LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME CENT DOUZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME SOIXANTE-SEIZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

—

1878

LE

CORRESPONDANT

MÉDAILLONS RÉVOLUTIONNAIRES

LE PATRIOTE PALLOY

ET LES VAINQUEURS DE LA BASTILLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Parmi les figures secondaires de la Révolution, l'une des plus curieuses, des plus pittoresques et des plus caractéristiques fut celle du patriote Palloy. Tous ceux qui ont étudié cette époque de près, non pas seulement dans les histoires générales, mais dans les Mémoires, dans les journaux, les brochures, les feuilles volantes, dans les cartons des Archives et ces myriades de paperasses étalées sans cesse par les marchands d'autographes et les bouquinistes sur les tables de la salle Sylvestre, d'où elles ne font qu'un saut chez les collectionneurs, ont retrouvé son nom et sa trace mêlés à presque tous les événements d'alors. Ce personnage essentiellement subalterne, refoulé par l'histoire dans la pénombre où s'agitent confusément les fantômes à peine entrevus, fit tous ses efforts pour se pousser aux premiers plans, et il y réussit quelquefois. Jamais comparse n'afficha avec un zèle plus tapageur l'ambition de se faire remarquer à côté des grands rôles. A ce point de vue, c'est un type, qui mérite d'être étudié comme résumant en lui tout une classe : le

type du civisme intempérant, du patriotisme en dehors, emphatique, verbeux, hâbleur, théâtral, à la fois niais et habile, sincère et charlatanesque; de la nullité parvenant à s'imposer par l'intrigue, par la réclame, par le bruit; de l'absence de convictions sérieuses et solides remplacées par des convictions mobiles, inconsistantes, superficielles, au jour le jour, à la merci des événements, constitutionnelles en 89, républicaines en 92, terroristes en 93, thermidoriennes en 94, pour devenir ensuite impérialistes, puis royalistes pures et enfin orléanistes, toujours avec la même chaleur apparente et avec cette espèce de bonne foi bizarre, à fleur de peau, si je puis ainsi dire, des menteurs exaltés qui s'étourdissent la conscience à force de mensonges; le type enfin du mouvement stérile, de l'agitation perpétuelle, de la déclamation sonore et creuse, du côté vide, boursoufflé, ampoulé de la Révolution.

Ce que cette mouche du coche révolutionnaire a écrit ou fait écrire d'adresses, de plans, de propositions, de lettres, de circulaires, d'exhortations, de recommandations, de félicitations, remué de projets, d'hommes et de paperasses, prononcé de discours, organisé de cérémonies, dirigé de fêtes publiques, assemblé de réunions, envoyé de missionnaires par toute la France, est vraiment inimaginable. Inconnu avant 89, retombé ensuite dans la plus complète obscurité, Palloy avait eu quelques années de gloire démocratique, où il savoura toutes les ivresses de la popularité, et peut-être se crut-il de bonne foi un grand homme oublié et méconnu. Son vrai caractère, le fond de sa nature apparaît dans cette dernière partie de sa carrière où il fatigue les assemblées et tous les puissants du jour de requêtes, de suppliques, de pétitions, d'adulations sans mesure et sans pudeur. Il fut toute sa vie un mendiant de bruit et d'argent. Dans sa petite sphère et d'une façon bouffonne, il nous représente les anciens conventionnels régicides, ralliés à l'empire, devenus comtes, préfets, sénateurs, tout prêts à devenir chambellans, — avec cette différence toutefois que le pauvre homme fut moins heureux.

En lui-même, Palloy ne mériterait pas l'honneur d'une étude approfondie; replacé dans son cadre, rattaché aux vainqueurs de la Bastille dont il se fit le représentant le plus en vue, bien que l'un des moins autorisés, et considéré comme le spécimen de tout un genre, il prend une valeur relative qui le rend digne des recherches de l'historien, comme de l'intérêt du moraliste et de l'observateur. Tout un côté de la Révolution, d'ailleurs, se rattache à sa personnalité encombrante et burlesquement bouffie; il est un centre en son espèce et dans sa sphère. On a dit justement de Palloy qu'il était la Bastille faite homme. Sans avoir jamais, à beaucoup près, été de premier ordre, son rôle fut plus grand que sa personnalité et lui prêta une

importance qu'il n'aurait pas isolément. Tout en nous offrant un type curieux et instructif, son nom nous fournira un point d'attache et de ralliement pour une étude qui le déborde, mais dont il est la clef de voûte.

Non content de grouper dans un ensemble méthodique, en les triant et en les contrôlant, les détails épars sur Palloy dans tous les journaux et une foule d'écrits du temps, sans en excepter ses propres brochures, nous avons pu compléter notre étude par une masse de pièces authentiques et de documents inédits, surtout par le plus important de tous, par le registre manuscrit qui renferme en 591 pages, à la suite de son Compte-rendu, les tableaux détaillés de ses 96 paies, depuis le 14 juillet 1789 jusqu'au 21 mai 1791, avec les *extraits* résumant jour par jour, jusqu'au 4 mars 92, tout ce qui a rapport à la démolition de la Bastille et à l'exploitation de ses reliques, et toute la vie de Palloy dans l'activité prodigieuse de sa correspondance, dans le mouvement fiévreux, incessant de ses entreprises et occupations diverses. C'est la grande source, et il semble qu'on l'ait jusqu'à présent peu connue, encore moins peu consultée. Elle donne l'analyse, quelquefois le texte de toutes les pièces dispersées çà et là, en mille endroits divers, de celles que l'on connaît, comme de celles dont on ignore l'existence ou qui ont disparu. Les papiers de Palloy arrivés jusqu'à nous ne sont pas rares, et l'on n'a besoin que de se défendre contre leur extrême et parfois stérile abondance. Je l'ai fait de mon mieux, en tâchant de ne rien omettre d'essentiel, ni même de curieux. Ce n'est que par cet esprit de résistance continue que j'ai pu contenir dans ce cadre une étude qui eût pris aisément des développements beaucoup plus considérables, et si quelque lecteur était tenté de me trouver parfois trop prolixe ou trop minutieux, il voudra bien m'excuser en songeant que je n'ai pu me réduire à cette prolixité qu'en rognant, en émondant et en éliminant sans cesse.

I

Pierre-François Palloy était né à Paris, en 1754, suivant la plupart des recueils biographiques; le 23 janvier 1755, d'après l'inscription de son portrait gravé et selon un biographe spécial qui l'avait personnellement connu dans les dernières années de sa vie et qui paraît avoir eu des renseignements particuliers de la famille [1]. Le même biographe nous apprend qu'il était le fils d'un marchand

[1] Hénée, typographe à Sceaux, dans une plaquette publiée à la mort de Palloy.

de vin, qu'il s'engagea à seize ans dans le Royal-Dragon ; qu'à vingt-et-un, il revint dans sa famille, et épousa, le 1er février 1776, Mlle Robillot, fille d'un maître-maçon, qui était bien plus âgée que son mari. Son beau-père lui céda sa clientèle ; il fut reçu maître au mois d'août de la même année ; il avait titre d'entrepreneur des bâtiments du roi au département de la vénerie, et il exerçait sa profession sans avoir jamais fait parler de lui quand la Révolution éclata. Il se jeta dans le mouvement avec toute la fougue d'un caractère exalté, à la fois violent et faible, et avec tout le calcul d'un esprit intrigant, très-capable de se griser de grands mots, d'agitation et de bruit, de s'enivrer de gloriole, de se bouffir avec une orgueilleuse bonhomie et une fatuité naïve dans son importance nouvelle, mais sans perdre de vue une seule minute le profit plus solide qu'il pouvait tirer des circonstances.

C'est au siège de la Bastille que Palloy débuta dans la carrière politique. La part qu'il y prit, au moins en paroles, devint le point de départ et le point d'appui de sa fortune. Nous n'avons pas à raconter ici cette première des grandes journées révolutionnaires. Bornons-nous à rappeler qu'elle fut, par le fait, une victoire presque sans péril et sans combat sérieux. Attaquée par tout un peuple, la Bastille n'était défendue que par trente-deux Suisses et quatre-vingt-deux invalides. On ne tira sur la foule qu'un seul coup de canon, et parmi les victimes [1], les uns avaient été écrasés par la chute du pont-levis, d'autres s'étaient blessés eux-mêmes ; plusieurs avaient été atteints par les assiégeants, pour la plupart fort inexpérimentés. Dès qu'on eut baissé le pont-levis et ouvert la porte, les hommes du peuple se précipitèrent comme un torrent vers la cour, et dans la première confusion de l'envahissement, se mirent à tirer les uns sur les autres [2]. La garnison ne perdit qu'un homme et n'en eut que trois ou quatre légèrement blessés, pendant les cinq heures que dura le siége [3]. On sait comment les vainqueurs se dédommagèrent après leur triomphe.

[1] Suivant Dusaulx, voici quels seraient les chiffres : Morts sur la place, 65; des suites de leurs blessures, 15; blessés, 60; estropiés, 13. Mais l'*Histoire de la Révolution*, par deux amis de la liberté, ne parle que de quarante morts. Si les dix-huit canons de la Bastille eussent tiré sur cette foule, c'est par milliers qu'on les aurait comptés.

[2] *Mémoire des soldats invalides*, dans la 2e livraison de la *Bastille dévoilée*. Voir aussi p. 105 et 188 du même ouvrage.

[3] D'après une lettre de Camille Desmoulins, écrite à son frère le 16 juillet, il ne dura que deux heures et demie, et la place fut emportée d'assaut en une demi-heure, ou même, dit-il plus loin, en un quart-d'heure. Dans l'ivresse de son juvénile enthousiasme, Camille Desmoulins est un peu sujet à caution, et la déclaration officielle de la garnison nous paraît plus sûre.

L'imagination populaire n'avait pas moins exagéré le nombre des prisonniers que celui des défenseurs. La plupart des assiégeants de la Bastille se croyaient modérés en les évaluant à quelques centaines. On en trouva sept : un jeune homme enfermé pour inconduite, dérangement de tête et d'affaires, sur la demande de sa famille; quatre faussaires et deux fous, qui ne firent que passer de la Bastille à Charenton. Il s'en fallut de vingt-quatre heures seulement que le marquis de Sade ne fût l'une des victimes délivrées par le peuple. Restif de la Bretonne a même dit que de Sade était l'homme à la longue barbe blanche qu'on porta en triomphe après l'avoir tiré des cachots de la forteresse [1]. Il s'est trompé; le futur auteur de *Justine*, qui n'était pas encore un vieillard, avait été transféré la veille à Charenton par ordre de la cour. Mais, avant de partir, il avait contribué à ameuter le faubourg par les placards qu'il attachait aux créneaux de la Bastille. Il concourut ainsi, pour sa part, au mouvement révolutionnaire, qui ne devait pas tarder d'ailleurs à le remettre en liberté et dont, sans rien changer à son genre de vie, il allait devenir l'un des partisans et des propagateurs. Le peuple eut grand'peine à admettre que les sept prisonniers qu'il avait trouvés fussent les seuls que renfermât la Bastille. Il s'obstina longtemps à en chercher d'autres, que la barbarie des geôliers devait avoir dérobés à tous les regards : « Un bruit alarmant arrive à l'Assemblée, lit-on dans un procès-verbal du district du Petit-Saint-Antoine, daté du 16 juillet ; on entend les gémissements des prisonniers ensevelis dans les cachots secrets de la Bastille. » On manda les ex-porte-clefs Lassinote père et fils; tous deux répondirent que la prison n'avait point de souterrains cachés. Le second en sortait à l'instant. « M. le comte de Mirabeau était avec lui en présence de deux patrouilles bourgeoises. La pierre a été frappée partout et dans tous les endroits, principalement où l'on disait avoir entendu des gémissements ; elle n'a rendu qu'un son plein. L'ouvrier a prêté l'oreille, il n'a rien entendu. C'était la prévention qui avait suscité l'inquiétude [2]. »

Une autre observation que nous nous bornons à indiquer rapidement, c'est que, si le siège de la Bastille fut un mouvement populaire, on ne saurait dire sans de nombreuses réserves qu'il fut un mouvement bourgeois, malgré la part qu'y prit la garde nationale,

[1] *Monsieur Nicolas*, t. XVI.

[2] V. *Catalogue de documents autographes sur la Révolution française* (Charavay, 1862), n° 13. Voir aussi Dusaulx, l'*Œuvre des Sept-Jours*, édit. Fr. Barrière, p. 168. L'ingénieur Dufourny, comme nous le verrons plus loin, fut également chargé de rechercher les prisonniers qui pouvaient être enfermés dans les souterrains de la Bastille.

nommée jusqu'alors garde bourgeoise, dont cet exploit fut le baptême et le premier titre de gloire. La bourgeoisie parisienne se montrait généralement plus effrayée des désordres commis par le peuple à la nouvelle du renvoi de Necker, que des projets de la cour et de la position des troupes autour de Paris. Nous en avons un témoignage frappant dans le procès-verbal de la réunion tenue le 13 juillet, par les bourgeois du district du Petit-Saint-Antoine, les plus proches voisins de la Bastille, au nombre d'environ douze cents, appartenant aux professions les plus diverses, industrielles ou libérales, sous la présidence de M. Dufour, avocat au Parlement[1]. Pour parer aux dangers d'une situation aussi alarmante et tenir en respect la « multitude de particuliers » qui parcourent armés et en tumulte les rues de la ville en commettant de graves désordres, l'assemblée, qui se déclare en permanence, décrète la formation d'une milice bourgeoise pour le district, où l'on n'admettra que les « habitants domiciliés, les fils de domiciliés, les ouvriers payant capitation, ou demeurant chez leurs maîtres. » On voit par ce procès-verbal que l'unique préoccupation des bourgeois est de résister aux brigands qui ont ouvert les prisons et brûlé les barrières. C'est contre ces désordres populaires qu'a été formée la garde nationale, mais elle s'est laissée entraîner à pactiser avec eux.

II

Quoiqu'il en soit, lorsque la Bastille eut capitulé, tout le monde voulut l'avoir prise. La Commune, la Constituante, les districts même sont assiégés de pétitions, de déclarations, de certificats en faveur de tels ou tels héros, empressés à faire connaître leur gloire et à en tirer tout le profit possible. Les quatre commissaires nommés par la Commune pour constater officiellement les vainqueurs, ainsi que les morts, les blessés, les veuves et les orphelins, assaillis de réclamations et de dépositions toujours exagérées, souvent confuses ou contradictoires, ne sachant à qui entendre et ne voulant désobliger personne, firent tout d'abord plus de cinq cents procès-verbaux, et se virent réduits, pour s'aider dans cette tâche impossible, à s'adjoindre huit des vainqueurs les plus incontestables. C'étaient le volontaire Hullin, directeur de la buanderie de la reine à la Briche [2], devenu plus tard général, qui avait marché à la tête des milices bourgeoises ; Elie, officier au régiment d'infanterie de la reine, qui avait guidé

[1] *Catalogue, id.* n° 1. Parmi les signataires de cette pièce, écrite de la main du secrétaire Champion de Villeneuve, qui devait être ministre de l'intérieur en 1792, on remarque Prudhomme, le futur rédacteur des *Révolutions de Paris*.

[2] *Anecdotes du règne de Louis XVI*, p. 394.

les gardes-françaises et reçu la capitulation, le premier militaire qu'on vit pénétrer dans la cour ; Aubin Bonnemère, ancien soldat au Royal-Comtois, le sauveur de Mlle de Monsigny, qu'on prenait pour la fille du gouverneur; le marchand de vin Cholat, qui a pris soin de raconter lui-même ses exploits dans une pièce curieuse et dont on a pu voir, à l'exposition des arts industriels, en 1876, une naïve et grossière esquisse représentant le haut fait où il s'était illustré; Tournay, ancien soldat au régiment Dauphin, qui monta le premier sur le pont de l'avancée; Maillard, qu'attendait une renommée plus sinistre ; enfin Thiryon et Rousselot. Parmi les autres vainqueurs qui s'étaient le plus signalés, et dont les noms sont devenus célèbres, il faut noter encore le grenadier Joseph Arné, popularisé par la gravure pour avoir arrêté de sa main le gouverneur de la Bastille; le jeune bourgeois Templement, à qui le même exploit, accompli sans doute en collaboration, valut de semblables honneurs ; la Réole, auquel on doit un Mémoire inséré dans la *Bastille dévoilée*; l'horloger J.-B. Humbert, dont la gloire particulière consiste à être monté le premier sur les tours de la forteresse; le sieur Turpin, fusilier de la compagnie de la Blache, blessé comme Humbert, Rossignol et Parrein, les futurs généraux de l'armée révolutionnaire ; Curtius, le montreur de figures de cire; le garde-française Dubois, le brasseur Santerre qui avait conçu l'idée d'incendier la Bastille, avec de l'huile d'œillette et d'aspic, enflammée par le phosphore et projetée par des pompes à incendie; Fournier, connu plus tard sous le nom de Fournier l'Américain, qui fut président de la Société des Vainqueurs ; de Lauzière, qui tira le premier coup de fusil et qui s'empara du drapeau de la forteresse; Cavanagh qui le premier attira le peuple à la Bastille [1]: Bourdon, connu plus tard sous le nom de Bourdon de l'Oise; l'abbé Fauchet; enfin, puisqu'il faut se borner, Hérault de Séchelles, Marceau, Théroigne de Méricourt et Camille Desmoulins [2].

Par suite de réclamations innombrables, d'attestations suspectes, de déclarations complaisantes, la liste des vainqueurs de la Bastille ne tarda pas à prendre des proportions énormes [3]. Palloy parvint à

[1] V. Prudhomme, *Révolut. de Paris*, n° V, p. 19 ; XI, p. 29. Chacun avait le *premier* fait quelque chose.

[2] On a souvent nommé Hoche et Lefebvre, le futur duc de Dantzick, parmi les vainqueurs. Cette assertion semble au moins fort douteuse pour celui-ci, car on ne la trouve pas dans ses biographies les plus accréditées, et on y voit, au contraire, qu'il fut blessé deux fois en protégeant la famille royale et les tantes de Louis XVI, — et absolument erronée pour le premier, qui défendit énergiquement contre les émeutiers le dépôt d'armes de sa caserne.

[3] Dusaulx nous apprend que, dans le premier moment « quelques-uns, qui avaient eu d'abord plus de bravoure que de caractère, toujours préoccupés de l'ancien despotisme, et redoutant les suites de leur conquête, » inter-

s'y faire comprendre et, avec l'ostentation qu'il mettait en toutes choses, il eut soin d'exposer dans son cabinet le brevet qu'on lui avait décerné [1]. On ne voit pas pourtant qu'il se soit en aucune façon distingué dans l'attaque, et son nom n'apparaît dans aucune des innombrables relations qui furent publiées alors. C'est seulement son biographe posthume qui nous révèle, probablement d'après ses propres confidences, qu'après avoir pris part au siège avec ses quatre cents ouvriers, il sauva le gouverneur de Launay des mains furieuses qui voulaient le déchirer en morceaux, et le remit à Hullin et à Cholat [2]. Cent vainqueurs se disputaient la gloire d'avoir sauvé le malheureux de Launay, qui fut mis en pièces. Il s'est vanté aussi plusieurs fois d'être monté sur les tours de la Bastille; il paraît que c'était là un exploit fort recommandable, si l'on en juge par la quantité de gens qui réclamèrent l'admiration de leurs concitoyens pour l'avoir accompli. Humbert y était monté le premier et avait eu un ami tué dans ses bras, ainsi que la Réole; le jeune Canivet obtint quelques jours de gloire pour avoir décroché le drapeau blanc qui flottait sur la tour de la Bazinière. Palloy ne décrocha aucun drapeau: c'était un homme trop pratique pour s'amuser à des bagatelles qui pouvaient être plus ou moins dangereuses; nous verrons tout à l'heure ce qu'il fit sur sa tour, et l'idée qui s'offrit alors à son imagination.

Dans l'état des esprits, on conçoit le zèle que mirent les vainqueurs de la Bastille à s'assurer officiellement le titre qui les plaçait au nombre des premiers auteurs de la Révolution et leur assurait, avec les acclamations de la foule, des honneurs, des récompenses et des privilèges. La jalousie et les dissensions intestines allaient bientôt se glisser entre eux; les véritables vainqueurs, les gardes-françaises surtout, ne tardèrent pas à se plaindre de la multitude de vainqueurs postiches, et d'autant plus remuants, qui avilissaient un titre si glorieux. La prodigalité avec laquelle il avait été décerné finit même par amener une réaction de l'opinion publique. Mais dans les premiers moments, tout souriait à ces héros. La prise de la Bastille avait produit un effet immense dans l'Europe et au-delà. On y attachait une signification symbolique et prophétique. Il semblait que sa chute annonçât celle de toutes les bastilles, qu'elle marquât

rogés à l'hôtel de ville par le marquis de la Salle, n'osaient pas se nommer; « effrayés de leurs propres exploits, il se taisent, ils se sauvent comme s'ils avaient fait un mauvais coup. » Il fallut que leurs camarades les ramenassent et les fissent inscrire parmi les vainqueurs. Ce mouvement d'hésitation et de crainte ne dura guère.

[1] *Catalogue de documents autographes sur la Révol.*, 1862, p. 5.

[2] *Nécrologie*, par Hénée.

la fin de l'ancien monde et l'avénement d'une nouvelle ère, où chacun serait heureux et libre. Ce fut une fièvre, un délire universels. Dans une foule d'églises, on fit célébrer des messes d'actions de grâce et chanter des *Te Deum*, en même temps que des prières pour les morts. L'abbé Fauchet promenait dans les chaires de Saint-Jacques, de Notre-Dame, de Sainte-Marguerite, de Saint-Roch, sa brûlante oraison funèbre; les citoyens transportés l'applaudissaient par une décharge générale de leurs fusils sous les voûtes de la cathédrale, puis l'escortaient en triomphe jusqu'à l'hôtel de ville, après avoir déposé sur son front la couronne civique. Les blanchisseuses de la place Maubert montaient à Sainte-Geneviève pour placer un *ex-voto* représentant la prise de la forteresse maudite et la défaite de la tyrannie sous la protection de la patronne de Paris. Un débordement de brochures, de relations, d'odes, de chansons, de poëmes, inonda la France. Alfieri, alors à Paris et plein d'enthousiasme pour les débuts d'une révolution qu'il devait bientôt maudire, chantait dans une ode fameuse *Paris débastillé*, *Paris sbastigliato*. La foule entraînait le Cousin Jacques, le populaire auteur des *Lunes*, à l'hôtel de ville et lui faisait écrire sous sa dictée, en le menaçant de la lanterne s'il s'y refusait, un *Précis de l'Histoire de la Bastille*, qui, soumis phrase par phrase au jugement de la majorité, puis, approuvé par Bailly et La Fayette, fut tiré à cinquante-six mille exemplaires, et vendu au profit des familles dont les chefs avaient été tués ou blessés.

Tous les théâtres voulurent célébrer à leur façon l'heureux événement. Ruggieri montait une pantomime avec feux d'artifice, et promettait pour figurants les gardes françaises, qui étaient au siége même, — en attendant que le théâtre de la Nation donnât (le 6 janvier 1791) une représensation gratuite de la *Liberté conquise*, par le sexagénaire Harny, au milieu d'un véritable délire, et que le Théâtre-Français de la rue Richelieu, à peine ouvert depuis quelques mois, dépensât chaque soir, témoignage éclatant de son patriotisme, deux mille livres de poudre à la représentation d'un drame national consacré au même sujet (9 août 91). Trois théâtres de Londres préparaient en même temps leur *Prise de la Bastille*, et, toujours sous le même titre, Marc-Antoine Désaugiers, le père du chansonnier, composait un « hiérodrame tiré des Livres saints, suivi du cantique en actions de grâces : *Te Deum laudamus*[1] », qui était exécuté d'abord à Notre-Dame, la veille de la fédération, par les artistes de l'Opéra, devant une députation de l'Assemblée, puis, le

[1] Voir les *Petites Affiches* de juillet 90 et la *Chronique de Paris*, de mars 92; la *Correspondance* de Grimm, en 89; le catalogue de l'*Histoire de France*, t. II, numéros 1,943 et suivants; l'*Histoire de la Société française sous la Révolution*, par les frères de Goncourt, ch. II.

23 décembre suivant, à l'Opéra même. La mode ne manqua pas de se mêler au mouvement général. On vit les dames les plus élégantes non-seulement attacher à leurs coiffures des cocardes à la nation, et porter les signes des trois ordres : la bêche, la crosse et l'épée, mais arborer le *bonnet à la Bastille*, en forme de tour, garnie de deux rangs de dentelle noire simulant des créneaux. On fit des tabatières, des boucles et des bijoux à la Bastille.

Les vainqueurs acclamés, portés en triomphe, recueillaient de toutes parts, à l'hôtel de ville, à l'Assemblée, dans leurs districts, sur la scène, à l'église, dans l'armée, les témoignages de la reconnaissance et de l'admiration publiques. Arné recevait à l'hôtel de ville, après la victoire, une couronne civique et la croix de Saint-Louis, arrachée au cadavre du gouverneur de Launay. Plus tard, entraîné sur le théâtre pendant la représentation de la *Liberté conquise*, il y fut couronné par Mlle Sainval. Une assemblée de citoyens offrait une couronne de lauriers à Templement pour s'être emparé du « perfide de Launay ». Le 5 février 1790, la Commune gratifiait Aubin Bonnemère d'une couronne civique, par l'intermédiaire de Mlle de Monsigny, chargée de la lui poser sur la tête; on y joignait un sabre d'honneur, qui lui était remis par La Fayette, et un citoyen, nommé Binot, demandait la permission de lui offrir une petite rente viagère, reversible sur la tête de sa femme. On les voit, dès les premiers jours, mêlés en un rang d'honneur à tous les cortèges, à toutes les démonstrations, à toutes les bénédictions de drapeaux. Leur influence sur la foule est grande : Elie obtient la grâce des Suisses qu'on voulait massacrer, et le 16 juillet, dans la marche triomphale de l'hôtel de ville à Notre-Dame, c'est Hullin qui soutient le nouveau maire de Paris, qui dirige sa marche, qui l'arrête pour lui montrer les enfants trouvés tendant leurs petites mains vers lui [1], Bailly présente les vainqueurs au roi. Les journalistes, les écrivains patriotes, particulièrement Prudhomme, ne cessent de les recommander au souvenir des représentants de la nation et de la ville de Paris [2]. Eux-mêmes ne se laissent pas oublier. Armés de certificats qu'ils se décernent les uns aux autres, ils assiégent les districts et tous les corps constitués de sollicitations et de réclamations. Le nombre des prétendus vainqueurs de la Bastille grossit de jour en jour, et, trois semaines après, dans un mémoire présenté à la Commune pour rappeler leurs propres services et en demander une reconnaissance authentique, après information, Hullin, Maillard et Arné s'expriment ainsi : ... « Le nombre en est si considérable qu'on pourrait dire hardiment que, s'il y eût eu vingt Bastilles,

[1] *Révolution de Paris,* de Mauclerc, nº du 15 juillet.
[2] Dusaulx, l'*Œuvre des Sept-Jours.*

elles auraient toutes été prises. Votre religion peut avoir été surprise par de faux rapports et d'insipides exposés, mais vous serez détrompés lorsque ce nuage d'ambition sera éclairci. Vos exposants sont certains que plusieurs d'entre ces imposteurs ont déjà reçu des récompenses pécuniaires des actions qu'ils ont supposées : est-ce là le prix de la gloire qu'ils affectaient de s'être acquise ? » Après quoi, comme pour donner aussitôt une preuve à l'appui de cette assertion, ils ajoutent ce post-scriptum : « Le sieur Le Gry, garde des impositions royales, a demandé à signer notre placet, parce qu'il a prêté main forte aux sieurs Maillard et Hullin pour amener le gouverneur à la ville. » Et Le Gry signe cette attestation de son bel exploit[1]. — De même qu'il y avait de faux vainqueurs, il y avait aussi de fausses veuves des héros de la Bastille, qui parcouraient les maisons pour y solliciter des secours avec des certificats apocryphes, et les curés de Sainte-Marguerite et de Saint-Paul étaient obligés de mettre le public en garde contre ces intrigantes [2].

Après être allé visiter les blessés du 14 juillet, et les mères ou les veuves de ceux qui avaient péri dans le siège, La Fayette rendit compte à la Commune de tout ce qu'il venait de voir au faubourg Saint-Antoine, et demanda des récompenses ou des soulagements pour ces braves citoyens. La ville adjoignit alors deux commissaires aux quatre qu'elle avait déjà nommés, et chargea cette commission nouvelle de recueillir toutes les informations nécessaires pour décerner des secours aux blessés ou aux familles des morts.

La commission de la Commune reconnut officiellement huit cent

[1] Procès-verbaux de la Commune, 10 août 89. Il faut lire, à ce propos, ce que dit, dans son *Testament d'un électeur de Paris*, le Cousin Jacques lui-même, nommé secrétaire de la Compagnie des volontaires de la Bastille, après avoir écrit son *Précis* sous la dictée des citoyens : « Le même hasard amena ensuite chez moi plus de dix-sept cents vainqueurs de la Bastille, qui prétendaient tous l'avoir prise... On apportait chez moi jusqu'à des hommes perclus, qui avaient été frappés au siège de la Bastille. Depuis huit heures du matin jusqu'à dix heures du soir, mon cabinet ne désemplissait pas. Parmi les nombreux personnages de la Révolution dont cette Bastille me procura la connaissance, il y avait des hommes de toute espèce, et surtout j'y remarquai beaucoup de menteurs et d'intrigants... Cette histoire de la Bastille m'a fait connaître de grands monstres... Je les laissais parler à tort et à travers et je comparais, sans rien dire, les uns avec les autres ; je rapprochais en silence tous ces rapports incohérents. » (P. 124-125.) Un peu plus loin (p. 131, note), il raconte que son coiffeur, étant allé voir le siège par curiosité, fut entraîné par la foule et reçut une balle dans son chapeau. Je lui demandai, dit-il, s'il prétendait avoir part aux récompenses officielles. Il s'y refusa, parce que la curiosité n'est pas la bravoure : « Je vois traiter comme des vainqueurs, ajouta-t-il, des gens qui étaient à mes côtés, et qui n'ont rien fait que boire le vin qu'ils avaient volé. »

[2] *Journal de Paris*, nº du 27 novembre 1789.

quarante-neuf vainqueurs [1]. Au lendemain de leur victoire, ils s'étaient plus ou moins complétement organisés en un corps de volontaires, ayant pour but spécialement de veiller sur la forteresse et de l'empêcher d'être reprise par les aristocrates. Ils surveillaient la démolition, contenaient le public et se faisaient nourrir aux frais de la patrie. On les employait d'ailleurs à des missions diverses, lorsqu'ils voulaient bien s'y prêter; ce fut ainsi que, après avoir donné leur concours pour le maintien du bon ordre lors du renvoi en province des ouvriers occupés dans les ateliers de Montmartre (8 septembre), ils reçurent des commissaires un ruban tricolore, portant les armes de la ville, et au-dessus, une tour renversée, avec cette légende : « Le 14 juillet 1789. *Volontaires de la Bastille* [2]. » Désignés de la sorte à tous les regards par leurs insignes, leurs uniformes, leur drapeau, la place d'honneur qu'on leur réservait, les vainqueurs de la Bastille apparaissaient à la foule comme les héros et les chevaliers de la Révolution.

Cependant ils n'étaient point satisfaits. Dans les derniers mois de 1789, ils adressèrent coup sur coup deux pétitions à l'assemblée pour rappeler leurs services, déplorer l'ingratitude dont on usait envers eux et réclamer l'organisation effective du corps de volontaires qu'ils avaient été autorisés à former. Ils se plaignaient également par la voie des journaux, et les publicistes démocrates prenaient leur cause en main : on les oubliait; les veuves et les orphelins restaient privés de secours; les intrigants avaient enlevé à ceux qui les méritaient les places d'officiers de la garde soldée. Le 6 février 1790, ils se présentent à l'assemblée dans la séance du soir, pour solliciter, par l'organe solennellement attendri du vieux Dusaulx, son appui en leur faveur. Le 17 février suivant, ils pétitionnent auprès d'elle pour obtenir une décoration spéciale. Le 19 juin, toujours dans la séance du soir, spécialement réservée aux adresses et aux députations, admis à la barre, ils entendent Camus prononcer leur éloge et faire adopter par acclamation un décret qui leur accorde, en témoignage *d'admiration pour leur héroïque intrépidité*, un uniforme, avec une couronne murale, et un armement complet. « Sur le canon du fusil et sur la lame du sabre, disait le décret, sera écrit : *Donné par la nation à ..., vainqueur de la Bastille.* Il leur sera délivré un brevet honorable pour exprimer la reconnaissance de la patrie. Un brevet honorable sera aussi délivré aux veuves de ceux qui ont péri au siège de

[1] Dans ce chiffre sont compris les veuves, les orphelins et les morts, une centaine en tout.

[2] Quelques-uns de ces rubans sont conservés aux Archives. Voir *Eclaircissements historiques* à la suite de l'*Œuvre des Sept-Jours*, de Dusaulx; *Anecdotes du règne de Louis XVI*, V, 409; Prudhomme, nº IX, p. 23.

la Bastille. Lors de la fédération du 14 juillet, il leur sera désigné une place où la France puisse contempler à loisir les premiers conquérants de la liberté. Leur nom sera inscrit dans les archives de la nation. L'Assemblée nationale se réserve de prendre en considération ceux à qui elle doit des gratifications pécuniaires. » Mais six jours après, le 25 juin, ils se présentaient de nouveau à la barre, conduits cette fois par le maire de Paris, pour y déposer leurs insignes, et renoncer, par amour de la paix et de la tranquillité publique, au bénéfice du décret rendu à leur honneur.

En effet, les distinctions accordées par l'assemblée aux hommes du peuple qui s'étaient signalés le 14 juillet avaient excité la jalousie des gardes françaises qui formaient une catégorie distincte des vainqueurs populaires, et qui furent presque toujours en rivalité hostile avec eux. *L'aristocratie expirante* s'était servie du décret du 19 juin « pour chercher à souffler le feu de la guerre civile et animer les uns contre les autres les conquérants de la liberté, » et elle y avait si bien réussi que l'opinion publique s'était retournée en un clin-d'œil contre ses favoris de la veille, et qu'elle en était venue à regarder comme des aventuriers sans titre ceux dont, peu de jours auparavant, elle exaltait l'héroïsme et déplorait l'oubli. Les ci-devant gardes françaises, réunis par députation à Pontoise, envoyaient aux soixante sections une protestation virulente contre cette *poignée d'assiégeants prétendus* qui n'avaient pas hésité à *s'arroger effrontément*, à la suite du décret, le titre de *Vainqueurs de la Bastille*, en prenant pour de la vraie gloire ce qui n'était qu'un *droit lâchement usurpé* [1]. « Dès lors, il ne fut plus question dans Paris que de faire révoquer le décret ou d'en venir aux mains, écrit Dusaulx, l'historien des *Sept jours*. L'enfer s'en réjouit, en tressaillit... Il n'y avait pas une heure à perdre : la moindre hostilité pouvait occasionner un grand carnage. » Les vainqueurs de la Bastille furent convoqués en toute hâte dans l'église des Quinze-Vingts. Le bonhomme Dusaulx a décrit cette scène en termes saisissants :

« Neuf cents bons patriotes, forts du décret dont ils avaient le droit de s'autoriser, consternés cependant, menacés, mais exempts de crainte, nous attendaient en silence et le feu dans les yeux. Et quels patriotes! ceux qui avaient emporté la Bastille..., ceux que la nation

[1] Gorsas, *Courrier* du 26 juin 1790. Le 27 janvier 92, la Société des Amis de la Constitution délibérait encore sur les moyens de récompenser les braves gardes françaises, de leur faire oublier les persécutions dont ils avaient été l'objet et de réparer les torts de l'assemblée constituante à leur égard (*Courrier* du 29 janv.). Les gardes françaises finirent par avoir leur décoration spéciale.

venait de couronner après tant de promesses, après tant de délais! Que leur dire? « On vous a tout donné; il faut tout rendre ». Notre cœur en saignait; nous eûmes cependant la force de le dire. « Si l'on allait nous prendre au mot, retirer toutes les grâces et nous déshonorer? » Notre maire fait signe qu'il va parler : on l'écoute, d'abord avec respect; bientôt ils s'attendrissent et se rendent à nos instances réitérées. « Quoi donc, leur avions-nous dit, verserez-vous le sang de vos frères pour des distinctions frivoles? Après avoir fait une si grande action, refuserez-vous d'en faire une autre plus sainte encore et plus sublime? »

« — Non, s'écrie l'un d'eux, et nous consentons à tout ce qu'il vous plaira. Tantôt, ajouta-t-il, je voulais mourir; je veux vivre maintenant pour suivre un bon conseil. »

« Tous nous témoignent le même vœu, non par des mots, non par des cris, mais par un de ces élans qui manifestent tout à coup la profondeur du sentiment. Ils se regardent, et tous arrachent le signe de leur première victoire; tous remettent entre les mains de notre digne chef le ruban qu'ils portaient depuis la prise de la Bastille. « Tel est, dit l'un d'entre eux, tel est notre arrêté; nous vous en laissons la rédaction. Amis, ne perdons point de temps, afin que nos concitoyens ne tardent pas à reconnaître que nous méritions peut-être de leur part un peu plus d'égards et d'affection. Allons, camarades, marchons à l'assemblée. »

« Ils entrent. A la lecture de cet arrêté, rédigé de manière à ne pas compromettre le véritable honneur, qu'ils chérissent plus que tout le reste, un sentiment de tendresse et d'admiration se peignit sur tous les visages. »

On voit que cette renonciation n'avait pas été aussi spontanée que le donnait à entendre la pièce lue à l'assemblée nationale par le maire de Paris, et dont les termes étaient calculés pour faire valoir le sacrifice des vainqueurs et pour les en consoler. A la suite de cette lecture, Léonard Bourdon, l'un de leurs commissaires, déposa sur *l'autel de la patrie*, les rubans de tous ses frères d'armes et, sur la proposition de Moreau de Saint-Merry, l'assemblée décréta qu'elle acceptait leur sacrifice et qu'il en serait fait mention honorable dans le procès-verbal [1].

Mais, quelques jours après, dans la soirée du 30 juin, les vainqueurs se présentaient au club des Jacobins pour revenir en partie sur l'abandon qu'ils avaient fait [2]. Aussi cette renonciation n'eut-elle pas les suites que l'on pourrait croire, car le 12 novembre sui-

[1] *Moniteur* du 21 et du 27 juin 1790. Prudhomme, *Révolutions de Paris*, t. IV, p. 616-23; 697-9. *L'Œuvre des sept jours*, Anecd. VII.

[2] Gorsas, *Courrier* du 2 juillet.

vant, l'assemblée rendit un décret, confirmé huit jours après par une loi, arrêtant que « les mémoires de l'habillement et de l'armement des vainqueurs de la Bastille, accordés le 19 juin dernier, seraient remis au ministre des finances, examinés et vérifiés par lui et payés au Trésor public sur les ordonnances du roi; » puis le mois suivant (19 décembre), elle décerna des récompenses pécuniaires, en exécution de ce même décret qu'elle ne considérait pas comme abrogé [1].

Cette décision ne fit qu'attiser la convoitise des autres vainqueurs et de ceux qui n'avaient pas été compris dans les listes officielles. Les réclamations s'élèvent de toutes parts, les pétitions pleuvent. Une foule de héros inconnus protestent contre les exclusions ou les oublis dont ils sont victimes. Tous s'élancent à la curée avec la même avidité que des courtisans. L'assemblée renvoya les pétitionnaires (16 janvier 91) à son comité de liquidation, et les 4 et 7 juin un nouveau décret ajouta à la première liste vingt gratifications et cinq pensions, en accordant de plus à treize vainqueurs qui n'étaient pas encore inscrits sur le catalogue officiel, avec un habit et un armement complet, tous les avantages honorifiques réglés par le décret du 19 juin [2].

III

Le mérite particulier de Palloy fut d'avoir prévu dès la première heure ce mouvement de l'opinion et de l'avoir exploitée en le flattant. Il eût l'intuition que la conquête et le renversement de la Bastille resteraient, quoiqu'il arrivât, la journée par excellence, la grande date, l'hégire de la Révolution, et il entrevit nettement ce que la démolition de cette forteresse pourrait devenir entre les mains d'un habile homme tel que lui, toute l'importance et tout le profit qu'il ne manquerait pas d'en retirer. Je ne prétends pas, d'ailleurs, qu'il n'y eut qu'un simple calcul dans l'idée qui lui vint alors, et qu'il n'y entrât point cette part d'entraînement et d'exaltation que comportait son caractère et qui n'exclut point l'habileté.

Le peuple était d'autant plus pressé de démolir la Bastille qu'il

[1] Quatre blessés obtinrent chacun 400 livres de gratification ; vingt-sept estropiés, deux cents livres de pension chacun ; douze veuves, une pension de 150 livres ; leurs enfants âgés de moins de vingt ans lors du 14 juillet, une de cent livres jusqu'à leur majorité, et à ce moment, ou à leur mariage, une somme de 1,000 livres. Enfin une pension de 150 livres pendant sa vie entière fut donnée à Mlle Marie Plaisir, dont le père était mort des suites de ses blessures, et une de 200 à Mme Marie Charpentier, femme Haucourt, amazone qui s'était signalée pendant le siège de la Bastille.

[2] Outre les *Procès-verbaux de l'assemblée* et le *Moniteur*, aux dates, on peut voir aux archives le carton C. § 1, 298, 22.

avait grand'peur de se la voir reprendre. Il croyait à peine à son étonnante conquête, il ne pouvait penser qu'on se résignât à la lui laisser. On parlait de mines pratiquées pour faire sauter la forteresse, de longs souterrains secrets ayant des issues diverses sur la campagne ou communiquant avec le château de Vincennes et par où l'on pouvait introduire des troupes [1]. Pressés par le cri universel, les électeurs allaient bientôt envoyer deux des assiégeants de la Bastille, Ricart et Elie, qui, guidés par un invalide, visitèrent jusqu'au moindres recoins et sondèrent toutes les profondeurs. L'ingénieur Dufourny, le futur Jacobin, fut également chargé par eux de parcourir les sous-sols de la forteresse, dans ce but, en même temps que pour y rechercher les prisonniers. En voyant, du haut d'une des tours, où il avait grimpé avec des milliers d'autres après la victoire, l'immense monument s'étendre sous ses pieds ; en entendant partout autour de lui la foule manifester l'intention de le détruire au plus vite, l'ambitieux et adroit maître-maçon fit son plan en un clin-d'œil. Il se mit en avant et ne craignit même pas de commencer la démolition de sa propre autorité, bien sûr de plaire ainsi au peuple, d'être soutenu par lui et de se créer un titre qu'on n'oserait probablement méconnaître.

C'est sur cette tour, a-t-il dit maintes fois dans ses innombrables brochures, pétitions et harangues, qu'il fut désigné *par le peuple*. Il a exposé lui-même les débuts de son entreprise, dans une lettre écrite le 16 juillet 1790, au roi, « restaurateur de la liberté, » pour lui demander d'approuver ses opérations et de sanctionner sa mission par un mot « de sa main sacrée. » Ailleurs [2] il raconte que le 14 juillet, après avoir pris part au siège, il établit son commis Houette au milieu des ouvriers qui s'étaient trouvés également à l'assaut, et qu'il retourna à son poste de capitaine commandant dans le district de Saint-Louis en l'Ile. Le lendemain, il donna l'ordre de fermer ses ateliers, en envoyant tous ceux qui y travaillaient à la Bastille. Il accepta aussi, dans ce premier moment, quiconque vint se présenter. Il fallait prévenir les accidents, éteindre le feu et empêcher les déprédations.

Dans l'effervescence du triomphe, en effet, la Bastille avait été

[1] S'il faut en croire Serieys (*Anecdot. de la fin du dix-huitième siècle,* ch. IV) la communication avec Vincennes existait réellement, et aussitôt après la prise de la Bastille, le comte de L. avait fait adopter à la cour le projet d'introduire un corps de troupes par cette voie, mais il fut trahi par un confident qui alla tout révéler à La Fayette. Cette anecdote, qui ne s'appuie sur aucun document, semble absolument apocryphe. Quoi qu'il en soit, c'était là une idée profondément enracinée dans l'esprit populaire. Voir Dusaulx, l'*Œuvre des sept jours*, mercredi 15 juillet.

[2] *Compte-rendu à la nation.*

mise au pillage. Le peuple célébrait sa victoire et soulageait sa colère par toutes les formes de la destruction. On jetait les meubles, les livres, les papiers par les fenêtres ; on en formait d'énormes bûchers que dévoraient les flammes. Les précieuses archives où, depuis plusieurs siècles, s'accumulaient tant de documents de premier ordre, ne furent pas plus épargnées que le reste. Bouleversés, déchirés, foulés aux pieds, les registres et les liasses formaient dans les cours, les fossés, les salles, une sorte de litière. En emportait qui voulait, celui-ci comme trophée et comme souvenir ; celui-là par spéculation ; cet autre par curiosité ou comme objet d'études. Le Russe Dubrowsky en acheta des monceaux à divers gens du peuple et se hâta de les faire passer dans son pays ; des épiciers, dit-on, en enlevèrent des charretées. Villenave, alors âgé de vingt-sept ans et déjà collectionneur, y récolta une riche moisson pour son cabinet, et Beaumarchais, dans une tournée patriotique à l'intérieur de la Bastille conquise, n'oublia pas de ramasser un certain nombre de ces papiers, que les commissaires nommés par l'assemblée des électeurs lui firent restituer peu de jours après[1].

On ne voit pas que ni Palloy, ni ses hommes aient empêché ce pillage. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'il s'était installé sans aucun mandat régulier, et que les vainqueurs, qui s'étaient arrogé le droit de surveillance et une part dans la démolition déjà résolue, n'entendaient pas avoir dépensé leur zèle pour rien[2]. Dès le 16 juillet au matin, il écrivait au corps électoral siégeant à l'hôtel de ville : « Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien joindre à votre proclamation un ordre de continuer la démolition, si vous me croyez capable d'exercer mon courage. Je vous puis assurer de mon exactitude, de ma fermeté et de mon dévouement que je mettrai à cette

[1] Combes, *Episodes et curiosités révolutionn.*, nouv. édit., p. 3. Dusaulx, l'*Œuvre des sept jours*, collect. Barrière, p. 172.

[2] Du 14 juillet au matin du 16, avant la nomination de Palloy, l'Etat dressé par lui porte 692 liv. 12 sous pour la paye. Divers particuliers réclamaient dès lors le paiement de 128 journées à vingt sous, et de 250 à vingt-cinq. « Il avait si peur que la Bastille ne se maintînt, dit l'auteur des *Anecdotes sur la fin du XVIII*e *siècle* (ch. 47), qu'il en entreprit la démolition avec tous ses ouvriers avant d'en avoir obtenu la permission. » On voit d'ailleurs, par une lettre de Dufourny, dont il a conservé la copie dans le registre de son compte-rendu, qu'à la date du 16 il ne se considérait pas encore comme investi de sa mission. Dufourny raconte que, après avoir vu à plusieurs reprises le mandat qu'il tenait de la Commune, méconnu à la Bastille, il le fit reconnaître le 16. Alors un grand nombre de citoyens qui se disputaient à l'envi l'honneur de la démolir, lui demandèrent des ordres : « L'un des plus ardents des citoyens, je suis forcé par la justice d'en convenir, c'était vous. Je pris note de toutes les offres et j'étais occupé à écrire les vôtres, lorsque..., etc. »

besogne, la regardant à ce moment comme le chef-d'œuvre de notre conquête; et soyez assuré que je serai toujours pour la vie ferme et inébranlable, et pour la vie, je m'engage à ne signer que Palloy, *patriote.* » Afin de mieux accaparer la confiance des électeurs, il ne négligeait pas de les prémunir contre les *scélérats* et les *traîtres* qui venaient se mêler aux travailleurs, en particulier contre l'architecte de la ville (Poyet), qu'il accusait d'avoir fait baisser les créneaux de la Bastille pour tirer avec plus d'aisance sur le peuple et auquel il s'en était peu fallu qu'un des vainqueurs ne fît *passer le goût du pain.* Le comité permanent de l'hôtel de ville répondit aussitôt à sa demande par l'arrêté suivant (soumis ensuite à la Commune et confirmé par elle), qui fut proclamé dans la cour de l'hôtel et tous les carrefours par les trompettes de la ville :

« Le comité a arrêté que la Bastille serait démolie par tous les districts ensemble, sous l'inspection cependant du district de Saint-Louis-la-Culture, et que M. Palloy serait prié de continuer la démolition par lui commencée et que l'ordre lui en serait donné. »

En même temps l'arrêté lui était signifié directement, et on le prévenait qu'il serait sous la direction des architectes de la Poise, Jallier de Savault, de Montizon et Poyet. Le premier s'était distingué à l'hôtel de ville parmi les électeurs, dans la journée du 14 juillet, par son activité infatigable et le secours qu'il avait prêté aux prisonniers. Le dernier n'avait pu être évincé par Palloy, mais il nous apprend que cet homme faux, « soupçonné d'être l'agent du baron de Breteuil et ennemi de notre constitution, a toujours été mal regardé dans la Bastille, » qu'il n'a paru que trois ou quatre fois aux travaux, et que « toutes les disgrâces qui sont survenues par la suite dans cet atelier n'ont été créées que par lui[1]. » Ces quatre ingénieurs-architectes nationaux furent les seules personnes char-

[1] *Prise et démolition de la Bastille* (Biblioth. nationale, mss. 2811 du fonds des nouvelles acquisitions françaises). Ce manuscrit, auquel nous renverrons si souvent, est à la fois un livre de comptes et un journal, un registre-memento, transcrit par la main d'un employé de Palloy, qu'on a complété après coup par l'adjonction de diverses pièces curieuses et authentiques. Le 19 juillet, il écrivait encore à Bailly de se défier de cet homme *sournois et cafard,* de cet *espion,* de ce *traître,* dont il aurait eu grand plaisir, dit-il, à trouver le cadavre dans la Bastille plutôt que ceux des soixante-trois victimes immolées sous ses yeux. Et il avait soin d'adresser cette lettre à Poyet, « afin de le punir par la honte et lui abaisser son orgueil. » (P. 42-3.) L'hostilité de Palloy contre Poyet s'étend même à l'inspecteur de celui-ci, le sieur Vienne, qu'il ne traite guère mieux. La défiance est une vertu républicaine que Palloy et ses employés pratiquent tout d'abord. Un refrain qui revient sans cesse dans leur correspondance, c'est : « Méfions-nous des traîtres. »

gées officiellement de la démolition de la Bastille; on ne trouve pas d'autres noms que les leurs dans les actes publics. Palloy n'était que l'entrepreneur employé sous leurs ordres. Sa position resta toujours subalterne, malgré tout le mouvement qu'il se donna, non sans succès, pour faire croire aux badauds et se persuader à lui-même qu'il était l'homme indispensable.

Aussitôt que la grande tâche commença, le district de Saint-Louis-la-Culture établit un bureau chargé de recevoir les réclamations et les plaintes, de subvenir aux dépenses journalières en dehors du paiement des ouvriers, de surveiller l'enlèvement des cadavres, le transport des meubles, livres, registres et papiers. A ce bureau était joint un comité permanent, formé de quatre commissaires (parmi lesquels le vieux Dusaulx), qui recevait les ordres de la ville. Les magasins à poudre du fort et de l'Arsenal, ainsi que toute l'artillerie, furent placés sous les ordres de Thuriot de la Rosière et du marquis de la Salle, très-populaire alors, mais que ses services ne devaient pas sauver des soupçons de la multitude dans ces nouvelles fonctions et qu'on eut grand'peine à dérober à sa fureur, quelques jours à peine après sa nomination [1].

Les gardes françaises d'abord, pendant deux mois, puis les vainqueurs de la Bastille et les canonniers, firent le service des postes, concurremment avec le district. Parmi les commandants de poste, on distingue, outre le nom du marquis de la Salle, ceux de Danton, avocat, des deux vainqueurs les plus populaires, Elie et Hullin, de M. Ferrard, représentant la compagnie des chevaliers de l'arquebuse, qui s'était signalée dans les événements, de l'électeur Soulès et M. de Botidoux, député suppléant de la Bretagne, qui s'étaient trouvés en conflit pour le commandement de la forteresse après la victoire du peuple [2]. Le dernier des commandants de poste était le

[1] Pour le service intérieur de l'Arsenal, on nomma Dufourny et l'abbé Lefèvre qui avait montré, le 13 juillet, beaucoup de sang-froid et de courage dans la distribution des poudres saisies au port Saint-Nicolas et transportées dans une salle basse de l'hôtel de ville. Nogaret remplaça le prince Montbarrey, qui avait pris la fuite, et Viel de Varenne fut nommé garde-magasin en chef par le maire de Paris.

[2] Ils avaient été nommés tous deux, dans la première confusion de la victoire, par le marquis de la Salle. Confirmé dans son titre, qu'il avait reçu le premier, Soulès ne tarda pas éprouver les inconvénients de la grandeur; il fut arrêté le 16 juillet, à trois heures du matin, par le commandant d'une patrouille, qui, traitant sa commission de chiffon de papier sans valeur, l'entraîna au district des Cordeliers et de là à la place de l'hôtel de ville, où, sans l'intervention énergique du marquis de la Salle et de La Fayette, il eût éprouvé, comme nouveau gouverneur de la Bastille, le sort de de Launay. Tiré de ce mauvais pas, Soulès se démit avec amertume, et sa nomination comme commandant de poste, était un baume qu'on jetait sur sa blessure.

chevalier de Regnie, qui ne tarda pas à être emprisonné au Châtelet sous l'accusation d'avoir enlevé les ornements de la chapelle et commis beaucoup d'autres déprédations [1].

Quant aux ouvriers, ils affluaient de toutes parts, et en se présentant ils semblaient réclamer un droit. Il eût été difficile et dangereux peut-être de leur opposer un refus. Il en vint tant néanmoins, que Palloy, au bout de trois ou quatre jours, dut annoncer par un placard, que leur nombre s'élevait déjà à 800, « quantité suffisante pour démolir la Bastille avec la plus grande promptitude » et que, le 12 août, Jallier de Savault écrivait au *Journal de Paris* qu'il était impossible d'en recevoir davantage sans nuire aux travaux et exposer les ouvriers eux-mêmes, qu'il priait donc instamment les comités des districts de n'en plus envoyer, sous quelque prétexte que ce fut. Le 22 août, La Fayette, accompagné de son état-major, vint pour distribuer 453 livres aux ouvriers de la Bastille et il en trouva 906 [2]. Ce nombre paraît même s'être élevé plus tard entre 1,000 et 1,200.

Ce n'était pas une mince affaire de diriger une pareille armée, de la soumettre à une discipline suffisante et d'y maintenir la concorde. Palloy n'en vint que très-insuffisamment à bout. Il les rassemblait au son d'une *cliquette* ou crécelle qui, suivant une note de sa main, lui servit plusieurs fois à prévenir des émeutes que « cherchaient à exciter parmi eux les ennemis de la Révolution. » En ce temps-là comme aujourd'hui, on mettait déjà sur le compte des aristocrates déguisés, quand ce n'était pas de la police, tous les actes qui eussent pu gêner le dogme naissant de la grandeur, de la sagesse, de l'infaillibilité populaires. Les ouvriers de la Bastille, dont beaucoup avait pris une part plus ou moins considérable aux événements du 14 juillet, étaient pour la plupart fort turbulents et difficiles à satisfaire. Des rivalités et des rixes éclataient sans cesse parmi eux. Ils ne se montrèrent pas plus unis que les vainqueurs de la Bastille eux-mêmes, dont les dissensions intestines faisaient grand bruit et qui, non contents des discordes excitées dans leur sein par le décret de l'Assemblée nationale sur les récompenses dont nous avons parlé, dénonçaient plusieurs de leurs camarades et les excluaient ignominieusement de leur corps comme *mouchards* de La Fayette. Les chantiers de la Bastille étaient pour eux de véritables ateliers nationaux. Voulant s'assurer la propriété exclusive de la démolition, ils demandèrent et obtinrent, le 12 décembre 1789,

[1] *Prise et démolit. de la Bastille*, p. 30-3, et procès-verbaux des électeurs de Paris, 18 juillet 89, séance du soir.

[2] Même manuscrit, p. 81. Cette gratification ne fut pas la seule qu'ils reçurent de La Fayette.

le renvoi des ouvriers de province, déjà exclus des ateliers de Montmartre [1].

Il se produisait parmi eux des malversations et des abus de tout genre. Les hommes de service, nourris aux frais des districts, en profitaient pour *piller et voler* dans l'établissement où ils mangeaient. « L'habitude d'être nourris, dit Palloy dans son *Compte-rendu*, fit que les soldats des postes, les sous-chefs d'ouvriers et mes ouvriers même avaient pris cette maison comme la leur. » Les travailleurs, pouvant entrer et sortir en se faisant reconnaître, vendaient leurs cartes. Ils rançonnaient les visiteurs, introduisaient en fraude les curieux, qui parfois emportaient des pierres ou qui étaient exposés à des accidents graves [2]. On dut faire établir dans la première cour un tronc pour les offrandes, avec défense aux ouvriers de rien demander ni recevoir personnellement; mais ce tronc même devint une source de récriminations nouvelles, très-amères et très-violentes. Les fainéants recouraient aux ruses les plus diverses pour toucher leur solde sans travailler, et Palloy en surprit plusieurs fois qui feignaient d'être blessés et se faisaient emporter par des camarades, complices de leur stratagème [3]. Il revient fréquemment — en attribuant encore, autant qu'il le peut, ces moments de crise à de faux ouvriers — sur les actes d'insubordination qui troublaient ses ateliers au moindre prétexte, surtout au plus léger retard de paiement : « Sans des hommes de confiance, dit-il, j'aurais perdu la vie, menacée de toutes parts. » Et son registre cite particulièrement à l'appui de cette assertion le fait suivant, qui se passait dès le 16 juillet : « Plusieurs gueux, entre autres le coupeur de tête, avaient projeté de me perdre. J'ai vu, à un arbre, la corde disposée pour l'exécution. Les coups de marteau et autres tombaient sur moi. Je me suis défendu et ai lutté contre mes assassins pendant quatre heures, où je perdis 48 francs qui me furent volés. Sans M. Vienne, j'aurais perdu un sac de 1200 francs, que j'avais emporté, *qu'il* s'empara..... J'ai reçu le soir un coup de fusil qui m'a percé mon chapeau. »

Le 29, le sieur Martin, inspecteur des ouvriers, faillit être pendu par eux pour leur avoir donné des ordres qui leur déplaisaient (p. 60). Le 13 août, un ouvrier nommé Maillard, accusé de vol, fut pendu par ses camarades, qui ne négligèrent pas en même temps de lui prendre 35 livres dans sa poche. Heureusement pour lui, l'intrépide Palloy accourut et coupa la corde avec son sabre, ce qui permit

[1] *Prise et démolit. de la Bastille*, mss. p. 145, 185. On leur accorda trois sous par lieue pour rentrer dans leur foyer, à moins qu'ils ne préférassent prendre part aux travaux de charité des canaux de Dieppe et de Bourgogne.

[2] Une femme fut tuée par la chute d'un moëllon.

[3] *Prise et démolit.*, mss., p. 32, 36-7, 39, 121-2.

de constater l'innocence du pauvre homme (p. 74). Le 7 octobre, il note « une trame sourde à la Bastille par quatre particuliers, dont deux furent pendus (toujours la justice sommaire) pour avoir brigandé et soulevé les ouvriers contre M. Palloy, et avoir fait distribuer des cartes pour des femmes de mauvaise vie. » Le 16 décembre, il est obligé de prévenir l'autorité compétente (le lieutenant de maire) « des troubles qui se passaient dans l'atelier de la Bastille. » On trouve dans ses comptes des frais « pour conduire un ouvrier à la Force[1] », et plus loin, la mention d'une liste des ouvriers détenus dans cette prison. » Le 16 avril, le registre relate une « seconde lettre d'un style élevé et ferme par M. Palloy à M. Célérier, qui employait des aristocrates salariés pour empêcher la continuation de la démolition de la Bastille, » et qu'il accuse de semer le trouble par des sophismes et en distribuant de l'argent sous le manteau. Palloy était en discussion d'intérêts avec Célérier, et il ne lui en fallait pas davantage pour l'accuser d'être un aristocrate et un traître[2].

En outre, les ouvriers de la Bastille se livraient à des manifestations pompeuses et bruyantes, et ne laissaient échapper aucune occasion de perdre leur temps en parades civiques. Le 20 octobre 89, ils font remettre une adresse à La Fayette, puis le lendemain, encouragés par son accueil, ils lui demandent la faveur de porter une marque distinctive, comme les vainqueurs, et le commandant général leur promet d'avoir égard à cette requête. Le 1er novembre, ils envoient à la Commune un don patriotique de 452 fr. 16 sous, mais en ayant soin d'en dresser aussitôt un mémoire, dont ils réclament l'affichage « afin d'implorer le secours des âmes généreuses[3]. » Lorsque le roi fut venu jurer fidélité à la Constitution dans le sein de l'assemblée, on sait avec quel ethousiasme le même serment fut répété d'un bout de la France à l'autre. Ce fut comme une traînée de poudre. Partout on se réunit pour jurer solennellement fidélité à

[1] 37e paye, du 29 mars au 3 avril 90. Cet ouvrier fut ensuite relâché et réintégré, sur sa justification, avec paiement des journées qu'il avait passées en prison.

[2] Dans le courant de 1790, il adresse plusieurs lettres à Célérier ou à des membres de la municipalité, pour se plaindre du retard des paiements, qui amène des soulèvements parmi les ouvriers. Le 27 octobre, le procureur de la Commune Cahier prévient Palloy « d'un attentat projeté contre le nommé Couvreux par les ouvriers de la Bastille. » Le 24 octobre 91, il écrit à M. Nogaret à l'occasion de son premier commis, « qui a failli être pendu par les dits ouvriers ». Sous la date du 3 novembre suivant, je vois encore mentionné : « Notes de M. de Montizon concernant une insurrection à la Bastille ». Nous ne pouvons relever tous les exemples.

[3] *Prise et démolit. de la Bastille*, mss., p. 125.

la nation, à la loi et au roi. Le canon tonnait, les tambours battaient, les drapeaux flottaient, et les citoyens, ivres de ce tapage, grisés du spectacle qu'ils se donnaient à eux-mêmes et de la fièvre que la révolution avait allumée dans leurs veines, juraient, une main sur leur cœur, l'autre levée au ciel et les yeux noyés de douces larmes. Ce fut pendant un mois la grande cérémonie à la mode, la cérémonie sacro-sainte. On jurait dans les districts, on jurait dans les sections, on jurait sur la place publique, on jurait à l'église, on jurait au théâtre, on jurait à la tribune; les soldats juraient, les gardes-nationaux juraient, les représentants, les magistrats, les fonctionnaires, les ouvriers et les paysans, les révolutionnaires et les aristocrates eux-mêmes juraient. Ceux qui avaient juré venaient voir jurer les autres, et ils juraient de nouveau avec eux. Qui ne sait, d'ailleurs, de quel furieux amour de jurer la Révolution fut possédée pendant tout son cours! Le serment était l'appendice et le complément obligé de toute cérémonie publique, le couronnement de toutes les démonstrations, le bouquet de toutes les fêtes, la péroraison de toutes les harangues. On ne pouvait s'assembler, on ne pouvait parler au peuple sans jurer quelque chose. On jurait de conquérir la liberté, de terrasser les tyrans, de vaincre ou de mourir, de se plonger un poignard dans le cœur, — et on montrait le poignard, — plutôt que de vivre esclaves. Le serment du jeu de paume avait été le point de départ de cette épidémie propagée sur tous les points du pays par l'électricité révolutionnaire.

Les ouvriers de la Bastille ne pouvaient rester en arrière du mouvement. A qui plus qu'à eux, chargés d'anéantir l'antre du despotisme, appartenait-il de prêter le serment civique? Ils le firent (22 février 1790) avec une pompe proportionnée à l'importance qu'ils s'attribuaient, et où l'on reconnaît le génie théâtral dont leur chef Palloy devait donner tant d'autres preuves. Sur la plate-forme en ruines de la Bastille, on avait élevé, avec les débris des cachots, un autel couvert de chaînes et de boulets. Au sortir de l'église Saint-Louis-la-Culture, ils vinrent se ranger sur cette plate-forme, pour y renouveler le serment déjà prêté par eux devant les ministres de Dieu. Jallier de Savault prononça un discours, terminé par la formule, que tous les ouvriers répétèrent en chœur. Aussitôt les chaînes tombent et les fleurs pleuvent de toutes parts sur l'autel. Le lendemain, au milieu des acclamations du peuple, ils se rendent à l'hôtel de ville, divisés en brigades, précédés d'une musique militaire, portant en triomphe un modèle de la Bastille fait d'une pierre de la forteresse. Ce modèle, accompagné d'un plan exécuté par Palloy, fut solennellement déposé dans la maison commune, puis le patriote et plusieurs de ses ouvriers prononcèrent d'emphatiques harangues,

auxquelles l'abbé Mulot, président de la municipalité, répondit de son mieux[1].

Le comité provisoire d'administration générale de l'hôtel de ville avait arrêté, dès le 18 août 89, « que le sieur Palloy serait invité à donner des moyens d'économie sur la démolition de la Bastille, » et cette invitation, déjà rendue nécessaire par la confusion du travail, le nombre excessif des ouvriers, les désordres et dilapidations dont nous n'avons pu donner qu'une faible idée, n'avait pas été mieux accueillie par lui que par les hommes qu'il employait. L'arrêté rendu au mois de septembre par la Commune pour mettre la démolition en entreprise, souleva parmi ceux-ci un mécontentement général, et la réduction du prix des journées de 36 sous à 30 vers l'entrée de l'hiver, suivant l'usage[2], accrut encore la fermentation. Le district de Saint-Louis-la-Culture dut intervenir, et il fallut quadrupler la garde pour contenir les mutins. Effrayés par ce soulèvement et par les lettres anonymes qu'ils recevaient de toutes parts, les administrateurs prirent d'abord le parti d'accepter la soumission que leur proposait Palloy; mais ils revinrent ensuite à leur décision première et, le 22 décembre, firent afficher l'adjudication. Elle fut laissée pour 28,600 livres à des ouvriers de la Bastille, qui proposèrent ce chiffre en se présentant comme mandataires de leurs camarades. Seulement lorsqu'on voulut vérifier leurs pouvoirs, il se trouva qu'on ne leur en avait donné aucun, et ils furent expulsés des ateliers. Les administrateurs découragés résolurent alors (9 janvier 90) de renoncer à leur projet et de continuer comme on avait commencé. On verra plus loin que les autres tentatives pour se soustraire à l'exploitation de Palloy et de ses ouvriers ne furent pas plus heureuses.

Investi du glorieux mandat de démolir la Bastille, Palloy était devenu bien vite une sorte de puissance. Comme il en avait pris l'engagement, il s'était décerné le titre de patriote, qui demeurera inséparable de son nom. Il est désormais le *patriote Palloy*, comme Robespierre sera le *vertueux*, l'*intègre*, l'*incorruptible* Maximilien, comme d'autres s'appelleront toujours le *républicain*, le *sans-culotte*, etc. Ainsi son nom même est déjà à lui seul un éloge[3]. Il se

[1] *Catalogue de documents autograph.*, etc., n° 28. Gorsas, *Courrier* du 5 mars 90. On pourrait croire, d'après le récit de ce journal, que la cérémonie qu'il décrit n'a eu lieu que dans les premiers jours du mois de mars; mais en se reportant au memento dressé par Palloy dans son registre, où il a soin de noter chaque discours et les noms de chaque orateur, on voit que c'est les 22 et 23 février.

[2] N'oublions pas d'ajouter qu'ils profitèrent, un peu plus tard, du bon accueil que leur fit la Commune quand ils allèrent prêter le serment civique devant elle, pour demander et obtenir le retour aux anciens prix.

[3] Palloy est le seul qui eût accolé d'une façon pour ainsi dire indissoluble

fait graver un cachet *patriotique*, il fait peindre sur sa voiture un écusson *patriotique* représentant la prise de la Bastille, avec cette devise qu'il n'avait certes point composée lui-même, car le pauvre homme ne savait même pas le français : *Ex unitate libertas;* il décore ses cartes des insignes des trois ordres : la crosse, l'épée et la faux, autour de la couronne et du globe fleurdelisé, avec sa devise dans une banderolle [1]. Son carnet de dépenses tricolore était décoré de la cocarde nationale. Les trois couleurs se retrouvaient également dans les cartes qu'il avait fait établir pour les inspecteurs de la démolition, les entrepreneurs et les employés; les premières étaient bleues, les deuxièmes blanches, les troisièmes rouges. En outre, les chefs des travaux, les ouvriers et les manœuvres avaient également reçu des médailles et jetons distincts, dont la première catégorie portait la même devise que son écusson, la suivante montrait la Bastille en démolition avec ces mots : *Destruction du despotisme*, et la dernière, une pique surmontée du bonnet de la liberté, avec une bêche et une pioche en sautoir, au-dessous de la devise : *Vivre libre ou mourir*. En même temps qu'il affirmait ainsi son patriotisme, Palloy donnait les premières preuves de cette imagination qui devait enfanter tant d'œuvres civiques sous les formes les plus diverses, et il faisait son apprentissage d'artiste national. Déjà son atelier se métamorphosait peu à peu en officine universelle, d'où allaient s'échapper des milliers de produits en tous genres, destinés à célébrer et à rappeler le siège et la destruction de la forteresse. Parmi les innombrables images sorties de sa fabrique et signées de son nom, la bibliothèque de la Ville possède une gravure grossière, évidemment faite au lendemain de l'événement, qui représente la *Vue de la place de Grève le jour de la prise de la Bastille*, avec les têtes de Foulon et de Berthier portées au bout de piques, au milieu d'une foule agitée. On y voit la fameuse lanterne; et le buste de Louis XIV, « témoin du triomphe de la liberté, » comme dit la légende, semble tout ébahi de ce spectacle.

Victor Fournel.

La suite prochainement.

le titre de *patriote* à son nom. Son grand ami Gorsas s'appelait presque toujours aussi le *patriote* Gorsas. Beaucoup de brochures d'actualité sont signées du *patriote moustache* (L. Boussemart), qui jouissait alors d'un certain crédit populaire; il y en a aussi de Charles Boussemart qui se qualifie *patriote sans moustache*. Tous ceux qui prétendaient avoir eu part au grand événement du 14 juillet, se nommaient les *patriotes de* 89. Bref le mot était à la mode, mais il resta surtout la propriété de Palloy, qui ne signa plus jamais sans s'affubler de ce sobriquet civique.

[1] La bibliothèque de la Ville possède une de ses cartes, sur laquelle est écrit à la main : Palloy, *patriotte*, rue des Fossés-Saint-Bernard.

LE ROYAUME DES HELLÈNES[1]

I

La révolution éclata dans l'Epire. Ce mot révolution, appliqué au mouvement qui arma les Grecs contre la puissance ottomane est assurément le plus impropre de tous les mots. Il ne s'agissait là ni de renverser une dynastie, ni de transformer un régime consacré par l'usage de longs siècles, ni d'essayer des théories inconnues, encore moins d'en inventer, d'en appliquer dont l'univers n'eût jamais su le premier mot. Ce sont là, ce semble, les véritables applications du mot Révolution, comme on l'entend dans l'Europe moderne; les Grecs ne faisaient quoi que ce soit, ne voulaient faire, n'imaginaient de faire rien de semblable.

Cette remarque est d'importance parce qu'il ne saurait être que fort utile de faire entrer l'exactitude dans un ensemble de faits presque absolument défigurés jusqu'ici par l'ignorance et la rêverie.

Les Grecs, sous la domination ottomane, constituaient une nation tout aussi vivante que sous les empereurs byzantins; une nation reconnue; une nation se gouvernant par ses lois propres, vouée à son esprit particulier, à laquelle le pouvoir nouveau ne demandait nullement d'abdiquer sa personnalité et qui, sous la juridiction de son patriarche œcuménique, était autorisée et même mise en devoir de continuer sa vie de nation sans que personne, ni le sultan, ni ses ministres, ni l'ouléma, ni le janissaire y trouvât rien à redire. Au point de vue de la sagesse politique ainsi méconnue par les Osmanlis, rien de plus absurde; ce n'était rien moins que d'avoir constitué et de maintenir un Etat dans l'Etat. Mais précisément les Turcs voulaient une telle situation et ils ne la voulaient pas seulement vis-à-vis des Grecs; ils la voulaient vis-à-vis des Arméniens, vis-à-vis des Slaves, vis-à-vis des Géorgiens et des Nestoriens; ils la voulaient vis-à-vis des Coptes, des Melkites, de toutes les communautés chrétiennes qu'ils maintenaient au moins à l'état d'entités administratives, chacune se menant comme elle l'entendait; et ce qui est plus

[1] Voir le *Correspondant* du 10 mai 1878.

singulier encore, ils la voulaient vis-à-vis des Juifs et, plus fort encore, vis-à-vis des musulmans arabes, africains, kurdes et autres ; vis-à-vis de tous ces derniers, par une notion que le mahométisme repousse absolument, mais qu'eux-mêmes considéraient pour eux mêmes, à leur usage, comme de dogme. Ils prétendaient régir et dominer en maîtres les autres musulmans, et à leurs yeux, quand on n'était pas Osmanli, on avait beau se faire reconnaître pour le plus confirmé et le plus authentique des croyants, on ne valait pas mieux qu'un raya chrétien ; dans presque tous les cas, on était traité infiniment plus mal.

Ceci était l'essence même de la doctrine ottomane et pour que ce soit, une fois pour toutes, bien compris, je le répète : vis-à-vis des chrétiens l'Ottoman se tenait pour supérieur et maître, parce qu'il était musulman ; vis-à-vis du musulman non ottoman, il était encore bien plus maître et plus dur, parce que là n'ayant à faire valoir que la seule qualité d'Osmanli, il en redoublait la dureté.

Quel était donc ce souverain si cassant, si absolu, si dégagé de tous rapports, même rapports de foi religieuse avec ses sujets ? C'était un corps militaire dont le chef, d'origine turque, comptait extrêmement peu de Turcs proprement dits à sa suite. La race fort illustre dont était issue la dynastie, avait considéré celle-ci avec un mépris suprême, parce que le fondateur de cette lignée n'était que le cadet d'une branche très-cadette de la puissante et royale maison des Seldjoucides, et pour ne pas obéir à un si petit personnage, la grande majorité, la presque unanimité des tribus turques avaient quitté l'Asie-Mineure, à mesure que les Ottomans s'affermissaient et gagnaient du terrain. Elles étaient retournées en Perse, et les conquérants s'étaient trouvés d'abord sans armée et se trouvèrent toujours sans peuple.

Leurs compatriotes turcs ne les ont jamais aimés, jamais acceptés, jamais reconnus. Ils ont préféré les dynasties persannes et la domination et même l'hérésie des Shahinshahs de l'Iran, de telle sorte qu'au début de sa lumineuse carrière, le météore, qui devait incendier tant de territoires, se vit réduit à briller au milieu d'une troupe de Turcs qui ne dépassa pas quarante personnes, moins, sans doute, que n'en compta le camp de Romulus.

On traita le parvenu, tout comme ce dernier, de chef de bandits, et il y a de l'apparence que cette injure n'était pas sans fondement ; mais la bande s'étant grossie, comme celle du fondateur romain, d'un certain nombre d'autres pillards, de mercenaires sans emploi et d'esclaves fugitifs, il se trouva que le chef eut pour lieutenant, un homme d'un rare génie, Aly Tchenderely le Noir qui, non-seulement, transforma la bande en armée, mais de l'armée fit quelque

chose qui ressembla presque à la nation qu'on n'avait pas et qu'on avait besoin de se créer.

Aly Tchenderely inventa une milice uniquement recrutée d'enfants chrétiens de toute origine, volés, achetés ou enlevés de force. Ce furent les janissaires; les janissaires devinrent essentiellement les Osmanlis. A tous ces captifs, on inculqua d'abord cette idée absolue qu'en tant que janissaires, ils étaient maîtres des musulmans comme des chrétiens, et qu'ils étaient maîtres parce qu'ils étaient les plus forts ; on leur imposa les principes d'une discipline sévère et inexorable ; on en fit des soldats dans toute l'étendue du terme; leur patrie ce fut la compagnie où servait chacun ; l'étendard, ce fut la marmite de la compagnie ; le personnage à respecter ce fut l'officier, et par-dessus celui-là, l'aga des janissaires, et par-dessus l'aga, le sultan, en tant que chef militaire supérieur et suprême. Le premier des mérites fut d'être un soudard accompli, et hors des devoirs du service, il n'y eut, pour ainsi dire, rien de commandé. Quand on avait fait ce qu'on devait, on recevait un fief en terres ou en argent ; on devenait un timariot, et d'esclave passé à l'état de maître on se croyait en droit de traiter n'importe qui avec cette hauteur traditionnelle que les gens sortis du néant n'ont jamais manqué de mettre en œuvre vis-à-vis des infortunés que la violence et non le droit, la rencontre des circonstances et non la tradition héréditaire ont prosternés sous leur bon vouloir. A ces janissaires, chrétiens d'origine devenus Osmanlis et qui n'avaient rien de turc dans leur sang, à ces anciens nourrissons de pères et mères slaves, grecs, arméniens, allemands, illyriens, italiens, il s'adjoignit, avec le temps, un certain nombre de chrétiens locaux, devenus musulmans pour participer à la grandeur de la classe dominante et essentiellement militaire, de sorte qu'on eût les beys ou grands propriétaires serbes, bosniaques, albanais et autres, et ce fut toute la nation ottomane. Il n'y en a jamais eu d'autre, c'est-à-dire une armée dont les soldats et les officiers étaient tantôt en activité, tantôt en disponibilité, tantôt en retraite ; mais toujours des soldats et rien que des soldats, n'appartenant à aucune autre patrie que la caserne.

Lorsque l'institution se voyait dans sa fleur, dans sa jeunesse, dans sa vigueur, cette machinerie fonctionnait avec une énergie et une régularité incomparables. L'Europe, tiraillée de mille manières, vivait dans un état de terreur permanent vis-à-vis d'une force à laquelle elle n'avait rien à opposer, et pendant deux siècles elle s'attendit, jour par jour, à être dépecée et dévorée par le sultan et ses janissaires. Mais il n'est pas de tempérament qui ne s'use, et celui du militarisme ottoman suivit la loi commune.

Les janissaires se fatiguèrent de l'excès de leur discipline. Leurs

officiers trouvèrent moins fatigant d'intriguer que de surveiller leurs hommes; les agas des janissaires se virent si grands seigneurs qu'il leur plut de faire trembler les sultans, et ceux-ci, plus affectionnés à la tranquille jouissance du harem qu'à la poussière de l'hippodrome, commencèrent à s'endormir quand il eût fallu le plus veiller. Dans ce relâchement général, le soldat se transforma en aristocrate, l'aristocrate en fonctionnaire. Le nombre des janissaires exemptés du service devint très-considérable, et les bureaux de la Sublime-Porte se peuplèrent d'Osmanlis qui n'étaient plus bons à rien qu'à la malversation et à la rapine sédentaires, de telle sorte que, lorsque le sultan Mahmoud détruisit les Osmanlis en tant que puissance armée, il se trouva à la tête de ce qu'il lui plut, à lui et aux cabinets européens, de considérer comme sa nation, et qui ne fut en réalité qu'un corps de fonctionnaires faméliques, exigeant tout parce qu'ils étaient Ottomans et complétement inhabiles non-seulement à exécuter des conquêtes ultérieures, mais même à conserver l'ancienne puissance, puisque désormais on les avait désarmés.

On a reproché aux Osmanlis l'esprit de persécution. Ils furent brutaux comme des soldats en campagne, souvent oppresseurs comme les gens qui ne connaissent d'argument que le sabre et ils ont largement abusé de leur omnipotence pour satisfaire leurs convoitises. Mais persécuteurs, en tant qu'animés d'un enthousiasme religieux, scandalisés de la présence à côté d'eux d'une théologie rivale, c'est ce qu'ils ne furent jamais. S'ils l'avaient été, la position dans laquelle ils se trouvèrent au moment de l'insurrection hellénique, ils n'en auraient jamais connu les désastres. Loin de vouloir attaquer, dissoudre, faire disparaître les communautés chrétiennes, ils n'eurent jamais la moindre velléité de les troubler. Ils ne leur demandaient que deux choses : de l'argent sous forme d'impôts avec quelques services publics, puis le droit illimité des avanies; mais ils ne s'inquiétèrent pas le moins du monde si elles continuaient ou non à rester fidèles à leur culte.

C'est ainsi que sous la domination superbe d'une armée dégénérant de jour en jour en troupes de commis, les Grecs continuèrent sans interruption leur existence nationale, fort opprimés, fort malmenés par les garnisaires pour la plupart compatriotes enregimentés sous d'autres enseignes, mais pourtant compatriotes, et par ce fait d'autant plus odieux. Il leur était interdit de jouir pleinement d'eux-mêmes; pourtant ils étaient eux-mêmes : ils n'avaient aucunement la faculté de rentrer dans la plénitude de leurs activités intellectuelles et physiques; mais rien ne leur défendait de le sentir, de le souhaiter, et le jour où ils se décidèrent à reprendre ce qui leur manquait pour manifester ce qu'ils étaient, ils ne firent absolument rien qui res-

semblât à une révolution. Ce fut une simple revendication des droits qu'on ne leur contestait pas, et à l'égard desquels la force qui les avait jusqu'alors non étouffés, mais écrasés, commençait à ne plus être suffisamment compressive.

II

Cette vérité était d'ailleurs si évidente que les Grecs en sentaient déjà les effets bienfaisants. Beaucoup d'entre eux, des populations entières vivaient déjà, sous l'amollissement des maîtres, dans un état de bien-être comparatif qu'un caprice pouvait troubler à chaque minute, mais qui n'en était pas moins réel. La culture des terres avait repris peu à peu une extension considérable. La Morée produisait abondamment et les primats ou notables du pays étaient en général riches. Dans l'Attique, un seul couvent, celui de l'Hymète, compté parmi les tjifliks ou apanages de la sultane Valideh, payait pour plus de 300,000 francs de redevances et profitait d'une abondante plus-value. Dans les Cyclades, le commerce maritime, énormément enrichi, entretenait beaucoup d'armateurs et de négociants. Chios était opulent; les principaux habitants vivaient dans le luxe, et ce qui est particulier à noter, dans la plupart des îles, ils n'apercevaient pas un seul Osmanli. La Sublime-Porte n'y envoyait jamais de gouverneur d'aucun grade, et fort indifférente à ce qui s'y passait, se contentait de percevoir des impôts qui, par sa négligence, n'étaient pas fort lourds; elle y pratiquait aussi le recrutement maritime, et les habitants avaient un soin extrême de doubler les contingents pour que ce genre de service formât des matelots propres à servir leurs entreprises commerciales.

Ce qui était plus singulier, c'est que, sur plus d'un point, les indigènes avaient maintenu, étendu et conservaient sans contestation une indépendance absolue reconnue par la Porte. Les Maïnotes dans dans le Péloponèse, les Sphakiotes en Crète, en Albanie les Mirdites et bien d'autres tribus n'obéissaient qu'à leurs chefs locaux et ne savaient ce qu'était un Turc. A Naxos, le conquérant avait mis fin au pouvoir du dernier duc des Cyclades, d'origine européenne, puis, il s'était amusé à le remplacer par un duc juif, médecin du sultan. Celui-ci mort, on n'avait plus pensé à l'île, qui s'administra elle-même fort paisiblement.

Il s'était formé aussi un nombre considérable de petits corps militaires chrétiens qui tantôt se louaient à des pachas ou à des beys musulmans, tantôt leur faisaient la guerre, et souvent aussi ces bandes et leurs capitaines, ne s'occupant que de leurs intérêts personnels, se consacraient purement et simplement au brigandage. On

les appelait Klephtes ou voleurs, et cette dénomination ne leur faisait pas de peine, car ils se tenaient essentiellement pour des militaires et les rayas aussi bien que les Turcs étaient assez de cet avis. Mais comme le gouverneur ne goûtait pas toujours ce désordre dont il ne recueillait pas les profits, il avait imaginé d'opposer aux Klephtes les Armatoles, c'est-à-dire d'autres Klephtes qu'il prenait à sa solde. Ceux-ci étaient censés représenter une sorte de gendarmerie. Elle faisait tant bien que mal la police des grandes routes.

La nuance était faible entre les défenseurs de la paix publique et ceux qui l'attaquaient, on peut le croire. Pour les Grecs, pour les gens du pays, un capitaine soit qu'il fût Klephte, soit qu'il fût Armatole, était toujours un personnage important. On le considérait comme étant le plus libre des hommes; il pouvait beaucoup de choses; il n'était pas d'Osmanli qui le fit trembler, et bien que souvent sa carrière fut brusquement interrompue par une mort violente, on enviait son sort. C'était un héros, les chansons parlaient de lui; les imaginations se tournaient de son côté et l'on oubliait volontiers ce qu'il avait pu faire souffrir à des chrétiens, chaque fois qu'on entendait raconter comment, chrétien lui-même, il avait mis à mal tel ou tel Osmanli, c'est-à-dire celui qui faisait trembler tout le monde; quand on pensait à l'avenir et à la restauration nationale, on espérait beaucoup de ces guerriers qui, ne devant rien à personne, pouvaient un jour se consacrer tout entiers à la cause commune.

Depuis des années la Russie et les Phanariotes les pratiquaient. Ce que les sociétés secrètes avaient fait circuler d'agents dans les montagnes de la Roumélie s'était toujours adressé à ces capitaines, et la plupart de ces esprits aventureux s'étaient engagés dans les liens de la confraternité patriotique qu'on nommait l'*Hétérie*. Mais beaucoup n'étaient pas seulement en voie de conspirer avec les Grecs d'Odessa, de Vienne, d'Italie, du Phanar; ils prêtaient aussi l'oreille à des conspirateurs d'un autre genre, objets de l'admiration et de la sympathie de ces esprits énergiques, et tandis qu'ils promettaient de se vouer à la cause nationale, ils consacraient leurs services à Aly-Tébéleny, pacha de Janina, étant d'opinion que rien de plus à propos ne se pouvait faire, car Aly pacha était tout autant l'ennemi des gens de Constantinople qu'ils l'étaient eux-mêmes.

Ce fut, en tous cas, un des hommes les plus remarquables que la Turquie ait produits. Albanais comme Méhémet-Aly, pacha d'Egypte, et né dans un village voisin de celui où vint au monde ce chef de dynastie, Aly paraît avoir formé des desseins analogues et nourri des espérances assez semblables. De même que lui, il s'éleva de grade en grade par la persistance de ses vues et l'adresse rusée de ses combinaisons. Remarquer que, non plus que lui, il ne fut jamais

embarrassé de beaucoup de scrupules, ce ne serait pas ajouter un trait qui pût aider à distinguer un oriental d'un autre oriental. On a beaucoup plus insisté qu'il ne fallait sur la rudesse de ses procédés; ceux-ci furent tels qu'ils devaient l'être dans son pays et dans son temps; ce qui est beaucoup plus à noter c'est qu'avec une appréciation très-exacte de l'état dangereux vers lequel s'acheminait la décadence ottomane, il aspirait certainement à l'honneur de l'arrêter sur cette mauvaise pente et peut-être eût-il été capable d'y réussir pour un certain nombre d'années. C'était un personnage dans lequel le tempérament albanais, dur, froid, ambitieux, effréné, mais très-noble se combinait d'une manière merveilleuse avec la souplesse, la rapide compréhension, la délicatesse de perception, une certaine tournure de grandeur qui se trouve à l'état natif dans l'esprit grec. Il ne savait pas un mot de turc. Le caractère de sa vie était austère et il ne souffrait pas autour de lui de mauvaises mœurs. Il y veillait et ce terrible puritain arrêtait sans difficulté le laisser-aller de la conduite par toutes les répressions que la cruauté pouvait fournir.

Tel qu'il était et par là même que c'était un Rouméliote accompli, il inspirait de la terreur, mais rien assurément qui ressemblât à du mépris. Il se voyait l'objet d'un respect profond et, même par des victimes de sa politique, il est certain qu'il fût ce qu'on pourrait appeler aimé. Beaucoup de gens se rappellent encore aujourd'hui que cette belle Vasiliki si jeune, presque une enfant, dont il fit périr la famille entière, qu'il épousa sans la consulter, lui vieillard redouté, dont la longue barbe blanche et les yeux creusés par les rides de toutes les passions turbulentes n'étaient guères propres à éveiller la sympathie dans une jeune imagination, cette belle Vasiliki, l'héroïne de tant de chansons qui racontent ses malheurs, elle l'aima d'un amour si profond et si fidèle que, lorsque le Divan l'eût fait assassiner, elle ne profita nullement de la liberté qu'on lui rendait à elle-même. Elle réclama l'honneur de garder le titre de veuve d'Aly-Tébéleny. Elle ne se remaria jamais et s'étant fièrement rendue à Constantinople, elle y vécut de longues années dans une profonde retraite, honorée de tous, chrétiens comme musulmans, célébrée comme le modèle des femmes et pleurant le redoutable époux que la force lui avait donné et dont elle ne permit pas à la mort de la séparer.

III

La plupart des capitaines rouméliotes, membres de l'hétérie, estimaient qu'il ne se pouvait trouver un meilleur chef pour la conduite de la grande entreprise que le pacha de Janina. Ils voulaient faire de lui, Albanais et Grec par le sang, leur souverain futur et le

souverain de l'Hellade. De sa qualité de musulman ils tenaient peut-être moins de compte qu'il ne l'eût fait lui-même. Probablement l'habitude enracinée de le considérer comme un supérieur naturel, la confiance qu'ils avaient en ses talents, en sa fortune, étaient pour beaucoup dans cette disposition d'esprit. Elle était générale parmi les Armatoles et les Klephtes, et beaucoup de primats de la Thessalie, de l'Epire, de l'Acarnanie, même de la Morée, avaient adopté des sentiments tout semblables.

Aly pacha eût-il renoncé à l'ambition de gouverner l'empire avec le grand vizirat pour devenir, comme ces conjurés le souhaitaient et sous un titre quelconque, le législateur nouveau de la Roumélie? C'est une question assez douteuse. En tous cas, l'Europe avec sa façon de juger la question orientale ne l'eût pu comprendre et y eût difficilement consenti.

Ce qui est assuré, c'est que, lorsque la Sublime-Porte, ayant réussi à corrompre un certain nombre de capitaines à la solde du pacha, eût fait assassiner par eux cet homme qui lui faisait peur, ce qui eut lieu dans un kiosque bâti sur une petite île du lac de Scutari, tous les hétéres de la contrée considérèrent cette catastrophe comme un coup porté à la cause grecque, et il s'en suivit un moment marqué d'effarement. Les assassins, dont plusieurs, cependant, étaient enrôlés dans la conjuration, car toutes les inconséquences s'entre-croisent dans ce pays-là, avaient été eux-mêmes tellement frappés d'épouvante en accomplissant la tâche sanglante dont ils avaient pris la charge, qu'ils n'avaient pas osé agir en présence de la victime. Ils avaient tué le pacha en criblant de balles le plancher de l'étage supérieur où il se tenait, et ils s'étaient enfui sans regarder le cadavre.

La nouvelle de ce qui venait d'arriver trouva un nombre de capitaines déjà à l'œuvre contre les Turcs, et ainsi qu'il vient d'être dit, plusieurs se troublèrent et crurent tout perdu. Ce n'était pas la première fois, et ce ne devait pas être la dernière dans l'histoire des conspirations, qu'un soulèvement avait lieu sans que les insurgés sussent précisément pourquoi, et sur quelles données et en faveur de qui ils agissaient. D'ailleurs, si les uns voulaient Aly pacha pour les commander, tous n'étaient pas également résolus à lui obéir, ou, lui obéissant d'abord, à le laisser ensuite profiter de la victoire, et nombre de Grecs, surtout dans les îles et en Attique, surtout parmi les Phanariotes et les étrangers, n'auraient guère consenti à l'accepter à d'autres titres que celui d'auxiliaire.

Aussitôt qu'il eut disparu, la Sublime-Porte, qui se croyait débarrassée d'un danger intérieur, put s'apercevoir qu'elle n'avait gagné ni en sécurité, ni en force, et le soulèvement s'étendit, non plus au profit d'un vizir infidèle ou avec sa participation, mais purement pour l'idée

grecque. On vit alors se mettre en action et bouillonner partout, se combiner et se combattre, s'amalgamer et se dissoudre, en un mot se mouvoir le composé multiple qui a produit le mouvement et finalement, après de longues péripéties, l'indépendance hellénique.

Tandis que les capitaines thessaliens, macédoniens, descendaient des hauteurs du Pinde ou de l'Olympe, sortaient de leurs gorges et de leurs défilés à la tête de leurs hommes, et s'acheminaient vers le rendez-vous que les chefs de l'hétérie leur assignaient ou qu'ils s'indiquaient les uns aux autres, une ardeur passionnée se répandait de proche en proche parmi ces hommes jeunes et belliqueux. L'amour de l'inconnu, la soif de l'imprévu, des espérances illimitées entraînant les désirs les plus vastes, les plus vagues donnait un charme puissant à cette situation, conforme, d'ailleurs, aux tendances naturelles d'esprits audacieux et de caractères désordonnés. Tel capitaine avait vingt-cinq hommes avec lui; tel autre en menait cinquante; l'un se piquait d'une rare élégance et étalait avec ostentation des vestes de velours brodées d'or et d'argent, une fonstanelle soigneusement plissée à plis innombrables et des armes somptueuses ; tel autre et sa comitive étaient couverts de guenilles, et ne s'en montraient que plus fiers et plus arrogants ; celui-ci, on le connaissait pour un Klephte célèbre ; il avait pillé non-seulement plus d'une caravane, mais aussi plus d'un village, et Dieu sait si, chrétien, il avait contenu sa rapacité et celle de son monde devant la misère de ses coreligionnaires; celui-là était un Armatole longtemps payé, quoiqu'assez mal, par le dervend-aga pour maintenir la sécurité dans son district et qui s'était toujours fait gloire d'y mettre le désordre. Ces guerriers étaient tous forts dévots à saint Nicolas et par conséquent chrétiens résolus; pour rien au monde ils n'eussent manqué à aucun moment de leur vie au maigre rigoureux du carême tel que l'entend l'Eglise orientale; mais il y avait çà et là des amis à eux, des capitaines et des soldats comme eux, qui n'étaient pas moins en respect et en crainte devant saint Nicolas, bien qu'ils fussent d'ailleurs musulmans, et il est certain qu'au début, plusieurs de ces chefs se trouvèrent entraînés dans l'hétérie et fort en verve de faire le coup de feu contre les Turcs. Qu'on se représente tous ces hommes de guerre avec des sentiments, des idées, des habitudes, un point d'honneur, une morale, des qualités, des vertus tout à fait analogues à ceux des compagnons aventuriers célébrés par Froissart; à beaucoup d'égards, on aura leurs portraits. Quand un capitaine avait plus de renommée que ses associés, plusieurs bandes se confédéraient sous lui par un consentement libre et pour un temps plus ou moins long, mais ce n'était jamais que temporaire, et souvent quelque accès de mauvais humeur, une inspiration subite, une

circonstance accidentelle, moins que rien venait rompre le pacte. Alors chaque bande s'en allait de son côté, ou bien le capitaine dissident emmenait ses palikares et laissait ses alliés prendre sans lui, tel parti qui pourrait leur plaire. Tel était le noyau, le nerf, la partie la plus résistante et la plus active de ce qu'on s'empressa en Europe d'appeler l'armée insurrectionnelle.

IV

Vers cette brillante et mouvante élite de courages indisciplinés se tournèrent les troupes de paysans et de citadins grecs insurgés conduits par leurs primats, commandés par les plus ardents fauteurs de la délivrance que fournissaient la bourgade, la ville ou le district; cette classe, ces troupes de combattants sacrifiaient beaucoup plus à la cause hellénique que les capitaines et leurs palikares. Ceux-ci, en définitive, continuaient leur métier; la nouvelle situation ne changeait pas beaucoup leur train accoutumé, tandis que les bourgeois et les paysans mettaient en péril ou, pour le dire tout net, donnaient, abandonnaient, sacrifiaient absolument pour la cause nationale, non-seulement leur vie, celle de leurs enfants et de leurs femmes, mais ce qui est souvent beaucoup plus grave chez la plupart des hommes, leurs maisons, leurs champs, leurs meubles, leur argent. Les plus riches des primats n'hésitèrent pas plus que les derniers des pauvres et dans cet abandon convaincu et, pourquoi marchander les mots? vraiment héroïque, ayant offert tout ce que le cœur et l'intelligence ont le droit d'aimer, en faveur de ce que la conscience préfère, il y a un exemple éternel à méditer pour tout le monde moderne et un exemple qui n'a pas été imité très-souvent.

Ce que les propriétaires et les paysans grecs firent alors sur le continent, les négociants, les armateurs, les marins dans les îles, le firent tout aussi complétement, et on vit les plus grandes et les plus riches familles d'Hydra comme d'ailleurs, dépenser jusqu'à leur dernier talari pour la cause à laquelle ils vouaient visiblement non pas leurs phrases mais leurs efforts. Graduellement, en même temps que la plupart des hommes allaient se faire tuer, les maisons se vidèrent de tout ce qu'elles contenaient qui eût une valeur quelconque. Sur les îles comme sur le continent, tout fut offert, tout fut donné, tout fut sacrifié; il ne resta absolument rien aux enfants de ceux qui avaient embrassé la cause sainte et on peut voir avec quelle bonne foi et quelle plénitude, puisque tout partit; de sorte que devant un renoncement pareil si complet et si rare, on est en droit de prétendre que les fautes, les torts des Grecs ont pu mériter bien des reproches sans doute, mais qu'ils ont été largement couverts par la

mieux acquise des absolutions, et ce n'est pas assez que d'arrêter enfin les moralistes d'Europe si empressés à lapider la nation hellénique ; il ne serait peut-être que juste de leur arracher les pierres des poings pour les rejetter à leur propre figure.

D'armée grecque proprement dite il n'y en eut point au commencement de l'insurrection ; il n'y en eut point dans la suite ; il n'y en eût jamais que très-temporairement et d'une façon on ne peut plus imparfaite. Matériel de guerre ? ce fut un embarras inconnu. Magasin de munitions ou de vivres ? on ne sut guère ce que ce pouvait être. Les officiers européens imaginèrent sur le tard, entre autres au siège d'Athènes, de faire combattre en ligne les palikares ; il en résulta une défaite déplorable et la mort d'un des très-rares chefs militaires, Karaïskakis, dont le caractère et les talents purent mériter l'obéissance des autres chefs. En somme, les Grecs et les Turcs entendaient la guerre à leur façon.

Les hostilités amenèrent très-promptement un ravage général dans tous les districts insurgés. Les maisons grecques furent brûlées par les Turcs, les maisons turques par les Grecs. La plupart des villages ne représentèrent bientôt plus que des morceaux de décombres parsemés de cendres et, dans certaines localités, dans la Morée, par exemple, les propriétaires turcs disparurent de bonne heure, soit par l'extermination, soit par la fuite. Il n'en fût pas de même en Roumélie où la population devenue musulmane était plus dense, où les capitaines musulmans étaient plus nombreux, où les fortunes territoriales des feudataires osmanlis étaient plus faciles à défendre ; dans toute cette contrée, les Grecs eurent plus de peine à se soutenir. Il en résulta que, de proche en proche et à mesure que le temps passait sans améliorer sensiblement la situation, la Morée semblait être plus particulièrement dévolue aux insurgés, bien qu'ils continuassent, cependant, à se montrer sur toute l'étendue des provinces lorsque l'occasion s'en présentait. Leur tactique générale fut admise, résultant de la nature des choses. Au printemps, les forces musulmanes se combinaient, se réunissaient. Les timariotes et les spahis suivis de leurs hommes soit vassaux, soit mercenaires, débouchaient des plaines de la Thessalie, arrivaient en Acarnanie, passaient l'Acheloüs, pillaient ce qui pouvait se trouver encore à prendre et brûlaient ce que les flammes pouvaient saisir, et s'acheminaient vers Athènes, prise et reprise, grâce à son acropole qui en faisait une place de guerre défendable, mais surtout vers Nauplie où ils ne réussirent jamais à rentrer à cause du voisinage de la mer et de ce rocher sourcilleux du Palamidi où il ne leur était pas donné de pouvoir grimper. Après avoir donc poussé devant eux ou dispersé les bandes grecques qui se rabattaient de droite et de gauche vers les montagnes dans les-

quelles les Turcs ne cherchaient pas le plus souvent à pénétrer, il arrivait un moment où un rassemblement hellène plus ou moins considérable, commandé par un capitaine plus ou moins marquant, barrait le passage.

Les adversaires découvraient de loin, d'une part le drapeau bleu à la croix blanche, de l'autre la queue de cheval et les étendards rouges marqués du croissant, de ci, de là, chacun s'arrêtait et très-loin, tout à fait hors de portée. Si un des deux partis avait du canon, l'autre s'en allait sans discuter davantage. Il était rare qu'ils en eussent l'un ou l'autre. Mais quand les deux troupes ne découvraient au loin que les longs fusils albanais à pierre, les pistolets et le sabre, ce qui était la règle ordinaire, voilà comment les choses se passaient.

Des deux côtés, les combattants se disséminaient isolément sur une très-longue ligne. Chaque homme, mettant à profit les irrégularités du terrain cherchait à s'avancer le plus près possible de la ligne ennemie en se tenant à couvert en vertu du principe fort sage que se battre, ce n'est pas se faire tuer. Lorsque le guerrier se jugeait arrivé à la place la meilleure qui pût lui échoir, il ramassait avec soin, toujours courbé à terre, toujours rampant, toujours se gardant de son mieux, les pierres gisant sur le sol à sa portée; il se construisait un petit mur sur quelque pli du terrain et l'élevait de manière à pouvoir se tenir à genoux ou replié sur lui-même derrière ce rempart suffisant pour le couvrir.

Ces préparatifs achevés, il visait un adversaire et faisait feu. De proche en proche et à mesure que chaque soldat se jugeait en aussi bonne situation que possible, la fusillade se propageait et c'était un feu roulant qui durait quelquefois plusieurs heures sans amener de résultats sensibles. Pendant ce temps, les chefs jugeaient de la force, De l'animation, de l'ardeur de l'ennemi, et lorsque leurs calculs les persuadaient qu'en insistant ils ne pouvaient décidemment pas avoir le dessus, leur mérite consistait à préparer et à exécuter la retraite. De toutes les opérations de guerre celle-ci était la plus difficile et la plus dangereuse, surtout pour les Grecs, attendu que dans un mouvement de recul, ils étaient fort exposés à être chargés et atteints par la cavalerie turque et sabrés. De ce que les tacticiens militaires appellent une retraite en bon ordre en usant des combinaisons savantes qu'ils connaissent, il ne pouvait naturellement être question. Entre la retraite et la déroute, aucune différence n'existait que le degré d'épouvante causé par le degré de probabilité qu'on entrevoyait d'être atteint ou de ne l'être pas. De sorte qu'en prévision d'une pareille éventualité le choix du champ de bataille était à l'avance un grand sujet de réflexion pour un habile capitaine. Se trouver dans le voisinage d'une montagne et de défilés tortueux et qu'on connaissait

bien était la plus enviable des situations. Aussitôt la retraite ordonnée, la troupe combattante se fractionnait en petits groupes qui souvent se résolvaient en individus ; chacun se mettait à courir, ou gagnait les abris et on se retrouvait plus tard à un rendez-vous assigné. Il faut remarquer ici que les probabilités d'un retraite facile aiguisait singulièrement le courage des hommes en les rassurant sur l'avenir.

Mais, dans le cas où le capitaine jugeait l'ennemi hésitant, mal armé, répondant mal au feu de ses propres soldats, ou, évidemment moins nombreux, il continuait à exciter ses hommes, il leur faisait remarquer leurs avantages, il leur parlait de Dieu, de la Vierge, des saints, de la vengeance imminente, de la liberté certaine, bref il les grisait de paroles et la poudre produisant, de son côté, l'impression ordinaire de surexcitation nerveuse, on voyait tout à coup d'un côté ou de l'autre un soldat se lever droit derrière son mur, oublieux de tout souci d'être atteint par les balles, il jettait son fusil, tirait son sabre et se couvrant la figure de son bras gauche, il se précipitait en poussant des cris terribles sur l'ennemi le plus voisins. Aussitôt son exemple était suivi, un, deux, trois de ses compagnons, gagnés par son exaltation, jettaient comme lui leurs fusils, comme lui brandissaient leurs sabres et couraient à l'adversaire ; toute la ligne se levait alors et en faisait autant, on se précipitait les uns sur les autres et, après une mêlée qui n'était jamais bien longue, il était ordinaire que le parti qui avait subi l'attaque prenait ardemment la fuite. A ce moment commençait le massacre ; on tuait beaucoup de monde ; cependant la considération des rançons faisait aussi ménager les prisonniers qui par la richesse de leur ajustement semblaient promettre un assez bon profit.

Voilà ce qu'était généralement une bataille. Il y eût aussi des rencontres exceptionnellement terribles. J'ai entendu raconter par un témoin oculaire un fait arrivé dans les montagnes de la Corinthide. Les bandes turques revenaient de la Morée, quittant le siége de Nauplie et rentrant chez elles. C'était une fastueuse et brillante cavalerie composée en grande partie de feudataires thessaliens ; ils se trouvèrent bloqués dans un défilé dont les Grecs avaient muré l'extrémité. Ils voulurent retourner sur leur pas et trouvèrent l'entrée également fermée. Ils voulurent escalader les pentes abruptes ; les palikares les décimèrent du haut des rochers ; ils voulurent capituler et obtenir passage à prix d'argent ; mais ils avaient commis tant de violences et de cruautés quelques mois auparavant en traversant cette région, qu'on leur refusa tout accord avec le plus outrageant mépris.

Ils voulurent attendre ; ils avaient quelque peu de vivres. L'eau descendait des rochers. Tout à coup elle s'arrêta. Le ruisseau qui, s'abandonnait joyeusement et roulait sur les pierres, laissa son lit

vide, quelques filets épars restèrent seulement, et bientôt il ne tomba plus que quelques gouttes bientôt taries.

Le désespoir fut à son comble, car les Turcs comprirent alors seulement ce que les Grecs prétendaient faire d'eux et ils eurent beau épouvanter les échos de cette lugubre vallée par les éclats de leur impuissante colère et de leur désolation, ils subirent leur sort. Cavaliers et chevaux, brûlés par le soleil tombant d'aplomb, expirèrent successivement dans les horreurs de la soif sous les yeux de leurs ennemis. Quelques mois après des amas d'ossements se voyaient là et surtout contre la paroi du rocher où avait coulé la fontaine et, pendant des années, une crainte explicable écartant chacun, voyageurs et bergers, de ce lieu sinistre, y laissa s'effriter peu à peu dans la solitude les débris des squelettes livrés nus à l'action des éléments.

V

Les bandes turques venant de la Roumélie marchaient donc, au printemps, vers Nauplie. De leur côté, les capitaines grecs et leurs palikares ne voyant pas de motifs pour affronter cette grande levée d'armes s'empressaient de se disperser et gagnaient les contrées montagneuses. Qui s'en allait vers le Parnès, qui dans les défilés d'Arachova ; celui-là s'en retournait en Epire, tel autre s'embarquait et gagnait le Magne. Il semblait que l'insurrection était absolument étouffée et, en effet, les ministres turcs ne manquaient pas de le faire remarquer aux ambassadeurs et peut-être le croyaient ils eux-mêmes. Le drapeau ottoman flottait partout sans contestation et même sans adversaires visibles dans toutes les provinces dont il occupait les parties habitées, sauf Nauplie et deux ou trois petites îles. On pouvait espérer que la paix allait se rétablir ; ce fut la situation qui s'établit et qui se prolongea pendant tant d'années sans que la paix se rétablit le moins du monde.

En effet les Turcs, maîtres du terrain, mettaient le siége devant Nauplie ou pour mieux dire devant la citadelle du Palamidi, qui couvre la ville. C'est un rocher élevé à une hauteur prodigieuse et où il est assez difficile de monter sans le consentement exprès de ceux qui occupent la crête. Là le moyen âge et les Vénitiens se sont toujours jugés parfaitement en sûreté ; les Grecs avaient exactement le même avis et c'était fort raisonnable.

Les Turcs campés aux alentours se flattaient de bloquer la place, et ils la bloquaient en effet du côté de terre ; mais le port restait libre et les bâtiments d'Hydra y entraient et en sortaient facilement malgré la croisière ottomane. On avait donc quelque peu à manger dans la place. Le vieux Colocotronis se tenait parfaitement en repos

derrière les remparts de Pulamidi et du haut d'un pavillon en ruine, placé à l'angle d'un bastion, il observait à son aise ce qui se faisait dans la partie de l'univers digne de l'intéresser. Il avait là, étalés sous ses yeux, et s'étendant jusqu'à d'immenses distances, la mer, les côtes, les îles, le continent; d'un côté, Nauplie, parfaitement calme, de l'autre le camp turc. Il passait ses journées à fumer, à prendre du café et à causer avec ses capitaines et souvent avec les officiers européens amenés dans le port par leurs navires et venant près de lui aux nouvelles.

C'était un personnage qui n'avait rien de vulgaire; longtemps il s'était tenu au service anglais, dans les îles Ioniennes où il occupait le grade de capitaine; en souvenir de quoi, bien qu'il portât toujours le costume national, il se coiffait du casque réglementaire qu'il avait eu jadis. Beaucoup d'idées fort diverses avaient traversé ce cerveau dont l'activité était extrême. Il s'était fait des notions à lui sur l'Europe, les Européens, la politique en général, la morale et et la pratique de la vie. Il a composé quelques poésies et surtout des fables dont le caractère particulièrement sarcastique n'en touche pas moins quelquefois au plus singulier mysticisme. Dans sa conduite et dans ses entretiens, il eût semblé que la fantaisie du moment avait souvent une part fort large et dont on ne voyait pas trop la valeur logique; mais, en y regardant de près, une combinaison profondément motivée se cachait sous ces apparences.

Il ne manquait jamais pendant les siéges et blocus annuels dont le Palamidi était l'objet, d'entretenir avec les Turcs des relations souvent fort suivies. On lui faisait des propositions de toute nature. Voulait-il rendre la place? Voulait-il la livrer? Voulait-il la vendre? Il répondait en bonnes formes et discutait tant qu'on voulait.

Se trouvant un jour dans un besoin d'argent particulièrement gênant, il imagina pour s'en tirer de proposer aux Turcs de leur vendre un certain nombre des canons qui armaient ses remparts. La proposition fut acceptée, et quant on en vint à la livraison de la marchandise, les canons furent très-paisiblement descendus du haut en bas des murailles et du rocher avec de longues cordes, à la vue des créatures de Dieu. Colocotronis connaissait ses canons et ne les jugeait pas bien nécessaires pour la défense de la place ni bien redoutables pour sa sécurité entre les mains des artilleurs osmanlis. Il semble même probable que ceux-ci auront bien fait de s'en défier.

Cependant le siège et le blocus duraient, personne ne perdant patience, mais comme on se fatigue des meilleures choses, il arrivait immanquablement un matin où Colocotronis, assis dans son kiosque, les jambes croisées sur son coussin, s'adressait à ses capitaines et leur faisait observer négligemment qu'il serait peut-être temps de

troubler la quiétude des Turcs ; qu'il y avait déjà plusieurs mois qu'on n'avait entendu un seul coup de fusil et que, d'ailleurs, il ne serait pas sans agrément d'aller un peu se promener par la campagne.

A ces paroles, un capitaine quelconque ne manquait jamais de répondre que, quant à lui, il était extrêmement disposé à sortir, que le gros de ses hommes était à tel endroit, qu'il en trouverait aisément d'autres groupés à tel et tel autre et qu'il pourrait s'entendre avec les capitaines tels et tels errants, ou cachés ici et là dans l'Argolide, la Méssénie ou sur les confins de l'Attique ; mais il ne pouvait se mettre en campagne à moins de tant.

Colocotronis et les chefs, en fumant leurs chibouques, discutaient. C'était beaucoup d'argent ; ne pouvait-on se mettre en guerre à moins de frais ? Assurément, non, car il fallait de la poudre, il fallait de nouvelles armes ; il fallait encourager celui-ci, décider celui-là. Il fallait quelque chose pour les bergers dont il n'était pas question de se passer en tant qu'hôtes éclaireurs, sauveurs en bien des cas ; et le capitaine, lui-même, au moment de se lancer dans une expédition dont il était impossible de prévoir le bon ou le mauvais succès, n'était pas fâché de se faire dresser un habit neuf, car de celui qu'il portait depuis tant de mois, troué, usé, sali et tous les galons éraillés et flétris, comme on ne le voyait que trop, le mieux était de ne rien dire, sinon qu'il convenait mal à un homme de sa condition.

A la fin, cédant un peu, concédant quelque chose, on s'entendait et il ne restait plus qu'à réunir les fonds. Colocotronis donnait quelque peu ; un capitaine mettait la main à la poche et présentait son offrande ; un autre l'imitait. On députait dans la ville vers tel primat auquel il était possible que quelque argent restât ou fut rentré. On quêtait chez les officiers des navires de guerre européens, bref on grattait là où il y avait quelque chose à gratter. Tout était ainsi pour le mieux; le capitaine qui s'était mis en avant, recevait le trésor, qui ne se montait jamais à une bien haute valeur, le serrait dans sa ceinture, faisait ses adieux et n'avait plus qu'à s'ingénier pour descendre des hauteurs du Palamidi, franchir les lignes turques et gagner la plaine. Souvent il usait de ruse et se glissait dans la nuit au travers des sentinelles qui, dans tous les camps orientaux, depuis l'époque de Gédéon, ne manquent jamais de s'envelopper soigneusement de leurs capotes et de dormir de leur mieux. D'autre fois, on s'entendait avec elles et on achetait bon marché leur inattention. Une, deux, trois semaines se passaient et un matin, on entendait un grand mouvement parmi les infidèles; trompettes sonnaient, tambourins battaient, le canon grondait, les bandes armées s'agitaient et couraient de çà et de là et, en prêtant l'oreille, on distinguait au loin des séries de fusillades.

— Voilà nos gens ! — C'étaient eux certainement. Tout Nauplie était en l'air. On savait ce qui allait arriver. Il arrivait que les Turcs se voyant attaqués par derrière, levaient le siège, troussaient bagages et s'en allaient pour rentrer chez eux, bien heureux quand il ne leur arrivait pas de faire des rencontres comme celle de Corinthe. Sur leur route, ils trouvaient les insurgés acharnés après eux comme des essaims de guêpes, sortant de tous les ravins, de toutes les gorges, de tous les reçoins où, depuis quelques mois, ces adversaires indomptables se tenaient tapis sans donner signe d'existence, et, pour le faire court, la Grèce entière depuis les îles jusqu'à l'Albanie se trouvait de nouveau soulevée, les affaires remises dans le premier état ; l'Europe s'étonnait et s'exclamait ; les bergers faisaient sortir leurs troupeaux immenses et leurs chiens des asiles où les Turcs n'avaient pu aller les chercher ; les populations retournaient voir les ruines de leurs villes et de leurs villages et tâchaient d'y retrouver sous les pierres les objets cachés ; les fugitifs accumulés l'un sur l'autre dans les hangars et les rues de Nauplie allaient respirer aux environs et, positivement, au prix de quelques coups de fusil, l'insurrection se retrouvait précisément au même point où on l'avait vue quand elle avait été étouffée. Alors les assemblées nationales se réunissaient soit dans un lieu, soit dans un autre ; mais avant d'en parler, il serait injuste de ne rien dire de ce qu'avaient fait les îles pendant la morte saison.

VI

Elles avaient fait la course et leurs marins avaient tenu les vaisseaux turcs dans un perpétuel état d'angoisse, C'est un fait notoire : l'Islam n'aime pas l'eau. Dans les premiers siècles de l'hégire, les bandes arabes, partout victorieuses, eurent grand peine à essayer sur la mer la solidité de leur fortune, et elles ne l'eussent probablement jamais tenté si les convertis syriens ne s'étaient mis à leur service, encore furent-ils souvent malheureux contre les navires byzantins, alors que leurs affaires sur terre leur réussissaient si bien et sivite. On peut objecter que les pirates barbaresques ont montré jusqu'à une époque rapprochée de la nôtre, de belles qualités nautiques ; mais ces forbans classiques se recrutaient presque uniquement parmi les renégats ou fils de renégats italiens, français, espagnols et grecs. Ce n'était pas le vrai sang d'Ismaïl et pas même le sang du patriarche Sem.

Quand la révolution avait éclaté et que les insulaires de l'archipel se furent portés si promptement dans sa cause, la marine ottomane perdit de ce coup sinon la totalité de ses équipages, au moins ce qui en faisait le nerf, et ces intrépides matelots, ces capitaines rompus aux manœuvres de mer, levèrent la main contre elle, de façon

à ce qu'elle en resta perpétuellement troublée. On se rappelle les entreprises audacieuses de ces commandants de goëlettes, de sloops, de cutters, de barques pontées et non pontées qui s'en allaient faire éveiller le capitan pacha dans les nues au milieu des débris enflammés de ses trois-ponts, Kanaris, Krièzis et tant et tant d'autres montrèrent ce qu'ils savaient faire contre un ennemi d'ailleurs peu redoutable. Il faut en convenir, les insurgés avaient infiniment plus de mal à venir à bout de la guerre territoriale. Cependant ce qui rendit la marine grecque particulièrement notable, c'est qu'elle fut la partie des forces helléniques dont les façons de procéder commencèrent à troubler, à inquiéter, et finalement à fâcher l'Europe. De là provint le premier malentendu sérieux.

Pour apprécier l'action que je vais faire mouvoir sous les yeux du lecteur, il ne faut pas perdre de vue le paysage dans lequel elle se passe. Le pays est ravagé, il n'y a partout que misère et désolation ; la peste se promène çà et là ; une misère sans limites s'acharne sur les populations fugitives et la faim est partout. Ce ne sont pas les Palikares qui sauraient apporter un remède efficace à cette situation, ni y rien changer ; c'est assez qu'ils se battent ; c'est beaucoup que, quelquefois, ils restent victorieux. Mais les marins donnent des espérances, parce que là où ils opèrent, ils trouvent quelque chose à prendre et ils l'apportent à la masse de leurs misérables compatriotes.

Les marins sont pourvus de lettres de marque ; c'est leur gouvernement ou au moins, ce qui se donne pour tel (et que l'Europe considère ici, avec le plus profond intérêt, je parle du public), avec une indulgence réchignée (je parle des cabinets), qui leur distribue avec l'empressement le plus vif, ces titres de légitimation dont la vertu change le pirate décrié en respectable corsaire. On doit supposer qu'au moment où le morceau de papier magique était remis aux mains du patron de barque hydriote, spetziote, psariote ou autre, l'autorité civile qui le concédait ne manquait jamais de bien faire sentir au récipiendaire l'étendue, mais aussi la limite de ses droits de belligérant.

Le malheur voulut que cette nuance délicate ne fut presque jamais bien saisie ; les coureurs de mers ne parvinrent pas à se pénétrer de l'immunité des neutres. Enlever un navire turc, rien de mieux ; descendre sur une côte turque et la piller à blanc, admirable ! On arrivait en pays grec avec le butin ; cela faisait plaisir à tout le monde et soulageait un moment la détresse commune. Mais quand le corsaire voyait passer à proximité, un bâtiment triestin ou anglais notoirement chargé de munitions de guerre pour les Turcs ; lorsqu'il était assuré que la cargaison ne se composait que de propriété turque ? Que devait-il faire ? Respecter la sainteté du pavillon,

il n'y a pas à cela le moindre doute. Tous les bons auteurs en tombent d'accord, le pavillon couvre tout ce qu'il est nécessaire de couvrir. Malheureusement les corsaires hellènes eurent tant de peine à goûter cette doctrine que beaucoup d'entre eux n'y parvinrent jamais et quand le bâtiment en question apparaissait, la tentation devenait si forte qu'en beaucoup de cas, le croiseur y succombait, emmenait comme de bonne prise ce qu'il lui était extrêmement agréable de prendre et de garder et venait recevoir sur un point quelconque de débarquement, les compliments, les félicitations, les éloges de ses amis plus accoutumés à perdre qu'à gagner ce qui leur rendait le contraste plus sensible.

Mais les négociants dépouillés se plaignaient. Ils voulaient être indemnisés. Soit de Vienne, soit de Londres, on adressait au gouvernement hellénique de justes observations; on lui exposait à nouveau la doctrine incontestable; on l'invitait à payer des dommages-intérêts et à punir les coupables.

C'était plus facile à dire qu'à faire. Le gouvernement auquel on s'adressait, en supposant même qu'il existât, n'était pas trop en mesure de mettre la main au collet de gens plus forts que lui; quant à restituer quoi que ce soit ou à donner des indemnités, c'était impossibilité toute pure; où prendre de quoi payer quoi que ce fût? On répondait donc de son mieux, on tirait en longueur et comme le faisaient observer sévèrement mais justement les dépêches des cabinets, on aboutissait constamment à des fins de non-recevoir.

Les corsaires, auteurs du mal, furent sensibles à cette situation et cherchèrent un moyen de tout arranger. Au début, ils se contentaient d'enlever navires et cargaisons et laissaient aller l'équipage; ensuite ils enlevaient les cargaisons, trouvant difficile de vendre le navire; ils en vinrent à jeter à l'eau les équipages et à couler les coques, afin de pouvoir affirmer qu'ils n'avaient jamais rencontré personne et ne savaient ce dont on voulait leur parler. De cette façon, ils pensaient mettre à l'aise leur gouvernement et se tenir quittes eux-mêmes de beaucoup d'importunités.

Mais ils ne se faisaient pas une idée exacte de la surveillance européenne; d'ailleurs, ils n'étaient pas eux-mêmes discrets sur des opérations qui ne leur semblaient pas trop répréhensibles, de sorte que le mal au lieu de s'en aller s'envenima. Il s'envenima d'autant plus que les côtes, les baies, les criques de la terre héllénique se mirent unanimement à produire une nuée de petits navires, mistiks et autres qui coururent la mer pour leur propre compte et l'écumèrent de leur mieux. C'était une ressource de gens désespérés, mais c'était une ressource; on mourait de faim, on prenait ce qu'on trouvait et là où on le trouvait et il n'était pas de coup qui ne fut bon pour s'assurer

et retenir la proie. Qu'on se mette bien en face de ces bandes faméliques serrées entre la mer et l'invasion turque, voyant leurs femmes et leurs enfants expirer sous leurs yeux par l'horrible excès de toutes les privations; à coup sûr il n'est pas de tentation qui justifie la faute, mais la nature est impitoyable et a fondé la loi du *struggle for life*. Je voudrais bien connaître les noms des philosophes européens qui, naufragés sur une côte stérile, ne se sont jamais permis de toucher ni à la propriété ni à la vie des nègres que la destinée mettait gros et gras à leur portée.

L'ordre fut donné partout aux navires de guerre de maintenir la sécurité maritime et de traiter comme il convenait les pirates. Rien de plus juste; mais il y eut un cri universel d'indignation parmi les Grecs. Tous leurs navires pouvaient être, avec ou sans motif, tenus pour pirates; tous pouvaient être considérés comme simplement corsaires; tout dépendait du point de vue où un officier souvent subalterne voudrait consentir à se placer. D'un coup, ce que les insurgés appelait leur marine devenait justiciable d'un enseigne de vaisseau. Il leur fallait avoir des papiers de bord en règle, répondre à des interrogatoires constants et, finalement être toujours suspects. — Quoi! disaient les Grecs, vous vous dites nos amis, et tandis que nous manquons de tout, vous alimentez les Turcs de ce qu'ils peuvent souhaiter et vous leur vendez des armes contre nous! Vous prétendez que nous aurons raison des Turcs insurgés contre la tyrannie et vous pendez nos marins, et vous les fusillez, et vous inspectez nos navires, et vous traitez nos meilleurs et plus braves capitaines comme des malfaiteurs! Vous nous rebattez constamment les oreilles de personnages que nous ne connaissons pas du tout et vous n'avez à la bouche que les noms de Miltiade, de Thémistocle, d'Agésilas *è tutti quanti*, et vous voulez vous persuader et à nous-mêmes que ces anciens ennemis des Turcs de ce temps-là y regardaient de près pour se mettre en état de faire au moins un repas par jour aux dépens de qui leur faisait tort?

Ces explosions de colère furent si vives et si emportées, que l'on vit les Grecs attaquer même les marines militaires qui venaient les contrarier. Ils eurent dans tout ceci un tort principal qui domina de beaucoup les autres; ils n'étaient pas les plus forts, sans quoi on n'eût pas même songé à leur disputer les plus extrêmes des prérogatives que l'on a vu plus tard réclamer et pratiquer à la marine américaine quand, dans la guerre de la Sécession, elle eut à agir contre les confédérés.

La vérité est que les Grecs étaient dans un grand embarras. Ils tenaient bon, mais leur pays restait anéanti; leur population épuisée diminuait de mois en mois; beaucoup mouraient, non par la guerre

mais par le dénuement; les marchés d'Alexandrie et de Syrie se couvraient d'enfants, de jeunes filles ou jeunes femmes vendus çà et là; l'Europe continuait à discuter, raisonner, déraisonner, faire des phrases, vouloir l'intégrité de l'empire ottoman et la rendre non moins impossible que la délivrance des pays insurgés; mais ces derniers ne cédaient pas et on avait beau se dire leurs meilleurs amis, se mettre à pourchasser désormais leurs marins, assurément fort coupables, mais d'autant plus chers à la nation qu'en définitive, sans eux, elle n'aurait pu même conserver ni Nauplie, ni les îles, ses derniers refuges, les Grecs continuèrent à ne pas céder et il n'est pas question de nier que ce fût là ce qui s'appelle et a droit de s'appeler de l'intrépidité, si on en veut trouver dans ce monde.

VII

Maintenant il est temps de parler de ce qui s'appelait le gouvernement hellénique et de voir ce que c'était. A la façon dont le mouvement national avait surgi, résultant de la nature même des choses et non pas de quoique ce soit qui ressemblât à une théorie, la cause étant des plus simples et l'effet pareillement, il eût semblé que la constitution du corps résistant dût être simple à son tour comme ce qui la mettait en branle; mais, précisément, c'était le contraire et on comprend qu'entre les Phanariotes d'une part, de l'autre les Grecs vivants et élevés en Europe, il y avait des divergences considérables dans le point de vue et qu'entre ces deux catégories, et les capitaines rouméliotes soit Klephtes, soit Armatoles, et les primats du Péloponnèse et de l'Attique et de la Béotie, et les négociants des îles et leurs marins et les auxiliaire grecs venus de l'Asie et d'un peu partout, il s'en montrait encore davantage, sans compter celles qui se prononçaient dans chacune de ces classes en particulier et qui étaient les plus tranchées de toutes. Il n'est pas besoin d'expliquer comment et pourquoi un capitaine en détestait un autre; par quel motif un primat ne pouvait pas s'accorder avec un ancien rival d'influence et comment toutes ces passions tourbillonnant au sein de la passion principale qui était le patriotisme, en dérangeait à chaque instant les espérances.

Le peuple, lui, n'avait pas d'opinion, sauf celle-ci que le Turc étant un monstre, il fallait en finir avec lui; du reste, il s'en remettait à son supérieur et marchait où ce supérieur le menait, le paysan suivant le primat, le marin son armateur, le palikare son capitaine; de cette façon se maintenait une myriade de petites influences contendantes qui s'appelait légion et qui, si elle voulait ardemment la résurrection et l'indépendance, ne consentait nullement à la mort

des prérogatives particulières. Ce n'était pas ce qu'on pouvait appeler une action aristocratique; presque tous les hommes qui jouaient ou prétendaient jouer un rôle étaient là les enfants de leurs œuvres; c'était une cohue de meneurs; ils se voulaient les uns aux autres plus de mal que de bien et se jouaient à l'occasion des tours damnables; par dessus le marché, le particularisme était l'âme de toutes les conceptions politiques et pour tel personnage, absolument pareil à tous et à chacun de ses rivaux, la Grèce qui n'existait pas encore était certainement le premier pays du monde et le centre de l'univers; mais la Morée était le centre de la Grèce, Tripolitza le centre de la Morée, et le quartier de Tripolitza où demeurait le raisonneur en question, était le premier des quartiers du monde connu, par cette raison décisive qu'il contenait la famille la plus éminente en mérite qu'on pût rêver; on voit la conséquence.

En même temps que la guerre contre les Turcs avait commencé, le goût de la guerre civile s'était ému de même entre les zélateurs de l'affranchissement et chaque fois que ceux-ci en eurent le temps, tel capitaine profita de son moment de récréation pour faire feu sur un compagnon. C'est de cette disposition générale des esprits que devait pourtant sortir un gouvernement commun. D'abord il fallait démontrer qu'un gouvernement était nécessaire, ce qui n'était reconnu *a priori* par personne, et le principal argument dont les Grecs du dehors se servirent pour faire accepter cette idée, c'est que l'Europe y tenait et que sans gouvernement, c'en était fait de l'intérêt de l'Europe. On se serait parfaitement contenté d'une confédération de communes et de capitaines; mais on se soumit. Seulement qu'allait-on prendre?

On allait prendre d'abord une assemblée nationale parce que l'Europe aimait les assemblées nationales. Soit, on s'y accommoda et se députa qui voulût ou qui pût. Le corps électoral existait fort peu; on le supposa. Quand l'Assemblée de Trezène ou d'Argos ou de tout autre endroit fût rassemblée tant bien que mal, les partis se formèrent et cela on le sût très-bien faire; on avait tous les instincts de de division à commandement. L'élection d'un chef suprême, d'un président, resta toujours très-laborieuse. Cependant il convenait d'en avoir un. La difficulté était de le faire reconnaître et sur cette conséquence inévitable, tous les esprits, sauf un, celui du président lui-même, se révoltaient. Alors on parlait de nouveau de l'horreur de l'Europe pour un pays sans direction. On se soumettait. Je vois encore un homme d'Etat de ce temps qui me montrait en souriant son anneau formé par une gemme antique représentant une Pallas. « Ce fut là, me dit-il, le sceau adopté par l'Assemblée d'Argos. Très-peu de gens y savaient ce que c'était que Pallas et personne

ne s'en souciait. Mais à Paris, à Londres, en Allemagne on fut transporté d'enthousiasme et on envoya de l'argent. »

Une fois le gouvernement formé avec beaucoup de peine, tout était dit; personne ne lui obéissait; au bout de quelques mois, on le renversait. A sa place, il s'en établissait un autre, quelquefois deux auxquels leurs partisans n'accordaient guère plus de déférence que leurs adversaires. Tout cela était peu admissible; sans aucun doute; pourtant au milieu de cette inqualifiable turbulence, de ce manque absolu de raison et de logique, de cette absence totale du plus simple bon sens (il n'y a pas de motif pour se montrer sobre de désapprobation), il y avait une idée qui ne venait à germer dans aucune tête; c'est qu'il fallût se soumettre aux Turcs, et la guerre continuait.

On remarquera que la situation d'esprit des insurgés, toute inacceptable qu'elle pût être pour une intelligence européenne, était tout à fait conforme à ce qui s'est vu en Orient depuis le commencement de l'histoire. Quand les Perses étaient venus jadis attaquer la Grèce, qu'avait fait la Grèce antique ? Les Macédoniens, les Thessaliens, les Thébains s'étaient empressés de prendre leurs voisins aux cheveux et une partie des Athéniens eux-mêmes faisaient des vœux pour les Perses. La résistance n'en fut pas paralysée. Quand les Juifs s'ameutèrent contre les Romains et amenèrent par leurs violences le siège de Jérusalem, ils n'eurent rien de plus à cœur que de s'entre-détruire derrière leurs remparts. Les exemples à produire seraient innombrables ; un esprit oriental peut nourrir à la fois les passions en apparence les plus contradictoires et il y a quelque chose de féminin dans cette souplesse exercée d'une âme qui peut exécuter à la fois plusieurs mouvements des plus difficiles et des plus épuisants, sans que, pourtant, l'un arrête l'autre, et, non plus, sans que les contradictions les plus flagrantes et les plus visibles réussissent jamais à imposer à la passion la nécessité de renoncer à ce qui nuit. Il est aujourd'hui plus important qu'il ne l'a jamais été pour les Occidentaux de comprendre ce qu'ils sont capables de comprendre de ce tempérament parce que, par bien des causes, le plus redoutable des conflits se prépare entre les forces asiatiques et les intérêts enropéens. On fera donc bien de méditer sur ce qui est dit ici de la manière dont furent conduites les affaires grecques. Il y a matière à quelque chose de mieux que le dédain. Mais une autre observation qui ne manque pas non plus d'utilité et qui rentre plus directement encore dans les entrailles du sujet, c'est celle-ci.

Tous les hommes qui, dans des rangs différents, ont pris part à la direction de l'affranchissement hellénique, appartenaient aux classes supérieures de la nation. Ils avaient reçu sous l'empire de circons-

tances très-variées et par l'effet de situations personnelles fort dissemblables, une nature de culture intellectuelle qui offrait les plus grandes variétés, et il s'en fallait de beaucoup que tous eussent le même degré d'éducation. Mais, tous avaient la même confiance dans le succès final et une résolution inébranlable de se dévouer corps et âme à l'obtenir.

En Europe, il s'est produit, depuis une centaine d'années, beaucoup de révolutions. Il y en a eu en France, en Espagne, en Italie, en Belgique, un peu partout. On peut constater que chacune de ces révolutions a produit un grand nombre d'élévations et d'enrichissements personnels. Jamais aucun parti n'a oublié de faire les affaires de ses chefs. Il a pu se voir que les résultats généraux obtenus par le dérangement des institutions et des habitudes, et fatalement, par la ruine de plusieurs familles ou personnages, ou même par celles de multitudes entières, n'aient pas donné des résultats généraux bien précieux ; jamais il n'est arrivé qu'il ne soit pas sorti de l'eau trouble un certain nombre de poissons fort engraissés et nageant désormais avec la plus intense satisfaction au sein d'eaux cristallines où ils n'avaient pas pris naissance. Rien de pareil ne s'est produit en Grèce. Pendant et après la guerre de l'indépendance on ne l'a pas vu. On a pu facilement constater que tous les coryphées des différents partis, que tous les chefs venus du dehors ou du dedans, Phanariotes, Rouméliotes, Péloponnésiens, insulaires, appartenaient, pour la plupart, à des familles riches et souvent fort opulentes au début des hostilités et que toutes sans aucune exception ont été radicalement ruinées; elles ne l'ont pas été fortuitement ; elles l'ont été volontairement, toutes plus ou moins, et à différents moments, mais en somme unanimement, ont donné de la main à la main aux besoins de la patrie et aux nécessités de la lutte ce que la lutte et la patrie ont réclamé et aucun n'y a profité, et on ne saurait pas citer un seul individu ni une seule maison, je dis qu'on ne pourrait ni les trouver ni les signaler jusqu'à l'heure actuelle, qui s'étant fait un nom dans la période de création du pays, y ait gagné l'ombre d'une fortune, ni plus ni autre chose que l'honneur de la pauvreté. Ceci, assurément, vaut la peine d'être mis en regard des torts de différentes espèces que les Grecs ont réussi à se donner, bien qu'assurément les Européens puissent professer que la méthode occidentale est plus judicieuse. Il m'est arrivé un matin de rencontrer dans une rue d'Athènes, qu'on appelle la rue d'Eole, un homme qui avait quitté le ministère depuis peu de jours. Non-seulement il appartenait personnellement à une famille dont la situation avait été bonne avant la guerre de l'indépendance, mais, au temps des Turcs, il avait dû à cet état florissant des affaires domestiques de ses parents d'être envoyé en Italie et

en France et d'y recevoir une excellente éducation. Il est à l'heure actuelle un des hommes qui a rendu le plus de services à son pays et dont la distinction d'esprit, de manières est des plus séduisantes. Je l'ai donc rencontré un matin dans la rue d'Eole et il portait à la main, au bout d'une paille, trois petits poissons qu'il venait d'acheter pour son dîner.

VIII

Je voudrais avoir bien fait saisir la réalité de ce fait que les Européens, philhellènes et autres, arrivant en Grèce au moment de la guerre durent être scandalisés et épouvantés de la rapacité du peuple qu'ils trouvaient. On les harcelait de demandes et d'exigences; on ne tenait pas un compte aussi considérable qu'il l'eussent souhaité des excellents conseils dont ils ne demandaient pas mieux que de se montrer prodigues ; on écoutait avec distraction le développement admirable de leurs théorèmes constitutionnels, surtout de la discipline, de la raison, de l'honnêteté scrupuleuse à leur égard; on préférait même ne pas en entendre parler. Mais on leur disait incessamment : « Donnez-nous de l'argent ; donnez-nous du pain, des armes, des couvertures, des vêtements Nous ne possédons rien au monde et nous mourrons de misère. »

C'était une conversation entre de belles intelligences dont les corps étaient en parfait état de prospérité, et des ventres extrêmement creux dont les oreilles devenaient chaque jour plus sourdes. On conçoit le dégoût, la mauvaise humeur et l'irritation de gens à qui rien ne manquait, sauf l'occasion de faire admettre leurs belles paroles ; mais il se trouvera aussi peut-être des esprits qui comprendront pourquoi et comment les Grecs persistaient dans les irrégularités de leur conduite en dépit des sourcils froncés de leurs mentors. Ils s'excitaient en disant qu'avant tout passe le besoin de manger. Ce qui est curieux, c'est qu'à Paris et à Londres, les partisans les plus résolus des Grecs n'ont jamais pu réussir à comprendre cette image-là. Mais comme vers 1827 et 1828 l'opinion publique commençait un peu à se fatiguer de ses favoris, les Grecs bienveillants inventèrent une doctrine subtile pour rendre à ceux-ci leur ancien lustre, et cette doctrine découla encore et toujours du jeune Anacharsis.

— En effet, dirent les débonnaires, il n'est que trop apparent que les héros de la Grèce moderne présentent dans leurs caractères certains côtés qui ne sont pas épiques, et que, du moins, Philopœmen et surtout Plutarque n'auraient pas admis. Il faut en chercher les causes dans les quatre siècles d'oppression qui ont complé-

tement oblitéré les vertus nationales. La faute de toutes les déviations morales que l'on signale, non sans motif, mendicité facile, vol, astuce, piraterie et le reste, ce ne sont là que des conséquences lamentables, sans doute, mais inévitables de l'esclavage. Les Turcs seuls sont responsables des torts de leurs victimes. Donnez aux Grecs la liberté et des institutions convenablement pondérées, et vous les verrez de suite reprendre les errements d'Aristide.

On tenait à Aristide, il n'y avait pas moyen qu'on s'en détachât, et on y revenait par tous les côtés, depuis surtout qu'il fallait avouer l'impossibilité de le rencontrer, sous son costume classique, dans les bivouacs des palikares ni non plus chez les hommes d'Etat de Nauplie. L'amour des phrases, ce poison lent qui tuera l'Europe, empêchait de voir qu'il n'est pas du tout nécessaire d'aller chercher des explications bien loin pour se rendre compte que des gens qui manquent de tout ont tort de chercher à l'obtenir par tous les moyens répréhensibles et autres, mais qu'on est en obligation de les excuser et, si l'on peut, de leur fournir ce qu'il leur faut. Alors on verra ce qu'ils valent et ce qu'ils ne valent pas ; mais il est hors de toute justice et de toute raison de moraliser sur des gens qui agonisent.

Cependant, on le faisait ; on se fatiguait de souffrances qui duraient depuis trop longtemps. Les imaginations s'émoussaient et ne communiquaient plus à la sensibilité cette douce vibration sans laquelle elle s'endort. On s'endurcissait. Les tableaux sur les Grecs, les romances sur les jeunes Grecques, les poésies sur les vieux guerriers grecs, perdaient leur charme avec leur nouveauté. On se fatiguait, il n'y a pas de meilleur mot pour exprimer l'état des choses ; les insurgés recevaient moins de secours et n'en continuaient pas moins à se laisser mourir.

D'un autre côté, les cabinets, dans leurs oscillations et leurs incertitudes, avec leurs soucis causés par la politique russe, par les exigences des libéraux, par les adjurations des philanthropes, par les fureurs extatiques de la presse, avaient fini, sans le vouloir, par brûler la flotte turque, ce qui, d'un seul coup, rendait plus de services aux insurgés que tous les comités de secours n'en avaient pu accumuler depuis leur fondation. Le soir même de la victoire les vainqueurs s'en repentaient. A Paris, à Londres, on fut consterné et il se produisit une recrudescence de conviction, quant à la nécessité de maintenir entière l'intégrité de l'empire ottoman qu'on venait de désarmer. L'amiral de Rigny, l'auteur du désastre, pour la part française, et qui ne considérait pas de fort bon œil la belle action qu'il venait de commettre, ne songea tout d'abord qu'à la nécessité de consoler les Turcs et de tâcher de leur faire admettre, avec l'évidence que le

gouvernement français leur voulait plus que jamais du bien, la certitude qu'il n'avait jamais été dans sa pensée de causer au pavillon ottoman le moindre préjudice. Il s'empressa de faire voile pour Smyrne et, en arrivant, il se fit conduire au konak afin d'expliquer au pacha comment lui-même concevait ce qui venait d'arriver, et l'impression que le Sultan et ses ministres devaient en recevoir.

Il se passa alors une petite scène où l'Européen et l'Oriental montrèrent exactement leurs natures respectives.

L'amiral, après les premiers compliments, se tenait assis en face du dignitaire ottoman, celui-ci le visage calme et serein comme il convenait à un homme de son rang, se tenait au milieu du coussin du divan ; à côté de lui, accroupi, le drogman était prêt à traduire ce qu'allait dire l'amiral.

M. de Rigny commença son propos. Il raconta ce qui venait d'arriver à Navarin et que le pacha ignorait complétement. Il avoua que la flotte ottomane avait été détruite par les alliés et amis affectionnés de Sa Hautesse, mais en même temps il fit valoir tous les arguments qui montraient de la manière la plus victorieuse comme quoi, en agissant de la sorte, ces alliés et amis affectionnés n'avaient manqué à aucun de leurs devoirs et comment, bien au contraire, on pouvait considérer qu'ils s'étaient accordés pour rendre au sultan un de ces services qui ne se peuvent trop apprécier.

L'enchaînement de ces assertions n'était pas facile à ménager et plus malaisé encore était-il de les présenter si heureusement, si à propos, sous un si beau jour, d'une si bonne manière que le pacha pût être amené à penser que l'amiral ne se moquait pas de la judiciaire de son auditeur.

Le pacha, en effet, tenait les yeux fixés sur M. de Rigny et, celui-ci, gêné dans les mailles de sa dialectique, s'était levé et déduisait ses raisonnements en se promenant avec agitation au travers de la salle. Le pacha ne perdait pas un seul de ses mouvements, et, malgré sa gravité solennelle, un étonnement de plus en plus profond s'imprimait sur son visage ; il était mal à l'aise ; l'amiral le voyait, s'attendait à une explosion et la souhaitait de tout son cœur, car, incontestablement, il est plus commode de crier de mauvaises raisons aux oreilles d'un homme en colère que de les déduire par le menu à un homme de sang-froid.

Tout à coup, en effet, le pacha éclata, il dit au drogman :

— Demande à cet homme si le malin esprit le possède, qu'il ne peut s'empêcher de marcher et de gesticuler dans tous les sens, au lieu de rester assis, racontant comme une créature raisonnable ce qu'il veut me dire !

L'Oriental n'avait pas fait la moindre attention aux paroles de

l'Européen, tant il avait été fasciné et choqué par le perpétuel mouvement de celui-ci, et voilà comment les deux races parviennent si difficilement à se comprendre, l'une se nourrissant de passions, de besoins et de faits actuels, l'autre empreinte de prévisions vraies ou fausses mais toujours à longue portée et qui mènent à leur suite un long équipage de formules et de dictons.

Enfin, à la longue, si les Grecs s'épuisaient parce que l'Europe ne voulait ni les abandonner tout à fait ni les soutenir complétement, les Turcs croyaient rapidement arriver, eux aussi, à la fin de leurs forces, parce que la même Europe qui soutenait l'intégrité de l'empire ottoman, brûlait les vaisseaux turcs, arrêtait Ibrahim pacha tout court et n'admettait pas que les Grecs pussent s'affranchir, n'admettait pas davantage que les Turcs pussent les soumettre. En grand et en petit elle appliquait ce système également funeste aux deux causes. Chez les Grecs, l'humanité souffrait particulièrement; chez les Turcs, l'intérêt d'Etat européen.

On multiplierait à l'infini les détails de cette désastreuse conduite et pour n'en prendre qu'un exemple, il arriva un jour où les commissaires français, anglais, autrichiens et russes accrédités auprès d'Ibrahim pacha reçurent l'ordre d'exiger de ce chef le renvoi sans rançon et la libération immédiate des hommes, femmes et enfants grecs, prisonniers dans son camp et sur ses navires.

Le prince égyptien se déclara prêt à obtempérer aux désirs des gouvernements; il objecta toutefois que s'il était simple et facile de renvoyer les hommes chez eux, la question se compliquait pour les enfants; il y en avait de toutes les provenances, beaucoup sans pères, ni mères, ni parents; où allaient-ils aller? Quant aux femmes, il fallait y prendre garde; la plupart étaient déjà mariées à leurs acheteurs; plusieurs étaient mères; beaucoup allaient le devenir. La femme orientale est passive de sa nature. Ces unions dont le principe pouvait être contestable quant aux débuts, assurait désormais aux victimes un gîte, du pain et la sécurité et, dans la plupart des cas, des affections domestiques. Il fallait prendre garde qu'on allait sous prétexte de restituer aux captives les bienfaits de la liberté, les plonger dans un abîme de misère et probablement amener leur perte.

Le raisonnement d'Ibrahim pacha ne fût pas admis, les ordres reçus étant péremptoires. Toute la presse européenne était là, attendant avec impatience le moment de dérouler ses périodes sur ces femmes arrachées à la scélératesse des Ottomans. Elles le furent, en effet, et je tiens d'un des commissaires auquel un mauvais sort imposa la poursuite de ce misérable bienfait, qu'il fallût employer la force pour faire sortir du camp turc des femmes désespérées;

plusieurs d'entre elles préférèrent se jeter dans la mer et s'y noyer à aller retrouver l'immense infortune qui les attendait en pleins champs.

IX

Enfin, les choses étant arrivées au dernier terme et aucun des deux partis ne se trouvant autorisé à poursuivre jusqu'au bout ce qu'il voulait, l'Europe, en face de ces combattants épuisés et tombant à terre finit par admettre que l'empire ottoman maintiendrait son intégrité et que les Grecs seraient libres, et en attendant qu'elle fût parvenue à ajuster cette contradiction, les hostilités durent prendre fin, et le nouvel Etat auquel on ne laissait encore prendre ni forme, ni couleur, eût à s'arranger comme il pourrait dans un état provisoire dont le comte Jean Capodistrias, Ionien au service de Russie, fut chargé de tirer le meilleur parti possible.

Il ne fut pas un Grec qui ne dut s'adresser cette question suprême : que veut-on faire de nous?

En effet d'eux-mêmes ils ne pouvaient rien faire, on ne leur en accordait pas le droit ; ce droit ils n'avaient assurément plus la force de chercher à le prendre. On ne leur donnait pas un territoire; qui savait où était la limite du territoire grec et de quoi il se composait? Quant à eux, ils réclamaient naturellement leur patrie, celle que les Turcs avaient subjugué un temps, mais non pas tuée ; ils réclamaient l'empire byzantin et Constantinople; il n'était pas question de les leur rendre. Ils espéraient pourtant que le temps leur ferait justice et ils appelaient leur désir : la Grande Idée. Pour le moment, entassés les uns sur les autres dans le Péloponnèse complétement rasé, Phanariotes exilés, capitaines et palikares, Rouméliotes n'ayant de terre que celle couverte par la largeur de leurs semelles, primats et paysans ruinés, ils avaient seulement gagné ce point que les Turcs ne leur devaient plus courir sus ; mais, contre la guerre civile, ils n'avaient aucune garantie ; les premières nécessités du la vie leur manquaient autant que devant; en plus, on les surveillait de plus près que jamais pour les empêcher de se procurer du pain aux dépens du premier venu. Il faut avouer qu'une situation plus lamentable se laisse difficilement deviner et que l'Europe ne s'était mise en frais ni de beaucoup d'habileté, ni de beaucoup de prévoyance, ni de beaucoup de générosité, ni de beaucoup d'humanité, ni enfin, de beaucoup de justice en toute cette affaire. Elle avait été inique pour les Turcs, inique pour les Grecs. A ces derniers, elle envoyait de temps en temps de petites sommes et s'étonnait que le président Capodistrias trouvât si peu de zèle dans ses administrés pour

fonder des écoles, établir une administration régulière, discipliner des troupes, et revenir, en un mot, à la vertu et à la gloire antiques, le tout en quelques semaines.

Comme il eût été facile de s'y attendre, tout, au lieu d'aller bien, alla au pire. Les Grecs impatientés et pressés ne trouvèrent pas que la misère disparût assez vite. Ce monde sans asile n'ayant plus que les habitudes de l'agitation les garda. Aucune passion ne se tempéra parce que des intérêts nouveaux ne s'empressaient pas de venir les amortir. On a cité souvent ce qui était arrivé des soldats de Cromwell. Ces vétérans se tinrent fort paisibles une fois licenciés et ils vécurent en honnêtes artisans et en marchands irréprochables. C'est qu'en déposant la cuirasse, ils trouvèrent des établissements et des comptoirs tout prêts et des consommateurs pour leur acheter leurs produits; les Grecs, les Rouméliotes ne trouvant rien de pareil, gardèrent le fusil sur l'épaule, les habitudes de fainéantise militaire et toutes les dispositions possibles à risquer de mauvais coups. Capodistrias fut assassiné; la guerre civile recommença et très-haut, cette fois-ci, on accusa partout les Grecs d'être indisciplinés et probablement indisciplinables. Ce qui n'était pas propre à les calmer, c'est qu'à tous les partis qui les divisaient déjà, il s'en était ajouté trois autres; le parti russe, le parti anglais et le parti français. Du côté des amis de chacune de ces nations, la théorie était que celle dont il préférait la politique lui paraissait la plus sincèrement amie de la Grèce; en pratique, cela signifiait simplement que le personnage avait des relations directes avec les agents de la puissance à laquelle il s'attachait et attendait d'eux pour lui-même et pour les siens plus de secours et d'avantages qu'il n'eût pu en obtenir des deux autres.

Quant aux gouvernements, chacun cherchait à se faire des créatures afin de donner un jour à l'état qui allait naître la direction la plus conforme à ses intérêts et à ses vues. De là de nouveaux motifs d'anarchie et des dangers non petits pour une existence politique déjà si difficile à former.

Et, malgré tout, la Grèce vivait! Elle vivait en manquant des éléments les plus indispensables à la vie d'un Etat, absolument comme les Grecs eux-mêmes vivaient sans pain, sans vêtements et sans abris! Une sorte de joie sombre était répandue dans tous les cœurs et éclatait sur toutes les physionomies. Tout allait mal; mais, au moins, il n'y avait plus de Turcs et le point principal, le grand point était obtenu; on ne doutait pas d'obtenir les autres. On n'avait pas même de territoire, c'était bien vrai; mais on considérait la reconstruction byzantine comme assurée, on se tenait presque pour être au lendemain de la prise de Constantinople par Mahomet II forcé de

rendre sa proie temporaire. Latéralement à cette pensée qui tenait la première place dans l'esprit de chacun, Jean Colettis et Augustin Capodistrias se faisaient la guerre et la conférence de Londres finit, ne voulant pas d'un Grec à la tête du nouveau pays qu'elle méditait de créer, par chercher un candidat pour la couronne qu'elle allait fondre.

Le prince Léopold, depuis le roi des Belges, ne voulut pas du lot qu'on lui offrit et il eut raison à son point de vue. Cependant, s'il eût accepté une tâche bien lourde, il est fort à croire que la Grèce elle-même s'en fût mieux trouvée. Le jeune prince Othon de Bavière devint l'élu, et à dater de ce moment où l'on considérait désormais comme parfaitement acquis et démontré que les Grecs ne valaient rien, qu'ils n'étaient décidémment pas les contemporains de Phidias et de Platon, que de plus ils ne voulaient ni se corriger de leurs défauts ni rien apprendre, etc., qu'enfin on en avait pris la plus mauvaise opinion possible, on les livra aux expérimentations et à la férule du roi Louis de Bavière, père du nouveau souverain qui décida, en très-malencontreux archéologue, où l'on bâtirait des villes et où on n'en bâtirait pas; on envoya la régence, M. d'Armansperg en tête et ses idées toutes faites; on ne donna au royaume ni l'Epire qui avait commencé la révolution, ni la Macédoine, ni la Thessalie, patrie de la plupart des capitaines; on retint dans la part des Turcs plusieurs îles qui s'étaient fortement signalées et compromises et on ajouta encore deux partis à tous ceux qui donnaient déjà aux malheureux Grecs une si remarquable collection d'antagonismes : ce furent les autochthones, c'est-à-dire les habitants originaires de la contrée émancipée et les hétérochthones, ou étrangers, tous venus du dehors et qui n'avaient pas peu contribué à faire l'Indépendance. Mais enfermer dans une même case, le propriétaire affamé et son meilleur ami qui ne l'est pas moins, ce n'est pas préparer la concorde.

Et voilà comment vers 1831, il y a environ quarante-sept ans, commença le royaume de Hellènes, par l'indomptable énergie des Grecs et malgré l'inconsistante connivence des gouvernements de l'Europe. Aussitôt qu'il fut né, l'opinion publique déjà fort malveillante ne tarda pas à se tourner absolument contre lui.

Cte DE GOBINEAU.

La suite prochainement.

LA CORRESPONDANCE DE SAINTE-BEUVE[1]

III. — Le Sénateur.

Ces hommes ne voudraient que prendre une revanche, et il ne faut pas leur en fournir l'occasion. Il y a dans leur fait une grande inintelligence et une absolue inexpérience intellectuelle. Ils vivent dans leur cercle, fiers d'eux-mêmes, gourmés dans leur dignité, et comptant pour peu un écrivain qui leur est venu du dehors. Les races sont antipathiques. Peut-être ai-je eu tort de me laisser transporter dans un milieu où l'air renfermé donne au sang un autre cours.

Ainsi parlait Sainte-Beuve de ses collègues du Sénat, au mois de juillet 1867, et tout le monde jugera qu'il avait bien raison de se trouver quelque peu dépaysé dans cette assemblée. Molière n'eût pas mâché le mot : « Qu'allait-il faire dans cette galère? » Or, en cette même année, et peu de temps avant les tristes débats qui lui arrachèrent l'aveu tardif qu'on vient de lire, j'avais écrit à son sujet les lignes que voici :

Sainte-Beuve a un grand tort aux yeux de ses adversaires : il aime l'autorité comme tous ceux qui ont eu à se repentir d'avoir trop aimé la liberté, — non certes par ambition ou par bassesse d'âme, mais par réflexion et par raison. Pour cela, il n'est sorte d'avanies et d'indignités qu'il n'ait eu à essuyer; et quand on pense qu'elles s'adressaient à un homme qui a mis autant d'application à fuir la politique que d'autres en mettent à la rechercher, on en vient à se demander s'il ne vaudrait pas mieux casser des pierres sur un grand chemin que de faire état de son talent et de sa plume pour gagner honorablement sa vie.

Six mois plus tard, je me serais tu. L'auteur des *Lundis* avait renoncé à être simplement ce qu'il avait été jusqu'alors avec tant d'autorité et tant d'éclat, un homme de lettres. La tarentule poli-

[1] Voir le *Correspondant* du 10 juin 1878.

tique l'avait piqué à son tour, et il allait finir comme on avait presque oublié qu'il avait commencé, sinon en courtisan, du moins en avocat et en ami de la révolution.

Cette fin a donné le droit et imposé même le devoir à tous ceux qui s'occupent de lui de remonter dans son passé et de feuilleter l'histoire de ses variations, auxquelles personne n'eût songé sans cela; car, s'il s'était prêté quelquefois à la politique, il ne s'était jusque-là sérieusement donné qu'aux lettres. Lorsque, après 1830, on le croyait engagé à fond dans la cause républicaine, à la suite d'Armand Carrel, sait-on à quoi il consacrait ses loisirs de polémiste? « Pendant ce temps-là, j'écrivais *Volupté*. Quelle infidélité plus grande! Quel aparté! » Il a eu trois régimes tués à côté de lui (ce n'est que de M. Thiers qu'on pourrait dire sous lui) : l'a-t-on jamais vu s'introduire dans le palais des rois ou se faufiler sous la tente des gouvernements provisoires pour y mendier un portefeuille? Il y a eu une heure où tout le monde en France *politiquait*, où les apothicaires et les maçons eux-mêmes sollicitaient et obtenaient des mandats législatifs : l'a-t-on vu à cette heure-là monter sur les *hustings* et demander au suffrage, j'allais dire au vertige universel, une part quelconque de souveraineté? Non, il bouclait philosophiquement sa valise, et s'en allait en Belgique chercher un endroit écarté où d'être homme de lettres on eût la liberté. Et ce fut encore un « aparté » bien remarquable que celui qui nous valut, entre les journées de juin et la loi du 31 mai, l'élaboration d'un livre comme le *Chateaubriand et son groupe*. Son adhésion même à l'Empire fut un acte moins politique que littéraire. « Ne perdez pas courage, écrivait-il à son ami Baudelaire en 1852; je crois que ce régime en durant permettra à la littérature d'être plus remarquée. » Et quelques jours après, dans une de ses *Causeries* :

« Tirer parti, disait-il avec franchise, et sans arrière-pensée, d'une société pacifiée, mais tout industrielle et matérielle, pour y relever, avec un redoublement de zèle et avec une certaine appropriation au temps présent, les goûts de l'esprit, de la vérité littéraire et historique sous ses mille formes..., voilà une ébauche bien faible de mon rêve. »

Qui n'a jamais eu d'illusions? La sienne fut de croire à la possibilité d'un second règne d'Auguste, où les Virgile et les Horace pourraient chanter à leur aise, sans crainte des confiscations triumvirales et des enrôlements forcés, où les Cicéron eux-mêmes se consoleraient du silence de la tribune, dans la libre culture de la philosophie et de l'histoire, où les pompéiens enfin de toute origine et de toute couleur trouveraient, avec le respect naturellement dévolu à de grandes renommées, la protection éclairée et bienveillante due

à tous les droits de l'esprit. Auguste ne demandait peut-être pas mieux : ce fut le Mécène qui manqua. Les ministres de ce temps-là n'avaient d'yeux et d'oreilles que pour les intérêts matériels. Les questions de voirie et de vicinalité primaient toutes les autres. Le rhéteur qu'on avait préposé au département de l'intelligence, borna sa stérile activité à faire décréter la bifurcation des études, à découronner l'Ecole normale, et à centraliser de plus fort, entre ses mains brouillonnes, tous les rouages de la machine universitaire. Ennemi de la philosophie, il en proscrivit le nom, en attendant le moment de proscrire la chose. Attentif à comprimer la moindre velléité, le moindre susurrement d'opposition, il poursuivit la pensée jusque dans ses asiles les plus révérés et les plus inviolables, le Collège de France, les Facultés, les Académies. La consigne fut de se taire. La voix seule de Sainte-Beuve résonnait dans ce silence, et ce n'est pas là, évidemment, ce qu'il avait rêvé. Quel désenchantement ne dut-il pas éprouver le jour où, chargé lui-même de réveiller les échos sommeillants, sinon tout à fait endormis, d'une vieille enceinte studieuse, il se vit tout à coup transformé en bouc émissaire des péchés d'une autorité maladroite, et sommé par une jeunesse vindicative et inoublieuse de rentrer dans le rang ! Et quelle déception plus grande, quand l'autorité lui parla de réprimer *manu militari* cette échauffourée d'écoliers ! « Cette détermination à poursuivre, répondit-il, réclamerait de moi des qualités que je n'ai jamais pensé à posséder et dont je suis incapable par nature, je veux dire les ressources que trouve en elle-même une organisation trempée pour la vie militante. » Il eut dès lors comme une vague idée qu'il s'était fourvoyé.

Et s'il ne l'avait pas eue de son chef, on la lui aurait bientôt suggérée. On l'attaqua, je ne sais pourquoi, dans le journal officiel de l'instruction publique, où l'on observait, du reste, un « silence systématique » à propos de sa belle étude sur Virgile. Il offrit aussitôt sa démission du titre qu'il avait gardé de professeur au Collège de France :

J'avais laissé mon nom par un simple sentiment de convenance et sans aucune arrière-pensée pour l'avenir. Je crois qu'il est temps pour moi-même que cette légère attache soit dénouée... Tout m'avertit du faux de ma situation de ce côté, et je n'aime pas les situations fausses. Je crois qu'on se trompe, Monsieur le ministre ; mais je n'ai nulle envie de le dire ni de le montrer, ayant toujours peu aimé à me mettre en avant et sentant que je ne suis jamais plus à l'aise que dans ma chambre et devant mon papier.

Le moment n'était pas encore venu, le moment psychologique si

finement indiqué par M. Levallois, où, quand on lui avait fait une injustice, il se levait, prenait son chapeau, et partait. Le ministre non-seulement n'accepta pas sa démission, mais le nomma par surcroît professeur à l'Ecole normale. La rupture n'était qu'ajournée : le *froid* subsista. Invité à parler au *Moniteur* d'un ouvrage récemment publié par M. Granier de Cassagnac, il refusa de mettre sa plume au service d'un homme qui usait de la sienne « comme d'un bâton », d'un « gladiateur », d'un « casse-cou », qui avait compromis le romantisme de Hugo, le doctrinarisme de Guizot, « et qui compromettrait ce qu'il sert aujourd'hui, si ce régime n'était pas en dehors et au dessus des coups de plume pour ou contre. » Une autre fois, en 1861, on vint le prier d'écrire un article sur un livre consacré à la réhabilitation des Césars de Rome.

Remarquez, répondit-il, que cet estimable et savant ouvrage plaide pour une cause, pour un régime qu'il y a huit ou neuf ans on pouvait croire nôtre, et qu'il est évident aujourd'hui que ce n'était qu'un régime provisoire et une transition à un retour parlementaire. Je ne juge pas, je ne blâme pas; mais il serait ridicule, à nous qui sommes dehors, de venir plaider avec vivacité pour un ordre de choses que César lui-même paraît abandonner. Il ne faut pas être plus impérialiste que César. Je conçois la plaidoirie de M. Dubois : le régime des empereurs a été trop dénigré par les chrétiens d'abord et aussi par les pompéiens de collège ; et nous sommes tous, si nous n'y prenons garde, plus ou moins chrétiens ou pompéiens : c'est l'effet de l'éducation. Pour réagir contre, il faudrait puissance, habileté, accord, suite, et il n'y en a pas eu. L'Empire n'a pas eu son théoricien, son doctrinaire, ou il n'a eu que M. Troplong, homme de mérite et de savoir, mais de peu de tact, et trop *orfèvre* pour ne pas être suspect. L'ère des Césars me paraît donc assez entamée. Ce qui serait à dire là-dessus de juste, de piquant, d'impartial, ne saurait se dire dans le *Moniteur*, c'est-à-dire dans le vestibule du palais de César. On n'y est pas à l'aise pour jouer avec ces grosses questions. La France est un pays ou un salon, où les Prévost-Paradol auront toujours raison, par l'ironie et un mélange adroit de générosité, des thèses un peu tardives en faveur du pouvoir, où il n'y a pas le plus petit *mot* pour rire. Le mérite de l'ouvrage de M. Dubois est incontestable; il soulève quantité de questions; j'en dirais bien mon avis dans quelque page de mes livres; mais dans un journal, mais entre deux piliers du *Moniteur*, mais en plein vent, — non. Voilà mon excuse. Son heure est passée, et, comme on dit vulgairement, c'est de la moutarde après dîner.

Le mouvement de recul commence à s'accentuer, et il n'y a pas ici que le littérateur qui se fâche. Cette révolution libérale, ce pre-

mier retour qu'on vient de faire à la tradition parlementaire, n'est-ce pas un dementi donné au fameux article des *Regrets*, par ceux-là mêmes que Sainte-Beuve avait cru servir et défendre en l'écrivant? Certes, si l'Empire n'avait pas trouvé le théoricien qu'il lui fallait, on ne pouvait pas nier que Sainte-Beuve n'eût fait tout ce qui dépendait de lui, dans sa sphère un peu bornée de critique littéraire, pour en tenir l'emploi à ses risques et périls. Quelle occasion avait-il manquée de célébrer les bienfaits du régime impérial? De quel poids ses adhésions si fréquentes à tous les actes de la politique nouvelle ne devaient-elles point peser dans les balances du suffrage universel? Et quels encouragements (si l'on avait bien compris que l'esprit est une force aussi, et non pas la moindre), ne devait-on pas à un homme dont la signature seule au bas d'un journal officiel pouvait raffermir tant de volontés chancelantes, reconquérir tant de sympathies perdues? Au lieu de cela, on lui tournait le dos, ou peu s'en faut, on lui donnait à entendre qu'on n'avait plus besoin de lui, que son rôle de plumitif était fini, qu'on avait tiré de son talent tout le suc nécessaire et toute la moëlle désirable. N'alla-t-on pas jusqu'à lui retrancher l'envoi gratuit du *Moniteur*, du *Moniteur* dont le nom était si bien lié au sien, que, trois ans après sa rupture avec ce journal, l'empereur Napoléon III félicitait encore Sainte-Beuve d'un article qu'il croyait y avoir lu la veille? Il écrivit à M. le comte Walewski :

Votre Excellence peut se rappeler dans quelles circonstances et en quels termes je me suis éloigné du *Moniteur*. Je ne passais pas à l'ennemi. J'étais détaché pour porter ailleurs (au *Constitutionnel*) une autorité littéraire également mise au service d'un gouvernement dont j'ai été le partisan dès le premier jour, dès la veille même, et auquel je suis dévoué par bon sens plus encore que par enthousiasme. N'attendant, ne désirant, ne voulant pour mon compte de ce gouvernement rien autre chose que ce que toute la France lui doit, la sécurité et l'honneur, je suis peut-être plus sensible que d'autres à des procédés, à des égards, les seules faveurs particulières qui puissent m'atteindre, et pour lesquelles j'aie du goût. La suppression du *Moniteur* m'avertit que mon compte en ce lieu-là est réglé, qu'on y tient mes services passés pour liquidés, mes services futurs pour inutiles, et que la porte par laquelle je suis sorti, et que je me croyais toujours ouverte, est fermée.

Il me semble qu'il n'y avait plus à délibérer : l'heure de la retraite était venue, je dis d'une retraite digne, silencieuse, sans éclats et sans gros mots, comme il convient entre gens bien élevés, qui ont cru s'aimer et qui se voient séparés un jour par un abîme d'in-

compatibilités. Passer à l'ennemi, comme il dit, n'était pas possible à ce moment : la transition n'avait pas été suffisamment ménagée, et il devait lui en coûter de déclarer la guerre à un régime dont il se déclarait encore « l'ami sincère » en dépit des fautes commises depuis des années et qui lui « allaient au cœur. » Reprendre son indépendance, s'abstenir de toute démarche comme de toute parole approbative et de tout ce qui aurait pu faire croire à la persistance d'une foi évanouie, éviter en même temps jusqu'aux apparences de la bouderie, de la mauvaise humeur, de la *pique*, se tenir enfin dans un juste milieu, un *entre deux*, également éloigné de toute opposition suspecte et de toute révérence inutile, c'était, je crois, la seule conduite que lui dictaient son caractère et les circonstances. J'ai le regret de constater qu'il ne le comprit pas, et qu'il y substitua la pire à mon sens de toutes les tactiques, la tactique de Galatée qui s'enfuit vers les saules, mais qui veut bien, la rusée, se laisser voir en se dérobant. Il coquetait dans ses *Lundis* avec MM. Littré, Guéroult, Prévost-Paradol et autres ennemis de l'Empire; mais le lendemain il se laissait inviter à Compiègne, et ce n'était pas seulement, quoi qu'il en dise, pour y glaner une remarque de Vaugelas et y rêver. « Je me lève, je me lave, je me promène, je cause, je déjeune, je me repose, je me promène, je recause, je dîne, je cause, je vois danser, etc. » Mais avec qui se promenait-il, et causait-il, et recausait-il de la sorte? Il n'a pas besoin de l'avouer lui-même, deux feuillets plus loin, on le devine.

Mon Dieu ! je ne voudrais pas le chicaner sur une ambition qui m'a paru, comme à tout le monde, au-dessous de son mérite. Le plus grand tort est ici du côté de l'Empire, qui ne devait pas tenir si longtemps la dragée haute à un homme de cette valeur; qui ne devait pas oublier surtout que Sainte-Beuve aurait été nommé pair de France dès 1848 par le ministère Molé, si ce ministère et la pairie n'eussent été balayés ensemble par la tempête de février. Enfin, à devenir le collègue de M. Ségur-d'Aguesseau ou de M. de la Guéronnière, il n'avait rien à gagner, que je sache. Je respecte donc les motifs qui pouvaient, à son âge, après quarante ans de glorieux services dans la littérature de son pays, l'engager « à se ménager des *réduits* et un port en cas de tourmente. » Il n'était pas riche : les infirmités se faisaient sentir déjà ; il ne doutait pas encore de la stabilité des institutions, quoique les choses lui parussent très-mal menées, ou pas menées du tout, ou du moins tout de travers et au rebours du sens où elles auraient dû l'être », quoiqu'il en fût à se demander quelquefois s'il vivait encore sous l'Empire, « et si quelque coup de baguette d'un méchant sorcier ou d'une mauvaise fée ne lui avait pas escamoté le régime qu'il avait salué de tous ses vœux et

de tout son bon sens, pour y substituer je ne sais quel régime incertain, bâtard et sans nom ». Il se disait, somme toute, en voyant « une France si grande à l'extérieur, si respectée et si redoutée en Europe », que tout cela durerait bien autant que lui, et il avait le droit d'attendre de ce gouvernement ce que d'autres moins méritants avaient déjà obtenu, le repos légitime avec la dignité. Je m'incline encore devant cette autre illusion qui lui persuadait que cet honneur, qu'on lui marchandait pourtant, rejaillirait sur la littérature, « sur cette littérature si peu favorisée et si peu gâtée jusqu'ici.» Je fais la part aussi large que possible à toutes les raisons élevées, généreuses, générales, qui pouvaient servir comme de paravent ou de façade honorable à des pensées d'arrière-fond un peu moins glorieuses peut-être. Mais s'il fallait, pour satisfaire une ambition si naturelle, si permise, si hors de proportion avec des travaux et des mérites comme les siens, s'il fallait, dis-je, se retrancher une parcelle de considération, s'imposer des semblants de dépendance si fort en opposition avec les tendances bien connues de son caractère et de son esprit, se diminuer enfin à ses propres yeux par des démarches, des visites, des actes de présence que son bon sens autorisait encore, mais où son cœur ne le poussait déjà plus avec la même spontanéité et le même élan — je ne suis pas un puritain, ni de ceux qui font les désintéressés aux dépens d'autrui, — je crois qu'il eût mieux fait de rester simplement chez lui, « dans sa chambre et devant son papier ».

« C'est dans ces moments décisifs de la vie, écrivit-il au lendemain de sa nomination, qu'on sent bien sa faiblesse et son infériorité. Vous parlez du grand Gœthe : il avait le calme, il habitait naturellement les sommets. J'étais l'homme des vallées, je me sens un peu étonné et, dans les premiers moments, débordé. » Qui n'eût pensé que Sainte-Beuve avait accepté avec plus de sérénité un honneur si longtemps attendu ? Qui ne s'étonnerait d'un tel émoi pour une chose si indiquée, si prévue ? « Je tâcherai de n'être pas tout-à-fait absorbé. Il sera difficile de faire tout-à-fait comme auparavant..... La vie est une étrange chose : c'est comme un jeu bizarre ». Evidemment l'auteur des *Lundis* prenait sa sénatorerie au sérieux : il se voyait, il se sentait investi d'une responsabilité nouvelle. Quand Mérimée s'était laissé *bombarder* sénateur aux premiers jours du règne, l'idée ne lui était pas venue, j'en suis bien sûr, que les destinées de la France et du monde allaient en être sensiblement modifiées : il avait reçu le cadeau princier comme un titre purement honorifique qui ne l'obligeait à rien de plus qu'à assister, à de certains jours, en habit de gala, à de certaines cérémonies et représentations politiques où il ne s'amusait guère. Sainte-Beuve, sans se

rendre positivement compte du changement qui allait se produire dans sa vie, entrevoyait vaguement dans les brumes de l'avenir des fantômes de magistrature à exercer, de devoirs à remplir, de rôle politique à jouer, de place à prendre au gouvernail de l'opinion publique. Et ce n'est point par hasard que le nom de Gœthe s'était trouvé tout à l'heure sous sa plume. Peut-être rêvait-il déjà la restauration à son profit, de ce « ministère général de l'intelligence » que le Jupiter Olympien de Weimar avait si bien occupé pendant un demi-siècle, et dont lui, Sainte-Beuve, devait être à son tour, « le régulateur et le président ». Plus d'une fois il avait gémi de l'inintelligence et du décousu qui se faisaient remarquer dans la direction de l'esprit public et des lettres sous l'Empire.

Vous savez comme moi la situation qui a été faite aux écrivains amis du gouvernement et leur isolement de plus en plus sensible dans la presse. Cette partie si essentielle a été si mal dirigée, avec si peu de suite et d'entente, qu'à l'heure qu'il est je ne vois de journalistes défendant directement le gouvernement dans sa politique que vous (M. A. de Calonne) et notre ami Limayrac. Lorsqu'un jeune homme qui se sent une plume politique a envie de s'essayer (et j'en sais des exemples), il ne trouve aucun lieu d'essai pour faire ses premières armes, et le plus souvent il n'a d'autres ressources que d'entrer dans les cadres de l'opposition. Il en résulte à l'intérieur et dans la direction de l'opinion publique le revirement total dont nous sommes témoins... Vous qui voyez de près des hommes du gouvernement, et qui avez l'oreille de quelques-uns des plus sages, dites bien que... l'opinion continue de se gâter de jour en jour. Elle est toute désorientée, et l'esprit public, comme je vous le disais l'autre jour devant un auguste témoin, l'esprit public s'en va de tout côté à *tous les diables*.

La même préoccupation se laisse voir dans une autre lettre adressée à M. Rouher :

Je suppose que quelque écrivain ami du gouvernement veuille écrire un de ces articles développés qui ne peuvent trouver place dans les colonnes du *Constitutionnel* et du *Pays :* où l'insérera-t-il ? quel recueil lui ouvrira ses pages ! Il n'a, la *Revue contemporaine* manquant, à attendre d'hospitalité nulle part, et, s'il prend sur lui de s'adresser à la *Revue des Deux-Mondes*, il est absolument à la merci d'un directeur homme de sens, mais d'un sens rude et despotique, que bien nous connaissons... Cette affaire de revue gouvernementale a été menée dès l'origine avec une inintelligence et un décousu qui frise vraiment le ridicule. Après avoir adopté la *Revue contemporaine*, l'avoir patronnée et préconisée par toutes les voix et les organes du ministère, on lui a subitement substitué

une rivale, une cadette, qui devait la tuer et l'enterrer, la *Revue européenne*. Cette dernière Revue, improvisée à grands frais, et qui réunissait un groupe d'écrivains distingués, la plupart appartenant à l'Université, s'est vue elle-même détruite un beau jour et confisquée, — réunie, si l'on aime mieux, à l'ancienne et toujours subsistante *Revue contemporaine* qui, de la sorte, a repris le dessus et gagné tout le terrain — je me trompe — non pas tout le terrain perdu, mais une partie seulement. Car, dans l'intervalle et pendant la crise, beaucoup d'écrivains, rédacteurs de la *Revue européenne* ont senti le plancher se dérober sous leurs pas, et ont glissé à la mer, c'est-à-dire ont cessé d'écrire, ou bien ils ont passé dans les rangs et les cadres de l'opposition... Je n'ai pas à m'inquiéter de ce qu'elle a coûté; mais je doute qu'on se soit servi d'elle comme on aurait pu le faire, si une pensée commune et centrale avait présidé à ce département de l'esprit public et des lettres si essentiel dans tout gouvernement.

On répondit si mal ou si peu à ces insinuations, qu'il se mit bientôt lui-même à « glisser à la mer. » L'opposition, en effet, plus habile que le ministère, lui faisait de toutes parts des avances et lui dressait des ponts. Les *Débats* et le *Temps* rivalisaient de séductions à son adresse. Son étude sur Proudhon, si consciencieuse, si approfondie, si étendue dans tous les sens, lui ouvrait des horizons et des jours nouveaux, le disposait à s'éprendre, sinon à s'imbiber pleinement de certaines idées qui n'avaient plus rien de commun avec le conservatisme affiché du Sénat. Au Sénat même il ne faisait plus que de rares et furtives apparitions, en se retranchant derrière sa santé déjà ébranlée. Nous, ses amis, qui le croyions toujours fermement attaché à ses opinions de 1852, nous ne nous doutions pas du chemin qu'il faisait, à l'insu de tous, dans les voies souterraines de la révolution. Il me disait en ce temps-là :

Connaissant peu le lieu où vous êtes et la couleur précise du journal où vous écrivez, je me permets de croire toutefois que, s'il y a eu nombre d'objections, elles sont venues bien plutôt du côté légitimiste que de celui de mes anciens, et, je dirai, *de mes persistants amis*, M. de Rémusat, M. de Lavergne, etc. Malgré les fréquentes attaques que j'ai eu à essuyer de la gauche, *c'est encore de ce côté que je suis et que je ne ne cesserai d'être*, sinon pour les moyens, du moins par le but d'avenir et par l'esprit qui m'anime...

Les gens de Damas ne durent pas être plus surpris du changement surnaturel qui s'était opéré dans l'âme de leur compatriote Saul, que je ne le fus moi-même à la lecture de cette lettre. J'avais bien vu se dessiner à la fin de *Port-Royal* une évolution très-nette

dans le champ des doctrines philosophiques, et je n'étais pas, malgré mon éloignement, sans avoir saisi au vol certains indices révélateurs d'une inflexion possible à des principes et à une attitude qui, étant donné l'homme, ne pouvaient être supposés définitifs. Enfin je savais qu'entre des esprits façonnés ou trempés comme ceux de Sainte-Beuve et de M. Rouher par exemple, — l'un, appliqué uniquement aux choses de la pensée, l'autre, tourné tout entier vers celles de la matière, — l'un, fervent adepte du beau, l'autre, infatigable apôtre de l'utile, — l'un, demandant le progrès social à ce développement hardi de toutes les forces intellectuelles, qui vient de produire à côté de nous la chimère du *Kulturkampf*, l'autre, en restreignant le sens et la portée à ce mouvement industriel et commercial, d'où sont sorties les réalités du *Zollverein*, — il y avait une ligne de démarcation bien tranchée, qui ne me semblait d'ailleurs, en aucun état de cause, devoir se transformer en abîme. L'abîme se creusait cependant, les dissidences devenaient des conflits, et, le jeu des passions humaines aidant, le schisme allait se produire.

Certes, quand on a vu des hommes tels que Lamartine et Victor Hugo, partis du royalisme le plus incandescent, aboutir à ce que l'on sait, il y aurait presque de l'impertinence à vouloir assigner, en matière d'opinions politiques, une limite quelconque à la fantaisie de ces êtres légers et sacrés, comme dit Platon, qu'on appelle des poëtes. Sainte-Beuve, en dépit de sa critique et des tendances scientifiques qu'elle affectait, était resté poëte. Le « bon » sens, dont il se targuait souvent pour justifier son adhésion à l'Empire, était subordonné chez lui à une foule de sentiments, secondaires mais très-vifs, dont on ne sut pas satisfaire les exigences et prévenir l'explosion finale. Non-seulement on ne faisait aucun cas de l'opposition des gens à talents, que l'on savait pouvoir noyer au moment nécessaire, dans les flots toujours dociles du suffrage universel, mais encore on témoignait le dédain le plus intempestif pour la bonne volonté des gens d'esprit qui étaient restés fidèles et qui ne demandaient qu'à se rendre utiles. Faut-il le dire ? on se défiait toujours des « idéologues », et il y avait plus d'un endroit (je ne parle pas des Tuileries) où la supériorité était un titre à la suspicion et même à l'éviction. Un vote intelligent et raisonné ne paraissait pas être un vote sûr et dévoué. On remplissait les Chambres de nullités dorées ou d'honnêtes médiocrités. On avait oublié (ne l'oublie-t-on pas encore ?) qu'on ne s'appuie que sur ce qui résiste. Le 4 septembre a montré, après le 24 février, ce que valent ces majorités molles, recrutées dans la portion en apparence la plus considérable, la plus fuyante en réalité des classes dirigeantes. Sainte-Beuve n'ignorait pas que sa nomination de sénateur avait été une victoire du

Palais-Royal ou de Saint-Gratien sur le ministère d'Etat, et qu'on le tenait, en ce dernier lieu, avant même qu'il eût ouvert la bouche, pour un opposant. Quand il parla pour la première fois sur une question qu'il croyait être de son ressort, puisqu'il s'agissait d'une atteinte prétendue aux droits de la pensée, d'où lui vinrent les objurgations les plus violentes et les interruptions les plus indignées? du parti catholique? Non, mais des amis du ministère. « Les cardinaux, sur place, écrivait-il le lendemain, ont été plus tolérants que les maréchaux ». Il ne s'en étonnait point, il s'y était attendu : « Pour ceux qui ont vécu à Port-Royal, c'est une chose toute simple, une bagatelle, et, comme dirait la mère Angélique, autant vaut chasser les mouches. »

Il ne tenait donc plus à l'Empire que par un fil, — un fil d'or, il est vrai, que sa vanité doucement chatouillée lui défendait de rompre. Ajoutez la peur très-justifiée de « ce qui pouvait venir après », de cette révolution dont le grondement sourd et lointain l'oblige « à ménager le blâme. » Du reste, nulle accointance, nul commerce avec le monde officiel. S'il apporte encore sa *copie* au *Moniteur*, c'est en attendant l'occasion de se délier aussi de ce côté. Que lui importe le suffrage de « ces gens-là? » Un article laudatif de M. Schérer le dédommage de tout, lui tient lieu de tout : « Vous satisfaire était mon ambition et mon vœu. Avec deux ou trois autres au plus, vous faisiez ma tête de public, et je me disais : ce sont mes juges... Que je voudrais être mieux pour vous voir plus souvent! » Il ambitionne, comme un honneur sans égal, d'être traité sérieusement par M. Frédéric Morin; il s'afflige de l'avoir toujours trouvé contraire, et il voudrait au moins « conquérir son estime. » Enfin (car il faut se borner) il écrit l'étonnante lettre qu'on va lire à M. Marc Dufraisse :

J'ai sous les yeux la seconde édition de votre *Histoire du droit de paix et de guerre*, de ce livre à la fois substantiel et spirituel, généreux d'inspiration, positif de recherche, et composé, comme on le faisait autrefois avec l'imprévu du talent... Je conçois et comprends, croyez-le bien, le sentiment fondamental, cette sorte de rancune patriotique qui respire dans votre œuvre et qui en fait la sève amère : ceux-mêmes qui sont placés à un point de vue tout différent, et que les circonstances avaient jetés dans d'autres voies, se retrouvent, après des années, d'accord avec vous sur certains points essentiels; et celui qui fait l'objet de votre livre n'est pas le moindre. Oh! combien il serait à souhaiter que ce pays de France, à force d'épreuves, de mécomptes, d'essais de toute sorte, murît enfin par la pratique de la liberté et d'une raisonnable conduite de lui-même! Bien des choses qui se passent à la sur-

face, — à la seule surface, je l'espère, — seraient de nature à en faire douter; et pourtant il y a un progrès lent et profond qui, ce semble, doit se faire jour et prendre le dessus. *C'est notre vœu commun.*

Rapprochez cette lettre de l'article des *Regrets*, et jugez de la distance parcourue. Je n'ai pas dissimulé la faute commise par l'Empire : il devait à tout prix s'attacher ce grand esprit, ce talent hors ligne et populaire, dont la défection, après quinze ans de fidélité, allait devenir comme un signe des temps. Mais Sainte-Beuve a-t-il bien compris, de son côté, le devoir que lui imposaient ses antécédents, sa situation éminente dans le monde intellectuel, et ses amitiés anciennes, et son influence nouvelle, et la reconnaissance même et la politesse la plus élémentaire? S'est-il bien rendu compte des obligations que lui créaient son panégyrique du maréchal de Saint-Arnaud, et les soupers de la princesse Mathilde, et l'hospitalité de Compiègne? S'est-il dit qu'un homme, dont l'adhésion a pu être un exemple, a jusqu'à un certain point charge de consciences? S'est-il assez mis en garde contre les sollicitations du sens propre, contre les amorces de la popularité qui sourit de loin à certaines désertions, contre le facile et vain plaisir de prophétiser des événements qui ne manquent jamais en France, au bout d'un certain temps, de donner raison à l'oracle? « Les choses s'en vont, se dissolvent, disait-il à un ami, tout sera bientôt à la merci du premier événement. Ne branlez point la tête, ne souriez pas et ne faites pas le rassuré : tous les pouvoirs qui sont tombés ont fait ainsi jusqu'à la veille et au matin même de leur chute. L'Empire est bien malade! Comme je l'aime et que je suis dedans, vous pouvez croire que je ne suis pas des derniers à en souffrir. » Je ne veux pas douter un seul instant de sa sincérité : je vois qu'en effet il aimait encore l'Empire, et non pas seulement parce qu'il était dedans. Mais Chateaubriand aussi avait beaucoup aimé la Restauration, et l'on ne saurait nier qu'il n'ait contribué pour une bonne part à la chute de ce gouvernement.

L'ordre littéraire et poétique est supérieur, selon moi, comme région *habituelle* où respire et réside l'esprit, à l'ordre politique. Chateaubriand a donc dérogé réellement à son ordre naturel et à son rôle, en se livrant si éperdûment, corps et âme, aux passions et aux luttes politiques, lui né pour une autre vie, doué d'autres dons, les ayant assez hautement déclarés par d'immortels ouvrages, et qui n'était pas destiné d'ailleurs à être souverain dans cette voie des intérêts et des enthousiasmes vulgaires. Souverain et maître, il n'était pas trempé pour l'être en cela; il n'avait pas ce qu'il faut de froideur, de ruse, de patience, d'ambition positive et de tous les jours, d'estomac à l'épreuve des

dégoûts, de tête à l'abri des coups de soleil, pour être un conducteur de peuples; il ne pouvait être que combattant et meneur, un brillant athlète de plus, il n'en manque jamais... Etre le père et l'oracle de notre jeune littérature, le *Pater Oceanus* de toutes les sources et des ruisseaux modernes, penché sur son urne avec mélancolie, mais avec bienveillance, comprenant véritablement son temps et toutes les études qui y affluent ou qui en dérivent... c'eût été là un emploi plus estimable, plus digne assurément d'une intelligence vouée et consacrée à l'art, que d'échauffer, de monter les têtes, et, en suivant le flot qu'on croit conduire, d'agiter les peuples. C'est alors que nul n'aurait pu lui reprocher ses liaisons avec les hommes de parti divers, qui seraient, insensiblement, venus à lui de tous les camps, et qu'il eût doucement dominés, sans avoir à briser avec son passé, avec ses œuvres, et avec ses paroles gravées dans toutes les mémoires. Les pronostics politiques auxquels il excellait, dégagés alors aussi de la personnalité et de l'humeur qui en corrompaient le sens, n'auraient point perdu le caractère qu'ils devaient avoir et n'auraient paru que ce qu'ils étaient au fond : les vues élevées d'un esprit élevé, qui a des ailes, et non des boutades, des menaces ou des vengeances [1].

Qu'est-ce qui parlait ainsi de Chateaubriand? C'était Sainte-Beuve en personne; et quand on l'a vu, sept ou huit ans après ces lignes écrites, tomber tout le premier et de si bonne foi dans toutes les fautes qu'il avait reprochées à son glorieux justiciable, on a pu, non sans quelque apparence de raison, douter de l'unité et de l'identité d'un *moi* qui savait si bien juger les autres et si mal se connaître et se conduire lui-même. Mais tandis que je cherche à m'expliquer ces variations et ces inconséquences d'un esprit ordinairement si clairvoyant, si mesuré, si judicieux, voici que mes yeux se portent sur une autre page écrite par lui-même, et qu'on me permettra de reproduire ici :

Il est donné, de nos jours, à un bien petit nombre, même parmi les plus délicats et ceux qui apprécient le mieux, de recueillir, d'ordonner sa vie selon ses admirations et selon ses goûts, avec suite, avec noblesse. Je le cherche : où est-il celui qui peut se vanter d'être resté fidèle à lui-même, à son premier et à son plus beau passé? La plupart du temps l'on naît et l'on vit assujetti : la condition humaine ordinaire n'est qu'une suite de jougs successifs, et la seule liberté qui vous reste est d'en pouvoir quelquefois changer. Le travail presse, la nécessité commande, les circonstances entraînent : au risque de paraître se contredire et se démentir, il faut aller sans cesse et recommencer; il fau-

[1] *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 429-432.

accepter ces emplois, ces métiers si divers et même en les remplissant avec le plus de conscience et de zèle, on élève de la poussière dans son chemin, on obscurcit ses images d'autrefois, on se ternit soi-même et l'on se nuit. Et c'est ainsi qu'avant d'avoir achevé de vieillir, on a passé par tant de voies successives qu'on ne sait plus bien, en y ressongeant, quelle est la vraie, quelle est celle pour laquelle on était fait et dont on était digne, quelle est celle qu'on aurait choisie [1].

Ah! poëtes, poëtes! je vous reconnais bien là, et je comprends à présent pourquoi Platon vous bannissait de sa république. Celui-ci, que j'accusais tout à l'heure de si mal se connaître, ne se connaissait en vérité que trop bien, puisque, dès 1860, avant le Sénat, avant la nécessité commandante et les circonstances entraînantes, il éprouvait déjà comme un besoin inconscient d'apologie anticipée, et qu'il plaidait de loin sa propre cause dans la personne d'un autre. On a remarqué, en effet, dans les deux fragments qui précèdent, qu'il n'est pas un mot dont on ne puisse faire l'application rigoureuse et stricte au Sainte-Beuve de 1869, à cette réserve près, cependant, que les griefs de Chateaubriand étaient sérieux, et que les siens ne l'étaient guère. Il n'avait pas été ministre, il n'avait pas réglé les destinées de l'Europe autour du tapis vert des Congrès, il n'avait pas engagé la politique de son pays dans de glorieuses aventures au dehors, et enfin on ne l'avait pas évincé d'un poste éminent sans lui dire merci, on ne l'avait pas fait passer en vingt-quatre heures du rang suprême au néant. Sa disgrâce (si disgrâce il y eut) n'avait point d'autre auteur que lui-même, ni d'autre cause que sa nature de poëte impressionnable, nerveuse, chatouilleuse et pointilleuse à l'excès sur toutes les questions qui touchent au *moi*, contractile et rétractile comme une sensitive à tous les contacts irritants ou grossiers.

Votre éminent ministre (M. Rouher) disait déjà de moi auparavant que j'étais un homme « avec qui l'on ne pouvait pas vivre. » Il doit le dire bien davantage aujourd'hui. J'ai peu l'honneur d'être connu de lui. Il ne se rend pas non plus très-bien compte ce que c'est qu'un *homme de lettres*, et qui veut l'être après comme avant, chez qui la dignité de sénateur (puisque dignité il y a) n'est qu'un accident, accident très-noble et très-utile, très-essentiel au moment où cela est venu (car j'étais à bout), mais enfin quelque chose qui n'atteint en rien le principe et le nerf vital. J'ai des opinions, des convictions et, sur quelques points, elles sont vives et profondes. Je suis pour la gauche de l'Empire.

Etre pour la gauche de l'Empire, cela signifiait clairement qu'on était contre l'Empire, — à moins qu'on ne se ressouvînt malicieuse-

[1] *Chateaubriand et son groupe*, t. II, p. 140.

ment du mot immortel de Joseph Prud'homme, et qu'on n'entendît se servir dorénavant de sa parole et de sa plume pour défendre les institutions existantes, et au besoin pour les combattre. Quant à ces opinions, à ces convictions dont parlait Sainte-Beuve, j'en ai vainement cherché la trace dans sa correspondance. Est-ce le noble souci de la liberté qui l'avait jeté si tardivement parmi les ennemis de l'Empire? J'inclinais à le croire sur un fragment de lettre, où il assurait à un ami de M. Rouher que, « si son ministre devenait un jour ou l'autre le premier ministre parlementaire de la seconde moitié de l'Empire, il n'y aurait pas de cœur plus réjoui que lui, surtout si la chose se faisait à temps et à de bonnes conditions, car encore faut-il la manière à tout et l'à-propos. » Mais quatre feuillets plus loin, quand l'évolution libérale est déjà entamée, je l'entends qui gémit et se lamente sur ce que « l'Empire n'a plus de gouvernement et que l'anarchie politique règne entre ses agents les plus élevés et les plus immédiats. Jamais en aucun temps en France il n'y a eu pareille anarchie dans les hautes régions du pouvoir. » Il prenait pour de l'anarchie ce qui n'était que le développement et le jeu naturel de la liberté renaissante. Et ailleurs : « Comment, s'écriait-il, en est-on à gaspiller la plus belle situation du monde et à être à la veille de perdre la plus magnifique partie? Comment après tant de gloire est-on entré dans la période du mépris? » Entre ces aspirations vers le régime parlementaire et ces transpirations de sève autoritaire, entre ces désirs impatients de la liberté qu'on tarde trop à proclamer et ces regrets mal dissimulés, quand on l'a proclamée, de la force qui désarme, du pouvoir qui se détraque et de l'ordre tel quel qui s'en va, de quel côté pouvait-on dire que penchât la conscience de Sainte-Beuve? Sans foi, sans enthousiasme, sans conviction proprement dite, ne s'en allait-elle pas à la dérive, comme un vaisseau désemparé et démuni de ses agrès? N'est-ce pas enfin le châtiment du scepticisme de n'être jamais en fond que de solutions négatives en face de tous les grands problèmes philosophiques, politiques et sociaux?

Je ne sais; mais en dépit de ces contradictions et de ces bigarrures, je ne puis m'empêcher de croire « qu'il y avait pourtant quelque chose là, « et que, selon le mot d'un de ses biographes, dans ce cerveau si admirablement organisé, il y avait place pour bien des pensées. Quelles pensées? La mort ne lui a pas laissé le temps de les produire; mais elles commençaient à se faire jour et à suinter, si je puis dire, par bien des fissures. On n'a qu'à relire les premières lignes de son admirable étude sur le général Jomini pour se convaincre d'abord que la guerre de 1870 n'aurait pas eu son adhésion, que la légende napoléonienne, dont il s'était quelque peu

grisé aux premiers jours de l'Empire, avait fort baissé dans son estime, et que la paix, avec tous les développements qu'elle comporte, lui apparaissait comme « la fin dernière des sociétés humaines civilisées. » Son étude sur Proudhon l'avait fort imprégné d'humanitarisme et de socialisme. Ses relations avec un prince qu'on a pu traiter, sans trop d'invraisemblance, de César déclassé au temps même de sa grandeur, l'avaient insensiblement amené ou, pour mieux dire, ramené à des manières de voir au moins étranges. Le vieux levain de la révolution et du saint-simonisme s'était remis à fermenter en lui. Ses lettres en font foi. Dès 1859, il déclarait « qu'on doit respecter et connaître » l'école positiviste d'Auguste Comte, « qui possède assurément bien des vérités, et qui peut être en effet a plus que tout autre la clef de l'avenir. » Vers la fin de sa vie, Jean-Jacques Rousseau redevenait son homme, et il croyait que « sa renommée reverdirait, quand le courant des idées politiques serait aux choses saines et généreuses. » Enfin je ne rêve pas, je n'invente pas; mais dans les confidences qui me viennent d'un témoin bien informé, je crois entendre comme un écho des pensées qui hantaient ce vif esprit, toujours aux écoutes et aux aguets des moindres mouvements de l'opinion. Il voyait chaque jour passer sous ses fenêtres cette immense démocratie qu'on laissait aller « à la diable, » sans direction, par bonds et par sauts trop souvent inconsidérés, et il saluait en elle la force vitale de sa nation. Il en voulait à l'Empire, me dit-on, de n'avoir pas réalisé son programme de la première heure, ou d'en avoir dévié pour rendre la parole à la bourgeoisie parlementaire, « à cet élément suranné et caduc. » Il aurait certainement réprouvé la politique « de capitonnage » que M. Thiers a recommencée à l'usage de sa propre sénilité; et même (dois-je le répéter!) en présence de cette majorité d'aujourd'hui, qui recule devant l'accomplissement des réformes essentielles pour se livrer tout entière à des intérêts et à des passions de parti, il aurait invoqué la venue ou le retour d'un pouvoir intelligent et vigoureux, qu'il s'appelât César, Henri IV ou Washington, n'importe, — capable seulement de remettre les choses dans l'ordre et chacun à sa place, capable surtout de réunir en faisceau les forces vives de la société, et de donner satisfaction à des instincts, à des besoins, à des sentiments aussi légitimes qu'irrésistibles. Comment? par quels moyens? dans quelle mesure? Il ne le voyait pas bien clairement, mais son premier souci, il n'en faut pas douter, aurait été de déblayer la voie du grand obstacle que la révolution a toujours trouvé en face d'elle, de *l'ennemi* que d'autres appellent hypocritement le cléricalisme, et qu'en loyal adversaire il appelait, lui, de son vrai nom, le christianisme.

IV. — Le Libre-Penseur.

Me voici arrivé aux plus tristes pages de cette correspondance, à des choses, comme disait Bossuet, dont on voudrait pouvoir se taire éternellement, mais dont Sainte-Beuve lui-même, s'il vivait encore, m'ordonnerait certainement de parler. Et c'est bien mon intention, en effet, d'en parler comme s'il vivait encore, sans prétention ni prêcherie, sans prendre des airs de protection morale, sur le ton de la simple discussion, avec la déférence due à une âme qu'il n'appartient qu'à Dieu de juger.

Je dois dissiper tout d'abord un malentendu grave. Sainte-Beuve, quoi qu'on ait pu dire et penser à l'encontre, est mort en libre-penseur, non en rénégat. Il n'avait jamais été vraiment chrétien ; il n'avait jamais cru. Sa première jeunesse (c'est lui-même qui en fait l'aveu) avait été toute philosophique, et d'une philosophie positive en accord avec les études physiologiques et médicales auxquelles il se destinait. Une crise morale, un grand trouble de sensibilité, étant intervenu en 1829, produisit une déviation dans l'ordre de ses idées, et les *Consolations*, *Volupté*, les premiers volumes de *Port-Royal* témoignèrent assez de cette disposition inquiète et émue qui admettait une part notable de mysticisme. Il a fixé lui-même à l'année 1840 la date de ce qu'il appelait sa guérison, c'est-à-dire de son retour aux idées dans lesquelles les années et la réflexion n'ont fait que l'affermir depuis. Mais avant cette date même, on surprend quelques indices de ce scepticisme qui était tout le fonds de sa nature morale, et qui persistait, sans doute, au milieu des velléités et des manifestations contraires.

Le malheur des natures qui n'ont que des inspirations et des inclinations *sans la foi* est d'être à la merci d'un souffle et d'une vicissitude. Quand j'écris, quand je parle, je me sens presque involontairement amené à suivre un certain ordre de vérités, et je ne trouve que là les réflexions dont mon esprit et ma plume ont besoin. Mais si, par malheur, d'autres inspirations se présentent quelquefois, si d'autres souffles me rapportent, durant quelque loisir, des parfums oubliés, je m'y laisse reprendre, et ma plume alors et mon esprit se livrent à cet ancien et nouvel attrait.

Tout le penseur est là, ce me semble, esclave de l'impression ou de la sensation du moment, jamais assez pénétré, assez imbibé, assez croyant pour adhérer pleinement à ce certain ordre de vérités dont il parle, et pour s'y fixer. Retz aurait dit de lui comme de La

Rochefoucauld : « Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout Sainte-Beuve », et ce je ne sais quoi, c'est quelque chose d'irrésolu, d'insuffisant et d'incomplet. Le poëte surnage toujours, le poëte qui traduit ses émotions par des images, le poëte pour qui les épreuves de l'âme, les vicissitudes de la lutte intérieure ne sont qu'une succession irrégulière de grêle et de soleil, d'aridité et de fleurs, le poëte enfin qui termine un long et beau roman chrétien par cette note dissonante : « Nous sommes tous nés dans un creux de vague; qui sait l'horizon vrai? qui sait la terre? » et qui s'arrête à temps pour ne pas ajouter : « Qui sait le ciel? » Non, rien de vraiment divin ne battait sous cette enveloppe de sentiments factices et convenus. Un jeune prêtre, M. Léon d'Aurevilly, que son livre de *Volupté* avait contribué à jeter dans les ordres, lui écrivit un jour, en 1858, comme à un bienfaiteur spirituel.

J'en suis bien touché, répondit-il, et croyez-le, monsieur l'abbé, plus confus que fier. Que dire, en effet, si l'on a, dans la route, indiqué vaguement du doigt le chemin des terres heureuses à qui a su bientôt trouver et tenir jusqu'au bout, tandis qu'on est allé de plus en plus soi-même à travers champs, à travers sables ! Il m'est très-doux pourtant dans cette sécheresse habituelle où l'on vit et qui est le lot de plus en plus certain et amer de ceux qui s'en tiennent à la seule expérience positive d'entendre un de ces aveux, de recevoir une de ces paroles et, comme vous le dites, de ces bénédictions qui viennent du cœur, et qui révèlent une source plus profonde encore que celle de la poésie, puisque trop souvent l'une s'appauvrit et tarit avec les années, et l'autre, au contraire, s'augmente.

Le christianisme ne fut jamais que cela dans la pensée de Sainte-Beuve, une *autre* poésie. Amaury ne fit que continuer Joseph Delorme, en se plaçant, il est vrai, à un point de vue tout opposé, en substituant à l'idéal décevant d'une philosophie plus ou moins werthérienne ou byronienne, les perspectives pleines de promesses, les horizons profonds et rassérénés du salut. Mais ce n'était encore qu'un héros de roman, une création impersonnelle, où il y avait plus d'imaginé et de voulu que d'éprouvé et de senti. L'auteur ne s'étonnait pas que des critiques sérieux et attentifs, comme M. Vinet, eussent démêlé à cet endroit « le faible et le faux. » Sous je ne sais quelle affectueuse et pieuse influence, il s'était tourné un jour vers la source des espérances immortelles, et il y avait trempé ses lèvres pour y puiser des motifs, non de croire, mais d'écrire. Puis, la provision une fois épuisée, l'imagination une fois vidée de ces thèmes d'emprunts, soupçonnant peut-être aussi, que le vent allait

souffler d'un autre côté, que le mysticisme se démodait, qu'il fallait des aliments d'un autre genre à l'insatiable et inconstante curiosité des esprits, il était revenu de lui-même à ses chers faux dieux, ne gardant de ce court passage à travers le christianisme, que l'impression d'un rêve poétique et doux, qui devait nécessairement s'évanouir au réveil devant l'austère réalité.

Il ne s'en déprit pas toutefois sans tristesse, et, comme il arrive souvent à ceux qui ont eu en songeant l'illusion du bonheur, il essayait de ressaisir la sensation fugitive et envolée. C'était alors, disait-il, l'âge d'or des Catacombes; et il lui semblait qu'aujourd'hui son cœur était mort, et que l'intelligence luisait sur ce cimetière comme une lune morte aussi. Il avait longtemps aspiré à la cellule, mais il avait fini par désespérer; il allait comme il pouvait, arrachant des heures, mais n'y trouvant pas le charme qu'elles tirent du calme parfait et de la première innocence; et quand on lui parlait de ce temps, heureux après tout, il avait besoin de faire effort pour que le souvenir ne s'en remuât pas trop vivement au dedans de lui.

Cher Ulric (écrivait-il à M. Ulric Guttinguer), vous êtes donc incurable! vous êtes resté l'homme de nos jeunes et belles années, de nos ardeurs qui ne vivent plus qu'en vous et en un autre ami que peut-être vous avez oublié, Victor Pavie, d'Angers; celui-là encore un fidèle, un chapelain resté pieux de notre chapelle ardente! Nous, nous avons trop vécu de la vie assujettie et productive, de la vie prosaïque et mercenaire, et la poésie, cette maîtresse jalouse, s'en est enfuie. Vous nous avez vu dans ces deux ou trois années de véritable ivresse, vous m'avez vu dans ces six mois célestes de ma vie qui m'ont fait faire les *Consolations;* vous avez contribué à m'y inspirer par ce mélange de sentiments tendres, fragiles et chrétiens que vous agitez en vous et qui sont un charme. Merci donc pour ce cri d'autrefois.

Ce n'est pas tout à fait la plainte de l'exilé, ni le *desiderium æternorum collium* dont parle l'Evangile. Mais en choisissant bien dans tout le premier volume de la correspondance, en recueillant discrètement et en groupant avec art quelques-unes de ces pages apaisées qui contrastent si fort avec les emportements et les bouillonnements de la fin, on pourrait arriver à recomposer un article des *Regrets* qui ne ressemblerait pas du tout à son fameux homonyme, et où l'on s'arrêterait encore avec plaisir. C'est le sentiment que j'y éprouve moi-même, et que je voudrais prolonger. Rapprochés de quelques passages des *Causeries*, si modérées de pensée et si justes de ton sur saint Anselme, saint François de Sales, Bourdaloue, Fénelon et les grands apologistes de notre siècle, de Bonald,

Montalembert, Lacordaire, l'abbé Gerbet, etc., ces fragments de l'histoire d'une âme, nous dédommageraient, dans une certaine mesure, des tristesses et des scandales de l'heure présente. Nous y verrions l'envers de ces abjurations bruyantes qui écœurent encore plus qu'elles n'étonnent, et nous saurions ce qu'il en coûte parfois de s'intituler un libre penseur.

Les amis actuels de Sainte-Beuve ont jugé opportun et plaisant d'opposer à des témoignages si honorables, quelques lignes échappées un jour à sa plume vagabonde et adressées à une femme : « J'ai fait un peu de mythologie chrétienne en mon temps, elle s'est évaporée. C'était pour moi comme le cygne de Léda, un moyen d'arriver aux belles et de filer un plus tendre amour. La jeunesse a du temps et se sert de tout. » Que voilà donc des amis bien inspirés ! Et quel avantage ce serait pour un homme d'esprit, qui se piquait d'être aussi un honnête homme, de se voir ainsi défendu !

J'ai trouvé, dans l'article sur La Rochefoucauld auquel Sainte-Beuve rapportait la date précise de son évolution vers la libre pensée, un mot spirituel et profond : « Les *Maximes*, dit-il, ne contredisent en rien le christianisme, bien qu'elles s'en passent. » Ce mot me semble caractériser aussi toute la période de tolérance large, aisée, souriante, vraiment libérale, qui s'est écoulée dans la vie du maître entre les années 1840 et 1861, et dont les premières *Causeries* ont été le fruit le plus savoureux et le plus distingué. Comment est-il tombé de ces hauteurs sereines, ou tout au moins de ces « côteaux modérés » qui ont fait un bruit si gai dans le temps, mais qui figuraient si bien la position prise par lui en toutes choses, à mi-côte de tout, à égale distance des grands sommets que hante le paradoxe et des bas-fonds où se traîne la banalité, dans l'entre-deux des points extrêmes où le penseur comme le poëte se peut laisser emporter par la passion, comment, dis-je, est-il tombé de là dans ces autres régions agitées et tourmentées où l'on ne se contente pas de se passer du christianisme, et où l'on tient à honneur de le contredire en tout? Par quelle série de soubresauts et d'écarts, j'allais dire, en prenant le mot au sens purement scientifique, par quelles *dégradations* successives cet esprit si agile, si dégagé, si ouvert, si rebelle à toute espèce de pli et de parti-pris, en est-il venu à se cantonner peu à peu et à s'incruster dans une idée fixe de haine et de guerre à l'Eglise? La question n'est pas facile à résoudre. La correspondance n'y aide que fort peu ; elle n'indique pas l'origine ni les progrès du mal ; elle le montre tout d'un coup déclaré et induré. Les dernières pages de *Port-Royal*, qui datent du mois d'août 1857, font allusion à une révolution morale déjà lointaine, et il y a lieu de croire que, sous l'impartialité extérieure des jugements,

sous le calme apparent de la critique, couvait depuis longtemps, comme le feu sous la cendre, cette éruption de libre pensée dont nous avons été les témoins navrés. Le milieu, quoi qu'on dise, n'y fut pas absolument étranger. Il est de certaines atmosphères qu'on ne respire pas impunément, surtout quand on a la tête aussi mal assurée que le poëte Sainte-Beuve contre le vertige des idées : il s'en exhale des poisons subtils, actifs, pénétrants, qui ont bientôt fait de vaporiser toutes les croyances, même les plus solides, et de neutraliser toutes les aspirations généreuses et saines. Mais je suis convaincu que l'action de ces ferments mauvais serait restée contenue et confinée dans le for intérieur, et qu'il n'en aurait rien transpiré au dehors, si les circonstances n'avaient pas malheureusement contribué à en déterminer l'explosion soudaine, irrésistible et lamentable.

Je ne vais pas refaire une histoire connue de tout le monde, ni retracer le détail de cette conspiration d'habiles et de niais d'où sont sorties, avec la terreur du *spectre noir*, toutes les fables relatives à une prétendue renaissance du cléricalisme, — au temps même où l'Eglise persécutée, dépouillée, diminuée dans son chef et dans ses membres, ne demandait, si je ne m'abuse, que la liberté de vivre et d'être. Ce n'est pas non plus le lieu de rechercher si les catholiques n'apportèrent pas alors trop de zèle et d'ardeur dans la défense de leurs intérêts spirituels menacés, et si une politique de simple temporisation, comme celle qui tend à prévaloir aujourd'hui, n'aurait pas été plus efficace. Toujours est-il qu'on exploita très-habilement contre eux tous les efforts qu'ils tentaient pour ne pas se laisser absolument anéantir. « Si ce sont là des vaincus, comme on le prétend, disait Sainte-Beuve lui-même, peste ! ils n'en ont pas l'air. » Et il dénonçait ensuite à la haine de ses lecteurs ordinaires ce qu'il appelait l'organisation du parti catholique, « ses nombreux moyens de propagande, sa presse si bien servie, son mot d'ordre si vite accepté et répété par tous ses organes, avec la difficulté où l'on était de l'atteindre dans le vif, en respectant, comme il convient, le religieux en lui et en n'attaquant que le *clérical.* » Je ne sais pas s'il n'a pas été le premier à trouver le mot ; mais il n'a pas été, pour sûr, des derniers à le répéter, à le mettre en circulation avec tous les sous-entendus perfides et calomnieux qu'il comporte, avec toutes les tendances antilibérales, toutes les arrière-pensées rétrogrades et toutes les aspirations liberticides qu'il est censé résumer. Clérical c'est tout dire en effet, et il n'en faut pas plus pour discréditer le plus honnête homme du monde. Vous demandez ce que cela signifie : « Parbleu ! *clérical*, chevalier. — Mais encore ? — *Clérical.* — Dis-nous un peu tes raisons. — *Clérical.* — Mais il faut expliquer sa

pensée, ce me semble. — *Clérical*, madame. — Que trouvez-vous là à redire? — Moi? rien. *Clérical!* »

Qu'il fut dupe ou non de cette logomachie, Sainte-Beuve ne laissa pas, la guerre une fois déclarée et engagée sur ce terrain mouvant, de s'y lancer de sa personne, et à fond de train, comme on l'a vu. Or, il ne s'agissait pas seulement pour lui de faire des niches à l'épiscopat et de manger du jésuite, comme on le faisait trente ans en çà, dans les colonnes de ce même *Constitutionnel* où il venait de rentrer. Sa polémique allait viser plus haut. Relisez, dans les *Nouveaux lundis*, ses vigoureux articles sur MM. Renan, Littré, Veuillot et le P. Lacordaire, relisez surtout dans sa belle étude sur les *Méditations* de M. Guizot, le portrait qu'il trace de son « philosophe pur, » de ce « savant de bonne foi qui ne recule devant aucun problème, devant aucune solution, devant aucune absence de solution, » et vous comprendrez de quoi il y allait dans sa pensée. Il croyait bien sincèrement, quoiqu'il ne le dit qu'à mots couverts, que le christianisme avait fait son temps, que l'heure était venue où, l'humanité n'ayant plus besoin d'être amusée ni consolée, il n'y aurait plus de bonnes nouvelles, comme on l'entendait, à lui annoncer; mais que tout penseur devait poursuivre solitairement la vérité, — une vérité haute dont le prix n'est qu'en soi et à l'usage du petit nombre. La correspondance m'est ici d'un grand secours pour élucider toutes les parties, prudemment dissimulées ailleurs, de la doctrine.

Est-ce bien une doctrine? Je veux le croire, mais je n'en vois, je l'avoue, que les côtés négatifs. Je vois un homme qui se pose avant tout en sceptique, c'est-à-dire en examinateur autant qu'en douteur qui a toujours été, même à ses heures de religiosité poétique (c'est lui qui le dit), très-opposé à « la superstition romaine », qui, après avoir beaucoup rêvé et s'être joué par l'imagination, s'est rabattu à la pensée et à la stricte vérité, autant qu'on peut la saisir. Il n'est pas franc-maçon, il en convient; mais il est heureux qu'on veuille bien le considérer en cet endroit-là comme un libre soldat du dehors et un homme de bonne volonté pour la défense des principes qu'on y professe. Quels principes? Je me le demande.

Vous savez, mon cher ami, à quel fond de vérités je crois, autant qu'un tel mot est applicable au faible esprit de l'homme; les années m'affermissent dans cette manière de voir et d'envisager le monde, la nature et ses lois, et notre courte et passagère apparition sur une scène immense où les formes se succèdent au sein d'un grand tout dont nous saisissons à peine quelques aspects et dont l'incompréhensible secret nous échappe. Ce n'est ni triste, ni gai, mais c'est grave.

C'est surtout terriblement vague. Mais le *grand tout* m'a fait songer à Spinoza. Sainte-Beuve serait-il un spinoziste? Il paraît, hélas! que le spinozisme est quelque chose de beaucoup trop beau pour lui et de beaucoup trop artificiellement compliqué.

J'ai habituellement de l'homme de moins grandes idées, et je ne le vois que comme un des innombrables accidents dont les variétés de la vie, un résultat bien fugitif et transitoire, une apparition d'un instant (cet instant fut-il composé de quelques millions d'années), et ce que Pindare a appelé le songe d'une ombre.

Evidemment, si l'homme est quelque chose, s'il est seulement une créature, il faut admettre un créateur, et c'est une hypothèse dont il est urgent de se passer. Admettons de préférence l'éternité du monde : tout s'en déduit, comme dit M. Louis Viardot. Pour qui réfléchit, la fatalité des lois est une consolation autant qu'une tristesse. « On se soumet avec gravité ; cette gravité respectueuse et muette de l'homme qui pense est à sa manière une religion, un hommage rendu à la majesté de l'univers. Nos désirs, éphémères qu'ils sont et contradictoires, ne peuvent rien : ce sont des nuages qui s'entre choquent au gré des vents ; mais l'ordre sidéral plane et règne au-dessus. »

Ce que je crois saisir de plus net dans cette théologie, c'est que le sentiment religieux, qui jusqu'à présent avait distingué l'homme du singe, n'est plus qu'un nuage, et que le bon Dieu est remplacé par l'ordre sidéral. La gravité « respectueuse et muette » devient une religion, qui n'empêche pas d'ailleurs d'aller souper chez Magny tous les lundis ; « et, quand on en est là, on peut laisser avec leurs airs de dédain tous ces esprits disciples et superficiels qui se flattent de tenir la clef des choses, parce qu'ils ont dans la main, quelques bibelots chrétiens, païens ou autres, qu'ils adorent. » Il me paraît superflu de discuter. Lui-même pensait avec raison qu'on pourrait discuter pendant une éternité sur ces choses sans se convaincre, et il se serait fait scrupule de convertir et de débaucher à la philosophie une seule âme croyante. « Je n'y mets pas tant de prosélytisme, disait-il : que chacun reste chez soi et suive sa ligne de développement. » Il tenait, au surplus, de telles controverses pour plus dangereuses encore qu'inutiles : « On navigue pour ainsi dire entre les parties les plus sensibles et les plus vulnérables de l'âme humaine ; on a moins peur de se briser que d'offenser. » Je relève avec joie dans la correspondance tout ce qui atteste la persistance des sentiments humains, généreux, délicats, tout ce qui prouve que les désordres de l'esprit n'avaient pas entièrement perverti le cœur,

et que dans cette âme si ravagée le respect du moins survivait — en partie.

Il me sera plus malaisé, je l'avoue, de ne pas protester contre la prétention qu'il élevait dans les derniers temps de faire accepter, comme religion reconnue et marchant de pair avec les autres, cet état de quelques esprits qu'il définissait lui-même la non-croyance et l'examen plus ou moins libre, plus ou moins approfondi, avec tous ses résultats et conséquences. Il demandait pour l'incrédulité le droit de coexister publiquement, officiellement, avec la croyance, ne voyant pas, n'imaginant pas même que, dans l'état de crise politique et morale que ses propres discours contribuèrent à rendre encore plus aigu, c'était proprement demander pour le loup le droit de coexister avec l'agneau dans la même bergerie. L'idée du lien social et des obligations qu'il crée et qu'il impose s'était complétement oblitérée en lui. Le droit de l'individu lui semblait primer tout le reste, et il s'emportait, Dieu sait comme, contre l'habitude qui prévalait encore — en ce temps-là — dans les assemblées publiques d'injurier l'athéisme, de le dépeindre comme un malheur, comme une infériorité déplorable, « tandis qu'à bien prendre, c'est une supériorité, et j'ajouterai, une tranquillité. » Ah ! si, du haut de l'ordre sidéral où M. Victor Hugo l'a perché l'autre jour, Voltaire lui-même avait pu faire entendre sa voix à Sainte-Beuve, il lui aurait dit que les sociétés n'ont pas moins besoin de religion que de gouvernement et de police, qu'il ne s'en est jamais vu, qu'il ne s'en verra jamais qui se puissent soutenir dans cet état de nudité morale que suppose l'incroyance universelle.

Je comprends bien, dit Sainte-Beuve... mais ici la question est autre, on n'est pas libre. Qu'on en guérisse ou non, la foi s'en est allée ; la science, quoiqu'on dise, la ruine ; il n'y a plus pour les esprits ingénieux et sensés, nourris de l'histoire, armés de la critique, studieux des sciences naturelles, il n'y a plus moyen de croire aux vieilles histoires et aux vieilles Bibles. Dans cette crise il n'y a qu'une chose à faire pour ne point languir et croupir en décadence : passer vite et marcher ferme vers un ordre d'idées raisonnables, probables, enchaînées, qui donne des convictions au lieu de croyances, et qui, tout en laissant aux restes de croyances environnantes toute liberté et sécurité, prépare chez tous les esprits neufs et robustes un point d'appui pour l'avenir. Il se crée lentement une justice et une morale à base nouvelle, non moins solide que par le passé, et plus solide même, parce qu'il n'y entrera rien des craintes puériles de l'enfance. Cessons donc le plus tôt possible, hommes et femmes, d'être des enfants. Ce sera difficile à bien des femmes, direz-vous, — et à bien des hommes aussi. Mais dans l'état de société où nous

sommes, le salut et la virilité d'une nation, sont là, et pas ailleurs. On aura à opter entre le byzantinisme et le vrai progrès.

Ai-je besoin de faire toucher du doigt le faible et le faux de cette argumentation ? Quoi ! déchristianiser la France ? est-ce bien sérieux ? et n'y a-t-il pas là une méconnaissance absolue de son histoire, de sa tradition, de son génie, de ses instincts les plus profonds et les plus chers ? Voyez ce qui se passe aujourd'hui : l'irréligion a carte blanche ; elle peut, si elle veut, supprimer d'un geste toutes les manifestations extérieures du culte catholique. Les intérêts de la conscience sont traités comme des questions de voirie dont le règlement est à la merci d'assemblées municipales composées presque partout de libres penseurs. Dans combien de villes a-t-on jugé opportun ou possible d'interdire les processions ? Il en est jusqu'à trois (sur trente-cinq mille) que l'on pourrait nommer. Cela prouve au moins que la foi ne s'en est pas allée, comme vous le dites, et d'ailleurs en quel temps, en quel siècle ne l'a-t-on pas dit avec autant d'apparente vraisemblance depuis saint Bernard jusqu'à M. de Maistre ? Vous ajoutez que les esprits vigoureux et sensés ne peuvent plus croire aux vieilles Bibles : étaient-ce donc des esprits faibles et désarmés de critique et de science que Bacon, Pascal, Newton, Copernic, Lavater, Franklin, et M. Guizot, et Claude Bernard ? Vous nous engagez à marcher vite et ferme vers un ordre d'idées raisonnables, qui donne des convictions et serve de point d'appui pour l'avenir : est-ce que ces idées n'existent pas depuis longtemps ? Vous en nommez vous-mêmes les prédicateurs et les apôtres : Démocrite, Aristote, Epicure, Lucrèce, Sénèque, Spinoza, Buffon, Diderot, Gœthe, Humboldt. Eh bien ! y a-t-il une société qui ait jamais songé à s'appuyer exclusivement sur elles ? Les sociétés ne sont-elles composées que de philosophes, d'esprits neufs et robustes ? Est-ce le poëme de Lucrèce ou la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, que vous irez lire et commenter à ces pauvres intelligences qui ont déjà tant de peine à comprendre le catéchisme ? Malheur à nous, du reste, si de telles doctrines pouvaient jamais devenir populaires ! N'entendez-vous pas le cri d'alarme de ce vieux César d'Allemagne qui, hier encore, rappelait tous ses sujets à l'observation et au respect de la loi religieuse ? Ne voyez-vous pas où nous mènent l'ignorance et le mépris de cette loi ? Ce que je dis là n'a rien d'original, je le sais ; mais vos objections, à vous, sont-elles donc plus inédites et plus neuves ? Est-ce que le pour et le contre n'ont pas été plaidés avec la même chaleur, sinon avec la même autorité, depuis des milliers d'années ? Voyons : je veux bien laisser de côté le surnaturel et m'en tenir comme vous au sens commun, chose

si rare; mais qui espérez-vous convertir à votre justice et à votre morale « à base nouvelle ? » Vous n'êtes pas sûr vous-même que l'état actuel de l'humanité en comporte l'inauguration et l'application immédiates. Vous vous regardez simplement comme un précurseur, comme un semeur dont la moisson ne doit lever que dans un avenir lointain, indéfini : « Ce n'est pas dans de courts espaces, ni d'une génération à l'autre que cela se mesure; ces changements se marquent par siècles. » Et vous ajoutez :

Je vous avouerai que ce qui a toujours gêné l'expression de ma pensée en ce sens et retenu mon adhésion, c'est que je n'ai pas de l'humanité elle-même une idée aussi optimiste que je la vois chez la plupart de ces moralistes naturels. Je suis beaucoup plus frappé des misères, imperfections, vices, grossièretés animales dont on s'imagine trop vite triompher. Cette morale naturelle dont je désire l'avénement, et qui, dans l'antiquité, a été le lot d'une élite, me paraît bien peu avancée chez les modernes, surtout si l'on considère la masse. Les nations qu'on loue sur parole et qu'on célèbre sont loin de compte. Il faut être un Laboulaye pour croire que l'Amérique du Nord n'est pas corrompue. Notre Algérie périt par l'absinthe; nos villes manufacturières du Nord également. Si la pourriture est à Rome, la grossièreté a fait invasion dans Genève. Je vois partout des animalités et des brutalités qui me découragent et qui ajournent mon espoir du triomphe de cette moralité saine et scientifique; je me borne à l'admirer et à la vénérer en quelques-uns.

Il y a de la ressource, comme on voit, avec les grands esprits sensés, clairvoyants et sincères; ils finissent presque toujours, quand ils se trompent, par vous donner implicitement raison. Et pourtant, s'il doutait lui-même de l'opportunité de sa marche en avant, Sainte-Beuve ne laissait pas que de marcher : que dis-je ? il se précipitait. Toutes les occasions qui s'offraient à lui de porter quelque atteinte aux vieilles croyances du pays, depuis la révocation ou la suspension de M. Renan jusqu'à la pétition des catholiques de Saint-Etienne, il les saisissait avec une espèce d'empressement maladif, et il montait à la tribune du Sénat pour affirmer quoi ? — des négations, ou pour lancer à travers les foules quelques-uns de ces mots dangereux, brûlants, à longue portée, comme son fameux diocèse de la libre pensée, dont nous avons vu s'épanouir et fleurir les premières œuvres aux jours de la Commune, sous le pontificat de M. Raoul Rigault. Ah ! je crois bien qu'il eût renié avec dégoût, avec horreur, avec épouvante surtout, ces abominables interprétations de sa pensée; mais n'est-ce pas trop que, après avoir lu cette

correspondance, les Hugos de l'avenir soient autorisés à dire, si l'on célèbre un jour son centenaire : « Celui-ci a fait celui-là. »

Voilà, à mon avis (j'en demande bien pardon à M. Nisard), le côté fâcheux et dangereux des correspondances. Si elles aident la critique à pénétrer plus avant et plus profondément dans la connaissance d'une âme, si elles l'initient aux pensées les plus intimes, si elles déshabillent en quelque sorte l'homme tout entier devant la postérité, n'est-il pas à craindre aussi qu'elles n'égarent quelquefois l'opinion, en lui donnant comme le principal ce qui ne fut souvent que l'accessoire, en lui faisant prendre pour articles de foi des improvisations vagabondes, les boutades et les lubies d'une imagination qui s'abandonne, les confidences irréfléchies d'un cœur qui se livre et s'épanche sans précaution dans un autre cœur ami ? On ne se défie point des pattes de mouches : on va de l'avant, on pousse sa plume, on noircit son papier, on remplit ses quatre pages, on écoule tout un *stock* de mauvaise humeur longuement accumulée, on se débarrasse des diables bleus, et comme on n'imagine pas que personne au monde puisse entrer en tiers dans ces effusions, hormis celui à qui elles s'adressent, on souffle tour à tour le chaud et le froid. On dit un jour à M. Bergmann qu'il faut écraser l'infâme, ou quelque chose d'approchant ; on avoue le lendemain à M. Hornung que, lorsqu'il y a une institution existante, il faut bien y regarder à deux fois avant de songer à l'abolir, que sans doute la société, par son progrès même, tend à rendre inutiles bien des machines qui lui furent nécessaires à des époques de minorité et d'enfance relative, mais : « sommes-nous donc devenus tellement sages, se demande-t-on aussitôt, et tellement capables ? » Je me suis représenté quelquefois l'étonnement et l'embarras d'un homme à qui l'on mettrait sous les yeux toutes les lettres qu'il a écrites dans sa vie, lettres de jeunesse, lettres d'amour et d'affaires, épanchements de l'esprit et confessions du cœur. Se reconnaîtrait-il dans ce mouvant tableau de sa pensée ? Ne récuserait-il pas la plupart de ces témoins indiscrets venant déposer contre lui de tant de beaux et de bons sentiments effacés, affections trahies, promesses violées, enthousiasmes éteints, convictions et croyances foulées aux pieds ? Si on lui disait que ces pages brunies par le temps vont recevoir la consécration ou subir l'épreuve de la publicité, combien en laisserait-il subsister ? Combien échapperaient au rapide et volontaire *auto-da-fé ?* Et si la mort vient le surprendre avant qu'il ait pu faire cet indispensable départ, qui s'en chargera ? Les amis ne calculent pas tout, ne comprennent pas tout, ne savent pas tout. La curiosité publique est exigeante, et, quand il s'agit d'un écrivain célèbre, elle ne veut pas qu'il lui soit fait tort d'une ligne ; il faut

que tout y passe, et tout y passe en effet. Mais alors survient la critique qui se jette avec avidité sur ces reliques, qui les inventorie, les étiquète et les classe, sans se rendre un compte toujours exact de leur origine ou de leur valeur, les estimant toutes au même prix, les soumettant toutes aux mêmes procédés d'analyse et d'induction, transformant une éphémère disposition d'esprit en trait de caractère, érigeant un caprice de plume en vice ou en qualité d'esprit, élevant un accès de colère ou de gaieté à la hauteur d'une opinion politique ou religieuse. En vérité, l'histoire est exposée à de bien singulières méprises, et rien qu'à voir le parti qu'on pourrait tirer de ses lettres contre lui-même, Sainte-Beuve se repentirait peut-être aujourd'hui de n'avoir pas été toujours assez circonspect dans l'usage qu'il a fait de celles des autres.

Je serai circonspect : je n'abuserai pas contre l'auteur de *Port-Royal* de quelques mots violents, amers, injustes, qu'on a déjà relevés dans sa correspondance, et qui ne s'accordent que trop, hélas! avec le ton d'aigreur et d'hostilité qu'il avait pris en public contre certaines personnes et certaines choses, principalement contre les meilleures choses de ce monde. Il va sans dire que tous les catholiques, y sont fort maltraités ; mais ceux-là mêmes qui dans de hautes vues d'avenir s'attachaient à défendre les derniers restes de la liberté religieuse et du pouvoir temporel, comme M. Thiers par exemple, sont pris à parti avec véhémence, comme soutenant « sans vergogne un abus décrépit qui croule de lui-même, et qui s'affaisse de sénilité ». Passons. Il y avait, si je ne me trompe, en Sainte-Beuve un besoin irrésistible de se répandre, qui ne s'arrêtait pas toujours à la *causerie*, et qui débordait parfois jusqu'au commérage, — témoins les *Notes et pensées* insérées à la fin du tome XI des *Causeries du lundi*. Est-ce là-dessus qu'il faudra établir son jugement sur l'homme qui n'a pas écrit moins de cinquante volumes de critique, de poésie et d'histoire? Il répondit un jour à quelqu'un qui l'accusait d'athéisme :

Veuillez ouvrir mes neuf volumes des *Nouveaux lundis* à tous les endroits où il est question de religion, de christianisme, et voyez dans quels termes je me suis exprimé! J'ai depuis six mois environ donné une nouvelle édition revue, augmentée de mon livre de *Port-Royal*, six volumes qui portent à chaque page la marque du respect pour le christianisme, et de l'intelligence que je crois en avoir par le côté historique et aussi par le sentiment moral. Je serais tenté vraiment, pour vous punir de vos jugements téméraires, de vous en infliger la lecture... De quel droit me qualifiez-vous du titre d'*athée?* C'est une accusation mobile que les orthodoxes de tous les temps se sont plu à promener

successivement et à faire planer sur toutes les têtes qui les gênaient. Lisez encore une fois mes écrits, vous y trouverez plus de doutes que d'affirmations sur les choses que je ne sais pas. Car ne croit pas à la révélation qui veut.

De même à M. de Riancey, qui l'avait félicité de son discours à l'Académie sur les prix de vertu :

Je vous dirai que je n'ai pas eu tant d'effort à faire pour apprécier les vertus chrétiennes; bien des fois dans mon passé il m'est arrivé de penser et de sentir dans cet ordre et ce courant d'idées spirituelles. Il est vrai qu'étant sincère avant tout et n'ayant pas la *foi*, je ne puis écrire et me comporter comme si je l'avais. De ce seul point découlent toutes les divergences. Daignez vous mettre un peu à notre place, et vous vous expliquerez aisément ce qui peut vous déplaire et vous choquer. J'ai toujours tâché de conserver le respect des grandes choses que je n'admirais qu'historiquement ou moralement. Mais d'autre part quand on laisse le champ ouvert à la liberté de penser, on n'en saurait restreindre les horizons. Et c'est là où l'on se sépare, où l'on se divise, où l'on se combat.

Sainte-Beuve n'a que trop combattu, et peut-être a-t-il aussi trop vécu, — de deux ou trois ans. Voilà un homme qui, pendant près d'un demi-siècle, n'a pas cessé de consacrer toutes ses heures au culte désintéressé des lettres ; qui a parcouru d'un élan intrépide et soutenu toutes les régions de la pensée humaine, depuis la poésie, où il fut l'émule des plus grands maîtres, jusqu'à la critique, où il est resté le seul maître ; qui a donné à la France une œuvre d'érudition chrétienne et de style vraiment classique, tout-à-fait digne du grand siècle où il en a pris le sujet ; qui, dans la prodigieuse fécondité de son travail hebdomadaire, a élevé comme en se jouant le plus grandiose et le plus beau monument d'histoire littéraire qui se soit jamais vu ; qui a dit sur la plupart de nos écrivains le dernier mot, et avec qui l'on devra compter quand on repassera dans ses voies ; qui a fondé une méthode, contestable à certains égards, admirable, tout au moins, par les résultats qu'elle a produits ; qui est regardé comme un modèle et suivi de loin comme un guide par quiconque se mêle aujourd'hui de littérature et de critique ; — un homme enfin qui s'est imposé de haute lutte, et par le droit du talent, à ceux-là mêmes qui estimaient le moins son caractère et répugnaient le plus à ses opinions..... D'où vient qu'il est encore discuté, controversé en tant d'endroits ? D'où vient que, dans une Revue dont il a fait la gloire et en partie la fortune, l'ordre a été donné de ne jamais prononcer son nom ? D'où vient que le parti de

l'Empire, qui lui doit tant de reconnaissance, le dénigre à l'occasion ? D'où vient que l'école révolutionnaire elle-même, à laquelle il a fait tant d'avances, et, j'ajouterai, tant de sacrifices, ne le prend pas encore tout-à-fait au sérieux, et lui reprochait l'autre jour, dans un de ses organes les plus accrédités, de manquer de conviction dans sa critique et de ne pas conclure ? D'où vient enfin, par une dernière ironie de la destinée, que sa mémoire reçoit ici, parmi ses adversaires les plus récents, l'accueil le plus hospitalier, le plus large et le plus impartial ?

Il n'y a qu'une cause à tous ces phénomènes. Sainte-Beuve est discuté, parce qu'il a trop discuté lui-même. On doute de lui, parce qu'il a trop pratiqué le doute pour son compte. On le tiraille dans tous les sens, parce qu'il n'a pas su conquérir cette qualité suprême qui met le sceau à tous les mérites de l'écrivain et l'étoile au front du penseur, — l'unité. Il a eu ce privilège, je devrais plutôt dire ce malheur, de refléter exactement dans sa vie toutes les vicissitudes et toutes les transformations d'un siècle qui, depuis la révolution et à cause de la révolution même, n'a pas encore trouvé son assiette, et qui oscille de droite à gauche, selon l'expression de Luther, comme un paysan ivre, — si bien que, dans l'avenir, lorsqu'on cherchera à résumer dans un nom propre les caractères les plus essentiels et les plus particuliers de cette époque, on n'en verra pas qui réponde mieux à ce besoin que le nom de Sainte-Beuve. Il a eu toutes les illusions, tous les enthousiasmes, et aussi tous les désenchantements, tous les mécomptes et tous les retours positifs de sa génération. Il a passé par toutes les nuances de l'arc-en-ciel politique : libéral sous la Restauration, républicain avec Armand Carrel, conservateur avec M. Guizot, autoritaire dans la première période de l'Empire, révolutionnaire dans la seconde. Il a adopté toutes les formes sous lesquelles se manifestait la pensée de son temps : romancier, poëte, journaliste, critique, historien, et il en a suivi tous les courants, romantique au début, classique au milieu, presque réaliste à la fin. Comme une véritable harpe éolienne, son esprit, toujours en dehors, vibrait aux moindres souffles de l'opinion, et rendait les sons les plus divers. S'il a eu des chants pour toutes les gloires et des larmes pour toutes les douleurs, il a eu aussi des admirations pour toutes les doctrines qui passaient, des sourires et des inclinations pour tous les paradoxes, des arguments pour toutes les polémiques et des armes pour tous les combats. Nature mobile, fuyante et mal équilibrée, en dépit des plus heureux dons de l'intelligence, compréhensive et large jusqu'à l'impersonnalité, — il n'a su que se dérober partout sans se fixer nulle part. Il avait à coup sûr bien des parties de génie, comme Voltaire ; mais il n'a pas su les réunir en faisceau, il n'a pas su les

faire converger toutes ensemble vers quelque grand but, parce qu'il lui manquait, comme à Voltaire, le seul ciment capable de leur donner quelque cohésion, — la foi.

Et c'est ainsi qu'il s'est laissé dériver insensiblement jusqu'à l'écueil final où nous l'avons vu heurter et sombrer, — non pas comme un La Mennais, en archange foudroyé, flamboyant, la tête en bas, promenant autour de lui « des yeux funestes où l'orgueil endurci se mêle à l'inébranlable haine », — mais pantelant et balloté comme une épave, triste jouet des vents et des flots, tantôt poussé en avant par la passion, tantôt ramené en arrière par le doute, si ondoyant encore, si inconsistant, ou du moins si généralement regardé comme tel, que le scandale de ses funérailles étonna même ceux qu'il n'affligea pas. Je suis de ceux qui en ont gémi, qui en gémissent encore, mais qui, tout en plaignant cette victime du fanatisme pris à rebours n'ont pas cessé de l'aimer. Je puis le dire, car je lui dois quelques-unes des meilleures et des plus saines émotions de ma vie. Il a erré sans doute, il s'est trompé, — lamentablement trompé, — mais il n'a trompé que lui, et il n'a corrompu personne. Tout militant qu'il a été dans ses dernières années, les incrédules du présent avouent que son action au dehors a été nulle, et ceux de l'avenir, ne se reconnaissant pas dans son œuvre, ne le prendront jamais pour leur porte-drapeau. Il n'aura pas de centenaire, s'il plaît à Dieu. L'ombre austère de Port-Royal et le charme délicat de ses inimitables causeries protégeront sa mémoire contre les profanations de la badauderie turbulente et ignorante. Il ne sera lu qu'en bon lieu. Le décours actuel de sa gloire et le silence passager qui s'est fait autour de son nom nous sont un sûr garant que son laurier reverdira, quand le règne de la grossièreté et du charlatanisme sera passé.

G. d'Hugues.

LES CHINOIS HORS DE CHEZ EUX

L'établissement des Européens dans les pays de l'Extrême-Orient, et le développement toujours croissant des relations commerciales ont amené dans l'état économique du monde des modifications profondes dont les effets commencent, en certains endroits, à se faire vivement sentir. La politique européenne, par un manque de prévoyance regrettable, a provoqué dans les pays de race jaune un mouvement qu'elle n'est plus aujourd'hui en mesure de diriger, et dont les conséquences inattendues menacent d'atteindre nos intérêts les plus chers; à ce titre, les peuples de race blanche ont le devoir de s'en préoccuper.

L'impuissance des Européens à se livrer à aucun travail physique dans les climats chauds, les a obligés de bonne heure à chercher des auxiliaires parmi les habitants des contrées du globe qui partageaient avec les pays où ils venaient de s'établir, les mêmes conditions climatériques. L'Afrique eut d'abord le triste privilège de fournir aux conquérants du Nouveau-Monde les bras qui leur manquaient. On sait quelle était la condition misérable des esclaves noirs. La suppression de la traite des nègres, rendue effective à la suite de la Convention, conclue le 29 mai 1845 entre la France et l'Angleterre, causa dans le régime productif des divers Etats de l'Amérique une perturbation profonde.

Celui dans lequel le trouble se fit le plus rapidement sentir fut le Pérou. Ce fut alors qu'on pensa à y attirer des cultivateurs chinois qui, sous la condition de travailleurs à gages, devaient remplacer les anciens esclaves. L'année 1847 vit, pour la première fois, partir de Hong-Kong, de Canton, de Soua-Téou et de Macao, des navires chargés de *coolies* à destination du Callao. Le projet n'était pas mauvais en lui-même; l'exécution fut détestable. Les contrats consentis en Chine par les émigrants furent vendus aux enchères publiques à leur arrivée au Pérou, et ceux-ci devinrent par le fait, pour un certain nombre d'années, la propriété, la chose de ceux qui

s'étaient rendus acquéreurs de leurs engagements. Ce premier envoi avait été accueilli avec tant d'empressement, que la spéculation n'hésita plus à s'emparer de l'affaire et à la rendre aussi productive que possible, sans se soucier de la nature des moyens à employer.

La Chine venait d'être profondément humiliée par l'Angleterre; quelques navires et une poignée de soldats l'avaient forcée, en 1842, à ouvrir ses ports aux étrangers. La population chinoise, tout en conservant contre eux un profond ressentiment, manifestait, pour leurs personnes et pour tout ce qui se faisait sous leur couvert, un sentiment de terreur respectueuse. Les Européens avaient renversé les vieilles lois restrictives qui s'opposaient à la sortie des Chinois de l'empire; la spéculation en profita, et l'exportation des *coolies* ne tarda pas à prendre des proportions considérables. Mais, indignée des faits qui arrivaient à sa connaissance, l'opinion publique força bientôt la spéculation qui menaçait de gagner du terrain, à reculer, et, celle-ci, repoussée successivement de Hong-Kong et des autres ports de la côte, n'eût plus d'autre refuge que Macao. Là, sous la protection d'un gouvernement faible, et qui, pour ne pas ruiner la colonie en la privant de ses revenus, fermait les yeux pour n'en point voir la source, l'infâme commerce a pu subsister jusqu'à ces dernières années, avec une liberté et une impunité presque illimitées.

Le nombreux personnel que nourrissait le commerce des *coolies* à Macao, ramassis sans nom de tout ce que les nations du globe ont d'impur, y avait acquis une grande autorité. Cela allait si loin que la bonne société n'osait rompre toutes relations avec des gens notoirement connus comme *voleurs d'hommes*, et déjà condamnés par les tribunaux portugais pour leurs pratiques infâmes. « La domination de la canaille n'a pas de frein, écrivait un secrétaire du gouverneur de Macao, et je ne crains pas d'affirmer qu'aucun représentant aux Cortès ne pourrait être élu dans la colonie, s'il ne jouissait de la faveur des *barracoons.* » Ce dernier mot désigne les établissements commerciaux des marchands d'hommes, sortes de prisons dans lesquelles on internait les *coolies* en attendant leur embarquement. Tels étaient les gens qui avaient entrepris de déshonorer la civilisation européenne, et qui, ne l'ayant déjà que trop compromise en travaillant sous son couvert, y seraient parvenus si l'on n'y avait mis ordre.

Il passait annuellement par les dépôts de Macao environ 40,000 individus robustes et dans la force de l'âge, destinés à l'émigration. Le relevé officiel pour l'année 1872, en accusait plus de 31,000. Comment pouvait se recruter un pareil nombre d'hommes?

Le rouage principal de l'exploitation commerciale était constitué par les agents d'émigration, pour la plupart gens sans aveu et de

nationalité douteuse. A leur suite, se pressait toute une clientèle de courtiers et de racoleurs, Européens, Macaïstes et Chinois. Le premier soin du spéculateur qui ouvrait une agence d'émigration, était de se procurer ce qu'on appelle un *barracoon*. Cet établissement se composait d'une maison, dont les différentes salles ne contenaient guère d'autres meubles que quelques couchettes disposées le long des murs. La porte était solide, et dans quelque endroit réservé se trouvait une provision de revolvers, de fusils, de sabres, de fouets, etc., destinés comme le disait le correspondant d'un journal de Hong-Kong, à « calmer les *accès d'impatience nerveuse* que pou- « vaient éprouver les émigrants pendant leur séjour dans l'établis- « sement. » L'agent entrait ensuite en relation avec les courtiers et leur faisait savoir qu'il était prêt à recevoir des *émigrants*. Les premiers se mettant aussitôt en campagne, ramenaient bientôt au *barracoon* bon nombre de *coolies*. Quels étaient ces hommes? Ils peuvent se répartir en quatre catégories :

1° La première comprend les hommes enlevés de vive force ;

2° La seconde, ceux qui sont entraînés par une violence morale ;

3° La troisième, les émigrants volontaires, les agriculteurs ruinés, les criminels et les joueurs ;

4° La quatrième, enfin, les pirates qui s'embarquaient avec le projet prémédité de massacrer l'équipage du navire et de s'en emparer, pour revendre à leur profit son chargement humain.

Parmi ceux de la première catégorie, il en faut encore distinguer plusieurs espèces suivant les moyens employés pour les enlever. Les provinces du midi de la Chine sont souvent le théâtre de luttes que se livrent deux villages voisins ; dans ces combats, quelques individus sont tués, d'autres sont faits prisonniers. Ces derniers sont revendus par les vainqueurs aux marchands d'hommes qui les amènent dans les *barracoons* de Macao.

Mais les *razzias* faites dans les villages de la côte par les équipages de jonques ou de lorchas, ordinairement mouillées dans le port de Macao, et ayant, en général, à bord, un ou deux Macaïstes, étaient bien autrement productives. Encouragées trop souvent, s'il faut en croire certaines accusations, par la complicité plus ou moins apparente de mandarins indignes, ces expéditions fréquemment renouvelées, fournissaient en abondance au marché de Macao la marchandise dont il avait besoin.

Les *coolies* de la seconde catégorie étaient attirés à l'aide de procédés qui, s'ils étaient moins violents, n'en étaient pas moins répréhensibles. Les courtiers, chargés de ce recrutement, étaient choisis parmi les beaux-parleurs. On vit alors refleurir toutes les pratiques du racolage. Le même mot *Lui-song*, Luçon, servant à

désigner non-seulement l'archipel des Philippines, mais encore l'Espagne et ses autres possessions, l'émigrant croyait se rendre purement et simplement à Manille, qu'il connaissait de réputation. Les mots jour et mois pouvant, avec un peu d'habileté, se prononcer presque identiquement dans le dialecte de Canton, un voyage de trois mois se réduisait ainsi facilement à un voyage de trois jours. Bien entendu, le courtier ne manquait jamais d'ajouter que lui ou quelqu'un de ses parents ou de ses amis, avait été dans le pays dans lequel il engageait son auditeur à se rendre; il lui en faisait la description la plus attrayante; c'était, à l'en croire, un petit paradis où les collines étaient faites d'argent, où les rivières roulaient de l'or, et où le *coolie* se trouverait si bien qu'il ne voudrait jamais plus revenir en Chine, si ce n'est en passant, pour voir ses vieux parents ou pour y prendre une épouse. Naturellement, il devait avoir toutes les chances du monde s'il se décidait à partir; le courtier était sur le point de s'en retourner, et si son compatriote voulait venir avec lui, il aurait l'avantage d'avoir pour compagnon de route un homme de bon conseil et d'expérience. Quelque accident, quelque contretemps imprévu venait-il à éveiller des doutes dans l'esprit de la malheureuse dupe, son interlocuteur en avait bien vite raison à l'aide des fumeries d'opium, des restaurants et des lieux de plaisirs. Toutes ces manœuvres du courtier n'avaient qu'un seul but : amener le pauvre homme jusqu'au *barracoon*. Alors, il était payé de ses peines; le *coolie*, croyant encore entendre résonner à son oreille les paroles dorées du racoleur, se faisait inscrire comme émigrant, avec toutes les apparences de la liberté la plus entière, et devenait, à partir de ce moment, la propriété de l'agent d'émigration. Quelques désillusions que pût éprouver le trop crédule Chinois pendant son séjour dans l'établissement, son nouveau propriétaire et ses employés savaient bien trouver le moyen de l'exporter bon gré mal gré. Il serait impossible de calculer le nombre de gens qui se livraient à ce racolage. Une prime était payée au *barracoon* à tout individu qui y amenait un émigrant. On voyait alors quelquefois deux hommes y arriver ensemble, et, chacun d'eux, prétendant livrer l'autre, réclamer la prime. Souvent aussi, dans ce cas, l'agent d'émigration, profitant de cette bonne aubaine, les exportait tous deux.

Nous voyons ranger dans la troisième catégorie les émigrants volontaires, les agriculteurs ruinés, les criminels fugitifs et les joueurs.

Les émigrants volontaires et les agriculteurs ruinés sont peut-être susceptibles de travail et de bonne conduite; mais j'ai peine à comprendre de quel bénéfice peuvent être pour les pays dans les-

quels on les importe les criminels fugitifs et les joueurs. Quant à ces derniers, l'engagement qui pouvait être consenti par eux n'en constituait pas moins un esclavage déguisé; et ce n'est pas sans raison que nos lois ont prohibé cette odieuse coutume d'aliéner sa liberté ou de vendre son corps pour acquitter une dette de jeu. Les hommes de cette catégorie se recrutaient sans violence apparente. Peut-être n'est-ce pas toujours d'un mouvement tout à fait spontané qu'ils se rendaient au *barracoon*; au moins est-il vrai de dire qu'ils avaient moins que les premiers le droit de se plaindre des désillusions qu'ils pouvaient éprouver par la suite.

Les hommes de la dernière catégorie qui avaient l'apparence d'émigrants parfaitement volontaires, faisaient partie de ces trente mille bandits qui avaient établi à Macao leur quartier général.

Une fois entre les mains des marchands d'hommes, les émigrants devenaient une véritable marchandise. Ecoutons encore un témoin autorisé, le secrétaire du gouverneur de Macao : « Bien que le gouvernement portugais ait fait tout ce qui était en son pouvoir pour constater la libre volonté des émigrants, il ne peut pas, avec l'organisation actuelle du commerce des *coolies*, empêcher qu'ils ne soient *vendus* exactement comme une caisse d'opium, la seule différence consistant en un plus grand nombre de formalités. » Ainsi les pauvres gens étaient vendus à tant par tête, suivant le cours du jour, et l'on pouvait lire dans les journaux des phrases telles que celle-ci : « Nous apprenons que les affaires en *coolies* sont faibles par suite de l'insuffisance des arrivages de l'intérieur et de la réduction considérable du *stock* valide. La demande, cependant, est assez active et une hausse dans le prix par tête pour les hommes bien constitués s'est manifestée jusqu'à ce que le chargement du *Bengale* fut complété; après quoi il a baissé de nouveau et se maintient au niveau des cours antérieurs. » Et c'est en l'année 1873 que s'écrivaient de pareilles énormités !

Une fois vendu, le *coolie* était introduit par l'agent d'émigration ou ses employés dans le *barracoon* où il était soigneusement gardé. Désormais, ce n'était plus un homme, mais l'équivalent d'une certaine somme d'argent déjà payée et d'un beau bénéfice à venir. Aussi les portes étaient-elles solidement verrouillées et la surveillance active pour prévenir toute tentative d'évasion.

Les règlements avaient ordonné certaines formalités pour assurer la sincérité de l'engagement des émigrants. Mais ce serait mal connaître les ressources des misérables qui se livraient à ce commerce, de croire qu'il y eût dans ces formalités quelque protection, quelques garanties pour ceux qu'ils exploitaient. Hélas ! tous ces forbans sont trop adroits pour ne pas trouver des moyens d'éluder

les entraves. Voici, du reste, la description d'un de leurs procédés que je reproduis d'après le correspondant d'un journal de Hong-Kong.

L'agent d'émigration avait loué deux maisons à un étage situées vis-à-vis l'une de l'autre et séparées par une petite ruelle au-dessus de laquelle il construisit une passerelle pour réunir les deux étages supérieurs. L'une de ces maisons se trouvait située sur le bord de la rivière. Les *coolies* ramenés par les racoleurs étaient divisés en deux catégories; ceux qui émigraient volontairement, étaient logés dans la maison située sur le bord de la rivière; les autres, les émigrants forcés étaient relégués dans la maison de derrière d'où ils ne sortaient que pour être embarqués de nuit à bord du navire qui devait les emporter. Pour donner à ses opérations l'apparence de la légalité, l'agent d'émigration faisait représenter devant les commissaires-inspecteurs, les *coolies* sur le consentement desquels il ne pouvait compter, par des racoleurs ou des gens à gages. De la sorte, les récalcitrants se trouvaient pourvus de contrats d'engagement réguliers et embarqués malgré eux, avec toutes les apparences de la légalité et sans pouvoir se faire entendre de qui que ce fût.

Après avoir fait signer à ses pensionnaires des contrats réguliers, l'agent d'émigration s'occupait de les embarquer. Quels étaient les navires dont les capitaines consentaient à se faire les complices d'un si honteux trafic en acceptant une pareille marchandise ? Nous avons le regret de dire qu'il y en avait malheureusement trop qui compromettaient le pavillon français dans ces tristes spéculations. Beaucoup de ces navires étaient bien souvent de vieux bateaux fatigués et faisant eau de toute part, que les armateurs envoyaient s'achever dans les mers de Chine où la navigation cependant, si dangereuse, exigerait, tout au contraire, des bateaux neufs et solides. On n'hésitait cependant pas à entasser des créatures humaines dans des bâtiments qu'on n'aurait pas jugé assez bons pour transporter des animaux. Une fois embarqués, empilés les uns sur les autres, ces pauvres êtres souffraient du manque d'air et d'espace, de l'insuffisance de nourriture, de la malpropreté inévitable dans un pareil entassement; la maladie, la nostalgie faisaient alors de nombreuses victimes. La mortalité, dans un passage de trois à quatre mois, s'élevait jusqu'à des proportions effrayantes; elle variait entre 5 et 22 pour cent. Les malheureux, qui étaient embarqués malgré eux, étaient bien vite livrés au désespoir, et la mort leur semblant mille fois préférable au sort qui les attendait, ils ne reculaient devant aucun des actes que pouvait leur suggérer leur dégoût de la vie. C'est alors que se passaient les drames les plus épouvantables que l'on puisse imaginer. Trompant la surveillance, quelques-uns parve-

naient à se précipiter à la mer et le navire ne s'arrêtait pas toujours pour chercher à les sauver. D'autres, en proie à une sorte de folie furieuse, mettaient le feu au bâtiment sans se soucier de l'affreuse mort qu'ils réservaient ainsi à leurs compagnons d'infortune. « Il n'y a peut-être dans toute l'histoire navale moderne rien à comparer quant aux circonstances tragiques et atroces au sort de plusieurs navires chargés de *coolies*, dit encore le témoin que nous avons déjà cité. Même durant les guerres les plus implacables, les mers n'ont jamais vu de massacres, d'actes de piraterie, d'incendies ni de destructions aussi épouvantables. Qu'on se figure un navire brûlant avec un chargement de plusieurs centaines de *coolies* renfermés dans ses flancs par des grilles en fer, et voués à une mort horrible, tandis que l'équipage disparaît à l'horizon, fuyant le spectacle d'une scène terrifiante qui n'a dès lors plus d'autre témoin que Celui qui est partout présent sur les vastes solitudes de l'Océan ; l'agonie inexprimable, les cris horribles et les imprécations désespérées de cette masse convulsionnée, pantelante d'êtres humains entassés dans la fournaise, la rage dévorante des flammes, et finalement le mugissement des flots qui, se précipitant à travers les brèches ouvertes par l'implacable élément, et étouffant les derniers murmures des malheureuses créatures, entraînent au fond de l'abîme, l'horrible hécatombe, tandis qu'une pyramide de fumée s'élève lentement vers les cieux comme le sombre esprit de la vengeance et du châtiment. Ceci n'est pas un rêve, un produit malsain d'une imagination maladive; c'est moins que la vérité présente; c'est, en quelques lignes, le récit de la terrible tragédie qui se joue et se rejoue sur l'océan Pacifique, une conséquence de *l'auri sacra fames*. »

Ces scènes de désolation se sont reproduites malheureusement trop fréquemment. Mais à côté de ces épouvantables catastrophes, combien d'autres malheurs que l'on ne connaît pas atteignent encore les émigrants ? Ceux qui ont échappé au meurtre, à l'incendie et à la maladie, arrivent épuisés dans des pays dont le climat meurtrier a large prise sur ces corps affaiblis. Au climat viennent quelquefois, dans les colonies espagnoles, s'ajouter les mauvais traitements. Et lorsque le *coolie* qui aura eu l'âme assez chevillée au corps pour résister à tant de causes de mort, ayant rempli toutes les clauses de l'engagement qui le liait, aura recouvré sa liberté pourra-t-il au moins avoir l'espoir de revoir sa patrie ? Hélas ! combien peu ont eu ce bonheur ! S'ils ont su par leur industrie et leur économie amasser péniblement le prix de leur passage qui leur était cependant garanti par un contrat qu'ils sont seuls à exécuter, ils pourront se voir, comme à Cuba, retenus de force par les autorités du pays pour les

besoins du gouvernement. « Esclaves, ils ne le sont pas, dit M. Duvergier de Hauranne, puisqu'ils sont engagés librement. Ils sont libres, mais de cette liberté virtuelle du galérien qui passe sa vie les fers aux pieds. Etant libres, ils doivent payer leur passage, et comme ils sont insolvables, ils sont vendus ainsi que les débiteurs à Rome pour cinq, six, huit années de servitude; après quoi, la loi, une loi paternelle et protectrice, prend soin qu'ils ne tombent pas dans une oisiveté malsaine, et les oblige à se vendre pour quatre années de plus. Après cette longue épreuve, ils se figurent, et vous croyez peut-être qu'ils ont assez lavé la tache originelle et payé l'inestimable bienfait d'être enrôlés comme bêtes de somme, comme machines au service de l'homme blanc. Les voilà libres, enfin, citoyens de leur patrie nouvelle; on les appellera désormais « señor » comme les hommes blancs. Point du tout, la tache est indélébile, et le préjugé public les tient dans une condition dépendante et humiliée pire peut-être que celle du noir natif de l'île ou du mulâtre affranchi. Quand une fois le pauvre *coolie* est bien et dûment expédié dans quelque coin retiré de l'île, qui donc, je vous le demande, ira voir si son temps de service est expiré? Qui prêtera l'appui de la force publique à son droit méconnu? Le gouvernement a d'autres soins que de venir à son aide; on sait, du reste, comment lui clore la bouche; son métier est de faire de l'argent et non pas de gouverner et de faire respecter les lois. »

Sous la pression des protestations indignées des communautés européennes de Chine, le gouvernement portugais a fini, en 1875, par interdire le commerce d'exportation des *coolies* à Macao. Mais l'odieux trafic n'en a pas moins subsisté pour cela, et pour être devenu clandestin, les maux qu'il engendre n'en sont pas moins grands, malgré les remèdes que le gouvernement chinois a cherché à y apporter par ses négociations avec le Pérou et avec l'Espagne.

Nous venons d'esquisser l'une des faces du tableau qui nous montre l'esclavage renaissant sous une nouvelle forme, et 150,000 Chinois exploités comme l'étaient autrefois les nègres par les peuples de race blanche de l'Amérique du Sud.

II

Mais ce n'est pas la seule forme qu'ait revêtue l'émigration chinoise; il en est une autre particulière à l'Amérique du Nord, spécialement à la Californie, et à l'Australie, qui aboutit à un résultat diamétralement opposé. Là, sous un régime différent qui n'est plus celui de l'esclavage déguisé, mais qui n'est pas encore celui de la

liberté, la race jaune au lieu d'être exploitée par la race blanche lui fait une concurrence redoutable.

Lorsque les mines de la Californie, commençant à s'épuiser, ne furent plus, pour les appétits enfiévrés des mineurs européens, d'un rapport assez productif, on songea à y amener, pour en faire l'exploitation, des travailleurs moins avides, des Chinois. Le premier envoi de *coolies* à San-Francisco eut lieu en 1852. Ces premiers arrivés acquirent rapidement, grâce à leur industrie et à leur économie, ce qui était, pour eux, l'équivalent d'une fortune. La nouvelle de leur succès détermina un certain nombre de leurs compatriotes, à imiter leur exemple, et depuis lors, un courant continu et progressivement croissant s'est dirigé de Hong-Kong et Canton vers Kin-Chan, la montagne d'or. Les premiers Chinois arrivés en Californie et qui y avaient fait leur fortune avaient vite compris la nécessité de s'organiser, soit pour peser avec plus de force sur la société de race blanche, soit pour faciliter à leurs compatriotes les moyens de gagner cette nouvelle terre promise et d'y trouver du travail. De concert avec quelques-uns de ces courtiers-marchands d'hommes qui avaient appris leur métier sur le marché de Macao, ils instituèrent six Compagnies dont cinq résidaient en Chine, dans les provinces méridionales, et la sixième avait son siège à San-Francisco. Les cinq agences de Chine avaient pour objet de recruter dans les différentes provinces, dans les mêmes catégories et par les mêmes moyens dont nous avons déjà parlé, les émigrants que l'on expédiait tous les mois à San-Francisco. Différente en cela de celle qui fonctionnait à Macao, cette organisation est exclusivement chinoise, et ses actes ne font encourir aucune responsabilité morale aux Européens.

Elle paraît tout d'abord aussi plus équitable; les engagements semblent être souscrits plus librement, et affectent plutôt la forme d'un contrat réciproque que d'une obligation unilatérale. Si l'émigrant se reconnaît débiteur des six Compagnies, en retour, celles-ci acceptent l'obligation de le transporter en Californie, de l'y héberger jusqu'à ce qu'elles lui aient procuré du travail, et enfin, c'est l'article le plus important du contrat, de rapporter en Chine sa dépouille mortelle après son décès. Telle est l'apparence; mais lorsqu'on entre dans le détail des faits, on reconnaît bien vite que cet engagement, tout en étant un peu moins onéreux, ne l'emporte pas de beaucoup sur ceux qui étaient conclus à Macao. En effet, au moment où il débarque à San-Francisco, l'émigrant se trouve être débiteur d'une somme de quatre cent cinquante à cinq cents francs qu'il doit rembourser intégralement avant d'être son maître et d'agir à sa guise; jusque-là il doit travailler au profit de ses créanciers. En

outre, comme ces derniers ont fait de cette opération un commerce qu'ils veulent rendre aussi rémunérateur que possible, ils font souscrire aux parents de l'émigrant des engagements de famille qui leur servent de garantie pour le remboursement de leurs avances ; à défaut d'engagement ou concurremment avec lui, ils prennent hypothèque sur les propriétés foncières, s'il en existe, et en attendant qu'ils soient complétement désintéressés, ils se font servir des intérêts de vingt-quatre à trente-six pour cent qui s'élèvent quelquefois jusqu'à cinquante francs par mois. Avec une pareille dette l'émigrant est virtuellement l'esclave des six Compagnies.

Il est vrai de dire que l'émigrant volontaire qui a payé lui-même son passage et qui débarque libre sur le quai de San-Francisco n'échappe que très-difficilement à leur domination. Ignorant de la langue et des localités, il serait repoussé de partout, et serait exposé à mourir de faim dans les rues, s'il ne sollicitait l'appui et la recommandation du comité chinois de San-Francisco ; il ne pourrait même débarquer sans son autorisation et sans lui avoir payé une prime de vingt-cinq francs qui sert de provision pour le rapatriement de son cercueil ; en vertu d'un traité passé avec l'administration des paquebots américains du Pacifique, les officiers du navire ne laisseraient débarquer aucun émigrant s'il n'était muni d'un certificat de la sixième Compagnie.

Une fois descendus à terre, les émigrants sont envoyés à l'un de ses établissements, la Ouing-Yong ou Société des émigrants vivants, où ils sont nourris et logés jusqu'à ce qu'on leur ait procuré de l'ouvrage. Ce sont les membres du Comité de San-Francisco qui les louent, touchent leurs gages, et leur donnent tant par mois pour vivre jusqu'à ce que leur dette soit acquittée. Tant qu'ils restent en Californie, ils sont soigneusement surveillés par les espions de la sixième Compagnie, qui dispose d'une police à elle et qui entretient des agents dans toutes les villes où se trouvent des Chinois. Son autorité est fort respectée, bien qu'elle soit toute morale ; on prétend cependant, que semblable à une Sainte-Vehme, elle rend quelquefois des arrêts secrets toujours si habilement exécutés qu'il est impossible à la justice américaine de découvrir les auteurs de ces meurtres. Mais la légende a dans ces récits plus grande part que la réalité ; ce qui est vrai, c'est que la sixième Compagnie dispose d'une arme morale bien autrement puissante sur l'esprit des émigrés chinois ; par suite de l'engagemeut qu'elle a pris vis-à-vis de chacun d'eux de renvoyer en Chine sa dépouille mortelle, elle peut à son gré en retarder indéfiniment l'exécution. Or, il n'y a rien qu'un Chinois redoute autant que d'être enterré en terre étrangère, et la menace perpétuellement suspendue sur sa tête de voir ajourner le

retour de son cercueil dans son pays natal, suffit pour le maintenir dans l'obéissance. Pour remplir cette obligation, la sixième Compagnie a institué à San-Francisco une seconde agence, celle des morts, connue sous le nom de Fouk-Ting-Tong, qui n'est que la contre-partie de l'agence des vivants. C'est une sorte de caravansérail funèbre installé dans le cimetière de Laurel-Hill, où l'on entrepose tous les cercueils des Chinois morts en Californie, en attendant leur embarquement pour être réexpédiés en Chine. Telle est l'organisation très-simple, sous les auspices de laquelle s'est développée en Californie une formidable colonie chinoise.

Avant d'être devenu pour les Américains une menace et un épouvantail, le Chinois était doué d'une foule de qualités estimables qui charmaient ceux qui l'employaient. Actif, empressé, soumis, toujours de bonne humeur, prêt à contenter tout le monde, le travailleur chinois s'appliquait à tous les travaux qu'on lui confiait avec une égale aptitude et une égale bonne volonté. Observateur patient, et doué d'une faculté d'imitation prodigieuse, il a promptement appris à remplacer partout le travailleur européen. Dans la montagne il est mineur ou bûcheron et fond le minerai tout aussi bien qu'il exploite les forêts; dans la campagne, il est cultivateur ou jardinier; il garde les bestiaux, ou dépasse en activité sur les chantiers de construction de chemins de fer les meilleurs terrassiers du monde; sans l'ouvrier chinois, jamais la ligne du *Great Pacific Railway* n'eût pu être terminée aussi rapidement. Mais c'est dans les villes surtout qu'il déploie cette remarquable souplesse qui le rend propre à tout faire et à tout faire mieux et avec plus de persévérance que ses rivaux de race blanche; qu'il soit domestique, industriel ou commerçant, il saisit avec une finesse inouïe tous les goûts ou les préjugés de ses patrons ou de ses clients, et sans les partager lui-même, il les flatte avec une habileté surprenante. A San-Francisco, toute maîtresse de maison quelque peu soucieuse de bien faire les honneurs de sa table possède un cuisinier chinois; comme domestique, il se prête avec une douceur toute féminine aux travaux les plus délicats; s'il n'était le meilleur des valets de chambre on pourrait dire de lui qu'il est la plus indispensable des femmes de chambre, et il rend les services les plus intimes avec une discrétion, une réserve, une pudeur qui font bientôt oublier son sexe. D'une propreté attrayante, son costume, de la plus grande simplicité, se compose d'une sorte de sarrau en coton, dont la blancheur de neige fait toute l'élégance; il est d'une égalité d'humeur parfaite, supporte patiemment les observations ou les rebuffades, et s'applique à prévenir les désirs de ceux qui l'emploient; d'une sobriété exemplaire, il ne boit jamais, et si quelque réprimande injuste a froissé son amour-

propre ou sa dignité, il sait dissimuler son mécontentement et ne se laisse jamais emporter par la colère à proférer aucune expression inconvenante. C'est, en un mot, le type du parfait domestique, et il excelle dans cet emploi vers lequel le poussent ses préférences.

A l'occasion, l'émigré Chinois manie avec habileté le fer à repasser, les ciseaux et l'aiguille; comme blanchisseur, il n'a point de rival; comme tailleur ou comme couturière, il fait une rude concurrence à ceux dont il a appris à exercer le métier. Le meilleur bottier de San-Francisco est un Chinois qui, après avoir appris à travailler chez un Juif, lui a ensuite enlevé sa clientèle.

Une patiente observation a révélé aux Chinois les secrets de l'architecture européenne, et l'industrie du bâtiment passe aujourd'hui entre leurs mains. La fabrication des cigares, la plus importante des industries de San-Francisco et qui occupe des milliers d'ouvriers, leur appartient absolument. La manufacture des draps, et la fabrication des conserves de fruits sont devenues pour eux presque un monopole. Partout où le Chinois tente la concurrence contre le blanc, il est assuré de réussir; il a moins de besoins. Pour travailler l'Européen a besoin de manger de la viande, de boire du vin ou de l'alcool, il a des habitudes d'indépendance et des goûts de bien-être onéreux; le Chinois se contente de riz, de quelques légumes et d'un peu de thé; une petite quantité de viande de porc ou de poisson constitue pour lui un extra; il est patient, servile même; il n'a point d'intérieur et dort sur une planche avec un morceau de bois pour oreiller. Il a réduit les besoins de l'existence à une effrayante simplicité qui est une menace perpétuelle pour les autres races. Est-ce supériorité ou infériorité? L'avenir nous l'enseignera.

Tout en se pliant aux exigences d'une civilisation différente de la leur, les Chinois ne l'adoptent pas pour eux-mêmes. Ils conservent, en pays étranger, leur langue, leurs mœurs, leur religion, sans se mêler ni se fondre avec la population locale, dont ils apprennent à exploiter les besoins, mais dont ils savent se passer pour satisfaire les leurs. Ils ont fondé au cœur même de San-Francisco, une ville chinoise, aussi bruyante, aussi encombrée, aussi sale que telle ville de leur pays natal. Ils y ont leurs maisons de thé, leurs théâtres et leurs temples, leurs boutiques et leurs magasins, leurs marchés et leurs banques. C'est un coin de la Chine transporté au milieu d'un Etat américain. De jour en jour, ce quartier asiatique s'étend davantage; les Européens dépossédés par cette invasion pacifique, désertent le voisinage de ces étrangers qui menacent d'absorber progressivement la ville. C'est un monde à part qui vit côte à côte avec le monde américain sans lui permettre d'empiéter sur le terrain qu'il s'est choisi. Tout le mouvement commercial et financier que néces-

site cette agglomération d'individus est concentré entre leurs mains, sans que les banquiers ou les marchands de race blanche puissent y prendre aucune part. Et ce n'est pas seulement à San-Francisco que se borne cette prise de possession du territoire américain par la race jaune; le même phénomène se reproduit encore à Sacramento, à Monterey, sur les montagnes du Wyoming, jusqu'au delà du lac Salé. A peine la race blanche a-t-elle conquis sur les Indiens ces immenses territoires de l'Ouest du continent américain, la race jaune vient lui disputer sa conquête en lui faisant une guerre pacifique, s'il est permis d'accoupler ces deux termes contradictoires pour représenter cet état extraordinaire d'une lutte qui n'a recours qu'aux moyens les plus légitimes. C'est bien une guerre de races, car leurs conditions d'existence sont trop inégales pour qu'elles puissent subsister côte à côte; ce caractère s'accentue davantage encore si l'on a égard aux conditions de développement de chacune d'elles. La femme blanche est rare sur le versant du Pacifique; en Californie, par exemple, il n'y a que deux femmes contre cinq hommes blancs; cette rareté même de l'élément le plus essentiel et le plus puissant d'une société bien organisée, a causé la perte du sens moral. Les Chinois en ont profité; ils inondent la Californie de femmes chinoises qui, avec une égale complaisance, accueillent les hommages de leurs compatriotes ou des barbares de race blanche. Ce n'est pas la moindre cause de faiblesse de cette dernière; privée des moyens de se développer, elle s'affaiblit au profit de sa rivale; les nombreux métis qui proviennent de ces unions disparates, sont tout acquis à la race jaune et lui fournissent un nouveau et redoutable contingent qui doit faciliter ses progrès ultérieurs. C'est là une arme de conquête terrible dont les Chinois ont su comprendre toute la puissance partout où ils se sont établis.

C'est pour cela que les différents gouvernements des provinces australiennes ont absolument interdit l'entrée des femmes chinoises en Australie. Là encore, l'exploitation des mines d'or avait été le principal motif de l'immigration des Chinois. C'est en 1852 que commença ce mouvement. Les travailleurs chinois venaient pour glaner l'or que les mineurs européens avaient dédaigné de ramasser dans les *placers;* leur sobriété leur permettait de vivre, de faire des économies même, là où d'autres seraient morts de faim; chaque bateau qui retournait en Chine remportait trois, cinq, dix mille onces d'or. Bientôt les mines furent épuisées; cela ne suffit pas pour arrêter l'immigration; il n'y avait plus d'or; l'Australie fut cependant encore un point de mire pour le travailleur chinois. Il trouve à s'y employer de même qu'en Amérique, comme domestique, comme cuisinier, comme jardinier. Sobre, économe, patient, dur au

travail, le Chinois parvient encore à y réaliser une petite fortune. Quelques-uns suffisamment enrichis retournent dans leur pays; d'autres, plus ambitieux persévèrent dans leurs efforts; la défense d'y amener des femmes de leur race n'est pas pour eux un obstacle à leur établissement. A côté de ces parvenus laborieux, fiers du petit pécule qu'ils ont amassé sou par sou, les navires jettent sur les plages de l'Australie de pauvres filles Irlandaises chassées de leur pays par la misère et la famine. Le besoin triomphe des préjugés; plus d'une accepte les offres des émigrants chinois; ainsi se trouvent éludées les restrictions législatives qui ont eu pour but d'empêcher l'établissement définitif des Chinois en Australie. De ces unions mal assorties naissent des métis qui, en dépit des liens qui les rattachent à l'Europe par leurs mères, n'en conservent pas moins toutes les idées de la race jaune. Moins nombreux qu'en Californie, les Chinois de Melbourne et de Sydney ont pu juger à propos de faire à la civilisation européenne le sacrifice apparent de quelques-unes de leurs habitudes : ils ont pu quitter la robe traditionnelle pour revêtir le paletot de drap des contrées occidentales; ils n'ont pas pour cela renoncé à leurs croyances, à leurs antipathies ni à leurs préjugés.

Dans cette lutte des deux civilisations occidentale et orientale, la première ne peut soutenir la concurrence qu'à la condition d'être oppressive; partout où elles s'abordent sur le même terrain, la race jaune, malgré les conditions désavantageuses où elle se trouve d'abord placée, l'emporte par son travail, son économie et sa prodigieuse fécondité. N'y a-t-il point là un sérieux sujet de préoccupation pour l'Europe! Il y a trente ans à peine qu'a commencé le mouvement d'émigration de la race jaune, et il atteint déjà des proportions dont certains pays ont pu, à bon droit, s'alarmer.

III

Comme une tache d'huile qui va constamment en s'élargissant, l'émigration chinoise a successivement atteint la plupart des pays riverains de l'océan Pacifique et de l'océan Indien. Cette armée de travailleurs et de commerçants dont le nombre augmente tous les jours et qui s'empare ainsi de tous les points importants atteint aujourd'hui un effectif formidable.

Aux Philippines, où le gouvernement espagnol a toujours cherché à contenir l'émigration chinoise dans d'étroites limites, nous trouvons 28,000 habitants de race jaune; mais comme pour prouver l'inutilité des mesures restrictives apportées à l'expansion de cette race, nous

comptons, à côté de ce petit nombre d'étrangers, 200,000 métis.

Au Japon, les Chinois constituent la moitié de la population étrangère des ports, et font une concurrence sérieuse aux commerçants européens.

Au Tong-King sont établis 45,000 Chinois qui sont en possession de l'exploitation des mines d'or. Dans la Cochinchine indépendante, contre 3 millions et demi d'indigènes, on compte 60,000 Chinois et 100,000 métis qui exploitent les principales branches du commerce.

30,000 Chinois font la fortune et la prospérité de la Cochinchine française qui, sans leur activité, resterait improductive entre nos mains. Un nombre à peu près égal d'émigrants de race jaune exploite le Cambodge dont les 800,000 habitants indigènes ne sauraient, sans eux, utiliser les ressources.

A Siam, contre une population indigène de 6 millions d'habitants, on compte le chiffre effrayant de 1 million et demi de Chinois et de 250,000 métis; et l'on peut se faire une idée de l'importance commerciale de cette colonie, si l'on songe qu'elle paye annuellement 5 millions d'impôts; encore, la régie de l'opium, des distilleries, des raffineries de sucre, des mines d'étain et des bazars flottants, n'est-elle point comprise dans ce chiffre.

Dans la Birmanie indépendante et anglaise, il y a 43,000 Chinois.

Singapour leur appartient presque entièrement; ils y sont établis au nombre de 55,000; et dans le reste de la presqu'île de Malacca on en compte 71,000, qui sont en possession des branches de commerce ou d'industrie les plus productives.

Dans les îles hollandaises de la Sonde, nous trouvons plus de 30,000 Chinois, et dans les autres îles de la Polynésie, près de 20,000. Il n'y a presque pas de grande ville dans l'Inde qui n'en compte un certain nombre.

En Australie, la colonie de Victoria comprend 30,000 émigrants de race jaune; celle de Queensland en possède 17,000 sur une population totale de 200,000 âmes, près du dixième. Dans certains districts, la proportion est de 10 Chinois contre un Européen; dans beaucoup d'autres, elle se partage par moitié.

En Californie, la proportion est plus écrasante encore : sur 800,000 habitants que possède cet Etat, il y a 200,000 Chinois, le quart de la population totale; à San-Francisco même, sur une population de 250,000 âmes, il y a 75,000 Asiatiques, presque le tiers. Pendant les six premiers mois de 1877, les habitants de la Californie ont pu craindre de voir le chiffre de l'émigration chinoise s'élever à 4 ou 5,000 par mois.

Dans les Antilles, à Cuba et à la Jamaïque, le nombre des *coolies* est de 80,000; au Pérou, on en compte 60,000.

C'est en somme plus de 2 millions et demi de Chinois qui, dans tous les pays riverains du Pacifique, en dehors de la Chine, font une concurrence sérieuse aux Européens.

Si l'on songe que le Chinois se multiplie avec une extrême rapidité, qu'il conserve en pays étranger sa langue, ses mœurs, sa religion, sa civilisation, sans se mêler ni se fondre avec la population locale, que sa sobriété et son industrie lui permettent de travailler aussi bien, mais à deux tiers meilleur marché que la population de race blanche, on voit quels redoutables problèmes économiques soulève cette perturbation dans l'équilibre des forces productrices.

C'est le symptôme d'une situation grave dont nous devons nous préoccuper. Nous n'avons pas de mines d'or à exploiter, il est vrai; sans doute, deux continents, des mers immenses nous séparent de l'Extrême-Orient; mais ces obstacles seront-ils suffisants pour nous mettre à l'abri d'une semblable invasion. Quelles distances sont aujourd'hui infranchissables pour l'esprit d'entreprise? La navigation à vapeur n'a-t-elle point mis à nos portes les pays du monde les plus reculés?

Pour transporter plus rapidement chez nous, au gré de nos impatiences, les richesses de la Chine et du Japon, nous avons abaissé tous les obstacles qui nous en séparaient; et nous ne nous sommes pas aperçus qu'un jour viendrait où ces facilités profiteraient aux Orientaux plus qu'à nous-mêmes. Nous les avons forcés, pour satisfaire nos ambitions, à renoncer à leur vieille politique d'isolement, qui était notre meilleure sauvegarde; nous les avons obligés à nous ouvrir leurs portes, sans songer que le même coup de canon qui ouvrait une brèche par laquelle pouvait pénétrer la civilisation occidentale, rompait en même temps les digues qui contenaient les flots de l'invasion mongole. Tout d'abord, ignorants de nous et d'eux-mêmes, les peuples de race jaune ont eu la folie de vouloir nous résister par les armes; ils se sont vite aperçus de leur erreur; plus clairvoyants et plus intelligents que nous ne le supposions, ils ont reconnu qu'ils avaient, pour se défendre, des moyens plus efficaces. Ils ont appris à nous connaître; ils ont découvert le secret de notre force, mais, en même temps aussi, nos causes de faiblesse; et ils se montrent enclins à se servir de cette science pour user de représailles envers nous. Les nations de l'Extrême-Orient éprouvent, depuis quelques années, une évolution lente que nous n'avons point su diriger, et le mouvement que nous avons si imprudemment provoqué, nous surprend aujourd'hui par ses conséquences inattendues.

Ce ne sont pas seulement les efforts que font la Chine et le Japon pour s'instruire de tout ce qui touche à notre civilisation, en envoyant en Europe l'élite de leur jeunesse compléter son éducation dans nos

écoles, ou en établissant dans nos capitales des représentants diplomatiques qui doivent fixer notre attention. Les préparatifs de résistance qu'ils accomplissent en fortifiant leurs côtes, en créant des marines de guerre et des arsenaux, ou en formant des corps de troupes équipées et instruites à l'européenne, qui rendraient, pour le moins, extrêmement difficile tout nouveau coup de main du genre de celui qui s'est terminé, en 1860, par la prise de Péking, sont assurément dignes d'intérêt. Les peuples de l'Extrême-Orient songent à assurer leur défense; nous ne saurions les en blâmer. Mais ils vont encore au-delà, et préparent une revanche qui, pour être plus pacifique, n'en est pas moins redoutable pour nous. Non contents de chercher à nous réduire à l'impuissance chez eux, ils se montrent encore enclins à venir reprendre chez nous ce que nous leur avons pris.

L'industrie et le commerce fournissent à ces peuples si bien doués par la nature et qui disposent d'une force de travail incomparable, des armes qui pourraient les servir dans leur lutte contre la race blanche, d'une manière bien plus efficace que les canons perfectionnés ou les navires cuirassés. Le *Daily Telegraph* du 28 novembre 1877, rappelait « que les Japonais deviennent rapidement des manufacturiers capables de rivaliser avec ceux de l'Europe. Leur coutellerie et d'autres produits supplantent déjà ceux de l'Angleterre sur le marché chinois, et feront peu à peu leur chemin vers l'Occident. En même temps, grâce à leur génie naturel et grâce aussi aux leçons qu'ils sont venus chercher en Europe, ils sont maintenant en état de développer chez eux plusieurs autres industries, qui leur permettront de nous battre avec nos propres armes. »

De son côté, le *Times* du 4 avril 1877, publiait une lettre de son correspondant de Shang-Haï, dans laquelle nous lisions : « On sait parfaitement que quoique les hommes d'Etat chinois reconnaissent leur impuissance à expulser les étrangers par la force, ils n'en conservent pas moins l'espoir de s'en débarrasser par des moyens pacifiques. Le grand secrétaire, Li-Rong-Tchang, par exemple, qui semble conduire toute la politique du gouvernement dans ses rapports avec les étrangers, nourrit le dessein de les déposséder en leur faisant concurrence sur leur propre terrain ; il espère ainsi les faire renoncer à un séjour sans profits pour eux. Il veut désormais les battre commercialement avec leurs propres armes et remettre le commerce chinois entre des mains chinoises. » Déjà cette campagne est commencée et le résultat du premier engagement n'a pas été favorable aux Européens. Une société de marchands chinois, fondée sous la protection de Li-Rong-Tchang, a entrepris une concurrence ruineuse contre l'une des plus grandes compagnies européennes de Chine, la *Shang-Haï steam*

navigation Company, qui exploitait avec une superbe flotte de bateaux à vapeur américains, le commerce de cabotage des côtes maritimes et du fleuve Bleu. Incapables de soutenir plus longtemps une lutte désastreuse pour leurs intérêts, les actionnaires de cette Compagnie ont dû s'avouer vaincus, et les Chinois ont racheté dans des conditions avantageuses son magnifique matériel. Nul doute que d'ici à quelques années ils ne soient parvenus à reprendre entre leurs mains tout le commerce de cabotage de la Chine; les Européens sont obligés à trop de frais dans les climats de l'Extrême-Orient, pour pouvoir soutenir la concurrence des indigènes, lorsqu'elle est intelligemment conduite.

Si ce mouvement devait se borner au commerce de cabotage de l'Extrême-Orient, il n'y aurait pas lieu, bien que ce fait fût déjà fâcheux pour les intérêts européens, de jeter un cri d'alarme. Mais il n'est pas besoin d'être prophète, pour prévoir qu'une fois maîtres chez eux, les Chinois songeront également à s'emparer du commerce qui se fait entre leur pays et l'Europe. Ils sont commerçants trop fins et financiers trop habiles pour n'y point penser; là encore ils auraient l'avantage, car ils supprimeraient l'intermédiaire si onéreux des agences européennes établies en Chine, et, transportées par leurs navires, leurs marchandises ne se trouveraient pas grevées de frais de transport aussi élevés que lorsqu'elles le sont par nos navires. Une fois engagés dans cette voie, ils ne s'arrêteront point facilement, et lorsqu'ils auront une fois appris le chemin de l'Europe, ils ne l'oublieront plus, et viendront, comme ils l'ont fait en Australie et en Californie, nous faire concurrence chez nous. Ne croyez point que ce soit là une crainte chimérique, ni un danger trop éloigné de nous pour qu'il soit utile de s'en préoccuper. Car, avec l'imprudence aveugle des premiers jours, les Européens travaillent eux-mêmes à le rendre plus pressant. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les grands journaux de Londres qui, dans les premiers jours de cette année [1], discutaient très-sérieusement la question de savoir si le

[1] Le *Times* au mois de janvier 1878, et l'*Academy* du 25 mai 1878, dont voici un extrait :

« L'émigration chinoise est devenue rapidement une affaire sérieuse depuis que *nous avons ouvert la Chine* et que, sur nos propres conseils, cet empire a abrogé les lois qui interdisaient à ses sujets de quitter leur patrie. Déjà, ainsi que M. Fisher en a porté témoignagé, les Chinois dans la plus grande partie de la Californie, ont accaparé le monopole de certaines industries, comme la manufacture des draps, la cordonnerie, le blanchissage, le service domestique, les fabrications des cigares et des conserves de fruits, le jardinage, la fruiterie, le travail des mines, et ils sont en voix d'accaparer la fabrication des montres, la pêche et le travail de ferme; ils ont réalisé cette conquête, en dépit d'une opposition qui a souvent revêtu la forme de

moment n'était pas venu d'amener en Angleterre des ouvriers japonais ou chinois pour permettre aux patrons de lutter contre les grèves organisées par les charpentiers et par les menuisiers anglais.

Ne sommes-nous pas menacés nous-mêmes d'un pareil danger? Nous apprenions, il y a quelques jours, qu'il était question d'introduire des *coolies* chinois en Algérie, et que le gouvernement général, justement inquiet des désordres qu'elle avait provoqués en Californie et en Australie, s'en montrait très-préoccupé. Faut-il attendre ce moment pour envisager cette éventualité et s'instruire par l'exemple des Etats de l'Amérique du Sud, de la Californie et de l'Australie, des difficultés que peut créer à la race blanche la concurrence de la race jaune?

Pour en paralyser les effets, les Etats de l'Amérique du Sud ont imaginé l'engagement contractuel qui n'est, dans leurs mains, qu'une forme nouvelle de l'esclavage et qui suscite dans la pratique l'emploi de procédés infâmes dont nous avons montré toute l'horreur.

Les gouvernements de l'Australie et de la Californie, préoccupés depuis longtemps de la situation que leur faisait l'immigration progressivement croissante des Chinois, ont cherché, mais en vain, dans des mesures restrictives et antilibérales un remède aux maux qu'ils redoutaient. Dès 1852, les gouvernements australiens frappaient d'une taxe de 250 francs tout immigrant de race jaune, limitaient à un passager asiatique par cinq tonneaux de marchandises, le nombre de ceux que pouvaient transporter les navires de commerce et interdisaient absolument l'entrée des femmes chinoises en Australie. Ce fut en vain; le courant existait, la spéculation y trouvait son profit; l'immigration continua. Plus tard, ils imaginèrent de frapper d'une lourde taxe le principal objet de consommation des Chinois, le riz; puis ils ont demandé au gouvernement anglais d'aggraver encore les anciennes restrictions en limitant à un pas-

lourdes taxes de capitation au moment de leur entrée dans l'Etat, et quelquefois, de violences, d'incendies, et de meurtres dirigés contre eux. Dans quelques-uns des États de l'Amérique du Sud, ils sont établis déjà en nombre considérable, principalement comme cordonniers, et même en Angleterre, on fait courir le bruit de leur introduction pour servir de contre poids aux grèves et aux *trade's-unions*. Il n'est pas impossible que, à moins de violence ou de lois restrictives, les Chinois puissent dans un temps donné, déposséder les travailleurs du monde civilisé; mais les entrepreneurs ne s'apercevront-ils pas qu'une fois cette substitution accomplie, les capitalistes chinois ne tarderont probablement pas à les déposséder à leur tour? Le danger est que les masses chinoises restent chinoises partout où elles s'établissent, qu'elles n'observent dans leurs relations d'autres lois que les leurs, qu'elles restent unies, et qu'ainsi, à l'étranger, elles constituent un *imperium in imperio*, qui deviendrait nécessairement *super imperium*, partout où elles se trouveraient en forces suffisantes. »

sager, par dix tonneaux de marchandises au lieu de cinq, le nombre des immigrants asiatiques que pourront transporter les navires de commerce. Le gouvernement anglais se refuse à sanctionner ces mesures d'exception dans la crainte de provoquer les justes représailles du gouvernement de Péking contre ses nationaux en Chine. De là résulte, dans les colonies australiennes, une agitation grosse de périls, et qui tend de plus en plus leurs rapports avec la métropole.

En Californie, la situation est encore plus grave; les Chinois y font concurrence aux ouvriers de race blanche dans des conditions telles qu'il est impossible à ces derniers de soutenir la lutte. De cette disproportion entre les moyens d'attaque et de défense est né un mouvement socialiste très-prononcé, dirigé à la fois contre les Chinois et contre les patrons de race blanche qui les emploient. Deux associations fondées à San-Francisco, l'*Anti-coolie club*, et la *Young men's universal reform society*, prêchent ouvertement la destruction totale des Chinois; leurs membres prononcent les harangues les plus incendiaires: « Si nous devons recourir à la poudre et aux balles, s'écrie le président de la *Working men's convention*, mes moyens favoris, car je crois que la poudre et les balles peuvent faire de grandes choses entre les mains du peuple, nous fusillerons les voleurs (ce sont les patrons) et nous en finirons avec les Chinois. » Déjà des émeutes partielles ont éclaté et les Chinois sont traités avec une barbarie dont ils ont eux-mêmes rarement donné l'exemple dans les massacres dont ils se sont rendus coupables sur les communautés européennes de Chine.

L'Etat de Californie, effrayé par la crise socialiste dont le caractère aigu se manifestait au mois de décembre dernier par des menaces terribles proférées dans des *meetings* contre les patrons de race blanche et contre les ouvriers chinois, demande au Congrès de frapper d'une taxe de 1,250 francs tout Asiatique nouvellement débarqué et d'en limiter l'introduction. Mais toutes ces lois défensives violent les principes les plus respectés de la Constitution des Etats-Unis, et cette contradiction fait naître des conflits qui occasionnent dans la pratique la plus grande confusion. En admettant même que ces mesures soient adoptées par le Congrès, seront-elles suffisantes? L'histoire du passé ne semble guère permettre de l'espérer. Dans tous les cas, elles ne sont pas équitables, et comme telles, doivent répugner à tout esprit sincèrement libéral.

Le président des Etats-Unis, le général Grant, semble avoir, dans un de ses messages au Congrès, indiqué le point principal de la difficulté et montré la voie dans laquelle il fallait rechercher la solution du problème : « J'appelle l'attention du Congrès, dit-il, sur un fait universellement admis. La plupart des émigrants chinois qui débar-

quent sur nos rives, *ne viennent pas* ostensiblement pour *s'établir* chez nous, et *contribuer* par leur travail à la *prospérité générale;* ils viennent en vertu d'un contrat passé avec des capitalistes qui les possèdent en toute propriété. » Dans ces quelques mots, croyons-nous, le président Grant a, du même coup, fait ressortir la cause principale du mal et laissé pressentir le remède qu'il y faudrait appliquer. Nous n'avons point la prétention de rechercher en ce moment, les solutions d'un problème aussi complexe; cela nous entraînerait dans des discussions beaucoup trop longues. Il nous suffit, pour l'instant, d'avoir signalé une situation de jour en jour plus grave, et grosse de périls pour notre civilisation.

La politique européenne en Extrême-Orient, mise au service d'intérêts mercantiles, impatients et ignorants, a montré dans ses actes une imprévoyance regrettable dont nous subissons aujourd'hui les fâcheuses conséquences. En renversant à coups de canon les vieilles barrières qui isolaient le monde oriental du reste de l'univers, l'Europe ne s'est pas aperçu qu'elle détruisait du même coup les remparts qui la protégeaient contre l'invasion des nombreuses populations de l'Extrême-Orient. Quelques esprits prévoyants avaient déviné ce danger ; mais ils ne furent point écoutés. Au moment où, sous la Restauration, l'on commençait à s'occuper de l'Extrême-Orient, M. Bertin, le fondateur du *Journal des Débats*, dans une conversation avec l'un de nos hommes d'Etat les plus éminents, déplorait cet esprit d'aventure désordonné qui allait jeter la perturbation au milieu de populations jusque-là calmes et paisibles, et qui ne nous demandaient ni notre commerce, ni notre industrie, ni notre religion; pour résumer ses appréhensions éveillées au souvenir de l'invasion de l'empire romain, il s'écriait : « N'agacez pas les barbares ! » L'Europe a si bien *agacé* ceux que M. Bertin appelait alors des *barbares*, qu'aujourd'hui, mise, par eux, en contradiction avec elle-même, elle ne saurait plus invoquer pour se protéger les vieilles lois restrictives dont elle a poursuivi par la force des armes, l'abolition. Elle doit accepter la concurrence ou chercher dans des mesures conformes à sa constitution libérale, la solution des problèmes qu'elle a soulevés.

C'est pour préparer cette solution que nous voudrions voir les esprits en France accueillir avec moins d'indifférence les questions relatives à notre influence extérieure. Comme les individus, les peuples ont le devoir de se répandre et de se reproduire, et leur vitalité est en proportion de leur fécondité; c'est une loi naturelle qu'il ne faut pas perdre de vue.

Après les terribles désastres de l'année 1870, un cri s'éleva de toute part en France pour blâmer notre ignorance de la géographie.

Peut-être aurait-il fallu généraliser davantage, et attribuer une part de notre infériorité au dédain avec lequel on accueille trop généralement les questions qui n'ont pas pour but exclusif la politique intérieure. Ne nous absorbons pas trop dans notre propre contemplation, cela a ses dangers; étudions aussi les événements qui se produisent dans les autres contrées et dont nous pouvons quelque jour ressentir le contre-coup. Nos voisins et nos rivaux, les Anglais et les Allemands, ne montrent-ils pas maintenant, eux aussi, plus de curiosité intéressée que nous-mêmes? Nous laisserons-nous devancer dans cette voie par les peuples de l'Extrême-Orient? Ne permettons pas à notre indifférence de relever contre nous-mêmes, dans l'ordre intellectuel, cette grande muraille de la Chine que les Chinois laissent aujourd'hui tomber en ruines.

Pour nous, nous ne nous lasserons jamais de répéter le mot que le regretté Francis Garnier a placé en tête de l'introduction aux travaux de la Commission française d'exploration de Meï-Kong : « Le monde appartiendra à qui le connaîtra le mieux. »

Léon Rousset.

UN BAS-BLEU

SIMPLE HISTOIRE, PAR Mme ANNIE EDWARDES

Traduite de l'anglais par Gem[1].

X

LA LIBERTA.

Miss Théodora est jetée dans l'agitation et la surprise la plus complète en apprenant la bonne fortune dévolue à Daphné !

Une invitation a dîner à bord d'un yacht ! d'un grand yacht à vapeur encore ! Maître André, en embarquant ses pommes de terre sur le quai, a vu *la Liberta* entrer dans les eaux du port et a déjà raconté dans tout Quéruée son tonnage, son gréement etc., etc. Impossible de prévoir jusqu'où peut la conduire une semblable invitation, quoique, pour ce qui en est, dit Théodora, je n'ai aucun doute sur l'intimité de notre pauvre papa avec la famille Jerningham ; je me souviens, comme si c'était hier, de l'avoir entendu m'en parler ; était-ce Jerningham ou Blenkinsop ? enfin, un nom de ce genre : il avait même été question d'un mariage entre lui et la fille aînée ; pour compléter la chaîne des coïncidences, je vais chercher qui est lady Lydia !

Une des extravagances innocentes de Théodora est l'achat d'un *Peerage*[2] annuel d'un shelling. — Un volume qui, à première vue, ne paraît pas très-utile à Fief-la-Reine, et auquel cependant Théodora prend l'intérêt le plus vif, étudiant les noms, les dates, les abréviations de ses colonnes épaisses et serrées. — N'avons-nous pas chacun en ce monde un bonheur idéal que nous poursuivons ? L'idéal caressé avec amour par miss Théodora est d'être sur le pied de la familiarité la plus intime avec les ducs, les lords, les honorables et de connaître toutes leurs alliances ! — Avec la rapidité que donne l'habitude, son doigt s'arrête sur les lignes qui établissent les lettres de crédit de lady Lydia Jerningham.

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mai, 10 et 25 juin 1878.

[2] Livre d'or de la noblesse anglaise.

Jerningham : Lady Lydia Tabitha, fille du sixième comte de Killohe, née en 1854, mariée en 1873 à Peter Georges Jerningham, Esq.

La question de l'aristocratie réglée, reste celle un peu moins importante de savoir comment Daphné sera conduite sur le théâtre de sa prochaine grandeur !

— Notre nièce Daphné a à choisir entre deux choses, dit tante Hosie avec sa décision habituelle ; ou elle ira à pied au port, à 4 milles d'ici, le thermomètre marquant 78 degrés à l'ombre ; ou bien, elle ira dans la jardinière, je lui conseille, par égard pour son teint, de prendre la jardinière ; si Jean-Marie a fini son travail aux champs et si maître André n'a rien de mieux à faire de la jument.

— La jardinière ! répète Théodora presque pleurant. Hélas ! vis-à-vis de gens de sa propre classe, je suppose qu'on ne doit point avoir honte de sa pauvreté ! Si la femme de sir Jerningham était fille d'un « Mécène des tissus » ou d'un « Lord des cotons ; » nous louerions une calèche. Lady Lydia considérera la jardinière comme une « excentricité ! »

En conséquence « l'excentricité, » un peu après sept heures, est devant la porte. Jean-Marie endimanché ; Lisette, la grande vieille jument normande qui suffit à elle seule au travail d'une demi-douzaine de fermes, sous son plus beau harnais.

Daphné est vêtue d'une simple robe de toile écrue. Son chapeau de paille garni de rubans blancs ; pour tout ornement, un petit bouquet de giroflées passé dans sa ceinture ; comme elle se retourne pour dire un dernier adieu au petit Paul, tante Hosie ne peut s'empêcher de songer à cette soirée d'été d'il y a quatre ans, où la jeune fille, à travers le crépuscule, son jeune cœur ouvert à tout, sauf à la pensée du mal, s'en alla vers sa destinée !

— Il était écrit qu'on finirait par nous retrouver, observe Théodora, regardant avec regret la voiture qui emporte sa nièce vers la noble société de la fille d'un duc, mais se demandant avec une certaine inquiétude si Jean-Marie pouvait passer pour un domestique de bonne maison sans livrée.

— Lady Lydia invitera, je pense, Daphné à l'accompagner sur le yacht, lorsqu'il quittera les îles, et, si on a besoin de moi comme chaperon, je considérerai comme mon devoir d'y aller, bien que je n'aime pas la mer. Il faudra naturellement un costume approprié, calcule Théodora ; mais douze mètres de serge à un shelling six pence et deux pièces de ces larges tresses blanches à la mode ne seraient pas d'un grand prix !

— Moi aller aussi, dit Paul qui, dans son esprit enfantin, associe le mot yacht aux pralines. Moi irai avec Mamette, et le grand mussieu blond qui aime Mamette et le petit Paul.

Le grand mussieu blond est invisible au moment où la jardinière et ses voyageurs échauffés, poussiéreux, arrivent sur le quai ; mais, en son lieu et place, sir John Severn avec un bateau prêt à escorter Mme Chester à bord de *la Libertà*. Daphné saute sans aucune fausse honte à bas de son équipage peu aristocratique, et, se tournant vers sir John, lui demande à quelle heure peut finir un dîner commençant à huit heures. On ne fera sûrement pas sortir une seconde fois Lisette de l'étable de maître André ; mais Jean-Marie, d'après les ordres de tante Hosie, doit venir à pied de Fief-la-Reine pour la prendre et, etc...

— Jean-Marie s'évitera cette peine, répond vivement Severn. Un dîner sur un yacht se termine rarement à heure fixe ; sur *la Libertà* je suis tenté de croire qu'ils ne se terminent jamais !

— Et je resterai là jusqu'à la fin de mes jours ? grand merci !

— Vous resterez là jusqu'à ce que vous ayez assez de la réception et de ceux qui reçoivent ; après cela, je vous ramènerai à Fief-la-Reine qui se trouve justement entre le port et mon hôtel !

— Trois mille anglais et demi en dehors de votre route, de quelque façon que vous comptiez !

— Je ne compte jamais avec la nécessité, madame Chester ; il est impossible que vous reveniez à minuit ou plus tard sans autre escorte que Jean-Marie.

Mais Mme Chester est obstinée ; Jean-Marie l'attendra sur le port ; Jean-Marie seul l'escortera à Quéruée, à quelque heure de jour ou de nuit que ce soit. Bien que de toutes les femmes la moins vaine, la moins assurée du pouvoir de ses charmes, Daphné est *femme*, et l'expérience de ces dernières heures lui fait craindre une promenade en tête à tête avec Severn à la clarté des étoiles. La façon d'être du jeune homme en se retrouvant avec miss Hardcastle après trois ans de séparation, sa voix, un million de ces petits riens, si importants pour un cœur féminin, l'ont éveillée à une pensée qui ne lui était jamais venue ; et, avec l'horreur instinctive d'une nature droite, elle fuit le simple soupçon de la déloyauté de Severn ; son goût pour elle, s'il existe, est sans racines aucune ; une fantaisie passagère, née d'un accident, qu'une absence d'une semaine dissipera ; jamais, par un acte ou une parole, elle ne poussera ce penchant à devenir de l'amour ; elle doit tout à sir John Severn ; elle lui doit Paul, et la pauvre Daphné se dit que ce serait peu que de lui sacrifier sa vie ; mais sa vie, à lui, est d'être fidèle à sa parole, et son rôle, à elle, est de lui donner la force de résister à un entraînement, quoiqu'il lui en coûte..., et il lui en coûte ! Une douleur aiguë au cœur, une jalousie poignante, lorsqu'elle songe au temps où Clémentine sera tout pour lui, où elle ne sera plus rien, l'ont déjà avertie de ses sentiments.

Ils atteignent le yacht sans aventure, et trouvent M. Broughton et miss Hardcastle, ses seuls habitants apparents.

Les deux cousins sont sur le pont, goûtant la brise du soir et le délicieux travail de ne rien faire avec un abandon charmant à contempler. Clémentine est étendue sur un grand fauteuil de jonc. Sa toilette, une simple robe de mousseline; par simple, j'entends la composition la plus compliquée de rubans, de dentelles et de mousseline qui puisse surgir du cerveau d'une couturière à la mode. Elle ouvre et referme avec nonchalance un de ces immenses éventails qui font fureur dans South-Kensington. Félix fume une cigarette odorante à ses pieds.

Leurs pensées effleurent peut-être le sentiment, les scandales du jour ou la science, probablement la paléontologie, puisque c'est là le sujet habituel de leurs entretiens; et cependant, si on en juge d'après l'expression des lèvres de Clémentine, on serait tenté de supposer qu'une question toute différente se sera glissée au milieu des couches syro-phéniciennes ou mésogathiques dont ils parlent actuellement.

— La question de savoir si nous devons ou non dîner se trouve décidée d'une façon charmante par votre arrivée, dit cousin Félix d'un air de soulagement comme il se lève pour recevoir les nouveaux venus. Aucun des habitants de *la Libertà*, y compris notre hôtesse, n'a donné signe de vie depuis ce matin; mais lorsqu'on se trouve quatre, tous gens se convenant, ajoute M. Broughton avec son joyeux optimisme, ce serait folie que d'attendre! Et ainsi Severn vous a trouvée sur le quai, madame Chester, j'en étais sûr. Toujours ma chance! Je n'ai jamais eu une belle occasion, une espérance, sans qu'un tiers arrive et me l'enlève sous mes propres yeux!

— L'agonie de l'attente vous a été épargnée en tout cas, dit Daphné gaiement; j'ai été cinq minutes en retard. Pensez à ce que vous auriez souffert pendant ces cinq minutes, si vous aviez été sur la jetée à m'attendre!

Un sentiment trop délicat, trop raffiné pour être nommé coquetterie la pousse à sourire à Félix Broughton, réceptacle complaisant, toujours prêt à recevoir les sourires de toutes les jolies femmes.

Sir John et Clémentine, exempts de la nécessité de paraître amoureux, trouvent mille sujets de conversation sur des connaissances communes, et le petit quatuor dîne gaiement. De frais visages, la jeunesse, le doux crépuscule de l'été, d'excellents vins, des mets préparés par un artiste, tout ce qui est nécessaire au succès d'un dîner, est présent à la fête. Quels que soient les éléments discordants qui s'agitent dans les destinées des convives, ils dînent, ils prennent leur café sur le pont. Vers onze heures, Daphné commence à songer à Jean-Marie et à la promenade de quatre milles jusqu'à

Quéruée, lorsque le son de plusieurs voix, le bruit des rames se fait entendre à travers le silence ; une minute après, tous les membres absents de la société du yacht entrent en scène. Cinq personnes que Daphné ne reverra jamais autrement que dans cette demi-obscurité d'une nuit d'été avec des effets de lumière à la Rembrandt, et qui pourtant doivent rester éternellement vivants dans son imagination. Lady Lydia Jerningham d'abord, une petite femme irlandaise habillée comme une enfant de quatorze ans, jolie, en dépit de traits irréguliers, par son animation. Des yeux gris foncés, frangés de cils noirs, une fée mignonne parlant pêle-mêle, avec son « brogue » natal et piquant, de toutes les idées sages ou folles, plutôt folles que sages qui traversent sa fantasque cervelle irlandaise. Après cela, Mme de Mauley, la meilleure amie du moment de lady Lydia, une veuve blanche et blonde, de dix ans plus âgée que son hôtesse et dix fois plus dangereuse qu'elle ; l'intrigante qui, d'après Clémentine Hardcastle, mènerait M. Broughton à la prison pour dettes au bout de quinze jours de mariage. Ensuite la romancière en herbe, la femme auteur à la recherche de matériaux pour son roman, une demoiselle émancipée de vingt-neuf ans, avec un chapeau cavalier sur l'oreille, un binocle impertinent et (Daphné croit rêver) une vague odeur de cigare attachée à sa jaquette masculine, à ses cheveux coupés courts. Voici les dames de la société bien assorties à Max et à « l'Arabe » au point de vue du pittoresque. Le premier nommé porte un large vêtement de drap pilote avec les boutons d'ordonnance ; il a la peau tannée, une barbe rouge, trente-six ou trente-huit ans ; on l'appelle généralement par son nom de baptême, et on le considère avec une sorte d'affection à là, « allez me chercher cela. »

L'Arabe est pâle, solennel ; il a des habits flottants, une chemise de soie, des souliers en cuir jaune, une grosse bague-cachet en argent, un parfum d'essence de roses. Il semble à Daphné l'avoir déjà vu dans ces hivers depuis longtemps écoulés, où bercée dans les bras de tante Hosie, elle écoutait à demi-endormie les récits merveilleux de magiciens, de marchands-voyageurs, de génies tirés des *Mille et une nuits*, tandis que le salon n'était éclairé que par les pâles reflets d'un feu mourant. Quant à M. Jerningham, il est toujours absent ; autant vaut, une fois pour toutes avouer, que dans cette petite histoire du lever à la chute du rideau, M. Jerningham remplira avec succès le rôle de Mme Benoîton.

— Ma conscience m'affirme que quelqu'un doit faire des excuses, s'écrie lady Jerningham, sir John Severn et Daphné, lui ayant été dûment présentés ; mais cela ne peut être moi, attendu que je n'ai su l'heure que lorsque nous finissions de dîner à Letacq, sept milles au-delà de Sark !

— De Jersey, interrompt Mme de Mauley d'une voix mielleuse; nous sommes à Jersey depuis ce matin; nous avons quitté Sark hier, ma chère Lydia !

— Eh bien, Jersey ! Tant que nous sommes dans les îles du canal, peu importe l'une ou l'autre; c'est évidemment votre faute, Max ! pourquoi ne pas m'avoir rappelé *la Libertà* et mes hôtes ?

— Je les avais moi-même oubliés, répond Max caressant sa barbe avec contrition, mais si l'Arabe...

L'Arabe, comme il serait aisé de le prouver, a dormi et fumé tour à tour pendant la dernière partie de la journée; il est donc absous à l'unanimité. Enfin quelqu'un par hasard se souvient de l'existence de M. Jerningham.

— Tout cela est de la faute de M. Jerningham, affirme gravement cousin Félix; l'absence elle-même, suivant tous les codes de jurisprudence, n'est-elle pas un signe de culpabilité? Nous faisons donc des excuses au nom de Jerningham et le déclarons banni de notre souvenir. Ne pourrions-nous pas faire entendre un peu de musique à Mme Chester avant de nous séparer, lady Lydia?...

Cette question ne provient pas d'un grand amour pour la musique, M. Broughton reconnaissant lui-même avec franchise qu'il ne peut distinguer un ton d'un autre, et seulement un *allegro* d'un *andante* au plus ou moins d'efforts matériels faits par les exécutants. Cependant il n'en propage pas moins l'exercice de cet art dans les soirées; « un bruit systématique, » telle est sa définition, mais favorable aux conversations générales tout en diminuant pour l'*individu* la fatigue d'assembler des idées. C'est aussi une sorte de dérivatif salutaire pour ceux qui voudraient danser, ce qui, en bien des circonstances, est encore pire pour un homme que d'écouter la musique.

Pour cette fois cependant, ces théories ne lui sont pas d'une grande pratique. Max chante deux ou trois chansons de matelots d'une voix de ténor légèrement fêlée; Mme de Mauley roucoule « comme à vingt ans » d'une façon passable, grâce à l'influence de l'heure et de la mer, quoique avec un accent qui laisse beaucoup à désirer et avec une justesse équivoque dans les notes élevées; tout d'un coup, lady Lydia s'élance du paquet de châles et de coussins sur lequel elle était étendue et déclare qu'elle va s'endormir si elle ne danse pas ! Pas assez de danseurs !

Félix Broughton ayant timidement émis cette objection, mais il y en a plutôt trop ! Ne sait-on pas que l'Arabe peut à la fois jouer de son instrument et danser ? Et, si mettant les choses au pire, une dame était forcée de faire tapisserie, est-ce qu'elle, lady Lydia, ne pourrait pas danser sans cavalier, sa danse nationale, dans un coin du pont ? Il serait aussi aisé de régler le vol d'un duvet de chardon que d'em-

pêcher lady Lydia de se livrer au caprice dominant du moment. L'Arabe possède en réalité le talent de danser en jouant des airs sauvages, monotones, pincés de la main gauche, sur une guitare turque suspendue à son cou, et le bal commence avant que cinq minutes soient écoulées! Daphné, qui aurait, quinze jours auparavant, envisagé une pareille dissipation avec les yeux d'une sainte Thérèse, tourne avec autant de rapidité que les autres. Valses! galops! les danses se succèdent avec entrain, longtemps après minuit, avec un souper improvisé sur le pont au clair de lune. Lady Lydia interdit les lumières artificielles, et après une dernière valse, on chante encore, on fait du sentiment et la meilleure heure, celle qui précède la séparation, arrive! Dans un moment d'arrêt, après une ballade française chantée (les fausses notes croissantes) par la séduisante veuve, Daphné se trouve à côté de miss Mattie Rivers, la romancière de l'avenir. Aucune des femmes de la société n'a jusque là accordé grande attention à Mme Chester; elle est indiscutablement jolie; mais sa toilette présage une bourse vide, et la beauté unie au manque d'argent n'a jamais attiré à une jeune femme les regards flatteurs de son sexe. Après avoir inspecté la timide campagnarde de la tête aux pieds, Mattie Rivers, les mains dans ses poches, à la façon d'un jeune élégant, commence à parler, je devrais dire à discourir, considérant le peu de part que prend Daphné à la conversation.

— Vous devez sans doute nous trouver un assemblage singulier de types! Et deux questions ayant éclairé miss Rivers sur le modeste rôle occupé dans le monde par son auditoire, elle continue. « Mais la pauvre lady Lydia n'a jamais pu réunir à bord de son yacht une société qui ne soit un « attelage biscornu. » — Jerningham, voyez-vous, — miss Rivers a l'habitude d'appeler un chat un chat, et les hommes par leur « petit nom ». — Jerningham est un homme qui a une passion « le poisson! » Dans le plein de la saison à Londres, Jerningham s'enfuira à la poursuite de congres, de mulets et de merlans. Dieu sait après quel poisson il ne courrait pas! et en dix minutes lady Lydia, femme soumise (à moins qu'un bal remarquable ne soit en vue) emballe les « babies » pour la campagne, ramasse tous les invités qu'elle peut ramasser et s'embarque avec lui! — Vous pouvez, d'après, l'échantillon présent, juger de ses « fournées! » Daphné le voit bien, mais sur un sujet aussi délicat pense que le silence est la réponse la plus sage.

— Max et moi en premier lieu! depuis plus de cinq ans Max et moi sommes connus dans le monde des amateurs de yachts comme de grandes utilités (miss Rivers, dans ses recherches sur les caractères, a mis le pied un peu partout, jusque sur le terrain glissant des coulisses de théâtres, ainsi que le dénotent ses paroles). Nous n'avons

le mal de mer ni l'un ni l'autre, aucun empêchement domestique; nous pouvons sabler une coupe de champagne, ramer, faire de la musique, jouer des charades ou nous effacer suivant le caprice de nos hôtes. Nous sommes toujours prêts à nous embarquer pour l'île de Wight, le Japon ou le Pacifique! Quant à l'Arabe..... Elle s'arrête, le personnage en question, sa guitare au cou, se promène languissamment devant elles, lady Lydia à son bras.

— Qui est-il, d'où vient-il? Le monde, qui juge toujours au pire, dit bien des choses sur lui. Je sais, d'une façon certaine, qu'il a été au service du Khédive. Est-ce pour les réformes égyptiennes ou pour des achats d'esclaves? Ses amis l'ignorent. On ne peut se méprendre sur son teint; l'effet du climat de l'Orient? point du tout! l'opium! Je crois me souvenir que son nom véritable est Brown et que son père est dans « les céréales » à la Cité. Nous avons ensuite Mme de Mauley.

— La dame qui chante? dit Daphné, manifestant son intérêt vis-à-vis de la veuve dont les charmes et les créanciers doivent amener la ruine de Félix Broughton.

— Précisément la dame qui chante, Agathe de Mauley est..... Agathe de Mauley! répond Mattie; et le ton avec lequel cette vérité est formulée contient un venin plus subtil dans son silence que les paroles les plus sévères. Nous voici au bout de la liste... Clem... Hardcastle et son cousin Félix, vos amis, n'est-ce pas?

— Amis d'aujourd'hui; notre amitié est vieille de huit ou neuf heures!

— Alors vous ne savez rien sur Clém... je veux dire ses fiançailles avec sir John Severn.

— J'ai entendu dire qu'il y avait un attachement, balbutie Daphné, avec un tremblement dans sa voix.

— Un attachement? à une baronnie et au nombre de guinées suffisant pour soutenir le titre! J'étais à Londres lorsque l'*attachement* a débuté, dit miss Rivers; j'ai suivi l'intrigue depuis la première jusqu'à la dernière. Clémentine, pauvre enfant *trop bien élevée*, sortait de la salle d'étude et des mains d'une gouvernante allemande; Severn venait de passer son examen de Woolwich; ils se sont rencontrés, se sont regardés d'un air tendre en travaillant une proposition d'Euclide côte à côte et se sont murmuré des paroles passionnées dans la salle de conférence de la société royale. En tous cas ils se sont fiancés; alors est intervenue l'opposition; je ferais mieux de dire l'abstention savante de la part des diplomates en chef. Il y avait peu d'argent, quoique beaucoup d'intelligence et une paire d'oncles célibataires dont on n'était pas très-sûr entre Severn et le titre...

— Et alors?

— Alors l'amoureux désolé a été envoyé aux Indes. Avant qu'une

année se soit écoulée, les deux oncles sont morts sans héritiers ; tout d'un coup, M. et Mme Hardcastle ont découvert que sir John Severn était le seul homme au monde qu'ils désiraient pour mari de leur Clémentine. Mme Hardcastle, vous savez, est une femme-homme, continue Mattie amèrement, et une femme-homme avec une théorie.

Quel antagonisme peut égaler celui de croyances parallèles? Mattie Rivers rêve l'émancipation de son sexe sur la plus grande échelle morale et sociale, comme le prouvera son prochain roman. Et cependant, quant aux physiciens en jupon et aux bacheliers femelles, elle a les mêmes sentiments qu'un conservateur arriéré d'il y a cinquante ans.

— Une des théories de Mme Hardcastle, reprend-elle, est celle-ci : que les hommes peu instruits désirent des femmes très-instruites ; elle a donc surmené ses propres enfants et sa belle-fille en vue de ce que j'appellerai le marché intellectuel. Vous voyez le résultat !

— Miss Hardcastle est la personne la plus savante que j'ai jamais connue, dit Daphné ; il n'est pas un sujet qu'elle ne possède à fond !

— Et aucun que la pédanterie ne lui ait gâté ; les conférences, les leçons sur l'art, la littérature, la science, la politique, sont le lot de Clémentine depuis sa naissance, et avec tout cela au fond du cœur...

Miss Rivers s'arrête et regarde sur le pont d'une façon significative. Au clair de lune, plongés dans un entretien attachant, les deux cousins sont penchés l'un vers l'autre, le visage de Clémentine éclairé par le sourire que seul, Félix Broughton, a le pouvoir d'y amener !

— ... Au fond du cœur, reprend Mattie, elle abhorre la simple pensée d'une salle de conférences, d'éditeurs scientifiques et « d'ontologies » et trouve plus à dire à un « gommeux » écervelé, qu'à l'homme le plus instruit de l'Europe. En un mot, elle est amoureuse folle de son cousin Félix !

Un sentiment de joie trop rapide pour qu'elle puisse l'analyser traverse l'âme de Daphné.

— Et alors miss Hardcastle n'épousera pas sir John Severn? dit-elle sans lever les yeux, de crainte que, même sous cette douce lumière, ils ne trahissent leur secret.

— Ne pas l'épouser ! répéte la femme-auteur avec un rire presque cynique et faisant tomber son lorgnon d'un mouvement sec ; sans aucun doute, miss Hardcastle épousera sir John Severn. M. Félix Broughton remplira le rôle de garçon d'honneur ; elle me parlait ce matin encore de son trousseau. Le mariage est fixé au mois d'août. Elisa fait les robes et les chapeaux des demoiselles d'honneur !

— Ah ! madame de Mauley ! vous nous chanterez bien encore une de vos délicieuses ballades avant que nous nous séparions? Et elle quitte Daphné.

XI

CHANT D'AMOUR MATINAL.

La Libertà, pendant ce temps, doucement entraînée par la marée dans les eaux du port, est tout près de la jetée, lorsque Daphné débarque. Le matin arrive à grands pas ; le haut des mâts dans le port, les murs et les enceintes du fort, prennent de la consistance, bien que les étoiles brillent aussi étincelantes qu'à minuit. La pâle voûte du ciel ne se teint pas encore de rose.

Aussi vite que ses pieds peuvent la porter, craignant que Jean-Marie ne soit pas là (peut-être l'espérant en secret), Mme Chester accourt au lieu du rendez-vous, et... ne trouve personne. Timidement, tout bas elle appelle ; aucune réponse. Elle avance, en tremblant, vers un tas de bois de construction dont l'épaisse ligne d'ombre pourrait peut-être cacher Jean-Marie. Elle regarde : pas de Jean-Marie ! Elle se retourne avec désespoir, presque résolue à revenir à *la Libertà*, demander asile à lady Lydia ; et tout d'un coup (ne s'attendait-elle point à le voir ?) elle aperçoit sir John, à cinq ou six pas derrière elle, sur la route.

— Sir John, comme vous m'avez fait peur ! quand je suis partie, vous dansiez avec lady Lydia ; je pensais que vous étiez tous là pour encore une heure au moins ! Je... j'attends Jean-Marie ; s'il ne vient pas, (ceci avec un courage de lion, bien qu'une minute avant elle eût pu compter les battements de son cœur), si Jean-Marie, avec son aptitude habituelle à faire le contraire de ce qu'on lui dit, m'a oubliée, il m'est indifférent de retourner seule à Quéruée, je n'ai peur de rien.

Et en témoignage de cette valeur extraordinaire, Mme Chester pâlit, et est obligée de s'appuyer toute tremblante contre les grandes poutres.

Sir John Severn la regarde avec attention.

— Je crois que vous avez donné une valse de trop à M. Broughton, Madame Chester ! Des plaisirs aussi vifs que ceux d'un bal au clair de lune ne conviennent pas à votre tempérament... ni au mien non plus, ajoute-t-il dans une sorte de triste parenthèse ; quand vous vous serez reposée une minute encore, vous prendrez mon bras et....

— Jamais.

— Et nous partirons pour Fief-la-Reine par le chemin des prairies. Comme il est tout à fait inutile de nous presser, il est probable que nous verrons le soleil se lever.

Mais Daphné est arrivée aux résolutions les plus absolues, quant

à la sévérité de sa conduite. La joie passionnée qu'elle a éprouvée en songeant que Severn pourrait devenir libre, lui est restée dans le souvenir, et, dans le souvenir aussi, elle retrouve que son mariage avec Clémentine est fixé au mois d'août, que le nom de la modiste, la couleur des chapeaux des demoiselles d'honneur est décidée.

— J'attendrai quelques minutes encore Jean-Marie, répond-elle avec un peu de raideur, et, si je ne le vois pas venir, et qu'il y ait assez de jour pour retrouver mon chemin et ne pas tomber dans le port, je partirai.

— De toute façon, vous refusez de me laisser vous accompagner; mieux vaut dire franchement les choses désagréables!

— Je ne sais si je refuse, mais....

— Je vous en prie, continuez, madame Chester!

— Mais je ne vois pas la nécessité de vous donner la peine d'une aussi longue promenade, sir John.

— Nécessité! peine! s'écrie-t-il avec chaleur; je désirerais savoir si à tout autre qu'à moi vous répondriez ainsi.

— Cela dépendrait beaucoup de qui serait l'autre.

— Donnons un corps à la supposition; cousin Félix par exemple?

— Si c'était M. Broughton, si M. Broughton pouvait me demander une chose aussi extraordinaire que de faire une promenade de quatre milles pour le simple plaisir de voir se lever le soleil.....

— Vous répondriez, n'ayez pas peur de parler, j'aime les vérités crues, amères, qui ne sont déguisées ni avec du sucre, ni avec du parfum.....

— Eh bien! je crois que je dirais oui.

— Vous diriez oui?

— Rien que pour le plaisir de voir son désappointement.

— Comme vous dites non pour le plaisir de voir le mien.

— Peut-être.

Daphné lève les yeux en parlant, et voit son petit bouquet fané de giroflées tombé probablement pendant cette « valse de trop » avec Félix Broughton passé dans la boutonnière de Severn. A cette vue ses sévères résolutions se changent en pitié, de même que les ombres grises du matin se changent en rubis et en améthystes sous les baisers de l'aube.

— Si je croyais que réellement vous trouvez que j'ai tort de retourner seule à Queruée, je veux dire si réellement vous faites tout ce chemin volontiers, non pas par devoir...

Ai-je besoin de raconter la réponse de Severn, les résultats de sa réponse?

Ils partent, la main de Daphné reposant timidement sur le bras du jeune homme à travers les pâles lueurs du matin. Le sentier,

quand ils ont dépassé la ville, serpente le long des champs et des prés, embaumés encore des parfums de la nuit. Les grives s'envoient gaîment leur bonjour dans les haies. Plus loin, ils reprennent la route sablonneuse ; le soleil commence à se lever sur les collines du Cotentin, près de la rive française. Ils respirent avec ivresse la fraîcheur du matin ; ils écoutent le murmure des oiseaux. Sir John regarde sa montre lorsque le premier rayon d'or éclaire l'horizon, et tous deux sont aussi étonnés que s'ils venaient de faire une nouvelle découverte astronomique en voyant que le soleil, ce matin-là, quitte son lit à 3 heures 58. Ils parlent gaiement des habitants du yacht, de Max, de l'Arabe, de la romancière émancipée et de la veuve rusée; ils parlent avec le même calme, que si leurs vies ne s'y liaient pas, de Clémentine Hardcastle et de cousin Félix. Depuis le premier mot jusqu'au dernier, tous, même Clémentine, pourraient écouter leur conversation, et n'y trouveraient aucune trace d'amour, aucun signe d'un amour à venir, et cependant... et cependant !

Quand ils se sont dit adieu à la porte basse de Fief-la-Reine, quand Daphné se retrouve seule dans le sentier silencieux, parfumé des lilas de la ferme, une sensation étrange, trop mélangée pour qu'elle sache si c'est du chagrin ou du bonheur, gonfle son cœur.

Le monde entier aurait pu entendre leur conversation; pourtant elle sait aussi bien que s'il le lui avait déclaré en termes formels, elle sait que sir John Severn l'aime.

XII

JALOUSIES LATENTES.

— L'amour ? Moins on dira à ce sujet, et mieux cela vaudra, dit tante Hosie sèchement. La jalousie est devenue « rococo, » un sentiment démodé, et un couple d'amoureux à la façon d'autrefois deviendra bientôt une pièce de musée. Qu'est-ce que faire la cour? sera une question à poser dans un concours d'archéologues.

Trois jours se sont écoulés depuis le dîner sur *la Libertà*, et à travers la fenêtre à losanges du salon de la ferme le soleil couchant éclaire l'aspect inaccoutumé de préparatifs pour recevoir du « monde. » Il brille sur Daphné qui, ses beaux bras nus jusqu'aux coudes, garnit des coupes de fraises et de fleurs, sur tante Hosie affairée au milieu de ses petits paquets d'argenterie des grands jours.

— Ce qu'il y a de singulier, continue-t-elle s'arrêtant dans son ouvrage, et regardant sa nièce avec intention, c'est qu'ayant abandonné l'antique illusion de l'amour, les jeunes femmes continuent à croire à la vieille institution du mariage ; mais ces contradictions

sont la marque du siècle; les gens rient de la Bible et croient aux tables tournantes.

— Je vous prie, Daphné, arrangez vos fleurs de façon à me cacher la vue de M. Félix Broughton autant que cela se pourra. A cinquante-six ans (quand tante Hosie est de mauvaise humeur contre le monde et ses façons d'être, elle parle de son âge), à cinquante-six ans, on doit être endurcie contre toutes les formes modernes de la folie ; malheureusement je ne suis pas ainsi. Un « gommeux » à lorgnon qui supporte avec peine l'univers entier, y compris moi, est un être que je ne puis tolérer.

Pour la dernière fois, les principaux acteurs de ce drame ont décidé de se retrouver. Sir John Severn est rappelé par ses hommes d'affaires pour des règlements de comptes; il doit quitter l'île demain ; Félix Broughton, quelques heures plus tard, pour la route de Paris ; *la Libertà* si le vent et la marée le permettent, partira vers midi pour la pêche aux congres. Encore vingt-quatre heures, et Daphné Chester sera laissée seule, seule pour continuer la vie uniforme, vide, de Fief-la-Reine, pour entendre le bruit incessant des vagues, voir les roses se flétrir et mourir autour du cadran solaire, laissée pour végéter comme elle le faisait avant que la venue de Severn eût apporté la chaleur et la vie dans le cours endormi de son existence.

— L'opinion d'une vieille femme est de peu d'importance, poursuit tante Hosie tout en disposant avec énergie ses cuillères autour de la table ; heureusement pour M. Broughton, et tant que les jeunes et jolies personnes seront charmées d'écouter les intéressantes paroles qui tombent de ses lèvres. En vérité, comment une personne aussi cultivée que miss Hardcastle, sans parler de vous, — vous m'écoutez Daphné? — comment des jeunes femmes qui ne sont dépourvues ni de moyens, ni d'éducation, peuvent-elles donner l'encouragement qu'elles donnent à un cerveau fêlé comme « cousin Félix? » Cela dépasse mon intelligence.

Je dois avouer que, pendant ces derniers trois jours, Félix Broughton et miss Hardcastle ayant, tantôt sous un prétexte, tantôt sous un autre, passé une grande partie de leur temps à Fief-la-Reine, tante Hosie a eu ample occasion d'asseoir son jugement en matière d'amour et de cour moderne. Le ton de ses remarques suffira à démontrer de quel côté penchent ses opinions.

— Félix Broughton peut ne pas être un Salomon, dit Mme Chester ; s'il l'était, je suppose qu'il ne tiendrait guère à causer avec moi ; quant à son lorgnon, je ne crois pas qu'une vue basse soit un indice certain d'une tête sans cervelle. En outre, il est si bon pour Paul ! il a toujours quelque chose dans sa poche pour l'enfant.

— Ne prenez pas la peine inutile de vous accuser par toutes ces excuses, interrompt tante Hosie froidement; Daphné Chester n'a pas plus d'amour pour Félix Broughton que Clémentine Hardcastle n'en a pour sir John Severn; je ne saurais trouver d'expressions plus justes pour caractériser ma pensée.

Daphné cache son visage derrière une coupe qu'elle a remplie de roses, d'œillets et de chèvrefeuilles.

— Miss Hardcastle deviendra la femme de sir John au mois d'août; il n'y a aucun doute là-dessus, tante Hosie! Les robes sont commandées, la couleur des chapeaux des demoiselles d'honneur décidée; peut-être n'est-ce pas la mode pour des fiancés d'avoir l'air de faire trop attention l'un à l'autre.

— La nature humaine ne suit pas de modes, dit tante Hosie abandonnant tout à coup son ton de raillerie. Croyez-vous que, si miss Hardcastle aimait sir John Severn, elle supporterait ses manières froides? croyez-vous qu'elle ne témoignerait pas de la jalousie, oui, j'ose employer le mot, une jalousie honnête, légitime, naturelle, de ses promenades au lever du soleil, entre trois et quatre heures du matin, avec une femme aussi jeune et aussi jolie que vous?...

A ce coup bien appliqué, la couleur disparaît des joues de Daphné.

— Cette promenade a été un accident, répond-elle à voix basse; pouvais-je empêcher Jean-Marie d'oublier sur quelle jetée il devait me rencontrer? pouvais-je empêcher sir John Severn de quitter le yacht en même temps que moi? Sûrement, vous n'auriez pas voulu me voir revenir seule à la maison, passer devant le fort, devant les ateliers du port à une heure pareille, sans escorte!

— J'aurais voulu que vous fissiez ce que votre conscience vous disait être bien, répond tante Hosie avec fermeté.

Se promener seule devant le fort, à trois heures du matin, peut être considéré par des personnes rigides comme peu convenable. Pourtant.....

— Tante Hosie! Quand je vous ai cent fois entendu dire que la seule chose que vous craigniez sur la terre était un soldat ivre!...

— ... Pourtant, séduire ou chercher à séduire un homme fiancé est un crime.

— Un crime! s'écrie Daphné les lèvres tremblantes, ce n'est pas bien à vous, cela ne vous ressemble pas, tante Hosie, de manquer ainsi de charité.

— Cela me ressemblerait moins encore, enfant, si je manquais de loyauté, de franchise. Prendre un amoureux à une autre, peut être un très-joli sujet de comédie sur les planches. Dans la vie réelle, de telles manières, une telle légèreté, sont assurées d'avoir une fin tragique. Ayez la bonté de mettre les coupes droites, enfant! Vos leçons

de « dessin » (avec une emphase comprimée) ne semblent pas avoir augmenté votre don de symétrie.

Les passagers du yacht ont reçu une invitation collective pour venir prendre un thé de gala à Fief-la-Reine, une pêche d'équilles dans le sable, au clair de lune, constituant le divertissement de la soirée. A l'heure dite, pourtant, trois seulement des convives attendus font leur apparition : Sir John Severn, Félix Broughton et miss Hardcastle.

On croit vaguement que lady Lydia est quelque part dans la Manche entre Jersey et la Normandie ; il y a des courses à Saint-Malo, et lady Lydia ainsi que Mme de Mauley et Max ont été vus sur le quai à l'heure où un steamer partait pour une promenade en France. Miss Rivers, un havre-sac sur le dos, fait une promenade solitaire autour de l'île ; l'Arabe est perdu depuis hier. Pour M. Jerningham, inutile d'en parler ou d'y penser.

— Et ainsi, dit Clémentine en ôtant son chapeau dans la chambrette blanche de Daphné ; jusqu'à ce que mes gardiens légaux reviennent, je dois prier miss Vansittart d'être mon chaperon, en admettant que les chaperons, cette erreur de la civilisation, soient nécessaires à Fief-la-Reine. Oh ! madame Chester, que ce doit être bon d'habiter une maison comme celle-ci ! pas un encrier ! pas un livre ! Nos chambres à nous sont tapissées de livres en cas que nous ne dormions pas la nuit (dit Mme Hardcastle). Autour de vous une mer, dont vous ignorez la composition chimique, sur votre tête un ciel que vous n'avez jamais été obligée de regarder à travers un télescope, et quelles délicieuses vraies roses !

Se penchant sur la large embrasure de la fenêtre en granit, Clémentine plonge sa figure blanche au milieu des branches odorantes chargées de fleurs qui pendent de tous côtés.

— Les roses qu'on achète à Londres ne semblent jamais vraies à côté de celles de la campagne, continue-t-elle ; en outre, quand j'étais enfant, on m'a si bien torturée avec la botanique, les classifications de Linné ou de Jussieu, que j'en étais arrivée à haïr jusqu'aux parfums des fleurs. Et penser que vous n'avez jamais eu de gouvernante, madame Chester ! jamais été à une conférence ! jamais assisté à un cours ! Qu'ai-je donc fait pour mériter de si cruelles vicissitudes ?

— Des vicissitudes ! répond Daphné vivement ; oui, il vous est aisé d'employer ce mot aussi facilement, à vous miss Hardcastle, qui n'avez pas de chagrin dans le passé, qui avez tout ce qu'il faut pour rendre le présent doux, charmant.

— Oh ! je sais, je sais, interrompt Clémentine avec un petit rire forcé ; quand les gens sont fiancés, on se croit obligé de leur

parler de cette façon encourageante, comme si le mariage était pour toutes les souffrances humaines une telle panacée que la simple route qui y conduit devienne une occasion de folle réjouissance; mais peut-être ignorez vous (elle parle d'une façon brève, décidée, arrachant d'une main cruelle les pétales de toutes les pauvres roses qui croissent à sa portée), peut-être sir John Severn ne vous a-t-il pas dit que je devais être sa femme?

— Je le savais avant de vous avoir vue pour la première fois à Quéruée, dit Daphné avec autant de fermeté qu'elle le peut.

— Et vous pensez naturellement que nous devons tous deux être félicités?

— Je pense que vos perspectives de bonheur sont plus grandes que celles de bien d'autres. Sir John Severn est brave; il a une nature élevée...

— Il est jeune, instruit, riche, tout ce qu'un homme peut être, s'écrie la fiancée de sir John.

— Et il a sauvé la vie de mon petit Paul, ajoute Daphné.

Pendant quelques secondes, miss Hardcastle la regarde d'un œil critique.

— Je ne suis insensible à aucune des perfections de sir John, et j'espère avec le temps acquérir autant de vertus que lui; cependant, même mon bonheur sans exemple n'empêche pas la vie de me paraître parfois un peu lourde. Puis-je prendre une ou deux roses pour mes cheveux? Ah! non, merci, pas une de ces roses de York et de Lancastre; il n'y a que les femmes avec un teint pareil au vôtre qui puissent porter des roses incarnat.

Le ton dont cette remarque est faite ne contient-il pas un peu d'amertume?

La nature humaine n'a pas de mode, dit tante Hosie avec son simple bon sens. La science, la philosophie, l'éducation auraient-elles laissé encore assez de la vulgaire nature humaine dans le cœur de Clémentine Hardcastle pour qu'elle puisse être jalouse, blessée comme une fille simple, ignorante de la campagne, par l'amitié de son amant, quelque platonique qu'elle soit, pour une autre femme?

Ce soupçon et une conscience qui n'est peut-être pas tout à fait exempte de remords, poussent Daphné à fuir sir John comme elle ne l'a jamais fait jusqu'ici. Elle sent ses yeux se baisser sous son regard, ses joues se colorer à sa voix, et, avec un entrain forcé, une légèreté de manières qui ne ressemble en rien à ses façons ordinaires, elle se réfugie dans les attentions marquées et croissantes de Félix Broughton.

Miss Théodora elle-même, tandis qu'elle repasse ses souvenirs aristocratiques en l'honneur de Clémentine, tout en présidant la

table à thé en robe de mousseline et petit bonnet juvénile, s'aperçoit du changement qui s'opère chez Daphné et s'en réjouit. En dépit des préjugés de la pauvre Henriette sur les cerveaux fêlés, qui pourrait nier que Félix Broughton est un homme élégant, bien apparenté? Qui pourrait dire que les fleurs d'oranger, la soie, le satin, les dentelles d'Honiton (cette aspiration la plus élevée de l'âme de miss Théodora) n'approchent pas de l'horizon là-bas?

XIII

LA PÊCHE AUX ÉQUILLES.

(*Première partie.*)

La marée permet à l'expédition de pêche de partir immédiatement après neuf heures et, par une sorte d'arrangement naturel, la petite société de Fief-la-Reine se divise aussitôt par couples.

Margot et Jean-Marie, pieds nus, armés d'une sorte de bâton court, à crochet recourbé, l'instrument obligé d'une pêche aux équilles, ouvrent la marche.

Tante Hosie, équipée de même, suit avec Maitre André. Après eux, les fiancés, éprouvant (si leur air ennuyé dit vrai) plus de difficulté encore que de coutume à trouver des clous ou accrocher les douces banalités du sentiment. Enfin Daphné et Félix Broughton ferment la marche, causant gaiement, heureux en songeant qu'eux, au moins, ne sont pas des amoureux officiels!

La marée est une des plus basses de l'année, et bientôt, sur les grands sables blancs de la baie de Quéruée, on voit de tous côtés des groupes de pêcheurs d'équilles, les femmes avec des lanternes, demeurant, autant que cela se peut, sur la terre ferme; les hommes et les enfants enfonçant dans l'eau jusqu'à la ceinture avec l'espoir d'atteindre, avant leurs camarades, les bancs d'équilles les plus en renom. La nuit est admirable, aussi tiède que le jour, et illuminée par une brillante voie lactée, un chemin d'argent à travers la voûte sombre du ciel! Peu à peu la lune se montre derrière la tour isolée de Gabrielle, et alors! (qui pourrait dire comment ces choses-là arrivent?) Daphné s'aperçoit que sir John Severn est devenu son compagnon tandis que les silhouettes de miss Hardcastle et de cousin Félix se perdent insensiblement dans le lointain! Pendant quelques instants ils causent d'une façon banale, comme deux personnes indifférentes qui se reverront le lendemain et tous les jours suivants. Daphné sait aussi clairement que si elle avait l'expérience de douze saisons de Londres, que le silence est pour eux rempli de

dangers. Elle le sait et prévient habilement chaque pause, chaque arrêt dans la conversation.

Sir John ne doit point lui faire d'aveu, ne doit exprimer aucun regret qui ne puisse être entendu par Clémentine; ses résolutions sont *d'airain!* Malheureusement Severn, lui aussi, a pris des résolutions *d'airain*, mais complétement opposées!

— Vous m'écrirez, madame Chester?

Il ne saisit aucune occasion, il n'amène pas une phrase préparatoire à cette question, mais la pose d'une manière abrupte, au moment où Daphné vient d'observer que les cousins s'écartaient de la route, qu'il fallait les avertir.

— Broughton et miss Hardcastle vont s'égarer, dites-vous? Oh! ils retrouveront le bon chemin sans notre aide, soyez-en assurée! Oui, vous m'écrirez, je le sais, vous me l'avez déjà promis; mais il est doux d'entendre une seconde fois de telles promesses!

— Vous ne trouveriez pas doux de recevoir une seconde lettre après la première, répond Daphné. Tante Théodora assure que je ne sais pas parler suivant les règles de la grammaire, et quant à écrire!...

— Et vous croyez que j'analyserai vos lettres phrase par phrase, avec un dictionnaire et Lindley Murray à la main?

— Vous trouveriez fort difficile d'analyser mes phrases. Tante Théodora écrit, sans brouillon, des lettres merveilleuses; chaque pensée correctement exprimée, chaque mot...

— Madame Chester, allez-vous me proposer miss Théodora pour correspondante à votre place!

— Pour correspondante! oh! sir John vous savez que je ne puis être votre correspondante! je vous l'ai promis, je vous écrirai une fois!

— Oui, un billet officiel, espérant que j'ai fait un heureux voyage, me disant que le temps est chaud ou froid, que la moisson s'annonce bien, que les miss Vansittart m'envoient leurs meilleurs souhaits, que Paul se souvient encore de moi!.. pas tout à fait autant que des pralines de cousin Félix! je comprends!

— Tant que je vivrai, dit Daphné gravement, j'apprendrai à Paul à se souvenir de vous; mais vous écrire! je pourrai ne pas écrire pendant douze, vingt ans et penser, dans le fond de mon cœur, à certaines personnes avec la même reconnaissance!

— Ai-je le bonheur d'être compris dans cette classe favorisée?

— Vous savez, continue-t-elle bravement sans hésitation, que je penserai avec affection à vous et à miss Hardcastle, maintenant et toujours après votre mariage!

— Il vous est facile de parler avec autant de calme, à vous qui ne sentez rien, madame Chester, du temps où ma vie sera désolée; non, madame Chester.

Elle s'est arrêtée, détournant la tête, les mains à demi-étendues pour repousser l'aveu qu'elle ne peut plus éviter d'entendre.

— Il est trop tard pour que vous refusiez de m'écouter ; vous ne pouvez ignorer, vous ne pouvez affecter d'ignorer que je vous aime; il vaut autant que mon crime, si c'en est un, soit avoué hautement avant que nous nous disions adieu.

Il est facile pour elle *qui ne sent rien!* Et pendant qu'il parle, le cœur de Daphné se gonfle de désespoir. Si le sacrifice d'elle-même était la seule chose nécessaire, elle comprend qu'il lui serait aisé de s'en aller au bout du monde l'aimer, le servir, obéir à ses moindres caprices. Elle n'ose lui répondre; quelles paroles ne la trahiraient pas?

Poussé par un mouvement involontaire, Severn prend sa main, l'attire vers lui et découvre son visage.

— Madame Chester, Daphné, dites-moi que vous n'êtes pas tout à fait indifférente; dites-moi que cela vous cause une douleur au moins fugitive de me dire adieu pour toujours!

Et, quoique aucun mot ne s'échappe de ses lèvres, pas même un simple murmure, Severn a deviné son secret. C'est un secret dont jamais jusque-là il n'avait entrevu la possibilité. Que son propre cœur soit irrévocablement donné à une telle femme; qu'après avoir pensé à elle tout le long du jour, son doux visage le poursuive encore dans ses rêves; que poussé par une sorte de désespoir au moment de la séparation, il commette la courte folie de lui parler de son amour, tout cela est entré dans son esprit. Après, il épousera miss Hardcastle, il bannira toute joie de son existence, il pensera à Daphné Chester tout le long de la route prosaïque et terne qu'il doit suivre comme l'époux de Rowena pense à la Rébecca de sa jeunesse. Cette longue perspective de tristesses, de désappointements, est entrée dans son esprit; il a vécu avec elle ces derniers jours. Mais se croire aimé, penser que cette coupe enchanteresse, la plus enivrante qu'il ait jamais été donné à des lèvres humaines d'approcher, lui soit jamais tendue par les mains de Daphné! Non, Severn n'est ni un fat, ni un homme à concevoir un pareil soupçon; il n'y a jamais cru un seul instant.

— Je ne pense pas, dit-elle enfin, qu'étant fiancé, vous ayez le droit de me parler ainsi.

Sa figure est blanche comme un marbre, son cœur bat convulsivement; Severn oublie tout, si ce n'est qu'elle souffre et qu'il est l'auteur de sa souffrance; il l'étreint follement dans ses bras.

— Fiancé! répète-t-il avec une agitation croissante; une promesse légèrement échangée entre deux enfants qui ne connaissaient ni

l'amour ni eux-mêmes, mettriez-vous cela en balance avec le bonheur ou le désespoir de nos deux existences?

— Je veux que vous gardiez votre foi à miss Hardcastle, quoiqu'il en coûte, répond-elle simplement.

— Eh bien, je dirai la vérité à miss Hardcastle, je lui rendrai sa liberté, un don qu'elle acceptera avec reconnaissance, soyez-en sûre, madame Chester. — Sa voix devient un murmure suppliant et tendre. — Vous m'aimez, vous serez ma femme; *je le veux*, n'est pas si difficile à prononcer; dites-le et faites-moi connaître du ciel tout ce qu'un homme peut en connaître en ce monde.

Mais pendant ce temps, Daphné a repris possession d'elle-même; elle voit sur quelle pente déloyale elle a manqué glisser un instant.

— Si miss Hardcastle désirait que votre engagement fût rompu, elle serait la première à parler, je la connais assez pour savoir cela. Quant à reprendre sa liberté, si vous la lui offriez, quelle est la femme qui refuserait, placée dans une situation aussi blessante? Vous parlez de bonheur? Pensez-vous qu'un bonheur solide puisse se bâtir sur la déloyauté, le mensonge? Si je vous écoutais, emporté comme vous l'êtes par une fantaisie romanesque d'un instant, croyez-vous que vous ne me mépriseriez pas plus tard comme je le mériterais? Non, vous parlez sans songer à ce que vous dites, et moi je suis coupable de laisser continuer un pareil langage.

— Et vous croyez que dire la vérité est un mensonge, que rester fidèle à la lettre d'une promesse quand on y manque au fond du cœur est de la loyauté?

— Je crois que j'aimerais mieux mourir que me mettre entre vous et miss Hardcastle, s'écrie Daphné d'une voix entrecoupée, mais cependant avec une fermeté qu'il ne peut s'empêcher de respecter. Il y a longtemps j'ai eu ma part de jeunesse et d'espoir, bien courte à la vérité! Si j'étais une enfant ignorante de la souffrance, égoïste par mon ignorance, j'aurais une excuse. Il y a un moment dans la vie où nous croyons que notre propre bonheur est un *droit*, que nous pouvons l'acquérir, par quelque moyen que ce soit; mais j'ai fini avec tout cela, sir John Severn! jusqu'à ma dernière heure je penserai à vous comme à un ami.

— A cause de Paul, je le sais!

— Non-seulement à cause de Paul mais à cause de vous... nous nous quitterons sans colère, ajoute-t-elle, vous me pardonnez complétement, entièrement?

— Du pardon, de vous à moi... Oh! Madame Chester, s'écrie-t-il avec une passion croissante, pendant cette dernière soirée que nous passerons ensemble, donnez-moi un instant, je ne dirai pas de bonheur, mais de ce que le bonheur aurait pu être; dites-moi que si

j'avais été libre vous ne m'auriez pas repoussé! Donnez-moi un baiser de vos lèvres, un seul baiser!...

Daphné pendant quelques minutes demeure aussi froide que les rayons de la lune qui les éclaire. Et puis tout d'un coup, elle prend la main du jeune homme, la soulève et la porte à ses lèvres.

— Quand vous avez sauvé Paul, lui dit-elle gravement, je vous ai donné bien des baisers sans que vous le demandiez; maintenant que vous le désirez, je ne vous en donne qu'un seul. C'est ainsi que les faveurs de la vie nous sont dispensées.

Et Severn interprète exactement son baiser; il l'interprète comme le signe, le sceau d'une séparation qui doit être éternelle.

LA PÊCHE AUX ÉQUILLES

(*Deuxième partie.*)

Pendant ce temps, une autre scène d'amour se joue entre deux acteurs bien différents, d'une façon bien différente.

— Nous avons été interrompus l'autre jour, ma chère Clém, dit cousin Félix prenant froidement possession de la main de miss Hardcastle et l'attirant sous son bras, nous avons été interrompus par les « artistes », à un moment plein d'intérêt, pour moi au moins..... Je continue à penser au mariage! Hésitant entre lady Lydia s'il n'y avait point de M. Jerningham, et Mme de Mauley s'il n'y avait point de dettes.

... Et j'ai sérieusement envisagé ce sujet à un autre point de vue que celui d'un simple goût personnel. Une femme telle que lady Lydia Jerningham, même libre, ne m'irait pas plus que Mme de Mauley.

... Non, Mme de Mauley chante faux, au-dessous d'un demi-ton dans ses meilleurs moments; mais ceci est hors de la question, juste ou faux, elle chante. Une femme qui chante exige des matinées musicales, des grands concerts, et un ami de l'âme qui joue du violoncelle; il me serait impossible de supporter tout cela.

— Vous seriez jaloux des talents supérieurs de votre femme; autant le confesser franchement.

— Votre expérience vous aura appris, je pense, Clémentine, que je n'étais pas jaloux. — Miss Hardcastle rougit; fort heureusement la nuit et les préoccupations de son esprit empêchent cousin Félix de s'apercevoir de cette faiblesse.

..... Quant à lady Lydia (je la mentionne comme type d'une certaine classe), elle est horriblement inexacte; six jours sur sept, avec une femme aussi étourdie que lady Lydia, votre poisson serait trop

cuit. Cela va très-bien pour un homme comme Jerningham ; il est riche et peut avoir un chef, un artiste prêt à parer à toutes les éventualités ; cela ne m'irait pas à moi ; avec une misère décente il faut nécessairement des vertus domestiques.

M. Broughton prononce ces derniers mots avec solennité, comme quelqu'un qui soulagerait sa conscience d'un dogme important depuis longtemps médité.

— Vous êtes d'accord avec moi, Clémentine ; pour un pauvre diable comme moi les vertus domestiques sont indispensables.

— J'espère que vous les rencontrerez, dit miss Hardcastle avec une gaîté forcée ; les vertus domestiques, la beauté, la jeunesse, la richesse et le veuvage sont des qualités qu'on rencontre partout, sur toutes les grandes routes.

— Non pas sur les grandes routes, réplique-t-il, et à cause de cela, je tâche de faire mon choix et de trouver mon phénix dans un des sentiers les plus paisibles, les plus ignorés de Quéruée.

La main qui repose sur son bras tremble malgré l'habitude d'empire sur soi-même, que l'éducation a donnée à Clémentine.

M. Broughton poursuit sans se troubler.

— Quant à ce détail, la richesse ! j'y renonce. Mes goûts comme vous le savez sont anti-anglais, spartiates dans leur primitive frugalité. Une stalle au théâtre en hiver...

— Une stalle de théâtre à Fief-la-Reine, je suppose.

... Un tour à Monte-Carlo au printemps ; une glace en été ! avec des plaisirs simples comme ceux-là, la vie m'a paru douce, étant garçon ; marié à une jolie femme qui m'adorera, une femme comme Daphné par exemple, je serais satisfait à bien moins de frais. Nous aurions une ferme meublée de perse et de bonheur avec des plafonds bas, au bord de la mer ; nous mangerions des cotelettes de mouton, nous grefferions nos rosiers et...

— Je ne sais si vous vous en apercevez, mais pendant tout le temps que vous avez employé à vos considérations pleines de profondeur, M. Broughton, mes pieds sont devenus tout humides. Les expéditions de ce genre comptent-elles au nombre de vos plaisirs futurs ?

Le ton de miss Hardcastle est aigre, si aigre que Félix Broughton laisse échapper son bras et, ajustant son lorgnon, promène autour de lui au clair de lune son regard investigateur. Il est évident qu'ils se sont écartés de la voie qu'ils devaient suivre ; des rochers bas couverts de lichen, séparés par des flaques d'eau, les entourent de trois côtés tandis que pour retourner aux sables blancs de la plage ils auraient à traverser un courant d'eau glacée de vingt pieds de large au moins et dans lequel on entre jusqu'à la cheville.

— Je vous préviens que je ne retournerai pas en arrière; je suis morte de fatigue, s'écrie Clémentine d'une façon plus nerveuse que celle qui lui est habituelle, et je ne veux plus barbotter dans l'eau, je suis assez mouillée comme cela. Voilà les plaisirs de ce charmant pays!

A ces observations, M. Broughton ne répond pas immédiatement; il laisse retomber son lorgnon et croise ses bras sur sa poitrine avec la résignation d'un homme prêt à subir n'importe quel caprice féminin. Si vous refusez catégoriquement de revenir sur nos pas, Clémentine, il vous reste trois partis à prendre; barbotter dans l'eau qui est devant nous, me laisser vous porter à travers cette même eau, ou attendre ici d'être noyés par la marée montante... je ne vois rien contre!

— Vous laisser me porter! comme si vous étiez capable de vous livrer à un travail aussi fatigant, pour une autre que pour la charmante et jolie femme qui vous adore, pour ce phénix qui doit vous ramener de Monte-Carlo aux cotelettes de mouton, « Daphné » ! Je déclare que si j'étais sage, continue-t-elle avec violence, j'attendrais que la marée vienne m'entourer comme l'homme du roman de Victor Hugo!

— L'homme de Victor Hugo avait-il quelqu'un à emporter? dit Félix avec intérêt; vous savez que je ne lis jamais les romans que par procuration. Avait-il quelqu'un à emporter, et était-*elle* lourde!

— Vous ferez mieux de revenir seul sur la terre ferme, M. Broughton. Mme Chester doit être rentrée et fort inquiète à votre sujet; peut-être auriez-vous la bonté de prier sir John Severn de venir à mon aide!

— Je vous ai portée une fois, je m'en souviens, au jardin zoologique pour voir les ours, et vous n'étiez pas un lourd fardeau alors! mais il y a dix ans! si pourtant je vous trouve au-dessus de mes forces, je vous mettrai par terre au milieu du chemin! allons, Clem!

La taille de miss Hardcastle est d'à peu près cinq pieds deux pouces. Cousin Félix a plus de six pieds et la soulève aussi aisément qu'un enfant; avant qu'elle puisse s'y opposer, il entre bravement dans le torrent. Quand il a parcouru la moitié, il s'arrête.

— Je ne pensais pas que ce serait aussi agréable, dit-il, regardant tendrement sous les rayons de la lune le pâle et délicat visage qui effleure le sien.

— Qu'est-ce qui est agréable? répond-elle avec humeur; marcher dans une eau bourbeuse avec des bottines trop minces?

— Non! porter quelqu'un, je veux dire vous porter, Clem! En ce temps dont je vous parlais, au jardin zoologique, vos bras étaient autour de mon cou, vous en souvient-il?

— Je ne me souviens de rien de cela, Monsieur, et serais tentée de croire que votre histoire est un conte.

— Et quand je vous ai donné un shelling pour acheter du pain aux ours, vous m'avez embrassé, sur mon honneur. Je voudrais qu'il y eût ici des ours et des gâteaux à leur acheter!

— Je voudrais, moi, que vous eussiez la bonté de me déposer immédiatement par terre, M. Broughton.

— Dans le ruisseau?

— Sur l'autre bord, et si vous ne me regardiez pas aussi fixement, vous m'obligeriez; cela me rend nerveuse.

— Si pendant quelques instants nous nous figurions (seulement jusqu'à ce que nous ayons rejoint Daphné et sir John), que nous sommes encore au jardin zoologique et plus jeunes de dix ans! « Cousin Félix, me diriez-vous, je vous aime plus que qui que ce soit au monde! »

Miss Hardcastle détourne la tête vivement et pâlit. Sa voix, quoique ferme encore, devient plus tremblante à chacun des mots prononcés avec insouciance par cousin Félix.

— M. Broughton, je puis avoir dit bien des choses, il y a dix ans, qui seraient complétement déplacées aujourd'hui!

— Déplacées peut-être et fausses aussi?

— Justement!

Il la porte à travers l'eau, la dépose en sûreté sur la terre ferme, et ils continuent leur route en silence. Miss Hardcastle est la première à le rompre.

— Mme Chester est sans aucun doute une charmante femme, remplie de mérites. Elle me rappelle toujours les femmes modèles de Thackeray. Pauvre créature! elle a une jolie figure; ces teints blancs et roses sont fort agréables avant que le temps ne les rende écarlates; et, quoique pas un de ses traits ne puisse supporter l'analyse, ses dents blanches et son animation donnent l'illusion de la beauté! c'est un type achevé de la « beauté du diable. » Cependant!...

Ce « cependant » nous amène au « thème », le reste n'était que des variations!

—... Cependant, penser que Félix Broughton, le plus difficile des êtres gâtés, passera le reste de ses jours avec elle! Félix Broughton « l'inamusable, » qui s'attend à trouver dans toute femme une nouvelle Mme de Maintenon, chargée de le distraire. Dites-moi, cousin Félix, vous qui avez eu plusieurs heures d'expérience, est-ce que « Daphné » fait jamais une remarque intelligente sur un sujet quel qu'il soit?

— Je n'ai aucun souvenir de cela, répond Félix; mais je ne puis qu'affirmer que partout et toujours Mme Chester est charmante!

— Et vous pensez que paraître toujours et partout charmante, ne pas avoir « d'ami de l'âme », se souvenir de l'heure du dîner suffit à rendre le tête-à-tête de toute une vie supportable?

— Je pense que rien au monde ne rendrait supportable un tête-à-tête pendant toute une vie ! Un tête-à-tête serait la dernière chose que je rechercherais dans le mariage !

— Pas même lorsque ayant renoncé aux glaces et aux sorbets de Monte-Carlo, vous vivrez de côtelettes de mouton dans une ferme en greffant vos rosiers ?

— Ah ! cette ferme est en Espagne. Abandonnons les métaphores, Clem, et ne parlons que du sujet qui nous intéresse et qui n'intéresse que nous ! « Votre mariage. »

Elle ressaute à ce mot, comme si elle recevait un coup. Félix Broughton continue avec calme et décision :

— Votre fiancé est incontestablement un garçon de talent avec un très-bel avenir politique, j'en suis assuré !

— Politique ? répète Clémentine tristement !

— Oui ; sir John et moi nous avons eu dernièrement quelques entretiens sérieux et je suis convaincu, ou plutôt il est convaincu qu'il a un brillant avenir. Vous savez, Clem, il n'est pas comme moi, de l'école insouciante de « rien de neuf, rien de vrai ». Severn a la foi naïve que non-seulement le but de la vie est de conjuguer le verbe « faire », mais encore que lui, Severn, laissera infailliblement les affaires en meilleur état qu'il ne les a trouvées ! Il croit aussi à son entrée au Parlement, aux réformes utiles, à la reconnaissance du pays. Soyez certaine que lorsqu'il quittera le service, il s'occupera des écoles populaires et des travailleurs ! Peut-être plus tard écrira-t-il des brochures ; en cela vous pourrez l'aider !

— Je hais les brochures ! s'écrie le pauvre petit bas-bleu ; j'ai été suffoquée par les livres de science de tout genre depuis que je marche ; ce n'est pas généreux à vous de me taquiner ainsi !

— Vous m'avez bien vous-même parlé avec une cruelle franchise de l'objet de mon choix, Clémentine !

— L'objet de votre choix ! voulez-vous dire Mme Chester ?

— Je veux dire, répond Félix avec un brusque changement de voix et reprenant sa main, que je ne parlerai plus ni de Mme Chester ni de sir John Severn, mais de vous et de moi ! Clémentine, ma chérie, combien y a-t-il d'années, dites-moi, que nous avons de l'amour l'un pour l'autre ?

— De l'amour ! balbutie-t-elle en s'éloignant de lui avec une émotion à laquelle Félix Broughton ne se méprend pas ; mais toute notre vie nous avons été de bons cousins, je pense !

— Rien que cela ? répond Félix avec décision ; vous souvenez-vous

d'un bal d'enfants à Eaton-Place, il y a un siècle, alors que je portais encore une épée au service de Sa Majesté !

— Un bal déguisé, moitié enfants, moitié grandes personnes ; mon invitation m'était venue par vous ; tous les plaisirs de ma vie d'enfant me sont venus par vous, Félix !... oui, je m'en souviens comme si c'était hier !

— Vous étiez habillée en Minerve, pauvre petite Minerve précoce ! Et moi dans mon costume réel. Un jeune niais du dix-neuvième siècle, en jaquette rouge et galons d'or !

— Vous avez écrit votre nom sur mon carnet pour toutes mes danses, me permettant de vous laisser de côté si cela me plaisait ! Moi ! vous laisser de côté !

— Clémentine, nierez-vous qu'à ce moment-là vous m'aimiez ?

— Comment aurait-il pu en être autrement? vous étiez un brillant officier et moi une petite fille de onze ans, négligée, sans danseurs !

— Mais, après, quand j'ai eu des malheurs et que j'ai dû abandonner ma jaquette rouge, mes galons d'or et l'Angleterre, qui m'a écrit les plus tendres lettres ? — Clémentine, dit sir Brouhgton, je les ai, vos chères petites lettres encore ! beaucoup trop bien écrites et orthographiées pour une enfant de onze ans (ce n'était pas votre faute), mais pleines d'amour, de pitié, d'offres généreuses. Oui, Clem, c'est positif, vous m'offriez de garder votre argent de poche, si je pensais que six pences par semaine me seraient utiles !

— Tout cela est fini, bien loin, dit-elle à voix basse ; je vous aimais, je le sais, d'un amour d'enfant ; il serait ridicule de le nier !

— Après tout cela un long intervalle ! puis des parents animés de la sollicitude de m'établir aussi loin d'eux que possible m'ont fait obtenir un poste diplomatique sans rien à faire et le traitement en proportion ; j'ai été à Vienne et, pendant cinq ans, n'ai fait que deux courtes apparitions à Londres ! Un beau matin j'ai reçu une lettre m'annonçant votre mariage avec Severn !

— ... Je n'étais qu'une enfant, pas encore dix-huit ans ! répond miss Hardcastle avec un ton d'excuse. Je pensais que le mariage m'affranchirait des « ism » et des « oologies » de Frau Shnapper. J'ai été folle, pourquoi ne pas l'avouer ? Quant à vous, Félix, je pensais que depuis longtemps vous m'aviez oubliée.

— J'ai supporté la nouvelle aussi stoïquement que je l'ai pu. Du côté de la naissance et de la fortune je sentais que vous ne pouviez mieux choisir, et me suis dit que cela devait être dans votre intérêt !
— Et puis je vous ais revue et en vivant auprès de vous, Clem..., j'ai senti que... nous nous aimions... Ne soyez pas effrayée, je ne manquerai pas aux convenances ; quand vous serez lady Severn, je garderai le silence comme ce sera mon devoir ; mais aujourd'hui,

comme le malheureux qui sera pendu demain, n'ai-je pas le droit de parler?

— Oh! cousin Félix! Et elle lève vers lui sa figure tremblante d'émotion; si vous aviez parlé plus tôt!... Je vous ai toujours, toujours!...

Et ici les paroles de miss Hardcastle se perdent dans les larmes.

La philosophie rigidement enseignée par une gouvernante allemande, les raisonnements de la froide logique ont été impuissants! les battements d'un cœur de jeune fille « les vibrations d'un ganglion » se sont montrés plus forts que tout cela!

XV

ASSORTIS.

Le temps des roses est passé, l'année verte et fleurie se teint de pourpre et d'écarlate.

De grands tas de pommes rouges annoncent que le temps du cidre est proche. Les greniers à foin sont vides, la dernière récolte de varech a été séchée et empilée.

Comme on passe devant les chaumières, les jardins ne vous saluent plus de leur champêtre odeur de lavande et de giroflées; les bordures étincellent des fleurs d'automne sans parfum, les dahlias, les chrysanthèmes, les roses trémières. L'été a reçu son ordre d exécution à mort; cependant (comme bien des cœurs humains brisés) il tient bon jusqu'à la fin d'une façon si complète que, sans les jours plus courts, les buissons muets, on serait tenté de croire que les joies évanouies de mai et de juin sont proches.

Par une tiède après-midi d'octobre, Fief-la-Reine est une fois encore inondé des rayons du soleil, les murs couverts de lichen de la vieille ferme et de ses dépendances, les jardins jaunissant, le ciel pâle se confondant dans une seule note de couleur exquise et vague.

Au milieu des plates-bandes aussi fleuries qu'en juin, les abeilles ignorantes de leur condamnation butinent dans les fleurs; les citrouilles dorées mûrissent sur le toit de la laiterie; les herbes et les lentilles destinées à l'hiver sont étendues sur de grands draps devant la maison.

Le rire du petit Paul résonne gaîment à travers l'espace, dans le verger, où il est occupé avec tante Hosie à faire la dernière cueillette de nèfles et de poires d'octobre; dans la cuisine, là-bas, comme autrefois, les plaintives notes de Margot vibrent sourdement. Margot dont l'épargne de linge et de cuillères est achevé, Margot qui va se marier à Noël et dont l'imagination se tourne plus que jamais avec tous les droits possibles vers les pensées et les chants d'amour.

Belle diguedi
Belle diguedaine
Belle diguedon
Dondon, dondon.

— Tout à fait une scène de l'Arcadie! s'écrie une voix singulièrement adoucie depuis que nous ne l'avons plus entendue, comme une voiture s'arrête devant la petite porte de Fief-la-Reine, cette porte devant laquelle Severn et Mme Chester s'étaient si souvent attardés au moment des adieux. Si jamais nous disons adieu aux pompes et aux vanités de ce monde, sir John, je bâtirai sûrement notre ermitage à Quéruée; comme Daphné sera étonnée si elle n'a pas émigré, ou si elle n'a pas dans l'intervalle épousé le pasteur du village! Daphné, genre : monogyne; classe : oetandrie. Oh! comme c'est bon de sentir qu'on ne sera jamais plus obligée d'appeler les choses par leurs noms latins!

Une seconde après, Clémentine, le visage plus radieux que le soleil d'octobre qui l'éclaire, marche le long du sentier qui s'étend sous les fenêtres du salon, sir John Severn à ses côtés. Sa voix, comme je l'ai dit plus haut, s'est adoucie, son sourire est plus affectueux; le pas même de Clémentine semble plus léger, plus jeune que le soir où elle a dit adieu à Fief-la-Reine.

L'empreinte du *neuf* perceptible dans chaque détail de sa toilette, suffirait à la désigner à des regards féminins comme une nouvelle mariée, si sa main gauche dégantée ne laissait voir le brillant anneau de mariage.

Et des yeux féminins la contemplent, des yeux dont les claires profondeurs ont peine à retenir les larmes amères.

Daphné Chester s'est cuirassée avec énergie contre cette heure, l'heure cruelle, inévitable où elle reverrait Severn et *sa femme;* mais la douleur lui paraît au-dessus de ses forces. Pendant ces trois derniers mois, elle a en quelque sorte été soutenue par le souvenir de son sacrifice. Sous l'empire d'une tentation passionnée, alors qu'elle n'avait qu'à étendre la main pour saisir le bonheur, elle a trouvé la force de se mettre entre l'homme qu'elle aimait et sa faiblesse. La conscience du devoir accompli lui a donné du courage, alors même que chaque nuit son oreiller était mouillé de larmes, que ses yeux avaient perdu leur éclat, ses joues leurs fraîches couleurs.

Sous le grand désastre de sa jeunesse, l'abandon de Barry Chester, elle avait succombé sans efforts, écrasée par le sentiment de sa nullité, le sentiment de son impuissance à jouer un rôle dans sa propre destinée. L'amour, ce grand maître, l'a élevée plus haut dans sa propre estime; il lui a appris comment une douleur envisagée,

une énergie soutenue par l'idée du devoir, peut avec la lente cicatrisation du temps devenir un gain moral pour celui qui la subit. Et cependant, maintenant!...

..... Maintenant, oh! contradictions d'un cœur de femme! quand *l'abstrait* est devenu concret, quand elle peut voir le résultat heureux de sa vertu, de son abnégation, Daphné Chester recule avec une angoisse poignante devant lui.

..... Ils auraient pu attendre, se dit-elle les mains glacées, le cœur palpitant, en voyant approcher Severn et Clémentine, gais, insouciants, comme si leur égoïsme contenait tout l'univers. Ils auraient pu attendre un an, six mois; ils n'avaient nul besoin de venir lui montrer leur vie nouvelle à son printemps; et s'ils voulaient venir, Severn aurait pu avoir l'air plus sérieux. Quelles que soient ses joies de nouveau marié, il devrait lui rester encore un fugitif souvenir, un vague regret, et, si cela n'était pas, ne devait-il pas le feindre par délicatesse?

Les deux miss Vansittart aînées font dans la « calèche » leurs visites de deux fois l'an aux notabilités de l'île. Tante Hosie est occupée dans le verger.

Daphné doit boire la coupe amère sans secours.

A son grand soulagement, la nouvelle mariée, après quelques efforts malheureux pour parler français à Margot, fait son entrée dans le salon seule. La conscience de Severn s'est réveillée ou le courage lui a manqué au dernier moment!

— Vous n'auriez jamais pensé nous voir si tôt? s'écrie Clémentine, s'avançant les mains étendues avec plus de cordialité qu'elle n'en a jamais montré à Daphné; le fait est que j'ai passé de si douces heures à Fief-la-Reine que je n'ai pu résister à la tentation de vous faire une visite et de revoir tous les chers endroits sur notre route vers Paris!

Daphné répond à la poignée de mains avec autant de chaleur que possible, mais ses paroles se glacent; comment lui parler, quels lieux communs insignifiants trouver en ce moment? se souvenant surtout que ces *douces heures* ont été passées par miss Hardcastle, non pas dans la société de sir John, mais dans celle de son cousin Félix!

— J'aurais dû vous écrire quelques lignes pour vous avertir, je le sais; mais notre voyage a été décidé au dernier moment avec tant de hâte que je n'ai pu penser à rien autre qu'à nous-mêmes. Pour commencer par le commencement... — Clémentine s'assied près de la fenêtre éclairée de façon à ce que son costume de voyage artistique, sa figure souriante, heureuse, forment un cruel contraste avec la simple robe de toile, les joues pâles et amaigries de Daphné.

— Pour commencer le roman à son commencement, je suis mariée depuis très-longtemps, madame Chester, depuis le 21 août!...

— Nous n'avons pas reçu la nouvelle! — Daphné voudrait donner à la mariée son nouveau titre, mais ses lèvres refusent de prononcer ce terrible « lady Severn ».

— Comment l'auriez-vous reçue? les journaux n'ont rien annoncé, et pour des raisons que vous ne pouvez comprendre, je ne voulais pas écrire à mes amies, quoique à vous c'eût été plus facile qu'à bien d'autres. — Ah! madame Chester! continue-t-elle avec cette naïve absorption, cet égoïsme qui rend si insupportable la société des mariés; vous souvenez-vous d'une conversation que nous avons eu dans votre chambre aux rideaux de basin, encadrée de roses parfumées par les algues marines, le dernier soir que j'ai passé à Fief-la-Reine.

Oui, Daphné se souvient de la conversation; elle se souvient clairement de chaque mot.

— Je dois vous avouer que je me sentais un peu... seulement un peu jalouse de vous ce soir-là!

— De moi?

— Vous sembliez si satisfaite de la vie et de tout ce qui vous entourait, mon cœur à moi était si lourd!... n'avais-je pas quelque raison d'éprouver un peu de jalousie?

Ainsi tante Hosie avait raison! « la nature humaine ne suit pas de mode »! L'amour de Clémentine pour Severn, quelque tiède qu'il parût, contenait assez de vitalité pour admettre ce sentiment suranné « la jalousie ».

— Je me souviens très-clairement d'une chose, dit Daphné, la conscience troublée : c'est que je vous ai prédit le bonheur!

— Et comme vous m'avez vanté sir John! En le jugeant maintenant sans prévention, je dois à la vérité de dire qu'il méritait tous vos éloges, le pauvre garçon!...

Le sang monte aux joues de Daphné. Quelque chose dans la voix indifférente et pourtant sympathique de Clémentine la blesse au vif. Comme si elle avait le droit d'être blessée, de prendre un intérêt plus vif que celui d'une froide amitié pour sir John Severn et le peu de cas que sa femme fait de lui!

— Seulement, toutes ses qualités n'étaient pas faites pour moi! voilà le malheur! Nous avons été fiancés trop jeunes; je l'ai compris instinctivement dès que nous nous sommes revus... vous souvenez-vous, madame Chester? lorsque nous avons, Félix et moi, interrompu la petite leçon de dessin que vous donnait sir John derrière les rochers? chaque heure que nous avons passée ensemble m'a de plus en plus convaincue de notre méprise! — Les joues de Daphné brûlent comme du feu; elle a, même à Fief-la-Reine, entendu parler des

allures émancipées, des doctrines évaporées des femmes mariées actuelles — mais de pareilles confidences sorties des lèvres d'une femme mariée depuis deux mois à peine la déconcertent complétement!

— Vous devez, j'en suis sûre, avoir deviné en nous voyant ensemble, ajoute Clémentine devenant à son tour embarrassée, et baissant les yeux en touchant machinalement son brillant anneau de mariage, vous devez avoir deviné que... je... j'aimais mon cousin Félix?

— Votre cousin Félix! répète Daphné, ne sachant plus ce qu'elle entend.

— Il n'est pas très-fort peut-être au point de vue scientifique; des juges sévères ne trouveraient peut-être pas en lui toutes les qualités solides de sir John Severn et.... il est pauvre tandis que sir John!... Mais on ne peut raisonner lorsqu'on aime et... je crois que j'ai toujours aimé Félix, dit Clémentine, une douce rougeur féminine montant à son visage... Je sais qu'être pauvre avec lui au loin, n'importe où, serait mon seul bonheur!

Daphné est devenue rouge, pâle et rouge encore pendant la confession de Mme Broughton; car il est temps de donner à la jeune femme le nom qu'elle est si heureuse de porter!

Aucune parole ne peut sortir des lèvres de Daphné; un étonnement qui n'arrive pas encore aux limites de la compréhension, la lueur pourtant d'un vague espoir la rendent muette!

Cependant elle essaye.

— Votre cousin Félix, c'est-à-dire, M. Broughton.... est donc avec vous?

— Il est à l'hôtel et viendra plus tard, c'est à-dire si vous nous permettez de nous inviter une fois encore au thé de Fief-la-Reine. Félix a besoin de quelques heures de repos après les horreurs d'un steamer de la Manche, et comme sir John a bien voulu m'escorter, j'ai pensé que je ferais mieux de venir aussitôt vous annoncer notre arrivée.

— Sir John Severn est..., il voyage avec vous?

Si Clémentine n'était pas absorbée en son propre bonheur, elle remarquerait sûrement la voix tremblante, l'agitation de Daphné.

— S'il voyage avec nous! voilà une idée singulière! croyez-vous que Félix et moi pourrions supporter un tiers entre nous? Notre rencontre a été tout à fait accidentelle. Je n'ai su que sir John était à bord que lorsque nous étions en marche, et on était si mal à son aise que cela a enlevé l'embarras, la gêne de notre première rencontre.

— L'embarras! la gêne! répète Daphné machinalement.

Au milieu du chaos de sentiments qui l'assiègent, celui qui de-

mine est l'étonnement profond qu'une femme, quelle qu'elle soit, ait pu refuser Severn pour devenir la femme de Broughton.

— Je comprends à vos regards que vous avez une mauvaise opinion de moi, madame Chester, quoique pas tout à fait aussi mauvaise que la société en général; et cependant mon cœur me dit que s'il y a jamais eu un cas où rompre un mariage fût plus honorable que l'accomplir, c'est le mien. Ensuite j'ai une idée fixe, c'est que sir John ne sera pas inconsolable!

Daphné se lève vivement, s'approche de la fenêtre. Sur la terrasse là-bas, elle aperçoit Severn comme aux heureuses soirées de l'été, Paul dans ses bras, tante Hosie marchant à ses côtés, une expression de bonheur et de surprise illuminant son honnête vieux visage hâlé par le soleil.

— ... Je n'ai mauvaise opinion de personne; seulement je trouvais...

— ... Une chose inexplicable, la folle conduite de Clémentine Hardcastle, reprend M[me] Broughton retombant sans y prendre garde sur une de ses anciennes petites phrases de bas-bleu. La perversité humaine est illimitée en pareille matière. Vous pouvez être assurée que ce n'est pas sans combat que j'ai repris ma parole. Après mon retour à Londres, j'ai laissé la lugubre farce suivre son cours, laissé M[me] Hardcastle s'occuper des robes, des chapeaux; mon père et les hommes de loi se casser la tête sur des contrats sans leur dire que mon cœur se brisait. J'avais non-seulement à considérer la folie de perdre un mari riche, mais encore l'abandon d'une cause. Etant lady Severn, avec de la fortune et de l'influence, j'aurais pu fonder des écoles de femmes, poser les premières pierres d'un ou deux collèges, et peut-être, au bout d'un certain temps, monter moi-même dans la chaire du conférencier. Enfin, enfin, madame Chester, je n'ai pas pu continuer. Un jour, comme la couturière devait venir essayer ma robe de noce, j'ai tout avoué, j'ai écrit à sir John qui était en Ecosse, et on m'a envoyée en exil auprès de cousine Ethelberta, une vieille fille originale de la famille de ma mère, dans le Devonshire.

— ... Et M. Broughton, qu'était devenu M. Broughton pendant tout ce temps?

— Félix était à Paris, le pauvre garçon, attendant chaque jour une invitation à mon mariage! — Cependant, une semaine après mon arrivée en Devonshire, il y a fait son apparition. La vieille Ethelberta, à notre joie folle, s'est trouvée être de notre parti! oui de notre parti! Quand elle a appris notre histoire et comment nous avions pensé que mieux valait perdre le monde que notre amour, Ethelberta a déclaré que nous nous étions conduits comme au temps de

sa jeunesse ; elle a reçu Félix à bras ouverts ! Vous devinez le reste, sans demoiselles d'honneur, sans satin, sans contrats. Nous nous sommes mariés un matin dans l'église du village, cousine Ethelberta comme témoin, le clerc de la paroisse me servant de père, et depuis nous avons vécu heureux et contents !

La jeune femme s'arrête.

— Et votre famille, dit Daphné, ceux qui vous aiment, ignorent-ils votre mariage ?

— Au bout de quelques jours, il nous a bien fallu écrire des lettres de supplications repentantes, non-seulement pour obtenir notre pardon, mais encore de l'argent. Mme Hardcastle m'a envoyé mon trousseau, sans un mot, sans un message ! L'ironie de vingt-quatre robes de soie, toutes à queue pour des gens qui n'ont pas de pain. Papa a ajouté un chèque de cinq cents livres en disant que nous devions considérer ce don comme le dernier ! Voilà nos perspectives matérielles, dit Clémentine avec gaieté ; Ethelberta pourtant, qui paraît devoir vivre un demi siècle encore, nous a fait entendre que nous serions ses héritiers, et Félix pense qu'un de ces jours, il sera nommé second secrétaire à Vienne, avec un salaire de trois cents cinquante livres. Pour cet hiver nous allons économiser en Italie. Vous avez l'air sérieux, Madame Chester ?

— ... Je pense à votre père, à sir John, répond Daphné.

— Papa a commencé déjà à s'attendrir ; j'ai eu une douzaine de lignes affectueuses de lui, écrites à l'insu de Mme Hardcastle, le jour avant que nous quittions le Devonshire. Quand à sir John... Je compte sur la future lady Severn, cette « Elle » inconnue, mais non impossible pour lui redonner le bonheur ! croyez-vous que mes souhaits soient impossibles à réaliser ?

A ce moment, sir John et tante Hosie arrivent sous les fenêtres du salon ! La réponse de Mme Chester ne sera jamais connue ! . . .

. . . .

. . . .

... Ainsi, lorsque la journée d'octobre est terminée, lorsque la première étoile se lève sur Gabrielle, le son des pas joyeux, des jeunes voix se fait entendre de nouveau dans les jardins de Fief-la-Reine.

La saison des roses n'est pas finie pour les deux couples heureux qui se promènent le long de la grève ! — Le calendrier de l'amour n'a ni saisons, ni mois ! — Partout où des lèvres aimées murmurent de douces paroles, partout où de tendres cœurs battent, la saison des roses est éternelle !

GEM.

PROMENADE

A TRAVERS L'EXPOSITION UNIVERSELLE[1]

X

L'ORFÉVRERIE, LA BIJOUTERIE, ET LA JOAILLERIE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.

Depuis notre dernière promenade au palais du Champ-de-Mars[1] bien des expositions encore incomplètes, à la fin du mois de mai se sont complétées; et les œuvres si longtemps attendues étaient souvent les plus importantes, celles que les exposants avaient fabriquées tout exprès pour le grand concours international; d'ailleurs il nous a fallu à nous-même beaucoup de temps pour arriver à découvrir dans ce labyrinthe de l'Exposition toutes les salles où se cachent et souvent où s'étalent des merveilles. On nous permettra donc de revenir pour un moment en arrière et de consacrer encore quelques pages à une partie du palais que nous avons déjà traversée en compagnie de nos lecteurs.

Est-ce par hasard, est-ce avec intention? Les salles de la bijouterie et de la joaillerie française, qui doivent exercer tant d'attraction sur tous les visiteurs du palais, au lieu de s'ouvrir le long d'une des grandes artères comme celles des meubles, des bronzes, de l'orfévrerie, sont pour ainsi dire enfermées et cachées au milieu de diverses classes qui semblent chargées de les protéger contre les trop vives ardeurs d'une curiosité indiscrète et parfois dangereuse.

Les premières salles de cette catégorie dans lesquelles nous avons pénétré n'ont rien de bien séduisant, ce sont celles de la bijouterie en faux, du doublé, du similor et du simili-diamant. Nous n'y faisons pas un long séjour; nous remarquons cependant avec un certain étonnement que cette industrie où le mauvais goût se donnait jadis si librement carrière paraît avoir fait, elle aussi, de sérieux progrès. Les yeux sont beaucoup moins choqués ici en 1878 qu'en 1867 par

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mai et 10 juin 1878.

des formes saugrenues et par des couleurs criardes. Quant à l'habileté de l'exécution des bijoutiers en faux, elle est très grande; je dirai presque qu'elle est terrifiante. Si certaines de ces maisons avaient existé au temps de Faust, c'est bien certainement là que ce coquin de Méphisto serait allé cherché la cassette contenant la parure corruptrice, et jamais certes la pauvre Marguerite, même aidée des conseils et de l'expérience de dame Marthe sa voisine, n'aurait reconnu la supercherie, car de plus habiles qu'elle s'y laisseraient tromper. Mais quittons l'ombre pour la proie, l'image pour le modèle et entrons dans les salles où triomphent l'or qui peut affronter le contrôle, les pierres réellement précieuses et les diamants qui ne craignent pas l'œil des lapidaires. Là, de loin en loin, un bijou d'un goût douteux choque l'amateur, mais c'est une exception bien rare. Nos joailliers sont presque tous de très-habiles artistes, et savent sertir les diamants de façon à ce que leur art relève encore la splendide matière qu'ils mettent en œuvre. Diadèmes, aigrettes, médaillons, bracelets, rivières, colliers, jettent de tous côtés les feux des milliers des brillants qui les composent : çà et là les saphirs, les rubis, relèvent de leurs tons chauds, l'éclat trop blanc de tous ces diamants. Les montures sont généralement d'un dessin exquis et d'une finesse de travail inouï. J'admire aussi l'ingéniosité des fabricants qui savent composer un grand nombre de bijoux de façon à leur donner deux ou trois destinations différentes. Tel diadème au moyen d'une disposition aussi simple qu'ingénieuse se change en bracelet; j'ai vu une collerette Médicis en diamants (la première je pense de ce genre qu'on ait faite) qui se change en diadème, peut-être bien aussi en collier; c'est comme un décor de féerie à transformations.

Les vitrines qui occupent le milieu de cette salle sont consacrées au pierreries; celles qui en garnissent les côtés sont remplies de bijoux d'or. Mais regarder de l'or quand on vient de contempler ces monceaux de pierres précieuses. Pouah! Les économistes se sont tués à nous démontrer, ces dernières années, que l'argent est désormais un vil métal digne de tous nos dédains; je commence ici à mépriser l'or à son tour, et à n'avoir plus de considération que pour les saphirs, les émeraudes, les topazes et les diamants; encore, pour que je daigne honorer ceux-ci d'un regard, faut-il qu'ils se donnent la peine de peser un nombre sérieux de carats.

Nos joailliers ne se contentent pas toujours d'enchasser leurs pierreries dans des montures d'argent, et de prouver leur goût par la beauté des formes qu'ils donnent à leurs splendides parures : plusieurs d'entre eux ont à honneur de s'élever en même temps dans les plus hautes sphères de l'orfévrerie artistique, et nous présentent dans ce genre des œuvres dignes de figurer dans les musées les

plus riches en merveilles. Nous avons remarqué entre autres choses, chez M. Boucheron, outre de magnifiques flambeaux en argent d'un travail exquis, une coupe d'argent dont le pied est décoré de remarquables émaux cloisonnés, et le fond d'un médaillon en émail dont les couleurs sont d'une vigueur prodigieuse. M. Duron expose deux grandes coupes oblongues, l'une en cristal de roche gravé, l'autre en lapis-lazuli, toutes deux décorées d'anses, de becs et de pieds en or émaillé; ce sont deux pièces qui pourraient figurer dans notre galerie d'Apollon. Dans la même vitrine, un tout petit vase en lapis, également décoré de montures en or émaillé, forme un bijou véritablement adorable.

M. Falize fils expose un certain nombre d'objets qui nous semblent aussi ne pouvoir trouver leur place que dans les palais de quelques souverains ou de quelques princes membres de familles régnantes, à moins qu'ils ne soient recueillis par les musées des grandes capitales de l'Europe. Voici d'abord une horloge dans le style du seizième siècle : un socle de lapis-lazuli orné de gaudrons et de feuillages d'or émaillé, de grands cartouches d'or et de six sphinx en or revêtus d'émaux transparents, supporte un groupe (Uranie et plusieurs enfants) en ivoire et en argent sculpté par M. Carrier-Belleuse. Sur ce groupe repose une sphère de cristal de roche évidée dans laquelle évoluent les figurines en or des sept dieux qui représentent les jours de la semaine, tandis que les douze dieux des mois enveloppent la sphère de cristal. Cette description, quoique très-sommaire, donne l'idée d'un ouvrage immense d'une effroyable complication, et pourtant cette horloge est de dimensions relativement assez petites et d'un effet charmant. Nous signalerons encore dans cette vitrine si richement garnie, une très-belle statuette de Vierge, de M. Delaplanche, en argent fondu et ciselé, un très-curieux bas-relief en or repoussé (Marguerite de Foix), dans un cadre d'argent fondu et ciselé, un magnifique émail limousin de M. Claudius Popelin, représentant Gaston de Foix, monté dans un cadre d'argent repoussé et ciselé en haut-relief, et un admirable plateau de style Henri II, en or émaillé et en argent ciselé et doré, décoré en outre d'un très-grand et très-beau camée ancien, et sur les bords d'autres camées plus petits.

Comment s'arracher à la vue de toutes ces merveilles? J'entrevois encore à diverses vitrines un certain nombre de fort beaux objets qui m'attirent. Par malheur, de même qu'un enfant si gourmand qu'il soit, ne peut manger de tous les plats qui défilent devant lui dans un grand dîner, de même si curieux que puisse être un amateur de belles choses, il faut qu'il sache, au Champ-de-Mars, renoncer à tout étudier et à tout décrire.

Si l'orfévrerie religieuse tient beaucoup moins de place dans ce palais que l'orfévrerie profane, elle y est du moins admirablement représentée par un fabricant de Lyon, M. Armand Calliat. En 1867, M. Calliat, en dehors des départements où rayonnent tout naturellement l'industrie et le commerce de Lyon, était encore assez peu connu. Son exposition, qui était des plus remarquables, produisit une véritable sensation : depuis lors, ce fut à lui que s'adressèrent de toutes parts les hauts dignitaires de l'Eglise, et les fidèles désireux de faire un cadeau magnifique à quelque sanctuaire vénéré. Les commandes d'une haute importance qu'il reçut ainsi, lui fournirent l'occasion de montrer tout ce qu'il pouvait faire, avec l'aide des très-savants et très-habiles artistes lyonnais qui étaient depuis de longues années ses collaborateurs. Les principaux objets qu'il expose cette année sont dignes de toute notre admiration, soit qu'on les considère en eux-mêmes, soit qu'on les compare aux choses déjà fort belles qu'il avait exposées il y a onze ans. Nous citerons tout spécialement les ostensoirs de Notre-Dame de Lourdes, de Notre-Dame de la Salette et de Notre-Dame de la Garde, le calice offert à Sa Sainteté Pie IX par le pèlerinage lyonnais, la crosse de Son Em. le cardinal Pitra, celle de Mgr Perraud, la lampe de Notre-Dame de Lourdes, le reliquaire du Saint-Mors de Carpentras, le retable du maître-autel de Notre-Dame de Bourg en Bresse et un chemin de croix. Chacune de ces admirables pièces mériterait d'être longuement décrite, par malheur notre incompétence nous arrête. Disons seulement que M. Calliat a le très-grand mérite de s'inspirer des plus belles œuvres de l'orfévrerie religieuse du moyen âge sans les copier; pour l'art religieux tout aussi bien que pour les arts profanes, il est mauvais de s'enfermer dans l'étude et dans la reproduction servile des œuvres d'un maître ou d'une époque. M. Calliat et les artistes hors ligne qui lui prêtent leur concours ne sont pas des revenants d'un autre âge ; ce sont des hommes du dix-neuvième siècle, qui ont étudié et compris les leçons de nos grands contemporains, tout en étudiant et en admirant les plus belles œuvres que nous ait laissées le moyen âge. De leurs études est résulté un art qui est de notre temps sans rompre avec les plus nobles traditions du passé. Les magnifiques bas-reliefs et les figures d'ange en ronde bosse qui décorent notamment l'ostensoir de Notre-Dame de Lourdes, ne pourront pas plus, dans plusieurs siècles qu'aujourd'hui, être pris pour les œuvres d'artiste des douzième ou treizième siècles. Ils ont un magnifique caractère religieux, mais ils portent en même temps l'empreinte de l'art le plus élevé du dix-neuvième.

L'une des choses qui nous ont le plus frappé dans cette magnifique exposition, c'est l'harmonie des couleurs. Souvent dans de

très-belles pièces de l'ancienne orfévrerie religieuse, les larges champs d'émail qui décorent certaines parties ou les pierres précieuses qui les enrichissent, présentent des tons qui ne se marient pas très-heureusement avec le ton du métal. M. Calliat, pour éviter cet inconvénient, tantôt n'emploie l'émail que par touches légères, dans des fonds que ses devanciers auraient émaillés en entier; tantôt lorsqu'il émaille une large surface, il varie et dégrade habilement le ton qu'il a choisi, l'amenant, par exemple, par des transitions habilement trouvées d'un bleu foncé à un bleu très-clair. Son retable de Notre-Dame de Bourg mérite d'être tout particulièrement étudié à ce point de vue. Il y a osé une chose qui, essayée souvent avant lui, avait toujours produit un fâcheux effet; il s'est risqué à découper des figures de bronze doré en haut-relief sur le blanc du marbre, et l'effet est magnifique; c'est qu'il a préparé et sauvé la transition en incrustant dans le marbre des rinceaux fleuris rehaussés d'émaux de tons doux et clairs, enfermés dans des cloisons d'or; dès lors, on n'a plus une lutte désagréable entre la blancheur sans mélange du fond et l'éclat doré des figures en relief; l'harmonie est rétablie.

Nous avons longuement insisté sur les œuvres exposées par M. Calliat parce qu'elles sont au nombre de celles qui font le plus d'honneur à la France dans l'Exposition de 1878 et de celles aussi qui ne trouvent ni de rivales, ni d'égales dans les salles des autres pays. Nous passerons plus rapidement devant les vitrines des orfèvres étrangers. Mais il serait fâcheux de ne pas nous y arrêter au moins un instant. L'orfévrerie russe, admirablement placée à l'angle d'une grande travée transversale et d'une grande artère longitudinale, nous intéresse par un caractère tout spécial. Les objets en métaux précieux envoyés par les autres nations européennes diffèrent les uns des autres par le plus ou le moins de goût et d'habileté dont ont fait preuve les artistes qui les ont dessinés et les ouvriers qui les ont exécutés; mais tous semblent conçus par des gens qui ont eu les mêmes maîtres, qui se proposent le même idéal. Les orfèvres de Saint-Pétersbourg et de Moscou, au contraire, sont formés à une autre école, reçoivent une autre inspiration. Tous les autres orfèvres européens, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, qu'ils le veuillent ou qu'ils tentent de résister, marchent d'un pas plus ou moins sûr dans la voie ouverte par les grands artistes de la renaissance italienne. Ceux mêmes qui cherchent aujourd'hui de nouvelles inspirations dans l'étude des arts décoratifs de l'Extrême-Orient s'écartent infiniment moins qu'ils ne se l'imaginent de la route commune. Les orfèvres russes sont tous les disciples de l'art byzantin. Dans les Etats du czar les hommes politiques se dirigent vers Constantinople, les orfèvres en viennent. Seulement à leur retour ils ont longtemps séjourné en Russie, non

dans la Russie européanisée qui parle français et applaudit les opérettes d'Offenbach, mais dans la Russie du peuple. Leurs ouvrages ont presque tous un caractère de grandeur un peu sauvage qui nous intéresse vivement. Voyez à la vitrine de M. Adler, de Moscou, ces grands gobelets, ces hanaps, ces vidrecomes d'or décorés de larges émaux byzantins; voyez dans les vitrines de Sasikoff, d'Ovtschinnikoff et de leurs confrères, ces grands vases, ces vastes plateaux ornés des mêmes émaux champlevés aux couleurs éclatantes et un peu criardes; voyez ces autres plateaux figurant une corbeille de jonc doré à moitié cachée par une serviette en argent, ces tableaux religieux en or émaillé qui laissent voir au fond de sortes de fenêtres ménagées dans le métal, les mains et les figures de la Vierge et des saints; voyez ces cuillers aux manches d'or et aux spatules d'argent niellé, dont les niellures représentent les monuments de la Russie; la plupart de ces objets sont d'un beau travail; mais il n'y en a pas un seul qu'un bourgeois européen ne fût très-étonné de rencontrer dans les salles de la France ou de l'Angleterre, de l'Allemagne ou de l'Italie.

C'est un art spécial, national qui a ses racines dans l'histoire du pays et ses raisons pour ne pas se modifier dans le sens de l'Occident. En ce temps où tout le monde ressemble à tout le monde et où les Japonais bouddhistes s'habillent à la dernière mode de la *Belle-Jardinière*, cette orfévrerie, qui reste absolument russe, nous instruit et nous intéresse. Seulement pourquoi y trouvons-nous un buste de M. Thiers en argent, reconnaissable à peu près uniquement à son toupet et surtout à son nom gravé sur le socle! Voilà qui manque de couleur locale!

Bien que l'orfévrerie autrichienne n'ait aucun buste de M. Thiers, elle est tout-à-fait européenne par ses qualités et par ses défauts. Nous y remarquons, au milieu d'un assez grand nombre de choses médiocres ou ordinaires, quelques grands vases en bronze doré d'un très-beau profil et d'un décor très-simple et très-large. En dehors de cette exposition, isolé devant un immense salon exposé par un tapissier de Vienne, se trouve un coffret appartenant à S. M. l'empereur d'Autriche qui est d'une réelle beauté. L'auteur est M. Jauner, graveur de la cour impériale, à Vienne. Ce coffret est en lapis lazuli et en argent. Cinq groupes de femmes et d'amours en ronde bosse en décorent le couvercle et les quatre angles; les quatre côtés sont ornés de guirlandes de fleurs. La composition est charmante et l'exécution parfaite.

Les Etats-Unis, qui se contentaient jadis de produire une partie des matières premières nécessaires à l'industrie européenne et recevaient en retour les produits de nos industries, veulent maintenant

se suffire à eux-mêmes. Non-seulement ils tissent et ils teignent leurs laines et leurs cotons; ils fabriquent leurs draps et leurs calicots ; mais ils aspirent à se passer de l'Europe même pour les industries d'art. Nous voyons tout près l'un de l'autre, dans leurs galeries, un meuble d'ébène d'un beau travail et la très-importante exposition d'une maison d'orfévrerie de New-York, la maison Tiffany et C°. Il y a là des choses fort intéressantes et fort curieuses. Nos yeux tombent d'abord sur une belle reproduction galvanoplastique d'un grand vase en argent repoussé fait par cette maison en l'honneur du poëte américain Bryant. C'est une assez bonne œuvre mais qui n'a rien de très-extraordinaire. Nous sommes beaucoup plus frappé par diverses petites pièces en argent martelé, d'un travail curieux, et par d'autres pièces en argent niellé d'un caractère très-original. La maison Tiffany, qui semble avoir soit découvert de son côté, soit emprunté par l'intermédiaire de quelques ouvriers français, quelques-uns des procédés trouvés chez nous par la maison Christofle, les emploie d'une façon qui lui est propre et se crée un ou deux genres tout-à-fait à elle. Je suis bien curieux de voir ce qu'elle enverra dans quelques années à la première grande exposition universelle qu'ouvrira l'une des grandes capitales de notre vieux continent. Les Etats-Unis vont-ils arriver prochainement à se passer complétement de nous, même pour les grandes industries d'art ? Si cette révolution s'accomplit aussi complétement qu'ils l'espèrent, voilà un rude coup porté à nos fabricants. On peut espérer qu'avant cinquante ans l'Afrique centrale, ouverte dans toute sa largeur au commerce européen, consommera beaucoup de nos produits les plus vulgaires; mais où et quand nos industries de luxe trouveront-elles l'équivalent des débouchés que leur fournissait naguère l'Amérique du Nord ? C'est une question des plus graves et par malheur nous craignons qu'on ne puisse de longtemps y faire une réponse satisfaisante.

XI

LA CÉRAMIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

De toutes les industries de luxe celle qui tient le plus de place à l'Exposition universelle et qui exerce la plus vive attraction sur le plus grand nombre des visiteurs est certainement la céramique. La céramique est la passion du jour, surtout en France. Il n'y a guère à Paris d'appartement bourgeois. si modeste qu'il puisse être, où ne se trouvent quelques vieilles assiettes ou quelques vieux plats accrochés aux murs de l'antichambre et de la salle à manger, quelques

tasses, quelques biscuits, quelques figurines de Sèvres ou de Saxe dans une vitrine ou sur une étagère. Dans toutes les villes de nos provinces les collectionneurs de vieilles faïences et de vieilles porcelaines sont nombreux ; beaucoup de ces collections sont d'une prodigieuse richesse; il n'y en a guère où le hasard n'ait fini par faire tomber quelques pièces rares parfaitement appréciées de leurs heureux propriétaires. On aime « l'art de terre » et l'on s'y connaît. Les fabricants encouragés par ce développement du goût public, sûrs de trouver des débouchés pour leurs produits, rivalisent entre eux à qui créera les œuvres les plus belles et les plus originales.

Ce goût est d'autant plus intéressant à signaler qu'il y a fort peu de temps qu'il s'est éveillé, ou, pour parler d'une façon plus exacte, réveillé chez nous.

La première révolution en pillant et en détruisant les châteaux, les églises, les couvents, en proscrivant et en guillotinant les *aristocrates*, avait ruiné et mis en fuite les hommes qui aimaient les belles choses, qui les commandaient, qui les payaient et les accumulaient. Quand les survivants de cette ancienne société purent rentrer en France ils eurent autre chose à faire qu'à racheter les beaux vases qui avaient orné jadis les salles de leurs opulentes demeures; les parvenus du nouvel ordre de choses avaient autant de dédain pour les modes de l'ancien régime que pour ses lois, ses coutumes et ses croyances. Ils eurent leur luxe à eux, leurs modes à eux, des mobiliers, des services de table faits pour eux, d'après le goût de leur temps et ne songèrent pas à rechercher les épaves de l'ancien monde qu'ils croyaient avoir détruit et remplacé pour toujours. Ce fut plus tard que quelques hommes de goût, alors parfaitement inconnus, s'avisèrent de recueillir les précieuses reliques des arts industriels des temps passés. On raconte que, sous la Restauration et même pendant les premières années du règne de Louis-Philippe, des Auvergnats achetaient de splendides vases de Sèvres montés en bronze doré, au prix du bronze pris au poids. Ils brisaient ces vases alors sans valeur, faisaient fondre les montures et réalisaient un joli bénéfice en recueillant l'or dont ils étaient recouverts! Cette légende que les collectionneurs se racontent entre eux n'est peut-être pas plus vraie que bien d'autres légendes. Elle a du moins l'avantage de montrer sous une forme saisissante le parfait mépris que nos pères ont eu pendant de longues années pour des merveilles dont on avait perdu le goût. Peu à peu les chercheurs de « vieilleries » devinrent plus nombreux et se firent une concurrence de plus en plus vive. Les porcelaines de Sèvres, de Saxe, de Sceaux, de Vincennes, etc., retrouvèrent peu à peu leur ancienne valeur; puis elles arrivèrent enfin aux prix presque insensés auxquels les payent maintenant cer-

tains amateurs : aujourd'hui avant de se mettre à collectionner des « pâtes tendres » il faut d'abord collectionner des millions.

Un beau jour on s'aperçut que la faïence n'était pas plus méprisable que la porcelaine, et que les anciens faïenciers avaient, eux aussi, produit des chefs-d'œuvre en grand nombre. Les artistes furent les premiers à faire cette découverte, mais dès qu'un certain nombre d'ateliers furent décorés des œuvres charmantes des vieux maîtres céramistes de Rouen, de Nevers, de Moustiers, de Marseille, de Delft, etc., les gens du monde remarquèrent eux aussi la beauté de ces vieilles faïences si longtemps dédaignées, et se mirent à les rechercher chez les marchands de bric-à-brac, dans les greniers des vieilles demeures bourgeoises, dans les maisons des paysans qui les avaient recueillies quand le courant de la mode, en les abandonnant, leur avait ôté toute valeur.

Naturellement l'industrie suivit l'impulsion que lui donnait le goût public. Pendant la première moitié du dix-neuvième siècle on ne fabriquait plus guère en France que des porcelaines communes ou des porcelaines de luxe ornées de décors d'un goût déplorable; la manufacture de Sèvres elle-même, tout en se maintenant à la hauteur de sa vieille renommée, par la beauté de l'exécution de ses produits, continuait à marcher dans la voie fausse où elle s'était lancée sous le Consulat et sous le premier empire; elle croyait devoir chercher à faire concurrence à la peinture à l'huile en s'appliquant à reproduire dans le fond de ses assiettes et sur la panse de ses vases, des portraits de personnages augustes ou illustres et des paysages classiques. L'étude intelligente des plus beaux produits de la céramique de l'Extrême-Orient, et l'amour des vieilles porcelaines et des vieilles faïences, qui s'était développé peu à peu dans le public, vinrent enfin régénérer chez nous « l'art de terre. » Partout on se mit à l'œuvre. Quelques artistes d'une haute valeur donnèrent le signal en fondant des maisons, d'abord très-modestes, qui prirent bientôt de grands développements, grâce à l'accueil enthousiaste fait par le public à leurs premiers produits. Les anciennes fabriques suivirent le mouvement; beaucoup de simples amateurs s'y lancèrent et firent d'abord de la céramique en chambre; quelques-uns de ceux-là sont aujourd'hui des fabricants importants; des hommes du monde et même des femmes du monde s'y mirent, et plusieurs de ces céramistes de bonne volonté exposent au palais du Champ-de-Mars des œuvres tellement remarquables, que les collections publiques et privées se les disputent.

Cette renaissance a débuté, comme toutes les renaissances, par copier les genres que le goût public avait remis à la mode. Tel fabricant imitait les produits de la Perse, tel autre s'efforçait de

copier servilement les plats et les assiettes de Rouen ou de Nevers. Ces tentatives n'étaient couronnées que de demi succès. On ne retrouvait ni l'émail des modèles, ni la vivacité de leurs couleurs; mais on profitait des secrets trouvés ou retrouvés pendant ces essais à moitié infructueux, et en cherchant à imiter les céramistes du dix-septième et du dix-huitième siècle, on arrivait peu à peu, sans s'en douter, à créer la céramique du dix-neuvième. Les produits exposés par les fabricants de faïences et de porcelaines des divers pays de l'Europe peuvent à cet égard se ranger en trois catégories.

Les unes sont de simples copies des œuvres sorties des anciennes fabriques, et leurs auteurs semblent ne pas se proposer d'autre but que de montrer des choses qui à l'hôtel des Ventes, ou dans le magasin d'un marchand de curiosités, puissent arriver à tromper l'œil des amateurs les plus exercés. D'autres visiblement inspirés par les œuvres des céramistes de tel ou tel pays ont pourtant une originalité propre, et se distinguent par un je ne sais quoi de personnel, de vivant pour ainsi dire. qui en fait l'intérêt et le mérite. D'autres enfin sont entièrement originaux.

Les imitateurs sont encore très-nombreux au Champ-de-Mars. Les uns s'acharnent à retrouver les rouges vifs dont les faïenciers de Rouen relevaient les fleurs et les fruits qu'ils faisaient sortir de leurs cornes d'abondance; d'autres engagent la bataille contre les vieux faïenciers de Nevers. Deux ou trois fabricants luttent entre eux depuis de longues années, à qui reproduira le plus servilement (nous allions dire le plus bêtement, mais nous retirons le mot par politesse), les serpents qui s'enroulent au fond des plats oblongs de Bernard Palissy, les grenouilles et les lézards qui jouent sur leurs bords. Eh! braves gens! Palissy fut en son temps un admirable artiste; mais l'une de ses premières qualités était de ne copier personne. Diverses fabriques de Belgique et des Pays-Bas reproduisent avec une fidélité tout aussi servile les faïences bleues de Delft; les faïences d'Oiron, qu'on appelait naguère faïences Henri II, ont tenté tous les imitateurs de tous les pays; les Chinois et les Japonais sont, croyons-nous, les seuls exposants du Champ-de-Mars qui n'aient pas mis sous nos yeux une copie des fameux flambeaux, ou de la fameuse salière, ou du fameux « biberon » ou de tout autre des quarante ou cinquante pièces connues de cette illustrissime fabrique. Les Italiens suent sang et eau pour nous donner des facsimile des merveilleuses majoliques de leurs ancêtres du seizième siècle. Mais ils ne doivent guère espérer que les habitués de l'hôtel Drouot s'avisent jamais de prendre pour des originaux les copies qu'ils nous présentent.

Abordons maintenant les céramistes qui savent se créer un genre

personnel soit en s'inspirant des œuvres des autres pays ou des autres temps, soit en tirant, pour ainsi dire, tout de leur propre imagination.

Ab Jove principium! On ne peut parler de la céramique française sans débuter par Sèvres.

Si belle, si admirable que soit notre illustre manufacture, elle n'est pas sans doute à l'abri de tout reproche; elle ne peut défier toute critique et elle est en ce moment même assez vivement attaquée. Nous avons reconnu dans le cours de notre première promenade que tout ce qu'elle expose cette année dans le vestibule d'honneur ne nous semblait pas également beau, et que quelques-uns de ses vases n'étaient pas, à notre humble avis, aussi parfaits comme décor qu'on avait le droit de le demander à un tel établissement. Mais une fois ces réserves posées, il faut reconnaître que l'exposition de Sèvres est d'une rare beauté. Ses grands vases sans décoration ni dorure, à fonds bleu turquoise ou bleu lapis sous couverte, ont presque tous des formes amples, graves, magistrales qui en font de véritables chefs-d'œuvre. Le décor au moyen de pâtes rapportés, dont tous les céramistes usent et abusent aujourd'hui, a été, croyons-nous, appliqué pour la première fois en France par la manufacture de Sèvres; en tout cas c'est elle qui a su en tirer les plus beaux effets. Les figures en pâte blanche qui ornent quelques-uns des vases exposés dans le vestibule d'honneur, forment des bas-reliefs qu'aurait signés Clodion. Autant ces pâtes ainsi employées ont de légèreté et de grâce quand on leur laisse leur couleur blanche, autant elles prennent d'ampleur et de gravité quand elles sont colorées ou reprises en or. Ces procédés nouveaux appliqués à des vases composés dans les styles de la Perse, de la Chine et du Japon donnent des effets superbes que les artistes de l'Extrême-Orient, malgré leur goût merveilleux et leur prodigieuse dextérité, n'auraient jamais su produire. Abandonnez maintenant les grandes pièces et approchez-vous des deux ou trois vitrines remplies d'objets de petite dimension : assiettes, soucoupes, tasses, coffrets, statuettes et groupes en biscuit, flacons, bols, etc. Que de bijoux dus à la collaboration de la plus étonnante habileté, du goût le plus exquis et de la fantaisie la plus adorable !

Le reproche fait à Sèvres de s'enfermer obstinément dans une routine étroite a pu être mérité pendant quelque temps, mais il y a déjà plusieurs années qu'il est injuste. Notre manufacture a renouvelé ses procédés, changé son genre et réalisé d'énormes progrès. Maintenant doit-on la pousser à se lancer, elle aussi, dans la fabrication de la faïence? C'est une autre question. Pour notre part nous serions extrêmement heureux de voir la science des chimistes de Sèvres et le goût exquis de ses artistes s'appliquer à cette branche de la

céramique si justement remise en honneur depuis quinze ou vingt ans, mais à une condition, c'est que ces nouveaux travaux ne feraient pas négliger les anciens, et n'empêcheraient ni la fabrication des « pâtes tendres, » qu'on a reprise récemment, ni celle des émaux (genre de Limoges), qu'on a entreprise plus récemment encore avec un merveilleux succès, comme le prouvent une vingtaine de pièces admirables exposées au milieu des autres produits de la manufacture.

Les amis de la faïence et les partisans exclusifs de la porcelaine sont loin d'être réconciliés, et nous avons entendu l'autre jour un exposant qui, comme Sèvres, ne fabrique que de la porcelaine, nous dire en nous montrant ses produits, d'ailleurs très-remarquables à tous les points de vue, qu'on allait bientôt renoncer à ce sot engouement pour la faïence. Ce propos nous a rappelé qu'une femme d'infiniment d'esprit en disait autant, il y a deux cents ans, à propos de Racine et du café. On ne s'est pourtant lassé ni d'*Andromaque* et de *Phèdre*, ni du moka. La faïence, qui avait été méprisée pendant un demi-siècle, s'est relevée tout à coup dans l'estime des amateurs, et pour notre part nous admirons au Champ-de-Mars toutes les merveilles exposées par nos céramistes, sans nous préoccuper de leurs querelles d'écoles.

Le premier de nos faïenciers est incontestablement M. Deck. Après avoir débuté jadis par de charmantes imitations (imitations et non copies) des plats et des vases de Perse, il a tour à tour abordé tous les genres, tous avec le plus remarquable succès. Son exposition de cette année contient des merveilles que nous n'hésiterions pas, pour notre part, à placer au-dessus des plus belles œuvres des anciens artistes céramistes d'Urbino, sans en excepter celles de maestro Giorgio lui-même. Je n'ai jamais vu dans aucune collection publique ou privée rien qui égale ces cinq grands plats où de délicieuses têtes de jeunes femmes ou de jeunes filles, et la tête jeune et fière de Pic de la Mirandole se détachent si vigoureusement soit sur des fonds noir, soit sur des fonds d'or décorés d'ornements en petit relief. Correction du dessin, richesses des couleurs, goût splendide dans l'arrangement des coiffures et des costumes, beauté de l'émail, tout concourt à faire de ces pièces hors ligne des chefs-d'œuvre de premier ordre.

J'en dirais à peu près autant des plats plus petits qui représentent l'un Charlotte Corday, l'autre Cendrillon, — si ce n'est que Charlotte Corday me semble plus faite pour inspirer un peintre d'histoire, que pour décorer une faïence. — Regardez encore ce petit plat d'un tout autre genre où trois hirondelles perchées sur une tringle de fer, se détachent vigoureusement sur un fond d'un jaune vif. Ce n'est rien et c'est d'une adorable fantaisie et d'un charmant effet. Nous arrê-

terons-nous à décrire un à un les grands cache-pots, et les gourdes aplaties, et les potiches, et les bouteilles où l'artiste s'inspire si heureusement de l'art de la Perse, de la Chine et du Japon ? A quoi bon ? Chacun les a admirées cent fois à l'étalage de Deck, près du nouvel Opéra. J'aime mieux vous engager à sortir du Palais et à venir regarder ce superbe paysage de dix mètres de haut, en carreaux peints et émaillés qui décore extérieurement le mur du pavillon des beaux-arts, (salle des Bonnat et des Meissonnier), vis-à-vis la façade du pavillon de la ville de Paris. Quand vous aurez bien contemplé ce splendide panneau, retournez à l'exposition intérieure de Deck et regardez ces petites plaques de revêtement, négligemment posées par terre : ce sont des grecques d'un bleu un peu clair courant sur un fond bleu foncé et ornées chacune à son centre d'une fleur de nénuphar en haut-relief. Quand vous aurez bien vu l'immense panneau et ces petites plaques, vous comprendrez quels précieux services la céramique peut désormais rendre à l'architecture.

De qui parlerons-nous maintenant ? Il y a là quinze ou vingt maisons qui exposent chacune un nombre énorme d'objets très-remarquables. Par qui commencer ? Le hasard seul nous guide, car ce n'est pas nous qui nous chargerions de ranger tous ces concurrents par ordre de mérite.

Puisque l'exposition de Gien touche celle de M. Deck, parlons d'abord de Gien. Cette fabrique qui n'a guère plus de dix ou quinze ans d'existence, ou du moins que nous ne connaissons pas depuis plus longtemps par ses produits artistiques, a envoyé cette année des choses du plus haut intérêt. Dédaignant de nous montrer une fois de plus ces copies exactes du vieux Rouen par lesquelles elle s'était fait connaître jadis, elle expose surtout de grandes pièces décorées à la barbotine. Ce décor est l'application familière du système de décor en pâtes rapportées dont nous parlions à propos de Sèvres. Seulement tandis qu'à Sèvres, le pinceau dépose ces pâtes blanches avec un art minutieux, dans les autres fabriques les brosses jettent la barbotine colorée sur la panse des vases et sur le fond des plats avec une négligence apparente. Les artistes qui modèlent des figures en pâtes blanches semblent manier le ciseau du sculpteur ou le burin du graveur de camées; ceux qui font sur les grands vases de faïence, ces bouquets, ces feuillages si largement traités, ont l'air de lancer leur barbotine comme les maçons une truellée de plâtre. La barbotine maniée lourdement arrive à produire des décors confus d'où la forme et la couleur finissent par disparaître également ; maniée habilement elle donne des effets tout nouveaux et singulièrement séduisants. Voyez ces grands vases de Gien, ces hauts cornets,

ces longues urnes antiques; sur un fond bleu clair ou vert d'eau, parfois craquelé, s'épanouissent des bouquets de roses, de pivoines, de chrysanthènes, hardiment jetés et largement traités; la lumière se joue d'une façon imprévue sur les mille reliefs de ces grosses fleurs qu'un naturaliste hésiterait peut-être à reconnaître, mais dont les artistes admirent les tons chauds et riches. Voici d'immenses plats, où par une innovation d'une hardiesse très-heureuse, on ose nous montrer des femmes de nos jours avec les costumes et les modes de l'an 1878, et il se trouve que ces costumes sont tout aussi décoratifs que toutes les fantaisies moyen âge, renaissance ou dix-huitième siècle dont les peintres céramistes n'osent pas sortir. Regardez tout spécialement ce plat où dans l'allée d'une forêt des jeunes mères élégantes, en robe à traîne, se promènent avec tout un cortège d'enfants déjà grandelets, de poupons, de bonnes et de nourrices. Les costumes de tous ces personnages sont exacts comme ceux des gravures de mode et pourtant cela est large et charmant. Une urne immense présentait sur sa panse d'une façon plus hardie et plus heureuse encore, une jeune femme en robe de soie bleue à traîne ; le succès de cette belle pièce a été très-grand... trop grand; car il a décidé les exposants à la placer dans l'une des deux allées transversales qui vont de la porte Rapp aux pavillons des beaux arts, et là elle se trouve éclairée d'une façon si malencontreuse qu'elle perd tout son effet.

M. Haviland, de Limoges, est aussi l'un de ceux qui ont su employer le mieux la barbotine. Ses jardinières plates et ses gourdes aplaties, décorées de paysages ou de fleurs, sont ravissantes. Ce que j'aime mieux encore, ce sont ses grands vases bleus décorés de fleurs et de feuilles en ronde bosse qui touchent à peine par leurs attaches aux panses et aux goulots. C'est de la plus heureuse originalité. Nous signalons tout spécialement aux amateurs quelques pièces *ratées* à la cuisson, et où ce bienheureux accident a produit au lieu de la couverte bleue, verte ou rouge qu'on voulait obtenir, ces veines, ces ondes de tons divers, qui font la beauté des « flambés » chinois. Les céramistes du Céleste-Empire savent produire à volonté ces accidents qui donnent à certains vases les couleurs et l'éclat de l'agate. Les nôtres n'arriveront-ils pas à avoir la même habileté?

Il est inutile de dire que les grandes maisons de Limoges sont là au grand complet, la plupart avec des produits infiniment remarquables. Citons notamment la magnifique exposition de la maison Pillivuyt. M. Vieillard, de Bordeaux, a aussi des pièces d'une rare beauté, notamment de grands flamants bleu turquoise, admirablement réussis.

Beaucoup de fabricants français et étrangers s'appliquent à reproduire ces magnifiques reflets métalliques qui rendent si splendides certaines pièces des anciennes fabriques italiennes. Jusqu'à présent c'est, selon nous, à un de nos compatriotes, M. Ulysse, de Blois, qu'appartient la palme; si ses reflets n'ont pas encore toute la pureté et tout l'éclat des beaux plats d'Urbino, ils en approchent beaucoup. Le musée de Sèvres et celui de Buda-Pesth ont acquis quelques-unes de ses plus belles œuvres. C'est un honneur que peu d'artistes obtiennent et qui est ici pleinement justifié par l'élégance des formes et la variété de la décoration. M. Ulysse, du reste, était peintre de talent avant de se faire céramiste, et on s'en aperçoit bien à la supériorité de son dessin et de sa couleur.

Un artiste parisien, M. Cellière, expose des faïences très-curieuses, très-originales, qui imitent à s'y tromper les bronzes japonais, les bronzes indiens à patins noirs niellés d'argent, et les anciens émaux de Limoges à fond noir.

Nous disions plus haut qu'il y a aujourd'hui, en dehors des fabricants patentés, une foule d'amateurs qui font de la céramique en chambre, et dont plusieurs produisent des choses du plus haut intérêt. L'administration des Beaux-Arts, frappée comme nous de ce fait, a voulu que ces amateurs pussent avoir eux aussi leur exposition. Elle leur a réservé une salle (la première de la céramique française quand on vient du vestibule d'honneur). Nous ne saurions trop engager les personnes qui s'intéressent à cet art à visiter cette salle si curieuse. Ils y verront notamment des œuvres profondément originales et d'une grande beauté, dues à une femme du monde, Mme Moreau. Les musées de Sèvres et de Limoges, ainsi que Mme la baronne Nathaniel de Rothschild se sont hâtés d'acquérir les plus belles pièces qui figurent sur l'étagère de Mme Moreau. Dans la même salle se trouvent de jolis paysages sur plaque de faïence par M. Michel Bouquet, un artiste depuis longtemps connu, et de fort jolis vases de Mlle Marie Lafont.

Les céramistes anglais sont beaucoup moins nombreux que les Français au Champ-de-Mars, mais leur exposition mérite d'être très-attentivement étudiée. Malgré l'importance des pièces envoyées par la grande manufacture de Minton, nous nous bornerons à la mentionner, car ses produits, depuis longtemps en vente dans divers magasins de Paris, sont suffisamment connus de tous ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à la céramique. Nous nous arrêterons plus longtemps à la manufacture des *Royal porcelain Works* qui était jusqu'ici peu connue en France. Plusieurs de ses produits sont d'un goût contestable au point de vue de la coloration; mais elle a inventé un genre dans lequel elle excelle; c'est ce qu'elle appelle la

porcelaine d'ivoire (*ivory porcelain*) décorée d'ors de différentes couleurs. La plupart des pièces de ce genre qu'elle nous présente sont de véritables merveilles. Cela n'a ni la gaieté ni l'éclat de nos faïences ou de nos porcelaines décorées de riches couleurs ; mais en revanche, c'est d'une singulière douceur de tons et d'une distinction exquise. Il y a notamment quelques vases repercés à jour dont les décors sont d'une incroyable finesse et d'un goût étonnant. Si cette fabrique qui est, croyons-nous, assez nouvellement créée ne s'enferme pas dans un ou deux genres, si elle étend ses tentatives et ses recherches, elle pourra lutter avec avantage contre nos premières manufactures.

Une autre maison anglaise qui a obtenu, dès le premier jour, un succès immense et très-mérité, c'est la fabrique de M. Doulton. Cette maison faisait depuis longtemps des ustensiles de ménage en grès assez soignés, mais sans le moindre caractère artistique. Il y a quelques années, quand le goût de la céramique se réveilla dans toute l'Europe, elle s'avisa de faire pour le grès ce que d'autres faisaient pour la porcelaine et pour la faïence. Au bout de peu de temps ses efforts furent récompensés. Son exposition est l'une des plus remarquables et des plus remarquées dans toutes les branches si nombreuses et si riches des arts industriels. Vases, gobelets, balustres, ornés les uns de décors pâtes sur pâtes, les autres de simples dessins au trait, creusé dans la pâte, tous ses produits sont ravissants. Pourquoi nos céramistes français négligent-ils le grès, cette humble matière avec laquelle les vieux artistes de la Flandre et de l'Allemagne ont su faire de si belles choses et dont la maison Doulton tire de nos jours un si brillant parti?

L'Italie se présente dans la lice avec la célèbre manufacture de Doccia près Florence, fondée il y a un siècle et demi par un marquis Ginori et restée depuis lors aux mains de ses descendants. Le but des fondateurs était de fabriquer, en Italie, cette porcelaine qu'il fallait, jusque-là, faire venir de la Chine ou des Indes ; aujourd'hui, ses successeurs, qui ont été parmi les premiers, en Europe, à se remettre à la fabrication des faïences d'art, il y a vingt-cinq ou trente ans, n'exposent guère que des faïences imitées ou copiées des anciennes œuvres des céramistes italiens. Plusieurs de ces imitations sont très-heureuses. Le tort de la manufacture de Doccia, et aussi de ses rivales de toute l'Italie, est de s'en tenir à ces copies et à ces imitations, sans chercher à créer un genre original qui soit celui de l'Italie du dix-neuvième siècle.

Si quelques fabricants belges s'arrêtent à copier plus ou moins heureusement les anciens produits de Delft, beaucoup d'autres, en revanche, cherchent et trouvent des voies nouvelles. M. Dauge,

M. de Mohl et plusieurs autres envoient des plats ornés de paysages et d'animaux peints dans une gamme très-claire; ce sont de charmantes œuvres, conçues dans un excellent sentiment, et très-décoratives.

La révolution qui s'est opérée dans la céramique semble avoir à peine fait sentir jusqu'ici son influence à Vienne. Plusieurs fabriques autrichiennes exposent des services à café, des plateaux, etc., qui, par leurs formes autant que par l'ensemble et par tous les détails de leur décor, semblent des reproductions de services fabriqués à Sèvres sous la Restauration. Il y a là beaucoup de talent, beaucoup d'habileté, mais employés à produire des œuvres d'un goût déplorablement faux. Cependant quelques pièces placées auprès de ces porcelaines arriérées, montrent qu'on se décide enfin, en Autriche, à entrer dans le mouvement où le reste de l'Europe s'est lancé depuis un quart de siècle. La Hongrie semble plus avancée à cet égard. Si quelques-uns de ses fabricants nous montrent d'assez médiocres copies des charmantes porcelaines de Saxe du dix-huitième siècle, d'autres ont su s'inspirer heureusement de l'art persan; d'autres encore produire, ce qui vaut mieux, des terres émaillées, des faïences et des grès d'un goût tout à fait original, auxquels le public français fait un accueil enthousiaste, car un grand nombre de ces jolies pièces sont vendues vingt et trente fois chacune.

La Suède et la Finlande, sans vivre sous les mêmes lois, ont du moins les mêmes goûts artistiques; certaines bouteilles à fond bleu foncé décorées de feuillages grêles et de menues fleurettes en émail blanc, se retrouvent également dans les expositions des deux pays. Plusieurs grandes pièces d'un bon style et d'une bonne exécution figurent, en outre, dans l'exposition suédoise, mais il n'y a rien là de bien original. Le Portugal, au contraire, expose des choses très-amusantes, très-particulières : ce sont des terres émaillées représentant des poissons, des poules, des vaches, des animaux de tous genres, d'une exécution un peu sommaire, mais d'un caractère très-franc, poteries communes, sans doute, mais intéressantes parce qu'elles ne sont la copie de rien autre que de la nature. Ajoutez à cela qu'elles sont d'un bon marché prodigieux et vous comprendrez sans peine que toutes ces pièces aient été vendues dès les premiers jours. — Pourquoi le Danemark remplit-il toute une salle de copies d'urnes antiques ? C'est une question que je me suis posée sans être parvenu à la résoudre. Copenhague est, on le voit, encore moins « dans le mouvement » que Vienne.

XII

LE JAPON. — LA CHINE.

Les noms de la Chine et du Japon sont forcément revenus souvent sous notre plume pendant notre promenade à travers les œuvres de nos céramistes. Il est donc naturel de parler de ces deux pays avant d'abandonner la céramique. Mais comment parler de l'état actuel de cet art dans ces deux pays sans être navré ! Allez visiter les merveilleuses collections exposées dans les salles du Trocadéro qui viennent enfin de nous être ouvertes, puis revenez voir, au Champ-de-Mars, la porcelaine que fabriquent maintenant les sujets du fils du ciel. Quelle décadence ! Ou bien les Chinois ne laissent sortir de chez eux que des produits inférieurs fabriqués à bas prix pour l'exportation, ou bien l'art charmant que leurs ancêtres avaient cultivé avec un si prodigieux succès pendant tant de siècle s'est définitivement retiré du pays qui lui a donné naissance. Leurs porcelaines reproduisent encore certaines formes classiques, mais la pâte est devenue épaisse et lourde, l'émail terne, les couleurs ont perdu toute leur vivacité. Le décor autrefois si large, si merveilleusement entendu est devenu petit, mesquin, confus. Il faut parcourir longtemps ces étalages vulgaires pour y découvrir quelque pièce qu'on serait heureux de posséder.

L'aspect de l'exposition japonaise est beaucoup moins triste ; on y rencontre un bon nombre de pièces ou vraiment belles ou tout au moins fort intéressantes. Il y a des quantités de vases dont l'émail est superbe, et les bleus sont restés presque aussi beaux qu'autrefois. Si les autres couleurs ont perdu un peu de leur pureté ou de leur vivacité, elles sont pourtant d'ordinaire encore agréables. Enfin malgré toutes les phrases sur l'immobile Orient le Japon a innové, ou nous a tout au moins envoyé des poteries charmantes d'un genre que nous n'avions jamais vu jusqu'ici en Europe, ce qui nous fait croire qu'il est nouveau : nous voulons parler de ces vases en terre non émaillée, décorés ici de crustacés émaillés (écrevisses et crabes) en ronde bosse ne touchant à la panse que par leurs grandes pattes ; là de branche d'arbres ou de rochers en relief sur lesquels sont blottis de petits personnages d'un mouvement très-vrai, très-naïf, très-amusants. Mais regardez de plus près et très-attentivement ces vitrines si bien garnies, vous vous apercevrez que les pièces auxquelles les exposants semblent attacher le plus de valeur, à en juger par le prix qu'ils en demandent, celles qui ont la prétention de reproduire le plus fidèlement les chefs-d'œuvre de l'ancienne céramique japonnaise, portent les marques évidentes d'une

décadence profonde ; là aussi les couleurs ont perdu leur éclat et le dessin sa fermeté, son originalité et sa vie.

Les autres produits de l'art industriel des Chinois ne sont guère plus intéressants que leur céramique. Leurs ivoires sont des enfantillages très-habilement travaillés, mais sans aucun sens artistique : nous citerons notamment cette grande pagode qui fait l'admiration des visiteurs du dimanche et ces boules enchevêtrées taillées dans un sol bloc d'ivoire. Ce sont des tours d'adresse, des jeux de patience dans lesquels l'art n'a rien à réclamer. Leurs émaux cloisonnés et leurs bronzes sont très-supérieurs à leurs porcelaines de pacotille ; mais ce sont de simples répétitions de formes et de décors déjà mille fois reproduits ; on n'y sent pas un art personnel et vivant. Ces objets seraient agréables à posséder chez soi parce qu'ils sont décoratifs, mais ils ne font aucun honneur aux ouvriers qui les ont fabriqués parce qu'ils n'ont fait, on le sent trop bien, que copier bêtement une fois de plus ce que chacun d'eux avait déjà copié cent fois.

Que dirons-nous de ces meubles faits pour l'Europe, par des ouvriers chinois, en bois de fer curieusement fouillé? Là aussi le travail du manœuvre est parfait ; l'idée artistique fait absolument défaut. Quand nos fabricants de meubles ou nos céramistes veulent s'inspirer de l'art de l'Extrême-Orient, ils trouvent moyen de faire une armoire, une table, une potiche d'un genre original *sui generis*, qui devient une véritable œuvre d'art. Les fabricants chinois, qui veulent donner des formes européennes à des meubles travaillés par leurs ouvriers, n'ont pas de ces idées heureuses, de ces inventions fécondes; ils produisent des choses sans caractère et sans utilité, qui coûtent fort cher et dont sans doute aucun des Français qui les regardent avec admiration ne consentirait à se servir huit jours, tant ces fauteuils sont inhospitaliers, tant ces tables et ces bureaux si curieusement percés à jour par le ciseau chinois seraient incommodes dans la pratique.

Si nous constatons une décadence attristante dans tous les envois de la Chine, nous regardons au contraire avec un très-vif plaisir les bronzes et les laques du Japon. Les bronzes (chandeliers, vases de toutes les tailles et de toutes les formes, figurines et statuettes d'êtres réels ou fantastiques), sont presque tous de formes singulièrement élégantes ; les tons des patines qui les décorent sont doux et charmants. Les bronzes niellés sont d'un très-beau travail et d'un goût très-pur. Quant aux objets laqués, ils sont d'une merveilleuse exécution. Tout le monde a admiré le grand paravent de laque décoré de nacre ; d'autres objets plus beaux encore peut-être échappent plus aisément aux visiteurs à cause de leurs dimensions res-

treintes sans être moins dignes d'admiration. Quelques ivoires ornés de laques dorés méritent une mention toute spéciale. Ajoutons que certaines des étoffes de soie ornées de riches broderies qui figurent à cette exposition soutiennent dignement la réputation que les Japonais se sont depuis longtemps acquise à cet égard.

En somme si la céramique du Japon nous semble notablement inférieure à ce qu'elle était jadis, les autres arts industriels sont encore très-florissants dans ce pays qui parviendra peut-être à s'assimiler notre civilisation européenne sans rien perdre de son originalité individuelle; la Chine, au contraire, paraît en pleine décadence à tous les égards. Il est juste seulement d'ajouter que les Japonais, très-occupés aujourd'hui de l'Europe, ont fait tous leurs efforts pour paraître au Champ-de-Mars d'une façon honorable. Les Chinois, au contraire, semblent avoir attaché beaucoup moins d'importance à l'impression que leur exposition pourrait produire sur « les barbares chrétiens ». Il est donc possible que l'état actuel de leur industrie soit supérieur à ce qu'il leur plaît de nous en montrer ou de nous en laisser voir. L'un des voyageurs les plus éclairés, les plus perspicaces qui aient visité l'Extrême-Orient. M. le baron de Hübner, définissait en 1871 les Japonais « des enfants charmants gouvernés par des enfants terribles »; les Chinois, au contraire, sont pour lui des « hommes sérieux ». Ils ne sont pas, nous dit-il « si obtus qu'on semble le croire. » D'après lui, s'ils repoussent les chemins de fer et le télégraphe électrique, c'est surtout parce que, « loin de vouloir multiplier et accélérer les relations avec l'Europe, leur intention est de s'en isoler, et de rendre les communications difficiles, ou, mieux encore, impossibles. » Il n'y aurait donc rien de bien étonnant à ce que des gens ainsi disposés à notre égard, se fussent appliqués, de parti pris, à ne nous envoyer que le rebut de leurs diverses industries.

XIII

LES MEUBLES

Le dix-neuvième siècle a inventé les chemins de fer et les chapeaux mécaniques, les escargots sympathiques et le suffrage universel, l'éclairage électrique et les matinées littéraires; mais il n'est pas arrivé à se donner un mobilier qui soit à lui. A ses débuts, en imitant de son mieux les Romains et les Grecs, il avait créé le style empire qui n'était ni beau ni commode; il y a vite renoncé et il a bien fait; depuis ce temps, il est allé sans cesse du style Louis XV à la Renaissance, du genre Pompeï au genre Louis XIV, du Directoire au moyen âge; il a copié les Italiens et les Japonais, les Hol-

landais et les Chinois, les Allemands et les Indiens; aujourd'hui, sur ses vieux jours, il s'est fait éclectique, et quand on lui demande quel genre il préfère, il répond qu'il les préfère tous. Dans beaucoup d'appartements à la mode, on a un salon Louis XV et un boudoir japonais, une salle à manger Pompeï et une chambre à coucher Renaissance; dans d'autres on mêle hardiment, résolûment, de parti pris tous les genres; un bahut de chêne sculpté par un contemporain de Jean Goujon, tout chargé de potiches japonaises, fait vis-à-vis à une grande étagère chinoise en bois de fer, encombrée de cruches de vieux Rouen, de grès de Flandre, de biscuits de Sèvres et de figurines de Saxe, sans compter un lot d'idoles javanaises ou mexicaines.

J'avoue qu'à défaut d'un genre spécial à notre temps et à notre pays, ce pêle-mêle ne me déplaît pas. C'est la tour de Babel transportée dans notre intérieur, c'est une invasion de l'hôtel Drouot dans nos foyers domestiques. Sans doute! Mais cela nous permet de réunir sans scrupule autour de nous, sous notre œil, sous notre main, tout ce qui nous charme et tout ce qui nous est commode, toutes les belles choses que nous avons pu nous procurer suivant les hasards d'une vente aux enchères, d'une trouvaille faite en voyage, d'un bénéfice imprévu nous facilitant la satisfaction d'une fantaisie. J'aborde donc les galeries des meubles sans parti pris, prêt à admirer les belles choses à quelque style qu'elles appartiennent.

Il y a en effet, beaucoup à admirer, à la condition d'être éclectique. Pendant que certains sièges et certains lits rappellent, sinon par leurs formes du moins par leurs draperies, les modes adoptées par les tapissiers sous le Directoire et sous le Consulat, les tables, les armoires, les bureaux, les consoles, les guéridons, les crédences, les bahuts, les coffres à bijoux s'inspirent de toutes les époques et de tous les pays. Un ou deux fabricants exposent d'assez beaux meubles dans le genre italien dit *alla certosa*, en bois noir incrusté d'ivoire; quelques-uns reprennent le vrai genre de notre grand artiste Boule, dont on a tellement déshonoré le nom chez nous depuis vingt ou trente ans, en l'appliquant impudemment à d'horribles meubles de pacotille; d'autres encore présentent des bahuts, des crédences et des buffets en noyer ou en chêne sculpté, avec incrustations de plaques de marbre, infiniment supérieurs comme beauté de travail, aux quatre-vingt-dix centièmes des meubles anciens ou soi-disant tels, que l'on trouve chez les marchands de curiosités; cependant il semble qu'en ce moment ce soit le genre Louis XVI que nos grands fabricants cultivent avec le plus d'amour et le plus de succès. Ajoutons que beaucoup d'exposants décorent des meubles de tous les styles de plaques d'émaux limou-

sins, qu'ils placent souvent fort mal, mais qui employés avec discernement sont d'un très-bel effet. Nos ébénistes ont moins souvent recours aujourd'hui qu'il y a dix ans, aux plaques et aux médaillons de faïence, de porcelaine ou de biscuit. Je le regrette ; je me rappelle, à l'Exposition de 1867, des meubles qui empruntaient à ce genre de décors un charme particulier.

Sans vouloir me poser en champion d'aucun style aux dépens d'aucun autre, il me semble que l'ébénisterie a fait une précieuse conquête le jour où l'on s'est enfin avisé d'égayer le ton un peu sombre de la plupart des bois mis en œuvre au moyen de baguettes de cuivre ou d'ornements de bronze doré. Si quelques-uns des exposants de 1878 font de ce système de décor un véritable abus, en cachant presque complétement les bois sous de véritables torrents de métal, les grands artistes du dix-septième et du dix-huitième siècle, dont on se dispute aujourd'hui les moindres œuvres, ont montré la véritable mesure dont on ne doit pas s'éloigner, tout en variant tant qu'on le voudra les formes des meubles et le style des décors. Les diverses pièces exposées par M. Grohé sont d'un admirable travail comme tout ce qui sort de chez lui ; peut-être cependant ses magnifiques guirlandes de fleurs en bronze doré envahissent-elles trop les meubles qu'elles doivent orner et non charger. Le coffret à bijoux de M. Fourdinois en bois de satiné, avec ses ornements en argent ciselé, les plaques d'émaux de ses battants, les colonnes en lapis surmontés de figurines d'ivoires en ronde bosse qui décorent ses angles, est une pièce de musée plutôt qu'un meuble pratique ; on n'a envie de lui adresser qu'un seul reproche : c'est d'être trop joli, trop exquis. Si on possédait un pareil meuble, on se hâterait de le mettre sous verre. C'est aussi l'usage qu'il faudrait faire de la table en bois sculpté à jour qu'expose M. Beurdeley fils, une merveille comme composition et comme exécution qui excitera des transports d'enthousiasme quand elle paraîtra à quelques exposition rétrospective du vingt-et-unième ou du vingt-deuxième siècle. Voyez chez le même exposant cette autre table carrée en porphyre oriental dont les côtés sont décorés d'un feuillage de bronze doré d'une finesse extrême. Voilà encore un chef-d'œuvre qui fait infiniment d'honneur à notre grande industrie de luxe.

Le dirai-je cependant? après avoir admiré toutes ces merveilles, je ne puis repousser de mon esprit certaines réflexions d'un ordre tout pratique. Tout cela est beau, splendide, éblouissant, mais la carte à payer? J'ai eu la curiosité de m'informer des prix de ces merveilles. Tel meuble vaut 20,000 fr., tel autre 15,000, tel autre 30 ou 40,000. Malgré la prospérité que nous a donnée, suivant ses promesses, le gouvernement du 14 décembre, il reste peut-être encore

au fond de quelques villages de la Basse-Bretagne de pauvres diables qui ne peuvent pas payer 1,000 ou 1,500 louis, une table un peu plus grande qu'une table à jeu, ou une armoire qui tiendrait à peine trois douzaines de mouchoirs. Comment ces malheureux peuvent-ils se meubler maintenant? J'ai eu la curiosité de chercher d'autres meubles pour les infortunés qui ne peuvent pas consacrer plus de 30 ou 40,000 fr. à la totalité de leur mobilier, et je n'ai presque rien trouvé. Dans une galerie déserte, propice aux attaques à main armée, j'ai aperçu beaucoup de billards, un meuble de campagne en sapin vernis et quelques siéges à bascule. C'est quelque chose ; mais où donc pourrai-je voir des meubles convenables pour les maladroits qui n'ont pas même su gagner 500,000 fr. de rente, depuis l'avénement de la prospérité républicaine? J'ai cherché et je n'ai pas trouvé, en France du moins. J'ai cru un moment que je serais plus heureux ailleurs. J'avais aperçu dans les galeries de l'Angleterre de jolis mobiliers d'apparence modeste, où le bronze, même dépourvu de dorures, n'ose pas faire la moindre apparition, où les sculptures ne sont pas admises, d'où les plus modestes ciselures semblent systématiquement écartées et dont le décor consiste dans d'élégantes moulures et dans le mélange de bois de diverses nuances. Ces meubles semblent faits pour des sages, amis des bons livres et des jolies choses ; des rayons permettent de loger une petite collection d'écrivains choisis; dans les angles, sur les côtés, dans le haut, des niches habilement ménagées sont toutes prêtes pour recevoir quelques jolies faïences, quelque statuette de bronze, quelque groupe de biscuit. Hélas! ces armoires et ces étagères modestes que je croyais faites pour de paisibles bourgeois enfermés dans leurs chères études coûtent aussi cher que les meubles où nos fabricants accumulent les bronzes dorés et les marbres précieux.

L'Italie nous présente des meubles avec incrustations d'ivoire, lourds comme forme et comme décors, des contrefaçons de meubles moyen âge ou renaissance, où les feuilles, les fleurs, les fruits et les animaux chimériques sculptés en plein bois présentent des pointes menaçantes et des proéminences inhospitalières; les imprudents qui auraient le malheur de s'asseoir dans ces stalles auprès de ces tables se relèveraient écorchés et meurtris. Voici encore dans l'exposition italienne des tables et des guéridons de marbre avec des mosaïques; quelques-unes sont charmantes; mais dans la plupart il se trouve toujours quelque fleur dont les couleurs sont si vives qu'elles accrochent et déchirent l'œil. Je passe sans même avoir l'idée de demander le prix de ces objets peu séduisants. La Russie ne nous montre que des tables et des guéridons tous en marbre vert. Le marbre est beau, les montures sont médiocres... La

Belgique et l'Autriche sont peut-être les deux pays qui, avec la France, présentent les meubles les mieux faits et les plus artistiques; mais à Vienne comme à Bruxelles on ne cultive pas le style Louis XVI, ou on le cultive seulement à titre d'exception et de curiosité; les plus beaux spécimens des mobiliers belge et autrichien qu'on nous présente sont des buffets, des bahuts de chêne et de noyer dans le style de la renaissance ou des meubles plus modernes décorés soit de moulures plus ou moins riches, soit de marqueterie de bois. Le salon devant lequel se trouve le coffret d'argent et de lapis-lazuli, dont nous parlons plus haut, montre le goût des tapissiers viennois : c'est une très-belle exposition : mais je crains que les prix de toutes ces tentures splendides et de ces meubles magnifiques ne soient guère inférieurs à ceux qui nous ont fait peur dans les galeries de la France et de l'Angleterre. Heureusement j'aperçois de l'autre côté de ce salon somptueux une salle modeste appartenant encore à l'Autriche, où je découvre enfin, au milieu de choses d'assez mauvais goût, divers meubles modestes, mais de bonne forme et d'un bon travail dont les prix indiqués sur les étiquettes sont accessibles à des bourgeois qui n'ont fait sauter aucune banque.

Si l'on fait encore en France une exposition universelle, ou si quelque exposition particulière de mobilier était, dans un temps plus ou moins prochain, organisée par l'Union centrale des arts appliqués à l'industrie (laquelle nous a déjà conviés à tant d'exhibitions des plus intéressantes), il y aurait, croyons-nous, une innovation des plus heureuses à introduire; il faudrait établir pour les meubles au moins trois catégories : meubles de grand luxe; meubles bien faits, confortables, élégants, gracieux, mais ne dépassant pas comme valeur les prix accessibles aux fortunes bourgeoises; et enfin, meubles faits de façon à se vendre aux prix les plus bas possibles, mais tout en visant à une certaine élégance, à un certain goût dans la forme; il n'en coûte pas beaucoup, quand on établit le meuble le plus simple, de donner à ses diverses parties des proportions justes qui le rendent agréable à voir, d'autant mieux que dans les objets à bon marché, la forme, une fois trouvée, se répète à satiété sans variantes. La république démocratique qui a convoqué l'univers au Champ-de-Mars semble ne pas avoir songé un instant aux intérêts et aux besoins des classes les plus nombreuses, car nous ne voyons pas qu'elle ait poussé, comme on l'avait fait à d'autres époques, certaines catégories de fabricants à lutter entre eux à qui produirait au prix le plus bas les choses les meilleures.

EDMOND VILLETARD.

REVUE DES SCIENCES

Questions d'hygiène : Petite conférence alimentaire sur le bouillon gras. — La question du bouillon. — Opinion répandue sur le pot-au-feu. — Désaccord complet entre le préjugé populaire et la science physiologique actuelle. — Le bouillon, d'après certains physiologistes, ne nourrirait pas plus que de l'eau claire. — L'analyse chimique. — Différentes recettes pour faire le bouillon. — Le bouilli. — Rendement alimentaire d'un poids de viande rôtie et bouillie. — Nourriture peu économique. — Le bouillon pour les malades dans les hôpitaux. — Quand on doit rejeter son usage; quand il paraît logique d'y avoir recours. — Qualités stimulantes du bouillon. — Le pot-au-feu dans les ménages d'ouvriers. — Conclusions spéciales à chaque cas. — Autre question d'hygiène : l'exercice et le grand air. — Un mot trop vague. — L'exercice des jambes et l'exercice des bras. — Résultats très-différents. — Conseils pratiques. — Variétés : Réforme des services astronomique et météorologique en France. — Le successeur de M. Le Verrier à l'Observatoire de Paris.

Il n'y a pas de petites questions en hygiène alimentaire. En voici une, par exemple, qui paraît toute petite et qui, en réalité, est fort grosse, c'est la question du bouillon gras, car il y a depuis de longues années, une question de bouillon gras, qui n'est pas encore plus élucidée aujourd'hui que la question d'Orient.

Quel bien n'a-t-on pas répété jadis du bouillon? Quel mal n'en dit-on pas aujourd'hui?

— C'est l'aliment par excellence, affirment les bonnes femmes; le meilleur des reconstituants, ajoute-t-on souvent; c'est la nourriture du malade.

— Bah! c'est de l'eau claire, répliquent les physiologistes; c'est de l'eau avec quelques sels et des aromes. Boire un verre d'eau ou une tasse de bouillon, c'est absolument la même chose.

— Jamais nous n'admettrons cela, disent à leur tour tous les partisans du bouillon. Tout le suc de la viande n'a-t-il pas passé dans ce bouillon. N'avons-nous pas extrait de la viande toute sa partie nutritive, en ne laissant que la partie peu digestive. Le bouillon, mais c'est de la viande liquide!

— Erreur, grave erreur! réplique-t-on. Le bouillon ne renferme aucun des principes nutritifs de la viande. Tout a été décomposé et

s'en est allé. Il ne reste dans le liquide que des sels et des principes aromatiques. La partie réellement nutritive a été détruite.

Les physiologistes ont pour eux la chimie et l'analyse chimique; aussi leur opinion commence-t-elle à préoccuper sérieusement les amateurs de bouillon et de consommé. Perdrait-on réellement son temps en avalant du bouillon?

C'est ce que nous allons essayer d'examiner brièvement, car s'il importe peu que l'on fasse ou non usage du potage gras en commençant son repas chez les personnes riches et bien portantes, il serait regrettable que dans les classes peu aisées, on crût sans raison valable le pot-au-feu absolument nécessaire à une alimentation substantielle et réconfortante.

Il y a déjà longtemps que les qualités nutritives du bouillon ont été mises en doute. Il ne se passe guère de saison sans que quelque jeune médecin ne vienne de nouveau affirmer le peu de valeur alimentaire du bouillon. Encore le mois dernier, M. le professeur Lussana publiait une étude assez fournie sur les propriétés nutritives du bouillon [1]. « Le bouillon, dit ce physiologiste, n'est pas un aliment. Il y a mieux, il peut être nuisible et surtout nuisible dans le cours des maladies fébriles. Lorsque la fièvre est allumée, le sang reçoit, dit M. Lussana, en quantité considérable, les produits de la décomposition des matières albuminoïdes, et la muqueuse gastro-entérique est en outre très-irritée et très-altérée; le bouillon qui contient des substances extractives et des sels ne peut qu'aggraver cet état. »

La qualité relative du bouillon dépend d'ailleurs beaucoup du procédé employé pour l'obtenir. Le bouillon peut se préparer en plongeant la viande dans l'eau bouillante. Les matières albuminoïdes se coagulent instantanément, de la surface au centre, et empêchent la sortie des principes sapides, solubles qui, restant dans la masse charnue, la conservent succulente et savoureuse. Le bouilli est bon; le bouillon est de qualité inférieure. Mais il est obtenu en dix minutes.

On prépare ordinairement le bouillon, en plongeant la viande dans l'eau froide et en élevant la température du liquide progressivement jusqu'à ébullition. Les principes solubles passent dans le bouillon; parmi ceux-ci les matières albuminoïdes qui se coagulent et sont rejetées avec les écumes : bon bouillon, détestable bouilli [2].

Si l'ébullition est longtemps prolongée, les principes des ligaments, des tendons et du tissu cellulaire se dissolvent peu à peu dans l'eau et se prennent en une masse gélatineuse par le refroidissement. En somme, conclut de cette manière d'opérer, M. Lussana, le meilleur des bouillons contient des substances aromatiques, extractives, salines et minérales des viandes dont il provient et rien de plus. En effet, la graisse qui surnage à la surface est ordinairement rejetée; avec les écumes, on a également enlevé l'albumine coagulée par l'ébullition, et la musculine

[1] *Gazette médicale italienne des provinces vénitiennes.*

[2] Il existe cependant un troisième mode de préparation du bouillon, indiqué par Liebig et assez peu connu. Le bouillon à la minute! On prend une livre de bœuf sans graisse qu'on hache et qu'on introduit dans un litre d'eau avec une quantité de sel suffisante. On chauffe le mélange très-lentement et dès que le liquide commence à bouillir, l'opération est terminée. Le bouillon ainsi obtenu est excellent. En effet, la viande ayant été divisée en parcelles, chaque parcelle donne au liquide tout ce qu'elle renferme en un temps très-court.

est insoluble dans l'eau. On peut donc affirmer que le bouillon ne contient et ne peut contenir aucun principe alimentaire, ni plastique, ni respiratoire, mais seulement des substances aromatiques et minérales.

Cette conclusion de M. Lussana n'a rien de neuf. C'est celle que l'on trouvait exprimée par tous les chimistes, il y a vingt ans. La cuisson altère la viande. La viande rôtie, altérée à la surface, l'est peu au centre; mais la viande bouillie l'est dans toutes ses parties et la modification chimique qu'elle reçoit ainsi l'empêche d'être assimilable. Aussi, dit encore avec raison M. Lussana, la viande bouillie est sans valeur alimentaire et devient d'une digestion peu facile.

Dans tous les cas, il est hors de doute, — c'est une question de rendement, — en supposant même que le bouillon renferme quelques principes alimentaires, la somme des propriétés nutritives du bouillon et du bouilli est moindre que la valeur nutritive de la viande non bouillie. Au point de vue du rendement alimentaire, l'opération est mauvaise. Elle est encore bien plus mauvaise, au point de vue économique.

La viande perd par ébullition environ 40 °/₀ de son poids (Chevreul); désossée, elle en perdrait 50 °/₀ (Renault). Voilà une première perte. Mais, et le combustible dépensé pour faire bouillir le « pot-au-feu », pendant des heures, n'est-ce pas encore une perte considérable ? On a bien il est vrai, deux plats pour un, mais deux plats de faible valeur alimentaire et coûtant cher en définitive.

Aussi ne voyons-nous pas trop pourquoi dans les hôpitaux surtout, où la physiologie devrait régner en maîtresse absolue, on abuse du bœuf et du bouillon. La plus grande partie de la viande devrait être consommée à l'état de viande rôtie pour les meilleurs morceaux, ou de viande cuite dans son jus pour les morceaux inférieurs. On offrirait ainsi aux malades une alimentation qu'ils préféreraient et dont les avantages au point de vue alimentaire sont évidents.

On le voit, il serait difficile de rester l'avocat absolu du bouillon. Nous devrions même condamner en principe l'usage des soupes, potage, bouillons maigres ou gras, quand on les absorbe en abondance. On fatigue les organes digestifs sans leur apporter d'élément nutritif. Il n'y a pas d'avantages à introduire beaucoup de liquides dans nos tissus, et il peut y avoir de graves inconvénients. A vrai dire, la soupe est une duperie.

Maintenant, il ne faut pas non plus exagérer les choses et affirmer avec autorité que le bouillon équivaut à de l'eau claire. Très-vraisemblablement le bouillon ne renferme pas de principes alimentaires; c'est un détestable aliment plastique. Mais cependant, c'est aussi un aliment qui peut jouer son rôle, c'est pour mieux dire, un *condiment* qui agit sur la membrane stomacale quand il y est absorbé à petite dose, et qui prépare l'estomac à la digestion des substances ingérées ensuite. C'est un aliment de luxe, soit, mais qui ainsi compris peut avoir son utilité.

Le bouillon est d'ailleurs riche en principes sapides et minéraux. Pense-t-on donc que ces principes n'aient pas d'action excitante sur la tunique de l'estomac, et même d'action reconstituante ? Nous avons besoin de sels pour fabriquer nos os, pour alimenter la constitution chimique des liquides de l'organisme. Le bouillon est l'aliment des os, des liquides du corps. C'est parfaitement un aliment au même titre que beaucoup d'autres. On sait bien qu'il n'existe pas d'aliment complet (le lait, le fromage se rapprochent seuls de l'aliment complet). Il faut varier l'alimentation sous peine de ne pas fournir au corps tout

ce qu'il réclame. Le bouillon fait donc partie non pas certes des aliments essentiels, mais des aliments utiles.

Donné aux malades il trompe la faim ; le liquide est chaud et sapide; il n'en faut pas davantage pour ranimer une personne souffrante. La chaleur transmise facilite la circulation ; le système nerveux est lui-même légèrement atteint. C'est un coup de fouet donné à la circulation générale, et par suite une cause de nutrition profonde dont il faut tenir compte.

Un hygiéniste que la science regrette, M. Becquerel, disait fort bien : « Chimiquement et théoriquement, il est possible que le bouillon ne soit pas un alimeut, mais pratiquement, c'est autre chose, et le convalescent qui a pris un bouillon et qui se sent parfaitement restauré, n'admettra jamais qu'il vient d'avaler de l'eau salée ».

Evidemment, la question est plus complexe qu'elle ne le semble tout d'abord. Au point de vue de la bonne utilisation d'un équivalent nutritif donné de viande, le bouillon et le bouilli sont à rejeter, et encore sans doute y a-t-il une exception que nous allons dire. Le bouillon peut être pris à petite dose comme liquide alimentaire de luxe, par les personnes bien portantes pour « ouvrir l'appétit ». Il devrait être rejeté absolument de la ration journalière dans les hôpitaux. Il peut être remplacé par les préparations rapides de même ordre, tablettes, bouillon Liebig, extraits de viande, etc. Le bouilli devrait être absolument banni de la table des dyspeptiques et des malades. Il est extrêmement difficile à digérer.

Le bon bouillon peut être recommandé aux convalescents, en petites quantités et en attendant qu'on puisse les autoriser à manger de la viande rôtie, l'aliment plastique par excellence. Voilà pour la pratique courante, chez le riche, le malade et le convalescent.

Reste la classe peu fortunée. Le régime qui s'applique à l'homme sédentaire, à l'employé, n'est pas le même pour le travailleur manuel. La respiration et la combustion respiratoire ont été énergiques toute la journée ; les organes digestifs ont de la puissance, et l'économie se trouve ici dans des conditions bien différentes. Autant le potage est superflu chez l'homme sédentaire, autant peut-être est-il utile chez l'homme qui s'est fatigué manuellement. Donnez un beefsteack à un ouvrier et il ne se sentira pas restauré. On dirait que son estomac éprouve une sensation de vacuité et qu'il a besoin d'être encore rempli. L'ouvrier a besoin d'une soupe plantureuse. On aurait peut-être tort d'avancer ici qu'en lui donnant l'équivalent de sa ration en viande rôtie, on le nourrit autant. L'ouvrier assimile ce que l'homme sédentaire ne peut digérer. Il prend au bouillon sa graisse qu'on a soin d'enlever dans les ménages, les légumes de toute nature, etc. Puis quand il en est au bouilli que rarement l'homme de ville peut s'assimiler, il le mange et se l'assimile en grande partie. Dans ce cas particulier, il est clair que l'estomac est plus satisfait dans toutes ses parties, la digestion plus complète, l'absorption très-satisfaisante et il n'y pas lieu de dire du bouillon et du bouilli tout le mal qu'on en a dit. Le bouillon devient un véhicule précieux qui permet l'assimilation de matériaux alimentaires utiles.

Donc, s'il serait imprudent de conseiller aux travailleurs de se nourrir exclusivement de soupe et de viande bouillie, il serait tout aussi imprudent de leur recommander de rejeter un mode d'alimentation qui convient à leur manière de vivre, à leur milieu et à leurs

habitudes. On ne peut que les encourager à manger le plus souvent possible de la viande rôtie, sans cependant leur interdire, au nom d'une hygiène un peu étroite, l'usage fréquent des viandes bouillies.

En sorte qu'en définitive, il semble qu'on puisse déduire des détails qui précèdent quelques règles pratiques. Non, le bouillon ne renferme pas, comme trop de personnes le répètent à tort, le suc de la viande. Ce n'est certes pas de la viande liquide et au maximum de pouvoir digestif. Il ne faut pas s'abuser à cet égard. En n'absorbant que des bouillons, on verrait bien vite les forces s'en aller.

Mais, non également, il ne faut pas prétendre que le bouillon n'est que de l'eau sans pouvoir nutritif. Le bouillon possède des qualités digestives particulières et il introduit dans le corps des substances utiles. C'est bien aussi un aliment.

Enfin l'usage des bouillons et viandes bouillies ne saurait être recommandé; mais il est des cas et des circonstances où les soupes et viandes bouillies peuvent servir de véhicules à des substances alimentaires accessoires et former ainsi une ration alimentaire économique.

Il n'y a donc pas, à notre sens, de règle absolue à établir à ce sujet. Tout ce qu'il nous semble permis de conclure, c'est que, s'il n'y a pas lieu d'essayer de réhabiliter le bouillon, il n'y a pas lieu davantage de répéter à la légère que le bouillon est absolument dépourvu de toutes propriétés stimulantes et alimentaires. La vérité semble se trouver, comme le plus souvent, entre les deux extrêmes.

Autre question d'hygiène pratique, toute petite aussi en apparence et à laquelle cependant on ne saurait attacher trop d'importance, à notre avis.

Que de fois n'entend-on pas dire aux valétudinaires, aux personnes maladives : « Faites de l'exercice ! » C'est bientôt dit ! Il n'est pas un médecin qui ne répète ce conseil sur tous les tons, à tout anémique, chlorotique, sujet nerveux, débile, impressionnable, homme de plume, homme de bureau, etc. La liste pourrait être longue.

Oui, c'est fort bien, faire de l'exercice, c'est accroître les forces, c'est dépenser, donc augmenter l'appétit, accélérer les combustions organiques et rendre par suite l'organisme plus résistant contre le malaise et les maladies.

Seulement il nous semble utile de présenter à cet égard quelques courtes réflexions. On entend dire : « Faites de l'exercice » quel exercice, s'il vous plaît?

« Promenez-vous beaucoup, faites de grandes courses à pied avant et après le travail, et vous verrez votre état s'améliorer ! »

Nenni ! ce n'est pas toujours vrai. Le conseil ainsi formulé manque de précision. Il est insuffisant pour ne pas dire inexact. *Faire de l'exercice* est un mot trop vague. Il importe beaucoup de spécifier comme nous allons le voir.

La promenade est un exercice salutaire, en général, mais la promenade ne fait entrer en fonctions qu'un certain nombre de muscles, et souvent le fonctionnement isolé de ces muscles n'a pas d'action considérable sur la partie lésée de l'organisme; bien mieux, la marche peut nuire dans certaines circonstances. On a tort de considérer la marche comme une panacée universelle. A certaines personnes, il faut recommander avant tout la promenade ; à certaines autres, il faut la con-

seiller modérément; à d'autres encore, l'interdire dans une mesure raisonnable.

« Faire de l'exercice » ne doit nullement signifier « faire fonctionner quelques muscles au détriment des autres », mais bien « faire fonctionner le plus possible et également tous les muscles de l'organisme. » Il n'y a que la gymnastique rationnellement comprise qui puisse atteindre ce but.

Si vous vous promenez uniquement, vous exercez quelques muscles de vos jambes, rien de plus. Mais et les autres? Que de fois on entend répéter : « Allez au grand air, et usez de vos jambes le plus possible. » Aller au grand air, c'est toujours bon, mais n'user que de ses jambes est illusoire. Aussi les malades répondent découragés : « Je marche, je suis moulu, et j'ai toujours mal à la tête. » C'est bien facile à comprendre.

La fonction des muscles a une influence considérable sur la distribution du sang dans le corps. C'est un fait connu, et sur lequel M. Lister, le savant professeur de clinique chirurgicale, lisait encore ces jours derniers une note intéressante à l'Académie de médecine de Paris.

Chez les personnes débiles, le malaise provient le plus souvent des troubles de circulation. Le sang sans force ne circule qu'avec peine; il congestionne certains organes, les organes intérieurs et profonds surtout, et laisse les autres sans les baigner suffisamment. Il y a défaut d'équilibre dans les fonctions de circulation et par suite dans les fonctions de nutrition, et par extension dans toutes les fonctions en général. L'idéal serait donc de fouetter le sang et de l'obliger à circuler énergiquement dans les membres supérieurs et dans les membres inférieurs, et de venir affluer jusqu'à la peau; la partie du corps la plus délaissée chez les anémiques.

Exercer les jambes est généralement insuffisant; c'est même nuisible quand le promeneur est faible, car le sang descend et quitte les parties hautes du corps. On voit souvent des chloro-anémiques sur le point de perdre connaissance après une promenade un peu longue, et il suffit de les coucher horizontalement pour les ranimer. Le sang en effet, revient au cerveau, et le malade reprend ses sens. A force de faire manœuvrer son corps dans la position verticale, le sang apprend le chemin des extrémités et désapprend celui de la tête. La répartition du sang est mauvaise; trop en bas, pas assez en haut.

Le remède est facile. Il faut tendre à ramener le sang à la partie supérieure du corps, et par suite multiplier l'exercice des bras. Le cas se présente surtout chez les anémiques, surtout chez ceux qui travaillent beaucoup de tête et dont le cerveau a besoin d'être largement alimenté par le flux sanguin. Les personnes qui n'ont observé aucune amélioration de leur état après les longues promenades, un peu trop légèrement conseillées, constatent non sans un certain étonnement, que l'exercice raisonné des bras amène chez elle, un bien-être auquel elles n'étaient plus habituées. Le sang appelé en haut nourrit les muscles supérieurs, fait disparaître les troubles d'innervation. Les maux de tête et les accidents gastriques s'en vont aussi à la longue.

Le bon sens l'indique suffisamment. L'exercice des muscles inférieurs et l'exercice des muscles supérieurs amènent des résultats très-différents. Il faut arriver à les faire mettre en mouvement le plus également possible. La gymnastique des bras est bien connue. Les mouve-

ments les plus élémentaires, l'entraînement, l'exercice des haltères sont indiqués dans tous les livres qui traitent de la matière. Dix minutes le matin, cinq minutes dans le jour, dix minutes encore avant le repas, et voici un remède qui est moins désagréable que beaucoup de médicaments, et qui est souvent bien plus efficace.

Les effets de la gymnastique ne sont pas immédiats, d'autant plus qu'il est prudent de ne se livrer aux exercices corporels qu'avec un entraînement progressif; mais au bout de quelques semaines de persévérance, on sentira les forces augmenter dans une large mesure et la santé générale se rétablir. Dans les premiers temps, il faut réagir énergiquement contre la fatigue produite, et l'espèce d'hésitation que le sujet éprouve à continuer l'entraînement. Il importe de continuer régulièrement le traitement pour arriver à des résultats sérieusement satisfaisants.

Donc, en somme, si l'on dit, « faites de l'exercice, promenez-vous, » ne vous contentez pas de ce conseil banal, qui peut d'ailleurs être nuisible. Maintenez l'équilibre, faites fonctionner autant, sinon plus les bras que les jambes; répartissez également le travail musculaire en haut et en bas, et alors seulement, vous trouverez que la santé s'améliore sans conteste possible. Puissent ces quelques remarques convaincre les malades et leur rendre les forces !

L'interrègne vient de cesser à l'Observatoire de Paris. Le conseil de l'Observatoire avait désigné au choix du ministre M. Mouchez, capitaine de vaisseau, membre de l'Académie, membre du bureau des longitudes, membre du conseil de l'Observatoire, par 5 voix sur 8.

L'Académie des sciences consultée à son tour avait désigné M. Lœwy, membre de l'Académie et du bureau des longitudes, astronome titulaire, par 30 voix contre 7 à M. Mouchez, et 6 à M. Puiseux, membre de l'Académie, professeur d'astronomie à la faculté des sciences de Paris. Le choix de l'Académie, comme on voit, était bien loin de s'accorder avec celui du conseil de l'Observatoire.

Il est bon d'ajouter que l'Académie avait désigné au premier tour de scrutin M. Faye, par 24 voix sur 43 votants. Ce vote n'a été qu'un hommage rendu par l'Académie à M. Faye pour sa carrière scientifique si considérable. Ce savant éminent avait, en effet, décliné toute candidature par une lettre dans laquelle il recommandait M. Lœwy au choix de ses collègues.

M. Lœwy, nommé en quelque sorte par l'Académie, n'a pas été nommé..... par le ministre.

Ou plutôt, il a été nommé...., sans l'être. Le cas est absolument sans précédent. En effet, pour répondre au vœu de l'Académie, on l'a mis à la tête des services scientifiques de l'Observatoire avec le titre de sous directeur. Puis tout à la fois on a tenu compte de la délibération du conseil de l'Observatoire en nommant M. le commandant Mouchez, Directeur. C'est un vrai jugement de Salomon.

En sorte que, selon le désir de chacun, M. Le Verrier a pour successeur, ou bien M. Mouchez ou bien M. Lœwy.

Pauvre Observatoire des Cassendi, des Arago, des Le Verrier !

Il n'en résulte pas moins bon gré malgé que l'astronomie française, a aujourd'hui, pour commandant en chef, un marin. Cette situation ne laisse pas que d'être originale. C'est au moins l'avis des astronomes étrangers.

La météorologie française vient d'être aussi tranformée. La direction du service météorologique des avertissements aux ports quitte l'Observatoire, puisque la marine y entre..... et s'en va à part constituer une création nouvelle sous la dénomination de « Bureau central météorologique ». C'est une copie de ce qui existe aux Etats-Unis, en Angleterre, etc. La météorologie représentée par quelques personnalités pleines d'initiative, voulait depuis longtemps son autonomie. Elle l'a aujourd'hui. Elle va pouvoir enfin sortir du cercle étroit dans lequel elle tourne comme un écureuil depuis si longtemps. Du moins, c'est l'avis de quelques météorologistes. Nous le souhaitons sans trop l'espérer, car la météorologie est une science capricieuse que chacun se représente avec une figure de son choix. Il ne suffit pas, hélas! de la montrer sous des traits plus ou moins parfaits, il faut qu'on lui fasse rendre quelque chose, ne fut-ce que pour l'argent qu'elle coûte. Et jusqu'ici, quoiqu'on dise, elle n'a pas donné autant qu'elle a promis. Mais ne devançons pas l'avenir. En tout cas, on a mis à la tête du bureau météorologique un homme de haute valeur. M. Mascart, professeur au Collège de France, qui jusqu'ici..... ne s'était guère occupé de météorologie. Il n'aura pas de parti pris et c'est une raison pour que nous attendions de lui tout ce que l'on pourra tirer de l'organisation nouvelle. Depuis dix mois l'interrègne se prolongeait malheureusement ; il n'était pas inutile de constater aujourd'hui que les vides sont comblés et que les services astronomique et météorologique sont de nouveau constitués en France.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Juillet 1878.

M. de Bismarck mène tambour battant la diplomatie de l'Europe. Il active les travaux du Congrès avec une hâte fiévreuse. Il faut qu'on en ait fini pour le 15 juillet! Car, murmurent malicieusement les ennemis du Chancelier, c'est la date annuelle à laquelle il va prendre ses bains à Kissingen. Mais peut-être ce zèle extrême de M. de Bismarck a-t-il une cause moins petite et moins innocente. Après les affaires du Congrès, il a celles de sa propre politique à régler; il a, ce semble, ses desseins à poursuivre. Il est assez naturel qu'il expédie la besogne du Congrès pour s'occuper des élections du Reichstag et combattre le socialisme allemand. Et ces soins achevés, quand sa majorité du Reichstag aura été recomposée à son gré, quand le socialisme se trouvera contenu et réprimé, qui peut assurer que M. de Bismarck n'aura pas quelque grande œuvre allemande à entreprendre pour son compte? Quelles que soient les raisons secrètes et particulières qui stimulent M. de Bismarck, il est certain qu'il préside le Congrès avec une fougue impérieuse, où l'on peut reconnaître sans doute la vivacité de son tempérament, mais où l'on devine aussi l'entrain d'un parti pris, la promptitude d'un esprit hardi qui a des intentions énergiquement et nettement arrêtées d'avance. C'est en militaire, selon la méthode prussienne, que M. de Bismarck dirige le Congrès. Jamais les diplomates européens, habitués aux longs ménagements, enclins à s'égarer dans les détours, élevés dans l'art de patienter, pleins de douceurs captieuses et de politesses sacramentelles, n'avaient été conduits avec cette rondeur brutale, avec cette bonhomie cassante, avec cette précipitation dédaigneuse. M. de Bismarck, parmi ces diplomates, les uns affaiblis par l'âge et comme surpris de l'entraînement qu'ils subissent, les autres craintifs et contraints par la fortune à une attitude subalterne, n'est pas seulement un arbitre qui représente une puissance formidable, couronné de ces rayons de feu que l'histoire appelle Sadowa et Sedan; c'est un homme vigoureux et nerveux, sûr de lui-même, qui parle haut, qui a l'allure dégagée, qui a le ton du

commandement, qui est brusque et jovial, qui veut et qui n'a aucune peur. Il connaît sa supériorité, et, non content de sa prépondérance, il la fait sentir : son influence est souveraine sur chacun et elle s'exerce sur tous. Au surplus, sous sa présidence cavalière, le Congrès ne ressemble plus à ceux d'autrefois : il a oublié l'étiquette traditionnelle ; on s'assemble au palais Radziwill sans les formalités de l'ancien cérémonial ; plus de cravate blanche, plus d'habit noir ; M. de Bismarck donne l'exemple de la familiarité. Les délibérations elles-mêmes du Congrès ont une tournure nouvelle, grâce à la tactique de M. de Bismarck. C'étaient jadis de larges discussions, des entretiens complets, qui avaient leur liberté et comme leur publicité ; le Congrès était une sorte de Parlement des ambassadeurs ; l'éloquence y aidait à la diplomatie ; souvent une opinion s'y formait tout à coup et y prévalait soudain. Evidemment les pourparlers préparatoires ne manquaient pas, ni les subtiles intrigues, ni les combinaisons profondes. Mais le Congrès délibérait vraiment ; ses volontés se liaient et se déliaient, dans l'enceinte même de ses séances ; il examinait, pesait et jugeait, comme il lui semblait bon ; il ajournait ses résolutions, quand il lui plaisait. M. de Bismarck gouverne le Congrès avec un absolutisme et une dextérité qui ne lui laissent ni cette plénitude, ni ces loisirs. Il machine dans l'ombre du cabinet tantôt l'accord de l'Angleterre et de la Russie, tantôt celui de la Russie et de l'Autriche ; il règlemente et décide tout au préalable, dans l'intimité ; et quand, séparément, il a obtenu les suffrages des deux antagonistes, lui troisième, la majorité s'impose : divisées, l'Angleterre et l'Autriche ne peuvent plus que céder tour à tour ; les autres nations ne résistent pas. M. de Bismarck ne permet ainsi au Congrès que des votes déjà consentis et assurés. S'élève-t-il un doute, il arrête la querelle, et, pour la séance suivante, il a induit ou forcé à un compromis soit les intérêts de l'Autriche et de la Russie, soit ceux de la Russie et de l'Angleterre. Il ne reste qu'à voter. Le Congrès n'a de tribune que pour l'apparat ; il n'a pas même cette embrasure de fenêtre où les diplomates du temps passé se retiraient un moment pour s'entendre au milieu d'un différend. Le traité de Berlin s'élabore hors du Congrès, chez M. de Bismarck ou sous son inspiration. Le Congrès n'est qu'une Chambre d'enregistrement.

M. de Bismarck est donc plus que le président de ce Congrès : il en est le maître, un maître armé de la férule et qui s'en sert. Il fronce le sourcil quand les représentants de la Roumanie paraissent devant le Congrès ; il les regarde d'un œil ironique, d'un front menaçant ; il les écoute à peine ; il les intimide et les déconcerte à plaisir. Les délégués de la Grèce ne reçoivent guère de lui un

accueil plus encourageant : il les juge trop verbeux, ces fils de Nestor et d'Ulysse aux discours mielleux et intarissables; il leur accorde une heure de rhétorique, et rien de plus. Un jour, les plénipotentiaires turcs qu'étonne à la fin l'étrange façon dont on corrige les conditions de San Stefano, s'animent et se plaignent : M. de Bismarck les réduit au silence; il les morigène durement comme des barbares; il traite Mehemet-Ali de renégat; il leur fait comprendre qu'ils ne sont là, eux les vaincus, que pour se soumettre, s'incliner et se taire. S'ils allèguent, un autre jour, que leurs instructions sont insuffisantes et qu'ils ont besoin de consulter le Sultan, M. de Bismarck les avertit rudement qu'ils doivent se dépêcher : le Congrès ne peut attendre et on saurait bien se passer de leur acquiescement. L'ami du chancelier allemand, le prince Gortschakoff, maladif et mourant, n'a qu'à applaudir : M. de Bismarck tient en respect les adversaires de la Russie. Aimable avec le comte Andrassy, les caresses qu'il lui prodigue sont bénévoles; si elles n'ont rien de hautain, du moins semble-t-il trop qu'elles sont libres et sans crainte : ce sont celles d'un protecteur. M. de Bismarck n'est réservé et n'a d'égards réels qu'avec les diplomates anglais, lord Beaconsfield, qui est chatouilleux et un peu vain, lord Salisbury, qui est calme et fier : les Anglais ont-ils avec les Russes un dissentiment grave, il s'interpose, il interrompt le débat, et, le soir ou le lendemain, dans un conciliabule où il insinue à leur orgueil qu'ils sont les dominateurs du Congrès, il réconcilie les diplomates anglais avec le prince Gortschakoff et le comte Schouvaloff; il excelle à flatter et à effrayer l'Angleterre soit en célébrant pompeusement la victoire diplomatique qu'elle a gagnée par la convocation du Congrès, soit en rappelant avec des soupirs affectés les victoires militaires des Russes, l'exaltation du tzar et ses menaces. Que si l'Autriche hésite un instant, se cabre et se révolte, comme dans cette séance où il fut demandé au Congrès de prendre le sandjak de Sophia aux Turcs et de le rattacher à la Bulgarie, c'est-à-dire de livrer aux Russes le moyen de tourner les Balkans, M. de Bismarck intervient en faveur de la Russie, et l'Autriche capitule. Quelles conventions secrètes M. de Bismarck a-t-il su conclure avant le Congrès, ici entre l'Angleterre et la Russie, là entre la Russie et l'Autriche? Tandis que, d'un côté, lord Salisbury et le comte Schouvaloff signaient leur mémorandum, M. de Bismarck renouvelait-il, de l'autre, l'alliance des trois empereurs? Ou bien n'est-ce que par son unique ascendant que M. de Bismarck règne ainsi sur le Congrès, et ne doit-il qu'à un prodige de son habileté et de sa force l'honneur d'accomplir là, à Berlin, ce que le général Ignatieff et le comte Schouvaloff n'avaient pu successive-

ment opérer à Vienne et à Londres, la séparation de l'Angleterre et de l'Autriche? Ce sont des mystères aujourd'hui. Mais il y a un fait indubitable, la toute-puissance de M. de Bismarck dans le Congrès et l'obéissance du Congrès à tous les vœux de M. de Bismarck. M. de Bismarck, à l'en croire, n'a voulu servir par ces despotiques et cauteleux procédés que la paix de l'Europe et du monde; il n'agit que par humanité. Puisse l'avenir attester que c'est bien cette généreuse pensée qui a guidé M. de Bismarck!

Certes, la Russie peut se féliciter d'avoir soumis le traité de San Stefano à l'arbitrage de l'Europe, arbitrage qui n'a réellement été que celui de M. de Bismarck. Sans doute elle a paru se laisser traîner au Congrès par l'Angleterre, et son amour-propre en a été blessé; mais, au prix de cette humiliation apparente, elle s'est acquis les plus solides avantages; elle a fait sanctionner ses victoires par l'Europe; le prince Gortschakoff a maintenant la certitude d'avoir bien détruit le traité de Paris, avec le concours même des vainqueurs de Sébastopol. En somme, la Russie gagne plus au traité de Berlin qu'elle ne perd au traité de San Stefano. Point de guerre qui expose demain aux hasards et aux périls d'une lutte européenne l'honneur de ses armes et les fruits cueillis dans le sang de Plevna. Elle va se reposer et réparer ses forces dans une gloire qui reste intacte : on ne saura pas si elle était vraiment épuisée. Elle demeure aux yeux de l'Orient la grande puissance qui doit un jour chasser de l'Europe l'islamisme; ses soldats ont campé presque sous les murs de Sainte-Sophie, et le Sultan est venu les saluer; ses armées ont tour à tour franchi le Danube, les Balkans et la plaine d'Andrinople, et leurs canons, des hauteurs de Buyukdéré, ont regardé le Bosphore. En Asie, elle a contenu le Caucase, elle a pris d'assaut Kars et Ardahan, elle s'est avancée jusqu'à Erzeroum. Elle a donc relevé en Orient ses drapeaux. Son prestige militaire y recommence. A San Stefano, elle avait abaissé jusqu'à terre le vieil orgueil de l'empire ottoman : elle y traitait le Sultan en vassal et ses ambassadeurs en prisonniers. A Berlin, elle garde tous les bénéfices importants de sa campagne; M. de Bismarck l'aide à pratiquer sa maxime *Beati possidentes*. La Russie, militairement victorieuse, finit par l'être diplomatiquement aussi. Car, c'est à peine si, au commencement de la guerre, le général Ignatieff, libre d'imposer ses conditions au Sultan, aurait osé exiger tout ce que la Russie vient de recevoir du Congrès. Et qu'importe pour la puissance de la Russie le souvenir de la défaite fictive qu'elle a bien voulu subir en entrant dans ce Congrès d'où elle sort la tête si haute et les mains si pleines? Qu'importent pour l'histoire les rodomontades superbes de lord Beaconsfield sous les voûtes de Westminster? La Russie a triomphé

à Berlin par sa modestie habile comme elle avait triomphé à San Stefano par son arrogance implacable : elle s'accroît de tout ce qu'elle convoitait sérieusement pour l'heure présente, et elle prépare à ses autres convoitises un avenir plus aisé que jamais.

La Russie, en effet, n'abandonne aucune de ses conquêtes essentielles. Le Congrès lui laisse la Bessarabie qu'elle occupait; elle obtient même que le Danube ne soit pas neutralisé, et, sur sa prière, on se contente de proclamer que la navigation en sera libre aux navires de toutes les nations. Elle renonce, il est vrai, à constituer une Bulgarie qui s'étende du Danube à la mer Egée ; mais la Bulgarie qu'on organise sera une principauté moralement dépendante du tzar et gouvernée par ses agents; et, comme la Russie sera maîtresse des deux rives du Danube, sur le bord de la Bulgarie et sur celui de la Bessarabie, elle est assurée désormais que le Danube n'est plus pour ses armées un obstacle, et on peut dire qu'elle a maintenant sa frontière militaire au pied même des Balkans. Selon son souhait, c'est un gouverneur chrétien qui administrera la Roumélie orientale, et la Turquie aura, sous le contrôle d'une commission européenne, où la Russie sera toujours la plus agissante, à réformer l'administration de l'Epire, de la Thessalie et de la Macédoine. De la Roumélie même la Russie arrache le sandjak de Sofia, pour l'annexer à la Bulgarie : or, si dans ce sandjak, le Congrès comprend la haute vallée de l'Ichtiman et les défilés de ses montagnes, notamment la porte de Trajan, il est évident que l'entrée de la Roumélie est dorénavant plus que facile aux Bulgares et aux Russes, la route de Constantinople leur est ouverte, il ne sert de rien aux Turcs de conserver la ligne stratégique des Balkans. En Asie, la Russie veut bien restituer à la Turquie Bayazid et la vallée de l'Araxe; mais elle acquiert Kars et Ardahan, les deux forteresses qui défendaient l'Arménie turque et qui protégeaient Erzeroum : c'est un nouveau progrès dans la vallée de l'Euphrate, un nouveau pas vers Trébizonde. Batoum, qu'elle n'avait pu conquérir, lui est adjugé. Elle n'avait pas de bon port sur ce littoral; elle en sera donc dotée. Batoum, dit-on, sera déclaré port franc et la Russie le démantelera; l'Angleterre a stipulé cette condition. Assurément, ce n'est pas l'Angleterre qui viendra, dans une prochaine guerre, reprendre Batoum à la Russie : quelques remparts de terre, quelques retranchements improvisés suffiront à la défense de Batoum, comme en 1877 ; et le jour où la Russie aura relié Batoum à Tiflis et à la Perse par un chemin de fer, les caravanes qui vont de Bayazid à Trébizonde cesseront de fréquenter ce chemin plein d'aventures et si long; le commerce de l'Orient prendra la voie de Batoum et des pays russes. Ainsi, en Asie et en Europe, la Russie reçoit du Congrès plusieurs

provinces et de puissants moyens de domination. Elle ébranle en Turquie tout ce qu'elle n'en diminue pas. La promesse de Livadia est oubliée ; tout ce que marquait la conférence de Constantinople est dépassé ; le traité de Berlin confirme et consacre tous les bénéfices que, parmi des exagérations bien calculées, la Russie voulait se réserver sur le traité de San Stefano.

Ce n'est pas tout : quand ses agents énumèreront en Orient ses gloires et ses bienfaits, la Russie pourra, par leur bouche, se targuer d'avoir procuré, non-seulement aux populations chrétiennes de l'empire ottoman toutes les garanties de leur administration future, mais à la Serbie et au Monténégro toutes les conquêtes qui les accroissent. Sans doute la Serbie et le Monténégro sont mécontents de ne pas acquérir davantage : leur avidité était grande. Le Congrès restreint au nord-est ce que le traité de San Stefano octroyait à la Serbie, et au sud-est ce qui était accordé au Monténégro. Mais leur part est belle encore. La Serbie agrandit d'un tiers son territoire : elle obtient le sandjack de Nisch, le district de Pirot et celui de Vranza : elle possèdera tout le bassin de la Morava jusqu'à la chaîne des monts Planina. Le Monténégro complète au nord sa frontière par le district de Nikschitch ; au sud, il s'annexe le district de Podgoritza, où son âpre pauvreté va jouir enfin de quelques plaines fertiles. Il aura la libre navigation de la Bojana, mais sans en posséder les rives ; il accèdera également à la mer, le port d'Antivari lui est donné ; seulement l'Autriche lui interdit de le fortifier, et elle exercera sur le port et même sur toute la côte un droit de surveillance exclusive. Malgré ces restrictions que la jalousie de l'Autriche a exigées du Congrès, le Monténégro et la Serbie n'ont qu'à remercier le tzar : ce sont deux clients que la Russie se ménage pour une autre entreprise. Elle est même heureuse dans sa politique à l'égard de la Roumanie et de la Grèce. Quelques-uns avaient imaginé jadis que la Roumanie pourrait devenir un royaume indépendant entre la Turquie et la Russie, qu'il défendrait la Turquie en lui servant de barrière devant le Danube, et qu'il arrêterait la Russie sur le Pruth en gardant cette Bessarabie que l'Europe lui avait attribuée par le traité de Paris. Rêve illusoire. Déloyale et imprudente, la Roumanie a commis la faute d'ouvrir à la Russie le chemin du Danube et elle l'a assistée à le franchir ; elle a même sauvé à Plevna les armes de la Russie. Elle en est punie cruellement. La Russie démembre aujourd'hui la Roumanie ; elle lui enlève la Bessarabie et lui barre le débouché du Danube ; elle lui offre en compensatian, au-delà du fleuve, un désert, un marais, la pestilentielle Dobroudja, avec une parcelle de territoire au nord de Silistrie, et le Congrès oblige la Roumanie à accepter ces biens épars et stériles, qu'elle ne pourra

pas même défendre sans la permission de la Russie. La Russie aura donc, de ce côté, trompé les espérances des politiques qui voulaient lui opposer un Etat nouveau. De même elle a déçu la Grèce et ses amis. On avait à Londres et ailleurs conçu l'idée de créer une Grèce capable de lutter tôt ou tard avec l'Europe contre la race slave et la Russie ; on prétendait la rendre forte ; on voulait qu'elle pût remplacer la Turquie dans les détroits ; et voilà pourquoi, bien que la Grèce n'eût point participé à la guerre et qu'elle n'eût aucun droit de revendiquer sur le champ de bataille les dépouilles du vaincu, elle demandait toutes les provinces grecques de l'empire ottoman, pour le moins les provinces limitrophes du royaume, l'Epire et la Thessalie avec la Crète. M. Waddington et le plénipotentiaire italien, M. Corti, ont proposé que la frontière de la Grèce fût reculée au nord jusqu'à la Salamvria, le Penée des anciens, qui se jette dans la mer de l'Archipel, et jusqu'au Kalama, qui se jette dans la mer Ionienne, en face de Corfou ; mais il a été spécifié que cette rectification de la frontière ne devrait s'opérer que par un accord amiable de la Turquie et de la Grèce ; M. de Bismarck a daigné recommander aux Turcs cette entente, et le prince Gortschakoff a voté avec tout le monde dans le sens de cette proposition et de cette condition. Mais si la Turquie refuse, quel sera le lot de la Grèce ? Et comment le souhait du Congrès se réalisera-t-il ? La Russie a donc là encore une satisfaction : ce qu'on appelait la « question grecque » est ajourné ou plutôt écarté.

Ainsi, la Russie ne fait par le traité de Berlin que des conquêtes, les unes matérielles, les autres morales et politiques. Le Congrès, à la vérité, a changé dans le traité de San Stefano la rédaction de tous les articles ; mais il a maintenu ou même étendu tous les avantages effectifs que la Russie s'assurait par cette convention temporaire qu'avec sa sagacité si prévoyante, le prince Gortschakoff savait bien être à demi provisoire et à demi artificielle. Le désenchantement est rude pour ceux qui pensaient que les signataires du traité de Paris, animés par l'Angleterre, allaient former au Congrès de Berlin une sorte de coalition diplomatique et d'opposition européenne, à laquelle la Russie serait bien forcée de céder. De toutes ces promesses, de toutes ces démarches, de tous ces projets, que reste-t-il ? On n'a nullement préservé la Turquie, on l'a plutôt sacrifiée. Car, qu'on ait amoindri la Bulgarie excessive dont le général Ignatieff avait tracé le plan à San Stefano, c'est une faible consolation pour la Turquie, si, en perdant Varna, d'un côté, elle perd, de l'autre, le sandjak de Sophia, la clef de la Roumélie. Qu'on ait élargi entre le Monténégro et la Serbie « le couloir » par lequel la Turquie devait passer, pour communiquer du nord de l'Albanie avec la Bosnie et

l'Herzégovine, cette sûreté n'est que dérisoire, et la Turquie n'a plus d'intérêt propre à cette modification, alors que l'Autriche vient s'établir dans ces provinces, par une occupation qui se couvre de faux prétextes et qu'il faut appeler du vrai nom d'annexion. La Turquie peut, sans trop d'amertume et sans erreur, affirmer que, pour elle, le traité de Berlin aggrave le traité de San Stefano. A notre avis, et nous le disons avec une douleur qui vient de l'effroi, il l'aggrave aussi pour l'Europe. Le traité de Berlin, c'est, en effet, un pacte de démembrement, un commencement de partage de l'empire turc. On enlève à la Turquie, en Europe, trois provinces et demie avec huit vastes districts, et on réclame pour la Grèce trois autres provinces. L'Autriche entre dans ce partage avec la Russie, sous le patronage et avec le consentement empressé de l'Allemagne, qui, elle, ne prend rien, comme si cette conquête à venir dont parlait Alexandre mourant, l'espérance, lui suffisait. Pour sa part, l'Angleterre s'est réservé, paraît-il, certain protectorat de l'Asie-Mineure. Un traité spécial, conclu entre la reine et le Sultan, donne à l'Angleterre l'île de Chypre; moyennant quoi, elle défendra « dans l'avenir » tout ce qui reste des « territoires asiastiques » du Sultan. Or, plus que la ruine de la Turquie, la participation de l'Autriche à ce démembrement compromet le salut de l'Europe. Voilà l'Autriche poussée vers cet Orient où, depuis trois ans, certains tentateurs lui ont montré un empire à saisir; la voilà engagée par sa complicité, la voilà enchaînée par la proie même dont elle s'empare. Adviendra-t-il un jour où l'Allemagne, en échange de cet empire oriental dans lequel l'Autriche aura été se confondre, lui demandera une compensation dans la Cisleithanie, dans les provinces allemandes ? C'est peut-être un jour éloigné; on peut croire pourtant qu'il luira. Mais nous sentons plus près de nous une crainte plus terrible : c'est celle du sort qui menacerait demain certaines nations affaiblies, certains petits peuples incapables de se défendre, si, demain, une grande ambition se levait en Occident pour accomplir la tâche qu'elle aurait laissé accomplir par d'autres en Orient. Où seraient maintenant ceux qui l'en empêcheraient ? La Russie est satisfaite, et il y a un jeu, une alternance, qui lui a tant profité depuis 1870 qu'elle continuerait sans doute. L'Autriche a son cadeau, son « pourboire ». L'Angleterre, égoïste et d'ailleurs impuissante, n'aurait pu faire quelque chose pour l'Europe qu'à Constantinople; l'Orient apaisé, elle ne fera rien pour l'Occident. Que resterait-il donc alors pour maintenir la paix de l'Occident, pour en garantir le salut ? L'Autriche était l'un des nœuds de la résistance qui pouvait se former pour la protection de l'Europe; ce nœud, le traité de Berlin le brise : c'est une force qu'il annihile.

On le voit : si le traité de Berlin résoud momentanément le problème de l'Orient, il laisse place à un problème de l'Occident qui serait bien autrement redoutable. Nous ne connaissons que pour y avoir jeté un regard furtif et discret le mystère de ces trois ans, celui de la guerre soulevée en Bosnie et en Serbie, et qui a fini à San Stefano ou plutôt à Berlin. Ceux qui la suscitèrent avaient-ils tous les plans à l'exécution desquels M. de Bismarck vient de présider? En avaient-ils d'autres que des accidents ont changés? L'histoire, plus libre et mieux instruite que nous, le dira plus ou moins prochainement. Elle nous apprendra les secrets de ce Congrès qui ressemble tant à un complot. Elle nous racontera pourquoi M. de Bismarck a voulu diriger ce Congrès et pourquoi il a bâclé cette paix; pourquoi l'Angleterre, si occupée naguère à préparer des alliances, si active dans ses projets de coalition, si bruyante et si fastueuse dans l'étalage de lord Beaconsfield à Berlin, si batailleuse et si héroïque la veille du Congrès, s'est résignée aux concessions qu'elle a cru devoir y faire; pourquoi l'Autriche a succombé à la tentation de prendre sa part dans ce premier démembrement de la Turquie; pourquoi l'Italie a été si réservée et presque muette dans ce Congrès. Ces révélations, si elles éclataient aujourd'hui, éclaireraient singulièrement l'avenir. Quoi qu'il en soit, souhaitons que la paix précaire qui se conclut à Berlin dure longtemps, plus longtemps que ne le supposent les hommes d'Etat alarmés de tant d'incertitude et d'instabilité. Nous nous garderons bien de juger en ce moment les actes des représentants de la France au Congrès. Certains flatteurs imprudents ont rapporté qu'ils avaient beaucoup agi; les journaux de la gauche ont vanté les bons offices dont M. Waddington se chargeait, les services qu'il rendait à l'Europe. Nous apprécierons, quand nous les connaîtrons exactement par les protocoles du Congrès, les discours et les vues de nos plénipotentiaires. Nous savons déjà qu'ils ont plaidé la cause des Juifs en Roumanie et qu'ils ont intercédé pour l'agrandissement de la Grèce. Ont-ils été aussi sagement que noblement inspirés dans ce plaidoyer? Ont-ils eu dans cette intercession autant de prévoyance que de générosité? Nous ne pouvons ni ne voulons prononcer prématurément aucun éloge ni aucun blâme. L'intérêt de la France est au fond de ce jugement, et plus que jamais, dans l'obscurité de l'ère qui commence au lendemain de ce Congrès, il convient qu'une patriotique prudence règne parmi nous sur les lèvres de tous les partis. Pour nous, si nos diplomates avaient peu parlé et si même ils étaient restés inertes autant que silencieux dans le Congrès, nous ne songerions pas à le leur reprocher. En face d'événements où le respect et le soin de sa destinée défendent d'intervenir, être un spectateur immobile et qui

se tait, c'est souvent le devoir le plus haut de la dignité nationale, et, quand la neutralité absolue est un besoin, c'est la diplomatie la plus facile et la plus habile. On ne soupçonne pas de lâcheté dans l'inaction et de servilité dans le silence un peuple qui, comme la France, a sous ses blessures une vitalité si énergique et si souple, et qui garde dans ses souffrances passagères une si courageuse volonté de surmonter sa fortune, un si fier désir de ressaisir sa gloire et de retrouver sa prospérité : on sait qu'il attend.

Tandis que la France prêtait avidement l'oreille à ces nouvelles du Congrès, elle apprenait avec une pitié mélancolique la fin si prompte et si cruelle de la reine d'Espagne, cette princesse Mercedès dont le nom était devenu comme populaire chez nous. Car la France saluait en elle une brillante et douce fille de sa race, une enfant de cette glorieuse famille des Bourbons qui fit la grandeur de notre patrie et qui avait pu s'écrier un jour, avec un orgueil aussi national que royal : « Il n'y a plus de Pyrénées. » La princesse Mercedès commençait sa dix-neuvième année et la mort l'enlève, brillante de jeunesse et d'amour, cinq mois à peine après son couronnement et son mariage. Elle était adorée d'un peuple et d'un roi ; elle avait la promesse d'être mère ; elle était heureuse, et rien ne pouvait manquer à son bonheur : la vie seule lui a manqué. On est toujours triste devant ces fleurs qui tombent au soleil ou plutôt à l'aube ; on les pleure encore davantage, quand elles sont frappées et abattues sur ces sommets éclatants du monde où les félicités ont dans leur lumière on ne sait quoi qui semble achevé et qui devrait durer, pour ainsi dire, plus qu'ailleurs. Cette jeune femme qui du trône au pied de ce même autel de Notre-Dame d'Atocha où elle épousait naguère son cousin, passe et revient si vite dans un cercueil, a un sort qui paraît tragique aux âmes les plus familières avec la misère humaine. Alphonse XII va porter dans sa vingt-et-unième année ce deuil amer, et c'est à l'heure où son règne avait une joie bien longtemps attendue et bien chèrement payée, celle de voir pacifiée enfin l'île ensanglantée de Cuba et de sentir partout tranquilles la monarchie et l'Espagne. M. le duc de Montpensier, le père malheureux de la reine Mercedès, reçoit, lui, cet affreux coup dans un cœur qu'hélas la mort se plaît ainsi à blesser et qu'elle meurtrit pour la troisième fois en quelques années. Puissent leurs douleurs s'alléger un peu, à la pensée qu'elles ne seront pas restées étrangères à la France ! Comme l'attestent tant de témoignages respectueux et les prières publiques de la Madeleine, la France a honoré de sincères regrets la mémoire de la reine Mercedès : son patriotisme ne l'a pas trompée ; elle devait plus qu'un hommage de courtoisie à ces restes inanimés d'une princesse qui, Espagnole par tous ses devoirs et Française par tous ses

souvenirs, unissait par un lien de plus les deux peuples auxquels sa vie appartenait.

Pendant la période de cette quinzaine, notre République a eu une fête, une émeute et une journée d'élections : c'est beaucoup de plaisirs pour cette catégorie de républicains qui aiment les manifestations, l'agitation désordonnée dans la rue et le bruit de ce qu'ils appellent le forum. Le 30 juin, Paris s'est de nouveau pavoisé, enguirlandé, illuminé, pour célébrer l'Exposition universelle et ses visiteurs : il l'a fait, il faut le reconnaître, avec un soin amoureux, un goût ingénieux et un luxe passionné, où se montrait non-seulement le bonheur que lui procurent toujours des réjouissances, mais son envie d'étaler pompeusement son républicanisme. Car, à l'entendre, c'était une fête « républicaine : » les radicaux s'indignaient qu'on la qualifiât seulement de fête « populaire, » et gourmandaient ceux qui se contentaient de la dire « patriotique » ou « nationale. » En même temps, M. de Marcère et M. Teisserenc de Bort présidaient à l'inauguration de la statue de la République, en face du Trocadéro : devant cette statue qui doit être, paraît-il, un symbole de la paix et que néanmoins l'artiste a munie d'une épée formidable, la musique a joué la *Marseillaise*, cet hymne pacifique par excellence, et les deux ministres ont prononcé des discours dont l'un, celui de M. de Marcère, était vraiment pindarique. M. de Marcère, sur le mode du style sublime, a rappelé la fête de la Fédération, il a juré que la République était « clémente, » il a déclaré que « les temps sont accomplis : » parole qui signifie sans doute que la République est entrée dans l'ère de l'éternité et qu'elle va changer la France en un paradis terrestre. Nous le voulons bien. Que la République, par ses bienfaits, force à être contents et reconnaissants tous ceux qui doutent ou qui ont peur d'elle ! soit. Mais ce n'est pas tant par des amusements comme ceux du 30 juin que par la tolérance et la douceur, par la sûreté de l'ordre, par le calme de la vie publique, par la modération et la sagesse de son gouvernement que la République aura un règne bienheureux pour les uns et facilement supportable pour les autres. Il faut que les républicains prennent garde à leur ancien défaut, la rage des manifestations : il est visible que la foule recommence à s'y complaire; elle s'amasse et hurle, le soir, la *Marseillaise;* non-seulement elle veut des lampions et des drapeaux, mais elle menace ceux qui n'en décorent pas leurs maisons; et maintenant, chaque dimanche, ce ne sont plus que promenades solennelles et processions grandioses avec chars emblématiques, déesses de la liberté, petites filles revêtues d'écharpes tricolores, chapeaux enrubannés, etc. Ce fut aussi la fureur de 1792 et de 1848 ; mais de la légende de ces fêtes révolutionnaires qui devenaient

si aisément des saturnales et des troubles, ou qui coïncidaient avec tant de terreur ou de malaise, les républicains n'ont rien à retenir. Certes, la République a le droit d'avoir des fêtes, et ce fut toujours en France, surtout à Paris, une politique habile que d'en donner de magnifiques. Mais les fêtes ne sont les signes légitimes et réels de la prospérité d'un peuple que quand elles ne sont accompagnées d'aucune alarme, ou quand les draperies et les écussons qu'elles déploient ne recouvrent pas des abîmes ouverts la veille à sa nationalité et pleins encore des étendards de ses armées et des débris de sa grandeur. Que la République amuse Paris, mais qu'elle ne rende pas la France frivole, qu'elle n'habitue pas notre patrie à croire que les jeux du cirque peuvent être une consolation ou une gloire. Surtout qu'elle ne l'aveugle pas sur sa force ; qu'elle ne l'abuse pas par ces flatteries dont l'Empire caressait notre vanité et dont l'illusion nous fut si funeste. De bonne foi, est-il sérieux, au lendemain de tant de désastres et en présence de tant de menaces, est-il sérieux de crier emphatiquement au milieu d'un banquet, comme M. Gambetta à Versailles, dans son panégyrique de Hoche, que la France est « l'éblouissement du monde ? » Est-ce viril ? Est-ce juste ? Est-ce modeste ? Et vraiment est-ce avec des compliments qui assouvissent l'amour-propre d'un peuple qu'on lui enseigne à se relever de ses catastrophes et de ses fautes ?

L'émeute cynique qni a eu licu autour de la statue de Mgr Belzunce, à Marseille, est surtout propre à nettement avertir la République de l'avenir que lui réserve la domination des radicaux. Cette émeute, les journaux républicains le confessent eux-mêmes, n'a eu d'autre cause que l'intolérance aussi intempestive qu'injustifiable des radicaux qui régnent dans le conseil municipal de Marseille. La municipalité a d'abord interdit la procession de la Fête-Dieu, sans pouvoir prétexter que cette fête, chère à la population marseillaise, eût jamais été troublée par aucun désordre et qu'aucun trouble fût à craindre en 1878 plus qu'en 1871 et dans tout le cours des siècles. Elle a interdit ensuite la procession traditionnelle du Vœu, cérémonie commémorative des secours si chrétiens que l'héroïque charité de Mgr Belzunce avait prodigués à la ville de Marseille décimée par la peste. A cette double interdiction, dont l'une offensait la religion et l'autre l'humanité, le clergé a sagement obéi, si fort que son cœur protestât. Les radicaux ne se sont pas contentés de faire fléchir ainsi sous leur oppression, ici le culte catholique, là la reconnaissance civique de cette grande ville ; ils ne se sont pas contentés de prohibitions que les révolutionnaires les plus éhontés de Marseille n'avaient osées à aucune époque : ils ont prétendu empêcher par la force l'hommage qu'individuellement, les honorables

citoyens qui n'ont oublié à Marseille ni Dieu, ni l'évêque Belzunce, ni leurs pères, portaient à l'église Saint-Martin ou aux pieds de la statue de l'évêque vénéré. D'un côté les prières et de l'autre les fleurs, une foule ignoble n'a rien voulu permettre. Elle a entouré l'église de ses clameurs insultantes; elle en a obstrué l'accès; elle a outragé et battu ceux qui y entraient : elle violait la liberté des autels, elle l'abolissait! Plus loin, elle se ruait sur la statue : une canaille sinistre chassait la faible police qui en protégeait l'abord; elle jetait les couronnes aux ruisseaux et les y piétinait; elle foulait le piédestal avec rage; elle montait sur la statue et la prostituait sous ses ordures; elle tentait même de la renverser : voilà comment une tourbe qui se dit républicaine respecte l'histoire de son pays et comment elle honore les bienfaiteurs du peuple malheureux! Cependant ni le préfet ni la municipalité n'interviennent; la multitude désarme ou roue de coups les gendarmes qui veulent la contenir. Marseille est livrée à cette populace. Le lendemain, la municipalité propose l'enlèvement de la statue : il ne lui en coûte pas de supprimer ce signe de la gratitude de Marseille. Deux jours après, même effort de la même canaille pour abattre la statue, et, elle sévit contre ceux qui la défendent. Elle cherche des victimes. C'est une mêlée; le sang coule; il faut que la troupe rétablisse l'ordre. Telles sont les tristes scènes dont Marseille a été le théâtre. Les sévices de la rue n'ont même pas suffi aux radicaux. Ils demandent au gouvernement avec une insolence inouïe la destitution des fonctionnaires, magistrats, généraux, qui leur ont déplu par leur fermeté; le conseil municipal oblige par un vote le maire alors absent, M. Maglione, à donner sa démission; il décide que la statue de l'évêque Belzunce sera reléguée dans un musée. En un mot, le radicalisme vient d'avoir à Marseille des journées de scandales et de violences; les républicains, les hommes du centre gauche, s'y sont trouvés impuissants; l'autorité du gouvernement y a été méconnue et bravée. Il reste à savoir si M. Dufaure et M. de Marcère châtieront ces excès ou s'ils les laisseront impunis. Nous verrons. Ils ne peuvent ignorer que l'impunité enhardirait l'audace des radicaux, que le mal se multiplierait et que la République elle-même expierait tôt ou tard les torts de ses agitateurs et des bandits qui sont à sa suite. D'heure en heure la République a davantage besoin de prouver qu'elle veut être conservatrice et qu'elle le peut.

Les électeurs, dans la journée du 7 juillet, ont comblé les vœux de M. Gambetta. « Les 363 sont aujourd'hui les 376 ! » s'écrie joyeusement son journal. Sur vingt-deux élections, dont vingt étaient provoquées par les coups d'ostracisme parlementaire dont on se souvient, seize ont été favorables aux candidats de la gauche;

il y aura deux ballottages, l'un à Valenciennes, l'autre à Largentière ; quatre conservateurs seulement sont nommés parmi ceux qu'avait frappés la vindicte de la Chambre. La gauche est donc bien victorieuse : elle vient d'exclure encore une portion de la minorité, et notamment elle aura proscrit des hommes dont le talent lui était désagréable, des contradicteurs éloquents et courageux comme M. Baragnon et M. Fairé. Les conservateurs, il est vrai, ont recueilli dans ces scrutins un nombre considérable de suffrages : la lutte a été plus vive que naguère ; le triomphe de leurs adversaires n'a plus cette fois une plénitude si surabondante qu'aux premiers essais que les justiciers de la Chambre ont faits de son injustice et M. de Marcère du pouvoir électoral de ses préfets. Peu importe néanmoins. Il est plus que certain, après cette élection comme après les précédentes, que la gauche est maîtresse du pays : nous ne sommes pas étonnés, nous, que seize républicains ou radicaux aient été élus le 7 juillet ; nous le sommes plutôt que quatre conservateurs aient pu l'être, sous l'empire des forces qui de toutes parts leur sont contraires. Oui, puisqu'on le proclame et que les événements le témoignent, la France est républicaine : elle l'est pour mille raisons qui soufflent en ce moment de tous les points de notre histoire et à tous les horizons de notre pays ; elle l'est par mille influences qui viennent du ciel comme de la terre ; elle l'est avec autant d'enthousiasme qu'elle fut impérialiste, aux diverses époques des plébiscites. Oui, la gauche est souveraine dans la nation, dans le parlement, dans le ministère : elle gouverne et M. Gambetta la régente. Eh bien ! c'est justement cette toute-puissance qui fait la liberté de la gauche et sa responsabilité. La République n'a plus rien à craindre de ses adversaires : elle les a réduits à n'avoir même plus la force de rien tempérer, le pouvoir du plus simple contrôle. Rien n'entrave désormais les volontés de la gauche. Elle ne saurait donc plus retarder l'accomplissement de ses promesses, l'exécution de ses programmes. Le temps est venu où elle va pouvoir, par ses réformes tant de fois annoncées, par ses lois si longtemps méditées, convertir en une réalité bien positive son rêve de la vraie République. Quelques mois encore et de toute nécessité cette grande expérience, cet essai suprême, devra commencer. Les conditions sont propices plus qu'elles ne l'ont jamais été. A l'œuvre, M. Gambetta ! La République attend et la France regarde.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES JUSTICIERS DE LA RÉVOLUTION

Que s'est-il donc passé, et d'où vient que la Révolution partout triomphante, s'est émue ; que, sans paraître douter d'elle-même, elle a cependant jeté un cri d'alarme, un cri de colère et de menace à l'adresse de ceux qu'elle a faits prisonniers ? Que lui manque-t-il en fait de puissance ? N'est-elle pas assez victorieuse? Ne nous a-t-elle pas assez vaincus? Que reste-t-il qui lui porte ombrage? Où trouver l'obstacle qui la gêne? Quel est, à cette heure, petit ou grand, l'homme d'Etat qui l'embarrasse ou seulement la contrarie? Quelque point noir aurait-il paru sur l'horizon, qui soit de nature à la troubler? Faute de roi ou de prétendants qui chez nous l'inquiètent, le gouvernement « des ducs » ou celui « des prêtres » serait-il en train de renaître, et le *Syllabus* à la veille d'être inscrit au Bulletin de nos lois civiles et politiques? Les constitutionnels du Sénat auraient-ils regagné les sommets de l'ancienne droite et lâché pied au point qu'en attendant le jour où la majorité se confondra dans les deux Chambres, de nouveaux conflits soient à craindre entre les élus du suffrage universel et ceux du suffrage restreint? Ou bien, le maréchal de Mac-Mahon, reprenant son vieux programme et son vieux prestige et faisant appel à ses vieilles phalanges, se serait-il ravisé et, tirant l'épée, entreprendrait-il maintenant d'aller « jusqu'au bout ? »

Non : rien de tout cela n'est arrivé; rien de tout cela n'est à prévoir. Pourquoi donc cette agitation? Pourquoi ces plaintes? Pourquoi les clameurs qui dernièrement nous assourdissaient?

C'est que M. Taine a écrit un livre, un livre sévère pour la Révolution, et que M. Taine n'est pas le premier venu. D'abord, il n'est point évêque. Tout le monde sait qu'en fait de sacristie, il n'a, dans sa jeunesse, fréquenté que l'Ecole normale ; le couvent où il a abrité son âge mûr, l'ordre auquel il appartient, et qu'il passe même pour diriger, est celui des positivistes, c'est-à-dire des représentants les plus libres de la libre pensée.

Quand on peut, par le temps qui court, dire d'une cause qu'elle est féodale, ou d'un homme qu'il est clérical, la cause est entendue,

l'homme est jugé et sans appel. M. Taine n'est pas de ceux dont on se débarrasse ainsi. A propos des premiers chrétiens, martyrs de leur foi, on a dit qu'on doit des égards à l'opinion des gens qui se font tuer pour leur cause. Rien n'est plus vrai. Cependant, en fait de crédit à accorder à un témoignage, il y a peut-être mieux encore. C'est lorsqu'il arrive que la force de la vérité arrache à un homme convaincu un jugement favorable à une cause qui n'est pas la sienne. Au regard de la vieille France, de ses institutions et de ses croyances, on peut dire que M. Taine est dans ce cas. Voilà pourquoi, sur le terrain où il s'est placé, on le trouve incommode et fâcheux; voilà pourquoi il irrite ceux qu'il contredit. Il n'a pas seulement des titres historiques, scientifiques, littéraires aussi, auxquels on doive des égards. En politique, ni les préjugés de naissance, ni le monde dans lequel il a vécu ne le rattachent à l'ancien régime. En religion, — et sa sincérité l'empêche d'en faire mystère comme la nôtre nous oblige à en exprimer nos regrets, — il est notoire que notre symbole n'est pas celui qu'il récite matin et soir. Si cela est pour nous une cause de tristesse, pour lui c'est une force à l'égard de nos adversaires. On ne peut le combattre comme on nous a toujours combattus. Il n'est point à terre : pour essayer de l'y mettre, il faut recourir à d'autres armes que celles dont on s'est servi contre nous, dont on se sert encore avec succès, bien qu'elles commencent à s'émousser par l'abus même qu'on en a fait, non par la rouille à laquelle on n'a pas donné le temps de se produire. Cette nécessité de changer de tactique et l'obligation où l'on se voit, quand on ne compte plus avec personne, de compter encore avec quelqu'un, est une gêne. Or, à moins qu'ils ne soient philosophes, les victorieux n'aiment pas qu'on les gêne; tout obstacle les met hors d'eux. De là tout le bruit qui s'est fait autour du livre qui, en nous initiant aux *Origines de la France contemporaine*, n'épargne ni la Révolution, ni les révolutionnaires.

Ce livre, d'ailleurs, n'est pas fini : deux volumes seulement ont paru, et l'auteur en promet un troisième. Ne pouvant supprimer la tête qui a vie, on croit être habile en essayant de jeter d'avance le discrédit sur ce qui suivra. Vaines rumeurs, efforts impuissants. Le justicier continuera son œuvre; il l'achèvera comme il l'a commencée, c'est-à-dire en historien qui, sans inventer, raconte, et le plus souvent néglige la richesse de son propre fonds pour ne s'appuyer que sur le témoignage d'autrui. Son point de départ est que, jointes aux insurrections populaires, les lois de l'Assemblée constituante font plus que commencer à démolir. Suivant lui, il se produit, dès l'origine, des actes révolutionnaires qui achèvent la destruction de tout gouvernement. Dès le 14 juillet 1789, l'autorité n'a pas

seulement glissé, dit-il, des mains du roi dans celles des députés de la nation, mais le pouvoir est « par terre, aux mains du peuple lâché. » Dès lors, ce n'est plus une simple révolution qui se prépare ; c'est la « dissolution » du corps social qui s'accomplit. Voilà, en résumé, ce que pense M. Taine.

Cette appréciation n'est pas seulement sévère ; pour bien des esprits elle est neuve ; elle ne pouvait manquer de trouver des contradicteurs. Dissolution et résurrection ne sont pas deux termes synonymes. Or, n'avons-nous pas tous été bercés de l'idée qu'absolument pure à ses débuts, la Révolution française fut alors, même dans les moyens qu'elle employa, une œuvre de renaissance universelle, de reconstitution et de salut? Il faut désormais en rabattre de cette opinion trop avantageuse. Ceux-là mêmes qui trouvent excessives les conclusions de M. Taine ne peuvent nier que son livre ne soit accablant de preuves. C'est, pour ceux qui cherchent la lumière, un flambeau étincelant qui les guide dans le labyrinthe où nos pères se perdirent à la fin du siècle dernier. Dût-on se refuser à accompagner l'auteur dans tous les défilés où il passe, il faut reconnaître qu'il a passé partout. Il fait plus : il nous met en main le fil conducteur qui, sans nous lier, nous permet de le suivre.

Toutes réserves faites sur les points dont nous parlerons tout à l'heure, le défaut de cette nouvelle histoire de la Révolution, — pour parler juste, ce tort est le nôtre, — c'est la richesse accumulée, c'est la fécondité, c'est l'abondance, toutes choses desquelles il résulte que, malgré le charme qui entraîne, une certaine lassitude nous prend à parcourir tant de pays en un jour. On sent même que la paresse viendrait vite, s'il fallait, travaillant nous-mêmes, nous mettre à contrôler l'un après l'autre tous les témoignages que l'auteur invoque. Cependant il ne les produit jamais sans indiquer quel est le recueil où il a puisé, quel est le feuillet où l'on pourra trouver les preuves à l'appui de ses innombrables citations. Ce n'est pas Tocqueville, condensant en une page, souvent en une ligne, tout ce qu'il a tiré d'un mois, d'une année peut-être d'études et d'investigations, et nous donnant ses propres citations pour ce qu'elles valent, sous la garantie de sa science et de son incontestable honnêteté. Autre est le procédé de M. Taine. Comme Tocqueville, abeille infatigable, il butine partout, mais toujours il nous nomme la fleur, il nous dit quel est le calice où il a trouvé, miel ou cire, de quoi composer son rayon. Etalant sous nos yeux ce qu'il appellerait volontiers le cadavre de la société française à l'époque où les Etats viennent de s'assembler, il ne se contente pas de nous mettre le scalpel à la main ; il nous invite à observer nous-mêmes. Le plus souvent, il ne fait qu'indiquer du doigt le muscle, la fibre

ou le viscère où nous pourrons chercher de quoi est mort ce sujet réputé robuste.

C'est principalement aux contemporains de la Révolution que, pour nous aider à la bien juger, M. Taine s'adresse et emprunte. Il nous dit lui-même à quelles conditions il le fait ; quelles précautions il y apporte ; quelles qualités il exige de tous ceux, hommes ou livres, auxquels il demande un éclaircissement en faveur de la vérité historique. Il ne suffit pas, dit-il, que le personnage qu'on interroge soit honorable, attentif et intelligent ; il faut encore que le renseignement fourni par lui ne puisse être considéré comme « une pièce de polémique concertée pour les besoins d'une cause ou un morceau d'éloquence arrangé en vue du public. » Aussi l'auteur nous prévient-il qu'il s'est attaché à recueillir surtout les documents ayant caractère de simples notes écrites au moment même et en quelque sorte sous la dictée des événements. Il ajoute : « Le lecteur placé en face des textes pourra les interpréter lui-même et se faire une opinion personnelle ; il aura les mêmes pièces que moi pour conclure, et conclura, si bon lui semble, autrement que moi. Pour les allusions, s'il en trouve, c'est qu'il les aura mises, et s'il fait des applications, c'est lui qui en répondra. A mon sens, le passé a sa figure propre et le portrait que voici ne ressemble qu'à l'ancienne France. Je l'ai tracé sans me préoccuper de nos débats présents ; j'ai écrit comme si j'avais eu pour sujet les révolutions de Florence ou d'Athènes. Ceci est de l'histoire, rien de plus, et, s'il faut tout dire, j'estimais trop mon métier d'historien pour en faire un autre, à côté, en me cachant. »

Ce langage est franc et digne. Nous non plus, nous ne nous cacherons pas. C'est ouvertement et tout haut, sans dissimulation et sans détour, que nous dirons ce que nous croyons avoir à dire. Mais autre est la fonction de M. Taine, autre est la nôtre : nous lui laissons, sans y prétendre, son rôle d'historien, qu'il fait bien de ne pas abaisser aux allusions contemporaines. Ce rôle est le grand. Nous prenons le petit. Nous sommes le *lecteur* dont parle M. Taine et auquel il donne coudées franches. Usant de la permission qu'il nous accorde, et, sans contester que le passé de la France ait, comme il dit, sa figure propre, nous comptons bien, et nous n'en faisons pas mystère, prendre licence d'indiquer au moins quelques-unes des leçons que, de ce passé, on pourrait avantageusement tirer pour le présent et pour l'avenir. Au reste, un des bons juges de la Révolution française, dans un des livres qui lui ont acquis, à lui aussi, le titre d'historien, nous a montré que, même sans descendre des hauteurs, on peut s'attacher à rechercher dans nos annales ceux des événements qui ont « quelque analogie avec la crise actuelle, et qui doivent

ainsi nous servir d'expérience directe et immédiate. » On ne fait pas alors, dit-il, de l'histoire « un instrument de parti ; on en fait un enseignement de politique [1]. »

Un autre de nos amis, celui-là même qui rendit compte ici du du premier volume de M. Taine [2], nous écrivait il y a quelque temps : « La crise que nous traversons est terrible ; la situation actuelle est triste, inquiétante, humiliante : cependant, dussé-je tout y perdre, je me sens d'humeur à lui pardonner, non qu'il soit jamais permis de souhaiter le mal en vue du bien, mais parce qu'elle a du moins l'avantage de nous débarrasser des rengaînes. »

Qui de nous, en effet, enfants de ce siècle, ayant atteint ou dépassé l'âge de cinquante ans, n'a pas un peu « rengaîné » sur bien des choses réputées sacro-saintes, parmi lesquelles il faut dire tout de suite qu'il en est cependant plusieurs dont nous ne sommes pas encore venu à penser tout le mal que d'autres en disent. Si elle ne concernait que nous, cette réserve serait sans importance. Mais nous ne sommes pas seul à la tenir pour opportune, et voilà pourquoi nous la faisons. En dépit de défaillances qu'explique et de défections qu'excuse le triomphe du parti révolutionnaire, tout le monde chez nous n'a pas perdu souvenir du conseil de Montalembert, recommandant aux soldats vaincus de ne jamais jeter leur bouclier dans la déroute et de garder confiance dans l'avenir de la liberté.

Cela dit, il faut convenir que l'Académie des sciences morales et politiques ferait bien de corriger un peu le dictionnaire à l'aide duquel nous avons fait nos classes. Que de définitions fausses, que de jugements hasardés, en tout cas que de paroles oiseuses sur la souveraineté du peuple par exemple ; sur les droits de l'homme et du citoyen ; sur les mérites respectifs du centre droit et du centre gauche ; sur la Bastille, sur le Jeu de Paume ; sur le civisme de l'abbé Grégoire ; sur le cheval de la Fayette ; sur le jury à introduire partout ; sur l'infaillibilité du suffrage universel ; sur la logique, chose excellente assurément, mais qu'on surfait quand on prétend qu'elle mène le monde ; sur le « sacerdoce » de la presse ; sur les Chartes octroyées ou conquises, et particulièrement sur les « immortels » principes de 1789, comme si ce qu'il y a de bon là-dedans ne datait que de cette année-là. Quelle dépense, même quand il s'agit de choses sérieuses et dignes d'estime, n'a-t-on pas faite de mots vides et creux, de formules aussi vaines que sonores ! Mme de Staël elle-même, esprit viril et dégagé cependant, n'a-t-elle pas frisé la « rengaîne, » le jour, par exemple, où il lui est arrivé de

[1] Thureau-Dangin : *Royalistes et Républicains* ; Avant-Propos.

[2] *Les Origines de la France contemporaine,* par le Cte G. de Ludre, *Correspondant* du 25 août 1876.

s'attendrir sur la bienfaisante institution de la garde nationale?

Evénements quotidiens mis à part avec les leçons qui en découlent, rien ne nous semble plus propre que le livre de M. Taine à corriger notre verbiage; à nous faire revenir sur bien des idées, les unes fausses, d'autres incomplètes; à nous décider à mettre au rebut un tas de vieux clichés que nous emmagasinons soigneusement depuis bientôt un siècle. Nous parlons ici des formules et des mots, non des réformes et des choses, parmi lesquelles assurément il y a à prendre et à garder.

L'auteur des *Origines de la France contemporaine* nous rappelle fort à propos, sur les débuts de la Révolution, des jugements anciens déjà et des prédictions trop oubliées. Les prophètes et les juges qu'il cite sont nombreux. Ils s'appellent, entre autres, Arthur Young, Gouverneur Morris, Washington, Dumont, Malouet, Mallet du Pan, Mounier, Lally-Tollendal, Mirabeau enfin, pour ne pas oublier celui qui, placé pour bien voir, mourut découragé, après avoir, à certaines heures, essayé, mais en vain, d'endiguer le torrent.

Tous ceux que nous venons de nommer, bien d'autres encore, ont, à des degrés différents ou à des points de vue divers, éclairé la scène et fait justice; tous ont plus ou moins prédit que la révolution française, ayant déraillé à son origine, avorterait, comme elle a avorté en effet, sinon dans tous, du moins dans plusieurs de ses résultats essentiels et promis. Puisqu'on assure que cette révolution dure encore; puisqu'elle-même nous avertit par ses organes les plus accrédités, qu'elle ne s'arrêtera point avant d'avoir dit son dernier mot et accompli sa dernière œuvre, il n'est pas, ce nous semble, hors de propos de rechercher, avec ses principaux témoins, si les bienfaits qu'elle nous a procurés sont tels qu'on le dit, et à quelles extrémités elle est encore capable de nous conduire si, en dépit des leçons de l'histoire, nous la laissons maîtresse de finir comme elle a commencé.

Les mêmes hommes qui tous les jours nous rappellent que la Révolution n'est pas close et qu'il lui reste une tâche à accomplir, s'évertuent à nous répéter que, si elle a été violente à ses débuts, à bien des jours de sa jeunesse et aussi de son âge mûr, désormais elle sera tempérée, douce, clémente, aimable, athénienne : nos neveux, disent-ils, ne sauraient revoir aucun des excès dont nos pères ont été témoins, et c'est abuser de l'argument du péril social que de parler d'un retour possible aux traditions de 1793.

Nous demandons qu'on nous donne des preuves à l'appui de cet optimisme; qu'on nous montre sur quoi est fondée cette quiétude. On disait tout cela il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans, de même qu'on le répète aujourd'hui. L'événement a prouvé qu'on se trompait, et qu'en réalité, eût-elle vieilli d'un siècle, la

France n'est sûre de rien le jour où, par surprise ou autrement, les étourdis s'étant emparés d'elle, la ramènent au règne des violents.

Pour mieux dire, une chose est certaine ; c'est que les violents, quand on cesse de les contenir, deviennent les maîtres et qu'alors ils font de la violence. Ceci est d'expérience et de règle, comme il est de règle et d'expérience que le soleil éclaire et que la rivière coule. En matière de révolution, la douceur est contre-nature, surtout avec notre tempérament et dans un grand état centralisé comme est le nôtre. Que le suffrage universel et la république existent ou non, l'histoire, d'accord avec le cœur humain, nous apprend que si les excès varient quelquefois dans la forme, le fond reste toujours le même. En 1849, aux journées de juin, on avait déjà la république, et le suffrage universel aussi. On sait quel fut, à cette époque, l'acharnement des masses populaires, et quelles furent les scènes de carnage qui rendirent légendaires le massacre du général de Bréa, égorgé par des sauvages, et la mort d'un archevêque de Paris, tué en parlementaire sur une barricade. Ce qu'on ne sait pas, c'est à combien de cités la guerre civile se fût alors étendue ni combien de temps elle eût duré, ni quel eût été, d'un bout de la France à l'autre, le nombre des victimes, si la garde mobile sur laquelle l'émeute eut la folie de tirer, n'eût, commandée alors par des chefs vaillants et unis, par des généraux prodigues de leur sang, fait des miracles de valeur qui décidèrent de la victoire.

De même, en 1871, après la guerre, après l'invasion, après le douloureux siège de Paris, la république n'étant pas encore proclamée, la forme républicaine existait déjà, et le suffrage était, pour le moins, aussi universel qu'à présent. Il n'y avait plus alors ni roi d'ancien régime à découronner, ni empire auquel on pût reprocher de nous avoir entraînée dans une guerre folle et désastreuse. Comme maintenant, tout le monde votait; et la France passait pour s'appartenir. Les atrocités de la Commune nous ont-elles été épargnées ; et sont-elles donc si loin de nous qu'on en ait déjà perdu le souvenir? Pourquoi ce qui s'est fait hier ne pourrait-il se refaire demain ? Et que sera-ce si, au lieu d'une émeute triomphante, la révolution sociale, après avoir remplacé, comme elle y aspire et comme c'est l'usage, les violents par de plus violents qu'eux, en vient un jour à s'installer au pouvoir et à nous donner les lois qn'elle médite? Cela, dit-on, ne durerait pas. — Nous en sommes bien convaincu. — Mais, quand on ajoute que cela ne saurait arriver, nous nions, et, l'histoire d'hier sous les yeux, nous cherchons sans découragement, sans faiblesse, mais non sans appréhension et sans amertume, quels sont les moyens d'échapper à un danger toujours menaçant. Français, nous craignons pour la France, et nous ne pouvons nous expliquer l'a-

veuglement de ceux qui, se disant républicains et conservateurs, semblent ne rien craindre pour la république conservatrice. Ce qu'on ne cesse de nous répéter sur la prétendue impossibilité d'un retour aux usages d'une Convention nouvelle, qu'elle s'appelle ou non la Commune, ne suffit pas à nous convaincre. Si grande que soit la différence des temps, nous savons que plus grand est le nombre de ceux qui, autour de nous, ont l'esprit malade et le cœur ulcéré; de ceux qui honorent ce que nous détestons, qui appellent gloire et vertu ce que nous appelons honte et crime.

Pouvons-nous vraiment, plus qu'en 1792, nous flatter d'avoir en Europe des amis fidèles et chez nous une nation apaisée et unie? Mettons qu'à l'avenir on n'assiégera plus la Bastille; qu'on ne portera plus au bout des piques la tête d'aucun garde du corps; qu'on ne guillotinera plus personne sur la place de la Concorde. Vaut-il mieux brûler les Tuileries au pétrole; noyer dans la Seine un sergent de ville comme on noie un chien; ou bien fusiller des otages à la rue Haxo ou à la Roquette? Barnave, ne voulant pas qu'on s'attendrisse et s'écriant: « Le sang qui coule est-il donc si pur! » est-il plus froidement cruel que Raoul Rigault, répondant à Mgr Darboy qui lui demande pourquoi on l'arrête : « Voilà quinze ans que vous nous la faites, et ça commence par nous embêter [1]. » Et la civilisation dont on se vante, sur laquelle on compte pour rendre impossible le retour des excès révolutionnaires, a-t-elle tant progressé qu'il y ait quelque chose à attendre de ce vautour voleur qui, après le massacre des otages, s'acharne sur les corps des victimes pour les dépouiller, et qui en train d'arracher les boucles de souliers de l'archevêque, se blesse à l'ardillon, frappe le cadavre d'un coup de pied au ventre et s'écrie : « Canaille, va! il a beau être crevé, il me fait encore du mal! [2] »

Jetons un voile là-dessus, dit-on; ne parlons jamais de ces abominations. Parlons-en, au contraire, et ne cessons de les redire aux âmes sensibles ou infatuées, qui, sous prétexte de civilisation et de progrès, croient volontiers qu'en fait d'atrocités ou de misères, rien ne peut se revoir de ce qui s'est vu. Cela date d'hier, et cela montre si les mœurs des foules insurgées se sont adoucies, comme on le prétend. Contre le retour possible de tels excès, la parole de ceux qui les ont commis ne suffirait pas à nous rassurer, quand même ils nous la donneraient, ce qu'ils ne font pas. Comment veut-on que nous rassure la conduite des étourdis qui, même quand ils répudient le crime, sont pleins de faiblesse pour les criminels, et, sous

[1] Maxime du Camp. *Les Convulsions de Paris.*

[2] *Idem.*

prétexte « qu'il faut d'abord que tous les républicains soient unis, » donnent une accolade fraternelle aux échappés de cette orgie sauvage et demandent qu'on les amnistie? Ministres d'un Dieu de paix, les victimes ont pardonné à leurs bourreaux. Est-ce une raison pour ne point nous souvenir et pour nous taire, pour nous attendrir et pour désarmer? L'expérience ne prouve-t-elle pas que, si l'homme peut s'améliorer et la civilisation se déplacer, l'humanité en somme est toujours la même. Sans parler de mille autres découvertes, on a, de nos jours, inventé et perfectionné la photographie; on a fait marcher le télégraphe électrique ; on lit maintenant à ciel ouvert dans les astres. Tout cela est admirable : maussades et fâcheux sont les esprits, s'il s'en trouve, qui ne rendent pas hommage à ces conquêtes de la science. A-t-on changé le cœur humain ? On pourra rendre partout l'instruction primaire gratuite et obligatoire, laïque même ; on pourra, en reprenant l'œuvre utile de Bastiat, chercher à populariser les notions d'une saine économie politique; on pourra, et nous n'y trouverons point à redire, multiplier les expositions de l'industrie, et, par la vue de ces merveilles, se flatter d'élever, comme on dit, « l'âme du peuple. » Rien de tout cela n'empêchera une nation révolutionnée de mépriser, au moins par intervalles, les conseils des sages et de se laisser conduire par les fous.

Tout le monde assurément fera bien d'apprendre à lire et à écrire. On ne saurait trop faciliter à chacun les moyens d'en arriver là. Mais ce résultat fût-il obtenu, s'il passe un convoi de poudre sur lequel, pour le distinguer, on aura écrit « poudre de traite, » les Français, demain comme hier, s'ils sont dans une heure d'effervescence, ne manqueront pas de lire « poudre de *traître* ; » ils crieront à la trahison et se mettront en devoir d'écharper, fût-il patriote, l'homme qui a signé l'ordre de transport. Si, mourant de faim, ils rencontrent des sacs de farine nouée avec des cordons bleus et que les cordons bleus, qu'on porte à la cour, leur fassent ombrage, ils jetteront la farine à l'eau plutôt que d'en faire du pain et de se nourrir. Si on leur dit que la cherté des grains provient des accapareurs, ce mot suffira pour les mettre en feu et en rage, et, sans rien écouter, sans rien entendre, ils chercheront partout les accapareurs pour les traiter comme ils ont traité les sacs. Si on leur raconte, en plein choléra, que ce sont les médecins et les infirmiers qui empoisonnent les fontaines, et si les sergents de ville ne sont pas là pour les arrêter à temps, ils feront un mauvais parti aux infirmiers et aux médecins qui leur donnent des soins. Si, après avoir, en pleine paix, passé dix ans à ne rien voir des espions qui étaient au milieu d'eux, la guerre éclate; si l'envahissement du territoire, en mettant l'ennemi au cœur de la France, a rendu l'espionnage

inutile, ils verront des espions partout, jusque dans la mansarde de l'ouvrier qui, la nuit, aura laissé brûler sa lampe, et des traîtres jusque dans la personne des généraux qui vont se faire tuer dans le dernier effort d'une défense désespérée.

Rien de tout cela n'est particulier à une époque plutôt qu'à une autre. Cette fièvre ne règne pas toujours ; mais, quand elle règne, rien ne la coupe. Il faut alors que l'accès se passe et, pour qu'il revienne, il suffit d'un mot d'ordre jeté au vent dans un air empesté. Foulon a voulu, c'est certain, faire manger du foin au peuple : il est donc juste que le peuple, l'ayant massacré, lui mette une botte de foin dans la bouche. Voici des tuyaux que le seigneur du village a fait venir pour réparer ses fontaines : on les a vu entrer au château. Qu'ils soient en fonte, en bois ou en fer blanc, un drôle ou un imbécile a dit et le peuple a cru que ce sont des canons : cela suffit ; ce sont des canons, et le seigneur s'en repentira. La famine éclatant et le pain manquant à Paris au moment où le *veto* suspensif vient d'être accordé au roi Louis XVI, le bruit se répand que les aristocrates ont acheté des *suspensions* et envoyé les grains hors du royaume. De la sorte, la famine est expliquée ; il est clair qu'elle ne pouvait manquer de se faire sentir, et il faut mettre les aristocrates à la lanterne. N'a-t-on pas un jour surpris le roi Charles X en train de dire la messe ? Les curés ne vont-ils pas remplacer partout les maires et tenir à nouveau sous leur clé les actes de l'état civil ? Les sœurs d'école ne font-elles pas rôtir les petites filles à la douzaine ? La dîme ne va-t-elle pas être rétablie et l'édit de Nantes être révoqué cette fois pour toujours ?

C'est une marque de la protection spéciale de la Providence sur ce royaume, disait au roi de France, un ministre de l'ancien temps, que chaque fois que la nécessité oblige Votre Majesté à créer une charge nouvelle et à la vendre, elle fait un sot pour l'acheter. C'est merveille, pourrait-on dire à plus juste titre, de voir que chaque fois qu'un esprit pervers invente une méchanceté et qu'un menteur la colporte, il se trouve mille sots pour y croire. On s'y est pris de façon à faire perdre à tout un monde la croyance aux miracles de la bonté divine ; on n'empêchera pas les hommes de faire, à certains jours, sous l'influence de certains courants, sous l'empire de passions déchaînées, des miracles de bêtise humaine. Ceci restera, dût-on, tous les cent ans, faire une apothéose à Voltaire, et, glorifiant en lui l'impiété, se cacher de cela et prétendre qu'on a voulu seulement glorifier l'esprit.

II

Le livre de M. Taine ramène, en ce moment, nombre de personnes à se demander si la Révolution française a échoué, ou bien si elle a réussi. Question souvent posée, mais question insoluble toutes les fois qu'on la pose ainsi et sans permettre que, pour répondre, on fasse aucune distinction ni réserve. Etant trop générale, la formule est aussi trop étroite ; l'étau dans lequel elle retient ceux qui s'y laissent prendre est trop serré pour qu'on en puisse sortir : qui veut y échapper doit briser l'instrument. La vraie question est celle-ci : était-il nécessaire, pour réussir, de s'y prendre comme on l'a fait ? Et n'est-il pas probable qu'on aurait mieux réussi en s'y prenant autrement ?

Là-dessus, la discussion est ouverte, et on peut dire que nous sommes appelés en ce moment, sinon à accuser nos pères, du moins à faire pour eux et pour nous un acte de repentir et d'humilité. Reconnaître qu'au début de la Révolution, nos devanciers ont fait fausse route, qu'ils se sont trompés dans leurs actes, c'est avouer que, depuis lors, il nous est arrivé à nous-mêmes de nous tromper dans nos jugements. Là-dessus, le doute n'est plus permis : le temps qui, par malheur, entretient nos querelles, qui avive même nos ressentiments, a fait table rase de nos illusions.

Déjà Augustin Thierry s'était demandé si le régime constitutionnel de 1814 et de 1830, dont le mérite à ses yeux était d'avoir « renoué la chaîne des temps, » n'avait pas reçu de la révolution de 1848 une irréparable et mortelle atteinte. Ebranlé par cet événement, le savant historien du tiers-état avait parlé de la « tentative » de 1789, indiquant assez par ce seul mot que le succès restait douteux, incomplet pour le moins, même aux yeux de ceux qui, comme lui, ne peuvent passer pour être inféodés aux vieilles couches.

Après Augustin Thierry, Tocqueville qui, lui non plus, ne songeait pas à ressusciter l'ancien régime, s'est plaint qu'en 1789, les Français aient pris à tâche de rompre avec le passé ; qu'ils se soient imposé toutes sortes de contraintes « pour se façonner autrement que leurs pères ; » qu'ils aient tout fait « pour se rendre méconnaissables. » Il ajoutait que, dans cette singulière entreprise, ils avaient « beaucoup moins réussi qu'on ne l'avait cru au dehors et qu'ils ne l'avaient cru d'abord eux-mêmes. » Aussi, en était-il venu à constater que la Révolution a eu deux phases bien distinctes : « la première, pendant laquelle les Français semblent vouloir tout abolir dans le passé ; la seconde où ils vont y reprendre une partie de ce qu'ils y avaient laissé [1]. »

[1] *L'ancien Régime et la Révolution.*

Depuis que Tocqueville parlait ainsi, le temps a marché. S'il vivait encore, il ne trouverait plus que les Français empruntent au passé ; il reconnaîtrait au contraire que démolir est décidément leur passe-temps favori, et que si parfois il leur arrive de construire, ce n'est point en conservant. Peut-être aussi, voyant ce qui se passe, reviendrait-il de cette opinion que la guerre aux doctrines religieuses ne fut qu'un « incident » passager de la Révolution française, un trait « fugitif » de sa physionomie. Le trait est devenu permanent. En tous cas, Tocqueville penserait certainement et plus que jamais, que se couper en deux est une opération malsaine pour les peuples comme pour les individus et que nous avons eu tort de laisser faire sur nous cette expérience, l'année où elle s'est faite s'appelât-elle 1789, et les opérateurs auxquels nous nous sommes livrés eussent-ils passé longtemps pour gens éclairés et habiles.

Revenons à la question, telle que nous l'avons posée. Fallait-il en 1789 s'y prendre comme on l'a fait ? Et si alors on eût agi autrement, ne serions-nous pas plus avancés que nous ne le sommes sur le chemin de la liberté ?

Courir vite n'est pas toujours le moyen d'arriver à temps ; le fabuliste nous l'a appris le jour où, mettant en présence un lièvre et une tortue, il nous a montré celle-ci remportant le prix de la course. Lièvres nous sommes, non-seulement pour nous être arrêtés aux bagatelles du chemin, mais aussi pour nous être essoufflés trop tôt. Une erreur, parcequ'on la répète, ne devient pas une vérité. Si souvent qu'on nous ait dit que le peuple de Paris a fondé la liberté en prenant la Bastille, et qu'en s'illustrant au Jeu de Paume, le tiers-état y a beaucoup contribué, chacun reste libre de penser autrement. On peut croire que, debout, la vieille citadelle n'aurait désormais servi qu'à marquer par son existence même, le passage du régime ancien à l'ordre de choses nouveau. Qu'importe la Bastille ; et quelle crainte peut-elle inspirer quand les lettres de cachet sont abolies ? Pouvaient-elles manquer de l'être après la rédaction des cahiers des trois ordres, qui, d'accord sur ce point comme sur tant d'autres, en exigeaient la suppression immédiate et absolue ? Moralement, la Bastille était prise. Pour la clore à tout jamais, il n'était pas besoin qu'on la rasât. Mais, à supposer qu'on trouvât bon et moral de la raser, on pouvait du moins se dispenser de recourir à des violences qui n'ont servi qu'à développer chez nous l'esprit de sédition, le pire ennemi de la liberté.

Du serment du Jeu de Paume qu'y a-t-il à dire ? Sans accuser ceux qui, ce jour-là, ont cru bien faire ; sans se dissimuler qu'à leur place on eût peut-être agi comme eux, comme a agi Mounier

lui-même, il faut bien reconnaître maintenant qu'il y aurait eu sagesse et probablement profit à suivre une voie différente de celle qu'a prise le tiers-état le jour où il résolut de s'affranchir et de gouverner à lui tout seul. Les hésitations et les maladresses du pouvoir royal, bientôt suivies de méfiance, puis de réticences, non exemptes plus tard de duplicité, expliquent assurément et, jusqu'à un certain point, excusent la faute commise ce jour-là. Ce n'en fut pas moins une faute. Instruit par l'expérience et éclairé par l'insuccès, on peut aujourd'hui se demander si Martin d'Auch, l'unique député du tiers qui, dans la séance du Jeu de Paume, refusa de prêter serment, n'eut pas raison, seul contre tous, et si l'unanimité de ses collègues n'eut pas tort. Sans s'abaisser devant l'un ou l'autre des deux ordres jadis privilégiés, le tiers-état pouvait et devait concéder quelque chose à la royauté, la seule des institutions de l'ancien régime qui restât debout, la seule dont personne alors ne demandait la suppression. Qu'importe que cela eût fait médiocrement les affaires de la République, à laquelle alors nul ne songeait, si cela faisait les affaires de la France, celles de l'autorité et de la liberté en même temps? On a commis la faute d'oublier que, pour réussir, il fallait, au lieu de tout rompre, rattacher l'avenir au passé, l'ordre nouveau à l'ordre ancien.

Ainsi ont agi les nations qui, sans s'immobiliser au milieu des ruines d'un passé détruit, ont eu l'ambition de mieux faire que d'installer sur d'autres ruines un avenir précaire et troublé. Tout allait bien si le troisième ordre, que par l'abandon des Etats généraux la royauté avait commis la faute de réduire à n'être « rien, » s'était contenté d'être « quelque chose, » au lieu d'aspirer à être « tout, » suivant l'ambitieuse parole de l'abbé Siéyès. En cédant ce jour-là, le tiers ne faisait pas seulement preuve de modération et de sagesse, il restait à la fois dans la légalité et dans l'esprit de la Constitution qu'il s'agissait de faire; il unissait la veille au lendemain; il mettait dans ses intérêts et il associait à sa cause le roi, c'est-à-dire le premier pouvoir de l'Etat, tel qu'à cette époque le comprenait la nation tout entière. Rien que par là, il emportait la balance [1]. En outre, il pouvait compter sur le concours de tous ceux qui, dans les deux ordres privilégiés, n'étaient pas seulement d'hu-

[1] Ceci a été mis en lumière dans un remarquable article sur le serment du Jeu de Paume, inséré dans les *Francs Propos,* recueil de morceaux détachés, publié à Metz sous le dernier empire, à l'époque où paraissaient à Nancy les *Varia.* Cet article n'est pas signé. Mais nous ne surprendrons aucun des lecteurs du *Correspondant* qui ont gardé souvenir de l'esprit solide et charmant, libéral et conservateur, d'Alexandre de Metz-Noblat, en leur apprenant qu'il est de lui.

meur à renoncer à leurs privilèges comme la nuit du 4 août l'a bien prouvé, mais qui souffraient impatiemment le voisinage de leurs pairs, bas clergé à l'égard des prélats trop richement dotés, noblesse de province se sentant humiliée par la noblesse de cour.

De la sorte, une majorité se formait, et de cette majorité que le temps ne pouvait manquer d'affermir et d'accroître, on aurait pu dire qu'elle était vraiment, roi compris, « l'union des centres, » c'était à dire des modérés de toute opinion. C'était la bonne. C'est celle que, depuis lors, on a souvent essayé d'établir, mais sans jamais réussir à la faire durer. Les éléments sont restés réfractaires parce que le point de départ a été manqué, parce que les malentendus ont surgi et que, sous eux, il y a des haines, des haines avivées par l'orgueil. Celles-là sont terribles. Quand finiront-elles? Nul ne peut le dire. Ce qui est certain, c'est que, tant qu'elles dureront, la France ne se relèvera pas. L'ennemi extérieur l'a frappée; il lui a fait au flanc une blessure qui saigne. Ce mal est grand : quelle qu'en soit l'amertume, il n'est pas inguérissable. Mais il ne guérira point tant que « la poche au fiel » qui s'est emplie ne dégonflera pas; tant que la constitution elle-même de la France restera appauvrie par les germes de mort qu'a introduits chez elle, avec la désunion, l'esprit de révolte et d'envie. Quand on croit que cela date d'hier, on se trompe. Sans remonter jusqu'aux fautes commises par Louis XIV et par Louis XV et que Louis XVI a expiées, jusqu'aux scandales donnés par ceux qui devaient donner le bon exemple et auxquels revient une grande part d'influence dans les origines et de responsabilité dans les maux de la France actuelle, cela date du jour où, pour faire la Constitution, le roi a cru qu'il ne trouverait pas, chez les auxiliaires qu'il avait convoqués pour cette entreprise, le concours, les égards, la déférence, tranchons le mot, le respect sur lesquels il avait compté et auxquels les vieilles traditions de la monarchie, les mœurs et les usages du temps lui donnaient tout droit de prétendre. Mettons que le roi s'est trompé. Toujours est-il que, de l'autre côté, on se trompe plus grossièrement quand, arguant de la faute commise et du procédé puéril, inconvenant, auquel on eut recours, en chargeant un maître des cérémonies, de faire sortir les députés de leur salle sous prétexte de tentures à y accrocher, on conclut de là que Louis XVI voulait bien régner sur un peuple affectionné, mais non sur un peuple libre. Ce que voulait la monarchie, ce qu'elle avait droit de vouloir, c'était qu'on lui donnât les moyens de rester ostensiblement associée à l'œuvre de réparation, d'affranchissement, de justice, dont elle avait elle-même donné le signal en convoquant les Etats généraux, depuis trop longtemps tombés en désuétude. Même quand il nous vient du trône, un bon

procédé en vaut un autre. Essayant, comme il le faisait, de rattacher, pour la mieux affranchir, la France nouvelle à la vieille France et de renouer la chaîne des temps rompue depuis Louis XIV, Louis XVI avait, rien que par là, donné la mesure de ses bonnes intentions, du désir sincère, qu'il avait alors de rompre avec les usages de la monarchie absolue. Il avait fait un pas significatif qui méritait que, de l'autre côté, on en fit un second, la cour ou ses auxiliaires eussent-ils un jour manqué de savoir-faire, car à cette époque, nul n'accusait encore le roi de manquer d'honnêteté. On s'explique que les bruyants débuts du troisième ordre, appelé comme les autres, mais pas plus que les autres, à concourir à l'œuvre commune et, de son autorité privée, au mépris de la loi, s'érigeant en « assemblée nationale, » aient rendu Louis XVI défiant, hésitant, soupçonneux.

Persuadé qu'on voulait l'entraîner plus loin que sa dignité, alors intacte, ne lui permettait d'aller, que ne le conseillait l'intérêt de la France, il s'arrêta d'abord, puis il rétrograda, avança de nouveau et puis rusa, cédant et luttant tour à tour. On sait que, dans son ensemble, la rédaction des cahiers était modérée, convenable, respectueuse même; on peut dire « royaliste », suivant l'opinion de l'époque. Aussi les ministres et les magistrats avaient-ils laissé passer, sans y prêter attention, telle ou telle expression isolée, excessive ou même blessante, celle par exemple qu'on a relevée dans un des cahiers de la Haute-Marne. Sans d'ailleurs y entendre malice, le tiers-état d'une des communes de ce département donnait mission à ses députés de solliciter « du seigneur roi son consentement aux demandes ci-dessus; dans le cas où il l'accorderait, de le remercier, et, dans le cas contraire, de le *déroiter*. » Bien que le mot fût souligné, personne n'y avait pris garde, tant l'ensemble des cahiers était différent. Devant l'attitude arrogante du tiers-état assemblé, le roi crut à tort, mais il put croire, qu'il y avait parti pris de le *déroiter*, sinon en lui enlevant sa couronne, du moins en le dépouillant de telle ou telle de ses prérogatives à laquelle il n'était pas tenu de renoncer. Il répondit à l'attaque en se mettant sur la défensive. Dès lors, la partie était perdue, et pour tout le monde. Pour la gagner, il fallait la jouer ensemble, jouer franc jeu, cartes sur table, en se considérant des deux côtés comme partners, non comme ennemis. L'enjeu, galvaudé depuis lors et sur lequel les aventuriers ont trop souvent mis la main, ne devait-il pas être partagé, le peuple en ayant sa bonne part, entre les différents groupes dont se composait la société, entre toutes les forces conservatrices sur lesquelles elle reposait? De ces forces, assurément, le tiers-état faisait partie, partie essentielle; mais les autres pouvoirs, et la royauté particulièrement, devaient-ils être exclus du partage? Devant l'abandon

des privilèges dont le tiers-état allait profiter en en recueillant la plus grosse part, n'y avait-il pas à respecter la part du roi, celle de son autorité dont rien alors ne l'obligeait à se départir ? Et l'égalité pacifiquement conquise, conquise avec l'appui de tous, ne menait-elle pas, comme on l'a dit, la nation à la liberté d'une manière plus sûre, plus prompte et plus durable, que n'ont su le faire les brouillons et les tapageurs, toujours prêts, pour recommencer, à s'étayer de l'exemple du Jeu de Paume? Que de journées, depuis celle-là, ont été comme elle réputées glorieuses qui ne furent, en réalité, que des jours perdus pour la France, pour l'autorité et pour la liberté en même temps. En attendant que Saint-Just en vienne, comme il le fit plus tard, à poser les vrais principes du jacobinisme intransigeant, à professer que « ce qui constitue la république, c'est la destruction totale de ce qui lui est opposé, » à conclure de là que ceux qu'il appelle « les ennemis du peuple » n'ont rien à espérer que la mort, on sent déjà passer dans l'air un souffle de radicalisme et de haine. C'est vraiment du Jeu de Paume que date, c'est à cette époque que remonte, c'est ce jour-là qu'on inaugure la funeste politique « du tout ou rien », celle qui consiste à prétendre que le peuple n'a rien acquis s'il n'a pas tout conquis ; s'il n'a pas terrassé, en les humiliant, ceux qu'il prend pour des adversaires et dont il aurait pu, au profit commun, se faire des auxiliaires et des alliés.

Telle fut la première faute commise. La seconde devait bientôt suivre, celle-ci, comme l'autre, inspirée par l'orgueil, et non plus seulement par l'orgueil du tiers-état, mais par celui de la nation tout entière, séduite alors et entraînée par les utopies du *Contrat social.*

On a fait remarquer qu'en religion la Révolution s'inspira de Voltaire, et en politique de Rousseau. Rien n'est plus vrai. L'influence de Voltaire, qui a contribué pour beaucoup à perdre l'ancienne société française, ne tardera pas à s'emparer encore de la nouvelle. En attendant, nous sommes à l'époque où Rousseau est roi. Précurseur de cette école cosmopolite, internationale, qui en viendra plus tard à supprimer le patriotisme comme une étroitesse de l'esprit et du cœur, ce philosophe humanitaire a enseigné aux nations — et les Français ont eu la naïveté de tomber seuls dans le piège — qu'un peuple a mieux à faire que de s'occuper de ce qui le regarde ; que cela est étroit, mesquin, égoïste ; que l'heure est venue d'affranchir « l'homme » et de légiférer pour lui.

Qu'est-ce que l'homme ? Avant Rousseau, le catéchisme nous l'a appris. C'est une créature raisonnable, formée à l'image de Dieu. Il résulte de là que, devant Dieu, tous les hommes sont frères et égaux. De plus, le Créateur les a faits libres. Mais cette fraternité, cette égalité, cette liberté ne datent pas de 1789. Rien de tout cela

n'indique non plus qu'il soit à propos, qu'il soit bon, expédient, utile à lui-même et aux autres, d'engager le Hottentot ou l'Esquimau à venir prendre chez nous mesure de constitution politique, et, en vue de lui être agréable, de nous en découper une qui puisse aller à sa taille comme à la nôtre. Ceci est tout simplement insensé, une constitution politique faite pour toutes les nations n'étant, comme on l'a dit, faite pour aucune. La politique est chose contingente : il y a folie à vouloir créer la politique du genre humain, à essayer d'y soumettre indistinctement toutes les nations. Telle fut cependant, sur la fin du siècle dernier, Rousseau régnant, la prétention de la France entière. Il n'y eut pas seulement alors, comme M. Taine nous le rappelle, des jeunes filles pour dénouer leur jolie chevelure dans les salons, pour s'agenouiller modestement devant l'autel de la nature, pour prendre des airs ingénus, lever les yeux au ciel et « faire Héloïse ». Il y eut aussi, de la part de tous, philosophes, législateurs ou maçons, course au clocher pour apporter sa pierre, pour ajouter une marche à l'escalier par où tous les peuples, les noirs et les blancs, ceux du nouveau monde comme ceux de l'ancien, devaient, bras dessus, bras dessous, monter au ciel. En dépit des sages conseils de Malouet, seul à rappeler qu'il est dangereux de transporter l'homme sur une haute montagne et de lui montrer, depuis là, un empire sans bornes, quand sa condition est d'en « descendre pour trouver des bornes à chaque pas, » on se mit à grimper la côte, à y porter des pierres, à gâcher du mortier et du plâtre; on accumula, pour monter encore, exagérations sur exagérations, discours sur discours, formules sur formules. Celle de Duport, auquel chacun, les Montmorency et les Castellane aussi bien que Barnave et Target, vinrent en aide, les résume toutes : « Nous voulons, dit-il, faire une déclaration de droits pour tous les hommes, pour tous les temps, pour tous les pays et servir ainsi d'exemple au monde. »

C'est à peu près le langage de Satan, lorsqu'il tenta le premier homme en lui persuadant qu'il dépendait de lui de se faire Dieu. Comme Adam, l'assemblée succomba, et, depuis lors, on peut dire que la France, sortie de l'ancien régime, mais vite retombée dans un autre purgatoire, rôde autour du paradis terrestre. A certains jours, elle l'entrevoit par la fente d'une porte entre-baillée. Quand nous faisons un pas pour entrer, la porte se referme, à moins que, nous ayant laissé passer par surprise, le gardien ne s'aperçoive qu'il a dormi sur sa consigne et, quand nous nous croyons, tranquilles et libres, installés dans le lieu de délices, ne nous mette dehors en nous fouettant tantôt avec la verge d'un despote, tantôt avec celle du peuple lâché. C'est tout un pour nos chairs meurtries.

La tour de Babel a donc croulé et le paradis terrestre se laisse attendre. De ceci, chacun s'aperçoit, et ceux-là mêmes qui affectent de nous vanter notre situation actuelle, le bien-être qui en résulte, l'apaisement qui, disent-ils, va venir, savent fort bien que, réactionnaires, mis à part, ils sont entourés de gens qui ne sont ni satisfaits ni apaisés. En dépit des emprunts qui se souscrivent, le commerce et l'industrie souffrent; le Pactole de l'impôt est le seul qui en ce moment coule à pleins bords; le budget des dépenses grossit démesurément, et rien n'annonce qu'il soit à la veille de décroître. Loin de là puisque l'Etat rachète les chemins de fer, il est naturel de nous attendre à ce qu'il nous fasse voir du pays. C'est surtout en matière de finances, que le mot de Cromwel est vrai : « On ne va jamais si loin, que lorsqu'on ne sait pas où l'on va. » Financièrement et politiquement, les hommes d'Etat qui nous gouvernent savent-ils bien où ils vont? Savons-nous où ils nous conduisent? La question étant contemporaine et pouvant paraître maussade, il est entendu qu'elle vient de nous et que M. Taine n'y est pour rien.

Ce dont M. Taine ne saurait se défendre, c'est d'avoir, par ses innombrables recherches, par les témoignages qu'il accumule, rendu éclatante une vérité qu'on s'était jusqu'ici contenté d'entrevoir. Cette vérité ressort de tout son livre, et la voici.

Ce n'est pas seulement sous la Convention et aux approches de la Terreur, que la Révolution a vraiment éclaté et qu'en éclatant elle a déraillé. C'est tout de suite, c'est au Jeu de Paume, comme nous l'indiquerons tout à l'heure, c'est sur la place de la Bastille qu'en juin et en juillet de l'année 1789 elle a commis d'irréparables fautes; elle a commencé à se rendre coupable d'excès qui, fatalement, devaient la conduire à mal, livrer la France aux aventures et finir par nous mettre tous, petits et grands, riches ou pauvres, hommes d'hier ou hommes d'aujourd'hui, fils de famille ou parvenus, royalistes ou républicains, à la place où nous sommes, c'est-à-dire bien bas, en attendant mieux ou pire encore. Si attachés que nous puissions être et que nous veuillons rester à telle ou telle des conquêtes réelles ou prétendues de la Révolution, et sans nous laisser aller à l'injustice de confondre ce qui fut seulement erroné, irréfléchi, imprudent, avec ce qui fut coupable; il faut cependant, si l'on veut être dans la vérité historique où M. Taine nous invite à rentrer, distinguer un peu moins que nous ne l'avons fait jusqu'à présent ce qui est de 1789 et ce qui appartient à 1793. Toujours, assurément, il restera entre ces deux dates une distinction profonde à maintenir. La seconde ne représente pas seulement la folie, elle est le crime : là-dessus, le jugement est rendu et sans appel, quoi qu'on tente encore, dans certains bas-fonds, pour essayer de le faire

réformer. Mais il s'en faut que la première rappelle seulement la raison et la vertu, comme on s'était trop hâté de le dire. Jours d'orgies révolutionnaires mis à part et flétris comme ils méritent de l'être quand ils aboutissent au sang versé, aux scènes de carnage du 14 juillet et du 6 octobre par exemple, l'année 1789 et celle qui l'a suivie ont eu d'autres jours que des jours de modération et de sagesse. Là-dessus, il est temps d'en rabattre de nos prétentions séculaires, de nos illusions patriotiques, de nos idylles et de nos épopées. Si, pour s'attacher à l'opinion contraire, pour se complaire dans son erreur, on écarte tel ou tel témoignage, on ne saurait, à moins de perdre tout crédit, rejeter en bloc le témoignage de tout le monde. Or le nombre grossit journellement, sinon dans les masses, du moins chez les penseurs, de ceux qui sont à bout d'illusions, qui en conviennent, et dont l'avis, si peu qu'il pèse dans la balance du suffrage universel, est cependant le seul avec lequel comptera l'histoire.

Laissons de côté, sans parler d'eux, les hommes qui appartiennent à la vieille école qu'on peut appeler celle de M. de Maistre. Ce n'est pas que, dans le nombre, il n'y en ait plusieurs près desquels on pourrait utilement se renseigner et même apprendre quelque chose. Mais c'est à M. de Maistre qu'il est arrivé de dire un jour que la Révolution fut « satanique. » Le mot est vif, et sur ce mot, ce n'est pas la Révolution, c'est M. de Maistre qui, pour bien des gens, est jugé. Tenons-le donc pour récusé, lui et les siens, et cherchons d'autres témoins. Parmi eux, il y a des étrangers, et les étrangers sont bons à consulter, surtout quand ils ont fait preuve de n'être pas les ennemis de la France; quand on les sait d'humeur et de caractère à juger nos querelles de haut, sans passion, sans parti pris, en gens désintéressés. Leur opinion ne date pas d'hier, elle a bientôt cent ans; elle est antérieure à nos mécomptes. Notre tort est d'avoir trop oublié leurs prédictions et surtout trop négligé leurs conseils.

III

Voici d'abord Arthur Young. Il est connu depuis longtemps ; mais bien que son *Voyage en France* ait été réédité il y a environ vingt ans, les exemplaires en sont devenus rares. Nos grands-pères savaient tous, mais notre génération a un peu perdu de vue ce que cet observateur sagace a écrit. Il importe d'y revenir.

Young s'occupe d'agriculture, de statistique, d'économie politique par habitude, et de politique par occasion. Un homme compétent en toutes ces matières, M. de Lavergne, a dit de lui que, pour ce qui regarde ces deux dernières sciences, il montre en général « une justesse extraordinaire d'idées. » Tout en trouvant que la seconde

partie du livre prête à la critique, M. de Lavergne constate que la première est pleine de renseignements inestimables sur les personnes et sur les choses. Il ajoute : « L'intérêt agricole y domine, mais ce n'est pas le seul ; la politique y joue aussi un grand rôle, et il n'existe nulle part une peinture aussi vivante du mouvement national de 1789, soit à Paris soit en province. » Attachons-nous donc un instant à un si bon guide, et voyons où il nous conduit.

Lui-même, s'appropriant les paroles de Swift, commence par nous déclarer que, n'ayant pas l'ambition de pouvoir plaire à tous les partis ni la prétention de croire que tous lui donneront raison, il demande que tous lui donnent tort. Ceci est d'un indépendant. La preuve qu'il veut être impartial, c'est qu'il n'enveloppera pas, dit-il, l'Assemblée nationale tout entière dans la condamnation dont l'ont frappée quelques écrivains extrêmes, et cela parce qu'il est d'avis que cette assemblée n'a guère fait « que ce que demandait le peuple ». Erroné ou non, ce jugement prouve qu'Arthur Young ne se prononce pas d'une manière systématique et sans examen. A l'appui d'ailleurs de son opinion sur ce que demandait le peuple, il donne, en une page, le résumé des vœux qu'exprimaient unanimement les cahiers des trois ordres. Il ajoute, et avec raison, après avoir cité quelques-uns des abus de l'ancien régime, que tout ami de l'humanité ne pouvait se dispenser de souhaiter la fin d'un tel état de choses. Là-dessus, tout le monde est d'accord. Mais ici se retrouve la question de savoir si pour en arriver-là, « il fallait bouleverser la France, anéantir les distinctions, abolir la monarchie, attaquer la propriété, fouler aux pieds le roi et la famille royale, et par-dessus tout, l'engager dans une voie qui mît les effets de la Révolution, bons ou mauvais, au hasard d'une guerre civile. » Selon lui, « ces violences n'étaient pas nécessaires ; sans elles la France aurait pu être libre : une cour nécessiteuse, un ministère faible, un prince timide n'auraient su refuser aux demandes des Etats rien d'essentiel à la prospérité nationale. Le pouvoir de la bourse aurait suffi à faire tout ce qu'il y avait à faire. Les Communes l'auraient emporté, mais non sans un contre-poids, un contrôle, sans lequel tout pouvoir, quelqu'il soit, n'est pas *constitutionnel*, mais *tyrannique*. »

Voilà dans quel esprit de modération et de sagesse, esprit indiqué par lui-même, Young juge, quand elle est accomplie, la révolution, dont il a, sur son passage, rencontré partout les premiers symptômes, lorsque, en vue de faire des observations agricoles, il visita notre pays dans le courant des années 1787, 1788 et 1789. A cette dernière date, que prévoyait, que prophétisait pour mieux dire, ce citoyen d'un pays libre, foulant en ami notre sol, sous lequel couvait le volcan dont, avant la lave, la fumée s'échappait déjà par de nombreuses fissures ?

La première observation que fait Arthur Young, tout frais débarqué d'Angleterre, c'est que les Français de ce temps-là abusent de ce qu'ils prennent pour de la gaité. Dans une détestable patache qui, de Calais, le mène à Abbeville, des voyageurs « qui se croient très-enjoués parce qu'ils sont très-bruyants, » l'étourdissent au point qu'il aurait « presque préféré faire la route les yeux bandés sur un âne. » Que le ciel, dit-il, m'afflige d'une jument aveugle, plutôt que d'une autre diligence! En apparence, ceci n'a rien de politique : ce n'est que la boutade d'un homme sérieux, de bonne compagnie et de mauvaise humeur, fatigué par le bavardage d'un public d'estaminet. N'y a-t-il pas cependant ici, quoique faite sans intention, la fine peinture d'un travers national qui, depuis longtemps et pour sa bonne part, contribue à empêcher le peuple qui en est atteint d'être libre?

En 1789, le 8 juin, le voyageur arrive à Paris. L'heure est favorable à qui veut observer et s'instruire. Les Etats généraux viennent de s'assembler à Versailles, et déjà Paris est dans une fermentation dont le Palais-Royal est devenu le centre. Il se fait là, chez les libraires, un formidable commerce de brochures politiques, lues et commentées en plein vent. Chaque heure produit la sienne. Toutes, ou à peu près toutes, — dix-neuf sur vingt, — sont écrites dans le même sens et inspirées par le même esprit, qui n'est, cela va sans dire, ni l'esprit de conservation ni même d'ordinaire celui de simple réforme. Bien qu'elle n'ait pas éclaté encore, la Révolution est ici sur un théâtre où elle commence à se montrer, à se faire entendre, à parler haut. Ce qui surprend tout de suite notre Anglais, c'est qu'en présence d'une presse qui déjà « répand à foison des principes excessivement niveleurs et séditieux qui renverseraient la monarchie si on les appliquait..., la Cour ne prenne aucune mesure » pour arrêter ces publications. Ce qui l'inquiète, c'est que les cafés, pleins à comble, sont, du matin au soir, assaillis par une foule qui, ne pouvant entrer, « se presse aux portes et aux fenêtres, écoutant à *gorge déployée* certains orateurs qui, montés sur une chaise, haranguent chacun son petit auditoire. » Plus l'orateur est hardi, mieux on l'écoute; plus le ragoût est épicé, plus il satisfait ces palais déjà blasés bien qu'on ne fasse que se mettre à table; des tonnerres d'applaudissements accueillent tout ce qui se dit contre le gouvernement, à condition que ce soit violent. « Je n'en reviens pas, dit notre reporter, que les ministres souffrent de tels nids, de telles pépinières de sédition et de révolte, répandant à toute heure chez le peuple des principes qu'il leur faudra bientôt combattre avec vigueur, et dont il semble que ce soit une sorte de folie de permettre actuellement la propagation. »

N'oublions pas que ceci est daté non d'hier, comme on pourrait le croire, mais du 9 juin 1789, et que c'est un enfant de la libre Angleterre qui parle. Peu de jours après, il constate que tous les gens qu'il rencontre à Paris ou à Versailles sont férus de l'idée que tout ce qui tend à constituer un ordre à part, comme la Chambre des lords en Angleterre, n'est pas en harmonie avec la liberté. Ce qui, ajoute-t-il, « me paraît parfaitement extravagant et sans fondement aucun. »

Si émouvant que lui semble le spectacle des représentants de vingt-cinq millions d'hommes « à peine sortis des misères du pouvoir absolu, et appelés aux bienfaits d'une constitution plus libre, s'assemblant sous les yeux du public auquel les portes étaient ouvertes, » Arthur Young ne cache pas que cependant, sous le triple rapport de la salle, des acteurs et du public, ce spectacle laisse à désirer. D'abord, le local est trop grand. Seuls, dit-il, « les organes de stentor » peuvent se faire entendre. L'ordre manque « parmi les députés eux-mêmes, » et, de plus, « on permet aux spectateurs des tribunes de se mêler aux débats par leurs applaudissements..., ce qui est d'une grossière inconvenance et a même son danger ; » car, si on peut applaudir on peut siffler, ce qui déjà, dit-on, « s'est produit quelquefois, » et conduit à faire que les pressions du dehors « domineraient les débats et influenceraient la délibération. »

Ceci ne tarda pas à arriver. En attendant que la France, gouvernée par les clubs, soit absolument livrée à la canaille, le jour approche où, sous la conduite de l'huissier Maillard et de Théroigne de Méricourt, des bandes d'affamés partiront pour Versailles, afin d'en ramener le « boulanger, la boulangère et le petit mitron. » Grossies par un ramassis de soldats déserteurs et de filles de joie, hurlant à tue-tête, dansant dans la boue, ces bandes commenceront par envahir l'Assemblée nationale ; elles chasseront le président de son fauteuil qui sera occupé par une poissarde, tandis que, du haut d'une tribune, une de ses pareilles dirigera les débats en criant : « Qu'est-ce qui parle là-bas ? Qu'on fasse taire ce bavard. Il ne s'agit pas de cela. Il s'agit d'avoir du pain. Faites parler notre petite mère Mirabeau. Nous voulons l'entendre... » Quand Arthur Young dénonce les premières pressions exercées du dehors sur l'Assemblée nationale, il fait plus que prévoir tout cela ; il le prédit; il est prophète.

Il l'est encore lorsqu'il signale le danger des écrits qui poussent au renversement de l'ordre établi et que le gouvernement a la bonté de transporter lui-même, par ses malles-postes, d'un bout du royaume à l'autre, comme si l'agitation de Versailles et celle du Palais-Royal ne suffisaient pas. Il n'y a rien, dit-il, qu'on ne doive attendre de cette folie et de cet aveuglement. En présence du col-

portage effréné de « pamphlets séditieux et de relations chimériques dont la commune tendance est d'entretenir le peuple dans la frayeur et l'incertitude, » la conduite de la Cour « est inexplicable et inconséquente... il n'y pas d'exemple d'une nonchalance et d'une stupidité pareilles... ; le moment demanderait la plus grande décision, et hier, pendant que l'on discutait s'il serait doge de Venise ou roi de France, le roi était à la chasse ! »

La chasse est un agréable passe-temps ; nous n'avons pas la prétention de l'interdire aux rois et aux présidents de république, non plus qu'aux simples citoyens. Mais, en 1789, comme en 1830, comme depuis, bien des heures y ont passé durant lesquelles il semble qu'il y eût mieux à faire qu'à forcer le cerf ou qu'à tirer des lapins.

Que de fleurs nous resteraient à cueillir sur le passage d'Arthur Young ; il n'y a qu'à se baisser pour, devant lui, ramasser à la poignée. Voici le bouquet.

Parlant des menaces de guerre civile, dont le nom, qui est alors « sur toutes les lèvres, » semble déjà ne plus effrayer personne, et des prétentions du tiers-état se dressant en juge et en maître devant la royauté, l'observateur attentif des débuts de la Révolution française écrit ceci : « Nous devons avouer que si les Communes « (expression anglaise par laquelle l'auteur désigne les députés du troisième ordre) refusent obstinément ce qui leur est proposé, elles exposent d'immenses bienfaits assurés aux hasards de la fortune, qui peut-être les fera maudire par la postérité, au lieu de faire bénir leur mémoire comme celles de vrais patriotes qui n'avaient en vue que le bonheur de leur pays. »

Si la malédiction prévue par Young n'est pas encore venue, si du moins elle n'est pas sur toutes les lèvres et si elle n'atteint pas indistinctement tout le monde, on peut dire que la bénédiction a pris fin et que le prestige est tombé. On se souvient de l'espèce de culte rendu, il y a quarante ans, en province, aux derniers survivants de notre première assemblée constituante. Chacun les nommait, chacun connaissait le village où quelqu'un d'entre eux s'était retiré ; chacun, sauf peut-être les fils d'émigrés, saluait en passant la maison où s'abritait leur vieillesse. Leur souvenir et l'ambition de leur être un jour comparé, faisaient encore, en 1848, rêver les nouveaux représentants du peuple. Ceux de 1789 sont tous morts : nul d'entre eux n'a survécu à une génération éteinte. A part Mirabeau qui fut éloquent, se repentit et mourut jeune ; à part le petit groupe de ceux qui, comme Malouet et Mounier, résistèrent et que la Révolution força à s'exiler, qui parle d'eux ? A moins de leur appartenir par les liens du sang et, à ce titre, de leur porter une prière, qui s'avise aujourd'hui d'aller en pèlerinage sur leur tombe ? Quand,

par exception, il arrive que, dans la paroisse où il fut curé, ou bien aux alentours du manoir qu'il habita, on nomme encore celui que les électeurs du clergé, de la noblesse ou du tiers députèrent aux Etats généraux, c'est seulement à l'homme vertueux, au bienfaiteur de la contrée, que cet hommage posthume s'adresse. Le souvenir de l'homme politique est absolument effacé. Si c'est ingratitude, c'est mal. Mais n'est-ce pas plutôt qu'après la mort et avec le temps, ceux dont on avait grandi la taille sont rentrés non-seulement dans la destinée commune, mais sous le juste niveau qui leur appartient ? En attendant que la Convention épouvante le monde, qu'elle se détruise elle-même et qu'ayant glissé dans le sang elle inspire horreur, il est démontré que la première Constituante a été surfaite. Pareille à telle ou telle assemblée qu'on pourrait citer dans le nombre de celles qui devaient la suivre et dont il ne semble pas que la liste soit encore épuisée, elle fut, au jugement de M. Taine et de bien d'autres, composée surtout de gens médiocres. Quoiqu'il n'ait pas dit « de petites gens, » de fiers démocrates le traitent comme s'il avait employé ce vilain mot. Ils ne se font pas faute de lui rappeler qu'il est un émancipé, un parvenu de la France nouvelle ; ils ont la prétention de lui apprendre que l'ancien régime, s'il vivait encore, eût été peut-être moins favorable à sa gloire que celui-ci ; peu s'en faut même qu'ils ne lui demandent si, pour se permettre de juger la Révolution comme il le fait, il a parmi ses ancêtres quelque descendant de Charlemagne, ce dont vraisemblablement M. Taine a, jusqu'à ce jour, négligé de s'informer. Peut-être, puisque nous louons son ouvrage, se trouvera-t-il quelqu'un pour nous adresser la même question. Mieux vaudrait répondre d'abord à celle que faisait le roi Louis XVI le jour où il demanda ce qu'aurait dit de lui la nation s'il se fût avisé de composer l'Assemblée des notables et son conseil de nullités comparables à celles qui, sauf exceptions, formèrent le gros de notre première Constituante. Puisqu'il n'écrit point l'histoire actuelle, puisqu'il se défend de vouloir aborder notre époque, l'auteur des *Origines* a raison de dire que, dans aucune assemblée française, sauf dans les deux suivantes, il n'y eut jamais « moins de têtes politiques » que dans celle-là. La preuve, c'est que, sous la pression des tribunes, on y subissait, en les prenant au sérieux, de véritables « parades de foire ». La séance n'est plus « une conférence d'affaires, mais un opéra patriotique ; l'églogue, le mélodrame, et parfois la mascarade, se mêlent parmi les claquements de mains et les bravos. » Un jour, on présente à l'Assemblée un serf du Jura âgé de cent vingt ans ; on s'empare « de l'auguste vieillard pour le faire servir par des jeunes gens, surtout par les enfants dont les pères ont été tués à l'attaque de la Bastille. » Une autre fois, « soixante vaga-

bonds, payés douze francs par tête, habillés en Espagnols, Hollandais, Turcs, Arabes, Tripolitains, Persans, Indous, Mongols, Chinois, et conduits par le Prussien Anacharsis Clootz, viennent, sous le nom d'*ambassadeurs du genre humain*, déclamer contre les tyrans, et on les admet aux honneurs de la séance. » — Ne se croirait-on pas au théâtre des Variétés, quand on y jouait *Les Brigands ?* — L'Assemblée accueille aussi et le grave président Treilhard félicite, en recevant leur serment, des gamins qui viennent de faire leur première communion devant l'évêque constitutionnel et qu'on a promenés dans Paris comme objets de civisme et d'édification. « Ils voudraient bien aller jouer ; » mais suivant l'expression alors consacrée, leur destinée est de servir d'exemple au monde. Tout cela est burlesque, et Mirabeau lui-même, qui passe pour la plus forte tête de l'Assemblée, met un dernier trait à cette comédie en se faisant nommer rapporteur du comité des mines, s'improvisant ainsi géologue et ingénieur, comme de nos jours on s'improvise diplomate ou financier. M. Taine rappelle tout cela.

Il indique fort bien aussi le motif pour lequel, en temps de révolution, les esprits bornés sont dangereux, surtout quand il y a dans l'air un courant d'idées générales, qui sont en même temps des idées simples et qui font appel à la passion, fut-ce à la passion de justice. Quoi de plus général alors, quoi de plus simple, quoi de plus juste en apparence et par conséquent de plus propre à passionner et à entraîner les masses, que la doctrine de Rousseau, enseignant aux hommes qu'étant frères, ils sont partout égaux en droits ; que, du pôle à l'équateur, ils méritent d'être traités de même, et qu'un gouvernement, fût-il relativement libéral, est oppresseur, s'il n'établit pas chez lui une liberté égale à celle dont on jouit chez ses voisins les mieux favorisés ? Pour résister à la séduction d'une telle doctrine, il fallait trouver chez nos législateurs un sens supérieur, des convictions basées sur l'étude et sur l'expérience, et non pas ce qui, au dire de M. Taine, se trouva chez les trois quarts d'entre eux, « esprits naïfs et prévenus, sans autre information que quelques formules de la philosophie courante, sans autre fil conducteur que la logique pure, livrés aux déclamations des avocats, aux vociférations des gazettes, aux suggestions de leur amour-propre, aux cris de mille voix qui de tous côtés, à la barre de l'assemblée, à la tribune, dans les clubs, dans la rue, dans leur propre cœur, leur répètent unanimement et tous les jours, la même flatterie. » Cette flatterie, la voici : « Vous êtes souverains et tout puissants. En vous réside le droit. Le roi n'est là que pour exécuter vos volontés..... Vous êtes les pères de la patrie. Vous avez soumis la France, vous régénérez l'espèce humaine. Le monde entier vous admire ; achevez votre

glorieux ouvrage; allez plus loin et tous les jours plus loin. » Sauf le mot de roi à remplacer par celui de président, en ajoutant, bien entendu, que le Sénat non plus ne compte pas, ne croirait-on pas ouïr les flatteurs de nos néo-girondins? C'est qu'à toute époque il y a des hommes pour copier ce qui s'est fait, pour répéter ce qui s'est dit. C'est de ceux-là qu'avec justesse on a pu dire qu'ils sont « des singes à larynx de perroquets. » Mais, revenons à 1789 et écoutons un autre témoin.

Comme Arthur Young, celui que nous allons entendre est un étranger. Comme lui, il arrive d'un pays où la liberté est en honneur, où on passe pour la pratiquer. Comme lui, il mérite par sa clairvoyance le nom de prophète ; par son indépendance, par sa modération, par son équité, celui de haut justicier.

Ami de Washington et de Franklin, avec lesquels il siégea au Congrès où prit naissance la république américaine, Gouverneur Morris, ministre plénipotentiaire de cette république, quitta New-York à la fin de 1788. Le 3 février 1789, il arrivait à Paris, où, muni de lettres de Washington, reçu par Jefferson, alors ambassadeur d'Amérique en France, il retrouvait La Fayette, qu'il avait connu dans la guerre de l'Indépendance, et se créait tout de suite d'importantes relations. Il n'a pas, à proprement parler, rédigé de mémoires ; mais, outre sa correspondance, on a retrouvé de lui des notes, écrites au jour le jour et qui ont servi à publier un *Mémorial*, recueil intéressant entre tous à consulter par ceux qui veulent se faire une opinion exacte des débuts de la Révolution française, et savoir ce qu'attendaient ou craignaient d'elle ceux qui alors la jugeaient bien.

Un des biographes de Morris a dit de lui : « Je ne sais si aucun observateur a été aussi heureusement placé pour bien voir notre Révolution. Ministre plénipotentiaire d'une république amie, homme riche et indépendant, ses rapports avec les hommes du pouvoir étaient fréquents, faciles et confidentiels. Comme Américain et membre du Congrès, il avait droit à la faveur et à la prédilection des révolutionnaires les plus exaltés; homme instruit et bien élevé, lié avec M. de La Fayette, il avait accès dans les salons de la haute noblesse et dans les cabinets de la monarchie mourante... Toutes les portes lui étaient ouvertes: celles des clubs où la Révolution bouillonnait ; celles des hôtels où se réunissaient les débris frémissants du parti monarchique [1]. »

Ecoutons ce républicain, qui a noté sur son carnet mille traits curieux ; qui a vu de ses yeux « comment les marquis et les

[1] Philarète Chasles. *Journal des Débats ;* septembre 1833.

comtes s'amusaient encore à la veille de la redoutable catastrophe; comment les jeunes et les vieux seigneurs, dont la tête allait être menacée, attachaient, dans la chapelle et pendant la messe, une bougie allumée à la soutane d'un abbé à la mode; quelles discussions politiquo-romanesques s'agitaient chez les restaurateurs de Versailles; comment la monarchie, qui s'en allait, cherchait partout des avis, des conseils, des directions, et les prenait de toutes mains, pour ne suivre que les pires [1]. »

La première remarque que fait Morris en arrivant à Paris, c'est que son ami la Fayette est trop absorbé par la politique. Il me paraît dit-il tout de suite, « trop républicain pour son pays. » Lorsque La Fayette lui montre le texte de la Déclaration des droits de l'homme qu'il va lire à l'Assemblée nationale, Morris écrit : « Je lui ai dit ce que j'en pense et lui ai suggéré plusieurs amendements tendant à adoucir le langage un peu vif de la liberté. Ce n'est pas avec des mots sonores que se font les révolutions. » — Ici, on s'aperçoit que le carnet du voyageur est en faute : trop brièvement exprimée, la pensée est incomplète. Il fallait écrire que les mots sonores avec lesquels et par lesquels se font la plupart du temps les révolutions, ne suffisent pas à rendre celles-ci fécondes. Mais on voit quelle est l'intention ; elle est bonne, et, moyennant qu'on change un peu l'expression, l'idée est juste : cela suffit.

Ce qui suit est plus explicite : « Je passe chez M. Jefferson, où je reste longtemps. La conversation roule sur les hommes et sur les choses. Je pense qu'il ne se fait pas une idée bien juste du caractère des divers personnages qui occupent la scène politique. Il donne trop d'importance *à quelques écervelés*... Les littérateurs qui dominent ici et qui ont vu les abus nombreux de la forme monarchique, pensent que tout ira d'autant mieux que l'on s'éloignera davantage des institutions qui se rapportent au gouvernement d'un seul. *C'est une erreur* [2]... Les mêmes réformateurs construisent, au fond de leur cabinet, des théories admirables. Ils y font entrer les hommes comme un ébéniste ses morceaux de bois et ses pièces de marqueterie : malheureusement, l'homme n'est pas ainsi fait. En France surtout... c'est folie de vouloir bâtir une constitution sur des théories. »

Peu de jours après, en juin 1789, Morris, dînant à côté de

[1] Philarète Chasles, *Journal des Débats*; septembre 1833.

[2] Morris constate dans ses notes que son compatriote Jefferson, qui devint plus tard en Amérique le chef du parti démocratique, partage alors cette erreur. « Nous différons, dit-il, Jefferson et moi, dans notre système politique. Lui, avec tous les partisans de la liberté, voudrait qu'on abolit toute distinction de rangs. Je ne crois pas qu'en thèse générale l'égalité complète soit possible, et je suis bien certain que, par rapport à la nation française, ce serait un essai malheureux, qui n'aurait que des conséquences funestes. »

La Fayette, lui fait observer que, par leur rage de nivellement, ses amis compromettent la liberté et courent à leur ruine; « que leurs vues, leurs projets, leurs théories, sont incompatibles avec les éléments qui composent la nation française; qu'enfin ce qui pourrait arriver de plus fâcheux, c'est que leurs espérances, leurs plans fussent réalisés. » La Fayette répond « qu'il sent bien que *son parti a perdu la raison* et qu'il le lui dit, mais qu'il n'en est pas moins *déterminé à périr avec lui.* » Voilà l'homme qui, de nos jours, a trouvé des imitateurs. Mieux vaudrait, reprend Morris, « rendre à ces écervelés leur bon sens et vivre avec eux. » Avant de nous séparer ajoute-t-il, je ne manque pas de dire à La Fayette, que « si le tiers est très-modéré, il réussira probablement; mais que, s'il est violent, toutes ses prétentions échoueront au milieu des plus effroyables malheurs. »

La France, dit-il ailleurs, « ne connaît pas encore les maux auxquels l'exposerait nécessairement la faiblesse exagérée du pouvoir exécutif. » — Elle a connu ces maux plus tard, en passant alternativement de la licence au despotisme, de l'extrême indépendance à l'extrême oppression, du gouvernement constitutionnel, libéral et conservateur, au gouvernement personnel ou à celui, non moins despotique, des masses.

A la même date (1er juillet 1789) et dans la même lettre, adressée à John Jay, Morris fait cette observation : quand je songe, dit-il, combien peu la nation française « est préparée à jouir d'une liberté complète, je tremble en vérité pour elle. Elle dépassera le but, ou, pour parler plus exactement, je pense *que le but est déjà dépassé.* » —Cependant, à l'époque où le ministre de la République américaine s'exprime ainsi, la Bastille est encore debout.

Quinze jours après qu'elle est tombée, Morris écrit à Washington : « Ce pays est aujourd'hui autant plongé dans l'anarchie qu'une société peut y être sans se dissoudre. Il y a quelques hommes capables dans l'assemblée ; pourtant les meilleures têtes ne perdraient rien à avoir un peu plus d'expérience. Malheureusement il y en a en grand nombre qui, avec beaucoup d'imagination, ont peu de connaissance, de jugement et de réflexion. Vous pouvez regarder la révolution comme achevée en ce sens que l'autorité du roi et de la noblesse sont entièrement détruites. Je tremble même pour la Constitution. Ils ont *tous* cet esprit théoricien, ces idées spéculatives de gouvernement dont, heureusement pour l'Amérique, nous nous sommes guéris avant qu'il ne fût trop tard. Ils vont, ils vont à perte de vue... »

A cela, Washington répond de New-York, en date du 13 octobre 1789 : « La révolution qui s'est accomplie en France est d'une nature si merveilleuse que l'esprit peut à peine en concevoir la réalité... Mais, quoiqu'elle ait traversé d'une manière triomphante

le premier paroxysme, je crains que ce ne soit pas le dernier contre lequel elle ait à lutter avant que les choses soit définitivement assises... Il n'est pas facile d'éviter de passer d'un extrême à l'autre; et, si cela avait lieu, des rochers et des écueils encore cachés sous l'eau pourraient briser le navire et amener un despotisme plus dur que celui qui existait auparavant. » — On voit par là que Washington, tout favorable qu'il est au mouvement des esprits, au passage qui s'opère chez nous de l'ancien régime au nouveau, n'est pas, lui non plus, sans appréhension sur la manière dont s'accomplira l'œuvre de régénération entreprise. On conviendra qu'en pareille matière l'autorité du premier fondateur de la liberté américaine a du poids.

Ainsi pensaient, ainsi parlaient, l'un en France, l'autre en Amérique les deux amis de l'Amérique et de la France, point ennemis de la révolution qui chez nous ne faisait alors que commencer et du succès de laquelle, observateurs attentifs, ils doutaient déjà en constatant les fautes commises et les emportements auxquels on se laissait aller sans se rendre compte du danger qu'on courait.

Trois années viennent de s'écouler, durant lesquelles, comme c'était à prévoir, la société n'a pas cessé d'aller à la dérive. La violence n'est pas finie; mais déjà, pour les esprits clairvoyants, le despotisme se laisse voir : il est devenu inévitable. Le 14 mai 1792, la partie étant perdue, Gouverneur Morris qui, de son côté, a perdu son temps à essayer d'assagir les fous, écrit à un de ses amis d'Amérique :

« Vous savez si, du plus profond de mon cœur, je désire le bonheur de la France, Vous comprendrez donc facilement ce que j'éprouve en voyant ce pays marcher à grands pas vers le despotisme. Ils sont tombés dans l'erreur commune que, *pour jouir de la liberté*, *il suffit de renverser le pouvoir*..... C'est affreux. La guerre dans laquelle ils s'engagent annonce un avenir effrayant. Il ne reste plus qu'un espoir. C'est, comme cela arrive quelquefois, que ce qui est probable n'arrive pas, et que ce qui n'est pas probable arrive. Je n'en dirai pas davantage. »

Cela suffit. Tant de Washington que de Gouverneur Morris, nous ne dirons plus qu'un mot. En octobre 1792, le premier écrit que, même lorsqu'il s'en tient aux récits les plus favorables, la situation de la France lui « paraît désespérée. » En octobre 1793, le lendemain du jour où la reine Marie-Antoinette a suivi le roi sur l'échafaud, le second annonce que la France va tomber aux mains du pouvoir absolu, et que, dût-elle passer d'abord par une oligarchie ou « par un triumvirat, » elle ne peut manquer, à la fin, d'être « gouvernée par un seul despote. »

Fermons ici le *Mémorial* de gouverneur Morris. En attendant que la prophétie s'accomplisse et qu'un seul prenne le pouvoir, voici

que, dès à présent, un autre genre de tyrannie s'exerce. Ce ne sont plus seulement les nobles et les prêtres, ni ceux qu'on désigne en général sous le nom d'aristocrates, qui sont menacés : c'est tout le monde : c'est à tous les degrés de l'échelle sociale, chaque citoyen qui en est réduit à pourvoir à sa propre sûreté. En province comme à Paris, les sections sont organisées et les dénonciateurs pullulent. Ce n'est point l'espionnage, — car à quoi bon espionner les gens dont on est décidé à se défaire quand même on ne les trouverait pas en faute? — c'est la délation et la vengeance qui sortent de dessous terre et sont partout à l'ordre du jour : en bas comme en haut, elles s'exercent et atteignent indistinctement toutes les classes. Non-seulement on n'ose plus, cela va sans dire, parler ou écrire pour le public ; mais les correspondances privées, les entretiens les plus indifférents, les affaires particulières, le commerce, l'industrie s'il en reste, la vie en commun, tout jusqu'à la solitude, devient suspect ; tout éveille les méfiances, nourrit les haines et entretient la guillotine. Aussi, les lieux de réunions, les cafés, les simples boutiques, sont-ils fermés avant huit heures du soir. A la nuit, chacun rentre chez soi, et, dit un chroniqueur du temps, cela s'appelle « aller coucher sa liberté. »

Nous pourrions passer en revue comme nous venons de le faire pour Arthur Young et pour Gouverneur Morris, bien des témoins de la Révolution, hommes ou livres, et montrer que l'accord existe entre tous ceux qui, fatigués de l'ancien régime, saluèrent à son aurore la Révolution française, s'y associèrent même à des degrés divers, puis reculèrent inquiets d'abord, ensuite découragés ou épouvantés, impuissants ou convertis. Mais cela déborderait de beaucoup l'espace qui nous est accordé ici. Il faut donc nous borner à emprunter une phrase ou un mot à quelques-uns d'entre eux, à ceux qui, dans l'histoire, ont un nom.

L'année 1789 n'est pas finie que déjà, de l'autre côté de la Manche, Pitt s'aperçoit que les Français « ont traversé la liberté. » Combien de fois cela leur est-il arrivé depuis lors? Et qui les corrigera de cette funeste habitude?

Dès 1790, Burke annonce que notre sort sera de subir la dictature militaire et « le plus absolu despotisme qui ait jamais paru sous le ciel. » On a quelquefois récusé les jugements de Burke comme hostiles à la France ; on ne peut nier que, sur ce point, il ait vu clair et dit la vérité.

Dumont, de Genève, le libéral intègre, resté tel même aux yeux de ceux qui seraient tentés de lui reprocher comme compromettante sa liaison avec Mirabeau, n'en revient pas de l'outrecuidante présomption des hommes de cette époque. Voici en quels termes il signale

ce travers : « Si l'on eût arrêté au hasard cent personnes dans les rues de Londres et cent dans les rues de Paris, et qu'on leur eût proposé de se charger du gouvernement, il y en aurait eu quatre-vingt-dix-neuf qui auraient accepté à Paris et quatre-vingt dix-neuf qui auraient refusé à Londres. » — Sauf à changer un peu la proportion, n'en serait-il pas de même aujourd'hui? — Parlant des événements malheureux qui ont *funesté* la Révolution, Dumont n'hésite pas à reconnaître qu'on « a honte d'avoir admiré dans sa naissance une cause qu'il a fallu haïr dans ses progrès. » Le souvenir qu'il a gardé des débats sur la déclaration des Droits de l'homme, n'a rien de flatteur : « Je me rappelle, dit-il, cette longue discussion, qui dura des semaines, comme un temps d'ennui mortel : vaines disputes de mots, fatras, métaphysique, bavardage assommant ; l'assemblée s'était convertie en école de Sorbonne, et tous les *apprentis de la législation*, faisaient là leur essai sur *ces puérilités.* » Le même auteur ne se contente pas de nous faire la peinture d'une société devenue burlesque par la confusion des idées, par le dérèglement des imaginations, par les emportements populaires, toutes choses desquelles il résulte qu'en examinant la France d'alors, « on aurait cru voir le monde au lendemain de la création. » En deux lignes il explique comment la Révolution, même quand elle voulait s'arrêter, ne pouvait pas y parvenir. C'est qu'ayant « triomphé par le peuple, il n'y avait pas moyen de se montrer sévère avec lui [1]. » N'en sera-t-il pas toujours de même, surtout depuis qu'avec ses programmes Belleville est entré dans Paris et rappelle aux parvenus du suffrage universel, des engagements dont on les oblige à tenir compte alors même qu'ils voudraient les oublier et tirer derrière eux l'échelle par laquelle, les voyant arrivés, d'autres aspirent à monter à leur tour.

Un autre Gênevois, Mallet du Pan, prédit tout de suite que « le peuple, bientôt las des orages et livré sans défense légale à ses séducteurs ou à ses oppresseurs, brisera le timon ou le placera lui-même dans la main assez hardie pour s'en emparer. »

En attendant que Mounier énumère les causes qui, en 1789, *ont empêché les Français d'être libres*, il suffit que, comme président de l'Assemblée nationale, il ait tenu tête aux factieux dans les journées du 5 et du 6 octobre, pour qu'il soit forcé de s'exiler. Alors il regrettera amèrement d'avoir donné le signal et conduit la bande, le jour où, s'insurgeant devant la première difficulté qu'il rencontre, le tiers-état perd toute contenance et prend, à lui tout seul, la place de tout

[1] Un écrivain qui, sans être, bien s'en faut, un ennemi de la Révolution, s'est montré souvent clairvoyant et juste à son égard, M. Quinet, a dit en parlant du pouvoir *apparent* qu'exerçaient Bailly et La Fayette : « Ils semblaient commander ; c'était à condition de plaire toujours. »

le monde, la sienne, celle des deux autres ordres et celle du roi. Ce jour là, le troisième ordre ne se contente pas comme c'était son droit et son devoir, d'occuper sa place dans le gouvernement. Ce qu'il veut, c'est « primer » les deux autres ordres : M. Quinet lui-même le constate.

Passons à l'honnête Malouet, à celui dont la reine Marie-Antoinette recommande à son fils de ne jamais oublier le nom, et dont Burke a dit qu'il fut le dernier à veiller au chevet de la monarchie expirante. C'est un de ceux auxquels on peut le plus utilement s'adresser pour apprendre à quel point le torrent révolutionnaire a tout de suite débordé les hommes qui se flattaient de le contenir. Nous ne lui emprunterons qu'un mot et un souvenir : les voici. « Pour tout homme impartial, dit-il, la Terreur date du 14 juillet, » c'est-à-dire du jour même de la prise de la Bastille. Malouet nous apprend aussi que, lorsqu'il allait à l'Assemblée, il lui arrivait rarement « d'oublier ses pistolets. » Est-ce fini ? Et la mesure est-elle comble, après ce dernier trait qui prouve où en étaient arrivés les députés eux-mêmes d'une nation qui avait cependant inscrit en tête de ses revendications la liberté individuelle ? — Non.

Sans franchir l'espace qui nous sépare encore du règne absolu des hommes de carnage ; sans attendre que la Convention se décime sans réussir à s'épurer et que, les Girondins disparus, Hébert supprimé, Danton et Robespierre portent, l'un après l'autre, leur tête sur l'échafaud ; sans même nous arrêter à écouter Barnave affirmant qu'il a beaucoup réfléchi, « beaucoup vieilli, » et que, sentant le besoin de l'autorité royale, il n'aspire désormais qu'à la rétablir « sur les plus larges bases ; » sans nous adresser à l'abbé Siéyès, pour savoir s'il se flatte d'avoir converti tous les rêveurs qui le suivent le jour où, désabusé avant la fin du drame, il s'écrie : « Ils veulent être libres, et ils ne savent pas être justes ! » laissant tout cela de côté, nous avons encore à citer Mirabeau.

Que d'emprunts seraient à faire, non-seulement pour bien juger l'homme, mais aussi pour nous instruire sur la marche des événements, à la correspondance qu'il échangea avec le comte de la Marck. Mais la place nous manque et le temps nous presse. Tout Mirabeau, le Mirabeau effrayé des progrès de la Révolution et devenu conservateur, non par vénalité comme on l'a dit, mais par expérience, se résume en trois dates et en trois mots.

Peu de jours après la réunion des trois ordres, Mirabeau, conversant avec le comte de la Marck, reconnait que, dès cette époque, le vaisseau de l'Etat est battu par la plus violente tempête, et il s'effraie déjà de ce que « il n'y a personne à la barre. »

Avant la fin de septembre 1789, il s'écrie : « Tout est perdu, le roi et la reine périront... La populace battra leurs cadavres. »

Enfin, malgré les doutes de Cabanis, le comte de la Marck est de ceux qui croient qu'à son lit de mort, Mirabeau a prononcé les paroles qu'on lui attribue : « J'emporte avec moi le deuil de la monarchie ; après ma mort, les factieux s'en disputeront les lambeaux. »

Ayant contribué, comme il l'a fait, à ébranler la monarchie, Mirabeau eût-il été de taille à la sauver s'il eût vécu? Mystère! Ce qui est hors de doute, ce qu'on ne saurait contester, c'est la justesse du mot de Malouet, disant du tribun fougueux et éloquent qui, après avoir personnifié la Révolution, semblait destiné aussi à personnifier la résistance : « Sa mort fut, comme sa vie, un malheur public. »

IV

Les témoins sont entendus, nous les avons laissé plaider eux-mêmes. Ils nous ont dit comment et pourquoi la Révolution s'est trompée. Il faut maintenant résumer et conclure. On reproche à M. Taine de l'avoir fait avec passion et emportement, sans modération et sans justice. Ce reproche est-il fondé?

Nous ne comptons pas, cela va sans dire, avec ceux pour lesquels, même souillée de sang, la Révolution est sans tache. Aux hommes qui ont entrepris de réhabiliter Marat, on se dispense de répondre: il suffit de leur tourner le dos avec indignation et dégoût. Mais, parmi les autres, plusieurs prétendent que le justicier a été trop sévère ; qu'il n'a pas su, au degré voulu, distinguer le bien du mal et faire la part de l'inévitable ; on lui reproche de méconnaître les bienfaits dont nous sommes redevables à nos pères ; on dit qu'en émondant l'arbre révolutionnaire il a taillé avec fantaisie, qu'il a ainsi sacrifié de belles branches et même des boutons à fruit.

C'est la manière de M. Taine, quand il peint, de n'y pas aller de main morte ; il joint la vigueur à l'éclat ; il n'a rien de lâché ni de léché, rien de flasque ni d'hésitant, et le plaisir qu'on éprouve à le suivre vient en grande partie de la puissance avec laquelle il entraîne. Tout défaut n'a pas ses qualités, mais toute qualité a ses défauts. Chez l'homme le mieux équilibré, il arrive souvent qu'un genre de mérite, si peu qu'il déborde, nuit à un autre : d'ailleurs, il ne manque pas de peintres pour trouver que le prisme lui-même ne contient pas toutes les nuances. Sans sortir du réalisme qui, en histoire, est la vérité, chaque historien, comme chaque artiste, a sa touche. Le propre de M. Taine est d'avoir ce que n'a pas tout le monde, du nerf et du charme à la fois. A-t-il tout le fondu qu'on demande au miniaturiste? Peintre, quand il a de main de maître, et en une seconde, donné son coup de pinceau, passera-t-il une heure à

estomper, à adoucir? Historien, quand il a vérifié l'exactitude du fait qu'il affirme, l'enveloppera-t-il de nuances et de considérations accessoires? Ecrivain, taillera-t-il sa plume de façon que les adverbes, les conjonctions, les disjonctions surtout, et avec cela les distinctions fines et les restrictions subtiles en découlent? Non. Il va droit son chemin. Dut-il paraître vif et même dur, peu lui importe, pourvu qu'il puisse se rendre à lui-même le témoignage qu'il a dit vrai. Toute la question se réduit donc à savoir si, au regard de la Révolution, M. Taine est resté dans le vrai, dans le vrai qui implique le juste.

Oui, si l'on s'arrête à ce qu'il affirme, en fournissant les preuves à l'appui. Non, peut-être, si l'on tient un compte rigoureux de ce que, sur tel point donné, par exemple sur ce qu'on appelle les « conquêtes » de la Révolution, il a passé sous silence. Non par injustice, mais parce que tel n'était pas le plan de son livre, il n'a pas rappelé, tout ce dont, comparée à la France ancienne, la France actuelle jouit. On peut aussi se demander de quel fouet vengeur s'armera contre la Convention, quand viendra son tour, la main qui vient de fustiger ainsi l'Assemblée nationale, et ce que, en 1793, dira du cadavre livré aux vers, l'observateur attentif qui nous avertit que, dès 1789, il a trouvé le corps social dans un état de complète dissolution. Voilà ce qu'on peut accorder à la critique.

Nous tournant maintenant du côté de ceux qui, pour se débarrasser de l'ennui que leur cause M. Taine, pour essayer d'en finir avec lui comme avec d'autres, essaient de le faire passer pour un tenant de l'ancien régime, nous leur demanderons s'ils plaisantent. Nul ne se laissera prendre à ce grossier subterfuge. Celui qui nous invite à remonter avec lui aux origines de la France actuelle, n'a-t-il pas fait, de la cour de Louis XIV et de celle de Louis XV, un tableau qui assurément ne manque pas de grandeur, mais qui, de la part du peintre, exclut, à ne pouvoir s'y méprendre, tout sentiment d'admiration pour son modèle?

N'a-t-il pas, « piqué de vanité, intérêt de famille, calcul d'intérêt privé, condescendance pour une femme, » énuméré les causes et mis à nu les hontes pour lesquelles le bon plaisir du roi entraînait trop souvent la nation dans des guerres ruineuses, plus mal conduites encore qu'entreprises? Cela est-il d'un courtisan?

A-t-il épargné le faste des prélats vivant grassement à côté de pauvres curés, réduits à la portion congrue? Les abbesses paresseuses, les chanoinesses dinant en compagnie d'officiers avec lesquelles elles oublient souvent d'être « prudes, » les abbés galants, sont-ils passés par lui sous silence?

Où trouver une critique plus vive et plus saisissante des débordements d'une noblesse finie, qui, ayant perdu l'habitude de mourir

sur les champs de bataille, ne sait plus que rire et que boire, et qui, « après le vin, boit la lie? » N'est-ce pas M. Taine qui, en parlant des jeunes seigneurs et de leurs petits soupers avec des filles, traite tout cela de « folies de guinguette, » et s'écrie : « Tranchons le mot, ce sont des polissons, et ils ne reculent pas plus devant le mot que devant la chose? » N'est-ce pas lui qui nous rappelle ce courtisan blasé, arrivant de Versailles où tout est factice, réduit, pour s'éprendre d'un sentiment vrai au sein de cette société corrompue, à regarder avec délices un chien rongeant un os dans la rue? N'est-ce pas lui qui écrit : « A la fin, le troupeau écorché découvrira ce qu'on fait de sa laine! » Ce langage est-il celui d'un talon rouge, d'un petit maître, d'un habitué de l'Œil-de-Bœuf, regrettant qu'on ait balayé l'écurie?

Il est juste d'ailleurs de faire remarquer que, nullement séduit par l'ancien régime, M. Taine ne se contente pas de critiquer la manière dont la Révolution s'y est prise : il indique de quelle façon, pour ne point nous laisser en route[1], elle aurait dû s'y prendre. Deux choses, dit-il, étaient à faire, et elles suffisaient; avec cela, on réussissait. D'abord, les privilégiés ayant cessé de rendre les services dont leurs avantages étaient le salaire, c'était le cas de supprimer le privilège. En second lieu, le gouvernement étant absolu et usant de la chose publique comme de sa chose privée, il s'agissait de lui imposer un contrôle efficace et régulier. « Rendre tous les citoyens égaux devant l'impôt; remettre la bourse des contribuables aux mains de leurs représentants, telle était la double opération qu'il fallait exécuter en 1789, et les privilégiés comme le roi s'y prê-

[1] On pressait un jour Cambon, qui, dans la Révolution française, avait été témoin et acteur, d'écrire ses Mémoires. Il répondit : « Voici tout ce que je sais de la Révolution. On avait allumé un grand phare dans la Constituante; nous l'avons éteint dans la Législative. La nuit s'est faite, et, dans la Convention, nous avons tout tué, amis et ennemis. » Cambon ajouta : « Après cela, le jour a reparu et le monde a vu clair dans nos œuvres. »

M. Edgar Quinet, dans son livre sur la Révolution écrit en 1865, constate, — et on lui pardonne, — que ces dernières paroles de Cambon expriment un vœu, non une réalité, et que « ce vœu n'a pas encore été accompli. »

M. Taine est du même avis : il trouve que, même en 1878, le phare reste éteint. Son crime serait-il de ne pas admettre que la Constituante l'ait allumé? N'est-il pas plutôt de trouver que le phare jette, même aujourd'hui, un éclat insuffisant? N'est-ce pas de cela surtout que lui en veulent nos gouvernants actuels, bien qu'il se dispense de parler d'eux?

Ce qui est certain c'est que, même aujourd'hui, la machine n'éclaire pas, la Révolution ayant, comme on l'a dit souvent « fait banqueroute. » Qu'importe qu'en 1789 et pendant trois ou six mois, elle ait brillé de mille feux et roulé sur l'or, si, depuis quatre-vingt-dix ans qu'elle dure, elle n'est pas encore parvenue à nous faire voir clair et à payer ses dettes?

taient sans résistance. » C'est court, c'est simple et c'est complet. Si M. Taine n'a pas ajouté en propres termes qu'il fallait en venir à la périodicité des Etats généraux, il l'indique suffisamment puisqu'il veut que désormais tout impôt, tout emprunt, soit subordonné au consentement des représentants de la nation; que ce consentement soit « renouvelé à chaque tenue nouvelle des Etats; » que le budget, « publié chaque année, » soit « discuté, fixé, distribué, voté et vérifié » par eux.

M. Taine a dit tout cela. — Ce que les délicats de la démocratie actuelle peuvent lui reprocher d'avoir écourté, c'est, comme nous l'avons indiqué déjà, l'apologie des choses obtenues et des progrès réalisés *par* ou plutôt *depuis* 1789.

La liste est connue des libertés désormais acquises, et celle aussi des libertés à travers lesquelles nous ne faisons jamais que passer en alternant du gouvernement personnel au règne de la multitude. En est-il une seule, parmi les premières, dont on puisse craindre que la possession nous manquât à cette heure, si nos pères avaient eu la sagesse de procéder par voie de réforme, au lieu de se jeter à corps perdu dans la Révolution? Et, parmi les secondes, combien n'en est-il pas dont il est permis de croire que si l'on eût consenti à y mettre de la prudence et à appeler le temps à son aide, elles seraient maintenant aussi solidement assises chez nous qu'elles le sont chez tels ou tels de nos voisins? Assurément, l'auteur des *Origines* aurait pu, en ajoutant un chapitre à son livre, insister là-dessus et reproduire, avec détails et commentaires, la distinction, si souvent faite, entre les libertés d'ordre civil qui ne nous seront plus ravies, et les libertés politiques qui nous manquent encore ou dont nous ne jouissons que par intervalles et par à coups. Mais cela se trouve partout et M. Taine ne travaille pas dans le vieux : on peut donc lui pardonner s'il ne s'est pas appesanti là-dessus.

Ce que la république intolérante ne lui pardonnera pas, c'est d'avoir fait l'éloge de la monarchie constitutionnelle. Il l'a fait cependant d'une manière sobre, presque voilée, y ayant consacré à peine une page sur les mille dont se composent ses deux volumes de preuves historiques. Mais, dans cette page, il est dit que, bien que la perfection ne soit pas de ce monde, la combinaison qui consiste à mettre un roi en présence de deux Chambres dont il peut toujours dissoudre l'une en cas de conflit, est encore le procédé « le meilleur qu'ait trouvé l'expérience humaine pour préserver les sociétés du despotisme et de l'anarchie. » Allez donc persuader cela aux gens qui, en fait d'infaillibilité, ne croient qu'à celle des assemblées, surtout quand ce sont eux qui les ont nommées et qu'ils les dirigent.

M. Taine a, d'ailleurs, commis d'autres irrévérences que celle-là.

Ayant fait, comme on l'a vu, la critique sévère des abus de l'ancien régime, il s'est permis de rendre justice à ce que, surtout avant sa décadence, avant le règne de la monarchie absolue, ce régime eût de bon et d'approprié aux circonstances. Il ne dit pas qu'à toute époque et en tous lieux, clergé, noblesse et royauté, tout ce qui y tient et tout ce qui y touche, aient mérité le fouet et la corde. Il ose même dire le contraire, et naturellement cela fâche ceux qui ne veulent pas que le contraire soit dit. M. Taine constate, par exemple, que tous les moines n'étaient pas, bien s'en faut, des fainéants et des débauchés; que, partout où, avec la résidence, ils ont gardé l'esprit de leur règle, ils en ont aussi gardé les mœurs et ils en observent les devoirs; qu'ils sont charitables et bons pour les populations du voisinage et que celles-ci se plaignent souvent quand on supprime le couvent qui leur vient en aide.

Parlant des seigneurs de village, l'historien des *Origines* déclare aussi qu'il a eu beau fouiller partout, qu'il n'a rencontré nulle part, dans les annales du temps, la confirmation des griefs articulés contre eux. Il n'a point « trouvé en eux les tyrans ruraux » tels que les dépeignent « les déclamateurs de la Révolution, » les prôneurs de ses hautes et basses œuvres. Si les nobles campagnards ont parfois le tort d'être hautains avec les bourgeois, « ils sont ordinairement bons avec les villageois; » sauf exceptions, « peut-être une ou deux sur cent, » ils ne tyrannisent pas du tout leurs justiciables, et même, la plupart du temps, ils partagent patiemment leur misère. Ce ne sont, en général, ni des Lovelaces, ni des vampires. Tout cela est dit et prouvé, avec citations à l'appui, et cela contrarie ceux qui, ayant fait leur siège et s'étant assis carrément sur la noblesse et sur le clergé, n'entendent pas qu'on les dérange.

Surtout ils trouvent désagréable que le fâcheux qui les oblige à se lever, soit un homme de la religion de M. Taine, qui ne passe pas pour se confesser souvent. Nonobstant, il se croit permis d'apporter aux confessés, même aux confesseurs, le témoignage favorable d'un honnête homme et d'un historien.

Sur trois points principalement, sur l'émigration, sur la constitution civile du clergé, sur ce qu'on appelle par euphémisme la « sécularisation » des biens ecclésiastiques, M. Taine n'hésite pas; il fonce sur l'obstacle, et, d'un tour de main, il renverse de fond en comble tout l'échafaudage d'un siècle. Sans approuver ceux qui, hors de France, prennent les armes contre la France, il établit qu'en général les émigrés, traqués et proscrits, n'ont point passé la frontière pour satisfaire une rancune, ni pour se donner le plaisir de conspirer. Ils sont partis, dit-il, pour sauver leur tête, et de cela on ne saurait les blâmer. Il ne blâme pas non plus, au contraire, les

ecclésiastiques insermentés, qui, préférant l'exil ou la mort à la lâcheté ou au parjure, refusent obéissance à une constitution qui viole en eux les droits de la conscience humaine. Enfin, parlant des biens du clergé, il rappelle fort à propos que ces biens avaient reçu des donataires une destination spéciale; que la volonté des morts doit être respectée par les vivants, et que, s'appelât-on l'Etat, on n'a jamais le droit de mettre la main sur la propriété d'autrui. L'Etat, dit-il, a eu tort d'oublier qu'il n'était pas autre chose qu'un exécuteur testamentaire. Or, l'exécuteur testamentaire a singulièrement abusé de son mandat en mettant cette fois la succession « dans sa poche pour combler le déficit de ses propres caisses, pour la risquer dans de mauvaises spéculations, pour l'engloutir dans sa propre banqueroute, jusqu'à ce qu'enfin de ce trésor énorme amassé pendant quarante générations pour les enfants, pour les infirmes, pour les malades, pour les pauvres, pour les fidèles, il ne reste plus de quoi payer une maîtresse dans une école, un desservant dans une paroisse, une tasse de bouillon dans un hôpital. » Voilà ce que pense, de la spoliation des biens ecclésiastiques, un homme qui, ni de près, ni de loin, n'appartient à l'Eglise, et dont il est naturel que le jugement contrarie et irrite ceux qui pensent qu'il suffit d'être dans l'Eglise pour être hors la loi.

Peut-être, est-ce ici l'occasion de faire un retour sur le passé et de rappeler, non sans tristesse, — car la comparaison n'est pas à l'avantage du temps présent, — où nous en étions il y a quarante ans et depuis, en fait de jugements portés sur la Révolution et aussi sur le clergé et sur les moines, par des hommes qui, sans tendresse pour eux, étaient cependant sans amertume.

Au début de l'année 1837, M. Adolphe Guéroult, celui-là même qui devait plus tard rédiger en chef l'*Opinion nationale*, voyageait en Espagne et adressait de Madrid au *Journal des Débats* des lettres qui alors furent remarquées. Au rebours de ceux qui, maintenant, prétendent rendre partout le catholicisme responsable des fautes réelles ou imaginaires imputées à quelqu'un des siens, M. Guéroult, sans nier les abus introduits dans certains couvents espagnols, a la loyauté de reconnaître que, depuis plus d'un demi-siècle, le Pape et les hauts fonctionnaires ecclésiastiques sont les premiers à demander une réforme et à essayer de mettre un frein au relâchement de la discipline. De plus, et comme M. Taine le fait aujourd'hui pour la France, M. Guéroult constatait alors que le lien ne s'était pas, même en Espagne, distendu partout, bien s'en faut, et que les aumônes abondantes distribuées aux portes des couvents faisaient en quelque sorte des moines, « les intendants de la fortune des pauvres. » Il ajoute : « Leur douceur comme propriétaires, la patience

avec laquelle ils attendaient le terme arriéré, le grain que le fermier trouvait chez eux pour les semailles dans les mauvaises années; tout, jusqu'à la familiarité de leurs manières, contribuait à les rendre populaires et à faire aimer leur pouvoir. »

Quant au clergé séculier, dit-il, « moins influent, moins attaqué et peut-être aussi riche que les moines, il a presque toujours usé honorablement de ses immenses revenus. Tandis que les nobles gaspillaient leurs fortunes en folles dépenses, le clergé séculier, les évêques, les chapitres des cathédrales, bons administrateurs et conservateurs par l'esprit même de leur profession, employaient leurs richesses de la manière la plus utile et la plus noble..... On parle aujourd'hui de diviser la propriété et d'appeler un plus grand nombre au partage : souhaitons que ce vœu se réalise à l'avantage de tous; mais convenons aussi que ces idées ne sont pas vieilles en Espagne, et que les immenses propriétés du clergé trouvaient alors leur justification dans sa supériorité administrative et son esprit charitable. L'esprit de suite et de persévérance, propre à un corps qui ne meurt pas, et que ne distraient jamais les intérêts de famille et de postérité, était d'ailleurs merveilleusement favorable aux grandes fondations. Il y a telle cathédrale, en Espagne, que le chapitre a bâtie avec les économies de son revenu annuel; la construction durait quatre-vingts ans, cent ans même, et l'œuvre était terminée sans qu'on dût rien à personne; c'était le fruit des privations de deux ou trois générations de chanoines. Certes, il y a de la grandeur dans une telle persévérance; et, lorsque la royauté s'est ruinée, que la noblesse s'est ruinée, lorsqu'en attendant que la bourgeoisie ait fait fortune on se trouve forcé de prendre les économies du clergé pour payer les dettes des prodigues, c'est bien le moins qu'on rende un hommage mérité à cet esprit d'ordre et d'administration qui a soustrait aux favoris et aux folles entreprises, les dernières ressources dont la nation puisse disposer [1]. »

Quand, en 1837, M. Guéroult écrivait ces choses, il n'étonnait, dans son propre parti, que les esprits arriérés et étroits, ceux qui sacrifient tout, même l'histoire, à leurs préjugés et à leurs rancunes. Les hommes qui, dans toutes les opinions, croyaient alors à un avenir meilleur, approuvaient et encourageaient ce témoignage rendu à la vérité historique. Qu'est devenu cet avenir? On était alors à l'époque où, sans parler des évêques de France, réclamant avec unanimité, confiance et vigueur, l'accomplissement pur et simple des promesses de la Charte constitutionnelle, ni Montalembert, ni Lacordaire, ni aucun des enrôlés volontaires sous le drapeau

[1] Ad. Guéroult. *Lettres sur l'Espagne*, Madrid, février 1837.

de ces chefs illustres, ne croyait qu'il fallût, pour ne point déroger catholiquement, se dire un homme du moyen âge, de ce moyen âge auquel cependant, sous bien des rapports, personne plus qu'eux ne rendait justice et hommage. D'autre part, et sans remonter jusqu'aux hauteurs où planait le protestantisme de M. Guizot, disant, à l'honneur de l'Eglise catholique, qu'elle était dans le monde la plus grande école de respect, on ne trouvait pas seulement naturel, on trouvait bon, que des hommes comme M. Guéroult répondissent, en défendant les moines, à ceux des catholiques qui, sans trahir leur foi, sans rien abandonner de leur croyance, défendaient non devant Dieu, mais devant les hommes, la liberté civile et politique des dissidents.

Vingt-deux ans plus tard, en 1859, on permettait aussi à M. Renan, parlant de la Révolution française, de s'excuser d'avoir eu sur elle et sur la forme de société qui en est sortie « les préjugés ordinaires en France ; » d'avoir eu besoin, pour s'en corriger, des « rudes leçons » que nous avons tous reçues, et de dire :

« Je croyais la Révolution synonyme de libéralisme, et, comme ce dernier mot représente assez bien pour moi la formule du plus haut développement de l'humanité, le fait qui, selon une trompeuse philosophie de l'histoire, en signale l'avènement, m'apparaissait en quelque sorte comme sacré. Je ne voyais pas encore le virus caché dans le système social créé par l'esprit français. Je n'avais point aperçu comment, avec sa violence, son Code fondé sur une conception toute matérialiste de la propriété, son dédain des droits personnels, sa façon de ne tenir compte que de l'individu et de ne voir dans l'individu qu'un être viager et sans liens moraux, la Révolution renfermait ce germe de ruine qui devait fort promptement amener le règne de la médiocrité et de la faiblesse, l'extinction de toute grande initiative, ce bien-être apparent, mais dont les conditions se détruisent d'elles-mêmes. Certes, s'il était démontré que, dans deux cents ans, les hommes éclairés envisageront l'année 1789 comme ayant fondé définitivement dans le monde la liberté politique, religieuse et civile, commme ayant inauguré une phase de développement plus élevé pour l'esprit humain, des idées religieuses plus épurées, une ère meilleure, plus noble, plus lumineuse, il n'est pas d'esprit amoureux du beau et du bien qui ne dût prendre 1789 pour point de départ de sa foi et de ses espérances. Mais si les principes de 1789 signifient ce qu'on leur fait trop souvent signifier ; s'ils renferment comme conséquence l'abaissement des choses de l'esprit et de la culture libérale ; s'ils doivent amener le despotisme des intérêts matériels, et, sous prétexte d'égalité, la dépression de tous, au risque de provoquer les anathèmes d'un libéralisme peu éclairé, il faut, en rendant hommage aux sentiments qui amenèrent les

auteurs de ce mouvement extraordinaire, faire ce qu'ils feraient eux-mêmes, renier les conséquences qu'ils n'avaient ni voulues, ni aperçues..... Rien n'est plus fatal à une nation que ce fétichisme qui lui fait placer son amour propre dans la défense de certains mots, avec lesquels on peut la mener, pourvu qu'on s'en couvre, aux derniers confins de la servitude et de l'abaissement [1]. »

Pour avoir dit cela, il n'arriva point à M. Renan d'être conspué.

En 1868, après seize années d'empire, ce qui restait alors de l'école libérale ne trouvait pas mauvais non plus qu'un libéral sincère, celui-là même qui nous charma par la fantaisie qu'il eut un jour de mettre Paris en Amérique, M. Laboulaye, jugeât sévèrement l'abbé Siéyès, prenant la société pour « une machine » et les Français qui, pour voir ce qu'il y a dedans, démontent leurs constitutions « comme les enfants traitent leurs jouets. » Après avoir constaté que la France n'a rien gagné à agir ainsi, à rompre brusquement avec son passé; qu'elle eût probablement « obtenu une réforme plus durable en employant des moyens moins violents; » que, l'égalité d'impôts une fois établie, la liberté politique et la liberté de la presse auraient vite suffi pour achever d'abattre « ce qui pouvait rester d'inégalité réelle, » M. Laboulaye ajoute : « On ne sait pas assez le mal que les théoriciens ont fait à la France, et j'appelle théoriciens non pas ceux qui poursuivent le triomphe de la justice, de la liberté, de l'égalité, mais ceux qui s'imaginent qu'on peut tirer de sa tête une constitution, une mécanique politique à laquelle on peut assujettir et plier un pays [2]. »

Voilà où nous en étions il y a dix, vingt et quarante ans; voilà ce qu'au cours des années 1837, 1859, 1868, pouvaient écrire, sans faire scandale autour d'eux, des hommes de l'opinion de M. Guéroult, de celle de M. Renan, de celle de M. Laboulaye. Comme le patriotisme de Jeanne d'Arc, comme le dévouement de Belzunce, l'esprit de Voltaire et aussi ses torts étaient alors monnaie courante, admise partout, sauf à discuter, entre dissidents religieux ou politiques, sur le change et sur l'appoint. Cette phase heureuse reviendra-t-elle? Nul n'oserait l'affirmer. Ce qui est certain, c'est qu'elle est passée, et que c'est à peine si on s'en souvient. On ne s'en aperçoit que trop aux acrimonies actuelles, aux colères qu'en 1878, en pleine année d'Exposition universelle, de politique opportuniste et de république aimable, suscite un livre comme celui de M. Taine. On cherchera, nous le savons bien, à expliquer le temps présent et la situation qui nous est faite, en prétendant que tous les torts ne

[1] E. Renan. *Essais de morale et de critique* (avril 1859).
[2] Laboulaye. *Revue des cours*, octobre 1868.

sont pas d'un seul côté. Nous ne discutons pas là-dessus. Nous nous bornons à constater ce qui est, et à demander si, pour avoir parlé comme il l'a fait, M. Taine a mérité les ressentiments qui l'atteignent et le sort qu'on lui inflige? Il est de ceux dont la place est assurément marquée à l'Académie française, et on peut dire que l'Académie est de cet avis. Mais, s'il frappe à la porte, la Révolution, qui maintenant est maîtresse, saura bien le faire attendre, en se réservant de placer d'abord un des siens. Car la Révolution française n'a pas seulement ses admirateurs absolus; elle a aussi ses complaisants.

Des premiers, il n'y a rien à dire, sinon qu'on ne les trouve que parmi les sectaires, et qu'ils inspirent aux honnêtes gens de tous les partis une horreur égale à l'admiration qu'ils professent pour leurs héros. Quant aux complaisants, il y aurait après les justiciers, une étude spéciale à leur consacrer. En attendant que de cette étude, si elle est faite un jour, sorte la preuve évidente que les révolutions, dont ils sont presque toujours les premières victimes, ne réussiraient jamais sans eux, il semble inutile de citer aucun nom propre[1]. Il suffit de constater, avec l'auteur des *Origines*, qu'il nous ont trompés, en nous faisant prendre des pygmées pour des géants. Parmi les hommes qu'ils ont faits trop grands, il en est certainement plusieurs qui n'ont manqué ni de patriotisme ni d'honnêteté. Leur défaut commun est d'avoir manqué de sens pratique, de clairvoyance, et d'avoir cru qu'on peut se passer d'expérience. De la sorte, ils ont préparé tantôt le règne du despotisme, tantôt celui de la violence, même quand, étant de bonne foi, il leur arrivait de croire qu'ils garantissaient l'ordre social et qu'ils fondaient la liberté.

Politiques, historiens, littérateurs, philosophes, chansonniers ou poëtes, morts ou vivants, hommes des anciennes couches ou des nouvelles, naïfs ou coupables, ambitieux voulant parvenir ou esprits simplement aveuglés par de faux récits, par des admirations enracinées, par des préventions séculaires, par un brouillard ou par un mirage, les flatteurs de la Révolution sont nombreux. Ils s'appellent légion. Ils disposent, en général, de la presse et du suffrage;

[1] On ne peut cependant se dispenser de rappeler ici, tant il est significatif, tant il exprime au naturel la préoccupation d'esprit du groupe des complaisants, le mot attribué au plus célèbre d'entre eux, à celui qui, par ses travaux historiques, a contribué, plus qu'aucun autre, à rendre la Révolution populaire. Ce n'est point un ennemi de M. Thiers qui a inventé ce mot; c'est la *République française* qui l'a rapporté, avec l'intention évidente d'en faire honneur à l'homme d'Etat auquel elle l'attribue.

Comme, quelques mois avant sa mort, on annonçait à M. Thiers que M. Taine préparait un livre sur la Révolution : « Ah! s'écria-t-il, c'est trop fort! Dites bien à M. Taine qu'il ne touche pas à MA Révolution. »

le gouvernement est entre leurs mains ; ils réglent le budget comme ils l'entendent ; le monde en ce moment leur appartient. Combien de temps durera leur prestige ? Où nous mènent-ils ? Quel sera le temps de la traversée ? Quel sera le lieu d'abordage ? Sont-ils vraiment, comme ils prétendent, à la veille de nous débarquer sur une plage hospitalière, où il ne nous restera qu'à les bénir en reconnaissant, avec nos erreurs, la puérilité de nos craintes et l'injustice de nos soupçons ? Ou bien, croyant nous conduire, conduits eux-mêmes, vont-ils, sans le savoir, sans le vouloir, aborder avec nous chez les sauvages ? Une seule chose est certaine : c'est que leur sort sera le nôtre. Ils croient être les pilotes, ils se flattent de tenir la barre et de diriger le navire. Mais d'abord où est le navire ? Où est le gouvernail ? Où est la boussole et où est l'ancre ?

La vérité ne serait-elle pas qu'ils sont, eux et nous, comme des gens qui, ayant, au-dessus de Schaffouse, voulu traverser le Rhin par une nuit d'orage, se sont jetés à l'aventure dans une barque trouvée sur la rive ? Avant d'être au milieu du fleuve, ceux qui ramaient ont perdu leurs avirons ; la barque est livrée au torrent ; elle le suit d'une manière irrésistible et déjà le bruit menaçant de la cataracte se fait entendre, il arrive à nos oreilles. Quand il faudra sauter à l'eau, quels sont ceux qui sauront nager et qui, nageant bien, pourront se flatter d'atteindre l'un ou l'autre bord ? Cependant l'heure est venue de nous débarrasser de nos vêtements, en commençant par ceux qui nous alourdissent le plus. Notre manteau le plus pesant, celui qui gêne la liberté de nos mouvements, celui qu'il faut rejeter tout de suite si nous ne voulons infailliblement périr, c'est l'orgueil, l'orgueil qui nous a fait croire et qui persiste à nous faire dire, non pas que la liberté est bonne — de ceci nous n'en disconviendrons jamais, — mais que nous en avions pris le chemin, quand, au contraire, nous lui tournions le dos. La liberté reste le but auquel politiquement les nations doivent tendre ; c'est celui auquel, pour l'atteindre ensemble, des hommes d'opinions diverses avaient associé leurs efforts quand on est venu leur signifier que nul désormais n'avait droit de rester dans l'alliance ni de continuer à se dire libéral, s'il ne consentait à se proclamer *d'abord* républicain.

Républicains ou non, et la République nous apparut-elle non-seulement comme le seul gouvernement actuellement possible, mais comme le meilleur des gouvernements, nous protestons contre cette intolérance. Elle est en dehors de notre vieux programme ; elle outrepasse tous les engagements pris ; elle suffirait à empêcher de se dire républicains ceux des anciens conservateurs libéraux qui, laissés libres, n'éprouveraient pas de difficultés à le devenir. Qu'il y ait eu, chez tel ou tel d'entre eux, des modifications d'opinion ou

de conduite, c'est certain, et la différence des situations l'explique. Formes de gouvernement mises à part, lorsqu'une société menace ruine en penchant trop d'un côté, il est naturel que, parmi ceux qui veulent la soutenir, on se porte de l'autre côté, sauf à le faire parfois avec trop de précipitation, d'irréflexion ou d'entraînement. Mais lorsqu'on reproche aux conservateurs libéraux, surtout en les prenant en bloc, d'avoir déserté et rompu le pacte, nous nions. Quel était ce pacte; et qu'avait-on promis? Est-ce d'aimer, est-ce de haïr la République avant toute chose? Non, jamais on ne s'est engagé ni à ceci ni à cela.

Tout en se réservant de défendre l'ordre social quand il serait attaqué — et il l'est actuellement — on avait juré de détester le despotisme et l'arbitraire. Nous les détestons toujours. Nous ne sommes devenus ni les admirateurs des coups d'Etat que l'ambition personnelle inspire, ni les soutiens ou les favoris des gouvernements qui en sortent. A l'inverse des téméraires et des aveugles, convaincus les uns, simplement résignés les autres, qui ont la prétention de nous conduire à l'établissement d'une république modérée en cédant chaque jour aux violents une part de la puissance publique, nous n'avons ni donné des gages de fidélité, ni fait preuve de soumission aux hommes dont on ne devient les alliés qu'à la condition de les accepter pour maîtres. Nous ne comprenons pas qu'on s'obstine à appeler coup d'Etat ce qui est légal, l'expérience portât-elle à croire que c'était inopportun, ni à comparer le 16 mai 1877 au 2 décembre 1851, quand il est clair que si le 2 décembre a réussi, c'est surtout parce que ce jour-là on a eu recours à des moyens devant l'emploi duquel on a reculé au 16 mai. Enfin, nous ne pensons pas qu'il convienne de crier au feu pendant le déluge, ni de se plaindre qu'on jette de l'eau quand la maison brûle. Aux républicains qui nous menacent des dangers de la monarchie, nous nous contentons de rappeler que ce sont eux qui passent leur temps, qui emploient leur éloquence, à établir que la République est partout maîtresse et que personne désormais ne saurait être en situation de prendre sa place. A chaque jour et à chaque heure nous cherchons le danger où il est, et, sachant d'ailleurs que nous pouvons nous tromper, nous disons en toute sincérité de quel côté nous le voyons. Question de république mise à part, nous croyons qu'actuellement le danger est à gauche; qu'il est de tomber aux mains des hommes d'aventure ou de proie, qui, de ce côté, nous guettent. Ils sont déjà nos maîtres, mais seulement en partie, et l'œuvre que nos divisions ont commencée, la faiblesse des gens qui se sont faits leurs prisonniers l'achève. Les histoires vraies de la Révolution nous disent assez où il convient de porter en ce moment nos efforts, non

pour anéantir la liberté, comme on prétend que nous voulons le faire, mais pour la sauver s'il en est temps encore. L'injustice est de dire que nous manquons à notre parole quand, fuyant le joug de ceux qui, à cette heure, exigent qu'on se proclame républicain avant tout, nous refusons d'accepter pour maîtres des gens qui ne sont pas libéraux du tout. Lorsqu'il se conduit comme nous le faisons à l'égard des intolérants de la forme républicaine ou de toute autre, un soldat de l'ancienne union conservatrice et libérale ne viole pas sa parole, il la tient.

Voilà pour la liberté. Quant à l'égalité, qu'il s'agisse du nouveau monde ou de l'ancien, louable assurément est l'effort qui tend à essayer de faire monter ce qui est en bas. Mais partout l'envie est mauvaise conseillère, et lorsqu'on y cède, surtout dans une vieille société qu'il s'agissait de transformer non de détruire, on n'arrive à rien de bon. Pour élever les petits, est-il absolument nécessaire d'humilier les grands, de faire descendre tout ce qui, condition de naissance mise à part, dépasse comme fortune, comme éducation, comme intelligence, le niveau commun? Il suffit d'avoir lu une fois les Mémoires du comte Beugnot pour se souvenir de l'histoire de *Gombert-le-chevaux.* Il était né Gombert tout court, et la grammaire semblait vouloir, puisqu'on lui donnait le sobriquet, qu'on appelât *Gombert-le-cheval.* Mais le qualificatif fut mis au pluriel en considération de la forte encolure du sujet, qui n'eut jamais d'ailleurs d'autre mérite que celui-là. Nonobstant, il fut député aux Etats généraux, et voici comment il le devint. Un mot un peu vif sur les parlements ayant indisposé les Champenois contre M. Beugnot et des rivalités locales faisant échec à M. Becquet, les électeurs du tiers donnèrent dans le panneau que leur tendit un facétieux personnage. Sans autre motif que celui de pouvoir ensuite se moquer tout à son aise, un sieur Guillaume se mit à parcourir les cabarets de Joinville, à y poser, à y prôner comme étant la seule bonne, la seule possible, la candidature de Gombert-le-Chevaux. Et, en dépit de celui-ci, qui trouvait la plaisanterie mauvaise, Guillaume, a lui tout seul, fit tant et si bien que Gombert-le-Chevaux fut nommé. On voit que dès cette époque, les cabarets se mettaient de la partie, et on peut croire que, ce jour-là, l'entraînement démocratique en fut aussi.

Quoi qu'il en soit, et bien que Tocqueville n'ait jamais eu, non plus que d'autres, la folle prétention de barrer passage à la marée montante, Tocqueville revenant d'Amérique constatait, il y a quarante ans, le côté faible d'une société livrée à la démocratie extrême. Chez elle, par conséquent chez nous, ce ne sont pas assurément les abus de l'ancien régime qui sont à craindre. Il n'y aura plus désormais de privilèges de naissance; plus de fils de famille pour, à l'âge

de douze ans, recevoir brevet de commander un régiment; plus de filles vouées au cloître et civilement contraintes d'y rester quand même elles en voudraient sortir. Ceci est un bien; c'en est un pour la société en général, pour l'armée et pour les couvents en particulier. Mais, sous d'autres rapports, en sommes-nous plus avancés? Quoiqu'on ait tout bouleversé, les uns disent pour nous affranchir, les autres pour économiser l'argent du peuple, la liberté est-elle bien assise, et le peuple qui aujourd'hui comprend tout le monde, a-t-il jamais payé plus d'impôts qu'à présent? Il n'y a plus de Cour; c'est accordé. Ne reste-t-il pas des courtisans? Du haut en bas de la hiérarchie, toutes les fonctions sont occupées, et on peut prévoir que les sujets ne sont pas à la veille de manquer pour y pourvoir. Le niveau intellectuel s'est-il élevé, particulièrement dans l'enceinte où passent leur temps à s'invalider et à s'injurier, ceux qui ont reçu mission de nous donner des lois? Le jour, au contraire, ne vient-il pas où, quand il n'y aura plus en France d'hommes d'Etat, on pourra dire des hommes politiques de notre pays, ce qu'on a dit de ceux d'Amérique, où « les membres très-cultivés de la communauté, excepté ceux d'entre eux qui sont disposés à sacrifier leurs opinions et leur manière de penser et à devenir les organes serviles de leurs inférieurs en savoir, ne se présentent même pas ou Congrès ou aux législatures d'Etat, tant il est certain qu'ils n'ont aucune chance d'être nommés. » Cette remarque est de Stuart Mill, et elle justifie, après coup, les craintes exprimées d'avance par Tocqueville.

Un pays qui en est arrivé là peut assurément se flatter d'être sorti de notre ancien régime. A-t-il motif de se féliciter sans réserve et d'être indistinctement fier de tout ce que lui apporte son régime nouveau?

Ceci nous rappelle qu'il y a quelques années, un de nos amis, en voyage, fit rencontre d'un Américain du Nord, républicain par conséquent et suffisamment démocrate, homme instruit d'ailleurs et bien élevé, d'un jugement sûr, d'une conversation agréable et fine. Voyant que son compagnon inconnu en savait long sur les affaires de son pays, sur New-York et sur Washington, notre ami se laissa aller à lui dire :

— Vous ne pouvez manquer, Monsieur, d'être là-bas sénateur, député à tout le moins.

— Ah! Monsieur, fit l'autre, pour qui me prenez-vous?

Là-dessus, il ouvrit son sac de voyage, prit un livre, se mit à lire, et la conversation en resta là.

FOBLANT.

LA SUÈDE EN 1653

LA REINE CHRISTINE A STOCKHOLM

SOUVENIRS INÉDITS DE L'UN DE SES GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE

I

Le 9 novembre 1652, un voyageur français, suivi de son valet et en compagnie de plusieurs étrangers, prenait à Paris, moyennant soixante livres par place, le carrosse ordinaire qui avait passe-port pour Bruxelles : cette dernière précaution n'avait rien d'inutile, la guerre étant toujours flagrante entre la France et l'Espagne. Ce voyageur était jeune et son absence du pays natal devait durer deux ans, pendant lesquels il se proposait de visiter une grande partie de l'Europe.

Il se sentait surtout attiré vers le Nord par le désir de contempler à loisir et d'étudier de près cette héroïne couronnée, dont la renommée publiait tant de merveilles étranges, brillante constellation dont l'éclat était encore rehaussé par toute une pléiade de philosophes, de savants et de beaux esprits, réunie autour d'elle de tous les points du monde et surtout de la France, Christine de Suède enfin, cette reine passionnée pour les arts et les lettres, qui avait su mêler aux lauriers de la victoire, héritage du grand Gustave-Adolphe, les palmes de la paix, aussi bien que celles de la science. Touchée des maux que la guerre, même heureuse, entraîne toujours après elle, voyant avec douleur les finances ruinées, la Suède dépeuplée, la misère remplaçant l'aisance dont ses habitants avaient joui jusque-là, elle s'était juré d'employer tous ses soins à cicatriser ces plaies béantes. Mettant donc à profit les derniers succès de ses armées, elle avait hâté de tout son pouvoir la réunion des Congrès de Munster

et d'Osnabrück, que les compétitions des parties belligérantes allaient prolonger pendant deux ans, mais qui aboutirent enfin, le 24 octobre 1648, au traité de Westphalie si avantageux pour la Suède et pour la France. Ainsi, grâce à l'énergique intervention de cette jeune princesse, se trouva close cette ère de sang et de ruines, qui pendant trente ans avait désolé l'Allemagne et l'Europe entière.

C'était pour elle que Descartes n'avait pas craint d'échanger sa riante et paisible solitude de Touraine contre les rochers et les frimas de la Suède, au risque d'y trouver la mort ; il semblait que les talents et les gloires du monde entier se reconnussent ses tributaires; tous depuis le poëte badin jusqu'au profond penseur, depuis Scarron jusqu'à Blaise Pascal, s'empressaient de faire de leurs œuvres un hommage à son génie. Ce grand philosophe, en lui envoyant sa machine à roulettes pour l'étude de l'arithmétique, n'avait-il pas écrit :

Régnez donc, incomparable princesse, d'une manière toute nouvelle : que votre génie vous assujétisse tout ce qui n'est point soumis à vos armes. Régnez par le droit de la naissance, pendant une longue suite d'années, sur tant de triomphantes provinces; mais régnez toujours par la force de votre mérite sur toute l'étendue de la terre! Pour moi, n'étant pas né sous le premier de vos empires, je veux que tout le monde sache que je fais gloire de vivre sous le second et c'est pour le témoigner que j'ose lever les yeux sur ma reine, en lui donnant cette première preuve de ma dépendance [1].

Voltaire, ce maître en flatteries, s'il eût été son contemporain, n'aurait-il pas dédié à Christine ce vers, que lui inspira cent ans plus tard une autre souveraine, moins digne d'un pareil hommage.

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière!

D'un autre côté, car où est le triomphe qui n'a pas ses insulteurs! Certains esprits chagrins, de ceux qui se plaisent à découvrir des taches dans le soleil, prétendaient bien que, chez cette princesse, à tant d'or pur se mêlait un certain alliage : que si la vivacité de son intelligence et son profond savoir dans toutes les matières sujettes à controverse n'étaient pas contestables, son cœur n'avait jamais parlé: qu'il était formé d'un métal si froid et si dur qu'aucune empreinte ne pouvait s'y fixer et que, si Christine avait connu l'amour, c'était son imagination seule qui en avait fait les frais. Ils ajoutaient que, si elle se montrait souvent hardie, violente et sceptique, comme l'est parfois un homme, elle était également changeante, capricieuse et fantasque

[1] Archenholtz, *Mémoires concernant Christine de Suède*, t. II, appendice, p. 44.

comme peut l'être une femme, qu'enfin ce caractère hybride offrait un singulier amalgame des plus hautes qualités et des plus grands défauts. On disait encore qu'après plusieurs années d'un règne prospère et brillant cette jeune princesse déjà blasée sur les grandeurs et fatiguée du poids de sa couronne, n'aspirait qu'à descendre du trône, pour pouvoir se livrer sans contrainte à tous ses goûts et promener à travers l'Europe les fantaisies de son imagination déréglée.

Ces bruits contradictoires étaient bien faits pour exciter à un haut degré la curiosité et l'intérêt de notre voyageur, observateur sagace et pénétrant par nature, et qui, déjà mêlé par circonstance aux troubles de la Fronde, avait appris à connaître les hommes et les choses et à les apprécier à leur juste valeur. N'y avait-il pas pour lui un indicible attrait dans l'espoir de se rencontrer en présence de cette personnalité royale si pleine de contrastes bizarres, sorte d'énigme vivante dont le dernier mot était encore à trouver? C'était donc dans la pensée d'y réussir qu'il avait pris sa route vers Stockholm, comme nous l'avons vu ; mais tandis qu'il s'achemine ainsi par les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne, qu'il nous soit permis de présenter au lecteur ce témoin oculaire, dont nous allons faire connaître les impressions et les souvenirs.

Philippe Boudon de la Salle, tel est son nom, n'est pas d'ailleurs tout à fait un inconnu : il y a déjà quelques années, nous avons publié ses aventures pendant les troubles de la Fronde [1], qui nous ont conduit jusqu'à l'époque où il se décida à quitter la France et où commence le récit de ses voyages. Le manuscrit original de ces mémoires, écrit en entier de la main de l'auteur et conservé dans sa famille, nous avait été confié par l'obligeance de ses héritiers indirects. Si, par des motifs qu'il serait superflu de mentionner ici, nous avons cru devoir nous borner alors à ce qui touche aux événements de la guerre civile en France, nous pensons maintenant qu'il ne sera pas sans intérêt de suivre Philippe Boudon à Stockholm, pendant le séjour de quelques mois qu'il y passa au service de la reine Christine. C'est pour la première fois, nous le croyons, que le lecteur aura été admis à la cour de cette princesse, telle qu'elle était en 1653.

II

Né à Montpellier, le 2 février 1626, d'une famille fort considérée dans sa province (sa mère se nommait Louise de Fornier), Philippe

[1] *Mémoires sur la Fronde de Philippe Boudon de la Salle,* 1 vol. in-12. Techner, 1870.

Boudon de la Salle, quoique protestant, avait fait ses premières études dans la maison des jésuites de sa ville natale. On l'envoya ensuite à Paris pour y terminer son instruction au collège d'Harcourt. Ses parents ne tardèrent pas à le rejoindre et dès qu'il fut en âge, son père le fit recevoir avocat au Parlement de Paris. Son frère, plus jeune, avait pris la carrière des armes et devint capitaine de cavalerie. Ce fut en qualité d'attaché au Parlement que notre auteur assista de près aux premiers troubles de la Fronde, dont il nous a fait le récit avec une grande impartialité, bien qu'il penchât vers le parti de la Cour. Son père étant mort entre les deux guerres civiles, Philippe changea de religion et obtint la place de trésorier de France à Montpellier, où il s'empressa de revenir. Mais il n'en avait pas fini avec la Fronde, ni avec ses conséquences : rappelé à Paris par des affaires urgentes de sa charge, il y arriva à la suite de l'armée royale, aussitôt après le combat de la porte Saint-Antoine. Les passions et les rancunes étaient alors fortement surexcitées, et à la suite de quelques démarches imprudentes, qu'il avoue lui-même, il s'attira l'inimitié la plus violente de la part du comte d'Aubijoux [1], alors gouverneur de Montpellier, et de plus, l'un des favoris de Gaston, duc d'Orléans. Lorsque ce prince versatile eût fait son accommodement avec la cour, il prit en main la querelle de son ami et, si, grâce à de hautes protections, Boudon put éviter la Bastille, il n'en fut pas moins suspendu de ses fonctions pour deux ans. Que faire pendant cette disgrâce ? La prudence et un goût marqué pour les voyages lui indiquèrent la marche à suivre ; il fallait mettre le temps et la distance entre lui et ses ennemis, et il en profita « pour satisfaire, nous dit-il, sa curiosité de connaître cette reine, dont tout le monde s'entretenoit. »

Bibliophile distingué, à ce point que plus tard Colbert le chargea de nombreuses acquisitions de livres et de manuscrits curieux, lorsqu'il forma sa bibliothèque, notre auteur, par conformité de goûts, s'était lié avec plusieurs littérateurs et érudits, et tout spécialement avec Valentin Conrard : aussi ce dernier s'empressa-t-il de le munir de lettres de recommandation, qui devaient lui ménager l'accueil le plus favorable chez les savants et les hommes de lettres des différentes contrées qu'il avait à parcourir.

Nous n'entreprendrons pas de suivre le voyageur en Hollande et en Allemagne où il ne fit, du reste, qu'un court séjour : ses impressions et ses récits nous retiendraient trop longtemps loin du but que nous avons hâte d'atteindre. Nous le rejoindrons seulement en pays scandinave, à Copenhague, où il arriva le 13 janvier 1653 et

[1] François de Clermont, un raffiné fort connu alors par ses duels et ses aventures galantes. Il mourut en 1665.

nous nous y arrêterons quelques instants avec lui, ne fût-ce que par amour propre national, en y trouvant la preuve de l'empire que le goût français exerçait déjà à cette époque sur les cours étrangères. Philippe Boudon avait eu l'heureuse chance, en arrivant, de rencontrer dans son auberge deux gentilshommes de la maison du roi de Danemark, qui avaient été à Paris et qui se firent un plaisir de le présenter au roi Frédéric III et à la reine Amélie-Sophie, fille de Georges, duc de Brunswick-Lunebourg.

Cette princesse, nous dit-il, étoit de grande taille, blonde et la peau très-belle, d'une humeur douce et recevant fort bien les étrangers; elle avoit beaucoup d'inclination pour la France; elle avoit tout ce qui en venoit. Elle étoit habillée à la française et avoit deux femmes de chambre de Paris qui en faisoient venir toutes les modes; elle parloit fort bien françois, ainsi que son époux. Frédéric III étoit d'ailleurs un prince bien fait et fort affable envers tout le monde [1]. La cour de ce roi étoit assez belle (il avoit quantité de noblesse, bien servie, mais pas avec la magnificence et la politesse de celle de France.

Cette patriotique restriction lui est sans doute suggérée par les résultats d'un banquet royal auquel il assista et qui avait été donné en l'honneur de l'ambassadeur de Hollande : le roi caressait fort cette puissance maritime, à cause de la crainte que lui inspiraient les réclamations et les menaces de Cromwell au sujet des droits de péages du Sund [2]. Les exigences de la république d'Angleterre, auxquelles le Danemark refusait de souscrire, pouvaient servir de prétextes au Protecteur pour lui déclarer la guerre et, dans ce cas, l'appui de la Hollande lui devenait à peu près indispensable. Ce festin est, du reste, une esquisse assez typique de la convivialité du Nord à cette époque, pour que nous en rapportions ici quelques détails.

On se mit à table à midi : le roi et la reine étaient placés au haut

[1] Né en 1609, ce prince avait succédé en 1648 à son père Christian IV. Assiégé en 1656 dans Copenhague par Charles-Gustave, roi de Suède, il fut délivré par le courage de ses habitants. En 1660, il obtint que le trône de Danemark, électif jusqu'alors, devint héréditaire dans sa famille. Il mourut en 1690.

[2] « En effet, le 19 janvier, l'envoyé d'Angleterre entra en conférence sur le sujet de son voyage avec les commissaires nommés par le roi de Danemark à cet effet. Il fut reçu avec le cérémonial d'usage et tint un discours en anglois, où, après avoir fait un grand éloge de la république d'Angleterre, dont il offrit l'amitié, il se plaignit qu'on eût arrêté quelques vaisseaux anglois sous prétexte des péages, dit qu'il était nécessaire de les régler, que c'était le moyen d'arrêter des difficultés qui pouvoient faire craindre une rupture. Le grand-maître répondit en danois et demanda à l'envoyé son discours pour en examiner les propositions et combiner une réponse. » (P. Boudon.)

bout, ayant à leurs côtés Jean Frédéric III, prince de Lunebourg, frère de la reine, l'ambassadeur, le prince et la princesse de Holstein et les grandes charges de la cour. Le plus grand calme règna pendant le premier service, et dès qu'il fut terminé, notre voyageur s'en alla dans la salle des gardes dîner avec les officiers du roi dont la table était aussi fort bien servie et où les vins du Rhin et d'Espagne ne furent pas épargnés. Aussitôt après le repas, il retourna dans la salle du banquet royal : « Le fruit fut grand, nous dit-il, tout de sucreries, hors quelques compotes, » La table levée, on commença à boire, car la mode du pays voulait qu'on ne s'en occupât sérieusement qu'après le dîner. Le prince de Holstein, qui avait été en France, entama la conversation avec l'étranger en lui exprimant son étonnement qu'il eût eu la pensée de venir dans le Nord. Le roi vint alors interrompre l'entretien pour dire gracieusement à notre auteur qu'il allait sous peu de jours envoyer un ambassadeur en Suède et que, puisqu'il avait le projet de se rendre à Stockholm, il l'autorisait à profiter de cette occasion qui faciliterait singulièrement son voyage.

Ce fut ensuite le tour du prince de Lunebourg, qui, toujours le verre en main, appuya la recommandation du roi et parla avec Boudon pendant une heure entière. Il était nuit close et on avait apporté des flambeaux ; chaque santé qui se portait, et elles étaient fréquentes, était accompagnée par des timbales et des trompettes ; la musique jouait pendant les intervalles. On cessa de boire vers six heures, mais on s'en était acquitté si largement que plusieurs sénateurs et d'autres gentilshommes ne purent s'en retourner seuls chez eux. Quant au Français, il s'était assez bien maintenu, jusqu'à ce que le prince de Lunebourg, tout en lui parlant, eût fait apporter un grand gobelet de vermeil, « qui tenoit bien une chopine, » et qu'il lui fallut absorber, sous peine de la plus grave impolitesse. Il conserva cependant assez de connaissance pour s'en aller à son logis, appuyé sur ses deux valets, mais s'étant mis aussitôt dans son lit, il se trouva fort mal à l'aise ; le sommeil arriva enfin et le lendemain il ne restait plus aucune trace de cette débauche. « On dit au roi, ajoute-t-il, que je m'étais bien enivré, de quoi toute la cour se réjouit et j'en fus plus estimé. » Nous nous plaisons à penser que l'estime ne se gagnait pas aussi facilement pour les étrangers au château de Saint-Germain qu'à celui de Copenhague.

III

L'usage était à la cour de Danemark que le roi se chargeât de toute la dépense de ses ambassades et qu'il défrayât en entier pendant

le voyage la suite de l'ambassadeur, quelque nombreuse qu'elle pût être. Aussi Frédéric III, en autorisant le voyageur français à en faire partie, lui avait-il rendu un service signalé ; les difficultés très-réelles de la route s'aplanissaient ainsi devant lui et sa bourse devait s'en trouver aussi bien que sa personne. Tout était donc pour le mieux et, les préparatifs du départ de l'ambassade n'étant pas encore terminés, Philippe Boudon profita de ce répit pour visiter en détail l'Université et les établissements scientifiques, aussi bien que les collections particulières, fort nombreux à Copenhague, où les études de toute nature étaient alors très-florissantes.

Dès que le jour du départ eût été fixé pour l'ambassade, les amis du voyageur se réunirent pour lui offrir un grand souper d'adieu et, obligé de soutenir sa réputation, il dut s'efforcer d'y faire bonne figure. « On mangea à la françoise, nous dit-il, mais on but à l'allemande! » Le lendemain matin, après avoir entendu la messe chez l'ambassadeur d'Espagne « dont la chapelle, fort convenablement tenue, était desservie par des Jésuites », Philippe Boudon prit les devants sur l'ambassadeur et se rendit seul à Elseneur, qu'il désirait explorer à loisir. Sans se préoccuper le moins du monde, il faut bien le dire, d'y évoquer l'ombre dramatique de Hamlet, il visita consciencieusement le château de Cronembourg, qui domine la passe la plus étroite du Sund et qui, « malgré ses canons et quelques bastions, ressembloit plutôt à une belle habitation de plaisance qu'à une forteresse. »

Le lendemain, il traversait le détroit, qui a une bonne lieue de large sur une longueur d'une demi-lieue, car il s'élargit aussitôt après, du côté de la Norwége. Le temps était si calme, que le bateau couvert ne put marcher qu'à la rame. C'est ainsi qu'il arriva à Helsingford, où l'ambassadeur danois, M. Magnus Lioek débarqua de son côté à cinq heures du soir avec toute sa suite, au nombre de trente personnes.

IV

Le jour qui suivit la traversée, la neige se mit à tomber en si grande abondance que le sol en était entièrement couvert et, une brise glaciale venant à souffler, l'intensité du froid fut bientôt telle que les traîneaux purent glisser sur les lacs ou les rivières gelées, comme sur la terre ferme. Heureusement notre voyageur, renseigné par ses amis, avait eu soin de se nantir des fourrures nécessaires, telles qu'une peau d'ours et un justaucorps doublé de peau de renard, et aussi d'une ample provision de vin du Rhin, qui lui rendit les plus éminents services. A deux lieues d'Helsingfors, un gentilhomme du gouverneur de la province de Westrogothie vint complimenter l'ambassadeur et s'informer de la quantité de transports qui lui seraient néces-

saires : il ne fallut pas moins de quatre-vingt-dix traîneaux, dont quatre furent attribués à l'usage de notre auteur. Les paysans devaient les fournir à leurs frais et par corvée : de deux lieues en deux lieues le nombre requis de chariots attelés se trouvait réuni ; il fallait alors que les voyageurs se glissassent hors des leurs où ils étaient couchés sur le dos, pour aller s'étendre dans les nouveaux. On sent combien devait avoir de charme un voyage exécuté dans une pareille saison et avec de tels engins de locomotion.

Excepté dans les grandes villes, il n'existait pas d'hôtelleries en Suède : force était donc de se pourvoir de provisions de toutes sortes et surtout de viande fraîche, parce que, dans les gîtes déterminés d'avance, on ne trouvait rien, sauf quelques énormes pièces de bœuf, qu'on faisait fumer sur une claie au-dessus du feu de la cheminée. Il fallait en découper des tranches et après avoir eu le soin d'enlever tout autour les parties gâtées, on les servait sans autre préparation qu'un peu de sel, après quoi on remettait la pièce sur la claie. La caravane s'arrêtait ordinairement pour la nuit dans des maisons de paysans où le feu était allumé au milieu de la chambre pour y cuire la viande ; il y avait aussi un poêle dans un coin et près de là un tas de paille pour ceux qui se refusaient à s'étendre dans le lit attaché à la muraille et composé de trois ais à peine couverts d'une espèce de matelas fort mince. Ceci était encore du luxe, car les gens du service de l'ambassade se logeaient comme ils pouvaient dans une salle basse avec les habitants de la maison, qui y vivaient pêle-mêle en compagnie de leurs bestiaux.

Toutes les dépenses du reste passaient par les mains du maître-d'hôtel de l'ambassadeur. Un jour au village d'Orlinge, le ministre luthérien offrit aux gentilshommes de l'ambassade une hospitalité gratuite, mais « ce fut un bon marché pour lui, raconte le voyageur, car la quantité de vin et d'eau-de-vie qu'il absorba valait plus que son dîner. »

Cependant la neige tombait sans interruption et bientôt elle arriva à une épaisseur de plus de six pieds ; le vent et le froid faisaient rage ; les villages étaient rares et leurs maisons isolées l'une de l'autre. Seul, étendu dans son traîneau, notre héros voyait se succéder pour toute distraction ces interminables forêts de sapins, qui, à ses yeux fatigués par la neige, apparaissaient comme de longues rangées de fantômes blancs, accourus pour le regarder lugubrement passer. Le jour, d'ailleurs, dans cette saison était à peine une pâle éclaircie de quelques heures au milieu des ténèbres, et, malgré les attentions de l'ambassadeur pour l'étranger, le voyage commençait à lui sembler d'une lenteur désespérante. Aussi, dès qu'ils furent arrivés dans la province d'Ostrogothie, ayant appris que ce diplo-

mate allait dépêcher devant lui l'un de ses gentilshommes nommé Maximilien Rosencranz, pour avertir de sa prochaine arrivée le résident danois à Stockholm, et l'engager à venir à sa rencontre, afin de le renseigner sur l'état des choses à la cour de Suède, Philippe Boudon demanda-t-il l'autorisation de l'accompagner; elle lui fut aussitôt accordée.

Les deux compagnons se mirent donc en route le lendemain avant le jour, n'emmenant avec eux que leurs valets de chambre et un trompette; les chemins devenaient rudes et inégaux; les chevaux étaient chétifs et sans énergie : plus d'une fois il fallut atteler des bœufs aux traîneaux. Ils arrivèrent cependant à Jonkœping, ville forte avec une citadelle, située à l'extrémité du lac Wetter, et aux confins de la province d'Ostrogothie. Quoique petite et bâtie en bois comme tous les villages, les voyageurs prirent cette ville pour un vrai paradis, tant ils se trouvèrent bien hébergés dans l'hôtellerie. Ils suivirent ensuite pendant quelque temps les bords du lac qui leur parurent assez peuplés, et après avoir traversé les villes de Lindkœping et de Norkœping, cette dernière la plus commerçante après Stockholm, ils entrèrent dans la province de Sudermanie et s'arrêtèrent enfin à Telga, qui n'est séparée de la capitale que par une distance de quatre milles. Un incendie venait de réduire en cendres cette petite ville, mais on avait déjà commencé à la rebâtir, ce qui n'était ni long ni difficile, puisque la forêt voisine fournissait tous les matériaux. Le lendemain 26 janvier, les deux voyageurs faisaient leur entrée dans Stockholm et Philippe Boudon alla descendre chez un Français nommé Pâris, qui y tenait une auberge fort bien fréquentée.

V

A peine arrivé dans la capitale du Nord, notre voyageur, en curieux qu'il était, s'empressa de la visiter en détail et voici la description qu'il nous en fait; c'est le cadre du portrait qu'il va nous donner bientôt :

Stockholm, le séjour des rois, est une ville d'une situation bizarre, car il y a des montagnes et des rochers, sur lesquels elle est bâtie et un grand lac formé par la rivière de Méla et par l'eau de la mer qui entre par l'embouchure de Dale bien avant dans la terre et fait un port grand et très-sûr où les vaisseaux, viennent tout chargés jusqu'au pied du Palais-Royal. Les maisons de la ville sont bâties de briques et de pierres : celles des faubourgs de Sudremal et de Nordremal sont toutes en bois. Il y a deux ponts de bois pour communiquer d'une île en rochers à l'autre, à cause des canaux qui les séparent et toute la

ville est construite dessus. Les maisons sont belles et bien bâties, à quatre ou cinq étages : les grands du royaume y ont de beaux palais. Il n'y a pas de terrains pour faire des jardins, toutes les maisons étant élevées sur le rocher; on les embellit, ainsi que les rues, autant qu'il se peut.

Il y a un grand palais pour les Diètes générales et une salle où l'on voit les armoiries des seigneurs qui y ont séance et celles du royaume. La grande église de Saint-Nicolas est couverte de cuivre, comme le Palais-Royal, d'autres églises et quelques maisons de particuliers. Le quartier de la ville qui joint par un pont le faubourg du Nord, est le plus agréable; on y a bâti des maisons à la moderne, avec de beaux jardins. La Bourse des marchands est au faubourg du Sud. Le château ou Palais-Royal est sur un terrain un peu élevé qui commande le port et la ville. Il y a une place au-devant, de laquelle on va au château par un pont jeté sur un grand fossé qui l'entoure. Je dirai que, peu de jours après que j'y fus, il y arriva une quinzaine de Lapons, soi-disant députés de cette partie de leur pays qui reconnaît la couronne de Suède. Ils venoient se plaindre du mauvais traitement que leur faisoit le gouverneur. On mit les ambassadeurs dans le fossé; ils y eurent bientôt fait quelques trous dans le côté qui n'est pas revêtu de pierres, où ils se retirèrent. La reine ordonna qu'on leur donnât de la bière, du bœuf à demi cuit, du pain de seigle et quelques bouteilles d'eau-de-vie, dont ils étoient très-friands. Ils n'avoient pour habits que des peaux de cerfs et de rennes, le poil en dehors. Ils étoient venus sur les glaces avec leurs traîneaux tirés par des rennes apprivoisés. Ils étoient petits et fort gros, le visage large, ressemblant fort aux habitants du Canada, ce qui me persuade que les habitants de notre Nord ont peuplé la terre de celui d'Amérique. Le château est fort grand et très-agréable. On voit dans la première cour les corps-de-garde et une chambre où le gouverneur de la ville tient ses audiences. On trouve dans la seconde, sur la main droite, le grand escalier qui mène dans la grande salle des gardes du corps et dans les chambres. Le Vircam est derrière le logement du roy avec les suites : tout cela est magnifique. La chapelle est bâtie en bois dans la première cour, et elle est enrichie de dorures et de figures en relief. Il y a aussi des appartements pour tous les conseils qui gouvernent l'Etat, la Chancellerie, la Chambre des comptes, un pour la guerre et une grande galerie pour la bibliothèque, qui est nombreuse et riche en manuscrits [1]. La troisième cour est pour le logement de la reine et toutes ses suites, il y a une grosse tour ronde qui

[1] Cette galerie renfermait en outre la collection complète des médailles rassemblées par Charles Ier. La reine Christine les avait fait acheter en Angleterre, lorsque le Parlement eut décrété la vente de tous les objets d'art ayant appartenu à ce monarque.

est fort ancienne. Au fond de la première cour se trouve une porte, par où l'on va sur un quai, le long du port. Il y a beaucoup d'artillerie; l'arsenal au faubourg du Nord est très-beau; l'on y voit une grande quantité de canons de fonte, transportés des places d'Allemagne, cédées par la paix d'Osnabrück. Il y a aussi douze couleuvrines prises sur les Moscovites, dont quatre ont vingt-quatre pieds de long et un pied et demi de diamètre à l'embouchure : elles portent cent vingt livres de balles. On montre des canons de cuir, avec des pièces de fer, que le grand Gustave fit faire, quand il voulut descendre en Allemagne et qu'il faisoit porter à la tête de chaque régiment.

Une des premières courses de notre auteur fut un pèlerinage à la tombe de Descartes mort à Stockholm en 1650, à l'âge de cinquante-quatre ans; sa santé trop délicate n'avait pu supporter plus d'un an les rigueurs du climat. M. Chanut [1], alors ambassadeur de France, avait fait inhumer le grand philosophe au faubourg du Nord, dans le cimetière des calvinistes, les catholiques n'ayant pas en Suède le droit d'en avoir un pour ceux de leur religion. Plus tard, en 1667, ses restes furent rapportés en France et déposés à Sainte-Geneviève de Paris.

Sur sa grande réputation, ajoute Philippe Bourdon, et d'après les conseils de l'ambassadeur, la reine Christine l'avoit appelé près d'elle, en 1648; il s'y étoit rendu et chaque matin elle le faisoit venir au palais à cinq heures, pour s'entretenir avec elle dans son cabinet. C'était le temps où elle n'avoit pas l'esprit gâté. Dès qu'elle eut écouté M. Descartes, elle fut tellement prévenue sur ses opinions qu'elle ne pouvoit plus souffrir la philosophie d'Aristote, ni celle de Gassendi [2], quoiqu'elle l'estimât beaucoup.

VI

Le voyageur ne manqua pas aussi d'aller voir Gabriel Naudé [3], l'ancien bibliothécaire du cardinal Mazarin, qu'il connaissait depuis

[1] Pierre Chanut, né à Riom en 1600. Après avoir exercé la charge de trésorier de France, il fut envoyé comme ambassadeur en Suède, où il demeura cinq ans : il passa ensuite à Lubeck, et enfin à La Haye où il resta jusqu'en 1655. Il mourut à Paris en 1662 avec la réputation d'un diplomate aussi habile que consciencieux et d'un vrai philosophe chrétien.

[2] Pierre Gassendi, philosophe français. Né près de Digne en 1592, mort à Paris en 1655.

[3] « Il étoit né à Paris en 1600 et fut chanoine de Verdun et d'Artigue, en Limousin. Il avoit été aussi bibliothécaire des cardinaux Bagni et Antoine Barberini. Il m'a dit souvent qu'il avoit en son particulier une belle bibliothèque. Il est mort à Abbeville, à la fin de 1653. Il a fait imprimer plusieurs ouvrages, entre autres *l'Apologie des grands hommes accusés de magie*, que j'ai lue avec plaisir. » (Note de P. Boudon.)

longtemps. Lorsque, par arrêt du Parlement de Paris, on vendit les meubles et les collections du ministre proscrit, la reine Christine avait chargé Naudé d'acheter pour elle les plus rares et les plus précieux manuscrits qui s'y trouvaient, et de les lui apporter en Suède. Plus tard, lorsqu'à la fin de l'année 1653 son abdication fut résolue, elle les renvoya en présent au cardinal par l'entremise du sieur du Fresne, son bibliothécaire. Christine était du reste possédée d'une telle ardeur d'augmenter ses trésors artistiques et littéraires qu'à l'étranger rien ne lui échappait de ce qui pouvait satisfaire cette passion. Loret [1] nous dit qu'en 1652 elle fit offrir au comte de Béthune, à Paris, la somme, considérable à cette époque, de cent mille écus pour son cabinet, sur sa seule réputation. Il s'y trouvait en effet une importante réunion de manuscrits, de tableaux, de portraits et d'autres objets d'art; mais pour cette fois elle dut en prendre son parti, l'amateur tenait à ses collections, et il déclina toutes les propositions de la reine.

Naudé étoit un savant modeste d'un commerce agréable, qui vivoit à la cour en philosophe, très-sobre, ne buvant point de vin, sorte de phénomène dans le milieu où il se trouvoit, et peu incommodé de la religion.

Il s'empressa de mener son ami chez l'abbé Bourdelot, alors fort en faveur auprès de la reine et qui passait pour le dispensateur de toutes les grâces. Boudon avait d'ailleurs à remettre à l'abbé une lettre de Conrart, et la vanité de Bourdelot ne fut pas peu flattée de ce souvenir de l'académicien renommé entre tous.

Lui ayant dit, poursuit notre auteur, que je n'avois d'autre dessein que de voir cette grande reine, révérée dans tout le monde, et ayant un peu parlé de Paris, que je connaissois fort bien et même de la cour, il voulut que j'allasse le soir même saluer Sa Majesté. Il me présenta donc et lui dit mon dessein d'une manière fort honnête pour moi. Après que j'eus fait ma révérence, la reine me questionna sur mon voyage de Danemark jusqu'à Stockholm et de quels hommes étoient l'ambassadeur et sa suite. Je lui en dis tout le bien que j'y avois reconnu et lui louai fort son mérite et celui des gentilshommes de la cour qui étoient avec lui. Elle, se tournant vers Bourdelot, lui dit que le résident de Danemark lui avoit donné avis que l'ambassadeur devoit arriver ce jour même à Trella, où il l'alloit trouver et elle se retira dans son cabinet avec Bourdelot.

Telle fut la première réception chez la reine Christine du voya-

[1] *La Muse historique*, t. Ier, p. 221, édition de 1857.

geur français, qui s'en tira, paraît-il, tout à fait à son avantage; il devait en avoir bientôt la preuve la plus flatteuse. Il s'en alla ensuite porter à leur adresse ses autres lettres de recommandations, dont l'effet fut généralement tel qu'il pouvait l'espérer, mais il eut surtout à se louer de l'accueil de Samuel Bochard, qui, né à Rouen en 1599 d'une famille distinguée, avait été ministre protestant à Caen.

C'étoit un homme de grande science, surtout dans les langues orientales, et de probité. La reine l'avoit fait venir auprès d'elle sur sa réputation et il étoit arrivé à Stockholm quelques mois auparavant. Il fut reçu avec tous les honneurs imaginables, mais sa qualité de ministre huguenot et même son profond savoir avoit tellement prévenu contre lui l'esprit de l'abbé Bourdelot, le favori de la reine, qu'il ne put obtenir aucune grâce de cette princesse. Aussi, dès que Bochard se fut aperçu qu'on n'avait plus pour lui aucune considération, il ne pensa plus qu'à quitter la Suède, dès que la mer seroit libre [1].

Continuant le cours de ses visites, le nouvel arrivant se rendit chez Jean Freinshemius [2], un érudit allemand des plus distingués qui avait d'abord été appelé en France avec pension du roi; mais quelque temps après, l'Université d'Upsal lui ayant offert une somme plus considérable, comme professeur d'éloquence, il partit pour la Suède. La reine, qui appréciait fort son mérite, le recevait souvent chez elle : « il portait toujours des habits fourrés, ne pouvant, disait-il, s'accoutumer au climat de la Suède, quoiqu'il ne sortit que rarement de son *poêle* où il faisait porter ses livres d'études. » Il continua de résider à Stockholm après le départ de notre auteur.

Ce dernier était arrivé trop tard pour rencontrer encore à la cour Claude de Saumaise, qui n'y avait passé que l'été de 1650 :

Mais, nous dit-il, sa mémoire étoit en vénération en Suède et la reine parloit de lui comme d'un des plus grands critiques de l'Europe : mais elle n'estimoit point son savoir.

[1] De retour à Caen, Samuel Bochard y vécut plusieurs années et mourut subitement, en 1667, au milieu d'une discussion qu'il soutenait contre le savant Huet, évêque d'Avranches, dans l'Académie que ce prélat avait fondée. Bochard est l'auteur de livres fort savants, entre autres du *Phaleg, sive de Dispersione gentium.* « Il y a là des choses très-curieuses : il se sert des étymologies souvent forcées; j'en ai fait un extrait. Il a fait aussi : *de Animalibus sacræ Scripturæ.* » (Note de P. Boudon.)

[2] Il était né à Ulm en 1608 et mourut à Heidelberg en 1660. « M. Chanut l'estimoit beaucoup à cause de ses ouvrages d'une grande érudition. » (Note de P. Boudon.)

VII

Philippe Boudon reconnaissant qu'on n'avait rien exagéré en lui parlant de la toute-puissance à la cour de l'abbé Bourdelot et qu'il ne devait rien épargner pour se ménager sa faveur, retourna le voir dans son appartement au palais. Mais avant d'aller plus loin, il nous faut le laisser nous dire ce qu'était au juste son nouveau protecteur et l'origine de sa fortune auprès de la reine Christine, qui l'appelait toujours son *agréable ignorant*, ce personnage devant reparaître plus d'une fois en scène dans le cours de ces récits.

Il s'appeloit Michon, fils d'un chirurgien de Sens, et sa mère Bourdelot, petite-nièce de Marie Bourdelot, mère de Théodore de Bèze, le second parmi les calvinistes. Les parents de sa mère, dont l'un étoit médecin ordinaire de Louis XIII, le firent étudier en médecine à Paris. Il obtint des lettres du grand sceau pour changer le nom de Michon en celui de Bourdelot, à cause de l'un de ces oncles de ce nom, qui lui fit du bien. Il entra dans la maison de M. le prince de Condé en qualité de médecin et prit le bonnet de docteur à Paris. Ce prince étant mort, il suivit M. le duc d'Enghien et enfin, pendant la guerre civile, il s'attacha à Mme la duchesse de Longueville sa sœur. Cette princesse ayant su la maladie de la reine de Suède en 1650, avec qui elle étoit en commerce de lettres, lui envoya Bourdelot en 1651. Dès qu'il fut arrivé, ayant vu la malade, qui avoit une fièvre lente, il sut par les médecins qu'ils la traitoient à la suédoise, c'est-à-dire qu'ils lui faisoient prendre des remèdes fort chauds et un régime de vivre contraire à son tempérament fort délicat et tout de feu; car les Suédois ne prennent d'autres remèdes contre la fièvre qu'un demi verre d'eau-de-vie avec du poivre bien pilé au fond. Je dirai qu'il n'y avoit, quand j'arrivai à Stockholm, que trois médecins, dont un Suédois, qui l'étoit de la reine, et un docteur d'Arras, qui y étoit établi depuis quelques années et on me dit qu'il n'y en avoit pas trois autres dans tout le royaume. Bourdelot, ayant examiné tout cela, se mit à traiter la reine tout différemment : il lui ordonna des bouillons avec des poulets et du veau, la faisoit baigner tous les jours et la rafraîchissoit toujours. Les médecins de la cour et les grands crurent la reine morte, lui voyant prendre de tels remèdes, mais on vit dans un mois un si grand changement dans sa santé, qu'on en fut surpris. La fièvre la quitta; elle recouvra l'appétit et se porta aussi bien qu'elle l'eût jamais fait.

Bourdelot, homme d'esprit et fin courtisan, sut se prévaloir de ce service; il s'insinua si bien dans l'estime de la reine, qu'il étoit le maître de toutes les grâces : il eut ses entrées à toutes heures, les audiences et en même temps une extrême jalousie des Suédois. Il faut

demeurer d'accord qu'il étoit insolent et que, ne sachant pas ménager la noblesse, qui est la plus orgueilleuse de l'Europe, il se brouilla si fort avec les plus grands, qu'il n'y eut que l'autorité de la reine qui le soutint. Pour dire toutes ses aventures, le comte Magnus de la Gardie[1], ayant su qu'il lui avoit rendu quelques mauvais services et mal parlé de lui à la reine, le fit menacer de coups de bâton, qu'il lui feroit donner dans le palais même. Bourdelot en fut si intimidé, que, quoique la reine l'assurât de sa protection, il n'osa risquer une méchante affaire. Sachant d'ailleurs qu'il étoit extrêmement haï des grands et du peuple et qu'à son occasion, les François étoient mal venus à la cour, il demanda son congé à la reine. Elle le lui accorda avec chagrin, lui fit des présents pour plus de vingt mille écus en pierreries et en argent et lui donna des lettres de faveur pour le roi, la reine et le cardinal Mazarin, qui lui valurent l'abbaye de Maré de sept à huit mille livres de rente, avec quoi il vécut à Paris fort à son aise, tenant une espèce d'académie de savants et de gens de bel esprit. Il partit de Stockholm au commencement de juin 1653.

Ajoutons une dernière touche à ce tableau : Guy Patin, sur lequel Christine avait aussi jeté les yeux pour l'attirer à sa cour, mais qui, préférant son petit appartement de Paris à tous les palais du monde, avait refusé ses offres, vit l'abbé Bourdelot à son retour de Suède. Soit jalousie de métier, soit aversion personnelle, le malin docteur, qui a la langue acérée, le malmène assez durement dans ses lettres.

Bourdelot, dit-il, est tout atrabilaire de corps et d'esprit, sec et tondu, qui dit que tout le monde est ignorant, qu'il n'y a jamais eu au monde un philosophe pareil à M. Descartes, que notre médecine commune ne vaut rien, qu'il faut des remèdes nouveaux et des règles nouvelles et que tous les médecins d'aujourd'hui ne sont que des pédants avec leur grec et leur latin.

On a le droit de croire que Bourdelot n'avait peut-être pas tout à fait tort, et que contre cette boutade, il aurait pu au moins invoquer, avec un certain succès, l'autorité de Molière.

[1] « Le père du comte Magnus de la Gardie était un gentilhomme françois, seigneur de Pourzol, auprès de Carcassonne, qui, ayant quitté le froc et les études, s'enfuit en Hollande. Après y avoir porté le mousquet pendant quelque temps, il alla offrir ses armes à Gustave-Adolphe qui lui donna de l'emploi et il devint un grand capitaine et l'un des plus grands seigneurs du royaume. Les enfants que j'ai eu l'honneur de connaître particulièrement à Stockholm possédoient les plus belles charges de l'Etat : l'aîné, le comte Magnus avait épousé la sœur du prince Palatin, cousin germain de la reine, qui avoit été déclaré son héritier. » (Note de P. Boudon.) Cette alliance quasi-royale n'empêcha pas que l'excès d'orgueil et les intrigues du comte Magnus ne le fissent tomber sans retour dans la disgrâce de la reine.

VIII

Quoi qu'il en soit, nous connaissons maintenant l'homme qui va décider du sort, à la cour de Suède, de M. de la Salle : c'est sous ce nom que le voyageur avait été présenté à la reine. Nous l'avons laissé chez l'abbé Bourdelot qui, pris d'une affection subite pour l'ami de Valentin Conrard, voulut absolument qu'il l'accompagnât de nouveau chez la reine. Elle était alors au Vircam, où les deux Français se rendirent ensemble.

L'abbé, poursuit le narrateur, y fut considéré par quelques seigneurs et ne fut pas regardé par d'autres. Il se mit derrière la chaise de la reine, où je le suivis : je ne connaissois personne et personne ne me connaissoit. Sa Majesté m'ayant fait l'honneur de me demander tout haut, si sa cour étoit aussi belle que celles que j'avois vues, les courtisans me regardèrent : quelques-uns qui parloient françois s'approchèrent de moi et me questionnèrent. La reine se leva; Bourdelot alla à son quartier et me dit, comme je prenois congé de lui, que la reine vouloit que je n'eusse point d'autre table pour le dîner que la sienne et qu'il m'en prioit : « Car pour le souper, dit-il, je ne soupe point. » Je restai donc et j'y trouvai bonne compagnie; nous fûmes servis à la françoise, ce qui fut un grand régal pour moi.

L'accueil gracieux fait par la reine au voyageur le mit à la mode et lui valut aussitôt de nombreuses amitiés à la cour : l'une de ses nouvelles connaissances l'emmena souper dans une auberge tenue par un Italien, « où l'on étoit fort bien et fort proprement servi. » Là se réunissaient des gens de toutes les nations, qui peuvent donner une idée de cette colonie comospolite, d'état et de professions bien différents, mais accourue de tous les coins du monde pour briguer les faveurs de cette reine, qui n'en avait guère que pour les étrangers. On y voyait un Hollandais, frère du colonel Mortagne, un noble Vénitien Zaccharia Grimani, Berani de Turin, Vincina, un poëte italien qui avait le don de faire rire la reine, don Carlo Lieto, gentilhomme napolitain et plusieurs autres; il s'y trouvait aussi quelques Suédois, qui avaient leur maison à la campagne, et qui venaient de temps à autre faire leur cour.

Les soirées s'y passoient agréablement en parlant latin et italien, langue qui étoit assez connue à la cour, depuis que la reine y avoit fait venir des musiciens et des comédiens d'Italie; plusieurs même de ces étrangers parloient françois.

La situation à la cour de Philippe Bourdon allait se dessiner plus nettement : les bons offices de Bourdelot devaient porter leurs fruits.

Etant, dit-il, deux ou trois jours après au Vircam, où je commençois à être connu, la reine entra dans son cabinet, suivie de plusieurs courtisans et de Bourdelot. Il me dit d'y entrer, que la reine me vouloit parler. Sa Majesté dit à M. le comte Dohna qu'elle avoit su par l'introducteur des ambassadeurs que celui de Danemark devoit arriver le lendemain, qu'elle vouloit qu'il l'allât recevoir à deux lieues dans un de ses carrosses et que je l'y accompagnerois comme gentilhomme de sa chambre, qu'elle avoit ordonné au grand-maître de le faire traiter pendant deux jours, suivant la coutume et que lui, comte Dohna, tiendroit la table ; se tournant vers moi, Sa Majesté me fit l'honneur de me dire, en riant : « L'ambassadeur vous a traité, il est juste que vous le traitiez à votre tour ; vous y serez avec le comte Dohna et l'introducteur. » Je fis une profonde révérence et on se retira.

Bourdelot mena le comte Dohna dîner chez lui et moi aussi : c'est là que le comte m'assura de son amitié et j'en ai reçu mille témoignages pendant mon séjour à Stockholm. Je voulus remercier Bourdelot de la grâce de la reine, comme venant de lui ; il me protesta que c'étoit elle qui lui en avoit parlé la première et qu'elle avoit dessein de faire quelque chose pour moi. Je ne manquai pas le soir même d'aller rendre mes devoirs à M. le comte Dohna dans son logis. Nous parlâmes de sa maison, de ses alliances dans celle d'Orange, de son prédécesseur, qui vint en France avec une armée, lors des guerres de religion et de plusieurs choses qui lui étoient agréables : il me renouvela les assurances de sa bienveillance.

Il fut convenu que nous dînerions de bonne heure et que nous irions prendre le carrosse de la reine à onze heures précisément. Il se chargea d'avertir M. l'introducteur et de savoir du maître-d'hôtel, qui devoit servir l'ambassadeur, si tout seroit prêt.

Nous partîmes donc dans le carrosse de la reine, où nous n'étions que trois, précédés de deux trompettes, avec des pages, des valets de pied et un écuyer, suivis de six carrosses de la cour. Nous rencontrâmes l'ambassadeur dans son carrosse et une partie de son équipage à une lieue et demie de Stockholm ; nous mîmes tous pied à terre, M. le comte Dohna le complimenta de la part de Sa Majesté. Je revis mes amis et fis la révérence à Son Excellence, qui fut bien aise de me revoir. Elle entra dans le carrosse de la reine avec nous trois, les trompettes des deux nations sonnèrent à l'envi, mais ils se turent dès que nous fûmes arrivés au faubourg de Sudremal, parce que ce n'était pas une entrée publique. Nous menâmes l'ambassadeur à la maison qui lui étoit destinée ; il demanda d'abord au comte Dohna s'il ne pouvoit pas saluer Sa Majesté ce soir même. Le comte envoya un gentilhomme de la cour et M. Maximilien Cranz, de la suite de l'ambassadeur, pour recevoir ses ordres qui furent de prier l'ambassadeur de remettre l'au-

dience particulière au lendemain à dix heures, où Sa Majesté le verroit fort volontiers, se réjouissant de son arrivée et des bonnes nouvelles de la santé du roi de Danemark, son frère.

On servit alors le souper, qui fut magnifique, quantité de bougies, un grand buffet de vaisselle d'argent, de grands gobelets de vermeil doré, qui tiennent une pinte, que l'on présente pleine et que l'on vide souvent en une seule fois; d'autres gobelets plus petits et un nombre infini de verres de cristal.

Il y avait en tout dix-huit convives et les choses se passèrent à peu près comme au festin du roi de Danemark : on but à la manière du Nord. Seulement notre héros avait eu le soin de faire placer derrière sa chaise un de ses valets, qui devait lui épargner au moins quelques excès de vin. Il était minuit quand on se sépara.

Le lendemain l'ambassadeur eut une audience secrète de la reine, sans aucune cérémonie et qui dura une demi-heure. Le but de la cour de Danemark étoit de savoir quelle conduite la Suède étoit disposée à tenir dans la guerre commencée entre les républiques d'Angleterre et de Hollande, dans laquelle le Danemark craignoit de se trouver engagé. Van Beuning, ambassadeur de Hollande, homme très-habile et fort bien vu à la cour de Stockholm, savoit déjà que ni la reine ni son conseil ne vouloient s'immiscer dans cette guerre, ni prendre parti pour ou contre l'un des belligérants. Ils redoutoient l'Angleterre et entretenoient de bons rapports avec la Hollande, avec laquelle la Suède faisoit un commerce avantageux. L'ambassadeur danois, reconnaissant ces dispositions bien arrêtées, ne fit qu'un court séjour à Stockholm et s'en retourna pour faire part à sa cour de l'inutilité de ses démarches.

M. de la Salle était donc installé à la cour dans les meilleures conditions qu'il pût désirer : son service de gentilhomme de la Chambre, le rapprochant sans cesse de la reine, lui permettait enfin d'observer à son gré cette grande princesse dont tout le monde parlait et que si peu avaient pu voir de près. C'est le résultat de ses observations que nous allons reproduire ici, avec la conviction que personne mieux que lui n'a su peindre au naturel ni mettre plus vivement en relief ce caractère si original, à l'époque où Christine n'avait pas encore volontairement descendu les marches du trône.

C[te] de Baillon.

La suite prochainement.

DU MOUVEMENT DE LA POPULATION

EN FRANCE ET EN EUROPE [1]

Tout ce qui touche au mouvement de la population excite dans les temps où nous vivons, une légitime attention. Par le progrès nous sommes arrivés à ce triste résultat, que les armées sont des peuples tout entiers se ruant les uns sur les autres, et que la défaite est la destruction pour longtemps, peut-être pour toujours d'une nation. Aujourd'hui, alors que les vieilles conditions regardées par la sagesse de nos pères comme essentielles pour l'équilibre européen, sont violemment écartées, et lorsqu'à l'Orient comme à l'Occident, nous n'avons pour perspective que des guerres toujours renouvelées et toujours sanglantes, ce ne peut être une médiocre préoccupation que de supputer les soldats de l'avenir destinés à être les héros et les victimes de ces boucheries humaines. C'est sans doute sous l'empire de cette pensée que l'Académie des sciences morales et politiques, a mis au concours l'étude des mouvements de la population et des causes dont ils subissent l'influence dans les divers Etats de l'Europe. Ce concours nous a valu les recherches les plus approfondies et les plus consciencieuses de M. le docteur Bertillon, dont le remarquable Mémoire a été couronné par l'Académie. C'est ce Mémoire que nous allons résumer. L'importance exceptionnelle de la question fera excuser, nous l'espérons, les détails techniques et statistiques qu'en pareil sujet il est bien difficile d'éviter.

La population d'un pays peut s'accroître de deux manières différentes : par la prolongation de la durée moyenne de la vie, et par l'excédant du chiffre annuel des naissances sur celui des décès ; cette dernière augmentation, on le conçoit sans peine, est autrement avantageuse. Assurément rien ne témoigne plus hautement de l'excellence des institutions sociales, des conditions sanitaires et du bien-être d'un peuple, que la durée de la vie, et nous n'avons qu'à nous féliciter des progrès que nous voyons en France, sous ce rapport, depuis le commencement du siècle. Mais si l'augmentation du

[1] *Mémoire* du docteur Bertillon. — *Annales de démographie internationale.* Documents officiels.

nombre des vieillards est l'honneur d'un pays, une puissante natalité seule est sa force et assure son avenir. C'est donc avec un profond chagrin qu'il nous faut constater une décroissance constante et progressive de la natalité en France. Les calculs de M. Bertillon, confirmés par les documents officiels que nous avons sous les yeux, ne peuvent laisser de doute à cet égard; nous les reproduisons par période décennale.

MOYENNE DU NOMBRE DES NAISSANCES PAR 1,000 HABITANTS			
1770 à 1785 — 38	1800 à 1810 — 33	1811 à 1820 — 32.15	1821 à 1830 — 30.9
1831 à 1840 — 28.9	1841 à 1850 — 27.4	1851 à 1860 — 26.7	1861 à 1868 — 26.4

En ne citant que pour mémoire le moyenne de 1770 à 1785, qui ne paraît pas établie d'après les données rigoureuses de la statistique moderne, nous voyons en 69 ans, de 1800 à 1868, la natalité en France s'abaisser de 33 à 26, 4, en d'autres termes diminuer de plus de 25 pour cent.

Si nous comparons les derniers chiffres de notre natalité à ceux des autres peuples de l'Europe, nous constatons chez eux des résultats bien différents.

PAYS	DATES DES RECENSEMENTS OBSERVÉS	NOMBRE DE NAISSANCES PAR 1,000 HABITANTS
1. Russie.	1861 — 5	50,7
2. Hongrie	1861 — 8	41,6
3. Wurtemberg. . . .	1861 — 8	40,7
4. Saxe.	1861 — 8	40,1
5. Bavière..	1871 — 74	40,0
6. Prusse.	1868 — 74	38,5
7. Espagne	1861 — 5	38,4
8. Autriche.	1860 — 8	38,0
9. Italie.	1863 — 72	37,0
10. Hollande.	1861 — 8	35,5
11. Angleterre.	1861 — 70	34,7
12. Hanovre	1860 — 64	33,4
13. Suède	1861 — 70	31,9
14. Belgique.	1865 — 66	31,6
15. Danemark.	1861 — 70	31,2
16. Suisse	1867 — 74	29,7
17. France.	1856 — 65	26,4

Notre pays est placé absolument au dernier rang parmi toutes les nations de l'Europe où la natalité a pu être observée. La Suisse qui occupe l'avant-dernier rang dans le tableau que nous venons de donner l'emporte sur nous de près de 3 pour 1,000. La différence est plus considérable encore si nous prenons nos voisines, la Belgique et l'Angleterre et si nous comparons la France avec l'Allemagne, nous verrons que la Bavière compte 40 naissances, la Prusse et l'Autriche 38, alors que nous n'en comptons nous-mêmes que 26! Un pareil fait n'a pas besoin de commentaire.

Tous les renseignements concordent avec les chiffres que nous venons de donner. Les tables de population dressées avec un très-grand soin par Duvillard, confirmées d'ailleurs par les documents qui nous restent sur certaines provinces, établissaient avant la révolution une moyenne de 312 enfants au dessous de 15 ans par 1,000 habitants. Dans la période décennale de 1849 à 1859, nous n'en trouvons plus que 284, en 1866, 277 seulement, et nous croyons savoir que depuis cette époque, ce chiffre déjà si faible s'est encore abaissé. Aux Etats-Unis, on compte pour un même chiffre de population 377 enfants pour les blancs, 338 pour les hommes de couleur libres, en Prusse 353, en Angleterre 354, en Espagne 348. Il nous paraît inutile de pousser plus loin la comparaison, partout malheureusement elle nous est défavorable.

Cette décroissance de la natalité est à la fois progressive et régulière. On la constate en effet sous les deux Empires, sous la Restauration, sous le gouvernement du roi Louis-Philippe, sous celui de Napoléon III, comme sous les deux Républiques de 1848 et de 1870. Nos guerres, nos révolutions, les changements économiques, les événements prodigieux qui ébranlent tout le système social, qui font et défont les fortunes particulières et qui transforment le pays tout entier, par un hasard singulier semblent n'exercer aucune influence appréciable sur le nombre des naissances.

Il peut être intéressant d'examiner séparément nos divers départements. Les différences entre eux sont très-notables et la plupart du temps inexplicables. Ainsi pour la France entière la moyenne est de 3, 3 enfants nés vivants par mariage; ce chiffre s'abaisse à 2, 5 dans le Gers, l'Orne, la Gironde, l'Eure, la Sarthe, à 2, 4 dans la Charente-Inférieure et le Tarn-et-Garonne, à 2, 2 dans le Lot-et-Garonne. Par contre il s'élève 3, 9 dans le Pas-de-Calais et le Morbihan, à 3, 8 dans le Finistère et les Bouches-du-Rhône, à plus de 4 dans le Gard, à 4, 2 dans le Nord et les Hautes-Alpes et à 4, 3 dans la Lozère. On le voit, les départements riches et les départements pauvres, ceux du Nord et ceux du Midi, les départements industriels et les départements agricoles, sont juxtaposés dans les

limites maxima et minima, une seule règle reste uniforme : c'est qu'à l'exception de la Lozère et de l'Aveyron, la natalité diminue dans chacun de nos départements, dans ceux où elle est forte, comme dans ceux où elle est faible, et si dans les départements riches la matrimonialité tend à s'accroître, le nombre des mariages n'ajoute que faiblement au nombre des naissances de l'année suivante.

Ce sont la persistance, la régularité de cette progression sur laquelle les événements, soit heureux, soit malheureux, n'ont aucune action qui doivent nous inspirer les plus sérieuses inquiétudes, et nous rappeler les paroles éloquentes avec lesquelles les historiens de la décadence de l'Empire, flétrissaient les matrones romaines, qui se soustrayaient volontairement aux devoirs et aux charges de la maternité. Nos inquiétudes redoublent quand nous voyons que les mêmes faits ne se présentent pas chez les autres peuples, et que nous trouvons au contraire chez eux de constantes variations, tantôt en bien, tantôt en mal, le plus souvent faciles à expliquer par les événements qui ont marqué l'année précédente. Au siècle dernier, la Prusse offrait une matrimonialité considérable, 10 mariages par mille habitants et une natalité dépassant le chiffre de 40 naissances également par mille habitants; de 1816 à 1846 cette natalité se maintient à 40, 5; sous l'influence des perturbations de 1848 elle s'abaisse à 38 et même à 37, pour se relever à 40 de 1872 à 1874 après la guerre victorieuse de 1870. La Suède présente une longue série d'observations remontant à plus d'un siècle. De 1751 à 1760 sa natalité est de 36; de 1761 à 1770 de 34, 5 ; elle descend au-dessous de 31 pendant les sanglantes guerres de 1800 à 1816 ; avec la paix elle dépasse 33, pour se maintenir à partir de 1830 entre 31 et 32. Depuis 1830 pour la Bavière, depuis 1840 pour l'Angleterre et la Hollande, époques les plus reculées qui nous fournissent des documents sur le mouvement de la population de ces pays, la natalité de ces pays s'est accrue : en Bavière de 28,3 (1841 à 1860), à 33, 2 (1861-68) et même à 40 (1871 à 1874); en Hollande par une progression régulière et parallèle à celle des mariages, de 34, 7 à 36, 6; en Angleterre de 32 à 35, 6; en Ecosse de 33, 9 à 35, 6. Chez nos voisins belges qui possèdent la même législation que nous, les mêmes mœurs, tout au moins que nos départements du Nord, les mêmes préoccupations et les mêmes avantages de sol, de climat et de salubrité, la natalité de 30 s'est élevée à 32, 2 depuis 1866. Chez tous ces peuples, chez d'autres que nous pourrions citer également, l'aisance s'est accrue dans la même proportion qu'en France. En parcourant leurs campagnes ou les quartiers populeux de leurs villes, nous constaterons les mêmes progrès que chez nous : élévation des salaires, nourriture plus substantielle, habillement plus con-

fortable et plus recherché, logement plus sain et plus approprié aux besoins du ménage, conditions hygiéniques mieux connues et mieux observées, augmentation de la population urbaine aux dépens de la population rurale. A toutes ces causes correspond chez eux une progression dans la natalité; chez nous, par une loi fatale, les mêmes causes aboutissent à des résultats absolument différents.

Les conséquences de cette faible natalité sont, il faut le reconnaître, avantageuses au point de vue immédiat, et notre situation économique s'en ressent singulièrement. Peu de faits ont plus frappé l'étranger et nous ont plus frappé nous-mêmes que la facilité avec laquelle la France s'est relevée après ses défaites. Nous avons vu notre territoire démembré, un tiers de nos départements occupés par l'ennemi; nous avons dû payer une rançon sous laquelle tout autre peuple eût été probablement écrasé; aux charges de l'invasion sont venues s'ajouter les charges de l'insurrection la plus odieuse et la plus criminelle dont l'histoire fasse mention. Il nous a fallu refaire tout le matériel de guerre si dispendieux, exigé par les progrès modernes. L'intelligence de notre peuple, sa puissance de production et d'épargne ont suffi à tout. Dans un espace de temps incroyablement court; nous avons réparé, tout au moins matériellement nos désastres, et trois ans à peine après le traité de 1871, notre prospérité était égale si elle ne surpassait même celle des années les plus prospères de l'Empire. C'étaient là pour nous à la fois une consolation et une espérance, une consolation pour le passé, une espérance pour l'avenir. Sans doute cette prospérité est due avant tout, je le repète, au travail et à l'épargne, au travail intelligent et à l'épargne fructueuse. Mais il est une ombre au tableau dont nous ne pouvons méconnaître la gravité. On ne se rend pas compte que si notre natalité était égale à celle de la Prusse par exemple, nous aurions une population de 500,000 enfants de plus et que ces enfants si longtemps consommateurs avant d'être producteurs à leur tour, coûtent à la famille avant de lui rapporter. On ne saurait estimer cette dépense à moins d'un milliard par an. C'est donc un milliard qui vient augmenter notre luxe ou enrichir notre épargne, alors que nos voisins sont forcés de le consacrer à l'éducation et à l'entretien de leurs enfants. Nous achetons, on le voit, une partie de cette richesse dont nous sommes trop fiers, au prix de notre propre chair, de notre propre sang et nous payons les égoïstes jouissances du présent par l'affaiblissement certain de l'avenir.

Pour compléter cette partie de notre travail il nous a paru intéressant de rechercher quel était le nombre des enfants naturels. De 1800 à 1870, on a enregistré 67,152,690 naissances; sur ce nombre 4,627,440 étaient illégitimes :

La moyenne a été	de 1800 à 1810. . .	50,9 sur 1000
—	de 1811 à 1820. . .	63,3 —
—	de 1821 à 1830. . .	71,8 —
—	de 1831 à 1840. . .	73,8 —
—	de 1841 à 1850. . .	71,5 —
—	de 1851 à 1860. . .	74 —
—	de 1861 à 1870. . .	75,7 —
—	de 1871 à 1874. . .	73,4 —

Le nombre des enfants illégitimes s'est rapidement accru, on le voit, depuis le commencement du siècle jusqu'en 1825 ; à partir de cette époque il est à peu près resté stationnaire. Il ne convient pas d'attacher à ce fait une trop grande importance, la proportion des enfants naturels aux enfants légitimes est un faible indice de la moralité d'une population. Nous ne le donnons donc qu'à titre de simple renseignement. Paris compte deux fois plus de naissances illégitimes que nos autres villes, et six fois plus que nous n'en trouvons parmi nos populations rurales [1], et si on compare la France avec les autres pays nous verrons chez nous des chiffres plus élevés qu'en Russie, en Angleterre, en Hollande, en Italie ou en Espagne, et au contraire des chiffres moindres si nous les comparons à ceux constatés en Bavière, en Wurtemberg, en Saxe, en Autriche ou en Danemark.

La matrimonialité n'a pas suivie la même décroissance que la natalité. Sous le rapport du nombre des mariages, la France se trouve placée dans des conditions assez favorables, et depuis le commencement du siècle ce nombre est resté constamment stationnaire et a oscillé seulement entre 7, 77 et 8, 2 mariages par mille habitants, sans toutefois par une conséquence fort inattendue, que le nombre plus ou moins élevé des mariages durant une année ait influé, sur le nombre de naissances de l'année suivante. Si nous comparons ces chiffres à ceux des autres pays, dont nous possédons les statistiques, nous constaterons les résultats suivants :

PAYS.	PÉRIODES OBSERVÉES	MARIAGES ANNUELS PAR 1,000 HABITANTS
1. Angleterre.	1857 — 66	8,46
2. Pays-Bas.	1850 — 59	8,37
3. Autriche.	1856 — 69	8,35
4. Danemark.	1855 — 59	8,35
5. Prusse.	1859 — 61	8,11

[1] Il est consolant de pouvoir ajouter que 33 0/0 des enfants naturels sont reconnus dans les villes et 40 0/0 dans les campagnes.

PAYS	PÉRIODES OBSERVÉES	MARIAGES ANNUELS PAR 1,000 HABITANTS
6. Hanovre.	1854 — 58	8,3
7. France.	1856 — 65	8,2
8. Espagne.	1858 — 61	7,76
9. Italie.	1863 — 66	7,63
10. Belgique.	1851 — 60	7,37
11. Suisse.	1867 — 72	7,14
12. Bavière.	1850 — 59	6,39 [1]

J'ai dit que la situation de la France, au point de vue du nombre annuel des mariages était satisfaisante, cela est exact, au point de vue de la population prise en masse; mais notre satisfaction doit diminuer si nous refaisons nos calculs, par têtes choisies. On conçoit en effet que plus une population comptera parmi elle d'enfants au-dessous de 15 ans, moins il y aura de mariages. Il convient aussi de noter comme un des facteurs l'émigration qui, nous le verrons, joue un rôle considérable en Angleterre et en Allemagne, et enlève chaque année à nos voisins un nombre important de jeunes gens des deux sexes, et parmi eux les plus vigoureux et les plus énergiques. Si nous tenions compte des émigrants et des impubères, la France tomberait même pour la matrimonialité à un rang désavantageux.

Le mariage, qui dépend exclusivement de la volonté de l'homme, subit nécessairement l'influence des événements intérieurs et extérieurs, mais ces événements n'agissent pas toujours comme on devrait le supposer. Ainsi, et c'est un fait curieux à noter, les années marquées par une de nos trop fréquentes révolutions, ont constamment donné un nombre plus élevé de mariages que la moyenne des années précédentes. Il en a été ainsi en 1830 et en 1848 malgré les émeutes et les perturbations sans cesse renaissantes de ces tristes années et, nous trouvons en 1872, 352,754 mariages, le chiffre le plus élevé que nous ayons jamais atteint. Ce chiffre se maintient encore, en 1873 à 321,238, tandis que la moyenne de 1861 à 1869, n'est que de 298,293. Faut-il croire, comme le suppose le docteur Bertillon, que chaque révolution ouvre à nos populations des horizons nouveaux, et que les jeunes gens se hâtent de fonder une famille, pour profiter des avantages que l'avenir semble promettre à leurs illusions.

Par contre le coup d'Etat de 1851, la guerre de Crimée, la guerre

[1] Des lois anciennes créaient des obstacles sérieux aux mariages des classes pauvres; en Bavière elles ont été heureusement abrogées et l'effet ne s'est pas fait attendre.

si courte d'Italie ont eu pour effet d'abaisser immédiatement le nombre des mariages.

L'influence du prix du blé, alors qu'il atteint des prix exceptionnellement élevés, se fait toujours sentir. En 1811-12 le prix de l'hectolitre monta à 26 fr., le chiffre de la matrimonialité tomba à 7, 07; en 1816, 1817, 1818, années où nous avons subi une famine cruelle, les prix s'élèvent jusqu'à 36 fr., le chiffre des mariages tombe de 8, 38 à 6, 87. En 1846-7, le blé est à 29 fr., les mariages s'abaissent de 8 à 7. Enfin pendant les années 1854 à 1857 où nous avons vu le blé successivement à 28, à 29 et à 31 fr., ils descendent à 7, 7 et à 7, 8 pour se relever à 8, 36 en 1858, année, où le remarque excellemment M. Bertillon, nous ne trouvons à noter ni peste, ni guerre, ni gros contingents.

D'autres causes peuvent influer sur le nombre des mariages. Il est certain que les années où le travail est abondant et largement rétribué, doivent être favorables. Par contre celles où l'industrie chôme et où les préoccupations de toute nature viennent assaillir le producteur, le nombre des mariages doit diminuer. Mais ce sont-là des causes le plus souvent partielles, et que la statistique qui s'étend sur un pays tout entier ne parvient guère à apprécier. Ainsi le chômage industriel peut être compensé par une bonne situation agricole, une mauvaise récolte en blé par une excellente récolte en vin. Le Midi peut être florissant, alors que le Nord ou l'Est voient leur production paralysée. Il faut que la crise commerciale soit très-intense, pour que nous puissions constater un effet général. Il en a été ainsi en Angleterre durant la crise terrible que fit éclater la guerre de sécession aux Etats-Unis, en arrêtant toutes les exportations de coton.

Les épidémies jouent aussi leur rôle. En 1832, en 1849, en 1854, nous trouvons les chiffres les plus inférieurs de la série sous l'influence du choléra, et des craintes exagérées qu'il faisait naître.

Nous aurons lieu d'être plus satisfaits de l'examen auquel il nous faut maintenant nous livrer pour connaître le chiffre de la mortalité, dans notre pays cette mortalité durant chaque période décennale, à la seule exception de celle comprise entre les années 1851 et 1860, et marquée par les guerres de Crimée et d'Italie, a toujours été en décroissance sensible. Le tableau suivant résume les décès par mille habitants.

1770-1785	1801-1810	1811-1820	1821-1830	1831-1840	1841-1850	1851-1860	1861-1869
32	28,6	26,07	24,83	24,6	23,18	23,72	22,87

Si nous négligeons, comme nous l'avons fait pour les naissances, la période comprise entre 1770 et 1785, nous constatons, que depuis le commencement du siècle, le chiffre annuel des décès s'est abaissé d'un peu plus de 5 par groupe de 1,000 habitants; c'est un résultat assurément favorable; il l'est moins si on le compare à celui des naissances, que nous avons vu, durant la même période, décroître de 7 pour un même nombre d'habitants.

Nous reproduisons comme terme de comparaison le chiffre moyen des décès chez les autres peuples européens de 1860 à 1868.

1. Norvége.	18,4	7. Prusse.	25,8
2. Suède	20,4	8. Bavière	29,5
3. Danemark.	21,6	9. Espagne.	29,6
4. France.	22,8	10. Italie.	30,1
5. Angleterre.	22,8	11. Autriche.	32,4
6. Belgique.	23,3	12. Russie.	36,8

La France et l'Angleterre occupent le quatrième rang, et il y a lieu de s'étonner que la mortalité ne soit pas moindre chez nous que chez nos voisins, quand on songe au développement bien plus considérable chez eux de l'industrie urbaine toujours si meurtrière, et par suite à l'accroissement de la population des villes aux dépens de celle des campagnes. Cette population urbaine est en France d'un peu plus du quart de la population totale; elle est en Angleterre de la moitié, et sur ce nombre 38 0/0 plus du tiers, habitent des villes où la population dépasse 20,000 âmes [1]. Ajoutons que si le nombre des enfants français était égal à celui des enfants anglais, nous descendrions rapidement du rang avantageux que nous occupons. La mortalité considérable du premier âge viendrait naturellement grossir la moyenne générale et justifier l'axiome que là où la natalité est plus intense, la mortalité par ce fait seul est plus élevée. Tout n'est même pas sujet à félicitation dans le résultat que nous venons de donner. Si nous prenons l'époque, où l'homme est le plus fort, le plus utile à la fois, pour son avenir et pour celui de la patrie, nous descendons au dixième rang. Tandis que chez nous la proportion des décès des deux sexes entre 15 et 30 est de 8,62 pour 1,000, les pays scandinaves, n'en comptent que 5,25 pour la Suède et 6,5 pour la Norvége, la Prusse 7, l'Autriche 7,33, l'Espagne 8,2 et l'Angleterre enfin 8,22.

Pour mieux faire apprécier ce fait curieux et qui reste inexpliqué

[1] On classe comme population urbaine celle qui habite des agglomérations de plus de 2,000 âmes.

pour nous, disons que d'après les dernières statistiques on compte 8,276,720 hommes ou femmes, ayant de 15 à 30 ans. Les décès annuels de cette catégorie s'élèvent à 80,021 ; en prenant la moyenne de la Prusse, par exemple, ils ne seraient que de 64,900 présentant ainsi une différence à notre désavantage de 15,121. La mortalité tend aussi à s'accroître durant le premier âge ; dans la période de 1840 à 1849, on comptait dans la catégorie des enfants au-dessous d'un an, 160 décès ; dans la période de 1860 à 1868, cette proportion s'est élevée à 216, cette progression ascendante est constatée dans tous nos départements, sauf l'Indre et les Ardennes.

Le progrès le plus utile qu'une société puisse faire est, nous l'avons dit en commençant, la prolongation de la durée moyenne de la vie, cette prolongation est très-marquée en France depuis le commencement du siècle, et à tous les âges sans exceptions, les chances de mort ont diminué ; les calculs de M. Demonferrand vont de 1817 à 1831. Ceux du docteur Bertillon de 1857 à 1865. La comparaison est facile, et bien que les chiffres donnés par M. Demonferrand soient peut-être moins rigoureux et moins précis que ceux de M. Bertillon ils n'en méritent pas moins toute confiance. Nous remarquerons seulement que ces calculs ne portent plus sur mille hommes pris dans leur collectivité, comme ceux que nous avons donnés jusqu'à présent, mais sur mille individus de chaque âge. Ils font clairement ressortir quelles sont, à chaque époque de la vie, les probabilités de mort.

	0 A 1 AN	1 A 5 ANS	5 A 15 ANS	15 A 30	30 A 60	AU-DELA
Demonferrand. . .	210	37	7,6	8,9	15,7	69,4
Bertillon.	205	34,8	6,8	8,7	13,1	67,8

Ainsi donc l'enfant et l'adulte, l'homme fait et le vieillard ont actuellement moins de chances de mort, que durant les années qui ont marqué la période relativement prospère de la Restauration. La diffusion de l'aisance, la préoccupation constante de nos gouvernements successifs pour le relèvement moral et matériel des populations, ont eu cette conséquence précieuse, entre toutes, qu'une longévité plus grande est assurée à l'enfant dès son entrée dans la vie.

Nous avons comparé, dans les divers pays de l'Europe, la natalité et la mortalité il nous reste, pour accomplir notre tâche, à faire connaître l'influence combinée de ces deux facteurs, dans l'accroissement annuel de la population. Voici les chiffres qui l'établissent par 1,000 âmes.

PAYS	ANNÉES OBSERVÉES	ACCROISSEMENT PAR 1,000 AMES
1. Russie.	1861 — 5	13,85
2. Écosse.	1861 — 8	13,45
3. Norvége.	1861 — 8	13
4. Angleterre.	1861 — 8	12,92
5. Hongrie	1861 — 8	11,65
6. Hollande.	1861 — 8	11,62
7. Suède	1861 — 70	11,46
8. Prusse.	1861 — 7	11,35
9. Hanovre.	1860 — 4	11,6
10. Saxe.	1861 — 8	11,5
11. Danemark.	1861 — 8	10,80
12. Bavière.	1861 — 8	9,78
13. Wurtemberg . . .	1861 — 8	9,23
14. Belgique.	1861 — 8	8,32
15. Espagne.	1861 — 6	8,8
16. Autriche.	1860 — 8	7,68
17. Italie.	1865 — 74	6,9
18. France.	1866 — 9	3,4

Présentons ces chiffres d'une façon plus saisissante encore, la France compte environ 1,150 naissances, pour remplacer 1,000 décès la Prusse en compte 1,423, l'Angleterre 1,570!

Chez un grand nombre de peuples, cet accroissement annuel, si supérieur déjà à celui constaté en France, tend encore à se développer par l'effet combiné d'une natalité plus vigoureuse et d'une mortalité affaiblie. Nous venons de voir que l'Angleterre comptait 1,570 naissances pour remplacer 1,000 décès; en 1840 elle n'en avait que 1,460. Ce même mouvement favorable est constaté en Hollande et dans les pays scandinaves. En Prusse, de 1816 à 1825, sous l'influence bienfaisante de la paix, les naissances l'emportent sur les décès de 1,565. Dans la décade suivante, ce chiffre tombe à 1,293 pour se relever avec des oscillations sans importance à 1,400, où nous le trouvons encore actuellement.

Dans certains de nos départements, l'accroissement si faible de la population qui place la France absolument au dernier rang des nations non-seulement n'existe pas, mais il nous faut même relever un nombre de décès plus considérable que celui des naissances. Cet état de choses dure depuis 1831 pour le Var, l'Eure, l'Oise, le Lot-et-Garonne; depuis 1841, pour le Tarn-et-Garonne, le Calvados, le Gers et l'Eure; depuis 1856, enfin pour l'Orne, la Sarthe, l'Eure-et-Loir, Saône-et-Loire, les Hautes et les Basses-Alpes, sans que dans aucun de ces départements, nous puissions signaler une

réaction [1]. Là où les naissances sont tombées au-dessous des décès, nous sommes trop certain d'avoir à constater les mêmes phénomènes dans la période suivante. On trouve dans cette triste nomenclature des départements riches comme le Lot-et-Garonne, et des départements pauvres comme les Hautes et les Basses-Alpes, des départements industriels comme ceux de Saône-et-Loire, et de l'Eure, et des départements agricoles comme le Calvados et l'Orne; des départements où la population urbaine est élevée, d'autres, au contraire, où elle est des plus faibles. Le nord, le midi et le centre sont également représentés. Les données actuelles de la science ne permettent d'établir aucune loi générale qui puisse expliquer ces anomalies. Nous dirons seulement que la plus grande inégalité règne entre tous nos départements, et que les chances respectives de vie et de mort y varient considérablement. Les uns sont constamment mieux partagés que les autres, et cela durant toutes les périodes et à tous les âges. D'autres, au contraire, ceux formés par le Limousin et la Bretagne, ceux du versant des Alpes et de la vallée du Rhône, par exemple, sont toujours exposés à une mortalité plus rapide. Ces différences se retrouvent chaque année dans les mêmes lieux, sans que les circonstances extérieures viennent se modifier soit en bien soit en mal. Elles sont donc le résultat de causes constantes. Ces causes ne peuvent être invinciblement liées aux fatalités de l'organisme humain, puisque d'autres populations voisines y échappent. Elles sont donc contingentes, et il est du domaine de la science de les étudier et d'indiquer les remèdes qu'il appartiendra ensuite au législateur de décider, et à l'administrateur d'appliquer.

M. Bertillon a arrêté ces calculs à l'année 1870 : nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes, les tables de population jusqu'en 1876; mais ces tables se ressentent cruellement des désastres inouïs dans toute l'histoire des peuples modernes, que nous avons subis. Les lois ordinaires ont été bouleversées, et il n'est possible d'en tirer aucune conclusion normale. En 1870, les naissances se sont élevées à 943,315, les décès à 1,046,909, sans y comprendre le département de la Seine, où à raison des circonstances aucun relevé n'a pu être fait. En 1871, en défalquant pour la première fois la population des territoires que nous avons dû céder à l'Allemagne, les naissances ont été de 826,121, tandis que les décès atteignaient le chiffre énorme de 1,271,010. La moyenne de ces sept années donne 936,300 naissances, 293,500 mariages et 909,500 décès.

[1] En 1876 les décès ont excédé les naissances dans dix-sept départements, Allier, Aude, Calvados, Eure, Eure-et-Loir, Gers, Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse et Yonne.

L'année 1875 rentre dans la série normale et nous donne 26,6 naissances, 8,3 mariages et 23,4 décès par 1000 habitants. Il y a une légère amélioration dans le chiffre des naissances et des mariages, compensée au-delà par l'accroissement des décès. L'année 1876 donne aussi des résultats favorables, le nombre des naissances tend à s'accroître, le nombre des décès [1] tend à diminuer. Il a même atteint la proportion la plus faible que nous ayions eu à enregistrer. Les mariages, au contraire, montrent un ralentissement très-marqué et d'un fâcheux augure pour l'avenir. Il faut sans doute l'attribuer à la loi militaire si onéreuse pour la population et plus encore à la cherté croissante de la vie.

Ainsi donc, à quelque point de vue que nous nous placions, l'examen du mouvement de la population en France et sa comparaison avec les autres pays de l'Europe, nous donnent des résultats véritablement affligeants. Avant d'en rechercher les causes, nous croyons devoir reproduire, ne fût-ce qu'à titre de document curieux, une autre partie du travail de M. Bertillon. En 1862, une enquête a été faite par les soins de l'administration sur la répartition de la propriété terrienne en France; M. Bertillon a pris les chiffres donnés par cette enquête et a groupé ensemble les divers départements selon le plus ou moins grand nombre de propriétaires, en écartant ceux où la propriété est presque exclusivement urbaine comme la Seine, le Rhône, etc. Dans une première série, il a classé 30 départements, où plus du quart des paysans domiciliés étaient propriétaires, soit en moyenne 285 sur 1,000. Dans une autre série, 21 départements, où moins du cinquième des habitants possédait une propriété; enfin, une série intermédiaire comprend 31 départements où les propriétaires terriens sont en moyenne de 240 sur 1,000. Il a relevé, pour tous ces départements, les différents termes du mouvement de la population durant la dernière période décennale, et il est arrivé aux résultats suivants :

DÉPARTEMENTS	PROPRIÉTAIRES SUR 1,000 HABITANTS [2]	MOYENNES		
		NAISSANCES	MARIAGES	DÉCÈS
30	285	24,78	25,3	23,23
31	240	25,7	25,6	23
21	177	28,1	25,87	23,21

[1] Le nombre des décès a été de 2, 26 pour 1,000 en Angleterre; en 1876 il a été de 2, 10.

[2] Ces chiffres au lieu d'être pris sur la population totale, le sont sur la population mariable seulement.

Nous savions bien que la division de la propriété et l'accroissement de l'aisance avaient pour effet d'affaiblir la natalité en France. Nous conjecturions qu'il en était de même pour la matrimonialité, alors qu'il fallait avant tout peser les coffres forts et aligner les avantages matériels de toute sorte qui devaient former l'apport respectif des jeunes époux ; mais nous n'étions pas préparés à ce résultat que dans les départements où le nombre des propriétaires est le plus considérable, la mortalité est aussi la plus élevée. A ce compte, la propriété ne serait favorable ni à la natalité, ni à la matrimonialité, ni même à la vitalité ! La statistique peut bien grouper les faits, mais elle ne saurait nous faire connaître les circonstances qui en sont les causes déterminantes. Il conviendrait d'examiner dans chacun de ces départements les conditions hygiéniques, la salubrité du climat, la moralité générale, l'importance relative de la population urbaine et rurale, toutes les causes en un mot qui influent sur l'intensité de la mortalité. La misère ajoute trop sûrement aux ravages de la mort ; la raison se refuse à croire qu'il en puisse être de même de la richesse.

En résumé, il est trop certain que la population de la France reste stationnaire et tend même à décroître sur certains points. Tout en déplorant ces résultats qui sont une diminution des forces vitales de la patrie, une cause d'infériorité vis-à-vis des nations étrangères et une menace pour l'avenir, M. Bertillon y voit la conséquence nécessaire de la marche de la civilisation, du progrès démocratique, de la division, chaque jour plus accusée, de la propriété territoriale, du niveau social qui s'affirme et qui tend à faire disparaître toutes les distinctions de classe. Nous sommes à ses yeux en avance sous tous ces rapports sur les autres nations. Par une loi certaine et évidente, elles nous suivront toutes dans la voie où nous sommes entrés, et chez elles, les mêmes causes ne sauraient tarder à produire les mêmes effets. Je ne puis, à aucun point de vue, partager cette manière de voir, et je crains que M. Bertillon, devant les chiffres lamentables qu'il ne peut récuser, n'ait cherché à les justifier même à ses propres yeux, dans la crainte qu'on n'y trouve des armes contre les opinions qu'il défend. Si le progrès pouvait aboutir à la dépopulation d'un pays ; si la démocratie amenait à sa suite ces idées égoïstes que la richesse est le bien suprême et le but unique de la vie, que les enfants sont une charge dont il convient avant tout de limiter le fardeau, nous n'hésiterons pas à dire que ce progrès dont nous sommes justement fiers, est un vain mot, et que la démocratie serait la perte assurée des nations qui se laisseraient entraîner par ses séduisantes et fallacieuses promesses. Heureusement il n'en est rien ; le progrès ne saurait être la ruine, le progrès

ne saurait conduire à la mort. Au risque de blesser notre incurable vanité, il faut bien reconnaître que le progrès est aussi marqué chez les autres peuples que chez nous-mêmes, et que si nous prenons pour point de départ la paix, par exemple, qui a mis fin aux grandes guerres du commencement du siècle ; nous trouverons chez toutes les nations la même progression favorable, que nous voyons avec tant de satisfaction en France. L'industrie est plus puissante, la culture agricole plus avancée, l'instruction plus répandue, l'aisance plus générale. Nulle part, cependant, nous n'avons à constater que ces progrès matériels se traduisent par une diminution de la vitalité. C'est donc à des causes inhérentes à notre pays et à notre race qu'il faut bien l'attribuer. Nous allons chercher à les faire ressortir.

Ces causes si nombreuses qu'elles paraissent, peuvent se résumer en une seule qui les comprend toutes, l'affaiblissement du sentiment moral. Le développement immodéré du luxe, l'abus des jouissances matérielles, la volonté de tout subordonner à ces jouissances, le désir de les assurer avant tout à ses enfants, d'augmenter la fortune de la famille et d'en diminuer les charges, procèdent de cette unique cause.

Se figure-t-on la situation de cet enfant trop souvent, unique rejeton de sa famille, l'idole de ses parents, et suçant pour ainsi dire l'égoïsme avec le lait. Le voit-on le tyran de la maison paternelle, et si la famille est riche ou puissante, l'objet de l'adulation et de la complaisance de tous. Plus tard, il faut aller au lycée, y porter un corps efféminé et un cœur déjà flétri à l'âge des illusions généreuses. Là, le jeune homme est emprisonné entre de hautes murailles, sa récréation se passe dans des cours privées d'air et de lumière ; sa distraction est de se promener en rangs serrés. Après quelques années d'une jeunesse calculée et prudente, il se marie avec une femme non moins égoïste que lui, chez qui il cherche avant tout la fortune, et avec qui il prétend surtout limiter comme son père, le nombre des enfants qui pourraient déranger ses calculs d'avenir, et qui apprendront de lui à les imiter et au besoin à les étendre. Il faut avoir suivi, comme je l'ai fait pendant des années, les conseils de révision ; il faut avoir vu les représentants de ces familles bourgeoises, de ceux qu'on appelle les classes dirigeantes du pays, pâles, étiolés, chétifs, trop souvent sans force et sans vie pour comprendre l'intensité du mal. Si encore il se bornait à ces classes bourgeoises ! Mais il n'est pas d'illusions possibles ; le mal gagne chaque jour, il s'étend aux petits propriétaires ruraux, aux ouvriers de la ville. Chez tous, l'enfant est une charge qui se traduit en fin de compte par une diminution de ces jouissances si ardemment voulues. Qu'on parcoure nos villages, qu'on compulse les recensements dressés avec soin tous

les cinq ans, on verra partout que la famille nombreuse n'existe que chez les plus misérables, chez ceux dont l'existence est à peine assurée pour le jour même et ne comporte pas de lendemain. La vieille formule « là où naît un pain, naît un homme, » n'est plus de mise, et alors que matériellement, la puissance productive de la France augmente chaque jour dans des proportions considérables, sa puissance génératrice semble s'alanguir. Ce ralentissement de la natalité est la question par excellence, puisque tout notre avenir en dépend. C'est la question qui doit appeler avant tout l'attention des économistes et des philosophes, l'attention surtout des vrais patriotes qui veulent que la France ne puisse déchoir du rang que son glorieux passé lui assure encore parmi les nations du monde.

Le naissance et la mort ne sont pas les seuls facteurs dont il faille tenir compte dans le mouvement de la population d'un pays; il est d'autres faits que j'ai seulement indiqués dans cette rapide analyse du travail du docteur Bertillon et sur lesquels il faut revenir, car ils exercent une influence notable qu'on ne saurait négliger en dressant le bilan des forces vitales d'un pays : ce sont l'émigration et l'immigration.

De tout temps, l'homme a été poussé vers les pays fertiles, d'un climat salubre, arrosés par des fleuves et des rivières aux eaux abondantes. C'est par des émigrations successives, dont l'histoire s'efforce aujourd'hui de rechercher l'origine et l'importance, que notre vieux continent a été peuplé; les races ont succédé aux races, les vainqueurs de la veille ont été les vaincus du lendemain, et c'est par couches successives, si je puis me servir de ce mot, que les peuples modernes ont été formés. Sans entrer ici dans des détails que notre sujet ne saurait comporter, nous dirons seulement que c'est par l'émigration espagnole et portugaise que se sont créées, au seizième siècle, les nations hispano-américaines; puis plus tard par l'émigration anglaise, les Etats-Unis. Dans ces temps la France ne restait pas en arrière de ces rivales : les Indes, le Canada, la Louisiane attestaient sa puissance d'expansion, et jamais colonies ne furent plus florissantes que celles que nos revers et nos révolutions nous ont fait perdre et dont plusieurs conservent encore les noms, les traditions, les mœurs et la langue même de la mère-patrie. Ce mouvement émigratoire que nous voyons dans toute l'histoire du passé ne s'est pas ralenti au dix-neuvième siècle et aujourd'hui encore les Etats-Unis se peuplent et nous dirons dans quelle proportion considérable par l'immigration anglaise et allemande; les Anglais créent au Cap, en Australie, sur tous les points du globe des colonies importantes où la population croît dans de rapides proportions. La race anglo-saxonne s'étend sur le monde entier;

chaque année, chaque jour même ajoutent à ses progrès. Pourquoi n'en est-il pas de même pour la France? nous serions heureux de justifier le faible mouvement ascensionnel de notre population par une émigration importante, qui porterait au loin le nom français, et à défaut de notre drapeau, tout au moins nos qualités et notre civilisation. Prenons pour exemple l'Algérie, cette magnifique conquête que les progrès de la science ont mis à quelques heures de la mère-patrie. Voici bientôt un demi-siècle que l'Algérie appartient à la France. Sa fertilité l'avait fait surnommer le grenier de Rome. Son climat est moins dur que le froid Canada, moins brûlant que les colonies tropicales de l'Angleterre, que les Indes où les enfants européens ne peuvent même pas s'élever ; eh bien, il faut le dire, les résultats de tous nos essais de colonisation, examinés la statistique à la main, sont à peu près nuls, et cela malgré les millions toujours votés avec empressement par nos assemblées délibérantes sous tous les régimes. Au 1er octobre 1876, nous comptions sur une population totale de 2,465,407 âmes, 143,881 Français [1] et 116,749 étrangers, presque tous Espagnols ou Italiens. Si du chiffre des Français, nous déduisons les suivants de l'armée, les fonctionnaires de tout ordre et de tout grade, plus nombreux peut-être encore en Algérie qu'en France, toutes les familles qui ont accompagné leurs chefs sur la terre africaine, on verra combien peu nous pouvons compter de colons sérieux et combien peu nous rachetons de ce côté la stérilité qui paraît inhérente aux Français du dix-neuvième siècle.

Les recensements permettent bien de se rendre compte de la population française existant en Algérie. Mais il est difficile d'en contrôler les chiffres par ceux de l'émigration annuelle, il est plus difficile encore, avec les facilités modernes de locomotion, d'évaluer les émigrants qui se rendent dans d'autres pays. En l'absence de toute constatation officielle, il n'est d'autre moyen d'apprécier leur nombre que par celui des passeports délivrés, et la déclaration des émigrants eux-mêmes qu'ils quittent la France sans esprit de retour. Aucun de nos départements ne compte une émigration aussi importante que celui des Basses-Pyrénées. Les Basques se rendent chaque année en nombre considérable à Buenos-Ayres et à Montevideo ; les fils attirent les pères, les frères les frères, les jeunes filles suivent leurs prétendus et cela sur une si large échelle que dans certains cantons plus de la moitié des jeunes conscrits manquent à l'appel, et que le déficit annuel sur le contingent du département s'élève

[1] En 1861 le recensement donnait 122,230 Français, c'est donc en 15 ans une augmentation d'environ 20,000, soit une moyenne annuelle de moins de 1,400, moyenne qui comprend à la fois les nouveaux colons et l'excédant assez faible, du reste, des naissances sur les décès.

parfois jusqu'à 25 pour cent. Tous ces jeunes gens partent à l'aide d'agences spéciales établies à Bordeaux. Les instructions ministérielles étaient de refuser tout passeport à ceux soumis à la loi militaire dans l'année qui précédait le tirage au sort. Mais ces refus n'ont jamais empêché les émigrants de partir. Ils gagnaient tantôt l'Espagne, tantôt Bordeaux, et jamais il n'a été possible d'enrayer le mouvement. Le relevé du nombre des passeports, tel est le mode employé par M. Bertillon, ne saurait donc donner, et il le reconnaît lui-même, un résultat approximatif. J'aurai plus de confiance dans le recensement fait par nos consuls de tous leurs nationaux résidant dans leur circonscription consulaire pour assurer l'exécution complète de la loi militaire. Ce dernier relevé n'a pas été publié que je sache, mais j'imagine qu'il ne diffère pas notablement de celui de 1861 qui portait le nombre des Français résidant à l'étranger à 316,550. Sur ce nombre 35,000 étaient établis en Belgique, 45,000 en Suisse, 13,000 en Angleterre, 11,000 en Espagne, 14,000 en Egypte, 110,000 aux Etats-Unis, 23,000 dans l'Uruguay, 29,000 dans la République argentine ; ces chiffres comprennent, non-seulement ceux qui ont quitté la patrie pour toujours, mais aussi ceux qui se sont momentanément éloignés, appelés hors de France par leurs intérêts, leurs recherches scientifiques, leurs plaisirs ou exilés à la suite de nos commotions politiques. D'un autre côté, un grand nombre de Français de toute catégorie néglige ou évite de se faire inscrire à leur consulat, et par suite tous ne figurent pas dans ce dénombrement. Nous n'avons donc là que des données fort incomplètes et les consuls eux-mêmes le font observer. Cependant les recensements faits avec beaucoup de soin et de méthode aux Etats-Unis par l'administration, viennent justifier leurs chiffres en portant le nombre des Français établis en 1870 dans la grande République américaine à 116,402 [1].

Rien n'indique dans ce chiffre publié officiellement à Washington le double mouvement de naissances et de décès qui vient soit ajouter au nombre des Français, soit le diminuer. Il serait intéressant de savoir, si sous d'autres latitudes notre race se montre plus féconde qu'en France. Jamais race ne l'a été plus que les Canadiens, presque tous d'origine normande. On a calculé que de 1663 à 1760 10,000 Français avaient quitté la mère-patrie et traversé l'Atlantique pour se rendre au Canada. Le nombre de ces Franco-Canadiens s'est accru dans des proportions dont nous n'avons nulle idée

[1] Le nombre des émigrants français aux Etats-Unis a été de 8,868 de 1821 à 1830 ; de 45,575 de 1831 à 1840 ; de 77,262 de 1841 à 1850 ; de 76,358 de 1851 à 1860. Dans la décade suivante, marquée par la guerre de sécession le chiffre s'abaisse à 37,749.

en Europe; les familles de 10, de 15 enfants tous vivants ne sont pas rares parmi eux. Aussi un peu plus d'un siècle après les dernières émigrations, la population du Canada d'origine française s'élevait à plus d'un million. Pendant que les Normands du Canada prospèrent sous un climat rigoureux, dans un pays pauvre et peu civilisé, la population des cinq départements riches et fertiles qui forment l'ancienne province de Normandie, tend plutôt à décroître dans trois d'entre eux nous constatons depuis plusieurs années un excédant des décès sur les naissances et, cette année, l'Orne vient encore s'ajouter à cette triste liste.

Ce qui est certain, c'est qu'à la seule exception du département des Basses-Pyrénées, l'émigration joue en France un rôle peu considérable et ne saurait apporter une perturbation quelconque dans le mouvement de la population. On l'estime en général à une moyenne de 20,000 par an et si nous mettons ce chiffre en regard de celui des naissances, qui est actuellement de 950,000 environ, nous verrons que ce n'est pas par là qu'on peut expliquer le ralentissement si marqué de notre population. Cette émigration d'ailleurs est plus que compensée par l'immigration. En 1861 le recensement donnait comme établis en France 497,000 étrangers de nationalité fort diverses. En 1866, ce nombre s'était élevé à 635,080 soit une augmentation de 138,000 ou de plus de 27,000 par an et il est à peu près certain que ce chiffre a dû s'élever depuis cette époque grâce à l'abondance du travail et à la hausse considérable des salaires; mais cette immigration ne saurait être pour la France une source de richesse, car ces étrangers ne viennent que temporairement chez nous et aspirent, leur fortune faite, à rentrer dans leur pays pour y jouir tranquillement du fruit de leur travail.

Afin de suivre la marche que nous nous sommes tracée, il convient d'examiner le mouvement de l'émigration dans les autres pays de l'Europe et particulièrement en Angleterre et en Allemagne où son importance est considérable : les relevés de l'émigration anglaise sont tenus avec un grand soin et publiés chaque année par les soins de l'administration. De 1815 à 1874, 8,122,911 émigrants ont quitté le sol de la Grande Bretagne; presque tous traversent l'Atlantique : 64 °/₀ se rendent aux Etats-Unis, 20 °/₀ au Canada et 14 °/₀ se dirigent vers les différents Etats de l'Australie. De 1865 à 1874 dans les dix dernières années, dont les chiffres nous sont actuellement connus, le total des émigrants a été de 2,421,302 soit une moyenne de 240,000 par an la progression a toujours été en s'accentuant, mais c'est depuis 1845 et surtout depuis 1847 où la famine a sévi si cruellement en Irlande que le mouvement émigratoire s'est developpé ; sans doute les souffrances éprouvées par une partie de la

population en sont une des causes ; mais il faut aussi noter la facilité extrême des communications et l'organisation de compagnies puissantes quelques-unes subventionnées par les Etats eux-mêmes, qui se chargent du transport des émigrants et des premiers frais de leur séjour. La moyenne de 1840 à 1844 était de 93,000, celle de 1835 à 1839 de 57,000, celle de 1830 à 1834 de 76,000, celle de 1825 à 1829 de 25,000, celle de 1815 enfin à 1824 de 19,000. Il y a loin de ces chiffres à ceux que nous constatons aujourd'hui. Il faut cependant remarquer que tous ces émigrants ne sont pas sujets anglais. En décomposant les chiffres donnés de 1861 à 1870, par exemple nous trouvons sur une moyenne de 197,000 émigrants 28,000 étrangers, principalement Allemands qui partent des ports anglais, soit de 14 à 15 °/₀ du nombre total. Il resterait 169,000 Anglais qui vont chaque année chercher loin de la mère-patrie une existence nouvelle et une fortune qu'ils savent souvent atteindre par une patiente et ferme volonté.

L'émigration, dont nous résumons seulement quelques moyennes varie considérablement d'année en année selon la situation politique et économique du pays. Les luttes du capital et du travail, les grèves et les coalitions, la misère et l'irritation qu'elles engendrent sont les causes déterminantes de ces émigrations auxquelles l'esprit aventureux et énergique des Anglais contribue aussi pour une large part. Mais se figure-t-on la puissante vitalité d'une race qui grandit et qui prospère, alors que chaque année elle perd un nombre si considérable de ses jeunes hommes et de ses jeunes femmes[1], plus de 6 sur 1,000 de sa population totale.

Les entrées par l'immigration donne des chiffres insignifiants et ne compensent en aucune façon les sorties par émigration ; le recensement de 1861 constate sur le sol anglais la présence de 84,170 étrangers. Dans celui de 1871 ce chiffre a subi une légère augmentation et s'est élevé à 100,640. L'un et l'autre ne méritent d'être cités que pour mémoire.

L'émigration allemande présente une importance qui ne le cède qu'à celle de l'émigration anglaise. Depuis vingt ans les Etats-Unis reçoivent en moyenne 88,700 Allemands sans y comprendre ceux des pays autrichiens. Ces Allemands conservent avec un soin pieux les mœurs, les souvenirs, la langue de la patrie et on retrouve au-delà des mers de véritables villages germaniques. L'influence de ces nouveaux colons sur la politique de leur pays d'adoption est déjà considérable et c'est, dit-on, pour s'assurer leurs votes électoraux que

[1] Sur 10,000 émigrants de 1865 à 1870 on compte 60 °/₀ d'hommes, 40 °/₀ de femmes, à un autre point de vue 7,995 adultes et 2,005 enfants accompagnant presque tous leurs parents.

le président Grant s'empressa de télégraphier à l'empereur d'Allemagne de vives félicitations sur ses victoires si désastreuses pour d'anciens et fidèles alliés. Nous savons par les relevés officiels publiés par le gouvernement des Etats-Unis le nombre des émigrants allemands il est plus dificile de se rendre un compte exact de l'émigration allemande vers d'autres pays : car, dans la plupart des Etats, cette comptabilité n'est pas organisée. Les renseignements recueillis à des sources très-diverses nous permettent, cependant, de dire qu'elle est très-considérable.

Dès 1866 on trouve 10,000 Allemands établis à Victoria; l'administration tout entière de la Russie en est infiltrée; des villes, des territoires tout entiers en Pologne, sur les rives de la mer Baltique, au Caucase, sont des colonies allemandes prospères et croissantes et, s'il faut accepter les chiffres de M. le docteur Bertillon pour les provinces non allemandes de la monarchie autrichienne, 60 °/₀ de la population du Tyrol, 37 °/₀ de celle de la Bohême, 50 °/₀ de celle de la Silésie où le fond de la population est de race slave, 11 °/₀ de celle de la Hongie, 24 °/₀ de celle la Voivodie serbe et du Banat sont maintenant Allemands. Ce sont surtout les villes qui sont ainsi peu à peu conquises par les Germains. Sur 100 habitants il y a 23 Allemands à Cracovie, 33 à Prague, 41 à Laybach, 47 à Brünn et à Témeswar, 48 à Pesth, 66 à Presbourg. Les mêmes faits se produisent et plus rapidement encore dans le duché de Schleswig, et si nous devons croire les renseignements les plus récents, le germanisme fait de rapides progrès tout au moins dans l'Alsace. Ne peut-on pas en conclure que l'émigration n'est pas étrangère aux grands événements politiques, et prépare trop souvent la victoire de la race qui envoie au loin des pionniers avec une si patiente et si énergique industrie.

L'émigration très-faible en Suède, jusqu'à ces dernières années, s'est rapidement accrue en raison des disettes qui ont sévi en 1867 et en 1868, elle atteint aujourd'hui une moyenne annuelle très-forte qu'on peut évaluer à près de 7 pour 1,000. Les proportions sont plus sérieuses encore en Norvége, où nous trouvons une moyenne de 8,3 pour les quatre dernières années, et cela sur une population déjà très-faible comme densité. Heureusement l'émigration est compensée dans ces deux pays par une natalité assez élevée, et surtout par une très-faible mortalité. En Danemark, l'émigration existe sur une certaine échelle, mais sans donner lieu à des observations spéciales, et en Suisse la statistique officielle la porte à une moyenne de 4,50 par 1,000, pour la période comprise entre 1868 et 1872.

Comme les Anglais et comme les Allemands, presque tous les émigrants des pays scandinaves et de la Suisse, se rendent aux

Etats-Unis. Assurément ils sont attirés par les libres institutions de la République américaine, par une certaine affinité de mœurs, de caractère et de langage. Ils le sont aussi par l'espérance de devenir propriétaires à bon compte de ces terres du « Far West » dont on vante l'inépuisable fertilité, bien plus encore par le haut prix des salaires qui fait trop souvent oublier la corrélation nécessaire, la cherté extrême de la vie.

Nous n'avons pu recueillir aucune donnée certaine sur l'émigration espagnole et italienne. Nous savons seulement, par un recensement fait en 1872 dans notre colonie africaine, que l'Algérie comptait parmi ses colons 74,400 Espagnols et la République argentine, d'après un autre document également officiel, 39,000. Les Italiens sont très-nombreux dans toutes les Echelles du Levant et MM. Malvano et Bodio, d'après des relevés consulaires, estiment le nombre de leurs compatriotes absents de leur patrie à 476,000 dont 147,000 dans l'Amérique du Nord et 70,000 dans l'Amérique du Sud. Mais ici il faut remarquer qu'un grand nombre de ces absents reviendront comme nos Français dans leur patrie, qu'ils n'ont assurément pas quittée sans espoir de retour. Dans tous les cas, cette faible émigration n'influe que d'une façon imperceptible sur la population de l'Italie et sur celle de l'Espagne. Ces races restent désormais complétement étrangères au grand mouvement que cette dernière surtout, à d'autres époques, avait si brillamment inauguré.

Nous voici au terme de notre travail ; nous avons dû, en résumant les sérieuses recherches de M. le docteur Bertillon, faire ressortir deux faits douloureux, dont l'un est probablement la conséquence de l'autre ; la faible natalité de notre peuple et son apparente impuissance d'expansion. C'est une puissante natalité qui fait une émigration considérable, et c'est par l'émigration que la race anglo-saxonne et la race teutonique, sa sœur, s'étendent sur le monde entier et préparent leur domination future. A côté de ses rivales, la race française se cantonne dans ses limites, et là même elle cesse de s'accroître. Elle est cependant le membre le plus glorieux de cette race latine qui a fondé l'Empire romain, qui a porté si haut sa grandeur et sa civilisation brillante, serait-elle sur son déclin? et les nations ont-elles comme les hommes leur jeunesse et leur vieillesse? Bien des indices tendent à le faire croire. Puissent les événements, puisse l'avenir démentir ce trop sombre pronostic.

Marquis de Nadaillac.

UN ROMAN VRAI

Mlle DE CONDÉ ET M. DE LA GERVAISAIS

1786-1833

Dans un quartier de Paris religieux, reposé et tranquille, au coin de la rue Oudinot et de la rue de Monsieur, quelques femmes soumises à la règle antique de Saint-Benoît instruisent et forment à la vie chrétienne de jeunes enfants : ces pieuses femmes sont vouées au culte du Saint-Sacrement, et quelques-unes d'entre elles toujours prosternées dans la petite et gracieuse chapelle de leur couvent, ne cessent d'y adorer Dieu et de l'y prier pour les pécheurs.

Elles sont cloîtrées. Le chœur de la chapelle qui s'ouvre pour elles seules abrite une tombe, celle de leur bonne fondatrice, mère Marie-Joseph de la Miséricorde. Le tombeau de mère Marie-Joseph n'est point accessible, même aux pieux profanes : la recluse qui, sur le point de perdre son vieux et malheureux père, ne voulut pas demander de dispense pour assister à ses derniers moments, reste cachée encore dans la mort.

Le couvent des Bénédictines touche à un vaste hôtel construit à la fin du dix-huitième siècle sur les dessins de Brongniart ; l'édifice est simple ; l'aspect en serait presque sévère si quelques bas-reliefs où se jouent des enfants n'en égayaient la vue. Cet hôtel fut autrefois celui de Mlle de Condé : c'est pour elle qu'il fut bâti ; et, pendant les dernières et brillantes années de l'ancien régime, il fut habité par celle qui plus tard devait quitter son grand nom, se cacher dans un cloître, et mourir humblement, mère Marie-Joseph de la Miséricorde.

Dans cet hôtel, à quelques pas du caveau tranquille où elle dort aujourd'hui, Mlle de Condé a connu les plus doux sentiments et les douleurs les plus poignantes : là son cœur s'est ouvert à l'amour, à un amour très-pur et très-virginal. Là, dans une des chambres de cette demeure, elle a passé bien des nuits sans sommeil, oc-

cupée de son bien-aimé ; elle a écrit et arrosé de ses larmes des pages touchantes qu'on ne peut relire sans émotion. Son amour était candide et si vif qu'il s'ignorait lui-même ; il était douloureux : l'obstacle et la souffrance donnaient à ses accents une tendresse ineffable.

Insurmontable obstacle ! Ils s'étaient rencontrés un jour : ils ne se devaient réunir jamais ! Mais les blessures ouvertes se pouvaient-elles fermer ?

C'est une gracieuse figure, celle de Mlle de Condé, la dernière de sa noble race. La bonté et la force, la simplicité et l'enjouement y sont mêlés avec harmonie : une négligence adorable et sincère qui n'a rien de cherché ne nuit pas à la dignité de la princesse. Le charme extérieur des traits laisse deviner une âme profonde. L'artiste a-t-il su rendre parfaitement ce genre de beauté ? Cela est impossible, nous assure celui des contemporains qui a pu le mieux pénétrer la douce transparence de ce clair regard [1].

Louise-Adélaïde, née le 5 octobre 1757, de Louis-Joseph de Bourbon-Condé et de Charlotte-Gottfriede de Rohan-Soubise, perdit sa mère de très-bonne heure. Elle fut envoyée dans l'abbaye de Beaumont-les-Tours où sa tante, Mme de Vermandois, une femme de grand cœur et de beaucoup de tact, dirigea sa première enfance.

On ne nous dit pas que ses petites études aient été très-brillantes, et je crains qu'elle n'ait su lire que vers douze ans : ce qui ne l'empêcha pas plus tard d'apprendre, semble-t-il, le latin et l'anglais et d'écrire en sa propre langue avec une extrême pureté et une rare délicatesse. C'était, en attendant, une bonne fille, rieuse, tapageuse et pleine de cœur ; aimant, du reste, à jouer à la religieuse, à prendre un long voile et à suivre, un cierge à la main, une procession imaginaire. L'office véritable la fatiguait plus vite et elle n'attendait pas la fin du premier psaume pour dire : « J'en ai assez. » Elle avait vaillamment le courage de ses opinions : le jour même de son entrée au couvent, la religieuse qui la conduisait lui ayant demandé où elle voulait aller, elle répondit sans sourciller : « Où on fait le plus de bruit. » La bonne Mme de Vermandois, quelle que fût son expérience des âmes, eût difficilement deviné en cette joyeuse petite nièce la future trappistine.

A douze ans, après avoir fait sa première communion, Mlle de Condé fut rappelée à Paris et se sépara de Mme de Vermandois : « J'ai quitté ma tante fort jeune, écrit-elle ; et j'avais pour elle tendresse extrême, crainte, respect, estime, reconnaissance et confiance : à douze ans, tous ces sentiments étaient dans mon cœur ; je ne les ai

[1] Lettres, édit. la Gervaisais, 269, 272.

distingués que depuis, mais je les éprouvais tous pour elle. A mon départ de Tours, elle me prévint en peu de mots sur la manière de penser des personnes du monde, et me recommanda de ne jamais oublier mon Dieu. J'arrivai dans une société fort différente de celle que je quittais : tout ce que je vis, tout ce que j'entendis sur cet article ne m'ébranla pas un instant : j'étais fort enfant, même pour mon âge, et je ne savais ce que c'était que de réfléchir. Mais ma tante avait parlé, je conservais ses paroles dans mon cœur, elles y étaient gravées profondément, et n'en ont jamais été effacées. » « Oh ! comme je l'aimais cette bonne tante, s'écrie-t-elle ailleurs, et comme je l'aime encore, quoiqu'elle n'existe plus ! non, jamais je ne me consolerai qu'elle n'ait pu avoir de moi que l'amitié d'un enfant. » Et encore, en 1797 : « Voilà plus de vingt-cinq ans que cette tante n'existe plus, et j'avoue avec vérité que mon cœur la chérit comme on chérit une personne vivante[1]. »

C'est dans l'abbaye de Pantémont, rue Grenelle-Saint-Germain[2], asile à demi mondain et à demi religieux, que fut envoyée Mlle de Condé ; elle y resta jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Là commencèrent à se dessiner ses goûts, ses prédilections. Elle conçut pour le monde un mépris froid, il lui parut « insipide, fou ou méchant. » Elle menait une vie simple, uniforme et retirée, fuyant le plus possible les distractions du dehors, mais ne s'y refusant pas cependant tout à fait, et même y trouvant, une fois la partie engagée, quelque plaisir.

A vingt-cinq ans, Mlle de Condé quitta l'abbaye de Pentémont et forma sa maison, ou, sans doute, on la forma pour elle : je ne sais pas le nom de chacune de ses dames ; elle avait surnommé l'une d'elles *l'enfant*, l'autre *la dame*. Elle entretenait d'affectueuses relations avec la marquise de Vibraye, celle que, dans son petit langage intime elle appelait *la dévote* et qu'elle qualifiera, vingt ans plus tard, de *sainte mère*, *bonne sainte mère*, ou très-plaisamment *onzième juste*[3], avec la marquise de la Roche-Lambert, qui mérita

[1] Henriette de Bourbon-Condé, princesse de Vermandois, avait refusé la main de Louis XV pour se vouer entièrement à Dieu. Le début de son testament daté de 1732 est fort remarquable : « Après une longue épreuve sur le goût que la Providence m'a inspiré depuis un grand nombre d'années pour la retraite, j'ai enfin résolu de consommer le sacrifice de ma liberté et de renoncer pour toujours au siècle ; etc. » (Grandmaison, *Chr. de l'Abbaye de Beaumont-lez-Tours*, 1877, p. 274.)

[2] L'église de l'abbaye est aujourd'hui convertie en un temple protestant (rue Grenelle-Saint-Germain, 106). Pour se faire quelque idée de l'ancienne abbaye, il faut jeter un coup d'œil sous la cour de la caserne de Pentémont ou Bellechasse, au coin de la rue Bellechasse et de la rue Grenelle-Saint-Germain.

[3] Le passage d'une lettre à l'abbé d'Astros auquel je fais allusion est char-

le charmant surmon de *l'aimable. La fine*, et *la singulière* ne valaient pas *la dévote* et *l'aimable;* je ne sais pas leurs vrais noms; Mademoiselle n'avait pour elles aucun faible.

Louise-Adélaïde avait été de bonne heure destinée au comte d'Artois : les dissentiments qui éclatèrent en 1771 entre le roi et les princes à l'occasion du parlement Maupeou firent rompre ces projets. Nous n'apprenons pas qu'on ait depuis lors songé à quelque autre union. Elle-même, sans doute, y rêvait peu ; le désir de se vouer à Dieu perçait dans son âme. Le faste lui était odieux : non-seulement les habits d'or, qu'elle portait aux « pataclans » de Versailles, l'écrasaient, mais ces « pataclans » eux-mêmes l'ennuyaient à mourir. Elle était si étrangère et si indifférente à la pensée de plaire dans le monde, qu'elle oubliait souvent d'y faire usage de ses dons naturels.

Rue de Monsieur, elle aimait à se retirer au fond de son hôtel, dans son cabinet bleu, et à goûter là le plus possible, le charme de la solitude, si rare pour les princes. A Chantilly, il lui arrivait de s'enfermer dans sa bibliothèque avec des ficelles, à défaut de verroux, de se prosterner à terre et de prier Dieu en versant d'abondantes larmes. C'est cette pieuse solitaire que le public croyait volontiers folle de comédies; car son père, qui adorait ce divertissement, n'osait avouer tout haut sa passion et s'abritait derrière sa fille. Celle-ci jouait tous les rôles qu'on voulait, s'exténuait à les apprendre et à les réciter, le tout par pure bonté, et personne, dans la maison du prince, ne soupçonnait qu'elle n'y prît nul plaisir. La vie s'écoulait ainsi pour elle, toute intérieure, au milieu des dissipations du monde, indifférente aux sourires aimables des courtisans, privée d'une bonne et pieuse mère, tendrement aimée, il est vrai, de son père et de son frère, mais ceux-ci, très-occupés de leurs plaisirs, ne trouvaient pas le temps de lui donner des marques fréquentes de leur affection. Louise-Adélaïde ne pouvait guère ouvrir qu'à Dieu son jeune cœur plein d'amour et offrir à lui seul la virginale candeur de ses pensées.

Vers ce temps, Louis XVI la fit abbesse de Remiremont (1786) [1]. Singulier titre et singulière fonction ; abbesse, mais point religieuse, elle dut passer chaque année un ou deux mois à Remiremont ; ce court voyage constituait le seul devoir de l'abbesse, qui conservait

mant : « Cette bonne sainte me mande, avec sa simplicité si aimable, qu'elle prie beaucoup le bon Dieu de pardonner à la France en faveur des dix justes, des cinq... qu'elle sait bien qu'elle n'est pas du nombre, mais enfin qu'elle se *traîne* comme elle peut à leur suite. Eh bien ! à force de se traîner, on arrive ; ainsi je la regarde comme la *onzième juste;* voilà qui est décidé, et je crois bien que vous êtes de mon avis. » (Lettre du 9 novembre 1815).

[1] L'élection est du 22 août 1786 : je dois ce renseignement à l'obligeance de mon confrère, M. Guilmoto, archiviste des Vosges.

son rang dans le monde et ne renonçait point au mariage. C'était là un abus grossier, legs du passé. Qu'il s'éteint doucement cet abus, et comme Mlle de Condé clôt avec grâce la liste des abbesses laïques de Remiremont !

Elle allait être nommée à cette haute dignité lorsque s'ouvrit le tendre épisode qui a laissé un si charmant reflet poétique sur sa vie.

La princesse s'était, peu d'années auparavant, cassé la rotule en tombant sur la terrasse des Tuileries. Les eaux de Bourbon-l'Archambault lui ayant fait beaucoup de bien, en 1785, elle y retourna l'année suivante et son père l'y rejoignit. Un jeune gentilhomme breton, M. de la Gervaisais, officier des Carabiniers de Monsieur, avait fait, de son côté, cette année-là, le même voyage. A Bourbon, les princes vivaient simplement, libres des liens de l'étiquette ; les présentations étaient extrêmement faciles ; l'officier fut reçu par le prince et par Mlle de Condé, admis dans leurs salons. C'est une figure originale que celle de la Gervaisais ; et si elle est attrayante, ce n'est point conformément aux règles de l'art : nullement homme du monde, point habitué aux délicatesses du commerce des femmes, timide, morose, tel est la Gervaisais à vingt ans. Son visage, d'ailleurs, est digne et noble, et reflète une âme. Honnête et droit, il cherche la vérité : il est rêveur et pensif, « humain, compatissant aux hommes. » C'est, du moins, ce qu'il nous apprend lui-même en un langage embarrassé qui lui est propre. Si la Gervaisais n'a pas acquis l'élégance et les grâces d'un gentilhomme du dix-huitième siècle, il en a l'esprit et les tendances : il a déclaré, en son cœur, la guerre à tous les préjugés, et il travaille à s'en délivrer. Il accepte avec le même amour toute vérité d'où qu'elle vienne. Il aime à citer pêle-mêle Cicéron, Nicole, Luther. Il se demandera un jour si ce n'est point une illusion (commune il est vrai) d'aimer son père parce qu'on est son fils ; et il s'attirera cette jolie réplique : « Je vois mon ami d'une grande sensibilité à la froideur de son père ; et peut-être son cœur est-il soumis à ce que son esprit nomme préjugé. »

La Gervaisais paraît extrêmement froid, peu sensible : on lui expliquera quelque jour d'où vient cette apparente froideur ; c'est que son esprit raisonne sur tout, décide sur tout. Si parfois il a envie d'être sensible, ce désir vient du cœur et l'esprit prend le dessus. Aussi notre Breton n'aime personne ; car ce n'est pas à force de raisonnement qu'on peut aimer. Son cœur reste bridé par l'esprit ; et, bien qu'une fois dans sa vie il ait déjà ressenti quelque tendresse pour une femme, son âme ne s'ouvre pas encore ; les richesses en sont cachées, voilées, comme l'est cette poésie toute intérieure et sévère de la nature sous le ciel de la Bretagne.

Ils se virent. Mlle de Condé devina-t-elle sous cette rude écorce

un esprit élevé et généreux? Ou bien est-ce tout à fait par hasard qu'un mot sur le dédain des grandeurs, le mépris de ce vain monde tomba de sa bouche ? Je ne sais ; mais ce mot décida de deux vies. Il alla droit au cœur de la Gervaisais parce qu'il avait frappé son esprit, et provoqua une franche réponse. C'en fut assez ; une mutuelle confiance s'établit entre eux ; et, en trois jours, l'alliance de ces deux âmes fut scellée. Combien cette alliance était étroite, combien les liens en étaient serrés, « ce serait chose impossible à rendre et plus impossible encore à faire comprendre. »

Fréquents dîners à l'hôtel des Condé, promenades aux environs de Bourbon, enivrantes promenades pendant lesquelles la Gervaisais devenu bavard parlait, et M[lle] de Condé appuyée sur son bras rêvait, donnant peu la réplique, mais se tenant là, tout occupée à aimer et à être heureuse, et à écouter des choses qu'elle aimait beaucoup entendre. Voilà ce qui remplit, ce qui transforme en un rêve céleste les quarante-cinq jours que M[lle] de Condé et la Gervaisais passèrent ensemble à Bourbon (du 25 juin au 9 août 1786). « L'âme n'a point de sexe, de même qu'elle n'a point d'âge. »

Aux eaux, on s'était déjà envoyé quelques lettres. Quand on se fût séparé, non sans un cruel déchirement de cœur, la correspondance [1] devint de part et d'autre le vrai centre de la vie ; le reste ne fut qu'un cadre indifférent. L'officier pouvait vaquer obscurément, dans la garnison de Saumur, aux soins monotones du service militaire ; Mademoiselle reprendre à Chantilly et à Paris son train de princesse : l'âme du dehors, l'âme de la société, la mauvaise âme, jouait seule ce rôle officiel : l'autre âme, la bonne, la vraie âme, ne quittait point son amour. « Il faudra, écrit la princesse en se séparant de son ami, il faudra que je sois fausse, que mon visage soit calme, tandis que mon cœur sera déchiré, que je parle de mille choses auxquelles je serai si loin de penser. Oh ! que l'âme de la société aura à faire pour empêcher l'autre de se montrer ! » En effet, l'âme de la société ne jouait pas toujours très-bien son rôle et, tout en faisant preuve de bonne volonté, s'égarait parfois très-comiquement : « Mon ami, cette mauvaise âme va bien mal ; elle valait mieux Bourbon. Elle veut parler quelquefois et c'est pour dire des choses dénuées de bon sens, et qui ne riment à rien absolument. Hier ou avant-hier *l'aimable* avait parlé d'une chose aussi indifférente que la pluie et le beau temps ; ce matin elle parlait de tout autre chose : tout à coup, je l'interromps pour faire une espèce de réponse à sa phrase de la veille ; je dis une espèce de réponse, car vérita-

[1] Les lettres de M[lle] de Condé paraissent, en ce moment, à la librairie Didier.

blement, je ne sais pas moi-même ce que cela voulait dire. Elle s'est mise à rire et m'a demandé si je devenais folle ; c'était réellement si ridicule que je n'ai pu m'empêcher d'en rire aussi. »

La Gervaisais, de son côté, ne vit plus sur terre ; il lui arrivera par exemple, de lancer inopinément ce trait au milieu d'une conversation : « *Au surplus cela m'est égal* ». Une seule chose ne lui est pas égale, l'amour de « sa bonne. » Cet amour est extrême : il change de forme et d'expression comme l'imagination et la pensée qu'il suit avec ses ailes de feu : il est tour à tour tranquille, inquiet, heureux, désolé, mais toujours pur, absolu, parfait.

J'aime cette peinture de l'amour tranquille opposée aux inquiétudes de la Gervaisais. Notre Breton s'est demandé (ce scrupule lui revient de droit) s'il aime vraiment autant qu'il doit aimer, autant qu'il veut aimer.

« Moi, lui répond Mlle de Condé, je ne fais pas comme cela. Je sens mon cœur qui aime, oh ! qui aime bien son ami ; cela fait un bonheur, je me livre à ce bonheur ; il me porte à pleurer ou à ne pas pleurer ; je m'en distrais ou ne m'en distrais pas ; je n'examine rien de tout cela ; j'aime mon ami autant que je peux aimer, j'en suis sûre, parce que je le sens ; je ne vais pas plus loin ; et si je savais raisonner, je ne prendrais pas ce sujet-là. »

Cependant une femme du sang des Condé pouvait-elle être tranquille sur la constance, sur la fidélité immuable d'un homme ? Louise-Adélaïde est certaine de la vive tendresse de la Gervaisais pour elle « dans ce moment-ci ; » mais plus tard ? ces craintes, ces vilaines craintes, elle ne peut les chasser ; elles renaissent toujours : « Mon ami, les craintes qui me font quelquefois tant de mal, sont fondées d'abord sur une grande défiance de moi-même ; c'est très-vrai : je suis bonne, et mon cœur sait bien aimer, mais voilà tout. Vous avez beaucoup d'esprit, moi point du tout, je peux finir par vous ennuyer. Et puis, mon ami, je crois aussi qu'une femme qui aime bien véritablement est plus constante qu'un homme. » — « Défendez-moi, s'écrie-t-elle ailleurs, défendez-moi de vous affliger : ne me permettez pas un mot sur ce sujet. Sur cet article seulement, votre « bonne » fera taire son cœur devant vous. »

Pendant longtemps, Mlle de Condé, ne croyant pas qu'on pût être heureux sur terre, s'était fort peu occupée de chercher le bonheur ; — et comment une femme vertueuse pouvait-elle, en effet, espérer le bonheur dans ce milieu corrompu de la haute société du dix-huitième siècle ? — Elle le goûte enfin pour la première fois ; mais avec quels mélanges d'héroïque sacrifice ? Cet amour humain est déjà de l'immolation, c'est une passion que la vertu ennoblit et transforme : Mlle de Condé ne se mariera pas : car les « préjugés » mettent obs-

tacle à l'entière perfection de son bonheur [1]. Hélas ! elle ne sait pas bien si elle a tort d'avoir ces « préjugés » qui la rendent malheureuse. Toutefois, c'est encore plus le bonheur de son ami qu'elle regrette que le sien propre. Mais, cet ami, il faut bien qu'il goûte le bonheur, lui. Si, un jour, il est tenté de se marier [2], qu'il prenne une femme — douce et bonne [3], — qu'il lui donne sincèrement la première place dans son cœur et il sera heureux ; et s'il peut accorder à son amie la seconde place, celle-ci sera heureuse aussi du bonheur de son ami. Voilà ce que pense, ce qu'écrit une femme, non point au lendemain d'une affection qui décline, mais sous l'empire même de cette tendre affection, alors que cette passion remplit et domine son cœur.

Cet amour si tendre, si humble, qui sent si bien sa faiblesse et qui, par avance, s'immole, aurait pu faire présager à la Gervaisais le coup qui l'attendait. La belle âme de Mlle de Condé voyait en tout le devoir et comme, en outre, docile aux convenances sociales, elle ne songeait pas à se révolter contre elles, un jour, sans doute, elle s'apercevrait du danger de cette affection si pur et si chaste encore... Mais que cette heure cruelle semble éloignée et comme ces deux âmes continuent doucement à chanter leur union : « Je voudrais bien que vous m'expliquassiez, écrit la princesse, pourquoi je trouve plus de bonheur à dire *votre bonne* qu'à dire *mon ami*, je n'ai pas l'esprit de le comprendre. » Et ailleurs : « Quand je dis *votre bonne*, comme je jouis de ce mot *votre.* » Point de monotonie dans ce chant d'amour, si pur et si rempli de l'idée de Dieu. Mlle de Condé possède un don fort rare chez les femmes : elle analyse nettement sa pensée ; elle lit dans sa passion ; et cette gracieuse analyse nous charme.

La Gervaisais, insatiablement curieux de connaître ce cœur qui s'était donné à lui, voulut un jour que sa « *bonne* » lui dit comment elle pouvait aimer à la fois, lui, la Gervaisais, et son frère, le duc de Bourbon, celui qu'elle appelait affectueusement *le Petit*. Quelle gracieuse réponse Mlle de Condé lui envoie ! Elle aime ces deux hommes d'un même amour, d'un amour aussi pur et aussi tendre ; et elle conclut ainsi :

« Mon ami, peut-être que c'est vous que j'aime le mieux ! Oh ! en vérité, je n'en sais rien, j'aurais peur de mentir en décidant cela. Si jamais *le Petit* changeait pour moi, je serais au désespoir aussi. Mais pourquoi cette idée ne me tourmente-t-elle pas pour lui comme pour mon ami ? Qu'il juge mon cœur, cet ami ; peut-être il le fera mieux que moi. »

Hélas ! l'un de ces deux frères, le plus indiscret, le plus pas-

[1] Lettre IX. — [2] Lettre XI.

[3] J'emprunte ces deux mots à une lettre adressée au chevalier de la Bourdonnaye-Montluc.

sionné des deux, touche aux plus vives, aux plus poignantes douleurs. Bientôt Mlle de Condé lui fera part de ses anxiétés : voici qu'autour d'elle on paraît soupçonner son amour. Son père et son frère ne sont peut-être plus seuls à le connaître : la « *craintive bonne* » est émue et tremblante. Elle avait un moment caressé un projet d'entrevue : elle y renonce désespérée, et la Gervaisais, docile, quitte Paris au moment où celle-ci y arrive de Chantilly. Ils avaient rêvé aussi, pour la Gervaisais un poste dans les Gardes Françaises : ce poste l'eût rapproché de sa bien-aimée ; et celle-ci lui avait dicté, — ce passage est charmant, — toutes les formules prescrites pour la lettre officielle qu'il devait adresser au prince de Condé. Il faut renoncer à ce doux projet. Les lettres elles-mêmes, toujours aussi tendres, se font rares. La Gervaisais, torturé, envoie courrier sur courrier et ne cesse de manifester les plus cruelles anxiétés. Elles n'étaient, hélas ! que trop fondées : quelques-unes de ses lettres ne sont pas même lues entièrement ; car elles pourraient affaiblir un courage encore chancelant ; mais ce courage enfin triomphe ; il dicte une lettre d'adieu déchirante : « Ce que j'ai tant craint je le désire à présent : que mon ami m'oublie et qu'il ne soit pas malheureux. » Et elle lui avoue les remords qui, depuis quelques temps inquiètent sa conscience ; car elle est descendue dans le fond de son cœur, elle l'a scruté : elle a compris que cette amitié si pure pourrait un jour devenir dangereuse, et elle ne peut supporter l'idée de s'exposer, même dans un temps éloigné, à ce qu'elle craint le plus au monde. Une confidence inattendue d'une femme qui se trouve dans une situation analogue à la sienne et qui est venue naïvement lui demander des conseils, a achevé de la convaincre : « Profitez d'un moment de force, a-t-elle répondu à cette femme, et craignez tous ceux où la faiblesse pourrait avoir le dessus ; on peut faire des sacrifices à ce qu'on aime, mais jamais celui de son devoir. » Et après avoir ainsi parlé à cette femme, elle s'est dit les mêmes choses à elle-même, et le conseil qu'elle avait donné elle le met aujourd'hui à exécution : « Oh ! ne me haissez pas ! mais ne m'aimez plus ; ne pensez guère à moi, si cela peut troubler votre vie… Mon ami, mon tendre ami, oh ! je ne puis retenir ces expressions ; voilà la dernière lettre que vous recevrez de moi, faites-y un mot de réponse, pour que je sache si je dois désirer de vivre ou de mourir ; oh ! comme je craindrai de l'ouvrir ! Ecoutez, si elle n'est pas trop déchirante pour un cœur sensible comme l'est celui de votre *bonne*, *ayez*, *je vous en conjure*, *l'attention de mettre une petite croix sur l'enveloppe*. »

Et dans une autre lettre au chevalier de la Bourdonnaye-Montluc, oncle de la Gervaisais :

« Dites-lui, Monsieur, qu'avant de prendre mon parti je me suis fait tous les raisonnements que j'ai trouvés dans sa réponse; que lorsqu'on veut se juger soi-même, toutes les objections en sa faveur se présentent en foule; mais que quand malgré elles, on éprouve toujours un secret mécontentement de soi, il faut se résoudre à devenir un juge sévère. Dites-lui, non pas que je serai heureuse, il ne le croirait pas, mais que l'idée d'avoir rempli mon devoir sera toujours une consolation extrême pour moi, et qu'il est même possible d'en éprouver des moments du plaisir le plus vrai... Je ne puis me détacher de souhaiter que le bonheur existe pour *lui*, au moins qu'il en puisse trouver l'apparence, si véritablement la réalité ne peut exister. Que sa famille s'en occupe... Une femme, des enfants, voilà ce qui pourrait, je crois, l'attacher, l'occuper, l'intéresser. Une femme! Ah! qu'il la choisisse *bonne et douce*, et il l'aimera, et il retrouvera des moments de bonheur : par pitié qu'on ne m'ôte pas cette idée douce à mon cœur. »

Et plus loin :

« Les cœurs peuvent-ils changer? Je ne le crois pas, ils ne dépendent pas de nous; et quand ils en dépendraient! Mais les actions, la conduite, voilà ce dont on peut être le maître, et ce qu'il faut que la raison et le devoir gouvernent entièrement. »

Sa conscience ne la trompait pas. Victime de la grandeur de sa maison, elle ne croyait pas devoir et, sans doute, elle n'eût pu vaincre l'immense obstacle qui la séparait de son bien-aimé. Convaincue de cette fatale impossibilité, elle devait rompre.

Ce chant d'amour si chaste et si pur avait duré quelques mois (juin 1786 commencement de 1787).

La douleur silencieuse lui succède : une longue nuit couvre de ses tristes ténèbres ces deux âmes qui tout à l'heure s'éclairaient l'une l'autre d'une si douce lumière.

Mais voici que le brillant théâtre où Mlle de Condé montre encore son nom et l'apparence d'elle-même va être détruit et brisé. Aux fêtes somptueuses de Versailles et de Chantilly ont succédé les révoltes, les pillages, les massacres. La vieille France s'affaisse dans la boue et dans le sang. La royauté est désemparée, le peuple affolé, les honnêtes gens terrorisés, la religion persécutée, la liberté pour longtemps perdue, la noblesse acculée aux plus fatales résolutions. Déjà presque toute la famille royale s'est réfugiée à l'étranger. Les Condé (*le Bon*, *le Petit* et le fils de ce dernier, le duc d'Enghien) sont partis des premiers, peu de jours après la prise de la Bastille et l'assassinat de l'infortuné de Launay : meurtre ignoble auquel la Gervaisais, accouru à Paris pour y saluer avec enthousiasme l'avénement des temps nouveaux, a pu assister, muet d'épouvante et d'hor-

reur[1]. Mlle de Condé, attardée dans la capitale et désireuse peut-être d'y partager, comme Mme Elisabeth, d'augustes infortunes, se décide enfin à quitter la France et organise son départ. C'est à ce moment, je n'en doute pas, que, passant en revue ses papiers, elle retrouva un manuscrit oublié, le manuscrit d'une comédie composée par la Gervaisais. Elle eut alors le courage de reprendre cette plume dont elle s'était servie naguère pour écrire à son ami de si tendres épîtres et traça, tremblante, ces lignes calmes :

« On renvoie le manuscrit après avoir brûlé la petite feuille qui y était jointe, et on *supplie* l'auteur de n'en faire aucun usage.

« On le remercie de son silence et on lui demande INSTAMMENT de ne s'en point écarter. »

« 18 août 1790. »

Elle partait pour l'exil ! Mais la Gervaisais, du moins, put revoir cette chère écriture, mouiller de ses larmes ce papier béni, ce court billet, suprême et dernier adieu. Et qui sait? Le cœur d'une femme a des habiletés ingénues; peut-être ce manuscrit restait-il là dans le cabinet bleu depuis trois ans, non point tout-à-fait oublié, mais comme un messager anonyme qui pourrait quelque jour porter une parole, comme un instrument qui pourrait rendre un son.

II

Nous n'avons plus de témoins formels de l'immolation douloureuse qui s'accomplit lentement dans le cœur de cette pauvre femme. Elle avait écrit : « Les cœurs peuvent-ils changer? Je ne le crois pas, ils ne dépendent pas de nous : et *quand ils en dépendraient !* » Il me semble pourtant que le besoin de perfection, qui fait l'unité de ce beau caractère et qui donne le secret de cette vie en apparence si contrastée, porta Mlle de Condé à vouloir contre son cœur et à lutter contre lui[2]. Un ecclésiastique, probablement Mgr de la Luzerne à qui elle écrivit une série de lettres qui par malheur ne sont pas publiées[3], l'aida, après Dieu, dans cette tâche cruelle. La Luzerne était un homme d'une haute valeur et capable peut-être de comprendre ce cas de conscience d'une adorable délicatesse, de donner d'utiles conseils. Je veux croire qu'il versa quelque baume sur cette plaie saignante.

[1] Damas Hinard, *un Prophète inconnu,* Paris, 1850 (Didier), p. 11.

[2] Tout enfant n'avait-elle point entrepris d'effacer d'un trait de plume une page de l'histoire d'un Condé, qui lui paraissait indigne de ce grand nom ! (Crétineau-Joly, t. I, p. 39.) Elle essaye ici sur elle-même quelque chose de semblable.

[3] Toutes mes tentatives pour obtenir communication de ces lettres ont échoué.

Mlle de Condé qui, dès son enfance, avait songé à la vie religieuse, ne se rejeta pas subitement de ce côté : elle n'alla pas offrir à Dieu un cœur qui battait trop violemment encore pour une de ses créatures. Elle se contenta de prier et de souffrir. Et ces douleurs étaient sans nom.

« Mon père, s'écrie-t-elle en s'adressant au Seigneur, mon père, la multiplicité de mes maux m'accable, mon cœur est oppressé, mon âme est anéantie, et la nécessité soutenue de vivre au milieu du monde, et de paraître calme lorsque l'agitation la plus pénible ne m'abandonne pas un seul instant, met le comble aux tourments auxquels je suis en proie. Non, personne ne sait ce que je souffre. Je ne laisse connaître qu'une partie de mes maux. Ceux qu'ils affecteteraient en seraient plus malheureux ; ceux qui les verraient avec indifférence en seraient importunés ; d'ailleurs, quelle consolation recevrais-je de leur part ? En est-il dans l'humanité qui puissent adoucir les douleurs cuisantes qui déchirent mon cœur ? »

C'est en 1793 et 1794, à Fribourg, dans l'église des Jésuites, où Mlle de Condé allait prier tous les jours, que Dieu, dit-elle, frappa les grands coups, qu'il attira son cœur avec une irrésistible véhémence. Sa vocation, dès lors, était décidée. Peu après elle entrait comme novice chez les Capucines de Turin. Les lettres d'adieu qu'elle adressa à son père et à son frère, en se séparant du monde, sont singulièrement touchantes. En voici quelques fragments :

« Mon père ! ce mot d'adieu... j'ai peine à le prononcer, et cependant ma résolution est plus ferme que jamais. Avant de vous quitter, avant une séparation douloureuse, mais nécessaire, j'ai besoin de vous prier de me pardonner, si jamais il m'est arrivé de vous affliger ou de vous déplaire. Croyez, ah ! croyez que les torts que j'ai pu avoir ne furent qu'involontaires, et n'ont pu être ceux d'un cœur qui vous a toujours chéri comme il le devait : rendez cette justice à votre fille. Elle vous embrasse de toute la tendresse de son âme...

« Je chargerai Lisette (que je recommande de nouveau à vos bontés) de vous porter la boîte où sont les cheveux de ma mère. Elle remettra aussi une petite bonbonnière au jeune d'Enghien, où il y a un paysage peint, je crois, par la sienne, afin qu'il n'oublie pas une vieille tante qui l'aime et l'a toujours aimé tendrement. » (4 octobre 1795.)

A son frère :

« Je suis en route, cher bon et tendre ami, pour mettre à exécution le parti que je vous ai mandé avoir pris et que je voudrais qui n'affligeât pas votre cœur. Ah ! pourquoi donc vous affliger de ce qui seul peut me rendre heureuse ? J'aime à espérer que vous aurez reçu tout ce que je vous ai écrit à ce sujet, et qu'en voyant les sentiments qui m'animent et que rien ne peut affaiblir, les vôtres y seront devenus moins contraires. Pour moi, mes désirs ne font que s'accroître chaque

jour, je l'avoue. Cher ami, je vous aime cependant plus tendrement que jamais, soyez-en sûr ; mais quand on a le bonheur d'aimer son Dieu, on lui sacrifie tout, tout, même son frère. On peut l'aimer sans cela? direz-vous. Oui, mais on ne peut l'aimer et ne pas suivre la voie où il appelle, attire, entraîne, et tout le monde n'a pas la même.

« Adieu, je vous presse contre mon cœur, je vous embrasse, vous aime... beaucoup... et cependant je m'éloigne de vous avec bonheur, puisque c'est pour me rapprocher de mon Dieu, me consacrer à lui. » (4 octobre 1795.)

Mais il ne suffisait pas à Mlle de Condé d'entrer en religion, puis de s'astreindre sans examen à une règle mal connue tant qu'elle n'a pas été pratiquée. Une âme aussi élevée est nécessairement plus exigeante. C'est, en effet, l'honneur et le tourment de certains esprits de ne se point contenter facilement et d'aspirer sans cesse à la perfection : lorsque ces esprits élevés sont, en même temps, réfléchis, lorsqu'ils savent critiquer, analyser, ils forment dans le monde une classe à part, une tribu d'élite : ils peuvent facilement tomber dans l'erreur, mais leur erreur est généreuse ; si leur esprit s'abuse, leur conscience reste pure. Au dix-septième siècle, ces intelligences choisies inclinent généralement vers le jansénisme. Les Condé, brillante famille que le génie a touchée de ses ailes laissant quelque étincelle après lui dans les âmes, les Condé offrent plus d'un exemple de ces aspirations vers l'absolu, jointes à un esprit de fine et délicate analyse. Qu'on me permette de citer Conti et sa sœur Mme de Longueville ; c'est Mme de Longueville qui, réfugiée, cachée en Dieu, exhale cet acte d'amour parfait :

« Je m'abandonne à vous, ô mon Dieu, pour porter la perfection jusques au point et degré où vous avez destiné que j'arrivasse, nonobstant mes faiblesses, impuissances et misères. Je croy fermement que je puis tout par vostre grâce ; j'embrasse et accepte tous les moiens que vous m'envoyerez par vostre Providence pour parvenir à la perfection où vous m'appelez, n'en voulant point d'autres. Je vous demande la grâce d'en faire un saint usage [1]. »

Il y a quelque chose de ce tempérament religieux en Mlle de Condé. Elle s'élève sans cesse vers l'absolu, vers la perfection du sentiment. On a vu quelles pensées généreuses lui inspire son amour pour la Gervaisais : voici comment elle exprime son affection pour un frère : « Les sacrifices pour lui ne me coûteraient rien. » — « Mon cœur consent à souffrir *seul* et désire la tranquillité du vôtre. » — « Combien de fois n'ai-je pas regretté jadis de n'avoir point de sacrifices à faire en faveur de cet objet si cher ! sacrifices de

[1] *Œuvres chrétiennes des familles royales de France.* Paris, Poussielgue, 1870, pp. 229, 230.

tous les genres, celui même de supposer que son bonheur pût être attaché à ce que je m'éloignasse de lui, à ce que je renonçasse à le voir jamais... (car, pour celui de ma fortune, si elle eût été aussi considérable qu'elle l'est peu maintenant, ce sacrifice ne me paraissait rien) ; mais, pour le premier, je le sentais davantage, et j'eusse trouvé une sorte de délices à en être *victime.* »

On le voit, M[lle] de Condé portait déjà dans l'amour fraternel le mysticisme et le besoin de l'immolation.

Décidée aujourd'hui à se vouer au Seigneur, elle réalisera ce sacrifice ausssi pleinement, aussi parfaitement que possible. Elle voudra tout d'abord connaître et juger la règle religieuse qu'elle est tentée d'embrasser ; admise dans un couvent à titre de novice, elle s'appliquera à discerner le véritable esprit de cette maison, afin de savoir si Dieu seul y règne. A partir du moment où se dessine sa vocation religieuse, cette préoccupation domine toute son existence ; elle travaille à se rendre exactement compte de l'état moral et religieux des communautés qui pourraient lui offrir un asile. Cet examen ne pouvait, à la fin du dix-huitième siècle, être bien favorable; voici les réflexions qu'il lui suggère :

« Rien n'est plus important pour la tranquillité de la conscience, la paix de l'âme et l'assurance du salut, que le choix d'un ordre et d'un monastère qui remplissent les idées qu'on a conçues de l'état et de l'esprit religieux. Ces deux choses devraient, sans doute, être inséparables dans tous les couvents; mais, dans ce siècle, il n'en est pas ainsi..... et le choix est bien difficile. Il est des couvents où l'on passe pour être pauvre en jouissant de toutes les aises de la vie; où l'on paraît soumis et dépendant par quelques vaines formalités d'usage, qui ne font que remplacer celles de la politesse et des bienséances du monde... ; où l'on a l'air de s'humilier par des pratiques qu'il serait ridicule, par conséquent humiliant de ne pas faire, puisque toute une communauté les fait ; pratiques, au reste, aussi vagues et aussi insignifiantes qu'elles sont usitées en ces lieux... Je n'ignore pas que de saintes âmes savent tirer parti de tout cela pour la vertu, mais je doute que celles qui ne sont pas encore saintes trouvent là des secours pour le devenir. »

Et ailleurs :

« Les détails dont j'ai à vous entretenir sont toujours relatifs à l'esprit qui règne ici : il est des moments où je le crois d'autant plus dangereux pour celles qui n'ont pas l'excuse de l'illusion, que tout ce qu'il produit de relâchement et de contraire à la sainte morale est transformé par lui en *vertu*; c'est avec une facilité et une légèreté qui m'étonnent toujours, que l'on *rogne* la part de Dieu pour celle de la créature.... A la vérité, la bonne foi est telle, qu'il est possible

que Dieu s'en contente ; mais moi je ne l'ai pas, cette bonne foi, je ne sais comment me conduire. »

Tel est le jugement sévère que porte, après quelques mois, Mlle de Condé, sur le couvent des Capucines de Turin où elle était entrée toute pleine des plus douces illusions.

Ballottée d'exil en exil, Mlle de Condé se trouvait, en 1796, à Vienne, lorsque ses aspirations si anciennes pour l'état religieux se transformèrent enfin en une sorte de réalité ; elle n'était, en ce moment, agrégée à aucun ordre : et sa vocation, néanmoins, était toujours aussi puissante : elle contracta entre les mains d'un prêtre les trois vœux de pauvreté, obéissance, chasteté ; il fut convenu que, provisoirement, ce directeur de conscience jouerait le rôle d'une supérieure de communauté et que Mlle de Condé pratiquerait envers lui la sainte obéissance. Revenant plus tard sur cette période de sa vie, Mlle de Condé nous dira, avec l'autorité d'une expérience longuement éprouvée, que cette détermination étrange fut prise dans « un transport peut-être plus zélé que prudent. »

Peu après, elle fut admise dans une congrégation de Trappistes, réorganisée en Suisse sous la direction de l'abbé de l'Estrange (dom Augustin) qui gouvernait deux groupes de religieux et de religieuses bannis de France par la persécution révolutionnaire. L'austérité de cet ordre, la ferveur du zélé fondateur exerçaient sur elle un attrait contre lequel lutta longtemps son confesseur, M. de Bouzonville. Si l'extrême sévérité de la Trappe plaisait singulièrement à Mlle de Condé, certaines pénitences matérielles, telles que la discipline et autres exercices de ce genre, n'avaient pour elle aucun charme religieux : elle ne parvenait pas à les désirer, parce que, rompue ou indifférente à la souffrance physique, elle ne les redoutait nullement et n'y voyait pour elle aucun moyen de sanctification. Qu'était-ce que quelques coups de discipline auprès des tortures morales qui avaient déchiré ce cœur de femme? En proie à ces douleurs, elle ne parvenait pas à comprendre les austérités physiques ; et elle écrivait au père abbé :

« Cet attrait ne va pas jusqu'à celui des œuvres de pénitence qui font réellement souffrir la nature. Je me sens de la dévotion à lui refuser des jouissances d'une manière soutenue, et point à lui procurer un mal passager. Dans ceci, je n'y sens uniquement que le mérite de l'obéissance, et s'il ne s'y trouve pas, je veux dire si ce n'est qu'une *permission que l'on m'accorde* et non un *ordre* que l'on me donne de son propre mouvement, la chose alors est absolument nulle pour moi, qui ne crains pas la douleur à un certain point ; alors je fais donc cette œuvre de pénitence comme autre chose, je l'offre bien à Dieu, mais seulement parce que je sais que cela se doit, et sans que cela élève le moins du monde mon cœur vers lui.

« Il m'a été impossible, jusqu'à présent, de sentir que cela pût servir d'expiation à mes péchés. Cela me paraît si nul à côté de ces brisements et déchirements du cœur qu'il plût à Dieu de me faire quelquefois éprouver, en prononçant ces deux mots : *Peccavimus Domino.* Ah ! voilà où je la sens, la pénitence et l'expiation ! »

Mêmes sentiments dans une lettre à la marquise de Vibraye, mais avec une nuance aimable d'abandon et de liberté de langage :

« La *véritable et entière séparation* du monde et de son esprit (introduit partout aujourd'hui), le silence perpétuel dont les avantages sont *inappréciables*, et que je suis bien à même de calculer et juger, d'après tout ce que j'ai vu et tout ce que je vois ; la vertu soutenue et respectée universellement de l'ordre dont il s'agit ; sa ferveur, sa régularité surtout, voilà en abrégé ce qui attire une âme que Dieu s'efforce dans son *infinie* bonté d'appeler à lui : après cela, les austérités s'y trouvent fort bien ; quel que soit mon sentiment sur elles, je ne puis que bien faire en respectant et pratiquant ce que les saints ont pratiqué, et ce qui est approuvé de l'Église ; il en est qui sont à peu près indifférentes à ma nature que vous connaissez assez dure sur elle-même, mettant tout esprit de dévotion à part ; il en est d'autres qu'elle appréhende pourtant, mais, malgré tout, je sens bien que de moi-même je n'aurais pas inventé tout cela comme *expiation*, surtout après avoir éprouvé certains *brisements de cœur* causés par le repentir dont Dieu *seul* peut connaître l'effet ; mais, je le répète, je me soumets là-dessus aux jugements et des saints et de l'Église ; d'ailleurs tout refus à la nature me semble un don offert à Dieu, et, sous ce point de vue, mon cœur est satisfait de tout. »

Le courage d'ordre inférieur, dont il faut faire preuve pour pratiquer certaines pénitences physiques, est au-dessous de cette grande âme. Quant à la mort à laquelle ces diverses austérités la pourraient conduire, comment la craindrait-elle ? Ce genre de mort lui « paraît bien préférable à une pleurésie gagnée au bal, chose si commune et si peu redoutée, ou même » — ce mot superbe me ravit dans la bouche d'une Trappistine, petite-fille du grand Condé — « ou même, à l'effet d'un boulet de canon, si fort prisé par les âmes grandes et fortes, et que j'ai le faible de ne pas haïr à un certain point, comme vous savez. »

La Trappe de la Sainte-Volonté-de-Dieu, en Valais, fut dispersée par l'invasion française. Mlle de Condé, en quittant à regret ce pieux asile où elle était restée entièrement séparée du monde, ignorait encore que son père et son neveu le duc d'Enghien, eussent passé quelque temps à une assez faible distance de sa propre retraite. Réunie à quelques religieux et religieuses que gouvernait dom Augustin, elle traversa Munich, Vienne, gagna la Russie-Blanche et

s'installa à Orcha, où l'empereur de Russie accordait gracieusement un asile à la descendante des Condé. Mais dom Augustin voulut tout à coup passer en Amérique. Mlle de Condé le laissa partir seul.

Novice à la Trappe, Mlle de Condé avait fixé l'attention et attiré la curiosité d'une autre religieuse, la mère Sainte-Rose [1] : comme un silence absolu est la règle de la Trappe, la mère Sainte-Rose fut longtemps réduite aux conjectures sur le compte de la nouvelle Trappistine. Les allures de la novice, la simplicité de ses vêtements lui firent conjecturer qu'elle devait être une fermière suisse, attirée par l'esprit divin en ce saint lieu et dont le révérend père abbé paraissait faire le plus grand cas. Un jour de grande fête et de conversation permise, un jour de fuite et de dispersion, je ne sais — car la pauvre communauté errait comme jadis le peuple de Dieu à la recherche de la Terre-Promise — la mère Sainte-Rose fut détrompée. Cette comique erreur contribua sans doute à rapprocher ces deux femmes qui, dans le silence même de la Trappe, s'étaient comprises par un langage muet et ne devaient plus se séparer sur terre. La mère Sainte-Rose devint la confidente, la conseillère, le guide et comme la directrice de Mlle de Condé, qui semble, toute sa vie, avoir eu besoin d'une âme amie pour s'appuyer sur elle. Les deux religieuses vécurent quelque temps dans un couvent de Bénédictines, à Nieswitz, en Lithuanie; mais elles ne songèrent pas à s'y fixer ; cette communauté était loin de répondre à l'idéal religieux de Mlle de Condé. Elles jetèrent les yeux sur un autre couvent de Bédictines, établies à Varsovie sous le roi Jean Casimir et qui se rattachait à l'Institut du Très-Saint-Sacrement, fondé par la vénérable Catherine de Bar. Là, comme ailleurs, il y avait beaucoup d'abus à réformer; mais les deux amies entrevirent la possibilité de ramener la communauté à une observance plus régulière, et, dans cette pensée, elles s'y firent recevoir.

Mlle de Condé fit profession le 21 septembre 1802 et voulut entreprendre, avec l'appui de quelques sœurs, cette œuvre sainte de régénération. Mais les obstacles, les difficultés de tout genre, surgirent très-vite; Mlle de Condé ne tarda pas à sentir son impuissance.

Ici se place, dans l'histoire de cette âme tendre, une crise morale douloureuse : les consciences délicates, les intelligences élevées qui, tout absorbées en Dieu, appliquent presque continuellement les ressources de leur esprit à la recherche du juste, du bien, du mieux en toute chose, se heurtent facilement à un écueil périlleux, au scrupule : le scrupule, la triste inquiétude, sont les maladies de la piété : si on examine attentivement ce qui a été publié jusqu'à ce

[1] Dans le monde, Mme de la Rosière.

jour de la correspondance et des œuvres religieuses de M[lle] de Condé, on y aperçoit çà et là quelques symptômes de ce mal. A mes yeux, il prit son germe dans la situation de conscience tout à fait exceptionnelle que créait à cette pauvre femme, non point précisément son amour pour la Gervaisais, mais la décision prise par elle de ne pas l'épouser. Conformant, comme elle le devait, sa conduite à cette décision, elle avait rompu avec lui ; mais, elle le dit admirablement, si on est maître de sa conduite et de ses actes, on n'est pas maître de son cœur. Ce pauvre cœur demeurait là toujours douloureux. M[lle] de Condé, cherchant à se vaincre elle-même, inclina peu à peu vers une pensée plus spécieuse que vraie, mais qui paraissait de nature à lui donner quelque force dans cette terrible et cruelle lutte : elle sentit le besoin de se reprocher comme une faute cette chaste et virginale liaison, cette innocente imprudence. L'un de ses directeurs, M. de Bouzonville provoqua ou développa cette disposition d'esprit fâcheuse et même dangereuse, puisqu'elle n'était pas fondée sur la vérité. Dupe lui-même de cette illusion, ce confesseur lui adressait des paroles aussi exagérées que celles-ci : « De quel bourbier Dieu vous a tirée !... Ne croyez pas qu'aucune austérité puisse expier vos offenses. » Et la douce pénitente recevait avec reconnaissance ces coups de boutoir. Elle assure que ces mots lui firent éprouver « un grand soulagement ». Etrange soulagement, mais dont il n'est pas très-difficile de pénétrer le mystère : cette pauvre âme ne peut espérer vaincre son cœur qu'à la condition de le croire coupable. Pour moi, si je ne vois aucune faute à pleurer, je ne puis comprendre le repentir.

Cependant cette conscience pure ne pouvait s'accommoder continuellement de ces illusions ridicules, et la vérité reprenait quelquefois ses droits. La pauvre femme se relevait alors, et tournait en suppliant son candide visage vers ce maître impitoyable : « Quand il me semblait que mes efforts pour vous faire connaître l'action de Dieu en moi étaient infructueux lui écrit-elle, que, par exemple, je sentais tous les désirs, tous les soins, tous les vœux de mon cœur ; en un mot, ce sentiment si profond et si intime de lui-même, qui me paraît être l'ouvrage de Dieu seul, être entièrement et *le plus possible* d'accord avec ce que vous me disiez sur la soumission à la volonté de Dieu, et que, cependant, ou vous me reprochiez de ne pas l'aimer, ou vous m'y exhortiez de nouveau d'une manière équivalente au reproche, alors, j'avoue que ma souffrance était extrême..... Il existait une impossibilité absolue d'augmenter de désirs, d'efforts et de volonté d'être fidèle à ce que vous exigiez de moi..... Il me semblait être comme vous dans une nuit profonde, obligée à chercher en tâtonnant une chose quel-

conque, sans savoir ni sa forme, ni le lieu où elle peut être placée.....

« J'ai voulu aussi tâcher de vous faire bien comprendre l'état d'un cœur auquel vous reprochiez hier *d'être trop attaché à son propre sentiment*... Ah! mon père, c'est ce mot, je vous l'avoue, qui tout à coup plongeait ce même cœur dans la *nuit* dont je viens de parler, car alors il veut que vous ayez raison. Il désire avec une ardeur incroyable, changer, réprimer ce qui fait l'objet de votre reproche, et pourtant il *sent* que s'il change, ce ne peut être dans le sens où vous le semblez désirer, puisqu'il a fait là-dessus, avec la grâce de son Dieu, tout ce qu'il a pu faire... et trop même, avez-vous fini par me dire... Je ne sais quels sont les sentiments que Dieu permet ou défend à ses anges, parce que je ne suis pas un de ces êtres célestes... »

Ce mot charmant : « Je ne sais quels sont les sentiments que Dieu permet ou défend à ses anges, » me rappelle un passage adorable d'une des lettres les plus passionnées de Mlle de Condé : « Il est possible, écrivait-elle à la Gervaisais, il est possible que votre mère ne soit pas convaincue de l'extrême innocence de mes sentiments pour vous, et qu'elle me désapprouve de m'y être livrée comme j'ai fait; elle ne me connaît que par vous et elle peut croire que votre tendresse vous fait exagérer le bien que vous dites de moi. Mon ami, elle ne sait pas que Nina, faible dans mille choses, ne l'est pas pour elle, qu'elle sait sacrifier son bonheur, son plaisir, tout, à ce qu'elle croit son devoir; qu'elle a ses idées sur le bien et sur le mal, qu'elle est intimement persuadée qu'il faut rechercher l'un et fuir l'autre, qu'elle ne pourrait supporter les remords, et que la calomnie (qu'elle craint cependant) lui paraît douce en comparaison. »

Et voilà le bourbier dont parle M. de Bouzonville! N'est-ce point, au contraire, une eau limpide, un miroir sans tache? J'aime à voir Mlle de Condé, renonçant à comprendre cette direction féroce, se jeter toute seule dans les bras de Dieu, qu'elle sent fortement être son but, son principe, sa consolation, lui exposer ses faiblesses et misères, le prier de « les *corriger ou pardonner comme il voudra.* » Ah! qu'il ne corrige pas tout à fait, qu'il pardonne; c'est-à-dire ici qu'il laisse quelque chose à ce cœur, ne serait-ce que le souvenir d'un amour très-pur?

L'abbé de Bouzonville, ancien militaire, veuf, s'était fait prêtre à la veille de la Révolution. Il était lui-même d'une nature inquiète; c'était, à mon avis, un esprit malade. Je ne puis croire qu'il ait exercé sur notre princesse une heureuse influence, à moins toutefois que la joie d'adoucir une souffrance morale ne soit pour une femme un bien inestimable et qu'elle ne gagne en donnant autant qu'en recevant : serait-ce le secret de cette attraction singulière qu'éprouva

Mlle de Condé pour M. de Bouzonville? Charitable pénitente, elle entoure de bons soins l'âme de son directeur; si ce dernier lui laisse un jour entrevoir l'anxiété de son âme, elle lui écrit : « Je ne me rappelle plus bien vos paroles; je sais seulement que vous aviez l'air de n'être pas sûr que Dieu vous aimât. Je sais bien que vous pouvez mettre en avant ces paroles de saint Paul : « Personne ne « sait s'il est digne d'amour ou de haine. »

« Non, on ne sait pas si l'on en est digne, et l'on ne sait pas davantage ce qui en sera jugé à l'instant de la mort; mais, jusque-là, moi, je crois qu'il est sûr que Dieu nous aime, car le bienfait de la conservation, renouvelé à chaque instant, est le même que celui de la création... J'ai été fortement frappée de la pensée qu'au moment du jugement beaucoup de ceux à qui Dieu fait la grâce en cette vie de marcher dans le sentier de la vertu seraient cependant punis rigoureusement du *manque de confiance* trop souvent coloré à nos yeux et décoloré du nom d'humilité... Je vous conjure de penser bien souvent que, quels que puissent être vos torts envers Dieu, il est plus Dieu, c'est-à-dire bonté, miséricorde, amour, que vous ne pouvez être pécheur. »

Quand une âme chrétienne possède un tel trésor de bon sens, d'espérance et de foi, on peut être assuré qu'elle triomphera des scrupules, des anxiétés qui pourront l'assaillir : le fond du tempérament moral est robuste et sain. S'il arrive que Mlle de Condé éprouve quelque inquiétude sur l'ardeur extrême de son amour pour son père et pour son frère, je passe rapidement sans m'arrêter à ces délicatesses douloureuses d'une âme mystique, mais droite et simple, qui saura bien régler ses comptes elle-même avec Dieu, dans un élan d'amour : « Il n'y a qu'un péché, mon Dieu, s'écriera-t-elle, c'est de ne vous pas aimer... ; qu'une réparation à ce péché, c'est de vous aimer. »

Mais le cœur n'est pas seul à inquiéter la conscience de Mlle de Condé. Elle est assaillie de préoccupations d'un autre genre : sa vocation est pénible; cette recherche d'une communauté vraiment pénétrée de l'esprit chrétien dans toute sa perfection n'est pas une facile entreprise; plus difficile encore est le succès d'une réforme espérée. Mlle de Condé ne tarda pas, je l'ai déjà dit, à sentir vivement ces obstacles, après qu'elle eut passé deux années dans le couvent des Bénédictines de Varsovie; désireuse de quitter cette communauté où elle avait fait profession, inquiète de son inactivité forcée comme réformatrice, inquiète également de l'activité désormais inutile qu'elle pourrait déployer, elle se troubla; ne pouvant encore quitter ce couvent, elle sentit le besoin de s'y annihiler complétement et d'y perdre, pour ainsi dire, tant qu'elle y resterait, le sentiment de la

responsabilité. Pour parvenir à ces fins, elle demanda et obtint du pape Pie VII une bizarre dispense. Voici sa requête :

« Demande à Sa Sainteté Pie VII,

« Très-Saint Père,

« Louise-Adélaïde de Bourbon-Condé, à présent Marie-Joseph de la Miséricorde, religieuse-professe au couvent de l'Adoration perpétuelle du Très-Saint-Sacrement, ordre de saint Benoît, à Varsovie, supplie Votre Sainteté, pour qu'elle daigne, pour le repos et la tranquillité d'âme de la suppliante, la déclarer privée de voix active et passive[1] et la dispenser de toutes les fonctions primaires de la communauté. »

La réponse favorable du Saint-Père est datée du 9 septembre 1803.

Si la religieuse est comme plongée dans une triste et sombre nuit, la chrétienne reste dans la lumière et son âme jouit de clartés admirables. C'est en ce temps que Napoléon, violant le droit des gens, fit saisir à Ettenheim le jeune duc d'Enghien, l'accusa faussement de conspiration et le fit fusiller à Vincennes[2] : sorte d'assassinat qui glaça d'horreur toute la famille royale. Attérée, Mlle de Condé, à qui l'abbé Edgeworth était venu annoncer cette fatale nouvelle, se souvint peut-être d'une parole de son amie Madame Clotilde, sœur de Louis XVI et reine de Sardaigne : « La couronne la plus brillante qu'une âme puisse recevoir dans le ciel, c'est de voir près d'elle l'âme d'un de ses ennemis, surtout lorsque c'est par ses larmes qu'elle a obtenu le salut de cette âme. » En tout cas, Mlle de Condé mit admirablement en pratique le précepte qui ordonne à tout chrétien d'aimer ses ennemis, de désirer leur bonheur, car, depuis lors, elle ne cessa pas un seul jour de nommer dans ses prières Napoléon Bonaparte; et, dix-sept ans plus tard, quand ce dernier mourut à Sainte-Hélène, elle chargea Mgr d'Astros de faire dire une messe pour « ce malheureux homme. » Elle prie pour Napoléon; mais voici en même temps les cris de douleur que lui arrache la mort de son neveu :

Varsovie, ce 8 avril 1804.

O mon père! ô mon frère? existez-vous encore après un tel déchirement de cœur? Comment vous peindre l'état du mien? et de quelle consolation, hélas! peut-il être au vôtre? On s'est donc hâté, comme je le craignais, de consommer le crime! Le Roi vient de me le faire annoncer. Lui et toute sa famille sentent ce qu'ils doivent sentir. Mais nous, mais vous, mon père, vous mon frère! Ah! des torrents de larmes ne peuvent suffire à ma douleur. Encore si elles coulaient sur vous! si je pouvais les mêler aux vôtres; objets chers et mille fois chers à mon âme angoissée... Mon père, mon frère! Ecrivez-moi! mes

[1] Une personne a voix active et passive lorsqu'elle a droit de donner sa voix dans une élection et qu'elle peut être élue elle-même.

[2] Nuit du 20 au 21 mars 1804.

bien-aimés, mes infortunés amis (oh! mon père passez-moi ce terme), je me jette dans vos bras : votre douleur est la mienne, jugez-la donc... C'est assez, adieu, je n'en puis plus.

Varsovie, ce 14 avril 1804.

Mon bien-aimé, mon trop infortuné frère; mes lettres à mon père ont été pour vous comme pour lui, et, dans celle-ci également, je ne sépare point ni sa douleur, ni son cœur. Que tout soit réuni, grand Dieu! pour pleurer avec des larmes de sang l'objet de nos regrets! C'est le seul adoucissement que je puisse trouver à présent au déchirement de mon âme, noyée dans une mer d'amertume... On dit qu'il... vous parlerai-je de ces détails? Hélas! si vous êtes comme moi, il me semble qu'on les désire douloureusement. On dit qu'il a demandé un confesseur (j'aime à n'en pas douter). Les barbares lui ont refusé, tant on était pressé de le sacrifier.

Il n'a pas voulu se laisser bander les yeux. Il a dit qu'il était accoutumé à voir le feu..., qu'il savait mourir...

Au commencement de l'année 1805, Mlle Louise, après avoir facilement obtenu de l'autorité ecclésiastique de Varsovie et de la supérieure de sa communauté toutes les autorisations nécessaires, après avoir consulté les évêques de Léon, de Vannes et de Nantes qui donnèrent un avis favorable, quitta le couvent des Bénédictines de Varsovie et se dirigea vers l'Angleterre, avec son inséparable compagne, la sœur Sainte-Rose; elle allait revoir son père et son frère dont elle était séparée depuis neuf ans. Avant de se jeter dans leurs bras, elle se souvint du ravage que la douleur avait fait subir à son beau visage. Elle eut peur de faire peur à son père, et elle l'avertit par avance, lui faisant d'elle-même ce cruel portrait :

« J'ai oublié de vous prévenir d'une chose : n'allez pas croire que c'est par coquetterie, mais seulement pour que vous ne soyez pas effrayé en me voyant. La *déesse blanche à face ronde* n'existe plus. Un visage allongé, jaune, ridé à force, les yeux battus jusqu'à la moitié des joues et abîmés par les larmes qu'ils ont eu tant de sujets de verser, en un mot, soixante ans et à faire peur... Voilà mon portrait, et il n'est pas chargé. Au surplus, n'en accusez pas les austérités dont vous m'avez parlé plus d'une fois. Ce sont celles du cœur qui ont été terribles et vous croirez facilement que la dernière année a mis le sceau à l'article des souffrances. »

Mlle de Condé fut reçue dans un couvent de Bénédictines françaises [1], dirigé avec une sorte de magnificence par Mme de Levis de Mirepoix, abbesse de Montargis. Jusqu'à ce jour Mlle Louise, peu satisfaite de la régularité de la plupart des couvents qu'elle avait fréquentés, y avait rencontré du moins une sympathie et un respect bien dus à son nom et à son caractère : elle avait toujours été l'objet

[1] A Bodney-Hall (comté de Norfolk); transféré plus tard à Heath-Hall.

de prévenances, de déférences qui trop souvent lui étaient à charge. Elle retrouva dans ce couvent français qui, en souvenir de la patrie, conservait en Angleterre le nom de Montargis, les formes extérieures du respect et de la courtoisie : il lui fallut souffrir, le jour de sa fête, dîners et feux d'artifice et, pour me servir d'une de ses expressions, tout cet « agio » dont elle se plaignait le lendemain même de son entrée en religion, et dont elle ne parviendra jamais à se débarrasser entièrement. Mais elle ne tarda pas à reconnaître, surtout après la mort de la prieure, qu'au fond elle était de trop dans ce couvent : la présence d'une religieuse qui pratiquait la règle dans son austérité et n'admettait aucune mitigation gênait-elle les bonnes sœurs ? J'aime à le croire, car il me plaît de penser que l'interprétation différente à laquelle s'arrête Mlle de Condé est inexacte : « Par les procédés, écrit-elle, et même par les paroles de quelques-unes, je ne puis ignorer que je suis regardée ici comme payant la moindre des pensions, comme étant presque à la charge et charité de la maison, parce que je ne lui rends aucun service, etc., etc. »

Mlle de Condé rentra en France en 1816 ; elle parvint à gagner Paris sans être haranguée, sur sa route, par aucune autorité constituée, infortune qu'elle redoutait par dessus tout, et s'établit provisoirement rue de Babylone, chez sa belle-sœur, Mme la duchesse de Bourbon : elle se trouvait là tout près de cette rue de Monsieur, qu'elle avait habitée en 1786 et en 1787 : dans ce coin de Paris, les vieux arbres des jardins, les maisons et les pierres des rues lui pouvaient parler : mais elle, enfermée dans son oratoire, n'écoutait pas ces voix du dehors : elle y suivait fidèlement la règle avec sa compagne la mère Sainte-Rose : le pavillon qu'habitaient ces deux femmes était comme une Thébaïde, animée seulement par la prière [1]. Elles demandaient à Dieu de les inspirer dans le choix d'un emplacement pour l'institut de l'Adoration perpétuelle ; et, dans cette pensée, elles invoquaient Louis XVI, comme un intercesseur et comme un protecteur. Un moment le bruit se répandit que le Val-de-Grâce allait être rendu à sa destination primitive et qu'une communauté s'y installerait, sous la direction de Mme Louise ; mais une proposition différente, inopinément faite dans le conseil du roi, frappa tous les esprits par ce qu'elle avait de digne et d'élevé, et fut adoptée sur-le-champ : on décida que le couvent demandé par Mme Louise ne serait autre que l'emplacement du palais du Temple,

[1] Ce pavillon est, si je ne me trompe, tout voisin de la rue de Babylone (n° 36 actuel) ; mais l'ensemble de cette belle propriété s'étend de la rue de Babylone à la rue de Varennes (n° 57 actuel). C'est l'ancien hôtel Matignon, bâti en 1721, sur les dessins de Cortone. Il appartient aujourd'hui au comte de Paris.

cette funèbre prison de la famille royale. La mère Marie-Joseph accepta cette pensée d'expiation; et les ouvriers se mirent à l'œuvre : le vieux donjon du Temple avait été abattu et l'hôtel du Grand-Prieur remplacé par un édifice destiné au ministère des cultes. On commenca aussitôt à approprier ce bâtiment à sa destination nouvelle.

Mais il était écrit que tous les souvenirs et toutes les émotions, toutes les terreurs et toutes les douleurs devaient assaillir à la fois Mlle de Condé sur cette terre de France : elle était encore rue de Babylone, chez sa belle-sœur, tout entourée des souvenirs de son enfance, lorsque « l'empereur » débarqua à Cannes : en quelques jours il fut à Lyon. Or, il y avait en France, à Versailles, un homme dont la vue était perçante et dont l'esprit mis en éveil par le cœur savait prévoir : il n'était plus jeune; ce n'était point encore un vieillard, et sa main pouvait d'ordinaire tenir une plume sans trembler. Avec une lucidité mervilleuse, cet homme vit clairement, huit jours à l'avance, que le roi quitterait Paris subitement et au dernier moment, qu'il prendrait en passant le prince de Condé, et que sa « triste fille ne serait point avertie à temps pour les suivre en leur fuite. » Il écrivit ce qu'il prévoyait et donna un avis.

Que devint cette lettre? Il ne l'a jamais su : car son conseil ne fut pas suivi. Mais elle fut portée, je n'en veux point douter; elle fut reçue. Que se passa-t-il? Cette écriture, après vingt-huit ans, fut-elle au premier moment reconnue? Je réponds, — quelle femme ici me démentirait? — que l'écriture fut reconnue : c'est parce qu'elle ne pouvait être oubliée que la lettre ne fut pas lue. En 1787, avant la révolution, avant l'exil, avant la mort du roi, avant les vœux faits à l'autel, avant le meurtre de Vincennes, l'amante, « la bonne » amante avait écrit : « Dites-lui que si, par la suite du temps, *je n'aperçois plus l'ombre du danger*, je reviendrai à lui comme il me l'a dit, mais qu'il faudra un temps bien long qui ne peut se fixer actuellement. » Et comme ces vingt-huit ans n'étaient pas un temps bien long, la lettre fut brûlée sans être lue.

On s'attarda dans Paris. Ainsi qu'il avait été prédit, les princes partirent seuls; Mlle de Condé s'aperçut avec effroi qu'elle était prisonnière de Napoléon, et elle eut le courage d'écrire à Fouché pour obtenir un passe-port; elle put, une seconde fois, redire cette amère parole : *J' ai toute honte bue.* Cependant les heures volaient; et le 21 mars, onze ans jour pour jour après le meurtre de Vincennes, de toute la famille royale demeurée seule dans Paris, Mlle de Condé entendit les cent un coups de canon qui saluaient le retour du maître [1].

[1] La princesse passa en Angleterre. Elle y resta quelque temps à la suite

— Un Parisien indifférent[1], passant un jour par la rue du Temple, s'arrêta un instant devant le marché au vieux linge, cette halle alors modeste dont l'emplacement rappelle le jugement des Templiers et la condamnation de Louis XVI. Il entendit des voix de femmes qui chantaient un hymne religieux. Il leva les yeux, vit un couvent nouvellement établi et entra dans la chapelle.

Aux deux côtés du chœur, séparé de la nef par une cloison grillée, étaient plusieurs religieuses, et au milieu d'elles, leur supérieure. Celle-ci paraissait avoir environ soixante ans : elle avait de beaux traits, un port majestueux, une physionomie calme et résignée. Il demanda son nom, et on lui répondit tranquillement : *La princesse Louise de Condé.*

C'est dans ce couvent qu'elle finit ses jours, entourée de jeunes sœurs formées par elle-même et d'enfants dont elle dirigeait l'éducation. Elle était vraiment la mère et la sœur de ces pieuses femmes : on la vit souvent, à la tête des novices, porter le bois qui devait être brûlé dans la semaine ; avec les religieuses, elle travaillait à l'aiguille, se servant de préférence d'un dé de cuivre, tout semblable à celui des pauvres ouvrières. Si une sœur tombait malade, elle aimait à lui rendre les soins les plus repoussants. Elle assistait aux récréations des novices et les encourageait à se distraire innocemment. Depuis quelques années, un éclair d'enjouement éclairait parfois son visage : elle se souvenait des paroles du Psalmiste : *Servite Domino in lætitia*[2] : et Dieu lui souriait aussi ; car s'il ne lui avait pas donné le bonheur d'être femme, il ne lui avait pas enlevé tout à fait celui d'être mère. Elle avait trouvé en Lithuanie, abandonnée à sa porte, une petite fille polonaise et son cœur s'était attaché à cet enfant. Elle ne la quitta point : et avant de mourir, elle eut la joie de lui donner un mari.

Et jusqu'au dernier jour, son cœur fut douloureux et sensible ; et elle était heureuse de souffrir ; et elle disait : « Je vous avoue que ma morale admet peines, douleurs, afflictions, sensibilité, etc.

des Cent-Jours. Revenue en France, elle demeura rue Saint-Dominique, chez la marquise de Vibraye et n'entra au Temple que le 2 décembre 1816.

[1] M. de Trucy, dont je copie presque textuellement le récit.

[2] J'aime à citer ici cette lettre du 9 janvier 1806 :

« Bon, cher et tendre frère, à l'imitation de Macaire (de Chantilly), vous en souvenez-vous, que je trouvais souvent dans mon antichambre, et qui me disait tout simplement : « Mam'zelle, j'aurais besoin de queuque argent, » à son imitation, je vous dis : « Monsieur, j'aurais besoin d'un peu de sirop. « Brave et illustre Guy, je vous prie donc de m'envoyer deux bouteilles... » Quand il viendra un heureux moment où vous surmonterez votre paresse et où vous me favoriserez d'un petit mot, cela me fera grand plaisir, car Dieu sait comme je vous aime. »

pourvu que tout cela soit soumis et offert à Dieu. Croyant qu'une terre en valeur est un présent plus riche qu'une terre aride et sèche, je crois de même qu'un cœur *animé* de sentiments est une offrande plus agréable à Dieu qu'un cœur *calme jusqu'à la froideur.* »

Et elle s'endormit dans le Seigneur le 10 mars 1824 [1].

Peu de jours après la mort de mère Marie-Joseph de la Miséricorde, on put lire dans *la Quotidienne* un article bizarre mais profondément ému. Il n'était pas signé. Dans la foule des lecteurs indifférents, quel est celui qui y remarqua ces lignes :

« Que les larmes cessent, fidèles et tendres larmes qui accompagnaient tous les mouvements de l'ombre révérée, où s'attachait encore son nom ! Ne pleurons plus ; la mortelle achève de mourir : la sainte commence à vivre. »

III

Il y a quelques trente ans, un bibliothécaire du Louvre, M. Damas Hinard, fut chargé de classer et de cataloguer plusieurs de ces paquets poudreux cachés dans les bas-fonds de toute bibliothèque où ils attendent les soins tardifs de quelque zélé conservateur. Ces liasses délaissées contenaient une série considérable de brochures politiques, financières, économiques, non signées ou signées seulement des initiales *D. L. G.* Les titres, — un titre en apprend bien long, — étaient souvent bizarres et ne disaient rien qui vaille : *A la Chambre des pairs. Patrie, Pairie. Paris*, 1831. *A la Chambre des pairs. Memorandum.* Paris, 1831. *Des mots vides de sens. Le mandat ; le Serment, etc., etc., etc.* Paris, 1831. *La leçon de justice, de prudence, Bristol ! Lyon !* Paris, 1831. *A la Chambre des pairs, honneur, devoir, intérêt*, Paris, 1831, etc., etc. Le tout avec suites, appendices, *post-scriptum.*

Comment M. Damas Hinard eut-il le courage d'ouvrir ces brochures et d'essayer d'en lire quelques-unes, avant de les cataloguer? Les titres suffisaient pour un classement et semblaient parfaitement choisis pour écarter du livre l'attention de tout homme sérieux. Mais la curiosité, cet instinct irrégulier, fantaisiste dans ses allures, poussa notre conservateur à tourner les feuillets, à goûter un peu de cette prose. Elle est obscure, incorrecte, fatigante et nuageuse : s'attarda-t-il machinalement? Un secret pressentiment l'engageait-il à continuer cette fastidieuse lecture ? Je ne sais :

[1] Le corps de la princesse fut inhumé dans la chapelle du Temple. L'Etat ayant repris vers 1848, l'emplacement du Temple, la communauté fut transférée rue de Monsieur, 20. La chapelle du Temple, si tôt détruite, avait été achevée en 1822.

mais il aperçut bientôt des traits brûlants, et comme des éclairs qui sillonnaient ce brouillard et ces nuages. Sous une forme étrange, animée, paradoxale, un esprit honnête et modéré avait jeté à tous les vents du ciel, depuis 1790 jusqu'en 1838, des vues souvent justes, profondes, des prévisions pour ainsi dire prophétiques. M. Damas Hinard était en présence non point d'une œuvre, mais à coup sûr d'un esprit très-distingué. Il essaya de rapprocher ces lambeaux dispersés ; je l'ai tenté après lui ; et, comme lui, j'ai trouvé une grande âme et une belle intelligence.

Ce penseur inconnu a respiré à vingt ans l'atmosphère de 1789 ; il a voulu généreusement, sincèrement le bonheur du peuple, l'abolition des abus et des privilèges, et en même temps il a cru que la France nouvelle pouvait, devait garder la vieille royauté : il lui restera toute sa vie quelque chose de ces impressions premières. Non pas que son intelligence politique demeure immobile à travers des événements qui, en quelques années, font vivre des siècles ; mais son âme garde toujours l'empreinte de cette grande époque : ce qu'elle eut d'élevé, de généreux et d'honnête ne cesse point de s'y refléter. A la veille de sa mort, en 1835, il invoquera ces nobles souvenirs : « Où retrouver, s'écriera-t-il, cette première innocence de liberté (qui se fiait, se livrait à la merci des meneurs) ; où retrouver cet instinct d'intégrité, cette énergie de loyauté, ce culte de nationalité ? (tout était illusion, tout est positif et matériel). »

Comme tous ses contemporains, le jeune gentilhomme avait conçu un idéal abstrait ; et, avec tous les théoriciens du temps, il s'élançait vaillamment vers l'absolu. Mais il fut plutôt qu'eux désabusé ; dès l'anneé 1790, il entrevoyait, sans toutefois exprimer encore très-heureusement sa pensée, il entrevoyait le vrai caractère du gouvernement représentatif : les députés cessaient d'être à ses yeux des pontifes ayant mission de promulguer des dogmes : il y voyait plutôt des chargés d'affaires ayant à concilier des intérêts.

Quant à l'organisation du gouvernement représentatif ainsi compris, elle a été décrite par notre publiciste, mais quarante ans après la révolution. Le peuple tout entier doit se retrouver dans les Chambres : l'une d'elles aura sa mobilité, sa variété, son inconstance : elle sera l'expression changeante des idées et des besoins du jour. Elle se renouvellera tous les ans par cinquième et sera nommée par le peuple, non pas au suffrage universel, mais suivant des droits électoraux très-étendus et très-voisins du suffrage universel. L'autre Chambre représentera surtout la tradition et l'ascendant moral.

Cependant des fautes accumulées ont conduit une seconde fois sa ruine l'antique royauté : « L'avidité et la vanité, l'immoralité et la déloyauté l'ont perdue.

Les conditions de l'ancien équilibre politique sont désormais profondément modifiées. La noblesse a perdu toute force. La Pairie nouvelle ou Sénat ne devra plus être l'image d'une aristocratie qui a cessé d'exister : elle ne sera ni une première ni une seconde Chambre, mais une autre Chambre, puisant ses éléments à la même source que la Chambre des députés, représentant comme elle la nation tout entière. Le mode de représentation seul différera. Ici l'écrivain insiste plus que jamais sur la nécessité de reconstituer les provinces.

C'est par l'intermédiaire des Etats provinciaux restaurés qu'on obtiendra un corps puissant et vivant de sa propre vie au lieu d'un décor politique inutile. Les mœurs et les usages, le sol et le temps avaient tracé les provinces : c'est folie d'avoir voulu les détruire ; on a découpé géométriquement le sol de la France sans tenir aucun compte des coutumes et des traditions ; on a fait un être qui n'a pas de membres, un tout sans parties ; procédé merveilleux pour servir tour à tour et le despotisme et l'anarchie. Mais qu'on refasse les provinces, que les Etats provinciaux soient nommés par les cantons ruraux, par les communes urbaines, par ces petits centres qui sont, pour ainsi dire, la patrie visible et sensible ; et que les Etats provinciaux eux-mêmes désignent à leur tour les pairs ou les sénateurs, et de la sorte on aura organisé la liberté pour obtenir la force, pour garantir la paix. La liberté ! Elle seule, dûment réglée, convenablement répartie, habilement balancée, est capable désormais de consolider la société : car l'autorité est morte, elle ne sera pas ressuscitée par ceux-là qui l'ont tuée. L'aristocratie a péri, elle aussi, par sa faute !

Chacun sait qu'en 1831 on ne tenta pas de constituer la pairie sur ces fortes assises ; on n'a essayé que de nos jours, après de nouvelles catastrophes, quelque chose d'approchant : et c'est ce que j'aperçois en France de plus neuf, de plus sérieux depuis la révolution. Notre publiciste ne se fit aucune illusion sur la pairie telle que l'organisa la loi de 1831, car il saluait à l'avance les nouveaux pairs de ces paroles prophétiques :

« Qu'on fasse la pairie héréditaire de droit, de fait, elle ne sera pas même viagère.

« Allez, nobles pairs ; allez, illustres seigneuries, faites courte vie, mais bonne. Sera-ce demain ? après-demain ? Il n'y a de doute qu'entre ces deux termes. »

Ce vigoureux publiciste, aux mordantes apostrophes, est en même temps un esprit singulièrement modéré, pondéré : il en a donné des preuves nombreuses. En 1790, en réponse à un *libelle* réactionnaire intitulé : *Mes amis, voici pourquoi tout va mal*, il publie ce manifeste : *Mes amis, voici comment tout irait bien*. Dans ce premier

essai, il prend vigoureusement à partie et les aveugles adversaires des idées nouvelles, dont l'opposition maladroite sera infailliblement funeste à la cause qu'ils défendent, et les révolutionnaires extrêmes qui, loin de servir la révolution, vont la déshonorer et la perdre.

Sous la Restauration, il croit reconnaître ces mêmes royalistes réactionnaires qui ont contribué en 1789 à briser l'union du peuple, et de la royauté. Il s'indigne, il s'exalte, et chaque jour, sans trêve ni relâche, il attaque le ministère.

Dans la question religieuse, en face de la *Dénonciation* de M. de Montlosier contre les jésuites et l'ultramontanisme, l'incorrigible modéré prend une position forte, mais isolée. « Oui vraiment, s'écrie-t-il ironiquement, M. de Montlosier a raison, il y a de quoi trembler et frémir, frémir de ce que le ciel, sourd à la pitié, pourrait bien ne pas effacer de le mémoire des hommes l'histoire de notre temps et la laisser passer à la postérité. Pauvres gens, s'écrierait cette postérité, à la suite de tant de crises, leurs esprits restent paralysés. Des mots font leur opinion ; c'est en rêve qu'ils se prennent de peur, c'est contre des fantômes qu'ils se battent à outrance. On voit une nation, que sa puissance protége au dehors, qui au dedans n'est que trop garantie par l'indifférence, palpiter d'effroi à l'apparition des ombres gothiques de Grégoire VII et de Sixte-Quint. Pauvres gens ! ! ! »

Sous le ministère Polignac, l'opposition tend à acculer la royauté, à la pousser au suicide. Elle menace du refus de l'impôt. Cette attitude indigne l'honnête écrivain ; « refuser l'impôt, c'est à ses yeux commettre un forfait, un crime de lèse-patrie. »

Un modéré de cette trempe n'est pas d'humeur à ménager tous les partis. Il y a deux espèces de modération ; celle qui prend sa source dans la timidité de l'esprit ou le calcul des intérêts, celle qui naît du courage uni à l'honnêteté de l'intelligence. L'anonyme appartient à cette dernière classe de modérés : aussi trouve-t-il pour défendre des opinions mitoyennes, des paroles de feu. Il ne songe à plaire à personne : il ne caresse aucun parti, et c'est au sien qu'il réserve de préférence les violentes apostrophes et les sanglantes accusations. Il résume en ces mots vibrants la politique de la plupart des gazettes : « Périsse la France plutôt que notre clientèle. » En 1831, un seul journal trouve grâce à ses yeux ; c'est le *Correspondant*, « feuille douée à la fois de sagacité, de loyauté et de fermeté. »

Dans un autre opuscule, il se souvient sans doute d'une belle pensée heureusement formulée par lui-même : « Il y a bonne foi, dès qu'il y a passion. » Et s'adressant aux royalistes exaltés, il rappelle avec quelque douceur à ceux qui sont « avides de se sacrifier eux-mêmes qu'il est défendu de sacrifier les autres. »

Ce courageux isolé ne se fait d'ailleurs aucune illusion : « Qui n'est d'aucun parti, écrit-il, n'est plus de ce monde, n'est plus de rien : à lui l'avenir peut-être ; à d'autres le présent, sans faute. »

Cet isolement politique développe d'une manière extraordinaire certaines facultés de l'esprit qui, plus libre, plus dégagé, observe mieux, et, dès lors, sait mieux prévoir. L'anonyme dont je viens de résumer quelques écrits prévoit, lit dans l'avenir avec une rare lucidité :

En avril 1790 il craint la mort du roi, il annonce la chute de la royauté, l'anarchie sanglante, et prévoit qu'à la suite de cette effroyable période la nation, assouvie de liberté, demandera un maître :

..... « Elle (la populace, la masse mise en mouvement) se jettera çà et là sans projet et sans frein ; elle confondra sous sa main de fer toutes les classes, toutes les richesses, toutes les existences ; elle dévorera d'un trait, liberté et monarchie, religion et philosophie ; elle foulera aux pieds les tristes restes des rapports sociaux et le sublime instinct de la nature...

« Le moment arrivera où la sagesse et la concorde se trouveront trop heureuses de faire passer sans anarchie et sans horreurs, sous un sceptre de fer, un peuple assouvi à jamais de la liberté qu'on lui offrit et avide de paix et de calme. »

Vingt ans plus tard, dans les dernières années de l'empire, le même inconnu adresse aux ministres de Napoléon plusieurs Mémoires où il conseille vivement la paix et annonce, si on ne tient pas compte de ses avis, la chute de ce trône qui paraît encore si solide [1].

En 1827, il prévoit nettement 1830 :

Dans un factum intitulé *la Censure*, après avoir ingénieusement comparé la politique ministérielle à la campagne désespérée de 1814, il ajoute : « Bientôt se répétera, sous d'autres formes, le mouvement rétrograde vers Paris..., puis surviendront les transactions honteuses, la démission forcée, l'expulsion irrévocable [2]. »

Et ailleurs, dans l'écrit intitulé *des Journaux* (1827), il annonce en ces termes l'envahissement des Chambres :

« Les jours ne sont pas aussi loin qu'on pense où le théâtre de

[1] Ces Mémoires sont restés manuscrits.

[2] *Des Journaux, à l'occasion du projet de loi sur la presse. Fin,* 1827, page 25.

« Le roi dissout, les collèges réélisent : le roi dissout de nouveau, toujours en vain. Que faire de plus? Le roi est seul, sèul contre tous. La pairie a perdu son ascendant, l'envie, la haine, la défiance, le mépris peut-être, l'ont coulée bas...

« Il ne reste de la royauté que le sceptre, le siège. La tête sacrée est exposée au blâme ; délaissé par l'amour, le respect et la foi, dépourvu de tout point d'appui dans l'opinion, comment le monarque briserait-il la triple chaîne qu'auront forgée le ministère et les deux Chambres. » (*La Pairie, des Pairs viagers*, Paris, 1831, p. 23.)

nos dissensions civiles, envahi par des factions encore inconnues, offrira aux regards du spectateur, à droite, les longues douleurs, à gauche, les courtes joies. »

Les courtes joies! A peine le nouveau roi est-il *proclamé*, et déjà l'anonyme aperçoit le trône renversé; Louis-Philippe tombera de la même manière que Charles X, mais plus facilement : la République remplacera la royauté de Juillet. La république ne durera pas. Elle sera le pont entre la royauté modérée et l'absolutisme, et dès 1835, l'anonyme parle d'un Napoléon : en 1790, il avait annoncé l'anarchie, puis le despotisme. En 1835, il prévoit la République et le despotisme qui succédera à la République. Voici ses propres expressions :

1835. « La République est immanquable, les jours sont comptés pour son avénement, comme ils sont marqués pour sa durée.

« La République est prédestinée à l'œuvre de clore l'ère présente et d'ouvrir l'ère future, de trancher net la chaîne rouillée des temps, de jeter la planche de transition entre la monarchie tempérée et le despotisme absolu.

1835. « Etant donné un Napoléon, si frêle et si exigu qu'il fût, telle est la soif de repos, la rage de calme que, de toutes parts, il y aurait presse à tenir l'étrier et même à servir d'étrier à qui semblerait de taille et de tournure à enfourcher le destrier absolutiste. »

Si l'anonyme n'a pas toujours été aussi clairvoyant — il s'est fourvoyé notamment dans la question du sel gemme — on ne peut disconvenir qu'il a émis une série d'aperçus très-remarquables: on pourrait à chacun d'eux trouver quelque pendant : mais réunirait-on sous le nom d'un même observateur un aussi grand nombre de prévisions politiques ?

Il ne fut pas très-difficile à M. Damas Hinard de retrouver le personnage ainsi caché sous l'anonyme : il put même et j'ai pu, longtemps après lui, recueillir quelques souvenirs de ceux qui l'ont connu. C'était, dans les premières années du règne de Louis-Philippe, un vieillard nettement original. Il avait de bonne heure renoncé à faire vendre ses écrits : il les distribuait aux hommes politiques et à tous les députés. Au moment de la captivité de la duchesse de Berry à Blaye, il demanda sagement qu'on la reconduisît à la frontière sans la juger (conseil qui fut suivi trop tard) : il voulut saisir l'opinion publique et lança une série de placards qui furent affichés aux quatre coins de Paris [2]. Il se rendait fréquemment au *Journal des Débats*, et là, renversé sur une chaise, les pieds appuyés sur un autre siège, il entamait avec les rédacteurs une longue cau-

[1] Pecqueur. *Exposé de la ligne politique de M. de la Gervaisais*, Paris, 1834, la suite de la p. 154. Cf. la collection des œuvres de M. de la Gervaisais, conservée au palais Bourbon, t. XXII.

serie. Il habitait Versailles; on l'y rencontrait plus souvent dans les promenades publiques que dans les salons où son franc parler et sa causticité spirituelle étaient fort redoutés [1]. Il vivait très-simplement. Son unique luxe était une bienfaisance éclairée : plusieurs fils de famille lui doivent leur éducation [2]. Mais je ne sais quoi de simple et d'aimable manquait pourtant à cette nature inachevée. L'esprit resté jeune et riche de saillies était bizarre et incohérent : et le cœur, qui avait cruellement souffert, ressemblait un peu à l'esprit : il y avait en l'homme tout entier des côtés durs, querelleurs et brusques. Il avait toujours vécu ignoré, loin des fonctions publiques. (L'accès lui en eût été bien facile sous la Restauration.) Il avait été marié. Il était grand-père de cinq enfants : sa fille et l'aînée de ses petits-enfants s'appelaient Louise : ce nom « retraçait pour lui un pieux souvenir », symbolisait un culte.

J'ai parcouru ses nombreux travaux, dont lui-même a dit avec sa rude franchise : « L'œuvre est à peine dégrossie; maint chapitre n'est pas terminé; rien que des lacunes servent de transition; le style est obscur et inégal, l'ordre et la méthode manquent : les incohérences, les répétitions fourmillent. »

J'ai vu ce vieillard chercher autour de soi un ami qui pût tenir pour lui la plume; je l'ai vu s'adresser à M. A. Allier, à M. Pecqueur [3], à M. Théodore Fix [4]; je l'ai vu remercier humblement ces derniers de leurs services et même avertir le public que ces écrivains avaient, par leurs bons avis, amélioré parfois le fonds de ses idées [5]; et je me suis pris à penser que, si cet esprit vigoureux et actif eût

[1] La Gervaisais a dit de son côté :
« Il est un homme, qui, s'il écrivait comme il parle, s'il parlait comme il « pense, s'il pensait comme il sent, ne mendierait ni aide, ni alliance pour « remuer le monde et l'asseoir en équilibre. » (Citation de M. Damas Hinard, p. 27.) Ces mots en disent bien long sur la nature d'esprit de M. de la Gervaisais et sur les illusions de jeunesse qu'il ne perdit point : c'est à vingt ans qu'on songe à remuer le monde et à l'asseoir en équilibre.

[2] Je copie ces renseignements dans *l'Intermédiaire*, année 1876, p. 431.

[3] Pecqueur, *Exposé de la ligne politique de M. de la Gervaisais*. Paris, 1834.

[4] Théodore Fix, *Résumé des vues économiques de M. de la Gervaisais*. (Collection du Palais Bourbon, t. XXI.)

[5] *Exposé de la ligne politique de M. de la Gervaisais*, pp. 3, 4, à la fin du vol.

Sur M. de la Gervaisais, il faut lire, outre l'ouvrage de M. Damas Hinard, la *Littérature fr. contemp*, t. IV, p. 541, le *Catalogue de la Bibl. nat.*, *Hist. de Fr.*, t. IX, p. 703.

On trouvera, d'ailleurs, toutes les indications réunies dans une excellente revue, l'*Intermédiaire*, année 1876, pp. 7, 60, 431, 561.

L'*Intermédiaire* a donné (1876, pp. 60, 61), sur le rôle joué par M. de la Gervaisais auprès d'un prince de Carignan, des indications qui doivent être rectifiées et complétées de la manière suivante : le prince Eugène de Savoie Carignan, qui servait dans l'armée française, épousa à la fin de l'ancien

eu toute sa vie près de lui une âme sœur initiée à ses pensées, un esprit simple et lucide doué de facultés littéraires, l'œuvre jetée au vent par lambeaux inachevés se fût développée harmonieusement : l'ordre et la lumière y eussent pénétré ; la sobriété y eût régné.

Le bon vieillard n'avaient point abandonné le culte de sa jeunesse. « Enlevé au ciel, puis écrasé contre terre, » il n'avait jamais oublié ; il n'avait pas un moment cessé d'aimer : en 1790, son âme était, je copie ses propres expressions, « rongée de douleur » ; en 1838, il parlait de ses « éternels regrets ».

La femme — douce et bonne, — la parente dévouée qu'il avait épousée (et perdue trop vite) lui avait permis d'être fidèle. Elle aussi était généreuse !

En 1836, après un demi-siècle (et quel demi-siècle !) il voulut revoir les lieux où ils avaient goûté ensemble un bonheur si pur, les sentiers qu'ils avaient parcourus dans la montagne, les chaumières qu'ils avaient visitées Faible et accablé par l'âge, il partit pour Bourbon : il eut la consolation d'entendre de pauvres gens qui bénissaient encore le nom de Mlle de Condé : et comme il pensait que les lettres de Louise-Adélaïde « étaient de valeur trop haute pour être réservées en propriété à une seule âme », il détacha de ses lettres, déjà imprimées avec sa permission, les plus purs, les plus délicieux fragments ; et de Bourbon même il les donna au public, les faisant précéder de cette touchante dédicace : *A la mémoire de Mademoiselle de Condé, de la Gervaisais, officier des Carabiniers de Monsieur.*

Et puis il jeta encore quelques fleurs sur cette tombe chère à jamais ; et ses pieuses révélations sauvegardaient, sans qu'il le sût, une mémoire sans tache.

Il n'avait pu s'unir à cette noble femme. Vivante, il n'avait pu la protéger, la défendre. Morte, il la sauvait, croyant seulement l'honorer. Cette œuvre achevée, il rendit son âme à Dieu, le 29 décembre 1838 [1] : il mourut dans la même foi et dans la même espérance que mère Marie-Joseph de la Miséricorde.

Paul VIOLLET.

régime, Anne-Elisabeth Magon de Boisgarin, parente de M. de la Gervaisais. De ce mariage naquit Joseph-Marie de Savoie Carignan, qui vécut en France, y fut connu sous le nom de prince de Carignan et mourut maréchal de camp le 16 octobre 1835. Il ne fut désigné officiellement en Italie que sous le nom de Joseph, chevalier de Savoie. Ce Joseph, ayant perdu son père de bonne heure, la Gervaisais fut son tuteur. Joseph, chevalier de Savoie, a eu pour fils Eugène-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François-Antoine de Savoie, né en 1816, déclaré prince de Savoie-Carignan, par décret royal du 28 avril 1834 et réintégré ainsi au rang et aux droits de sa famille. Il habite l'Italie.

[1] J'ajoute que M. de la Gervaisais est mort à Paris.

MÉDAILLONS RÉVOLUTIONNAIRES

LE PATRIOTE PALLOY

ET LES VAINQUEURS DE LA BASTILLE

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS [1]

IV

Mais ce n'était là qu'un prélude. Palloy avait eu une idée neuve et originale à laquelle il doit toute sa renommée : c'était d'acquérir les matériaux provenant de la démolition, et d'entreprendre en grand dans un vaste hangar construit sur l'une de ses propriétés (rue des Fossés-Saint-Bernard, 20), l'exploitation patriotique des débris de cette citadelle du despotisme, sanctifiées par les souffrances des martyrs de la liberté. Diriger la destruction de la Bastille, c'était déjà un grand titre de gloire et ce devait être aussi, du moins Palloy l'espérait, une source de fortune; s'en faire adjuger les décombres, qu'il obtiendrait sans doute à vil prix [2], et les distribuer sous les formes les plus diverses comme autant de reliques, il y avait là une idée lumineuse qui formait le complément naturel de la première. L'imagination ardente de Palloy lui retraça aussitôt tout le parti qu'il en pouvait tirer au profit de son influence et de sa popularité, sans parler de résultats plus solides peut-être.

Dès le premier moment, cette question de l'emploi des matériaux de la Bastille s'était posée d'elle-même. On avait projeté de s'en

[1] Voir le *Correspondant* du 10 juillet 1878.

[2] Au 4 octobre 90, comme on le verra plus loin, la vente des matériaux, tant à Palloy, le principal adjudicataire, qu'à divers autres, avait produit 41,243 livres.

servir pour la construction d'un pont sur l'emplacement du pont d'Austerlitz actuel, mais celui-ci ne fut commencé qu'en 1803. L'idée fut appliquée, autant que le permettait l'état des travaux, au pont Louis XVI (aujourd'hui de la Concorde), qui était en cours de construction depuis 1787, — afin, disait-on, que les patriotes foulassent aux pieds chaque jour les débris de l'exécrable forteresse. On dit que la rue de Tracy en fut pavée. Au mois de novembre 89, on décida de bâtir sur la place Henri IV, c'est-à-dire sur le terre-plein du Pont-Neuf, avec les ouvriers et les matériaux de la Bastille, une plate-forme destinée à recevoir une batterie de canons toujours chargés, qui devaient suppléer à l'insuffisance des tocsins de Notre-Dame et de l'Hôtel de Ville, en donnant les signaux d'alarme dans Paris [1]. Ces canons du Pont-Neuf retentirent souvent dans les journées révolutionnaires. Beaucoup d'autres projets furent agités dans les journaux, les brochures et les clubs. Des affiches apposées au Palais-Royal stimulaient l'imagination des citoyens. Des particuliers tinrent à honneur d'enchâsser un débris de la Bastille dans leur maison, comme un talisman patriotique; d'en employer quelques pierres pour en faire l'assise d'une muraille, la décoration d'une façade, le linteau d'une porte ou d'une fenêtre, le chambranle d'une cheminée, la marche d'un escalier. Mais tout cela n'absorbait qu'une partie absolument insignifiante de l'immense prison.

La Bastille recouvrait une superficie de deux tiers d'arpent; les tours avaient quatre-vingt-seize pieds de hauteur de la souche au sommet; les murs, six pieds et demi d'épaisseur. Qu'on se figure ce qu'exigeait de travaux et quelle masse de débris représentait la démolition d'un pareil bâtiment. Une seule des tours pouvait fournir de quoi peupler tout le pays de souvenirs. Il y avait là non-seulement des pierres, mais du fer, du bois, du marbre, des matériaux de toute sorte dont Palloy ne devait négliger aucun, et pendant tout le cours de la Révolution, nous allons le voir s'ingénier à écouler, sous mille transformations ingénieuses, ou même dans sa forme abrupte, cette encombrante marchandise. La France ne lui suffira pas, il en expédiera d'un bout à l'autre de l'Europe, dans les colonies et jusqu'en Amérique.

Palloy imagina tout d'abord de fabriquer un grand nombre de petites Bastilles reproduisant très-exactement la forteresse démolie : l'enceinte, les deux ponts-levis, les huit tours, les quinze canons, les tas de boulets, les drapeaux, la cour des cuisines et la grande cour avec leurs principaux détails [2]. C'est sous cette forme que son

[1] Ordre du 21 novembre; allocation de 960 fr. pour le paiement des ouvriers (*Papiers inédits* de Palloy).

[2] Il n'est pas le seul qui ait eu une idée semblable, mais il est le seul

idée devait obtenir le plus de succès et faire le plus de bruit. Lorsque le décret du 15 janvier 1790 eut divisé la France en quatre-vingt-trois départements, il résolut d'envoyer solennellement à chacun d'eux une de ses réductions de la Bastille, ainsi qu'aux districts et aux communes importantes.

Dès le 6 février 1790, les volontaires de la Bastille étaient venus offrir à l'Assemblée la dernière pierre de la prison démolie[1]. Dusaulx porta la parole en leur nom, promettant « de ne pas mettre plus de temps à parler de la Bastille que ces héros n'avaient mis à la prendre; » après quoi, dit le *Moniteur*, il fit une relation *très-détaillée* de la journée du 14 juillet (en réalité, il y récita la plus grande partie de son livre), en l'assaisonnant d'un « grand nombre d'expressions très-remarquables, » dont « quelques-unes » furent applaudies. Il semble que la Constituante, qui venait d'accueillir déjà avec enthousiasme beaucoup d'adresses et de députations, ait témoigné une certaine froideur au vénérable Dusaulx, pour n'avoir pas tenu suffisamment la promesse que semblait contenir le début de sa harangue.

La fête de la Fédération avait été décidée le 7 juin, à la suite d'un grand nombre de fédérations provinciales qui en étaient comme le prélude et la préparation. Aussitôt que le décret fut connu, Palloy se hâta d'envoyer dans chaque ville des cartes qui devaient être remises aux délégués, pour venir visiter, dans ses ateliers de la rue des Fossés-Saint-Bernard, les petites Bastilles qu'il faisait exécuter pour les départements[2]. Ses ouvriers ne manquèrent pas d'aller prendre part aux travaux du Champ-de-Mars. Pendant trois jours, on les vit arriver en masse, après quatre heures du soir, emmenant avec eux dans des charrettes leurs instruments de démolition[3].

Le matin du 14 juillet, c'est sur la place de la Bastille que s'assembla l'immense cortège qui allait s'acheminer vers le théâtre de la fête. Les Vainqueurs, qui avaient manié eux-mêmes avec enthousiasme la pioche, la pelle et la brouette au Champ-de-Mars, qui étaient allés jusqu'au delà de Versailles à la rencontre des fé-

qui l'ait exécutée sur une large échelle et avec les matériaux même de la forteresse. Dans la salle du Manège, où siégea la Convention, il y avait un grand poêle, fabriqué par le faïencier Ollivier, qui représentait également la Bastille. On peut le voir au musée de Sèvres.

[1] « La dernière pierre des derniers fondements, » dit l'orateur, en exagérant de beaucoup l'état des travaux.

[2] Nous avons trouvé dans ses papiers une lettre où il se plaint au maire de Mont de-Marsan, qui lui répond par d'humbles excuses, de n'avoir pas vu les envoyés de cette ville.

[3] Mercier, *Nouveau Paris*, ch. XIV.

dérés bretons, pour faire honneur à ces aînés de la liberté [1], devaient, en vertu du décret rendu par l'Assemblée le 19 juin, occuper une place à part dans cette grande cérémonie, pour que la France pût contempler à l'aise ses premiers libérateurs. Mais nous avons dit quelle opposition souleva ce décret : les rassemblements de gardes françaises, de volontaires, de patriotes, formés au Palais-Royal et aux Tuileries, répétèrent si haut et sur un ton si menaçant, qu'il ne faut point de distinction dans un peuple libre, que les Vainqueurs durent renoncer à tous leurs honneurs, « notamment à une place distinguée lors de la fédération. » On ne voit pas, en effet, qu'ils aient eu cette place à part, mais les yeux des fédérés provinciaux n'en étaient pas moins fixés sur eux. On cherchait, on se montrait les Elie, les Hullin, les Arné. Huit jours après la fédération, ils firent apposer sur les murs de Paris une affiche qui invitait les envoyés des départements à se réunir à eux le lendemain, dans l'église des Quinze-Vingts, pour se transporter de là sur le terrain de la Bastille, où serait chanté un *libera* en l'honneur de leurs compagnons tués au siège de la forteresse. Mais il ne paraît pas que les fédérés, insuffisamment avertis, et qui passaient leurs journées en banquets et en fêtes, se soient rendus en bien grand nombre à cette cérémonie funèbre, où officièrent l'aumônier de la députation de la Creuse et l'abbé Bernard, vicaire de Sainte-Marguerite, le futur membre de la Commune [2].

Comme l'un des vainqueurs de la Bastille et comme son démolisseur, Palloy avait un double titre à l'attention des fédérés et un double moyen d'attirer l'attention sur sa personne. Il avait fait transporter solennellement, en dépit de toutes les oppositions, un de ses modèles en pierre de la rue des Fossés-Saint-Bernard au Champ-de-Mars. Il logeait chez lui les fédérés de Machecoul. Pendant tout le séjour de ses frères à Paris, il se multiplia. Ceux-ci défilaient dans ses ateliers, et il ne négligeait rien pour donner à leurs visites le plus d'éclat possible. On le voyait partout : rue des Fossés Saint-Bernard pour recevoir les curieux et leur montrer sa fabrique d'objets patriotiques ; sur la place de la Bastille pour trôner au milieu des ruines comme dans son domaine ; dans les fêtes et les banquets, où il faisait montre du patriotisme le plus ardent et pérorait avec animation. Il organisait des réceptions théâtrales, des repas civiques, des exhibitions et des distributions solennelles. Ne

[1] Prudhomme nous apprend que Parein prononça un discours, que les Bretons et les députés des Vainqueurs s'embrassèrent, mais que ceux-ci n'accompagnèrent pas les fédérés jusqu'à Paris, pour éviter les commentaires sur leur démarche.

[2] *Révolutions de Paris*, t. V, p. 60.

pouvant envoyer encore les modèles en pierre, il voulut du moins célébrer cette grande date en offrant à chacun des 83 départements un plan colorié de la prison d'État [1].

Palloy se distingua surtout par la conception de la fête du pacte fédératif, en l'honneur des délégués de la France, qui eut lieu sur l'emplacement de la Bastille, du 18 au 21 juillet [2].

La plus belle journée fut celle du dimanche 18. Après la grande revue de la garde nationale parisienne et l'ascension manquée qui avaient attiré le peuple et les fédérés au Champ-de-Mars, la Bastille, vers le soir, se partagea la foule avec la Nouvelle-Halle et les Champs-Elysées. On répéta la fête le lendemain et le surlendemain, l'exiguïté relative de l'enceinte n'ayant pas permis à un nombre suffisant de citoyens de jouir du coup-d'œil. « L'illumination offrait le plan régulier de cette forteresse. Quatre-vingt-trois poteaux, ou plutôt des arbres que l'on avait transplantés, et qui portaient, au lieu de feuilles, des feux de toutes les couleurs, formaient une voûte étoilée. Ils représentaient les quatre-vingt-trois départements. Les huit bastions de ce monument du despotisme étaient tous éclairés par des guirlandes et des *chaînes* de lampions. Au milieu était suspendu un lustre qui représentait toutes les couleurs ou prismes de l'arc-en-ciel... Un orchestre à quatre faces était éclairé par une voûte de lumières, dont la réaction répandait sur tous les visages une teinte de gaieté et d'ivresse... A l'endroit même où l'on avait trouvé dans d'affreux cachots les squelettes des victimes que la tyrannie avait égorgées, on avait pratiqué une caverne. Les lampions qui en éclairaient l'entrée et que l'on avait trouvé moyen de rendre plus sombres à mesure qu'ils s'enfonçaient, en rendaient l'approche horrible. Sur le chapiteau de cet antre, on voyait un homme et une femme appuyés sur un globe; de lourdes chaînes affaissaient leurs membres décharnés. On soupirait malgré soi à cette vue; mais bientôt le son du galoubet et du tambourin faisait diversion à la douleur [3].

« La Bastille, écrit encore Gorsas dans les numéros suivants, offre chaque jour des scènes plus brillantes et plus variées. Hier on lisait sur la porte de cet ancien monument du despotisme : Ici l'on danse !... Depuis le 14, les fêtes publiques se succèdent sans inter-

[1] Il existe à la Bibliothèque de la ville un de ces plans, avec une légende explicative et une annotation manuscrite de Palloy. Sur un autre exemplaire, assez finement gravé en couleur, on lit dans la partie supérieure, à droite « Donné le 14 juillet 1790, par Palloy, patriote » ; à gauche, écrit à la main dans un ovale : « M. P. M. Bontems, notable. »

[2] On voit par son registre de comptes (p. 294) qu'elle coûta 29,727 fr. 60.

[3] Gorsas, *Courrier* du 21 juillet.

ruption. La nuit de mardi à hier mercredi (du 20 au 21) a surtout été remarquable par l'affluence des spectateurs et par des scènes variées et les plus intéressantes. On y a vu paraître une partie des cinq cents jeunes filles qui, le matin, parées de fleurs et de rubans aux couleurs de la Nation, étaient allées offrir à sainte Geneviève, patronne de Paris, un tableau représentant la confédération et sur lequel était écrit le serment civique. »

Les élèves de l'Académie de peinture portèrent ensuite triomphalement autour de l'enceinte le buste de Jean-Jacques, couronné et revêtu d'une écharpe de feuilles de chêne. Un groupe de gardes-nationaux marchait respectueusement à ses côtés, « le glaive à la main ». La foule chantait en chœur un hymne d'un rythme très-lent, « dont chaque vers était marqué par un repos qui forçait au silence », quoique toutes ces pauses semblassent peu d'accord avec les paroles :

Que tout *s'anime*
Au saint nom de Rousseau !
Ce nom sublime
Sera toujours nouveau.

D'un autre côté des ruines se célébrait le convoi funèbre de l'aristocratie, dont l'idée avait été donnée par une feuille répandue le matin à profusion dans les carrefours : « On avoit habillé une bûche d'une forme bizarre, en abbé : rabat, calotte, manteau court, rien n'y manquoit. Une longue file de deuil suivoit ce noir cortège, et de temps à autre des mains s'élevoient au ciel, des voix rauques et glapissantes répétoient en sanglotant : *Mori!... Mori!...* puis on entonnoit le *De profundis* [1] ».

Nous n'avons pas besoin de dire quel abbé désignait clairement ce calembour latin.

Palloy avait été l'âme de ces fêtes. Trouva-t-il lui-même, comme il semble le dire dans une brochure postérieure [2], l'inscription : ICI L'ON DANSE, qui frappa si vivement, par son heureuse antithèse, l'imagination des contemporains ? Peut-être. Mais c'était bien à lui, sans doute, qu'on devait ce sombre éclairage des restes de cachots, où Loustalot, dans les *Révolutions de Paris*, voit un *trait de génie*, analogue à celui de ce peintre (le Poussin), « qui plaça le tombeau d'un berger dans le fond d'un tableau représentant des danses de villageois ».

[1] *Courrier* de Gorsas, t. XIV, p. 261, 281, 289-95. *Anecdotes du règne de Louis XVI,* 1791, t. IV, 74-5. On peut lire aussi le compte-rendu assez maussade du journal de Prudhomme, t. V, p. 57-9.

[2] *Un Français à sa patrie.* 1806, p. 29.

V

Après la Fédération, Palloy avait adressé des lettres au maire de Paris, au commandant général de la garde nationale, aux membres de l'Assemblée nationale, aux représentants de la Commune, au corps militaire (*sic*), aux différents corps constitués, au club des Jacobins, aux capitaines de compagnies, enfin aux patriotes signalés et à tous les braves citoyens, pour les inviter à venir voir ses petites Bastilles. Chacun des trois architectes : de Jallier, La Poize et Montizon, en avait reçu une à titre d'hommage. Le 2 septembre, avant d'expédier ses envois dans les départements, il vint offrir à la Constituante le premier de ces modèles, en prononçant un beau discours, qui nous a été conservé dans son entier :

« Lorsque le pouvoir arbitraire accabloit le citoyen de toute sa force et que l'homme fait pour la liberté étoit tout à coup précipité dans les cachots d'une bastille, nos tyrans n'imaginoient guère que, si près d'expier ses forfaits, cette Bastille, frappée par la fureur d'un peuple réduit au désespoir, alloit se cacher sous ses ruines, monument de vengeance et de barbarie que le voyageur cherche et ne retrouve plus. Moi-même j'y suis entré un des premiers ; mes ouvriers y combattoient avec moi, et quand nos citoyens en eurent retiré les victimes qu'elle recéloit, les armes meurtrières qu'elle devoit tourner contre nous ; quand vuide d'esclaves, de satellites, elle n'étoit plus qu'un monument honorable au courage des citoyens, je craignis qu'en le laissant trop longtemps debout, il ranimât l'espoir des despotes, et n'écoutant que l'amour de la patrie, j'allai, sans ordre quelconque, abattre ces tours. Moi-même je les frappai le premier, j'armai la main des ouvriers ; l'honorable Assemblée et le Roi lui-même ont approuvé mon zèle, puisque des architectes ont été nommés pour surveiller cette démolition. Mais ce qui fera mon souvenir le plus cher quand les années viendront m'atteindre, c'est d'avoir le premier porté le fer destructeur dans les flancs de cette horrible forteresse.

« Mais ce n'est pas assez de cacher sous le sol les monuments de la tyrannie ; il faut, s'il est possible, en perpétuer la honte. C'est aux arts à la transmettre à la dernière postérité : ils ont trop longtemps servi à flatter la tyrannie chez un peuple libre, ils en éterniseront la haine. C'est ce que j'ai entrepris.

« Des pierres mêmes qui formoient les voûtes lugubres des cachots j'ai tenté de reconstruire l'image de ce tombeau des vivants. Je me propose d'en envoyer aux quatre-vingt-trois départements et

aux sections de la capitale. Déjà plusieurs municipalités m'honorent des vestiges qui leur en sont parvenues (*sic*). L'Angleterre elle-même y attache un prix naturel à des âmes fortes et libres. On diroit que la chute de la Bastille est consacrée par les vœux des peuples comme un événement qui les concerne tous également. Ce sont autant d'hommages à la liberté, en attendant que le François lui élève une statue digne de lui. Que ne puis-je un jour moi-même y contribuer !

« Une observation peut-être digne de votre attention, Messieurs, est de voir le portrait du meilleur des rois gravé sur ces mêmes pierres où se sont meurtries, dans l'horreur des cachots, tant de victimes infortunées.

« La bienfaisance et l'amour de mes semblables m'ont engagé à cette entreprise, autant que le zèle de la liberté. Une multitude d'artistes, des pères de famille sans occupations, a trouvé et trouve encore dans ces nouveaux travaux ce qui peut servir à alimenter leur patriotisme, par le spectacle continuel de cette Bastille si longtemps l'effroi de l'innocence et l'appui du pouvoir arbitraire.

« A cette récompense, qui ne peut échapper à l'homme qui a eu le bonheur d'être utile, daignez, Messieurs, y en ajouter une autre qui me sera toujours chère : l'espérance que l'offre de mes travaux ne vous aura point déplu. Où pouvois-je mieux placer les débris de la servitude françoise que dans l'auguste Sénat où la liberté prit naissance, au milieu des lois que vous préparez à la nation et aux siècles à venir [1] ? ».

Après Palloy, son employé Titon-Bergeras, grenadier de la garde nationale, doué d'une taille imposante et d'une voix de stentor, ajouta quelques paroles emphatiques : « Ce monument doit rap-

[1] Ce discours figure dans le musée des Archives. La signature seule est autographe. Quant à la Bastille qu'il présentait en termes si pompeux, on peut la voir également dans une salle des mêmes Archives. Elle est décorée d'inscriptions sur les tours et de vers par le citoyen P. J. P. S :

Exécrable prison, tristes murs, tours sinistres...

Une autre inscription, qu'il ne faut pas prendre à la lettre, s'exprime ainsi : *Offert le 14 juillet, jour du pacte fédératif, à l'Assemblée nationale*. Le 14 juillet, ce fut un plan de la Bastille que Palloy présenta à l'Assemblée (il figure également dans le musée des Archives, nº 1187), en attendant que le modèle en pierre fût prêt; celui-ci fut peut-être *offert* ce jour-là, mais il ne fut *porté* que le 2 septembre. Vingt-sept clefs provenant de la forteresse sont suspendues au-dessous. Il y manque la plus grande, qui fut envoyée par La Fayette à Washington. Un certain nombre d'autres Bastilles expédiées aux départements sont conservées dans les musées du Mans, de Rennes, de Cahors, à Amiens, etc., etc., et dans quelques collections particulières.

peler à tous les François patriotes que nous sommes libres et que, sans la liberté, il n'est point de bonheur. Nos lois ne seront plus désormais le fruit du despotisme; l'homme sage vivra tranquille dans ses foyers; l'interprète des lois et le chef des armées n'auront plus à redouter ces ministres absolus qui disposoient à leur gré du sort des citoyens, quand ils avoient la faiblesse de se courber sous leur joug, ou de ramper comme de vils esclaves auprès de ces malheureux, esclaves eux-mêmes de quiconque savoit les flatter... » Le président répondit : « Le don que vous présentez à l'Assemblée nationale est celui d'un artiste citoyen. L'Assemblée apprécie votre offrande, ainsi qu'une idée ingénieuse et sensible qui la recommande, et vous invite à sa séance [1]. »

Pour transporter ces petites Bastilles dans les départements et présider à leur remise entre les mains des autorités, Palloy organisa une troupe de commis-voyageurs, qu'il décora du titre ronflant d'*Apôtres de la liberté*. Jeunes, de belle prestance et capables de débiter avec des attitudes, des gestes et des inflexions d'orateurs de clubs un discours appris par cœur, ces apôtres furent spécialement choisis parmi les plus chauds patriotes de la garde nationale et les vainqueurs de la Bastille. Divers documents nous ont conservé les noms, généralement fort inconnus, comme il est naturel, de beaucoup d'entre eux [2]. Je ne vois guère à retenir, dans cette liste obscure, que le nom de Rocher, qui eut pour mission spéciale de porter une pierre de la Bastille à Montfort-l'Amaury. Pierre-Denis Rocher, sapeur du bataillon de Saint-Lazare, qui allait devenir aide de camp du général Ronsin, est une des figures les plus curieuses parmi les comparses de la Révolution. Il préludait, dans les rangs des Apôtres de Palloy, à son rôle futur. C'est à peine si l'histoire, du bout de sa plume, a ramassé le nom infime de ce terroriste en sous-ordre, qui était l'un des favoris de la foule et qui exerçait sur la tourbe des sans-culottes une véritable influence. On le retrouvera, avec sa figure horrible et sa grande barbe, dans toutes les insurrections, notamment au 10 août; au Temple, où il est l'un des portiers de la tour et se délecte à envoyer les bouffées

[1] *Procès-verbaux*, t. XXIX, à la date. *Courrier* de Gorsas, XVI, 85. *Moniteur* du 4 sept. Le *Moniteur* ne parle que du discours de Titon-Bergeras, dont l'Assemblée ordonna l'impression, et si l'on s'en rapportait à lui seul, il faudrait croire que Palloy se serait borné à déposer le sien.

[2] Ce sont, par exemple, outre Titon-Bergeras, les sieurs Hénault, Fourcade, Pigal, Jommery, Regnies, Jacquemot, Fouché, Boudin, Joubert, Denoche, de Laune, Legros, Saint-Venant, Clément, Mathé, Paintendre, Laurent Haumont, Joly, homme de loi, Leclerc, qui paraît avoir été leur président.

de sa pipe en plein visage aux princesses; à Lyon, pour arrêter les conspirateurs, dans les premiers mois de 93; à Forges-les-Eaux, pour reconnaître le corps de Paris, l'assassin de Lepelletier; à la tête du cortége qui ramène en triomphe Marat à la Convention après son acquittement, et prend la parole à la barre, dans la séance du 24 avril 93[1].

Les apôtres de la liberté étaient organisés en corps : ils avaient un président, un secrétaire, un greffier. Palloy n'eut pas de peine à les convaincre qu'il les investissait d'une mission glorieuse et sacrée. Il rédigea pour eux des instructions qu'on possède et parmi lesquelles en remarque ce trait caractéristique, qui suffirait à prouver, si on ne le savait assez d'autre part, quel amalgame l'entrepreneur de la démolition de la Bastille faisait de ses propres affaires avec la sainte cause de la liberté : « Ne rien échapper de ce qui peut être utile à la chose publique et aux intérêts de M. Palloy. » Les instructions suivantes ne sont guère moins pratiques : « Demander une recommandation de département en département, ne pas trop entrer en matière de conversation, éviter toutes discussions, écouter avec attention, et suivre leurs raisonnements patriotiques[2]. »

Avec la petite bastille, qui était la pièce principale, les apôtres emportaient, pour les offrir également aux directoires des départements, divers autres objets de même nature : une dalle provenant d'un cachot, un plan et une description de la forteresse, un boulet et une cuirasse trouvés dans les décombres, la *Vie de Latude*, l'*Œuvre des Sept Jours* de Dusaulx; enfin, pour abréger, un tableau représentant la tombe sous laquelle reposaient les cadavres exhumés de la prison.

Arrêtons-nous un moment à ces cadavres dont la découverte, l'un des épisodes les plus dramatiques de la démolition, fut exploitée par Palloy avec un art accompli. Ils avaient été trouvés les 4, 7 et 8 mai 1790, dans les caveaux d'un bastion joignant la prison. Le comité de Saint-Louis-la-Culture, prévenu, se transporta sur les lieux et dressa un procès-verbal. Les deux premiers squelettes avaient été d'abord déposés dans un caveau, où une foule de curieux vinrent les visiter moyennant une légère rétribution, dont le total, grossi du produit d'une quête, servit à délivrer des prisonniers pour mois de nourrice non payés. Le 1er juin, à six heures du soir, on leur fit de solennelles funérailles à l'église Saint-Paul[3]. Le curé, M. Bossu, sorti de son église

[1] *Moniteur* du 26 avril, et *Courrier* de Gorsas, *Convention*, t. VII, p. 421.
[2] *Catalogue de documents autographes*, p. 9, n° 11.
[3] Le certificat délivré par le curé de Saint-Paul parle de cadavres trouvés non-seulement les 4, 7 et 8 mai, comme nous l'avons dit, mais encore le 12

à la tête d'un clergé nombreux et au son de toutes les cloches, alla chercher les corps à la Bastille. Là, il fut harangué par M. Regnault, commissaire délégué du comité de Saint-Louis de la Culture, et lui répondit par quelques paroles patriotiques et pieuses, que l'assistance salua du cri de : *Vive la nation!* La marche funèbre s'ouvrit par les tambours, derrière lesquels venaient le clergé, puis le cercueil porté par douze travailleurs, et escorté par douze autres avec leurs marteaux ou leurs pioches, que commandaient Palloy et le sous-chef d'atelier Bouvinon. Tous les autres ouvriers, au nombre de plus de huit cents, figuraient dans le cortége, divisés par groupes, avec leurs chefs et sous-chefs d'atelier à leur tête. On arriva à l'église par la rue Saint-Antoine et la rue Saint-Paul, bordées de gardes nationaux en grande tenue, et après un service solennel, le cercueil fut enterré dans une fosse du cimetière Saint-Paul, au fond de laquelle on plaça un boulet du même calibre que celui sur lequel reposait l'un des cadavres et qu'on avait porté à La Fayette[1].

Sur la tombe, Palloy fit élever à ces victimes « égorgées par le despotisme ministériel..., avec les pierres des prisons où elles gémissoient, » un monument funèbre qui reçut l'inscription suivante :

Qui nos incarcerabat viventes
Nos adhuc incarcerat mortuos lapis,

avec cette paraphrase :

« Sous les pierres même des cachots où elles gémissoient vivantes, reposent en paix quatre victimes du despotisme. Leurs os, découverts et recueillis par leurs frères libres, ne se lèveront plus qu'au jour de la justice, pour confondre leurs tyrans. »

PETRUS FRANCISCUS PALLOY, AMICUS PATRIÆ, FECIT ANNO LIBERTATIS SECUNDO, REPARATÆ SALUTIS 1790.

Après quoi, il fit graver une estampe du monument et, en homme qui ne néglige aucune précaution lorsqu'il s'agit de sa gloire, il

juin. D'un autre côté, le registre de Palloy note cette cérémonie de l'inhumation sous la date du 8 juin. Mais nous avons observé plus d'une fois que ces dates sont approximatives et qu'il arrive à l'employé de grouper sous la rubrique inscrite des faits qui se rapportent à plusieurs jours différents. Nous avons suivi l'imprimé de Palloy auquel nous renvoyons. Y aurait-il eu plusieurs cérémonies funèbres? Cette affaire des squelettes de la Bastille a été fort embrouillée et grossie. Le *Moniteur* (16 mai) et d'autres journaux ne parlent que de deux cadavres, découverts le 7.

[1] *Recueil de pièces intéressantes. Délibérations et différentes pièces relatives aux cadavres trouvés dans la Bastille,* 1790, in-4° (par Palloy).

écrivit au curé de Saint-Paul, lui demandant de certifier par lettre que le monument dont il lui adressait l'estampe était bien exécuté au cimetière Saint-Paul. « Je ferai imprimer votre réponse, ajoutait-il, pour être adressée aux départements, afin de ne point mettre de doute aux objets que j'adresse à chaque Directoire. » Il finissait par des éloges adressés au patriotisme du curé, dont il avait remarqué la fermeté et le « courage vertueux dans l'attaque de la Bastille. » Le curé, flatté de ces éloges, envoya le certificat demandé, en rendant louange pour louange à « M. Palloy, architecte, connu par son zèle, son talent et son désintéressement[1]. »

Les objets envoyés par Palloy remplissaient en tout deux cents quarante-six caisses (trois par chaque département en dehors de la Seine) et il eut de grandes difficultés avec la douane à l'occasion de ces envois. Il annonçait son expédition par une circulaire, où, après avoir tracé un précis rapide de la prise et de la démolition de la Bastille, il disait qu'il avait voulu répandre ses ruines sur toute la France, pour qu'elles rappelassent « à jamais au citoyen vertueux l'atrocité de nos despotes. » Précédés ainsi des lettres qui annonçaient leur arrivée et les recommandaient au bon accueil des administrateurs, les apôtres partirent en octobre 1790, isolément ou par groupes, suivant leur destination. Leur départ fut annoncé par une note aux journaux. Ils emportaient une carte géographique dont Palloy leur avait fait cadeau pour les guider dans leur voyage, et ils étaient accompagnés d'ouvriers maçons pour la pose des bastilles et le raccordement des pièces.

A leur arrivée dans chaque ville, les apôtres, après s'être fait reconnaître des municipalités, opéraient solennellement leur dépôt, en débitant le discours ampoulé qu'ils avaient appris[2]. Ils tâchaient d'organiser une fête civique pour grossir leur propre importance, en même temps que celle du *patron*. Le *Courrier* du patriote Gorsas, qui était en quelque sorte le *Moniteur* officiel du patriote Palloy et accueillait ses communications avec une inépuisable complaisance, rend compte d'un grand nombre de ces cérémonies : « Nous lui devons un article pour chaque réception, dit-il dans son numéro du 13 novembre 1790, et nous le lui devons d'autant plus qu'il est sollicité par le vœu des administrations des départements, et que le titre du *Courrier* nous impose la loi d'accéder à ce vœu. » En effet, non-seulement la plupart des administrations se prêtaient avec un enthousiasme plus ou moins sincère à ces manifestations et y répondaient

[1] *Id.* et *Courrier* de Gorsas du 28 septembre.

[2] On peut le voir dans le dossier de Palloy à la bibliothèque de la ville. (*Extraits des délibérations des directoires de la Meuse et des Vosges.*)

sur le ton théâtral qui était déjà l'accent naturel de la Révolution commençante, mais encore elles envoyaient des comptes rendus aux journaux et plusieurs même rédigèrent des adresses à l'Assemblée [1], qui allaient quelquefois, dans un entraînement de gratitude où l'on est tenté de reconnaître une adroite suggestion du pratique Palloy, jusqu'à réclamer la bienveillance des représentants en sa faveur.

Quelques-unes, au contraire, firent preuve de peu d'empressement ou même se montrèrent récalcitrantes, en alléguant leur pauvreté. Palloy prétendait sans doute faire ses envois gratuitement et sans autre inspiration que celle du plus pur patriotisme. Il se fût indigné si l'on eût osé soupçonner son désintéressement [2]. Il lui suffisait de rentrer dans ses débours, mais les frais de transports, à cette époque, et calculés surtout par un industriel aussi avisé, montaient à une somme que toutes les administrations n'avaient pas le pouvoir ou le désir d'acquitter. Le 17 août 90, la municipalité de Nancy écrit à Palloy qu'elle a remis à ses députés à la Fédération les billets qu'il avait envoyés pour les autoriser à visiter les modèles de la Bastille dans son atelier : « Nous eussions bien désiré, ajoute-t-elle, que l'état actuel de nos finances nous eût permis d'en faire l'emplette, mais nous sommes forcés de nous borner à rendre justice à vos talents, sans les placer sous nos yeux. » Le même jour, celle de Bar-le-Duc lui écrit que ses envoyés n'ont trouvé personne dans l'atelier de la rue des Fossés-Saint-Bernard, et le prie de lui faire savoir ce qu'il lui en coûterait : la ville n'est pas riche, et elle se déterminera d'après la réponse. Le 13 novembre suivant, la pauvre municipalité de Guéret refuse l'offre généreuse d'un *cadot* « qui surpasse *ses* forces et qu'on a jugé ne pouvoir agréer sans un remplacement (sic) d'un millier d'écus [3]. » Le département de la Somme ne daigna point dresser procès-verbal, pas même peut-être accuser réception de l'envoi; et ce dédain fut amer au cœur du *patriote*, qui poussa néanmoins la magnanimité jusqu'à ne le point exclure de ses dons futurs [4]. Son apôtre Titon-Bergeras lui écrivait, le 11 juin 1791, que dans plusieurs villes, à Bordeaux, à Poitiers, dans les Hautes-Pyrénées, on l'avait fait attendre pour la cérémonie de la réception,

[1] Par exemple celles de l'Aisne et de la Haute-Saône. (Séances des 18 et 27 novembre 1790.)

[2] Je trouve dans ses papiers inédits cette minute (sans date) d'un billet adressé au département des *pirrané aurientale*. « Je réiterre le remerciment de l'envoyent des cent bouteilles de vin que vottre député dans le temps me fit passer, et je ne l'aurait pas accepté si jen eut été prévenu, vous ettes le seul, mais... mon patriotisme est tout à fait désintéressé, trop heureux pour moi d'entretenir par mes envoyent civique le feu sacré de la liberté. »

[3] *Papiers inédits*. Bibl. Carnavalet.

[4] Gorsas, *Courrier*, XXIV, 222.

à laquelle on n'avait donné aucun éclat, et que le département des Landes avait refusé d'acquitter le port [1].

Palloy semble n'avoir eu qu'une confiance limitée en ses apôtres. Il reste, dans ses inépuisables paperasses, plusieurs pièces où il s'informe de leur conduite auprès des directoires ou des municipalités, et il y revient encore, plus tard, dans la circulaire par laquelle il les avertit de la reddition de ses comptes. Dans ses notes, il désigne les sieurs Joubert et Pigal comme deux hommes faux qui ne s'étaient incorporés parmi les apôtres de la liberté que pour mieux déjouer son projet. On y trouve aussi mentionnées plusieurs *répétitions* contre MM. Bergeras et Legros, « rayés du tableau apostolique. » Enfin, dans un long factum manuscrit [2], il a flétri *la conduite de MM. Bergeras frères, à Pau*, notamment celle de Titon-Bergeras qui avait été son principal organe dans les grandes occasions, et qui, outre la harangue à l'Assemblée nationale, le 2 septembre précédent, était venu, avant le départ des apôtres, prononcer au club des Jacobins le discours qui devait accompagner la remise de chaque petite Bastille dans les départements.

Cette pièce renferme, d'ailleurs, d'assez curieux détails sur la composition et l'organisation du corps des apôtres. On y voit qu'ils prêtaient le serment de ne recevoir ni argent, ni présent d'aucune sorte et qu'ils étaient constitués en collége apostolique. Leur mission remplit toute l'année 1791. Ils étaient rentrés à Paris dans les premiers mois de l'année suivante. On a une lettre de Palloy, datée de mars, annonçant aux administrateurs du département de Paris que ses amis et frères d'armes, après avoir parcouru *l'empire français*, se sont chargés avec plaisir, au retour de leur mission, de leur offrir le modèle de la Bastille. Le 11 mars 92, il les présente à l'Assemblée et ils obtiennent avec lui les honneurs de la séance. Le 14, par arrêté signé Denoche, greffier, « les commis du bureau de M. Palloy, apôtres de la liberté, » voulant lui témoigner un *attache-*

[1] *Papiers inédits*. On se rappelle que déjà les députés de Mont-de-Marsan à la Fédération avaient négligé d'aller faire visite aux ateliers de Palloy.

[2] V. son registre de comptes, et son dossier à la Bibliothèque de la Ville. Dans ce factum, après avoir exposé ses griefs, il reproduit son *Engagement* avec Titon-Bergeras, qui doit être considéré sans doute comme le type de ses traités avec les autres apôtres; s'il y avait une différence, elle serait certainement en faveur de cet illustre, doué d'une stature si avantageuse et d'une si belle voix. Il lui donnait vingt sols par lieue, — soit d'abord 226 livres pour se rendre à Salies, en Béarn, où il devait lui faire tenir 200 livres pour gagner Angers. Dans cette dernière ville, il lui enverrait encore 200 livres pour solde, le tout non compris 200 autres livres pour son cheval et 6 livres par séjour dans chaque département, ce qui faisait 138 livres, puisque Titon-Bergeras séjournerait dans vingt-trois départements.

ment inviolable, déclarent qu'ils prêteront devant lui, à l'issue d'un repas patriotique qui aura lieu le surlendemain du paiement de leurs appointements, le serment prescrit par le *réglement apostolique* « de lui rester à jamais fidèlement liés de cœur et d'esprit, et de le défendre et soutenir envers et contre tous [1]. » Palloy était un homme de tête, qui avait tout prévu et tout réglé pour sa plus grande gloire comme pour son plus grand profit : il avait évidemment conçu l'idée de se créer avec ses commis une sorte de garde prétorienne, une armée de zélateurs et de séïdes. Il était le Messie de ces apôtres, qu'il animait de son zèle, échauffait de sa flamme, emplissait de sa personnalité vaniteuse et turbulente. Il les payait peu et mal, mais la gloire suppléait à tout chez la plupart de ces naïfs révolutionnaires, relevés à leurs propres yeux par ce beau titre d'apôtres de la liberté, grandissant d'une coudée chaque fois qu'ils étaient reçus par une municipalité, par un directoire, par une société populaire, par la Constituante, qu'ils débitaient leur discours et qu'on leur répondait par une harangue solennelle, plus fiers enfin que le baudet de la fable chargé de reliques. Ils lui étaient reconnaissants, pour la plupart, de l'infatigable ardeur qu'il mettait à les exploiter, car, en les exploitant, il les faisait valoir, et ils le prenaient de bonne foi pour l'un des héros de la Révolution.

Non contents du repas patriotique et du serment apostoliques, les missionnaires de Palloy commandèrent son portrait. Nous avons ce portrait gravé par Ruotte fils, d'après Mlle Pantin, — une artiste inconnue. Figure ronde et fade, cheveux séparés par une raie médiane, enroulés et relevés en boucles au-dessus des oreilles, tel il nous montre l'illustre patriote. On lit au-dessous :

Sur l'autel de la liberté
Il mit son cœur et son génie ;
L'un appartient à la patrie
Et l'autre à l'immortalité.

Il servit sa patrie et respecta la loi ;
Du nom de patriote un décret le décore :
Il mérita ce titre, et dans mille ans encore
Nos neveux confondront *Patriote* et *Palloy*.

« L'hommage de cette gravure a été fait au citoyen Palloy, en 1793, par ses quatre-vingt-trois apôtres de la liberté, au retour de leur mission des chefs-lieux des quatre-vingt-trois départements, l'an IV de la liberté française, en lui déposant les procès-verbaux de

[1] *Catalog. de docum. autograph.* n° 11.

réceptions des caisses d'objets civiques et des modèles de la Bastille qu'il y avait envoyés. »

Palloy n'avait pas licencié ses apôtres à leur retour. A la fin de 1792, il annonçait encore aux administrations du département du Mont-Blanc, que venaient de créer la conquête de la Savoie et sa réunion à la France, l'envoi de pierres de la Bastille, portées par le citoyen Woillez, qui avait désiré être « le quatre-vingt-quatrième apôtre [1] ». Nous verrons les apôtres de la liberté figurer dans une foule d'autres cérémonies publiques.

VI

La fabrication des petites Bastilles n'était, on a pu le remarquer déjà, qu'un des moyens imaginés par Palloy pour utiliser les matériaux de la démolition. Il était sans cesse à l'affût de tous les moyens d'écouler ces inépuisables débris.

Par un décret du 27 juin 90, confirmé le 31 juillet suivant, l'Assemblée nationale avait formellement excepté les héritiers du chevalier d'Assas de la mesure générale de réduction appliquée aux pensions de l'Etat. Palloy saisit avec empressement cette occasion nouvelle de se signaler, en faisant élever un monument, dans son pays natal, au héros de Clostercamp. Pendant des semaines et des mois, avec son exubérance ordinaire, on le voit multiplier les lettres aux anciens officiers, sous-officiers et soldats du régiment d'Auvergne, à la garde nationale du Vigan, au directoire du Gard, au frère du chevalier d'Assas et à tous ceux qui l'avaient connu, pour prendre des informations et les prévenir de son projet. Il n'avait pas encore terminé cette affaire que la mort de Desilles venait lui offrir un nouvel aliment. On sait que ce jeune officier, dans la journée du 31 août 1790, s'était jeté à la bouche d'un canon dirigé par les rebelles de Nancy contre les troupes de Bouillé. Il ne mourut qu'un mois et demi après, des suites de ses blessures. Dès le premier jour, son héroïsme avait excité l'admiration de la France entière. Louis XVI lui donne la croix de Saint-Louis. L'Assemblée, qui avait envoyé une députation au service célébré en l'honneur des victimes de Nancy [2], décrète qu'il a bien mérité de la patrie; plus tard (23 déc. 90) elle agréera l'offre d'un tableau de

[1] *Catalog. de docum. autograph.* n° 11.

[2] On peut voir à ce propos, dans le *Courrier* de Gorsas (XVI, 360), une réclamation de Parein, l'un des volontaires de la Bastille, qui oppose à cet empressement l'ordre donné par l'Assemblée aux dits volontaires de surseoir au service anniversaire qu'ils avaient voulu organiser, le 2 août, pour leurs frères tués au 14 juillet.

Lebarbier sur ce sujet, puis celle du buste de Desilles (28 janvier 91) modelé par son hôte et ami le créole Mulnier, apporté solennellement dans son enceinte par le bataillon du faubourg Montmartre et couronné de feuilles de chêne sur le bureau, avec l'accompagnement obligé de discours et de musique. Les arts le célèbrent, la poésie le chante ; l'Eglise et le théâtre lui rendent également hommage. Tandis que l'évêque de Nancy prononce son oraison funèbre, que Saint-Malo, sa ville natale, suivie par plusieurs autres villes de province, lui fait célébrer un service solennel, le Théâtre de la Nation représente le *Tombeau de Desilles*, et le Théâtre Italien le *Nouveau d'Assas.*

L'inévitable Palloy ne pouvait manquer à cette apothéose. Il avait commencé par adresser une de ses pierres en récompense à Desilles blessé. Aussitôt après sa mort, avec ce besoin d'ostentation, de mouvement et de bruit qu'il portait dans tous ses actes, il jette son dévolu sur sa mémoire et s'efforce de la confisquer à son profit. Il écrit à la municipalité de Nancy et au directoire de la Meurthe, pour leur proposer l'érection, dans la ville où Desilles est tombé victime de son dévouement, d'une pyramide en pierres de la Bastille dont chaque département recevra l'image; puis aux parents, aux amis, aux témoins, aux curés, aux officiers, à tous les corps constitués. Son registre mentionne, durant des mois entiers, une quantité incalculable de correspondances à ce sujet. On en formerait tout un volume. Il n'oublie pas d'envoyer à Mme Desilles mère une pierre de la Bastille sur laquelle « sont des gravures en l'honneur de son fils. » Son zèle s'étend jusqu'à l'*héroïne Humbert*, femme du concierge d'une porte de la ville, qui avait jeté une chaudronnée d'eau sur la lumière d'un canon, au moment où les soldats allaient y mettre le feu. Palloy entre en relations avec elle, se fait son protecteur et la recommande de tous les côtés. L'année suivante, avons-nous besoin de l'ajouter? il avait docilement et complétement tourné avec l'opinion : après avoir exalté la victime, il s'associait, comme nous le verrons, à l'apothéose des révoltés, en prenant une part très-active à la fête des Suisses de Châteauvieux [1].

Les derniers mois de l'année 1790 et toute l'année suivante sont remplis par ses envois. Il donne des plans ou des pierres de la Bastille à Anacharsis Clootz, l'un de ses correspondants habi-

[1] Disons néanmoins que, même en célébrant Desilles, il accusait Bouillé d'avoir *assassiné* les habitants de Nancy. Son registre mentionne (15 janv. 91) une lettre de M. Bouillé à M. Palloy, « pour lui offrir ses services auprès du département de la Meurthe »; mais le patriote décline superbement cette avance : « M. Palloy a assez de crédit par son mérite sans avoir besoin de celui de Bouillé, massacreur. »

tuels, qui lui envoie ses écrits, au député Le Camus (*sic*), à Moreau de Saint-Méry, à Duport du Tertre, au ci-devant duc d'Orléans, à quatre grands patriotes de la Commune, aux électeurs de 89 et de 91, aux députés, à Fieffé, avec une lettre sur sa belle action, car il se constituait le congratulateur universel, le consécrateur des actes et des renommées patriotiques : on les lui signalait comme à une autorité reconnue; il les paraphait, les lançait dans la circulation, décernait des brevets, récompensait par un don qu'il n'est pas besoin d'indiquer. Il écrit à Ch. de Lameth, après son duel avec le duc de Castries, pour le féliciter de sa bravoure et de son civisme, et à Barère, à Charron, à Millin, à Villette, à l'abbé Mulot, à Pétion, à l'abbé Grégoire, à une foule d'autres, sans parler de ceux que nous avons nommés, pour échanger des idées patriotiques avec eux. L'évêque d'Autun, Dusaulx, Barnave, Mirabeau, Latude, Duportail, Quatremère de Quincy, Goupilleau, l'évêque de Paris, Curtius, le montreur de figures de cire, sont également *lapidés*. Il accable encore de ses dons les vétérans, les juges des six tribunaux de la capitale, les quatorze cantons et les quarante-huit sections de Paris, toutes les villes et beaucoup de villages des alentours : Sceaux, Passy, Argenteuil, Montmorency, Bourg-la-Reine, Saint-Denis, etc. Il n'épargne pas l'Académie, qui le remercie (18 sept. 90) par l'organe de son directeur Vien. Il adresse quatre tableaux à Bailly et La Fayette, une branche de chêne gravée sur une pierre de la Bastille à Manuel, le buste de l'abbé Fauchet au directoire du Calvados[1]. De tous les côtés on lui fait des demandes : les élèves militaires, les vétérans, les sections, etc. ; on arrête qu'on viendra chercher en corps la pierre sacrée, et Palloy, entassant lettres sur harangues et certificats sur procès-verbaux, pontifie dans toutes ces fêtes avec une solennité comique.

Dans le cours de l'année 1791 surtout, la distribution des débris de la Bastille tourne à la monomanie. Il en pleut par toute la France. Aucun corps constitué, aucune assemblée, aucune administration, aucune société populaire, aucun homme public n'y échappent. Palloy est à l'affût de chaque occasion et tire parti de tout ; il fabrique avec ses matériaux les objets les plus variés et les plus imprévus : non-seulement des bustes, médaillons ou statuettes, mais des cornets, des tabatières, des presse-papiers, des bonbonnières, des encriers, des bijoux même. « Cette idée m'a paru fort heureuse, » écrivait à propos des encriers, en mars 1790, un correspondant du *Journal de la mode et du goût*. Et il rappelait les portes de Notre-Dame

[1] Il a passé dans la vente Alfr. Sensier (le 11 fév. 78) une lettre chaleureuse de remerciements de Fauchet au *généreux* patriote, qui ne cesse de le *combler* de ses témoignages d'estime.

de Lorette faites avec les chaînes des esclaves chrétiens délivrés par la victoire de Lépante, et d'autres exemples analogues tirés de l'histoire d'Angleterre, d'Amérique ou de l'antiquité. Les jeunes princes d'Orléans vinrent visiter les démolitions, portant au cou, suspendu à un ruban national, un de ces bijoux fabriqués avec du cuivre ou du fer de la Bastille cerclé d'or, ou bien avec un fragment de pierre enchâssé, et leur gouvernante, M[me] de Genlis, avait un médaillon fait d'une pierre polie provenant de l'antre du despotisme, au milieu de laquelle rayonnait en petits diamants le mot *liberté*[1].

Palloy envoie aux tribunaux des pierres avec inscriptions recommandant aux juges l'intégrité et l'impartialité. Il fabrique des bornes-frontières pour marquer les limites du territoire de la liberté. En avril 91, il fait inscrire le nom de Rousseau sur une plaque fournie par lui, au coin de l'ancienne rue de la Platrière. Au mois de mai suivant, il fait présenter à Louis XVI, par le bataillon des vétérans, son portrait gravé sur la pierre de l'autel de la Bastille, tandis que le bataillon des enfants offre au Dauphin un jeu de dominos, travaillés avec beaucoup d'art et enfermé dans une boîte que décoraient une inscription et un quatrain. Palloy fils débita des vers et l'apôtre Joly un discours auquel répondit la gouvernante du dauphin. « Hier, vers les dix heures du matin, dit Gorsas, les grenadiers de la section Grange-Batelière se rendirent chez ce brave frère d'armes. Une scène touchante les récompensa de leur démarche patriotique. Ils trouvèrent dans la maison de leur ami Palloy les jeunes élèves de Henri IV, réunis au bataillon des enfants... Palloy fit embrasser les chefs, et ces élèves intéressants de la nature et de la liberté promirent de ne former qu'une même famille, toujours unie pour une cause commune. Les yeux mouillés des larmes que faisait couler un spectacle aussi touchant, Palloy remit à ces aimables enfants un *domino* ; il était destiné à leur colonel (l'héritier présomptif de la couronne). Ce *domino* est un véritable chef-d'œuvre de l'art : la boîte est d'une seule pièce et les dés sont faits avec des chambranles des marbres de la Bastille (nous croyons qu'ils ornaient la cheminée de de Launay). Cette offrande fut sans doute accueillie avec reconnaissance par le dauphin... Qu'elle est énergique cette leçon ! Qu'il doit être fier celui qui l'a conçue[2] !... « L'amour et l'estime du peuple acquitteront envers

[1] Combes, *Episodes et curiosités révolutionnaires : la Bastille et le patriote Palloy*.

[2] Ce n'est pas tout à fait l'avis de l'auteur des *Anecdotes du règne de Louis XVI* (VI, 407) : « Sur le revers de chaque dé il y a une lettre d'or, et, en jouant, l'enfant héréditaire trouve toujours : *Vive le roi, vive la reine et M. le dauphin !* Pas un mot pour la nation. Ainsi, ce n'est qu'une flatterie

le patriote Palloy la dette de gratitude que les bons citoyens lui doivent. Sa première récompense est dans les vertus civiques de sa famille. On aime surtout à les retrouver dans M[lle] Palloy. »

Et il cite des vers adressés à cette jeune personne, dont son père s'efforçait avec un orgueil paternel de faire ressortir les charmes et les vertus, par M. Delorme, grenadier du bataillon de la Trinité[1].

Le 19 mai, la société des Amis de la Constitution reçoit une pierre sur laquelle est gravé le plan de la Bastille. C'est encore une députation du bataillon des enfants qui la présente, et le citoyen Joly qui prononce la harangue : « Je viens déposer, dit-il, dans le sanctuaire de la liberté des débris de ces cachots odieux où le despotisme égorgeait les victimes dévouées à sa haine ou à ses vengeances... Daignez accepter l'hommage pur d'un citoyen, qui, toujours ardent à poursuivre les tyrans, à perpétuer l'opprobre dont ils sont flétris, a multiplié sous mille formes, dans nos départements, les monuments de leur honte et de son civisme ». Les sociétés affiliées de province ne furent pas plus oubliées que la société mère. Le *Moniteur* de Palloy a raconté surtout en détail l'offrande, en décembre suivant, d'une pierre aux Amis de la Constitution de Versailles, assemblés pour signer une adresse énergique à Louis XVI, au sujet des prêtres séditieux. Il semble que la ville de la royauté voulût, par l'éclat et la chaleur de cette cérémonie, protester contre sa réputation aristocratique. La pierre, déposée dans la salle de la société, fut recouverte par les dames d'une écharpe tricolore et, après un discours du président Couturier, que saluèrent des applaudissements extatiques, portée en triomphe par quatre gardes nationaux, au milieu d'un nombreux cortège, au bruit des tambours, des acclamations, des instruments et des voix qui chantaient le *Ça ira*, jusqu'à l'hôtel de l'administration. Les membres du Directoire vinrent au-devant « de la précieuse relique... Il seroit difficile de peindre l'enthousiasme du public, lorsque les administrateurs eurent découvert et exposé la pierre aux yeux de leurs compatriotes. Toutes les bouches répétoient à l'envi les noms de *nation*, de *patriotisme* et d'*égalité*. Le peuple ne pouvoit se lasser de contempler cet affreux monument de la tyrannie. » Fourcade porta la parole au nom des apôtres de la liberté, et prononça un long discours empreint de toute l'éloquence particulière du temps, qui se terminait par le serment de se rassembler autour des ruines de la Bastille si le sort

bien étonnante dans un excellent patriote, et qui a gâté par là ce que sa leçon avait de sublime. »

[1] *Courrier* du 16 mai et du 22. Le couvercle de la boîte, retrouvé seul aux Tuileries, après le 10 août, fut gardé par M[me] Campan et acheté plus tard, à sa vente, par Fr. Barrière.

était assez aveugle pour favoriser la cause de l'iniquité, et, les yeux fixés sur ce souvenir du despotisme, de mourir « comme les derniers des Romains[1]. »

Quelques mois après, le 7 avril 92, vingt apôtres de la liberté revenaient à Versailles pour y inaugurer une pierre de la Bastille dans le local même des Amis de la Constitution. Il paraît que la tenue des apôtres avait laissé à désirer dans la circonstance précédente, comme dans plusieurs autres, si l'on en juge par les inquiétudes peu flatteuses, mais tout à fait d'accord avec ce que nous savons déjà, exprimées dans les deux lettres suivantes :

« Nous vous attendons seulement dimanche matin avec vos apôtres, lui écrivait l'ex-président Couturier. Prenez garde qu'ils viennent en *va-nuds-pieds* et *sans-culottes* : ce seroit une mascarade qui feroit tort à la belle cause de la liberté que nous deffendons. »

Et le lendemain matin, Gorsas lui écrivait encore ce billet : « Mon ami, je te préviens que le procureur syndic de la commune de Versailles tremble que tu n'exécutes un projet bizarre : de faire porter ta pierre par de *véritables sans-culottes*. Evitons, mes bons amis, les parades ridicules : *simplicité* et point d'affectation, voilà le cri du patriotisme. Il ne faut point ici prêter le flanc aux aristocrates.

« Arrange-toi pour partir avec la députation des quatre-vingts et le patriote Santerre, qui doit se mettre en marche à six heures du matin avec des *Ça ira* en musique.

« Bonjour, je pars. »

Est-ce tout? Non. L'infatigable Palloy envoyait aux ministres nommés en décembre 1791, à Duport, Narbonne, Bertrand, Delessart, etc., une médaille frappée exprès pour eux seuls ; des pierres de la Bastille aux 544 districts de France, avec une lettre écrite à l'évêque de chaque département et, dans chaque district, au procureur, au président, au tribunal, au maire, au curé, au commandant de la garde nationale, etc. Le curé de Sainte-Geneviève, aumônier des vétérans, et le curé de Chaillot, Pastoret, plusieurs membres et les huissiers de l'Assemblée, étaient également favorisés de pierres avec des inscriptions. Il en expédiait une au camp de Verberie et annonçait solennellemment cette mille et unième munificence par une multitude de lettres à l'aumônier, au commandant général, au capitaine des volontaires, aux lieutenants et sous-lieutenants, au fourrier Delaune, que nous avons vu plus haut et que nous verrons encore adresser des vers à Mlle Palloy, au patriote Gorsas et à ses concitoyens du camp. La pierre devait leur être

[1] Gorsas, XXIV, 311 : *Législative*, III, 338-343.

remise par le brave Boyer. Ce Boyer avait acquis alors quelque renom en s'instituant le champion des patriotes. A la suite du duel de Ch. de Lameth avec M. de Castries, il avait écrit aux *Révolutions de Paris* une lettre de bravache : « J'ai fait serment, y disait-il, de défendre les députés contre tous leurs ennemis. Je jure que la terre s'agrandiroit en vain pour soustraire un homme qui auroit blessé un député ; je fais le même serment de venger la mort des patriotes qui, pour soutenir la bonne cause, auroient eu une affaire dont ils seroient victimes. Que le vainqueur tremble ! l'insulte faite aux bons concitoyens est reversible sur moi ; je veux sa tête ; je veux que les ennemis du bien public tremblent devant un vrai patriote ; je ne veux pas que des scélérats jouissent du succès de leur scélératesse. Que les ennemis de la liberté me regardent comme leur plus grand ennemi ! J'irai partout où la patrie m'ordonnera d'aller. J'ai des armes que les mains du patriotisme se sont plu à me fabriquer ; elles ne peuvent manquer leur coup : toutes me sont familières ; je n'en adopte aucune ; toutes me conviennent, pourvu que le résultat soit la mort. Le patriotisme vous a inspiré beaucoup de choses. Moi, j'accomplirai tout ce que vous écrirez. » Ne croirait-on pas lire une lettre de Cyrano de Bergerac ? Il faisait publier plus tard dans le même journal qu'il était à la tête de cinquante *spadassinicides* et il donnait son adresse : passage du Bois de Boulogne, faubourg Saint-Denis [1]. Palloy ne pouvait manquer d'entrer en relations intimes avec un citoyen d'un zèle aussi bouillant et de se l'attacher : ce capitan et ce hâbleur étaient faits pour s'entendre.

VII

Nous nous sommes laissé entraîner jusqu'à la fin de 1791 : il nous faut maintenant revenir sur nos pas et reprendre dans leur ordre chronologique les principaux faits et gestes de notre héros, au point ou nous les avons laissés pour grouper en quelques pages tous les envois de l'année. La mort de Mirabeau va nous montrer sous une autre face l'empressement et l'adresse de Palloy pour mettre la main sur tous les événements de nature à agiter l'opinion, et les exploiter à son profit.

Bien que quelques-uns des derniers discours de l'éloquent tribun eussent commencé à le rendre suspect et qu'on eût même crié par les rues *la grande trahison du comte de Mirabeau*, sa maladie lui avait réconcilié tous les cœurs, et l'explosion de la douleur publique fut immense quand on apprit sa mort (2 avril 91.) On ne vit plus

[1] *Révolutions de Paris*, nos 77 et 82.

en lui que l'homme qui avait été la plus grande force et la plus grande voix de la Révolution. Les sociétés patriotiques, la municipalité et le département prennent le deuil; l'Assemblée décrète qu'elle se rendra en corps à ses funérailles; les artistes moulent sa figure, exposent son buste, représentent son apothéose; les théâtres ferment le jour de sa mort, puis se hâtent de donner des pièces de circonstance : la *Mort de Mirabeau*, l'*Ombre de Mirabeau*, *Mirabeau aux Champs-Elysées*. La foule enlève les écriteaux de la rue de la Chaussée-d'Antin, où il demeurait, et les remplace par cette inscription sur une plaque en fer blanc : RUE MIRABEAU, LE PATRIOTE. Dans chaque carrefour, un chanteur ambulant célèbre sa mémoire en vers de complainte, et du haut de la borne voisine un homme du peuple lit son oraison funèbre à un groupe sans cesse renouvelé de citoyens, de femmes et d'enfants. Toutes les fêtes sont suspendues, et le peuple s'emporte jusqu'à vouloir démolir une maison où l'on avait osé donner un bal quelques jours après sa mort. La plupart des villes de France, les corporations, les artisans même, jusqu'aux cordonniers, couvreurs, tailleurs de pierres, font célébrer des services mortuaires pour le grand orateur. Le 7 décembre suivant, un sieur Jeanson venait faire hommage à l'Assemblée d'une messe à grand orchestre en l'honneur de Mirabeau [1]. La religion n'était pas encore exclue des pompes funèbres de la révolution : dans le cortége, le clergé précédait le cercueil, et le corps de Mirabeau, avant d'aller au Panthéon, passa par Saint-Eustache, dont le curé et la fabrique renoncèrent à leurs honoraires [2].

Comment Palloy fût-il resté étranger à ce grand mouvement de deuil. Le 12 mai, on célébra à Saint-Eustache, aux frais des apôtres de la liberté, qui consacrèrent à cette cérémonie « la rétribution légitime de leur excursion patriotique, » un service solennel dont le public ne manqua pas de lui attribuer généralement l'honneur [3]. Le matin même il avait fait poser dans l'église, comme pendant au monument de Chevert, un mausolée, représentant Mirabeau de trois-quarts,

[1] *Chronique de Paris; Moniteur; Révolut. de Paris*; *Feuille du jour,* aux dates. *Catal. de documents autographes* , n° 134.

[2] *Inventaire des autographes* de M. B. Fillon. 1877 ; 3e et 4e séries, page 43.

[3] L'apôtre Jommery invita au nom de ses collègues (4 mai) Palloy, qui lui répondit par une lettre pompeuse de félicitation. Ces messieurs se donnèrent beaucoup de mouvement pour recueillir largement l'honneur de leur sacrifice; ils allèrent en corps inviter l'Assemblée et la municipalité; ils envoyèrent une adresse aux quatorze cantons de Paris, en leur demandant de se faire représenter par une députation, et des lettres à l'évêque et aux curés, aux clubs, aux sections, aux tribunaux, aux commis des bureaux de police, aux théâtres, aux hommes de lettres et journalistes, etc. On lança trente mille invitations, et on en fit circuler dans les places et les marchés.

modelé en relief avec une composition faite du mortier du cachot de la Bastille ; une couronne civique était suspendue sur sa tête par un aigle qui semblait s'envoler vers le ciel. C'est sans doute la reproduction de cette effigie qu'il offrit plus tard à l'Assemblée. Il la fit graver pour la répandre par toute la France [1]. M. Hervier, ci-devant augustin, prononça une oraison funèbre [2], et Mlle Palloy quêta avec tant de grâce qu'elle fit une abondante récolte et que, à l'issue de la cérémonie, la muse enthousiaste, mais intempérante du citoyen Delaune, se signala de rechef en son honneur.

La cérémonie faillit être attristée par un nouveau deuil : l'échafaud où se tenait l'orchestre s'écroula ; les musiciens eurent leurs instruments endommagés ou brisés, et faillirent se rompre le cou : heureusement, une seule personne fut blessée [3]. « M. Palloy a tenu compte de cette accident, dit-il dans une note rédigée de sa propre main et avec son orthographe de maçon, en donnant à chaque musicien une gravure et un dessein du mosolé de Mirabeau. » Les musiciens devaient être eux aussi d'ardents patriotes, s'ils se contentèrent de cette indemnité. On alla ensuite chanter un *De profundis* à Sainte-Geneviève, en déposant dans le caveau funèbre où reposait Mirabeau une couronne et un procès-verbal gravés par Palloy sur l'une de ses tablettes ordinaires.

Les funérailles de Mirabeau n'avaient guère précédé que d'un mois la fuite de Louis XVI. La mort du puissant tribun qui, après avoir déchaîné la Révolution, cherchait, dans les derniers temps de sa vie, à la contenir, allait précipiter l'exécution d'un plan depuis longtemps conseillé par lui à la royauté comme sa suprême chance de salut. Le 21 juin, Paris, en s'éveillant, apprit que le roi avait été *enlevé* pendant la nuit. L'Assemblée se déclare en permanence et prend toutes les mesures pour maintenir l'ordre et pour aviser au péril. A peine instruit de l'événement, Palloy ne peut se contenir. Quelle

[1] Dans une note où il avait tracé le projet du texte qui devait accompagner l'estampe, il esquissait à sa façon la vie de Mirabeau et ses relations avec lui : « Il a été dans les prisons de la Bastille, de Vincenne, toujours ennemi avec ces parrent, et il fut obligé de s'en aller en Hollande pour travaillé sur la Révolution, c'est lui qui me le dit. Il n'avait pas plus grand plaisir quant il causait avec moi, me voyant sensible ». (Dauban, *Paris en 1794*, page 388-389.)

[2] Le 20 janvier 92, Palloy envoyait à Hervier non-seulement une pierre, mais une porte de la Bastille sur laquelle était gravé le mot : LIBERTÉ ; à la suite de cet envoi, on lit dans le registre la mention suivante : « M. Hervier devait prononcer le discours de Mirabeau, mais il fut prononcé par l'orateur de la nation. » Est-ce un autre discours ? Si c'était une rectification pour la cérémonie funèbre, elle viendrait un peu tardivement.

[3] Gorsas, XXIV, 222.

occasion de s'illustrer ! Quel service à rendre à la patrie ! Avec les courriers officiellement envoyés par l'Assemblée et par La Fayette, il s'élance à la poursuite du roi ; il brûle de les devancer et de le reconquérir à lui seul.

« A la première nouvelle de l'évasion de Louis XVI, raconte Gorsas, je volai aux appartements ; j'y rencontrai un des amis de ce bon citoyen, auquel je fis part des suites funestes que pouvait avoir cette fatale journée. M. Palloy monte à cheval et accourt chez moi ; il m'y trouva occupé à faire partir quelques milliers de circulaires que j'avais fait imprimer. Sur-le-champ il conçoit le dessein de se dévouer lui-même et de courir après Louis XVI. Il rencontra, par hasard, M. Baudant, qui était envoyé par l'Assemblée nationale sur les traces des fugitifs ; il n'avait pas de passeport ; mais, par le plus étrange hasard, les mêmes circulaires que j'avais fait imprimer et d'un bon nombre desquels il s'était chargé, lui en servirent. Enfin il fut assez heureux pour être, avec M. Baudant, le premier courrier qui eût atteint le roi [1]. »

Le *Courrier* a commis ici quelques bévues, ainsi que dans la suite de cet épisode. Il faut croire que Palloy, occupé à fêter les héros de Varennes, à parader avec eux et à préparer l'apothéose de Voltaire, n'aura pas pris la peine de l'informer aussi bien que d'habitude. Gorsas lui-même, entraîné par le cours des événements, a négligé de rectifier les erreurs qui lui avaient échappé d'abord dans le récit d'une affaire obscure, qui s'était passée hors de Paris et qu'il fallait le temps de débrouiller. Le personnage qu'il appelle Baudant doit être Bayon, qui se qualifiait d'ingénieur et qui était chef de bataillon dans la garde nationale. Il n'avait pas été envoyé par l'Assemblée, mais tout au plus par le maire de Paris, dont il était allé solliciter les ordres. Parti avant Romeuf, aide de camp de La Fayette, que les défiances populaires arrêtèrent d'ailleurs aux portes de Paris et qui ne put passer outre qu'après avoir été conduit devant l'Assemblée, Bayon fut rejoint par lui à Châlons. Tous deux arrivèrent à Varennes dans la nuit du 21 au 22 juin, vers cinq ou six heures du matin.

Dans une pétition adressée à l'Assemblée nationale pour faire valoir ses titres qu'une « jalousie indiscrète et aveugle » cherche à lui disputer, Bayon, qui rivalise ici de vanité et de hâblerie avec Palloy, prétend avoir parcouru en six heures et demie les trente-six lieues et plus (il y en a quarante) qui séparent Paris de Châlons, — ce qui est tout au moins invraisemblable — et s'être arrêté là, harassé de fatigue, en envoyant un émissaire à Sainte-Ménehould, pour

[1] *Courrier*, XXV, 411-412.

y annoncer le départ du roi, qu'il aurait ainsi devancé, quoique parti plus de huit heures après lui. Il ne prononce point d'ailleurs le nom de Palloy. Celui-ci avait-il fait route de concert avec lui jusqu'à Châlons ? S'arrêta-t-il en même temps et aussi longtemps ? Entra-t-il à Varennes avec le commandant du 7e bataillon et l'aide de camp de La Fayette ? On croirait volontiers qu'il les y avait devancés, dans l'ardeur enflammée d'un zèle qui eut pu malaisément s'imposer cet arrêt inexplicable, et qu'il y était arrivé à temps pour ébaucher avec le chirurgien Mangin, envoyé à l'Assemblée vers deux heures du matin, par la municipalité de Varennes, une connaissance qui devait se renouer plus étroitement à Paris. On l'y voit du moins dans la nuit et probablement au petit jour, animant et échauffant le peuple en compagnie de Drouet, au témoignage de M. de Choiseul, stimulant, harcelant, obsédant la municipalité.

La foule ignorait certainement le nom de cet homme qui semblait être tombé du ciel ou sorti tout-à-coup de terre pour venir la haranguer au nom de Paris et de la France, qui se posait en personnage important, fait pour être écouté ; mais les notabilités locales et les officiers municipaux en avaient sans doute entendu plus d'une fois parler et l'autorité du patriote Palloy ne devait pas être sans influence sur eux. La même incertitude règne sur le moment de son retour à Paris. Quoi qu'il en dise dans son registre, nous avons peine à croire qu'il soit reparti avec Mangin, car les forces humaines ont des bornes, et ce prompt départ ne s'accorderait guère avec le rôle que lui attribue M. de Choiseul. Gorsas nous dit aussi qu'il « revint avec M. Mangin, laissant son compagnon de route auprée de la famille fugitive. » Mais, à un autre endroit, il nous le montre figurant et paradant au milieu du cortége qui accompagne le retour du roi, et se détachant à Sainte-Ménehould pour aller donner à Châlons avis de sa marche et de l'heure probable de son arrivée [1].

[1] *Courrier*, XXV, 415 ; XXVI, 34. Gorsas est particulièrement confus et contradictoire sur toute cette affaire. On ne voit pas le moyen de faire concorder toutes ses affirmations et toutes ses dates. Ailleurs il dit : « Le courrier qui avait été envoyé officiellement par la municipalité de Paris et qui avait été accompagné par l'ardent et infatigable patriote Palloy, rencontra le cortége à Clermont. » (XXVI, 34.) D'après cette nouvelle version, Palloy, non plus que Bayon, ne serait pas arrivé jusqu'à Varennes, ce qu'il paraît difficile d'admettre. Impossible de tenter une conciliation en supposant deux voyages : quelle que fût l'activité dévorante déployée par Palloy, comment croire que parti de Paris le 21 dans la matinée, arrivé à Varennes le 22, vers deux heures du matin, il soit retourné à Paris et en soit revenu dans la même journée, de manière à se retrouver le soir à Sainte-Ménehould, dans le cortége qui ramène le roi, — sans compter que le lendemain, il vient parler à la barre de l'Assemblée ! — Le rapprochement des dates nous mon-

Quoi qu'il en soit, Palloy, parti pour Varennes le 21 dans la matinée, en était revenu, après avoir pris une part indirecte, mais active, à l'arrestation de Louis XVI, quarante-huit heures au plus après son départ, car nous le retrouvons le 23 à midi, à la barre de l'Assemblée, où il partage les lauriers du chirurgien Mangin, un compagnon digne de lui

Mangin, porteur d'une dépêche à l'Assemblée et d'une note où l'on avait désigné hâtivement les principaux auteurs de l'arrestation, parcourut en quinze heures, tout en s'arrêtant à Clermont, à Sainte-Ménehould, à Châlons, pour y donner des avis, la distance qui sépare Varennes de Paris. C'était une assez belle vitesse, de quatre lieues par heure, et Palloy lui-même s'en fût contenté, bien qu'elle ne soit pas comparable à celle dont se vantait Bayon. Seulement il lui fallut deux heures pour arriver des barrières jusqu'à la salle du Manège, au milieu de la multitude qui se pressait sur ses pas. Ce fut le 22, vers huit heures du soir, que le président reçut et fit lire par un secrétaire la lettre de la municipalité de Varennes, ainsi que les autres pièces recueillies par Mangin à son passage à Sainte-Ménehould et à Châlons. Le lendemain, à la séance de midi, Mangin fut admis à la barre, et l'Assemblée entendit de sa bouche le récit que sa fatigue l'avait empêché de faire la veille. Il s'y octroyait l'honneur d'avoir reconnu le roi, et trouva moyen d'accumuler dans sa courte relation tant d'erreurs et de hâbleries qu'elle fût désavouée comme absolument inexacte par ceux mêmes qui l'avaient envoyé [1]. Pendant le récit de Mangin, Palloy était dans la coulisse, brûlant de paraître en scène et de recueillir sa part du triomphe. Ayant eu le malheur de se laisser devancer, il avait eu l'adresse de s'associer à son vainqueur. Ici, nous copions le *Logographe*, qui a sténographié cette scène typique :

M. le Président. M. Palloy, citoyen de Paris, que son patriotisme

trerait là un prodige digne des contes de fées. Il faut absolument sacrifier quelques points de cette odyssée, et retenir simplement comme faits acquis le voyage de Palloy à Varennes, son retour à Paris un peu après Mangin, sa déposition à l'Assemblée nationale, et enfin sa présence dans l'escorte au moment de la rentrée du roi à Paris. A moins toutefois que, au lieu de quitter Varennes un peu après Mangin il ait attendu le départ du roi pour se mêler au cortège et que, après s'être détaché à Sainte-Ménehould pour annoncer l'arrivée à Châlons, il n'ait piqué des deux et continué sa route sur Paris, dans son impatience d'y paraître en témoin et en acteur de ce grand événement. Suivant les *Annales patriotiques* de Carra et Mercier (n° du 24 juin,) le roi aurait été reconnu, à Sainte-Ménehould ou à Clermont, « par le sieur Pallon (*sic*) citoyen de Paris, » ce qui prouve une fois de plus la confusion des récits au premier moment.

[1] *Registre des délibérations de la municipalité de Varennes.*

a dirigé sur les traces du roi et qui arrive également de Varennes, demande à être entendu. (*Oui! oui!*)

M. Palloy. J'ai à apprendre à l'Assemblée que M. Mangin a fait amasser seul douze mille hommes pour garder le roi, et son cheval, de la force avec laquelle il a été, est tombé mort sous lui.

M. Mangin. Il n'est pas mort.

M. Palloy. C'est vrai, il n'est pas mort; mais il est tombé sous mon brave camarade. (*Ils s'embrassent tous les deux. On applaudit.*)

« Nous avons fait partir à l'instant même, continue Palloy, différents courriers pour Verdun, Charleville et Mézières, pour que ces villes nous envoyassent des forces suffisantes. » Il ajouta encore quelques mots, couverts de bravos, après quoi le président, Alexandre Beauharnais, reprit la parole : « L'Assemblée nationale, par ses applaudissements, vous a témoigné les sentiments que vous lui avez inspirés. Elle ne peut qu'approuver votre patriotisme, sur lequel elle a de grandes espérances à former. »

Palloy et Mangin se retirèrent bouffis d'orgueil. Le même jour, celui-ci écrivait à la municipalité de Varennes une lettre qui achève de peindre le personnage: « J'ai dîné hier chez notre général, M. La Fayette, qui est venu me sauter au cou. Je ne fais pas cent pas dans Paris que je ne sois assailli et embrassé par des colonels, officiers, patriotes de toutes les espèces et de toutes les classes, et jusqu'aux vénérables poissardes qui me mordent au lieu de me lécher... Je vais aujourd'hui dîner chez M. Pallois, qui a déjà dépensé 100 mille écus pour faire des cadeaux à tous les départements. Il va, à ce qu'il m'a promis, envoyer une Bastille à Varennes... Je lui donnerai vos noms ; ils y graveront ensuite le mien, s'ils veulent ; cela m'est indifférent, pourvu que vous soyez tous connus [1]. » Je n'ai pas trouvé trace de l'accomplissement de cette promesse de Palloy. Mais il envoya du moins des médailles à ceux qui s'étaient distingués dans la nuit du 21 au 22 juin, et particulièrement à Drouet.

Le surlendemain, Palloy se retrouvait à cheval en tête du cortége qui ramenait la famille royale dans sa prison des Tuileries, et aussitôt il accaparait les gardes nationaux de Varennes et des villes voisines, qui avaient voulu accompagner le roi jusqu'à Paris ; il les protégeait, les hébergeait, les exhibait, et ces naïfs héros, tout fiers des attentions du patriote, ne s'apercevaient pas qu'il s'imposait à eux par sa protection bruyante, qu'il ne mettait tant de zèle à leur dresser

[1] *Archives de la ville de Varennes.* Nous avons donné cette curieuse lettre en entier dans notre *Etude sur quelques documents inédits relatifs à l'arrestation de Louis XVI,* publiée par le *Correspondant* du 25 avril 1855.

un piédestal que parce qu'il y montait à leurs côtés, qu'il les confisquait pour ainsi dire à son profit. Quatre jours après la rentrée du roi, le 29 juin, à l'occasion de sa fête, il les réunit dans un grand banquet civique et à cette occasion, Déduit, le chansonnier populaire, « volontaire du bataillon de Nazareth, » adressait à Palloy des couplets dont il suffira sans doute de citer le suivant :

Vainqueur de la Bastille,
Il lui faut un laurier ;
Bon père de famille,
Partout il doit briller !

Dans le dernier couplet, il faisait allusion aux héros de Varennes, Clermont et Sainte-Ménehould, réunis pour fêter le verre en main celui qui devait apparaître à leurs yeux facinés comme le génie même de la Révolution. Quelques-uns grisés par leur gloire subite, que le cours des événements allait bien vite faire oublier, restèrent à Paris ; Palloy les fit figurer dans ses fêtes, et se hâta de les enrôler au nombre de ses apôtres de la liberté. Parmi ceux qu'il envoya, au mois de décembre suivant, porter une Bastille aux amis de la Constitution de Versailles, Gorsas n'oublie pas de citer avec une mention spéciale Paul Leblanc, « le citoyen qui s'est trouvé le premier auprès de la berline du roi » à Varennes.

Victor Fournel.

La suite prochainement.

EN AVIGNON

I

Quand sorti de la ville où régna Clément six
Et qui sert de Capoue aux chrétiens endurcis,
Au delà de la porte aux grandes pierres blanches
Qu'un bouquet d'arbres cache à demi de ses branches,
On a passé ce pont où, même aux jours d'été,
Flots et vent font assaut d'impétuosité,
Si l'on veut ménager à ses yeux une fête
Et qu'on sache gravir sans retourner la tête
Une montée ingrate, au sommet, vous attend
Un spectacle inconnu, grandiose, éclatant.

Comtat et Dauphiné, Languedoc et Provence,
Forment pour ainsi dire un confluent immense
Et fondant leurs beauté d'ensemble et de détail,
Figurent un superbe et puissant éventail
Dont Avignon a l'air de tenir la poignée.
O quadruple oasis, que l'on dirait baignée
Par plusieurs fleuves, tant le Rhône au cours changeant
Réapparait de fois, large ruban d'argent!
Site d'élection, perspective profonde,
D'où l'on pouvait bénir et la Ville et le Monde;
D'un autre Vatican délicieux jardin!
O restitution d'une part de l'Eden,
Vous rapprochez de Dieu la vision humaine
Et semblez lui donner l'infini pour domaine!
Comme on se sent plus grand devant tant de grandeurs;
Comme l'esprit voilé s'éclaire à ces splendeurs;
Quelle ondulation molle et voluptueuse;
Qu'avec amour ce sol et se renfle et se creuse;

Quels lointains veloutés, lumineux et fuyants;
Quelle succession d'ombrages verdoyants!
Oliviers et mûriers, au milieu des cultures,
Aubes et chênes verts dominant les pâtures,
Platanes dessinant les courbes des chemins,
Châteaux où la légende a pris à pleines mains,
Villas, clochers perdus qui vous apportent l'heure,
Paix des choses donnant la paix intérieure,
Trains si distants à l'œil lorsque leur mille essieux,
Roulent, qu'on les croirait lents et silencieux...
Reliques de chefs-d'œuvre à qui le temps pardonne,
Au pied d'une éminence où brille une madone,
Village agenouillé qui semble en oraison...
Puis, pour garde d'honneur, autour de l'horizon,
Les Alpes, déléguant de leurs riches familles,
Depuis les grands aïeux jusqu'aux petites filles,
Depuis le mont Ventoux, avec ses blancs glacis,
Depuis le Luberon dans un nuage assis
Jusqu'aux sœurs se tenant par la main, les Alpines,
Monts qui par le recul font l'effet de collines,
Si bien qu'un roi, du haut de quelque aérostat,
Pourrait d'un seul coup d'œil planer sur son état.

Région fortunée, entre toutes choisie,
Pour que de bonheur pur l'âme s'y rassasie,
Vous enlacez le cœur par un lien si fort
Qu'il faut pour vous quitter, un trop cruel effort
Et que, vierge ou bandit, vautour ou bien colombe,
Qui vous eut pour berceau, veut vous avoir pour tombe.
Ah! comme on te comprend, jeune cœur attristé,
Quand le Destin t'arrache au pays enchanté
Et que les tiens s'en vont de la maison natale,
Fleur à qui va manquer la terre végétale!
Ah! comme on te comprend lorsqu'en pleurant, tu dis
Que c'est être chassés deux fois du Paradis!

II

Voici le vieux château des Papes qui se dresse
Sur un roc colossal, son Sosie en rudesse,
Jadis plus nu, plus sec qu'un monceau d'ossements;
Majestueux accords de deux entassements

Qui réveille une image ainsi qu'une parole :
La Roche Tarpéïenne auprès du Capitole.
Si l'abrupt monument n'a ni feston ni fleur,
Il change tant de fois de robe et de couleur
Que pontife de pierre, on dirait qu'il endosse
De droit les somptueux habits du sacerdoce.
L'aube vient le parer d'un reflet azuré,
Puis, le matin l'habille avec son ton nacré;
Ensuite, quand le ciel s'embrase, la lumière
Se fait royalement sa noble costumière,
Le géant qui reprend son vêtement vermeil,
Plutôt d'or que doré, luit comme le soleil.
Le couchant le revêt de la pourpre, il flamboie,
Et l'on est ébloui par les feux qu'il renvoie;
Puis, sa tunique est rose et d'un rose si doux
Qu'on dirait le sourire après le grand courroux;
Enfin quand vient la nuit, sa pompe dure encore,
Car d'un manteau d'argent la lune le décore.

Le Rhône, s'inspirant d'un rite vénéré,
Du vieux château papal baise le pied sacré.
Sous ta protection, ô sainte citadelle,
Avignon la croyante, Avignon la fidèle,
Sur qui le moyen âge a mis comme un scellé,
Repose, les flancs ceints d'un rempart crénelé.
Vérone eut envié l'auguste vieille ville
Pour l'aménagement de la guerre civile :
Palais du podestat aux murs mystérieux,
Façade qu'on dirait un visage sans yeux,
Tant, dans les épaisseurs de leurs massives pierres,
Ils disputent l'espace aux rares meurtrières;
Tourelles et donjons, observatoires sûrs,
Grands espaces déserts et passages obscurs,
Parfum de ville morte, aspect ardent et sombre,
Comme si le Passé projetait sa grande ombre.
Rue étroite, étranglée, aux maisons en ressaut,
Pour briser du soleil l'impérieux assaut;
Logis multipliant défenses et grillages,
Comme s'ils se croyaient dans l'ère des pillages,
Architecture grave et forte des couvents
Qu'on discerne à travers les feuillages mouvants;
Antique quartier juif où tout grouille et fourmille,
Ayant pour *tendidos* le linge et la guenille,

Gardant, malgré les ans, sa marque de Ghetto...
Cité, dans la cité vivant incognito;
Vieux hôtels imposants dans leurs statures hautes
Et noircis par le temps qui blanchissait leurs hôtes,
Domiciles légaux des plus antiques droits
Où l'on sent aujourd'hui les hommes d'autrefois,
Humbles toits acceptant cet altier voisinage,
Car chênes et roseaux font ici bon ménage.
Un titre rend égaux nobles et plébéiens,
Le premier, le plus beau : le titre de chrétiens !
Esclaves du devoir, pour le reste, hommes libres,
Patriciens, marchands, artisans et félibres,
Quand une cause juste et loyale est en jeu
N'ont qu'un même blason, c'est le blason de Dieu!
Avignon, c'est encor Vérone quand la foule
Des pénitents gris, bleus, masqués par leur cagoule,
Défile en assistant les morts inconsolés.
Elle a ses Montaigus comme ses Capulets,
Libres penseurs fougueux et vaillants catholiques,
Apôtres du néant, gardiens des reliques.
Elle eut sa Juliette avec son Roméo :
C'est Laure et c'est Pétrarque, ineffable duo!
Dans Avignon, l'Eglise a trouvé son nid d'aigle,
Qu'on n'emporterait pas avec un siège en règle.
Les Papes en partant ont laissé la cité
Comme Rome incarnant la catholicité.
Dans cet âge de l'or où les cœurs sont de cuivre,
Age où l'Immortel même a de la peine à vivre,
Pendant que le Midi, pratique, industriel,
Touchait terre, Avignon se réservait le ciel.
Aux anciennes vertus que le présent exile
La ville sans reproche et sans peur offre asile.
C'est l'arche où l'on verrait, si le déluge humain,
Sinistre parodie où Satan met la main,
Devait, pour compenser six mille ans de routine,
Tenter de submerger, un jour, l'œuvre divine,
C'est l'arche où l'on verrait, sans prêtres et sans rois,
Briller le dernier Lys et la dernière Croix.

III

Mais l'instinct de la Foi n'est pas son seul génie;
Retrouvant une langue avec son harmonie,

Ses poëtes, Mistral, Roumanille, Aubanel,
Rendent à force d'art l'éphémère éternel.
Ils t'ont ressuscitée, antique et jeune Muse !
Coule plus fièrement, Fontaine de Vaucluse.
La langue que ton doux murmure accompagnait
Et qui fut une sœur idéale, renaît.
Mais, ô vous qui prenez un si glorieux rôle,
Ne reniez pas trop votre mère, — la Gaule !
Si Normands et Picards sont pauvres de soleil,
Leur berceau cependant au vôtre fut pareil.
Puis Corneille et Ronsard, La Fontaine et Racine
Avec Victor Hugo, Musset et Lamartine
Ont un ciel littéraire assez éblouissant
Pour avoir bien le droit d'être de votre sang.
Des saluts plus pressants réclament vos croisades ;
La France est la maison qui, par ses deux façades,
Peut regarder le sud et le nord à la fois.
Deux expositions, cela fait-il deux toits ?
La Patrie a besoin d'être tant consolée !
Ne démembrez donc pas la noble mutilée.
Que le couronnement de vos brillants travaux
Ne soit pas ce malheur : deux royaumes rivaux !
De mille ans d'unité, s'il faut perdre l'avance,
Mieux vaudrait annexer Paris à la Provence.
Le passé n'est-il pas un illustre témoin ?
Trouvères, Troubadours ne se récusaient point.
Sont-ce donc les païens couronnés de verveines
Qui mirent ces poisons sublimes dans vos veines :
Le culte d'un seul Dieu, le sens de l'idéal,
L'esprit du sacrifice et la haine du mal,
Le respect de la femme et l'aide à la souffrance,
Toutes les qualités enfin qui font la France ?
Vous vous croyez vassaux, vous êtes suzerains !
Félibres, vous prenez pour pères vos parrains.
Vous pouvez, érudits pâlis sur la besogne,
Prouver que vous avez pour sœur, la Catalogne,
Affirmer, — poétique appel à l'étranger, —
Que la patrie est toute où fleurit l'oranger ;
Vous pouvez prodiguer les concours et les fêtes...
Vous n'êtes point Latins, c'est Français que vous êtes,
Très-latinisés, soit... j'y consens... mais Français,
Sinon entre Chambord et Crispi, choisissez !

XAVIER AUBRYET.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de la Russie,* par M. Rambaud. 1 vol. — II. *Rome et Démétrius,* par le R. P. Pierling. 1 vol. — III. *La terreur blanche,* par M. E. Daudet. 1 vol. — IV. *Le socialisme devant la société,* par le P. Félix. 1 vol. — V. *Les décrets du Vatican,* par Mgr l'évêque de Bayeux. — VI. Le dernier volume des *Œuvres de Joseph Autran.* — VII. Achille Millien. *Premières poésies.* 1 vol. — VIII. *Fleurs de Bretagne,* poésies, par M. Emile Grimaud. 1 vol.

I

Nous avons, en France, des histoires de toutes les nations, à l'exception d'une, et c'est précisément de celle qui tient le plus de place aujourd'hui dans le monde : la Russie. Cette nation qui, depuis trois siècles, marche d'un pas intermittent mais sans jamais reculer vers des destinées inquiétantes pour les autres, n'a pas encore trouvé chez nous un écrivain pour nous raconter son passé et nous expliquer le secret de sa lente et heureuse évolution. C'est à un russe, Karamzine, narrateur plus brillant d'ailleurs qu'historien profond, que nous devons le seul tableau d'ensemble qui existe en notre langue du développement historique de la Russie. Cet ouvrage, qui date du règne d'Alexandre Ier, est du reste trop arriéré, au point de vue de l'étude, et de style trop classique, pour être, avec les conditions qu'on exige maintenant de ce genre d'ouvrage, une bonne histoire russe.

Une bonne histoire russe, avant tout, ne devrait pas être écrite dans la forme des autres, en prenant pour cadre la série de ses dynasties princières, et pour sujet de ses récits les faits et gestes des souverains qui s'y succèdent. L'intérêt de cette histoire n'est pas là ; quelque tragique qu'ait pu être l'avénement ou la chute de ces dynasties et quelque mérite qu'aient pu avoir les princes qui les illustrèrent, l'Europe, qui ne sut rien de tout cela, dans le temps, s'en montrera-t-elle très-curieuse aujourd'hui? Nous en doutons, surtout si l'on entreprend de le lui montrer par le détail. Le seul moyen de faire goûter l'histoire de la Russie, au moins dans sa période antérieure au dix-septième siècle, c'est d'en retracer les grands ensembles, et, au lieu de s'attarder dans la biographie des princes de Kieff, de Souzdal et de Moscou, d'esquisser en larges traits les crises par lesquelles a passé le peuple russe avant d'arriver au jour où il se révéla aux nations de l'Occident et intervint dans leurs affaires d'une façon si audacieuse.

C'est ce que n'a pas fait M. Rambaud dans l'*Histoire de la Russie* qu'il vient de publier[1]. Son livre est jeté dans le moule de ces manuels universitaires dont M. Duruy donna le modèle, religieusement imité, sous l'Empire : résumés de faits laborieusement condensés, qui s'apprennent, paraît-il, mais qui ne sauraient se lire.

Or, c'est un livre se faisant lire que l'histoire de la Russie réclame pour arriver vite à être connue de tous, et à devenir, comme les autres, une monnaie de conversation. Combien n'avons-nous pas vu de gens, d'ailleurs instruits, s'abstenir en touchant à ce sujet, de crainte de se tromper et de prendre, par exemple, la bataille de Koulikowo pour une défaite des Russes, comme M. Gambetta a fait de la victoire de Bouvines pour la France. Ce n'est pas une lecture longue et appliquée, une étude déductive qu'on puisse proposer à des hommes entrés dans le mouvement de la vie d'aujourd'hui. Un tableau large et pris de haut, une sorte de vue perspective montrant, sous un jour net, la succession des temps, des événements et des changements qu'ils ont amenés, en un mot, des résultats bien clairs et bien rattachés à leurs causes, voilà ce qu'il faudrait, et ce que pourrait offrir un livre de moyenne dimension. Ce livre serait goûté.

Il eût été, et il serait encore facile de faire de l'ouvrage trop scolaire de M. Rambaud, le livre d'attrayante et instructive lecture que nous réclamons. Plusieurs parties même en sont, pourrait-on dire, presque toutes rédigées. Dans le nombre se place le chapitre des origines, et, en premier lieu, le tableau orographique et hydrographique de l'empire russe, où l'auteur montre si ingénieusement l'adaptation de la terre aux destinées du peuple qui devait être appelé à l'occuper. Un autre excellent paragraphe est la classification des races dont les débris se mêlèrent aux Slaves sur ces vastes plateaux ; nulle part nous n'avons vu cet écheveau mieux débrouillé. Il y a aussi des aperçus curieux et pleins de finesse dans une comparaison naturellement appelée entre la féodalité varègue-slave et la féodalité germaino-latine de l'Occident. Tout cela témoigne d'une étude sérieuse, faite d'après les plus récents travaux des historiens et archéologues russes. Que ces rapprochements aient été poussés un peu loin par fois, cela est manifeste, mais l'idée n'en est pas moins piquante.

Un fait qui devait attirer l'attention de l'auteur dans cette recherche des ressemblances et des différences que présentent, dans leur formation, les deux sociétés slavo-varègue et germaino-latine, est l'influence qu'eurent sur leur développement les églises auxquelles elles se rattachèrent par leur conversion. M. Rambaud n'a pas vu ou n'a pas mon-

[1] *Histoire de la Russie depuis ses origines jusqu'en* 1877, par A. Rambaud, professeur à la faculté de Nancy. 1 vol. in-12, avec quatre cartes coloriées. Librairie Hachette.

tré tout ce qu'eut de conséquences fatales pour les Slaves, leur évangélisation par les Grecs : l'absence de contact et de relations avec l'Occident, qui en fut pour eux la suite, est à peu près tout ce qui le frappe. Comment cependant ne pas remarquer la stérilisation intellectuelle qu'amena, chez ces barbares jeunes et pleins de sève, leur accouplement avec une race vieillie, desséchée, qui ne se soutenait déjà plus que par sa richesse et le prestige de son passé? Quand tout bouillonne dans l'esprit et le cœur de la société catholique d'Occident et qu'un prodigieux mouvement d'idées et de poésie s'y développe, quel signe de vie morale donne le monde greco-slave d'Orient? Avec son baptême, Constantinople inocula sa sénilité et ses vices étroits à ses néophytes du Nord. Ce fut pour eux, sans compter l'intoxication schismatique, un retard dans la civilisation de plus de six cents ans.

Ces six cents ans ont été fort remplis d'événements et ont fort exercé, dans ces derniers temps, les historiens russes; mais l'intérêt en est pour nous médiocre. Aussi les trois cents pages que M. Rambaud leur a accordées sont-elles trop ou trop peu : trop, s'il n'a voulu que nous donner une idée du chemin que la nation a fait durant ce temps; trop peu, s'il s'est proposé d'en peindre en même temps la douloureuse existence. Ni l'un ni l'autre but n'a été atteint par le résumé compact qu'il nous présente et où il a poussé d'ailleurs un peu loin, soit dit en passant, le désintéressement du style et de la grammaire, comme en témoignent souvent des phrases comme celles-ci : « Le tzar Feodor avait un frère dont on craignait les intrigues : on le relégua à Ouglitch. Belesny, intelligent et ambitieux, indisposa le peuple qui se leva et assiégea le Kremlin pour demander *sa* tête. » — « On accorda des privilèges à bien des étrangers : *à tous* on *leur* demanda de ne rien cacher aux nationaux des secrets de *leurs* industries. » — « Il ne *prit et ne laissa de repos* à personne. » etc.

Le style s'améliore et l'analyse devient presque du récit quand on arrive, dans le volume, aux temps modernes avec Pierre le Grand, les deux Annes, Elisabeth, les deux Catherines et le tzar Nicolas; mais, dans cette seconde partie comme dans la première, l'ouvrage reste toujours ce que l'auteur a voulu sans doute en faire, un livre de collège. Une histoire de Russie est donc encore à venir.

II

Il y a dans l'histoire de la Russie, à l'entrée même de la période moderne, un épisode mystérieux dont tout le monde a oui parler, et dont il y a vingt-cinq ans, Mérimée, déjà un peu à sec, chercha à faire un pendant à *Colomba* : c'est l'aventure du faux Démétrius. Karamsin l'avait tranchée d'un mot comme une intrigue jésuitique, ne croyant

pas qu'elle méritât qu'on y revint. On y est revenu néanmoins et naturellement, à la suite de documents nouvellement découverts. Ces documents sont des lettres faisant partie de la correspondance qui eut lieu, directement ou par intermédiaire, entre Démétrius et la cour de Rome. Elles ont été publiées par des jésuites et des écrivains russes, et ont servi de thème à des discussions nouvelles qui ont passionné la question sans beaucoup l'éclaircir.

Un jésuite de Paris, le R. P. Pierling, vient de la reprendre avec modération, et de la traiter avec une autorité que n'avaient tous ceux qui s'en sont occupés, celle d'avoir apporté, pour sa part, aux débats un grand nombre de documents inédits. Le livre qu'il vient de publier sur cet obscur événement[1] est une œuvre loyale; car l'auteur met les pièces sur table, et, quoique partie intéressée, en sa qualité de membre de la société de Jésus, universellement accusée d'avoir ourdi là une machination intéressée, il discute sans subtilité et sans passion. Son but, il ne le dissimule pas, est de justifier les jésuites et la cour de Rome d'avoir concerté de longue main, avec la Pologne, le projet qui faillit réussir, de relier entre elles en mettant sur le trône d'Iwan IV, un prétendant bien stylé les deux églises et les deux branches de la race slave. Ce n'est pas assurément que le P. Pierling trouvât coupable en soi un dessein qui, s'il s'était accompli, comme eût été possible, par des voies pacifiques, aurait empêché l'explosion du fanatisme moscovite, dont nous avons été et sommes encore témoins, l'écrasement implacable d'un peuple généreux et l'oppression dont le catholicisme est menacé en Orient; non, ce n'est pas du crime d'avoir peut-être fait ce noble rêve que le P. Pierling défend les membres de son ordre, mais d'avoir suscité un faux héritier du trône de Moscou, de l'avoir dressé en secret dès l'enfance au rôle qu'il devait jouer, de lui avoir fait prendre en secret des engagements contraires à ceux qu'il devait jurer en ceignant la couronne d'Ivan le Terrible, et de l'avoir lancé sur une scène préparée avec le même soin à l'aide de complices locaux médiocrement recommandables. Nous n'analyserons pas sa défense excellente, selon nous, mais qui ne s'adresse qu'à un nombre restreint de lecteurs. Il est une autre partie de son livre d'une lecture saisissante, que nous aimons à signaler, c'est le tableau du triomphe de Démétrius et de la catastrophe dont il fut si vite suivi. Ce récit neuf en maint détails, est du plus vif intérêt. Pour le P. Pierling, Démétrius — auquel il ne donne jamais l'épithète qu'on accole à son nom — n'est pas Otrepieff, le moine grossier avec lequel on l'identifia ordinairement et le portrait qu'il en trace ne rend que plus piquant le secret de cette étrange histoire.

[1] *Rome et Démétrius*, d'après des documents nouveaux, avec pièces justificatives et fac-simile, par le P. Pierling. S. J. 1 vol. in-8°. Ernest Leroux, édit.

III

L'histoire contemporaine ne s'était pas occupée encore, au moins d'une façon spéciale, d'un des plus douloureux épisodes de nos récentes guerres civiles, de ces sanglantes émeutes du Midi en 1816, auxquelles le nom de *Terreur blanche* fut donné par le « libéralisme » du temps. Ces événements obscurcis par les passions demandaient à être éclaircis. Un écrivain déjà connu par un bon travail d'histoire contemporaine, M. Ernest Daudet, vient de l'essayer dans un ouvrage consciencieux et d'un grand intérêt auquel il a donné pour titre ce même nom de *Terreur blanche* [1] qui fait et fera peut-être toujours problème. Comme pour son précédent ouvrage, l'impartial historien du ministère Martignac a fouillé pour celui-ci une masse de documents officiels qui n'avaient pas été encore explorés et qui jettent sur les faits un jour très-large et très-nouveau.

Ce livre, du reste, n'est pas plus une défense du parti royaliste qu'une accusation contre le parti opposé ; la polémique n'y a point de part : on dirait une enquête, ou plutôt une contre-enquête ; car c'est d'après les informations judiciaires dont les événements du Midi furent l'objet et les rapports qui les provoquèrent, que l'auteur en a retracé le tableau. Ce tableau, M. Daudet le présente par scènes séparées, transportant le lecteur du Gard où la réaction, il faut le dire à sa décharge, fut plus directement et plus arrogamment provoquée par le parti impérialiste, dans celui des Bouches-du-Rhône où elle fut aussi violente, sans avoir eu les mêmes prétextes ; puis à Toulouse où elle prit un caractère plus odieux et plus redoutable à la fois, parce que de coupables intrigues politiques l'aggravèrent et en prolongèrent la durée. La physionomie de ces contrées, à cette époque d'effervescence passionnée, est rendue fidèlement et, souvent même, bien que M. Daudet ne cherche pas la couleur, d'une façon très-pittoresque, grâce aux notes et rapports écrits à l'heure même sur les lieux, et qui se trouvent aujourd'hui en grand nombre dans les archives de l'Etat, où l'auteur a largement puisé. Les deux grands crimes qui feront à jamais maudire ces odieuses dissensions, l'assassinat du maréchal Brune et celui du général Ramel sont racontés en particulier, à l'aide des mêmes renseignements, dans leurs détails les plus précis et les plus navrants. D'autres circonstances de ces événements que l'on connaît peu ou dont on a gardé peu de souvenir, sont rappelées ici accessoirement, entre autres, le danger que courut alors la France, de se voir enlever une partie de son territoire et son grand port de la Méditerranée. Sans

[1] La *Terreur blanche*, épisodes et souvenirs de la réaction dans le Midi en 1815, d'après des souvenirs contemporains et des documents inédits, par Ernest Daudet. 1 vol. in-8°. Quantin, imprimeur-éditeur.

parler de l'Espagne qui projetait assez ridiculement une invasion des départements pyrénéens, l'Autriche accourait à marches forcées pour s'emparer de la Provence, et la flotte anglaise manœuvrait pour se jeter sur Toulon et y anéantir les ressources de notre flotte. Le cœur se serre quand on apprend de M. Daudet que le soin de mettre la France à l'abri de ce péril était l'une des plus vives préoccupations du maréchal Brune, précisément à l'heure où il fut massacré au sein d'une ville ultra-française.

Sans doute ce crime, ainsi que les atrocités qui furent commises au nom du parti royaliste, eut pour auteurs des scélérats qui abritaient sous le drapeau blanc des vols, des pillages, des vengeances personnelles et des satisfactions d'appétits révolutionnaires qu'ils eussent tout aussi bien couverts, à l'occasion, du drapeau tricolore. Un officier supérieur et non suspect de partialité pour les royalistes, le général Briche, le reconnaissait dès lors : « Je vois clairement, écrivait-il de Montpellier, les moyens affreux que la canaille, sous le manteau du royalisme, emploie pour se porter à tous les excès et en rejeter le blâme sur les bonapartistes qui ont déjà bien assez de leurs propres fautes..... Le but bien connu de ces prétendus royalistes et faux partisans du roi n'est autre que le pillage et le sac des maisons protestantes qui font les deux tiers des affaires commerciales de cette ville. »

C'est aussi ce qui ressort du livre de M. Daudet. Mais ce qui n'en ressort pas avec moins d'évidence malheureusement, ce sont, dans certaines villes, les connivences sourdes des exaltés du parti royaliste avec les bandes insurgées, et, partout, l'insigne et coupable faiblesse qui fut montrée à leur égard. On est, en vérité, humilié de voir la débilité morale, la pusillanimité, la peur des populations au nom desquelles s'accomplissaient ces horreurs, et qui les laissaient commettre sans avoir le cœur de s'y opposer, sans même oser dénoncer, après la cessation des massacres, les gredins qui en avaient eu l'initiative et qui s'y étaient le plus couvert de sang. Même spectacle, hélas! cinq à six ans plus tard, lorsque le gouvernement royal veut que le jour se fasse sur cette *Terreur blanche* dont on lui imputait les crimes : il ordonne une enquête et des poursuites judiciaires; mais les commissaires qui en sont chargés ne trouvent pas dans tout le pays un individu assez hardi pour déposer de ce qu'il a vu, et quelquefois souffert. Les commissaires purent même se convaincre que plusieurs des fonctionnaires à qui s'imposait le devoir de rechercher la vérité avaient eu une attitude très-équivoque. « Voilà, disait l'un d'eux dans un rapport au garde des sceaux sur les renseignements fournis par le chef de la police et le juge d'instruction d'une des villes où les massacres avaient été les plus nombreux, voilà, dans une même ville, un commissaire de police qui ne voit pas et un juge d'instruction qui n'entend

point! » A Carpentras, à Loriol, à Roquemaure, des meurtres furent commis en plein jour et la justice obligée de poursuivre; mais la terreur qu'inspiraient les meurtriers était si grande qu'il ne se rencontra personne pour déposer contre eux, et qu'on dut les acquitter. « Les assassins de Marseille demeurèrent impunis, dit M. Daudet, ceux de Toulouse ne furent traduits devant les tribunaux qu'à la fin de 1817 et ceux d'Avignon qu'en 1821. Quant aux chefs des bandes du Gard, le châtiment pour eux fut encore plus lent à venir, parce qu'on exigeait que les familles des victimes se portassent partie civile, ce qu'elles n'osaient faire. Guindon, l'assassin du maréchal Brune vécut plusieurs années tranquille parmi ses compatriotes après tous les crimes dont il s'était couvert et il ne fut jamais livré. Les terroristes blancs n'étaient pas moins terrorisés que ceux qu'ils faisaient trembler.

Il y a sans doute des traits glorieux dans cette affligeante page de l'histoire de nos guerres intestines; toutefois, ce qu'auraient de mieux à faire les partis qui cherchent encore aujourd'hui dans ces événements des armes pour s'attaquer ou se défendre, ce serait de les laisser tomber dans l'oubli.

IV

Le socialisme semble enfin attirer l'attention et causer une certaine inquiétude. Il a fallu, pour cela, qu'il se soit commis deux attentats si rapprochés et si particulièrement significatifs, qu'ils ont paru ne pouvoir être attribués qu'aux adeptes de cette doctrine. Jusqu'ici la société était restée, chez nous en particulier, d'une inexplicable insouciance à l'endroit des dangers dont elle menace le monde.

Ce n'est pas pourtant que le socialisme se soit caché, qu'il ait dissimulé ses principes et son but. Il y a quarante ans qu'il s'est produit au grand jour et que les desseins qu'il annonce se formulent d'une manière de plus en plus alarmante. Mais l'inattention est le défaut capital des hommes de ce temps-ci; les institutions offrent si peu de sécurité, que l'on détourne sa pensée de l'avenir et qu'on vit presque au jour le jour.

Effrayé de cette apathie si coupable, en face d'un danger aussi grand, un célèbre orateur chrétien, le P. Félix, entreprenait, il y a quelques mois, dans une des grandes villes de France, de réveiller les catholiques de leur torpeur en leur montrant le péril imminent qui naît pour la société de l'extension qu'a prise la secte socialiste et de l'ardeur croissante de son ambition. Les six discours que l'illustre conférencier de Notre-Dame de Paris a prononcés l'hiver dernier sur ce sujet viennent d'être publiés; ils empruntent aux événements du jour un saisissant intérêt.

Ces discours[1], en effet, sont comme un commentaire du socialisme; ils offrent un clair et éloquent exposé de ses doctrines, un tableau des phases par lesquelles elles ont passé, une révélation émue du caractère alarmant qu'elles ont pris dans ces derniers temps; enfin, un appel chaleureux au déploiement contre elles de ce qui peut nous rester de forces morales — les seules qui puissent avoir une efficacité réelle.

Le socialisme ne s'est pas présenté toujours sous l'aspect menaçant qu'il a en ce moment, et peut-être, au début, n'avait-il pas conscience lui-même du mal qu'il contenait et que la logique du temps et des idées en ont fait sortir.

« Au commencement, dit le P. Félix, l'idée socialiste s'annonçait comme l'idée de la *réforme* sociale; plus tard, dans le mouvement ascensionnel, elle se révéla comme l'idée de la *transformation* sociale; et voici qu'arrivée à son plus haut point d'élévation, elle se produit comme l'idée de la *destruction* sociale. » Restaurer, dans le monde, l'universelle loi de l'harmonie détruite, quelle plus belle mission! Le socialisme, au moins chez quelques-uns de ses patrons ne s'en proposait pas d'autres; mais son principe devait le pousser hors de la région sereine où il se flattait de rester. Ses promoteurs n'avaient pas vu, ou n'avaient pas voulu voir ce qu'impliquaient les termes de leur programme, et se trompaient sur le principe du désordre qu'ils voulaient corriger, désordre qu'ils mettaient dans la société, au lieu de le mettre dans l'homme. Pour rétablir l'harmonie sociale viciée à l'endroit qu'ils croyaient, il fallait que le socialisme changeât les conditions organiques de la société, établies depuis des siècles et consacrées par les lois de tous les peuples. Ce n'était plus là, dès lors, une réforme, c'est-à-dire une modification; c'était une transformation qu'on était conduit à entreprendre. Mais la société se laisserait-elle ainsi défaire et refaire? Evidemment non; elle opposerait à ces beaux changements une résistance énergique. De là, irritation, violences, attentats isolés — l'état où nous sommes — en attendant le jour de la grande destruction dont nous sommes prévenus, et dont la Commune de Paris nous a donné un avant-goût. Le P. Félix nous montre, avec sa rigueur de logique habituelle, la succession fatale de ces trois degrés dans l'évolution de l'idée socialiste, ainsi que la fausseté de la base sur laquelle elle reposait originairement.

Que si après un avertissement si clair, si ému, une invitation si vive à nous tenir sur nos gardes, à réagir dès aujourd'hui et à y em-

[1] *Le Socialisme devant la Société*, Conférences prononcées, à Notre-Dame de Grenoble, dans le carême de 1878, par le P. Félix. 1 vol. in-8°. Paris, librairie Roger et Chernoviz.

ployer les moyens que la religion suggère, nous persistions à fermer l'oreille ou à nous mettre la tête sous l'aile, il faudrait désespérer de nous.

V

C'est dans ses conséquences et ses applications terribles que le P. Félix s'est attaché à nous montrer le socialisme : devant l'auditoire auquel il s'adressait et pour le but qu'il se proposait, l'éloquent et illustre conférencier n'avait pas à remonter aux sources de cette doctrine en train de passer dans les faits. Autre est la marche d'un docte prélat que le progrès de la Révolution alarme également, Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, qui vient de commencer, sous la forme de lettre pastorale, une publication analogue à celle du P. Félix. Mgr Hugonin s'adresse à son clergé qu'il veut préparer, par un enseignement spécial, à combattre les accusations que l'incrédulité révolutionnaire dirige contre l'Eglise, afin de se donner, un jour, auprès des masses irréfléchies, une sorte de droit à la renverser. Et, comme nos ennemis feignent de se scandaliser surtout des décisions du dernier concile œcuménique, c'est à détruire les préventions de bonne ou de mauvaise foi qui se sont élevées contre ces décisions, à rectifier les traits sous lesquels on cherche à les défigurer, à les interpréter enfin dans leur vrai sens, que s'attache l'éminent prélat.

« Le concile a-t-il été dirigé par un esprit hostile à la civilisation et à la science? dit-il. A-t-il médité le bouleversement de nos institutions sociales? A-t-il tenté des usurpations téméraires sur le domaine de l'autorité civile? A-t-il voulu substituer l'Eglise à l'Etat et absorber toutes les libertés, dont notre époque est jalouse, dans une autorité théocratique et sacerdotale? Telles sont bien les principales accusations qui ont été formulées. Pour se prononcer avec équité, il ne faut pas les juger par les clameurs passionnées de la presse, ni même par les vives discussions des théologiens qui ont précédé ou accompagné les décisions de cette vénérable assemblée. L'émotion qui s'est produite au moment de ses délibérations atteste leur importance; elle atteste que les hommes, même indifférents ou hostiles, ont eu le sentiment instinctif de l'influence qu'elles pourraient exercer, même sur l'ordre social. Mais l'émotion passe, les passions se calment, les controverses s'apaisent : ce qui demeure, ce sont les actes authentiques du concile, ses enseignements et ses décrets qui ont mis fin à tout débat parmi les catholiques, et qui sont désormais la règle invariable de la foi de tous les vrais enfants de l'Eglise. C'est par l'étude de ces documents que nous devons apprécier l'œuvre du concile.

« Le concile du Vatican, ajoute Mgr Hugonin, a décrété deux constitutions dogmatiques que nous étudierons successivement. Dans la pre-

mière, il condamne les erreurs modernes qu'il estime les plus funestes à la religion; il oppose les fermes affirmations de la foi catholique aux négations du matérialisme, de l'athéisme et du panthéisme; il réprouve, avec une égale sévérité, le traditionalisme et le rationalisme, deux erreurs opposées; il fixe les limites de la raison et de la foi et les relations qui les unissent. — Dans la seconde, il définit les privilèges du chef suprême de l'Eglise, sa juridiction souveraine et son magistère infaillible. Nous étudierons successivement ces différentes matières. »

Cette lettre pastorale, qui sera un livre, et où l'on retrouve la force, la clarté, la puissante logique des écrits de l'ancien professeur de l'école des Carmes, n'en est encore qu'à sa première partie; mais comme elle est dès maintenant, croyons-nous, à la disposition du public et qu'elle répond aux plus pressants besoins intellectuels du moment, nous nous hâtons de la signaler.

VI

Le septième, et hélas ! dernier volume des œuvres de Joseph Autran vient d'être publié [1] : c'était bien le plus propre à augmenter les regrets qu'à causés la mort de l'auteur. Ce volume en effet nous offre ce brillant esprit sous une forme peu connue encore et charmante. Le poëte s'était seul produit chez Autran; comme prosateur, il était ignoré; ses discrètes et fines préfaces pouvaient seules le faire soupçonner; il s'y montrait en effet causeur aimable et critique fin.

C'est sous ces deux aspects que le révèlent entièrement les morceaux qui composent ce volume inédit, et que leur auteur ne songeait pas encore à donner en public, car il ne les avait ni corrigés, ni revus, ni classés et il était trop artiste pour laisser se produire rien qui n'eût été poli *ad unguem*. On peut juger par ces essais jusqu'où Autran serait allé, comme conteur et comme critique, si la mort ne l'avait surpris à l'entrée de cette voie. Nos lecteurs connaissent les pages par lesquelles s'ouvre le volume : c'est ce délicieux chapitre des mémoires intimes d'Autran, intitulé : *la Maison démolie*, qu'une communication amicale nous a permis de donner, il y a deux mois, en primeur : on ne raconte pas avec plus d'originalité et de simplicité à la fois, et l'on n'excite pas avec plus de naturel le sourire et les larmes en même temps.

Ces pages délicieuses sont suivies, dans le volume, d'un morceau de critique très-piquant par l'indépendance des jugements et leur sobriété d'expression : c'est une galerie au trait de tous nos poëtes, qui commence à Charles d'Orléans et Villon — « un poëte et un voleur, l'un courant les champs de bataille et l'autre les cabarets, et arrivant à une

[1] *Œuvres complètes* de Joseph Autran, de l'Académie française, t. VII, Calmann Lévy, édit.

renommée littéraire où le voleur l'emporte sur le prince » ; et qui finit à Delphine de Girardin et à Sainte-Beuve : — « une muse couronnée de fleurs artificielles et un critique doublé d'un poëte, le critique grand et le poëte petit. » La singularité piquante de ces eaux-fortes est encore relevée par celle du cadre où elles sont placées. Le lecteur les trouvera où il n'aurait pas eu la pensée de les chercher ; nous lui en ménageons la surprise.

P. S. Au moment de fermer le volume, deux lignes de la préface qui nous avaient échappé nous frappent. « Nous ferons paraître plus tard, y lit-on à la fin, sous le titre de *Poésies posthumes*, un volume écrit tout entier durant les deux derniers mois de l'existence de l'auteur. Dans cette œuvre pleine de vie, de rayons et de sourires, le lecteur trouvera, par intervalles, des pressentiments de mort. Ainsi, tandis que confiants dans sa force apparente, nous demeurions dans une sécurité complète, lui seul prévoyait sa fin prochaine, avec cette divination qui est la marque des vrais poëtes. » Nous ne quittons donc pas Autran ; quelques accents vont nous revenir de cette muse au front pur et souriante même en face de la mort.

VII

En attendant ces derniers vers du chantre de *la Vie rurale*, acquittons une dette déjà ancienne de plusieurs mois, envers un autre poëte auquel Autran fait naturellement penser, M. Achille Millien. Les rapports entre eux sont nombreux et sensibles. Joseph Autran et Achille Millien sont frères en poésie. Au fond, leur vocation, à tous deux, a été l'idylle — non l'idylle dégénérée qui pousse sur le sol usé des vieilles littératures avec ses mièvreries pastorales à la façon d'Urfé ou de Florian, mais la mâle idylle de l'antiquité dont il nous reste, dans Théocrite, de si admirables échantillons. Seulement l'horizon de M. Autran était plus large, plus rayonnant que n'est celui de M. Millien ; le Nivernais offre à l'œil de fraîches et vigoureuses images que n'a pas la Provence brûlée par le soleil, mais il n'a pas dans le lointain la mer et ses voiles blanches. Ce sont donc les champs seuls qu'à fait parler M. Millien, principalement dans le volume que la librairie Lemerre nous donne aujourd'hui. Ce volume, quoique publié deux ans après un autre dont nos lecteurs se souviennent sans doute, porte le titre de *Premières Poésies* [1]. Ce sont en effet les prémices de la récolte plus mûre que nous avons saluée ici en 1876, et que M. Achille Millien, encouragé par l'accueil général qui lui fut fait, a eu la bonne

[1] Achille Millien. Premières poésies : *La Moisson.* — *Chants agrestes.* — *Les Poëmes de la nuit,* etc. 1 vol. grand in-8° avec 2 portraits et 12 magnifiques eaux-forte. Librairie Lemerre.

pensée de tirer de l'ombre où il les avait d'abord condamnées à demeurer.

Disons tout de suite, pour les amateurs de beaux livres, que typographiquement parlant, ce splendide volume n'est en rien inférieur à l'autre. Peut-être lui est-il littérairement supérieur, en ce sens au moins qu'il y a plus de spontanéité, plus d'effusion, et qu'il y respire une plus naïve confiance du poëte en lui-même et en son sujet. Ces paysages tantôt austères et tantôt gracieux de sa terre natale, M. Millien les a chantés avec un enivrement qui lui en a dissimulé parfois la répétition un peu uniforme, en cela semblable à l'oiseau qui, sur sa branche fleurie, redit toute la nuit les mêmes vocalises. Plus tard, il y a eu doute, soucis, choix et suppressions faites, parce que la réflexion a tempéré l'enthousiasme. « Plus sévère que ceux de ses amis qui ont pris l'initiative de cette nouvelle édition et qui se contentaient d'en éliminer quelques pièces, l'auteur s'est cru obligé, nous dit-il lui-même, d'élaguer largement son œuvre : il lui a paru suffisant, sinon téméraire d'en conserver presque la moitié. »

Cette moitié du portefeuille si courageusement trié prend différents titres : *Chants agrestes*, *la Moisson*, *Paulo majora*, etc., mais ces divisions ne sont point des classifications; toute les périodes de la vie agricole passent concurremment sous nos yeux, la fenaison avec l'hiver, les semailles d'automne avec le retour des hirondelles, et cela dans le second de ces groupes de poëmes aussi bien que dans le troisième et le premier. C'est à peine si le quatrième, nonobstant son titre de *Poëmes humoristiques*, s'en distingue toujours.

VIII

Du Nivernais que M. Achille Millien nous donne le désir de connaître, à la Bretagne que M. Emile Grimaud nous fait depuis si longtemps aimer, il y a moins loin en poésie qu'en géographie, paraît-il. On s'en convaincra en lisant, à côté de celui de M. Millien, le nouveau volume de poésies que vient de publier M. Grimaud [1]. Ils ne se ressemblent en aucune façon pour la forme, mais ils ont dans l'inspiration, dans la nature des sujets abordés, dans la pensée chrétienne qu'on y sent partout, des rapports très-frappants. L'impression des lieux, des sites, des scènes, des occupations champêtres revient fréquemment chez les deux poëtes, mais s'y traduit différemment : en longs et brillants tableaux chez l'un, en fins et sobres crayons chez l'autre. Nous avons eu, par le fait de leur étendue, le regret de ne pou-

[1] Emile Grimaud, *Fleurs de Bretagne*, poésies. 1 vol in-12. Libraire Lemerre.

voir rien citer des pièces de M. Millien dont le pinceau aime les larges espaces. Les petits cadres de M. Grimaud nous mettraient plus à l'aise, sous ce rapport; « mais, nous crie la foule des volumes nouveaux-nés qui attendent l'aumône d'une mention, l'auteur des *Vendéens*, des *Chants du bocage*, n'en est plus à avoir besoin de faire ses preuves, dans *le Correspondant* moins qu'ailleurs!... » Nous renonçons donc encore ici aux citations, nous en consolant dans la pensée qu'on nous croira aisément quand nous aurons dit que, à l'exception peut-être de quelques récits contemporains, dont le ton aurait pu être plus simple chez les uns et plus épique chez les autres, ce volume nouveau mérite d'aller prendre rang auprès de ceux qui l'ont précédé dans la bibliothèque des hommes de goût.

P. Douhaire.

NOUVEAUX SAMEDIS,

par M. A. de Pontmartin.

(Chez Calmann Lévy, éditeur.)

Les journaux conservateurs de Paris et de la province ont déjà fait le plus sympathique accueil au volume annuel que vient de publier M. de Pontmartin. On sait que ce volume se compose des principales causeries littéraires, publiées chaque samedi dans la *Gazette de France* par l'infatigable et brillant écrivain. Il suffit d'en reproduire les titres de chapitres pour en expliquer le succès persistant sous la double forme du journal et du livre.

Qui ne voudrait, en effet, se donner le plaisir de causer quelques heures avec le spirituel critique sur Montcalm, Doudan, le Père Hyacinthe, Paul Féval, Molière et Bourdaloue, Octave Feuillet, les poëtes, le roman contemporain, le fils de Louis XV, les zouaves pontificaux, le baron de Charette et le comte de Monti, George Sand et Napoléon III, le dix-huitième siècle, X. Aubryet, la famine aux Indes, Byron, Rivarol, la princesse de Clèves, Bernardin de Saint-Pierre?

Voilà certes, on en conviendra, un menu des plus alléchants; ou, pour parler une langue plus digne du sujet, voilà un programme de concert où la musique légère se mêle agréablement à la grande musique — jamais à la musique ennuyeuse — et où les variations les plus originales se produisent parfois sur des motifs qui ne valent pas toujours : *Ah! vous dirai-je, maman!* L'auteur des *Samedis* est un maître artiste pour ajouter aux bons ouvrages et refaire les médiocres.

Les lecteurs du *Correspondant* qui viennent de visiter le Salon de 1878, en compagnie de M. de Pontmartin, sont depuis longtemps de notre avis, et voudront placer dans leur bibliothèque le nouveau volume des *Samedis* à côté de ses devanciers, c'est-à-dire en bon rang.

MÉLANGES

ORIGINE DES IDÉES POLITIQUES DE ROUSSEAU

par M. Jules Vuy, vice-président de l'institut Gênevois.

Chacun sait aujourd'hui que les libertés constitutionnelles dont l'Angleterre est si fière, tirent leur origine du moyen âge catholique, c'est-à-dire de la grande charte arrachée à Jean sans Terre, par les évêques et les barons du royaume. Un fait que les travaux historiques de notre âge n'ont pas rendu moins notoire, c'est qu'un grand nombre de cités du moyen âge offraient le type d'une vie démocratique très-avancée. Il suffit de rappeler Florence, Vienne, Pise en Italie, et dans le Nord les villes flamandes dont la ligue longtemps si redoutable au roi de France ne fût pas moins obstinée à lutter pour le maintien des institutions locales contre les princes de la maison d'Autriche. Toutefois quelle longue solution de continuité entre les communes si prospères du moyen âge qui perdirent insensiblement toute vie propre et le réveil des idées démocratiques à la fin du dix-huitième siècle. Rousseau qui, par la publication de son *Contrat social*, devint le principal auteur de ce dernier mouvement avait-il été fouiller dans la poussière du passé, pour y découvrir les vieilles franchises tombées en désuétude et s'inspirer en quelque manière de leur esprit? Il y aurait là de quoi nous édifier au moment où l'on s'évertue à faire de la démocratie victorieuse une redoutable machine de guerre contre l'Eglise et le christianisme. Or la question que nous indiquons vient justement d'être abordée par un érudit Gênevois, M. Jules Vuy, ancien membre du conseil d'Etat de son canton et des assemblées fédérales suisses. M. Vuy a donné pour épigraphe à son travail ces paroles d'Augustin Cochin : « En majeure partie, les hommes ne savent ni remonter ni redescendre le cours des idées ; ils se contentent de les voir passer comme l'eau, et se moquent volontiers de ceux qui leur disent qu'en naissant cette eau fût une goutte, et qu'à son terme elle sera un torrent. »

Genève, patrie de Rousseau, avait été au moyen âge une cité impériale dotée des institutions de ces communes libres, que nous avons mentionnées ; c'était à l'un de ses princes évêques, Adhémar Fabri, dont le nom est resté populaire même au sein de la population protestante actuelle, que Genève avait dû, le 13 mai 1387, la promulgation solennelle de la charte de ses franchises. L'avénement de la réforme et l'é-

tablissement à Genève d'un grand nombre de réfugiés protestants de race noble, sortis de France et d'Italie, amenèrent insensiblement la transformation de l'ancienne constitution en lui imprimant un caractère oligarchique très-prononcé. Le souvenir d'Adhémar Fabri et de sa charte populaire, jaillit comme un trait de lumière dans la pensée de Rousseau à l'heure où, travaillé par les sourdes aspirations de son âge, il se mit à écrire sur la politique. M. Vuy ne cherche pas à nous faire voir dans la charte du prince évêque le prototype du *Contrat social.* Mais ce qu'il a observé avec beaucoup de sagacité, c'est comment tel principe démocratique, des franchises gênevoises de 1387, saisies et méditées par l'esprit de Rousseau, a pu donner lieu aux fameuses théories qui ont fait tant de bruit dans le monde. Par exemple, l'article 78 de la charte d'Adhémar Fabri porte « qu'aucune prescription ne pourra jamais être invoquée au détriment des libertés nouvelles. » Rousseau s'empare de cette idée et il formule son grand principe de l'inaliénabilité de la souveraineté populaire. L'assemblée des citoyens gênevois réunis en *comice* portait le nom de conseil général. Quelquefois même, ainsi qu'en 1420, les simples habitants et les natifs étaient admis à y figurer. Ces *comices* populaires ont inspiré à Rousseau sa conception du souverain. « La souveraineté, écrit-il, est indivisible, inaliénable, et elle réside essentiellement dans tous les membres du corps social. »

Dès son apparition le *Contrat social* fut brûlé à Genève par la main du bourreau. Le procureur général de la république, Jean Robert Tronchin, répondit à Rousseau par une série de *lettres dites de la campagne.* Dans ces pages il lui reproche ouvertement d'avoir été puiser ses principes sur le pacte fondamental dans une charte de 1387 et dans les comices populaires de 1420, c'est-à-dire dans des temps ténébreux où on n'aperçoit pas encore un corps de bourgeoisie, puisqu'elle y marche collatéralement avec le reste des habitants. Tronchin signalait en outre le danger qu'il y aurait à s'appuyer sur des actes remontant à l'époque où Genève avait un évêque. Les célèbres *Lettres de la Montagne* contiennent la réplique de Rousseau. Il ne craint pas, dit M. Vuy, d'opposer les mérites de l'ancien gouvernement épiscopal à ceux du gouvernement calviniste de son temps, et voici dans quels termes il s'adresse à ses compatriotes : « Ces droits si judicieusement combinés, ces droits réclamés par les représentants en vertu des édits, vous enjouissiez sous la souveraineté des évêques, et à nous républicains on veut les ôter! Voyez les articles 10, 11 et plusieurs autres des franchises de Genève, dans l'acte d'Adhemarus Fabri. Ce monument n'est pas moins respectable aux Gênevois, que ne l'est aux Anglais la grande charte encore plus ancienne, et je doute qu'on fût bienvenu chez ces derniers à parler de leur charte avec autant de mépris que l'auteur des *lettres* ose en marquer pour la vôtre. »

Certes ce passage est curieux. Mais Rousseau ne s'en tint pas là. Il avait conçu le projet d'écrire l'histoire de Genève et la bibliothèque de Neuchâtel conserve des manuscrits importants où un grand nombre des parties de cet ouvrage se trouvent à l'état d'ébauche très-avancé. Rousseau, plus libre de ses jugements, ne craint pas de se prononcer ici

sur l'origine catholique et épiscopale des libertés gênevoises d'une manière qui aurait vivement choqué les préjugés de ses compatriotes calvinistes. Il écrit en effet : « L'origine des franchises et des libertés du peuple de Genève se perd dans la nuit des temps. Dans l'acte célèbre de l'évêque Adhémarus Fabri, cet évêque reconnaît lui-même que ces franchises qu'il lui confirme sont de temps immémorial. Toutefois on ne saurait supposer que dans les désordres qu'entraîna la ruine de l'empire romain, aucun peuple, aucune ville, ait conservé la moindre ombre de liberté. Le système féodal, fondé sur l'esclavage des vaincus, n'était pas propre à la faire renaître. Les évêques, seuls protecteurs du peuple, la tirèrent de la soumission, et les droits municipaux de la ville de Genève ne s'établirent que sur ceux du clergé. Le prince qui devait au peuple sa puissance paya sa dette avec usure : il fonda la liberté. Elle vint du côté dont on l'aurait le moins attendue; Genève avait à peu près, sous les évêques, les mêmes droits que Neuchâtel a sous ses princes : l'honneur et l'embarras du gouvernement était pour le prélat, l'avantage et la sûreté étaient pour le peuple. Au dehors, protégé par son souverain, au-dedans, par ses franchises, le Gênevois ne craignait ni son maître, ni ses voisins, il était beaucoup plus libre que s'il eût été tout à fait républicain. » Dans une autre partie de son travail, Rousseau revient sur cette question et il se montre, si possible, encore plus affirmatif. « L'idée d'aller chercher quelque image de liberté sous les rois de Bourgogne et sous Charlemagne est chimérique. La liberté ne germa que sous l'épiscopat, et *les évêques que le peuple de Genève regarde comme les anciens tyrans de sa* patrie en furent, en effet, les pères et les bienfaiteurs. »

Voilà des textes bien peu connus du grand public européen et cependant leur importance est capitale. On s'est imaginé trop longtemps que Rousseau avait été en fait de démocratie un esprit complétement créateur et que s'il avait suivi un modèle, il l'avait trouvé sous ses yeux dans la constitution génevoise du dix-huitième siècle. Désormais il faudra beaucoup rabattre de ces affirmations superficielles. La critique historique oblige à reconnaître que Rousseau a perpétuellement opposé la constitution génevoise du moyen âge à celle beaucoup moins large et populaire qui s'était implantée à partir de la période protestante. Le moyen âge catholique a donc exercé, bien que d'une manière indirecte, une action profonde sur le génie méditatif de Rousseau. Quelle parole que celle-ci prononcée avec l'accent de la conviction la mieux établie : « Le Génevois sous ses princes évêques était beaucoup plus libre que s'il avait été tout à fait républicain ».

M. Vuy est trop bon archéologue pour avoir limité là ses savantes recherches. Si Rousseau s'est inspiré de l'évêque Adhémar Fabri qui, pour le dire en passant, était un moine dominicain, ancien prieur du couvent que son ordre possédait dans un faubourg de Genève, il faut reconnaître que les franchises de 1387 furent loin d'être les premières promulguées dans le beau pays qui s'étend de la chaîne du Jura au pied des grandes Alpes. Pour ne pas nous arrêter aux libertés de Neuchâtel qui remontent au delà même de la grande charte anglaise, c'est-à-dire

près de deux siècles plus tôt, il faut mentionner, dans le voisinage immédiat de Genève, un groupe de petites villes, Gex, Thonon, Hesmance, la Roche, Cruseilles qui formaient comme une ceinture autour de l'antique cité épiscopale et qui l'avaient devancée, du moins quant à la promulgation solennelle de leur charte communale. La charte d'Adhémar Fabri offre en particulier de grandes analogies avec celle octroyée quinze années auparavant, en 1372, à la petite ville de Cruseilles, par un prince de la famille des comtes du Génevois, le cardinal Robert de Genève, dont l'élection à la papauté, faite en opposition à celle d'Urbain VI, amena le grand schisme d'Occident. La charte de Cruseilles renferme déjà cette close sur l'inaliénabilité et l'imprescriptibilité des libertés populaires, dont Rousseau fit plus tard la clef de voûte de son système. Adhémar Fabri paraît avoir été en tout temps en liaison intime avec Robert de Genève qui, après se l'être attaché en qualité de camérier et de confesseur, le fit élever à l'épiscopat, et enfin l'appela à Avignon pour le revêtir de la pourpre.

Après avoir promené son lecteur au travers des parchemins poudreux qui constituaient les titres publics de ces petites cités des environs de Genève à la fin du quatorzième siècle, M. Vuy ne peut s'empêcher de remarquer que ces vieilles chartes renfermaient, avec une rédaction plus ou moins confuse et mal coordonnée, des garanties précieuses qui nous étonnent aujourd'hui et qu'à certains égards nous ne possédons pas au même degré.

Nous n'avons touché ici qu'un point d'histoire et d'archéologie. Si nous voulions faire ressortir les différences qui existent entre la démocratie, telle qu'elle était pratiquée en certains lieux au moyen âge, et celle qui, de nos jours, prétend découvrir dans Rousseau son père légitime, il nous faudrait entrer dans de trop longues discussions. Au fond, le moyen âge, quelle que fût la rudesse de ses mœurs, n'a rien de commun avec la théorie capitale et vraiment fantastique de Rousseau, que l'état sauvage est préférable à l'état de société. Il faut bien compter sur l'ignorance et la naïveté du vulgaire pour lui proposer, en ce moment, l'apothéose de celui qui s'est fait l'incarnation d'un pareil système. Nul doute que Rousseau n'ait rencontré dans la société de son temps bien des choses contre nature. En religion, le calvinisme et le jansénisme avaient substitué à l'Evangile d'amour un Evangile de terreur. En politique, l'absolutisme régnait. Dans les rangs de la société, on trouvait plus d'une inégalité choquante. L'éducation était souvent factice. Trop de savants ne se servaient de leurs connaissances que pour pousser à l'athéisme, trop d'artistes employaient leurs talents à flatter la corruption en essayant de lui prêter des attraits. Etait-ce là un motif pour attribuer tous les maux de la terre au développement de la civilisation, des arts et des sciences ? Fallait-il, sous prétexte de nous ramener à l'état de nature, méconnaître complétement la nature humaine? Les hommes du moyen âge avaient trop conscience de leurs passions, souvent si grossières, pour s'imaginer que l'homme naît aussi complétement bon que l'a voulu Rousseau, et d'autre part, ils avaient trop d'inspiration d'âme pour renoncer, comme lui, aux subli-

mes horizons de la foi révélée. Certes, les citoyens des anciennes villes libres croyaient à leur droit de suffrage, et ils prenaient facilement les armes dès que l'on prétendait y porter atteinte; mais comment eussent-ils accueilli le professeur dogmatique et pédant qui serait venu leur prêcher l'absolue infaillibilité des arrêts populaires les plus contradictoires? Le moyen âge nous a laissé plus d'une chronique peu édifiante, aucune pourtant dont l'auteur s'exprime avec ce mélange de fausse pudeur et de cynisme à la Diogène, qui circule comme un acide corrosif dans chacune des pages du livre des *Confessions*. Notre démocratie contemporaine est justement faible et instable, en proportion de son manque de respect pour ces hautes autorités morales et religieuses dont Rousseau s'est éloigné, sans pouvoir trouver ailleurs ni le repos ni le bonheur de sa vie. Hélas! ce que cette démocratie admire le plus dans la religion naturelle de l'auteur du *Contrat social*, ce ne sont pas les professions de foi dans l'existence de Dieu, la liberté et l'immortalité de l'âme, c'est l'attitude orgueilleuse et superbe dans laquelle Jean-Jacques se présente à l'*Etre Suprême*, comme pour traiter avec lui d'égal à égal.

Il y a donc lieu de répéter ici une vérité longtemps méconnue, mais qui, remise en lumière par les plus célèbres historiens de notre siècle, commence à pénétrer dans l'esprit général. Cette vérité, c'est que les libertés publiques acquises par les peuples modernes ont eu leur source lointaine à l'époque du moyen âge, si pleine de foi, de vitalité et d'énergie. Ces libertés, qui avaient fini par être supprimées, ont reparu à la fin du dix-huitième siècle, c'est-à-dire dans un temps de dissolution sociale, d'impiété et de corruption, où elles se sont mélangées à des éléments qui, loin de les faire prospérer, les ont altérées et ont failli plus d'une fois les perdre de nouveau. Nulle part ce funeste alliage n'est plus visible que dans les ouvrages de Rousseau. C'est ce qui fait que ses écrits, au lieu d'apporter à la société un bonheur idéal, ainsi qu'il s'en était flatté dans ses rêves, ont produit au contraire l'effet d'une dynamite explosible et amené de sinistres bouleversements. La rude tâche de notre génération consiste à opérer le partage de ces idées d'origines si disparates. On ne peut implanter solidement les unes qu'en rejetant inexorablement les autres.

Xavier Dufresne.

LA COMMISSION ANGLAISE DU COPYRIGHT

ET LE CONGRÈS LITTÉRAIRE DE PARIS

Le Congrès de la propriété littéraire vient de se séparer après avoir décrété la garantie du droit des auteurs dans le monde entier et dans tous les siècles. Il ne pouvait justifier à moins la qualification d'assemblée constituante dont son président l'avait qualifié. Dans ce même moment le gouvernement anglais publiait, assez modestement, mais avec beaucoup d'à-propos le rapport de la commission royale du *Copyright* chargée de préparer la codification et la réforme de la législation

du Royaume-Uni, sur les droits des auteurs d'œuvres d'esprit ou d'art. Il est fâcheux que nos constituants du Trocadéro n'aient pas pris connaissance des résolutions adoptées par la Commission du *Copyright* à la suite d'une enquête patiemment poursuivie depuis deux ans; ils auraient trouvé dans les documents qui les contiennent beaucoup de renseignements d'un caractère pratique et quelques bons exemples. Nous avons eu la curiosité de parcourir ces pages et il ne nous a pas paru sans intérêt pour nos lecteurs de leur donner une idée des informations qu'on y trouve sur l'état de la législation de nos voisins, en matière de propriété intellectuelle, et les réformes qu'ils sont disposés à y apporter, principalement pour assurer la garantie des droits des auteurs étrangers en Angleterre.

Quatorze actes du Parlement rendus de 1735 à 1875, chevauchant les uns par dessus les autres sans se connaître pour ainsi dire, ne traitant d'ordinaire qu'une question isolée sans s'occuper d'en concilier la solution avec les autres dispositions sur la matière, rédigés dans une langue souvent incompréhensible, voilà l'état actuel de la loi en Angleterre. Son domaine moral est aussi restreint que son domaine territorial, puisqu'elle laisse à la jurisprudence tout ce qui prête à contestation et n'est applicable que dans le Royaume-Uni.

Veut-on se faire une idée de la singulière obscurité dans laquelle les auteurs, éditeurs et artistes anglais sont condamnés à chercher leur droit ? En principe d'abord, est-ce un droit ? On ne s'en est, à vrai dire, jamais occupé. Il n'est donc pas démontré que l'auteur, quand le Parlement n'a rien édicté, ait bien réellement un titre quelconque à disputer au premier venu l'exploitation de son œuvre. C'est le cas qui se présente pour les journaux dont aucune loi n'a réglé les droits, pour les cours publics ou *lectures*. Quand la loi parle, elle ne paraît pas se soucier de concilier ses décisions. S'agit-il, par exemple, de la durée du droit ? Elle fera varier arbitrairement cette durée, du livre à la gravure, de la peinture à la sculpture, de la musique à l'œuvre dramatique. A l'auteur du livre, elle accorde la jouissance du droit sa vie durant et sept années après, soit, en tout quarante-deux ans à partir de la publication; au graveur vingt-huit ans; au sculpteur quatorze ans. Les uns sont assujettis à l'enregistrement, les autres ne le sont pas; l'auteur du livre peut, à partir de l'enregistrement, poursuivre toutes les reproductions antérieures, l'artiste ne jouit pas de cette protection rétroactive, etc.

Un pareil état de choses ne pouvait manquer de soulever un concert de plaintes. Celles qui se sont fait le mieux entendre, parce qu'elles sont unanimes en Angleterre, concernent le régime des colonies et en particulier celui du Canada, ouvert à la libre exploitation de la contrefaçon américaine. Les nouvellistes, dont les auteurs dramatiques anglais adaptent les conceptions à la scène sans cérémonie et sans rétribution, ont prouvé par leurs clameurs qu'ils étaient une légion et sont également parvenus à remuer l'opinion publique. Le courant, qui s'est ainsi produit contre le plagiat en faveur des nouvellistes, a singulièrement secondé les réclamations que les auteurs français ne cessent d'élever

depuis le jour même de la mise à exécution de la convention littéraire de 1851 contre l'insuffisance des garanties qui leur sont accordées. Le gouvernement français s'est associé par ses représentations avec la plus louable persistance, surtout depuis 1871, aux plaintes des intéressés, et il n'est que juste de reconnaître la part qui lui revient dans la satisfaction qu'ils semblent à la veille d'obtenir.

Dès 1875 le gouvernement de la Reine a reconnu, dans l'ensemble des sollicitations dont il était assiégé, un de ces mouvements d'opinion avec lesquels les cabinets doivent compter. Il a donc institué une grande commission royale composée des membres des deux Chambres, de représentants de l'administration supérieure, ainsi que de la littérature, de l'art et de la grande industrie. La mort de son président, le comte Stanhope, l'éminent historien qui connaissait la France aussi bien que son propre pays, interrompit un moment ses travaux et nécessita sa réorganisation sous la direction d'un des membres du gouvernement actuel, lord John Manners, qui a lui-même cultivé les lettres avec succès avant de s'adonner aux affaires.

La Commission a abordé le grand travail qui lui était confié, avec la conscience de la gravité du désordre qu'il s'agit de réparer. « La première chose, dit-elle dans son rapport, est de coordonner la loi, de la rendre une, intelligible et logique; on s'occupera ensuite de l'améliorer s'il y a lieu. » Se mettant donc résolûment à l'œuvre, elle pose d'abord comme un axiome qu'elle ne discute pas et qu'elle emprunte à la législation en vigueur le principe de la propriété littéraire. Nous ne voudrions pas garantir que les anciennes discussions ne se reproduiront pas devant le Parlement, quand il sera saisi du projet nouveau. Les défenseurs du droit commun, dans son application à la propriété intellectuelle, se retrouveraient en présence des partisans du système qui subordonne le droit de l'auteur à l'intérêt général du public. Cette opinion a déjà rencontré, au sein même de la Commission, un avocat dont tout le monde reconnaît en Angleterre la grande autorité en matière économique : sir Louis Mallet, le sous-secrétaire d'Etat des Indes, ne pouvant se rallier aux conclusions de ses collègues, a développé ses idées sur la question dans un mémoire séparé, avec une remarquable lucidité et une logique que rien n'arrête. Suivant lui, la société n'a pas le droit de créer une valeur en raréfiant arbitrairement la production d'un objet; autant vaudrait, tenter de limiter le débit de l'air ou de l'eau. La production des livres ne peut donc être limitée que par le prix du papier et de l'imprimerie. La pensée qu'ils contiennent appartient à tout le monde, comme le sermon sur la montagne ou la théorie de la gravitation, et le législateur ne doit se proposer d'autre tâche que d'assurer à la communauté le meilleur approvisionnement possible en livres au meilleur marché possible.

Mais que devient l'auteur dans cette inexorable théorie? Sir Louis Mallet prétend qu'un éditeur habile saura toujours rester maître du marché en proportionnant ses prix et sa production à la demande, et il donne pour exemple les Etats-Unis. Dans la grande République, aucun législateur ne s'est avisé de protéger les auteurs étrangers contre

la reproduction de leurs œuvres, et cependant, quand un auteur anglais a soin de s'entendre avec un éditeur américain, il se produit aux États-Unis une édition autorisée qui défie la concurrence de la contrefaçon, et tout le monde y trouve son compte, le public qui paie trois shillings ce qui en vaut dix en Angleterre, l'éditeur qui fait fortune et l'auteur qui se trouve aussi bien rémunéré par le grand nombre des exemplaires vendus que par le prix élevé des rares spécimens de l'édition privilégiée livrés aux *circulating libraries* du Royaume-Uni.

Pour approprier les avantages de ce régime à l'Angleterre, sir L. Mallet voudrait laisser à tout le monde le droit de reproduire un livre publié ; mais il réserverait à l'auteur, à défaut de privilège pour la réimpression de son œuvre, un droit temporaire sur toute reproduction qui en serait faite, une sorte de brevet dont on devrait indemniser le titulaire suivant un tarif légal, avant d'exploiter son œuvre. C'est le système que nous appelons en France *le domaine public payant*, sauf la question de la durée du droit à l'indemnité.

Hâtons-nous de dire que si la logique de sir L. Mallet est inexorable, il l'est personnellement beaucoup moins, et après avoir indiqué la voie dans laquelle on devrait marcher, il se rallie aux conclusions de la Commission.

Droit exclusif d'exploitation accordé à l'auteur sa vie durant et trente ans après à ses ayants droit,

Le même droit étendu à l'auteur de toute espèce de production intellectuelle — œuvres d'art — œuvres dramatiques ou lyriques,

La jouissance du droit subordonnée à la condition du dépôt et de l'enregistrement au *British Museum*, à la publication dans le Royaume-Uni ou dans ses colonies, enfin à la nationalité anglaise ou à l'admission au domicile de l'auteur ou de son ayant-droit.

Telles sont les bases générales de la législation proposée. C'est l'uniformité, la simplicité, la précision substituées au vague, au complexe, à l'indéfini.

Il est très-intéressant de suivre la Commission dans le détail de son projet, nous pouvons recueillir, chemin faisant, plus d'un bon exemple ou d'un sage avis.

Elle commence par confirmer la disposition de la loi actuellement en vigueur qui refuse toute garantie légale aux œuvres immorales, irréligieuses, séditieuses ou diffamatoires. Il faut être en Angleterre pour qu'une disposition aussi vague ne fournisse pas successivement une arme à tous les partis qui se disputent le pouvoir.

Pour les pièces de théâtre et les œuvres lyriques, la Commission fait disparaître toute distinction entre la publication ou la première exécution, et fait courir le droit de l'auteur égal dans les deux cas à partir du jour de la première production de son œuvre par l'un ou l'autre mode devant le public. Ses décisions ne sont pas moins nettes et absolues sur la matière si contestée et encore si mal définie en France de l'appropriation des romans à la scène. Le droit de l'auteur du livre sur l'exploitation dramatique de sa conception est garanti sans aucune réserve. De même pour les leçons publiques ou lectures. Moyennant

avertissement préalable, celui qui fait une leçon publique est assuré contre la reproduction soit sous la forme orale, soit par l'impression, du discours qu'il a prononcé.

La commission n'a pas tranché moins résolûment les questions si délicates que soulève le droit des auteurs d'œuvres d'art, peintres, sculpteurs ou graveurs, etc., auxquels elle accorde uniformément la même protection contre toute espèce de reproduction. Elle interdit toutefois aux peintres ou sculpteurs les reproductions par duplicata, ou autrement, à moins qu'ils ne se soient expressément réservé cette faculté dans le contrat de vente.

Ces indications sommaires suffiront pour marquer l'esprit général des mesures proposées pour fixer le régime de la propriété intellectuelle dans le Royaume-Uni. Il nous reste à examiner la partie du rapport qui présente nécessairement le plus grand intérêt pour nous, celle qui concerne les droits à exercer par les étrangers en Angleterre. La loi a depuis longtemps reconnu ces droits, et une convention conclue le 3 novembre 1851 en a réglé l'application aux auteurs français. Mais les complications, les obscurités, les lacunes de cet acte international, se combinant avec les desiderata de la législation intérieure, on ne peut pas s'étonner que la propriété de nos nationaux ait été jusqu'à présent fort insuffisamment protégée dans le Royaume-Uni et que l'inefficacité des stipulations consacrées n'ait provoqué des plaintes incessantes de la part des intéressés. Après plus de vingt ans de réclamations, le gouvernement français est parvenu en 1876 à obtenir la suppression de la clause qui permettait expressément l'imitation des pièces françaises, et leur adaptation à la scène anglaise sous la condition de la bonne foi. Tant que cette singulière disposition a subsisté, on ne pouvait franchement reprocher à la justice anglaise de fermer les yeux sur le plagiat de la scène française, et à vrai dire aucun auteur n'a tenté de faire déterminer par les tribunaux de ce pays le point où finit la bonne foi d'un imitateur. La suppression de cette clause, qui a été consacrée par un acte du Parlement, devait produire un bon effet moral ; mais cette rectification était loin de suffire et de rendre applicable l'ensemble des garanties stipulées en principe dans la convention. Le gouvernement français a donc poursuivi ses réclamations, mais il finit par s'apercevoir que ce qu'il demandait au gouvernement anglais, il ne pouvait se flatter de l'obtenir que s'il réussissait à gagner l'opinion à sa cause. Aussi, lorsque fut instituée en 1876 la commission du *Copyright*, n'hésita-t-il pas à adopter une mesure un peu nouvelle en diplomatie. Il désigna un des membres de l'ambassade pour le représenter devant la commission, lui démontrer les imperfections de sa législation internationale, et lui indiquer en même temps le moyen de les corriger. En lisant le rapport de la commission, nous avons eu la satisfaction de voir qu'elle a expressément adopté toutes les vues exposées devant elle par M. Gavard, qui faisait alors partie de l'ambassade française.

Les commissaires se sont d'abord prononcé pour la suppression du dépôt réciproque. Il suffirait désormais, d'après leur projet, de justifier de l'accomplissement dans l'un des deux pays des formalités donnant

ouverture au droit dans le pays d'origine pour obtenir la consécration du droit dans l'autre. C'est le régime qui préside à nos relations avec tous les Etats européens, sauf deux. Le second dépôt auquel le traité de 1851 astreint nos éditeurs en Angleterre, leur impose une grande gêne, et la moindre négligence dans l'accomplissement de cette formalité, en les plaçant hors des délais assignés, les prive à jamais de la garantie de leur droit. Combien de fois d'ailleurs arrive-t-il qu'on puisse, dans les trois mois de la publication d'un livre, deviner que son succès lui donnera une valeur internationale?

Notons que, d'après le régime nouveau, l'affranchissement du dépôt impliquerait la suppression de l'enregistrement. L'auteur dramatique serait donc, au même titre que l'auteur d'un livre ou son ayant droit, appelé à jouir du bénéfice du régime libéral qui supprime toutes les formalités autres que celles à accomplir dans le pays d'origine.

Les avantages qui sont concédés pour l'exercice du droit de traduction ne sont pas moindres. La durée de la jouissance de cette garantie serait d'abord étendue de cinq à dix ans, et les formalités prescrites pour son acquisition en Angleterre seraient singulièrement simplifiées; elles se réduiraient à une condition unique, la publication d'une traduction dans les trois ans à partir du jour de l'apparition de l'œuvre originale.

Il y a plus, cette disposition libérale s'étendrait aux pièces de théâtre, aux œuvres lyriques, à leur représentation comme à leur publication par la presse. Dans tous les cas, même durée, à savoir dix ans pour la jouissance du droit de traduction; même condition pour obtenir cette garantie, à savoir, publication d'une traduction dans un délai de trois ans; même point de départ pour ces délais ou cette durée, à savoir la première publication ou la première exécution de l'œuvre dans le pays d'origine.

Ceux qui connaissent le dédale inextricable des conditions imposées par la législation actuellement en vigueur et l'impossibilité matérielle où les auteurs se trouvent, le plus souvent, pour les remplir en temps utile, apprécieront tous les avantages que l'adoption de cette règle nouvelle si simple, si large, offrirait à nos auteurs. Elle donnerait en tout cas satisfaction complète à leurs réclamations.

Nous nous garderons bien de dire que cet important résultat soit dès aujourd'hui atteint et qu'il ne s'agisse plus que d'attendre l'enregistrement par le Parlement des propositions de la commission du *Copyright*. Bien au contraire, le moment d'agir et de soutenir par tous les moyens qu'offre la publicité l'effort des deux gouvernements français et anglais est arrivé. Nous engageons nos auteurs, artistes et éditeurs, à ne pas s'endormir dans la confiance de la victoire, et à prendre leur cause énergiquement en main. C'est à leur tour de défendre leurs droits et leurs intérêts devant l'opinion anglaise. Ils sont assurés de trouver un appui efficace dans leurs confrères d'outre-Manche.

QUINZAINE POLITIQUE

25 Juillet 1878.

Le traité de Paris est effacé; celui de San-Stéfano est corrigé; le traité de Berlin les remplace. Ces quelques mots suffiraient à retracer l'histoire de l'Europe durant ces dix dernières années : ils marquent le règne de ce droit nouveau que M. de Bismarck a fondé par ses victoires de Sadowa et de Sedan et qu'il vient de consacrer par sa présidence, au Congrès de Berlin; ils racontent la défaite de la France et son impuissance, le relèvement orgueilleux de la Russie, la complicité qu'elle a prêtée à l'Allemagne et que l'Allemagne lui prête à son tour, la prépondérance de l'Allemagne, la résignation égoïste et habile de l'Angleterre, la soumission de l'Autriche, le démembrement de la Turquie; ils disent surtout que la main de M. de Bismarck a transporté à Berlin, en 1878, ce centre de l'Europe qui était à Paris, en 1856. Depuis trois ans, on craignait que la guerre d'Orient ne devînt la guerre de l'Occident : il semblait que ce fût une fatalité que rien ni personne ne détournerait; on soupçonnait même qu'une volonté mystérieuse et malfaisante avait préparé ces évènements de l'Orient pour qu'ils troublassent à son gré l'Occident. Or, voici la guerre d'Orient finie et les armes de l'Occident sont restées inactives. A l'heure même où la diplomatie paraissait avoir épuisé ses moyens, une volonté qui n'est pas si mystérieuse et qui affecte d'être bienfaisante, décide la Russie à présenter à un Congrès le traité de San-Stéfano; le Congrès est convoqué; M. de Bismarck y dirige les travaux et y gouverne les esprits; le 13 juin, on commence les délibérations, et, le 13 juillet, on signe le traité de Berlin. Ainsi s'achève cette période si dramatique. C'est la paix qui s'établit en Orient sur les ruines de l'empire turc, on ne sait pour combien de temps, et c'est une ère de changements plus ou moins pacifiques qui s'ouvre en Occident. La fortune se repose, d'un côté, elle se remet à l'œuvre, de l'autre.

La paix est faite. Pourquoi? Parce que M. de Bismarck l'a voulu. Il faut le reconnaître, comme il fallait reconnaître aussi que la guerre n'aurait pas eu lieu, s'il lui avait plu de l'empêcher. Certes, nous n'aurions garde d'exagérer la toute-puissance de M. de Bismarck : nous ne sentirions dans l'amertume de notre tristesse pa-

triotique, aucun plaisir à ce genre d'hyperbole et d'amplification. Mais il n'est douteux pour personne, parmi les diplomates et les hommes d'État, que si M. de Bismarck avait cru nuisible aux intérêts de sa politique la guerre entreprise contre la Turquie par la Serbie et par la Russie successivement, il n'aurait eu qu'une parole à prononcer : la Russie n'aurait pas osé braver l'Europe sans l'agrément de M. de Bismarck ; elle ne se serait pas risquée dans le double péril d'être combattue par l'Angleterre ou l'Autriche et d'être abandonnée par l'Allemagne. M. de Bismarck a laissé la Russie libre, et tout le monde a compris qu'il la favorisait. Quel était son dessein ? Payait-il seulement sur les rives du Danube la dette de reconnaissance qu'il avait contractée sur les bords de la Seine ? Ou bien comptait-il que la guerre d'Orient serait tôt ou tard européenne et que, dans le conflit de l'Europe, parmi les coups dont se frapperaient les grandes nations voisines de l'empire allemand, il serait le maître absolu, l'arbitre souverain de toutes les destinées auxquelles se mêle la destinée de l'Allemagne ? Ou bien encore, avait-il d'avance conclu avec la Russie et l'Autriche un pacte de compensations dont le traité de Berlin ne contiendrait que les préliminaires ? Nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est que M. de Bismarck a permis la guerre, et qu'à l'heure critique où le traité de San-Stefano pouvait fournir l'occasion d'une lutte genérale, l'impérieux et hardi chancelier a voulu la paix. Pourquoi l'a-t-il voulue ? On doit se le demander aussi. M. de Bismarck a-t-il soudain modifié ses plans ? Les accidents survenus dans la politique intérieure de l'Allemagne l'ont-ils induit à donner un autre tour à sa politique extérieure ? Ou bien a-t-il trouvé dans le traité de Berlin la réalisation même d'un de ses projets ? A-t-il jugé que ce traité, en assouvissant ou en engageant et en enchaînant trois grandes puissances comme la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, mettrait l'Allemagne dans la situation la plus propice pour disposer de l'Occident ? Ce sont des questions que l'avenir résoudra prochainement peut-être. A nos yeux, toute la gravité du traité de Berlin consiste précisément dans le pouvoir que M. de Bismarck a exercé sur la paix comme sur la guerre et dans la secrète intention qui l'a rendu si jaloux de tous ces arrangements après l'avoir rendu si complaisant à toutes ces hostilités. Qu'a-t-il voulu ? Nous le répétons ; et nous ne pensons qu'à cette énigme, en regardant le traité de Berlin.

Le traité de Berlin offre une part ou fait une promesse à toutes les puissances, sauf à l'Allemagne, à la France et à l'Italie. Nous indiquions, l'autre jour, les conquêtes de la Russie, les accroissements de la Serbie et du Monténégro, les avantages accordés à la Bulgarie. La Grèce n'a rien obtenu encore, il est vrai, et les acquisitions que le Congrès lui a souhaitées dépendent de l'incertain ac-

quiescement de la Turquie : néanmoins, il a été stipulé qu'elle avait droit à une revendication; son ambition a donc désormais dans le traité de Berlin un principe et un titre. L'Autriche occupe la Bosnie et l'Herzégovine : de quelque déguisement qu'elle couvre ce acte de possession, il est évident qu'elle gardera ces deux provinces comme la Prusse a gardé les duchés; les prétextes ne manqueront pas. En outre, l'Autriche va pousser ses chemins de fer jusqu'à Salonique et même dominer l'Albanie peu à peu, comme un territoire qui doit lui appartenir. Quand à l'Angleterre elle a pris Chypre et elle s'est garanti le protectorat de l'Asie-Mineure. Il n'y a donc que l'Italie qui n'ait rien reçu, malgré ses désirs. Elle a été presque muette dans le Congrès. Etait-ce qu'ayant à demander des biens qu'on ne voulait pas ou qu'on ne pouvait pas encore lui concéder, elle avait au moins l'assurance d'un dédommagement dans l'avenir. Nous le supposons. Car il est bien visible à l'agitation du peuple italien, à son mécontentement, aux cris et aux efforts de ceux qui lui prêchent aujourd'hui dans ses clubs, « la politique d'annexion, » il est bien visible qu'il n'a jamais voulu ni se désintéresser ni se résigner à ne rien acquérir. Or, ses diplomates sont trop fins et son gouvernement trop soucieux de continuer les agrandissements qu'on se rappelle, pour que l'Italie soit demeurée inerte et silencieuse au Congrès, si elle n'avait pas une espérance qui la consolât et lui donnât patience. La France, elle, n'avait rien à réclamer en Orient; elle ne peut s'associer à un partage de la Turquie sans justifier la mutilation qu'elle a subie hier ; elle ne veut pas légitimer les prétentions de demain. Il reste l'Allemagne. M. de Bismarck se contentera-t-il platoniquement de l'honneur d'avoir dicté le traité de Berlin ? Nous a-t-il réservé le spectacle d'une abnégation quasi sublime? Ou bien, estimant qu'il faut s'enrichir en même temps que la Russie, l'Autriche et l'Angleterre, s'est-il ménagé, par un traité plus ou moins libre, quelque compensation sur l'une des frontières allemandes de l'ouest ou du sud ? Nous verrons. Mais, en vérité, nous serions fort étonné que M. de Bismarck fût si modeste et si généreusement modéré, après avoir eu des convoitises si heureuses, et alors qu'après avoir jeté à l'Autriche et à l'Angleterre la pâture dont parle le poëte latin dans sa description des enfers, il s'est créé en Occident une liberté si favorable à tous ses vœux.

Tel est, à notre avis, le souci que le traité de Berlin laisse à quiconque considère maintenant l'avenir. Assurément cette paix n'est pour l'Orient qu'une trève. La Russie ne tardera pas à reprendre dans la Roumélie orientale le jeu qu'elle a joué dans la Bulgarie, le travail de sa propagande religieuse et nationale : elle voudra les unifier comme jadis on unifia la Moldavie et la Valachie. Elle a conservé par le traité de Berlin son droit d'obtenir une indemnité de

guerre : ce sera le moyen de susciter une nouvelle querelle, ce sera la raison dont elle s'armera pour intervenir de nouveau dans les affaires du Sultan. L'Autriche, assez forte pour détruire tous les obstacles que les populations musulmanes de la Bosnie et de l'Herzégowine pourront lui opposer, trouvera néanmoins bien des difficultés dans l'administration de ces deux provinces : ces difficultés, on les multipliera pour occuper par là son activité ; et puis, un fil invisible la conduira de pas en pas dans cet Orient où M. de Bismarck a mis sous les yeux de la Hongrie le mirage d'un grand empire oriental. La Turquie n'évacuera pas sans peine Choumla et Varna, et les troupes russes ne quitteront qu'avec une lenteur bien calculée ces environs de Constantinople d'où ils aperçoivent la Coupole de Sainte-Sophie. La Grèce demande à la Turquie les frontières que le traité de Berlin lui a tracées, et elle s'apprête à les conquérir ; l'Epire et la Thessalie s'agitent ; des bandes grecques menacent Volo ; la Grèce pourrait tenter une aventure semblable à celle de la Serbie, et ce serait peut-être un autre commencement d'une guerre d'Orient. Le Monténégro est irrité : son âpreté n'est pas satisfaite ; il répugne à céder Spitza à l'Autriche. Voilà de nombreux signes de discorde, de nombreux motifs de dissension. Le traité de Berlin n'a contenté personne. Nous voulons bien croire que la Roumélie, qui se plaint d'avoir été sacrifiée à son alliée, sera trop faible pour chercher dispute à la Russie. Nous voulons bien croire que les insurrections s'apaiseront l'une après l'autre sur le territoire turc. Nous voulons bien croire que les petits peuples, dont les religions et les nationalités se divisent les débris de l'empire ottoman, seront provisoirement contenus par les grands, et que l'Autriche en Europe, l'Angleterre en Asie, sauront temporairement, dans leur protectorat, s'abstenir d'émouvoir la jalousie de la Russie. Enfin, nous voulons bien croire que la Russie elle-même a besoin d'un peu de répit pour réparer les brèches de ses finances, pour réorganiser ses forces militaires et pour implanter solidement sa puissance dans ses nouvelles conquêtes. Mais, évidemment, une telle paix n'est qu'une trêve. On contraindra l'Orient à une certaine observance de cette trêve et on étouffera, s'il se soulève, le désespoir de la Turquie. Ce n'est qu'une trêve pourtant. M. de Bismarck, moins que personne, a pu se le dissimuler ; et peut-être une trêve convient-elle à ses desseins mieux qu'une paix, si la trêve se prolonge assez en Orient pour l'accomplissement de ses vœux en Occident.

Ce n'est pas l'heure d'examiner les fautes commises par l'Europe et par chaque puissance, tandis que la Russie courait d'entreprise en entreprise jusqu'à San-Stefano et que l'Allemagne assistait à ce spectacle avec une si superbe indifférence. L'histoire jugera. En ce moment, les secrets de la diplomatie ne sont pas tous

connus, et plus d'un ne saurait être révélé sans dommage pour la politique du jour. D'autre part, il est impossible de regarder trop avant dans l'avenir. Mais, quelle qu'ait été la raison intime des événements accomplis, il est difficile de ne pas prévoir que l'Europe aura plus d'une fois à regretter douloureusement le traité de Berlin. Un jour viendra où la Russie elle-même, si triomphante en ce moment par sa diplomatie comme par ses armes, et si heureuse de l'alliance des trois empereurs, s'apercevra que les facilités que l'Allemagne et l'Autriche lui ont faites sur les rives et à l'embouchure du Danube, n'ont rien qui puisse durer : car un jour où l'autre, un grand empire allemand, comme celui que M. de Bismarck a, dit-on, rêvé, ne pourra pas ne pas redemander à la Russie non-seulement la liberté mais l'indépendance du Danube tout entier, de ce Danube qui coule à travers l'Allemagne du Sud et qui passe à Vienne. Quant à l'Autriche et à l'Angleterre, Dieu veuille pour leur sécurité et pour leur honneur, comme pour le salut de notre propre pays, que la fortune ne leur prouve pas tôt ou tard qu'en se laissant prendre comme complices dans un premier partage de l'Orient, elles se sont laissé neutraliser en Occident ! Nous ne formons cette conjoncture qu'avec épouvante. Mais supposons que, paralysées par ce traité de Berlin, l'Autriche et l'Angleterre en soient réduites à contempler en Occident des annexions, sanglantes ou non, comme celles de 1870 ; supposons que, réduites à l'inaction ou à de vains gémissements, elles soient témoins de certains grands remaniements sur les territoires qui s'étendent entre la source du Rhin, la mer du Nord et les Ardennes, qu'adviendrait-il d'elles-mêmes ? Est-ce que l'Autriche ne verrait pas s'approcher le moment de sa dernière chute ? Est-ce que son existence ne serait pas menacée ? Et l'Angleterre pourrait-elle douter qu'une fois cette autre période terminée en Occident, une nouvelle guerre d'Orient ne commençât bientôt, par la même alternance que naguère ? Or qui lui viendrait alors en aide, et privée d'alliés dignes de ce nom, reconnue et déclarée impuissante, serait-elle même admise au bénéfice d'un dernier partage de la Turquie ? Pourrait-elle encore sauvegarder les détroits ? Pourrait-elle encore préserver la vallée de l'Euphrate et la route des Indes ? Et à quoi lui servirait alors son île de Chypre ?

Lord Beaconsfield est rentré à Londres, parmi les acclamations presque délirantes de tout le peuple anglais. Il a fait l'apologie de sa politique dans un discours éloquent, et lord Salisbury, dans une circulaire habile. Nous n'avons pas à diminuer cette joie et cette fierté. Le gouvernement anglais pense que le traité du 4 juin et le traité de Berlin ne contredisent en rien ses déclarations antérieures sur le droit européen, sur la nécessité de maintenir l'intégrité de la Turquie, sur le vice des conventions secrètes et particulières. Soit.

La nation anglaise se félicite d'avoir acquis l'île de Chypre, ce poste d'où elle commandera l'isthme de Suez et la Syrie, et d'avoir placé sous sa protection l'Asie-Mineure et le Sultan. Soit encore. L'Angleterre croit ces avantages assez grands pour contrebalancer les conquêtes de la Russie en Arménie et sur le Danube; elle estime que son autorité égalera en Orient le prestige du tzar victorieux qui a pris Kars et campé sous les murs de Constantinople ; elle s'imagine que la gloire diplomatique d'avoir forcé la Russie à laisser modifier le texte du traité de San-Stefano aura du retentissement dans tout ce monde oriental. Soit encore. Nous ne voulons rien retrancher de ces illusions. L'Angleterre n'a pas versé une goutte de sang pour s'assurer tous ces profits, et elle en est heureuse; elle s'applaudit de cette économie. Nous ne songerons pas à dire qu'elle a manqué de chevaleresque : à notre sens, l'Angleterre a autant raison d'être égoïste que la France eut toujours tort de ne pas l'être assez. Nous avouons même que la diplomatie anglaise a montré une dextérité enviable; elle a séduit les uns, elle a intimidé les autres; elle s'est constitué une clientèle, sans avoir un instant perdu de vue ses intérêts, elle a su exploiter la générosité naïve des peuples qui ont l'amour des grandes idées et des grandes phrases. Mais quand lord Beaconsfield veut démontrer que le traité de Berlin n'opère pas un partage de la Turquie et que la Turquie devra à ce traité une force plus concentrée, une tranquillité plus douce, c'est une moquerie. Quand il exhorte la Grèce à la patience, c'est une ironie. Quand il représente la France comme un peuple d'idéalistes qui n'a en Syrie que des traditions « sentimentales, « il oublie le respect dû à notre dignité autant qu'il méconnaît nos intérêts mêmes; et quand il proteste que, s'il a toujours eu la ferme intention de ménager la France et la crainte de lui déplaire, lord Beaconsfield ne mérite de la France qu'un sourire d'incrédulité : c'est à la fois trop nous humilier et nous flatter trop peu sérieusement.

Nous ne savons pas si M. Waddington et M. Gambetta ont donné à l'Angleterre le droit de présumer beaucoup de notre bonne foi ou de notre témérité. On ne peut pas dire encore comment la politique française a été engagée dans la politique anglaise, ni en quoi l'influence de M. Gambetta a secondé les vues de lord Beaconsfield. Il faut croire cependant que M. Gambetta, si sensible aux prévenances du prince de Galles, s'était reposé avec une complaisance bien satisfaite sur l'alliance de lord Beaconsfield : car, après la publication du traité du 4 juin, après le coup de théâtre par lequel lord Beaconsfield a fini ses travaux dans le Congrès, après la nouvelle qui annonçait l'occupation de l'île de Chypre, M. Gambetta a poussé les cris furieux d'un homme qui se juge dupé. Son journal a conseillé au gouvernement français les actes les plus violents, les

mesures les plus déraisonnables : à l'entendre, il fallait faire comparaître l'Angleterre devant le Congrès et annuler le traité du 4 juin ; sinon, les plénipotentiaires français devaient se retirer en refusant leur signature au traité de Berlin. Cette politique aurait eu un double effet : c'était changer l'Angleterre d'amie en ennemie de la France; c'était isoler la France en Europe. Est-il besoin de démontrer que M. Gambetta avait, en outre, le triste tort d'exposer la France à des soupçons fâcheux ? Le gouvernement, par bonheur, a été plus prudent que M. Gambetta : il n'a pas écouté ces avis. Mais de ces plaintes si aigües, de ces invectives si maladroites, de ces exhortations si folles, il subsiste un doute : le public français et l'Europe se sont demandé ce que que M. Gambetta avait espéré de l'Angleterre, ce qu'il attendait du Congrès et ce qu'il prétendait de la France. Ce doute, il faudra qu'on l'éclaircisse. Les destinées de la France ne sauraient être à la merci de la volonté brouillonne, ignorante et passionnée de M. Gambetta. C'est assez des fautes de 1870.

Il ne s'est encore fait que peu de lumière sur la diplomatie de la France à Berlin. Nous craignons toutefois que les journaux ministériels qui célébraient avec tant de faste les mérites quotidiens de nos plénipotentiaires, n'aient contribué à mieux montrer notre impuissance. Certes, nous ne blâmerons pas trop vivement M. Waddington d'avoir intercédé pour la Grèce : il ne faut pas néanmoins s'abuser sur le philhellénisme, et nos malheurs, notre expérience, le soin de nous-même, nous obligent à être sobres de revendications pareilles, surtout quand il s'agit de démembrer les Etats d'un peuple vaincu qui n'eut pour la France, en 1870, que des sympathies et de la bonne volonté. Il ne nous déplaît pas que, sur la prière de M. Waddington, la Roumanie cesse de tyranniser et de persécuter les Juifs; mais nous ne savons pas si, en s'ingérant dans le gouvernement de la Roumanie, on n'a pas donné un exemple dont certains ennemis de la France pourraient profiter à leur tour, dans telle ou telle circonstance. Quant aux Lieux-Saints, nous estimons la clause qui leur garantit, dans le traité de Berlin, la protection traditionnelle de la France; mais nous ne pensons pas qu'il faille se prévaloir de cette garantie comme d'une grande victoire diplomatique; il n'y avait pas péril à Jérusalem pour les droits catholiques de la France, tant qu'il n'y avait pas menace de la Russie ou de la Turquie, et tant que, sur ce point, le traité de Berlin ne substituait rien aux conventions implicitement consacrées par le traité de Paris. La France, au congrès de Berlin, ne devait et ne pouvait avoir d'autre politique qu'une politique de réserve absolue, de neutralité complète. Il aurait fallu pousser jusqu'au scrupule le plus sévère, nous allions dire le plus héroïque, le souci d'une politique si nécessaire à nos intérêts et

si obligatoire à notre honneur. La France n'avait rien à acquérir en Orient. On ne pouvait s'étonner que ses plénipotentiaires, quel que fût le partage dont ils seraient les spectateurs, revinssent « les mains vides. » Quand, pour nous consoler, les journaux de la gauche, vantent « *les attentions délicates dont M. Waddington a été l'objet de la part de lord Beaconsfield et du marquis de Salisbury*, » ils rendent la France ridicule. Quand ils murmurent à l'oreille du public que M. Waddington arrive « *porteur de documents très-importants qui comprendraient certaines satisfactions de nature à calmer l'émotion causée par la publication du traité du 4 juin, conclu entre l'Angleterre et la Turquie*, » ils se trompent et trompent la France sur l'attitude qui sied à notre patrie, et sur la réparation que la fortune lui doit.

Si nous en jugions par des bruits indiscrets, par des aveux imprudents, la politique étrangère de la France serait en ce moment sans direction certaine : M. Gambetta l'entraînerait dans un sens, M. Waddington la retiendrait dans un autre. Puisse la France n'être pas la victime du génie téméraire de M. Gambetta, après l'avoir été du génie chimérique de Napoléon III ! La République a sous sa garde le sort de notre patrie dans des conditions singulièrement difficiles ; il n'est pas un parti qui ne soit prêt à l'assister de tout son cœur, de toute sa force. Mais que la République sache d'abord, dans la défense du patrimoine amoindri qui nous reste, placer l'intérêt de la France par dessus celui de tous les partis et ne pas imiter l'Empire qui le livra à un homme. Après le traité de Berlin, il faut veiller mieux que jamais sur ce patrimoine : nous avons dit à quels dangers l'Occident pourrait à son tour être en proie. Que la République nous fasse donc les forces nécessaires à la protection de notre pays ! Qu'elle montre à l'étranger une France unie, raisonnable, paisible ! Ce n'est pas en dénonçant tous les jours les fonctionnaires et les administrateurs ; ce n'est pas en hurlant la *Marseillaise* dans les rues ; ce n'est pas en exigeant l'amnistie de la Commune ; ce n'est pas en fêtant les socialistes de 1848 ; ce n'est pas en demandant la réorganisation de la garde nationale, que les républicains apprendront à la France les secrets du respect dont elle a besoin en Europe. Trêve à ces excès ! Il en est temps pour l'honneur de la République et plus encore pour la sécurité de la France.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE

Un événement considérable vient de se produire en Allemagne. Le Reichstag ou Parlement de l'Empire, qui avait été dissous au mois de juin, à la suite de l'attentat de Nobiling, a été réélu le 30 du mois dernier. Le second tour de scrutin n'a pas encore eu lieu, et il est impossible de présager d'une manière certaine les résolutions que le verdict des électeurs pourra inspirer au gouvernement allemand. Il serait donc trop tôt pour apprécier sûrement les conséquences du vote du 30 juillet, et l'on doit se borner aujourd'hui à jeter un regard en arrière sur l'intéressante campagne électorale qui l'a précédé, sur les causes fictives ou réelles de la dissolution du dernier Reichstag, enfin sur les éventualités auxquelles peut donner lieu l'entrée en scène de la nouvelle Assemblée. L'intérêt qui s'attache aujourd'hui à tout ce qui concerne l'Allemagne, à tout ce qui touche à M. de Bismarck, expliquera suffisamment et l'apparition hâtive de cette étude et son développement.

I

On se ferait avec peine une idée de l'explosion d'indignation et de colère que provoquèrent, en Allemagne, les attentats de Hœdel et de Nobiling. Ce fut, de toutes parts, une sorte de stupeur, qui ne tarda pas à se changer en fureur. Deux fois en moins d'un mois, et à l'instigation du même parti, l'assassinat politique avait, sous sa forme la plus hideuse, ensanglanté les rues de Berlin! Un vieillard à cheveux blancs, un souverain qui fait la grandeur de la Prusse, et dont les triomphes ont donné à l'Allemagne une gloire qu'elle n'avait jamais connue, l'héritier du Grand Frédéric, le dernier descendant d'une dynastie nationale et populaire, ne pouvait donc plus se montrer dans les rues de sa capitale sans être exposé aux tentatives criminelles des destructeurs de tout ordre social! La triple majesté de l'âge, du rang et de la victoire ne suffisait pas à le préserver de leurs balles! La condition même du dernier meurtrier contribuait à rendre le crime plus horrible, plus effrayant surtout.

Ce n'était pas une brute sauvage, un misérable égaré par la misère comme Hœdel; c'était un homme de bonne famille, dans la force de l'âge et de l'intelligence, placé par sa situation sociale au-dessus du besoin; c'était un docteur appartenant à cette élite intellectuelle et savante dont l'Allemagne est si fière! Evidemment ces deux crimes, commis en si peu de temps par deux hommes aussi dissemblables, n'étaient pas des crimes isolés, mais bien les crimes d'un parti, les crimes du parti socialiste auquel appartenaient les assassins. Il n'y eut, à cet égard, qu'une voix ou, pour mieux dire, qu'un cri en Allemagne. De toutes parts, on dénonça les démocrates-socialistes comme les ennemis jurés de l'Etat, comme les adversaires irréconciliables de la société, et on demanda leur extermination. Exterminer est un mot qui sonne bien à des oreilles allemandes, mieux encore à des oreilles prussiennes, et, comme nous avons pu l'apprendre à nos dépens durant la dernière guerre, c'est surtout lorsqu'ils ont eu peur que nos vainqueurs deviennent férocés. Il ne faut donc pas s'étonner de la violence avec laquelle fut menée, au lendemain de l'attentat du 2 juin, ce qu'on pourrait appeler la « chasse aux socialistes ». On commença par en mettre sous les verroux le plus qu'on put, notamment Hasselmann, l'un de leurs chefs les plus énergiques, les plus intelligents, qui avait été dans le dernier Parlement « l'un des chefs les plus autorisés du parti ». La police redoubla de zèle; les « juges de Berlin » et leurs collègues des provinces suivirent ce louable exemple. Ce fut, pendant près de deux mois, une orgie de condamnations à rendre jaloux Jeffreys et Laubardemont. On vivait en pleine « terreur blanche ». Un ivrogne avait-il annoncé, d'un air goguenard ou provocateur, le demi-succès de la tentative de Nobiling; deux commères de méchante humeur s'étaient-elles consolées de leurs chagrins domestiques en donnant au diable l'Empereur et l'Empire; un Catilina de collège avait-il applaudi, dans la naïveté républicaine de ses seize ans, au courage du nouvel Harmodius, une bonne condamnation faisait prompte justice de ces énormités. Comme à Rome, au temps des Césars, les procès de lèse-majesté (*majestæts-beleidigungen*) remplissaient les audiences des tribunaux. Les accusés hommes, femmes et enfants, étaient traités avec une rigueur draconienne : deux, trois et jusqu'à cinq ans d'emprisonnement, jamais moins de six mois, et cela quelquefois sur la déposition d'un seul témoin. Un journal eut la patience de faire le relevé des condamnations prononcées, et pour un mois (du 3 juin au 6 juillet), il n'en compta pas moins de 387, représentant un total quelque peu formidable de 666 années de prison.

Les rigueurs judiciaires n'étaient pas le seul désagrément, ou pour mieux dire, le seul péril auquel fussent exposés les socialistes.

L'industrie ne tarda pas à joindre ses efforts à ceux de la police et de la magistrature. De toutes parts, sous l'inspiration de la bourgeoisie « libérale » à laquelle appartiennent la majorité des grands fabricants, se formèrent des associations dites de *défense individuelle* (*Selbsthilfe*), véritables ligues industrielles qui mirent en interdit les adhérents du parti socialiste. En Saxe, c'est-à-dire dans l'un des pays manufacturiers et en même temps le plus menacé par le socialisme, 52 maisons des plus considérables adoptèrent et publièrent une résolution en vertu de laquelle elles s'obligeaient, sous peine d'amende, à n'employer désormais dans leurs fabriques, ni dans leurs ateliers aucun ouvrier qui fût en rapports avec le parti socialiste, qui en fréquentât les réunions ou en lût les journaux et à renvoyer quiconque ne se soumettrait pas à ces conditions. Cet exemple fut suivi dans beaucoup d'autres fabriques, et même dans les ateliers de l'Etat. Il fut dépassé par quelques industriels, plus intolérants ou plus désireux de faire du bruit. A Brunswick, les patrons s'engagèrent à ne recevoir et à n'accepter aucune commande des manufacturiers, voyageurs de commerce, courtiers ou artisans qui se feraient annoncer dans des feuilles démocrates socialistes; à Rawicz, des patrons prenaient l'engagement non-seulement de ne pas employer d'ouvriers socialistes, mais encore de dénoncer ceux de leurs confrères qui continueraient à les garder dans leurs usines; à Chemnitz, d'autres se donnaient pour tâche de faire saisir le journal socialiste de la localité et de lui enlever par l'intimidation quelques-uns de ses abonnés. Certaines gazettes, soi-disant libérales, allaient plus loin encore : elles conseillaient de combattre le socialisme par le retour aux punitions corporelles ou de déporter en masse les socialistes à la Nouvelle-Zélande; elles insistaient gravement sur l'urgente nécessité de se procurer un îlot lointain, « où l'on pût transporter tous ceux qui se placent en dehors de l'ordre social actuel. »

Toutes ces excitations, toutes ces menaces, toutes ces mesures de proscription industrielle n'avaient guère, il faut le reconnaître, d'autres résultats certains que de pousser les ouvriers socialistes à la dissimulation et d'encourager la masse des citoyens à jouer le triste rôle de dénonciateurs. Ils n'y étaient déjà que trop portés. Au lendemain de l'attentat de Hœdel et bien plus encore après celui de Nobiling, une sorte de fièvre de dénonciations sembla s'être emparée d'une partie de la nation. L'indignation contre les assassins et contre leurs complices y était, sans doute, pour la plus grande part; mais des motifs beaucoup moins avouables ne tardèrent pas à se mêler à ce sentiment de légitime colère. La dénonciation pour lèse-majesté devint le moyen le plus sûr et le plus terrible de se venger d'un

ennemi. Il est certain qu'on en usa largement. Les feuilles opposantes rapportaient, à ce propos, les plus singulières aventures. Ne citait-on pas, par exemple, le cas de ce cuisinier qui s'était vu dénoncé, pour lèse-majesté, par une laveuse de vaisselle, dont il avait repoussé les avances? Quelques-unes de ces accusations calomnieuses étaient punies; mais combien d'autres réussissaient! La police affolée n'avait plus la présence d'esprit nécessaire pour distinguer le vrai du faux, et la magistrature faisait du zèle. On racontait tout bas qu'un diplomate étranger, plénipotentiaire d'une grande puissance, étant arrivé à Berlin pour le Congrès, très-peu de jours après l'attentat de Nobiling, un haut fonctionnaire de la police s'était empressé de se présenter chez lui et de le prévenir charitablement que les rues de Berlin n'étaient sûres pour aucun personnage de distinction et qu'il serait prudent de ne pas se montrer en public. On ajoutait qu'en homme circonspect notre diplomate avait pris l'avis au sérieux et qu'au commencement de son séjour il ne sortait jamais qu'en voiture fermée, se faisant conduire, quand il voulait prendre l'air, à une certaine distance de la capitale prussienne; au bout de quelques jours cependant, ennuyé de ce régime et d'ailleurs averti du véritable état des choses, il s'était hasardé à se montrer en ville et même à se promener à pied dans les rues.

Il pouvait y assister fréquemment à des scènes bien faites pour le rassurer. Il ne se passait guère de jour, en effet, où des individus accusés de lèse-majesté ne fussent appréhendés par le public sur le pavé de Berlin. C'était généralement en flagrant délit que les coupables étaient arrêtés, soit à la suite de querelles de cabaret, soit au milieu d'une altercation en plein air, et avant de les livrer à la police, la foule ne manquait pas de se donner la satisfaction, toute prussienne, d'en faire elle-même justice à coups de pieds et à coups de poings : c'est ce que l'argot berlinois appelle, par une figure délicate, *passer au bleu* (*einblaüen.*) Dieu sait dans quelles erreurs pouvait tomber cette justice populaire, aidée par la sottise, le faux zèle et la méchanceté des dénonciateurs! Un journal satirique de Berlin, *les Guêpes*, exagérait fort peu lorsqu'il présentait, comme un miroir, à ses lecteurs le tableau de mœurs suivant :

SCÈNES DU TEMPS DES DÉLATEURS

DANS LA RUE

Premier bourgeois. — Comment trouves-tu ma photographie?
Second bourgeois, regardant. — Manqué; c'est un bousilleur.
Quelqu'un dans la foule. — Arrêtez-le, c'est un socialiste!
On le « passe au bleu » et il est livré au sergent de ville.

AU RESTAURANT

Un consommateur. — Garçon, qu'est-ce que ces petits pois-là ? Pourquoi ne m'apportez-vous pas tout de suite des balles de fusil? Je saurais qu'en faire.

Un autre consommateur. — Arrêtez ce brigand!

On le « passe au bleu » et il est conduit au poste.

DANS UN OMNIBUS

Une dame à sa voisine. — C'est une vraie pétroleuse, on l'a condamnée à six mois.

La voisine. — C'est bien fait! On devrait en faire à tous autant.

Le conducteur, dressant l'oreille. — Vous, je vous entends et je vous arrête.

On la « passe au bleu » et on la traîne chez le commissaire.

II

L'ennemi contre lequel se déchaînaient ainsi les colères populaires et la fureur des dénonciateurs, était de taille à supporter leurs assauts sans en être entamé. Singulier mélange d'appétits grossiers et de rêveries humanitaires, d'aspirations vagues et d'exigences pécuniaires très-nettement définies, le socialisme allemand vivra, dans la vieille Germanie, souterrainement ou au grand jour, aussi longtemps que la philosophie sceptique qui lui a ouvert la voie, aussi longtemps que la misère qui l'a fait naître. On connaît ses origines et sa puissance. Fruit de la pauvreté, de l'envie et de la propagande irréligieuse, il a trouvé dans Ferdinand Lassalle son théoricien et son apôtre. M. Schulze-Delitzsch a, en vain, essayé de l'enrayer par l'établissement des associations coopératives qui comptent, en Allemagne, leurs membres par milliers et leurs ressources par millions : le socialisme n'en a pas moins cessé de grandir. L'*Association internationale des travailleurs* lui a inoculé son venin; la guerre de 1870 lui a donné son entière puissance, son complet développement. En paralysant pendant près d'une année la vie industrielle et commerciale, elle déchaîna sur l'Allemagne une misère épouvantable, qui accrut notablement le mécontentement des classes ouvrières; en habituant les soldats au pillage et à la violence, elle leur enseigna indirectement le mépris de tout ordre social; en les faisant assister à la sanglante orgie de la Commune, elle mit sous leurs yeux le plus dangereux des exemples; enfin, en attirant en Allemagne la colossale rançon des cinq milliards, elle fit naître dans tous les esprits la fièvre de l'or, et alluma, pour ainsi dire, dans le sang du peuple, le feu d'une dévorante convoitise. Loin d'enrichir la nation, la pluie d'or qui couvrit alors la Prusse et Ber-

lin ne fit, cependant, que l'appauvrir. L'invasion des milliards fut presque aussi funeste aux vainqueurs que celle des armées allemandes l'avait été aux vaincus. Cette masse énorme de numéraire, débordant, en quelque sorte, tout d'un coup sur un pays appauvri, y jeta une perturbation complète dans toutes les relations économiques, surexcita la passion du lucre, le goût des entreprises les plus hasardeuses, l'agiotage le plus éhonté, le luxe le plus effréné. De là les spéculations insensées qui, dès 1872, dénotèrent le vertige financier de l'Allemagne ; de là cette catastrophe fameuse, cette banqueroute générale qui rappela celle de Law et reçut le nom significatif de *krach* (craquement).

A ces causes de perturbation matérielle venait s'ajouter un trouble moral non moins favorable au développement des passions subversives. En même temps que les juifs de Berlin relevaient les autels du veau d'or, M. de Bismarck s'efforçait d'abattre ceux du vrai Dieu, en s'attaquant au catholicisme. La Commune venait d'être vaincue, la France commençait à peine l'acquittement de sa formidable rançon, et déjà le tout-puissant chancelier entrait en lutte avec Rome, préparait les *lois de mai* et le *Kulturkampf*. Pour mener à bien cette nouvelle campagne, il dut, on se le rappelle, rompre avec ses anciens partisans et chercher à gauche de nouveaux alliés. On n'a sans doute pas oublié avec quelle aisance il exécuta cette volte-face. Il ne lui en coûta rien de brûler ce qu'il avait adoré, d'adorer ce qu'il avait brûlé ; il est vrai, comme on le voit aujourd'hui, que ce n'était pas sans quelque arrière-pensée. Quoi qu'il en soit, il acheva prestement, pour attaquer les catholiques, l'évolution politique qu'il avait commencée, dès 1866, au lendemain de Sadowa et qui consistait à transporter de la droite à la gauche l'axe du gouvernement. Les conservateurs l'avaient constamment soutenu dans la phase la plus difficile de ses luttes parlementaires, de 1863 à 1866 : il leur tourna le dos et les combattit sans merci pour se jeter dans les bras de ses anciens adversaires de la gauche, déguisés sous le titre nouveau de nationaux-libéraux. On vit, ensemble et la main dans la main, le centre gauche allemand et le féodal chancelier monter à l'assaut de ce qu'il leur plaisait d'appeler l'ultramontanisme et la réaction. Ce fut assurément un beau spectacle. Tout marcha, comme on sait, au gré de leurs désirs. L'Empereur d'Allemagne perdit les scrupules conservateurs qu'avait eus le roi de Prusse ; la Chambre des seigneurs dut s'incliner devant la menace d'une fournée ; les élections réduisirent presque à néant la droite du Reichstag. Par malheur l'alliance conclue entre les nationaux-libéraux et M. de Bismarck et embrassée par celui-ci avec une ferveur de néophyte l'entraîna, comme il arrive souvent, plus loin qu'il n'eût voulu. Pour faire voter les *lois*

de mai, il fallut l'appui des progressistes, c'est-à-dire de quasi-républicains; pour affaiblir le parti conservateur, il fallut bien tourner quelque peu en dérision les principes salutaires qu'il défendait; enfin, en soutenant les nationaux-libéraux, en attaquant le parti essentiellement religieux des catholiques, on ne put éviter d'encourager, sans le vouloir, le libéralisme avancé, les tendances parlementaires, la libre pensée des universités allemandes, et d'atteindre par contre coup, en même temps que le catholicisme, le christianisme tout entier et le fondement même des idées religieuses.

C'était jouer le jeu des socialistes. Ceux-ci le comprirent et en profitèrent. A partir de cette époque (1872), ils avancent à pas de géants[1]. En 1871, ils n'avaient pu, qu'à grand'peine, faire entrer aux Reichstag leurs trois premiers représentants, Schweitzer, Fritsche, Hasenclever; en 1874, ils n'avaient réussi à en faire nommer qu'un seul, Bebel; mais 198,000 voix s'étaient groupées, dans toute l'Allemagne, sur leurs divers candidats; enfin, aux élections de janvier 1877, ils comptaient 12 députés au Reichstag et le scrutin leur donnait 140,000 voix pour tout l'empire. Ils possédaient quatorze imprimeries et cinquante-quatre journaux, dont treize quotidiens; symptôme plus alarmant encore, l'audace des sectaires croissait avec leur nombre. Ils ne se bornaient plus, comme Lassalle, à réclamer les subventions de l'Etat pour les associations ouvrières; ils exigeaient, avec menaces, le bouleversement de la société, et glorifiaient hautement la Commune, en annonçant l'intention de la venger bientôt sur la bourgeoisie. En 1867, en 1870, ils étaient encore divisés en deux sectes, les Lassalliens et le Bebeliens, avec des vues et des tendances différentes; depuis 1875, on les trouve unis et fortement groupés pour la défense d'un programme commun, dont voici les principaux articles : suffrage universel; législation directe par le peuple; droit de paix et de guerre exercé par le peuple; service militaire obligatoire; remplacement des armées permanentes par les milices nationales; abolition des lois d'exception, notamment des lois sur la presse, sur le droit de réunion et d'association; justice gratuite et rendue par le peuple; éducation gratuite et égale donnée par l'Etat; instruction gratuite et obligatoire; indépendance mutuelle et réciproque des Eglises et de l'Etat, la religion étant, en toutes choses, considérée exclusivement comme une affaire privée; impôt progressif et unique; droit illimité de coalition; création d'une journée normale de travail, réglée d'après les besoins de la société; gestion complétement indépendante des caisses de secours d'ouvriers.

[1] Sur les progrès et les doctrines du socialisme allemand, il faut se reporter à la remarquable étude publiée par M. Victor Tissot dans le *Correspondant* du 25 juin 1878.

Quelque radical qu'il soit, ce programme paraît d'une remarquable modération, si on le compare aux commentaires dont il est l'objet dans la presse socialiste. Il n'est pas de jour où toutes les autorités politiques et sociales de l'Empire, depuis l'Empereur et M. de Bismarck jusqu'au dernier gendarme et au dernier pasteur, n'y soient l'objet des plus grossières et des plus cyniques insultes ; il n'est pas de jour où l'on n'y rencontre, à côté de monstrueux blasphèmes, les plus effrontées apologies de la Commune. « Le sang fume à Satory comme sur le Golgotha ! » écrit l'une de ces feuilles. « Il n'y a de salut pour l'humanité que dans l'athéisme, » répond une autre. « L'émancipation de l'esprit, reprend une troisième, doit être conquise par le matérialisme, mais celui-ci doit être guidé et réglé par les enseignements du socialisme. » Or, les journaux qui débitent ces énormités tirent à 30 et 40,000 exemplaires; ils ont, à eux tous, 130,000 abonnés, et les doctrines qu'ils soutiennent comptaient 600,000 lecteurs !

III

Quand un peuple en est là, il peut dire qu'il a les barbares non pas à ses portes, mais dans ses murs. Tout le monde en est d'accord en Prusse ; tout le monde, et de vieille date, convient qu'il y a quelque chose à faire ; mais que faut-il faire ? Là commencent le doute et le dissentiment des partis. Aux yeux de M. Schulze-Delitzsch et de ses adeptes progressistes, il n'y a d'apaisement à attendre que du pacifique développement des libertés publiques et de l'extension des associations ouvrières fondées en dehors de l'intervention de l'Etat. Les nationaux-libéraux veulent combattre le socialisme par le droit commun et le régime parlementaire ; la *fraction du centre*, c'est-à-dire les catholiques par l'affirmation des principes religieux et la cessation du *Kulturkampf*; les conservateurs par des pénalités sévères et surtout par le retour aux principes du gouvernement autoritaire.

M. de Bismarck est, comme on sait, en politique, de l'école utilitaire : il croit aux résultats, non aux théories. Aussi, pour avoir raison du socialisme, compte-t-il beaucoup plus sur la puissance du code pénal que sur celle des idées. Il n'a donc jamais hésité à se placer, en cette matière, au même point de vue que ses anciens adversaires, les conservateurs. Dès le commencement de 1876, il soumettait au Reichstag, un projet de loi, aux termes duquel l'énonciation publique des principes socialistes devait, par dérogation aux lois générales sur la presse et sur les réunions, être punies d'emprisonnement dans tous les cas ; mais ce projet de loi fut repoussé

par les nationaux-libéraux et par les progressistes comme inaugurant le régime des procès de tendance.

Les choses en restèrent là jusqu'au mois de mai dernier. A cette époque l'attentat de Hœdel vint arracher le public à sa fausse sécurité : les conservateurs s'agitèrent et l'Empereur parla de la nécessité de raffermir dans le peuple le respect pour les autorités établies et la foi religieuse. Le prince-chancelier crut le moment venu de reproduire, sous une forme nouvelle, ses propositions antérieures contre les socialistes. C'était le 11 mai que Hœdel avait tiré contre l'Empereur; dès le 14, le conseil fédéral était saisi d'un nouveau projet de loi dont voici les principales dispositions :

« ... *Les imprimés et les réunions qui poursuivent les tendances de la démocratie socialiste peuvent être interdits par le conseil fédéral. L'interdiction devra être portée à la connaissanee du public et communiquée immédiatement au Reichstag; si le Reichstag n'est pas réuni, elle devra lui être communiquée à sa prochaine session. Le Reichstag peut ordonner la levée de l'interdiction.*

« *La diffusion d'imprimés dans les lieux publics, dans les rues et sur les places publiques, peut être provisoirement interdite par la police quand ces imprimés poursuivent les tendances indiquées ci-dessus.*

« *Une réunion peut être dissoute par la police de la localité, ou après son ouverture, par le représentant de la police de la localité, quand il y a des faits justifiant la croyance que la réunion poursuit les tendances indiquées ci-dessus...*

« ... *Quiconque entreprend publiquement, par la parole ou par des écrits, de miner l'ordre existant légal et moral, en poursuivant les tendances indiquées au paragraphe* 1[er], *sera puni d'une peine d'emprisonnement, qui ne pourra être moindre de trois mois*..... »

Dès son apparition, ce projet souleva un véritable *tolle* de la part du centre et de la gauche du Reichstag. Les doctrinaires du parti national-libéral, et plus encore ceux du parti progressiste n'avaient pas assez d'indignation contre cette œuvre de tyrannie. C'était, disaient-ils, une « loi de caoutchouc, » conçue dans des termes tellement vagues qu'elle pouvait atteindre toutes les manifestations de la pensée ; c'était la main-mise de la police sur toutes les réunions, sur toute la presse. Qu'entendait-on par les *tendances de la démocratie socialiste ?* Qui se flattait de les connaître exactement et qui les avait jamais définies. Sans doute la majorité admettait que le gouvernement demandât à être armé contre les progrès du socialisme qu'elle l'accusait, d'ailleurs, d'avoir laissé grandir en haine des nationaux-libéraux. Elle ne lui refusait pas son concours; mais elle y mettait deux conditions : que la loi proposée ne fut pas une

loi d'exception et que les pénalités qu'elle établirait fussent appliquées non par la police, mais par les tribunaux. Elle repoussait donc le projet actuel, tout en se déclarant prêt à le voter, dès que le gouvernement l'aurait amendé dans le sens de ces désirs.

Ce fut dans ces dispositions que la majorité du Reichstag aborda, le 23 mai, l'examen du projet de loi. La discussion n'en fut pas longue : malgré les menaces de dissolution, le rejet en était résolu d'avance. Aussi M. de Bismarck s'abstint-il prudemment de prendre part aux débats : il en laissa porter le poids au ministre de l'intérieur et au président de l'office de la chancellerie de l'Empire, M. Hoffmann. Ceux-ci se trouvèrent aux prises avec les chefs des principales fractions parlementaires. M. Liebknecht, au nom des socialistes, MM. de Bennigsen et Lasker, au nom des nationaux-libéraux, MM. Jœrg et Windthorst pour les catholiques, vinrent successivement exposer à la tribune les motifs qui ne leur permettaient pas de voter le projet ministériel. Les considérations présentées par M. Windthorst furent particulièrement éloquentes et justes. « Si l'on veut, dit-il, combattre le socialisme, il faut commencer par faire disparaître la notion de l'omnipotence de l'Etat. Il y a une puissance supérieure à laquelle l'Etat doit être subordonné, c'est la religion représentée par l'Eglise. C'est à l'Eglise qu'il faut ramener les socialistes, et c'est ce que tâche de faire l'association des chrétiens-socialistes. Qu'on les soutienne et surtout qu'on rende à l'Eglise la liberté et la direction de l'école, et le socialisme disparaîtra. Faites disparaître le ministre Falk et la lutte qu'il a engagée contre l'Eglise, et vous obtiendrez immédiatement un effet beaucoup plus considérable que celui que pourrait vous donner l'adoption de votre projet de loi, car c'est le système du ministre Falk qui a fait la force du mouvement socialiste. C'est le *Kulturkampf* qui a éloigné les ouvriers de l'Eglise et qui a fait naître les horreurs du communisme. Le danger disparaîtrait, si le *centre*, au lieu d'être forcé de lutter contre l'Etat, pouvait unir ses forces à celles de l'Etat, pour ramener les ouvriers à l'Eglise et à la religion. »

Le gouvernement eut le tort de ne pas accepter la main qui lui était ainsi loyalement tendue : dès lors, il n'y avait plus de doute possible sur le sort du projet. En vain, le vieux maréchal de Moltke vint-il rompre une lance en faveur du gouvernement avec toute l'autorité que lui donnent son âge, son expérience et sa gloire ; en vain, quatre députés dissidents du parti national-libéral, MM. Gneist, Beseler, de Treitschke et de Moeller essayèrent-ils de sauver le projet, en proposant un amendement qui limitait à un an la durée de la loi, réduisait les peines et tendait à définir plus exactement les délits socialistes : rien ne put modifier la résolution de la majo-

rité. Par 243 voix contre 60, l'amendement Gneist fut rejeté; 251 voix contre 57 rejetèrent le paragraphe 1er du projet gouvernemental. Seuls, les conservateurs et les conservateurs-libéraux, les ministres Fridenthal et Falk et les quatre nationaux-libéraux dissidents s'étaient ralliés autour du gouvernement : tous les autres membres l'avaient abandonné. Le projet était aussitôt retiré, et, le soir même, la session du Reichstag était close.

Ce vote mémorable avait été émis le 24 mai. Le 2 juin, Nobiling tirait sur l'empereur Guillaume. On a vu plus haut quel affolement se produisit dans le public allemand à la suite de cet attentat. Le trouble ne fut pas moindre dans le monde parlementaire. Les socialistes s'empressèrent de désavouer Hœdel et Nobiling; les catholiques trouvèrent dans le nouvel attentat la preuve décisive de la justesse de leurs avertissements; les conservateurs réclamèrent à grands cris le retour à une politique de préservation sociale, la suppression de la liberté de la presse et de la liberté de réunion, la limitation du droit de suffrage, la substitution du régime autoritaire au gouvernement parlementaire. Quant aux libéraux-nationaux, ils eurent immédiatement le sentiment de la faute énorme qu'ils venaient de commettre et s'empressèrent de déclarer bien haut, qu'en présence des périls du pays et de la dynastie, ils étaient prêts à voter, soit immédiatement, soit à l'automne, une loi conférant au gouvernement les pouvoirs extraordinaires qu'il jugerait à propos de demander. Quelques membres du parti allèrent même, en députation, porter cette proposition au prince-chancelier; mais ils n'en obtinrent que la réponse fatidique : « Il est trop tard! » Dès le 9 juin, le Reichstag était dissous, le corps électoral convoqué pour le 30 juillet.

IV

Ce dénoûment, qui surprit le public étranger, n'étonna personne en Allemagne. Dès longtemps, on le prévoyait comme la conséquence forcée de la situation respective du Parlement et du prince-chancelier. Celui-ci, dans le court manifeste qui précédait le décret de dissolution, indiquait, comme unique cause de la décision prise par le gouvernement, le refus de concours de la majorité du Reichstag dans la question des lois contre le socialisme. C'était là le motif apparent, le prétexte jeté en pâture au gros public. En réalité, il était question de tout autre chose. Il y avait, de vieille date, incompatibilité d'humeur entre M. de Bismarck et la majorité du Reichstag, entre le chancelier et ses anciens alliés les nationaux-libéraux. Leur union n'avait jamais été, à vrai dire, qu'un mariage de raison, et l'on avait toujours soupçonné le premier ministre prussien de vou-

loir revenir, comme dit la chanson, à ses « premières amours, » c'est-à-dire aux conservateurs. Au fond, il n'avait cessé de leur appartenir, sauf pourtant en matière religieuse; et c'était justement sur ce point délicat que s'était produite la scission. Quant à le considérer comme réellement libéral, personne n'y avait jamais songé. Des nationaux-libéraux il n'acceptait que la moitié de leur programme. *National*, il l'était sans doute, plus qu'aucun autre, et tout avait marché à souhait tant qu'il ne s'était agi que de réaliser l'œuvre d'unification à laquelle répondait ce mot; mais les difficultés avaient commencé à surgir, dès que le parti de MM. Lasker et de Bennigsen avait prétendu se souvenir des obligations que lui imposait son titre de *libéral*. Or, à ce point de vue, la constitution de l'empire allemand renferme certaines anomalies bien faites pour leur déplaire. Ainsi, ce n'est pas pour une année, mais pour sept ans que le contingent militaire est voté, sur le pied de 1 0/0 de la population en temps de paix (soit environ 420,000 hommes). De même, le budget des recettes n'a pas, tout entier, besoin de la sanction parlementaire : en Prusse et dans plusieurs autres Etats de l'Empire, les impôts continuent à être perçus de plein droit tant qu'il n'en a pas été disposé autrement, et le consentement des Chambres n'est nécessaire que pour l'établissement des impôts nouveaux et pour la fixation du budget des dépenses, notamment pour le vote des *contributions matriculaires* que chaque Etat verse annuellement au trésor fédéral, au prorata de sa population. Enfin, s'il y a un Parlement en Allemagne, il n'y a pas, en fait, de régime parlementaire : il n'y existe pas de ministère sorti de la majorité des Chambres et collectivement responsable; le chancelier n'a pour collaborateurs que des ministres pris en dehors du Parlement; seul il a la direction réelle des affaires, seul il est responsable. Le gouvernement qu'il a institué et qu'il dirige est, en réalité, le gouvernement personnel d'un grand vizir flanqué d'un parlement.

En 1871 on ne s'était, pour ainsi dire, pas arrêté un moment à ces difficultés. On était dans l'ivresse de la victoire; on n'avait rien à refuser au nouveau prince de Bismarck, pas plus qu'au nouveau césar d'Allemagne, à *Guillaume le Victorieux*, à l'*Empereur-Héros*. L'Allemagne était toute à la joie de la paix rétablie et de l'unité reconquise; les nationaux-libéraux savouraient avec délices le succès de leur politique, l'honneur, nouveau pour eux, d'une situation presque officielle, l'espoir certain d'une prochaine « chasse aux ultramontains ». Quant aux difficultés quotidiennes, aux embarras financiers ou autres qu'entraîne inévitablement à sa suite la gestion des affaires publiques, personne assurément n'y songeait, sauf M. de Bismarck. N'avait-on pas, pour y pourvoir, cette ressource suprême,

immense, inépuisable : les cinq milliards ? Aussi ne se fit-on pas faute d'en user. Quelques dépenses que l'on votât, le Trésor était toujours à flot, c'était l'âge d'or. Le ministre des finances en était arrivé à la réalisation du programme enchanteur de M. de Calonne : « Si cela est possible, cela est fait; si cela est impossible, cela se fera. » On n'avait donc nul souci financier, nulle gêne, nulle inquiétude politique; on n'apercevait nulle part de points noirs à l'horizon : on était en pleine lune de miel politique.

Par malheur, les lunes de miel ont souvent un terme, et les milliards en ont toujours. On ne tarda pas à s'en apercevoir à Berlin. Le Trésor avait trop dépensé, les particuliers trop entrepris : la crise vint, et le ministre des finances finit par se trouver en face de cette situation désagréable; des charges sans cesse croissantes avec des revenus constamment décroissants. On s'en tira d'abord par des expédients; mais le jour vint où il fallut songer à battre monnaie ou à se réduire. Pour diminuer les dépenses, il eût suffi de ramener à un effectif moins élevé le pied de paix de l'armée allemande. L'opinion publique ne s'y serait certes pas refusée, bien au contraire. Le chauvinisme germanique, suffisamment rassasié de « gloire et de victoires », de « lauriers et de guerriers », commençait à se calmer, et les bons patriotes allemands répétaient de plus en plus haut que, dans la situation actuelle de l'Europe et de l'Allemagne, un état militaire permanent de 400,000 hommes était une charge bien lourde, bien préjudiciable au commerce, à l'industrie, au pacifique développement du pays. Le contingent voté en 1873 pour sept années, était assuré jusqu'en 1880; il n'y avait donc rien à faire avant cette époque; mais, au-delà, l'immense majorité de électeurs n'hésitaient pas à demander que la proportion de 1 p. 0/0 fût réduite et que le vote des contingents au lieu d'être renouvelé pour sept ans, devint annuel, comme dans le reste de l'Europe. Rien n'eût donc été plus aisé et plus populaire que de faire des économies sur le budget de l'armée; mais l'armée était l'arche sainte et si l'on eût parlé d'y toucher, on se fût heurté au *veto* de M. de Moltke, au froncement de sourcils de M. de Bismarck, à la volonté inflexible du vieil empereur. Il leur fallait, à date fixe, le renouvellement de leur état militaire, qu'on appelait en Allemagne la « loi de fer » ; 400,000 hommes sous les armes pendant sept ans; pas un fusilier, pas un jour de moins. On entendait bien que le Parlement renouvelât ce septennat militaire; sinon, on ne répondait de rien.

Le système des économies ainsi écarté, il fallait de toute nécessité recourir à celui des impôts nouveaux, à celui-là même que M. Thiers avait été forcé d'appliquer si largement en France, pour solder les cinq milliards si tôt dévorés à Berlin. On fit donc le

calcul des besoins de l'Etat, et l'on arriva au chiffre rond de 200 millions de marcs (250 millions de francs environ). Pour se les procurer, il n'y avait pas à songer à l'impôt direct : la terre est déjà surchargée en Allemagne; et l'impôt sur le revenu, comme celui des patentes, comme la taxe sur les loyers, donnent tout ce qu'ils peuvent donner. Restait une augmentation des impôts indirects, qui sont, du reste, jusqu'à présent, peu nombreux et peu lourds, de l'autre côté du Rhin. On pouvait surtaxer les boissons ; on pouvait, mieux encore, imposer le tabac ou même en monopoliser la fabrication au profit de l'Etat. Grever les fumeurs en Allemagne était, il est vrai, une opération délicate, et bien faite pour dépopulariser un homme ou un parti ; mais nécessité n'a pas de loi. M. de Bismarck n'entendait pas, d'ailleurs, en assumer seul la responsabilité, et le projet lui plaisait à plus d'un titre. Il n'assurait pas seulement, en effet, l'équilibre financier ; il avait surtout l'avantage de soustraire de plus en plus le budget de l'Empire aux chances toujours douteuses des votes parlementaires, en substituant le produit normal d'une exploitation industrielle dirigée par l'Etat au renouvellement annuel des contributions matriculaires : on se rapprochait ainsi, de plus en plus, de cet idéal financier que caresse le chancelier : un budget de l'Empire indépendant du Reichstag, comme complément du septennat militaire.

Sa résolution prise, M. de Bismarck fit appel à la bonne volonté de ses amis les nationaux-libéraux. Dans les derniers jours de 1876, il appela à Varzin, où l'état de sa santé le retenait, les principaux chefs des nationaux-libéraux, notamment M. de Bennigsen ; il leur exposa les besoins d'argent du gouvernement et, afin de faciliter les négociations, il leur offrit, dès l'abord, pour leurs parts, deux portefeuilles dans le ministère de l'Empire comme dans le ministère prussien. C'était aller au-devant de leurs désirs les plus ardents. Pour être national-libéral, on n'en est pas moins ambitieux ; et, si Allemand que l'on soit, la patience a des bornes. Or les nationaux-libéraux commençaient à penser que le prince de Bismarck les faisait attendre un peu bien longtemps. Ils tenaient à honneur de le seconder ; mais ils jugeaient qu'ils lui seraient plus utiles encore au sein du conseil que dans la salle des séances du Reichstag. Ils trouvaient, d'ailleurs, avec raison assez singulière la situation que s'était faite M. de Bismarck et qui consistait à avoir un Parlement et une majorité parlementaire, sans un seul ministre sorti des rangs de cette majorité. Aussi n'hésitèrent-ils pas à faire aux ouvertures du chancelier un accueil favorable ; mais ils voulurent faire leur condition et obtenir, pour le Parlement, le droit, universellement reconnu aux autres assemblées délibérantes, de voter chaque année, le budget des recettes.

Cette proposition fit tout rompre. M. de Bismarck suspendit brusquement les négociations et congédia MM. de Bennigsen et consorts, qui rentrèrent au bercail libéral-national... députés comme devant. Le chancelier prussien les traita de doctrinaires; il ajouta même, dit-on, avec la hardiesse ordinaire de son langage vulgaire et pittoresque, que « Lasker avait gâté la soupe de Bennigsen. » Depuis ce moment, il ne cessa plus de considérer les nationaux-libéraux en adversaires politiques : il se sépara des deux seuls ministres qui leur fussent sympathiques, les remplaça par des conservateurs et affecta pour ses anciens alliés la froideur la mieux caractérisée.

Que s'était-il donc passé, et que cachait cette brusque rupture? Au fond de la subite volte-face du prince de Bismarck, il y avait une susceptibilité personnelle et une question de principe : il avait deviné, chez ses auxiliaires politiques, l'intention de transformer le gouvernement allemand en un véritable cabinet parlementaire, et il s'était heurté à la personnalité ambitieuse, remuante et sarcastique de M. Lasker. Ces deux points demandent quelques explications.

Il ne faut jamais oublier, quand on veut se rendre compte des relations de M. de Bismarck avec les nationaux-libéraux, que ce parti, naguère encore si dévoué à sa politique, renferme dans ses rangs plusieurs de ses plus anciens et de ses plus acharnés adversaires. Quelques-uns d'entre eux ont eu à lutter contre lui dans la Chambre des députés de Prusse, de 1862 à 1866, et pendant ces cinq années, il ne se passa, pour ainsi dire, pas de séance où il n'y eût, entre le ministre et les députés opposants, échange de provocations et d'injures. Jamais majorité parlementaire ne fit à un homme d'Etat une guerre aussi sauvage; jamais homme d'Etat n'y répondit par un dédain aussi méprisant. Plusieurs des contradicteurs les plus ardents que M. de Bismarck ait alors rencontrés, M. Virchow, par exemple, siègent aujourd'hui sur les bancs des progressistes; beaucoup d'autres font, au contraire, partie de la phalange des libéraux-nationaux. Or, quoi qu'en dise le chancelier prussien, il n'est pas absolument insensible aux coups de langue parlementaires, et le baiser-Lamourette de 1866 n'a pu si bien effacer le souvenir des vieilles blessures infligées à son amour-propre, qu'il n'ait gardé contre leurs auteurs un certain ressentiment. Le malheur a voulu que M. Lasker fût l'un des députés les plus spirituels de la gauche, qu'il aimât à faire briller ses dons naturels et qu'il en ait fait tout particulièrement usage contre M. de Bismarck, au temps de l'ancien conflit. Le tout puissant homme d'Etat ne l'a pas oublié. Il était donc tout naturel qu'en 1876, lorsqu'il songea à faire entrer des députés nationaux-libéraux dans le ministère, il exclut M. Lasker de ses combinaisons et qu'il rompit les pourparlers, quand il s'aperçut que, par dépit,

le remuant petit juif cherchait soit à s'y faire comprendre, soit à traverser les négociations en agissant sur l'esprit de son collègue. Voilà comment « Lasker gâta la soupe de Bennigsen. » Toutefois ce serait se faire de M. de Bismarck et de sa valeur politique une idée bien fausse que d'attribuer uniquement à ces ressentiments personnels l'évolution inattendue qui l'a éloigné des nationaux-libéraux pour le rapprocher des conservateurs. Sa conduite a un mobile beaucoup plus sérieux et plus facile à reconnaître. En subordonnant leur entrée dans le ministère à cette condition, que le Reichstag aurait le droit de voter annuellement tout ou partie du budget des recettes, les chefs du parti libéral-national indiquaient qu'ils voulaient inaugurer un régime vraiment libéral qui donnât à la majorité non-seulement une représentation dans le cabinet, mais encore un moyen pratique et légal d'assurer le triomple de ses vues. Par là, les nouveaux ministres, en même temps qu'ils auraient servi d'organes et de défenseurs au gouvernement vis-à-vis de la majorité, auraient trouvé eux-mêmes un point d'appui contre les résistances éventuelles de la couronne, ou même des autres membres du cabinet. De là à la responsabilité collective des ministres, à l'irresponsabilité de la couronne, à l'établissement d'un régime complétement parlementaire, il n'y avait qu'un pas, et l'on pouvait, à juste titre, les croire tous disposés à le franchir. Or, c'est ce que ne voulait, à aucun prix, M. de Bismarck : ses opinions sur ce sujet sont invariables, inflexibles. Il n'a pas perdu une occasion de les exprimer. Lorsqu'en 1869, un député de la gauche, M. Twesten et 102 de ses collègues avaient déposé sur le bureau du Reichstag une motion tendant à la création de ministères fédéraux dont les titulaires auraient formé un cabinet homogène et responsable, M. de Bismarck s'était déclaré prêt à résigner ses fonctions plutôt qu'à laisser ajouter à la constitution fédérale, « *comme cinquième roue d'un carrosse* », un collège de ministres fédéraux responsables avec lesquels le chancelier aurait à s'entendre sur tout ce qu'il ferait. Dans la suite de son discours, il rappelait les difficultés de sa mission, les obstacles que rencontrait, de toutes parts, la création de l'unité allemande : les impatiences du Nord, les tendances particularistes du Sud, et il se plaignait « que pour lui faciliter la tâche on voulut *lui lier pieds et mains et le faire tenir en laisse par des collègues.* » Pour lui, l'idéal d'un bon gouvernement était « *un seul ministre responsable* [1] », encore ne disait-il pas qui, du roi ou du Parlement, devait, dans sa pensée, être juge de cette responsabilité. « L'organisation des ministres en collège, ajoutait-il, est une erreur politique et une faute que tout Etat devrait chercher

[1] Reichstag, séance du 16 avril 1869. *Discours,* t. II, p. 249.

à corriger aussitôt que possible... — Quiconque a été ministre président du conseil et s'est trouvé dans la nécessité de prendre seul des décisions, finit par ne plus s'effrayer de la responsabilité; mais il s'effraye d'avoir à persuader à sept personnes que ce qu'il veut est juste et convenable. C'est là un tout autre travail que de gouverner l'Etat... Ce ne serait pas me faciliter le travail que de me donner des collègues, *je ne suis pas homme à en accepter*. Je m'appuie sur les droits que me donne la Constitution. Tel l'office de la chancellerie fédérale est institué, tel j'ai accepté de le maintenir ; *me donner un collègue serait nommer mon successeur* [1]. »

« *Selon moi*, disait-il encore en 1873 [2], *nous ne sommes pas, jusqu'ici, en situation de former en Prusse un ministère de parti. Le ministère doit avoir un caractère surtout gouvernemental, et permettez-moi d'employer l'expression qui rend mieux ce que je pense au fond du cœur, un caractère royal.* Dès que nous tombons dans les ministères de parti, les antagonismes sont plus tranchés. Le roi seul et ce qui émane de lui et de sa conception politique restent en dehors des partis; et, à mon sens, c'est dans cette position au-dessus des partis, à cette hauteur où se tient la couronne, qu'il faut maintenir le gouvernement en Prusse. Il peut être nécessaire, suivant le sentiment gouvernemental de Sa Majesté et de son ministère, de marcher avec un parti, et, dans d'autre cas, avec un autre. »

M. de Bismarck ayant de tels principes, il était inévitable que ses pourparlers avec le parti national-libéral aboutissent à un résultat négatif. M. de Bennigsen voulait être un vrai ministre : M. de Bismarck n'admet que des commis. M. de Bennigsen eût aspiré à être un collègue : M. de Bismarck n'accepte que des collaborateurs « prêts, comme il l'a dit, à se subordonner ». Du jour où ce dissentiment fut clairement établi, la rupture entre le chancelier et ses anciens alliés était fatale et comme faite. M. de Bismarck n'attendait plus qu'une occasion pour rendre cette scission publique; l'attentat de Nobiling la lui fournit et il n'hésita pas à la saisir; mais, au fond cet incident de l'agitation socialiste ne changeait rien à la situation. Après comme avant le 2 juin, après comme avant Sedan et Sadowa, le prince de Bismarck entendait avoir pour auxiliaires des ministres dociles, pour soutien une majorité de députés dévoués, de *Ia-sagers*, de *Kopf-nickers* [3], comme on l'a dit, prêts à voter les

[1] Reichstag, séance du 16 avril 1869. *Discours* de M. de Bismarck, t. II, p. 238, 235 et 246.

[2] Chambre des députés de Prusse, séance du 25 janvier 1873. *Discours*, etc., t. V, p. 23.

[3] *Ia-sagers*, littéralement diseurs de oui, toujours prêts à dire *amen*; *Kopf-nickers*, littéralement qui secouent la tête en signe d'assentiments complaisants.

impôts nouveaux sans chicaner sur leur emploi et à renouveler le septennat militaire. Ne rencontrant que des parlementaires obstinés, il leur déclara la guerre. C'est là l'explication des anciennes luttes du Richelieu prussien tantôt contre les libéraux, tantôt contre les conservateurs; c'est la raison de la dissolution du Reichstag et la clé de toute la conduite du gouvernement prussien pendant la campagne électorale qui vient de se terminer.

V

Après avoir indiqué le prétexte du conflit et ses causes réelles, il est temps de faire connaître les différents partis, leurs programmes, leurs chefs et leur conduite.

Si le Parlement anglais renferme, comme l'a un jour affirmé M. de Bismarck, cinq fractions rivales, le Reichstag allemand est encore bien plus divisé. Il est bigarré à ce point que nos Chambres françaises, pourtant si peu homogènes, sont, en comparaison, des modèles d'unité. L'assemblée dissoute par le gouvernement allemand comptait 397 membres. A droite siégeaient 34 conservateurs et 43 conservateurs-libéraux ou membres du parti de l'Empire; au centre, 105 catholiques, ordinairement suivis dans leurs votes par 10 Polonais, 10 Alsaciens-Lorrains du parti de la protestation et 4 particularistes. Au centre gauche, on rencontrait la fraction la plus importante du Parlement, celle des nationaux-libéraux comptant 128 membres, avec lesquels votaient d'ordinaire les 5 Alsaciens autonomistes. Enfin la gauche se composait de 42 progressistes et l'extrême gauche de 13 socialistes. Trois membres n'appartenant à aucun parti, et surnommés pour ce motif *les sauvages*, complétaient le Reichstag. Ainsi, les deux nuances des conservateurs réunies ne donnaient que 77 voix; les alliés ordinaires du gouvernement, c'est-à-dire les nationaux-libéraux, unis aux progressistes et aux Alsaciens de la protestation, formaient une masse de 175 membres; enfin les adversaires jusqu'alors irréconciliables de l'Empire, les 105 catholiques, les 13 socialistes, les 10 Polonais, les 10 Alsaciens-Lorrains de la protestation et les 4 particularistes composaient une phalange de 142 membres qui, en se portant à droite ou à gauche suivant les cas, pouvaient toujours faire échec au gouvernement. Pour arriver à la constitution d'une majorité stable, M. de Bismarck avait à choisir entre trois partis : ou donner satisfaction au *parti du centre* par la répudiation de sa politique antireligieuse et former avec son concours un grand parti conservateur sans distinction de confessions; ou se rapprocher complétement des libéraux-nationaux ainsi que des progressistes, renouveler la lutte électorale antérieure contre les

conservateurs de toute nuance et chercher à leur enlever au profit de la gauche une trentaine de sièges; ou encore, s'appuyer franchement sur les conservateurs, faire de la réaction avec eux, et chercher à conquérir à leur profit la presque totalité des sièges occupés par les nationaux-libéraux. A laquelle de ces résolutions allait s'arrêter M. de Bismarck? Il attendait, pour se prononcer d'une façon décisive, que les principaux partis fussent descendus dans le champ clos électoral et eussent mis bannière au vent.

Le premier qui parut dans l'arène fut le parti national-libéral. Dès le 16 juin, il lançait son manifeste. Sans doute ses chefs voulaient, par cet empressement, faire illusion sur leur véritable situation et dissimuler l'embarras où les avait jetés la dissolution. Ils pensaient aussi qu'il ne fallait pas, en laissant leurs adhérents sans direction, les exposer à être débordés et entraînés par le mouvement de réaction violente qui, de toutes parts, éclatait et se propageait. Les jours qui suivirent l'attentat de Nobiling furent en effet des jours d'affolement et de fièvre aussi bien pour les hommes politiques que pour le populaire; et il est incontestable que, si le scrutin avait eu lieu deux ou trois semaines après l'assassinat, le courant conservateur aurait balayé comme un fêtu de paille toutes les digues du libéralisme. Ce fut précisément contre ses emportements irréfléchis que les habiles gens qui dirigent les nationaux-libéraux se hâtèrent de prémunir leur parti. Aussi, tout en glissant légèrement sur le passé, affirmaient-ils dans leur manifeste, que, si une nouvelle proposition avait été faite au Reichstag après l'attentat de Nobiling, la majorité n'aurait pas refusé son concours au gouvernement allemand. « Nos amis politiques, ajoutaient-ils, considéreront également, dans le nouveau Reichstag, comme leur premier devoir d'appuyer résolûment le gouvernement de l'Empire dans la défense des fondements de l'ordre social et de la paix publique, et de lui accorder sans hésitation les pleins pouvoirs légaux nécessaires, partout où l'application attentive et énergique des lois existantes serait insuffisante. Toutes les propositions tendant à empêcher et à repousser d'une manière efficace les attaques qui visent à renverser l'ordre légal existant et à troubler la paix publique, et qui repousseront ces attaques sans compromettre les garanties durables de notre liberté civile si chèrement acquise, trouveront notre appui. » Pour qui savait lire entre les lignes, il était évident que, sous cette phraséologie éminemment tudesque, se cachait la volonté bien arrêtée chez les nationaux-libéraux de maintenir leurs exclusions antérieures : ils se refusaient à toute combinaison qui aurait eu pour effet d'investir le pouvoir administratif des droits et fonctions exercés par le pouvoir judiciaire et d'importer en Allemagne quoique ce soit

d'analogue au régime établi en France, sous le second Empire, par la loi de sûreté générale.

Le manifeste du parti libéral-national avait soin, d'ailleurs, de rappeler aux électeurs que le règlement de la question du socialisme était un simple incident de la crise gouvernementale; il donnait à entendre très-discrètement, mais avec une clarté suffisante, que le vote du Reichstag, en cette matière, n'avait été que le prétexte de la dissolution et ils exhortaient leurs partisans à ne pas oublier que le Parlement futur aurait à résoudre un grand nombre de problèmes économiques et politiques d'une importance au moins égale. Ils se bornaient, il est vrai, à énumérer les problèmes sans en indiquer la solution. Sur le septennat militaire, ils « Imitaient de Conrart le silence prudent; » sur la question non moins délicate, non moins passionnément débattue de la protection et du libre-échange, ils se bornaient à déclarer que « les questions douanières n'avaient jamais fait partie de leur programme politique, » à demander de la stabilité et à déconseiller les « expérimentations incertaines ». En ce qui concerne les impôts, ils s'exprimaient en termes un peu moins sybillins, ils demandaient une réforme réfléchie des impôts, qui permît d'assurer l'indépendance financière de l'Empire en augmentant ses ressources propres, c'est-à-dire les revenus indirects, et en supprimant ou en réduisant les contributions matriculaires; mais ils écartaient « les projets dont l'acceptation ruinerait de grandes et florissantes branches de l'industrie nationale, » en d'autres termes le projet d'impôt sur le tabac, et ils exigeaient l'adoption d'un système financier qui sauvegardât les droits constitutionnels des parlements allemands. Enfin, affirmant avec solennité les principes permanents de leur parti, ils insistaient sur la nécessité « de développer les institutions de l'Empire dans le sens constitutionnel et d'assurer les conditions d'une direction fixe et réfléchie du gouvernement. »

Malgré l'intention satirique renfermée dans cette dernière phrase, le manifeste des libéraux-nationaux ne se distinguait ni par l'audace ni par la netteté. Répudiés par le gouvernement, signalés à l'animadversion publique comme les auteurs inconscients des attentats de Hœdel et de Nobiling, menacés de divisions dans le sein même de leur parti, ils étaient dans le trouble et le désarroi le plus profond. Ils cherchaient donc, avant tout, à ne pas prêter le flanc. Laissez le temps passer, les esprits se calmer, la lumière se faire étaient, pour le moment, toute leur politique : ils attendaient, pour entamer le combat plus à fond, que les autres partis fussent entrés en scène et que le gouvernement eût parlé, aimant mieux avoir à critiquer les idées de leurs adversaires que de donner, dès l'abord, les leurs en pâture à la presse et au public. C'est en grande partie à la sagesse

de cette attitude que les nationaux-libéraux ont dû le retour de fortune qui a marqué pour eux la fin de la campagne électorale.

Les progressistes n'étaient pas tenus à la même réserve. Aussi leur manifeste, qui suivit de près celui des nationaux-libéraux, se faisait-il remarquer par sa vigueur et sa clarté. Ses rédacteurs, MM. Schulze-Delitzsch, Virchow, Max Hirsch, Lœwe, Eberty, Mendel, Eugène Richter, etc., commençaient par rappeler que, de tout temps, « depuis le premier jour où Lassalle s'est élevé contre Schulze-Delitzsch jusqu'aux derniers jours du Reichstag dissous », le parti progressiste avait constamment combattu au premier rang parmi les adversaires du socialisme ; « il avait même entrepris cette lutte à un moment où l'on pouvait encore se demander si le gouvernement ne voudrait pas s'assurer de l'appui des socialistes contre les libéraux. » Ils se déclaraient prêts à continuer cette lutte salutaire; mais ils ne voulaient la soutenir que sur le terrain du droit commun, ils n'attendaient le succès que des armes de la persuasion et de l'emploi des moyens moraux; enfin « ils repoussaient avec indignation toute tentative d'exploiter la profonde agitation du moment en faveur d'étroits intérêts de parti et de tendances réactionnaires. Ils restaient convaincus que le jeune Empire allemand ne pourrait se développer que sur la base de la liberté politique et économique, du droit commun et d'une constitution parlementaire. » En conséquence, ils s'opposaient à tout essai de retour au régime de la protection industrielle, au monopole du tabac, à celui des chemins de fer de l'Empire, enfin à tout accroissement des charges imposées à la nation.

Ainsi, sur tous les points, les progressistes maintenaient leur opposition inflexible aux projets du gouvernement. Leur programme n'était qu'une longue déclaration de guerre au prince de Bismarck, un défi direct à la droite du Reichstag. La riposte du parti conservateur ne se fit pas attendre. Pouvoirs spéciaux contre les socialistes, maintien intégral de l'état militaire, création d'impôts indirects permettant de diminuer les impôts directs : les conservateurs s'engageaient d'avance à voter tout ce que demandait le gouvernement ; ils ne réservaient leur liberté d'action que sur la question périlleuse de l'impôt du tabac, sur laquelle ils attendaient les résultats de l'enquête. Au point de vue économique, ils cherchaient à se concilier les industriels en demandant une plus forte organisation des corporations, le rétablissement de l'ordre et de la discipline dans les rapports des ouvriers et des apprentis avec le patron, le retour à une « sage politique commerciale », c'est-à-dire au régime de la protection modérée. Toutefois le parti conservateur ne pensait pas qu'il s'agit seulement de guérir des maux écono-

miques et politiques. « Il croyait que tous les éléments conservateurs de l'Etat devaient s'unir pour préserver l'ordre politique et social, en fortifiant et en vivifiant ses bases conservatrices.... Il voulait *maintenir les institutions monarchiques dans leur puissance pleine et entière et les défendre contre toutes les ambitions qui tendent à remplacer l'autorité par le règne de la majorité.... Il voulait encore relever et fortifier la vie morale et religieuse du peuple, assurer le respect dû à l'Église chrétienne et à ses serviteurs, et faire en sorte que la jeunesse fût élevée dans des sentiments pieux et dans la crainte du Très-Haut.* »

Le « parti de l'Empire allemand » ou des conservateurs libéraux, dans un manifeste également daté du 20 juin, exprimait en général les mêmes opinions que le parti conservateur : comme celui-ci, il voulait la réforme des impôts, le maintien de l'état militaire, des mesures d'exception contre les socialistes, une défense énergique des bases de la vie sociale et politique, c'est-à-dire de la religion, de la monarchie, de la famille et de la propriété. Toutefois il se prononçait en matière économique pour la liberté commerciale et pour le régime des traités de commerce, il s'abstenait de toute attaque contre le régime du principe parlementaire et contre le règne des majorités ; enfin son manifeste se terminait par une adhésion formelle et directe à la politique du prince-chancelier, « de l'homme d'Etat dirigeant, qui a donné à notre patrie une puissance inouïe et lui a acquis l'estime méritée du monde. »

Un des partis, dont on attendait le manifeste avec le plus d'impatience, était le parti démocrate-socialiste. Dans les proclamations des autres fractions, il n'était, pour ainsi dire, question que de lui et de ses tendances : qu'allait-il dire lui-même de lui-même ? Comment allait-il se justifier des attentats commis par ses adhérents ? Allait-il maintenir intact son ancien programme et agiter encore le drapeau de la révolution politique et sociale ? Le manifeste daté de Hambourg et signé de deux noms seulement, qui parut le 20 juin, dans la *Gazette de Francfort* fit à ces questions une réponse inattendue et trop adroite. Au dire des meneurs du parti, les tentatives d'assassinat dirigées contre l'empereur Guillaume étaient l'œuvre de deux fous : la démocratie-socialiste qui, par principe, « repousse toute espèce de meurtre, » ne pouvait y être impliquée que par suite de la perfide conspiration de tous les partis contre les droits du peuple. Quittant alors hardiment le rôle d'accusés pour prendre celui d'accusateurs, les rédacteurs du manifeste déclaraient la guerre non-seulement au gouvernement, mais encore au Parlement tout entier et lui reprochaient de machiner l'oppression et la ruine des travailleurs. « Conservateurs, nationaux-libé-

raux, progressistes, tous, disaient-ils, acceptent ce mot d'ordre. » On ne se contente pas de demander ou de voter des lois d'exception contre le mouvement ouvrier, on veut profiter de l'émotion produite par les attentats de Hœdel et de Nobiling pour « accomplir une série d'attentats sur un grand parti politique, sur le parti ouvrier démocratique-socialiste allemand; on veut que le peuple ne pense que d'après une consigne; on veut qu'en dépit de la misère régnante, il paye plus d'impôts d'année en année; on veut que sans frémir il porte les lourdes charges militaires et que finalement il cède tous ses droits politiques à ceux qui, d'ores et déjà, le dominent complétement sur le terrain économique et social. » Lois d'exception contre le socialisme, création de nouveaux impôts, prorogation de la « loi de fer, » c'est-à-dire du septennat militaire, suppression de la liberté de la presse et du droit de réunion, mutilation du suffrage universel; telles étaient les principales visées du gouvernement prussien et de la réaction. Maintien absolu du suffrage universel; fixation annuelle du budget et des contingents militaires; réduction notable de toutes les dépenses, notamment de celles des ministères de la guerre et de la marine; maintien des droits d'association et de réunion; maintien de la politique économique libre-échangiste et règlement de la question ouvrière : tels devaient être, au contraire, d'après le manifeste des socialistes, les cinq articles formant la base du mandat impératif que le parti comptait imposer à ses candidats. Le parti socialiste, on le voit, se tenait sur la défensive. Il disait bien ce que désiraient ses adversaires et ce qu'il repoussait; mais il se gardait bien de dire ce qu'il voulait lui-même et de renouveler le programme de bouleversement formulé dans ses déclarations d'Eisenach et de Gotha : il ne parlait ni des subventions réclamées en faveur des associations ouvrières, ni de l'impôt progressif et unique, ni de la suppression des armées permanentes, ni de la législation directe par le peuple, ni de l'exercice du droit de paix et de guerre par le peuple, ni de la justice populaire, ni de l'égalité d'instruction pour tous, ni surtout de ses sympathies avouées pour la Commune de Paris; en un mot, il mettait son drapeau dans sa poche. Le loup rugissant empruntait la peau de l'agneau : nul ne pouvait et ne devait s'y tromper.

Jusque-là les divers partis n'avaient rempli l'arène électorale que de cris de colère, ou de déclarations machiavéliques : personne n'y avait fait entendre la voix de la raison, de la justice et de la vérité. C'est au parti catholique à la *fraction du centre* qu'était réservé cet honneur. Il parla le dernier et dit, sur toutes les questions, le dernier mot. Il n'avait, du reste, pas besoin, pour prendre position, de se livrer à des calculs de stratégie électorale, ni d'élaborer un

programme nouveau. Sûr de ses principes comme de ses électeurs, il n'avait qu'à renouveler ses déclarations antérieures, à relever sa bannière, à redire sa belle devise : *Justitia fundamentum regnorum*; à répéter son ancien et admirable cri de guerre : « Avec Dieu, pour la vérité, le droit et la liberté ! » Quant à ses aspirations, elles étaient formulées depuis 1871, dans la déclaration de principes dont voici le texte :

« 1° Maintien du caractère constitutionnel de l'empire comme Etat fédéral (en opposition aux visées centralistes des nationaux-libéraux, ainsi qu'aux tendances autoritaires et despotiques du parti conservateur);

« 2° Une politique extérieure assurant la paix d'une manière durable;

« 3° Garanties constitutionnelles assurant la liberté religieuse de tous les sujets de l'Empire;

« 4° Protection légale accordée aux droits des associations religieuses contre les empiétements de la législation;

« 5° Maintien intégral de la liberté d'enseignement religieux et du caractère religieux du mariage;

« 6° Rétablissement de la paix religieuse troublée ;

« 7° Lois contre l'usure, contre les spéculations malhonnêtes et l'abus des sociétés par actions ;

« 8° Diminution des impôts et des charges militaires ;

« 9° Réforme de la législation sociale, en vue d'améliorer la situation des ouvriers et des manœuvres ;

« 10° Allégement des charges financières de l'agriculture; moyens pour remédier au manque de bras ;

« 11° Loi libérale sur la presse pour permettre l'expression libre des vœux légitimes du peuple ;

« 12° Indemnité aux députés du Parlement, afin que le suffrage universel devienne une réalité. »

Sous sa forme générale et dans son expression modérée, un tel programme est la contradiction même de la politique du prince de Bismarck. Ce seul mot, qui indique si bien le point de départ et le but de la fraction du centre : *Justitia fundamentum regnorum* est la déclaration de guerre la plus nette et la plus irrévocable qui puisse être adressée à l'omnipotent chancelier. Affirmer le principe de l'indépendace locale en face de l'auteur de l'unité allemande, revendiquer la liberté des associations religieuses contre un des plus fougueux adversaires du catholicisme, réclamer pour les classes populaires le bien-être matériel et moral en présence d'un homme d'Etat qui, malgré ses avances momentanées à la démocratie, n'a jamais dépouillé les préjugés et les dédains d'un hobereau de Pomé-

ranie ; c'est, à coup sûr, rompre de la manière la plus solennelle, et sur tous les points, avec la politique qui a prévalu, jusqu'à ce jour, en Prusse. C'est l'œuvre qu'ont entreprise, avec autant de talent que de courage, les Windthorst, les Ketteler, les Reichensperger, les Jœrg, les Moufang, les Schorlemer-Als, les Majunke, et parmi les morts, les Mallinkrodt et les Savigny. Dans ce combat de la justice contre la violence, de la liberté contre le despotisme, de la religion contre le matérialisme, on sait quelle admirable résistance ils ont opposée au gouvernement allemand, par quels prodiges de patience ils ont lassé sa ténacité, quel succès enfin a récemment couronné leurs efforts. En conservant au sein du Parlement allemand leur attitude indépendante et fière, ils ont obligé le gouvernement prussien à choisir entre les principes conservateurs et ceux d'un faux libéralisme ; ils l'ont forcé à reconnaître qu'il ne pouvait gouverner le Reichstag sans leur concours ; ils l'ont amené à désirer une réconciliation avec le Saint-Siège et à leur faire des avances. Qu'était-ce, en effet, sinon une main tendue aux catholiques, la publication de cette correspondance officielle entre le Pape et le prince impérial de Prusse, qui vit le jour au moment même où s'ouvrait la période électorale ? Sans doute, chacun des augustes correspondants maintenait ses principes, mais leurs réserves n'excluaient, en aucune façon, la possibilité d'une entente sur le terrain des faits ; leur langage pouvait laisser espérer le rétablissement d'un *modus vivendi*, et l'insertion de leurs lettres dans les journaux officieux prussiens accréditait le bruit, alors très-répandu, de négociations entamées entre Rome et Berlin par l'intermédiaire du Nonce du Pape, à Munich, en vue de la conclusion d'un concordat. Il est vrai que l'époque choisie pour la demi-révélation de ces secrets diplomatiques devait donner à réfléchir. On était peut-être en face d'un piège électoral ; peut-être M. de Bismarck ne faisait-il espérer aux catholiques l'abrogation ou l'inexécution des « lois de mai » que pour s'assurer leur concours dans sa lutte contre la gauche du Parlement et pour obtenir d'eux l'abandon des autres articles de leur programme. La prudence et l'honnêteté politiques commandaient donc de maintenir ce programme tout entier, sans addition comme sans restriction. C'est ce que fit la « fraction du centre » dans un manifeste aussi digne que mesuré, dont la rédaction fut attribuée à M. Windthorst et qui excita, parmi les catholiques, un véritable enthousiasme.

« Allemands, disait ce document, le Reischtag est dissous après deux sessions ; les nouvelles élections sont fixées au 30 juillet de cette année. Les maudits attentats à la vie de S. M. l'Empereur, qui ont provoqué cette dissolution, remplissent d'horreur le cœur de

tous les honnêtes gens. Un regard jeté dans l'abîme de dégradation religieuse et morale d'où sortent de pareils crimes nous remplit d'épouvante et de confusion.

« Dans son manifeste électoral de décembre 1876, comme dans ses discours, la fraction du centre a fait allusion à cette dégradation et en a indiqué les causes ; elle a demandé au Reichstag ce qu'elle a demandé ailleurs depuis bien des années : que l'on combatte les doctrines et la propagande qui menacent la propriété et l'ordre social. Elle a montré franchement qu'une des sources principales de ces tendances dissolvantes, ce sont les principes du moderne libéralisme, principes qui règnent partout et qui sont soutenus par des mesures gouvernementales nombreuses.

« L'amélioration de la situation et la guérison du mal ne peuvent être obtenues que si on conserve au peuple la religion, si on éveille, si on développe les sentiments de foi chrétienne et si on en fait la règle directrice dans l'enseignement, dans l'éducation, dans la culture, dans la science, dans la législation et dans la vie publique. C'est une raison de plus pour nous de demander à nouveau pour l'Eglise la liberté de ses mouvements et le retrait des lois de l'Empire, qui restreignent l'indépendance et les droits de l'Eglise, anéantissent l'activité féconde de ses associations et lèsent le droit, garanti par la constitution à tout citoyen de l'Empire, de vivre dans sa patrie.

« En tant que les lois en vigueur ne protégent pas suffisamment la vie du chef de l'Etat et ne donnent pas de garanties suffisantes contre la diffusion de doctrines impies et démoralisatrices, nous examinerons la question de savoir si ces lois ne doivent pas être modifiées, tout en sauvegardant les droits fondamentaux inaliénables du peuple allemand, en particulier les droits reconnus par les constitutions des Etats confédérés.

« Le respect et la pratique des libertés et des droits garantis par la constitution sont indispensables pour le maintien de l'ordre politique et social. Cela implique la demande que nous faisons en faveur du maintien, conforme à la constitution, du caractère fondamental de l'Empire allemand, ainsi que nos protestations réitérées contre l'acquisition des chemins de fer par l'Empire.

« Le retour à une saine politique économique qui permette au commerce et à l'industrie de se relever librement, et aux métiers de se développer d'une façon organique et indépendante, et qui rende aux classes moyennes les conditions de leur existence, doit s'allier étroitement avec une administration financière qui tende avant tout à restreindre les dépenses de l'Empire, et surtout les dépenses militaires.

« Nous ne voulons pas l'augmentation des charges et des impôts ; au contraire, nous en voulons toute la diminution possible.....

« Il faut tenir compte des justes exigences de la classe ouvrière, en faisant des lois et des réformes qui améliorent son sort sans porter atteinte au bien-être général.

« Ces demandes, nous les fondons sur notre vieille devise : « *La* « *justice est le fondement des empires*, » devise inscrite dans notre appel de décembre 1876 ; nous avons lutté jusqu'ici pour en obtenir la réalisation, et nous continuerons à lutter si, comme nous l'espérons, les électeurs les maintiennent avec nous et le prouvent par leur vote...»

Avec quelques nuances que leur titre même indiquait, et sans avoir de programme collectif, les Polonais, les particularistes danois ou hanovriens, les Alsaciens-Lorrains du parti de la protestation s'associaient à cette déclaration de principes. Un parti nouveau et très-secondaire, celui des « *ouvriers christo-socialistes*, » soutenait aussi des idées analogues, tout en se plaçant au point de vue protestant ; il faisait d'ailleurs de nombreux emprunts à la doctrine socialiste, et, en même temps, il se ralliait aux idées de M. de Bismarck sur les trois questions de l'armée, des finances et des lois d'exception. Cette façon de néo-protestantisme semi-proudhonien et semi-officiel, propagé surtout par des pasteurs luthériens, notamment par un prédicateur de la Cour, M. Stoecker, n'était pas né viable ; il fit quelques recrues à Berlin ; mais, partout ailleurs, il n'obtint guère qu'un succès de fou rire.

VI

Tous les partis avaient donc dit leur mot et pris position : il restait à connaître les vues du gouvernement.

Le gouvernement eut la sagesse de ne pas brûler ses vaisseaux et de ne pas avoir de programme officiel. Il préféra s'en référer aux discours de ses orateurs devant le Parlement et s'expliquer par l'organe de ses journaux. Ceux-ci, du reste, étaient suffisamment clairs ; mais ils avaient l'avantage de ne pas engager le chancelier d'une manière irrévocable et de pouvoir faire volte-face sans trop de scandale. On verra qu'ils n'y manquèrent pas.

Comme nous l'avons indiqué, M. de Bismarck entendait obtenir du nouveau Parlement trois choses : des lois d'exception contre les socialistes, le renouvellement du septennat militaire, de nouveaux impôts. Ces trois choses, le *centre* ne paraissait pas disposé à les lui accorder ; les nationaux-libéraux les refusaient ou ne les concédaient qu'avec de nombreuses restrictions ; les conservateurs les votaient d'enthousiasme. Il n'y avait pas à hésiter : M. de Bismarck était avec les conservateurs, d'autant plus volontiers qu'il s'attendait

à trouver en eux des collaborateurs faciles et que le vent paraissait souffler dans leurs voiles. Le soulèvement d'opinion, qui s'était produit au lendemain de l'attentat du 2 juin, était encore dans toute sa force : le public effrayé paraissait prêt à courir aux extrêmes et, posant nettement la question entre les adversaires et les partisans des lois d'exception contre les socialistes, il semblait ne vouloir faire aucune grâce à quiconque avait voté contre le projet du gouvernement. Dans le sein même du parti national-libéral, des scissions se produisaient. MM. Gneist et de Treitschke, continuant sur le terrain électoral la rupture qu'ils avaient commencée dans le Parlement, exprimaient hautement leur résolution de sortir d'un parti que ses chefs faisaient dévier à gauche et qu'un pacte secret enchaînait aux progressistes. Ils proposaient, en conséquence, à la fraction modérée du parti de se séparer de l'aile gauche et de fonder un parti nouveau qui aurait ajouté à l'ancien programme les trois articles suivants : adoption du projet de loi contre les socialistes, avec l'amendement Gneist, Bescler et Treitschke, renouvellement du septennat militaire, vote des nouveaux impôts indirects et du monopole du tabac. En Silésie, se produisait, en même temps, un fait plus fâcheux encore pour les nationaux-libéraux : un groupe important de leurs anciens partisans, ayant à leur tête M. Molinari, se constituaient en comité provincial indépendant et déclaraient ne pouvoir plus s'associer à la politique doctrinaire et théorique qui prévalait, depuis plusieurs années, dans le Reichstag : aussi demandaient-ils l'envoi au Parlement d'hommes décidés à soutenir énergiquement le gouvernement dans sa lutte contre les démocrates-socialistes, dans ses efforts pour améliorer l'état social du pays par la révision de la législation industrielle, douanière, fiscale et pénale, ainsi que par la refonte de la loi électorale. Ce programme réunissait aussitôt de nombreuses adhésions en Silésie, et un mouvement analogue s'annonçait dans le Schleswig-Holstein.

Le gouvernement espéra, sans doute, un moment le succès de cette double campagne. Divisés, les libéraux-nationaux n'étaient plus à craindre. L'aile gauche se confondait avec les progressistes; et l'aile droite, élue avec l'appui tacite ou public du gouvernement, allait former avec les conservateurs une majorité docile et suffisamment nombreuse, surtout si les catholiques se laissaient tenter. Aussi, au début de la campagne, le gouvernement inclinait-il fortement à droite. Pendant que *la Gazette de la Croix* le conjurait de prendre la direction du mouvement électoral, en d'autres termes d'adopter le système de la candidature officielle, *la Gazette de l'Allemagne du nord* versait sur les libéraux-nationaux, principalement sur leurs chefs et par-dessus tout sur M. Lasker, des flots de son

encre la plus noire; enfin, indice plus significatif que tout autre, tandis que M. de Bismarck cherchait encore à coqueter avec le *centre*, il envoyait son fils aîné, le comte Herbert, combattre M. Lasker lui-même dans sa circonscription adoptive de Saalfeld. Pendant ce temps le Congrès s'acheminait rapidement vers le terme de ses travaux, sous la direction quelque peu dictatoriale du prince-chancelier, et les feuilles inspirées en profitaient pour montrer aux électeurs l'illustre homme d'Etat présidant en maître aux destinées de l'Europe et rendant, avec une majesté olympienne, les bienfaits de la paix au monde civilisé.

Par malheur, cette sorte d'apothéose fut bientôt suivie de quelques déboires électoraux. Si peu qu'il s'expliquât, il fallait bien, enfin, que le ministre parlât. Ce fut à *la Correspondance provinciale* que fut dévolu l'honneur d'expliquer ce que désirait le gouvernement. Dans une série d'articles inspirés, elle s'acquitta de cette mission délicate le plus discrètement qu'elle put, si discrètement qu'on eut quelque peine à comprendre. Voici, cependant ce qu'à travers une phraséologie tout imprégnée des brumes de la Sprée, le public crut pouvoir démêler. Le gouvernement ne voulait de réaction ni dans le domaine politique, ni dans le domaine économique, mais un développement régulier et pacifique. Il demandait des mesures énergiques propres à protéger la civilisation et les progrès du travail industriel contre les menées tendant à ébranler la monarchie, la constitution, la société, la propriété : il jugeait absurde de restreindre, comme le proposaient les nationaux-libéraux, les libertés de tout le peuple allemand, uniquement pour arrêter les progrès d'une secte isolée; il croyait plus rationnel de suivre l'exemple de la libre Angleterre, de prendre contre un danger exceptionnel des mesures d'exception, et d'autoriser le gouvernement à user de pouvoirs spéciaux contre des agitateurs bien connus, sans troubler pour cela la sécurité de la masse des citoyens. En matière financière, il se proposait de rétablir l'équilibre financier en substituant autant que possible des impôts indirects aux contributions directes, et en créant à l'Empire un budget indépendant par la suppression des *contributions matriculaires;* il prétendait, d'ailleurs, arriver, par cette répartition plus intelligente des charges publiques, à augmenter les ressources du Trésor sans imposer de nouveaux sacrifices aux contribuables; il espérait même pouvoir dégrever les petits rentiers. Au point de vue militaire, il était résolu à demander la prorogation de la législation actuelle, n'admettant pas que la défense de la patrie allemande pût être, chaque année, à la merci du bon plaisir d'une Chambre. Il faut donc, disait en terminant *la Correspondance provinciale*, que les électeurs envoient au Parlement une

majorité décidée non-seulement à préserver l'Etat et la société des dangers qui la menacent, mais à accorder au gouvernement, en matière économique, financière et militaire, l'appui sans réserves que ne lui a pas prêté le Parlement dissous.

C'est surtout en temps d'élection que l'on peut dire : « Le silence est d'or ». Le gouvernement allemand ne tarda pas à s'en apercevoir. A peine publié, le programme de *la Correspondance provinciale* fit le tour de la presse, et, de compte fait, il ne satisfit personne. Il n'y était question ni de limitation du droit de suffrage, ni de restriction des libertés publiques, ni des droits de la couronne. Des conservateurs le jugèrent trop pâle, trop modeste et pour trancher le mot trop parlementaire. Il ne disait mot de l'abrogation des *lois de mai*. Aussi déplût-il au *centre*, qui s'empressa de rappeler, par l'organe de *la Germania*, qu'il n'était pas seulement le parti de la liberté religieuse, mais encore celui de l'autonomie des Etats et que la cessation du *Kulturkampf* ne lui suffirait pas, si elle n'était accompagnée de l'adoption d'une politique moins centraliste. Les industriels rhénans, silésiens et les alsaciens autonomistes regrettèrent de ne trouver dans les articles de *la Correspondance provinciale* aucune promesse de protection douanière. Quant aux partis de gauche, ils saisirent l'occasion précieuse, qui leur était ainsi offerte, de détourner l'attention des électeurs et se mirent à discuter, avec ardeur, le programme du gouvernement, au lieu d'avoir la peine et le désagrément de faire l'apologie de leur propre conduite. Les démocrates-socialistes ne se firent pas faute de remarquer que M. de Bismarck n'avait pas toujours été si sévère envers leur parti ; ils rappelèrent les propositions adressées naguères à l'un de leurs principaux chefs, à Liebknecht, que le gouvernement avait cherché à recruter pour la presse officieuse ; ils se permirent les allusions les plus déplaisantes aux anciennes opinions de l'un des conseillers intimes du chancelier, M. Lothar Bücher, admirateur, ami, exécuteur testamentaire et même légataire de Lassalle. Les progressistes raillèrent hautement la pruderie conservatrice du premier ministre, la déclarèrent très-nouvelle pour eux et eurent l'indélicatesse de se permettre des allusions fréquentes à la campagne qu'ils avaient menée en sa compagnie contre les catholiques et contre la droite, lors du vote des *lois de mai*.

Plus avisés, les nationaux-libéraux bornèrent leurs efforts à prouver qu'ils n'avaient pas mérité les reproches dont les feuilles gouvernementales les accablaient. Au fond, ils redoutaient par-dessus tout que M. de Bismarck, poussé à bout, ne fît, à leurs dépens, sa paix avec les catholiques et que l'axe de la majorité ne passât ainsi de la gauche à la droite ; ils sentaient, d'ailleurs, le tort que pouvait leur faire, même auprès de leurs électeurs, leur alliance avec les

progressistes, et, s'ils tenaient à en recueillir les fruits, ils cherchaient du moins à l'afficher le moins possible. C'était, disaient-ils, une simple « alliance tactique » sur le terrain électoral, non sur le terrain parlementaire, et, de part et d'autre, chacun conservait l'indépendance de ses principes et de ses doctrines. Au fond, ils n'avaient rien fait pour provoquer une rupture avec M. de Bismarck; jamais ils n'avaient songé à le remplacer comme l'insinuaient, méchamment, les conservateurs, ni même à lui faire échec; ils n'avaient pas cessé d'être un parti gouvernemental. Toute la politique suivie depuis douze années n'était-elle pas la sienne aussi bien que la leur? Toutes les lois votées pendant cette période n'étaient-elles pas son œuvre comme la leur? En cherchant à revenir sur ses pas, ne risquait-il pas de se livrer soit à une réaction aveugle qu'il ne serait plus maître de diriger ensuite, soit aux adversaires de l'Empire, aux catholiques qu'il combattait depuis sept années avec acharnement, et pour lesquels il n'avait jamais cessé d'être le « grand ennemi »? Etait-il nécessaire de s'exposer à de tels périls, pour un dissentiment plus apparent que réel, qui, au fond, n'avait rien d'insurmontable? De quoi s'agissait-il? De combattre les socialistes? M. de Bismarck voulait une loi contre eux; les nationaux-libéraux la voulaient aussi. Il ne fallait donc que trouver une rédaction qui précisât clairement le délit spécial que l'on entendait poursuivre, de quelque part qu'il vînt, et qui confiât la répression non à la police, mais aux magistrats. La question militaire n'était pas imminente, et les nationaux-libéraux étaient trop bons patriotes pour jamais compromettre par des votes imprudents la défense de l'Allemagne. Le programme financier du gouvernement leur semblait obscur; cependant, sauf discussion, ils croyaient une entente possible. Ils étaient loin de refuser d'une manière absolue les ressources nécessaires aux besoins de l'Etat; ils partageaient même l'opinion de M. de Bismarck sur la nécessité de développer en Allemagne le système des contributions indirectes; mais ils demandaient que la création de nouveaux impôts indirects ne constituât pas une mesure isolée, qu'elle se reliât, au contraire, à l'exécution d'un plan complet de réformes, que la diminution des impôts directs fût la contrepartie exacte de l'augmentation des taxes indirectes et que le gouvernement donnât, sous ce rapport, des garanties sérieuses; or, la première et la meilleure de ces garanties, la seule à vrai dire, serait la reconnaissance des droits budgétaires du Reichstag, c'est-à-dire le vote annuel du budget des recettes et des dépenses par cette assemblée. Certains conservateurs allemands jugeaient, il est vrai, contraires aux intérêts et à la sécurité de l'Empire que le gouvernement fût obligé de demander chaque année, aux Chambres, le renouvelle-

ment des crédits les plus indispensables et du contingent militaire. Les nationaux-libéraux comprenaient cette appréhension; mais, dans leur pensée, le droit budgétaire des assemblées ne pouvait jamais aller jusqu'au refus absolu du budget. « Ainsi entendu, ce droit serait simplement le droit de remettre périodiquement en question l'existence de l'Etat et de revenir à un *état de nature* anarchique, fabuleux. Dans le vrai sens du droit budgétaire constitutionnel, un certain revenu doit toujours être assuré à l'Etat. Celui-ci ne peut jamais être privé de toutes ressources : s'il n'en avait aucune, on ne serait plus dans un Etat constitutionnel, mais dans un Etat anticonstitutionnel, ou plutôt le refus du budget serait en lui-même un véritable coup d'Etat appelant un coup de force d'en haut ou une révolution d'en bas. » Les nationaux-libéraux n'étaient pas assez insensés pour réclamer rien de pareil : ils voulaient uniquement assurer au Reichstag le droit de contrôler annuellement l'emploi des fonds, de statuer sur l'affectation des crédits nouveaux, de fixer les limites du revenu provenant des impôts, d'être associé, en un mot, à la politique financière de l'Empire. Sur ce terrain encore était-il donc si difficile de s'entendre? Il y avait un dernier point demeuré jusque-là dans l'ombre : le gouvernement ne parlait pas ouvertement d'une révision de la loi électorale; mais il passait pour la désirer. Or, d'après les plus conciliants des nationaux-libéraux, il n'était pas impossible, en effet, de reculer de vingt-cinq à trente ans la majorité électorale et de rendre plus sévères les conditions de domicile.

Présentées avec talent et persévérance, avec modération surtout, par les chefs et les journaux du parti, par *la Gazette de Cologne* et *la Correspondance nationale libérale*, par des hommes tels que MM. de Bennigsen, Bamberger, de Forckenbeck, ces idées finirent par faire impression non-seulement sur le public, mais encore sur l'esprit du chancelier. Il est vrai que certains orateurs le prenaient sur un autre : ton dans un discours prononcé, le 1er juillet, à Saalfeld, devant ses électeurs, M. Lasker, avait notamment attaqué la politique gouvernementale avec une extrême amertume et dirigé contre M. de Bismarck ses traits les plus acérés; n'avait-il pas, notamment, parlé de « ces natures basses qui, dans un malheur public, ne songent qu'à en tirer profit pour consolider leur position personnelle ou pour satisfaire leurs rancunes personnelles? » L'allusion était trop transparente pour n'être pas comprise, et elle avait valu à M. Lasker un redoublement d'attaques de la presse officieuse. D'autres écrivains du parti disaient sans ambages que, si M. de Bismarck avait toute la confiance des nationaux-libéraux pour la conduite de la politique extérieure de l'Allemagne, il devait au contraire, être surveillé et contrôlé de près dans la gestion des

affaires intérieures, qu'on pouvait craindre, à bien des signes, que la justesse ordinaire de ses vues ne commençât à s'altérer et que, dans tous les cas, le triste état intérieur de l'Empire prouvait suffisamment qu'il ne faisait pas bon donner, sur ce terrain, carte blanche au chancelier.

Ce serait peu connaître M. de Bismarck que de le supposer insensible à de telles attaques. Il s'en fût volontiers vengé sur leurs auteurs. Mais quoi! il fallait bien se rendre à l'évidence. Il était clair que M. Herbert de Bismarck n'avait aucune chance de réussir à Saalfeld, où il rencontrait un concurrent même dans le parti conservateur. Force était de reconnaître aussi que, sauf dans la Vieille-Prusse et en Poméranie, la campagne gouvernementale et conservatrice ne réussissait pas; les dissidents silésiens et holsteinois ne gagnaient pas de terrain en dehors de la Silésie et du Holstein; MM. de Treitschke, de Moeller, Beseler et Gneist formaient à eux quatre, tout leur parti. Remis du trouble du premier moment, les nationaux-libéraux se reconstituaient de jour en jour, se tenaient groupés autour de leurs chefs, parlaient, remuaient, écrivaient et reprenaient de plus en plus possession de l'opinion publique. Ils couvraient le pays de brochures de circonstance et de feuilles volantes où les projets du gouvernement en matière de législation électorale et surtout la menace de 200 millions de nouveaux impôts étaient exploités avec une rare habileté. Le gouvernement et ses agents n'avaient cependant rien épargné pour faire perdre du terrain aux libéraux; sans accueillir ouvertement le conseil de *la Gazette de la Croix*, il ne cessait de le suivre. Il n'avait pas de candidats officiels, mais il pratiquait partout la candidature officielle. Tous les fonctionnaires étaient employés à patronner les candidats agréables : souvent ils le faisaient publiquement en termes offensants pour l'adversaire et par affiches rouges (couleur des communications officielles en Prusse). Toutes les sociétés ayant un caractère quelque peu gouvernemental, notamment les associations d'anciens militaires, qui couvrent l'Allemagne entière et ne comptent pas moins de 400,000 membres, étaient mises en réquisition, comme s'il se fût agi de défendre la frontière contre une invasion de Welches. Les tribunaux continuaient à frapper sans relâche, et un peu à tort et à travers, les prévenus de lèse-majesté; les dénonciations pullulaient; les journaux des socialistes étaient saisis, leurs brochures interdites, leurs agents emprisonnés, leurs réunions dispersées par la police; enfin les industriels d'opinion conservatrice ou bismarckienne menaçaient leurs ouvriers de les renvoyer, s'ils ne votaient pas pour le candidat du gouvernement. Tout ce déploiement de force augmentait sans doute le

désordre et l'effarement qui resteront les signes caractéristiques de cette élection; mais, au fond, ils agissaient peu sur les électeurs. Du jour où la publication des manifestes et la discussion publique des programmes avaient montré qu'au fond de la querelle il s'agissait non du socialisme, mais des nouveaux impôts, du septennat militaire et du tabac, dès que la question avait cessé de se poser exclusivement entre les partisans et les adversaires des lois d'exception contre les démocrates, les électeurs étaient naturellement revenus à leurs anciens partis et ils s'étaient, par une pente non moins naturelle, groupés en plus grand nombre autour de ceux qui leur promettaient de les mieux préserver de charges nouvelles. Aussi les réunions des nationaux-libéraux et des progressistes étaient-elles de plus en plus fréquentées, leurs orateurs de plus en plus applaudis. Les pessimistes du parti n'estimaient pas à plus de vingt, de trente au plus, le nombre de sièges qui pouvaient leur être enlevés; les conservateurs qui, au début de la campagne, s'attendaient à triompher sur tous les points, commençaient à se décourager et *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, elle-même, demandait, sur un ton élégiaque, ce qu'étaient devenues l'ardeur et l'union des premiers jours qui suivirent l'attentat de Nobiling.

Averti de tous ces symptômes, M. de Bismarck jugea qu'il était temps de songer à la retraite. Sous prétexte de ne pas diviser les voix conservatrices, le comte Herbert de Bismarck retira sa candidature à Saalfeld, tout en la maintenant dans le duché de Lauenbourg, où elle n'avait aucune signification. En même temps le ton de la presse officieuse baissait de jour en jour. Après avoir fulminé contre le parti national-libéral tout entier, elle avait distingué entre l'aile droite et l'aile gauche et réservé toutes ses colères pour celle-ci; elle avait ensuite concentré ses attaques contre les chefs du parti et cherché à les séparer du gros de leur armée, à les laisser sur le carreau pour enrôler leurs soldats sous le drapeau gouvernemental. Cette manœuvre n'eut pas un meilleur succès que les autres : on vit alors les journaux officieux s'acharner après les progressistes et après M. Lasker, regretter que quelques personnalités dangereuses eussent exercé une influence funeste sur le parti national-libéral en l'enchaînant aux progressistes, et exprimer la confiance, qu'éclairée par les événements, la bourgeoisie libérale qui n'avait cessé d'être l'un des plus solides appuis du gouvernement renverrait des députés prêts à s'entendre avec les ministres du roi et à s'éloigner de M. Virchow et de ses alliés. Enfin, l'espoir d'une entente entre le gouvernement et les nationaux-libéraux assagis par leur contact avec les électeurs, était publiquement exprimé par la presse officieuse : l'un de ses organes bornait même, en dernier lieu, son ambition à an-

noncer, non sans quelque fracas, que le chancelier avait reçu, avant de partir pour Kissingen, l'assurance qu'il trouverait dans le nouveau Parlement une majorité disposée à voter une loi de répression contre les socialistes, et qu'à défaut du vote de cette loi, il était décidé à recourir à une seconde dissolution. En vérité il n'était pas besoin d'une telle menace pour arriver à un résultat acquis dès avant la dissolution, et, après avoir annoncé de si hautes prétentions, c'était se contenter à bien peu de frais ! N'était-ce pas le cas de répéter : *beaucoup de bruit pour rien ?*

Les nationaux-libéraux crurent avoir cause gagnée. Le retrait de la candidature du comte Herbert à Saalfeld leur parut surtout le gage assuré de leur réconciliation avec le chancelier de l'Empire, quelque chose comme le commencement de sa « soumission ». Les têtes chaudes du parti se mirent même à chanter victoire tout haut et dans les journaux. Ils avaient oublié la maxime du sage : « Entre la coupe et les lèvres... » Vers la fin de la période électorale, une dernière évolution du prince de Bismarck les rejeta brusquement dans l'opposition. Des notes inspirées annonçaient que le conseil des ministres avait adopté le nouveau projet de loi contre les socialistes, beaucoup plus développé et plus rigoureux que les précédents ; qu'il élaborait d'autres projets sur les associations, sur les réunions, sur la presse ; enfin qu'une nouvelle loi électorale était à l'étude.

Symptôme plus grave, les journaux conservateurs donnaient à entendre que le *Kulturkampf* touchait à son terme, que les négociations avec le Saint-Siège se poursuivaient et que la conclusion d'un concordat pouvait être considérée comme imminente... Les feuilles officieuses ne démentaient aucune de ces assertions, et la presse catholique gardait le silence. Que se passait-il donc? Etait-il vrai que M. de Bismarck fût fatigué de ses misérables querelles avec le clergé catholique et qu'après avoir présidé au règlement des destinées de l'Europe dans le Congrès de Berlin, il jugeât indigne de lui de continuer à chicaner sans fin devant les tribunaux sur les paroles de tel prédicateur ou sur le sens de tel mandement épiscopal ? Voulait-il faire aux libéraux une « guerre au couteau », pour laquelle il lui fallait à la fois le concours des conservateurs et celui des catholiques ? Devait-on croire que le vieil empereur, remis de ses blessures mieux que ne l'avaient fait espérer les bulletins si étrangement pessimistes des médecins officiels, et reprenant d'une main ferme la direction des affaires, exigeait l'adoption d'une politique conforme à ses vieilles idées conservatrices, féodales et piétistes et ramenait vigoureureusement à droite le chancelier de l'Empire que le prince royal, plus libéral et moins opiniâtre, eût sans peine laissé incliner à gauche ? Toujours est-il qu'au moment même où le

Congrès finissait et où le roi Guillaume partait pour Teplitz, M. de Bismarck recevait à Kissingen, M. de Pfretzschner, premier ministre de Bavière, que peu de temps après il avait avec le nonce du Pape à Munich, Mgr Masella, des entrevues fréquentes, prolongées et que le bruit d'une entente avec le Saint-Siège s'accréditait de plus en plus. Si M. de Bismarck ne prenait pas le « chemin de Canossa, » il semblait bien qu'il fût sur la route de Rome. Les habiles prétendaient, toutefois, qu'au fond, par ce double et triple jeu, il ne voulait qu'une chose : s'assurer une retraite en cas d'insuccès, rester dans une situation d'attente qui lui permît de traiter avec le vainqueur, quel qu'il fût, ou peut-être, si le nouveau Parlement revenait sans modification sérieuse, de négocier à droite et à gauche, en même temps, de manière à faire monter, par une sorte d'enchère, le prix de son alliance.

Ainsi, le gouvernement, neutre en apparence, mais en réalité faisant, sans vouloir l'avouer, de la candidature officielle en faveur des conservateurs et et même temps réservant sa liberté d'action pour le lendemain des élections, malmenant les chefs des nationaux-libéraux et coquetant avec la masse de leur parti, entretenant la *fraction du centre* de l'espoir d'une réconciliation, et combattant les candidats catholiques ; les conservateurs s'agitant à grand bruit et sans beaucoup d'espoir, sauf dans les provinces de l'Est ; les nationaux-libéraux attaqués de toutes parts, mais manœuvrant partout avec prudence et habileté sans dévier de leurs principes ni perdre du terrain ; les progressistes presque maîtres des grandes villes ; les socialistes concentrant leurs efforts sur vingt-huit circonscriptions nominativement désignées à l'attention du parti, faisant en secret la propagande qu'il leur était interdit de continuer d'une manière ostensible, cherchant à faire illusion sur la véritable portée de leurs doctrines, mais réussissant mal à dissimuler le caractère international de leur secte, attesté par le chant de la *Marseillaise des travailleurs* et par les secours étrangers qu'ils recevaient de toutes parts ; enfin, au-dessus de tous ces partis et de ces agitations, les catholiques, tranquilles et résolus, signalant avec calme les injustices ou les inconséquences de leurs divers adversaires, prêts à se compter dans toutes les circonscriptions, mais surtout puissants et assurés du succès en Westphalie, en Silésie, et dans cette vallée du Rhin où résonnait, comme un écho des temps de la chevalerie, cette noble devise : « Avec Dieu, pour la vérité, pour leur droit et pour la justice ! » Telle était la situation électorale en Allemagne, à la veille de la mémorable journée du 30 juillet.

VII

Les juges les plus compétents avaient estimé, peu de jours avant le scrutin, qu'il donnerait les résultats suivants : réélection des catholiques, des progressistes et des socialistes, à peu près sans changements; gain de 30 sièges environ pour les conservateurs, perte d'un égal nombre de voix pour les nationaux-libéraux ; c'est-à-dire, en somme, retour de l'ancien Reichstag sans modifications assez notables pour déplacer la majorité.

L'événement a justifié en partie ces prévisions. Sur 397 élections connues le 5 août au soir, 331 avaient donné des résultats définitifs; dans 66 circonscriptions, un scrutin de ballottage devait avoir lieu le 17 août. Parmi les 331 députés élus au premier tour de scrutin, 92 appartenaient au parti national-libéral, 16 au parti progressiste, 3 à celui des Alsaciens autonomistes alliés habituels des deux précédents. Les conservateurs avaient 53 sièges, les conservateurs libéraux 40, la *fraction du centre* 93. Les Alsaciens du parti de la protestation avaient non-seulement fait triompher leurs 4 représentants de la Lorraine et leurs 6 représentants de la Haute-Alsace, mais encore ils avaient la chance de l'emporter, au second tour de scrutin, à Wissembourg; enfin, à Strasbourg, leur candidat, M. Kablé, ancien député du Bas-Rhin à l'Assemblée de Bordeaux, battait, à une forte majorité, M. Bergmann, député sortant que soutenait le parti autonomiste. C'était là un glorieux succès, qui rendait à la plus patriotique des cités alsaciennes une représentation digne d'elle et qui devait réjouir toutes les âmes françaises. Les autres partis de protestation avaient aussi, dès le premier tour de scrutin, plus de voix que dans le précédent Parlement; Les Polonais 14; les particularistes 7, dont 1 Danois. Seuls, les démocrates-socialistes avaient subi un désastre apparent : sur les 28 circonscriptions où ils avaient tenté la lutte, sur les 12 où ils avaient triomphé aux précédentes élections, 3 seulement leur avaient donné la victoire; dans 5 autres ils étaient soumis au ballottage; toutes les autres étaient perdues. Berlin leur avait préféré des progressistes; Hambourg des nationaux-libéraux; les chefs les plus considérables du parti avaient échoué : Hasenclever à Berlin, Most à Chemnitz, Bebel à Leipzig; à Elberfeld et à Dresde, Hasselmann et Liebknecht n'avaient que peu de chances de l'emporter au second tour de scrutin. Les socialistes avaient cependant une consolation dans leur défaite : le nombre de leurs partisans n'avait pas diminué, au contraire, à Berlin, notamment, où ils n'avaient eu que 69 voix en 1867, 1,961 en 1871, 11,971 en 1874 et 31,522 aux élections de

janvier 1877, le scrutin du 30 juillet 1878 leur donnait 56,336 voix, sur 200,000 électeurs inscrits et environ 160,000 votants, tandis que les candidats victorieux appartenant au parti progressiste n'obtenaient pas plus de 80,000 suffrages.

Dans toute l'Allemagne, les socialistes réunissaient de 260,000 à 280,000 voix, c'est-à-dire beaucoup plus qu'aux élections précédentes. La perte de la plupart de leurs sièges parlementaires était donc la conséquence d'un réveil de la classe moyenne et d'un redoublement d'activité de la part de leurs adversaires, mais non d'un affaiblissement intérieur de leur parti. En somme, le socialisme était loin de sortir écrasé des élections : il était encore en état de lutter ; toutefois il avait subi un échec qui devait, pour longtemps, l'obliger à la prudence.

De ce côté, le gouvernement obtenait satisfaction ; mais, à d'autres points de vue, ses espérances étaient déçues. En escomptant le résultat des ballotages, on estimait, dans les cercles officieux, que la nouvelle Chambre serait composée de la manière suivante : à droite 112 conservateurs de toutes nuances ; au centre, 105 catholiques, 14 Polonais, 11 Alsaciens de la protestation, 7 particularistes et 3 députés sans couleur politique ; à gauche, 111 libéraux-nationaux, 25 progressistes, 4 Alsaciens autonomistes et 5 socialistes. Ainsi les conservateurs, que le gouvernement avait si ardemment soutenus, n'arrivaient qu'en nombre insuffisant ayant à peine gagné de trente à quarante sièges, et ne pouvaient former une majorité. Les partis de gauche qu'il avait combattus rentraient en nombre au Parlement : si les progressistes avaient vu leur représentation parlementaire tomber de 42 à 25 membres, les libéraux-nationaux n'avaient perdu qu'un nombre insignifiant de sièges : dix-sept seulement. Tous les chefs des deux partis, même ceux que le gouvernement avait le plus attaqués, étaient réélus, au premier tour de scrutin, à d'énormes majorités : M. de Bennigsen à Gandersheim et à Holzminden ; M. de Forckenbeck à Neuhaldensleben, M. Schulze-Delitzsch, à Wiesbaden, obtenaient la presque unanimité des suffrages : à Saalfeld, enfin, les sept huitièmes des voix se réunissaient sur M. Lasker, qui avait eu pour concurrent, presque jusqu'à la veille du scrutin, le propre fils du prince de Bismarck.

L'échec de quelques-uns des candidats gouvernementaux était, d'un autre côté, particulièrement significatif. A Berlin, par exemple, aucun d'eux, quelle que fût sa nuance, n'avait pu réunir même une minorité honorable : le chef du parti des travailleurs christo-socialistes, M. le pasteur Stoecker, succombait piteusement avec le chiffre ridicule de 600 voix sur 38,000 ; le ministre des cultes et l'auteur des *lois de mai*, le célèbre docteur Falk, n'en obtenait que 5,000

sur 28,000; le maréchal de Moltke arrivait à peine à en réunir 2,800 sur 14,000. Dans les circonscriptions provinciales, des insuccès non moins sensibles attestaient les fâcheuses dispositions des électeurs : à Dresde, le ministre saxon M. de Friesen était soumis au ballottage; à Wernigerode, le général de Blumenthal n'obtenait pas même le sixième des suffrages; à Constance, le prince Guillaume de Bade, frère du grand-duc régnant, était battu par un national-libéral; enfin, dans le Lauenbourg, M. de Bismarck était vaincu dans la personne de son fils aîné, le comte Herbert.

Ainsi, le caractère des élections du 30 juillet peut se résumer en trois mots : recul du parti socialiste, réélection presque complète de l'ancienne Chambre, demi-succès des conservateurs et du gouvernement. Que va faire le prince de Bismarck? Va-t-il donner suite à sa menace de dissoudre une seconde fois le Parlement, s'il n'en peut obtenir le vote de son projet de loi contre les socialistes? Nous ne le pensons pas. Va-t-il faire, à tout prix, sa paix avec les nationaux-libéraux et passer sous les fourches caudines de M. Lasker? De la part d'un homme d'Etat qui a su amener l'Allemagne au point où elle en est, par le fer et le sang, malgré la Chambre, malgré l'Europe et presque malgré le roi, cette capitulation nous surprendrait. La solution véritable du conflit est une réconciliation sincère du gouvernement prussien avec le *centre*, la conclusion d'un concordat, l'abrogation des *lois de mai* et la reconstitution dans le Reichstag d'une forte majorité conservatrice et religieuse. Les nouvelles qui arrivent chaque jour d'Allemagne, les entrevues de plus en plus fréquentes du prince de Bismarck avec Mgr Masella, les demi-confidences de *la Germania*, tout, jusqu'aux inquiétudes et aux cris de colère de la presse nationale-libérale, permet d'envisager cette éventualité comme possible. Tout ne serait pas dit, sans doute, lorsque les bases d'un *modus vivendi* auraient été posées entre Rome et Berlin. Le gouvernement prussien et les catholiques seraient encore séparés par des souvenirs bien pénibles et bien récents, par de profondes et anciennes divergences; mais M. de Bismarck est trop éclairé pour ne pas avoir profité des enseignements de ces dernières années : s'il redevient conservateur, il est probable que ce ne sera pas à demi et qu'il voudra l'être dans le domaine religieux comme en matière politique. De cruels sujets d'affliction seraient ainsi épargnés à l'Eglise; l'Allemagne cesserait de s'épuiser dans une lutte stérile et sans issue; l'Europe entière en serait plus tranquille; le parti des incrédules intolérants et des persécuteurs sceptiques en recevrait, dans le monde entier, une atteinte profonde, à tout le moins un avertissement salutaire. Il est permis d'espérer que ce dénoûment sera le résultat final des coups de fusil tirés par Nobiling. S'il en

était autrement, nous verrions sans doute, après quelques essais de résistance, M. de Bismarck renversé par les nationaux-libéraux et un nouveau règne inauguré sous les auspices des partis de gauche; à moins que le vieil empereur, animé d'un reste de sève juvénile, ne secouât le poids de ses quatre-vingt-deux ans pour se débarrasser de son Parlement et pour revenir au régime militaire, féodal et autoritaire qui a toujours eu ses préférences. Ce serait, dans tous les cas, la Prusse de nouveau livrée aux conflits, jetée de nouveau dans les aventures.

Quelles peuvent être pour nous les conséquences des élections allemandes et du grave événement qui en sera probablement la suite, c'est-à-dire de la réconciliation de la Prusse avec le Saint-Siège? Il est, sans doute, difficile et délicat de hasarder des conjectures en pareille matière. Néanmoins il est deux faits connus qui dominent toute la situation et qu'on ne doit jamais perdre de vue : d'une part, les adhérents de la *fraction du centre*, sont pour la plupart aussi bons patriotes que bons catholiques; ils désirent la grandeur et la force de l'Allemagne; les malheurs de la France, puissance catholique par excellence, ne leur ont pas arraché, en 1870, un témoignage de sympathie, et il est probable qu'une fois rassurés sur leurs intérêts religieux, ils prêteraient à la politique de M. de Bismarck un concours aussi constant qu'efficace. L'éminent chancelier est, d'autre part, avant tout et par-dessus tout, un diplomate : il a toujours eu les yeux fixés sur l'étranger; dans les calculs qui ont dirigé sa politique intérieure, il a toujours fait entrer en ligne de compte le contre-coup qu'elle pourrait exercer sur les relations extérieures de l'Allemagne et sur le développement de l'unité allemande. On est donc autorisé à supposer qu'en se rapprochant de la cour de Rome il se propose d'atteindre à l'étranger un but jusqu'à présent caché aux yeux de tous, excepté aux siens. Ce but quel est-il? M. de Bismarck espère-t-il exaspérer nos radicaux, en se mettant à la tête de l'opinion religieuse et conservatrice en Europe et les pousser ainsi à quelque folie qui lui serait profitable? Croit-il de son intérêt d'être toujours en opposition avec le parti dominant en Belgique et de faire coïncider une évolution vers la droite avec l'avènement de la gauche chez nos voisins du Nord? Enfin viserait-il l'Autriche, et après l'avoir poussée en Bosnie, c'est-à-dire en plein monde slave et oriental, se proposerait-il de revendiquer, en retour, les six ou sept millions d'Allemands catholiques qui peuplent l'archiduché, la Styrie, le Tyrol, le Vorarlberg, une partie de la Carinthie et la Silésie autrichienne? On a toujours soupçonné le prince de Bismarck de vouloir compléter l'unité allemande par l'annexion de ces populations essentiellement tudesques

que le traité de Prague a seul exclues de l'Allemagne, et qui verraient peut-être sans beaucoup de regret leur retour à la vieille patrie; mais, jusqu'à ce jour, deux empêchements arrêtaient dans cette voie la politique prussienne : comment faire accepter sans guerre ou sans compensation un tel démembrement à la maison de Habsbourg? comment annexer ces populations éminemment catholiques, au moment où Berlin était en guerre avec Rome? La fin du *Kulturkampf* et le démembrement de la Turquie lèvent aujourd'hui ces deux obstacles. Les Etats du Sultan renferment encore, comme matière à compensation plus d'une riche province dont l'entrée dans la monarchie autrichienne aurait le double avantage d'entraîner de plus en plus l'Autriche vers l'Orient et de la brouiller avec la Russie. Quant aux catholiques allemands et autrichiens, il est plus que probable qu'ils se réjouiraient doublement de leur réunion, puisqu'elle fortifierait encore la prépondérance de l'Allemagne, en groupant sous un même sceptre ses cinquante millions d'enfants et qu'en même temps, elle tendrait à faire de cet immense empire l'une des premières puissances catholiques du monde, en portant de seize à vingt-trois ou vingt-quatre millions le chiffre de ses sujets de la confession romaine. Qui sait si d'autres plans ne se rattacheraient pas encore à ce gigantesque remaniement? Qui sait si les sympathies catholiques ne devraient pas, quelque jour, servir à M. de Bismarck dans l'hypothèse d'une guerre avec la Russie et d'un soulèvement polonais? si une réconciliation avec Rome n'aurait pas, aux yeux de l'homme d'Etat prussien, l'avantage d'enlever aux Alsaciens catholiques l'un de leurs plus sérieux griefs? enfin, si le rétablissement de l'entente avec la Papauté ne serait pas le signe avant-coureur d'une brouille avec l'Italie, brouille inévitable et même nécessaire, le jour où l'annexion de l'Autriche allemande porterait les limites de la nouvelle Allemagne jusqu'aux sommets des Alpes et jusqu'aux rives de l'Adriatique, c'est-à-dire jusqu'à Trieste et jusqu'au Trentin, ces deux points sensibles où se rencontrent et se touchent ce que les italianissimes ont nommé l'*Italia irredenta* et ce que les Teutons des bords de la Sprée appelleraient aussi volontiers la *Germania irredenta?* Ainsi, de quelque côté que l'on porte les regards, il semble que la réconciliation avec les catholiques doive servir la politique de M. de Bismarck. Plaise à Dieu que ce ne soit pas vers l'Occident qu'il cherche la monnaie de ce « pourboire » international dont il a si souvent parlé et auquel nous ne le croyons pas homme à renoncer !

***.

LE CLERGÉ DES CAMPAGNES

AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789

Longtemps avant que l'Assemblée constituante entreprit la réforme violente et janséniste du clergé catholique de France, réforme dont la *Constitution civile du clergé* fut la codification, longtemps avant que les prêtres fidèles fussent condamnés à la déportation et à l'échafaud, on avait cherché à amoindrir, à avilir le corps ecclésiastique tout entier par des accusations vagues et générales.

Les accusations vagues sont les plus dangereuses de toutes. Par la prétérition calculée du nom des personnes et des lieux, on supprime tout moyen de contrôle et de vérification ; par l'omission de l'exposé circonstancié des faits, on détruit toute possibilité de circonscrire et de limiter les torts et les responsabilités. Les tribunaux le savent; mais les foules humaines semblent l'ignorer. C'est ainsi que l'on provoque l'imagination du peuple à trouver une base odieuse et fabuleuse aux incriminations. C'est à l'aide de ces accusations perfides que s'élabore la calomnie noire et que le plus honnête homme peut devenir criminel. Par un progrès incessant de la malignité humaine, le soupçon fait place à la conviction, le tort sans gravité à l'attentat, et la faute d'un membre devient celle du corps tout entier. Après avoir d'abord regardé de travers, le peuple en vient à insulter, puis à attaquer. Les calomnies filtrent à travers les couches sociales, insinuées lentement et comme goutte à goutte. On se crée des fantômes ridicules qui n'en deviennent pas moins pour la foule des ferments actifs de haine, plus propres à l'irriter que toutes les réalités.

Il en fut ainsi pour le clergé de France dans les années qui précédèrent et suivirent la date célèbre de 1789 : phénomène d'autant plus compréhensible pour nous qu'il se renouvelle sous nos yeux, à l'égard du clergé français, depuis 1870.

Nous avons voulu nous rendre un compte exact de la valeur des

vagues accusations portées contre le clergé de France à l'époque révolutionnaire, qui marque la fin du dernier siècle.

Nous circonscrivons cette étude et nous la bornons à l'examen de ce qui concerne le clergé rural.

Quel était l'état du clergé des campagnes au moment où les troubles révolutionnaires l'ont surpris ? — Tant d'ignorance, tant de préjugés nous dérobent les conditions matérielles et morales de l'existence des prêtres arrachés par la révolution de 89 à l'exercice du ministère paroissial, qu'on s'imaginerait que ce clergé d'hier est séparé de nous par de longs siècles. La haine et l'esprit de parti le peignent sous les plus fausses couleurs.

On l'a supposé riche, jouissant de grands fonds de terre et touchant l'opime revenu des dîmes. On en a fait un consommateur oisif, un apôtre de la superstition. On lui a prêté des mœurs indignes de son caractère. Toutes ces accusations, vieilles de cent ans, pèsent encore sur le clergé d'aujourd'hui ; les ennemis de la religion les copient dans les livres révolutionnaires ou impies de la fin du siècle dernier.

I

Dire que le clergé rural était généralement riche avant la révolution, c'est commettre une très-grave inexactitude. Ce n'était pas dans son sein qu'il fallait chercher les abbés commendataires et les opulents bénéficiers.

Que possédait-il en biens-fonds au-delà de son presbytère et de son jardin ? Ordinairement un petit enclos, soit une vigne, soit un pré, soit un champ de culture. Cette faible portion de terre est reconnaissable encore aujourd'hui par le nom qu'elle a quelquefois conservé même sur les lèvres de ses nouveaux propriétaires : *le pré de la cure*, *la vigne du prêtre*, *le champ du presbytère*. On sait les profits que rapportent un jardin et un petit champ, quand l'usufruitier ne le cultive pas lui-même.

Remarquons encore que si une ferme s'ajoutait à ces insignifiantes propriétés, ce bien-fonds était presque toujours une fondation qui avait des charges de diverse nature.

La ferme était grevée de rentes à payer aux familles, aux fabriques, aux pauvres, et de frais à acquitter pour des services religieux spécifiés. Ce n'était guère qu'un supplément à un traitement d'ailleurs insuffisant. On sait par les tarifs de l'époque et aussi par ceux d'aujourd'hui combien les honoraires du prêtre de campagne, pour les actes de son ministère, se réduisent à peu quand il en a fait le partage avec la fabrique et le bas-chœur.

Ce *casuel*, dont le total annuel n'était en moyenne, avant la révo-

lution, que de 20 livres, descendait quelquefois jusqu'à 5 et ne montait guère au-dessus de 50 [1]. Il est vrai de dire que dans la plupart des paroisses, bien plus religieuses qu'aujourd'hui, les fidèles aimaient autrefois à offrir à leur curé les prémices de leurs fruits. Mais tous ces faibles revenus réunis étaient insuffisants pour assurer une existence modeste au curé de campagne. Il lui fallait d'autres ressources. Il les trouvait dans une partie des dîmes paroissiales ou dans des rentes payées par les gros décimateurs.

Ceux qui connaissent l'histoire du clergé de cette époque attesteront avec nous que le plus grand nombre des curés ne prélevaient pas la dîme. Le quart seulement des prêtres séculiers comptait parmi les décimateurs. Encore n'en attribuait-on le plus souvent au pasteur rural qu'une partie.

Innocent III, voyant que les décimateurs de quelques paroisses ne donnaient au curé ou au vicaire que la sixième partie des dîmes pour leur subsistance, et qu'on ne pouvait trouver de prêtres capables pour desservir les Eglises, enjoignit à tous les gros décimateurs de donner aux curés et vicaires une portion suffisante pour les entretenir, sans avoir égard aux coutumes contraires, quelque anciennes qu'elles pussent être. Le pape Clément IV fit une constitution expresse pour obliger même les religieux, exempts ou non de la juridiction épiscopale, à laisser aux curés un revenu suffisant pour leur entretien.

La dîme, enfin, était loin d'être toujours la dixième partie du blé, du vin, matière ordinaire et souvent exclusive de cette contribution. C'était parfois la quinzième, la vingtième, ou même la trentième partie d'une récolte. Quelle qu'elle fut, le simple curé n'en touchait le plus souvent qu'une faible partie, quand il y participait. La part proportionnelle du prêtre et les matières dîmées variaient suivant les lieux et les coutumes.

Quand le curé recevait une partie de la dîme, il devait, en règle ordinaire, affecter une portion de ce revenu aux besoins du bas-chœur : il avait de plus les pauvres à sa charge.

Les gros décimateurs étaient les monastères, les prieurés, les chapitres, l'évêque, qui était loin d'être le mieux partagé sous ce rapport. Il y avait des dîmes appelées *inféodées* qui revenaient aux laïques et auxquelles le clergé n'avait pas de part. Si le curé venait à bout de décider les paysans de sa paroisse à défricher une terre jusque-là non cultivée, il touchait la dîme de cette culture nouvelle appelée *novale*. C'était un droit qui avait été sagement concédé au curé, afin d'en faire un provocateur plus ardent de l'extension des terres arables.

[1] Etat des biens du clergé du diocèse de Châlons en 1729. (Archives du diocèse).

Ce n'est point ici le lieu d'indiquer les raisons historiques de cette variété des décimateurs. Les moines avaient défriché les terres; les évêques avaient eu à pourvoir leurs chapitres, à aider la fondation des monastères. Parfois les besoins d'argent ou d'autres raisons avaient contraint les paroisses à aliéner les dîmes. Les évêques avaient presque toujours autorisé ces aliénations, d'autant plus facilement que les gros décimateurs restaient chargés de l'obligation de bâtir et d'entretenir le chœur et ce que l'on appelait alors le *cancel*, c'est-à-dire la partie où se trouve l'autel, l'abside de l'église. Car, selon les lois ecclésiastiques qui ont précédé la révolution, l'entretien de la nef grevait seul la paroisse. En cas de pauvreté de la fabrique, les gros décimateurs devaient même fournir les vases et les ornements sacrés et tout ce qui importait aux besoins et à la décence du culte. Il est si vrai que les curés du dix-septième et du dix-huitième siècles étaient en général pauvres dans les campagnes, qu'ils sollicitèrent et obtinrent comme un bienfait la portion congrue, c'est-à-dire une somme de 300 livres au dix-septième siècle, une somme de 500 livres, à la fin du dix-huitième, en retour de l'abandon de tous leurs revenus de dîmes et de biens-fonds. Les décimateurs furent ainsi contraints par la loi à subvenir par ces rentes aux besoins des prêtres qui mouraient de faim. Les vicaires n'avaient pour portion congrue que 150 livres, et plus tard 300 livres : c'était ceux-là surtout que le peuple plaignait *d'être à la portion congrue*. Les vicaires *perpétuels* étaient ordinairement plus heureux. On sait qu'on donnait ce nom aux desservants des églises paroissiales unies à des chapitres. Le chapitre était alors *curé primitif*, et le desservant, son vicaire[1].

L'avantage matériel le plus certain dont jouissait ordinairement le

[1] Pour mettre le lecteur à même de bien juger des conditions matérielles de la vie du clergé pendant le dix-huitième siècle, nous plaçons ici sous ses yeux l'état des revenus de trois cures en 1729, tel qu'il se trouve marqué dans les procès-verbaux authentiques des archives du diocèse de Chalons. Le premier état est celui des deux plus riches paroisses rurales, le second état est celui d'une cure moyenne, le troisième est celui d'une paroisse pauvre.

Un second document confirmatif, portant la date de 1780, nous montre que sur le territoire de l'ancien diocèse de Châlons, faisant partie aujourd'hui encore du même diocèse et d'après le livre des déclarations authentiques des biens du clergé (1780), il y avait :

Une seule cure ayant un revenu de 1,600 liv.
Une seule cure au revenu de 1,500 liv.
Quatre cures au revenu de 1,200 à 1,300 liv.
Sept cures au revenu de 1,000 à 1,170 liv.
Trois cures au revenu de 900 à 930 liv.
Onze cures au revenu de 700 à 800 liv.
Toutes les autres cures du diocèse avaient pour revenu de 500 à 600 liv.

prêtre, à une époque où le paysan était souvent très-mal logé, était une bonne et saine habitation.

Etat financier de la paroisse de Bignicourt-sur-Saulx, en 1729 (la plus riche paroisse rurale du diocèse à cette époque).

La cure de Bignicourt-sur-Saulx jouit des deux tiers des dîmes grosses et menues du finage de Bignicourt. L'autre tiers est inféodé et uni à la seigneurie domaniale du lieu de Bignicourt. Les dits deux tiers des dîmes peuvent produire année commune, estimation faite sur dix années, la somme de douze cents livres . . . . cy 1,200 liv.

La dîme de cinq journées de vigne sur le finage dudit Bignicourt, ce qui peut produire, à sept pintes par tonneau, une pièce de vin estimée une pistole. . . . . cy 10

Jouit ladite cure de cinq quartiers de vigne du finage de Bignicourt qui peuvent produire année commune six à sept pièces de vin estimées une pistole la pièce. . . . . cy 65

La dîme des agneaux et laines, qui peuvent produire année commune la somme de vingt livres . . . . cy 20

La somme de dix-huit livres à prendre sur la fabrique pour obits et fondations . . . . cy 18

La somme de dix livres pour casuel . . . . cy 10

Total. 1,323

CHARGES.

La somme de deux cent cinquante livres pour *décimes* (ou don volontaire offert à l'Etat et obligatoire pour tout curé qui n'était pas à la portion congrue) . . . . cy 250

La somme de vingt livres pour réparations annuelles du chœur, clocher et cancel de l'église paroissiale de Bignicourt . . . cy 20

La somme de vingt livres pour réparation de la maison curiale dudit lieu. cy 20

La somme de trente livres pour fournir les mâles banaux qui sont à la charge de la cure . . . . cy 30

Total. 320

Le bureau diocésain arrête le revenu net de la cure de Bignicourt-sur-Saulx à la somme de treize cents livres. Le 10 juin 1729. Signé l'abbé Lemaistre, syndic du clergé. . . . . . cy 1,300

Etat financier de la paroisse d'Aulnay-sur-Marne.

Grosses dîmes : — Les biens et revenus de ladite cure consistent :

En deux mille quatre cents boisseaux de froment (mesure d'Epernay), ce qui fait à quarante sols le boisseau, suivant le prix commun par année, la somme de quatre cent quatre-vingt-une livres . . . . cy 481 l.

Plus trois cent dix-sept boisseaux de seigle (mesure d'Epernay), ce qui fait par année trois cent quatre-vingt-seize livres dix-sept sols six deniers. . . . . cy 396 l. 17 s. 6 d.

Cent soixante et quatorze boisseaux d'orge. . . . cy 174 l.

Deux cent quatre-vingt huit boisseaux d'avoine . . cy 201 l. 12 s.

A reporter. . . . . 1,253 l. 09 s. 6 d.

Les romanciers et les poëtes de nos jours ont aimé à peindre la maison du prêtre. Ils se sont plu à décrire ce petit coin de terre

Report.	1,253 l. 09 s. 6 d.
Menues dîmes : — Deux ou trois voitures de foin, quelques agneaux, cochons, chanvre et chennevis, navette, etc., année commune. . . . . cy	200 l.
Fondation : — 54 obits, 19 messes basses et 4 saluts montant par an à.	45 l. 10 s.
Le casuel tant exigible que non exigible peut monter par année commune à soixante-dix livres. . . . . cy	70 l.
Total.	1,568 l. 19 s. 6 d.

CHARGES.

La somme de deux cents livres pour *décimes*. . . . . cy	200 l.
La somme de quinze livres pour le trait des dîmes de l'Hôtel-Dieu de Châlons. cy	15 l.
La somme de quatre cents livres pour la levée des dîmes et la culture des terres. . . . . cy	400 l.
La somme de quatre-vingts livres pour la réparation de l'église et celle de la maison du curé, n'ayant point de presbytère. . . . cy	80 l.
Total.	695 l.

Le bureau diocésain a arrêté le revenu net de ladite cure à la somme de douze cents livres.

Le 22 mars 1729. Signé : Lemaistre, syndic.

Doyenné de Coolus, siége de Conférence

REVENUS.

La cure de Saint-Martin de Coolus et de Saint-Nicolas de Compertrix, son annexe, perçoit comme à lui appartenant la moitié des grosses et menues dîmes au terroir dudit lieu, affermées. . . . cy	260 l.
Plus, elle reçoit pour la desserte de Compertrix, vingt septiers de seigle par an, évalués, année commune, à 5 livres l'un, font cent livres. . . . . cy	100 l.
Plus la somme de trente livres annuellement de MM. les chanoines réguliers de Toussaints, pour supplément aux dîmes . . . . . cy	30 l.
Plus pour novales, trois livres. . . . . cy	3 l.
La fabrique de Coolus paye annuellement au curé la somme de quatorze livres. cy	14 l.
Plus, la fabrique de Compertrix paye annuellement au curé la somme de quatre livres. . . . . cy	4 l.
Total.	411 l.

CHARGES.

La somme de *trente livres* pour décimes. . . . . cy	30 l.
Le loyer d'une grange, trente livres par an. . . . . cy	30 l.
Un droit de piétonage, trente-six livres. . . . . cy	36 l.
Total.	96 l.

Le bureau diocésain a arrêté le revenu net de la cure de Coolus et Compertrix *à la somme de quatre cents livres.*

Le 10 juin 1729. Signé : Lemaistre, syndic.

encore inexploré. Lamartine en a saisi tous les côtés pittoresques, et s'il n'avait parfois mêlé à ses descriptions certaines fictions regrettables, il faudrait recommander ses beaux vers. Toutefois, les romanciers, en forçant les couleurs, ont manqué le tableau. Le presbytère n'est point tout à fait ce qu'ils ont dit, et le vrai curé ne fut jamais le prêtre de leur imagination, soit le vicaire savoyard de Rousseau, ou le Jocelyn de Lamartine, ce lévite mélancolique, plus ami de la botanique, de courses dans la forêt et d'aventures que zélé pour le salut des âmes.

Comme les mœurs et les habitudes des hommes se reflètent et se peignent jusque dans la forme et l'ameublement de leur maison, on peut dire que le clergé d'avant la révolution revit dans ses vieux presbytères. La disposition de ceux-ci nous initie aux conditions de l'existence du curé, à ses goûts et à ses habitudes. Bien différentes d'un trop grand nombre de presbytères modernes, les cures d'autrefois n'étaient point mesquinement bâties. Leurs matériaux étaient solides et bien choisis. On ne multipliait point les pièces, mais on les faisait larges pour qu'on y respirât à l'aise. Le salon, la salle à manger, le bureau d'affaires, ces petits réduits où le prêtre d'aujourd'hui étouffe et s'étiole, étaient souvent remplacés par une grande salle, unique, placée à côté d'une large cuisine. Deux autres pièces moins grandes complétaient l'habitation, et l'étage supérieur, quand il y en avait un, reproduisait presque exactement le rez-de-chaussée. Les paroissiens savaient alors combien un grand jardin importe à la santé, vu la vie solitaire et retirée du curé. Ils ne lui disputaient ni l'air ni la lumière, et, autant qu'ils le pouvaient, ils élargissaient l'enceinte de la maison curiale.

Partout où les anciens presbytères n'ont pas été aliénés pendant

Saint-Etienne-au-Temple

Le revenu de ladite paroisse, en portion congrue de la somme de trois cents livres. . . . . 300 l.

Pour quarante sols de novales. . . . . 2 l.

La fabrique est très-pauvre et n'a pas pour fournir des ornements, cire et autres charges, puisqu'il n'y a que 11 l. pour les obits, qui ne sont pas sur des fonds très-solides.

Le bureau diocésain a arrêté le revenu net de Saint-Etienne au Temple à la somme de trois cents livres, le 24 mars 1729.

Signé : l'abbé Lemaistre, syndic.

On le voit, la portion congrue ne s'élevait encore, en 1729, qu'à 300 l. C'est par l'édit du roi du 3 mai 1768 que la portion congrue fut élevée au chiffre de 500 l. pour les curés, et de 200 l. pour les vicaires.

Si l'on multiplie par 2 50 les chiffres on aura à peu près la valeur des revenus et des charges en monnaie d'aujourd'hui. La livre au dix-huitième siècle représentait une valeur de deux francs cinquante d'aujourd'hui.

la révolution, partout où le curé s'y trouve logé, il n'a qu'à se féliciter : il n'habite pas toujours une maison élégante, mais nulle part on ne lui a mesuré parcimonieusement l'espace.

Il faut le remarquer, je ne parle pas ici du prieuré qui, à la vérité, était une cure, mais une cure privilégiée, une sorte de monastère. Les grandes cours, les vastes granges indiquaient le gros décimateur, et les proportions de l'habitation, le couvent.

Si le prieuré annonçait la richesse monastique, la cure ordinaire révélait le prêtre séculier dans la modestie de sa vie. Son habitation était en général très-bien comprise et, sans être luxueuse, elle correspondait à ses besoins.

II

Les curés n'étaient pas désœuvrés.

Un laborieux ministère absorbait presque tout leur temps. Par suite des influences jansénistes qui s'étaient répandues presque partout en France, les confessions et les communions étaient peu fréquentes pour chaque fidèle; mais les chrétiens pratiquants étaient beaucoup plus nombreux : c'était la totalité des paroissiens, à quelques rares exceptions près. Les fêtes, les offices étaient beaucoup plus multipliés qu'aujourd'hui. Les curés n'avaient-ils pas en outre les catéchismes, les malades, les mariages, les obits, les services trentenaires et annuels pour les défunts, rites pieux trop négligés aujourd'hui et destinés à rappeler au souvenir et aux prières des familles les parents d'ordinaire si vite oubliés? Il faut vraiment ignorer tout à fait les fonctions d'un curé dans une paroisse chrétienne et où les fidèles pratiquent leur religion, pour confondre et identifier ce que le peuple distinguait si bien alors, la cure et la sinécure. N'oublions pas que le curé avant la révolution avait sans cesse à intervenir dans la vie privée des familles, qui le prenaient pour conseiller, pour arbitre, et l'appelaient sans cesse pour leurs affaires domestiques. Il avait à consoler les affligés, à visiter les malades, à reprendre les paroissiens scandaleux. Il exerçait une vraie magistrature en première instance.

III

Le prêtre du dernier siècle n'était point superstitieux. D'abord, le temps du règne des jansénistes et des philosophes ne s'y prêtait pas. Les Bénédictins, les Bollandistes même, faisaient passer au creuset d'une science incontestée, mais parfois trop étroite, les légendes et les traditions. Les évêques supprimaient partout les reliques quand elles manquaient de témoignages authentiques. Oserai-je le dire? le

souffle malsain de la philosophie gâtait la foi naïve des ancêtres et comprimait les élans pieux. Aux yeux des philosophes du dix-huitième siècle, même la rigoureuse pratique de la religion chrétienne était une superstition. Les doctrines encyclopédiques ne vantaient guère que les sciences positives, l'agriculture et l'industrie, et déversaient le mépris sur l'Evangile, la morale, la prière. Les philosophes ignoraient, hélas! que l'homme ne vit pas seulement de pain, qu'il a une âme créée par Dieu, rachetée par Jésus-Christ, ayant des fins éternelles. Ils méconnaissaient l'action morale du prêtre dans la famille, maintenant le respect et l'obéissance des enfants, la vigilance des parents, la résignation du pauvre, la modération du riche, la fidélité du serviteur, le travail et la vertu partout.

Les curés de campagne et en général le clergé occupé au saint ministère, étaient très-vertueux, très-réguliers. Ils édifiaient les populations qui leur étaient fort attachées. Ce clergé militant jeté en exil étonna les nations étrangères par la simplicité et la solidité de ses vertus. Son influence a déterminé de nombreuses conversions du protestantisme au catholicisme, notamment en Angleterre.

IV

Le clergé rural était-il peu régulier?

A toutes les époques le clergé de France a passé pour un des clergés les plus édifiants.

Mais à partir du dix-septième siècle ses vertus se déclarèrent avec plus d'éclat. M. de Bérulle, fondateur de l'Oratoire, s'était appliqué à former dans sa congrégation des prêtres destinés au gouvernement des séminaires. Saint Vincent de Paul, Christophe d'Authier, fondateur des *Missionnaires du Saint-Sacrement*, établirent que l'un des buts de leur congrégation serait la sanctification des prêtres.

Ces trois hommes de Dieu, surtout le cardinal de Bérulle et saint Vincent de Paul, prirent une part considérable à la formation du clergé; mais M. de Condren et M. Olier doivent être considérés comme les fondateurs de nos séminaires. Les pères de l'Oratoire, les prêtres de la Mission, ceux de Saint-Sulpice, de Saint-Nicolas du Chardonnet, les Eudistes rivalisèrent de zèle pour en former les directeurs. Les pères de l'Oratoire établirent leurs *séminaires-collèges* où ils enseignaient la théologie et l'administration des sacrements. Le séminaire de Vaugirard, fondé en 1642, paraît être le premier établissement d'un grand séminaire pareil à ceux de nos diocèses. M. de Condren fut l'inspirateur, mais M. Olier fut l'organisateur. Il fonda les séminaires de Nantes, de Viviers, de Clermont, du Puy, de Saint-Irénée à Lyon, et favorisa des institutions semblables

presque sur tous les points de la France : à Angers, à Rodez, à Châlons-sur-Marne et jusqu'au Canada. On y vit fleurir la science, la piété, la prière, la charité, le désintéressement, en un mot, toutes les vertus sacerdotales. C'était de ces écoles de vertus que sortaient des prêtres modèles qui faisaient rayonner leur vertu partout et formaient l'esprit du clergé jusque dans les plus humbles campagnes.

V

Le clergé rural était-il ignorant?

Il y avait sans doute entre les curés d'avant la révolution de grandes différences sous le rapport du savoir.

Les cures des villes ne pouvaient être confiées qu'à des prêtres gradués ou à des candidats qui avaient passé trois ans à étudier soit la théologie, soit le droit canonique, soit le droit civil. Le théologal d'une cathédrale était obligé à prouver dix ans d'études et à présenter un diplôme de docteur.

La nomination aux cures rurales n'offrait pas les mêmes garanties de savoir. Cependant les cures étaient au concours. L'évêque lui-même ne pouvait nommer à une cure que ceux qui en avaient été jugés dignes par une sorte de jury, c'est-à-dire par une commission composée de trois ecclésiastiques, et présidée par l'évêque. Dans une cure en patronage, si le patron était ecclésiastique, il choisissait parmi les ecclésiastiques examinés par la commission et jugés par elle aptes au ministère ; si le patron était laïque, il pouvait présenter un candidat ; mais son droit de collateur ne s'exerçait qu'après le jugement favorable des examinateurs. Les laïques obtenaient alors de l'évêque ce qu'on appelait le *pouvoir autorisable*, c'est-à-dire le pouvoir de notifier au candidat examiné et admis la mission canonique ou la juridiction accordée par l'évêque. On voit que le patron n'était que l'intermédiaire et non la source de cette juridiction.

Partout de sages précautions étaient prises contre l'ignorance. Cependant il est malheureusement vrai que souvent le niveau des examens était loin d'être à la hauteur de ceux de nos séminaires d'aujourd'hui. Trois années d'études théologiques n'étaient point exigées pour les cures rurales ; et certains candidats n'avaient étudié que pendant une année la théologie. Ils n'étaient rigoureusement obligés qu'à connaître les traités du péché, de l'eucharistie, du baptême, de la pénitence et du mariage. Cependant quand un gradué, *nommé* ou même *non nommé*, c'est-à-dire recommandé ou non recommandé par une Université, se présentait en concurrence avec un simple théologien, il avait droit à la préférence. Le Saint-Siège

avait établi ce privilège afin d'exciter l'émulation dans les études.

On voit par ce simple exposé que si quelquefois les évêques devaient se borner, d'après le droit canonique du temps, à exiger le strict nécessaire, du moins celui-ci était toujours requis. Dès lors, que valent ces lazzis de romanciers et de philosophes contre les curés ruraux ignorants, qui, disait-on, n'étaient pas même en état de lire leur bréviaire [1]? L'expérience ne montre-t-elle pas qu'un bon prêtre n'ayant que les connaissances suffisantes, mais régulier dans ses mœurs, modeste et zélé, fait quelquefois plus de bien qu'un docteur négligent et superbe?

L'Eglise poussait aux études, elle privilégiait les grades, mais pouvait-elle les exiger de tous ses ministres?

Tel était l'état du clergé rural avant la révolution.

Loin d'être riche, il était souvent pauvre; loin d'être oisif, il était ordinairement très-occupé; loin d'être ignorant, il était en général instruit.

VI

Quant au haut clergé, nous ne nous sommes pas proposé d'en traiter ici; et quelques mots suffiront. Les richesses qu'on lui a tant reprochées, provenant, en grande partie, de la reconnaissance des rois pour des services rendus à l'Etat, et de la piété des fidèles envers Dieu, l'Eglise et ses œuvres, ces biens avaient une origine non-seulement légitime, mais honorable.

Il y avait, sans doute, entre les gros revenus du haut clergé et la chétive rétribution du clergé rural une énorme différence. Mais l'égalité des fortunes est une chimère. Les plus hautes fonctions ont les plus grandes charges. La disproportion des revenus était l'effet du temps et des circonstances. Les dons volontaires se répartissent inégalement parce qu'ils sont libres : « On donne, dit la sainte Ecriture, à celui qui a déjà ; on ôte à celui qui n'a rien. » Les raisons d'économie ou de générosité, de labeur ou d'indolence, de mérite ou de démérite, de considération ou de non considération, qui ont rendu l'un riche et l'autre pauvre, seront cause, avec le temps, que le premier deviendra plus riche encore, et que le pauvre deviendra plus pauvre.

[1] Nous avons eu maintes fois l'occasion de voir la composition des bibliothèques presbytérales laissées par les curés d'avant 89. Nous les avons trouvées toujours, même dans les plus humbles cures, meublées d'excellents livres : la Bible de Carrière, l'*Histoire de l'Eglise,* les *Lettres de saint Augustin,* de saint Basile, les *Morales* de saint Grégoire, les *Conférences d'Angers,* etc. Le temps que nous perdons à lire les redites sempiternelles des journaux, les ecclésiastiques l'employaient alors à s'instruire et à composer à l'aide de l'Ecriture sainte et de la théologie des prônes excellents.

Le respect de l'Eglise pour la propriété, a fait qu'elle l'a toujours laissée à l'évêché, au monastère où la Providence l'avait placée. Les plus riches évêchés de France étaient un démembrement du Saint-Empire, et les rois de France n'auraient été ni justes ni politiques en les dépouillant. Que de grands et de seigneurs, devenus évêques, ont laissé leurs biens personnels à leurs évêchés! Les rois et les puissants savaient qu'en remettant de grands biens aux évêques ils dotaient les œuvres chrétiennes, nourrissaient les pauvres et créaient des moyens d'étendre et de fortifier l'action civilisatrice et divinement salutaire de l'Eglise du Christ dont ils appréciaient les bienfaits. N'oublions pas que les évêques étaient souvent avant la révolution, soit comtes, soit ducs, soit pairs : représentants du clergé, ils constituaient un corps d'Etat primant la simple noblesse. Pour tenir leur rang ils devaient être riches.

On peut dire la même chose des abbés des monastères. Employés comme conseillers des rois, comme ministres d'Etat, comme diplomates, les abbés de Saint-Denis, de Cîteaux, de Clairvaux, etc., avaient rendu de très-grands services et reçu des libéralités qui, dans des mains économes et laborieuses, s'étaient multipliées par un effet de l'ordre dans la gestion des biens et par une sage administration.

Peut-on oublier que les moines avaient défriché, au moyen âge, une grande partie des terres qu'ils possédaient? Ils ont donné à la culture l'étendue de plusieurs de nos provinces et enrichi la France en s'enrichissant eux-mêmes.

Les évêques et les moines ont-ils fait de leurs richesses le mauvais usage que les écrivains de la révolution leur reprochent?

Joignant leurs grandes ressources de fortune à l'offrande insuffisante du peuple, les évêques et les moines ont construit ces magnifiques cathédrales, ces églises abbatiales qui sont encore aujourd'hui la gloire de notre pays. Beaucoup de ces merveilles architecturales du moyen âge et de la renaissance ont été détruites. Mais celles qui restent, et ce ne sont pas toujours les plus belles [1], témoignent du bon emploi de la plupart des richesses du clergé, au moment où il édifiait ces temples presque dignes de Dieu, ces temples dont les Etats modernes ne sont pas encore parvenus à restaurer les restes. Ajoutons que le clergé avait pris pour lui, en déchargeant la société, le soin des pauvres auxquels, selon les lois ecclésiastiques, il devait distribuer, chaque année, au moins un quart de son revenu.

Tandis que, parmi les moines, infatigables ouvriers, les uns défonçaient les landes, nivelaient le sol, irriguaient les prés, créaient toute sorte d'industries, les autres, colligeant et copiant des manus-

[1] Entre deux églises, les municipalités ont souvent choisi la plus petite et la moins belle pour diminuer les frais d'entretien.

crits, sauvaient les trésors de la littérature. L'élite du clergé régulier et séculier enseignait les sciences dans les Universités que l'Eglise avait fondées et dans les monastères ouverts à la jeunesse. Les évêques avaient établi beaucoup d'écoles; on en trouvait jusque dans les pauvres hameaux. Non-seulement ils inspectaient, mais ils payaient souvent les instituteurs et les institutrices; quand ce n'était point le curé, de saintes veuves ou de vieilles filles remplissaient gratuitement cet office.

On est étonné de voir des historiens qui voudraient être graves, baser leurs accusations contre le sacerdoce sur des abus particuliers, des scandales exceptionnels, sur des fables dues à la malignité publique.

Leurs jugements, leurs appréciations sont dictés par la passion antireligieuse. Pour M. Louis Blanc, l'historien infidèle de la révolution, la générosité des rois de la première race envers l'Eglise est une *superstition*, et Charlemagne est appelé par lui avec un dédain ridicule le plus *fameux des bigots*. Il oublie le rôle social des évêques et cette appréciation si juste de M. Guizot: « Les évêques avec les rois, les rois avec les évêques ont fait la France comme les abeilles font leurs rayons. » Ils oublient l'influence si salutaire de l'Eglise sur les mœurs des Francs, sur le caractère de ces conquérants farouches, sur la législation féodale, etc. L'Eglise, en baptisant les barbares, a créé la civilisation en Europe, et posé le principe de sa meilleure gloire.

Les biens ecclésiastiques étaient exempts d'impôts; mais à toutes les époques, sous une forme ou sous une autre, au moyen âge, par des tributs en temps de guerre, plus tard par la contribution du décime, le clergé a aidé les rois et payé une partie considérable des dépenses publiques. En 1789, les évêques proposèrent de combler les déficits en assurant le paiement de la dette publique avec leurs propres biens.

VII

M. Louis Blanc parle d'extorsions dans les testaments.

Les testaments avaient leurs formalités et leurs garanties. A la vérité, les curés pouvaient, d'après Alexandre III [1], recevoir des testaments, mais c'était en présence de deux témoins. Les mêmes Décrétales imposaient aux évêques et autres juges ecclésiastiques l'obligation de surveiller cette matière délicate. En France, les juges séculiers *connaissaient* des testaments et de leur exécution, non-seulement quand il s'agissait des laïques, mais même des clercs. C'est à eux que les héritiers soumettaient leurs réclamations.

En France, quand un prêtre laissait une succession *ab intestat*, ses héritiers naturels avaient la faculté, d'après la loi civile et les

[1] Décrétales, cap. *Cum esses.*

parlements, de revendiquer non-seulement le bien patrimonial, mais même les économies faites avec les revenus du bénéfice.

Les donations entre vifs, faites sans formalités, étaient annulées par le parlement, fussent-elles prouvées par témoins; enfin un édit de 1749 défendait de donner aucun fonds aux églises et aux gens de main-morte.

Les testaments portant des legs pieux étaient d'ordinaire approuvés des familles, mentionnaient cette approbation et spécifiaient le motif et l'usage à faire de la libéralité. Voici un texte de testament que l'on retrouve souvent dans les archives ecclésiastiques. Il remonte aux temps de Charlemagne. Il est cité dans l'histoire de M. Louis Blanc :

J'offre à Dieu et lui consacre toutes les choses insérées dans cet écrit, pour la rémission de mes péchés, de ceux de mes parents, de mes enfants. Ces dons que je fais sont destinés aux frais du culte divin, à la nourriture des pauvres et des clercs, à l'entretien des luminaires et autres choses nécessaires à l'Eglise ; et si quelqu'un, ce que je ne crois pas devoir arriver, les ravissait, il se rendrait coupable de sacrilège et serait soumis au terrible jugement du Seigneur-Dieu, à qui j'offre et consacre ces biens.

VIII

Que dire enfin de M. Louis Blanc qui, par ignorance ou par mauvaise foi, signale comme un des genres d'impôts qui ont enrichi l'Eglise : le *casuel,* ce pauvre casuel que l'Eglise a fait si léger pour ne point humilier les petits, par une exemption qui les eût souvent constristés. Car ce sont les petites gens qui comprennent le mieux que le prêtre doit vivre de l'autel, et qui lui apportent le plus de dons volontaires.

Ce casuel, que le curé et ses vicaires sont les seuls à toucher, s'élevaient, en général, dans les campagnes, de 10 à 50 livres. Voulant, de parti pris, rendre le prêtre odieux, M. Louis Blanc fait du casuel le thème de ses honteuses déclamations: « L'Eglise (pour s'enrichir) taxe l'amour, c'est-à-dire le mariage, taxe l'entrée de l'homme dans la vie, c'est-à-dire le baptême; il taxe l'agonie, c'est-à-dire les derniers sacrements, taxe la mort et le lendemain de la mort, c'est-à-dire les inhumations et les services pour les défunts !... »

Or, le baptême, les derniers sacrements n'ont jamais donné lieu à des honoraires et sont exempts, on le sait, de toute rétribution. Quant aux mariages, aux sépultures, nous dirons que les pauvres ont été partout et mariés et enterrés gratuitement. Mais l'usage constant veut que les familles plus fortunées saisissent cette occasion de faire une offrande à l'Eglise, qui ne taxe sévèrement que le luxe pour en réprimer l'abus.

En tout cas, citer le *casuel* comme un des moyens par lesquels l'Eglise s'est enrichie, c'est oublier précisément que tous ceux qui étaient riches dans le clergé ne recevaient aucun casuel.

Ce qui peut, avec raison, être regretté et blâmé dans le haut clergé, au moment de la révolution, c'est l'abus des commendes. Les Papes avaient condamné cet abus ; le Concile de Trente l'avait blâmé, mais les autorités les plus élevées dans l'Eglise n'avaient pu empêcher, hélas ! que les rois, abusant des concordats, ne donnassent à des clercs en faveur à la cour le quart, le tiers, et quelquefois la moitié des revenus d'un monastère, en leur conférant un titre d'abbé dont ils n'exerceraient jamais les fonctions. Ces abbés de cour ont quelquefois scandalisé la France et l'Eglise. Ils ont été une des causes du triste état d'un trop grand nombre de monastères d'hommes au moment de la révolution. Les moines abandonnés se relâchaient de leurs règles austères.

Trouvant les frais de leur noviciat trop lourd, et se voyant trop nombreux pour leurs ressources diminuées, ils n'avaient plus de zèle pour leur recrutement. L'abbé absent laissait tomber en ruines les murs de l'abbaye et de l'église conventuelle, monument quelquefois admirable, élevé par la piété des moines résidents. C'est à cette classe de prévaricateurs que le clergé, qui la condamnait et vivait tout autrement, doit une partie des maux dont il a souffert.

Pour être justes, il faut dire que les commendes, bénéfices avec revenus, mais exemptés de l'obligation de la résidence, ont souvent servi de traitement à des fonctions ecclésiastiques qui, sans les commendes, n'auraient pas été rétribuées ; elles étaient, sous Louis XIV, données en général à des évêques pauvres, chargés d'un petit diocèse, à des prélats qui avaient des services à la cour. Néanmoins les commendes tolérées à contre-cœur par les Papes, étaient devenues odieuses dans l'Eglise, vers la fin du dix-huitième siècle ; celle-ci pensait à les abolir absolument, quand éclata la révolution.

L'abus des commendes ne peut être reproché au corps du clergé qui en gémissait ; et les abbés commendataires scandaleux n'étaient au regard de la masse du clergé que quelques gouttes d'eau impures au sein des vastes mers.

Ces abbés disparurent devant les premiers orages révolutionnaires, et il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'ils sont devenus. Le clergé, en masse, évêques et prêtres, s'offrit aux coups de la révolution, ferme dans la foi, prêt à subir l'exil et la mort pour s'y montrer fidèle.

Mgr l'Evêque de Chalons.

CHARLES X

ET SES NOUVEAUX HISTORIENS

La Restauration, par M. de Larcy. — *Le ministère et M. de Martignac*, par E. Daudet. — *Royalistes et républicains, le parti libéral sous la Restauration*, par P. Thureau-Dangin. 20e vol. de M. de Viel-Castel.

L'étude de l'histoire ne serait qu'un passe-temps frivole, la satisfaction d'une curiosité puérile, si elle ne nous fournissait pas la matière d'un enseignement et des règles de conduite. Un historien prétend à juste titre au rôle de pédagogue. C'est pourquoi tous les vingt-cinq ans on met ses livres au rebut. Une génération nouvelle est survenue; son tempérament ou ses mœurs ne sont pas identiques à ceux de sa devancière; il faut donc modifier le vieux système d'éducation. On se hâte de récrire les manuels et d'adapter le nouvel enseignement aux nouveaux besoins des élèves. Il en résulte que rien n'est plus éphémère qu'un livre d'histoire; le roman ou la comédie ont des chances de durée très-supérieures aux siennes. Qui lit Mézeray, qui lit Anquetil, qui lira bientôt M. Thiers?

A ce point de vue comme à beaucoup d'autres, l'histoire de la Restauration était à recommencer, et on la recommence. M. de Larcy vient de lui consacrer ici même de belles pages, sorte de testament politique où l'homme d'Etat et l'écrivain brillent d'un vif éclat. M. de Viel-Castel lui, ne recommence pas; il achève, mais le dernier volume de son remarquable ouvrage ne se ressent-il pas de l'époque où il vient d'être écrit?

Celui qui a eu le premier la pensée qu'il fallait réviser ce grand procès, ç'a été M. Thureau-Dangin. Son livre a paru une sorte de révélation : le fond en était aussi nouveau que la forme. On eût dit une sorte de mémoire à consulter. L'auteur, après avoir soigneusement mis sous les yeux du lecteur les pièces du procès, lui laissait le soin de rendre le jugement. Ce scrupule a été poussé si loin que nous avons entendu certains lecteurs s'en plaindre.

« Les deux livres, nous a-t-il été dit, semblent se contredire. Dans le premier, l'auteur signale les impardonnables fautes de l'extrême droite. Il nous montre les exagérés du parti royaliste faisant preuve de la même incapacité politique, soit au pouvoir, soit dans l'opposition. Ces hommes sont tour à tour despotes ou factieux. Les démentis les plus éclatants donnés à leurs principes ou à leurs promesses semblent ne rien leur coûter lorsqu'il s'agit d'écraser ou de renverser des adversaires, dont le tort principal n'est pas de penser autrement qu'eux, mais d'obstruer les avenues du pouvoir. Que voilà un bon livre ! et combien, en dépit de la réserve prudente qu'il s'impose, l'auteur se montre d'une juste sévérité pour les fous ou les criminels de l'extrême droite ! Tels ils furent dans le passé, tels ils se montrent dans le présent. Les fils valent les pères, et si naguère la Restauration n'a pas eu lieu, si la France se débat aujourd'hui dans les convulsions républicaines, la faute en est à eux, toujours à eux. »

Mais point, ajoutait notre critique, voilà le second livre de M. Thureau qui paraît et tout est à recommencer. Le pauvre écheveau de nos appréciations historiques s'embrouille de rechef. Ne cherche-t-on pas à nous montrer que les ultra, loin d'avoir le monopole des fautes, ne furent peut-être pas les plus coupables ! Au parti libéral incombe la plus forte part des responsabilités. Si le manque de bonne foi, si les alliances compromettantes, si l'esprit factieux sont semblables à droite et au centre, ce dernier, composé d'hommes intelligents et modérés, dirigé en outre par des esprits supérieurs, est impardonnable de n'avoir pas su profiter de ces avantages donnés par la fortune.

« Le lecteur, continuait cet appréciateur trop sévère, n'aime pas à être ainsi ballotté de la droite à la gauche, de l'orient au ponent. On eût compris une sorte de renvoi dos à dos des ultra et des radicaux également obstinés, emportés et bornés, mais il ne fallait pas envelopper dans la sentence tous les partis qui se disputaient alors le pouvoir. Il fallait se souvenir de l'adage : « Quand tout le monde a tort, « tout le monde a raison. » Nous sommes doués d'un certain sens dramatique, d'une aptitude théâtrale particulière qui ne s'applique pas qu'aux choses de la scène. C'est nous qui avons hérité des unités des Grecs. Nous aimons qu'un livre, qu'une vie, qu'une Constitution même soit composée à peu près comme une pièce de théâtre. Nous laissons aux Saxons et aux Germains le heurt, les disparates, les contradictions ; pour nous autres Gallo-Romains, la logique est un besoin de nature ; et encore, une logique particulière, simple, lumineuse, se saisissant d'un coup d'œil, n'exigeant pas des efforts pénibles de réflexion, ne produisant pas de trop brusques surprises. »

Au point de vue de l'art, notre critique avait peut-être raison ; au point de vue de la vérité et de la justice, ses reproches ou ses réserves nous semblent mal fondés. Nous aimons passionnément la logique, la clarté, l'unité, et nous avons raison, car c'est aimer le bien absolu; mais cette synthèse n'a pas lieu ici-bas. Rien de plus obscur, de plus sombre, de plus illogique pour nos yeux humains, que l'histoire, que toutes les histoires, celle de l'homme comme celle de la plante, comme celle de la planète. Dans la sublime interrogation que Dieu adresse à Job, les Livres saints ne nous ont-ils pas montré que vaine est notre curiosité, que nulle est notre science et que la pleine lumière ne brille que sur les sommets. « Pourquoi, s'écriait avec amertume le père Gratry, pourquoi ceux qui aiment la Révolution ne la voient-ils jamais triomphante, et ceux qui la haïssent ne la voient-ils jamais vaincue? » Que de questions de ce genre ne nous sommes-nous pas adressées aux jours néfastes de l'invasion et de la Commune! et après, quand le désastre fut consommé, n'est-il pas arrivé à chacun de nous, frappé dans sa vie par quelque coup douloureux et imprévu, de s'écrier avec le grand et coupable auteur des *Châtiments :*

Qu'es-tu donc Dieu jaloux, Dieu d'épreuve et d'effroi,
Dieu des écroulements, des gouffres, des orages,
Que tu n'es pas content de tant de grands naufrages,
Que sur les moindres fronts ton bras laisse sa marque,
Et qu'après cette France il te faut une barque!

En ne cherchant pas à être logique à contre-temps, en ne composant pas son livre comme une scène de théâtre ou comme un roman, M. Thureau est donc resté dans le vrai. Voici les faits : appréciez-les, semble-t-il nous dire. Je ne prétends pas que les conclusions personnelles de l'auteur ne se devinent pas, qu'on ne puisse pas lire dans sa pensée; mais il me semble que ces appréciations ou ce jugement ne s'imposent pas. Nous comprenons à demi-mot que l'auteur prêche la sagesse, le sacrifice mutuel de nos préjugés et de nos rancunes, et que pour lui l'idéal serait un centre-droit maître du pouvoir et maître de ses passions; mais, encore une fois, cette préférence s'accuse et ne nous est pas commandée.

Nous permettra-t-il de nous servir de ces faits, recueillis par lui avec impartialité, présentés sous leur jour véritable, pour arriver à des conclusions différentes des siennes? Non-seulement c'est user d'un droit, mais c'est répondre à sa pensée. M. Thureau-Dangin a ouvert une sorte d'enquête sur une époque récente de notre histoire ; il est l'organe avoué d'une partie importante de l'opinion conservatrice, et il veut qu'à son témoignage, les différents partis viennent

ajouter le leur. Point n'est besoin pour cela d'une érudition achevée. Les faits datent d'hier. Nous avons tous connu ou pu connaître la plupart des hommes qui jouèrent alors un rôle important dans ces événements douloureux. Il semble donc facile de contrôler les assertions de M. Thureau-Dangin. Les éléments d'information tant anciens que nouveaux abondent. Mais ce rapprochement même, qui nous permet de bien voir les détails, rend confuse la vue de l'ensemble, et je ne sais si nous ne sommes pas moins capables d'apprécier cette révolution accomplie de notre vivant, que la chute des Stuarts ou le démembrement de la Pologne. Comment se livrer à cet examen l'esprit libre et le cœur dégagé? Les rancunes de nos pères bouillonnent toujours dans nos âmes. L'héritier de la couronne, détrôné en 1830, vit encore dans l'exil et compte parmi nous des cœurs aussi dévoués qu'aucun de ceux qui battirent dans la poitrine des royalistes vaincus dans les journées de Juillet. Qui peut se vanter que sa vue ne sera pas obscurcie par cette poussière des combats qu'un demi-siècle n'a pu faire retomber sur le sol?

Cependant si le temps écoulé n'est pas suffisant pour nous laisser notre entière liberté d'appréciation, on ne saurait nier que son influence ne se soit pas fait sentir, que bien des préjugés ont disparu, et qu'en particulier les hommes qui se rattachent par la tendance de leur esprit, de leurs souvenirs ou par leurs traditions, au libéralisme modéré, n'envisagent point cette révolution et ces conséquences sous un jour tout nouveau. Sans parler des éloquents aveux de M. le duc Victor de Broglie et de M. Guizot, le livre de M. Thureau-Dangin en serait la preuve la plus manifeste.

La restauration est tombée en 1830 à la suite d'une entreprise mal conçue ou mal menée, comme on voudra, et cet insuccès avait non-seulement disposé les contemporains à la sévérité pour les moyens d'exécution, mais encore pour les motifs qui l'ont inspirée et pour la justice ou la légalité de l'acte en lui-même.

Ce sentiment a été, pour ainsi dire, unanime en France durant le règne entier de Louis-Philippe. Les amis du nouveau régime trouvaient naturellement le coup d'Etat de Charles X aussi criminel qu'insensé, mais la plupart des royalistes eux-mêmes, tout en déplorant la chute de la monarchie légitime, s'avouaient entre eux que la révolte de 1830, légitime à son début, n'avait été coupable qu'à son terme. J'ai entendu dans ma jeunesse un des chefs du parti royaliste, démissionnaire de 1830, homme d'un seul serment et d'une conviction invariable, déclarer sans emportement ni colère qu'il eût condamné M. de Polignac et ses collègues à mort, si leur procès eût été instruit devant la Chambre des pairs, sous un prince légitime et sous un gouvernement régulier. Je me souviens que ces

paroles ne m'étonnèrent point, qu'au fond de mon cœur j'y acquiesçais sans murmure. Aujourd'hui, je crois que j'acquitterais M. de Polignac, et je ne suis pas sûr que M. Thureau-Dangin se montrerait impitoyable.

Déjà la chute de Louis-Philippe avait fait jaillir quelques lumières. Eh! quoi, se disait-on, celui-ci, après s'être maintenu dans la légalité la plus stricte, après être resté dix-huit années en harmonie parfaite avec les parlements successifs, a vu les classes moyennes se détacher de lui, prince bourgeois et libéral, avec la même facilité qu'elles l'avaient fait de son prédécesseur un moment aussi leur idole. Il ne suffisait donc pas pour se maintenir sur le trône d'être un roi sage, constitutionnel, ennemi des jésuites? En faisant le sacrifice des traditions royales et du décorum monarchique on ne sauvait donc pas sa couronne?

L'agitation socialiste de 48 et les émeutes de juin accrurent encore l'indulgence qu'on commençait à ressentir pour les idées de Charles X. Si celui-ci avait pris peur prématurément des dangers de la révolution au dix-neuvième siècle, on ne pouvait lui reprocher que d'avoir vu de trop loin, d'avoir été presbyte, infirmité assez naturelle chez un vieillard.

L'empire s'impose en 1852. Nouveau travail dans les esprits. Un certain nombre de ceux qui avaient blâmé le plus vivement Charles X, acclamaient vingt années plus tard l'entreprise de Décembre et estimaient que le salut de la société n'était pas payé trop cher au prix d'un peu d'illégalité. Quant aux ennemis de l'empire, tout en s'indignant contre l'acte, ils méditaient sur la facilité d'un coup d'Etat bien conçu. Chaque parti avait donc, depuis le commencement du siècle, usé et profité tour à tour de ce moyen réprouvé par tous, mais saisi sans scrupule quand l'occasion s'en présentait; les orléanistes l'avaient fait sinon le premier, au moins le troisième jour des glorieuses, les républicains en 48, les bonapartistes en 52, seuls les pauvres royalistes avaient échoué dans une aventure violente où la légalité était pour le moins douteuse. Au bout de dix-huit années, l'empire est jeté à bas. L'habitude est si bien prise de ces coups de force, que le parti républicain ne se donne même plus la peine de faire sanctionner par le peuple (chose toujours facile) la confiscation des finances, de l'honneur et du sang de la nation. Ce que cet escamotage du pouvoir offrait de plus tristement grotesque, c'était l'intervalle de trois mois à peine écoulé entre lui et la constatation solennelle et sincère de la volonté nationale. Le nouveau bail conclu lors du plébiscite de 1870, entre la nation et l'Empire se trouva déchiré non pas même par l'émeute, mais par la manifestation de quatre ou cinq mille repris de justice. La nation s'indigna-t-elle ? — Point du tout. Cet audacieux

démenti donné à leurs voix, cette violation de leurs droits est considérée aujourd'hui par deux millions au moins de plébiscitaires comme un acte de justice et comme une constatation de la volonté nationale. Ils sont les premiers à se glorifier du soufflet qu'on leur a donné. Mme Cornuel, la célèbre diseuse de bons mots du dix-septième siècle, parlant de la vertu des femmes, disait qu'en fait d'amants il y avait plus loin de zéro à un que de un à mille. La pudeur politique ne ressemble-t-elle pas à cet égard à la pudeur féminine ! Nous changons de régime comme les femmes coquettes changent de galants. Quel parti est en droit de reprocher aux autres un acte dont chacun s'est rendu coupable à son tour, et, encore une fois, s'il faut admettre une exception, c'est en faveur des royalistes que l'on doit la faire, en dépit des ordonnances de Juillet.

D'ailleurs, puisque c'est au nom du droit qu'on juge et que l'on condamne les entreprises violentes du pouvoir, il serait peut-être bon de définir ce que l'on entend par *le droit*. Jadis cette notion était très-claire. Que l'on fut chrétien ou simplement déiste, on admettait une morale naturelle, obligatoire, se révélant à tous par la conscience, sanctionnée par les châtiments et les récompenses d'une autre vie. Mais aujourd'hui que la majorité non-seulement des électeurs, mais même des hommes appartenant aux classes dirigeantes, a rejeté toute croyance à l'immortalité de l'âme, à la Providence, aux fins dans la nature, je serais très-curieux de connaître la définition que nos maîtres donnent du droit. Est-ce l'intérêt général? Mais qui ne voit que cette notion élastique ne s'applique qu'au but et non aux moyens, et qu'elle autorise par conséquent bien des violations de la parole donnée, bien des entreprises arbitraires, bien des coups d'Etat, en un mot? La théologie catholique est moins complaisante. Il n'est pas permis, dit-elle, de faire le plus petit mal, dut-il en résulter le plus grand bien. Voilà qui est clair, mais fort gênant pour les hommes politiques. Cela les a-t-il toujours ou même souvent arrêtés? Peut-être que non, mais en tout cas, jadis ils savaient et on savait que telle ou telle action était criminelle.

En est-il de même aujourd'hui quand des penseurs comme Buckle, Spencer, Stuart-Mill, affirment par exemple, qu'étant donné l'état social du Dahomey, son gouvernement est le meilleur possible ? En est-il de même quand les quatre-vingt mille têtes tombées sous le couperet de 93 semblent à la moitié de la nation un holocauste nécessaire, offert à la sainteté du peuple? Est-on bien venu ensuite à critiquer l'emploi de moyens vifs mais infiniment plus doux que ceux-là, quand ils sont mis au service de la grande cause du progrès ?

Certes, ce n'est pas là une calomnie. La prise de la Bastille,

pour les amateurs de 89, le 10 août pour ceux de 92, les Glorieuses pour les anciens orléanistes, le 18 brumaire et le 2 décembre pour les bonapartistes, le 4 septembre, dont le nom est inscrit sur une des grandes voies de la capitale, tout cela n'atteste-t-il pas, selon la formule concise et énergique de M. Gambetta, « que la grande politique est la politique des résultats. »

Justes ou fausses, confuses ou claires, ces notions forment le fond de la croyance politique des Français, à quelque parti qu'ils appartiennent. Les ordonnances de Charles X auraient-elles le privilége d'être exceptées de cette amnistie générale?

Seuls les catholiques et les légitimistes, qui tendent à ne faire plus qu'un aujourd'hui, peuvent en raison même de leurs doctrines, se montrer sévères sur la question de droit soulevée par les ordonnances. Mais bien qu'il nous faudra, dans cette étude, discuter le sens et la portée du fameux article 14, ce n'est pas de la légalité de l'entreprise royale dont nous avons à nous occuper ici, mais de l'opportunité et de la nécessité de l'acte en lui-même.

I

C'est la chute de la Restauration et non son histoire qui fait l'objet de cette étude : si nous sommes obligés de revenir parfois incidemment sur les événements antérieurs à l'arrivée aux affaires de M. de Martignac, ce n'est qu'à partir de 1828 que nous commencerons la révision des pièces du procès intenté à la mémoire de Charles X.

Le roi venait de congédier M. de Villèle. Il avait cédé à la coalition de la gauche et des droites, étrange alliance qui, pour la seconde fois depuis le retour des Bourbons, imposait à la monarchie des prodiges d'équilibre afin de trouver un point d'appui instable sur un sol mouvant.

Mais avant de retracer la marche chancelante et la chute inévitable de cette administration boîteuse, il serait à propos de donner au lecteur un aperçu général de la nation vers 1827. C'est là une lacune que l'on constate dans les récits de presque tous les historiens de ces temps.

Nous lisons presque à chaque page de leurs écrits : la France voulait, la France regrettait, la France s'indignait. Mais cette France, où l'a-t-on vue? J'admets que l'opinion des classes moyennes ou supérieures nous est révélée par le résultat des élections, par les livres, par les journaux. Il est permis cependant, laissant pour un instant de côté cinq cent mille fonctionnaires, bourgeois et gentilshommes, de se demander ce que les vingt-neuf autres millions de Français pen-

saient de leur condition sociale ; comment ils appréciaient les bénéfices et les charges que le nouvel état de choses leur réservait.

Ce n'est pas tout : la conscience publique dans le vrai sens du mot, nous semble mériter l'examen. L'état d'âme de ces vingt-neuf millions de silencieux ne doit pas être négligé dans l'histoire de ces temps. Où en était la religion du peuple? Quel était le degré de moralité de la nation? Voilà qui est aussi curieux, sans doute, que les folies de l'extrême droite ou les imprudences du centre gauche.

Vers 1828, l'industrie, en voie de développement rapide, n'employait cependant encore que le quart des bras consacrés au travail. Aujourd'hui elle en occupe la moitié. Mais ce qui doit nous sembler un état très-arriéré apparaissait alors comme un progrès ou plutôt un changement surprenant. Avant 1789, un dixième à peine des ouvriers français s'adonnait à ce qu'on nommait alors les arts et métiers; l'accroissement avait été assez peu prononcé sous l'Empire; mais la paix, les découvertes physiques et chimiques, la prospérité financière, l'exemple de l'Angleterre, tout précipitait la France et à sa suite le reste de l'Europe dans la direction nouvelle donnée à son activité.

Cette population urbaine, composée de sept millions d'âmes environ (elle en compte aujourd'hui plus de treize), était en grande partie imbue de ce que nous nommons maintenant opinions radicales et qu'on dénommait jadis idées libérales. Les glorieuses en 1830, plus tard l'insurrection de Lyon et les émeutes de la rue Transnonain, en fournirent une preuve irrécusable. La foi était éteinte dans les cœurs. Les souvenirs de la Révolution, en revanche, y étaient bien vivants. Les hommes des villes avaient oublié le maximum, la conscription, l'effroyable misère de ce temps, mais ils se rappelaient, non sans regrets, l'ivresse malsaine des fêtes patriotiques, les basses flatteries des démagogues, la licence des jours d'émeute. Ils comprenaient d'instinct, que lorsqu'un orateur libéral, enflant sa voix et les yeux tournés vers le ciel, parlait du peuple, c'était d'eux, d'eux seuls dont il s'agissait. La plèbe des campagnes était un *caput mortuum* révolutionnaire dont nul n'avait cure. Aussi les ouvriers des villes étaient-ils toujours prêts à répondre aux provocations incendiaires des bourgeois.

Jusqu'en 1830, ils se bornèrent à manifester, quand on leur en donnait l'ordre ; c'étaient eux qui formaient l'imposant cortége des obsèques de Foy et de Manuel ; c'étaient eux qui acclamaient la Fayette dans ses tournées départementales; c'étaient eux qui dételaient les chevaux, brisaient les vitres, jetaient des pierres et de la boue aux soldats. Mais leurs chefs n'avaient pas encore appris à priser à leur valeur ces forces indisciplinées.

Jusqu'en 1830, on ne pouvait s'imaginer que des émeutiers fussent

en état de résister à des soldats; cette conviction, partagée par les libéraux, donne la clef de certaines énigmes historiques. Quand les libéraux méditaient un recours à la force, c'était aux soldats que s'adressaient leurs flatteries, c'était d'une conspiration militaire qu'ils attendaient le succès; plus tard, quand la fidélité de l'armée ne sembla plus douteuse, on ne s'occupa plus que de la résistance légale, que du refus de l'impôt, que de la garde nationale. A l'opposé, les royalistes, sûrs des troupes, ne craignaient que l'agitation pacifique et bourgeoise. Telle est, hélas! l'explication des 9,000 hommes de troupes estimés par M. de Polignac plus que suffisants pour maintenir Paris dans l'ordre; telle est l'explication de l'inaction d'Armand Carrel, se promenant les bras croisés pendant les deux premiers jours des Glorieuses, telle est l'explication de la retraite prudente de M. Thiers dans un caveau ami.

L'esprit révolutionnaire des cités avait deux causes: d'une part les grandes agglomérations d'hommes impriment toujours à ceux qui les composent et qui vivent du travail, le même cachet de turbulence, de jalousie, d'insouciance du lendemain et de crédulité. Semblables aux flots de la mer, le moindre souffle les agite et les soulève. Cela s'est vu dans l'antiquité, cela s'est vu au moyen âge comme on le voit de nos jours. Cela est aussi vrai de New-York, de Péking ou de Londres que de Paris. L'autre cause est plus étrange mais non moins réelle. De toutes les classes de la nation, l'ouvrière était celle qui, ayant fait la Révolution presque seule, en avait le moins profité. Les salaires, depuis 1789, n'avaient fait que suivre le taux du coût de la vie. La journée d'un ouvrier avant la Révolution, proportion gardée du pouvoir de la monnaie, était payée aussi cher qu'en 1828. De ce côté, peu ou point de progrès; des vices en plus et des aspirations comprimées, voilà tout ce que 89 avait apporté aux ouvriers des villes [1].

Il n'en était pas de même des campagnes. Tout avait été, depuis quarante années, profit, amélioration, progrès. Plus de dîmes, plus de corvées, plus de droits féodaux; les taxes équitablement réparties et perçues, et modérées dans leur taux. Il est vrai, qu'en apparence, le paysan payait un nouvel impôt, celui du sang. Mais ce n'était-là qu'une fiction, l'engagement volontaire de l'ancien régime n'étant rien moins que volontaire et fournissant un contingent égal à celui de la conscription. Les démêlés des paroissiens et des curés avaient

[1] Il est à remarquer que de nos jours il en est à peu près de même, surtout à Paris. L'énorme augmentation du salaire n'a bénéficié qu'aux populations des campagnes, dont la dépense ne s'est pas élevée en proportion des gains. L'octroi et le prix des loyers dans les villes compensent l'augmentation des salaires

cessé; l'influence et le sentiment du service rendu subsistait donc seul. Les journaux ne pénétraient point dans les campagnes. J'ai encore vu dans ma jeunesse les paysans lorrains, déjà cependant les plus instruits de leur classe, se contenter pour toute lecture du *Postillon lorrain*, sorte d'almanach illustré, rédigé dans le meilleur esprit et suffisant parfaitement à abreuver pour toute l'année la soif littéraire de nos campagnes. Aujourd'hui ils lisent peut-être moins d'histoire ou de littérature que celle qui leur était ainsi fournie, mais ils *dévorent* le *Progrès de l'Est*, ou tel autre rejeton minuscule du *Rappel*.

Si la vie des ouvriers des champs était dure et les salaires très-modestes, les besoins étaient très-restreints. Le sabot tenait lieu de soulier; on ne mangeait de viande qu'aux grandes fêtes, et les hommes n'étaient vêtus de drap que les dimanches.

Sauf dans l'aire d'un rayon de vingt lieues autour de Paris, la campagne était très-religieuse. L'Ouest n'était guère plus ouvert que sous Louis XIV, et l'on y remarquait la même opposition entre l'esprit des villes et celui des champs qu'en 1791. Les fils des bleus et les fils des blancs étaient restés bleus et blancs. Au Midi, l'influence du clergé était énorme, même dans les villes. Les départements situés au sud-ouest de la Loire (le chef-lieu toujours excepté) étaient ardemment royalistes. Le centre se montrait tel que nous le voyons aujourd'hui, indifférent, mou, sans attachements vifs, sans haines violentes; mais dans la campagne, réserve faite du tempérament local, on était soumis et religieux. Le sud-est semblait seul entaché de libéralisme. En résumé, presque partout les paysans, qui n'avaient recueilli de la Révolution que des avantages, qui néanmoins ne possédaient pas de biens d'émigrés (seuls, des bourgeois ou des cultivateurs riches, devenus par là-même bourgeois, s'en étaient rendus acquéreurs; on oublie trop ce détail), qui par conséquent ne haïssaient plus les nobles, vivaient enrichis, calmés, oubliés, paisibles et semblaient satisfaits de leur sort et de leur gouvernement.

De la classe moyenne je ne dirai que quelques mots, car, ainsi que je l'ai déjà fait observer, c'est elle qui nous est la mieux connue; l'histoire n'étant, à vrai dire, que son histoire. Cette bourgeoisie, qui comptait alors environ huit cent mille adultes mâles, s'était notablement accrue, enrichie, enflée au positif comme au figuré depuis 1789. Elle conservait toutes ses rancunes, tous ses préjugés d'alors. Elle avait de plus en plus répudié sa foi; consciente de sa force, elle éprouvait néanmoins une crainte vague mais vive que ses conquêtes révolutionnaires ne fussent menacées et compromises. Telle elle était alors, telle elle s'est montrée sous Louis-Philippe, telle nous la voyons encore aujourd'hui; bien qu'aux yeux de l'ob-

servateur quelques symptômes consolants se manifestent, et qu'il semble qu'un certain courant transformateur la traverse. Cette sorte de fixité dans les idées et le caractère d'une caste ne doivent pas nous étonner; le contraire serait seul surprenant. Les sentiments de la bourgeoisie, comme ceux de toute autre classe, procèdent du tempérament national, de l'instinct universel de jalousie et de conservation, et de la croyance religieuse. Ce dernier élément étant seul sujet à se modifier peut et doit changer les aspects. La race gauloise, en faisant abstraction de l'élément romain ou germain, qui n'entre dans notre sang qu'à dose homœopathique, a toujours eu le même tempérament, savoir : un mélange de vanité, de versatilité et de jalousie, compensées par l'esprit et le courage.

Rien donc d'étonnant à ce qu'en 1828 un bourgeois français méprisât le paysan et haït le noble. Ces sentiments n'étaient pas nouveaux dans son cœur; seulement, ils fermentaient avec force, grâce à l'introduction d'un levain nouveau et actif : l'irréligion.

Les classes moyennes s'étaient ralliées un moment à la monarchie en 1815. L'Empire avait lourdement pesé sur elles de toutes manières. Il leur avait fait supporter le triple fardeau de l'impôt, de la conscription et de la nouvelle noblesse. Sans doute cette aristocratie de la veille avait été choisie parmi les bourgeois, mais, aussitôt créée, la nouvelle noblesse s'était montrée plus orgueilleuse, plus exclusive et plus ambitieuse que l'ancienne. Rien de plus plaisant que de lire les rapports de certains sénateurs que je ne veux pas nommer, rapports adressés à l'Empereur vers 1803. Ils demandaient la sénatorerie héréditaire, le droit d'aînesse, des majorats et des privilèges de plusieurs sortes. Ceux qui donnaient ces conseils étaient des bourgeois ultra-révolutionnaires de la veille. Le lendemain de la Restauration, en revanche, ils redeviennent des libéraux irréconciliables, ils se hâtent de combler le fossé profond qu'ils avaient creusé entre eux et les bourgeois.

Le peu de sympathie de la bourgeoisie pour l'Empire apparut donc en 1815 tel que nous le vîmes en 1871. Si vers 1820 les libéraux parurent faire volte-face, s'ils exaltèrent les gloires et les souvenirs de l'Empire, ce ne fut là qu'une attitude, pour ne pas dire une grimace. Comme, au début, on n'espérait que dans l'armée, c'était à elle que ces flatteries étaient adressées. Il y eut un jour où la Restauration bonapartiste fut possible, ce fut le lendemain des glorieuses. Nul n'y songea, pas même Béranger.

Ainsi donc, il avait suffi de trois années (de 1815 à 1818) pour effacer le souvenir des services rendus et consommer la rupture de la bourgeoisie et des Bourbons. Ce fut, dit-on, la faute des anciens nobles ou émigrés; je ne le contesterai pas, mais je ferai observer

que cette faute était inévitable, était fatale. Ceux-ci se montrèrent tour à tour dédaigneux, inquiets, irrités : d'accord. Mais pouvait-il en être autrement ? On les avait dépouillés, on les avait décimés et on parlait de recommencer. Ce ne sont point les ultra qui nous étonnent, c'est, au contraire, la jeune noblesse libérale aussi généreuse qu'imprudente.

Les 90,000 censitaires à trois cents francs formaient la tête de la bourgeoisie. En restreignant ainsi le nombre des électeurs et en corrigeant encore ce que ce mode de suffrage pouvait avoir de trop démocratique, par l'institution des collèges de département, on avait cru assurer la prépondérance de l'élément conservateur [1] ; on s'était trompé. Le plus grand nombre des censitaires était libéral ; et les collèges de département eux-mêmes trahirent, en partie, les espérances du pouvoir. La noblesse se trouvait complétement noyée dans ce corps électoral, si restreint cependant. Huit ou dix mille nobles (et tous n'étaient pas royalistes) prenaient part au scrutin ; de ces huit mille, cinq mille à peine sur dix-huit mille électeurs, faisaient partie des collèges de département.

Si l'on éprouve au premier abord quelque étonnement en constatant ainsi l'hostilité au pouvoir royal d'une classe aussi aristocratique que cette nation légale, composée des quatre-vingt-dix mille citoyens, les plus riches et les plus instruits de la nation, en y regardant de plus près, l'anomalie disparaît. Est-il certain qu'aujourd'hui, si l'on opérait une sélection semblable en France, la majorité des privilégiés appartiendrait au parti conservateur ? Cependant ce dernier renferme, sous cette dénomination vague, des légitimistes, des bonapartistes et des orléanistes. Mais, en 1828, les banquiers, les gros bourgeois, les maîtres de forge, les commerçants, les riches propriétaires, n'étaient-ils pas, pour la plupart, les fils de ces hommes du tiers enfiévrés des doctrines nouvelles ? La Révolution était, pour leurs descendants, une œuvre de famille, et quand la Restauration parut vouloir ou la menacer ou l'enrayer, n'était-ce pas leur existence sociale qui leur semblait ainsi compromise ? Les croyances religieuses seules auraient pu leur servir de frein. Mais la plupart avaient sucé, avec le lait, les doctrines de Voltaire, et ils haussaient les épaules quand

[1] Les collèges d'arrondissement étaient formés par des contribuables payant 300 francs d'impôt. Les collèges de département étaient composés des plus imposés, jusqu'à concurrence du cinquième des électeurs. Sur 430 députés, 258 devaient être nommés par les collèges d'arrondissement, 172 par les collèges de département. La noblesse ancienne ne fournissait environ que cinq mille électeurs de département, et trois ou quatre mille électeurs d'arrondissement.

on leur parlait des mystères, des aspirations ou des périls de la foi. Manquaient-ils de penseurs, d'historiens ou de moralistes pour les fortifier dans cet état de conscience et d'esprit? Ne pouvaient-ils pas revendiquer les intelligences les plus hautes et les plus grands talents comme leurs guides et leurs chefs. Eh quoi ! Cousin, Villemain, Benjamin Constant, M[me] de Staël, Béranger, Dupin, le général Foy, toutes les sommités des lettres, du barreau, de la tribune s'unissaient pour vanter les bienfaits immenses de la Révolution, et dénoncer comme ses ennemis naturels les Bourbons et leur noblesse, et l'on eût voulu que, répudiant ces doctrines, échappant à ces influences, les censitaires se montrassent les appuis du trône, de l'aristocratie et de l'autel? C'était leur imposer une sagesse plus qu'humaine, c'était demander un miracle.

Quant à la noblesse, elle se divisait, en 1828, par parties presque égales, en royalistes-libéraux et en *ultra* ou *pointus*. Au lendemain des Cent-Jours, elle se montra à peu près unanime dans ses sentiments d'attachement aux Bourbons et de haine pour les révolutionnaires. MM. Royer-Collard, Pasquier, Molé, de Serre, Decazes furent, dès les premières heures de la Restauration, des conservateurs libéraux; mais bien que Louis XVIII leur eût confié le gouvernement, ils ne parvinrent pas à créer dans la noblesse un courant en leur faveur. Jusqu'au ministère Villèle, cette communauté d'opinions se maintint parmi la noblesse; mais à dater du jour où M. de Chateaubriand fut chassé et qu'il commença sa terrible campagne contre son ancien collègue et ami, M. de Villèle, un parti royaliste-libéral commença à se former sous ses auspices et fit ses principales recrues dans l'aristocratie. Les jeunes nobles surtout se prirent d'un enthousiasme honnête, mais irréfléchi pour la constitution de l'Angleterre. Cette nation, la première du monde alors, leur apparaissait comme le type parfait mais assez facile à réaliser d'un Etat moderne. Ce qui leur plaisait par dessus tout dans cette société, c'était le rôle brillant joué par l'aristocratie. Etre aimé et respecté du peuple, se montrer hautain et indépendant à l'égard du monarque, et ne rester jamais étranger au pouvoir grâce à la simple précaution de se diviser en deux partis, composés des mêmes éléments et unis dans la plupart des grandes questions, n'était-ce pas là un beau rêve pour une noblesse! Les vieillards secouaient la tête. Ils se souvenaient qu'au début des troubles, la constitution anglaise avait été pour eux aussi le rêve de la jeunesse, rêve promptement et cruellement suivi du réveil de 91. Mais si les hommes d'un certain âge résistaient à ces entraînements, la jeune noblesse, à peu d'exceptions près, s'y abandonnait sans résistance. J'insisterais peu sur les opinions et les aspirations de la noblesse, si je n'envisageais que l'action exercée

par elle sur la nation légale et sur ce qu'on nommait l'opinion publique. Cette action était presque nulle ou du moins elle n'existait que sous la forme de stimulant à la haine de la classe gouvernante contre l'ancien régime et ceux que leur naissance semblait y rattacher. La véritable et peut-être funeste influence de la noblesse ne consistait qu'en ceci : c'était elle qui fournissait le personnel de la cour. Le roi s'entourait de gentilshommes. De l'ancien régime il ne restait que ce débris. Mais, au point de vue de l'action du gouvernement, cette situation, en apparence purement honorifique, était en réalité considérable. L'opinion de nos amis, de notre société et de nos entours, joue un grand rôle dans les actes de notre vie. Louis XVIII aimait les grands seigneurs tels qu'il les avait connus dans sa jeunesse, libéraux et libertins ; le pouvoir fut confié par lui au centre gauche. Charles X s'entourait d'hommes pieux, de penseurs royalistes à la façon de M. de Maistre et de M. de Bonald ; le gouvernement devait aboutir au prince de Polignac.

En résumé : des paysans soumis, des ouvriers turbulents, des bourgeois hostiles, une noblesse divisée et sans crédit sur la nation, tel est le spectacle que nous offre la Restauration à la veille de sa chute.

II

Le roi était le roi de tout ce peuple ; il lui fallait tenir compte non-seulement de la noblesse mécontente de ses destinées, inquiète de son avenir et incertaine de ses droits ; non-seulement, de la bourgeoisie égoïste, envieuse et hostile ; non-seulement de populations ouvrières enrégimentées au service de la Révolution, mais aussi et plus encore, en raison de leur nombre, de cette grande masse de laboureurs paisibles, de campagnards honnêtes, respectueux de leur gouvernement et fidèles à leurs croyances, âmes simples, dures, un peu étroites, telles que le travail des champs les façonne, mais échappant par la simplicité de leur vie et l'état encore arriéré de leur civilisation à la contagion révolutionnaire.

Mais si le roi, par devoir autant que par politique, devait mettre au premier rang de ses préoccupations les soins à prendre de ces vingt millions d'âmes, le gouvernement, lui, les reléguait fatalement à la seconde place. N'ayant rien à craindre ni à espérer de cette classe paisible, il ménageait davantage les ouvriers des villes parce qu'ils pouvaient, par des émeutes, gêner ou entraver son action ; mais ses soins attentifs, ses complaisances, sa préoccupation journalière étaient réservés à ce million d'industriels, de bourgeois, de journalistes, de gros propriétaires, de militaires, d'avocats et de magistrats qui, soit par le vote comme censitaires, soit par

la plume, soit même par les conversations de salons ou de cafés, disposaient de ce qu'on nommait alors l'opinion publique. Tous les esprits politiques, si l'on en excepte quelques utopistes, étaient d'accord sur ce point. Les penseurs des différents pays ne variaient pas davantage entre eux sur cette question. Un roi absolu, ou une classe gouvernante de bourgeois, telle était la seule alternative qui semblait réservée aux sociétés européennes du dix-neuvième siècle. La monarchie absolue était condamnée par les hommes sages comme une forme inférieure de gouvernement; on n'envisageait pas la monarchie anglaise sous son jour véritable, celui d'une république aristocratique; et d'ailleurs, on sentait que la domination de la pairie était expirante; on tolérait donc plus ou moins le contrepoids de la noblesse, mais en laissant à la classe gouvernante, aux censitaires. aux bourgeois, en un mot, la part du lion. Cette conception, dont je ne discute pas la justesse, fut une des principales causes de la chute de la Restauration, car en 1814, elle présida à l'élaboration de la Constitution, et se retrouva toujours aussi absolue dans la tentative de réforme inaugurée par les Ordonnances. Un peu plus de bourgeois, un peu moins de bourgeois, telle était la seule alternative. Encore une fois, je ne blâme ni Louis XVIII, ni Charles X, ni les hommes d'Etat des différents partis, d'avoir envisagé les choses à ce point de vue. On n'a le droit de demander à ceux qui gouvernent que le bon sens et les visées ordinaires; un prince ni des politiques ne sont pas tenus au génie; or, il eût fallu du génie pour comprendre sur quelle base étroite et fragile on asseyait la monarchie de la branche aînée des Bourbons.

Le pays légal, les cent mille censitaires devaient donc fatalement et dans un temps très-court, redevenir ce qu'ils avaient été en 1789 : les ennemis naturels de la royauté. Le plus grand nombre d'entre eux étaient des bourgeois imbus, comme nous venons de le dire, de tous les préjugés de leurs pères; la peur seule parvenait de temps à autre à les rendre gouvernables.

Voyez, en effet, comment ils se comportent au scrutin.

En 1815, l'Empire les a terrifiés; ils sont encore sous le coup de l'invasion; ils nomment la Chambre introuvable. Elle ne comptait que deux membres de la gauche. Le roi Louis XVIII, par suite de la plus étrange de toutes les aberrations, casse cette assemblée trop unie, trop royaliste, mais trop indépendante, ce qui n'implique nullement contradiction, et consulte de nouveau la nation légale. Celle-ci, remise de sa surprise et de son effroi, sur deux cent trente-huit députés, ne fait grâce qu'à quatre-vingt-douze royalistes. Les cent quarante-six autres représentants sont des ennemis cachés ou déclarés des Bourbons, mais, il est vrai, qu'ils ont eu le patronage du ministère. Montlosier

dépeignait spirituellement ce changement en s'écriant : « Tout ce qui avait l'habitude de crier : « Vive le roi ! » garde le silence ; tout ce qui avait l'habitude de garder le silence, crie : « Vive le roi ! »

On sait que la Chambre se renouvelait par cinquième. Au bout de quatre années de ces infusions électorales, les royalistes étaient réduits dans la Chambre à une trentaine environ ; la mesure est comble, la Révolution imminente. Malheureusement pour lui, le parti révolutionnaire compte des adeptes trop impatients. Louvel assassine le duc de Berry. Les cent mille censitaires sont des libéraux, des adversaires déclarés de l'ancien régime, mais non des assassins ou des terroristes. Ils reculent comme ils l'ont fait en 1815. On change la loi électorale, un ministère royaliste prend le pouvoir, la Restauration fait une guerre heureuse, on accorde à la grande propriété une situation à part au moyen du scrutin de département ; toutes ces influences réunies rendent à la Restauration une vie et une popularité nouvelles, et la Chambre, élue le 1er février 1824, donne aux royalistes une majorité écrasante.

Ce fut un malheur, car si quelque chose pouvait contribuer à maintenir les conseillers du trône dans la funeste erreur que le corps électoral ne lui avait pas voué une haine implacable, c'était ce subit et étrange retour de fortune. M. de Villèle lui-même y fut trompé et renonça au rêve caressé jadis par lui d'un cens à 25 francs et à plusieurs degrés, qui eût donné aux paysans aisés la prépondérance politique.

Mais combien fut courte cette réconciliation entre les Bourbons et les censitaires ! Deux ans s'étaient à peine écoulés que le corps électoral était revenu à ses errements de 1819. Seulement, comme la Chambre, depuis la nouvelle loi électorale, ne se renouvelait plus par cinquième, les mouvements de l'opinion étaient plus difficiles à deviner. Cependant, à qui y regardait de près, à qui écoutait avec soin les conversations des salons ou des cafés, à qui lisait attentivement les journaux ou les livres, il n'échappait pas que la majeure partie des censitaires s'était repris à haïr cordialement les Bourbons, la noblesse et le clergé. Cette contagion de haine avait gagné jusqu'aux royalistes eux-mêmes, car, chose assez étrange, un certain nombre de députés royalistes avaient tourné à gauche. Je ne dis pas qu'ils s'étaient convertis au libéralisme élégant de M. de Chateaubriand et de M. Hyde de Neuville, non, ils s'étaient ralliés purement et simplement au centre gauche, c'est-à-dire, aux ennemis déclarés de la dynastie. Si quelques royalistes avaient ainsi fait défection, on pouvait en compter une soixantaine qui avait cru inventer le royalisme libéral, bien qu'il fut déjà pratiqué honnêtement et discrètement par M. de Villèle.

C'est là un fait incontestable, qu'aucun historien ne nous a signalé.

M. Thureau-Dangin est loin d'échapper à ce reproche, et en raison de cette lacune, le tableau qu'il nous retrace de la chute de M. de Villèle me semble inexact.

Voici les chiffres qui justifient la thèse que je soutiens.

En 1824, la Chambre, entièrement renouvelée, se composait, de l'aveu de tous les historiens, y compris M. Thureau, de quatre cents royalistes et de vingt-six membres de toutes les gauches. Jusqu'en 1827, les renouvellements partiels étant supprimés, rien ne vint changer cette proportion. Au début de la nouvelle législature de 1824, M. de Villèle put donc compter sur la presque unanimité de la Chambre ; trois ans après, la majorité était réduite à quelques voix. Qu'étaient devenus les quatre cents royalistes ? M. Thureau nous montre l'extrême droite se détachant du centre et ébranlant, sinon renversant le ministère, et s'alliant à la gauche, c'est-à-dire, à ces vingt-cinq bonapartistes, radicaux ou centre gauche, qui formaient la faible phalange appelée libérale : cela est vrai, mais combien donc étaient les pointus, les ultra, voilà ce qu'on néglige de nous dire. L'opposition royaliste comptait environ cent quatre-vingts membres, vers la fin de 1827, c'est-à-dire, que cent quatre-vingts royalistes ont abandonné le roi, se sont ligués avec les vingt-cinq ennemis de la maison des Bourbons, pour renverser un ministère qui leur déplaît. Mais les pointus, les ultra, l'extrême droite, ne forment pas la moitié de cette opposition factieuse, l'autre moitié se jette à gauche à la suite de MM. de Chateaubriand, Hyde de Neuville, Michaut et consorts. C'est eux qui sont les plus violents ; c'est eux qui imaginent la coalition ; c'est parmi eux que se recruteront plus tard soixante des signataires de l'adresse factieuse des 221 ; c'est eux qui imaginent et patronnent cette liste commune où figureront côte à côte M. de la Bourdonnaye, M. Hyde de Neuville et M. de la Fayette, l'extrême droite, la droite libérale et l'extrême gauche. On nous montre les ultra s'alliant à la gauche, et l'on s'écrie : crime ou folie. Oui, j'en tombe d'accord, mais crime, folie ou erreur dont sont complices la jeune noblesse, les royalistes libéraux, les disciples de M. de Chateaubriand et de M. de Serre.

Si l'honnête et sage Villèle, à qui M. Thureau-Dangin rend un sincère et juste hommage, n'eût eu à combattre que les royalistes d'extrême droite, son triomphe eût été assuré. Il tomba, mais ce ne fut pas devant la coalition de l'extrême droite et des gauches, puisque ces dernières n'existaient pas dans l'assemblée à l'état de parti, puisqu'elles ne comptaient que trente voix ; il tomba devant la coalition de l'extrême droite, illuminée, intolérante, absolutiste, ou de quelque épithète injurieuse qu'on l'accable, et de la droite libérale,

sage, raisonnable, sensée, courageuse, politique. Celle-ci, pour satisfaire ses rancunes contre le meilleur ministre qu'ait eu la Restauration, ne craignit pas de s'allier d'une part avec l'extrême droite, bien qu'elles n'eussent pas une théorie, pas une idée en commun, et de l'autre avec les bonapartistes et les constitutionnels.

Qui nous a montré les choses sous ce jour, déplaisant peut-être, mais fidèlement lumineux? Nous voyons de temps à autre un illustre centre gauche, tel que le duc Victor de Broglie ou M. Guizot, se frapper la poitrine et se reprocher une opposition trop systématique pour, à certaines heures, ne pas être devenue factieuse. On enregistre ces aveux, on inflige un blâme sévère à ces célèbres pénitents, et on les propose pour exemple de péché et de repentir. Je suis loin de les absoudre de leurs fautes, mais que d'excuses ils pouvaient invoquer! L'éducation première, la défaveur du monarque, les avenues du pouvoir en apparence à jamais fermées. Cependant ils furent coupables, grandement coupables, j'en tombe d'accord, et, allant plus loin, je suis tout prêt à les associer dans la géhenne de l'histoire, à l'extrême droite incorrigible et aveugle; seulement je demande que la même justice implacable s'applique à ces étranges royalistes, disciples de M. de Chateaubriand, qui, pris d'un beau zèle libéral, commencèrent par renverser M. de Villèle, signèrent l'adresse des 221, déterminèrent ainsi la chute de la Restauration, et s'attribuèrent après le naufrage le monopole de la vertu, des lumières et de la sagesse.

M. de Villèle tombait donc devant une coalition de royalistes. En vain il était aimé du roi, en vain il défendait les vrais principes du gouvernement monarchiste, les ultra l'appelaient révolutionnaire, et les royalistes modérés le qualifiaient de tyran. Quant aux vingt-cinq députés de la gauche, peu leur importait que le ministre fut libéral ou absolutiste, il était le défenseur de la maison de Bourbon, à ce titre, il était l'ennemi. Ils applaudissaient d'un air ironique à ces luttes intestines et apportaient invariablement le concours de leur vingt-cinq voix, à qui inventait contre le roi et son ministre l'accusation la plus odieuse ou le reproche le plus absurde.

M. de Villèle crut, et ce fut là son erreur, que, grâce à la candidature officielle et à l'action des préfets, une réélection générale lui assurerait la majorité dans la Chambre. Il sacrifia à cette espérance les trois années de législature pendant lesquelles les députés avaient encore droit de siéger. Il n'ignorait pas (nul ne pouvait se faire illusion à cet égard), que depuis 1824, un grand mouvement d'opinion, dans le sens révolutionnaire, s'était fait dans le corps électoral. Seulement personne ne se rendait alors un compte exact du progrès et de l'étendue du mal. D'ailleurs, même en admettant que la

grande majorité des collèges d'arrondissement eût passé à l'ennemi, M. de Villèle espérait que les votes des collèges de département feraient largement compensation à ces défections prévues. On se rappelle que les quinze ou vingt mille propriétaires, les plus riches de France, disposaient de cent soixante-douze sièges. Comment s'imaginer que cette élite s'associerait aux ennemis déclarés de l'ordre de choses régulièrement établi? Ce calcul se fut trouvé juste sans l'intervention des royalistes-libéraux. Douze députés de gauche trouvèrent grâce seulement devant l'aristocratie foncière, et encore, furent-ils presque tous nommés par les électeurs parisiens, mais les cent soixante autres reflétèrent la couleur à la mode parmi l'aristocratie de cette époque, et ce ne fut pas des ultra qui furent ainsi élus, mais bien en majorité, des royalistes-libéraux.

M. de Villèle ne désespérait pas du succès de ses candidats dans les élections; cependant, par surcroît de précautions, il avait eu soin de constituer une majorité de gouvernement dans la Chambre haute. L'écueil contre lequel il avait si souvent échoué pendant son administration était l'hostilité de la pairie. Celle-ci, loin de rester l'élément de résistance et de conservation, sa raison d'être, en quelque sorte, s'était constamment montrée, depuis 1821, centre gauche et opposante. La raison en était simple. Quand Louis XVIII la constitua en 1814, il la composa en notable partie des sénateurs du premier Empire, auxquels il adjoignit un nombre suffisant de royalistes. Ceux des pairs qui, pendant les Cent-Jours, se rallièrent à Napoléon, furent chassés en 1815, mais lorsque M. Decazes prit le pouvoir, il ne trouva pas un appui suffisant parmi les pairs. Le roi Louis XVIII fit donc, d'après les conseils de ses ministres, une fournée. Non-seulement il fit choix de notabilités libérales, mais encore dans un étrange accès de libéralisme, il rendit leurs pairies à la plupart des pairs chassés pour trahison bonapartiste. Comment s'étonner de l'esprit factieux qui animait la Chambre haute, lorsqu'on se souvient qu'à tous ces éléments d'opposition venaient s'ajouter un certain nombre de pairs véritablement et anciennement royalistes, mais convertis au libéralisme par M. de Chateaubriand.

Aussi lorsque les écrivains royalistes portent aux nues Louis XVIII, livré à ses inspirations personnelles, et son gouvernement, tant que ce roi conserva l'intégrité, sinon de ses facultés, au moins de sa volonté, ne nous montrent-ils pas la vérité tout entière. On oublie, en nous enseignant de la sorte, que le favori du roi, l'homme de son choix, M. Decazes, mit la monarchie à deux doigts de sa perte. On oublie que la haine contre les Bourbons était certainement plus violente en 1820 qu'en 1828. On oublie les conspirations militaires, la Chambre des députés ne comptant plus que trente roya-

listes, la pairie gagnée à l'ennemi. On oublie, enfin, l'assassinat du duc de Berry. Fut-ce le roi qui recula, éclairé par cette suite d'échecs, par cette désaffection générale, par ce crime, destiné en apparence à changer l'ordre de succession? Nullement! Abandonné à ses inspirations propres, plus jeune de quelques années, Louis XVIII eût persisté. Ce ne fut que le poids de l'âge qui le courba, et s'il céda devant le cri d'indignation de toute la France royaliste, en éloignant M. Decazes, il signa son renvoi les larmes aux yeux et après la résistance la plus obstinée. M. de Villèle et M. de Chateaubriand le sauvèrent, mais ils sauvèrent un cadavre. Pendant toute la partie glorieuse de son règne, de 1823 à 1824, le roi n'était qu'une sorte de machine vivante. Ce furent les ministres de droite qui décidèrent de toutes choses, et c'est à eux que l'on doit rapporter ce qui se fit alors de bien, d'énergique, de vraiment sage, tout ce qu'il est convenu aujourd'hui de porter au compte du monarque qui eut la singulière bonne fortune de ne régner glorieusement que lorsqu'il ne gouverna plus.

Mais revenons à Charles X et à M. de Villèle.

Aussitôt que ce dernier connut le résultat des élections il prit, sans hésiter, la résolution de se démettre. Constitutionnel éclairé et sincère, M. de Villèle ne conçut pas un instant la pensée d'entamer la lutte avec une Chambre qui, bien qu'elle lui fût hostile, renfermait encore une majorité de royalistes.

Le ministère était battu, puisque l'opposition de toutes les nuances comptait deux cent quarante-neuf députés, et l'administration cent cinquante-sept, plus quatre-vingt-quatorze douteux. Mais l'on pouvait, en décomposant les nombres, arriver à un résultat moins affligeant. En réunissant les ministériels aux deux oppositions de droite coalisées avec la gauche, dans le dernier parlement, on trouvait dans la nouvelle assemblée deux cent quatre-vingt-six royalistes, en regard de cent soixante-quatre libéraux de gauche. On oubliait seulement aux Tuileries, où l'on se livrait à ces calculs, que les deux groupes de droite, les *ultra* et la *défection*, unis jusque-là pour renverser M. de Villèle, ne pouvaient manquer de se diviser aussitôt la victoire remportée. Il fallait néanmoins prendre un parti. Composer un ministère avec les hommes de l'extrême droite, était se préparer une défaite certaine dès le premier scrutin. La défection, une partie des anciens ministériels et les gauches, en s'unissant, formeraient les trois quarts de la Chambre. Si au contraire, on confiait le gouvernement à la défection, ou, autrement dit, au parti royaliste libéral, on pouvait espérer que les ministériels se rallieraient pour la plus grande partie, que le centre gauche imiterait cet exemple, et que l'opposition, ne se composant plus que des deux extrêmes de droite et de gauche, trouverait difficilement un terrain

pour y faire combattre, côte à côte, des partis aussi profondément divisés sur toutes les questions importantes.

Ce fut M. de Villèle toujours modéré, prudent et impersonnel, autant qu'un homme politique peut l'être, qui suggéra au roi cette combinaison, seule capable, pensait-il, de satisfaire les libéraux sans trahir les intérêts essentiels de la monarchie : tactique parlementaire, transaction sage, prudence humaine, tout était observé. Nous connaissons, pour les avoir vues si souvent mises en œuvre et si souvent impuissantes, ces demi-mesures et cette sagesse timide. Mais on le sait, M. de Villèle était, avant tout, un modéré, il le fut dans la désignation de ses successeurs, comme il l'avait été dans l'exercice du pouvoir.

Il semblait difficile de trouver un président du Conseil dans un parti où, à l'exception de M. de Chateaubriand, nul ne jouissait d'une autorité prépondérante. Aussi fut-il convenu que les ministres présideraient à tour de rôle. Mais si l'on pouvait taire son nom, il fallait cependant trouver l'homme; M. de Villèle désigna au roi M. de Martignac.

Qu'était-ce que M. de Martignac?

Jusqu'au moment où on lui confia ainsi le gouvernement du pays, ce ministre n'avait été considéré (qu'on nous passe ce mot emprunté au théâtre) que comme une utilité de la politique. Que lui manquait-il? Rien sous le rapport du talent, du caractère, de la probité, du courage et de la modération. Son éloquence, plus gracieuse que forte au début, prenait chaque jour un essor plus élevé. On s'étonnait presque d'en subir à ce point le charme et l'impression. D'où venait cette sorte de défaveur? Jadis procureur général, député depuis plusieurs années, M. de Martignac était, sinon un homme obscur, du moins un homme nouveau. Il ne tenait à rien : ni à l'ancienne magistrature, ni à la haute noblesse, ni à l'administration impériale. De plus, une ombre légère planait sur sa jeunesse. Il avait été vaudevilliste. Or, les petits succès sur de petits théâtres, ne présagent pas d'ordinaire un si grand rôle sur une si grande scène. En vain s'efforçait-il de revêtir sa nature souple gaie et gracieuse de l'enveloppe grave de l'homme d'Etat, les envieux et les jaloux murmuraient le mot de comédie. On l'écrasait sous les souvenirs de M. de Serre, homme nouveau, sans doute, comme son successeur, mais paré de sa jeunesse passée à l'armée de Condé, de son éloquence passionnée, souffrante, impétueuse, auprès de laquelle la parole gracieuse et souple de M. de Martignac apparaissait comme un ruisseau en face d'un torrent. On vit plus tard ce talent gracieux devenir pathétique et fort, cet homme aimable se transformer en héros modeste du devoir et du dévouement; mais seul, jusqu'alors, M. de Villèle l'avait deviné.

Plusieurs des ministres, ses collègues, moins éloquents et moins habiles que lui, rachetaient cette infériorité par une bien autre consistance politique.

Nous nommerons tout d'abord M. de la Ferronnays, la plus brillante figure du parti royaliste libéral.

Homme de condition, ancien émigré, agent et ami des princes pendant la Révolution, doué d'une figure noble, d'une taille imposante, ouvert, spirituel, brave ; à tous ces dons, à tous ces avantages, M. de la Ferronnays joignait celui qui les mettait le mieux en relief, un pouvoir de séduction, un charme incomparable. Aussi était-il considéré comme le courtisan le plus brillant de son époque. Ce mot de courtisan a vieilli ; seul, il rend cependant ce qui peut caractériser un homme haut placé et supérieurement aimable, quand il y avait encore une cour. Ce n'était certes pas par la complaisance ou la flatterie qu'il méritait ce titre. On savait qu'une scène d'une violence inouïe avait eu lieu entre lui et le duc de Berry, la légende parlait même d'un duel, ce qui était absurde et faux, mais donnait l'idée de la hauteur et du ressentiment du gentilhomme.

Etait-ce cette rupture avec le prince, ami de sa jeunesse, qui avait jeté M. de la Ferronnays dans l'opposition? On le disait et on se trompait. Non, il cédait au courant qui entraînait Royer-Collard, le duc de Fitz-James, Hyde de Neuville, ces proscrits, ces soldats de Condé, ces chouans ; il cédait à l'esprit du temps, aux espérances séduisantes mais peu sensées, qui faisaient oublier leurs griefs à ces hommes généreux, leur mettait la main dans celle des bonapartistes devenus de faux libéraux, dans celle des incorrigibles amants de la grande Révolution.

J'ai nommé Hyde de Neuville, collègue de M. de la Ferronnays au ministère, son ancien complice dans les conspirations royalistes, autre figure chevaleresque. Celui-là n'était pas un homme du monde, c'était un chouan. Vingt fois, pendant la révolution, il avait échappé aux gendarmes soit dans les landes de Bretagne, soit dans les carrefours de Paris. C'est par goût et par dévouement qu'il allait et venait de Londres à Paris, sorte de commis-voyageur en conspiration. Il avait fait partie de la bande de Cadoudal, et avait, dit-on, assisté en spectateur au jugement de son chef et de son complice, se jouant ainsi de la mort et des juges. Nul n'était plus brave, plus dévoué au roi, plus dédaigneux de la popularité, et cependant, lui aussi avait passé, avec la fougue de sa nature emportée, dans le parti de la défection.

Il ne fit pas d'abord partie du Conseil. On redoutait aux Tuileries la rudesse d'allures et les entraînements du compagnon de Cadoudal. Mais quand M. de Chabrol, dernière épave de l'administration

Villèle fut, par cela même, obligé de se retirer, M. de Martignac imposa Hyde de Neuville au roi.

M. de Caux, administrateur distingué, M. de Vatimesnil, éloquent procureur général, et Mgr Feutrier qui succèda à Mgr Frayssinous, composaient le ministère.

A leur suite marchaient, dans le Parlement, le parti de droite, dit de la défection, et dans le pays, tout ceux, à peu d'exceptions près, qui étaient jeunes et royalistes.

Le roi ratifia les choix ainsi faits par M. de Villèle. Il se promit à lui-même, il promit à ses nouveaux conseillers de ne pas gêner et entraver leur action ; mais le parti royaliste-libéral ne lui inspirait ni sympathie ni confiance. Peut-on s'en étonner et le blâmer?

Charles X n'était pas un esprit supérieur. Il n'avait ni l'énergie d'un aventurier, ni la souplesse d'un politique, mais il ne manquait pas de bon sens.

Quand les esprits les plus distingués de son époque ne voyaient pas l'abîme, lui, en sondait la profondeur et constatait avec effroi l'impulsion presque irrésistible qui tendait à l'y précipiter. Les folies de 1789 lui avaient laissé d'ineffaçables souvenirs. Il avait vu son frère choisir toujours le parti le plus prudent, céder sans cesse, ne jamais heurter de front la Révolution et périr victime de cette sagesse hésitante. Il avait pu constater, depuis, combien la France se pliait aisément sous le joug, non-seulement le plus odieux, mais même le plus ridicule, et obéir à Barras aussi bien qu'à Bonaparte. En outre, depuis une vingtaine d'années, il était devenu sincèrement et profondément religieux. Eclairé d'abord par sa foi, ensuite par la vue très-nette de ses intérêts de souverain, là où MM. Royer-Collard et Guizot ne voyaient qu'une aspiration spiritualiste des intelligences vers la liberté politique, sociale et religieuse, Charles X discernait la grande conspiration démoniaque contre l'Eglise, la royauté et la propriété. En un mot, le roi croyait au *péril social*, péril dont le centre gauche se moquait alors comme il s'en rit encore aujourd'hui. C'est aux jésuites seuls que nous en voulons, disaient les libéraux. C'est au Christ que vous vous attaquez, pensait le roi. Qui d'eux ou de lui voyait de haut et de loin? Le Dieu des bonnes gens de Béranger était au fond le Dieu de Proudhon; mais le refrain impie faisait alors sourire les philosophes et les sages. Donc, quand le parti royaliste libéral venait dire au roi : « Sire, sacrifiez les jésuites et vous sauverez ainsi la religion et votre couronne, » le roi avait-il tort de murmurer tout bas : en vous écoutant, je perdrai mon honneur et ne sauverai pas ma couronne. Il avait compris qu'on ne soulage guère le bâtiment qui fait eau en jetant un peu de religion par-dessus bord. C'est là cependant l'expé-

dient toujours préconisé par les sages aux époques révolutionnaires.

Le roi voyait juste, je le répète, mais si sa vue était claire et si son jugement était sain, ni son caractère, ni son âme, n'étaient en harmonie avec son intelligence. Charles X était un téméraire pusillanime : l'association disparate de ces deux mots peut seule rendre le singulier mélange de hardiesse et de faiblesse qui distinguaient le roi.

Dès l'enfance, on avait pu remarquer en lui cette double impulsion. Séduit par l'audace, la force, le danger, il s'était rêvé Henri IV; et avait longtemps joué et soutenu ce rôle de fantaisie. Une aventure, quelque imprudente qu'elle fut, ne lui semblait jamais irréalisable, mais le premier moment d'énergie et d'ardeur passé, toutes les difficultés se présentaient à son esprit, toutes les responsabilités pesaient sur sa conscience timorée, et dans le moment où il eût fallu e porter en avant, il reculait. Je n'accuse nullement son courage physique, car à cet égard, le champ de bataille seul eût pu le glorifier ou le condamner, et les circonstances ne lui permirent pas de s'y montrer. Jamais je ne croirai que le petit-fils d'Henri IV, et surtout le frère de Louis XVI, eût témoigné de la faiblesse en face d'un ennemi étranger, mais ne considérant que la direction politique qu'il imprima à son parti, je crois être en droit de constater que Charles X, prince de sang ou roi de France, se montra toujours le même : téméraire dans la conception, indécis dans l'action.

Si l'on veut être juste, il faut néanmoins remarquer qu'en choisissant M. de Martignac pour le successeur de M. de Villèle, Charles X ne nourrissait pas les noirs desseins qu'on lui a attribués. Non, il ne prétendait pas tendre un piége à la gauche, l'amener adroitement à renverser le ministère libéral pour avoir un prétexte plausible au coup d'Etat longtemps médité. On l'a dit, mais sans en fournir la preuve. Rien n'indique que telle fut la pensée du roi, tout semble, au contraire, démontrer l'inverse. Les premières paroles que Charles X adresse à ces nouveaux ministres furent celles-ci : « Je dois vous déclarer que je me sépare à regret de M. de Villèle ; l'opinion s'est trompée sur son compte. *Son système était le mien*, et j'espère que vous vous y conformerez de votre mieux. »

Que signifient ces honnêtes et sincères paroles, sinon : je ne vous prends pas en traîtres. J'aimais M. de Villèle, et ce qu'il a fait, il l'a fait par mon ordre. Je ne me suis laissé influencer ni par ses ennemis *de l'extrême droite*, ni par ceux de la gauche, ni par les ultras, ni par les jacobins ; faites mieux que lui si vous pouvez, mais en marchant dans la même voie.

Au lieu de rendre justice à la franchise de ce langage, au lieu de chercher à en comprendre la sagesse, au lieu d'y puiser la confiance

que devait lui inspirer le souverain qui montrait ainsi sa fidélité à des amis malheureux, les ministres se crurent offensés et en ressentirent une irritation profonde. Sommes-nous donc, se dirent-ils, en sortant de la chambre du conseil, des marionnettes dont M. de Villèle tiendra le fil? Notre politique doit-elle rester la même que celle du ministre renié par tous les partis? L'honneur et l'intérêt nous condamnent à séparer sa cause de la nôtre, et notre premier acte prouvera au roi qu'il ne trouvera en nous, ni les continuateurs de cette politique ni des complaisants à tout faire.

Ils ne tardèrent pas, hélas! sous l'empire de ce ressentiment et de ces idées fausses, à prouver, en effet, à Charles X, que le ministère royaliste-libéral n'avait rien de commun avec le passé.

Nommés le 5 janvier, M. de Martignac et ses collègues imposaient le 22 du même mois au roi l'acte le plus humiliant qu'il fut possible d'arracher à sa faiblesse.

Ces quinze jours s'étaient passés à combattre les scrupules légitimes de l'infortuné monarque et à le placer entre la soumission ou le renvoi du nouveau ministère; révolution ou coup d'Etat. Rien n'avait pu fléchir M. de Martignac, et le roi finit par consentir, non pas à ratifier le vote d'une assemblée (la fiction constitutionnelle eût pu en ce cas servir d'excuse) mais à rendre *une ordonnance*, c'est à dire, à agir de son autorité personnelle, à prendre l'initiative, à déclarer sien l'acte le plus contraire à sa politique et à ses antécédents.

Ce n'est pas l'histoire du mois de janvier 1878 que je raconte ici. Non, c'est celle du même mois de l'année 1828. En vérité, les circonstances offrent une analogie si singulière que l'on pourrait s'y tromper. Il n'entre pourtant pas dans ma pensée d'assimiler de nobles et honnêtes hommes d'Etat un instant égarés par le patriotisme même, aux politiques à l'âme étroite et à la conscience large qui nous gouvernent aujourd'hui. Rien ne serait plus injuste et plus injurieux.

Quoi qu'il en soit, voici par quel acte M. de Martignac répondit à la déclaration du roi.

On sait que le parti libéral a toujours professé et professe encore une horreur particulière pour la Compagnie de Jésus. Cela était vrai des encyclopédistes, comme cela le fut plus tard des libéraux, comme cela l'est aujourd'hui des radicaux. Déjà aussi, pour les masses, jésuite n'était, au fond, qu'un euphémisme de la langue politique, déguisant et désignant à la fois le catholicisme; pourtant, il faut reconnaître que bien des voiles se sont déchirés depuis cette époque, et qu'en 1828, les préjugés qu'inspirait la Compagnie étaient partagés par un certain nombre de bons chrétiens, jansénistes de tradi-

tion ou d'instinct, et qui croyaient en haïssant cet ordre tant calomnié, haïr en sa personne l'hypocrisie, la morale relâchée, l'ambition et la cupidité. La piété du roi et sa bienveillance pour la Compagnie (tradition de ses ancêtres depuis et à partir de Henri IV, le plus fidèle ami des jésuites, qu'on ne l'oublie pas!), donnait quelque apparence de vraisemblance au pouvoir occulte qu'on lui supposait.

En outre, une pieuse association de laïques, vulgairement appelée la Congrégation *par excellence*, bien qu'en son but et ses pratiques elle ne différât point des tiers-ordres reconnus de tout temps par l'Eglise, fut désignée à la vindicte libérale comme l'instrument nouveau de l'antique domination des jésuites. Peut-être quelques sots hypocrites s'y laissèrent-ils tromper et recherchèrent-ils une affiliation intéressée? Leur fortune n'en bénéficia jamais, mais la Congrégation dut subir les inconvénients d'un semblable recrutement. Cependant le nombre des tartufes était infime, ce qui n'empêchait pas la presse libérale de dénoncer chaque jour les noirs complots des fils de Loyola en robe longue et en robe courte. D'étranges auxiliaires, tels que M. de Montlosier et M. Dupin, venaient s'ajouter aux ennemis de la Compagnie de Jésus, et lorsqu'on vit des catholiques avérés, combattre aux premiers rangs des ennemis de la société, bien petit fut le nombre des esprits élevés et des cœurs intrépides qui osèrent protester contre la calomnie. Aucune accusation ne parut, dès lors, mensongère ou ridicule; et quand le *Constitutionnel* annonça gravement que les jésuites avaient coutume de faire l'exercice à feu dans les caves de Saint-Cloud, on resterait au-dessous de la vérité en affirmant que la moitié des censitaires en douta un seul instant.

Malgré leur fermeté d'âme bien connue, les jésuites français semblaient hésiter à affronter cette animadversion générale. Se renfermant dans un cercle étroit, ils bornaient l'exercice de leur ministère aux missions et à l'enseignement théologique dans les séminaires. Ils vivaient alors comme aujourd'hui, dans la dépendance absolue des évêques. Ceux-ci leur étaient, en général, favorables; je doute cependant qu'ils les eussent autorisés à fonder de grands établissements d'enseignement laïque tels que nous les voyons aujourd'hui. On cachait les jésuites à l'ombre du sanctuaire, et ni leur nombre, ni leur influence, n'étaient encore bien considérables, puisque sur deux cents petits séminaires, ils n'en dirigeaient que sept.

Mais qu'importait le nombre? C'était le principe même de leur existence auquel il fallait mettre obstacle.

M. de Martignac imposa au roi la nomination d'une commission chargée d'examiner la situation légale de la Compagnie. Si le rap-

port de cette commission était défavorable à l'institut (on pensait que le choix des commissaires rendait le verdict de condamnation absolument certain), le roi consentait à rendre une ordonnance en vertu de laquelle il serait désormais interdit aux évêques d'accorder une chaire de professeur à un jésuite. L'exil était, en outre, le corollaire sous-entendu de cette proposition.

Pour ne pas revenir sur cette question, disons tout de suite que le rapport de la commission fut favorable aux jésuites. Néanmoins le parti du ministère était tellement pris à l'avance et le consentement du roi si formellement acquis, que l'ordonnance n'en fut pas moins rendue.

Mais le ministère voulait recueillir immédiatement le fruit de ses condescendances. La mesure, qui ne pouvait s'exécuter qu'au bout de quelques mois, fut annoncée officiellement aux Chambres. En un mot, et pour nous servir du langage de la Bourse, on escompta la proscription des jésuites.

On imagine aisément l'espèce de torture morale infligée à Charles X, pour l'obliger à consentir à cet acte d'iniquité, mais il n'était pas le seul parmi ceux qui portaient la responsabilité de la mesure dont la conscience en fut profondément troublée.

Un ministre, d'un esprit plus ouvert et d'une âme plus tendrement chrétienne que celle de ses collègues, hésitait au moment d'apposer son nom au bas de cette condamnation.

M. de la Ferronnays résistait seul. On a trouvé après sa mort, dans les papiers laissés à sa famille, le cri d'angoisse de cette âme troublée. Il céda, mais ce ne fut qu'après avoir consulté les autorités ecclésiastiques les plus graves, et sur l'assurance formelle que, s'il croyait en sacrifiant les jésuites, écarter un péril menaçant pour la religion, il pouvait signer sans crainte.

De son côté, le malheureux Charles X, aux mêmes questions avait reçu la même réponse. Il s'était hâté d'écrire au Pape. La cour de Rome, toujours prudente et sage, lui permit de rendre l'ordonnance ; elle fit plus encore et consentit même à imposer silence à l'épiscopat indigné. Non certes qu'elle approuvât l'acte, non qu'elle trouvât exagérées ou coupables les protestations des évêques, mais parce qu'elle crut que, pour sauvegarder la paix publique et ne pas renverser le trône chancelant, il fallait momentanément courber la tête et se taire.

Les autres ministres n'éprouvèrent ni la répugnance, ni les scrupules de M. de la Ferronnays. La plupart d'entre eux étaient des hommes remplis cependant de respect pour les intérêts religieux, mais, je le répète, ce mot de jésuite avait la triste propriété de troubler les esprits les plus fermes et les plus sains. Nul doute, que

M. de Martignac et ses collègues ne fussent gallicans, comme on l'était alors, et ne crussent, en frappant la Compagnie de Jésus, commettre plutôt une hérésie libérale qu'une faute contre l'Eglise; se rendre ainsi plutôt justiciables des purs doctrinaires du *Globe*, en apparence, inflexibles sur les principes, que des catholiques français, ennemis jurés de l'ultramontanisme.

Somme toute, pour des politiques, cette concession ou cette défaillance, n'était-elle pas bien excusable en raison de l'importance du profit!

Ne fallait-il pas s'assurer une majorité telle quelle dans cette Chambre des députés si profondément divisée? Cette majorité où était-elle? Nul ne le savait, ni M. de Martignac, ni M. de la Bourdonnaye, ni Casimir Périer, ni Charles X.

Cette majorité n'existait pas, il fallait la faire.

M. de Martignac, après avoir longtemps hésité, crut pouvoir prendre son point d'appui sur le centre gauche.

On a vu que la Chambre comprenait quatre cent cinquante députés sur lesquels cent soixante-quatre étaient libéraux; en admettant qu'une quarantaine d'incorrigibles, de radicaux, comme nous les appellerions aujourd'hui, ne se prêtassent à aucune transaction, cent vingt centre gauche ne semblaient pas professer une horreur telle pour la dynastie qu'on ne put espérer, au prix de certaines concessions, les rallier autour d'un ministère libéral. Le parti dit de la défection, c'est-à-dire les royalistes-libéraux, comptaient cinquante adhérents environ; enfin les anciens ministériels étaient des hommes de gouvernement, des esprits modérés, il ne manquait pas non plus dans leurs rangs de besogneux ou d'ambitieux, prêts à saluer le soleil levant; donc, en sauvant les apparences, en ne rendant pas l'apostasie trop humiliante, un ministère libéral, mais royaliste, pouvait espérer conquérir ou acheter les voix nécessaires.

Ces concessions assez habiles semblèrent d'abord justifiées par le succès; les anciens amis de M. de Villèle répondirent, en grand nombre, à l'appel qui leur fut fait. Ce ne fut que plus tard que la défection du centre gauche, un moment ralliée, prouva combien ces mosaïques de couleurs et d'opinions forment un fragile assemblage.

Trois semaines avant de quitter le ministère, M. de Martignac s'adressant à son futur successeur, lui dit : « Je ne sais où nous allons; nous devions arborer notre drapeau au centre gauche, au lieu de le traîner dans tous les coins de la Chambre. » Le ministre le calomniait, car en tant qu'il avait dépendu de lui et ses amis, la chose avait été faite. Oui, le drapeau avait été planté au centre gauche, seulement, les mains qui soutenaient la hampe n'étaient pas suffisamment pures au gré de la gauche, c'étaient des royalistes

qui prétendaient, non-seulement à la besogne des libéraux, mais surtout aux places qu'une victoire leur aurait données. Telle fut la cause de la froideur, dès le premier jour, et de la rupture peu de temps après.

Mais au début, la gauche se montra modeste et politique. Elle se contenta de demander des *mesures*, et, satisfait de n'avoir qu'à sacrifier des *principes*, le ministère se montra étrangement conciliant.

L'exil des jésuites, c'était bien quelque chose, mais au gré des gauches cela ne suffisait pas, il fallait faire subir au roi une sorte d'amende honorable du passé; il fallait que l'adresse contînt un reproche et une menace, et que Charles X, par son silence du moins, reconnût sa faute et promît de s'amender.

Le ministère Martignac, effrayé de l'audace de ses nouveaux amis, essaya, en vain, d'obtenir quelques adoucissements; tout lui fut refusé. Il dut se soumettre et imposer à ses députés le vote intégral de l'adresse.

Voici quel était le paragraphe relatif à la politique intérieure :

« Sire, vous appelez du fond du cœur la vérité. Vous la proclamez hautement le premier besoin des princes et des rois. Elles retentiront dans la postérité, ces paroles mémorables. La France les recueille avec attendrissement... ses yeux ne demandent aux dépositaires de votre pouvoir que la vérité et vos bienfaits, *ses plaintes n'accusent que le système déplorable qui les rendit trop souvent illusoires.* »

« *Le système de M. de Villèle était le mien*, » avait dit le roi dans sa première entrevue avec les nouveaux ministres. Croit-on que le secret de cette déclaration avait été gardé? Non, et telle était la réponse qu'osait lui faire la Chambre des députés, avec l'assentiment au moins tacite de M. de Martignac, l'ancien collègue et ami de M. de Villèle.

Le caractère de Charles X n'était pas dépourvu de hauteur. Son éducation première, son rapprochement du trône quand il n'était que le comte d'Artois, en exil le respect dû au malheur, plus tard la situation d'héritier présomptif, enfin à son avénement un amour et un enthousiasme universels pour sa personne ne l'avaient pas habitué à l'indifférence pour l'injure et à la soumission au mépris. Il fut donc irrité jusqu'au fond de l'âme, et plus encore contre ceux qui avaient consenti à l'adresse que contre ceux qui l'avaient rédigée. Je ne sais quel Borgia exhorté sur son lit de mort au pardon de certaines injures, répondit : « Dieu m'a dit de pardonner à mes ennemis, mais jamais à mes amis. » Le roi avait du sang italien dans les veines, nul doute que quelque chose des ressentiments de Borgia contre l'abandon de ses amis ne bouillonna alors dans son âme.

J'ai nié, plus haut et je crois, avec la vérité et la raison de mon côté, que Charles X médita, en prenant M. de Martignac et les royalistes libéraux pour ministres, une savante trahison, mais ce qui ne fut pas vrai, au mois d'octobre 1827, le devint, je n'en doute pas, en février 1828. Dès lors, il songea à se délivrer un jour ou l'autre de cette tutelle humiliante.

On a dit souvent que le roi se montra, envers le meilleur ministère qu'ait connu la Restauration, à la fois perfide, imprudent et ingrat.

Imprudent, peut-être, mais perfide ou ingrat, je le conteste absolument. Ce fut lui qui fut abandonné, ce fut lui qui fut insulté, et si, au jour de la trahison du centre gauche, M. de Martignac ne trouva pas le roi à ses côtés, il n'eut à s'en prendre qu'à lui-même et à l'abandon où il avait laissé le monarque en face de l'insulte de 1828. Je ne nie pas que M. de Martignac n'eût les motifs les plus honorables et les plus sérieux pour agir comme il le fit. Il eût pu répondre à de semblables reproches, que la raison d'être de son ministère était précisément la rupture complète avec les hommes et les doctrines du passé; qu'à agir différemment, mieux valait ne pas accepter le pouvoir. Ces excuses ont leur valeur; aussi, tout en étant sévère pour les actes, convient-il d'être indulgent pour leurs auteurs.

Le roi dissimula néanmoins en partie son ressentiment ; il céda, comme il l'avait fait déjà lors du renvoi de la compagnie de Jésus. Il promit même à ses ministres de ne pas s'opposer à quelques autres mesures libérales, car la gauche trouvait les conditions de l'armistice encore trop favorables à l'ennemi, Cependant, dès ce moment, Charles X fit savoir à la droite pure que l'opposition faite à son ministère ne pouvait rien avoir qui l'offensât personnellement. Plus irrité encore contre les hommes que contre les doctrines, et pénétré de la très-grande difficulté de gouverner contre les gauches, il conçut très-sérieusement la pensée d'appeler, dans ses conseils, Casimir Périer, le chef du centre gauche. Il croyait, avec raison, qu'une capitulation directe et avouée était encore plus prudente, et plus honorable que cette attitude mensongère de combattant. Il ne voulait pas ressembler à ces soldats qui s'enfuient en criant : « Aux armes ! »

C[te] G. de Ludre.

La suite prochainement.

LA SUÈDE EN 1653

LA REINE CHRISTINE A STOCKHOLM

SOUVENIRS INÉDITS DE L'UN DE SES GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE [1]

Gustave-Adolphe, de son mariage avec Marie-Eléonore, princesse de Brandebourg, n'avoit eu que la princesse Christine, qui lui succéda après sa mort à la bataille de Lutzen en 1632. Elle étoit née le 8 décembre 1626, à ce que je lui ai oui dire. Elle fut élevée par sa tante la princesse Catherine, épouse du prince Palatin, et la Suède fut gouvernée par cinq seigneurs, ainsi que le feu roi l'avoit ordonné par un testament qu'il fit avant qu'aller en Allemagne. Ces cinq seigneurs étoient les grands officiers de la couronne : le drossart, qu'on appelle communément drost, le grand justicier, le grand connétable, le grand amiral le grand chancelier Axel Oxenstiern, grand homme d'Etat, sur qui rouloient toutes les affaires. C'est lui qui soutint la guerre après la mort du roi, qui fit la ligue avec la France et qui, étant à la tête de l'armée en Allemagne, voulut aller voir à Amiens le cardinal de Richelieu qui l'en avoit prié. Ils eurent quelques conférences ensemble et, quand ils se séparèrent, le cardinal dit de ce chancelier : *Auget præsentia famam* [2].

Le roi est absolu en Suède, mais il ne peut mettre de nouvelles impositions que du consentement des Etats qu'il doit assembler. Les cinq grands officiers président chacun avec quelques sénateurs à la chambre affectée à leurs offices. Le nombre des sénateurs dépend de la volonté du roi ; il prend ordinairement dans leur corps le plus

[1] Voir le *Correspondant* du 25 juillet 1878.

[2] Sa présence augmente sa renommée.

ancien pour le pourvoir des charges vacantes des grands officiers. Il y a cinq tribunaux, qu'on appelle Parlements, pour la justice; il y a douze conseillers à chacun; en celui de Stockholm, quatre sénateurs de plus, et des juges dans les provinces dont l'appel relève, suivant la nature des affaires, au tribunal qui est à Stockholm. Ces peuples ne sont pas si processifs que nous; leur pauvreté et leur manière de vie grossière n'ont pas introduit les chicanes, qui sont parmi les peuples plus riches et plus polis.

La reine Christine fut fort bien élevée dans toutes les sciences; son esprit admirable lui en faisoit pénétrer ce qu'il y a de plus caché et sa mémoire prodigieuse lui fit apprendre plus facilement les langues vivantes de l'Europe. Elle entendoit l'hébreu et le grec; elle parloit latin si bien qu'elle soutenoit en cette langue la conversation avec des ambassadeurs et avec les savants que j'ai vus auprès d'elle. Elle parloit françois comme nous [1], italien, espagnol, hollandois, jusqu'à savoir tous les termes de marine et toutes les pièces d'un vaisseau. L'allemand étoit sa langue quasi naturelle.

Je l'accompagnai un dimanche à la chapelle; on y faisoit l'office et elle lisoit un petit livre pendant la prédication. Elle étoit dans sa grande chaise avec un tapis de velours cramoisi en broderies aux armes de Suède. J'étois à côté du capitaine des gardes; elle me fit approcher au-devant de lui, me disant : « Lisez, » je lus une stance du *Pastor Sion;* l'ayant lue je mis un genou en terre et je le lui rendis; elle me dit : « Ce que vous avez lu vaut mieux que ce que l'on prêche. »

Elle étoit très-savante en toutes les sciences: les mathématiques, la morale, la physique, les opinions nouvelles et les expériences que les savants ont faites. Elle savoit l'histoire à miracle; elle avoit une mémoire prodigieuse, n'ayant rien oublié de tout ce qu'elle avoit lu ou entendu dire. Elle ne pouvoit souffrir qu'on la louât : Vossius [2] lui ayant dit que la science étoit un effet de la mémoire et que Sa Majesté l'avoit excellente : « Je n'ai donc point, dit-elle, de jugement. »

Elle savoit tout ce qu'il y a de plus subtil dans toutes les sectes du

[1] Les deux jeunes hollandais dont M. Faugère a publié le voyage à Paris en 1657 et 1658, obtinrent une audience de la reine Christine, pendant son séjour dans cette ville : « Quand elle parle à quelqu'un, nous disent-ils, elle le regarde fixement et d'un œil si ouvert qu'il faut estre bien hardy, pour soutenir bien longtemps sa vueue... Elle parle fort bon françois, en possède tout-à-fait l'accent et dit parfois de belles choses, mais d'un ton de voix qui approche plus de celuy d'un homme que d'une femme. » P. 433.

[2] Isaac Vossius, né à Leyde, en 1618, mort en 1689. Il était bibliothécaire de la reine Christine et son maître de grec. Disgracié par suite des intrigues de Saumaise, il fut nommé par Charles II chanoine de Windsor et vint s'établir en Angleterre. C'était un théologien incrédule et superstitieux à la fois, et Charles II disait de lui qu'il croyait à tout, excepté à la Bible.

christianisme et parloit fort bien de la théologie, jusque-là que, pendant que j'étois à Stockholm, un professeur en théologie d'Upsal, ayant donné dans ses leçons un méchant sens à un passage de la Genèse, toute l'Université en fut scandalisée, et le voulant soutenir, cela produisit un grand désordre. Sa Majesté, en étant informée par le chancelier, y alla, fit faire des conférences devant elle, disputa, fit rétracter le professeur et rétablit le calme dans l'Université.

Sa conversation étoit très-agréable et familière, sachant pourtant bien, dans des occasions que j'ai vues, parler en reine; mais ce qu'il y avoit de choquant, c'est qu'un François, que je ne veux pas nommer, parce qu'il est de cette province [1], qui avait de l'esprit et faisoit des vers, des chansonnettes, l'avoit persuadée qu'un des agréments du langage à la cour de France étoit de mêler dans les discours des jurements, comme il faisoit lui-même. La reine l'avoit si bien copié, qu'elle ne disoit pas trois paroles, sans la broderie de jurements, souvent exécrables.

N'a-t-on pas lieu d'être surpris de retrouver cette étrange manie chez une autre reine sans époux, née aussi sur les degrés du trône et qui, si elle eut les qualités d'un grand roi, ignora toujours, comme Christine, les grâces et les délicatesses de cœur d'une femme : je veux parler d'Elisabeth d'Angleterre. Lord Herbert de Cherbury nous raconte en effet dans ses Mémoires, qu'à l'âge de dix-huit ans, bien que déjà marié, il avait obtenu de la reine sa première audience, et qu'il s'était mis à genoux, selon l'usage, dans une chambre qu'elle devait traverser, pour se rendre à la chapelle de Whitehall. Elisabeth n'était plus jeune alors : dès qu'elle le vit, « elle se mit à jurer comme à son ordinaire » en demandant qui il était. Quand on lui eut dit son nom, elle le regarda avec plus d'attention et s'écria « avec son juron habituel » que c'était pitié de l'avoir marié si jeune : puis elle lui donna deux fois sa main à baiser, en le frappant chaque fois légèrement sur la joue.

On m'a dit à Stockholm, continue le narrateur, que ce François avait tout-à-fait gâté l'esprit de la reine sur la religion, car elle en avoit auparavant, mais lorsque je l'ai vue, elle n'en avoit aucun sentiment, se moquant de la chrétienne, disant souvent que les papes ont été les plus grands politiques du monde, ayant établi une monarchie soutenue par ceux-mêmes qui la devoient détruire. Elle alléguoit souvent ce mot, attribué à un grand personnage : « *Questa favola di Christo ci ha dato grandi richezze* [2], » et disait qu'elle donnerait dix mille rix-

[1] Le Languedoc.
[2] Cette fable du Christ nous a donné de grandes richesses.

dales à celui qui lui bailleroit ce livre, dont on a toujours parlé et que personne n'a jamais vu : *De tribus impostoribus* [1]. Les principales questions qu'elle traitoit avec les savants qu'elle avoit appelés étoient de l'immortalité de l'âme, qu'elle ne croyoit pas, et des miracles de Notre-Seigneur, qu'elle traitoit de fables. Comme parmi ces savants, il y en avoit quelques-uns qui n'avoient pas plus de religion qu'il ne lui en falloit, ils donnoient dans ses sentiments, hors Samuel Bochard, qui étoit calviniste de bonne foi. Il m'a dit souvent qu'il étoit très-fâché d'y être venu, car il y étoit peu considéré, la reine ayant tout-à-fait changé de sentiments. L'abbé Bourdelot lui avoit aussi donné le goût des odes, des sonnets et autres pièces spirituelles, dont Paris est si fécond. Il faisoit écrire à chaque courrier de gros paquets de toutes ces galanteries qui se débitent dans les ruelles.

Si préoccupée d'ailleurs que fut Christine de ses études de prédilection, elle avait les yeux constamment fixés sur la cour de France; tous les personnages qui en faisaient partie, lui étaient connus ; les événements qui s'y passaient et même les plus futiles intrigues n'avaient pas de secret pour elle. Des correspondances suivies qu'elle entretenait avec les princesses, ou les dames les plus à la mode et les plus renommées par leur esprit, la tenaient au courant de tout ce qui se faisait ou se disait de neuf.

Mandez-moi, écrivait la reine à la comtesse de Brégis [2], l'une des plus spirituelles et des mieux informées de la cour de France, mandez-moi des nouvelles de votre aimable maîtresse et de votre jeune prince : mandez-moi les entretiens du Cercle et les badineries du petit coucher. Je ne veux pas savoir de vous les mystères de l'Etat : quand la fantaisie me prendra d'en être informée, je m'adresserai à tout autre qu'à vous, parce que je crois que vous ne les savez pas. Car enfin si j'étais roy en France, je vous croirois plutôt propre à toute autre chose qu'à gouverner et je me servirois de vous pour autres affaires que pour

[1] Les trois imposteurs étaient Jésus-Christ, Moïse et Mahomet; ce livre dont l'auteur est inconnu et qui est devenu maintenant d'une extrême rareté, n'existait alors qu'à l'état de manuscrit, car l'édition imprimée, quoique portant la date de 1598, n'a réellement paru à Vienne qu'en 1753. Il y a eu aussi une traduction française et on l'a réimprimée à petit nombre en 1861.

[2] Charlotte Saumaise de Chazan, nièce du fameux critique, dame de la reine Anne d'Autriche, née en 1619, morte en 1693. Son mari, après avoir été ambassadeur en Pologne, était allé en Suède. Tallemant prétend que Christine offrit à Mme de Brégis une province entière, si elle voulait y venir; mais elle s'y refusa, tout en protestant de son dévouement et de son admiration pour la reine. Mme de Brégis a laissé des portraits agréablement écrits, et ses *Œuvres galantes* ont été imprimées quatre fois.

celles d'Etat. Nous autres femmes n'y entendons guères et il n'y a que votre incomparable maîtresse, qui s'en soit mêlée bien à propos [1].

Les Saumaises, les Heinsius, Vossius et autres étoient surpris de voir que cette princesse s'amusoit à ces bagatelles; mais elle ne considéroit ces messieurs que pour soutenir sa réputation de savante.

Christine étoit plutôt laide que belle, le teint blanc, les yeux beaux, le nez aquilin, la bouche mal faite, l'épaule gauche grosse, ce qui la faisoit paraître bossue. Il y avoit déjà quelque temps, quand j'arrivai en Suède, qu'elle s'habilloit quasi en homme, car elle étoit toujours en juste-au-corps de velours, une cravate et une jupe qui alloit à la cheville. Elle avoit les cheveux beaux et se coiffoit de manière qu'elle pouvoit mettre un bonnet à la Polaque [2]; elle portoit une canne à la main.

Très-sobre dans son manger, elle ne mangea que deux fois en public, pendant que je fus auprès d'elle, servie dans ces jours de cérémonie par les grands officiers, les trompettes et la musique avec le buffet royal; elle se contraignoit furieusement dans ces occasions. Elle mangeoit ordinairement en particulier, servie par peu d'officiers et mangeoit à la française, ayant deux cuisiniers exprès pour cela. On ne lui servoit que quatre plats et trois de fruits, ne buvant que de l'eau claire, quelquefois sucrée. Il y avoit de grandes dames de sa cour, qui avoient des appointements de dames d'honneur, d'atours, de filles de la cour, mais elles n'en faisoient aucune fonction que lorsqu'elle donnoit audience aux ambassadeurs dans le Vircam, alors il y en avoit deux derrière sa chaise.

Elle n'avoit pour servir sa personne que deux valets de chambre : Piquet, François de nation, et Alexandre, Italien, et deux femmes hollandoises. Tous les officiers de sa maison et de sa personne, hommes et femmes, n'entroient jamais dans sa chambre, hors Apelman, Suédois, que, de tailleur, elle avoit fait intendant de sa maison Elle avoit un si grand mépris pour les Suédois, qu'elle avoit peine à le cacher. On parle diversement des inclinations de cette reine et de ses galanteries. Il est certain qu'elle aima le comte Magnus de la Gardie et tout le monde crut qu'elle l'épouseroit à son retour de cette grande ambassade, qu'elle lui

[1] Archenholtz, t. Ier, p. 357.

[2] Ce costume fit école jusqu'en France, où il fut adopté par les femmes les plus à la mode de la cour : il était connu sous le nom *d'habit à la Christine.* Nous lisons dans le voyage à Paris en 1657 et 1658, publié par M. Faugère, qu'à une fête donnée par l'ambassadeur de Portugal, Mmes de Roquelaure, d'Olonne et quelques autres y parurent avec des toques de velours noir, entourées de plumes et avec des justaucorps; « c'est à présent un habit à la cavalière que ce sexe a inventé, à l'imitation de la reyne de Suède. Les justaucorps sont à six basques, tout garnis de rubans aux costez, au devant et au derriée. »

fit faire, après la paix, en France, où il fit une prodigieuse dépense [1]; mais elle changea tout-à-coup de sentiments pour lui et, n'eussent été les liaisons de ce seigneur avec tous les grands du royaume, il auroit été exilé. La reine n'osa l'entreprendre et se contenta de le traiter avec froideur. Pendant le temps que j'ai été à la cour, il ne m'a rien paru qui pût faire soupçonner cette princesse de galanterie [2]. Elle a dit vingt fois que c'étoit une extrême faiblesse de se soumettre à un homme. Elle parloit peu modestement de l'amour et des suites et faisoit souvent rougir les dames qui l'approchoient.

On raconte à ce sujet qu'un jour, étant allée, sans être annoncée, avec la charmante comtesse Ebba Sparre, sa fille d'honneur favorite, voir Saumaise malade et logé au palais, elle le trouva étendu sur son lit et occupé à lire. Surpris par cette visite imprévue, le savant s'efforça de cacher son livre sous un coussin. Christine, qui s'en aperçut, voulut savoir ce que contenait ce volume, et Saumaise dut avouer que c'était des contes uu peu libres et qu'il les lisait pour se mettre en belle humeur. La reine s'en empara aussitôt et, après avoir parcouru en souriant quelques passages fort licencieux, elle se tourna vers la comtesse, qui comprenait le français : « Viens, Sparre, lui dit-elle, viens voir un beau livre de dévotion, intitulé : *Le moyen de parvenir* [3] : tiens, lis-moi cette page tout haut. » A peine la jeune fille eut-elle commencé sa lecture, que l'inconvenance du sujet, aussi bien que la crudité des expressions, l'arrêta court, rougissante et confuse : mais la reine éclatant de rire lui donna l'ordre de continuer, et malgré ses protestations et son embarras, la pauvre comtesse se vit forcée d'aller jusqu'à la dernière ligne [2].

Christine avait très-peu d'estime pour les Suédois, comme nous l'avons dit, ne leur parlant que d'affaires : hors don Antonio Pimentel, qui la voyoit à toute heure, l'on ne s'est jamais aperçu qu'elle écoutoit quelqu'un.

Elle professait, d'ailleurs, peu de sympathie pour son sexe et ne se plaisait guère dans la société des femmes : « J'aime mieux les hommes, disait-elle, non point parce qu'ils sont hommes, mais je

[1] Le comte Magnus de la Gardie était, du reste, un seigneur magnifique, car on montre encore au palais de Stockholm un trône en argent massif, dont il avait fait présent à la reine Christine.

[2] « A en juger par le caractère de cette reine, a dit d'Alembert, qui ne l'épargne guère, il ne paraît pas qu'elle ait été fort portée au libertinage, ou même à l'amour. Une vanité mal entendue était sa seule passion. »

[3] Par Beroalde de Verville.

[4] Lacombe, *Histoire de Christine de Suède*, p. 123.

les aime parce qu'ils ne sont pas femmes. » Elle prétendait même que les femmes n'étaient pas aptes à gouverner :

J'en suis si persuadée, dit-elle dans ses Mémoires, que j'aurois ôté le droit de succession à mes filles, si je me fusse mariée ; car j'aurois sans doute plus aimé mon royaume que mes enfants, et c'est le trahir que de permettre que la couronne passe aux filles. Je dois être crue d'autant plus que je parle contre mon propre intérêt, mais je fais profession de dire la vérité à mes dépens... Il est presque impossible qu'une femme se puisse acquitter dignement des devoirs du trône, soit qu'elle gouverne pour elle-même ou pour son pupille. L'ignorance des femmes, la faiblesse de leur âme, de leur corps et de leur esprit les rendent incapables de régner. Ma propre expérience m'a bien appris que le défaut du sexe est le plus grand des défauts.

Qu'auraient dit de cette appréciation, tant soit peu masculine d'une de leurs pareilles désabusée des grandeurs, Elisabeth d'Angleterre ou Catherine II de Russie ?

Une horreur profonde pour tout ce qui pouvait ressembler à un joug ou même à une entrave dans ses goûts, ses idées ou ses caprices, lui avait fait de tout temps considérer le mariage comme la plus honteuse des servitudes : « N'obéir à personne, disait-elle, est un plus grand bonheur que de commander au monde entier [1]. » Aussi, malgré les instances réitérées des Etats de la Suède, qui tenaient à voir se perpétuer la descendance directe de Gustave-Adolphe, repoussa-t-elle toujours impitoyablement les nombreux aspirants à sa main. Il y avait cependant parmi eux des partis qui n'étaient nullement à dédaigner et qui pouvaient apporter à la couronne de Suède de grands avantages : nous citerons entre autres le prince palatin, Charles-Gustave, cousin de Christine et qui lui succéda ; Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg ; le prince héritier de Danemark, qui devint Frédéric III ; le prince Jean Casimir, qui fut plus tard roi de Pologne [2], et dont la France appuyait alors les prétentions ; d'autres encore que la différence de religion ou l'éloignement rendaient moins acceptables. Tous eurent donc le même sort et Christine ne fit pas de jaloux.

Cette princesse se levoit assez matin et demeuroit dans sa chambre ou dans son cabinet, où elle mandoit venir ceux qu'elle vouloit jusqu'à

[1] *Pensées de la reine Christine.*

[2] « Pour mon humeur, écrivait-elle au sujet de ce prince, elle est ennemie mortelle de cet horrible joug, auquel je ne consentirais pas pour l'empire du monde. Dieu m'ayant fait naître libre, je ne saurais me résoudre a me donner un maître. » (Lacombe, *Histoire de Christine, reine de Suède*, p. 305.)

neuf ou dix heures, qui étoient le moment où le Sénat et les Conseils s'assembloient. Quand elle sortoit du Conseil, elle alloit au Vircam : le Vircam est une grande chambre du palais fort parée, où les rois de Suède donnent audience aux ambassadeurs et où se rendent les seigneurs pour faire leur cour. La reine étoit assise, et tout le monde en cercle : elle appeloit quelqu'un et d'autres s'approchoient d'elle et après avoir mis un genou en terre, se relevant, lui parloient. Elle entroit souvent tout haut en discours avec les uns et les autres sur des nouvelles générales de la guerre, et parloit à chacun selon sa langue. Les ambassadeurs se trouvoient souvent là, celui d'Espagne, don Antonio Pimentel, plus que les autres. M. Piq, résident de France, très-sage et fort honnête homme, figuroit fort peu dans cette cour; il avoit été secrétaire de l'ambassade de M. Chanut, qui l'avoit laissé pour résident. Il n'avoit pas beaucoup de biens de chez lui et il n'étoit pas payé de ses appointements. Nous allions chez lui à la messe que disoit un jésuite, qui lui servoit d'aumônier.

XI

Cependant la fortune ne cessait de sourire à notre heureux compatriote; ayant su plaire à la reine et aux grands du royaume, il allait recevoir une nouvelle preuve de faveur et de confiance, bien faite pour flatter son amour propre. Christine s'était décidée à avoir des pages de la Chambre pour son service personnel, ce qui ne s'était pas vu sous les règnes précédents. Elle choisit en conséquence douze jeunes gentilshommes des meilleures maisons de la Suède, telles que Steinbock, Axellilia, Lilliencron, Horn et autres et les installa dans le palais de la reine mère, magnifique résidence bâtie à l'italienne et située en face du château. M. de la Salle fut alors désigné pour être leur gouverneur, toujours en qualité de gentilhomme de la Chambre « avec mille rixdales d'appointement, bouche en cour pour lui, deux valets et deux chevaux. Il eut un bel appartement, un bon ordinaire à la suédoise, de la bière, une pinte de vin de France pour lui et une demie pour les pages qui mangeoient avec lui et logeoient chacun dans une chambre proprement meublée. Il y avoit des maîtres pour leur enseigner tous les exercices, hors monter à cheval. » Nous ignorons le motif de cette exception.

Ce fut le 24 avril que le maréchal de la cour mit le nouveau gouverneur en possession de sa charge, ordonnant aux pages, de la part de la reine, de le reconnaître comme tel, et à tous les maîtres des exercices de recevoir ses ordres et de lui rendre compte de la conduite des pages. Leurs parents, personnages de la plus haute qua-

lité, vinrent lui recommander ses élèves : « Tout se passa, dit-il, fort honnêtement, et on étoit fort content de moi. »

Le soin vigilant qu'il apporta dans l'exercice de ses nouvelles fonctions ne l'empêchait pas de suivre de l'œil le jeu des intrigues dont la cour devenait de jour en jour un plus ardent foyer. Le pouvoir absolu que Gustave Wasa, grand-père de la reine, avait fondé sur les ruines des libertés de la Suède, lorsqu'il eut arraché la couronne à la branche catholique de sa famille, avait toujours été jusque là soutenu par des mains viriles et armées du glaive. Christine détestait la guerre : elle pensait que les victoires de son père et de ses généraux permettaient à la Suède un repos glorieux et le peuple s'en montrait pour elle aussi reconnaissant qu'affectionné. Malheureusement ce règne, trop pacifique au gré d'une noblesse essentiellement guerrière, était au dedans capricieux, insouciant et sans énergie ; de plus en plus absorbée par les arts et par ses recherches studieuses, Christine était devenue la proie de ces étrangers, dont la présence et le crédit à la cour irritaient l'orgueil aussi bien que l'ambition des grands du royaume, qui n'avaient plus d'autre pensée que de ressaisir le pouvoir, d'où ils étaient exclus. Pour atteindre plus sûrement leur but, ils s'étaient coalisés avec les ministres luthériens, qui reprochaient amèrement à la reine sa dédaigneuse froideur à l'égard de leurs doctrines religieuses et qui semblaient même disposés à jouer vis-à-vis d'elle le rôle de John Knox en Ecosse, au temps de Marie Stuart. On crut à une conspiration : de séditieux libelles furent découverts et Mersenius, leur auteur, eut la tête tranchée. De là, des plaintes et des divisions, des troubles mêmes, qui, en créant chaque jour de nouveaux embarras à Christine, ajoutaient encore au dégoût qu'elle éprouvait déjà depuis plusieurs années pour le trône et même pour son pays. Comme nous le verrons plus loin, les manœuvres de l'Espagne, dont Pimentel était sinon l'instigateur, au moins l'agent le plus actif, ne contribuaient pas peu à rendre plus critique cette situation déjà si tendue.

Avant de nous initier à ces intrigues, qui devaient peser d'un si grand poids dans les futures déterminations de la reine, notre narrateur nous décrit deux cérémonies dont il fut témoin et qui ne sont pas sans intérêt au point de vue des mœurs suédoises au dix-septième siècle. Il s'agit d'un mariage d'abord, et ensuite de funérailles, dans deux des plus grandes familles du royaume.

M. Hoczelland, sénateur du royaume, nous dit-il, se maria à cette époque. Les cérémonies du mariage durèrent deux jours : le premier, on porta dans la salle, où les parents et amis étoient rassemblés, une lance longue à peu près comme une pique, entortillée d'une si grande

quantité de rubans des fiancés qu'on n'en voyoit point le bois, tenue par deux gentilshommes. Les mariés mettent les mains dessus : les parents font de suite deux à deux la même chose, sans pourtant rien dire. On dit que c'est une cérémonie qu'ils font par tradition depuis que les Suédois étoient payens et qu'ils y ajoutoient alors un serment qui tenoit lieu de bénédiction nuptiale. La lance est jetée dans la rue, et ramassée par les valets, à qui on donne quelque rixdales pour la ravoir.

Le prêtre fait la cérémonie du mariage suivant leur liturgie : on soupe, on danse et ils se couchent sans l'assistance de personne. Le lendemain, les mêmes gens s'assemblent aussi chez les mariés ; après le souper, le prêtre leur fait une exhortation, laquelle étant finie, on baille des flambeaux de cire blanche allumés à chacun et l'on se met à danser des danses allemandes.

Au sortir de ces joies bruyantes, M. de la Salle nous conduit directement aux obsèques du comte Torstenson, fils du grand capitaine de ce nom, qui, après s'être couvert de gloire dans les guerres d'Allemagne, était lui-même mort récemment dans son gouvernement de Westrogothie.

Le convoi du comte Torstenson étoit précédé par deux cents petits garçons, élevés à cela, conduits par de grands écoliers, suivis de tous les prêtres de la paroisse et autres, chantant des hymnes. Après venoit un gentilhomme avec un bâton noir à la main, suivi d'un cheval de bataille, caparaçonné et armé de toutes pièces, avec un homme dessus, aussi armé. Un gentilhomme à pied portoit un grand écusson, où étoient les armes du défunt et de ses alliances. Le corps venoit après, dans une bière couverte d'un velours noir, portée par huit gentilshommes et suivie des parents. La reine y assista seule dans son carrosse de deuil : les dames de la cour à pied. Il n'est permis à personne d'y assister, s'il n'est vêtu de deuil, avec un grand manteau traînant jusqu'à terre, dont les héritiers du défunt font la dépense. Quand on est de retour à la maison, on fait le festin des funérailles, où on répand plus de vin que de larmes.

XII

Nous avons dit un mot des menées souterraines de l'Espagne, qui enlaçaient déjà la reine Christine, et qui ne contribuèrent pas peu à bouleverser en entier son existence. Mais quel était ce comte de Pimentel, aux mains duquel venaient aboutir tous ces fils, dont la trame était à Madrid. Voici en deux mots l'esquisse physique et morale de

ce diplomate, qui personnifiait habilement la politique égoïste de son pays :

Pimentel étoit un homme de plus de quarante ans, portant perruque et fort laid, d'un esprit fin et adroit, parlant peu et assez bien françois, mais très-ignorant [1].

Notre gentilhomme de la Chambre avait d'abord été en assez mauvais rapports avec lui, le hautain ambassadeur ayant fait mine de le traiter un peu cavalièrement au Vircam ;

Mais, continue-t-il, me voyant bien établi dans la maison de la reine et souvent auprès d'elle, où il étoit lui-même fort assidu, il changea de style et me traita avec la civilité convenable. Nous fûmes fort bons amis : il me prioit souvent à dîner et parla bien de moi en plusieurs occasions. Son train étoit petit, mais honnête et propre ; il ne se communiquoit guère, mais il s'insinua si avant dans l'esprit de la reine, que les Suédois en parloient mal et en avoient du chagrin.

Voici ce que j'ai vu et qui pouvoit donner à parler : Pimentel fut rappelé en Espagne pour aller informer la cour de Philippe IV de ses négociations. La reine étoit alors fort brouillée avec la France et fort avant dans les intérêts des princes [2], parlant souvent mal du cardinal ministre. Pimentel, profitant de cette disposition, proposa une ligue avec la maison d'Autriche, mais la reine, n'osant en parler ni aux grands ni à ses ministres, lui fit confidence du dessein qu'elle avoit d'abdiquer la couronne et de voyager pour se choisir une demeure agréable. Pimentel, se prévalant de cette ouverture, lui fit entrevoir soit de lui-même, soit qu'il en eût ordre du roi d'Espagne, car on n'a pas bien su cela, un mariage avec le roi des Romains, si elle se vouloit faire catholique et se faire donner, lors de son abdication, des terres en Poméranie, dont l'empereur Ferdinand III [3] pourroit profiter, sous le titre spécieux de la pension qui lui seroit assignée là-dessus. La reine donna tout de bon dans cette vision et s'entretenoit tous les jours avec l'ambassadeur. Enfin il en écrivit en Espagne, d'où il reçut ordre de s'y rendre, pour informer sa cour du fond de cette négociation et, d'assurer la reine qu'on le renverroit auprès d'elle, qui le traitoit ex-

[1] Ce fut ce même comte de Pimentel qui, confident intime de don Luis de Haro, fut activement employé dans les négociations du mariage de l'infante Marie-Thérèse avec Louis XIV.

[2] Christine professait pour le grand Condé la plus vive admiration ; c'était son héros de prédilection.

[3] Ferdinand III, empereur d'Allemagne, était né en 1608 et mourut en 1657. Il avait de son vivant fait élire son fils roi des Romains, sous le nom de Ferdinand II, mais ce prince mourut avant lui en 1654.

trêmement bien. Elle fit danser un ballet, peu de jours avant l'audience de congé, fort bien entendu.

Ce divertissement, où figurèrent dans de riches costumes les plus belles dames de la cour, avait pour titre : *le Ballet des fadaizes*, et son sens allégorique donnait bien la note juste de la disposition d'esprit où Christine se trouvait alors. La fête fut fort brillante et l'écho s'en prolongea jusqu'à Paris. Ce fut une des nouvelles du jour que Loret ne manqua pas de rimer pour la duchesse de Nemours. La reine elle-même, dit-il, avait donné le plan et le dessin de ce :

Balet (quoique de sens moral)
Nommé le balet des Fadaizes,
Où par des postures niaizes
Les brillantes mondanitez
Passèrent pour des vanitez :
Voulant montrer par cette danse
Son esprit, conduite et prudence.

Vers cette époque était arrivé à Stockholm le peintre français Sébastien Bourdon [1], que les troubles de Paris avait décidé à s'expatrier pour quelque temps. Il avait été également amené par le désir de connaître cette princesse, qui faisait tant de bruit dans le monde et par l'espérance d'obtenir l'honneur de fixer ses traits sur la toile. L'abbé Bourdelot le présenta à Christine :

Elle qui aimoit les nouveautés, continue notre narrateur, en fut d'abord entêtée, lui fit faire son portrait, et à son exemple les dames de la cour et plusieurs grands du royaume, en sorte qu'il gagna trois cents pistoles en peu de temps, ainsi qu'il me le dit, car nous étions fort bons amis.

La reine résolut d'envoyer Bourdon en Espagne avec Pimentel, qui devoit partir, pour faire des portraits du roi et de la reine d'Espagne, des belles et des grands du pays, qu'il devoit rapporter en Suède. Elle résolut enfin, pour donner au roi d'Espagne une preuve de son amitié et des liaisons qu'elle vouloit prendre avec lui, de lui faire présent d'un vaisseau de guerre tout équipé, le plus beau de la couronne. L'ambassadeur, ravi de cette pensée, en fit mille remerciements à Sa Majesté, après quoi on ne pensa plus qu'aux préparatifs du départ. Le vaisseau monté de quatre-vingts pièces de canon, mit à la voile, au grand regret des grands et du peuple qui murmuroient, pour aller attendre à Go-

[1] S. Bourdon, né à Montpellier en 1616, mort en 1671. A l'époque de son voyage en Suède, il avait déjà terminé pour l'église de Notre-Dame de Paris son œuvre capitale : *Le Martyre de saint Pierre*.

thembourg l'ambassadeur, qui vouloit aller par terre avec Bourdon, qu'il menoit avec lui.

Pimentel prit audience publique de congé de la reine avec les cérémonies ordinaires, en présence des grands officiers et des sénateurs qui étoient debout et en cercle autour de la reine, qui étoit assise sur une espèce de trône, richement parée. Après avoir fait son compliment en espagnol, auquel la reine répondit en latin, il fut reconduit par quatre sénateurs jusques à l'escalier, et par deux jusques au carrosse de la reine, qu'on lui avoit envoyé. Les mêmes gentilshommes de la cour, qui l'avoient amené, le ramenèrent chez lui et la reine se retira dans ses appartements. Pimentel y vint une heure après, qui étoit environ six heures : c'étoit pendant les grands jours de Suède, au commencement de juillet.

Le comte Dohna, premier gentilhomme de la chambre, dont la maison est connue dans toute l'Europe et dont le frère étoit gouverneur d'Orange, M. Wakmeister écuyer, d'une des plus grandes maisons de la Suède, et très-honnête homme, qui se retira de bonne heure, et moi, gentilhomme de la chambre, étions de service. Suivant notre charge, nous demeurions dans l'antichambre avec Alexandre et Piquet, valets de chambre, et du Plessis, valet de la garde-robe, jusqu'à ce que la reine demandant à souper vers les neuf heures, nous entrions dans sa chambre pour la servir. Nous vîmes venir Pimentel par le petit escalier; il gratta à la porte de sa chambre; un valet de chambre lui ouvrit et le fit entrer, parce qu'il en avoit l'ordre. Le valet sortit d'abord, venant où nous étions avec le maître-d'hôtel et quelques autres officiers, en sorte que la reine était seule avec l'ambassadeur.

Environ sur les neuf heures, la reine parut à la porte et commanda au maître-d'hôtel de porter deux couverts, de servir, et aussi de nous faire souper. Nous vîmes peu de temps après porter l'ordinaire de la reine; dans l'antichambre on mit une table pour nous et on nous donna à manger. Il arrivoit souvent, quand la reine ne vouloit pas dîner seule, qu'elle fît dîner ou souper les gentilshommes de sa chambre et autres, comme le comte Tor et Climberg en même temps qu'elle, mais alors il n'y avoit que nous deux à souper. Nous passâmes la nuit entière, en attendant les ordres de la reine pour le coucher : ils ne venoient point. L'ambassadeur sortit par la même porte à cinq heures du matin et descendit par le même escalier, nous saluant fort civilement et alla prendre son carrosse, qui l'avoit attendu toute la nuit. Nous nous allâmes coucher et dormir jusqu'au dîner, où nous fûmes servir la reine. Sur le soir, M. le comte Dohna et moi, nous étant rendus au château, suivant notre devoir et dans la même antichambre, l'ambassadeur y passa peu de temps après; il eut et nous aussi la même aventure que la nuit précédente. Il avoit fait quelques adieux

l'après-midi, disant à tous les grands qu'il laissoit sa maison louée et quasi-meublée (et il étoit vrai) avec quelques domestiques, parce qu'il reviendroit avant l'hiver. Il partit, après avoir dîné chez l'abbé Bourdelot, où le comte Dohna et moi fûmes priés; il emmena Bourdon avec lui. Après avoir été encore voir la reine, qui le régala d'une bague, qu'on estimoit douze à vingt mille rixdales [1], il prit avec Bourdon la route de Gothembourg.

XIII

La reine Christine avoit deux maximes, dont elle parloit librement: l'une que la religion n'étoit qu'une politique, dont d'habiles gens s'étoient servis pour aller à leurs fins, et l'autre, qu'il ne falloit jamais se repentir de ce que l'on eût fait. Depuis qu'elle avoit fait reconnoître à Upsal, avant que j'arrivasse en Suède, Charles-Gustave, prince Palatin, son cousin, du consentement des Etats, héritier de la couronne, elle ne s'appliquoit pas tant aux affaires qu'elle faisoit auparavant; elle n'assistoit pas si souvent aux conseils et ne se faisoit pas rendre compte par les secrétaires d'Etat de ce qui se passoit dans le royaume. « Mon cousin, disoit-elle au prince héréditaire, quand me débarrasserez-vous de ces gens-là? ils sont pour moi le diable. » Elle vouloit seulement qu'on lui présentât toutes les dépêches de ses ambassadeurs et qu'on ne fit rien aux affaires étrangères sans son ordre, dictant souvent elle-même les dépêches et les signant. Elle agréa le mariage du comte Magnus de la Gardie avec la sœur de Charles-Gustave [2]. Cette alliance et l'attachement que les grands avoient pour le prince Palatin, qu'on appeloit Altesse royale, auroient donné de la jalousie à toute autre reine, mais celle de Suède, ayant résolu d'abdiquer, ne pensoit plus qu'au succès des négociations de Pimentel. Ce der-

[1] La générosité de la reine Christine envers l'ambassadeur espagnol eut du retentissement : voici comment Loret en rend compte dans la *Muze historique* :

Le sieur comte de Pimentel
Dont, ce dit-on, l'esprit est tel,
Qu'à peu d'autres esprits il cède,
Est enfin party de Suède,
Et la reine, à son partement,
Luy fit don d'un beau diamant,
Du prix de neuf mille pistoles,
Qu'avec de fort belles paroles,
Sans grimasser ni héziter.
Elle l'obligea d'accepter.

[2] Fils de Jean-Casimir, prince palatin du Rhin et de Catherine, fille de Charles IX de Suède, et né en 1622. Il monta sur le trône en 1654 après l'abdication de Christine. Vainqueur des Polonais et des Danois, aux dépens desquels il avait agrandi son royaume, il mourut subitement en 1660.

nier croyoit bien que le mariage avec le roi des Romains étoit une vision ridicule, mais il espéroit que le roi d'Espagne et son conseil seroient bien aises qu'une reine de la réputation de Christine se fit catholique par sa médiation et qu'elle allât faire abjuration dans Rome de l'hérésie de Luther, Pimentel se flattant de l'accompagner en qualité d'ambassadeur d'Espagne, jusqu'à ce que cette grande action fut faite. La reine, inconstante et légère, dégoûtée d'ailleurs de son pays et de sa couronne, se faisoit un plan de vie mille fois plus agréable que celui de régner en Suède, qu'elle appeloit devant nous étrangers : *Le pays des ours.*

Quelque temps avant cette époque, M. Chanut, ayant fini à Lubeck le traité de paix perpétuelle entre la Pologne et la Suède, dont il étoit médiateur, fut renvoyé à la reine Christine. Il arriva à Stockholm en qualité d'ambassadeur extraordinaire et M. Piq, résident pour le roi, alla à sa rencontre. Le sujet de cette ambassade étoit que la cour de France, voyant un si grand changement dans l'esprit de la reine des sentiments d'estime et d'union qu'elle avoit toujours eus pour le roi, espéra que comme M. Chanut avoit été cinq ou six ans ambassadeur auprès d'elle, et avoit reçu, pendant ce long séjour, mille marques de bonté et de confiance de la reine et qu'il avoit été honoré de tous les grands du royaume, il pourroit remettre cette princesse dans ses premiers sentiments à l'égard de la France. Mais il la trouva si changée, quant à son esprit adonné à la bagatelle, à ses mœurs corrompues et gâtées, et quant aux véritables intérêts de son royaume, qu'ayant eu deux ou trois audiences particulières, il écrivit à sa cour qu'elle étoit tout-à-fait Espagnole, dans les intérêts des princes, et qu'il n'y avoit rien à faire auprès d'une reine, qui étoit dans des sentiments entièrement opposés à ceux de la France et qui ne pensoit qu'à quitter sa couronne pour mener une vie vagabonde qui la déshonoreroit [1].

Il reçut ordre du roi de se retirer ce qu'il fit, après un séjour de six semaines, qu'il lui fallut pour avoir la réponse à deux dépêches, qu'il fit à sa cour. Il emmena avec lui en France MM. Bochard et Naudé, avec quelques autres François qui avoient servi la reine.

De ce récit détaillé des manœuvres de Pimentel, que nous n'avons pas voulu interrompre, il ressort que la conversion de Christine au catholicisme entrait pour une part essentielle dans les plans ambitieux de l'Espagne. Ce que le narrateur ne nous dit pas, ce sont les motifs sérieux sur lesquels reposait l'espoir d'arriver à cet important résultat; comment cette reine que nous avons vue blasée sur les controverses religieuses et philosophiques, poussant

[1] Voir une curieuse dépêche de Chanut au cardinal Mazarin et datée du 11 décembre 1653. Elle est rapportée par M. Faugère, dans *le Journal d'un voyage à Paris,* appendice, n° 7, p. 489.

l'incrédulité jusqu'au matérialisme le plus effréné, devait-elle échanger son scepticisme railleur contre la foi absolue aux dogmes catholiques? Cette incrédulité apparente n'était-elle qu'un masque, sous lequel elle voilait ses doutes et ses inquiétudes? Des renseignements que nous trouvons ailleurs que dans les souvenirs de son gentilhomme de la chambre nous porteraient à admettre volontiers cette hypothèse. Sur l'imagination ardente de Christine le rayonnement de cette grande Eglise catholique, la sublime inspiratrice de tous les arts, qui pour les splendeurs de son culte ne trouve rien d'assez riche, ni d'assez beau, avait dû d'abord exercer un prestige tout particulier. Que devait être à ses yeux, auprès de cette magnificence, le protestantisme triste et froid comme les brumes du nord? Son dessein bien arrêté d'abdication ne lui rendrait-il pas bientôt toute sa liberté personnelle? Ce qui est certain, c'est qu'après avoir repoussé les doctrines du luthéranisme, dont elle reconnaissait les inconséquences logiques, Christine avait résolu de ne pas rester plus longtemps dans le vague et dans l'indécision. Inquiète et curieuse, elle avait, dans l'espace de cinq ans, scruté profondément toutes les religions et ayant eu pendant ce temps de fréquentes conférences avec le Père Antoine Macedo [1], jésuite, qui avait accompagné en qualité d'interprète l'ambassadeur de Portugal, elle se sentit chaque jour incliner davantage vers le catholicisme; de là sans doute cette influence prépondérante de l'Espagne qui, à ses yeux, représentait tout spécialement cette religion.

Pour lever enfin tous les doutes qui la tourmentaient encore, elle avait expédié clandestinement, sous un prétexte de santé, le P. Macedo à Rome pour demander qu'on lui envoyât quelques jésuites instruits et sûrs, avec lesquels elle pût continuer ses conférences; on choisit les Pères François Malines et Paul Cassati, qui arrivèrent à Stockholm en février 1652 [2]. Ces missionnaires, qui voyaient souvent la reine dans le plus grand secret, s'efforcèrent de la convaincre que la foi catholique, si elle dépasse la raison, ne lui est pas contraire et que, mieux que toute autre, elle sait s'adapter à tous les besoins et à toutes les circonstances de la vie; on put reconnaître plus tard que leur zèle n'était pas resté sans succès [3].

Cte de Baillon.

La suite prochainement.

[1] *Dictionnaire encyclopédique de la Théorie catholique*, article de *Christine*, t. IV, p. 314. — Lacombe, *Vie de Christine*.

[2] Lacombe, *Vie de Christine, reine de Suède*, p. 314.

[3] « On a prétendu qu'elle avoit déjà changé de religion à Stockholm et qu'un moine augustin, en habits séculiers, l'avoit confessée. » *Journal d'un voyage à Paris* en 1657, 1658, p. 339.

PROCÈS D'ANDRÉ JOHNSON

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

DEVANT LE SÉNAT AMÉRICAIN[1]

Le lundi 24 février 1868, à la majorité de 128 voix contre 47, la Chambre des représentants du quarantième Congrès des Etats-Unis mettait en accusation par *impeachment* le président Johnson, et le renvoyait devant le Sénat pour y être jugé, conformément aux prescriptions de la Constitution fédérale [2].

L'acte d'accusation, laborieusement développé en onze articles, ne visait que deux faits positifs : la destitution du secrétaire d'Etat, ministre de la guerre, Edwin Stanton, et son remplacement par l'adjudant général Lorenzo Thomas. On relevait bien encore à la charge du président de prétendus projets de conspiration, ainsi qu'un certain nombre de discours, qualifiés d'offenses envers le Congrès. Toutefois ces dernières imputations, peu précises et insuffisamment établies, semblaient avoir été ajoutées après coup, pour donner plus de corps et de nerf à l'accusation principale. Etaient-ce donc là des griefs assez sérieux pour motiver la mise en jugement et peut-être la déchéance du premier magistrat de la République?

Il faut chercher plus haut la vraie raison du procès. La destitution de Stanton n'est que l'incident secondaire, l'occasion avidement saisie par les adversaires de la politique présidentielle. Au-dessus des faits incriminés, s'agite la question vraiment capitale, c'est-à-dire l'éternelle querelle entre le pouvoir exécutif et la puissance législative. Le procès de Johnson marque la période aiguë du conflit; c'est le duel en champ clos entre le président et le Congrès.

[1] Voir le *Correspondant* du 10 février 1878.

[2] « La Chambre des représentants exercera seule le pouvoir de mise en accusation par *impeachment*. » (Article I, section II, § 5). « Le Sénat aura seul le pouvoir de juger les causes d'*impeachment*. » (Article I, section III, § 6.)

Comme le fit remarquer judicieusement le sénateur Charles Sumner, souvent les plus nobles causes et les plus graves affaires se débattent sur le terrain le plus étroit. Un impôt de quelques schellings sur les navires est l'humble origine de la lutte mémorable des libertés anglaises contre les privilèges de la couronne. Le grand combat de l'indépendance américaine s'engage à l'occasion d'une misérable taxe de trois *pence* par livre de thé. Derrière ces infiniment petits, se dressaient les plus hautes questions de droit. Ces deux conflits, si mesquins en apparence, coûtèrent la vie à Charles I[er] et les colonies d'Amérique à Georges III. De même, dans le cas actuel l'importance du point contesté pouvait paraître minime. Mais au fond il s'agissait pourtant de décider si l'équilibre établi à grand'peine entre les différents pouvoirs serait maintenu ou détruit. Le litige touchait donc à la base des institutions et des libertés américaines.

C'est ce qui fait l'intérêt supérieur du procès. Les discussions juridiques n'y tiennent pas toute la place. Les prérogatives présidentielles, la prépondérance du Congrès, les rapports réciproques des trois grands pouvoirs publics, la suprématie permanente de la Constitution, la liberté de la presse et de la parole y sont éloquemment débattues. A ces questions d'ordre général s'en ajoutent d'autres, plus irritantes, telles que les droits des noirs et les revendications des Etats du Sud. Faut-il donc s'étonner de l'ardente passion et de la véhémence de langage auxquelles se laissèrent entraîner les deux parties en présence?

Le pays traversait une crise redoutable, et la confusion régnait dans tous les esprits. La terrible guerre de la sécession, terminée depuis quatre années à peine, avait semé partout les germes d'une division profonde. Le Nord se montrait d'autant plus âpre à jouir des fruits de la victoire qu'il les avait plus chèrement achetés. Onze Etats du Sud, réintégrés de vive force dans l'Union, se voyaient systématiquement exclus des Assemblées fédérales et privés de toute représentation au Congrès, tandis que quatre millions de noirs venaient d'être brusquement admis à la vie politique et au partage du gouvernement avec leurs maîtres d'hier. De tous côtés, s'engageaient des luttes sanglantes entre les *Unionistes* triomphants et les anciens rebelles, encore frémissant de leur défaite. Par dessus tout, l'assassinat de Lincoln avait consterné la nation entière, en lui montrant que le crime et la violence ne désarment pas plus devant le représentant républicain de la souveraineté populaire, que devant le pouvoir monarchique d'un seul.

Rien d'ailleurs ne manquait pour rehausser la solennité du débat. Le procès qui allait se juger était sans précédents. Jusqu'ici *l'impeachment*, appliqué cinq fois seulement dans l'espace de quatre-

vingts années, n'avait amené à la barre du Sénat que des fonctionnaires dont la culpabilité et la condamnation, si haute que fût leur situation personnelle, ne mettaient pas en jeu le salut même de la République. Malgré les conflits parfois violents qui éclatèrent à maintes reprises entre l'Exécutif et le Congrès, jamais jusqu'ici aucun président des Etats-Unis ne s'était vu décrété d'accusation. Pour la première fois dans l'espèce on recourait à cette ressource suprême de la Constitution américaine. Le procès d'André Johnson plaçait face à face tous les grands pouvoirs de l'Etat : la Chambre des représentants, comme accusatrice, le Président comme accusé, le Sénat comme juge, enfin le pouvoir judiciaire dans la personne de son premier magistrat, le *chief-justice* de la Cour suprême, qui dirigeait les débats [1].

Ce fut même la première fois dans l'histoire du monde moderne qu'un chef d'Etat comparut légalement devant ses juges légitimes, sans avoir été d'abord renversé. Se confiant avec raison dans la justice de son pays, le président obéit à la Constitution en acceptant les juges que la Constitution lui donnait. Le Congrès, de son côté, ne s'arrogea pas le droit de le suspendre de ses fonctions pendant la durée du procès, et Johnson fut maintenu à la tête du gouvernement, tandis que la haute Cour instruisait régulièrement sa cause et allait décider de son sort. Dans l'enceinte publique du tribunal, dans les comptes-rendus de la presse, ses différents actes politiques, ses messages, ses discours et jusqu'à ses moindres paroles, tout était perfidement interprété et impitoyablement attaqué par ses adversaires. En présence des pouvoirs constitués et en leur nom, on le chargeait des crimes les plus odieux ; on ne lui ménageait ni les reproches, ni les outrages. Au dehors, l'opinion des masses réclamait impérieusement sa condamnation. Lui cependant continuait de siéger à la Maison-Blanche et d'administrer le pays. Tant que le verdict du Sénat n'était pas rendu, l'accusé Johnson restait, en fait comme en droit, le président des Etats-Unis.

I

PREMIÈRE PROPOSITION D'*IMPEACHMENT* SOUMISE A LA CHAMBRE.

En dépit de toutes les attaques, le prestige présidentiel est si grand aux Etats-Unis que l'*impeachment* ne fut pas enlevé d'un seul

[1] « Si le président des Etats-Unis est mis en jugement, le *chief-justice* présidera le Sénat. » (Article I, section III, § 6 de la Constitution fédérale.)

coup. En effet, malgré leur supériorité numérique écrasante au sein du Congrès, malgré le puissant appui qu'ils trouvaient dans les passions du dehors, les adversaires de Johnson avaient reculé une première fois devant la responsabilité d'une mise en accusation. Il est indispensable de reprendre en quelques mots le récit de cette tentative avortée, pour montrer quelles hésitations se manifestèrent au début, et pour permettre au lecteur de suivre dans l'ordre chronologique la marche des faits et le mouvement des opinions.

Au moment de se séparer, la Chambre des représentants du trenteneuvième Congrès avait décidé, le 7 janvier 1867, qu'une enquête générale serait faite par son comité judiciaire sur tous les actes administratifs et politiques du président des Etats-Unis. La même résolution fut votée, le 7 mars de la même année, par la Chambre nouvellement élue, de sorte que l'enquête, commencée en janvier 1867, se poursuivit sans désemparer jusqu'au mois de novembre suivant. Pendant ces onze mois consécutifs les commissaires enquêteurs citèrent un grand nombre de témoins et réunirent un volumineux dossier de pièces écrites. Rien ne fut épargné pour donner toute la solennité possible à cette enquête parlementaire qui, dans la pensée de tous, n'était que le préliminaire d'un *impeachment* certain.

En effet, le 25 novembre, la majorité du comité judiciaire déposa son rapport qui incriminait toute la politique du président, et concluait à sa mise en accusation. Mais en même temps la minorité du comité déposait de son côté deux rapports sur la table de la Chambre. Le premier de ces rapports, signé par deux démocrates, c'est-à-dire par des partisans de Johnson, ne pouvait être naturellement qu'une protestation contre les prétentions du Congrès et une apologie de l'Exécutif. Il n'y a donc pas lieu d'y insister ici. Le second rapport mérite d'attirer l'attention, car il se prononçait également contre la mise en accusation du président, quoiqu'il fût présenté au nom de deux républicains. Ceux-ci abandonnaient-ils donc leur parti pour passer avec armes et bagages dans le camp opposé? Nullement. Mais ils se plaçaient exclusivement au point de vue du droit et se bornaient à définir la nature de l'*impeachment* et à en déterminer les limites. On trouvera dans le récit du procès le développement de ces questions juridiques qui se reproduisirent plus tard devant le Sénat. Qu'il suffise ici de résumer brièvement la thèse soutenue par les deux républicains dissidents. Les cas d'*impeachment*, disaient-ils, sont strictement limités par le texte constitutionnel. Nul ne peut tomber sous le coup de cette juridiction spéciale à moins d'avoir commis un crime ou un délit qui l'expose à des poursuites criminelles devant les tribunaux ordi-

naires. De plus, il faut que l'acte incriminé soit spécifié d'avance, et la peine préalablement édictée par une loi des Etats-Unis. La Chambre n'a donc pas le droit de décréter le président d'accusation pour de simples divergences politiques.

La majorité des représentants, sans admettre cette doctrine, manquait d'arguments solides pour la réfuter. Aussi lorsque la proposition d'*impeachment* fut discutée, les adversaires du président désertèrent presque entièrement le terrain judiciaire sur lequel ils se sentaient mal à l'aise, et se lancèrent dans des digressions politiques, mieux faites pour passionner le débat. Ils reprochèrent donc à Johnson d'avoir failli à ses devoirs en procédant à la réorganisation des Etats du Sud d'après un système déloyal qui semblait exclusivement favorable aux intérêts des anciens rebelles. L'accusation était vague, et M. Boutwell qui la formulait laissa échapper cet aveu : « La culpabilité ressort d'une foule de faits particuliers dont l'enchaînement et la portée sont difficiles à saisir, de sorte que l'énormité du crime n'apparaît pas au premier abord. » Pour rendre lumineux cet enchaînement invisible, l'orateur passait au crible les différents actes du président, discutait ses paroles, analysait ses messages, commentait ses vetos dont l'application constante trahissait, disait-il, une hostilité systématique et criminelle contre le Congrès. La conclusion du réquisitoire s'imposait d'elle-même : l'impunité du coupable mettait la liberté en péril; la présence de Johnson à la Maison-Blanche était une menace suspendue sur le pays; l'unique moyen d'assurer l'avenir consistait à voter l'*impeachment*. « Si dans cette occasion décisive, ajoutait l'orateur, la Chambre recule devant sa responsabilité, si elle se dérobe au devoir solennel qui lui incombe d'appliquer une des clauses les plus importantes de notre Constitution, c'en est fait, la république américaine cesse d'être le gouvernement de la loi pour devenir le gouvernement du bon plaisir d'un homme. »

Ces objurgations pressantes ne réussirent pas encore cette fois à entraîner l'Assemblée. Non que celle-ci se sentît aucunement disposée à l'indulgence; elle nourrissait, au contraire, tous les ressentiments dont M. Boutwell venait de se faire l'ardent interprète. Ceux mêmes des représentants qui prirent la parole pour s'opposer à la mise en accusation de Johnson, ne se donnèrent nullement pour ses amis, et ne se présentèrent pas en avocats de sa politique. « Je ne suis pas ici pour défendre le président, dit M. Wilson. Bien hardi qui voudrait le justifier; je n'ai pas cette audace, et ne me sens aucune inclination à prendre sa défense, car il est à mes yeux le pire des présidents qui puisse exister. » Mais l'orateur rappelait à la Chambre qu'ayant à juger une simple question de droit, elle devait se guider uniquement d'après la loi, et non suivre l'impul-

sion d'un sentiment indéfini, au risque de pencher aujourd'hui d'un côté et demain du côté contraire. « On allègue des craintes au sujet de l'avenir et des prochaines élections présidentielles, ajoutait-il encore. Nos craintes constituent-elles une culpabilité pour le président? Si nous ne pouvons mettre à sa charge aucun crime déterminé, en vertu de quel droit irions-nous le traduire à la barre du Sénat? Sans nul doute le peuple a commis une lourde faute en donnant ses suffrages à André Johnson, mais sur cette question c'est le peuple qui doit rester seul juge au grand tribunal des élections. »

L'impossibilité d'articuler aucun grief précis ôtait en effet toute base solide à l'accusation; la proposition d'*impeachment* fut repoussée par 108 voix contre 57. Dans ce premier engagement, le président l'emporta; la Chambre des représentants ne se reconnut pas alors le droit de décréter une accusation motivée par de simples dissidences politiques. Son vote même parut établir cette jurisprudence qu'en l'absence de tout crime spécifié, le pays électoral était le seul juge naturel et compétent, et qu'à lui seul appartenait le droit de vider le conflit, en se prononçant, dans les élections les plus prochaines, pour le Congrès ou pour le pouvoir exécutif.

II

VOTE DE LA SECONDE PROPOSITION D'*IMPEACHMENT* MOTIVÉE PAR LA VIOLATION DU *TENURE BILL*.

Cette première victoire du président ne lui assura pas un repos de longue durée. Trois mois ne s'étaient pas écoulés depuis le vote qui lui avait donné gain de cause, lorsque, le 22 février 1868, pendant le cours de la même législature, une nouvelle proposition d'*impeachment* fut déposée sur la table de la Chambre. C'est que les choses se présentaient alors sous un aspect tout différent. Il ne s'agissait plus, comme précédemment, d'incriminations vagues et générales, mais d'un délit spécial, visé par un texte de loi déterminé. Johnson venait, en effet, de destituer Edwin Stanton, secrétaire d'Etat ministre de la guerre, et de le remplacer par le major général Lorenzo Thomas, contrairement aux dispositions d'une loi récemment votée par le Congrès fédéral. Il y avait donc là un fait positif et précis, qui fournissait un chef sérieux d'accusation.

Cette loi du 2 mars 1867, connue sous le nom de *tenure of certain civil offices act*[1], avait pour objet de régler la durée de cer-

[1] Cette loi est désignée en langage courant sous les formules abrégées de *tenure act, tenure bill,* ou loi du 2 mars.

taines fonctions civiles, en même temps que les droits de ceux qui les exerçaient. La section première protégeait les fonctionnaires en général contre toute destitution émanant de la seule initiative présidentielle, et dépourvue de l'approbation sénatoriale. Elle contenait en outre une disposition restrictive, spécifiant que les titulaires des divers départements ministériels ne garderaient leurs portefeuilles que pendant la durée des fonctions du président qui les aurait choisis, et un mois en sus. Jusqu'à l'avénement du président nouveau, ceux-ci ne pouvaient être remplacés par le pouvoir exécutif qu'avec le consentement du Sénat.

Toutefois, comme le bien du service public exigeait que, dans l'intervalle des sessions, aucun poste ne fût laissé vacant, ou abandonné aux mains d'un titulaire indigne, la seconde section de la même loi stipulait que le président aurait la faculté, pendant la prorogation des Chambres, de pourvoir aux vacances, en même temps que de suspendre et de remplacer provisoirement tout fonctionnaire ou ministre pour cause de mauvaise gestion ou d'incapacité à remplir les devoirs de sa charge. Mais le dernier mot devait toujours rester au Sénat, car le Président était tenu de lui soumettre, dans les vingt premiers jours de la session suivante, les motifs de la destitution prononcée; et, si la haute Assemblée ne les approuvait pas, le titulaire suspendu était réintégré de plein droit dans ses fonctions.

Les dispositions de ce *tenure bill* apportaient manifestement une restriction importante aux prérogatives générales du pouvoir exécutif, relativement à la nomination des fonctionnaires. De plus, il était de notoriété publique aux Etats-Unis que les républicains, en votant la loi nouvelle, avaient eu pour objet spécial de conserver au ministère de la guerre le secrétaire d'Etat Stanton, afin d'avoir dans le cabinet un homme à leur dévotion qui pùt surveiller de près le chef de l'Exécutif, et le contrecarrer tout à l'aise; c'était maintenir l'ennemi au cœur de la place, et lui permettre de diriger sûrement ses coups à l'abri du poste ministériel où il se tenait embusqué. En face de ce parti pris systématique, le veto présidentiel était naturellement resté sans effet; le bill, voté de nouveau par les deux Chambres à la majorité des deux tiers des voix, avait acquis désormais force de loi.

Johnson se trouvait ainsi placé dans une situation exceptionnellement difficile et anormale. Seul responsable d'après les termes exprès de la constitution américaine qui n'admet pas la responsabilité ministérielle, il se voyait réduit à couvrir les actes d'un agent hostile, imposé par le Congrès et inféodé à ses ennemis. Chef suprême des armées de terre et de mer, il devait subir la pré-

sence, au secrétariat de la guerre, d'un subordonné insoumis qui réglait en maître absolu les affaires de son département, et prenait parfois les décisions les plus graves sans même en informer le président.

Comment sortir de cette impasse? Par les moyens de conciliation? Stanton n'eut garde de donner la démission qui lui fut demandée. Restait la prescription de la loi du 2 mars qui autorisait le pouvoir exécutif à révoquer provisoirement un fonctionnaire durant l'intervalle des sessions. En désespoir de cause, Johnson résolut de recourir à cet expédient légal pour se séparer de son ministre. Il profita donc de la prorogation des Chambres pour suspendre Edwin Stanton, et confia l'intérim du département de la guerre au général Grant. Ce ne pouvait être là qu'un court moment de répit. Dès que le Sénat se réunit, le président dut l'informer des motifs de la suspension prononcée. Comme il fallait s'y attendre, l'assemblée refusa son approbation, et Stanton reprenant aussitôt ses fonctions, d'après les termes du *tenure bill*, rentra triomphant au conseil. « Le président avait voulu s'arracher une mauvaise épine du pied, suivant l'expression d'un de ses avocats; on la lui enfonçait plus avant dans la plaie saignante. » Jusqu'à l'expiration de ses pouvoirs, Johnson était condamné à rester en rapports quotidiens avec son ennemi déclaré. De par la volonté du Sénat, l'antagonisme au sein du pouvoir exécutif passait à l'état chronique.

Après un mois d'hésitations, le Président n'y put plus tenir. Le 21 février 1868, il destitua de nouveau son ministre par une simple lettre de service, et nomma à sa place l'adjudant général Lorenzo Thomas. Peut-être la crise n'admettait-elle pas d'autre dénouement, quelles qu'en fussent les conséquences. Peut-être aussi Johnson, fort de son succès récent, lors de la première tentative de mise en accusation, se persuadait-il que la même Chambre qui venait de rejeter l'*impeachment* n'oserait pas, en le votant trois mois après, se donner un démenti, et pousser les choses à l'extrême. Mais c'était là une appréciation très-fausse de la situation; car, dans les circonstances actuelles, les représentants pouvaient voter l'*impeachment* sans se déjuger. Lors de la précédente attaque contre le président, ils n'avaient pas cru devoir poursuivre parce que les incriminations étaient vagues, et ne s'appuyaient sur aucun texte précis. Dans le cas présent, la loi était formelle, la violation flagrante. Toutes les conditions requises par les légistes les plus scrupuleux semblaient donc réunies, et la Chambre, qui guettait une occasion pour se débarrasser du président, n'en pouvait souhaiter de plus favorable. Elle se garda bien de la laisser échapper, et montra cette fois qu'elle avait hâte d'en finir.

La révocation de Stanton datait du 21 février. Dans la même journée, la Chambre réfère la question au comité dit de *Reconstruction*[1], composé de membres notoirement hostiles à Johnson, et présidé par M. Thaddeus Stevens, le *leader* du parti républicain. La proposition d'*impeachment*, rédigée sur-le-champ, est déposée le 22, votée le 24. Il suffit de quatre jours pour enlever l'affaire. « En vérité, s'écriait un député de l'opposition, cette précipitation ferait honte au dernier petit tribunal de province. »

Le Sénat se constitua aussitôt en haute cour de justice et, le 25 février, les représentants Stevens et Bingham furent solennellement admis à sa barre. M. Stevens prit la parole en ces termes : « Conformément aux ordres de la Chambre, nous nous présentons devant vous; au nom de la Chambre et au nom du peuple, nous décrétons d'*impeachment* André Johnson, président des Etats-Unis, pour crimes et délits commis dans l'exercice de ses fonctions. » Sept commissaires (*managers*), choisis parmi les représentants et nommés par eux, furent chargés de développer et de soutenir l'accusation devant la haute cour de justice. De son côté, Johnson avait confié sa défense à quelques-uns des jurisconsultes les plus habiles et les plus réputés de l'Union.

Ce fut dans ces circonstances que le procès devant le Sénat s'ouvrit, le 5 mars 1868, par la lecture de l'acte d'accusation. Le premier article visait la révocation de Stanton, prononcée en violation du *tenure bill*. Le second et le troisième incriminaient la nomination de l'adjudant général Lorenzo Thomas au ministère de la guerre. Les cinq articles suivants reproduisaient à peu près les mêmes allégations, en y ajoutant seulement quelques griefs secondaires; le président était inculpé d'avoir conspiré, de concert avec Lorenzo Thomas, pour empêcher l'exécution des lois, pour s'emparer des bâtiments ainsi que des papiers du ministère de la guerre, et pour usurper le contrôle des dépenses de l'armée. L'article IX reprochait à Johnson d'avoir tenté de détourner le général Emory de ses devoirs d'obéissance envers son supérieur hiérarchique, le ministre de la guerre Stanton. L'article X relevait à la charge de l'accusé plusieurs discours tenus « dans l'intention manisfeste d'attirer le mépris, le ridicule et la haine sur le Congrès des Etats-Unis. » Enfin, l'article XI et dernier revenait encore sur la violation de la loi du 2 mars. En somme, tout l'édifice de l'accusation reposait sur ce fait unique : la révocation de Stanton, au mépris des prescriptions du *tenure bill*.

[1] Ce comité parlementaire, nommé dès le mois de décembre 1865, était chargé de traiter toutes les questions relatives à la réorganisation des anciens Etats rebelles; il avait été institué spécialement pour faire échec à Johnson.

Tout autant que la Chambre, le Sénat tenait à précipiter le dénouement. Il refuse à Johnson le délai que celui-ci avait demandé par une lettre adressée au *chief justice* Chase, et, comme dernier terme, lui assigne le 23 mars pour faire enregistrer sa réponse aux charges de l'accusation. A la date fixée, lecture est faite de la défense écrite du Président par trois de ses conseils, MM. Curtis, Evarts et Stanbery. Le lendemain 24 mars, les commissaires de la Chambre font enregistrer une courte réplique, dans laquelle ils se bornaient à maintenir tous les chefs d'accusation. Une nouvelle demande de délai présentée par les défenseurs est encore repoussée, et l'on décide que le procès proprement dit commencera le lundi 30 mars 1868 pour se continuer, avec toute la diligence possible, d'après les règlements du Sénat siégeant en haute cour d'*impeachment*.

La discussion commença par des discours préliminaires sur différentes questions de procédure et de compétence. Dans un plaidoyer substantiel, hérissé de termes techniques, et surchargé de précédents, M. Butler, au nom de la Chambre, exposa la doctrine de l'accusation sur la juridiction de l'*impeachment*. Puis la lecture des pièces et l'interrogatoire des témoins à charge remplirent plusieurs séances. Le 9 avril, la parole fut donnée aux défenseurs. M. Curtis qui plaida deux jours de suite, embrassa l'ensemble de l'affaire, et aborda toutes les questions constitutionnelles qui dominaient le procès. Après quoi, l'on entendit les témoins à décharge. Enfin le 22 avril commença la série non interrompue des discours contradictoires; deux commissaires de l'accusation prenaient successivement la parole; deux avocats de la défense leur répondaient.

Ce tournoi judiciaire mettait aux prises des jurisconsultes éminents et des orateurs de premier ordre. La passion et le patriotisme animaient au même degré tous les lutteurs; mais le contraste des qualités et des tempéraments personnels donne aux débats une physionomie vive et animée. M. Thaddeus Stevens, surmontant la faiblesse de l'âge et les souffrances de la maladie, prête à l'accusation le concours de sa vaillante parole et l'autorité de son nom. M. Evarts dépense sans compter, au service de la défense, les traits d'une gaieté contagieuse, dont il a le défaut, dit-on, de rire lui-même plus fort que les autres, et lance à travers ses périodes des fusées d'esprit, que son adversaire Bingham qualifie de pyrotechnie oratoire. Bingham lui-même, argumentateur puissant, toujours chaleureux, parfois mordant, sait émouvoir les cœurs et dramatiser l'anecdote. M. Butler s'efforce d'écraser l'accusé sous le poids de sa forte logique et de son érudition. M. Stanbery abuse de sa subtilité pour dérouter ses contradicteurs. D'une allure grave et solennelle, M. Curtis combat pied à pied avec toutes les ressources d'une argumenta-

tion méthodique. M. Nelson et M. Williams déploient à l'envi les pompes d'une éloquence théâtrale, tandis que M. Groesbeck déguise la fermeté et la finesse de sa dialectique sous un ton de bonhomie insinuante et persuasive. Presque tous ont la faiblesse du latin, objet de luxe et de parade aux États-Unis ; chez tous aussi surabondent les citations de Milton et de Shakespeare, ainsi que les réminiscences bibliques, cachet traditionnel des discours américains. Ces orateurs méritent d'être rangés parmi les hommes remarquables de la tribune et du barreau ; ils excellent dans un genre particulier d'éloquence exubérante et vivace, et possèdent un talent incontestable, en dépit de certaines habitudes de répétitions fatigantes, et de l'appareil trop visible d'une rhétorique surannée.

L'étendue insolite des plaidoyers, dont plusieurs se prolongèrent pendant trois et quatre séances de suite, les redites inévitables au milieu de tant de discours roulant sur le même sujet, ne permettent guère de présenter une analyse qui suivrait pas à pas l'ordre quotidien des discussions. Il a paru préférable de grouper les arguments autour de chacune des questions principales traitées dans ce grand procès, un des épisodes les plus curieux de l'histoire contemporaine des Etats-Unis.

IV

L'ACCUSATION SOUTIENT QUE LES PROCÈS D'*IMPEACHMENT* ONT UN CARACTÈRE ÉMINEMMENT POLITIQUE.

Dès le commencement du procès, la discussion roula sur la nature et la portée de l'*impeachment*, ainsi que sur la détermination des délits et des crimes atteints par cette juridiction spéciale. La Chambre des représentants peut-elle constitutionnellement décréter d'accusation un fonctionnaire en dehors des cas strictement limités par la Constitution elle-même ? Le Sénat, saisi de la cause, siége-t-il en qualité de cour de justice proprement dite, ou au contraire conserve-t-il son caractère d'assemblée politique ? Ce n'étaient pas là des questions de pure forme. L'interprétation de ces points de droit devait exercer sur la conduite des débats et sur l'issue de l'affaire une influence décisive.

Si l'on parvenait à établir que l'*impeachment* n'avait pas un caractère strictement judiciaire, les garanties de procédure en usage dans les tribunaux cessaient de protéger l'accusé, et l'affaire s'élargissait au gré du juge, ainsi armé d'un pouvoir discrétionnaire et souverain. Dès lors le Sénat, affranchi de toute règle, restait maître

de faire rentrer dans l'accusation tels actes qu'il lui plairait, et de condamner sur telles preuves qui lui paraîtraient suffisantes. En de semblables conditions, le procès devenait une formalité vaine, et Johnson était condamné avant de s'être défendu.

Il ne faut pas perdre de vue en effet que le président allait comparaître devant des adversaires politiques irréconciliables. Le Sénat, qui venait de se constituer en haute cour d'*impeachment*, n'était-il pas la même assemblée qui, presque depuis le premier jour jusqu'au dernier, avait présenté une majorité compacte des deux tiers pour donner finalement force de loi à tous les bills repoussés par le veto présidentiel? Cette majorité des deux tiers, indispensable également pour déclarer le président coupable, se trouvait donc toute préparée à l'avance. Il ne lui restait plus qu'à prononcer une condamnation judiciaire sur les mêmes actes qu'elle avait naguère condamnés politiquement.

Les commissaires de l'accusation s'efforcèrent donc tout d'abord de prouver que l'*impeachment* atteignait un grand nombre d'actes qui n'étaient pas prévus par la Constitution et qui échappaient aux prescriptions de la loi commune. On doit reconnaître que, sur ce point particulier, le texte constitutionnel n'est pas suffisamment péremptoire, de sorte que chaque partie put se croire autorisée à l'interpréter en sa faveur. La Constitution américaine déclare que le président, le vice-président, et en général tous les fonctionnaires civils des Etats-Unis seront déchus de leur poste, s'ils ont été convaincus de « trahison, de corruption, ou d'autres hauts crimes et délits »[1]. Elle investit la Chambre du droit de mise en accusation, et institue le Sénat seul juge compétent; elle stipule en faveur de l'accusé certaines garanties spéciales, telles que la prestation du serment imposé à chaque sénateur en sa qualité de juge, la condition de la majorité des deux tiers des membres présents requise pour qu'il y ait condamnation, la présidence du Sénat dévolue au *chief-justice* de la cour suprême dans le cas où le président des Etats-Unis est mis en accusation; elle édicte la peine qui consiste uniquement dans la déchéance et la *disqualification* du coupable; elle ajoute enfin que le fonctionnaire condamné par le Sénat pourra être poursuivi devant les tribunaux ordinaires et puni conformément à la loi.

Ainsi, sur le pouvoir de mise en accusation, sur la formation du tribunal et sur la pénalité, la Constitution s'exprime sans nulle équivoque. Elle semble au contraire peu explicite et peu précise

[1] « *Treason, bribery, or other high crimes and misdemeanors.* » (Article II, section IV de la Constitution).

quand il s'agit de déterminer les actes que l'*impeachment* peut frapper. « Trahison, corruption, ou autres hauts crimes et délits », tels sont les termes mêmes du texte constitutionnel. Or, si les deux premiers présentent encore un sens suffisamment net, ceux qui suivent sont vagues, indéterminés, et prêtent aux interprétations les plus arbitraires. Quels sont, en effet, ces « autres hauts crimes et délits » ? S'agit-il seulement, au sens étroit du mot, d'offenses de droit commun, atteintes par la juridiction criminelle ordinaire ? Ou bien a-t-on le droit de comprendre sous cette qualification très-générale des actes politiques ne tombant pas sous le coup de la loi commune ? C'est cette dernière doctrine qui fut soutenue et développée par les accusateurs.

Le commissaire de la Chambre qui traita plus spécialement ce point de droit, M. Butler, admettait que la Constitution ne s'exprime pas avec une exactitude rigoureuse sur les faits passibles d'*impeachment*. Mais, suivant lui, cette obscurité était voulue et préméditée. Les constituants se rendaient parfaitement compte que la prévoyance humaine est incapable de déterminer à l'avance tous les crimes et tous les délits par lesquels « la corruption ou la folie des gouvernants peuvent compromettre les libertés du peuple. » Ils ne formulèrent aucune définition plus nette, parce qu'ils étaient d'avis que l'*impeachment* pouvait et devait s'appliquer à des actes politiques que leur variété ne permet pas de définir.

Puis l'orateur, établissant une distinction complète entre la loi commune et la loi parlementaire, discutait longuement les termes mêmes de « hauts crimes et délits, » et arrivait à conclure qu'ils n'offrent pas la même signification suivant qu'on les envisage au point de vue de l'une ou de l'autre de ces deux juridictions différentes. Ainsi, disait-il, la mauvaise gestion d'un fonctionnaire, préjudiciable aux intérêts publics, échappe aux prescriptions de la loi commune, mais constitue néanmoins un crime d'après la loi parlementaire ; il existe donc un grand nombre d'actes qui, sans être justiciables des tribunaux ordinaires, n'en restent pas moins passibles d'*impeachment*.

A l'appui de sa thèse, le commissaire de la Chambre compulsait de nombreux textes anglais ou américains, et invoquait les témoignages des commentateurs et des historiens des Etats-Unis, dont l'opinion semble confirmer, en effet, sur ce point spécial, la doctrine de l'accusation. Ainsi, d'après *le Fédéraliste*, la juridiction d'*impeachment* s'étend aux fautes de conduite et aux abus de pouvoir, commis par les hommes publics dans l'exercice de leurs fonctions. « A proprement parler, dit également Story, cette juridiction offre un caractère politique évident, puisqu'elle concerne des attentats

contre la société envisagée dans son caractère politique... Les crimes d'Etat ou délits que l'*impeachment* a pour mission principale d'atteindre, présentent des cas en dehors de la jurisprudence civile ordinaire; la criminalité de ces délits est fondée sur des principes différents, et doit être appréciée à des points de vue différents. »

M. Butler emprunta encore au savant auteur de l'*Histoire constitutionnelle des Etats-Unis*[1], et cita *in extenso* tout un passage qui résume très-nettement le sujet. « Bien qu'un procès d'*impeachment* puisse comprendre la question de savoir si une loi positive a été violée, néanmoins ce n'est point nécessairement un procès criminel au sens propre du terme. En effet, dans le cas d'un crime ou d'un délit formel commis par un fonctionnaire public, il n'est aucunement besoin de recourir à l'institution d'un tribunal spécial pour l'application des peines prescrites par les lois, puisque les fonctionnaires, comme tous les autres citoyens, sont justiciables des tribunaux ordinaires pour des crimes de droit commun. Les cas d'accusation par *impeachment* doivent être classés tout à fait en dehors des règles de pénalité prescrites par les statuts ou par les lois générales. L'objet de cette procédure est de vérifier s'il y a lieu de priver un fonctionnaire public de sa charge. Dans le fait incriminé, il peut se rencontrer que, soit en dehors, soit dans l'exercice de ses fonctions, l'accusé ait violé une loi, ou se soit rendu coupable d'un acte nettement qualifié crime ou délit; mais il peut aussi exister des motifs suffisants de destitution, sans cependant qu'aucune loi positive ait été violée, comme dans le cas, par exemple, où un fonctionnaire public, par incapacité ou mauvaise gestion, s'est montré impropre à remplir le poste qui lui a été confié. Les règles qui doivent déterminer les cas d'*impeachment* sont donc toutes spéciales, et ne sauraient être totalement comprises dans les principes et les dispositions des lois que les tribunaux ordinaires ont pour mission d'appliquer. »

Les commissaires de l'accusation rappelaient d'ailleurs les circonstances dans lesquelles l'*impeachment* fut établi en 1787 par les Constituants de Philadelphie. Un premier projet avait remis à la cour suprême le jugement des causes d'*impeachment*, ce qui en eût impliqué le caractère exclusivement judiciaire; mais après une vive discussion la proposition fut rejetée, et le choix définitif de la Convention s'arrêta sur le Sénat. Cette désignation d'un corps politique, de préférence à la Cour suprême, signifie clairement, disaient les accusateurs, qu'aux yeux de la majorité des constituants, les cas passibles d'*impeachment* étaient illimités et indéfinis, tels enfin que, par leur nature même, ils ne pouvaient être appréciés d'après les

[1] *History of the origin, formation and adoption of the Constitution of the United States*, by George Ticknor Curtis.

règles de la légalité stricte, en usage dans les tribunaux de droit commun.

A l'appui de leurs démonstrations théoriques, les adversaires de Johnson citèrent une quantité considérable de précédents. Comme l'*impeachment* est d'origine anglaise, ainsi que toutes les grandes institutions américaines, ils fouillèrent consciencieusement l'histoire parlementaire des Iles-Britanniques, et en tirèrent de nombreux exemples dont quelques-uns remontaient jusqu'au moyen âge et aux temps les plus confus de la féodalité. Ce fut une longue énumération, curieuse assurément au point de vue rétrospectif, de tout ce que l'aristocratique Angleterre compte de noms illustres. Or ces personnages n'avaient pas tous été mis en cause pour des faits de corruption ou de prévarication professionnelles dans l'exercice de leurs charges. Plusieurs d'entre eux se virent accusés d'avoir suggéré au prince de mauvais desseins, cu de s'être fait donner par lui de fortes sommes d'argent. Parfois même, l'accusation revêtit un caractère plus intime et plus imprévu. Tel courtisan ne fut-il pas décrété d'*impeachment* pour avoir fait prendre médecine au roi sans l'avis de ses médecins ordinaires?

Assurément les accusateurs du Président ne prétendaient pas donner une semblable extension à l'*impeachment* américain, mais ils déclaraient justiciable de cette juridiction exceptionnelle, « tout acte dont la nature ou les conséquences peuvent compromettre l'existence du gouvernement ou les grands intérêts du pays. » La définition était assez vague. Il n'y avait rien qu'on ne pût y faire rentrer, sous le couvert de l'appréciation des *conséquences*, clause redoutable, élastique à l'infini, et entachée surtout d'un fâcheux caractère rétroactif. A qui appartiendrait-il, en effet, de déterminer les cas où les grands intérêts de la nation auraient été vraiment compromis? En fait, tout se trouvait livré à la discrétion du juge qu'aucune règle fixe ne liait plus.

L'accusation résumait ainsi son système : l'*impeachment* n'entraîne aucune pénalité proprement dite. La condamnation prononcée par le Sénat ne touche ni à la personne ni aux biens du coupable, et ne peut avoir d'autre effet que sa déchéance. La question posée se réduit à ces simples termes : l'accusé conservera-t-il ses fonctions? Les juges spéciaux ont pour mission d'assurer la bonne administration des affaires, en écartant un fonctionnaire incapable ou corrompu, et de défendre les gouvernés contre la perfidie, la négligence ou l'ambition des gouvernants dont le pouvoir menacerait les libertés publiques sans cette garantie tutélaire. En un mot, les procès d'*impeachment* ont pour objet non pas tant de punir un coupable que de protéger l'Etat et la société. Ils diffèrent donc essentielle-

ment des causes criminelles portées devant les tribunaux de droit commun.

Un des orateurs ne négligea pas cette occasion de rendre hommage aux institutions américaines. Combien de fois, dit-il, n'a-t-on pu éviter en d'autres pays les violences et les révolutions qui renversent le gouvernement tout entier, ou l'ébranlent jusque dans ses bases. « Nos pères, guidés par les conseils d'une sage prévoyance, ont inséré dans la constitution cette clause bienfaisante, de l'*impeachment* qui fournit un moyen plus conservateur et plus pratique à la fois d'arrêter pacifiquement les empiétements de l'Exécutif, et de protéger les libertés publiques contre les abus du pouvoir sans bouleverser l'Etat. »

Restait à définir le rôle du Sénat : l'accusation ne fut pas moins nette sur ce point. Si les cas d'*impeachment* ne sont pas limités aux actes délictueux tombant sous le coup des lois pénales, le Sénat conserve son caractère propre de haute Assemblée parlementaire. Il ne constitue pas une Cour de justice proprement dite, mais un tribunal d'exception, investi des attributions les plus étendues, et embrassant dans sa compétence tous les délits politiques. En conséquence, il n'est pas lié par les précédents judiciaires, ni par les règles de la jurisprudence criminelle, et peut chercher des éléments d'information et de preuves en dehors même de la cause, dans les actes, les opinions, les tendances, enfin dans tout le passé de l'accusé. Peu importe donc que les formes techniques ne soient pas rigoureusement observées dans l'acte d'accusation ou dans le cours des débats; le Sénat ne doit pas se laisser enfermer dans le cercle étroit d'une légalité mesquine et superficielle. Les commissaires de la Chambre ne tarissaient pas en railleries dédaigneuses sur ces petites minuties de procédure dont l'accusé invoquait le bénéfice ; arguties misérables, disait-on, derrière lesquelles, à défaut d'arguments solides, la défense essayait vainement de se retrancher. L'accusation prenait les choses de plus haut. « Rien ne saurait limiter vos droits de juges, Messieurs les sénateurs, dit M. Butler, vous êtes à vous-mêmes votre propre loi. Pour prononcer votre verdict, vous n'avez qu'à vous inspirer de votre conscience et de ce principe supérieur : *salus populi suprema lex !* » Et un autre adversaire éminent de Johnson, le commissaire Bingham, conviait à son tour le Sénat à juger d'après l'esprit et non pas seulement d'après la lettre de la Constitution.

On le voit, partout et sous tous les régimes, l'entraînement de la lutte des partis et la passion oratoire produisent les mêmes effets et font dépasser les justes bornes. Qui ne sait combien de fois la doctrine de l'esprit opposé à la lettre, ainsi que la loi du salut public,

a provoqué les coups de force du despotisme, ou fait commettre des violences et des crimes au nom même de la liberté ? Les accusateurs de Johnson, qui se présentaient au procès en champions des idées libérales, ne craignirent pas d'invoquer ces dangereuses maximes en face même du tribunal auguste, constitué précisément pour la défense de la légalité et du droit contre les envahissements du pouvoir. Il ne nous appartient pas assurément d'incriminer les opinions des orateurs, ni de suspecter la loyale sincérité de leurs intentions. Mais n'était-ce pas se laisser entraîner trop loin que de placer, même à bonne intention, cette théorie de l'arbitraire sous la sauvegarde de « la justice éternelle qui existait avec Dieu avant que les mondes fussent, qui subsistera encore avec lui quand les mondes ne seront plus, et au nom de laquelle les sénateurs seront jugés pour leur verdict actuel au jour du dernier jugement. »

V

RÉPLIQUE DE LA DÉFENSE. — LES PROCÈS D'*IMPEACHMENT* ONT UN CARACTÈRE STRICTEMENT JUDICIAIRE

L'accusation s'était résolument placée sur le terrain politique; la défense fit tous ses efforts pour maintenir le procès dans le domaine exclusivement judiciaire. Elle s'attacha donc à réfuter les deux thèses principales soutenues par les commissaires de la Chambre, et à prouver, contrairement à leurs allégations, d'abord que les cas d'*impeachment* se trouvaient strictement limités par le texte constitutionnel, puis surtout que le Sénat, appelé à se prononcer sur la cause portée à sa barre, formait une Cour de justice dans la rigoureuse acception du terme et devait, en conséquence, observer fidèlement les règles de procédure criminelle, qui dans tout pays libre sont les garanties protectrices des accusés.

Suivant les défenseurs, il ne s'agissait pas seulement de trancher cette simple question de fait : Johnson a-t-il violé la loi? Il fallait décider ce point de droit : l'acte imputé à Johnson peut-il être regardé comme un crime visé par le texte constitutionnel? La défense reprit donc à ce point de vue l'examen des crimes et délits passibles d'*impeachment* en s'appuyant principalement sur le texte de la Constitution. « De longs et compendieux mémoires ont été savamment écrits sur le sujet qui nous occupe, dit M. Curtis; je n'en fatiguerai pas les oreilles du Sénat; et je n'épuiserai pas sa patience par une fastidieuse énumération de précédents exhumés du moyen âge. Pour fixer le point débattu, l'esprit et la lettre de la Constitution nous suffisent.

Pourquoi nous égarer à la suite des accusateurs dans des digressions érudites sur les Plantagenets, les Tudors et les Stuarts? »

L'argumentation de la défense peut se résumer ainsi : « trahison, corruption ou autres hauts crimes et délits, » tels sont les cas spécifiés qui exposent le président et les fonctionnaires civils à une mise en accusation. Les deux premiers termes de cette énumération désignent des crimes commis contre les Etats-Unis, et présentent une signification évidente qui ne laisse aucune place à l'équivoque. On les a introduits dans le pacte fondamental parce qu'ils constituent des attentats manifestes qui menacent la sécurité et l'existence même du gouvernement. Est-il permis de donner à ces derniers mots « autres hauts crimes et délits » une interprétation plus vague et plus générale? Nullement. Le législateur les a volontairement confondus avec les premiers dans une détermination commune, en les insérant dans une seule et même phrase. On doit donc les entendre également au sens précis et restreint de crimes commis contre le gouvernement fédéral. Enfin, comme la haute trahison et la corruption sont de nature à entraîner des poursuites devant les tribunaux de droit commun, il faut admettre que les crimes et délits assimilés offrent aussi ce même caractère. Il en résulte que l'*impeachment* ne saurait légalement atteindre que des actes criminels au sens rigoureux du droit pénal. C'est dans ce cercle étroit que la juridiction sénatoriale doit se tenir enfermée. « La mise en accusation d'un président pour de simples divergences politiques a toujours passé pour le plus monstrueux abus de pouvoir, disait un des avocats de Johnson, et le procès actuel est-il autre chose? »

Ainsi sur ce premier point de droit la défense prenait le contre-pied exact de l'accusation. Mais les arguments qu'elle mettait en ligne, quelque peu subtils, au moins dans la forme, ne prêtaient-ils pas aux reproches de finesses procédurières et de chicane que la partie adverse se plaisait à répéter? Peut-être d'ailleurs les avocats du président ne se sentaient-ils pas là sur leur véritable terrain; car les plus illustres commentateurs de la constitution américaine, ceux qui font loi dans la matière, semblent, comme on l'a vu, attribuer un caractère d'exception à la juridiction d'*impeachment*. D'autre part on ne doit pas oublier que Johnson était accusé d'avoir transgressé les prescriptions du *tenure bill*, régulièrement voté par le Congrès fédéral et revêtu de toutes les formes constitutionnelles; il y avait donc eu violation formelle et patente d'une loi des Etats-Unis. N'était-ce pas la condition requise pour un *impeachment* légitime?

Mais sur la question des garanties dues à l'accusé, les défenseurs ressaisirent tout l'avantage. A leur tour, ils purent se prévaloir à juste titre des opinions formelles des constituants de 1787, reflétées

et reproduites fidèlement par les commentaires les plus accrédités aux Etats-Unis. En effet, les auteurs de la Constitution américaine avaient créé l'*impeachment* comme une ressource suprême pour le cas exceptionnel où la déchéance du Président pourrait seule sauver la chose publique. Mais ils n'entendaient nullement que ce fût une arme de parti, une menace éternellement suspendue sur l'Exécutif pour le forcer à capituler devant la volonté des Chambres, ou pour le briser s'il prétendait à conserver son indépendance. Les constituants prévoyaient bien que le jugement de ces causes politiques surexciterait le pays entier, et le partagerait en deux camps hostiles; que la presse pèserait de tout son poids sur l'opinion, et travaillerait à enflammer les passions du moment par ses polémiques ardentes; c'était à leurs yeux un motif de plus pour que toutes les garanties possibles d'impartialité et de justice fussent acquises à l'accusé. Sans doute ils ne voulaient pas que ce pouvoir de juger conféré au Sénat fût si débonnaire et si gêné dans ses allures qu'une sécurité complète fût assurée aux coupables; mais ils ne consentaient pas non plus à livrer sans garanties importantes la considération des personnages éminents, ou des fonctionnaires fidèles et consciencieux, aux dénonciations perfides et intéressées de l'ambition et de l'intrigue. Nul ne se dissimulait en effet que, dans un gouvernement fondé sur des élections périodiques, l'*impeachment* serait vite devenu un instrument redoutable dont les ambitieux n'auraient pas manqué de profiter pour s'ouvrir un chemin facile aux honneurs, en dénonçant à l'opinion publique et en faisant décréter d'accusation les hommes d'Etat dont ils convoiteraient les places [1].

Comme le fit remarquer M. Groesbeck, un des avocats de Johnson, les illustres membres de la Convention de Philadelphie ne se résignèrent qu'au dernier moment à remettre au Sénat le jugement des procès d'*impeachment*. Ils comprenaient bien le danger d'investir de ces hautes attributions judiciaires un corps politique qui, lors d'un conflit soulevé entre lui et le Président, se trouverait juge et partie dans la cause. Mais à quelle combinaison s'arrêter? La Cour suprême, à laquelle on songea d'abord, comptait trop peu de membres pour qu'on osât faire peser sur eux des responsabilités aussi lourdes et aussi menaçantes. La création d'un tribunal spécial ne présentait pas moins de difficultés. Qui serait désigné pour en faire partie? Finalement on choisit le Sénat, parce qu'il ne se trouvait dans le gouvernement aucun autre corps constitué auquel on pût confier cette mission délicate. On espérait du moins que les dangers résul-

[1] Story, *passim*. Dans les passages analysés ici, l'auteur américain se borne à commenter les opinions des Constituants de Philadelphie.

tant de la confusion inévitable du pouvoir politique et du pouvoir judiciaire seraient atténués par les conditions spéciales que réunit la haute assemblée. L'âge des sénateurs, le mode de leur nomination, la durée de leur mandat, leurs capacités spéciales, leurs services passés, paraissaient autant de garanties d'expérience, d'indépendance et de maturité. Associé pour une bonne part aux fonctions exécutives [1], le Sénat, pensait-on, se trouvera plus versé qu'aucun autre corps dans la connaissance des affaires publiques, et mieux initié aux nécessités et aux embarras du gouvernement. Il sera donc mieux placé que personne pour examiner en juge compétent et modéré les causes qui lui seront soumises, pour apprécier la valeur des différents chefs d'accusation, et pour prononcer une sentence équitable et impartiale. D'ailleurs ne comptera-t-il pas toujours dans son sein un certain nombre d'anciens magistrats et de jurisconsultes éminents qui lui prêteront le concours de leurs lumières et de leurs capacités spéciales? — Pour rester fidèle à l'esprit des Constituants de 1787, la haute assemblée à la barre de laquelle était traduit Johnson, devait donc se considérer comme une véritable Cour de justice, et se conformer aux règles de la jurisprudence criminelle ordinaire.

Sur ce point, la Constitution elle-même fournit aux défenseurs des arguments plus précis. En effet, elle stipule expressément que les membres du Sénat prêteront serment quand ils se réuniront en tribunal d'*impeachment*. Or, selon la défense, ce serment solennel « de rendre complète et impartiale justice » avertissait chaque sénateur qu'il ne siégeait plus comme membre d'une assemblée parlementaire, et lui rappelait sa haute responsabilité de juge « devant sa conscience, devant l'avenir et devant Dieu. »

Mais ce n'est pas tout. La Constitution interdit formellement au Congrès d'édicter aucune loi rétroactive; à supposer que les sénateurs et les représentants votent à l'unanimité dans leurs Chambres respectives un bill destiné à punir certains actes antérieurs à sa promulgation, ce bill demeure nul et non avenu. La défense soutenait qu'on ne pouvait admettre la doctrine de l'accusation, sans violer ouvertement sur ce point les prescriptions constitutionnelles. « Que réclament en effet nos accusateurs, dit M. Curtis, un des avocats du Président, quand ils prétendent, Messieurs, que votre souveraineté de juge est discrétionnaire, et que vous n'êtes liés par aucun texte de loi? Ils demandent que chacun de vous individuellement possède le privilège de se faire à lui-même une loi nou-

[1] Le Sénat confirme les nominations des ministres, des ambassadeurs et des hauts fonctionnaires fédéraux; il a seul le droit de ratifier les traités diplomatiques conclus par le pouvoir exécutif.

velle suivant les besoins de la cause, non-seulement après l'acte commis, mais durant le cours même du procès. Ainsi, le pouvoir qui vous est refusé comme législateurs, vous l'exerceriez ici comme juges! Ainsi, cette même Constitution qui vous interdit le vote de tout bill rétroactif, afin de protéger la liberté des citoyens contre la puissance législative, vous réunirait ici pour vous donner à chacun le droit de créer de toutes pièces une loi nouvelle, si vous n'en trouvez pas de toute faite à votre convenance; *viam inveniam aut faciam!* Ainsi, lorsque chacun de vous, en venant siéger dans cette enceinte, a juré devant Dieu de rendre une justice impartiale et conforme aux lois, il n'aurait, en fin de compte, juré obéissance et fidélité qu'à la loi quelconque qu'il resterait toujours libre d'improviser pendant la durée du procès, et suivant les péripéties des débats! Permettez-moi, Messieurs les sénateurs, de protester avec tout le respect convenable contre une interprétation aussi étrange et aussi peu digne de votre haute sagesse. »

La défense concluait que le jugement des causes d'*impeachment* était régi par les grands principes du droit, et que les garanties tutélaires de la *common law* devaient être acquises à l'accusé. Vous n'êtes pas ici une sorte de tribunal innommé d'enquête, investi de pouvoirs illimités, mais une Cour de justice, astreinte aux règles et aux formes judiciaires, disaient au Sénat les avocats de Johnson. L'*impeachment* a été institué comme un moyen d'appliquer la loi dans des cas exceptionnels et délicats aux personnages les plus éminents en dignité; on ne l'a pas établi pour permettre de violer la loi ou d'en fausser l'application. Il ne vous appartient donc pas de rechercher si le Président traduit devant vous a combattu votre politique et contrarié vos desseins, ni de juger sur de simples tendances, sur des présomptions morales, non plus que sur le bruit public. Oubliez les querelles passées et les rancunes présentes; fermez l'oreille aux suggestions de l'esprit de parti; efforcez-vous enfin de vous isoler des clameurs et des colères du dehors, afin de pouvoir écouter en paix la voix de votre conscience. D'après les termes de votre serment, vous avez promis de rendre impartiale et complète justice; votre devoir étroit est de rester fidèles à la parole jurée. « Jamais je n'admettrai, dit M. Nelson, que vous soyez à vous-mêmes votre propre loi, comme le prétendent les accusateurs. Nous avons la Constitution qui est votre loi écrite, comme la nôtre, qui vous oblige comme nous; il vous est interdit de la négliger ou de l'enfreindre. »

VI

ATTAQUES PERSONNELLES CONTRE LE PRÉSIDENT. — RÉPLIQUE DE LA DÉFENSE.

Comme on l'a vu, la défense s'épuisait à circonscrire étroitement le débat. L'élargir à tout prix était au contraire le but de l'accusation qui sentait son infériorité sur le terrain limité des discussions juridiques et des faits précis visés par les articles d'*impeachment*. Tout doit servir à éclairer le Sénat, avaient dit les commissaires de la Chambre; ils s'arrogèrent donc le droit de prendre à partie toute la conduite politique du Président, d'incriminer tous ses actes, ses paroles, ses opinions, et jusqu'à ses tendances vraies ou supposées. Les haines de partis se trouvaient plus particulièrement engagées sur cette question qui mettait en première ligne la personnalité même de M. Johnson, et l'exposait à découvert aux coups directs de ses ennemis. Aussi les passions se donnent-elles librement carrière; c'est là le point de la discussion où se montre le mieux à nu le caractère américain avec ses défauts et ses qualités.

Déjà, pendant la délibération préalable qui avait eu lieu à la Chambre sur la proposition d'*impeachment*, les représentants s'étaient laissé emporter à de singulières violences. « L'administration d'André Johnson, avait dit M. Washburne, n'est que perfidie, turpitude et trahison. » Et l'orateur réclamait un châtiment immédiat pour ce grand coupable, « l'opprobre des deux hémisphères. » — « Le Président, s'était-il écrié encore, n'a travaillé qu'à faire le malheur de la nation qu'il démoralise, et qu'à empêcher la concorde et la paix. Entouré d'hommes aux mains rouges de sang, il n'a pris conseil que des pires malfaiteurs qui aient jamais rampé comme d'ignobles reptiles sur les marchepieds du pouvoir. A la faveur de sa complicité coupable, les meurtres et les rapines, le vol et l'incendie, tous les crimes enfin poussent leur marche sanglante à travers le pays. Chaque jour de son gouvernement funeste ajoute des noms nouveaux à la longue liste des victimes de sa haine, de sa vengeance et de sa cruauté [1]. » Si l'on en croyait les accusateurs, cette tyrannie sinistre menaçait le salut de la République et l'avenir de la nation; l'issue du procès allait décider si le continent tout entier d'Amérique serait habité désormais par un peuple libre et sans entraves, ou s'il deviendrait « l'antre abject d'esclaves craintifs et rampants. »

[1] *Appleton's Cyclopædia*, année 1868.

Au Sénat, la discussion ne fut ni moins passionnée ni moins véhémente qu'à la Chambre. Le Président est représenté sous les couleurs les plus sombres. On le dénonce au pays comme le créateur du *whiskey-ring*, et le complice éhonté des vols énormes commis, au détriment de l'Etat, par cette redoutable association de fraudeurs. On le flétrit des noms d'usurpateur, de traître, de vil imposteur ; on l'accuse de déshonorer ses hautes fonctions en donnant le spectacle de tous les vices et de tous les crimes. Johnson ne se vit même pas épargné dans sa vie privée ; les accusateurs stigmatisent en sa personne le blasphémateur, le coureur de tripots clandestins, le débauché infâme, livré aux passions les plus basses et les plus dégradantes.

Lorsque la haute Cour se fut retirée pour délibérer, les sénateurs, par respect du moins pour leur caractère de juges, ne donnèrent pas l'exemple d'un langage plus calme et plus mesuré. « Il est de notoriété publique, dit M. Charles Sumner, que dans cette enceinte, en face du Sénat et du corps diplomatique tout entier, devant les tribunes remplies d'un public nombreux, Johnson s'est présenté, pour la prestation du serment constitutionnel, dans un état de complète et bestiale ivresse. » Ceux qui réveillaient ces scandaleux souvenirs, ne songeaient pas que la honte dont ils couvraient la personne du Président rejaillissait sur la fonction elle-même et sur le gouvernement tout entier.

Dédaignant les exemples empruntés à l'histoire de la criminalité moderne, les commissaires de l'accusation exhibèrent leur érudition classique. Le Sénat américain retentit bientôt des périodes cicéroniennes. *Quousque tandem abutere patientia nostra*, s'écriait M. Butler, oubliant, dans la chaleur de son indignation, que le Catilina des Etats-Unis n'était pas là pour entendre l'apostrophe. Un autre orateur comparait Johnson à Verrès, et encore prenait-il parti pour le prêteur romain, comme pour le moins coupable des deux. « Verrès fut un grand criminel dans l'histoire, dit M. Boutwell, mais s'il dépouilla la Sicile pendant les deux années de sa prêture, l'île entière, quand il la quitta, se trouvait en possession de la loi, de l'industrie et de la paix. Johnson n'a point pillé, il est vrai, mais les maux de sa funeste administration, ont lourdement pesé sur une grande partie de notre République. Pendant que Verrès était accusé à Rome, ses nombreux partisans lui élevaient à Syracuse une statue d'or. Où sont donc, même dans le Sud, les amis de Johnson qui se lèvent pour protester en sa faveur [1]? »

Après Verrès et Catilina, ce fut le tour de Néron d'apparaître

[1] *Trial of Andrew Johnson. Congressional Globe.*

« jouant de la lyre pendant que Rome brûlait sous ses yeux ». La question du *tenure-bill* était bien loin. Mais toutes choses grossissaient hors de proportion. Pour combattre un accusé unique, sans autre secours que la parole de ses avocats, n'invoquait-on pas à l'envi l'assistance du Dieu tout-puissant qui « marche en tête des armées d'Amérique, de même qu'il marchait jadis en tête des armées d'Israël? »

Si exagéré que fût ce ton de violence, la tâche des défenseurs était malaisée. Il ne s'agissait plus pour eux, comme pour leurs adversaires, de flatter les passions dominantes de l'Assemblée et du parti victorieux, mais d'apaiser les esprits, de faire appel à la modération et à l'impartialité, c'est-à-dire aux sentiments qui réussissent le moins à émouvoir l'âme humaine et à entraîner les Assemblées. Puis, ce qui rendait plus sensibles encore le désavantage et l'infériorité habituels de la défense en face de l'attaque, il leur fallait remonter le courant de l'opinion publique, vaincre les préjugés d'une majorité hostile, composée d'accusateurs plutôt que de juges, et plaider une cause qui semblait perdue. « Mon insuffisance m'accable, dit un des avocats de Johnson, et c'est en toute humilité que j'implore l'assistance du Très-Haut, afin de ne pas succomber aux difficultés de ma mission. »

Aussi, avant de répondre aux imputations dirigées contre la personne du Président, ses défenseurs adjurèrent solennellement le Sénat de dépouiller tout esprit de parti, et d'accueillir la justification de l'accusé avec la conscience du juge et non avec les passions de l'adversaire politique. « Je sais trop, Messieurs, quel sacrifice je voudrais imposer aux opinions personnelles de la plupart d'entre vous, dit M. Nelson. Je sais aussi que je ne m'adresse pas aujourd'hui à une assemblée politique, mais à un tribunal éminent, dont les membres ont juré par serment de rendre impartiale et complète justice; j'invoque donc en toute confiance vos sentiments les plus purs en ce jour mémorable. Au nom de ce Dieu à qui vous en avez vous-mêmes appelé, je réclame de votre patriotisme un sublime élan d'abnégation qui fasse disparaître le politique ardent pour le remplacer par le juge austère, et qui vous élève tous à la hauteur et à la majesté de votre mission. Ce que je demande paraît difficile, je ne l'ignore pas; c'est presque vous demander, comme dans l'Evangile, de couper votre bras droit, s'il doit être une occasion de scandale. Beaucoup de gens pensent que j'attends de vous une chose impossible. On dit que vous ne sauriez vous soustraire à la pression des influences du dehors, aux menaces de la presse, ce pouvoir formidable qui domine aujourd'hui le Président, la Chambre, et le Sénat; on assure que votre parti est pris,

que votre conviction est faite, et votre verdict déjà préparé. Non, Messieurs, ceux qui tiennent ce langage ne vous connaissent pas. Pour moi, je me refuse à supposer un seul instant qu'il en puisse être ainsi ; je me fais une trop haute idée de cette auguste assemblée ; je connais mieux l'intégrité, l'honneur sans tache d'un Sénat américain, et j'ai confiance. »

Il ne faudrait pas voir dans ces paroles une simple précaution oratoire, un artifice d'avocat qui plaide les circonstances atténuantes, et s'efforce de gagner à son client l'indulgence du tribunal au moyen d'hommages intéressés. L'orateur parlait ici le langage même de la justice et du droit. Dailleurs, rien n'était plus utile et plus convenable que de rappeler chacun à la dignité de son rôle et de rétablir la vérité de la situation. Les violences de l'accusation avaient pu faire oublier que le Sénat constitué en Cour de justice avait devant lui, à sa barre, le Président des Etats-Unis, le premier personnage de l'Union, le représentant même du peuple américain dans sa capacité collective.

Quelles précautions de langage pouvaient du reste paraître superflues pour arriver à opposer, presque sans transition, à la sombre et repoussante figure retracée par les commissaires de la Chambre, un autre portrait de Johnson peint sous des couleurs presque riantes et sous l'aspect le plus sympathique? Prenant le ton de l'idylle, la défense conduisait les sénateurs au milieu des montagnes du Tennessée, les faisait pénétrer dans lapetite cité de Greenville, et là, leur montrait un orphelin, un jeune garçon sans ressources, sans amis, léger de bagage, de science et d'argent, mais riche d'avenir, d'intelligence, de courage et de bonne volonté. Ce jeune enfant qui préludait à ses hautes destinées futures par une vie de labeurs et de privations noblement supportés, c'était André Johnson. Le voilà travaillant avec énergie, trouvant moyen de s'instruire, d'acquérir du talent, de gagner l'estime et le respect de ses concitoyens. Bientôt des honneurs mérités viennent couronner ses efforts et récompenser ses vertus. Les votes libres de ses concitoyens le nomment successivement sénateur du Tennessée, gouverneur, député au Congrès fédéral, puis vice-président des Etats-Unis. Une fois au pouvoir, André Johnson se consacre de tout cœur et avec la plus entière bonne foi à l'œuvre de la pacification générale. Son indulgence, sa douceur, sa bonté, lui doivent-elles être imputées à crime? Serait-il donc condamné pour avoir suivi trop à la lettre cette maxime du grand Lincoln : « Charité pour tous, rigueur pour personne. » Et c'était Johnson, cet homme de bien, ce Président intègre et vertueux qu'on avait osé flétrir des épithètes les plus odieuses, des accusations de traîtrise et de félonie! Pour venger la

vérité, les défenseurs saluaient en sa personne un démocrate de la vieille roche, digne héritier des Jefferson et des Jackson. Lui élevant un piédestal, ils le montraient aux yeux de tous comme le juste persécuté, et suppliaient Dieu de bénir leurs efforts et de permettre que leur parole aidât l'accusé « à sortir de la fournaise ardente, sans même emporter l'odeur de brûlure attachée à ses vêtements. »

En présence de deux portraits si dissemblables, il devient fort difficile de se représenter au vrai la figure historique de Johnson. Sans doute il faut faire la part des exagérations de l'attaque et des nécessités de la défense; tout comme le poëte, l'avocat jouit de certaines immunités, et l'hyperbole lui est permise. En résumé, comme le répétait avec tant d'insistance un des avocats de l'accusé : « Quel était donc André Johnson? » Sans doute, ni le Catilina de M. Butler, ni le Néron de M. Williams, et peut-être pas davantage le juste persécuté de M. Nelson. N'y aurait-il pas plus de ressemblance dans cette silhouette d'une touche plus fine et plus sobre? « Johnson n'est ni un théoricien ni un réformateur, dit M. Groesbeck; j'ai bien étudié sa vie. Toujours il a suivi les sentiers battus en serviteur obéissant de la Constitution qu'il aime et qui a été son unique étude. Ce n'est pas un savant ni un lettré, comme la plupart d'entre vous, Messieurs; ce n'est pas un homme spéculatif, ni un esprit fécond en idées ; il n'en est que plus attaché aux idées qu'il a. »

L'orateur avait touché du doigt le véritable grief qui faisait le fond du procès : le Président se permettait d'avoir des opinions à lui, en opposition avec celles du Congrès; c'étaient là son crime et sa forfaiture.

VII

LA RÉORGANISATION DES ÉTATS DU SUD ET L'ESCLAVAGE.

De toutes les questions incidentes se rattachant au procès proprement dit, une des plus graves était la réorganisation des Etats du Sud. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif, chacun de son côté, prétendaient avoir des droits constitutionnels à régler exclusivement cette affaire capitale sur laquelle l'un et l'autre avaient adopté une politique contraire. Le Congrès tenait rigoureusement exclus de son sein les représentants des Etats sécessionnistes; le président s'opposait de tous ses efforts à la prolongation de cet ostracisme rigoureux. L'antagonisme était donc complet. « Au mépris d'avertissements réitérés du Congrès, dit M. Stevens, Johnson s'est livré à une série d'actes illégaux et inconstitutionnels, en essayant d'effectuer à lui seul la réunion des Etats rebelles, et

d'introduire de sa propre autorité les représentants de ces Etats dans les Chambres. Au pouvoir Législatif seul, et non à l'Exécutif, appartient le droit de régler la situation présente et future des Etats du Sud; méconnaître volontairement ce droit exclusif du Congrès constitue une usurpation flagrante et criminelle. »

Il est vrai que précédemment Lincoln avait réglé, sans consulter les Chambres, plusieurs questions importantes relatives à la réorganisation des Etats rebelles. Lui aussi avait manifesté l'intention de donner accès dans le Congrès aux représentants de certains Etats du Sud, de la Louisiane entre autres. Mais Lincoln était le chef reconnu et respecté du parti républicain qu'il représentait au pouvoir. D'ailleurs, sa conduite commençait déjà à éveiller les défiances quand il fut assassiné, et l'on peut croire que sa mort prévint un conflit probable. M. Thaddeus Stevens, dans un discours où il faisait l'éloge du feu Président, n'insinuait-il pas que ce *brave homme* avait assez vécu pour sa gloire [1] ? Dès que Johnson occupa le fauteuil présidentiel, l'opposition n'eut plus de ménagements à garder. Comment le Congrès se serait-il relâché de ses exigences, et montré moins jaloux de ses droits sous un gouvernement dont les tendances démocrates lui semblaient suspectes?

Rien n'était donc plus facile que d'envenimer le débat sur des sujets aussi irritants, et de confondre, au moyen d'insinuations perfides, la cause de Johnson avec celle des anciens rebelles. « A Dieu ne plaise que nous voulions passionner la discussion en y jetant les ressentiments et les haines de parti, » avaient dit les accusateurs; et pour donner la mesure de l'esprit de modération qui l'animait, M. Bingham entamait aussitôt son réquisitoire par les souvenirs encore brûlants de la guerre de la sécession. « Heureusement pour notre pays, disait-il, heureusement pour le genre humain, le 9 avril de l'an de grâce 1865, les bataillons vaincus de la rébellion se rendaient aux légions républicaines victorieuses. En ce jour, la loi était vengée et restait maîtresse; mais au prix de quels sacrifices, de quelles souffrances, et du sang de combien de martyrs! Ce jour-là, dans toute l'étendue de notre continent, et parmi toutes les nations du monde, retentit l'écho de cette grande nouvelle, de ce cri de triomphe : la République des Etats-Unis, ce dernier boulevard de la liberté constitutionnelle, ce dernier sanctuaire de la justice inviolable, est sauvée par la valeur et les vertus de ses enfants? Mais, hélas! la même année, le même mois, cinq jours plus tard, le 14 avril, l'explosion de la joie universelle, les allégresses de la déli-

[1] Discours prononcé par M. Thaddeus Stevens à la Chambre des représentants, le 17 mars 1867.

vrance s'arrêtent. Un cri de mort s'élève soudain : le président révéré de tous, Abraham Lincoln, est assassiné ! »

Certes ces éloquentes paroles devaient aller droit au cœur de tout Américain loyal, et si elles n'eussent eu d'autre but que de rendre un solennel et public hommage au grand citoyen que pleurait alors l'Amérique, elles méritaient de soulever des acclamations unanimes. Sur les bancs de la défense aussi bien que sur ceux de l'accusation, chacun s'empressait de célébrer la pure mémoire de celui que M. Evarts, un des avocats de Johnson, appelait le Président héroïque. Mais en retraçant l'émouvant tableau d'un peuple entier abîmé dans la douleur, les commissaires de la Chambre entendaient que le souvenir de ce deuil public vînt plaider contre l'accusé, et ils transformaient en auxiliaires de l'accusation « ce demi-million d'hommes morts pour la défense de la Constitution et de la loi. » N'était-ce pas d'ailleurs la fin tragique de Lincoln qui avait ouvert au vice-président l'accès du pouvoir? Sans doute les accusateurs n'allaient pas jusqu'à prétendre que Johnson eût armé le bras du meurtrier; mais les plus timides lui reprochaient d'avoir encouragé le crime par une tolérance coupable et par une sorte de connivence morale; les plus ardents le dénonçaient hautement comme le complice des violences qui avaient directement abouti à l'assassinat de son illustre prédécesseur. Ainsi, tandis que Lincoln payait ses vertus de sa vie, Johnson arrivait au pouvoir suprême par une voie sanglante; le martyr du devoir et de l'honneur était remplacé par qui? par le Président de la rébellion.

Partout, en effet, ajoutait l'accusation, les chefs militaires les plus énergiques et les plus fidèles à l'union sont destitués, aux applaudissements des anciens rebelles; partout les citoyens loyaux sont persécutés, insultés, assassinés. Qui donc en est responsable, sinon Johnson? Plus de deux mille meurtres ont été constatés au Texas, Qui doit-on en accuser? Encore Johnson. Les propriétés, la liberté, la vie des citoyens fidèles à l'Union courent sans cesse de nouveaux périls. « Dans tous les Etats, c'est le même carnaval de crimes dont la nouvelle doit faire une fête aux enfers. » La responsabilité de tous ces forfaits remonte directement à André Johnson, l'usurpateur et le traître, la terreur des bons et le soutien des méchants, le ministre de la discorde, dont les pratiques détestables fomentent partout l'esprit de révolte, et ravivent les derniers feux de la rébellion. Ne pas jeter Johnson à bas du pouvoir, c'est livrer le pays entier à l'une des plus haïssables tyrannies de l'histoire, c'est vouer les unionistes loyaux aux plus sanglants attentats, c'est compromettre les fruits de la victoire et le salut même de la république. « Si vous ne condamnez pas Johnson, s'écriait M. Williams, il monte au

Capitole comme les triomphateurs romains, traînant à son char non pas des rois prisonniers, mais votre Sénat captif. Alors nos soldats morts pour la bonne cause et la liberté se retourneront en désespérés dans leur tombe ! »

La liste des griefs n'était pas encore épuisée ; l'accusé fut représenté comme le dernier champion et la personnification même de l'esclavage. Cette iniquité monstrueuse, chassée de l'enceinte des Chambres législatives, chassée des champs de bataille s'était, disait-on, réfugiée à la Maison-Blanche d'où elle étendait partout ses ramifications pour chercher à ressaisir son odieuse influence, au mépris de la Constitution et des lois. Johnson était le chef hypocrite des partisans de l'esclavage, toujours prêts à retomber dans leurs anciens errements de violence et de perfidie ; Johnson était l'âme damnée de ce vieux parti funeste et sinistre, cruel et retors, qui se retranchait aujourd'hui à la Présidence comme dans une forteresse d'où il menaçait les libertés de l'Union. Tout ce qui restait des vieilles bandes esclavagistes au Nord et au Sud, fauteurs de sécession, artisans de complots ténébreux, politiciens sans cœur, légistes sans foi ni loi, faiseurs de compromis iniques sur les principes les plus sacrés, tous se groupaient autour de Johnson, leur digne soutien. « L'esclavage a été votre pire ennemi, dit M. Sumner, il a fait massacrer vos enfants, il a plongé vos foyers dans le deuil et l'affliction, il a couvert le pays de drames tragiques ; et le voilà qui relève la tête et qui arbore son drapeau sanglant avec Johnson pour chef. » L'accusation adressait donc un chaleureux appel à toutes les convictions sincères, à tous les sentiments nobles et généreux, et les adjurait de s'unir dans un commun effort pour condamner et flétrir le Président prévaricateur, dont la trahison éclatait enfin sans pudeur et sans voiles. « Au jour de l'élection, ne s'est il pas présenté lui-même comme le Moïse libérateur de la race noire, et aujourd'hui, regardez-le, il s'en fait le Pharaon persécuteur. »

En présence d'aussi détestables forfaits, la déchéance était une peine trop douce au gré des accusateurs qui auraient voulu d'autres gémonies pour y traîner ce grand coupable. M. Boutwell se chargea de les trouver en haut lieu. Les anciens, pour honorer leurs morts illustres, les faisaient figurer au ciel ; l'orateur américain, toujours classique, interpréta à sa manière le *sic itur ad astra* de ces héros antiques qui passaient étoiles, et, par une métaphore audacieuse ne craignit pas de transformer la voûte céleste en un pilori où devait être cloué Johnson pour son supplice éternel. « Les voyageurs et les astronomes, disait-il, nous apprennent que dans les lointaines régions dont les nuits sont éclairées par la constellation de la croix du Sud, il se trouve un espace céleste vide de tout astre ou

de toute nébuleuse visible même à l'aide d'instruments télescopiques. Cet espace triste et obscur, le vulgaire l'appelle un trou dans le firmament; on dirait un reste du chaos primitif. C'est là que l'esprit de justice voudrait voir exiler à jamais ce criminel ennemi de deux races d'hommes, dans la solitude incommensurable et éternelle, dans ces ténèbres extérieures dont le Christ Sauveur a menacé ceux qui sont traîtres à eux-mêmes, à leur patrie et à leur Dieu! »

La défense ne pouvait riposter directement à de pareilles attaques; elle se garda bien d'ailleurs de traiter aucune des questions relatives à la réorganisation des Etats du Sud, et de se laisser entraîner sur ce terrain désavantageux où la partie adverse s'efforçait de l'attirer. Elle eût renié tous ses principes sur l'*impeachment*, en paraissant se prêter à la discussion de faits politiques, qui n'étaient pas expressément visés par l'acte d'accusation. Laissant de côté les arguments proprement dits, elle se borna donc à repousser les attaques personnelles, et à montrer que rien dans la conduite du Président ne justifiait les graves imputations sous le poids desquelles ses adversaires voulaient l'accabler.

Que faisait Johnson durant cette terrible guerre de la sécession? Tandis que son Etat passait à la rébellion, répliquait la défense, Johnson seul restait fidèle à son devoir de sénateur; ses anciens collègues du Sénat sont là pour en témoigner. Tandis que la trahison s'organisait dans la capitale même, tandis que messages et dépêches partaient sans cesse des deux Chambres du Congrès pour attiser dans le Sud le feu de la guerre civile, Johnson avait le courage de rompre avec son parti, et de faire entendre sa voix puissante contre ceux qui trahissaient la nation; et pourtant on le traîne aujourd'hui comme traître à la barre même de ce Sénat où retentit encore l'écho de ses loyales et patriotiques paroles! « Rappelez vos souvenirs, honorables sénateurs; la terrible bataille que le Sud appelle la victoire de Manassas, et que le Nord nomme la défaite de Bull-Run, venait d'être perdue par nous; nos troupes débandées refluaient en hâte sur cette capitale terrifiée; le cœur défaillait aux plus fermes. Où était alors André Johnson, cet usurpateur, ce tyran, ce parjure? Johnson était à son poste au Sénat; soudain il se lève et parle sans hésitation et sans trouble; plein de foi dans la justice de la cause que défend la nation, il proclame, à la face du pays et du monde, le but sacré de la guerre, ainsi que l'invincible résolution du Congrès et du peuple, de poursuivre jusqu'au bout leur noble entreprise dans la crainte de Dieu et dans la confiance en sa Providence sacrée. Les murs du Capitole tremblèrent, ébranlés par les applaudissements et les acclamations unanimes de milliers

de citoyens enthousiasmés. Voilà l'homme, Messieurs, voilà celui que l'on accuse d'être félon à sa patrie! »

Mais Johnson ne se borna pas là. Au lieu de rester à l'abri dans une situation paisible et sûre, il affronta bravement les difficultés de la tâche la plus ardue et la plus dangereuse. « Les citoyens du Nord, tranquilles et éloignés du théâtre de la guerre, ne se douteront jamais, dit M. Groesbeck, des dangers et des angoisses que subissaient ceux qui habitaient sur les limites des Etats révoltés, où l'horizon se colorait sans cesse des rouges lueurs de l'incendie, où chaque jour était troublé par les alertes et les combats. Johnson n'hésita pas à se jeter au milieu du tumulte et des périls. Qui de nous en a fait davantage? » Enfin, ne s'est-il pas rallié franchement à la doctrine de l'émancipation, et n'a-t-il pas travaillé autant que les plus libéraux à l'abolition de l'esclavage dans son Etat? Pourquoi veut-on faire retomber sur lui la responsabilité des crimes commis et du sang versé? A défaut de preuves, on a recours à des insinuations perfides pour renverser le Président. « Lui cependant, en butte aux coups de l'orage déchaîné, résiste avec une fermeté inébranlable et s'en remet avec confiance à l'impartialité de ses juges et à l'équité de son pays. »

Il est bien certain que même depuis la fin de la guerre de la sécession, des luttes meurtrières désolèrent plusieurs Etats du Sud. Mais l'accusation avait-elle le droit d'imputer au seul parti démocrate et à son chef tous les désordres et tous les crimes? Les violences venaient-elles donc d'un seul côté? Certes les hommes de couleur et leurs partisans ne se faisaient pas faute non plus d'afficher leurs provocations et leurs menaces. « Venez en foule à notre meeting, disaient-ils dans une de leurs proclamations, mais nous ne voulons pas de lâches parmi nous. Nous serons trois cent mille noirs avec des cœurs blancs dans la poitrine, et cent mille braves blancs qui avons un cœur pour aimer les noirs; et nous combattrons à outrance contre trois cent mille chiens d'enfer (*Hell hounds*) de rebelles esclavagistes, que nous écraserons et que nous chasserons à coup de fouet. Plus de pièges ni de compromis; les rues de la Nouvelle-Orléans seront inondées de sang. » Pendant plusieurs jours, en effet, le sang coula et les représailles furent cruelles. En temps de désordres et de guerre civile, il est souvent difficile aux contemporains impartiaux de décider qui a donné le premier signal et d'où est parti le premier coup. Mais la passion politique ne s'arrête pas à de pareils scrupules, et comme le remarquait un des avocats du Président, il se trouve toujours, à ces époques troublées, des gens prêts à déclarer que « c'est Abel qui a tué Caïn. »

Les attaques furieuses dirigées contre le Président à la Chambre

et au Sénat, peuvent donner une idée de l'effervescence qui régnait au dehors, et du diapason où étaient montés les esprits. Dans une allocution publique du 22 février 1866, adressée à une foule nombreuse, du haut des marches du perron de la Maison-Blanche, Johnson se plaignait amèrement des menaces de mort dont il était sans cesse assailli. Ses paroles méritent d'être citées ; elles donneront un aperçu de ces discours non officiels qui se trouvaient incriminés par l'acte d'accusation. « On assure qu'aux temps anciens ma conduite et mes actes eussent été payés de ma tête, disait le Président. Quel est mon crime? Je me suis tenu ferme pour la défense des droits du peuple contre tous les empiétements des pouvoirs. Mes ennemis me traitent d'obstacle, et ils poussent les fanatiques à la suppression de l'obstacle; nous comprenons à demi-mot, et les assassins aussi. Le sang de Lincoln ne suffit donc pas, et il faut donc plus d'un martyr! N'a-t-on ni le cœur ni le courage de m'attaquer ouvertement et par d'autres moyens? L'assassinat, je n'en ai pas peur; je voudrais seulement rencontrer un adversaire que je puisse combattre en brave et face à face. Mais s'il faut que je périsse pour la bonne cause, du moins quand j'aurai été frappé, qu'on dresse un autel à l'Union nationale américaine, qu'on y dépose mon corps, et que mon sang répandu soit une dernière libation offerte à la patrie! Je trouverai des vengeurs, et l'Union grandissant en force et en puissance écrasera ses ennemis. »

On s'étonnera plus tard que le Président ait été traduit en justice pour d'aussi minces griefs, dit un des défenseurs au cours de sa plaidoirie. Mais n'y a-t-il pas lieu de s'étonner encore davantage, en présence des violences échangées de part et d'autre, que le conflit ait pu se dénouer pacifiquement par une simple action judiciaire et, comme on le verra dans la suite de cette étude, se terminer par l'acquittement de l'accusé?

NOAILLES, duc D'AYEN.

La suite prochainement.

———

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

La chronique littéraire et la chronique politique. Belzunce et les radicaux marseillais. La nouvelle *Reine de Chypre*. Les grèves : des mineurs d'Anzin aux cochers de fiacres. La fête du 30 juin et son octave. L'anniversaire de Hoche. Suite des bévues historiques de M. Gambetta. Coquelin et Bocage. Le centenaire de Rousseau. — A l'Exposition. La statue de la République et la tête colossale de la Liberté. Inauguration du pavillon de la Presse. Concerts du Trocadéro. Les orphéons et les étudiants scandinaves. Le ballon-captif de M. Giffard. La loterie de l'Exposition et la souscription en faveur de l'orphelinat d'Auteuil. Le monument de Paul-Louis Courrier. Le congrès du droit des femmes. Lebiez et le darwinisme. — Le retable de R. van der Weyden au Louvre. Un nouvel acte de munificence de Mme la duchesse de Galliera. Envois de Rome. Les concours. La séance annuelle de l'Académie française.

I

Depuis notre dernière causerie, bien des événements se sont accomplis, mais dans une sphère en dehors de nos attributions et au-dessus de notre compétence. La chronique littéraire est réduite à glaner quelques épis maigres là où la chronique politique a pu récolter à pleines brassées une ample et trop riche moisson. Le tapage qui s'est fait à Marseille autour de la statue de Belzunce nous échappe à un double titre : par le caractère des événements et par le théâtre où ils se sont passés. Si Paris avait la Cannebière, dit un proverbe provençal, il serait un petit Marseille ; mais Paris n'a pas la Cannebière, et par conséquent on ne saurait le confondre avec la ville de M. Maglione et de son adjoint M. Peytral. Bornons-nous donc à remarquer que les Marseillais ont voulu prouver sans doute, le 28 juin dernier, à quel point ils sont supérieurs aux Parisiens : car, tandis qu'on s'était borné ici à défendre de déposer des couronnes au pied de la statue de Jeanne d'Arc, de peur de chagriner les fidèles qui célébraient l'office de Voltaire, à Marseille on a insulté et roué de coups de canne ceux qui en apportaient à la statue de Belzunce. On a jeté les couronnes dans la boue, et un radical facétieux, un loustic de la République athénienne, s'est privé

de son déjeuner pour les remplacer par une botte de foin. Le chirurgien Bouquet, député des Bouches-du-Rhône, qui a des motifs particuliers de considérer comme une insulte personnelle tout hommage à l'évêque accouru de Paris pour se jeter la tête la première dans le gouffre de la peste de 1720, a manifesté ses sentiments contre cette gloire cléricale dans une lettre d'une imprudente éloquence, qui a fourni l'occasion de lui répliquer par certaine fable de La Fontaine :

Eh ! tournez-vous de grâce, et l'on vous répondra.

Et M. l'adjoint Peytral, dont le nom, je l'espère, est désormais immortel, a proposé au conseil de déboulonner la statue de l'évêque immortel que Voltaire a loué et qui avait trouvé grâce devant Marat lui-même, — ce qui eût permis de la remplacer avantageusement par la statue équestre de ce magistrat municipal, représenté à cheval sur les immortels principes de 89.

Moins encore nous hasarderons-nous à parler du congrès de Berlin et du traité par lequel il a clos ses délibérations. Mais peut-être le coup de théâtre imprévu préparé dans le silence du cabinet par lord Beaconsfield, qui se souvient des romans de M. Disraëli, nous appartient-il par quelque côté. Ce nouvel opéra de la *Reine de Chypre* a remporté, tout au moins en Angleterre, un succès d'enthousiasme qui laisse bien loin celui de la pièce de Saint-Georges et d'Halévy. On peut s'en remettre à nos voisins d'outre-Manche, hommes positifs, du soin de relever cette île déchue et de lui rendre son ancien lustre. Dès le lendemain de la publication du traité, il se formait à Londres une douzaine de compagnies — pour la création d'un chemin de fer, avec station à Paphos et Amathonte, de lignes de tramway, d'omnibus, de cabs, d'établissements de bains de mer et de stations d'hiver à Nicosie, à Larnaca, à Famagouste, etc., de maisons de banque, d'hôtels du premier ordre dans les villes et sur le mont Olympe, d'un champ de courses, d'un théâtre, d'un journal et d'un café-concert. Les entrepreneurs d'excursions organisent déjà des voyages par caravanes, où ils promettent à leurs clients toutes les jouissances du confortable dans cette île qui n'avait pas jusqu'à présent un seul hôtel, et s'engagent à montrer l'endroit où Télémaque reçut les objurgations de Mentor, la maison d'Othello et l'oreiller authentique avec lequel fut étouffée l'innocente Desdemona. Vous pouvez compter aussi que l'Angleterre, qui n'a point de vignes, saura rendre toute sa valeur et tout son antique renom à ce vin de Chypre dont Lucrèce Borgia se servait pour empoisonner ses convives et que le prince de Galles a si bien fait apprécier à M. Gambetta.

La grève des mineurs d'Anzin n'est pas non plus notre affaire. Tout au plus pourrions-nous nous arrêter un instant à la grève passagère des bouillons Duval et à celle des cochers de fiacre. Voilà deux événements parisiens, sur lesquels la chronique a vécu pendant huit jours. La première a débuté dans l'établissement de l'Exposition universelle, où deux cents filles de salle ont jeté à la même minute, et d'un accord unanime, leurs deux cents bonnets par dessus les fourneaux. Le surlendemain, elle s'est étendue à diverses maisons dirigées par la même compagnie. Ces demoiselles ont déserté au moment du déjeuner, alors que la cuisine flambait de tous ses feux et que les clients attendaient *la suite*. C'est toute une armée d'amazones qui a fait la sortie *torrentielle* réclamée, pendant le siège, par les partisans de la guerre à outrance. Mais le gouvernement n'a osé faire marcher contre elles, comme contre les mineurs d'Anzin, un régiment de dragons : il a eu peur peut-être que le troupier français, dont la galanterie est connue, ne se laissât séduire aux œillades des révoltées et ne se mît à fraterniser avec elles.

La grève des cochers de fiacre vient d'éclater au moment où nous écrivons ces lignes, et nous ignorons encore à quel dénoûment elle aboutira. Ces messieurs ont publié leurs *cahiers* dans les journaux. En résumé, ils réclament le droit d'exploiter à l'aise le voyageur sans être exploités par la Compagnie. Discuter librement et à l'amiable le prix de la course avec le client, tel est leur idéal. Ils ne disent pas si le fouet fera partie de cette discussion libre. Tous les autres articles ne semblent imaginés que pour servir de couvert à cette clause, qui ouvre à notre imagination les perfections les plus redoutables.

La fête nationale du 30 juin a eu lieu avec autant d'éclat et d'entrain que si le congrès de Berlin nous eût rendu l'Alsace et la Lorraine. Le soleil d'Austerlitz a brillé sur elle. On a illuminé, arboré des drapeaux partout, tiré des pétards et des fusées, rempli enfin, sauf l'article du ballon, le programme ordinaire de ces sortes de solennités. Que dis-je? C'était bien plutôt un programme extraordinaire, rédigé d'une main très-experte et groupant dans un ensemble pompeux, depuis le mât de cocagne jusqu'aux joutes nautiques, depuis les arcs de triomphe jusqu'aux chars à personnages, les éléments les plus récréatifs et les plus pittoresques. Mais tandis que les trains de plaisir déversaient à Paris une masse d'étrangers et de provinciaux ivres d'une curiosité ardente, les trains de banlieue emportaient loin de leur ville envahie tous les Parisiens qui n'étaient pas des fonctionnaires, des artificiers, des membres d'orphéons, des industriels et des badauds, tous ceux enfin que n'enchaînait pas au rivage un lien administratif ou commercial. Moi-même, trahissant tous mes

devoirs de chroniqueur, j'ai fui par un convoi matinal, et le soir, comme saint Siméon Stylite regardant le monde du haut de sa colonne, j'ai savouré, des hauteurs de Châtillon, le spectacle magnifique de Paris enguirlandé de gaz, bariolé de verres de couleur et de lanternes vénitiennes, tout crépitant, étincelant et fulgurant, aux quatre points cardinaux, de ses quatre feux d'artifices.

Malgré la cohue, la fête s'est passée sans accident, et elle a même eu son octave le dimanche suivant. On a recommencé à lancer des pétards et à chanter *la Marseillaise*. Diverses mascarades républicaines ont parcouru les quartiers excentriques. La foule semblait littéralement grisée de couleurs, de mouvement et de bruit, sans préjudice du *petit bleu*. Ce n'est pas encore assez : nous aurons une nouvelle fête au mois de septembre. Les plénipotentiaires de Berlin, à qui l'on parlait du sentiment d'humiliation douloureuse éprouvé par la France devant le résultat du congrès, ont pu se rassurer en voyant la promptitude et l'entrain avec lesquels nous nous consolions.

Quelques jours auparavant, on célébrait à Versailles l'anniversaire de Hoche. Le général Hoche est l'un des saints de la République, — ah! si elle n'en avait que de pareils! — et sur son calendrier, il occupe une des places les plus en vue, dans une compagnie malheureusement très-mêlée, entre Carnot, qui signa son ordre d'accusation, et le vertueux Saint-Just, à qui il n'a pas tenu qu'il ne pérît à vingt-cinq ans sur l'échafaud. M. Gambetta a fait de l'anniversaire de Hoche sa propriété particulière. Chaque année, elle est pour lui le prétexte d'un grand discours, attendu comme un événement par la clientèle de *la République française*. Nous n'avons garde de contester l'éloquence de M. Gambetta, encore qu'elle soit d'une trame parfois un peu grosse et qu'elle ne respecte pas suffisamment cette pauvre langue française que les orateurs, comme les journalistes, mettent sans cesse à de si rudes épreuves. Mais en vérité, il ferait bien de repasser son histoire, ne fût-ce que dans un manuel de baccalauréat : autrement, après nous avoir parlé du désastre de Bouvines, il est capable de nous entretenir l'an prochain des victoires de Crécy et d'Azincourt. De pareilles étourderies, qui vaudraient le bonnet d'âne à un élève de cinquième, sont vraiment compromettantes pour un homme d'Etat; elles l'eussent été du moins au temps où les hommes d'Etat pouvaient être compromis ; mais nous en avons vu et nous en verrons bien d'autres! On a formé tout un recueil des mémorables bévues de Timothée Trimm; celles de M. Gambetta, ramassées par un collectionneur attentif, composeront quelque jour un *ana* fort divertissant (pour les gens qui rient de certaines choses, de peur d'en pleurer), où la défaite de Bouvines occupera certainement une place d'honneur à côté de la victoire de Longjumeau.

M. Gambetta étant de la fête, M. Coquelin en devait être aussi. M. Coquelin est le satellite de cet astre; il gravite familièrement dans l'orbite de ce soleil. Le jeune et célèbre sociétaire de la Comédie-Française a lu comme il sait lire, et fait applaudir par sa diction mordante, à des auditeurs bienveillants, une pièce intitulée le *Sergent Lazare*, poésie démocratique, galimatias ronflant, tout hérissé d'enjambements, de déhanchements, d'expressions approximatives, d'images par à peu près, de métaphores rocailleuses, d'obscurités inextricables, d'amphibologies risibles et d'incorrections violentes, l'un des plus complets échantillons de ce nouveau genre de poésie qui s'intitule, comme certaine école de peinture, poésie *impressionniste*. Avant cette lecture, M. Gambetta avait voulu récompenser le zèle de son ami Coquelin en le présentant officiellement à l'assistance non-seulement comme un grand artiste, mais comme un grand patriote. Pour le coup, voilà Coquelin devenu un homme politique; il a reçu l'estampille officielle. Lorsque M. Gambetta sera président de la République, il ne peut se dispenser d'en faire son ministre de l'instruction publique, ou pour le moins un directeur des beaux-arts. En attendant nous le verrons sans doute se porter candidat à l'une des élections prochaines, comme Bocage en 1848.

C'est une des curiosités de l'histoire de 1848 que la candidature de l'ardent citoyen Bocage, dévoré d'aspirations politiques, qui rêvait d'unir la gloire du conventionnel à celle du comédien, d'associer le gilet à revers des Montagnards aux bottes molles du baron Delaunay, de jouer les Danton comme les Antony et dont le directeur de l'Odéon, Lireux, disait avec désespoir, peu de temps avant la révotion de février : « Bocage me demande d'être mis en vedette; je le lui accorde; il demande que la claque lui fasse une entrée, je le lui accorde encore ; mais maintenant il me demande la république, je ne peux pas la lui donner. » On connait sa circulaire électorale: *Le citoyen Bocage, artiste dramatique, au citoyen Lamartine*, suivie de la réponse du citoyen Lamartine, qui lui accordait son patronage avec sa munificence ordinaire. Il a passé dernièrement, dans une vente, une lettre de lui au commissaire de la république dans le département du Pas-de Calais (c'était Ch. Delescluze), et j'ai pris copie de cette pièce curieuse, où il annonçait sa candidature à son ami avec un mélange de désinvolture et de lyrisme, de *pose* et de naïveté, qui peint le personnage :

Cher Commissaire,

..... Tu connais ma popularité artistique à Calais, Saint-Omer, Arras, etc., etc. : c'est la préface de la popularité politique. Je serai prêt à répondre à ton appel... Tu souris, coquin; oh! provincial! toi

aussi tu as des préjugés ! Eh bien, mon ami, j'espère que Paris n'en aura pas; j'espère, non pas dans l'intérêt de ma chétive personne : que m'importe ! — Mais moi aussi je veux prendre ma part de la tâche; je n'aurais pas osé m'offrir, mais nos amis m'ont jeté sur des listes, et, je t'en réponds, je ne faiblirai pas; il n'y a pas de sacrifices dont je ne me sente capable pour *la conservation* de notre tant désirée, de notre chère république.

Nous étions frères avant, frères en espérance, en luttes, et nous sommes aujourd'hui les mêmes : que la victoire ne nous change jamais.

De cœur, BOCAGE.

Pourquoi donc M. Coquelin ne serait-il pas également candidat ? Il est aussi bon républicain que Bocage et certainement meilleur comédien.

Le centenaire de Rousseau, qui eût dû être célébré régulièrement le 2 juillet, avait été renvoyé au 14, sous prétexte de le faire concorder avec l'anniversaire de la prise de la Bastille, en réalité pour l'arracher au dangereux voisinage de la fête du 30 juin, qui l'eût trop complétement rejeté dans l'ombre, et pour donner aux organisateurs le temps de former un comité imposant, de recueillir des souscriptions qui ne sont pas venues et de chauffer un enthousiasme qui se maintenait obstinément à plusieurs degrés au-dessous de zéro. Le centenaire de Voltaire avait été le triomphe de M. Victor Hugo ; celui de Rousseau a été ou devait être le triomphe de M. Louis Blanc. Il a tenté d'y prendre sa revanche, et il avait un double titre à présider cette fête, comme un sophiste éloquent, distingué, dangereux, issu en droite ligne du *Contrat social*, et comme un historien de la Révolution qui s'est rallié au panache rouge de Robespierre, disciple fervent de Jean-Jacques.

Cent cinquante noms, formant un bouquet assorti, composaient la commission. L'intention d'écraser le comité de Voltaire, qui n'avait réuni que quatre-vingts noms, y éclatait avec évidence. On voyait figurer dans cette carte d'échantillons de la démocratie avancée les noms les plus divers, depuis M. Emile de Girardin jusqu'au directeur de *la Lanterne*, depuis les citoyens Raspail fils, Barodet, Marcou, Naquet, jusqu'au général de Wimpffen, décidément embarqué dans la galère radicale, où il rame avec plus de zèle que de succès ; depuis M. Henri Martin, qui a toujours eu la spécialité des lettres d'adhésion et de félicitation, jusqu'à Garibaldi, qui continue assidûment par le télégraphe ses batailles contre les prêtres et les rois ; depuis l'éclectique M. Menier jusqu'à Mlle Floch, déléguée des chambres syndicales ouvrières, chargée sans doute de représenter spécialement les lectrices de *la Nouvelle-Héloïse*. Pour un beau comité, c'était un beau

comité. Mais la fête a été terne, il faut bien en convenir. Elle s'est célébrée dans un cirque, comme celle de Voltaire. Le programme se composait de trois discours, qui ont semblé longs, et de romances tirées du *Devin de village*, qu'on a trouvées d'une innocence touchante. Les dix-neuf vingtièmes de l'auditoire auraient préféré franchement *Madame Langlumé*, le nouveau chef-d'œuvre popularisé par les cafés-concerts; mais ils n'osaient le dire, car ils n'avaient pas acheté à la porte le droit d'exprimer aussi crûment leur opinion, et les purs, intimement convaincus que l'air de Colette avait préparé la révolution française, auraient pu leur faire un mauvais parti.

Victor Hugo n'assistait point à la fête. Depuis le congrès littéraire il s'est condamné au silence. Le parti dont il est le pompeux décor, l'avait mis depuis quelque temps à un tel régime de congrès et de banquets, de présidences et de harangues, qu'il est tombé malade à la suite de ces excès juvéniles. Un discours de plus, il était sur le flanc, — car pour être un Titan, l'on n'en est pas moins homme, surtout lorsqu'on a soixante-seize ans. — M. Victor Hugo, afin de goûter un repos plus complet et plus sûr, est retourné à Guernesey, dans ce cachot d'Hauteville-House qu'il opposait dernièrement, avec le mâle orgueil du proscrit, au palais de Mgr Dupanloup, et dont il ne paraît pas avoir gardé un trop fâcheux souvenir.

II

L'Exposition a eu ses fêtes aussi. La journée du 30 juin s'est ouverte par l'inauguration, devant le grand vestibule du Palais, d'une statue de la République par M. Clésinger. Déjà le même artiste avait sculpté la République en 1848 : il en a l'habitude. Cette fois il l'a représentée sous la forme d'une femme assise, tenant de la main droite une épée dont la pointe regarde le ciel, la main gauche reposant sur une tablette où se lit : *Constitution du* 25 *Février* 1875, couverte d'une cuirasse et coiffée d'un casque qui ressemble à un bonnet phrygien, compromis ingénieux dont tout l'honneur revient à l'imagination de M. Clésinger.

En même temps, à quelques pas de là, on installait la tête de la statue colossale de la *Liberté éclairant le monde*, qu'il serait moins ambitieux et plus juste d'appeler, d'après sa destination : *La Liberté éclairant la rade de New York*. Les Américains sont gens pratiques, et ils aiment les statues utiles, les statues à double fin, L'œuvre de M. Bartholdi, élevée par souscription, comme on sait, en l'honneur de la République américaine, sœur aînée de la République française, et pour reconnaître de bons offices dont nous ne nous sommes guère aperçus, sera la plus gigantesque de toutes celles

que l'art du sculpteur a jamais réalisées, sans en excepter probablement le fameux colosse de Rhodes, dont l'histoire pourtant ne nous a point transmis les dimensions exactes.

Sur son piédestal, elle s'élèvera à quarante mètres de haut, ce qui fait trois mètres à peine de moins que la colonne Vendôme. La *Bavaria*, de Munich, la *Notre-Dame de France*, fondue avec 213 canons pris à Sébastopol, et qui plane sur la cime du rocher Corneille, au-dessus de la ville du Puy ; le *Saint Charles Borromée*, dont l'énorme silhouette se profile en face d'Arona, et dont l'ascension est l'un des exercices favoris des touristes qui viennent de parcourir le lac Majeur, ne seront que des statuettes en comparaison de ce géant de bronze dans le crâne duquel peuvent tenir six à huit personnes, en se serrant un peu, comme dans la rotonde d'une diligence, car cette belle tête est absolument dépourvue de cervelle.

La semaine suivante, on inaugurait solennellement au Champ-de-Mars le pavillon de la presse. Beaucoup des souverains ou des princes qui visitent l'Exposition universelle ont dans son enceinte un pavillon qui leur est spécialement réservé. On a jugé qu'il était opportun d'octroyer le même privilége à Sa Majesté la presse, la souveraine aux milliers de têtes. Cette inauguration s'est faite, suivant l'usage antique et solennel, par des discours dont vous m'excuserez sans peine de ne point vous donner l'analyse, tous les discours d'inauguration se ressemblant d'une façon absolue, en ce sens du moins que peu de gens les écoutent et que personne à peu près ne les entend. M. Janicot présidait, M. Spuller pérorait, MM. Emile de Girardin, Bapst, Hervé, etc., se touchaient les coudes autour de la table, ce qui donnait tout d'abord une idée assez exacte de cette tour de Babel en papier noirci qu'on appelle le journal, et de la confusion des langues qui s'y parlent.

Le pavillon de la presse, comme son nom l'indique, est destiné à servir de lieu de réunion, de repos ou de travail aux journalistes de tous les pays chargés de décrire les merveilles de l'Exposition universelle. Il s'élève aux abords de la porte Rapp, dans une aile des bâtiments de l'administration, au voisinage du télégraphe, et ne paye pas de mine, mais il ressemble à ces maisons d'Orient qui cachent des palais sous les apparences d'un hangar. On en a fait, à l'intérieur, une merveille d'élégance, de confortable et de luxe. Deux huissiers à chaînes d'argent veillent sur le seuil pour en défendre l'entrée aux profanes. Le rez-de-chaussée est rempli par les bureaux du secrétariat, le restaurant et la salle de travail, garnie dans ses réduits de petites tables isolées « avec tout ce qu'il faut pour écrire, » et dans toute sa longueur d'une table immense sur laquelle s'étalent les journaux de tous les pays civilisés et

autres. Vous y trouverez *le Journal des Débats* et *le Journal des Bottiers*, *le Figaro* et *le Monde pharmaceutique*, *l'Illustration* et *la Poupée modèle*, *le Correspondant* et *les Petites-Affiches*, *la Revue des Deux-Mondes* et *le Moniteur des haras*. Non-seulement l'Autriche, l'Angleterre, la Russie, la Grèce, les Pays-Bas, la Suède, le Danemark, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, mais le Japon, la Chine, la Perse, l'Egypte, Haïti, les Indes, l'Australie y sont représentés par les exemplaires périodiques de ces feuilles volantes qui jettent à tous les vents du ciel la menue monnaie de l'histoire. Dans la bibliothèque s'alignent les traités techniques, les catalogues, les dictionnaires, les répertoires courants, et les murs sont tapissés d'avis et d'affiches de tout genre.

C'est là le nécessaire, mais on n'a pas négligé d'y joindre le superflu. Montez au premier étage, par l'escalier que ferme une riche portière et qu'éclairent d'un demi-jour agréablement coloré des vitraux dans le style du quinzième siècle. Sur le vestibule, tendu de tapisseries anciennes et décoré de bustes en faïence peints à la manière italienne, s'ouvre à gauche une galerie bordée de petits salons de conversation dont chacun est comme un musée garni de terres cuites, de bronze, de lustres de cuivre ou de cristal, de meubles en vieux chêne, et à droite la grande salle des Conférences, que l'Etat et les exposants se sont chargés de meubler. Le tapis qui couvre le parquet vient de la Malmaison ; les canapés, les divans, les fauteuils de satin, capitonnés moelleusement, ornaient jadis une pièce de l'Elysée. Vous allez d'une tapisserie des Gobelins qui, à dire d'experts, vaut une cinquantaine de mille francs, à une tenture provenant de la riche collection du duc d'Albe. Partout, sur les crédences, sur les étagères, sur les cheminées, des pendules, des vases, des candélabres, des statuettes, des objets d'art de la matière la plus précieuse et du choix le plus exquis. Aux murs, des tableaux revêtus de signatures ayant cours sur le marché, parmi lesquelles brille le nom de Corot. C'est un éblouissement. Si on l'ouvrait à certains jours au public, il égalerait au moins le succès du pavillon persan et du pavillon chinois. Cette bonbonnière n'a qu'un défaut commun à toutes les bonbonnières : elle est petite. C'était aussi le défaut de la maison de Socrate : « Mais plût à Dieu, disait ce sage, qu'elle fût pleine de vrais amis ! » Et plût à Dieu que le pavillon fût à demi rempli de vrais journalistes ! Il débordait le jour de l'inauguration ; néanmoins je m'en tiens à mon dire.

Les discours ont été suivis d'un lunch, copieusement alimenté par les exposants de produits comestibles et liquides. Ils ne se plaindront pas du froid accueil de la presse. Ah ! quel mémorable assaut.

En un clin-d'œil, le champ de bataille a été jonché de cadavres. Dans cette chaude affaire, les journalistes étrangers se sont comportés eux-mêmes avec une furie toute française. Puis la troupe des guitaristes espagnols du signor Rovira est venue terminer la séance.

La troupe du signor Rovira, qui s'était flattée peut-être de retrouver à Paris le succès populaire de l'*estudiantina* du carnaval dernier, est l'un des éléments de cette innombrable tribu musicale, Tziganes, Tunisiens, etc., qui fait retentir de mélodies exotiques tous les échos du Champ-de-Mars. La grande salle des fêtes du Trocadéro a déjà vu défiler dans son enceinte, en une sorte de concours international, des orchestres d'un grand nombre de pays européens. Les derniers venus, mais non les moins chaleureusement accueillis, ont été les cent soixante-dix étudiants des universités d'Upsal et de Christiania, avec leurs graves et poétiques mélodies nationales, d'un charme si rêveur, d'un sentiment si sincère, d'une mélancolie si pénétrante. Le jour de leur début, l'immense salle était remplie jusqu'au bord, et les six mille auditeurs ont accueilli avec un véritable enthousiasme les jeunes scandinaves en casquettes blanches bordées d'une bande de velours noir, ou en casquettes noires à galons d'argent, qui égrenaient devant eux les perles de leur répertoire. Les chansons populaires, *les Paysans de Valdris*, *le Necken*, que M. Ambroise Thomas connaissait certainement et dont il s'est souvenu pour sa romance d'Ophélie : *Pâle et blonde*; les airs des compositeurs célèbres, de Kiérulf, de Lindblad, de Sœdermann, de Winneberg, presque tous consacrés à des thèmes à la fois populaires et nationaux, comme *le Dimanche matin au châlet*, *la Noce d'un paysan suédois*, etc., ont excité les mêmes bravos sympathiques, qui n'étaient pas des applaudissements de complaisance. Le concert s'ouvrait par une sorte de *Marseillaise* pacifique qui vaut bien celle de Rouget de Lisle : *Notre pays*, chant patriotique de Josephson, dont l'enthousiasme profond et pénétrant a remué l'auditoire tout entier : « Notre pays! notre pays! ô notre patrie! Retentissez bien haut, mots si chers à nos cœurs! Il n'est pas de sommet se dressant vers le ciel, point de vallon, point de rive baignée par les flots qui soient plus aimés que notre cher Nord, la terre de nos aïeux, notre pays, notre pays, notre douce patrie! »

Quelques jours auparavant, les orphéons français, qui venaient de donner un concert monstre dans le jardin des Tuileries, avaient envoyé leur élite au palais du Trocadéro. Tous les morceaux ont été applaudis par l'auditoire populaire qu'avait attiré l'abaissement du prix des places, avec un enthousiasme qui avait cependant ses nuances. On juge sans peine de l'effet considérable, parfois presque foudroyant, produit par cette masse imposante de voix dans une

salle d'une acoustique aussi sonore. J'ai cru, un moment, que les murs allaient s'écrouler, comme ceux de Jéricho aux sons des trompettes de Josué. Les deux mille exécutants dirigés par M. Colonne ont chanté tour à tour, avec un ensemble presque irréprochable, des chœurs de MM. Laurent de Rillé, Ambroise Thomas, Semet, Léo Delibes, Bourgault-Ducoudray. Le chœur des soldats de *Faust* a valu à M. Gounod, qui était venu prendre le bâton du chef d'orchestre pendant l'exécution de ce morceau, une ovation qui lui disait assez haut avec quelle impatience le public attend son *Polyeucte*. Mais on se perdrait dans des répétitions fastidieuses à vouloir énumérer tous ces concerts, et il suffit d'avoir indiqué sommairement dans cette longue série, qui est bien loin encore d'être épuisée, ceux dont le succès a été le plus inconstestable et le plus éclatant.

C'est pour l'Exposition aussi que M. Henry Giffard a construit dans les sous-sols de la cour du Carrousel son immense ballon captif. Il y a longtemps déjà que M. Giffard a débuté dans la carrière aérostatique. Dès 1852, il faisait à l'Hippodrome l'épreuve d'un ballon dirigeable, présentant à peu près la forme d'une baleine, véritable navire aérien pourvu d'un mât, d'une voile et d'une machine à vapeur. Sans parvenir à dompter le vent, qui soufflait avec violence ce jour-là, il parvint à virer de bord, à courir des bordées dans les airs, et c'en fut assez pour que M. Emile de Girardin, qui assistait à l'expérience et qui avait déjà une idée par jour, demandât le lendemain, dans *la Presse*, l'ouverture d'un crédit d'un million pour aider à résoudre le problème si heureusement entamé. Le gouvernement fit la sourde oreille. Faute de ce million, M. Giffard en gagna plusieurs autres en inventant un injecteur qui porte son nom, pour les chaudières des machines à vapeur. Mais il ne perdait pas de vue ses chers ballons. La navigation aérienne est restée sa passion favorite, et il a gardé l'espoir de trouver le secret vainement poursuivi par tant d'autres avant lui, et qui semble dire à la science, enivrée de ses prodiges : « Tu n'iras pas plus loin. »

Déjà à l'Exposition de 1867, il avait installé dans le voisinage du palais un ballon captif de dimensions beaucoup plus modestes. Pas plus que ce dernier, son ballon de cette année n'a de but directement pratique. C'est une fantaisie, une sorte de jouet gigantesque. Il lui a coûté environ 600,000 francs, qu'il ne se flatte pas sans doute de recouvrer jusqu'au dernier écu, mais il est riche et peut se passer ce caprice en l'honneur de son art de prédilection. N'est-ce donc rien, d'ailleurs, que de s'imposer à l'attention de la foule, de la familiariser avec les voyages aériens, de prouver sa hardiesse, sa capacité, son expérience dans la matière en faisant ce qui n'avait pas été fait encore ? Le ballon de M. Giffard l'emporte sur ses prédé-

cesseurs plus que l'Exposition actuelle ne dépasse les précédentes et la statue de M. Bartholdi celle de M. Bonnassieux. C'est le Léviathan, le Béhémot, *le Great-Eastern* des airs. Amarré aux cordages dans sa position normale de départ, il s'élève à dix mètres plus haut que l'Arc de Triomphe de l'Etoile, et domine si bien celui du Carrousel, humblement blotti à ses pieds, qu'il l'écrase comme une taupinière. Il a le diamètre du dôme de Sainte-Sophie. *Le Géant*, qui fut un événement dans l'histoire de l'aérostation en 1867 n'était qu'un nain à côté de lui, car il contenait à peine six mille mètres cubes de gaz, tandis qu'il n'en a pas fallu moins de vingt-sept mille pour gonfler l'immense enveloppe qui a mis trois jours à absorber cette provision et qui peut la garder pendant des mois entiers, solidement emprisonnée dans ses flancs imperméables. Nous n'avons pas à décrire ici les longs et minutieux travaux préparatoires. Ajoutons seulement, pour donner une idée nouvelle de cette construction cyclopéenne et de la puissance des engins qui la font mouvoir, que le filet dont le ballon est recouvert compte 52,000 mailles; que le câble, de 660 mètres de long et du poids de 2,000 kilos, se déroule sur un treuil à vapeur, mû par des machines d'une force de 300 chevaux et pesant 42,000 kilos.

Nous ne quitterons pas l'Exposition, puisque le *ballon-monstre* peut être considéré comme une de ses annexes, sans dire un mot de la *loterie-monstre*, — car tout ce qui rapporte à notre grande exhibition internationale a pris des proportions colossales — créée dans le but de faciliter le voyage à Paris et la visite des merveilles du Champ-de-Mars aux personnes dénuées de ressources suffisantes et dont la profession justifierait cette faveur. Les lots doivent se composer d'objets achetés aux exposants. Une première série d'un million de billets à un franc est émise ; elle sera suivie de plusieurs autres : c'est du moins l'*Officiel* qui l'assure, mais je crains qu'il n'ait pris là un engagement téméraire. L'annonce de cette loterie très-inattendue, organisée tardivement, trois mois presque après l'ouverture, et dont le but est si mal défini, a été accueillie avec une indifférence significative, et je crains bien qu'elle n'atteigne pas en trois ou quatre mois le total qu'a atteint en cinq jours la souscription ouverte par *le Figaro* au profit de l'orphelinat d'Auteuil.

Un simple prêtre, l'abbé Roussel, a créé en 1866 dans la rue la Fontaine, à Auteuil, une œuvre charitable qu'il intitula d'abord *Œuvre de la première communion*, car primitivement elle n'avait pour but que de donner aux petits sauvages qu'elle recueillait dans la rue l'instruction morale et religieuse nécessaire pour accomplir ce grand acte de la vie d'un chrétien. On débarbouillait leur âme et leur corps ; on déposait en eux quelques bonnes semences :

l'idée de Dieu, dont ils ne se doutaient pas, et celle du devoir dont ils n'auraient jamais entendu parler ; puis après les avoir habillés, on les rendait à la rue, qui reprenait sa proie. Dès qu'il l'a pu, l'abbé Roussel a complété, comme il en avait senti bien vite le besoin, l'*Œuvre de la première communion* par l'*Œuvre des apprentis-orphelins*, qui lui permet d'achever l'éducation de l'enfant, d'exercer sur lui une influence assez profonde et assez prolongée pour être sérieusement durable. De ces jeunes Peaux-Rouges, comme toutes les grandes villes en ont à leurs barrières, écume de la civilisation, graine de communards, nés dans les ruisseaux au coin d'une borne, grandis dans la boue, ne sachant ni s'ils ont un père, ni s'ils ont une âme, parfois même — et ce sont les plus heureux — n'ayant jamais connu leur mère, il fait de braves garçons, d'excellents ouvriers, d'honnêtes gens. C'est une œuvre à la fois chrétienne et sociale.

Commencée d'abord avec un petit vagabond que l'abbé ramassa un soir dans la rue et qu'il emmena chez lui, et avec une maison en ruine dans laquelle il avait réuni une demi-douzaine de *voyous* sans sou ni maille, à la peau jaune, au ventre creux, au regard effronté, malicieux comme des singes, l'œuvre se développa peu à peu à travers des épreuves de tout genre, au premier rang desquelles il faut compter la guerre et la Commune. Elle élève aujourd'hui plus de deux cents enfants ; elle leur donne une éducation professionnelle sérieuse. Elle a même installé dans ses bâtiments une imprimerie et publie un journal hebdomadaire illustré. Souvent des visiteurs charitables lui ont témoigné leur admiration par un don généreux, qui ne sert généralement qu'à entraîner de nouvelles dépenses. Il y a deux ou trois ans, le fondateur de l'Œuvre avait reçu un chèque de 200,000 francs sur la maison Rothschild : ce fut la source de sa ruine. Il se mit à bâtir : les 200,000 francs fondirent en un clin-d'œil comme une bulle de savon, et il se retrouva avec une dette si écrasante qu'il fallut, après avoir tout essayé, se résoudre à congédier quarante enfants.

Heureusement un rédacteur du *Figaro* passait par là au moment où ces pauvres petits, qu'allait ressaisir le grand égout parisien, s'éloignaient le cœur serré et les larmes aux yeux. C'était M. Saint-Genest, collaborateur intermittent, plein d'ardeur et de fougue, écrivain original, chaleureux, convaincu, qui fonce tête basse dans toutes les questions, saute par-dessus tous les obstacles sans même les apercevoir, entreprend une nouvelle campagne tous les mois, écrit un article comme il mènerait une charge de cavalerie, et qui a le talent particulier d'exaspérer les radicaux sans avoir toujours eu celui de satisfaire en même temps les conservateurs. Bref M. Saint-

Genest, qui n'est pas un politique, mais qui est un homme de cœur, un esprit généreux et une plume entraînante, dénonça le fait et jeta d'un tel élan son cri d'appel à la charité qu'en une semaine le total des listes de souscriptions publiées dans le journal s'élevait à 400,000 francs, sans parler des listes supplémentaires, des dons isolés, des lits fondés par plusieurs journaux, par de grands établissements et de riches particuliers, et que si l'on n'eût brusquement fermé les guichets, le flot ne se fût pas arrêté avant le total d'un million.

Le Figaro est un admirable instrument pour donner le branle à ces souscriptions dont il aime à prendre l'initiative, et où il a si souvent obtenu des résultats qui sont de nature à lui faire pardonner maintes peccadilles et même plus d'un gros péché. Aucun autre journal n'est mieux posé pour donner à un acte de charité l'entraînement d'une mode, et pour faire servir à l'aumône les calculs mêmes de la vanité. *Le Figaro* a son public spécial qu'il pourrait taxer d'avance, et qui ne voudrait pas plus manquer à l'une de ses listes de souscription qu'à une première d'Alexandre Dumas ou de M. Sardou. Mais que ce soit orgueil ou respect humain, amour de la réclame, comme le prétendent les sceptiques, désir de briller, d'étaler sa munificence et d'éclipser son voisin de liste, ou générosité pure, accès d'attendrissement et de philanthropie, il n'en apporte pas moins à la charité un concours et un appoint qu'elle ne pourrait méconnaître sans ingratitude, et plût à Dieu que la vanité ou le calcul produisissent souvent des résultats pareils ! La charité, comme le feu, purifie tout.

Les classes sociales les plus diverses se sont d'ailleurs trouvées réunies dans ce grand concours de bienfaisance. Tandis que la veuve et l'orphelin, que l'ouvrière et la servante, déposaient dans le tronc le denier dont parle l'Evangile, des mains princières y laissaient tomber de royales offrandes. Les marquises y coudoyaient les blanchisseuses et le personnel des Folies-Bergères s'y mêlait aux habitués du faubourg Saint-Germain. Tous ces noms qui sont pour ainsi dire les classiques de la charité, sont restés fidèles à leurs traditions. Des protestants, des juifs, des athées, rendant hommage à la portée sociale de l'œuvre, ont répété la scène du pauvre de *Don Juan* : « Tiens, je te le donne par amour de l'humanité. » Parmi les innombrables souscripteurs anonymes qui ont voulu que leur main gauche ignorât ce que leur main droite avait donné, il s'est trouvé

Une femme inconnue
Qui ne dit point son nom et qu'on n'a point revue.

Elle est partie sans soulever son voile de deuil, après avoir déposé

six mille francs. Parmi les offrandes les plus touchantes, nous en avons noté des centaines faites au nom de petits enfants. Des mères souscrivent pour l'enfant envolé qui est maintenant avec les anges; d'autres pour l'enfant qui n'est pas né encore, — pour le cher baby attendu, — par un sentiment d'une délicatesse exquise, où se reconnaît toute la tendresse ingénieuse du cœur maternel, ce chef-d'œuvre de Dieu sur la terre.

On nous pardonnera sans peine de nous être arrêté un peu longuement à cet épisode, qui n'est pas un hors-d'œuvre, car il appartient essentiellement à la chronique parisienne, et qui nous a réjoui le cœur, en montrant quels trésors de charité chrétienne gardent Paris et la France, malgré tant de folies; en nous prouvant qu'il ne faut pas juger notre pays uniquement d'après les sophistes pervers et malsains dont le tapage empêche parfois d'entendre le travail silencieux du devoir et de la vertu, et que si Paris est la capitale du vice, du paradoxe, de l'extravagance, il est aussi celle du sacrifice, de la bienfaisance et du dévouement.

C'est le moment qu'a choisi M. Edmond About pour aller parler à Veretz, devant le monument de Paul-Louis Courier, en un style digne de l'homme dont il célébrait la gloire, « du rôtissage des petites filles par les mains des congréganistes. » Nous faisons à M. Léon Renault, qui a parlé à côté de lui, pour tracer du fameux pamphlétaire un portrait de fantaisie, enguirlandé de fleurs des champs et enluminé de rose, comme ces tableaux du dix-huitième siècle où les Nattier et les Vanloo déguisaient en nymphes bocagères, avec de petits amours, toutes les femmes dont ils avaient à retracer l'image, l'honneur d'estimer qu'il a dû souffrir, ne fut-ce que, en sa qualité d'ancien préfet de police, d'un pareil langage. Le vieux château royal de Chenonceaux a magnifiquement hébergé les journalistes, fonctionnaires et hommes politiques, venus pour célébrer celui qui porta des coups si perfides à la royauté. La cérémonie n'a guère été que la répétition de celle qui avait eu lieu, il y a deux ans, pour la pose de la première pierre. Il paraît que la souscription a produit des résultats assez maigres, car le monument n'est, dit-on, qu'une borne-fontaine ornée d'un médaillon en relief. Au moins l'eau qu'elle versera ne sera point empoisonnée.

Tandis qu'on s'escrimait à Veretz, avec le concours de M. Coquelin cadet, jaloux des lauriers de son frère, contre l'*orgie conservatrice* et le *Syllabus*, quelques dames émancipées, venues des diverses parties du monde, faisaient chorus dans la salle du Grand-Orient et haussaient leurs voix au diapason viril pour attaquer l'Eglise et la réaction, qui leur refusent la jouissance des droits civils et politiques, l'égalité des sexes et tout ce qui s'en suit. Ce

congrès du droit des femmes a abusé du droit d'être ridicules, qu'elles partagent avec notre sexe, mais auquel la position qu'elles occupent dans le monde leur ménage un moyen si facile d'échapper. Avant de réformer les lois sociales à leur égard, il serait indispensable de commencer par réformer la nature, sur laquelle ces lois sont fondées, mais c'est la seule chose dont elles ne s'avisent pas.

En lisant ces folies malsaines, nous nous rappelions que, le 11 avril dernier, dans la salle de la rue d'Arras réservée à ce genre d'exercices, un jeune homme de vingt-cinq ans, dans une conférence sur le *Darwinisme et l'Eglise*, déclarait, devant l'auditoire habituel de ces sortes de choses et au bruit des applaudissements qui ne leur font jamais défaut, que le christianisme se meurt, avec ses reliques, ses images, ses légendes et ses fables, et qu'il faut le laisser mourir ; que chaque jour l'orthodoxie se débat impuissante contre une nouvelle victoire de la science positive matérialiste ; que le rapprochement entre la science et la religion est à tout jamais impossible, et que le savant doit dire sans crainte à Dieu : « Nous n'avons pas besoin de ces hypothèses. » Ils se proclamait, avec une entière liberté d'esprit et les grâces les plus dégagées, partisan de la théorie de Darwin sur la concurrence vitale, qui a mis en lumière la grande loi de la nature sur l'étouffement du plus faible par le plus fort. Ce jeune et déjà éminent darwiniste se nommait Paul Lebiez. Quinze jours auparavant, il avait appliqué son principe en achevant à coups de grattoir dans le cœur une laitière assommée par son camarade Barré, autre esprit scientifique de la même école. La femme Gillet était vieille, elle était laide, elle était sotte, elle était avare ; elle usurpait au banquet de la nature, « où il n'y a pas de couvert mis pour tout le monde », une place dont elle ne faisait rien. N'était-il pas indécent qu'une créature aussi nulle possédât 13,000 francs, pendant que les facultés scientifiques et la puissance vitale de Barré et Lebiez restaient sans emploi faute d'argent. Comme ils étaient les plus forts, ils ont lutté, suivant la doctrine du maître, pour prendre sa place. Sans prétendre que les théories de Darwin et de Moleschott conduisent fatalement à découper des laitières et à les enfermer dans des malles, on est forcé de reconnaître que ce néophyte de la science et de la morale indépendante était dans la logique la plus rigoureuse. Cette logique l'a conduit à la guillotine, parce que la magistrature et même le jury, — du moins celui qui a prononcé son verdict le 31 juillet — gardent les préjugés d'un autre âge ; mais il aurait eu le droit de demander pourquoi cette injuste différence entre le maître et l'élève. Et nous tous, après cette lueur sinistre, qui n'est pas la première, mais qui est peut-être la plus saisissante, jetée sur les effroyables périls de ces théories démo-

ralisatrices, qui empoisonnent dans les jeunes générations les sources de la conscience, nous avons le droit de réclamer, sinon que le livre où se débite une science si meurtrière soit brûlé par la main du bourreau au pied de l'échafaud de Lebiez — puisqu'on ne brûle plus les livres, qui d'ailleurs ressuscitaient de leurs cendres — tout au moins que le poison qu'il contient ne soit plus distribué avec l'estampille officielle du haut des chaires publiques par les professeurs de l'Etat.

III

« L'abondance des matières » ne m'a point permis de signaler, dans ma dernière chronique, une œuvre précieuse, de passage au musée du Louvre, où on peut l'examiner maintenant encore. C'est un grand retable, attribué à Rogier van der Weyden, qui le peignit vers le milieu du quinzième siècle, pour le chancelier Rolin, fondateur de l'hospice de Beaune. Il est exposé dans l'une des salles de l'ancien musée des souverains, ce qui permet de le comparer au beau Memling de la collection Duchâtel, qui se voit dans la salle voisine.

La partie centrale de ce monument pictural est occupée par une grande figure du Christ. Assis sur un arc-en-ciel, vêtu d'un manteau de pourpre, couronné du nimbe, il lève la main droite pour bénir. Au-dessous, un ange en robe blanche recouverte d'une chape brodée, pèse dans une grande balance deux âmes dont l'une est trouvée trop légère ; sous chaque plateau, des morts s'éveillent et émergent, au son des trompettes que font retentir quatre anges sur les côtés du tableau.

Dans les deux petits compartiments supérieurs, van der Weyden a peint d'autres anges, portant la croix et les instruments de la Passion. De chaque côté de la partie centrale se développent trois compartiments où l'on voit, à gauche la Vierge suppliante, avec de nombreux saints, aux physionomies pleines de calme, de sérénité et de force, et au-dessous, des ressuscités qui sortent du tombeau les mains jointes et priant ; puis un ange guidant les élus vers la Jérusalem céleste, à laquelle le peintre a donné la forme d'une belle cathédrale ; à droite, d'autres saints et d'autres saintes, d'une facture admirable, et à la partie inférieure des damnés, qui offrent dans leurs attitudes et leurs gestes une expression de terreur et de désespoir dont jamais sans doute Memling n'eût pu atteindre l'énergie. Ils s'accrochent les uns aux autres, résistant aux démons qui les traînent par les cheveux, ou tombent dans l'abîme infernal en groupes bizarres et entrelacés.

Sur les volets, entre une Annonciation en grisaille et un saint Sébastien, le chancelier Rolin, qui commanda le tableau au peintre, est représenté avec sa figure austère, maigre, presque monacale, à côté de sa femme, en grande coiffe bourguignonne. Tous deux sont à genoux, les mains jointes. On voit quel vaste ensemble de peintures représente ce merveilleux retable, qui fait l'étonnement et l'admiration des amateurs, non-seulement par l'éclat solide du coloris, mais par le relief du modelé, la vérité, la vie et la variété des expressions.

Bien que les figures nues des ressuscités soient peintes fort chastement, cependant ce point ne laissait pas d'inquiéter et de préoccuper les bonnes sœurs de l'hospice où il se trouvait depuis si longtemps. Au commencement de ce siècle, ayant eu l'occasion de recueillir un sergent-major qui avait quelques notions de peinture, elles lui demandèrent, en reconnaissance de leurs soins, d'habiller ces figures. Le sergent se mit à l'œuvre et recouvrit les corps de tuniques diverses. C'est avec l'adjonction de cet ornement postiche que les hommes de notre génération avaient toujours vu le célèbre retable jusqu'à ces derniers temps. Néanmoins, et malgré son état de dégradation, il était encore si beau que, sous l'Empire, M. de Nieuwerkerke, surintendant des beaux-arts, qui était allé l'examiner, en avait offert 250,000 francs. La ville ne consentit pas à s'en défaire. Mais il fallait prendre des mesures urgentes si l'on voulait prévenir sa destruction. Il fut confié aux mains d'un habile restaurateur, qui a passé trois années entières à le transporter sur toile. L'opération a parfaitement réussi. Aujourd'hui l'ouvrage, avec ses couleurs ravivées, semble sortir des mains du grand artiste et on peut admirer la perfection de chaque détail. L'administration des beaux-arts a obtenu qu'il fût exposé au Louvre avant de retourner à Beaune, et elle voudrait bien l'y garder, mais il est douteux que la petite ville, à laquelle les épigrammes de Piron avaient fait si gratuitement une renommée de sottise, consente à s'en séparer.

Ce n'est pas seulement un tableau, c'est tout un musée dont Paris peut espérer de s'enrichir prochainement, grâce à Mme la duchesse de Galliera. Au milieu des affirmations, des démentis, des explications confuses et des distinctions embrouillées qui se sont entrecroisés dans les journaux, à propos de ce nouvel acte de munificence, il serait difficile de savoir exactement à quoi s'en tenir, si nous n'avions pour nous guider le rapport fait par M. Jobbé-Duval au conseil municipal de Paris. De la note annexée au rapport et signée du nom de la généreuse donatrice, il résulte nettement que Mme la duchesse de Galliera offre à la Ville un grand terrain de 17,600 mètres carrés, situé avenue du Trocadéro, rues de Morny et Freycinet, où

elle fera construire à ses frais un édifice « destiné, dans sa pensée, à contenir la collection qu'elle doit léguer à la ville de Paris, » avec un vaste square et, pour donner accès au musée, deux rues de douze mètres de large, qui devront porter les noms de Brignole et de Galliera. Nous n'avons pas à entrer dans le détail de chaque article ; il suffit de retenir que, suivant ses propres termes, Mme la duchesse « se propose de laisser par testament à la ville de Paris un certain nombre de tableaux, statues, objets d'art et de curiosité provenant de ses collections, à condition que le contenu de ce legs soit exposé au public dans un musée spécial édifié par elle, » et l'on ne pourra que s'associer à la gratitude dont le rapporteur s'est fait l'interprète[1].

Nous sommes dans la saison des concours et des distributions de prix. Le Conservatoire, l'Ecole des beaux-arts et les lycées ont épuisé pour leurs élèves tout ce qui nous restait de couronnes et de lauriers. A l'Ecole des beaux-arts, le défilé annuel s'est ouvert, à la fin du mois de juin, par les envois de Rome. Deux toiles et un groupe, c'est tout ce qui nous y a semblé digne de remarque : la *Sainte Elisabeth* de M. Wencker, élève de première année, tableau d'une tonalité et d'une expression un peu froides, mais peint avec beaucoup de soin, d'une composition juste et bien équilibrée ; les *Femmes des Ambrons vaincus, défendant leur camp contre les Romains*, grand tableau de M. Morot, élève de dernière année, tumultueux fouillis où la netteté manque au premier coup d'œil, mais qui laisse discerner, à un examen attentif, son ordonnance générale et où il faut louer, à défaut d'un ensemble parfait, de beaux morceaux, pleins de vigueur et de mouvement. Dans la sculpture, M. Hugues n'a pas craint de réveiller de dangereux souvenirs en choisissant le sujet qui a inspiré à Ary Scheffer l'une de ses compositions les plus célèbres. Mais les conditions de la sculpture sont différentes et ne se prêtaient pas à la même disposition du groupe. Au lieu de planer dans l'espace, la Francesca et le Paolo de M. Hugues se tiennent appuyés l'un sur l'autre, celui-ci portant sur ses traits la marque d'un désespoir âpre et violent, celle-là, le bras à son cou, ployée, affaissée par une douleur d'une expression non moins intense, mais plus féminine. Œuvre d'un sentiment pathétique et dont l'exécution, sans être irréprochable, mérite des éloges.

On avait donné pour sujet du concours de peinture un trait de l'histoire d'Auguste emprunté à la chronique de Suétone. L'historien raconte qu'Auguste fit ouvrir le tombeau d'Alexandre et, après avoir considéré le corps du conquérant, le couvrit de fleurs et lui

[1] On sait que Mme la duchesse de Galliera se propose, en outre, de léguer le bel hôtel qu'elle habite rue de Varenne à M. le comte de Paris, qui a bien voulu, en attendant, y accepter une résidence.

mit une couronne d'or sur la tête. C'est Napoléon devant les restes mortels du grand Frédéric, et Timour devant ceux de Gengis-Khan. C'est Charles-Quint au tombeau de Charlemagne :

Comment, sépulcre sombre,
Peux-tu, sans éclater contenir si grande ombre?

C'est Othon III et Frédéric Barberousse faisant ouvrir le monument funèbre où dormait sur son trône de marbre lamé d'or le grand empereur *à la barbe florie*. L'histoire est remplie de scènes pareilles, dont la poésie et les arts se sont souvent emparés. M. J.-P. Laurens en a traité deux des plus dramatiques : Formose exhumé par son successeur Etienne VII, et François de Borgia devant le cercueil d'Isabelle de Portugal.

Ce thème philosophique est en même temps un thème pittoresque, qui fournissait aux concurrents une occasion excellente de montrer d'une part leurs connaissances anatomiques, de l'autre leurs notions d'archéologie, en leur permettant aussi de mettre face à face deux civilisations et deux races différentes.

Le grand prix a été remporté par M. Schommer, élève de MM. Pils et Lehmann, avec une composition d'un goût sobre et pur, d'une exécution ferme et juste, sinon très-originale, où l'on voit Auguste, revêtu de la toge de pourpre et soulevant la draperie noire du cercueil, contempler longuement le cadavre et, abîmé dans ses réflexions sur le néant de la gloire, laisser pendre au bout de sa main inerte la couronne qu'il voulait déposer sur le front du vainqueur d'Arbelles. M. Doucet a obtenu le deuxième grand prix avec un tableau où l'on trouve plus de préoccupations archéologiques, plus de recherche de couleur locale, où l'on peut louer aussi la sage distribution et l'heureux équilibre des groupes, mais où il n'a pas su donner à Auguste la dignité qui convenait au maître du monde.

Pour le concours de sculpture, les élèves avaient à traiter, en ronde-bosse, Caton d'Utique désespérant du salut de la République et méditant son suicide. Il examine le tranchant de son épée, dit le programme, et la voyant bien affilée, il s'écrie : « Maintenant, je suis mon maître. » Après quoi, il reprend la lecture du dialogue de Platon sur l'immortalité de l'âme. La moitié au moins des concurrents se sont tirés non sans honneur de ce thème complexe et difficile. Le Caton de M. Grasset, qui a remporté le premier grand prix, est debout, nu, mais le crâne recouvert d'une draperie qui forme à sa physionomie un cadre d'effet assez original. De la main droite il lève son épée, qu'il tient près de la garde, la lame inclinée, et il la contemple d'un regard pensif, douloureux, plein d'angoisse, froissant de l'autre main le manuscrit qu'il lisait. C'est surtout le déses-

poir du patriote que le jeune artiste a voulu exprimer sur ce visage énergique et sombre, très-habilement modelé. D'autres, au contraire, se sont attachés de préférence à indiquer l'exaltation de l'homme qui se sent maître de sa délivrance. Telle a été, particulièrement, l'idée de M. Labatut, qui aurait sans doute obtenu une distinction, s'il n'eût trop notablement modifié dans sa statue la disposition générale de son esquisse; mais il a dépassé la limite en faisant brandir à Caton son épée avec un geste emphatique qui lui donne l'air d'un énergumène plutôt que d'un patriote philosophe et stoïcien. M. Lefebvre, qui a obtenu le second grand prix, a représenté Caton assis, mais examinant son arme avec une expression analogue à celle du Caton de M. Grasset. Il semble l'interroger anxieusement, mais il n'a pas encore pris sa décision. On ne sent pas l'homme qui s'écrie : « Me voilà maintenant mon maître ! » Reconnaissons qu'il était bien difficile d'indiquer le mélange de ces deux sentiments avec un art de ressources aussi bornées que la sculpture et plus puissant pour la forme que pour l'expression. L'exécution de ces œuvres, très-habile, plus vigoureuse que noble, est empreinte d'une teinte de réalisme. C'est le cachet du temps.

Nous ne pourrions nous hasarder sans outrecuidance à juger le concours d'architecture et nous n'avons garde de l'essayer. Les initiés seuls se reconnaissent au milieu de ces plans et de ces coupes transversales qui produisent aux profanes l'effet d'un impénétrable grimoire. Bornons nous à constater le courage de l'Académie des beaux-arts, qui, sans craindre l'indignation du conseil municipal ni de la presse libre-penseuse, plus intolérante que ne le fut jamais l'inquisition, a osé tracer aux concurrents un programme absolument clérical; la cathédrale d'une ville diocésaine de premier ordre, avec deux chapelles très-importantes, pour le chapitre et le service paroissial, une crypte pour la sépulture des évêques, et, comme si ce n'était pas encore assez, un groupe de sacristies suffisant pour faire tomber en pâmoison tous les partisans de l'instruction laïque et de la morale indépendante. Ah! si la magistrature n'eût brisé la carrière de Lebiez et celle du *Père Duchêne*, quel article le brillant conférencier de la rue d'Arras n'eût-il pas fulminé contre les tendances jésuitiques de l'Ecole !

Sans nous arrêter ni aux concours du Conservatoire, ni au grand concours des lycées de Paris, car la patience du lecteur ne résisterait pas à cet interminable défilé, terminons cette causerie par quelques mots sur le concours des bonnes œuvres et des bons livres couronnés le 1er août dans la séance annuelle de l'Académie française. Cette séance, généralement longue, dépourvue d'incidents et dont les émotions se maintiennent dans la sphère des sentiments

doux et tempérés, n'est pas de celles dont on se dispute les billets avec un acharnement fiévreux; et comment s'en étonner quand les académiciens eux-mêmes donnent, en si grand nombre, l'exemple de l'abstention? Hélas! *le Paradis* de Dante a toujours eu moins de lecteurs que *l'Enfer*, et je répondrais que M. Pingard n'a pas reçu, pour entendre les louanges des braves gens que le suffrage de l'Académie fait entrer dans *la Morale en action*, la dixième partie des 4,500 demandes adressées au président de la cour d'assises pour l'affaire Barré et Lebiez.

M. Camille Doucet a ouvert la séance par un discours d'une heure et demie, où il a su garder jusqu'au bout, en la réveillant sans cesse par des traits ingénieux et délicats, l'attention de l'auditoire. Ah! la charge de secrétaire perpétuel n'est pas une sinécure. Le nombre des prix académiques s'est considérablement accru depuis quelques années, et l'illustre compagnie double encore, triple peut-être la tâche de son secrétaire en partageant la plupart des prix entre plusieurs concurrents. M. Camille Doucet a vaillamment abordé de face toutes les difficultés de sa tâche, sans essayer de les esquiver, ni même de les tourner. Chaque auteur, chaque livre couronné a été l'objet d'une appréciation juste et fine, toujours variée avec art. Il n'a pas craint d'ajouter à la liste les ouvrages que l'Académie distinguait par une mention honorable sans leur décerner un prix, et il leur a fait aussi bonne mesure, sans jamais paraître accablé par sa tâche, en conservant la même allure élégante et facile. M. Saint-René Taillandier a ensuite donné lecture de quelques fragments des deux éloges de Buffon, couronnés par l'Académie : l'un de M. Hémon, professeur au lycée de Rennes, l'autre de M. Narcisse Michaut, qu'on a écouté avec le douloureux intérêt qui s'attache aux œuvres interrompues et aux vies inachevées. Puis M. J.-B. Dumas a dignement terminé la séance par un discours d'un genre différent, dont l'éloquence simple, grave, presque sévère, a plus d'une fois, par la vérité du sentiment et le bonheur de l'expression, atteint des effets qu'eût pu lui envier le spirituel homonyme dont on n'a pas oublié le succès de l'an dernier. L'auditoire a particulièrement applaudi, dans le discours de M. Dumas, un hommage élevé rendu à M. l'abbé Roussel, envers qui l'Académie avait devancé l'éclatant témoignage de sympathie rendu par la souscription publique du mois de juillet. On voit par le discours de M. Dumas que la France ne chôme pas plus de bonnes œuvres que de bons livres, — j'espère même, entre nous, qu'elle en chôme un peu moins, — et, pour employer un mot spirituel du rapporteur, qu'on fait aussi bien dans ce genre à Paris qu'en province.

Victor FOURNEL.

MÉLANGES

LES EVANGILES APOCRYPHES

Par M. l'abbé Variot.

M. Wallon, en publiant il y a vingt ans son livre : *De la croyance due à l'Evangile* disait à la fin de l'Avertissement : « Ne nous étonnons pas de l'ardeur avec laquelle on revient à la charge contre nos saints livres. Elle prouve qu'eux debout, on se sent mal affermi et mal à l'aise dans les écoles de l'incrédulité. Ce retour incessant à l'attaque fait un devoir de ne pas déserter la défense ; et la question est vraiment de celles où chacun est tenu de prendre parti. » Dans une remarquable thèse sur les Evangiles apocryphes [1], soutenue devant la Faculté des lettres de Lyon, M. l'abbé Variot vient à son tour de « prendre parti » dans cette question, et les conclusions de son livre, conclusions fortement motivées, méritent de fixer l'attention de tous ceux que préoccupe ce débat.

Grâce aux savants écrits de Tholuck et de Tischendorf en Allemagne, du docteur Lardner, de Norton, et du docteur Ellicott en Angleterre, de M. Wallon en France, il est aujourd'hui à peu près universellement admis que nos Evangiles canoniques remontent véritablement aux temps apostoliques. Les écrivains mêmes qui, rejetant *a priori* et sans examen la possibilité du miracle, prétendent appliquer au Nouveau Testament le sytème de « l'interprétation naturelle », n'osent plus guère contester cette vérité, si défavorable qu'elle leur soit. Le docteur Strauss, dans sa *Nouvelle Vie de Jésus* nous fournit à cet égard des aveux précieux à recueillir, et M. Renan est encore plus explicite. « En somme, dit-il, j'admets comme authentiques les quatre Evangiles canoniques. Tous, selon moi, remontent au premier siècle. »

Mais ces Evangiles canoniques, les trois premiers désignés habituellement sous le nom de Synoptiques, et l'Evangile de saint Jean ont-ils été précédés d'autres écrits, et que faut-il penser en particulier des Evan-

[1] *Les Evangiles apocryphes*, histoire littéraire, forme primitive, transformations, par M. l'abbé Joseph Variot, docteur ès lettres. Paris, Berche et Tralin, 69, rue de Rennes.

giles auxquels on a donné le nom d'apocryphes ? Ne nous offrent-ils pas une rédaction primitive, et comme la première ébauche de l'histoire du Sauveur ? Un des représentants les plus distingués de l'école de Tubingue à notre époque, le docteur Hilgenfeld, se prononce ici pour l'affirmative. A ses yeux, les écrits apocryphes, et tout spécialement les Evangiles, sont l'ensemble des compositions et des légendes d'où se dégagea peu à peu la tradition chrétienne. C'est principalement à la réfutation de ce système qu'est consacré l'ouvrage de M. l'abbé Variot. Pour mettre le lecteur à même de porter un jugement en toute connaissance de cause, il nous fait connaître, dans une première partie de son travail, quelques-uns des textes les plus importants de l'Evangile des Hébreux, sur lequel le docteur Hilgenfeld prétend surtout appuyer son opinion. Puis il établit, d'une manière péremptoire, que ces fragments apocryphes de l'Evangile des Hébreux ne sont que des additions faites après coup au texte original de saint Matthieu. Mais cette réfutation de l'école de Tubingue sur un point particulier ne suffit pas à l'auteur : il agrandit le débat, il le fait porter sur tous les Evangiles apocryphes, et il soutient que ces écrits, si anciens qu'on les suppose, ne sauraient être regardés comme antérieurs aux Evangiles canoniques. Les raisons qu'il apporte à l'appui de sa thèse méritent d'être rapportées ici C'est d'abord un point digne de remarque, que les Evangiles apocryphes nous racontent presque uniquement l'histoire des premières et des dernières années du Sauveur; les faits qui préparent sa naissance ou rappellent les merveilles et les prodiges accomplis durant son enfance, les faits qui se sont passés depuis sa condamnation jusqu'après sa descente aux enfers. « On sent bien, dit M. Variot que les écrivains se trouvent en face de textes reçus, et qu'il y a des limites prescrites qu'ils ne sauraient franchir inpunément. Comment n'auraient-ils pas respecté le silence des Evangiles canoniques? ils n'auraient pas osé décrire la vie cachée du Sauveur, depuis l'âge de douze ans, jusqu'au moment de la vie publique. » Ajoutez que la plupart de ces écrits apocryphes et tout spécialement les *Actes de Pilate* sont composés non seulement avec des allusions aux Evangiles canoniques, mais avec des souvenirs, des fragments rattachés bout à bout. L'auteur des *Actes de Pilate* a sous les yeux les Synoptiques, mais d'une manière plus particulière, l'Evangile de saint Jean. On dirait que par moment il se propose de faire une paraphrase d'un texte consacré et transcrit par lui à la lettre. « Les Evangiles canoniques sont comme à l'arrière-plan de tous les Evangiles apocryphes. »

Si les Evangiles apocryphes sont évidemment postérieurs aux Evangiles canoniques, quelle en est l'origine, et comment expliquer qu'ils portent le nom des Apôtres ou des disciples du Sauveur : saint Jacques,

saint Thomas, Nicodème, Joseph d'Arimathie ? Saint Jean, à la fin de son Evangile [1] nous fournit la réponse à la première question. « Il y a encore, nous dit-il, une foule d'autres faits accomplis par Jésus : si on les rapportait en détail, je ne crois pas que le monde entier pût contenir les livres qu'on en écrirait. » Il y eut donc, à l'origine même du christianisme, un grand nombre de traditions et de récits merveilleux qui passaient de bouche en bouche, et ne furent pas immédiatement consignés par écrit. Devant cette divine figure de Jésus-Christ, qui dominait tout de sa majesté, l'imagination populaire s'éveilla ; elle recueillit avec avidité les moindres actes, les moindres paroles de celui qui avait été appelé le Désiré des nations. D'abord, dans ces récits la part de vérité fut considérable, mais bientôt « les traditions primitives furent dépassées ; il fallait chaque jour raviver le tableau par de nouveaux traits, un prodige appelait un autre prodige. » Quand et par qui ces traditions éparses furent-elles recueillies dans les Evangiles que nous possédons aujourd'hui ? il serait impossible de le dire. « La famille humaine ressemble à une ruche, d'où s'échappent et où rentrent à chaque instant des intelligences actives, industrieuses ; elle se succèdent tour à tour, voltigent, pour ainsi dire, un peu dans tous les sens, et s'empressent autour d'une cellule commencée pour l'orner et l'agrandir ; mais, lorsque le travail est fini, on ne saurait distinguer les efforts particuliers ; la ruche est l'œuvre de toute la famille. Il en est ainsi de toutes ces légendes religieuses : elles résultent d'un travail suivi qui n'est jamais bien déterminé ; l'esprit populaire, toujours actif, toujours avide, voltige sans cesse autour des vérités de la foi ; il les effleure en passant, il les déguste, il ne les crée pas et ne sait pas toujours s'en faire une propriété durable. » Mais si le critique sévère et consciencieux n'ose pas hasarder un nom d'auteur, le peuple ne garde pas une telle réserve. Dès son apparition, le christianisme avait fait sur lui une impression profonde ; aussi ne voulait-il ajouter foi qu'à ceux qui parlaient au nom de Jésus-Christ comme les Apôtres, ou qui avaient vécu dans l'intimité du Sauveur. De là pour les auteurs d'Evangiles apocryphes la nécessité de cacher leur vrai nom sous un nom d'emprunt. « De là cette histoire des parents de Jésus, qui ne pouvait se faire accepter qu'en se présentant sous le nom de saint Jacques ; ces récits de l'enfance attribués à saint Thomas ; de là ces derniers événements de la vie du Sauveur qu'on abritait sous la triple autorité des fils de Siméon, de Nicodème et de Joseph d'Arimathie ! »

Malheureusement, s'il faut voir surtout dans ces écrits « l'expression du génie populaire et tout un ensemble de légendes qui s'est formé bien souvent à l'insu des premiers fidèles ; » il faut y reconnaître aussi

[1] Chap. xxi, ver. 25.

avec les savants des dix-septième et dix-huitième siècles — trop exclusifs toutefois dans leur système — l'œuvre de toutes les sectes hérétiques qui profitèrent du crédit dont ces récits jouissaient auprès du peuple, pour y introduire leurs erreurs, et dénaturer par ce mélange impur les naïves légendes des premiers temps. « Jusqu'au règne d'Hadrien, les erreurs qu'on voyait poindre dans la société chrétienne gardaient quelque réserve; elles n'osaient s'abandonner à tous leurs caprices et se risquer à toute leur témérité. Les fidèles ne pouvaient pas être facilement séduits et entraînés; ils eurent longtemps une puissante sauvegarde contre les entreprises des sectaires, tant qu'ils purent consulter les contemporains des apôtres, les anciens, comme on les appelait, un Ignace d'Antioche, un Polycarpe de Smyrne! Mais lorsque les hommes apostoliques eux-mêmes eurent disparu, la fumée commença à sortir du puits de l'abîme, selon l'expression de l'Apocalypse, et Clément d'Alexandrie nous a appris que les hommes qui se permirent d'ajouter à la pensée des apôtres eurent un champ plus libre, depuis le règne d'Hadrien jusqu'à Caracalla, le dernier des Antonins. » Ebionites et Docètes en Orient; Marcion-Basilide, Valentin en Occident, usèrent alors et abusèrent à l'envi des Evangiles apocryphes. C'est une curieuse histoire en particulier que celle des *Actes de Pilate*, d'abord purs de toute impiété et de tout blasphème, quand ils parurent dans la première moitié du second siècle; puis remaniés et altérés par les Juifs, devenus ainsi une arme entre les mains de Celse dans sa lutte contre le christianisme; enfin approuvés, et quelques années après, imposés par l'empereur Maximin pour l'instruction publique des enfants de l'empire, placés dans toutes les bibliothèques populaires, répandus à profusion dans les villes et dans les campagnes. Ces faits et d'autres semblables, en nous montrant le travail d'irréligion et d'incrédulité qu'accomplirent les hérétiques des premiers temps, pourraient servir, croyons-nous, à expliquer, comment Arius au quatrième siècle, en s'attaquant au dogme fondamental du christianisme, c'est-à-dire à la divinité de son fondateur, put rencontrer tant de partisans, non-seulement parmi les docteurs et les savants, mais aussi et surtout dans les rangs du peuple.

L'Eglise pourtant se montra toujours fort prudente et circonspecte à l'égard de ces productions du génie populaire, avant même qu'elles eussent été dénaturées par l'hérésie. Livre apocryphe, Evangile apocryphe, cette dénomination n'était pas toujours infamante à ses yeux; tel écrit désigné par ce nom pouvait être pieux et édifiant, « mais il n'était pas compris dans le recueil des saintes Ecritures, il ne jouissait pas dans l'Eglise des honneurs de la lecture publique. Celse a bien pu, comme nous le disions tout à l'heure, se prévaloir de quelques inventions juives contenues dans les *Actes de Pilate;* il n'osa jamais

opposer à la « grande Eglise », comme il l'appelait, les puérilités des Evangiles apocryphes. « Pourquoi? se demande M. Variot, c'est que la grande Eglise ne s'en servait pas. » Du reste, ce n'est pas seulement aux premiers siècles que nous rencontrons dans l'Eglise cet esprit de réserve; il a persisté dans la suite des âges. Les Evangiles apocryphes ont quelquefois inspiré les cérémonies populaires jusque dans la nef du temple, mais le sanctuaire leur demeura toujours fermé. « A part deux ou trois souvenirs historiques, empruntés aux traditions les plus respectables, on ne trouve sur les vitraux et parmi les chants liturgiques rien qui ait figuré dans les Evangiles apocryphes. » Grande, cependant, fut leur influence au moyen âge. A l'intérieur même de l'Eglise, ils inspirent les joyeuses démonstrations des fêtes de Noël et de Pâques qui entretiennent la foi du peuple et réveillent son espérance; à la porte de nos cathédrales, à Notre-Dame de Paris et à Notre-Dame de Chartres, ils sont reproduits dans leurs scènes principales; devant l'Eglise, ils donnent naissance aux mystères; ils ont enfin l'heureuse fortune de faire impression par leurs plus gracieuses légendes sur le génie du Titien et de Raphaël qui transmettent à l'admiration de la postérité « le premier voyage de la Vierge Marie à Jérusalem » et le « Sposalizio ». « Aussi la lecture des Evangiles apocryphes ne saurait être négligée pour l'interprétation des œuvres d'art. »

Ajoutons que cette lecture est par elle-même très-attrayante, et que telle page du proévangile de saint Jacques, celle, par exemple, où l'épouse de Joachim, Anne, déplore sa stérilité, peut être regardée comme une véritable idylle, tandis que la descente de Jésus-Christ aux enfers nous offre le modèle d'une merveilleuse épopée.

Ne voyons donc pas dans les Evangiles apocryphes des livres dictés par l'Esprit saint; reconnaissons qu'une immense différence les sépare des évangiles canoniques dont ils ne sont bien souvent que la contrefaçon; disons qu'ils n'ont aucune doctrine, que les prodiges qu'ils racontent sont quelquefois bizarres, propres à jeter le peuple dans la stupeur et la consternation; ne nous étonnons pas que le texte n'en ait jamais été respecté, mais au contraire ait été livré à la fantaisie, et abandonné comme une proie à tous les caprices de l'imagination; concluons avec Tischendorf que l'histoire contenue dans les Evangiles canoniques vient de Dieu, et que l'autre — celle des Evangiles apocryphes — émane des hommes. Mais ces conclusions admises, ne nous montrons pas plus sévères que l'Eglise elle-même; replaçons ces Evangiles au milieu de la société où ils prirent naissance, et voyons ce qu'ils furent en réalité : l'écho des traditions populaires aux premiers âges du christianisme, l'effort tenté par le peuple pour se représenter dans tous ses traits la divine figure de Jésus-Christ. En les jugeant ainsi, selon la vérité, nous pourrons encore comme chrétiens

trouver dans quelques-uns de leurs récits un aliment à notre piété ; nous pourrons surtout, simples littérateurs, admirer sans restriction l'heureuse naïveté des sentiments qui les inspirèrent et le charme délicat de l'expression.

L'abbé E. Marcilly.

MGR ISOARD ET LES CONFÉRENCES DE L'ORATOIRE[1]

Les feuilles qui ont mené le plus grand tapage à l'occasion du centenaire de Voltaire, n'ont pas caché que le but véritable de cette agitation était de répandre partout les écrits de l'auteur de *Candide.* « Une fête, c'est l'affaire de quelques heures, puis un souvenir : le livre demeure. » On peut dire en effet qu'aujourd'hui, plus que jamais, le concours de la presse est indispensable pour fixer la parole et la diffuser au milieu de ce public nombreux et affairé qui n'a pas le temps d'écouter, et qu'on ne peut joindre qu'en l'allant chercher. Aussi doit-on remercier Mgr Isoard d'avoir mis à la portée de tous un admirable livre où les plus grands enseignements moraux sont donnés sous une forme achevée. Ceux qui ont assisté aux conférences de l'Oratoire les retrouvent avec bonheur pour les méditer à loisir ; ceux, bien plus nombreux qui avaient le regret de ne les avoir pu suivre, s'en consolent du moins en en recueillant l'écho. C'est bien là cette pensée, haute et vive, alerte et sûre, qui peut longer sans vertige les escarpements s'ils mènent aux sommets, qui éclaire les profondeurs sans s'égarer dans leurs ténèbres ; cette parole qui semble chercher les difficultés qu'elle précise avec force ou qu'elle voile avec finesse, et qui conserve toujours les caractères de la vraie distinction, car elle sait être familière avec élégance. En passant en revue les différents ordres de la cléricature et les divers degrés de la hiérarchie, l'auteur montre leur importance graduée, et définit leur caractère sacré, en même temps qu'il ouvre des aperçus nouveaux sur leur rôle social, s'inspirant toujours de l'observation des faits ; touchant d'ailleurs aux plus grands intérêts, un tel livre s'impose à l'attention de tous les esprits.

« De notre temps, et pour longtemps, disait Mgr Isoard dans une récente allocution prononcée à la séance annuelle de la Société bibliographique, de notre temps et pour longtemps la prédication sans le secours de la presse est vaine. » D'abord le prédicateur n'a pas d'auditoire. De tous temps sans doute il a fallu presser les gens pour les faire venir au catéchisme, au prône, au sermon ; et les usages de l'Eglise

[1] *Le Sacerdoce*, conférences prêchées à l'Oratoire, par Mgr Isoard, auditeur de Rote pour la France. Paris, Palmé, 1878, 2 vol. in-18. — Les conférences du Carême de 1878 ont eu pour sujet : *Le Mariage;* elles seront prochainement publiées.

prescrivent à cet effet aux curés comme aux missionnaires d'aller chercher les paroissiens à leur foyer. La vieille coutume se perpétuait naguère encore dans toute l'Italie : avant chaque prédication, quelques jeunes religieux allaient par les carrefours exhorter le peuple et ramenaient, chacun, au pied de la chaire une petite escouade. Mais aujourd'hui, qui prend le temps de songer à la parole de Dieu, au milieu de la vie fiévreuse de nos grandes villes, où la semaine est absorbée par un travail incessant et le dimanche — s'il se distingue encore des autres jours — est consacré aux distractions bruyantes ! L'imprimé seul peut pénétrer partout, rappeler aux oublieux qu'on parle pour eux dans l'église et donner même aux tièdes le désir de venir écouter.

De plus la presse, nécessaire pour amener l'auditoire au prédicateur, peut seule assurer les fruits du sermon. C'est en effet une vérité d'expérience universelle que la parole tombée de la chaire se perdra sans profit si les idées et les livres ne viennent la soutenir, la continuer et la compléter. Dans notre monde où sont devenues si rares les heures de recueillement de l'âme et les habitudes de la vie chrétienne, où le tourbillon qui nous emporte leur est si contraire, le livre peut seul répéter ce que la mémoire distraite n'a pas su retenir.

Mais Mgr Isoard ne s'arrête pas là : étudiant le rôle de la prédication, hier et aujourd'hui, il dit quelque part que l'enseignement de la chaire reçoit de chaque époque historique un caractère qui lui est propre. C'est ainsi que l'on a pu faire des études fort intéressantes sur les prédicateurs au temps de la Ligue, sur les prédécesseurs ou les contemporains de Bossuet. Si l'on essayait de caractériser la prédication de ces dernières années, il faudrait dire qu'elle manque d'intérêt : son caractère, c'est l'ennui. « Et comment donc ! — Oh ! simplement, parce que nous ne parlons point de ce qui intéresse tout le monde. Je n'en veux qu'une preuve, elle est frappante. Lorsqu'on se mit, il y a deux mois, à lire les mandements de Carême de l'évêque de Pérouse, devenu le pape Léon XIII, ce fut partout une même voix : « Mais il « parle des choses dont nous parlons ! » On n'en revenait pas.

Nous n'avons pas à nous faire pardonner cette citation que justifie ce que nous disions au début, en essayant de caractériser la parole de Mgr Isoard. Elle nous ramène d'ailleurs directement au *Sacerdoce*. Plus d'un esprit superficiel sera tenté en effet de juger sur l'austérité du titre, de croire le livre étranger aux sujets dont on parle, et de redouter un peu d'ennui dans une lecture si sérieuse. Même parmi les chrétiens quelques-uns se demandent s'ils peuvent en attendre un profit réel. Le clerc, dira-t-on, quitte le monde pour le sanctuaire dont les portes se referment derrière lui ; lui seul, s'il reçoit les saints ordres et à mesure qu'il les recevra, a besoin de savoir ce qu'ils sont, ce qu'ils donnent et quels engagements ils supposent. On peut invoquer sans doute la

place que tient, dans la vie d'un chrétien, le prêtre qui enseigne, administre les sacrements et offre le sacrifice ! « Recourir sans cesse, et nécessairement, au ministère du prêtre, et ne point savoir ce qu'il est, et s'en tenir à une idée vague et très-flottante de ce qu'il fait, n'est-ce pas une condition anormale et pleine d'inconvénients ? » On peut dire aussi qu'il y a entre le prêtre et les fidèles une action et une réaction continuelles ; on peut même rappeler à cet égard l'influence décisive qu'ont exercée saint Vincent de Paul, M. de Bérulle et M. Ollier, qui ont restauré l'idée sacerdotale et par contre-coup appris au peuple à attendre beaucoup de ses pasteurs, à leur demander beaucoup. Mais le meilleur des arguments est la lecture même de ces deux volumes. Chaque page offre, à côté des graves et pieuses leçons de l'Eglise dans les plus augustes cérémonies, tantôt les fins aperçus du moraliste sur les travers de la société contemporaine, tantôt la douloureuse émotion du penseur en face des misères du présent et des menaces de l'avenir, toujours les enseignements les plus pratiques pour la conduite du chrétien dans les mille incidents de la vie quotidienne. Aussi nous ne craignons pas de dire qu'après avoir lu, on voudra relire, et que souvent on sera tenté d'en vouloir à l'auteur d'avoir médit de la prédication — à moins toutefois qu'on ne pense que c'est l'exception qui doit confirmer la règle.

A. Delaire.

LES PARIAS DE FRANCE ET D'ESPAGNE,

Par M. V. de Rochas.

1 vol. in-8°. Paris. Librairie Hachette et Ce.

Le succès que viennent d'obtenir à Paris les Bohémiens de Moscou et les Tsiganes de Pesth donne un intérêt d'actualité au livre que nous signalons.

De quelle mystérieuse contrée est sortie cette race énigmatique? D'où sont venues ces tribus errantes qui ont gardé à travers les siècles leurs mœurs, leur caractère et leur physionomie, tout en adoptant avec autant de facilité que d'indifférence la langue et la religion des divers peuples qu'elles ont traversés sans jamais se fondre avec eux ? Quel a été le berceau de ces *Egyptians*, *Zingari*, *Tsiganes*, *Gitanos*, *Gypsies*, qui, sous des noms différents, affirment l'unité de leur race par l'unité d'un idiome, altéré sans doute, suivant les temps et les lieux, au contact des idiomes étrangers, mais dérivant évidemment, dans ses courants variés, de la même source ?

Malgré l'intérêt romanesque qu'offre ce problème historique, ce ne sont pas les savants français qui en ont cherché la solution. Les Mémoires publiés, par M. Paul Bataillard, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* et dans la *Revue critique*, *l'Histoire des Races maudites de*

France et d'Espagne, par M. Francisque Michel, le livre récent de M. de Rochas sur *les Parias de France et d'Espagne*, diverses études insérées dans les journaux de nos départements pyrénéens, voilà tout le bagage de nos érudits. En dehors de ces travaux, le curieux est obligé de s'adresser aux ouvrages étrangers.

Qui de nous, sur quelque point de l'Europe qu'il ait promené sa fantaisie de touriste, n'y a rencontré des campements de Bohémiens : vieillards graves et taciturnes sous le béret qui leur cache le front jusqu'aux yeux ; enfants demi-nus ; jeunes gens aux cheveux noirs, luisants et crépus, aux dents blanches comme des dents de nègre ; petites vieilles femmes ratatinées, à l'œil scrutateur et méchant, type ressuscité de la mégère antique ; jeunes filles à la chevelure longue et épaisse, au regard profond et brillant, — quelques-unes véritablement belles sous le hâle qui brunit leur visage ?

En Espagne et dans notre Midi, les Bohémiens abritent leurs caravanes et allument le feu de leurs marmites sous les arches des ponts, le long des grands fossés, à l'ombre des oliviers, quelquefois sans défense contre un ciel enflammé. Les pieds nus dans la poussière blanche du chemin, ils se laissent endormir, au soleil, par le chant des cigales. Musiciens ambulants, je les ai retrouvés en Hongrie et en Orient, disséminés dans les villes, dans la montagne, dans les gares de chemins de fer, jetant partout au vent leurs mélodies vibrantes. Jusqu'au fond de l'Inde, les voyageurs ont reconnu en certains parias les enfants de cette race vagabonde. En Europe, ils sont chaudronniers, ménétriers, maquignons, — maquignon, cet idéal du Bohémien qui se résigne au métier de tondeur en attendant de pouvoir réaliser son rêve ! En Asie, ils se font vendeurs de spécifiques, jongleurs, sorciers ou charmeurs de serpents.

Un mystère impénétrable planait encore, à la fin du siècle dernier, sur l'origine de ces nomades. A cette époque un philologue allemand, Grellmann, crut découvrir un tiers au moins des mots hindoux parmi les nombreux mots bohémiens qu'il avait sous les yeux. Ce premier résultat le porta à rapprocher la construction grammaticale de la langue bohémienne de celle des idiomes indiens. De ce parallèle naquit pour lui la conviction que les Bohémiens sont originaires de l'Hindoustan. Il ne s'en tint pas là et, comparant successivement la langue parlée par eux avec chacun des dialectes de cette région, il s'arrêta enfin à celui de Surate, au nord-ouest de l'Inde.

Les recherches de M. P. Bataillard, les travaux de MM. Trumpp et Burton ont justifié dans une certaine mesure l'opinion émise par Grellman, en plaçant le berceau des Tziganes, des Gitanos et des Gypsies chez les Djatt, tribu établie depuis des siècles, à l'embouchure de l'Indus, dans le pays désigné aujourd'hui sous le nom de Sind. La plupart des

philologues s'accordent désormais pour affirmer que « la langue bohémienne ne saurait avoir de racine ailleurs que dans les idiomes populaires du nord de l'Inde et qu'elle peut, malgré son extrême abâtadissement, se vanter de dériver du sanscrit. »

D'un autre côté, le grand nombre des mots grecs et slaves, mêlés dans cette langue aux mots hindoux, a donné à penser à quelques historiens que ces Indiens ont dû, avant de se répandre en Occident, faire un long séjour dans quelque province de l'Orient où se parlent le slave et le grec moderne. M. de Goëje a vu en eux les descendants de ces proscrits qui, dans le courant du neuvième siècle, furent transportés, à la suite des victoires des princes arabes de Bagdad sur les Djatt, dans l'intérieur de l'empire byzantin.

D'autres auteurs, entre autres Georges Borrow, qui a passé vingt-cinq ans de sa vie parmi les Bohémiens de toutes les parties de l'Europe, et M. Miklosich, précisent davantage encore le lieu où se sont arrêtés, dans le cours de leur migration vers l'Occident, les vaincus qui devaient prendre au quinzième siècle le nom de Bohémiens. La Roumanie et la Bulgarie semblent les provinces où s'est fait sentir le plus directement sur eux l'influence simultanée du grec et du slave. Dans le Mémoire qu'il a lu, en 1872, à l'Académie impériale de Vienne, M. Miklosich a même cité deux documents valaques qui prouvent que les Bohémiens habitaient la Valachie dès 1386 et 1387, c'est-à-dire à une époque où ils étaient encore inconnus dans l'Europe occidentale.

Quoi qu'il en soit de ces données, toujours un peu hypothétiques malgré l'incontestable science de leurs auteurs; que l'arrivée des Bohémiens en Orient date de 855, ainsi que le pensent les écrivains que nous avons cités; que leurs lettres de noblesse remontent, comme le suppose M. Bataillard, au-delà même des temps homériques, à ces *Sigynes* de la Thrace et à ces *Sinties* de Lemnos, qu'Homère appelle les favoris de Vulcain, ou bien qu'ils soient simplement une peuplade asiatique chassée par Tamerlan du pays natal, il est une date hors de discussion ; c'est celle de leur arrivée en Occident.

Il est pour la première fois question d'eux en Allemagne en 1417. Voici, traduit du latin, le récit d'un témoin presque contemporain de leur entrée dans cette partie de l'Europe :

« Dans le cours de l'année 1417, dit Munster, dans sa *Cosmographie* (liv. III), parurent en Allemagne des hommes horribles par leur noirceur, brûlés par le soleil, immondes dans leur vêtement, sales en toute chose, adonnés au vol, surtout les femmes qui font vivre les hommes de leurs pilleries. Ils ont à leur tête des hommes qui se distinguent par leur costume et par les titres de ducs, comtes et chevaliers, et qui nourrissent des chiens de chasse à la façon des nobles. Les femmes sont portées sur des juments avec les enfants et les ustensiles. Ils

prétendent courir le monde par pénitence et être sortis de l'Egypte mineure. Mais ce sont là des fables. Ils n'ont aucune religion, bien que parmi les chrétiens ils aient l'habitude de faire baptiser leurs enfants. Ils accueillent çà et là de mauvais sujets des deux sexes qui se mêlent à leur compagnie et forment cette étonnante tourbe humaine parlant toutes les langues... »

Un an après, on les trouve en Suisse; en 1422, ils sont en Italie. Cinq ans plus tard, ils paraissent en France. Dans ses *Recherches de la France*, Etienne Pasquier reproduit le journal d'un ancien théologien de Paris, qui mentionne tous les faits marquants de son temps :

« Le dimanche d'après la mi-aoust, qui fut le dix-septième jour d'aoust 1427, vinrent à Paris douze tenanciers, comme ils disaient, c'est à savoir un duc, un comte et dix hommes, tous à cheval et les quels se disaient très-bons chrestiens et étant de la Basse-Egypte. Presque tous avaient les oreilles percées et en chacune d'elles un anel d'argent ou deux en chacune, et disaient que c'étaient gentillesses en leur pays. Item les hommes étaient très-noirs, les cheveux crespés, et les plus laides femmes que l'on peut voir et les plus noires..., et néanmoins leur pauvreté, en leur compagnie avaient des sorcières qui regardaient ès mains des gens et disaient ce qui advenu leur était ou à advenir. » C'est en 1447 qu'ils se montrent en Catalogne, et de là ils se répandirent dans les autres provinces de l'Espagne. Un édit de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique, daté de Medina del Campo, en 1499, enjoint aux *Egyptianos y calderos extrangeros* (Egyptiens et chaudronniers étrangers) de se fixer dans les villes ou villages ou d'avoir à vider le royaume avant soixante jours.

Voici, enfin, un passage d'Aventin, auteur bavarois de la fin du quinzième siècle qui indique exactement le lieu d'où sont sortis les Bohémiens et la date de leur arrivée en Occident : « A cette époque, une race d'hommes de proie, tourbe et sentine de diverses nations, *qui habite sur les confins des Turcs et des Hongrois et que nous appelons Zigueunes*, commença de parcourir nos contrées, vivant impunément de vol, de rapines et de magie. Ils disent fallacieusement qu'ils sont originaires d'Egypte et qu'ils ont été condamnés à un exil de sept ans en expiation du péché qui avait été commis par leurs pères qui avaient refusé de recevoir la Vierge-Mère avec son divin fils, lors de la fuite en Egypte. Mais ils mentent impudemment, car j'ai constaté *qu'ils parlent une langue slave* et qu'ils ne sont que des espions. »

Il est facile de se rendre compte de l'impression que dut produire sur l'imagination populaire, en ces siècles naïfs, l'arrivée soudaine de ces étranges nomades, au teint bronzé, au regard flamboyant, montés sur de maigres chevaux ou traînés dans des charrettes attelées d'ânes ou de mulets, se donnant les titres, alors révérés, de duc et de comte, et

porteurs de lettres du roi Sigismond, lettres auxquelles ils durent sans doute de passer pour ses sujets et leur nom de Bohémiens. Le pape lui-même, insinuaient-ils tout bas, leur avait accordé un sauf-conduit, afin de leur permettre d'accomplir leur pénitence.

S'il est impossible, de nos jours, avec toutes les ressources de la science moderne, d'arriver à la certitude historique sur le fait de leur origine, on comprend à quelles invraisemblables légendes dut donner naissance, dans ces dernières années du moyen âge, le mystère qui les enveloppait. Protégés par la superstitieuse crédulité du peuple, ce fut leur âge d'or. Il ne dura pas longtemps. Leurs déprédations, les roueries et les voleries de leurs femmes appelèrent promptement sur eux les sévérités des gouvernements occidentaux. Ferdinand et Isabelle les avaients procrits d'Espagne en 1499 ; Louis XII les expulsa de France en 1504 : décret d'expulsion confirmé, en 1561, par l'édit des Etats tenus à Orléans.

Depuis ce moment les rigueurs se renouvellent pour ainsi dire à chaque règne. Un édit de Louis XIV, de 1675, ordonne de « leur courir sus par le fer et le feu. » Au siècle suivant, ils sont traqués comme les loups; leur capture est payée d'une prime. En 1802, le préfet des Pyrénées-Orientales, M. de Castellanne, fait enfermer dans les citadelles de Saint-Jean-Pied-de-Port et de Bayonne tous les Bohémiens du pays basque qu'il a pris d'un seul coup de filet. Sévérités inutiles ! Les Bohémiens ont résisté dans toute l'Europe, comme les Juifs, aux décrets d'expulsion, aux condamnations, aux proscriptions.

On vit, vers 1840, une véritable croisade s'organiser contre eux dans nos départements pyrénéens. En réponse au *National* qui avait dit : « Les torts des Bohémiens sont le résultat de la situation qui leur est faite; on leur reproche de voler; autant vaudrait-il leur reprocher de vivre, » le maire de la commune de Méharin, dans le canton de Saint-Palais, dénonça à l'indignation publique leurs audacieuses maraudes; il leur reprocha, dans le *Mémorial des Pyrénées*, d'être rebelles à toute civilisation. « En Autriche, écrivait-il, on a créé un village pour en fixer quelques-uns; le village est resté, mais son territoire est inculte. Les colons sont maquignons et tondeurs, mais toujours vagabonds. On a voulu faire un régiment de Bohémiens; à la première rencontre, ils ont levé le pied... »

Vingt ans plus tard, la magistrature joignait sa voix à celle de la presse; le premier avocat général près la cour d'appel de Pau, M. Lespinasse, reprenait les accusations du vicomte de Belzunce. Voici en quels termes, se fondant sur les paroles même prononcées par une reine de la Bohême du pays de la Soule, dans la Basse-Navare, ce magistrat résumait leur morale : « Prendre ce dont on a besoin n'est pas voler. — La fidélité dans le mariage est affaire de cœur. » Il y a quel-

ques années, enfin, en 1873, le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets une circulaire pour leur recommander la plus sévère vigilance à l'égard des Bohémiens.

Ce côté social et administratif de la question en gâte un peu, il faut bien le dire, le côté légendaire et poétique, mais il a son intérêt. Dans son livre sur les *Parias de France et d'Espagne*, l'écrivain, à qui nous avons emprunté plusieurs des détails qui précèdent, ne l'a pas négligé. Il constate que la France est le pays d'Europe qui compte le moins de Bohémiens. Tandis que M. Miklosich en évalue le nombre en Europe à six cent mille au moins, partagés en douze groupes d'après leurs dialectes, c'est à peine, dit M. de Rochas, si l'on en trouverait un millier dispersés dans notre Midi, de la Garonne aux Pyrénées, du Rhône à Bordeaux.

Commune par commune, il a visité tous leurs gîtes, recueilli les renseignements des autorités locales, dressé avec un soin minutieux leur statistique. Il a cru remarquer parmi eux un certain adoucissement des mœurs, un commencement, bien indécis encore, de transformation. C'est ainsi que la justice a moins souvent maille à partir avec les vagabonds de leur race ; leurs enfants commencent à fréquenter les écoles communales ; les réfractaires sont moins nombreux, les unions légitimes moins rares ; récemment on a vu ceux du canton de Saint-Palais fournir au clergé de Madrid un prêtre d'un haut mérite ; il n'est pas jusqu'à la commune de Méharin, dénoncée, il y a à peine trente-cinq ans, par M. de Belzunce comme un repaire de bandits, qui ne soit devenue une paisible colonie de laboureurs.

Peu à peu les Bohémiens se fondent dans la masse de la population. M. de Rochas cite même quelques familles de *Boumians* du Roussillon et du Languedoc, celles, entre autres, de deux riches marchands de chevaux de Perpignan et de Béziers, qui se recommandent par leurs vertus bourgeoises. Encore quelques années et, convertie par le sentiment du bien-être à la vie sédentaire, cette race de nomades, aux mœurs étranges, à la physionomie accentuée, aux costumes pittoresques, aura disparu à son tour dans la monotone uniformité du paletot confectionné au coin du quai. Il ne restera d'elle que le nom qu'elle aura transmis, — avec quelque chose de ses mœurs, il faut bien le dire, mais sans rien de son originalité, — à une autre bohème, qui n'est pas près de finir celle-ci, car c'est au sein même de la civilisation parisienne qu'elle se recrute et en raison directe des progrès de cette civilisation qu'elle se développe.

Frédéric Béchard.

LE MUSÉE D'INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES AU LATRAN

Il Museo epigrafico Pio-Lateranense, mémoire par le commandeur J.-B. de Rossi, Rome 1877 [1].

Quiconque a visité Rome depuis une vingtaine d'années connaît le Musée d'antiquités chrétiennes établi par la munificence de Pie IX au palais de Latran. S'il est permis de regretter que les précautions nécessaires pour la conservation d'objets qui exigent une grande surveillance, empêchent de fondre dans ce Musée, auquel elle appartient par essence, la série des peintures, verres, terres cuites, gemmes, ivoires, etc., antérieurs au neuvième siècle, dont la bibliothèque vaticane garde le dépôt, les monuments sculptés et les monuments épigraphiques réunis dans le palais de Sixte V suffisent néanmoins par leur nombre et leur importance à constituer une incomparable collection. Les inscriptions, en particulier, forment un ensemble unique au monde. Chargé, dès l'origine, de les recueillir et de les classer, M. J.-B. de Rossi s'est acquitté de cette double tâche avec la supériorité de son génie; de toutes les sciences archéologiques, l'épigraphie est la plus austère, car elle exige, outre des notions spéciales, une érudition générale et elle n'aboutit qu'à fournir à l'histoire un corps auxiliaire de documents, un contingent de matériaux à employer; elle n'attire pas à elle le public par la séduction de résultats immédiats; mais, grâce à l'ordonnance qu'il lui a donnée, M. de Rossi a trouvé le secret de rendre la section d'épigraphie, au Musée *Pio-Lateranense*, non moins intéressante pour les simples curieux que précieuse pour les savants de profession, et il a fait des pierres elles-mêmes, encastrées dans les murs, les feuillets, pour ainsi dire, d'un véritable livre facile à comprendre et ouvert à toute intelligence familiarisée même médiocrement avec l'antiquité.

Après avoir accompli son œuvre, il a désiré la couronner par un exposé de la méthode qu'il a suivie et des enseignements qu'il s'est efforcé de mettre en lumière : la cinquantaine épiscopale de Pie IX lui en a fourni l'occasion. Le Saint-Père ne pouvait recevoir de l'illustre président de l'Académie pontificale d'archéologie, un plus noble hommage que celui d'un mémoire sur une création dont le succès honore à jamais son règne et dont les difficultés avaient toujours annihilé le bon vouloir de ses prédécesseurs. Ce n'est pas en effet de nos jours que l'idée d'installer à Rome un Musée lapidaire chrétien a surgi pour la première

[1] Publié avec 24 planches en phototypie dans le volume intitulé : *Triplice ommagio alla santità di Papa Pio IX nel suo giubileo episcopale, offerto dalle tre Romane accademie pontificia di archeologia, insigne delle belle arti denominata di S. Luca, Pontificia de nuovi lincei*, et inséré avec une seule planche dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne* de M. de Rossi, 3e série, 1re année, fasc. IV et 2e année, fasc. I.

fois. Clément XI l'avait adoptée en principe au début du dix-huitième siècle sur la proposition du docte Boldetti, et, vers 1750, les instances de Boldetti, de Bottari et de Bianchini avaient décidé Benoît XIV à lui assurer un commencement d'exécution que Pie VII devait reprendre au dix-neuvième siècle par les soins du célèbre Marini. Mais si Marini parvint à dégrossir le projet péniblement ébauché avant lui et accumula dans les galeries vaticanes onze cents inscriptions chrétiennes environ, il ne sut pas en tirer parti et il les arrangea confusément, sans points de repère ni divisions d'aucune sorte. Grégoire XVI qui, frappé de l'encombrement du Vatican, conçut la pensée de transférer au Latran les collections lapidaires du Saint-Siège, n'eut le loisir d'y porter qu'un Musée d'antiquités païennes. Le Musée d'antiquités chrétiennes tout entier restait donc à organiser quand Pie IX affecta la galerie ouverte en portique, au premier étage du palais, sur trois côtés de la cour, les parois des grands escaliers et plusieurs amples dépendances à la section d'épigraphie dont la richesse avait pris depuis le temps de Marini et prenait de jour en jour un immense accroissement.

M. de Rossi a voulu que, par leur distribution logique, les inscriptions rendent patente la manière de reconnaître leur chronologie et de recomposer leurs familles successives et qu'elles fassent saillir leurs témoignages, touchant soit quelque fait historique, soit les articles de foi, la hiérarchie, les rites, les usages de l'Eglise et de la communion chrétienne avant et après l'affranchissement de la religion par Constantin. Il les a réparties d'abord entre deux catégories comprenant, l'une, celles qui ont un caractère de monuments publics du culte, l'autre, celles qui appartiennent privativement à des sépultures; puis il a formé dans chaque catégorie diverses classes en raison des affinités de contexte, de matières et de provenance.

Peu nombreuses et postérieures à l'édit de Milan (312), les inscriptions de la première catégorie remémorent l'érection, la restauration ou la décoration d'édifices sacrés, constatent les droits de propriétés ecclésiastiques et contiennent plusieurs de ces éloges en vers qui, gravés par les ordres du Pape Damase sur les tombes des martyrs, procurent à l'étude de la Rome souterraine des indices si précieux et à l'histoire de la primitive Eglise des documents si probants.

La deuxième catégorie se scinde en trois classes dont les deux dernières se subdivisent à leur tour en groupes. La première classe comprend les inscriptions à date certaine et embrasse une période de six siècles qui, de l'an 71 à l'an 565, part des origines du christianisme à Rome, traverse les âges de la persécution et de la pacification et se prolonge au-delà de la durée de l'empire. Il n'y a pas de problème plus obscur et plus essentiel à pénétrer, en épigraphie chrétienne, que celui de la chronologie des monuments, et c'est l'honneur de M. de

Rossi, auquel ses devanciers le léguaient intact, de l'avoir élucidé en dégageant des inscriptions à dates consulaires, historiques et astronomiques une clarté qui rejaillit sur la masse des inscriptions non datées et qui permet de ramener chacune d'elle, d'après le style des formules, le type des caractères, le cachet des graffites additionnels etc., sinon à une année déterminée, du moins à un cycle d'années limité.

Après avoir exhibé l'élite des pierres sur lesquelles se fonde la saine et solide distinction des temps, M. de Rossi ouvre, dans la deuxième catégorie, une seconde classe où les groupes d'épitaphes concourrent, sans se confondre, à présenter un tableau sommaire des dogmes, de l'organisation et de la composition du peuple chrétien. Voici des acclamations et des prières tracées sur des dalles tumulaires, qui attestent soit en termes exprès, soit par allusion mystique la croyance des fidèles au Père, au Fils et au Saint-Esprit, à la résurrection finale, à la béatitude des martyrs et des saints, la confiance dans l'intercession de ces élus en faveur des morts et dans l'efficacité des prières que les vivants leur adressent, la discipline du secret relativement aux sacrements et aux points de dogme. Voici des qualifications qui visent la hiérarchie des membres du clergé, évêques, prêtres, diacres, ministres d'ordre inférieur jusques et y compris les fossoyeurs. Voici des mentions qui se réfèrent à la condition des défunts vis-à-vis de l'Eglise, vierges et veuves consacrées au Seigneur, fidèles, néophytes, catéchumènes. Un autre groupe de légendes funéraires révèlent, dans leur variété, les qualités séculières des personnes, gens de distinction, militaires, fonctionnaires de toute sorte, artisans; un autre, leur état civil, leur famille, leur nation, leur patrie. Souvent une image grossièrement dessinée à côté de l'inscription la complète tantôt par l'expression symbolique d'un dogme, la rédemption, l'immortalité de l'âme, la résurrection etc., tantôt par un emblème de la profession du décédé; ces graffites fournissent la matière de deux groupes. Et un groupe d'épitaphes exceptionnelles ou remarquables par leur teneur, clôt la seconde classe de la deuxième catégorie.

Enfin la troisième classe réunit les inscriptions suivant l'ordre topographique des lieux où elles ont été relevées et en compose des familles correspondantes à des régions urbaines et suburbaines de Rome. Cet ordre naturel laisse, autant que possible, fictivement chaque chose à sa place originaire. Il respecte les liens moraux qui rattachent entre eux les monuments que la suite des âges a multipliés dans un même périmètre; il facilite les déductions historiques et chronologiques et il préserve, en maintes circonstances, des appréciations arbitraires ou erronées.

Tel est le programme que M. de Rossi a délibéré de remplir et qu'il a ponctuellement réalisé. Coupées par des pilastres en vingt-quatre

panneaux qui répondent aux entre-colonnements, les murailles du portique du premier étage lui ont servi de base d'opération. Tous les monuments publics du culte occupent les panneaux I à III, toutes les inscriptions à date certaine les panneaux IV à VII; les panneaux VIII à XVII sont attribués aux autres inscriptions de la seconde classe, rangées sous leurs rubriques didactiques, et les panneaux XVIII à XXIV, à un choix d'inscriptions empruntées aux séries topographiques. Le surplus de ces séries couvre les parois des escaliers et des annexes. Comment ne pas être frappé de la simplicité, de la précision, de la rigueur avec lesquelles s'enchaînent toutes les parties du système qui a présidé à l'institution du Musée? Les pierres ne parlent-elles pas ici à nos yeux? N'est-ce pas une autobiographie générale de la société chrétienne pendant les six premiers siècles qu'elles déroulent devant nous? Il faut lire, dans le Mémoire de M. de Rossi, le commentaire dont son érudition les accompagne. Ce commentaire est trop substantiel pour supporter l'analyse; mais on peut caractériser d'un mot le Mémoire en disant qu'il fixe les souvenirs de ceux qui ont vu le Musée épigraphique du Latran, qu'il guide les recherches de ceux qui se proposent d'y étudier, et qu'il donne l'idée la plus nette de ses mérites à ceux qui le connaissent seulement de renommée.

Louis LEFORT.

GUIDES-JOANNE
(Librairie Hachette).

Il y a des livres qui, dans cette saison, priment les chefs-d'œuvre mêmes de la littérature : ce sont ces Guide-Joanne dont la maison Hachette offre une série si variée à tous les touristes et qui facilitent si agréablement les voyages.

Aucun ne s'est plus vendu cette année que le *Guide aux Pyrénées*, complété par le pittoresque *Voyage* de M. Taine à cette chaîne de montagnes dont les sites célèbres sont le rêve de toutes les imaginations ou le charme de tous les souvenirs. Pau, Saint-Sauveur, Cauterets, Pierrefitte, Luchon, Bigorre, Gavarnie, avec Lourdes pour couronnement, quels noms, quels tableaux, quelles séductions!

Depuis qu'on ne va plus en Allemagne, le flot des touristes a reflué vers les Pyrénées. Nous n'en sommes pas surpris : il est si bon de monter, quand on voit tout descendre autour de soi, et si fortifiant de respirer un instant sur les sommets, dans la sérénité du ciel, quand la terre offre tant de misères et de tristesses!

REVUE DES SCIENCES

Exposition universelle. — Avant-propos. — Préjugé contre la mécanique. — L'outillage mécanique fait la richesse des nations. — Galerie des machines au Champ-de-Mars. — La question des moteurs. — Les grandes machines à vapeur. — Le soleil d'autrefois fait marcher les machines du Champ-de-Mars. — Origine de la force. — Les radiations solaires et la houille. — Chaleur et force. — Quantité de force emmagasinée dans le charbon. — Définition de la calorie et du kilogrammètre. — De l'utilisation de la vapeur. — Description rapide d'une machine à vapeur. — Progrès réalisés depuis Watt. — Machines perfectionnées. — Machine Corliss ; machines Compound. — Le prix du travail mécanique. — Coefficient économique d'une machine thermique. — Insuffisance de nos foyers modernes. — La meilleure des machines à vapeur n'utilise que dix pour cent de la chaleur produite. — Conclusions.

Beaucoup de personnes ont encore à notre époque un préjugé contre la mécanique. On croit communément que lorsqu'on n'est pas du métier, il est à peu près impossible de saisir le jeu de rouages en apparence compliqués; bref, en général on ne s'intéresse pas au fonctionnement des machines. Nous nous permettrons de nous élever contre ce parti pris. La machine est maîtresse souveraine aujourd'hui; c'est elle qui fait la force d'un pays. On peut reconnaître les nations qui montent et les nations qui tombent au degré de développement de leur outillage mécanique. A l'étranger tout le monde suit de très-près les progrès de la mécanique; les femmes elles-mêmes ne dédaignent pas de se faire expliquer les perfectionnements qui permettent aux producteurs de lutter avec les industries rivales. Chacun veut savoir où l'on en est et se préoccupe du lendemain. Cette curiosité très-légitime exerce par contre-coup une réaction bienfaisante sur la science mécanique elle-même. L'inventeur se sent soutenu; on s'intéresse à son œuvre et il travaille avec d'autant plus d'activité. Nous avons tenu un bon rang en France; mais il n'est que temps d'encourager les inventeurs et les mécaniciens si nous ne voulons pas voir les peuples voi-

sins et notammment les Américains nous surpasser dans l'invention et dans le perfectionnement.

Au reste, comment resterions-nous froids devant les merveilles de la mécanique. Il suffit en ce moment de parcourir à l'Exposition la galerie des machines pour se faire une idée exacte de la grandeur des résultats obtenus. La matière est inerte dans toutes les parties de l'Exposition. Ici, elle s'agite, elle vit, elle parle. Son activité incomparable saisit le regard et le fascine. Des milliers de machines meuvent leurs grands bras dans l'espace, frappent l'air, hurlent, grondent ou se taisent tour à tour. Elles appliquent leur griffes pesantes dans le fer et le bronze, brisent ce qui résiste, plient, tordent, rongent le métal. L'outil doit passer et il passe; la matière cède en rugissant. Le bout du doigt suffit pour gouverner ces forces effrayantes : un signe du maître et tout marche à la seconde. Les machines hennissent et se soulèvent; puis règlent avec une ordonnance superbe leurs efforts et leurs mouvements. Un second signe et tous ces organes enchevêtrés s'arrêtent et retombent inertes. Le silence succède au bruit. On ne peut passer sans une certaine satisfaction orgueilleuse au milieu de ces esclaves de fer, façonnés par l'homme et que l'homme a su plier si complétement à sa volonté. La plus petite révolte, cependant, ferait de nombreuses victimes. L'outil sort de la machine, s'avance avec tant de douceur qu'il semble glisser dans du velours; il caresse ses supports presque avec grâce, et progresse calme, lent, mais quelle caresse perfide ! Un bataillon dans un effort commun ne saurait résister à cette main de fer; l'appareil l'entraînerait dans son étreinte placide et terrible, renversant, brisant tout, broyant la chair humaine. L'homme a vaincu, mais non sans payer plus d'une fois de la vie son triomphe définitif, et en regardant bien le chemin parcouru depuis nos victoires, on y verrait souvent à côté des gouttes de sueur des gouttes de sang !

La galerie des machines de l'Exposition offre au curieux un spécimen de tous les moteurs employés à notre époque. Le moteur, c'est le producteur de force ; c'est grâce à lui que l'homme s'est élevé et a pu abandonner en grande partie le travail manuel. C'est au moteur que nous devons l'abaissement des prix des objets courants. La machine motrice a remplacé le travailleur partout dans les industries un peu considérables. Nous sommes au dix-neuvième siècle, en pleine ère des machines. Il nous semble indispensable de tracer à grands traits un tableau exact des machines motrices qui ont permis de porter la production générale au degré de puissance remarquable que nous la voyons atteindre aujourd'hui dans toutes les usines du monde. Une machine motrice fait le travail de milliers d'hommes nuit et jour. On construit des moteurs qui ont jusqu'à 2,000 chevaux-vapeur de puissance. Un cheval-vapeur effectue le travail de sept hommes. Un grand moteur

condense dans ses flancs la force de plus de 14,000 hommes, de tout un corps d'armée[1]. Sans machine motrice, pas de chemins de fer, pas de navigation rapide. La machine, on ne saurait trop le répéter, a fait notre époque dans ce qu'elle a de grand et de caractéristique.

Quand on parcourt la galerie des machines du Champ-de-Mars, on reconnaît du premier coup d'œil que la machine à vapeur règne partout sans partage. C'est elle qui commande toutes les machines outils. La vapeur n'est pas détrônée assurément malgré toutes les tentatives qui ont été faite pour lui substituer d'autres agents. Depuis la force de 5 chevaux-vapeur jusqu'à 2,000, c'est la vapeur qui gouverne l'industrie. Pour les toutes petites forces, de quelques kilogrammètres jusqu'à 3, 4, 5 chevaux on préfère avec raison d'autres moteurs sur lesquels nous appellerons l'attention.

Dans tous les cas, quel que soit le moteur qui travaille, il n'est pas inutile de faire remarquer que ce moteur ne fonctionne qu'au moyen de chaleur. Au fond on engendre toujours de la chaleur et cette chaleur se transforme en force. C'est une des plus grandes et des plus fertiles découvertes de la science moderne que cette équivalence absolue de la chaleur et du travail mécanique. On frotte deux morceaux de bois, il y a production de chaleur. Il a fallu exercer un effort répété; cet effort mécanique s'est traduit en chaleur. Une roue tourne; l'essieu s'échauffe. Les vagues se heurtent contre le rivage, la falaise s'échauffe. Qui dit travail, dit chaleur. Les deux mots sont synonymes.

Le travail d'un moteur à vapeur tire son origine de la combustion du charbon. Un moteur à gaz puise sa force dans la combustion du gaz d'éclairage, lui-même produit par la houille. Ces remarques renferment un enseignement. La houille n'est qu'un végétal fossile fabriqué par le soleil dans les temps géologiques, enfoui depuis des milliers d'années, dans les profondeurs du globe. Autrefois, comme aujourd'hui, mais beaucoup plus vite, le soleil construisait les végétaux; chacun de ses rayons comme un artisan habile, groupait les éléments constitutifs de la plante. La chaleur absorbée par ce travail

[1] La machine produit du travail : le travail est évalué en multipliant le poids qu'un moteur soulève par seconde par la hauteur où il est élevé. Un kilogramme élevé à un mètre par seconde est l'unité mécanique adoptée; c'est le *kilogrammètre*. Si une machine est de la force de cinq kilogrammètres, cela signifie qu'elle peut élever par seconde à un mètre cinq kilogrammes ou bien un kilogramme à cinq mètres. Soixante-quinze kilogrammètres équivalent à un cheval-vapeur. Une machine de deux chevaux-vapeur est celle qui peut effectuer un travail correspondant à soixante quinze kilogrammes élevés à deux mètres dans une seconde ou un kilogramme élevé à deux fois 75 mètres soit à 150 mètres. Il résulte de l'expérience qu'un cheval-vapeur donne la force de trois à quatre chevaux ordinaires et celle d'environ sept hommes.

d'enfantement est resté emmagasinée dans ces végétaux d'un autre âge. Il suffit de détruire ces combinaisons intimes de la matière végétale pour la faire apparaître de nouveau. Il suffit de produire la combustion, c'est-à-dire la décomposition chimique des végétaux, pour voir apparaître la chaleur. Ainsi s'est formé et conservé dans les assises terrestres ce capital de force que notre génération dépense tous les jours. Chaque petit morceau de charbon jeté au feu rend à la liberté le rayon venu jadis des espaces célestes. Il résulte de là que nos machines thermiques fonctionnent toutes avec de la chaleur empruntée à la nature primordiale, avec des rayons envoyés à la terre bien longtemps avant l'apparition de l'homme sur le globe. Il ne faudrait donc pas sourire si quelque esprit philosophique avançait que le soleil est bien réellement exposant aussi dans l'enceinte du Palais.

Pendant que le soleil d'aujourd'hui travaille à l'extérieur dans le parc à faire pousser les arbres et les fleurs, le soleil d'autrefois travaille à l'intérieur du Palais et fait tourner toutes nos machines. Il nous a paru qu'en passant, il fallait bien rendre justice à un exposant trop oublié, et qui d'ailleurs peut être considéré « comme hors concours ».

Chaleur et force étant strictement synonymes, on a cherché à évaluer à combien d'unités mécaniques correspondait l'unité de chaleur [1]. Les physiciens par des méthodes ingénieuses ont trouvé qu'une calorie correspondait à 425 kilogrammètres. Or, un kilogramme de houille par sa combustion engendre 8,000 calories. Un kilogramme de houille en brûlant produit donc assez de force pour effectuer un travail de 8,000 fois 425 kilogrammètres, soit de 3,400,000 kilogrammètres. Nous verrons comme nous sommes loin dans nos machines d'utiliser la chaleur produite, et comme nous savons peu encore transformer la chaleur en travail.

Ces considérations un peu techniques sont absolument indispensables à connaître, quand on veut se rendre un compte exact de la valeur relative des machines employées dans l'industrie : nous aurons à nous en servir en terminant cette esquisse.

Maintenant quelques mots rapides sur les appareils à vapeur. Je ne sais vraiment pas pourquoi le public s'imagine un peu partout qu'il n'y a rien de si compliqué qu'une machine à vapeur. Quelle illusion !

Un cylindre vertical clos dans lequel joue un piston, voilà la machine. Tout le reste n'est qu'accessoire et ne saurait intéresser que le spécia-

[1] On a adopté une unité calorifique, comme on a adopté une unité mécanique. Cette unité se nomme *calorie*. Elle correspond à la quantité de chaleur nécessaire pour élever de un degré un kilogramme d'eau. Le soleil rayonne sur la terre par centimètre carré et par an jusqu'à la somme énorme de 230,000 calories. L'atmosphère, il est vrai, absorbe une grande quantité de la chaleur émise.

liste. La vapeur arrive de la chaudière par des conduites, entre dans le cylindre par un bout, et pousse le piston; quand celui-ci est parvenu à fond de course, un orifice s'ouvre et la vapeur s'en va dans l'air. Le piston entraîné par son poids revient dans sa position première; la vapeur est introduite de nouveau, au-dessous et le piston remonte. Ainsi de suite. A l'extrémité du piston qui va et vient, on fixe une bielle, à la bielle une manivelle qui fait tourner l'arbre de couche, et c'est tout. En conscience est-ce bien compliqué?

Quand la vapeur agit alternativement sur chaque face du piston, on dit que la machine est à *double effet*. Lorsque au lieu de laisser fuir dans l'air la vapeur qui vient de servir, on la fait s'échapper dans un récipient où l'on produit le vide et où en même temps, on projette de l'eau froide, la machine est à *condensation*. La vapeur est aspirée et condensée; elle ne gêne plus autant le retour du piston sur lui-même, la résistance à la marche est diminuée et le travail disponible augmente d'autant.

Si pendant que le piston progresse, on arrête l'introduction de vapeur, celle qui est enfermée dans le cylindre se détend comme un ressort en refoulant le piston. La machine est dite à *détente*. La détente est économique puisque on dépense moins de vapeur par coup de piston.

Enfin on entend par *distributeur* l'appareil qui ouvre et ferme automatiquement les orifices d'entrée et de sortie de la vapeur.

Le problème de la construction d'une bonne machine est facile à énoncer. Il entre dans le cylindre un poids donné de vapeur sous pression, il s'agit d'appliquer le mieux possible toute la force qu'il porte avec lui à la poussée du piston. A cette condition on obtiendra des machines dépensant peu.

La solution, en apparence très-simple en théorie, est compliquée en pratique. La vapeur pour pénétrer jusqu'au piston séjourne un peu dans l'appareil distributeur; elle est obligée de circuler par des passages très-étroits, par des ouvertures qui gênent sa marche; les orifices d'entrée et de sortie s'ouvrent et se ferment progressivement. La vapeur est laminée, étranglée, comme on dit en style du métier. Elle avait été chauffée de façon à avoir une pression de 4 à 5 atmosphères, par exemple. Quand elle arrive dans le cylindre les obstacles qu'elle a dû franchir ont réduit sa pression du quart, du tiers même quelquefois. C'est une perte énorme.

On a tout fait pour inventer des distributeurs évitant ces inconvénients. On a amélioré les machines, mais en somme les perfectionnements étaient restés peu considérables, quand en 1867, à l'Exposition de Paris, apparut pour la première fois un moteur aux formes singulières, muni d'un mode de distribution absolument nouveau. Cette machine avait pour auteur l'ingénieur américain H. Corliss, de Providence (Etats-Unis). Le moteur Corliss a figuré avec honneur à l'Expo-

sition de Vienne et à l'Exposition de Philadelphie. Il a conquis la vogue. Et cette année encore, dans la galerie des machines, les connaisseurs s'arrêtent devant les machines Corliss de la section française et des sections étrangères.

Pourquoi cette vogue? C'est que M. Corliss a mis la main sur un système de distribution qui permet à la vapeur de pénétrer facilement par de larges ouvertures dans le cylindre. Les orifices s'ouvrent et se ferment brusquement au moment convenable. Ce mode de fonctionnement empêche la pression de vapeur de descendre et abaisse notablement la consommation par heure.

Une bonne machine ordinaire à condensation a besoin par cheval d'une surface de chauffe de 1 mètre carré; la machine Corliss se contente d'un demi-mètre carré. C'est 50 0/0 de réduction sur les dimensions du foyer. Elle ne consomme plus guère selon sa puissance que 900 à 1000 grammes par force de cheval et par heure. Quand on ne condense pas la vapeur qui sort du cylindre, la dépense n'est que de 1 kilogramme 500 grammes. Et on sait que toute machine sans condensation, consomme 2/5 de plus qu'à condensation. Enfin, si l'on relève avec ce que les ingénieurs nomment « l'indicateur de Watt » le travail de la vapeur dans le cylindre, on trouve que le diagramme obtenu est à très-peu près celui que donnerait le travail théorique évalué d'après la loi de Mariotte. On en a conclu que la machine Corliss atteignait la perfection et que nous n'avions plus rien à inventer dans cette direction.

C'est aller un peu vite en besogne. Nous croyons au contraire qu'on peut exiger davantage, peut-être pas beaucoup, mais enfin, nous n'avons pas atteint la limite des perfectionnements possibles. Et en effet, quand on calcule ce qu'une machine parfaite, à condensation, fonctionnant à 5 atmosphères dépenserait par heure et par cheval, on trouve comme résultat : *cinq* kilogrammes 12 de vapeur. Or la machine Corliss consomme encore *huit* kilogrammes de vapeur. Le rendement est donc de 60 0/0 environ. C'est-à-dire inférieur à celui de nos meilleurs moteurs hydrauliques. Il ne faut donc pas dire que nos machines à vapeur ont atteint toute la perfection possible. Un rendement de 70 à 80 0/0 serait désirable; il est vraisemblable qu'il sera atteint un jour.

Pourquoi cette différence entre le calcul et la pratique ? Il était assez difficile de s'en rendre compte, avant les beaux travaux de M. Hirn, de Colmar et de plusieurs autres expérimentateurs habiles. Car, il est incontestable que la distribution Corliss et ses analogues ont supprimé une cause de dépense notable. D'où pouvait venir l'excédant beaucoup plus considérable et ne dépendant pas des causes de perte dues à la distribution? Il a été mis hors de doute que le poids de vapeur qui

pénètre dans le cylindre ne travaille pas en entier. Une fraction importante se condense à chaque introduction sur les parois, de sorte que la quantité de vapeur dépensée se compose non-seulement de la vapeur qui agit efficacement, et dont l'indicateur Watt révèle la tension, mais encore de toute la vapeur ainsi condensée en pure perte.

Au moment de l'échappement, cette buée mise en communication avec le condenseur distille et se refroidit; et quand se fait l'admission suivante, la vapeur traverse les parois froides; de là une condensation continuelle d'eau dans le cylindre et une perte de travail considérable.

Watt avait pressenti cette cause de dépense. Il enfermait le cylindre dans un second cylindre, au milieu duquel circulait de la vapeur. L'influence de cette enveloppe fut longtemps contestée; elle n'est cependant pas douteuse, et les constructeurs l'admettent maintenant.

Il existe un moyen beaucoup plus efficace encore de diminuer les pertes considérables dues à la condensation.

Nous avons vu que le refroidissement des parois du cylindre provient surtout de la communication établie avec le condenseur, à chaque coup de piston. Usons d'un stratagème.

Admettons la vapeur dans un premier cylindre; quand elle aura accompli son travail sur le piston, donnons-lui accès dans un réservoir, et quand les orifices d'échappement du cylindre dans ce réservoir seront fermés, ouvrons uue issue à cette vapeur détendue dans un second cylindre en communication avec le condenseur. Il est bien clair qu'il n'y aura plus, dans ces conditions, de relation directe entre le cylindre où la vapeur travaille, et le condenseur; la cause de condensation sera évitée. De plus, la même vapeur après avoir agi sur le piston du premier cylindre, pourra encore se détendre dans le cylindre en communication avec le condenseur. On bénéficiera de cet excédant de travail.

Ce dispositif ingénieux, très-répandu en Angleterre, est connu aujourd'hui sous le nom de *système Compound*, ou combiné, avec détente par échelons. Ce fut, dit-on, Jonathan Hornblower qui l'imagina en 1781. L'idée fut reprise par Arthur Woolf, en 1804. L'avantage de cette combinaison, comme de celle de l'enveloppe de vapeur, fut reconnu longtemps avant qu'on appréciât sainement les raisons de son efficacité. On s'était surtout préoccupé au début d'accroître le plus possible la détente; il est évident que lorsqu'on peut laisser la vapeur se détendre comme un ressort dans toute l'étendue possible, on lui fait rendre son maximum de travail. Lorsque on eut imaginé des distributeurs perfectionnés qui donnaient le moyen de détendre beaucoup dans un seul cylindre, on laissa tomber dans l'oubli les machines à doubles cylindres. On ignorait alors la perte capitale due à la condensation par les parois.

La machine Woolf fut étudiée de nouveau dans ces vingt dernières années par M. Dupuy de Lome, par M. Benjamin Normant, du Havre; par MM. Randolph et John Edler, de Glascow. Ces premiers types ont été depuis complétement modifiés, notamment par M. de Freminville, qui a installé des machines combinées sur des bâtiments de l'Etat. Le *Tourville*, le *Labourdonnaye*, le *Biron*, la *Tempête*, etc. La question d'économie de combustible est vitale à bord. Chaque tonne de houille économisée, c'est une tonne de frêt, de cuirasse ou de canon. On a réduit beaucoup la dépense en augmentant la pression initiale dans les chaudières, et en poussant la détente par échelons aussi loin que possible. La consommation est descendue de 2 à 3 kilogr. jusqu'à 1,000 gr., et même 850 gr.

Ces résultats économiques ont frappé les constructeurs. On a fait des machines Compound pour les usines comme on en avait construit pour les bateaux. On commence même à adopter ce système sur les locomotives. M. Mallet a réalisé plusieurs locomotives Compound dont un specimen figure dans l'exposition du Creuzot.

C'est le type de l'avenir, puisque on utilise toute la force de détente d'un poids donné de vapeur, et qu'on évite les condensations qui dans les autres machines, réduisent inutilement ce poids effectif. Les artifices compliqués de distributions ont ici assez peu d'influence, et ce qu'il importe, c'est de bien régler les rapports d'admission de la vapeur dans les cylindres combinés.

Il est à espérer que nous verrons s'élever, dans les prochaines expositions, le coefficient d'utilisation des machines à vapeur, combinées au moins à 70 0/0, ce qui permettra de réduire la dépense en combustible de 1,000 gr. à environ 650 à 700 gr. Mais c'est là vraisemblablement la limite extrême à laquelle nous pourrons parvenir. Nous sommes donc, en 1878, assez près du but à atteindre.

Ainsi, on l'a bien compris, nos machines à vapeur actuelles, assurément très-perfectionnées depuis Watt, utilisent 60 0/0 environ de la vapeur qui pénètre dans le cylindre. Est-ce à dire que la machine à vapeur moderne se rapproche du moteur parfait, que nous avons tous rêvé? Il est utile qu'on se fasse à cet égard des idées nettes.

Nous avons dit précédemment qu'un kilogramme de houille fournit par sa combustion 3,400,000 kilogrammètres. Un cheval-vapeur travaillant une heure équivaut à 270,000 kilogrammètres. Il exige dans les meilleures machines une dépense de 1 kilogramme de houille. Le rapport entre le travail que peut donner la houille et le travail réel recueilli dans une machine est de $\frac{270000}{3400000}$ soit de 0,08.

Par conséquent, les moteurs à vapeur actuels ne transforment en travail que 8 0/0 au maximum de la chaleur dégagée dans le foyer. Et ce rapport descend souvent pour les machines de construction ordi-

naire, à 5 ou 2 0/0. On prend 5 et l'on perd 95! Sur 100 fr. de combustible, nous employons utilement de 5 à 10 fr.; nous laissons aller 95 fr. Le cheval-vapeur qui coûte par journée de dix heures de 40 à 50 centimes, devrait coûter, si le calorique était bien employé, à peine cinq centimes. Voilà comment nous savons nous servir de la chaleur. C'est absolument primitif et cependant nous n'avons jusqu'ici rien trouvé de meilleur. La machine à vapeur règne partout, parce que c'est un producteur de force admirable; il est simple, régulier dans sa marche et d'une puissance incomparable.

Ce déchet énorme ne tient pas du reste à la machine en elle-même, nous avons montré que la machine utilisait 60 0/0 de la force qui lui arrive; il tient aux appareils accessoires, au foyer, à la chaudière. Pour avoir de la vapeur, il faut bien la préparer préalablement, Or, le calorique développé par la houille se perd dans le foyer de tous côtés. Le fourneau est à 1,500 degrés, la chaudière n'est déjà plus qu'à 150 degrés. La différence est énorme. Et de la chaudière au moteur, quel gaspillage de calorique! Nous glanons quand nous devrions récolter à pleines mains.

Il ressort de ce qui précède cette conclusion évidente. En 1878 nos machines à vapeur touchent à la perfection. Nos procédés de production et d'emmagasinement du calorique sont encore dans l'enfance.

Comme il n'est pas possible que nous nous contentions d'utiliser 10 0/0 de la force disponible, cette conclusion implique nécessairement une révolution complète dans nos moyens de production de la force motrice. Lorsque la houille sera devenue rare, que l'homme sera bien obligé de se mettre en quête d'un autre mode de générateur de la force, il inventera des moteurs autrement parfaits. Ce jour-là, sans doute, la vapeur aura accompli ses destinées.

Dans notre prochaine Revue, nous complèterons cet examen rapide en étudiant les petits moteurs qui fonctionnent au Champ-de-Mars.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 Août 1878.

Comme d'ordinaire, cette saison d'août, si féconde en discours académiques, est stérile en faits. La politique se repose. La tribune s'est tue; à peine quelques ministres, qui s'en vont en villégiature, font-il entendre leur voix çà et là, de banquet en banquet, et encore n'est-ce que pour prononcer en leur propre honneur telle ou telle apologie que le public n'écoute guère; seuls, les journaux parlent beaucoup, et d'autant plus qu'ils n'ont rien à dire. Dans ce silence du Parlement, dans cette oisiveté du gouvernement, il suffit d'un bruit léger, et c'est assez d'un accident minime pour occuper la curiosité du pays.

Certes, on ne saurait refuser son attention à cette grande grève d'Anzin, si pernicieuse et si déraisonnable : misère ou révolte, la vie laborieuse de tant d'ouvriers, qui sont les dupes de leur ignorance et des mauvais conseils, ne s'interrompt pas ainsi sans qu'on jette à leurs fautes et à leurs souffrances un regard de pitié et de crainte; et derrière ces masses qu'organisent et meuvent de sinistres artisans de révolutions, derrière ces foules qui ne voient pas comment, par la surélévation progressive des salaires, elles font monter tout autour d'elles les difficultés mêmes de leur existence et de la nôtre, derrière ces multitudes qui se disciplinent jusque dans le désordre, on aperçoit sans peine quelques-uns des dangers les plus effrayants de notre société contemporaine. Au surplus, cette grève a sa leçon : à ces républicains qui réclamaient jadis la liberté absolue des grèves et qu'indignaient si vite les moindres précautions de surveillance, elle apprend que la République elle-même a besoin de la force pour comprimer la

licence, pour intimider la violence. De même, le procès de Lebiez, l'affaire de la rue Poliveau, a son triste intérêt et son enseignement, non-seulement pour le psychologue, mais pour le politique. Sur le banc de cette Cour d'assises, voilà un jeune homme instruit et presque éloquent, qui est à la fois matérialiste et radical, et qui ne veut reconnaître dans les conditions de ce monde qu'une loi de concurrence vitale; par la logique, il devient meurtrier pour obtenir, dans cette compétition des êtres, ses moyens de grandir et d'écraser sous ses pieds les rivaux qui lui disputent la lumière et la félicité. Eh bien ! Lebiez, ce gérant futur du *Père Duchêne*, cet orateur de la rue d'Arras, était, par ambition et par doctrine, l'un des coryphées du parti qui déclame devant le peuple sur les perfections idéales de « la vraie république » ; et son exemple laisse au moins soupçonner ce que pourrait être une république d'athées, une république où, délivrés de toute croyance en Dieu et en l'âme, les hommes n'auraient plus d'autre morale que la police variable et temporaire que chacun voudrait bien assortir à ses passions et à ses besoins. Quant aux amis de Lebiez, parmi eux a passé devant les juges ce démagogue qui, pour fonder un journal socialiste, n'avait pas dédaigné de recevoir l'or d'une baronne poméranienne, compatriote de M. de Bismarck : c'est un exemple instructif aussi.

Mais, évidemment, si ces faits méritent l'attention et s'ils contiennent en eux de salutaires avertissements, il n'en est pas moins vrai qu'ils sont secondaires, et près d'eux n'a surgi aucun de ces événements qui modifient sur un point ou sur un autre la situation politique d'un pays. Les impatients sont condamnés pour quelques mois encore à se contenter de mots, à se repaître de présages. Seulement, pour l'observateur qui prête bien l'oreille aux rumeurs du jour et qui considère les mouvements des partis, il est manifeste qu'un changement plus ou moins lointain se prépare à gauche dans les destinées du ministère et du gouvernement. Jamais les conservateurs ne furent plus impuissants et plus découragés, plus incapables d'aucune lutte, plus résignés à l'inaction par désespoir; et en réalité, cette résignation serait pour eux le plus habile des calculs, si elle n'était une sagesse si forcée. Mais comme on l'a pu prédire avec raison, les républicains, débarrassés de toute hostilité à droite et même de toute résistance, trouvent dans leurs propres rangs leurs adversaires les plus redoutables, les plus impitoyables destructeurs de la République. Il n'est pas nécessaire aujourd'hui de tendre l'oreille aux conciliabules des radicaux pour savoir qu'ils commencent à se fatiguer de leur modestie, de leur tempérance, de leur docilité. Peu à peu leur ambition éclate. Quoi ! Est-ce donc pour

le règne d'une République si timide, si circonspecte, si lente et même si cauteleuse, qu'ils ont vaillamment dépensé tant de rêves et d'efforts, hardiment mis la main à tant de tumultes et de révolutions! Est-ce donc pour supporter la domination de ce centre gauche si médiocrement républicain et qui de toutes ses vertus théologales a bien plus donné à la République sa charité que sa foi? Et, si M. Dufaure, M. Léon Say, M. Waddington, ont été à leur heure des auxiliaires utiles, s'ils ont dû être admis au gouvenement de la République pour faciliter l'avénement des républicains de la veille en ménageant par une certaine série de degrés le consentement de la France, est-ce que la transition n'a pas été assez longue? Est-ce que le moment de substituer la République définitive et idéale à la République nominale et provisoire n'est pas enfin arrivé? Telle est visiblement l'opinion des radicaux. Ils sont las d'attendre ; ils murmurent. Leurs journaux se plaignent du modérantisme des ministres : on accuse M. Dufaure de favoriser les réactionnaires ; on juge M. Bardoux trop faible; on se défie de M. Léon Say; on hait le général Borel; on délaisse M. Waddington; on ne loue que M. de Marcère; on ne respecte personne. C'est à peine si les radicaux dissimulent au public leur volonté de renouveler ce ministère, à la fin de l'année : au moins leur faudra-t-il quelques sous-secrétaires d'Etat qui soient bien choisis parmi eux et qui aient une autorité toute ministérielle. M. de Marcère s'écriait récemment, devant la statue de la République : « Les temps sont accomplis ! » Les radicaux se disent entre eux : « Les temps sont proches! » Oui, les temps sont proches pour leurs convoitises et pour leurs utopies. La rotation va s'opérer.....

A la vérité, M. Gambetta veut retarder le mouvement. Il devine bien qu'une succession de Girondins et de Dantonistes pourrait actuellement paraître trop rapide à la France et nuire à la stabilité de la République. Il souhaite en secret comme en public que le ministère préside aux élections sénatoriales. Au surplus, il paraît que, pour la politique intérieure, M. Gambetta se travaille de plus en plus sincèrement à être un sage : il réserve à la politique extérieure de la République la fougue de son imagination, son ancien goût du chimérique et son audace ; il exerce à l'étranger son inexpérience. Présentement, il est, lui aussi, un « modérantiste. » Or, M. Gambetta a lu et il a dû méditer, en regardant son parti, ces mots qu'au lendemain de 1830, M. Thiers écrivait dans une brochure : « Il y a des hommes qui, pour croire à une révolution, auraient besoin de ne plus voir les mêmes édifices ; quelques-uns, de ne plus rencontrer vivants les mêmes hommes ; d'autres, et c'est

le plus grand nombre, de se trouver en place. » Cette dernière avidité, M. Gambetta la connaît, et la satisfaire serait son jeu le plus facile : en détournant vers les places l'activité des radicaux, non-seulement M. Gambetta occupe à une besogne qui lui paraît innocente la fureur de leurs songes, mais il épargne le ministère, il gagne du temps en jetant aux radicaux ces proies nouvelles; et puis, il a le double bénéfice de se créer des amis et d'installer des favoris dans tous les postes de la République; il a même l'air de partager les doctrines des radicaux, puisqu'il seconde leurs ambitions. Voilà pourquoi on a tout à coup poussé ce cri autour de M. Gambetta : « Il faut épurer le personnel. » Ce n'est pas assez d'avoir dépossédé, depuis huit mois, les fonctionnaires qui étaient suspects d'être encore ou d'avoir été conservateurs. Il paraît qu'il y a encore des fonctionnaires à sacrifier aux rancunes ou aux appétits de la gauche! Il paraît surtout que, si on ne livre pas aux candidats de la gauche toutes les places, toutes les fonctions, même les moins politiques, même les moins gouvernementales, la République n'aura pas cette sécurité du lendemain à laquelle elle aspire tant! Elle sera à la merci d'une conspiration! Elle sera sous le coup d'une menace permanente! Il lui sera impossible de vivre en paix et de réaliser ses promesses!

Dans cette comédie d'effroi, il y a des naïfs, mais peu; et certes il faudrait plaindre, sinon les républicains, du moins la République, s'il y avait beaucoup de naïfs parmi ceux qui réclament pour le prétendu salut de la République cette nouvelle distribution de places, cette nouvelle gratification : ce serait à croire que la République est un gouvernement incapable d'avoir confiance en soi, un gouvernement fait pour trembler toujours et faire trembler! Les radicaux eux-mêmes savent parfaitement que la gauche, qui se targue d'être maîtresse du suffrage universel et qui, comme l'attestent les élections de cette année, jouit en effet de ses faveurs, possède aujourd'hui toutes les places d'où un parti peut commander à la nation et diriger l'opinion publique. Le nier serait puéril. Non, les radicaux ne l'ignorent pas : les fonctionnaires ne menacent nulle part la République. Le prétexte est vain. Les radicaux veulent envahir l'Etat tout entier : ils poussent les républicains ici; là, ils succèdent aux républicains; et ainsi l'invasion est graduelle et continue. En ce moment, les républicains aident à l'illusion du public crédule : les plus sagaces d'entre eux affectent, à l'égal des radicaux les plus violents, de persuader au public et au gouvernement que, si on ne procède à une « épuration » du personnel dans la magistrature et dans l'armée comme dans tout le reste de l'admi-

nistration, la République ne peut subsister. Soit! le centre gauche est libre d'oublier les maximes de M. Thiers; M. Dufaure est libre de livrer les sièges de la magistrature aux amis du radicalisme; le maréchal de Mac-Mahon est libre d'abandonner les commandements de l'armée, les postes de la défense nationale, les sauvegardes militaires de la patrie aux satellites de M. Gambetta, aux généraux politiciens, aux chefs douteux ou cupides qui se glorifient d'être les porte-drapeau de la gauche au lieu d'être les soldats seulement de la France. Soit donc! Que le gouvernement révolutionne le pays, en bouleversant sans cesse son administration; qu'il dérange ou brise au gré de la gauche ce mécanisme administratif de la France qui l'avait cinq ou six fois, pendant ce siècle, préservée d'une ruine totale de ses forces et de ses ressources, à l'heure de ses grandes révolutions politiques; qu'il s'évertue ainsi à tout rendre instable et trouble sous le régime de la République. Soit. Mais ce n'est pas seulement à la France elle-même qu'il porte ce préjudice : c'est à lui, à lui gouvernement républicain; c'est à lui, ministère de M. Dufaure; c'est à lui, centre gauche. Car, non-seulement il sera moins fort, après cette nouvelle proscription des conservateurs, pour résister aux exigences des radicaux; mais toutes les places qu'il croit ôter aux conservateurs pour les accorder à des républicains, c'est aux radicaux que volontairement ou non il les prépare, il les destine. A leur tour, ils les revendiqueront tôt ou tard contre les républicains, et cela au nom encore de la République. Est-ce que l'histoire ne nous en avertit pas?

En demandant si spécialement à M. Dufaure des places de magistrats, la gauche fait plus que vouloir pour les siens des récompenses et des grâces : elle veut une magistrature qui soit républicaine jusqu'à la complaisance et la partialité, une magistrature qui rende des services plutôt que des arrêts. La justice, pensait-on naguère, ne doit être la servante d'aucun parti; les partis ont droit, sous tous les gouvernements, à l'égalité devant la loi. Vieilles maximes! Principes surannés! la gauche invite M. Dufaure à les abolir. Ce n'est plus l'image du Christ, mort sous l'injustice humaine et pour toute l'humanité, non, ce n'est plus cette image sainte qui planera au-dessus des tribunaux; ce sera désormais le buste de la République... Quant aux radicaux, quand ils conseillent à M. Dufaure une interruption momentanée de l'inamovibilité, eux aussi font quelque chose de plus qu'une application de « l'opportunisme. » Il leur plairait, assurément, de voir des républicains entrer en foule dans ce cercle maintenant fermé de la magistrature : ce serait y établir des juges plus indulgents que ceux d'aujourd'hui aux méfaits du radicalisme. Mais

les radicaux ont encore un autre espoir, un autre dessein. Ce cercle, que M. Dufaure aurait brisé et qu'il aurait ensuite refermé après l'avoir rempli, eux-mêmes le rouvriraient un jour, selon l'exemple de M. Dufaure, pour le clore aussitôt après en avoir expulsé ceux-ci et y avoir introduit ceux-là. La méthode est bonne. Jadis les doctrinaires du radicalisme professaient l'idée que la magistrature doit être élective : on ne voulait dans la république future que des juges nommés par le peuple ! Les radicaux renoncent pour le moment à cette idée. Ils se contenteraient de détruire en partie le principe de l'inamovibilité, en attendant le pouvoir de le détruire totalement. Qui sait même si, un jour, satisfaits de trouver dans l'inamovibilité une garantie de leurs propres choix, ils ne se décideraient pas à maintenir ce principe, sauf à s'attribuer le droit de le violer de temps en temps? Nous aurions ainsi périodiquement le spectacle de certaines « fournées » de magistrats radicaux. La magistrature deviendrait donc, par ce système, tout ce qu'il plairait aux partis qu'elle fût, selon les temps et les causes : les magistrats ne seraient plus que des juges subornés par le gouvernement, que des greffiers contraints d'enregistrer les sentences de leurs chefs politiques, les volontés judiciaires des tribuns et de la populace. On n'a pas besoin d'interroger sur la dignité d'une magistrature pareille et sur l'équité d'une justice de ce genre l'histoire de la démocratie athénienne ou celle de la démocratie américaine. On n'a qu'à regarder sur la place et dans les rues d'Alger la foule qui, la semaine dernière, insultait les magistrats pour avoir refusé d'entendre comme témoins deux sénateurs républicains, M. Martel et M. Bozérian, dans un procès de la *Vigie algérienne* et de M. le président Bastien. La Cour d'Alger a cru qu'elle devait, en cette circonstance comme dans toutes les autres, suivre la règle qui règne dans les Cours d'appel. Devait-elle, au contraire, prendre la politique pour loi? Et qu'on nous dise de quelle indépendance elle eût été capable, si elle avait eu comme maîtres de ses nominations, comme arbitres de ses destinées, les mêmes électeurs qui ont hurlé contre elle, à quelques pas du tribunal, tant d'injures et tant de menaces?

Pendant que les radicaux trament ces projets séparément, ils s'associent aux républicains pour procéder, cet hiver, à la réélection des soixante-quinze sénateurs qui composent la deuxième série et au remplacement des huit sénateurs amovibles qui sont décédés. La gauche, on le voit, est prompte dans les préparatifs de cette élection. Si elle se hâte avec cette célérité, ce n'est pas seulement en vertu de sa vigilance ordinaire; c'est que M. Gambetta et ses amis ont compris qu'un des moyens les plus efficaces de tenir unis les radi-

caux et les républicains serait de commencer bien vite ensemble cette agitation électorale. Les sénateurs et les députés de l'un et de l'autre parti ont formé un comité, où M. Calmon, M. Feray, M. Duclerc et M. Léon Renault se rencontrent fraternellement avec MM. Peyrat, Scheurer-Kestner, Pascal Duprat, Floquet, Louis Blanc et Barodet. Ce comité adresse déjà aux électeurs deux manifestes, qui les exhortent à désigner les candidats « le plus tôt possible. » L'unique préoccupation de la gauche, c'est, paraît-il, de consacrer encore une fois le gouvernement de la République. La République n'a pas encore été suffisamment proclamée : il faut que le Sénat ait une majorité républicaine pour glorifier le nom et le principe de la République ! On ne parle dans les deux manifestes que de la nécessité de faire « vivre » la République ; on veut « vaincre les ennemis de la République ; » on prévient les électeurs que « l'aventure du 16 mai pourrait bientôt se renouveler, si, à son tour, le Corps électoral chargé de nommer le Sénat ne manifestait pas d'une façon éclatante ses sentiments et ses préférences ; » il faut, s'écrie-t-on, « qu'on en finisse avec ces criminelles tentatives de réaction qui mettaient naguère la France en émoi et la poussaient sur la pente des guerres civiles. » Voilà tout le langage de ces manifestes. Nous nous trompons : il y a dans celui des députés une nuance. Ils ont osé, eux, indiquer quelques-unes des vraies questions : « Rappelons-nous, ont-ils dit, que deux ans seulement nous séparent du 23 novembre 1880. *Qu'arrivera-t-il à cette époque si critique de notre vie nationale ?* La Constitution sera-t-elle révisée ? Si les deux Chambres décident, par délibérations séparées, qu'elle doit l'être, comment le sera-t-elle ? Ce sont là des questions de la plus haute gravité. » Les députés qui ont écrit ces mots ont plus que raison, et nous sommes, nous autres monarchistes, tout-à-fait de leur avis : c'est une crise de la vie nationale que l'élection qui met à ce hasard et qui débat dans cet inconnu la présidence du gouvernement ; c'est une crise de la vie nationale que la délibération qui livre à un tel doute et qui expose à un changement si libre la constitution tout entière d'un Etat, la loi fondamentale de la République ; et si cette crise, périodique ou plutôt permanente de la République, excite à bon droit la crainte des républicains eux-mêmes, combien cette crainte ne justifie-t-elle pas péremptoirement la préférence qui attache à la monarchie tant de politiques et de patriotes ?

Nous aurons, d'ici à la veille de ces élections sénatoriales, plus d'un loisir pour nous demander le secret des déclarations contenues dans ce double manifeste. Pourquoi la République a-t-elle besoin d'un plébiscite continuel ? Pourquoi, en 1878 comme en 1848 et en

1792, le parti républicain jette-t-il sans cesse ce cri d'alarme sur le sort de la République? Pourquoi, parmi ses armes électorales, celle-là lui est-elle si familière? Et comment se fait-il qu'après avoir si solennellement invoqué le suffrage universel en faveur de la République, après avoir tant triomphé des réponses de l'oracle populaire, après avoir si souvent et si pompeusement affirmé depuis le 14 novembre et le 14 décembre de l'an dernier que la République était à jamais en possession de la France et de l'avenir, comment se fait-il qu'on propose de nouveau ce problème aux électeurs sénatoriaux? Comment se fait-il que des républicains et des radicaux si unis dans un comité électoral comme celui-là, se montrent néanmoins incapables de rédiger un programme commun de leurs principes et de leurs vœux? Certes, la question de savoir si la France est une République n'en est plus une en ce moment, et, ce semble, la question de savoir si la République durera dépend un peu de celle de savoir comment elle sera gouvernée. La gauche a beau attester à si haute voix et en chœur son amour de la République et proclamer la grandeur et la beauté du nom : l'heure viendra nécessairement où la France devra juger et jugera la chose. Dût la gauche réussir encore une fois à dissimuler, dans cette apparente unanimité, les dissentiments qui la partagent au fond et qui la rendent impuissante à s'entendre sur les mêmes règles de gouvernement, sur les mêmes vérités constitutionnelles, il n'en est pas moins certain que le désaccord des radicaux et des républicains ne sera que retardé : la majorité républicaine qu'ils espèrent se créer dans le Sénat ne leur servira pas de lien ; c'est plutôt par le règne de la gauche dans le Sénat que commencera la rupture, la lutte, la crise. Et puisse alors la France n'être pas engagée dans une autre lutte, dans une autre crise de sa « vie nationale ! »

Ce serait, en effet, une bien décevante erreur de croire que le traité de Berlin est autre chose qu'un armistice. En ce moment, les puissances qui ont présidé et coopéré au premier partage de la Turquie ne sont occupées que du présent. La Russie s'établit dans les conquêtes que le traité de Berlin lui laisse; mais son armée est toujours à portée des murs de Constantinople, et déjà le tzar lance à travers l'Asie centrale une expédition qui va rapprocher encore des frontières de l'Inde l'ambition et les forces de la Russie. La Russie ne tardera pas, on peut en être sûr, à se trouver prête à renouveler la question d'Orient; ce n'est pas pour se reposer longtemps qu'elle est sortie de son recueillement avec tant d'éclat et de bonheur; et sans doute, si elle se repose, son repos ne fera que ménager à telle ou telle puissance qui l'a favorisée dans son entre-

prise d'hier le temps et la liberté d'agir à son gré en Occident. L'Angleterre a planté son drapeau dans l'île de Chypre; elle se dispose à exercer son protectorat en Asie-Mineure; M. Layard prépare avec le Sultan des plans de réformes; mais ces charges sont lourdes, les difficultés iront se multipliant et s'aggravant; l'Angleterre se verra bientôt prise entre l'inertie de la Turquie et l'hostilité de la Russie; lord Beaconsfield aperçoit déjà les périls de l'acte hardi qu'il a tenté, et, bien que toute l'Angleterre l'applaudisse, bien que le Parlement l'approuve à une majorité considérable, il est si peu rassuré qu'il cherche sur le continent un certain point d'appui, une alliance ou deux : de là les caresses dont le prince de Galles vient encore une fois entourer l'orgueil de M. Gambetta; de là ces protestations amoureuses et si platoniques des ministres, des lords et des députés des communes, même des journalistes et des correspondants anglais, devenus si soudain des admirateurs si tendres de la République française. L'Autriche s'avance en Bosnie et en Herzégowine : elle y rencontre, comme c'était inévitable, des obstacles qui amuseront ses armes; l'insurrection, l'anarchie, la guerre troublent les deux provinces que le traité de Berlin confie à sa surveillance; des accidents perpétuels l'y retiendront; le génie qui a poussé la politique de l'Autriche dans cette direction saura bien l'obliger par son art à aller jusqu'au bout de sa folie. Nous ne parlons pas du Monténégro qui est mécontent, de la Serbie dont l'avidité n'est pas assouvie, ni de la Grèce qui négocie à Constantinople sans espoir sérieux. Il est évident que le traité de Berlin ne pourra pas longtemps comprimer ou réprimer tant d'inimitiés et de convoitises.

M. de Bismarck, il est vrai, a étendu son caducée en Orient; il a voulu cette paix temporaire; il avait besoin de cette trève, paraît-il. Dans quel dessein? Voici les élections du Reichstag achevées : comme le montre celui de nos collaborateurs qui énumère plus haut les résultats de ces élections et qui décrit les embarras auxquels M. de Bismarck se heurte de tous côtés, la politique du fougueux chancelier aura dans un sens ou dans un autre une grande résolution à prendre. Laquelle? M. de Bismarck va-t-il employer tout son esprit à pacifier l'Empire, toute sa vigueur à terrasser le socialisme en Allemagne et hors d'Allemagne? Ou va-t-il demander à l'Europe une récompense plus ou moins fructueuse de ce qu'il a lui-même appelé son « courtage honnête? » C'est une question qui a pour la France surtout un bien grave intérêt. Or, quand, au milieu de ces doutes, en face de tant de dangers, on entend les singuliers entretiens de M. Gambetta avec le correspondant du *Times;* quand

on voit M. Gambetta, qui saisit d'une direction plus ou moins occulte le gouvernement de nos affaires étrangères, abandonner la politique de neutralité tant recommandée par M. Thiers, préconiser on ne sait quelle « politique d'action » qui court à des aventures, enchaîner la France à l'Angleterre qui se moquait hier de notre politique « sentimentale, » éveiller la défiance de la Russie et provoquer son mauvais vouloir, animer par des excitations téméraires l'amour-propre de notre patrie malheureuse, risquer en un mot de jeter la France dans ces querelles de l'Europe auxquelles elle ne devrait qu'assister en spectatrice, attentivement, mais patiemment et sans engager pour personne ce qui lui reste d'honneur et de vie après tant de désastres ; quand on est, disons-nous, en présence de ces efforts de M. Gambetta, on est seulement étonné et on ne peut s'empêcher de ressentir un vague effroi, comme si la France allait de nouveau subir l'épreuve ou de l'ineptie ou de la folie furieuse qui faillirent, en 1870, ruiner à jamais sa puissance avec sa gloire.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA LÉGENDE JACOBINE

ET LA CRITIQUE[1]

Les gouvernements qui n'ont pas de traditions sont comme les parvenus : ils souffrent de n'avoir pas d'ancêtres et veulent une généalogie. Les « beaux temps de la Grèce et de Rome, » César ou Auguste ont défrayé la rhétorique déclamatoire des orateurs de la Révolution ou des flatteurs de Napoléon Ier. Guillaume d'Orange et la Révolution de 1688 ont absous la Révolution de 1830 et lui ont promis le brillant avenir de l'Angleterre au dix-huitième siècle. A partir de 1848 notre histoire était assez riche en bouleversements pour que les gouvernements nouveaux pussent, sans sortir de notre pays, se trouver des aïeux et des modèles. Le second empire a cité avec tant de complaisance Marengo, Austerlitz ou Iéna, qu'il en a perdu la mémoire de Leipzig et de Waterloo. Notre seconde et notre troisième république ne parlent que des Titans qui ont renversé l'ancien régime.

Seulement ces allégations continuelles d'un glorieux passé attirent, sur la période prise ainsi comme type, les remarques des opposants comme l'attention des historiens et des penseurs. C'est grâce au second empire que le premier est sorti du domaine de la légende. On a détourné les regards de l'épopée des champs de bataille pour les fixer sur cette administration ombrageuse et tyrannique qui a fait peser sur notre peuple la plus formidable oppression qu'il eût supportée depuis de longs siècles ; on a compté ces fautes, dont quelques-unes sont des crimes, qui, du meurtre inutile du duc d'Enghien à la guerre d'Espagne ou à l'expédition de Russie, ont préparé les grandes chutes de 1814 et de 1815. De même les divers avénements passagers des républicains au pouvoir, leur triomphe actuel, la promesse solennelle qu'ils font d'achever enfin l'œuvre à peine

[1] *Les Origines de la France contemporaine. L'ancien régime. — La Révolution*, t. I. Paris, Hachette (1876-1878).

ébauchée de 1789, tout provoque une véritable enquête sur l'âge dont ils évoquent le souvenir. Une nouvelle phase s'ouvre; et, si l'on répète de toutes parts, et dans les sens les plus opposés, que les résultats de notre première révolution commencent à peine à se montrer sous leur vrai jour, il faut ajouter que nos contemporains s'aperçoivent enfin qu'aux brillants tableaux tracés par M. Thiers, il faut substituer une plus minutieuse étude et surtout un autre procédé d'investigation.

Les livres de M. Taine viennent donc à leur heure pour personnifier un mouvement d'opinion qu'ils sont loin d'avoir créé, mais dont ils sont la plus éclatante manifestation. A ce seul titre ils seraient déjà dignes de la plus sérieuse attention, puisqu'ils caractérisent une remarquable évolution dans le jugement que les classes intelligentes portent sur les faits les plus importants de notre histoire contemporaine. Mais la renommée de leur auteur, l'espèce de rupture qu'il semble, en les publiant, faire avec son propre passé, l'éclat de cette candidature inutile à l'Académie française, où il a eu pour électeurs des auxiliaires plus étonnés que personne d'être devenus ses défenseurs et ses patrons, tout élève cette publication à la hauteur d'un événement et appelle un commentaire [1].

I

Je dois ce premier témoignage de reconnaissance aux livres de M. Taine, qu'ils m'ont rajeuni de plus d'un quart de siècle. J'y retrouve en effet, dès le début de la spirituelle préface qui ouvre son premier volume, et mes souvenirs de l'Ecole Normale, et l'homme même que j'y ai eu pour camarade et pour chef de section de 1848 à 1851.

Notre promotion entrait à l'Ecole, en pleine agitation révolutionnaire, au lendemain des journées de juin, au moment de la retraite de Pie IX à Gaëte, à la veille de l'élection présidentielle qui devait décider entre Louis-Napoléon Bonaparte et le général Cavaignac. Que de sujets d'émotions pour des intelligences ardentes et des esprits mal équilibrés comme les nôtres! L'inexpérience de la jeunesse, les naïfs enthousiasmes et les généreuses illusions de notre âge, nos souvenirs classiques, tout nous inclinait vers cette république naissante qui promettait de réparer les injustices de l'organisation sociale et d'assurer au travail et au talent les chances d'un

[1] Nous ne prétendons point revenir sur la belle et curieuse étude que M. de Foblant a publiée dans *le Correspondant* sur le dernier livre de M. Taine. Conçu à un autre point de vue, ce second travail n'a d'autre ambition que d'être en quelque sorte le complément du premier.

meilleur avenir. Même les plus religieux d'entre nous partageaient cette confiance ilimitée dans un régime de libre discussion qui, par une loyale comparaison des opinions et des systèmes, devait évidemment, selon nous, aboutir au triomphe de la vérité. N'était-ce point d'ailleurs le temps où Montalembert, Lacordaire, Frédéric Ozanam, Cauchy, le P. de Ravignan lui-même, ne réclamaient pour le catholicisme que sa place au soleil et le régime du droit commun, ne doutant pas que ses bienfaits ne lui rendissent bientôt l'empire des âmes? Enfin dans la jeunesse rationaliste de ce temps il y avait comme une surabondance de spiritualisme. Nos maîtres nous répétaient, et nous répétions nous-mêmes après eux, que le dix-huitième siècle, avec sa philosophie matérialiste, ses haines mesquines et sa critique bornée, était descendu dans une tombe fermée pour toujours. Ceux de nos camarades qui rejetaient le christianisme disaient hautement qu'ils avaient toutes nos plus nobles croyances, moins les superstitions qui les avaient dénaturées. Les discussions étaient passionnées, violentes quelquefois, comme il arrive entre jeunes gens qui qualifient volontiers par les termes les plus vifs du vocabulaire les opinions qu'ils combattent; mais généralement un désir sincère de tolérance et un esprit de bonne camaraderie adoucissaient l'âpreté de ces luttes. Aussi se lançait-on à perte de vue dans le domaine des utopies de toute sorte, avec l'étourderie de la jeunesse qui ne soupçonne aucune difficulté et ne s'inquiète d'aucun obstacle.

Or, pendant que l'Eglise et l'Etat se réformaient en un clin-d'œil à la récréation du soir, ou que la science, renouvelée par tout ce que nous comptions dans nos rangs de futurs hommes de génie, changeait d'aspect, et ouvrait subitement des horizons nouveaux aux regards des générations étonnées, Taine nous scandalisait par son peu de goût pour ces féeriques métamorphoses. Il semblait tout disposé à ne point déplacer l'axe du monde, et exprimait volontiers ses doutes au milieu de cette troupe d'esprits aventureux qui ne doutaient de rien. Les exaltations passagères, et si souvent contradictoires, de toutes ces imaginations en travail lui inspiraient une répulsion assez marquée pour qu'elle parût souvent voisine du dédain, et les agitations populaires, dont l'écho arrivait jusqu'à nous, lui faisaient déjà l'effet d'un tapage de fort mauvais goût, et particulièrement désagréable à un homme qui veut réfléchir. Ainsi se révélait déjà cette nature fine et aristocratique, naturellement portée à mépriser tout ce qui est vulgaire; mais non moins inclinée à ranger impitoyablement dans cette catégorie du vulgaire tout ce que n'admettait point son intelligence, et tout ce que rejetait sa critique. Ces esprits nets et incisifs ont volontiers le culte de ces facultés puissantes par lesquelles ils discernent rapidement la vérité de l'erreur.

L'excès dans lequel ils tombent est d'attribuer à leur intelligence une sorte d'infaillibilité. Plus que tous les autres ils auraient besoin qu'une doctrine religieuse, pénétrant toutes les profondeurs de leur être, tempérât par l'effusion du sentiment, par l'abaissement volontaire de l'âme, cette fausse sérénité intellectuelle qui confine à l'égoïsme. Chez M. Taine malheureusement le vide s'était déjà fait dans la sphère religieuse de l'âme. La foi ne l'intéressait plus que comme un curieux sujet d'étude, un problème psychologique de premier ordre. D'ailleurs dans les objections qu'il adressait aussi bien au spiritualisme séparé de la foi qu'au christianisme lui-même, se dessinaient déjà les principaux traits de la doctrine à laquelle il devait plus tard s'attacher avec éclat. Peu d'intelligences ont moins varié dans leur voie que celle de M. Taine. Si l'on avait mieux connu ou simplement mieux suivi l'évolution de son système, ses derniers volumes eussent excité bien moins de surprise, et ils n'eussent pas éveillé, chez certaines âmes naïves, je ne sais quelles espérances de conversion que jusqu'ici rien ne justifie. On a parlé de défection, de trahison même, dans les rangs des libres-penseurs, sans daigner voir que M. Taine appliquait tout simplement à l'histoire la méthode qui le guidait dans ses recherches philosophiques. D'autre part ceux qui se flattaient que, pour avoir porté la lumière dans l'histoire si confuse de nos agitations révolutionnaires, M. Taine allait ouvrir les yeux à la vérité chrétienne, ignoraient sans doute qu'il n'y a pas longtemps, à propos d'une édition des romans de Voltaire, M. Taine les signalait comme un excellent résumé de ce qu'un homme éclairé doit penser ou croire. Quand on en est encore à recommander un pareil bréviaire, on a incontestablement du temps devant soi pour se choisir un confesseur.

L'enseignement philosophique de l'École laissait d'ailleurs, à un esprit d'une trempe aussi vigoureuse, pleine liberté pour se développer spontanément et pour marcher d'un pas résolu dans la voie qui avait su lui plaire. Dans les nombreuses attaques qu'on a dirigées contre l'école éclectique, j'ai vu souvent figurer le grief du despotisme intellectuel exercé à l'Ecole Normale par Victor Cousin et ses principaux adeptes. Le maître était sans doute fort absolu, mais plus violent dans ses caprices administratifs que dans l'affirmation de ses idées philosophiques. Rien donc n'est plus exagéré que ce reproche, et pour la plus simple de toutes les raisons. Pour qu'une sorte de formulaire philosophique s'impose ainsi dans ses moindres détails à de jeunes intelligences, la première et l'indispensable condition c'est qu'il existe. Or Victor Cousin lui-même, avec sa nature essentiellement artistique et mobile, eût été plus embarrassé que personne de préciser sur tous les points une doctrine que son ardente imagina-

tion modifiait sans cesse. Ce qui donnait surtout un corps à l'école éclectique, c'est que la haute situation de Victor Cousin au Conseil royal de l'instruction publique le rendait alors le dispensateur souverain des chaires de philosophie. Le lien de l'école était ainsi beaucoup plus administratif qu'intellectuel. Les plus brillants élèves du maître, alors en possession des chaires de la Sorbonne ou de l'Ecole Normale, tout en prodiguant les marques extérieures de respect, ne se gênaient point, en petit comité, pour signaler les points faibles de la doctrine ou les défauts de la personne, et tout un recueil de spirituelles médisances sur le maître et sur les disciples est ce que j'ai recueilli de plus positif dans le *Credo* de l'école.

Puis cette générationdes Epigones de l'éclectisme, bien que composée d'hommes forts remarquables, n'était point de taille à imposer un système, lors même qu'elle eût pu le concevoir. Nous n'avions fait qu'entrevoir à l'Ecole M. Jules Simon. La Révolution de 1848 lui avait ouvert la carrière politique, et il y montrait déjà cette souplesse d'esprit et cette fertilité d'expédients dont il a fait preuve depuis. Du reste, il laissait à l'Ecole, parmi nos aînés, la réputation d'un charmant causeur et d'un professeur disert plus que celle d'un philosophe. Supposez Gorgias de Léontium en possession d'une chaire d'histoire de la philosophie, et prêtant successivement à tous les systèmes la grâce merveilleuse de sa parole, et vous aurez une idée assez fidèle de l'enseignement de M. Jules Simon. Telle leçon que j'ai entendue à la Sorbonne demeure dans mes souvenirs le type le plus achevé d'une exposition brillante. Toute sa vie, M. Jules Simon s'est beaucoup plus préoccupé de plaire que de conclure, et plus d'une fois il a contraint à l'admiration ses adversaires les plus résolus. Avec de tels dons on réussit presque toujours, mais on ne fonde jamais rien, pas plus une école de philosophie qu'une république.

On lui avait donné pour suppléant un ancien secrétaire de Victor Cousin, docteur récemment reçu en Sorbonne, et qui, dans un brillant concours d'agrégation des facultés, fut désigné, avec le premier rang, pour la faculté des lettres de Paris. Protestant zélé et convaincu, âme élevée, esprit droit, M. Waddington-Kastus avait, aux yeux de la jeunesse ardente qui composait son auditoire, le tort irrémissible de s'enfermer dans de minutieuses analyses de psychologie et de logique. C'était un philosophe écossais dans toute la force du terme; ayant, comme ses modèles, de la méthode dans l'observation, de la finesse dans les distinctions, des idées saines et justes, mais une sagesse désespérante à force d'être irréprochable. Sa foi protestante, très-vive et très-haute, et qui le rendait sympathique, malgré la divergence de doctrine, aux élèves

catholiques de l'Ecole, ne lui permettait pas de supposer qu'on n'admît pas tous les dogmes du spiritualisme chrétien. Il ne soupçonnait évidemment pas toute la portée de ce travail qui commençait sourdement, et qui devait, en peu d'années, réduire l'ancienne école spiritualiste de Victor Cousin à un état-major sans armée. Ne se doutant pas de la présence de l'ennemi, il était tout naturel qu'il oubliât de le combattre.

M. Saisset, qui nous faisait en seconde année l'histoire de la philosophie, avait encore moins d'influence. Son cours était pourtant l'un des mieux faits qui se puisse désirer. Ses leçons érudites, très-bien préparées, d'une diction parfaitement correcte, étaient, dans l'ordre intellectuel, l'image fort exacte de sa petite personne physique étirée et proprette. Il représentait au plus haut degré cette tendance exclusivement historique de l'école éclectique, plus préoccupée d'apprécier les divers systèmes que d'avoir elle-même une doctrine. Dans cette revue des variations de la pensée humaine, il nous montrait la perpétuité de divers courants sensualistes, dualistes, panthéistes, mystiques, s'engendrant en quelque sorte les uns les autres, au rebours de la loi de nature, par répulsion plus que par sympathie. Idée assez juste au fond, vu que l'exagération d'une doctrine rejette au bout d'un certain temps les esprits vers une doctrine diamétralement opposée. Pour lui l'idéal consistait à tenir entre ces contradictions des systèmes une sorte de juste milieu, plus aisé à concevoir d'une manière générale qu'à définir nettement. La jeunesse a d'ailleurs si peu le goût du juste milieu. Elle aime les choses tranchées, et ne craint pas les opinions extrêmes. Les courants de M. Saisset avaient fini par devenir légendaires, et nous le laissions parfaitement s'y noyer tout seul. On prenait à ce cours des notes pour son instruction personnelle, mais la partie doctrinale était considérée à peu près comme non-avenue.

Il n'y avait, dans le personnel de l'Ecole qu'un seul vrai métaphysicien, qu'un seul esprit philosophique d'une réelle portée, c'était notre directeur des études, M. Vacherot. Mais il n'enseignait pas, et si ses goûts le portaient à s'occuper davantage de ce qui se passait aux conférences de philosophie, il ne pouvait cependant exercer ni sur nos maîtres ni sur nous une action vraiment sérieuse. Est-ce fort regrettable au point de vue des doctrines? Je ne le dirai point, vu qu'il est difficile d'être séparé d'un penseur plus que je le suis de M. Vacherot. Toutefois j'eusse bien préféré pour nous, aux minuties érudites de M. Saisset, le contact plus immédiat de cette loyale intelligence et de ce noble cœur. C'est, en effet, un de ces hommes, trop rares aujourd'hui, chez lesquels la dignité du caractère, la pureté des intentions, l'austérité de la vie, corrigent

dans la pratique les écarts de la pensée, et inspirent le respect même aux adversaires. C'est un de ces hommes qu'on ne suit pas quand on a le bonheur d'être chrétien, mais vers lesquels on se retourne volontiers, comme pour expérimenter jusqu'où peuvent s'élever les vertus purement humaines, et pour en admirer en eux une impulsion native vers le bien dont la plupart des âmes, en dehors des secours de la foi, sont absolument incapables. Stoïcien égaré dans notre temps ; stoïcien au sens rigoureux du mot, associant, comme les disciples de Zénon, une métaphysique panthéiste et bizarre à une morale élevée ; passant au milieu des systèmes, comme il a passé, à la dernière Assemblée nationale, au milieu des partis, sans aucune influence, parce qu'en nos temps de trouble et de confusion, sa nature honnête repousse les exagérations, flétrit les bassesses et a horreur des intrigues. En philosophie comme en politique, ses adversaires ont été presque seuls à lui rendre un hommage sincère, tandis que libres-penseurs et démocrates l'ont abandonné sur le chemin.

Nous restions donc parfaitement livrés à nous-mêmes ; liberté évidemment pleine de périls pour ceux à qui le christianisme ne servait point de boussole, mais liberté charmante pour des intelligences de vingt ans. L'Ecole était un monde en raccourci où se coudoyaient, comme dans notre pauvre patrie divisée, les opinions les plus opposées, mais où ces divergences, qui nous sont si fatales dans la vie publique, se présentaient par leurs plus beaux côtés parce qu'elles avaient pour représentants de jeunes esprits pleins de sève. C'était comme une floraison printanière ; nous avons depuis, dans l'expérience de la vie, goûté les fruits amers de plus d'une de ces théories qui nous avaient séduits. On a beaucoup parlé de notre génération, parce qu'elle a donné au journalisme toute une pléiade d'écrivains ; il ne faut pas oublier qu'elle était aussi laborieuse qu'ardente, et que de ses rangs sont sortis, à côté des journalistes qui ont jeté aux orties la toge du professeur, toute une génération moins bruyante, mais utile et dévouée. Au risque de paraître faire ici le plaidoyer *pro domo sua*, je ne puis m'empêcher de rendre ici hommage à cette majorité studieuse qui a préféré le dévouement obscur du professorat aux luttes de la presse. Au souvenir de cette liberté presque illimitée d'opinions dont j'ai connu les dangers, mais dont j'ai aussi recueilli les bénéfices, je me reporte aujourd'hui avec émotion vers cette phalange catholique, plus nombreuse qu'on ne le croit communément, qui, au milieu de ces discussions brûlantes, a porté simplement, noblement, cordialement, le drapeau de sa foi. Nous sommes sortis de l'Ecole confirmés dans nos croyances ; car nous avions, comme on dit en style militaire, reçu le baptême

du feu. Mais en retournant vivement contre l'erreur les coups qu'elle essayait de diriger contre la vérité, nous pouvions nous rendre le témoignage d'avoir fait de la bonne camaraderie la forme pratique de la charité chrétienne, et d'avoir imposé le respect de nos convictions, en donnant l'exemple de cette vraie tolérance qui sait combattre les idées fausses sans faire aux âmes des blessures irréparables. Tel doit être le véritable apostolat dans nos sociétés modernes; aussi n'a-t-on pas lieu de s'étonner que quelques-uns d'entre nous aient ajouté leurs noms à la liste relativement assez longue des prêtres sortis de l'Ecole Normale. Si tels de nos contemporains usent vainement chaque matin, à l'attaque des idées chrétiennes, ce qu'ils ont d'esprit mordant et de verve railleuse, c'est le lieu de rappeler que, des rangs des mêmes promotions que j'ai connues à l'Ecole, sortent et l'évêque d'Autun, Mgr Perraud, et notre camarade le R. P. Cambier, missionnaire plein d'ardeur, mort en évangélisant la Chine, et le R. P. Joubert, des Jésuites, et un solitaire, le R. P. Doussot, des Chartreux; comme si, même dans cet immuable domaine de la foi, la liberté de nos goûts et la variété de nos aptitudes devaient s'affirmer par la diversité des vocations.

Profitant donc de cette indépendance, M. Taine se séparait de plus en plus de la tradition spiritualiste. Je me souviens encore du singulier effet qu'il me produisit, dès notre première année d'études, en demandant de sa voix frêle, mais nette et brève, au beau milieu d'une discussion sur les rapports de l'âme et du corps, si le meilleur moyen de simplifier cette question embrouillée ne serait pas de considérer l'âme et le corps comme deux manifestations d'une même substance. Déjà l'individu lui apparaissait comme la résultante fort complexe des divers éléments qui s'agrégent pour le former, et il ne voyait nullement la nécessité, pour expliquer la personnalité humaine, de faire intervenir une substance immatérielle distincte de nos organes. Une conséquence toute naturelle de cette doctrine était pour lui la suppression de la liberté morale au sens où l'entendent à la fois la philosophie spiritualiste et le christianisme. Demander en effet à des éléments, dont les combinaisons nécessaires prédisposent fatalement au vice, d'engendrer la vertu, serait demander à un rosier de porter des tulipes. S'il n'avait pas encore écrit la fameuse phrase : « Le vice et la vertu, sont des produits comme le vitriol et le sucre, » phrase qui a tant et si justement scandalisé les lecteurs de son *Histoire de la littérature anglaise*, il la couvait en quelque sorte dans sa pensée, et en avait peut-être déjà trouvé la formule. Il poussait la logique jusqu'au dédain du prosélytisme; chose très-rare chez un jeune homme! Peu lui importait qu'on ne fût pas de son avis, et je me rappelle qu'un jour, parlant

d'un de nos camarades les plus profondément attachés à la doctrine et à la piété chrétiennes, il disait simplement : « B..... est fait pour être catholique, comme je suis fait pour ne l'être pas. » Il se promettait, et il a tenu parole, de profiter de tous ses instants de loisir, après notre sortie de l'Ecole, pour étudier l'anatomie et la physiologie, fermement convaincu que la loupe et le scalpel lui révèleraient les secrets de l'intelligence humaine mieux que les analyses psychologiques de nos maîtres.

Tel il était alors, tel il a persévéré. Peu fait pour le professorat, il l'a quitté presque immédiatement, sans se poser en victime de l'orthodoxie philosophique, mais pour diriger à sa façon ses études et ses recherches. Esprit courageux, sans forfanterie, ne craignant de heurter aucune idée reçue, bien qu'il se conforme très-scrupuleusement aux usages de la bonne société qu'il aime et hors de laquelle il ne saurait vivre. Singulier assemblage de choses qui semblent s'exclure ; visant à la réputation et dédaignant la popularité ; trop fier pour faire à la sottise humaine les concessions que prodiguent ceux qui veulent parvenir, mais recueillant très-volontiers sur la route les approbations qui résultent des préjugés qu'il méprise lorsque le hasard range la foule au nombre de ses admirateurs ; digne d'estime par le caractère laborieux de sa vie, l'activité incessante de son esprit, la constance de ses efforts, et par-dessus tout, par la sincérité de ses affirmations. L'acte de courage qu'il vient de faire en publiant ses études sur la Révolution française en est pour tous une preuve des plus palpables ; mais ceux qui ont connu M. Taine pouvaient pressentir d'avance la parfaite indépendance de ses jugements.

Même ce qu'il y a parfois d'un peu étrange dans sa manière d'écrire s'explique par sa philosophie. On s'est étonné souvent de trouver, chez un esprit aussi élevé, des allures singulières de style et comme une sorte de recherche absolument inattendue des termes les plus crus et des images les moins acceptables. Cette bizarre introduction d'expressions qui font tache sur l'ensemble procède simplement de la conception générale de tout le discours. S'il ne s'agit que d'exposer des faits, si tout dans le travail de la pensée se réduit à constater des phénomènes et des rapports, la vérité dans le style est de prendre le mot qui peint le mieux la chose qu'il s'agit de faire voir. Tant pis si la chose est laide ! le laid a, tout aussi bien que le beau, et au même titre que lui, sa place dans le monde. Tant pis pour le lecteur si le mot en question a été rayé par les précieuses d'hier ou d'aujourd'hui du vocabulaire de la langue polie ! L'anatomie ne sait choisir ses termes ; elle a son langage, et la rigueur scientifique veut qu'il soit employé sans ambages. De là ce mélange

de passages écrits avec une délicatesse charmante, une élégance incomparable, et de propositions qu'on croirait détachées des œuvres les plus scabreuses de nos réalistes contemporains. De là encore certaines aberrations de plus longue haleine, dont les *Impressions de M. Thomas Graindorge*, qui n'ont pas même pour elles l'excuse d'être un péché de première jeunesse, sont l'exemple le plus saillant. De là, dans ses œuvres de début, et en particulier dans ses études sur les philosophes de l'école spiritualiste contemporaine, des exagérations de critique, une préoccupation malséante de frapper fort plutôt que de frapper juste, qui dépare ces analyses, grosses d'erreurs, mais si remplies cependant de fines et spirituelles remarques. De là enfin ce goût des figures et des images, cette prétention d'enfermer toute idée, même la plus abstraite, dans une formule matérielle et sensible; procédé périlleux, qui exige une grande dépense de talent, qui réserve plus d'une fois à l'amateur des surprises inattendues, mais qui fatigue à la longue, comme une succession interminable de fusées fatigue l'œil et l'ouïe après les avoir d'abord charmés.

Appliquons maintenant à l'histoire la même méthode. Si tout se réduit à l'organisme, une conversion en un sens quelconque est un changement de tempérament, une crise physiologique dont une minutieuse investigation, une dissection même peut seule nous rendre compte. Si donc la France, jadis monarchique et catholique, est devenue libre-penseuse et démocratique; si elle a, même dans ses éléments les plus conservateurs, pris à tâche de renier son passé et de se séparer de ses origines, il a dû se passer, dans son organisme social, une métamorphose complète qu'il s'agit d'étudier, comme on examine les métamorphoses des plantes et des insectes, par une scrupuleuse observation de tous les éléments.

Voici donc, dès le début, le point de vue historique de la Révolution française complétement changé. Les premiers historiens sont tous partis d'une notion abstraite, parce qu'ils ont tous fait de la Révolution française la revendication d'un droit. Ils ont instruit le procès de la monarchie, et plaidé la cause de la démocratie moderne; le lieu où ils se meuvent ressemble au prétoire d'un tribunal, et même ce qu'ils citent de faits positifs aboutit à des formules, comme au palais toute allégation d'un fait matériel aboutit à la citation d'un article du Code. Ainsi envisagée, la Révolution reste dans le monde des théories et prend un singulier caractère d'innocence et de grandeur.

Ils en sont tous là depuis M. Mignet et M. Thiers, les véritables maîtres, jusqu'aux imitateurs et aux disciples qui, comme Louis Blanc, ont fait un compromis plus ou moins bizarre entre la manière

sérieuse de M. Thiers et les déclamations à la façon de Jean-Jacques Rousseau. Michelet ne s'est pas contenté de faire du droit : il a voulu, au grand détriment du sens commun, faire encore de la théologie. Pour lui la vieille monarchie, c'est le christianisme, c'est la Grâce, c'est-à-dire l'Arbitraire. Elle a pour adversaire naturel, pour vainqueur prédestiné, la Révolution qui est la personnification de la justice. Comprenez, si vous pouvez, cette lutte de personnages allégoriques.

Il faut cependant des faits, des textes. On n'ose trop insister sur l'histoire intérieure; on se rejette au dehors. On a d'abord, pour première ressource, la gigantesque épopée des batailles. Notre orgueil national est flatté du récit de tant de glorieux succès; on oublie maint revers, et plus d'une infamie. Campo-Formio nous donne les Alpes et le Rhin pour limites. Qui pense, après cela, aux luttes civiles de 1793 et 1794, aux fusillades de Lyon, aux noyades de Nantes, aux massacres en grand de la Bretagne et de la Vendée?

La source principale de l'histoire intérieure est l'ancien *Moniteur*, où les nouvelles des départements apparaissent transformés par la rhétorique déclamatoire du temps. Qui pourrait croire que les hommes qui ont fait de si belles phrases et débité de si grandes maximes aient été dupes ou menteurs? Ils sont d'excellents avocats et nous gagnent à leur cause. Le modèle du genre est l'*Histoire des Girondins* de Lamartine. Commencée avec la meilleure intention de flétrir les excès de la Terreur, l'histoire du pauvre grand poëte finit par être, sans qu'il ait l'air de s'en douter, une véritable apologie de la Montagne, et le défenseur de Vergniaud s'oublie jusqu'à plaider les circonstances atténuantes en faveur de Robespierre.

Tout autre est le procédé de M. Taine. Les discours prononcés aux assemblées ou dans les clubs, les journaux ou pamphlets du temps, tout cela est *à propos du fait*, et n'est pas *le fait* lui-même. A quoi bon nous en rapporter à des tiers quand nous pouvons interroger des témoins? Nous avons ces témoins; nous possédons leurs dépositions sincères, naïves, écrites simultanément à tous les bouts de la France[1], sans possibilité d'entente préalable, sans qu'on ait

[1] « J'en ai trouvé beaucoup aux Archives nationales, principalement dans les correspondances manuscrites des ministres, intendants, subdélégués, magistrats et autres fonctionnaires, des commandants militaires, officiers de l'armée et officiers de la gendarmerie, des commissaires de l'Assemblée et du roi, des administrateurs de département, de district et de municipalité, des particuliers qui s'adressent au roi, à l'Assemblée nationale, aux ministres. Il y a parmi eux des hommes de tout rang, de tout état, de toute éducation et de tout parti. Ils sont par centaines et par milliers, dispersés sur toute la surface du territoire. » (*Préface du second volume.*)

pris le temps de réfléchir, d'arranger les choses, de modifier son récit dans un intérêt quelconque. Telles sont les sources auxquelles il faut avoir recours si l'on veut connaître non pas telle assemblée qui se meut dans un milieu factice, non pas la capitale avec ses surexcitations; mais la France elle-même, c'est-à-dire l'immense organisme social, l'être qui a changé et dont il s'agit d'expliquer le changement. Pour prendre ces comparaisons physiologiques familières à M. Taine et si fort de son goût, les précédents historiens de la Révolution ressemblent à des anatomistes qui, chargés de l'autopsie d'un cadavre, n'auraient examiné que la tête et auraient seulement disséqué le cerveau. Le premier, M. Taine a promené le scalpel dans tous les organes, et là où l'on proclamait que le corps était resté sain, il a trouvé la putréfaction. Il l'a dit simplement, et c'est cette franchise qui a suscité de si grandes colères.

M. Taine, malgré son indifférence assez hautement affichée en matière politique et les allures assez aristocratiques de son esprit, était resté populaire dans les rangs de la gauche tant qu'il a appliqué aux vérités surnaturelles sa méthode d'investigation et ses procédés de critique. C'était en effet, pour les libres-penseurs, une véritable bonne fortune que de compter dans leurs rangs un esprit aussi sagace, un savant aussi universel, un écrivain aussi brillant. Quel argument pour une école qui attribue si volontiers à la libre pensée le monopole exclusif du talent et des lumières! Sans doute, M. Taine ne pouvait être étiqueté dans telle ou telle fraction de la gauche; mais il comptait parmi les adversaires du spiritualisme et du christianisme, et cela suffisait pour ceux qui admettent que le matérialisme et la République radicale doivent marcher la main dans la main. Donc, M. Taine était un grand homme; on vantait la sûreté de son coup d'œil, la justesse de ses déductions. Son livre *de l'Intelligence*, où l'âme est assimilée à un polypier d'images, était, (surtout pour ceux qui ne l'ont point lu et ne le liront jamais,) une œuvre de philosophie profonde, et on s'indignait de l'injuste ostracisme qui fermait à l'auteur les portes de l'Académie française.

Les admirateurs d'hier, devenus les détracteurs d'aujourd'hui, ne remarquent point que le procédé qu'ils prônaient jadis, très-défectueux en philosophie, est précisément fort légitime en histoire. Il est faux là où il les jetait dans le ravissement, et juste là où il les transporte de colère. Qu'on me permette, pour mieux me faire entendre, une simple comparaison.

Il y a des étoiles que l'œil de l'homme n'aperçoit point, et que le télescope seul révèle. En existent-elles moins parce que l'œil du vulgaire ne peut y atteindre? D'autre part, l'œil le moins exercé, à l'aide d'une loupe, peut voir les détails les plus minutieux des

objets voisins qui nous intéressent. Ces objets ont-ils une existence plus réelle, parce que leur étude est relativement plus facile?

Le vice de raisonnement et l'infatuation des positivistes est de déclarer non avenu ce que leur œil ne perçoit pas. Ce sont des esprits armés d'une loupe, mais absolument dépourvus de télescopes.

Les grandes lois philosophiques, morales ou religieuses se révèlent aux esprits simples et droits, cultivés ou non, qui écoutent dans leur âme la voix de la raison. Mais la raison est souvent bannie par le raisonnement. Cela a été dit et fort bien dit par Molière. C'est également prouvé par l'exemple des positivistes modernes.

Qu'ils n'aient rencontré ni Dieu, ni l'âme, cela ne prouve rien contre l'existence de Dieu et de l'âme. Mais l'histoire se compose de faits, de choses palpables, appréciables. En histoire, nous sommes dans le domaine des faits humains, relatifs, contingents. Là il est parfaitement légitime et même nécessaire d'appliquer la méthode d'observation des sciences physiques. Il faut se servir de la loupe, compter les témoignages, examiner les documents, et si la majorité des observations détermine telle conclusion, cette conclusion s'impose au nom de la logique.

La Révolution a-t-elle été salutaire ou nuisible, sage ou folle, atroce ou généreuse? Simple question de fait. Interrogeons les faits eux-mêmes; et, dans leur réponse, ils distribueront la louange ou le blâme. Le jour où M. Taine voulait se rendre compte du problème politique dont on a fatigué depuis trente ans ses oreilles, il devait employer cette méthode. En cela il a usé de son droit et fait son devoir; ce qui n'est pas toujours prudent dans les âges démocratiques où l'on parle précisément le plus de devoirs et de droits.

II

L'examen rapide des deux volumes va maintenant nous servir de pièces justificatives. D'abord le crime de M. Taine envers la libre pensée et le radicalisme est plus grand qu'on ne pouvait le supposer; car ce n'est point une seule légende qu'il a détruite; c'est à deux légendes qu'il a porté des coups mortels. A la Révolution pure et immaculée s'opposait l'Ancien Régime, chargé de tous les péchés et de tous les crimes. Cet ancien régime, M. Taine l'a regardé en anatomiste, avec la froide curiosité du savant, sans idée préconçue, sans passion ni colère, et de cette analyse l'ancien régime sort réhabilité sur bien des points.

Quand une plante fleurit dans un sol, quand elle s'y perpétue, toujours vivace et féconde, en dépit des causes accidentelles de mort et des intempéries des saisons, c'est que le sol, la plante et le

climat se conviennent réciproquement. En vain chercherait-on à s'expliquer cette persistance par l'ingérence obstinée de quelques agriculteurs. De même si les trois éléments dominants, essentiels, de notre ancienne organisation politique et sociale, le clergé, la noblesse et la royauté, ont régné pendant onze cents ans sur la France et sur l'Europe, c'est que leur action a dû être bienfaisante, juste, et partant nécessaire. Jamais l'humanité n'eût supporté onze siècles d'oppression, et l'histoire est là pour nous attester ce que, pendant ces onze siècles, ces trois pouvoirs ont exercé de légitime influence, et recueilli sur leur passage de respect et d'amour.

M. Taine aime beaucoup ces aperçus qui donnent à l'histoire la rigueur d'une démonstration faite après une enquête. Dans son système il diminue évidemment la part de l'individu, c'est-à-dire de la liberté, au profit de l'influence de la masse, c'est-à-dire du développement inconscient. L'éclosion d'une idée dans un peuple ressemble pour lui à la poussée de la sève au printemps. Cela monte parce que cela doit monter. Il y a un péril dans cette méthode qui supprime trop la responsabilité humaine, et résoud exclusivement, au profit d'une force aveugle, le problème si délicat des rapports de l'influence providentielle et des circonstances extérieures avec la liberté de l'individu. Mais ce procédé est excellent pour montrer ce fait incontestable, que les hommes supérieurs n'ont de véritable influence, que lorsque leur initiative correspond à des besoins ou à des idées dont la masse souvent ne se rendait pas compte. Il faut que la foule se reconnaisse, avec ses vœux et ses instincts, dans l'homme auquel elle se donne. Sans cela le plus grand génie ou le despote le plus habile sont impuissants à la dompter. « Quand trois millions d'hommes se convertissent, dit quelque part M. Taine dans son *Histoire de la littérature anglaise*, c'est qu'ils ont envie de se convertir. » Ainsi disparaît la chimère de la vieille conspiration du prêtre, du noble et du roi pour l'abêtissement et l'asservissement du pauvre peuple.

Avec une grande sagacité et une impartiale justice, parmi ces trois pouvoirs, M. Taine donne le premier rang à l'Eglise. C'est en elle, en effet, que les peuples reconnurent leur mère, parce qu'elle pansa leurs blessures après l'horrible période des invasions; parce qu'elle leur procura, dans toute la mesure de ses forces, ce dont ils avaient le plus besoin, la mansuétude, la paix et l'ordre : parce que ses rangs étaient ouverts à tous, et que sa puissance devenait ainsi un moyen de réparation des inégalités sociales par l'élévation assez fréquente des roturiers aux dignités les plus hautes, élévation entourée juste du nombre de difficultés suffisantes pour qu'elle fût toujours un hommage rendu à un mérite incontesté. Et en quelques

pages vraiment éloquentes, parfois même attendries, M. Taine nous fait assister à la régénération de la société barbare sous l'influence des évêques et des moines.

Est-ce bien neuf? Evidemment non. Chateaubriand avait déjà entrevu, esquissé cela dans son *Génie du Christianisme*. En deux introductions qui resteront, à mon sens, ses deux chefs-d'œuvre historiques, dans sa préface de la *Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, et dans l'*Introduction à l'histoire des moines d'Occident*, Montalembert l'a dit au moins aussi éloquemment que M. Taine. C'est au développement de cette même idée que Frédéric Ozanam a consacré ces volumes, tout pleins de son savoir et de son grand cœur, dans lesquels il voulait résumer toute l'histoire intellectuelle du moyen âge. A la suite de ces maîtres illustres, cette idée est devenue un des lieux communs de l'apologétique catholique. Dans un tout autre monde, l'école romantique, par fantaisie, par mode, quelquefois aussi par sincère émotion, a cru assez longtemps qu'il était indispensable de prendre cette idée pour thème de ses élucubrations poétiques.

Mais les catholiques étaient suspects et récusés d'avance en leur propre cause, et, quant aux romantiques, on savait que leur catholicisme purement littéraire ne les engageait à rien. Si vous en voulez une preuve, voyez plutôt ce qu'est devenu, au point de vue religieux, l'auteur des *Odes et Ballades*. Ici, c'est tout autre chose. C'est un libre-penseur, c'est un adversaire, c'est l'adepte d'une sorte de panthéisme, qui, dans la substance unique, ne tient compte que des manifestations sensibles, et ne reconnaît que les faits matériels! Et c'est lui qui non-seulement est de l'avis des catholiques sur le passé de l'Eglise, mais qui, avec son art infini de faire comprendre les idées en mettant subitement, vivement, quelques faits en relief, donne la démonstration des bienfaits de l'Eglise la mieux appropriée à notre temps. Quel trouble-fête au milieu de la campagne menée de toutes parts, sous prétexte de cléricalisme, contre la religion elle-même, et peut-on avoir pour lui assez d'anathèmes?

Le second pouvoir est la noblesse, qui représente la défense des intérêts et l'ordre social, comme l'Eglise représente le respect de ces mêmes intérêts et l'ordre moral. L'homme d'armes exécute ce que prêche le prêtre. Il profite sans doute de cette situation de défenseur; mais quoi de plus juste? Les privilèges de la noblesse sont comme le salaire de cette chevauchée perpétuelle, commencée sans doute pour défendre un coin de terre, mais grâce à laquelle, à la longue, tous les coins de terre eurent quelque sécurité. Et au-dessus de la noblesse se place la royauté, qui n'est, comme le remarque très-bien M. Taine, que la chevalerie couronnée, que l'idée de justice

et de défense se combinant avec l'idée du respect d'un certain territoire, et enfantant ainsi graduellement l'idée de la patrie. Le clergé, la noblesse et la royauté *ont fait la France*. Le mot est chez M. Taine, et c'est le mot propre. Qu'y a-t-il donc d'étonnant ou d'injuste à ce qu'ils aient élevé, dirigé l'enfant qui sans eux n'aurait pu ni vivre ni grandir?

Tout cela est décrit de main de maître, et donne au début du premier volume un intérêt saisissant. D'où viendra donc le divorce entre des êtres si unis? C'est que les privilèges qui étaient à la fois le signe et la récompense d'une fonction ont subsisté alors que la fonction n'était plus remplie. Alors les abus inséparables de toute institution humaine n'étant plus atténués, compensés, par l'évidente perpétuité des services rendus, le peuple est devenu en quelque sorte le créancier des classes privilégiées au lieu d'être leur débiteur; et la Révolution a été comme la terrible échéance de cette dette contractée par l'incurie de ceux qui avaient été et auraient dû rester créanciers.

L'explication est ingénieuse, et très-vraie en ce qui concerne la noblesse, d'autant plus que l'histoire nous montre en Angleterre la contre-partie de ce qui s'est passé en France. La noblesse anglaise, chez un des peuples les plus libres de l'Europe, a su conserver ses privilèges et demeurer populaire, parce qu'elle a pris toujours à temps l'initiative des plus utiles réformes, et qu'elle exerce encore aujourd'hui le plus salutaire patronage sur ses tenanciers. La noblesse française, concentrée, à partir du règne de Louis XIV, dans les antichambres de Versailles, absente de ses terres, inconnue par conséquent de ses vassaux, devenait ainsi de plus en plus une simple charge pour le pays, une classe manifestement oisive, à laquelle on devait tôt ou tard demander compte des revenus qu'elle employait mal. Mais la raison est moins claire pour la royauté qui était bien restée le centre de tout l'ordre social; moins évidente surtout pour le clergé, qui, malgré l'indignité trop manifeste de quelques-uns de ses chefs n'en était pas moins demeuré, M. Taine le montre, généralement bon dans son ensemble, et était beaucoup moins infidèle qu'on ne s'est plu à le dire à sa mission de gardien de la moralité publique.

La vie chrétienne sérieuse, l'austérité chrétienne même manquaient-elles à la société religieuse de ce temps? Il suffirait, pour prouver le contraire, de rappeler l'immense commotion que produisirent les prétendues réformes religieuses de la Constituante, et de montrer que la Révolution, si facilement accomplie dans l'ordre social et politique, dévia et avorta en grande partie pour avoir voulu porter une main téméraire sur cet ordre de choses qui échappait à

son pouvoir. Mais il y en a une autre preuve encore plus simple : c'est l'existence même du jansénisme. Quoiqu'on ait pu tirer des Mémoires du temps d'assez nombreux exemples de scandales, quoiqu'on puisse alléguer, pièces en main, que plus d'un prince de l'Eglise ne conservait de sa dignité que l'habit et les revenus, ayant perdu la foi aussi bien que les mœurs, il n'en reste pas moins avéré que, dans la société religieuse du dix-septième et du dix-huitième siècle, l'hérésie, l'erreur, au lieu de pousser à la vie facile, au relâchement des habitudes austères, exagéraient la rigueur du dogme et les exigences de la morale. Il faut ajouter encore que cette erreur n'en était pas moins fort répandue dans les classes les plus intelligentes. Ce fait, selon moi, trop peu remarqué, est une déposition irréfutable en faveur des mœurs chrétiennes de ce temps.

Ce serait donc ici le lieu de faire intervenir ces causes morales par lesquelles Bossuet, dans son *Oraison funèbre d'Henriette de France*, ou dans son *Histoire des Variations*, explique si éloquemment la Révolution d'Angleterre. Seulement la forme a changé. On a délaissé la Bible pour invoquer la raison. Ce n'est plus la fureur de dogmatiser, c'est la fureur de nier qui, en renversant, dans les plus hautes classes, toute autorité dans l'ordre intellectuel et moral, a miné sourdement, puis fait effondrer avec fracas l'ordre social et politique. Mais ici, M. Taine se trouve dans une grande perplexité. Au fond, sur le terrain philosophique et religieux, il est d'accord avec les destructeurs. Comme eux il rejette le christianisme, et son matérialisme, pour être moins cru dans la forme que celui d'Helvétius ou de d'Holbach, n'en est pas moins radical. Dans la théorie, les formules savantes atténuent l'effet brutal des propositions matérialistes. Mais dans le domaine des faits, surtout quand on est soi-même conservateur, comment échapper aux liens logiques qui unissent l'athéisme à l'anarchie ? Le problème l'a visiblement embarrassé, et je m'étonne que, parmi ses contradicteurs et ses admirateurs, on n'ait pas suffisamment remarqué que c'était là, tout à la fois, et la partie fondamentale et le point faible de son premier volume.

La belle chose que d'avoir fait un peu de médecine et beaucoup de sciences naturelles ! La pharmacie et la chimie sont venues au secours de M. Taine, et, grâce à elles, tout s'explique. Elles enseignent, en effet que souvent deux substances, parfaitement inoffensives et même salutaires, peuvent, en se combinant au fond d'un creuset, donner naissance à un corps délétère ou à un poison violent. Or c'est ce qui est arrivé au dix-huitième siècle. La méthode scientifique et l'esprit classique, irréprochables isolément, se sont rencontrés pour engendrer une déplorable sophistique, d'où sont sorties toutes les aberrations de la Révolution française.

Que la plupart des orateurs et des pamphlétaires de la Révolution paraissent à M. Taine d'affreux sophistes, cela est fort simple et il a trop de bon sens pour ne l'avoir point constaté. Que la méthode scientifique du dix-huitième siècle lui plaise, cela est encore fort naturel. D'abord elle a d'excellents côtés : elle réussit infailliblement dans les choses de son propre domaine; elle n'est autre chose que la raison et la logique s'appliquant aux sciences d'observation. Mais elle charme surtout M. Taine en ce qu'elle ne tient compte que des faits visibles. Là est la première erreur de l'éminent historien! car, en appliquant cette méthode aux faits de l'ordre social et politique, on oubliera nécessairemeut les âmes qui sont bien, quoi qu'en disent les encyclopédistes du siècle passé et nos positivistes modernes, pour quelque chose dans les destinées de ce bas monde. Pour M. Taine, la méthode d'expérimentation appliquée à l'ordre social arriverait à constater partout l'utilité générale, et ainsi, au nom de l'intérêt bien entendu, préserverait la société des illusions funestes, ou des contre-sens en matière politique. C'est, hélas! une grande chimère, et l'histoire de la Révolution elle-même, étudiée dans les propres livres de M. Taine, prouve surabondamment combien l'intérêt le plus évident a peu de prise sur les passions déchaînées. Mais accordons-lui pour un instant la vérité de sa thèse, et voyons en quoi l'esprit classique a fait échouer la méthode scientifique. C'est, nous dit M. Taine, que la littérature classique, aboutissant toujours à des formules générales et abstraites, a détourné les esprits du champ fécond de l'expérience pour les lancer au hasard dans les régions de l'utopie. Les découvertes scientifiques ont exalté l'esprit, et la méthode classique l'a faussé. Cette exaltation et cette fausse direction ont produit les écarts de la Révolution. Deuxième erreur, et qui procède encore en ligne directe de la philosophie de l'auteur!

M. Taine apprécie en fin connaisseur notre littérature classique. La très-jolie préface qu'il a mise tout récemment en tête d'une nouvelle édition de *la Princesse de Clèves* est là pour l'attester. Mais, comme il ne considère l'âme que comme une pure abstraction, il se méprend nécessairement sur ce qui est en effet le procédé de tous nos grands écrivains, sur leur tendance à arriver, dans l'étude de chaque caractère, à une vérité générale, qui est l'essence même de l'âme. Là où nous disons que Bossuet, Corneille, Racine, la Bruyère, Molière, ont atteint l'âme même, l'ont sondée dans ses dernières profondeurs, M. Taine dirait qu'ils n'ont trouvé qu'une formule. Aux yeux d'une critique spiritualiste, le tort du dix-huitième siècle a été de ne conserver du siècle précédent que l'habitude des discussions et le goût des choses de l'esprit, tandis qu'il perdait avec la foi cette profonde connaissance du cœur humain qui, mieux que la méthode

scientifique, eût préservé la Révolution de se lancer dans la voie des chimères. Le développement tout extérieur des sciences, quand il coïncide avec une diminution du sens religieux et moral, cause chez l'homme une sorte d'ivresse. On croit tout possible, et bientôt on croit tout permis. Là est l'explication des folies et des crimes de la Révolution française, et les tendances de notre littérature classique en sont absolument innocentes.

C'est du reste comme une sorte de châtiment de ceux qui tiennent trop de compte des faits matériels et sensibles d'être dominés à certains moments par l'expérience même qui les absorbe, au point de perdre de vue l'ensemble et de laisser subsister, dans le détail, de véritables contradictions. Plusieurs ouvrages de M. Taine en offrent de curieux exemples. Q'on prenne son *Histoire de la Littérature anglaise* et qu'on y lise les pages, fort remarquables d'ailleurs, qu'il consacre à la Renaissance. N'oublions pas que, pour lui, une littérature, comme le génie du peuple qui l'enfante, est un simple produit de trois facteurs : la race, le milieu, le moment. Ceci posé conformément aux principes de M. Taine, ouvrons son livre. Nous y voyons la noblesse anglaise mener sous l'influence de la Renaissance une sorte de folle orgie, se vautrer dans la débauche avec une sorte de fureur, et à côté d'elle, dans le même pays, sous les mêmes influences, nous voyons la Réforme produire ces innombrables sectes de puritains scrupuleux et fanatiques, épluchant la Bible pour y trouver le secret de leur avenir éternel, et toujours suspendus au dessus de l'enfer où ils tomberont infailliblement s'ils ne découvrent pas les textes qui leur révèlent le chemin du salut. Comment la même race, le sol, le milieu semblable, les mêmes circonstances de temps peuvent-ils engendrer simultanément deux produits aussi différents, puisque tout se réduit à une question de *produits* dans l'histoire philosophique ou littéraire, aussi bien que dans l'histoire politique?

De même dans ce premier volume consacré à la Révolution française, il y a de véritables disparates. Tel chapitre, d'un effet saisissant, nous montre la misère du paysan, les campagnes dépeuplées, la noblesse et le clergé courant joyeusement à leur perte, les corps privilégiés se suicidant eux-mêmes par leur incurie. Mais un certain nombre de pages plus loin, nous constatons que les premières années de Louis XVI ont été des années prospères, qu'un bien-être inconnu jusque-là pénétrait dans les campagnes, qu'un grand nombre de couvents étaient les bienfaiteurs constants des contrées environnantes; qu'une quantité de seigneurs prenaient à tâche de faire passer dans la pratique les maximes d'humanité, de bienfaisance qui avaient dans les écrits du temps un si prodigieux retentissement.

Lequel de ces deux tableaux est le vrai? Tous les deux sont exacts. Ce double point de vue n'embarrasse point l'écrivain spiritualiste. Il est habitué à trouver chez l'homme cette contradiction qui résulte de sa double origine, et, dans les sociétés, ces contradictions qui sont l'image de la lutte du corps et de l'âme, du vice et de la vertu. Mais, pour un penseur qui n'admet pas la liberté morale, ces contradictions sont insolubles et le seul moyen d'y échapper est de se refuser à les apercevoir. M. Taine l'a fait d'une manière inconsciente, mais son lecteur n'est pas tenu d'être aussi distrait sur ce point.

Le vieil antagonisme de la chair et de l'esprit est encore la plus claire et la plus concluante explication des faits les plus importants de l'histoire du monde. Sous prétexte de simplifier, et pour éviter cette antique opposition, le positivisme moderne se heurte à des contradictions bien plus inexplicables.

Et cependant, quelque sévère que soit M. Taine pour cette société du dix-huitième siècle, on sent que, malgré lui, il ne se sépare point d'elle sans regret. On voit qu'elle a su lui plaire par l'élégance des manières, par le goût des choses intellectuelles, par cette admirable organisation du loisir qui affranchissait toute une classe des préoccupations matérielles. La cour était un vaste salon où plus d'un gentilhomme passait toute sa vie, et dans cet agréable commerce, ainsi que le disait notre vieille langue, dans cet échange perpétuel de procédés délicats, de conversations ingénieuses, de piquantes réparties, les esprits mêmes les plus ordinaires s'affinaient, et l'homme de bon ton goûtait, dans cet entourage, des plaisirs dont nous avons perdu la tradition et le secret. Oserais-je ajouter que M. Taine est, au premier chef, un homme du dix-huitième siècle? Comme les grands seigneurs de ce temps, il ferait volontiers de la liberté illimitée de penser et de nier le privilège de la société polie, où l'on peut tout mettre en question, en devisant entre gens bien nés, sans que l'ordre social en soit compromis. Des croyances pour le vulgaire, parce qu'il est trop vite tenté de jeter à bas ce qu'il ne respecte plus, et l'indépendance absolue pour le philosophe qui sait aujourd'hui faire aux croyances leur part dans le monde et leur place dans son estime! C'est en effet en cela que nous surpassons le dix-huitième siècle. Là où il ne voyait qu'un outrage à la raison, nous voyons aujourd'hui une phase nécessaire du développement de l'humanité; et si nous avons dépassé nous-mêmes cette étape religieuse, où les pratiques du christianisme sont la consolation du plus grand nombre, nous pouvons, sans déroger à notre vocation de philosophes, souhaiter qu'elle se prolonge pour autrui, dans l'intérêt de notre repos et de la paix sociale. Donc devisons, comme on pou-

vait le faire avant 1789, et faisons litière des superstitions de nos semblables. Cependant dans la rue la procession passe. Beau coup d'œil! Elle est nombreuse. Tant mieux! Les gens qui vont à la procession ne sont point des faiseurs d'émeute, et plus elle comptera de fidèles, plus la paix de la cité sera assurée. Le dix-huitième siècle n'eût vu dans cette foule recueillie qu'un vil troupeau. Plus éclairés, nous y considérons un état psychologique souverainement intéressant pour nous. La foi est quelque chose de si curieux pour ceux qui ne l'ont point! Nous nous découvrons même avec respect, si les mœurs et l'usage l'exigent. Car à quoi bon nous heurter gratuitement à une coutume respectable, inoffensive en soi, et souverainement utile au bon ordre général?

Par malheur, il y a près d'un siècle que ce beau rêve est troublé. Déjà, avant 1789, M. Taine nous montre le peuple écoutant aux portes, recueillant les propos des grands seigneurs, et les commentant à sa manière dans les scènes de violence de la Révolution. Qu'est-ce donc aujourd'hui que la foule reçoit un enseignement irréligieux par les mille voix de la presse, manifeste ses volontés ou ses caprices par ses votes, et considère le retour presque périodique des grandes secousses politiques et sociales comme chose aussi naturelle que le retour des saisons? Il faut donc laisser la parole à la foule. C'est elle qui est sur le premier plan dans le second volume.

III

Est-ce même la foule, le grand nombre, la totalité des citoyens dont la Révolution de 1789 marque l'avénement? Comme l'a très-bien dit un des critiques qui s'est occupé du livre de M. Taine [1], ce qui règne en France à partir de la prise de la Bastille, ce n'est point même la foule, c'est *l'attroupement*; c'est-à-dire l'agglomération fortuite de tout ce qu'il y a de plus crédule dans une ville, de plus compromis ou de plus coupable dans la lie de sa population.

C'est cette tourbe ignoble qui va de toutes parts faire la Révolution à sa manière, en supprimant ce qui lui déplaît, en prenant ce qu'elle convoite, en détruisant gratuitement ce qui lui tombe sous la main, soit pour montrer sa force, soit simplement pour tuer le temps, une fois qu'elle est ameutée. La Terreur, telle que l'organiseront Danton et Robespierre, ne sera qu'une proscription légale succédant à des proscriptions capricieuses, qui procèdent par boutades, mais éclatent sur tous les points du territoire.

M. Taine prouve victorieusement, pièces en main, que la Terreur

[1] M. Albert Sorel dans la *Revue critique* du 29 juillet 1878.

dans les provinces date de la prise de la Bastille, et par conséquent est la triste contemporaine de l'œuvre de l'Assemblée constituante. Du même coup, ce qu'on a appelé le crime de l'émigration se trouve singulièrement atténué. On avait fait de l'émigration une sorte de mode, un pur caprice de la noblesse. Pour M. Taine, la chose s'explique fort naturellement. La plupart des nobles partirent tout simplement parce qu'ils ne pouvaient plus rester. On avait pillé leurs demeures, menacé leurs vies, attenté aux jours de leurs voisins ou de leurs proches. Ils cherchèrent au dehors la sécurité qu'ils ne trouvaient plus chez eux.

Cela est si vrai que dans les provinces relativement plus calmes de l'Ouest, les seigneurs n'avaient pas émigré. Ils étaient restés chez eux au milieu de leurs paysans et se trouvèrent à leur tête pour les guider contre les armées républicaines lors du soulèvement de la Vendée.

Tout cela est attesté avec une surabondance de preuves, un luxe de témoignages qui défie toute contradiction. Consacré principalement à un exposé de faits, ce second volume est inattaquable. J'ai dit plus haut pourquoi la méthode de M. Taine est là à sa vraie place, et on peut affirmer que, sur ce point, elle fait merveille. Depuis certaines descriptions de Tacite, je ne connais rien de plus saisissant que ce premier livre du second volume intitulé : *l'Anarchie spontanée.*

Mais l'œuvre de l'Assemblée constituante a-t-elle le même caractère d'injustice et de violence? Les hommes qui ont siégé à cette assemblée n'ont-ils pas au contraire une réputation méritée de sagesse? Enfin leurs commettants, comme on disait alors, dans les célèbres *cahiers* des Etats généraux, n'avaient-ils pas tracé le plan d'une simple réforme, et repoussé par avance l'idée d'une Révolution destructive et sanglante?

Il est évident que les rédacteurs des cahiers ne voulaient ni renverser le trône, ni même ébranler la monarchie. Ils ne poursuivaient que le redressement des abus, et réclamaient par dessus tout l'égale participation de tous les citoyens aux charges publiques. Mais il n'en est pas moins vrai que dans cette rédaction des « doléances, » chacun fit entrer tout ce qui gênait à un degré quelconque ses préjugés ou ses prétentions. Les Etats-Généraux avaient, même avant d'être réunis, assumé l'énorme responsabilité de redresser tous les torts et d'ouvrir une ère absolument nouvelle.

Rien n'est plus périlleux pour un ordre nouveau qu'une semblable promesse, lors même qu'elle n'est point faite d'une manière expresse. Quand on attend trop d'un gouvernement, on impute à sa négligence toutes les déceptions et tous les mécomptes. A la moindre difficulté

on s'aigrit. On veut trouver des causes palpables, réelles, à ce qui résulte de la simple impossibilité de satisfaire tant de vœux souvent contradictoires. Si une classe de citoyens est suspecte de s'opposer aux réformes, évidemment elle a conspiré; elle conspire encore. L'imagination populaire voit des traîtres là où il n'y avait que des mécontents, et bientôt elle voudra se faire justice elle-même. Les réclamations des cahiers ont ainsi plus de rapports qu'on ne le croyait communément avec les scènes de désordre qui éclatent dès la convocation des Etats-Généraux, et avec les jacqueries qui forcèrent la noblesse à l'émigration.

Là encore le mérite de M. Taine est moins celui d'avoir découvert un fait nouveau que de l'avoir rendu visible et palpable. Toute cette partie de son travail est en germe dans un fort curieux passage de Tocqueville. Mais l'illustre auteur de *l'Ancien régime et la Révolution* procède par formules calmes, par déductions bien enchaînées. Son style un peu froid ne s'adresse qu'à l'intelligence; écoutez-le plutôt.

« Je lis attentivement les cahiers que dressèrent les trois ordres avant de se réunir en 1789; je dis les trois ordres, ceux de la noblesse et du clergé aussi bien que ceux du tiers. Je vois qu'ici on demande le changement d'une loi, là d'un usage et j'en tiens note. Je continue jusqu'au bout cet immense travail, et *quand je viens à réunir ensemble tous ces vœux particuliers, je m'aperçois avec une sorte de terreur que ce qu'on réclame est l'abolition simultanée et systématique de toutes les lois et de tous les usages ayant cours dans le pays;* je vois sur-le-champ qu'il va s'agir d'une des plus vastes et des plus dangereuses révolutions qui aient jamais paru dans le monde. Ceux qui en seront demain les victimes n'en savent rien ; ils croient que la transformation totale et soudaine d'une société si compliquée et si vieille peut s'opérer sans secousse, à l'aide de la raison et par sa seule efficace. Les malheureux! Ils ont oublié jusqu'à cette maxime que leurs pères avaient ainsi exprimée, dans le français naïf et énergique de ce temps-là : *Par requierre de trop grande franchise et libertés, chet-on en trop grand servaige*[1]. »

Cette récapitulation formidable de griefs, qui glaçait d'effroi Tocqueville et lui montrait que la somme des choses à détruire était juste équivalente au total des institutions, M. Taine l'a faite à sa manière, en nous montrant chaque corps, presque chaque individu occupé à miner un coin du vieil édifice. Chacun de ces mineurs imprudents ne veut abattre qu'un mince pan de mur; plus d'un, dans la brèche qu'il ouvre, veut introduire de belles pierres neuves

[1] *L'Ancien régime et la Révolution,* l. III, ch. 1er.

qui consolideront le bâtiment tout entier. Mais, hélas! toutes les brèches s'ouvrent à la fois, et l'édifice s'écroule.

M. Taine, comme Tocqueville, remarque qu'une transformation aussi importante ne pouvait s'opérer sans danger que sous un pouvoir très-fort, ayant un plan bien arrêté, le suivant avec une imperturbable vigueur, et brisant impitoyablement sur sa route tout ce qui tenterait d'arrêter sa marche. Il cite comme exemple la tentative, récemment couronnée de succès, faite par le gouvernement russe d'opérer l'émancipation des serfs. Cela s'est accompli sans secousse parce que ni assemblées, ni pamphlets, ni journaux n'ont pu en Russie devancer, dominer ou contrarier l'action du gouvernement.

Au lieu de cela, en France le pouvoir royal timide, irrésolu, abdique dès les premières révoltes. L'Assemblée, toute fière de ses prérogatives, a-t-elle un pouvoir plus réel? Aux premières sommations de la foule elle hésite, capitule et finit par obéir. Le procédé révolutionnaire est vite trouvé. C'est l'émeute qui légifère; c'est l'Assemblée qui sanctionne. Dans les délibérations mêmes les tribunes interviennent par leurs applaudissements, leurs murmures, et souvent leurs huées. Cette intervention est érigée en droit. « Le 28 mai 1789, Malouet ayant demandé le huis-clos pour discuter les moyens conciliatoires proposés par le roi, les galeries le huent, et un député, M. Bouche, lui dit ces paroles trop claires : « Apprenez, Monsieur, que nous délibérons ici *devant nos maîtres*, et que nous leur devons compte de nos opinions[1]. » Et M. Taine ajoute avec infiniment de raison : « C'est la doctrine du *Contrat social*, et par timidité, par crainte de la Cour et des privilégiés, par optimisme et confiance en la nature humaine, par entraînement et obligation de soutenir leurs premiers actes, les députés, nouveaux venus, provinciaux et théoriciens, n'osent ni ne savent se soustraire à la tyrannie du dogme régnant[2]. »

Voilà ce qui se passait à Versailles dès le mois de mai. Que sera-ce quand, après les journées néfastes du 5 et du 6 octobre, l'Assemblée aura été amenée à Paris, sous la pression des clubs, sous la surveillance de la foule perpétuellement ameutée qui s'entasse chaque jour au Palais-Royal, prêtant l'oreille à tous les bruits et les accueillant d'autant mieux qu'ils sont plus absurdes[3]?

Faire une constitution est toujours chose fort difficile, parce que les meilleures constitutions ne se font jamais. Elles existent; elles sont nées et ont grandi avec le peuple qu'elles doivent régir. Mais

[1] *La Révolution*, p. 48.

[2] *Ibid.*

[3] Le récit des journées du 5 et du 6 octobre est encore l'un des passages dignes d'être remarqués dans le livre de M. Taine.

enfin si la nécessité contraint une Assemblée à entreprendre une si rude tâche, de quelles minutieuses précautions doit-elle s'entourer pour que nulle pression ne s'exerce sur ses membres, pour que nul intérêt privé ne leur dicte leurs votes!

Or, la Constituante, et après elle toutes nos Assemblées françaises qui ont enfanté nos diverses constitutions éphémères, ont délibéré en public. Pas un mot n'a été dit, pas un avis n'a été ouvert qui n'ait été aussitôt commenté par les mille voix de la presse. Et l'on s'étonne que nos constitutions bâtardes aient surtout servi à constater l'imprudence ou l'impéritie de nos législateurs.

M. Taine, qui nous oppose l'exemple de la Russie, avait à citer un exemple bien plus concluant, mais qui lui a échappé. Il avait à opposer à l'étourderie française les pratiques de la démocratie américaine. L'histoire vaut la peine d'être racontée.

En premier lieu, avec une suprême sagesse, les Américains avaient débarrassé leur Assemblée constituante du tracas des affaires courantes. La Convention, qui se rassembla à Philadelphie le 14 mai 1787, n'avait pas même le droit de faire une loi, et pendant qu'elle siégeait à Philadelphie, le Congrès continuait à New-York ses travaux législatifs.

La Convention de Philadelphie avait, pendant ce temps, mission de réviser les articles de la Confédération de 1781, et d'y proposer les changements qui lui sembleraient nécessaires. Chaque Etat réunit ensuite une Convention particulière, et vota ou amenda le projet de la Convention de Philadelphie. Ce travail, mené lentement et mûrement, ne fut terminé qu'au mois de juin 1788.

La Convention de Philadelphie délibérait à huis-clos. Ce n'était point une grande innovation. Le public n'était pas admis non plus aux séances ordinaires du Congrès qui siégeait alors à New-York. En outre comme il s'agissait d'une réforme importante, comme il fallait éviter toute pression du dehors, on fit jurer au secrétaire William Jackson et aux 52 membres de la Convention de garder le secret des délibérations, et tous, sans exception, sont restés fidèles à leur serment jusqu'à leur mort.

Grand et admirable exemple de sagesse! L'œuvre de la Convention est ainsi à la fois collective et anonyme. Tous ses membres sont intéressés à ce que l'œuvre totale soit trouvée irréprochable. Aucun ne peut tirer de ses propositions le moindre profit de popularité. Tous, dans ce silence qui se fait autour d'eux, ne peuvent avoir d'autre intérêt que celui de la patrie. Et encore remarquons qu'il ne s'agit que d'une révision d'un pacte fédéral. Les Etats individuels conservent leurs institutions auxquelles il n'est nullement question de rien changer, tandis qu'en France, de l'organisation de la plus

petite commune jusqu'aux prérogatives du pouvoir souverain, tout s'effondre et tout est à relever.

Le secret des délibérations de la Convention de Philadelphie n'est plus un mystère pour nous. Mais depuis quelle époque? Les premières révélations datent de 1821, pour un fait qui eût lieu en 1787. Un délégué de New-York, Yates, étant mort, sa famille publia quelques notes qu'il avait rédigées pendant les débats.

Mais le document le plus important est le journal de Madison. Ce délégué virginien rédigeait la nuit, après chaque séance, ce qu'il avait entendu à la Convention. Ces papiers restèrent cinquante ans ignorés parce que Madison, qui fut président de la République américaine de 1809 à 1817, ne se crut jamais relevé du serment qu'il avait fait de ne rien révéler, et s'abstint rigoureusement, pendant qu'il fut au pouvoir, de faire aucune allusion aux documents qu'il possédait. Madison mourut en 1835. Le congrès acheta de sa veuve, en 1836, le précieux manuscrit, et le détail des séances de la Convention de Philadelphie fut enfin publié à Washington en 1840, plus d'un demi-siècle après la séparation de l'Assemblée [1].

Voilà comment procèdent les peuples libres, ceux qui ne délibèrent point *devant leurs maîtres*, ceux dont l'œuvre a quelque chance de durée. On s'occupait beaucoup en France de la jeune république américaine. Qui songea, en 1789, à prendre modèle sur les législateurs américains de 1787? Il valait bien mieux, apparemment, puiser ses inspirations dans le *Contrat social.*

IV

Une fois établi sur ce terrain solide de l'expérience, M. Taine passe en revue les plus importantes mesures prises par l'Assemblée constituante. Je recommande aux libres-penseurs ce qu'il dit de la nécessité d'une organisation religieuse, et à ceux qui se piquent de quelque connaissance en économie politique, la discussion lumineuse dans laquelle il prouve que la confiscation en masse et la vente des biens du clergé fut une iniquité au point de vue du droit, une faute colossale en politique et une déplorable mesure financière. Il y a là toute une collection de vérités qui doublent de prix quand elles sortent de cette bouche de libre-penseur.

Les hommes de bon sens feront bien aussi de méditer les pages qu'il consacre à examiner s'il est utile qu'il y ait dans un grand

[1] Tous ces faits seront mis en lumière dans les savants travaux que mon excellent collègue M. Belot, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Lyon, prépare sur les Etats-Unis.

pays une forte aristocratie. Il y a là, sur l'aristocratie anglaise, une page tout simplement admirable, et qui ne serait point déplacée dans un traité de philosophie de l'histoire. Pourquoi faut-il qu'une comparaison matérialiste la dépare en la terminant? L'abus des rapprochements sensibles et matériels est chez M. Taine une habitude si invétérée que pour nous faire comprendre la forte éducation qui prépare à la vie publique les jeunes membres de l'aristocratie anglaise, il ne trouve rien de mieux que de nous transporter dans un haras. Il faut citer : « Tel est, dit-il, le service auquel la haute classe est appropriée; *il n'y a que ce haras spécial pour fournir une recrue régulière de chevaux de course*, et de temps en temps le coureur admirable qui, dans la lice européenne, gagnera le prix sur tous ses rivaux [1]. »

Si la Constituante commet des erreurs grossières, que sera-ce quand l'application de son système mort-né mettra aux prises, dans chaque département, dans chaque commune, avec les difficultés de la situation, les médiocrités ambitieuses, les incapacités notoires que la Révolution fait surgir? Par cette guerre insensée qu'elle fait à toutes les supériorités, la nation affolée s'est décapitée elle-même. C'est encore là un point nouveau du livre de M. Taine. On nous répète que la Révolution avait fait éclore partout le talent, sinon le génie. M. Taine prouve d'une manière irrécusable qu'elle fut l'invasion de toutes les fonctions sociales par les gens les moins aptes à les remplir. Et cependant l'ivresse continue, et dans une page des plus significatives, qui termine son volume, M. Taine marque la différence de l'ivresse gaie et de l'ivresse sombre qui précède la folie furieuse. « Pour la première fois, dit-il, on va voir des brutes devenues folles travailler en grand et longtemps sous la conduite de sots devenus fous [2]. »

Que manque-t-il à ce second volume? L'acte d'accusation de la Révolution française y est dressé d'une façon terrible. L'auteur a pris en quelque sorte le rôle du ministère public, et dans les allégations de son réquisitoire, il y a un enchaînement de témoignages, une éloquente disposition de preuves, qui défie toute contradiction et motive une condamnation immédiate et sans appel.

Où la défense trouvera-t-elle les circonstances atténuantes? Il y en a cependant. M. Taine, selon sa coutume, a classé tous les faits; mais il a oublié les âmes. Les hommes de la Révolution ont fait le mal, mais la plupart, surtout au début, voulaient faire le bien. Là encore l'*homo duplex*, si bien décrit par le christianisme, l'homme

[1] *La Révolution*, p. 191.
[2] *La Révolution*, p. 459.

qui ne fait pas le bien qu'il aime et qui se livre à ses passions, devrait être étudié comme cause principale de cette immense et fatale méprise qui, dès 1789, crée un abîme entre les intentions et les actes et fait aboutir la Révolution à un si affreux résultat.

Plaider contre M. Taine les circonstances atténuantes à propos de tel ou tel détail, comme M. Gazier par exemple l'a fait à propos de papiers laissés par l'évêque constitutionnel Grégoire [1], c'est absolument perdre son temps. Les faits odieux, ridicules, coupables sont en telle majorité, que, sur ce point M. Taine est absolument inattaquable. Et il le deviendra de plus en plus chaque jour. Le succès de ses livres provoque déjà des recherches analogues. De toutes parts des archives privées, des collections départementales, interrogées en ce sens, vont sortir, et sortent déjà des légions de témoignages qui donneront à la sentence de M. Taine une autorité encore plus irrésistible. L'élan est imprimé. La voie ouverte par Tocqueville est élargie, aplanie par M. Taine; la foule des chercheurs va y entrer après lui, et la vieille histoire de la Révolution ne se relèvera pas de ce changement subit de direction et de méthode.

Il faut, pour répondre à M. Taine, élever le débat plus haut, et expliquer, comme toujours, par la philosophie matérialiste de l'auteur, les lacunes de son travail.

M. Taine a très-bien vu, après Tocqueville qui a été évidemment son initiateur, que la question religieuse était le point fondamental de la Révolution; que l'erreur des constituants a été de vouloir fonder un ordre politique nouveau, sans tenir compte ni des traditions du pays, ni de l'ordre religieux et moral consacré par dix-huit siècles de christianisme. M. Taine apprécie admirablement la puissance de la religion comme institution sociale, et cependant, s'il est logique, il doit désirer l'avénement des temps où l'on se passera de toute idée religieuse. Première contradiction que nous avons remarquée déjà à propos de la philosophie. M. Taine est, au fond, d'accord avec les démolisseurs qu'il réprouve. En historien impartial, M. Taine montre le clergé grandissant sous les persécutions, révélant des vertus qu'on ne lui soupçonnait pas, et faisant mesurer surtout, par le vide qu'il laisse après lui quand il disparaît momentanément, l'étendue des services qu'il rendait. M. Taine peut-il voir dans ce fait le point de départ d'une rénovation religieuse, fort loin d'être accomplie, mais cependant en train de s'opérer, et qui, seule au monde peut terminer cette grande lutte des idées chrétiennes et des aspirations confuses de nos sociétés modernes? Enfin M. Taine n'a pas cherché l'explication du fait capital du dix-huitième siècle.

[1] Voir la *Revue politique et littéraire* du 30 mars 1878.

Pourquoi une société, au fond très-chrétienne, si l'on considère la bourgeoisie et le peuple, voit-elle les idées qui font sa vie, abandonnées par l'immense majorité de la classe qui la domine ou la dirige ? Pourquoi la France ressemble-t-elle par sa plus brillante surface, dès le milieu du dix-huitième siècle, à une nation plongée dans le plus déplorable scepticisme et la plus triste démoralisation, lorsque ses couches inférieures restent encore fidèles aux vieux principes d'ordre et de foi ? Comment un divorce aussi complet peut-il s'opérer parfois entre l'ordre intellectuel et l'ordre social et politique au point que l'un soit la négation absolue de tout ce qui soutient l'autre ?

Pourquoi d'autre part, si nous ramenons les yeux sur notre temps, le christianisme, presque muet au dix-huitième siècle, n'a-t-il jamais manqué, depuis la Révolution française, d'éloquents et courageux défenseurs ? Pourquoi, malgré la formidable recrudescence des haines qui le combattent, est-il aujourd'hui une incontestable puissance, tandis qu'au dix-huitième siècle la plupart des hommes d'esprit croyaient naïvement qu'un simple souffle le ferait disparaître ?

Aucune de ces questions, dont la discussion nous entraînerait trop loin, ne peut être résolue par une philosophie de l'histoire qui prend le matérialisme pour base de ses affirmations. De telle sorte que l'unique grand côté de la Révolution française, cette renaissance spiritualiste, morale, qui résulta de la terrible leçon des événements, et à laquelle nous sommes redevables de ce qu'il y a de meilleur dans nos institutions modernes, échappe et échappera toujours à M. Taine. Seulement, comme nous sommes dans l'âge des contradictions, ces circonstances atténuantes ne peuvent être plaidées que par les chrétiens. La plupart des écrivains révolutionnaires, partageant et exagérant de la façon la plus brutale les opinions matérialistes de M. Taine, n'ont vraiment rien à objecter à la condamnation sans appel qu'il porte contre la Révolution. M. Taine renverse leur idole; ils s'en indignent, ils protestent; mais ils n'ont pas un argument sérieux à faire valoir, et de guerre lasse ils tâchent d'organiser contre ces volumes accablants la conspiration du silence. M. Taine n'a été discuté ou loué que par ses adversaires. Chez ses anciens amis il n'a trouvé que la haine ou le dédain.

Il a bravé l'une et l'autre. C'est un honneur pour lui. Il continue sa tâche sans s'inquiéter des insinuations calomnieuses et des attaques. C'est un grand exemple qu'il donne. Il a pu jouir un instant du plaisir de voir ses anciens contradicteurs, les membres catholiques et conservateurs de l'Académie française, adopter sa candidature. Il a pu sourire en se figurant de loin le courageux évêque

d'Orléans aux regrets de ne plus pouvoir aller déposer dans l'urne un bulletin au nom de ce M. Taine qu'il a tant combattu. Mais, au fond, il sent bien qu'il n'y a là qu'une alliance passagère; que tôt ou tard, les questions philosophiques et religieuses le mettront encore aux prises avec ces hommes loyaux et sincères qui ne l'ont soutenu que par accident, et ont fait leurs réserves en lui promettant leurs suffrages. Brouillé avec la gauche, rallié fort momentanément à la droite, il entrevoit évidemment, comme avenir, une de ces positions isolées fort honorables, mais difficiles et périlleuses. Il ne recule point; il dit simplement ce qu'il pense, signale consciencieusement ce qu'il trouve, laisse crier les sots, fait son devoir et ne courtise aucun parti. Ne pouvons-nous, spectateurs émus, tirer de ce fait si rare aujourd'hui une leçon de philosophie morale ? Je me permettrai de l'adresser à l'auteur lui-même.

Mon pauvre vieux camarade, la cause d'un tel acte de courage, l'explication d'un si réel sacrifice, l'unique raison d'une si noble attitude, ce n'est pas le jeu plus ou moins délicat d'une admirable machine intellectuelle, c'est l'énergie d'une âme immatérielle et libre.

G.-A. Heinrich.

LES FEMMES PHILOSOPHES

LE COUVENT DE FONTENELLE

I

LA MARQUISE DE LAMBERT

Vers le commencement du dix-huitième siècle, Massillon vint un jour visiter le couvent de la Madeleine du Traisnel, rue de Charonne, et demanda à y voir une jeune pensionnaire, Mlle de Vichy-Chamrond, que sa tante, la marquise de Charost, future duchesse de Luynes, lui avait recommandée. L'abbesse le pria de profiter de l'occasion pour chapitrer, comme il convenait, cette élève un peu indisciplinée qui déconcertait ses maîtresses, et scandalisait ses compagnes par la hardiesse de ses saillies, l'indiscrétion de ses questions, une certaine et malséante affectation de doute et de raillerie sur les matières qui le comportent le moins.

Le grand prédicateur, le grand directeur de consciences, le futur grand évêque de Clermont se fit présenter la précoce incrédule et s'entretint quelques instants avec elle. Mais il se garda bien de gronder, de sermonner, et d'avoir l'air de prendre au sérieux ce scepticisme de quinze ans. Il avait trop d'esprit et de tact pour engager une discussion que sa supériorité eût rendue par trop inégale, et qui n'eût été ni à son heure, ni à sa place dans un salon de couvent. Il vit tout de suite qu'il avait affaire à une de ces natures fines et sèches, que toute entreprise sur elles offusque, qui regimbent aux raisons et qu'on gagne surtout par des conseils. Bien loin donc de brusquer cette humeur rétive et maligne, impatiente du frein, implacable au ridicule, d'argumenter en forme et de faire dégénérer la conversation en controverse, Massillon écouta avec gravité et douceur la confidence des scrupules de la jeune frondeuse. Il réfuta ses objections d'un sourire, et pour toute pénitence lui infligea un compliment.

L'abbesse étant intervenue pour hâter l'entrevue et le débarrasser

d'une mission qui devait lui être importune, et s'informant du résultat, qu'elle supposait décevant, de l'entretien.

— Elle est charmante! prononça Massillon avec une bonté qui n'était pas sans malice, laissant M[lle] de Vichy confuse à la fois et reconnaissante d'un jugement si inattendu.

Et comme — sa pensionnaire, ayant pris congé en rougissant — l'abbesse insistait pour savoir quel remède il y avait lieu d'appliquer au mal, quel livre pourrait triompher de si fâcheuses dispositions :

— *Un Catéchisme de cinq sous*, répondit Massillon.

Ce fut toute sa consultation. On n'en put tirer d'autre ordonnance. Quelle autre eût-il pu prescrire, lui qui connaissait si bien la nature humaine? On se représente facilement les considérations d'expérience qui la lui dictèrent. Il savait que nos doutes viennent de notre orgueil, et que les scrupuleux sont des superbes. Il savait qu'il n'est rien de plus efficace, pour rafraîchir les sécheresses de l'âme, pour féconder les stérilités du cœur, que cet abrégé familier des vérités nécessaires, que ce petit filet de la source évangélique mis à la porté de tous, où depuis bientôt dix-neuf siècles, se désaltère la lèvre des humbles et des simples, de ces pauvres d'esprit auxquels est promis le royaume du ciel. Tout acte de foi est un acte de soumission. Toute religion est une prosternation. On n'adore qu'à genoux. L'orgueil seul est impie. Pour rentrer au giron de l'Eglise, il faut redevenir, suivant le mot profond et touchant, comme un enfant. Voilà pourquoi Massillon conseillait avec raison, comme l'unique remède à appliquer au scepticisme précoce de M[lle] de Vichy-Chamrond, le seul capable de l'en guérir, la lecture du livre des enfants, de ce livre où l'on apprend, sur les genoux maternels, les vérités de la foi, de ce livre où l'esprit humain, qui s'est enivré et haussé jusqu'à la rébellion, peut retrouver avec les souvenirs de l'âge innocent, quelque chose de son ingénuité.

L'anecdote caractéristique qui précède nous est contée par Chamfort. Elle a un mérite qui manque à la plupart de celles qu'a mises en circulation cet historien frivole, ce moraliste de décadence qui pensait volontiers, suivant le mot de Duclos, « que ce qui est vrai doit être malin, et que ce qui est malin doit être vrai. » Le mot de Massillon avait frappé celle qui devait être la marquise du Deffand, car Horace Walpole le repète d'après elle, et elle y fait allusion à plusieurs endroits de ses lettres. Rœderer le cite également, mais il y voit surtout une preuve du crédit dont jouissaient, aux yeux d'un juge autorisé, ces abrégés élémentaires de doctrine connus sous le nom générique de *Catéchismes*. Il est vrai qu'il part de là assez naïvement pour faire l'éloge du catéchisme de morale naturelle de Saint-Lambert.

Un Catéchisme de cinq sous! Mlle de Vichy-Chamrond n'usa point du remède indiqué par Massillon. Elle vécut et mourut dans l'impénitence finale de l'incrédulité. Elle traversa la Régence et n'y fut en rien déplacée; elle s'endormit dans l'ennui de son égoïste isolement quelques années avant la Révolution, qu'elle n'eût pas et qui ne l'eût point épargnée. Elle fut la première et la plus illustre des femmes philosophes du siècle de la philosophie. Elle passa du couvent de la Madeleine du Traisnel au couvent de Voltaire[1]. Elle prêcha ce catéchisme de Saint Lambert, qui avait érigé en maximes quelques-uns de ses bons mots.

Il nous a paru utile et piquant, curieux et salutaire, d'écrire l'histoire — que le lecteur honnête se rassure, nous ne les peindrons qu'en buste — de toutes les femmes célèbres contemporaines de Mme du Deffand, qui, à son exemple, trouvèrent commode et déclarèrent sage de s'émanciper de la tutelle évangélique, et raillèrent à qui mieux mieux la panacée de Massillon : *un Catéchisme de cinq sous*.

Cette histoire que nous entreprenons n'est pas autre chose que celle du dix-huitième siècle tout entier envisagé à un point de vue particulier. Cette histoire, qui va de la Régence à la Révolution, se définit et se juge déjà par ces deux termes caractéristiques. C'est par la Régence que commence, c'est par la Révolution que devait finir ce dix-huitième siècle qui fut à la fois le siècle par excellence de l'influence de la philosophie et de l'influence des femmes. C'est par les femmes surtout que la philosophie fit son œuvre. Ce sont surtout des couvents de femmes que ces couvents profanes de Voltaire et de Rousseau dont le salon est la chapelle, et dont la messe est le souper. Ce sont les femmes qui les premières ont accepté pour directeurs les Diderot, les Helvétius et les d'Holbach et couru au devant de ce joug nouveau qui n'est pourtant pas plus léger que celui de la religion.

C'est donc au dix-huitième siècle qu'on vit les femmes — quelques-unes jolies, quelques-unes célèbres — ambitionner le titre de philosophes et le mériter de leur mieux dans toutes les acceptions du mot. On vit ces êtres légers et frivoles, sans abdiquer d'ailleurs l'empire de la fanfreluche, sans renoncer au rouge et aux mouches, sans cesser de faire de leur cœur le libre usage que l'on sait, se presser comme à une pièce nouvelle aux fêtes pédantesques de l'initiation. Elles s'enivrèrent à la coupe des curiosités défendues. Elles se passionnèrent pour les problèmes de la destinée humaine, les mystères de l'âme, les énigmes de la nature, les miracles de la

[1] « Voltaire écrit pour son couvent. » (Montesquieu, *Pensées diverses.*)

science. Elles cachèrent sous leur oreiller, à côté du roman nouveau, les livres proscrits, et, assises à leur toilette, applaudirent à l'écho des coups de cognée frappés sans relâche dans la forêt des préjugés, suivant le langage quelque peu prétentieux de leurs amis. Elles frondèrent la Providence comme le gouvernement. Elles firent la hausse de l'agio des pamphlets clandestins. La librairie sous le manteau n'eut pas de plus actives propagandistes. Les Diogènes gourmands et les stoïciens vicieux de l'*Encyclopédie*, eurent place d'honneur aux dîners de ces élégantes zélatrices et agapètes. Nous verrons plus en détail, tout à l'heure, ce qu'il faut penser de la conduite et des mœurs de cette génération couvée tour à tour par la matriarche Geoffrin et le patriarche Diderot. Nous examinerons leurs livres de chevet si variés, où l'on trouve de tout, depuis le *Sopha* de Crébillon ou les *Bijoux indiscrets* de Diderot, jusqu'au *Faublas* de Louvet, jusqu'au *Plutarque* trop cher à Mme Roland. Nous nous donnerons une idée précise, par des types authentiques, de ce que pouvaient être les conversations tolérées, présidées, applaudies par ces honnêtes femmes qui se piquaient de n'être ni épouses, ni mères, ni femmes, et comme unique idéal de vertu, cultivaient celui proposé par la courtisane Ninon à son sexe : être honnête homme.

De ces conversations typiques, la dernière surtout aura à nos yeux sa leçon décisive, sa tragique moralité. Ce sera la fameuse scène de la prédiction de Cazotte, si dramatiquement retracée par la Harpe. Ce sera là le dernier mot de ces orgies d'idées, de ces débauches de rire, de cette révolution des salons qui appelle sans s'en douter la révolution de la rue. Par là peut seulement finir une société où les femmes écoutent sans rougir, sans sourciller, des conversations comme celles du souper chez Mlle Quinault, reproduite par Mme d'Epinay ; comme celle du Grandval chez le baron d'Holbach, si fidèlement et vivement racontée par Diderot ; même, quoique plus anodine, comme la conversation du jour de l'an 1777 chez la marquise du Deffand, que nous a conservée Pidanzat de Mairobert.

Mais il ne s'agit pas seulement dans ces études de rechercher ce que les femmes philosophes firent de la société qui, de l'empire de la mode leur avait laissé usurper jusqu'à celui de l'opinion ; il s'agit de savoir ce que firent d'elles-mêmes, de leurs grâces natives, de leur tutélaire pudeur, de leur mission domestique et sociale, de la sainteté du mariage, de l'honneur de la famille, du bonheur du foyer, ces émancipées du devoir, ces curieuses du fruit défendu, et ce qu'il leur en coûta pour avoir préféré aux sermons de Massillon les farces mimées et les contes gras de Galiani, et les traités de religion naturelle et de morale indépendante au *petit Catéchisme de cinq sous!*

II

C'est la marquise de Lambert qui ouvrira notre galerie de portraits. La première elle eut un salon, dans ce siècle où les femmes régnèrent par les salons. La première elle fut une puissance sociale, littéraire, académique, dirigea la mode, régenta le goût, imposa le ton, fit de son éventail le sceptre de la conversation, donna de ces dîners dont le billet d'invitation était un brevet de réputation et d'influence.

Hâtons-nous de le dire : si Mme de Lambert fut une puissance, elle mérita de l'être. Son talent, en dépit de plus d'une scorie, est resté pur comme sa vie; son influence fut noble comme son cœur. Elle exerça, en somme, un empire salutaire. Née vers 1647, élevée finement par le second mari de sa mère, le spirituel compagnon et collaborateur du fameux voyage de Chapelle, M. de Bachaumont; mariée en 1666 au marquis de Lambert, lieutenant général, gouverneur du Luxembourg en 1684, veuve en 1686, Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, libre de l'éducation de ses enfants, maîtresse, à la suite de procès victorieux, d'une belle fortune, consacra la dernière moitié de sa vie à ces devoirs d'hospitalité, à ces plaisirs de direction intellectuelle, de gouvernement moral, de domination sociale qui siéent si bien au tranquille déclin d'une noble existence, à la sérénité d'une expérience sans amertume, aux grâces suprêmes de la vieillesse aimable.

Ce beau soir d'une calme journée, cette influence dominante et dirigeante de Mme de Lambert, cet empire d'un salon qu'il fallait traverser pour entrer dans l'estime du monde et la considération définitive durèrent de 1710 à 1733, pendant plus de vingt ans. On y put respirer en pleine frivolité triomphante des divertissements de Sceaux, en pleine folie d'amusements, en pleine effervescence des levains d'immortalité, d'impiété, de grossièreté, de cupidité qui devaient éclater sous la Régence, quelque chose de l'air sérieux et solennel du grand siècle. On y put être encore grave avec agrément, enjoué avec décence, galant avec respect.

Les mauvaises langues ont prétendu que le diable finissait par ne rien perdre à cette pruderie quelque peu affectée, et qu'au sortir de ces assauts d'une préciosité nouvelle aussi ennuyeuse que l'ancienne, on eut volontiers fait un tour, pour se dégourdir, du côté de ce quai de la Ferraille ou de ce Port-au-Foin, où la langue affadie reprend chez le peuple, la santé et la force qu'elle a perdues chez les grands. Nous verrons ce qu'il faut penser de ce double grief, de ce double reproche. Ce qui demeure incontestable à nos yeux, c'est que, bien

que hanté de l'ombre d'Arthénice, et par trop entiché de la préciosité, le salon de la marquise de Lambert fut le sanctuaire de ce qui demeurait du grand goût, l'asile des bienséances effarouchées, et bientôt des pudeurs révoltées par les licences de langage et de mœurs de la Régence. On n'y joua jamais; on n'y agiota point. Il n'y eut jamais ni querelle, ni scandale. Il fut jusqu'au bout honorable d'y être admis. Et bien qu'on y parlât une langue un peu affinée, la maîtresse de maison y tempéra singulièrement le joug de ces servitudes frivoles, dont le dégoût fit affluer plus d'une fois chez elle les transfuges de ce salon de la duchesse du Maine, devenu la galère du bel esprit.

Pourtant ces justes éloges ne sont pas sans comporter quelques réserves. C'est à l'apogée même que commence la décadence. C'est, dès le règne même de Mme de Lambert, que nous voyons poindre jusque dans ce dernier triomphe des grandes traditions les premiers symptômes de l'altération de la foi, du goût et des mœurs. Mme de Lambert, avec mesure, avec dignité, est la première des femmes philosophes. Il n'y a pas de faute dans sa vie, chez elle le regret de la jeunesse ne se mêle d'aucun remords, et pourtant son influence ne sera pas complétement irréprochable. Son exemple n'est pas complétement sans danger. Sa morale est mondaine, sa vertu est profane. Elle parle de Dieu avec respect, mais sans amour. Elle n'est déjà plus qu'à demi chrétienne. Sa foi est surtout faite de bienséance. Elle ne se donne point l'orgueilleux ridicule de nier; mais elle en est à la période de sécheresse et de doute secret. Elle n'a plus ni la simplicité ni l'humilité de l'âme religieuse. Elle ne lit certes pas Boulanger ou Freret, mais elle a oublié et pour jamais laissé tombé de sur ses genoux, le talisman de Massillon, *le Catéchisme de cinq sous.*

Pour juger de tout cela en connaissance de cause il faut sortir des généralités, entrer dans le détail et à travers les témoignages contemporains interrogés, favorables ou défavorables, démêler la vérité.

Voyons d'abord le bien qu'on a dit d'elle. C'est le marquis d'Argenson que nous entendrons le premier. Il était un des plus anciens amis de la marquise, un des hôtes et des commensaux bienvenus des mercredis de l'ancien palais Mazarin [1].

[1] « Le duc de Nevers, propriétaire de la plus grande partie de l'ancien palais Mazarin, céda à titre viager, à Mme de Lambert, une portion des bâtiments de ce palais. Mme de Lambert y fit de grandes dépenses d'appropriation et même de construction. Elle occupait l'extrémité de la galerie qui s'avance vers la rue Colbert sur la rue Richelieu, et avait fait élever à ses frais le corps de logis qui existe encore rue Colbert, nº 12. C'est là qu'elle réunissait,

J'ai perdu, le mois passé [1], la marquise de Lambert qui, quoique âgée de quatre-vingt-six ans, était mon amie depuis longtemps. Les savants et les honnêtes gens se souviendront longtemps d'elle... On a imprimé d'elle, sans sa participation : *Avis d'une mère à son fils et à sa fille* et *Réflexions sur les Femmes*. Ces ouvrages contiennent un résumé complet de la morale du monde et du temps présent la plus parfaite. Il y avait quinze ans que j'étais de ses amis particuliers, et qu'elle m'avait fait l'honneur de m'attirer chez elle ; sa maison faisait honneur à ceux qui y étaient admis. J'allais régulièrement dîner chez elle les mercredis qui étaient un de ses jours ; on y raisonnait sans qu'il fut question de cartes comme au fameux hôtel de Rambouillet, si célébré par Voiture et Balzac. Elle m'avait voulu persuader de me présenter pour une place à l'Académie française ; elle m'assurait du suffrage de tous ses amis, qui étaient en grand nombre à l'Académie... Il est certain qu'elle avait bien fait la moitié des académiciens [2].

Bien que Mme de Lambert, en sa qualité d'académicienne *in partibus*, se piquât de bel esprit et qu'elle ait laissé des œuvres où, servie par son ignorance même des anciens, qu'elle ne connaissait que par des traductions, elle a rencontré une veine d'une certaine originalité personnelle et moderne, elle se piquait aussi de noblesse et eût cru déroger en publiant ses livres. Mais, comme le dit Fontenelle avec une naïveté qui n'est pas sans malice, « quoi qu'on n'écrive que pour soi, on écrit aussi un peu pour les autres, sans s'en douter. » Mme de Lambert, qui s'était dérobée à la publicité et à la réputation littéraires par une sorte de pudeur aristocratique plus encore que par modestie, dut se résigner à l'une et à l'autre après avoir reconnu l'inutilité de la peine et de l'argent dépensés par elle pour réparer l'indiscrétion d'un ami ou d'un copiste infidèles. Elle se consola d'ailleurs d'assez bonne grâce d'être célèbre autrement que par ses dîners. Il n'y a en cela, comme en bien d'autres choses, que le premier pas qui coûte, et la première tache d'encre aux doigts d'une femme est rarement la dernière. Nous dirons tout à l'heure ce qu'il faut penser de ces ouvrages loués de son temps et encore de nos jours par les meilleurs juges.

Nous continuons le portrait par des traits empruntés à la vie de Mme de Lambert, avant de demander aux productions de son esprit ce qu'il faut de couleur pour animer et parer une physionomie.

le mardi et le mercredi de chaque semaine, une société choisie de grands seigneurs et d'hommes de lettres ou de gens lettrés. » (Fréd. Lock, *Documents pour servir à l'histoire de la Bibliothèque Impériale.*)

[1] Le 12 juillet 1733.

[2] *Journal et Mémoires* du marquis d'Argenson, édit., de la Société de l'histoire de France, t. I, p. 163-164.

Chez le marquis d'Argenson, comme chez Fontenelle et la plupart de ses contemporains dont un des plus illustres, Fénelon lui-même, goûta l'esprit de Mme de Lambert et honora son caractère, l'éloge est abondant, attendri, sans restrictions. L'avocat Mathieu Marais est plus sévère ; il ne pardonne pas à la marquise son affectation en littérature et en morale, sa préciosité, ce qu'il appelle « son néologisme » et la fausse modestie avec laquelle elle court après ses œuvres, échappées de son portefeuille manuscrites, sans parvenir jamais à les rattraper qu'imprimées. Marais n'aime pas les femmes auteurs ; mais ce qu'il n'aime pas surtout, c'est qu'elles veuillent l'être sans le paraître. Il la traite tout net de « caillette de Fontenelle [1]. »

Le président Hénault est plus indulgent pour ce que la marquise appelait « ses débauches d'esprit ». Mais à propos de son salon, de son art de mêler les talents sans confondre les rangs, du préjugé aristocratique qui imposait des nuances à sa bienveillance, enfin des sacrifices que sa vanité de maîtresse de maison laissait subir à sa pruderie, et des concessions que son honnêteté trouvait moyen de faire à la galanterie du temps, le président donne quelques détails dont la malice en sourdine ne souligne que mieux les sous-entendus.

Voici une maison toute différente des autres : c'est celle de Mme la marquise de Lambert. Elle est connue par quelques pièces de morale qui ont fait estimer son talent pour écrire, la délicatesse de son esprit et sa connaissance du monde. On s'apercevait qu'elle était voisine du temps de l'hôtel de Rambouillet ; elle était un peu apprêtée et n'avait pas eu la force de franchir les barrières du collet-monté et du précieux : c'était le rendez-vous des hommes célèbres, Fontenelle, Sacy, l'abbé Mongault, etc. Il fallait passer par elle pour arriver à l'Académie française ; on y lisait les ouvrages prêts à paraître. Il y avait un jour de la semaine où l'on y dînait, et toute l'après-dîner était employée à ces sortes de conférences académiques ; mais le soir, la décoration changeait, ainsi que les acteurs. Mme de Lambert donnait à souper à une compagnie plus galante ; elle se plaisait à recevoir les personnes qui se convenaient ; son ton ne changeait point pour cela, et elle prêchait la belle galanterie à des personnes qui allaient un peu au-delà. J'étais des deux ateliers ; je dogmatisais le matin et je chantais le soir.

Le malin président nous ouvre de plus, sans en l'avoir l'air, une perspective indiscrète sur la vie intime de la marquise, dont il nous

[1] *Journal et Mémoires de Mathieu Marais*, t. III, p. 144, 461, 465, 504.
[2] *Mémoires du président Hénault*. Dentu, 1855, in-18, p. 103.

révèle un fait piquant et caractéristique. Il s'agit du mariage de raison, du mariage de conscience, du mariage secret, pour tout dire en un mot, de la marquise de Lambert : nouvelle preuve de cet art qu'elle eut toujours de ménager les apparences, de ce *décorum* qu'elle apporta jusque dans ses affections, de ce perpétuel et décent compromis qu'elle chercha toujours, trouva toujours entre ses scrupules et ses sentiments. Il y a eu évidemment deux Mme de Lambert dans la même personne de ce nom; nous ne dirons pas la vraie et la fausse; mais l'apparente et la cachée, la curieuse et la modeste, la naturelle et l'affectée, la timide et la hardie, la soumise au joug des traditions, et la tentée de l'attrait des nouveautés, la femme bel esprit, éprise pour son sexe et pour elle de l'affranchissement des antiques servitudes qui condamnent la femme au silence et confinent la mère au foyer, amoureuse de gloire, impatiente de renommée; et la grande dame qui ne veut pas déroger, qui craint de déchoir, qui recule devant la publicité et rougit des louanges qu'elle a recherchées.

Enfin, et c'est là le point délicat auquel nous touchons en regardant sous le voile que le président Hénault soulève en se jouant, il est demeuré jusqu'au bout, et plus qu'elle ne voudrait parfois, de la femme dans l'honnête femme, dans l'épouse intacte, dans la veuve rigide, dans la mère dévouée. Il suffit de lire l'*Essai sur les Femmes* et quelques lettres où l'on trouve les échappées, les *par delà*, pour parler le langage de Saint-Simon, d'une nature qui se trahit, en se contenant, pour comprendre que malgré les années et l'expérience, et leur progressif refroidissement, Mme de Lambert avait gardé jusqu'en plein âge d'argent de ces restes de passions inassouvies, de ces feux étincelants sous la cendre qui couvent au fond des sagesses les plus résignées, des vertus les plus incontestables, et attestent la lutte dans la victoire même.

C'est à cet ordre d'idées et d'observations que répond cette union tardive, non clandestine, mais mystérieuse, ce mariage secret, soupçonné, non avoué, avec ce galant homme, cet homme de tant d'esprit qui s'appelait le marquis de Saint-Aulaire. Il achève de nous peindre cette femme virile par l'ambition et la raison, mais demeurée femme par tant de côtés : ayant le respect et la crainte de l'esprit, le goût et la terreur de la renommée, l'orgueil de l'hospitalité, l'art de la représentation et l'amour de la solitude, professant que le bonheur est dans le devoir et ne pouvant s'empêcher aussi de le voir dans le sentiment, cachant et affichant sa vie, contenant et trahissant son cœur, mais gardant assez de la tendresse dépensée dans le mariage et dans la maternité pour la dernière illusion, le suprême bonheur d'un de ces mariages d'hiver qui ont, à défaut de la chaleur

des espérances communes, la douceur des communs souvenirs.

Disons tout de suite, pour expliquer une détermination qui eut ses motifs de société, de famille, mais pour qui ni l'un ni l'autre n'eussent voulu des excuses, que ces mariages secrets, couronnant une longue liaison et en ravivant, par le ragoût du mystère, les légitimes et tranquilles délices, étaient fort à la mode à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Les Mémoires du temps en sont pleins ; et on y rencontre à chaque pas des copies plus ou moins fidèles d'un auguste modèle : le mariage secret de Mme de Maintenon et de Louis XIV. Nous ne rappellerons que celui du comte de Toulouse, frère du duc du Maine, avec Mme de Gondrin ; celui de la duchesse de Bourbon avec le comte de Lassay, celui du duc de Sully avec la comtesse de Vaux, etc... Mme de Lambert était donc d'accord avec la mode quand elle se mit d'accord avec son cœur, en consacrant par le mariage ce qu'il y avait de trop tendre dans une ancienne amitié ; et elle devait encore faire à M. de Sacy, intimement lié avec elle, sans que le marquis de Saint-Aulaire put se plaindre, une part très-suffisante d'affection.

C'est ainsi que nous devons au président Hénault, qui ne s'en doutait pas, un trait décisif de la physionomie de Mme de Lambert. Elle demeure digne de nos éloges et de notre respect jusqu'au bout. Mais l'histoire de son mariage secret nous la montre comptant toujours autant avec l'opinion du monde qu'avec sa conscience, avec l'apparence qu'avec la réalité, plus prudente encore que modeste, plus réservée que pudique, plus honnête que vertueuse, politique enfin en tout et avec tous, même avec elle-même, même avec Dieu, femme auteur sans vouloir le paraître, remariée sans en convenir et quelque peu philosophe *in petto*. C'est par ces justes milieux, trop difficiles à tenir pour que de temps en temps, il n'y ait perte d'équilibre, par ces contrastes qui ne sont pas sans contradiction, par ces ménagements dont la prudence n'est pas toujours heureuse que Mme de Lambert est bien à la fois du dix-septième et du dix-huitième siècle. Tout en restant ancienne de goût et de mœurs, elle est moderne d'idées et de style, et commence noblement, dignement, décemment cette décadence dont nous recherchons les caractères et écrivons l'histoire : la décadence du foyer par le salon, du mariage par la galanterie, de la famille par le monde, la corruption de l'esprit par les succès de conversation, la corruption de la littérature par les triomphes épistolaires et, ce qui est plus grave que tout le reste, la corruption des mœurs par l'enivrement de la science superficielle, de la raison hâtive, par l'abaissement systématique qui fait tomber de la règle à la liberté, du devoir au bonheur, c'est-à-dire au plaisir, le but de la vie et l'idéal de la société.

Demi-auteur, demi-galante, demi-philosophe, telle nous apparaît Mme de Lambert et telle nous la voyons à travers l'ensemble de sa vie et le détail de ses ouvrages. Telle nous allons achever de la montrer, après avoir achevé cette citation des *Mémoires* du président Hénault, qui a été pour nous l'occasion d'un commentaire un peu long, mais justifié par son objet. Il est en effet tel fait insignifiant en soi qui prend une importance décisive par sa relation avec d'autres. C'est lui qui découvre la suite d'un caractère, l'unité d'une vie. C'est l'anneau de la chaîne, c'est la maille de la trame sur laquelle tombe le rayon qui éclaire tout le reste. Ce point décisif, cette petite lumière qui illumine toute l'ombre, ç'a été pour nous et nous l'espérons, pour le lecteur, cette double et malicieuse révélation du président Hénault que le marquis d'Argenson, d'ordinaire moins indulgent et moins réservé, avait si discrètement voilée en ces termes :

Mme de Lambert..., n'ayant fréquenté que des gens de mérite, ayant cultivé son esprit, son cœur, sa vertu, n'eut de passion qu'une tendresse constante et assez platonique..., etc.

Il n'en nomme même pas l'objet. Le président Hénault est plus explicite :

On croit qu'elle s'était remariée au marquis de Saint-Aulaire..... C'était un homme d'esprit qui ne s'avisa qu'à plus de soixante ans, de ses talents pour la poésie, et que Mme de Lambert, dont la maison était remplie d'académiciens, fit entrer à l'Académie française, non sans assez de résistance de la part de Despréaux et de quelques autres.

Nous avons dit ce qu'on sait de la vie de Mme de Lambert, et essayé de deviner ce qu'on en ignore ; car il n'est pas de vie de femme, surtout en ce temps, qui n'ait son secret ; nous avons peint la dignité, l'empire sur l'opinion, le crédit à l'Académie de ce salon célèbre où se rencontraient Fontenelle, La Motte, M. de Sacy, Mairan, l'abbé de Chaulieu, l'abbé de Choisy, l'abbé Mongault, l'abbé de Bragelonne, le P. Buffier, le président Hénault, le marquis d'Argenson, Mme Dacier, où la duchesse du Maine parut parfois et où le marquis de Sainte-Aulaire était chez lui. Il nous reste à parcourir rapidement les œuvres de la marquise, et à chercher sur ce clavier la touche qui correspond à une note caractéristique de l'esprit ou du cœur.

Les *Avis d'une Mère à son Fils*, publiés pour la première fois, en 1726, dans les *Mémoires de littérature* du P. Desmolets, sous le titre plus juste de *Lettre d'une Dame à son Fils sur la vraie gloire*,

renferment en effet des conseils marqués au coin d'une expérience toute profane, qui ne sauraient émaner de toutes les mères, ni convenir à tous les fils. Celui de M[me] de Lambert était un colonel de vingt-quatre ans, et c'est surtout au point de vue du monde et de la cour que se place M[me] de Lambert quand elle fait de l'ambition et de l'honneur les deux mobiles principaux de ses actions, et quand elle lui montre la gloire comme le but de sa vie. Sainte-Beuve a remarqué avant nous que ce traité de morale à l'usage d'un jeune grand seigneur de 1701, est « plus antique que moderne et plus d'accord avec Plutarque qu'avec l'Evangile. » Avant lui, Fénelon, malgré son indulgence, n'avait pu s'empêcher de faire ses réserves. Il écrivait à M. de Sacy, le 12 janvier 1710 :

... Je ne serais peut-être pas tout-à-fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui (de son fils) ; mais nous nous racommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue et modérée...

Il n'est que juste aussi de reconnaître que dans ces *Avis* à son fils, la marquise prétendait surtout suppléer aux lacunes inévitables, en ce qui touche « le monde et les bienséances, » de l'éducation exclusivement littéraire de laquelle avaient pris soin, par amitié pour elle, deux hommes célèbres, le P. Bouhours et le P. Cheminais. Mais il faut aussi convenir qu'il y a déjà une certaine sécheresse, une certaine langueur, une certaine corruption du siècle dans la foi religieuse qui n'inspirait à M[me] de Lambert que des conseils anodins, dans le genre de ceux qui suivent :

Au-dessus de tous les devoirs (civils et humains) est le culte que vous devez à l'*Etre suprême*. La religion est un commerce établi entre Dieu et les hommes, par la grâce de Dieu aux hommes et par le culte des hommes à Dieu. Les âmes élevées ont pour Dieu un culte à part qui ne ressemble pas à celui du peuple : tout part du cœur et va à Dieu.

Vers la fin du règne de Louis XIV, il y eut, en réaction contre l'austérité de la cour, devenue, à l'image du roi vieillissant et de M[me] de Maintenon triomphante, une sorte de grand salon de Saint-Cyr, moins la jeunesse et la gaîté des pensionnaires, une Fronde d'impiété. Les courtisans révoltés, émules de Bussy-Rabutin, les trop joyeux convives des soupers de Choisy et du Temple, ne pouvant risquer d'autre opposition que celle des mauvaises mœurs, s'y résignèrent volontiers, car en refusant de faire la pénitence des fautes du roi, ils se dispensaient aussi de se repentir des leurs. Les débauches d'esprit préludèrent aux autres, et les *libertins* annon-

cèrent les *roués*, qui furent en faveur sous la Régence, précisément pour avoir été en disgrâce à la fin du règne.

Mme de Lambert blâmait avec raison cette affectation d'irréligion, et dissuadait son fils de se laisser enrôler parmi les recrues de ce libertinage à la mode parmi les jeunes gens, qui ne signifiait pas autre chose alors que le parti pris de la licence de l'esprit dans les matières de foi. Mais en parlant ainsi, Mme de Lambert se plaçait moins au point de l'orthodoxie religieuse que de la convenance morale, du savoir vivre mondain. Elle blâmait surtout ces excès comme contraires à la bienséance du rang et de nature à nuire au crédit à la cour, à l'avancement dans la carrière, à effaroucher l'opinion, à écarter les grâces royales. Ses scrupules, quoique plus élevés et même plus désintéressés, sont pourtant de la famille de ceux qui empêchèrent plus tard M. de Talleyrand de mourir *irréconcilié* et faisaient dire à Montrond son ami, traduisant spirituellement les mêmes répugnances : « Je ne suis pas d'assez mauvaise compagnie pour être philosophe ». Le raisonnement de Mme de Lambert tient un peu de celui-là. Ce qui la choque surtout dans l'irréligion, c'est qu'elle est de mauvais ton.

La plupart des jeunes gens croient aujourd'hui se distinguer en prenant un air de libertinage qui les décrie auprès des personnes raisonnables. C'est un air qui ne prouve pas la supériorité de l'esprit, mais le dérèglement du cœur. On n'attaque point la religion quand on n'a point intérêt de l'attaquer. Rien ne rend plus heureux que d'avoir l'esprit persuadé et le cœur touché; cela est bon pour tous les temps. Ceux-mêmes qui ne sont pas assez heureux pour croire comme ils doivent se soumettent à la religion établie; ils savent que ce qui s'appelle *préjugé* tient un grand rang dans le monde et qu'il faut le respecter.

Dans son *Traité de la Vieillesse* elle dira de la dévotion :

... C'est un sentiment décent et le seul nécessaire... La dévotion est un sentiment décent dans les femmes et convenable à tous les sexes.

Cette façon d'envisager la religion n'est déjà plus religieuse. On sent très-bien qu'en cette matière, comme en bien d'autres, Mme de Lambert se place surtout au point de vue moral et social. Son respect des choses sacrées a quelque chose de profane. Elle voit surtout dans la dévotion une fin convenable, une consolation qui n'est point à mépriser. C'est la raison étroite et quelque peu égoïste. En matière de foi, qui n'a point le superflu n'a point le nécessaire; qui n'a point trop n'a pas assez, et nous comprenons la dignité mais aussi la tristesse de ces soumissions qui se disputent encore, de ces

dévotions où il entre trop de raison. La grâce n'est entière que pour qui la demande avec un entier abandon de cœur. Il faut se donner tout à fait à Dieu pour que Dieu se donne tout à fait à vous.

Telle est la vraie morale chrétienne, assez différente, on le voit et sans y chercher de subtilité, de la morale de Mme de Lambert où il reste trop de paganisme, où l'on sent déjà une certaine restriction philosophique. Elle sera la même en tout, préoccupée surtout de contenir son élan, de ménager les apparences, les bienséances, de ne pas compromettre son esprit, d'économiser son cœur.

Sainte-Beuve, qui dans ces délicates matières ne voyait pas toujours la poutre dans son œil, mais qui distinguait très-bien la paille dans l'œil des autres, a très-bien remarqué que « le vrai chrétien demande davantage, » que dans tout cela « la religion est pour la première fois définie à la manière du dix-huitième siècle, qu'on y sent déjà comme un accent avant-coureur de Jean-Jacques. » Ces traits ne sont pas pas les seuls où il note « ces signes précurseurs qui marquent la transition à un âge nouveau. » Il fait remarquer encore le passage qui respire un si profond mépris de la Cour ; mépris d'esprit, bien entendu : « *Qu'on trouve de peuple à la cour!* » « *J'appelle peuple*, ajoute-t-elle, tout ce qui pense *bassement et communément. La cour en est remplie.* » Elle est aussi en avant de son temps dans ce qu'elle dit du mérite « auquel on doit de l'estime et *un respect de sentiment*, » et dans la façon dont elle parle de *l'humanité* « qui souffre de l'extrême différence que la fortune a mise d'un homme à un autre », dans la manière aussi dont elle recommande la bonté pour les domestiques, « parce que l'humanité et le christianisme égalent tout. » Enfin, il faut bien observer, comme symptôme ce culte nouveau de l'oracle intérieur, du témoignage personnel de la *conscience* : « ce sentiment *intérieur d'un honneur délicat* qui vous assure que vous n'avez rien à vous reprocher. » On sait l'abus qu'on allait bientôt faire de la conscience, comme type idéal du bien, voix du devoir, règle des actions humaines.

Si Mme de Lambert est la première femme *honnête homme* du dix-huitième siècle, et si, au témoignage du moins des contemporains, elle est toujours demeurée *honnête femme*, dans le sens de respect des devoirs conjugaux et maternels, d'irréprochable dignité d'un veuvage précoce, nous ne parcourrons pas ses œuvres ni ses lettres sans reconnaître aussi l'esprit nouveau qui va agiter l'opinion et troubler le cœur des femmes, animer la société et tuer la famille, à certains passages qui trahissent l'impatience du joug, la révolte du cœur comprimé, l'amour de la liberté dans le respect de la règle, et jusque dans la vertu ce goût des voluptés de l'esprit qui ne comporte pas l'entier mépris des autres.

On comprend très-bien que si Mme de Lambert n'a pas fourni d'exemple de ces chutes qui vont devenir si communes, c'est moins par l'horreur du péché que par la crainte de déchoir. On sent que l'occasion lui a manqué plus qu'elle n'eût manqué peut-être à l'occasion. On sent tout au moins que contre certaines tentations communes dans la vie des femmes comme Mme de Lambert, c'est trop peu d'être seule; que la voix de la conscience seule s'entend parfois trop tard dans l'orage des passions, que la religion seule est la sauvegarde de la pudeur de la femme et de l'honneur du foyer; que la morale naturelle et indépendante, avec son garde-fou fragile, sa barrière de bois peint en fer, a perdu plus de femmes qu'elle n'en a sauvées, et n'en a guère empêché de ressentir le vertige et de tomber dans ce gouffre d'autant plus dangereux qu'il cache de fleurs son abîme, qu'il attire et fascine. La tête ne tourne jamais qu'à celles qui n'hésitent jamais, à l'heure du danger, à faire le signe de la croix.

La tête ne tourna-t-elle jamais à Mme de Lambert? Garda-t-elle toujours intacte la tranquillité de cœur, la sérénité de vie dont elle se faisait honneur, et qui lui avaient coûté tant de sacrifices? Peut-être. Rien ne prouve le contraire; et dans le doute il faut s'abstenir, ou plutôt le tourner en faveur de la bonne opinion et de la bonne réputation. Pourtant il y en a assez, dans les médisances du président Hénault, sur ces soupers *assortis* du soir succédant aux conférences académiques du matin, pour autoriser ce scepticisme qui ne va pas au-delà du sourire. *Chi lo sa?* disent volontiers les Italiens. Et ce proverbe a du bon; car il n'offense pas la charité et ne compromet pas la prévoyance. On ne sait pas ce qui peut arriver. Nous nous souvenons toujours en pareille occurence du fameux mot de Mme de Lassay à son mari, soutenant devant elle que Mme de Maintenon n'avait jamais failli, et qui laissa muet cet homme d'esprit, pourtant d'habitude alerte à la réplique. « Comment faites-vous, Monsieur, pour être sûr de ces choses-là? »

Eh bien! nous ne nous donnerons pas le ridicule d'être sûrs de l'entière vertu de Mme de Lambert. Les quelques lignes que nous allons citer ne sont pas faites pour donner prise seulement aux malins.

Mme de Lambert fut très-liée avec deux abbés, de cour plus que d'église, qui n'avaient guère d'ecclésiastique que le bénéfice, et ont surtout fait parler d'eux dans la littérature, l'abbé de Choisy et l'abbé de Chaulieu. Ce n'est pas dans la compagnie de ces deux épicuriens que la marquise aurait pu devenir dévote, au moins à ce moment: car tous deux se rangèrent sur la fin et cherchèrent à expier par des œuvres réparatrices ou l'exemple de leur mort, le scandale de leur

vie. Mais en admettant toutes les licences d'un badinage épistolaire, n'y a-t-il pas lieu de se souvenir que l'on avoue quelquefois la vérité en riant, et que les lettres, surtout celles où on ne croit écrire que pour la poste, apprennent parfois à la postérité pour laquelle elles n'étaient pas écrites, des choses assez curieuses, quand on lit celle-ci adressée par Mme de Lambert à l'abbé de Choisy? Si elle n'a voulu lui parler son langage que par politesse, avouons qu'elle s'y prend assez bien, et à faire l'illusion de la sincérité.

Voici donc dans quel termes Mme de Lambert envoyait à l'abbé de Choisy ses *Réflexions sur les femmes :*

Voilà le petit ouvrage que vous m'avez fait faire. Je n'ai pas eu le temps de le perfectionner : des sentiments plus sérieux occupent mon âme, et des affaires plus importantes mon loisir. De plus, j'ai eu peine à rappeler des idées agréables depuis longtemps oubliées. Pour vous, qui les avez toujours présentes, et qui n'avez jamais pu épuiser ce fond de joie qui est en vous, quelque dépense que vous en ayez su faire; vous à qui la vieillesse sied bien, puisqu'elle n'en écarte ni les jeux, ni les amours; vous qui avez su rétablir l'intelligence entre les passions et la raison, de peur d'en être inquiété; vous qui, par une sage économie avez toujours des plaisirs en réserve, et qui les faites succéder les uns aux autres; vous qui avez su ménager la nature dans ses plaisirs afin que les plaisirs soutinssent la nature; vous enfin qui, comme Saint-Evremond, dans vos belles années viviez pour aimer et qui présentement aimez pour vivre, vous avez raison, mon cher abbé; dérobons ces derniers moments à la fatalité qui nous poursuit. Je demande à votre amitié et à votre fidélité que ce petit écrit ne sorte jamais de vos mains. Vous seul êtes le confident de mes débauches d'esprit.

Examinons un moment le petit écrit ainsi présenté et recherchons-y ces lumières que les femmes, en ne voulant montrer que leur esprit, projettent parfois jusque sur leur cœur.

L'objet principal de ces *Réflexions sur les femmes* est de les défendre contre le ridicule qui s'attache (reportons-nous au temps où Mme de Lambert écrivait ce plaidoyer) à celles qui par goût ou par sagesse, ou même par un noble orgueil qui n'est que le sentiment de leur égalité, s'adonnent à la culture des sciences et des lettres. « Il est devenu si redoutable, ce ridicule, qu'on le craint plus que le déshonneur. » Mme de Lambert ajoute : « Si l'on passe aux hommes l'amour des lettres, on ne le pardonne pas aux femmes. »

La marquise apporte dans cette apologie des femmes savantes ou plutôt des femmes lettrées, une énergie qui respire un ressentiment personnel. C'est bien un plaidoyer *pro domo sua*. De même qu'elle

reproche à *Don Quichotte* d'avoir, en ridiculisant la chevalerie, énervé le courage national; de même elle fait grief à Molière d'avoir amolli le sexe et corrompu les mœurs par sa comédie des *Femmes savantes*.

Molière en France a fait le même désordre par sa comédie des *Femmes savantes*. Depuis ce temps-là, on a attaché presque autant de honte au savoir des femmes qu'aux vices qui leur sont le plus défendus. Lorsqu'elles se sont vues attaquées sur des amusements innocents, elles ont compris que, honte pour honte, il fallait choisir celle qui leur rendait davantage et elles se sont livrées aux plaisirs.

Cette décadence est allée jusqu'au mépris de la pudeur. Là-dessus, la marquise entame un bel éloge de la pudeur :

Il ne faut pas que les femmes espèrent allier une jeunesse voluptueuse et une vieillesse honorable; quand une fois la pudeur est immolée, elle ne revient pas plus que les belles années; c'est elle qui sert leur véritable intérêt (aux femmes); elle augmente leur beauté; elle en est la fleur; elle sert d'excuse à la laideur; elle est le charme des yeux, l'attrait des cœurs, la caution des vertus, l'union et la paix des familles...

C'est à merveille; mais par un entraînement qui n'indique pas une entière orthodoxie de doctrine, une complète sûreté de principes, par une contradiction qui des paroles a bien pu passer parfois dans les actes, voilà que la même personne, qui vient de parler de la pudeur en moraliste, en parle maintenant en romancière, avec des couleurs toutes profanes et des détails qui n'ont rien d'austère; le masque de la précieuse tombe, la puritaine s'évanouit et la voluptueuse reparaît. Nous prenons, bien entendu, le mot dans son acception morale, dans le sens d'une certaine liberté, d'une certaine complaisance, d'une certaine lascivité d'imagination. On va en juger.

Mais si la pudeur est une sûreté pour les mœurs, elle est aussi l'aiguillon des désirs; sans elle l'amour serait sans gloire et sans goût; c'est sur elle que se prennent les plus flatteuses conquêtes; elle met le prix aux faveurs. La pudeur, enfin, est si nécessaire aux plaisirs, qu'il faut la conserver même dans les temps destinés à la perdre. Elle est aussi une coquetterie raffinée, une espèce d'enchère que les belles personnes mettent à leurs appas, et une manière délicate d'augmenter leurs charmes en les cachant. Ce qu'elles dérobent aux yeux, leur est rendu par la libéralité de l'imagination, etc.

Dieux! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

Sans doute... Mais deux contemporaines célèbres de Mme de Lambert, Mme de Sévigné et Mme de Maintenon, qui toutes deux avaient traversé aussi la chambre bleue de l'hôtel de Rambouillet, ne les eussent pas écrites. La première, gardée de tout écart d'esprit par son robuste bon sens, de tout écart de conduite par sa joviale honnêteté; la seconde, arrivée à un style sans faiblesse et à une vertu sans défaillance, n'eussent, ni l'une ni l'autre, signé cette page de morale profane, qui respire moins la galanterie de l'esprit que l'esprit de galanterie, et où la mollesse des mots trahit une certaine mollesse de cœur.

Continuons et nous trouverons, après cet éloge de la pudeur, qui n'est pas entièrement pudique, un éloge de la vertu qui n'est pas complétement vertueux.

Déplorant la disparition ou le discrédit « de ces maisons où il était permis de parler et de penser, où les muses étaient en société avec les grâces, » Mme de Lambert offre à l'ombre charmante de Madame Henriette d'Angleterre l'hommage d'un regret ému; elle constate avec Mme Dacier la supériorité reconnue de son sexe dans « ce qui est de goût »; elle le montre capable mieux que l'autre de savourer « ces joies sérieuses qui ne font rire que l'esprit » et ne troublent pas le cœur; enfin par des circuits un peu subtils, qui attestent la familiarité des labyrinthes du Tendre, elle arrive à l'amour, qui est au fond l'objet de sa thèse; car elle est de celles qui pensent volontiers aux passions, si elles ne se les permettent pas.

Donc elle reproche aux hommes de « gâter toutes les dispositions que leur a données la nature (*aux femmes*), de négliger leur éducation, de n'occuper leur esprit à rien de solide, de les destiner à plaire et à ne plaire que par leurs grâces ou par leurs vices. »

Mais, ajoute-t-elle, « ce qu'il y a de singulier, c'est qu'en les formant pour l'amour, nous leur en défendons l'usage. Il faudrait prendre un parti; si nous ne les destinons qu'à plaire, ne leur défendons pas l'usage de leurs agréments : si vous les voulez raisonnables et spirituelles, ne les abandonnons pas quand elles n'ont que cette sorte de mérite... Quand les hommes voudront, ils réuniront toutes ces qualités (les intérieures et les extérieures) et ils trouveront des femmes aussi aimables que respectables. Ils prennent sur leur bonheur et sur leur plaisir, quand ils les dégradent. Mais de la manière dont elles se conduisent, les mœurs y ont infiniment perdu, et les plaisirs n'y ont pas gagné. »

On voit que dans cette apologie de son sexe, qui va jusqu'à placer sous les auspices de Saint-Evremond, considéré comme une grande autorité, cette opinion, « qu'il est moins impossible de trouver dans les femmes la saine raison des hommes, que dans les hommes les

agréments des femmes, » Mme de Lambert ne prive pas sa défense du ragoût de l'attaque. On va le voir bien davantage.

Les hommes se sont-ils acquis par la pureté de leurs mœurs le droit d'attaquer celles des femmes? En vérité, les deux sexes n'ont rien à se reprocher, ils contribuent également à la corruption de leur siècle... La galanterie est bannie et personne n'y a gagné. Les hommes se sont séparés des femmes et ont perdu la politesse, la douceur, et cette fine délicatesse qui ne s'acquiert que dans leur commerce. Les femmes aussi, ayant moins de commerce avec les hommes, ont perdu l'envie de plaire par des manières douces et modestes, et c'était pourtant la véritable force de leurs agréments.

Quoique la nation française soit déchue de l'ancienne galanterie, il faut pourtant convenir qu'aucune autre nation ne l'avait ni plus poussée, ni plus épurée. Les hommes en ont fait un art de plaire, et ceux qui s'y sont exercés et qui y ont acquis une grande habitude ont des règles certaines, quand ils savent s'adresser à des caractères faibles. Les femmes se sont donné des règles pour leur résister. Comme elles jouissent d'une grande liberté en France, et qu'elles ne sont gardées que par leur pudeur et par les bienséances, elles ont su opposer leur devoir aux impressions de l'amour.

C'est des désirs et des desseins des hommes, de la pudeur et de la retenue des femmes que se forme le commerce délicat qui polit l'esprit et qui épure le cœur; car l'amour perfectionne les âmes bien nées. Il faut convenir qu'il n'y a que la nation française qui se soit fait un art délicat de l'amour.

Nous citons volontiers et abondamment, parce que ces *Réflexions sur les femmes* sont l'œuvre la plus originale, la plus personnelle, la plus caractéristique de Mme de Lambert; qu'on y trouve, sous la fadeur d'une forme antique, le piquant d'un fond d'idées tout moderne; que plus d'un de ses traits porte d'hier à aujourd'hui; que plus d'une des pierres qu'elle lançait d'une main si avisée dans le jardin des hommes de son temps, dépasse le but et tombe dans le jardin des hommes du nôtre. Mais continuons encore, nous ne nous ennuierons pas; car tout est mené dans cette thèse avec une gradation, un *crescendo* qui ne laisse pas languir l'intérêt. L'amour, selon Mme de Lambert, est une passion à la fois permise et défendue, nuisible et salutaire. Tout y dépend de la quantité et de la qualité, de la dose, de la mesure, de l'usage.

L'amour est le premier plaisir, la plus douce et la plus flatteuse de toutes les illusions. Puisque ce sentiment est si nécessaire au bonheur des humains, il ne faut pas le bannir de la société; il faut seulement

apprendre à le conduire et à le perfectionner. Il y a tant d'écoles établies pour cultiver l'esprit; pourquoi n'en pas avoir pour cultiver le cœur? C'est un art qui a été négligé. Les passions cependant sont des cordes qui ont besoin de la main d'un grand maître pour être touchées. Echappe-t-on à qui sait remuer les ressorts de l'âme par ce qu'il y a de plus vif et de plus fort?

Continuant cette analyse raffinée, mais souvent pénétrante, Mme de Lambert remarque que « ce que l'amour fait souffrir, souvent n'apprend pas à s'en passer; il n'apprend qu'à le déplorer. » Elle est conduite, pour chercher le remède, à décrire le mal, « à examiner la conduite des femmes dans l'amour et leurs différents caractères. »

Nous passons sur le portrait et caractère « des femmes qui ne cherchent et qui ne veulent que les plaisirs de l'amour, » de celles « qui joignent l'amour et les plaisirs, » et nous arrivons au type préféré où Mme de Lambert se mire dans sa ressemblance, quand elle parle de « ces quelques-unes qui ne reçoivent que l'amour et qui rejettent tous les plaisirs. » Tâtons un peu le fort et le faible, sondons le plein et le creux de cet idéal de platonisme plus romanesque encore qu'héroïque :

Il y a des femmes qui ont une autre sorte d'attachement. On ne peut les dire galantes; cependant elles tiennent à l'amour par les sentiments. Elles sont sensibles et tendres, et elles reçoivent l'impression des passions. Mais comme elles respectent les vertus de leur sexe, elles rejettent les engagements considérables. La nature les a faites pour aimer. Les principes arrêtent le mouvement de la nature. Mais comme l'usage n'a de droits que sur la conduite, et qu'il ne peut rien sur le cœur, plus leurs sentiments sont retenus, plus ils sont forts.

Si vous voulez trouver une imagination ardente, une âme profondément occupée, un cœur sensible et bien touché, cherchez-le chez les femmes d'un caractère raisonnable. Si vous ne trouvez de repos et de bonheur que dans l'union des cœurs, si vous êtes sensible au plaisir d'être ardemment aimé, et que vous vouliez jouir de toutes les délicatesses de l'amour, de ses impatiences et de ses mouvements si purs et si doux, soyez bien persuadés qu'ils ne se trouvent que chez les personnes retenues et qui se respectent.

... Cette joie de l'âme que donne la certitude d'être aimée, ces sentiments tendres et profonds, cette émotion de cœur vive et touchante, que vous donnent l'idée et le nom de la personne que vous aimez : tous ces plaisirs sont en nous et tiennent à notre propre sentiment. Quand votre cœur est bien touché, et que vous êtes sûre d'être aimée, tous vos plus grands plaisirs sont dans votre amour; vous pouvez donc être

heureuse par votre seul sentiment et associer ensemble le bonheur et l'innocence.

Mme de Lambert avait trop d'esprit pour se faire illusion sur la solidité de ce système trop séduisant pour n'être pas dangereux. En dehors des affections légitimes et consacrées par le devoir, tout luxe de sentiment est périlleux. La source de tendresse, si on ne l'endigue pas soigneusement, si on ne l'emprisonne pas dans la règle, peut s'enfler et déborder et emporter la trop fragile limite qui sépare le permis du défendu. Bossuet, ce grand maître en direction, le savait bien quand il refrénait sévèrement tout excès, tout écart même du sentiment le plus pur, à ce point qu'il voyait une faute et un danger jusque dans ces trop longues et trop abondantes effusions de cœur aux pieds de la croix, dans ces élans mystiques qui mêlent trop l'humain et le divin, efféminant la foi et allanguissant le cœur. Mme de Lambert, mieux que personne, était à même de comprendre, à propos d'un sentiment tout profane, les inconvénients de sa thèse de l'amour dans l'amitié.

On me dira : voilà un terrible écart. J'en conviens. Ne puis-je pas le justifier? Un ancien disait : « Que les pensées étaient les promenades de l'esprit. » J'ai cru avoir le privilège de me promener de cette manière. Les idées se sont offertes assez naturellement à moi, et de proche en proche, elles m'ont menée plus loin que je ne devais ni ne voulais... J'ai cherché si on ne pouvait pas se sauver des inconvénients de l'amour, en séparant le vice des plaisirs, et jouir de ce qu'il a de meilleur. J'ai donc imaginé une métaphysique d'amour : la pratiquera qui pourra...

Mme de Lambert se flattait sans doute de l'avoir pratiquée et d'être demeurée fidèle à ses maximes. Nous ne disons par le contraire, n'ayant que des données fort insignifiantes sur cette vie intime, sur *cette vie de derrière* dont elle garda toujours, sous prétexte de bienséance, le secret jalousement fermé. Toutefois il y a, dans ces *Réflexions sur les femmes*, de ces amertumes dans la douceur, de ces mélancolies dans l'enjouement qui ne respirent ni la certitude entière ni le bonheur complet. Un moment, il semble qu'elle se défende. Un écrivain étranger, qui avait traduit ses *OEuvres* en anglais, avait dit dans sa préface, avec une naïveté qui le défendait du soupçon d'impertinence, « que ce que Mme de Lambert avait écrit sur les femmes était son apologie. » La marquise prit ombrage du mot et le redressa, dans une lettre à M. de Saint-Hyacinthe, avec une énergie et une fierté qui montrent qu'elle avait été piquée au vif. Cette lettre du 29 juillet 1729 est de celles qui achèvent de la peindre :

Quant aux livres que vous avez eu la bonté de m'envoyer et dont je vous remercie, j'eus un cruel chagrin lorsqu'on les imprima. Je crus les anéantir en achetant toute l'édition ; cela n'a fait qu'augmenter la curiosité. Le manuscrit sur les femmes est si défiguré qu'on ne sait ce que c'est, on a ôté le commencement et la fin qui apprenaient pourquoi il a été fait. Si j'avais su que messieurs les Anglais eussent honoré un si médiocre écrit de l'impression, je vous l'aurais envoyé tel qu'il est, craignant moins ce qui se peut dire dans un pays étranger que le bruit qui se fait autour de moi. Je n'ai jamais pensé, Monsieur, qu'à être ignorée, et à demeurer dans le néant où les hommes ont voulu nous réduire. Renvoyée à moi-même, j'ai pensé à tirer de moi seule toute ma force, mes appuis et mes amusements... Je suis très-fâchée que les amusements de mon loisir aient été connus par l'infidélité d'un ami à qui je les avais confiés. Vous voulez bien, Monsieur, que je vous prie de faire mes remerciements au traducteur. Quoique je sois très-fâchée que cela soit connu, je ne puis m'empêcher de lui savoir bon gré du cas qu'il paraît faire d'un si médiocre ouvrage. Il dit, dans sa préface, que ce que j'ai écrit sur les femmes est mon *Apologie; je n'ai jamais eu besoin d'en faire. Il m'accuse d'avoir l'âme tendre et sensible, je ne m'en défends pas ; il n'est plus question que de savoir l'usage que j'en ai su faire.*

Tout est là en effet. Il faut croire, puisqu'elle le dit, que Mme de Lambert qui n'avait d'ailleurs pris ce parti qu'à l'heure où il n'y en a guère d'autre à prendre, se trouva bien de son système de mettre l'amour dans l'amitié, d'économiser son cœur au lieu de le prodiguer, de dépenser en menue monnaie, pour en jouir plus longtemps, les plaisirs de cœur que d'autres, moins avisés, épuisaient rapidement dans un or fugitif. Toujours est-il que si ce bonheur décent, discret, fut sans orage, il ne fut pas toujours sans nuage. Il y a un nuage de mélancolie dans la sérénité plus apparente que réelle avec laquelle Mme de Lambert, dans une autre de ses *Œuvres*, le *Discours à Ismène sur le sentiment d'une dame qui croyait que l'amour convenait aux femmes, lors même qu'elles n'étaient plus jeunes*, combat cette faiblesse au nom du respect des bienséances et de la crainte du ridicule, tout en confessant que, n'était cela, elle serait indulgente et trouverait du charme à la chimère de ce suprême amour dont l'astre refroidi n'éclaire que des cheveux blancs. On voit que jusqu'aux extrémités de l'âge, la veine de sensibilité n'a pas tari en elle, et qu'il est demeuré sous la neige même des traces brûlantes du volcan. Il y a de cette persistante jeunesse de cœur dans la complaisance qu'elle met à citer l'autorité d'Ovide, quand il dit : « que nous cessons d'aimer quand nous commençons à peine d'apprendre, » et celle de

Saint-Evremond, quand il dit : « Dans la jeunesse nous vivons pour aimer ; dans un âge plus avancé nous aimons pour vivre. »

Malgré tout, malgré la discipline de la vie, l'économie des passions, l'art de cultiver le superflu sans nuire au nécessaire, et l'habileté de ce régime des petits bonheurs, il arrive un moment dans la vie de la femme où elle ne se suffit plus, où elle sent que tout lui échappe, où devant l'horizon de l'esprit qui se rétrécit et l'avenue du cœur qui se ferme, elle cherche pour soutenir ses derniers pas un appui plus sûr que celui-même de ce sentiment anobli, épuré, qui a ses déceptions et ses défaillances.

Les goûts s'affaiblissent en les exerçant et les passions des femmes s'usent comme celles des hommes. Enfin il y a un temps dans la vie des femmes qui devient une crise ; c'est la conduite qu'elles gardent et le parti qu'elles prennent, qui donne la dernière forme à leur réputation et d'où dépend le repos de leur vie.

A ce moment critique, M[me] de Lambert recommande la retraite, la solitude, la dévotion ; mais elle paraît avoir usé modérément de ces remèdes qu'elle trouve surtout bons pour les autres. Tout en aimant la solitude, elle demeura dans le monde ; tout en louant la retraite, elle garda son salon ; et tout en recherchant les consolations de la religion, elle le fit dans cet esprit étroit de bienséance, d'égoïsme et d'intérêt qui en stérilise les grâces. Elle les peint en personne qui les a plus désirées qu'éprouvées, et qui les regrette plus qu'elle ne les loue :

La vieillesse sans religion est pesante... Tous les plaisirs de dehors nous abandonnent ; nous nous quittons nous-mêmes. Les meilleurs biens, la santé et la jeunesse ont disparu ; le passé nous fournit des regrets, le présent nous échappe et l'avenir nous fait trembler... Voilà ce qui termine la plus belle vie du monde ; le dernier acte est toujours tragique. Il y a bien à gagner de changer l'idée de son néant contre l'idée de l'éternité.

Pour ceux qui sont assez heureux pour être touchés de la religion, la piété les console ; elle est aussi plus aisée à pratiquer...

Nous ne tirons pas tant du monde que de la dévotion, elle a bien d'autres ressources...

On le voit, M[me] de Lambert eut surtout ce qu'on peut appeler la foi de bienséance ou de nécessité.

Et encore est-ce surtout dans son *Traité de la Vieillesse*, inspiré par l'expérience de la résignation suprême et des derniers regrets, qu'elle en arriva à cet état de dévotion mixte et pour ainsi dire neutre, qui

ne mérite pas et qui ne reçoit pas les grâces fécondantes et rafraîchissantes de l'attrition. La piété sans larmes est stérile. Mme de Lambert n'a jamais pleuré devant Dieu. Elle évite ce grand nom qui semble lui causer autant de crainte que de respect. Dans ses *Avis à sa Fille*, dans les conseils qu'elle rédige à la prière de l'abbesse de ce couvent aristocratique du Tresnel, où était élevée sa petite-fille, Mlle de Beuvron, il n'est presque jamais question de Dieu. Voilà la vraie, la grande, l'irréparable lacune de ces conseils d'éducation : sa morale n'est pas assez religieuse ; elle n'est pas éclairée d'en haut ; sa sagesse ne regarde qu'autour d'elle, pas au-dessus d'elle.

Mme de Lambert devait éprouver, par l'expérience faite pour la toucher le plus, le vide de ses doctrines, les lacunes de son système. Sa fille fut entièrement heureuse et mérita de l'être, s'il est vrai que le bonheur n'a pas d'histoire ; car nous ne savons rien d'elle, sinon qu'elle se maria, eut des enfants, vécut en bonne intelligence avec sa mère, et ne garda de bel esprit que ce qu'il en fallait conserver pour demeurer digne de son nom et faire le charme de ses amis. Sans doute elle n'avait pas beaucoup usé du conseil suivant : « Je ne blâmerai pas même un peu de philosophie, surtout de la nouvelle, si on en est capable ; elle vous met de la précision dans l'esprit, démêle vos idées et vous apprend à penser juste. » Mais elle s'était gardée avec soin de l'influence enivrante du théâtre et du roman, que Mme de Lambert lui recommandait, avec plus de raison, d'éviter.

Son fils lui donna moins de satisfaction, et la leçon lui fut plus sensible. Le marquis d'Argenson et le président Hénault lui accordent quelque mérite ; mais Mathieu Marais le dit sans instruction et sans valeur morale. C'est lui aussi qui nous apprend qu'il contracta un mariage généralement blâmé, que désapprouvait sa mère, et dont il ne conquit la liberté qu'à la suite de ces sommations si étrangement et ironiquement appellées respectueuses, puisque la contradiction publique d'un fils à la volonté de ses parents ne saurait jamais l'être. Voici ce qu'en dit le président :

C'était un homme particulier et tout à fait misanthrope dont la misanthropie, comme de raison, vint échouer à une femme coquette qui s'en fit épouser. C'était la marquise de Locmaria..., d'une gourmandise distinguée et cherchant à plaire à bride abattue.

Un second mariage de M. de Lambert avec Mlle de Menou fut plus heureux et corrigea le souvenir du premier.

Quoi qu'il en soit, le chagrin, qui ne fit jamais qu'effleurer l'âme de Mme de Lambert, ne contribua point à abréger sa vie ; car elle

mourut en 1733, âgée de près de quatre-vingt six ans, sans trop d'affaiblissement ni d'infirmités. Elle mourut au milieu du respect universel, en paix avec le monde et munie de ces secours religieux dont elle n'avait pas assez ni assez tôt senti le prix. La plupart de ses amis, ni La Motte, ni Fontenelle n'étaient faits pour le lui rappeler. Il fallut qu'au moment suprême, un de ses anciens familiers, qui la boudait depuis longtemps dans la retraite où une piété sincère l'avait conduit, en sortit pour remplir vis-à-vis d'elle ce devoir d'un dévouement demeuré fidèle.

C'était un homme d'esprit, dont les lettres ont été publiées, et ne sont pas sans quelque ragoût piquant, mais d'un caractère quelque peu fantasque, singulier, comme on disait alors, original, dirait-on aujourd'hui, M. de la Rivière, gentilhomme bourguignon. Il nous a raconté, lui-même, en termes qui ont la verdeur salée du crû natal, les causes de sa rupture ou plutôt de son éloignement et le motif qui le fit à propos revenir :

C'était ma plus ancienne amie et ma contemporaine. Elle était née avec beaucoup d'esprit. Elle le cultivait par une lecture assidue; mais le plus beau fleuron de sa couronne était une noble et lumineuse simplicité dont, à soixante ans, elle s'avisa de se dédire.

Ailleurs il dit crûment :

Il lui prit une tranchée de bel esprit. C'est un mal qui la frappa tout d'un coup et dont elle est morte incurable. Elle se livra au public, elle s'associa à Messieurs de l'Académie, et établit chez elle un bureau d'esprit; je n'oubliai rien pour lui sauver le ridicule attaché à la profession de bel esprit, surtout parmi les femmes; je ne pus la persuader. Comme je suis né simple par goût et peut-être par nécessité, je ne voulut point paraître complice d'un tel travers, et je pris congé d'elle. J'ai été vingt-cinq ans sans entrer dans sa maison, hors une fois que j'allai la voir pour la préparer à son voyage de l'éternité... Elle m'a pourtant conservé son estime et son amitié jusqu'à la fin... Elle venait me voir et m'écrivait de temps en temps; mes réponses tiraient toujours sur sa conscience.

Vers le 12 juillet 1733, M. de la Rivière fit à son amie la suprême visite. Il la raconte en des termes qui montrent que la charité même a ses malices, car il finit par un trait de satire :

Elle tomba malade; elle avait quatre-vingt-six ans; la peur me prit, j'allai la voir pour la faire confesser. Elle poussa jusqu'au bout la maladie de l'esprit, car elle choisit pour confesseur l'abbé Couet, qui avait beaucoup d'esprit, et qui était connu pour tel.

M. de la Rivière ne le dit pas ; mais il eût sans doute préféré pour sa pénitente *in extremis* le P. Boursault, le confesseur de M[lle] Aïssé.

Cet abbé Couet, dont il parle, eut une fin tragique. Il fut, nous apprend le président Hénault, assassiné en descendant de l'autel, à Notre-Dame, par un misérable qui avait servi sa messe.

Nous avons fini avec M[me] de Lambert que nous avons pris le soin de peindre en détail, d'après sa vie et ses œuvres, parce qu'elle en vaut la peine, qu'elle est peu connue, qu'elle est de celles qu'on juge volontiers sans les lire, enfin et surtout parce qu'elle est la première et à coup sûr une des plus distinguées parmi les femmes philosophes [1].

Sa descendance littéraire et morale est nombreuse. Nous y compterons tour à tour, accentuant et compromettant les traits maternels, plusieurs femmes dont le portrait doit prendre place à côté du sien. Nous laisserons dans l'ombre, sous le voile, M[me] de Verrue, qui se para la première du titre de dame de volupté, et à laquelle ses aventures et son goût pour les livres rares ont fait une sorte de notoriété, et M[me] de Prie qui devait introduire en France la mode de la musique italienne et du suicide; car elle est la première femme du siècle qui ait fini volontairement une vie manquée. Mais nous peindrons, avec une complaisance justifiée par le modèle, la baronne de Staal-Delaunay, contemporaine et amie de M[me] de Lambert, sa compagne de promenade dans les allées de Sceaux, sa voisine de table aux soupers chez l'abbé de Chaulieu, qui devait aiguiser sa manière, exagérer ses principes et chercher en vain le bonheur dans la raison ; M[me] de Tencin, qui imita son dégoût apparent de la publicité, et fit des romans qu'elle n'avouait pas, qui eut aussi son salon, mais où l'on causait politique et théologie, et où Fontenelle, qui estimait M[me] de Lambert, venait sans l'estimer; M[me] Geoffin; la marquise du Deffand, la *femme-Voltaire*, qui sut rendre l'égoïsme aimable et se tailla une philosophie dans l'ennui; M[lle] de Lespinasse, qui est parvenue à faire plaindre des erreurs et des malheurs, que chez une autre on n'eût pu que mépriser. Ce sont là, par les affinités intellectuelles et morales, des sœurs et des filles de la marquise de Lambert, qu'elle a peu connues, qu'elle eût médiocrement goûtées, et qui lui eussent inspiré des doutes sur le système auquel elle les devait.

M. de Lescure.

[1] Nous ne finirons pas sans signaler et sans louer, comme elle le mérite, une conférence sur *Fontenelle et M[me] de Lambert*, faite, avec un vif succès, à la Sorbonne, le 20 février 1865, et imprimée depuis par M. F. Delavigne, doyen de la Faculté des lettres de Toulouse.

PROCÈS D'ANDRÉ JOHNSON

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

DEVANT LE SÉNAT AMÉRICAIN[1]

VIII

LE PRÉSIDENT EST-IL COUPABLE EN FAIT D'AVOIR VIOLÉ LE *TENURE BILL?*

Le procès tout entier reposait juridiquement sur la destitution de Stanton, seul fait positif qui eût fourni un chef précis d'accusation. Contrairement aux prescriptions du *tenure bill*[2], Johnson avait suspendu de ses fonctions Edwin Stanton, secrétaire d'Etat, ministre au département de la guerre; Johnson avait donc violé la loi. Rien de plus clair au premier abord, et toute discussion semblait superflue. Ce fait si simple en apparence présentait pourtant de singulières complications.

En premier lieu, la nomination de Stanton remontait au 15 janvier de l'année 1862; or, la législation en vigueur à cette époque laissait au Président la faculté de révoquer à son gré ses ministres. La loi nouvelle, qui avait supprimé ce droit de destitution, ne datait que du 2 mars 1867; pouvait-elle changer les conditions d'une

[1] Voir le *Correspondant* du 10 août 1878.

[2] « Toute personne occupant une fonction officielle à laquelle elle a été nommée par et avec l'avis et consentement du Sénat, et toute personne qui dorénavant sera ainsi nommée à de telles fonctions, a et aura droit de rester en fonctions jusqu'à ce qu'un successeur lui ait été officiellement substitué dans les mêmes conditions légales, excepté aux cas où il est autrement spécifié.

« Il est spécifié (*proviso*) que les secrétaires d'Etat ministres... garderont leurs fonctions respectives pour et pendant la durée des pouvoirs du Président des Etats-Unis qui les aura nommés, et un mois en sus; et qu'ils sont révocables par et avec l'avis et consentement du Sénat. » (Section I[re] du *tenure of certain civil offices act.*)

nomination antérieure, faite en 1862? Fallait-il au contraire la regarder comme n'ayant pas d'effet rétroactif? Autrement dit, Stanton était-il soustrait par le *tenure bill* à la révocation présidentielle, ou bien restait-il révocable selon le bon plaisir du pouvoir exécutif? En second lieu, d'après une clause spéciale de la loi du 2 mars, les ministres ne devaient garder leurs portefeuilles que pendant la durée des fonctions du Président par lequel ils avaient été nommés. Or Stanton tenait sa commission de Lincoln et non de Johnson; ce dernier était-il obligé de maintenir dans son emploi un titulaire non désigné par lui, et déjà installé au ministère quand lui-même était arrivé accidentellement à la présidence, devenue vacante par suite de l'assassinat de Lincoln? Posée en ces termes, la question admettait deux solutions contradictoires; mais la discussion, s'égarant à ce propos dans des subtilités d'interprétation et des équivoques de texte, se réduisit momentanément à une controverse sans élévation. Pour ne pas méconnaître l'importance du sujet, on a besoin de se rappeler que sur ce mince litige se livrait le grand combat d'influence entre le pouvoir exécutif et le Congrès.

L'accusation affirmait que toutes les prescriptions antérieures, relatives à la situation des hauts fonctionnaires et des membres du cabinet, se trouvaient annulées de fait et de droit par la législation nouvelle. Or, comme le *tenure bill* exigeait l'avis et le consentement du Sénat pour la destitution aussi bien que pour la nomination des ministres, Johnson, en destituant Stanton de sa propre autorité pour le remplacer par l'adjudant général Lorenzo Thomas, s'était rendu coupable d'une violation flagrante de la loi.

La défense se plaçait au point de vue exactement opposé. Stanton, disait-elle, a été nommé en 1862, sous le régime de la législation traditionnelle qui reconnaissait au pouvoir exécutif le droit de destitution; il n'a reçu le portefeuille de la guerre qu'en vertu d'une commission révocable au gré du Président. Ainsi, jusqu'à la promulgation de l'acte du 2 mars 1867, Johnson pouvait légalement révoquer son ministre en toutes circonstances et à tout moment. La loi nouvelle a-t-elle changé la situation et modifié les conditions dans lesquelles le titulaire occupait son poste ministériel? Nullement; sa commission, n'ayant pas été renouvelée, continue d'avoir les mêmes effets, et d'être assujettie aux mêmes restrictions que par le passé; Johnson possède donc aujourd'hui comme auparavant le droit de destituer Stanton que le *tenure bill* ne couvre pas. Nul ne peut admettre, en effet, que la loi nouvelle soit rétroactive, et enjoigne au Président cet ordre impératif : vous garderez contre votre volonté un ministre que les termes exprès de sa nomination même faisaient révocable selon votre bon plaisir?

Par une tactique habile et un retour offensif audacieux, les défenseurs allèrent chercher un argument dans le texte qu'on leur opposait. S'emparant de la clause spéciale du *tenure bill*, d'après laquelle les membres du cabinet ne devaient rester en charge que pendant la durée des fonctions du Président qui les avait nommés, et l'interprétant à la lettre, ils soutinrent que Johnson, n'ayant pas nommé Stanton, n'était nullement astreint à le conserver, et restait affranchi de toute obligation légale envers un ministre commissionné seulement par son prédécesseur. De sorte que l'innocence de l'accusé ressortait des termes mêmes de la loi qu'on lui reprochait d'avoir violée. « Pour ce terme fixe et nouveau de la Présidence de Johnson, où sont les titres officiels du ministre de la guerre? dit M. Curtis. A-t-il été nommé par le Président? Sa nomination a-t-elle été ratifiée par le Sénat? En aucune façon. Si, comme on le prétend, M. Edwin Stanton a le droit d'occuper son poste, ce serait donc de la pression des Chambres, agissant indirectement sur le pouvoir exécutif par le vote d'une loi de circonstance, que ce droit dériverait, mais non du choix libre du Président et de l'approbation régulière du Sénat, ainsi que le veut la Constitution. »

A quoi l'accusation répondait : Le vice-président, appelé par suite des circonstances, et sans délégation spéciale, à occuper le poste laissé vacant par le Président régulièrement élu, n'exerce pas un mandat qui lui soit propre; il ne fait qu'achever, pour le temps qui reste à courir, le terme constitutionnel assigné aux fonctions de celui qu'il remplace. La durée de toute présidence est de quatre années; elle doit rester telle en tout état de cause, et quoi qu'il arrive. En cas de vacance du fauteuil présidentiel, il y a simple substitution de personne, et non renouvellement de pouvoirs. Johnson n'est donc que le continuateur et le suppléant de Lincoln défunt; il hérite des ministres choisis par le véritable et seul titulaire, et se trouve lié envers eux comme s'il les avait personnellement nommés.

« Pourtant, objectait à son tour M. Groesbeck, les morts n'ont plus ni droits, ni fonctions; voudrait-on nous faire admettre que ce n'est pas André Johnson que nous devons tenir pour le vrai Président des Etats-Unis? » Puis les défenseurs, retournant l'argument de leurs adversaires, raisonnaient à peu près ainsi : Supposons toutefois un instant que Johnson soit venu, en qualité de simple fondé de pouvoir, achever le cours interrompu des fonctions de son illustre prédécesseur; encore reste-t-il à l'égard de la loi du 2 mars dans la même situation où Lincoln serait aujourd'hui. Or Lincoln a été appelé deux fois de suite au fauteuil présidentiel; sa rentrée en charge, dans l'année 1865, inaugurait une

administration nouvelle, comme si tout autre candidat eût été élu à sa place. Mais il n'a nommé Stanton qu'une seule fois, lors de son premier avénement à la magistrature suprême, en 1862, et il a négligé de renouveler la nomination pour la seconde période de son mandat; il aurait donc actuellement, d'après les termes mêmes du *tenure bill*, le droit de destituer un ministre dont la commission primitive est périmée, ou ne possède plus du moins depuis 1865 aucune valeur officielle et légale.

Sans trop insister sur ces arguties, la défense semblait avoir la prétention d'enfermer les accusateurs dans une sorte de dilemme : ou bien la loi du 2 mars n'a pas d'effet rétroactif, et Stanton est révocable au bon plaisir du Président aujourd'hui comme par le passé; ou la loi s'applique à Stanton qui doit alors, pour en invoquer le bénéfice, exhiber une nomination régulière; faute de quoi, il occupe indûment son poste. On insinuait donc que dans cette affaire l'illégalité, au lieu d'être imputable à Johnson, retombait sur son ministre.

A cette interprétation du texte pris au pied de la lettre, interprétation qu'ils avaient peut-être le droit de trouver par trop pharisaïque, les commissaires de la Chambre opposaient l'esprit de la loi. « Le sens d'une disposition légale, dit M. Bingham, résulte des motifs qui l'ont inspirée. Quelle est donc la raison d'être du *tenure bill*, sinon l'intention manifeste du législateur qu'à l'avénement de chaque Président nouveau tous les hauts fonctionnaires choisis par son prédécesseur soient congédiés *ipso facto*, sans intervention personnelle pénible? Maintenant la loi exige-t-elle qu'un président réélu soit débarrassé du ministère qu'il a lui-même nommé une première fois? Nous tenons pour évident, au contraire, que les membres du cabinet doivent rester en fonctions pendant la durée intégrale des pouvoirs de celui qui les a choisis, lors même que, par suite de réélections successives, ces pouvoirs se prolongeraient pendant huit, douze ou seize années. Telle est l'interprétation naturelle et universellement admise du texte que nos contradicteurs s'efforcent en vain de torturer. »

On doit ajouter toutefois, pour rester équitable, que les adversaires de Johnson ne se montrèrent pas toujours aussi dédaigneux des explications littérales. Pendant les délibérations de la Haute-Cour, le sénateur Orris Ferry, voulant établir le droit de Stanton à détenir son portefeuille, se lança dans une dissertation savante sur la valeur grammaticale, l'étymologie et le sens exact du mot *tenure*; il en rattacha l'origine aux vieilles expressions du droit féodal français, *tenant* ou *tenancier*, importées en Amérique par l'intermédiaire de la conquête normande de l'Angleterre, et en fit ressortir la parité avec la terminologie adoptée dans la législation anglo-amé-

ricaine sur la propriété foncière pour qualifier la chose possédée (*tenèment*), le possesseur (*tenant*), ou le mode de possession (*tenure*).

N'est-il pas singulier de retrouver aux Etats-Unis cette prétention des fonctionnaires au droit de propriété de leurs charges, conformément aux us et coutumes du moyen âge et de l'ancien régime où l'on était propriétaire de son régiment, de son grade, de son siège au Parlement? Les républicains d'Amérique ont ressuscité cet antique privilège sous la forme d'une sorte d'usufruit inaliénable des emplois, dont bénéficient à tour de rôle les deux grands partis qui se succèdent au pouvoir. Depuis longtemps déjà un usage constant livrait toutes les places aux vainqueurs du scrutin; c'était le droit aux dépouilles. On a fait un pas de plus; le *tenure bill* est venu en quelque façon sanctionner légalement la possession du butin, jusqu'à ce que l'avénement du parti contraire, créant une vacance générale, donne simultanément l'investiture à toute une armée de nouveaux détenteurs, impatients de se prévaloir des mêmes titres et de jouir des mêmes droits.

Dans cette affaire compliquée, les choses se présentaient sous un aspect si confus que les avocats de Johnson purent à leur tour invoquer l'esprit de la loi, et tout en prenant le même point de départ que leurs adversaires, arriver à une conclusion directement opposée. « Quel était le but du bill en question? dit M. Curtis. Nous y voyons deux clauses distinctes : l'une générale, qui garantit aux fonctionnaires fédéraux la jouissance de leurs charges pour une durée indéfinie; l'autre, restrictive, qui n'assure aux membres du cabinet la conservation de leurs portefeuilles que pour le terme limité des pouvoirs du Président qui les a choisis. Quel est le sens de cette distinction introduite dans le texte du *tenure bill?* Pourquoi cette classe spéciale de fonctionnaires, traités à part et différemment des autres? La Constitution va répondre pour nous. Elle déclare que le Président des Etat-Unis peut réclamer l'opinion écrite de ses différents ministres; elle sous-entend donc qu'il doit trouver en eux des conseillers confidentiels et intimes, sur la loyauté desquels il ait droit de compter sans réserve. Ce n'est pas tout; en établissant un certain nombre de secrétaires d'Etat auprès du magistrat suprême, la Constitution a marqué l'intention évidente de lui donner des collaborateurs dévoués et fidèles pour l'assister dans l'administration du gouvernement, pour être sa main et sa voix. Le ministre de la guerre, en particulier, est placé sous la direction immédiate du Président, commandant en chef des armées de terre et de mer. Il faut donc que celui-ci, seul responsable devant la nation, soit assuré du concours loyal des agents qu'il couvre seul. Voilà pourquoi le bill du 2 mars a lié le sort des secrétaires d'Etat à celui

du Président qui les a nommés, en fixant un même terme pour l'expiration de leurs fonctions respectives. Jamais le Congrès n'a pu avoir le dessein de contraindre un Président des Etats-Unis à conserver contre son gré un ministre non désigné par lui et ne possédant pas sa confiance. » Toute cette argumentation roulait sur une équivoque qu'il eût été facile de percer à jour. Chacun savait et se disait tout bas que l'objet inavoué du *tenure bill* était précisément de forcer Johnson à garder auprès de lui Edwin Stanton son ennemi déclaré. Mais l'accusation, forcée de nier cette prétention inconstitutionnelle, se trouvait prise à son propre piége.

Les défenseurs poussèrent naturellement leur avantage, et surent mettre à profit l'embarras de leurs adversaires. Quittant le domaine des raisonnements spéculatifs, ils abordèrent nettement la question personnelle : c'était toucher au vif du sujet. « Heureusement, reprit M. Curtis, le langage formel de ceux qui ont voté la loi du 2 mars nous donne un moyen plus sûr d'en déterminer le sens et le but. Rappellerai-je qu'au milieu de la discussion, un membre du Sénat accusant les promoteurs du bill de vouloir maintenir M. Stanton en fonctions contre le gré de Johnson, ceux-ci protestèrent aussitôt; l'un d'eux affirma que la disposition proposée n'était évidemment pas applicable au Président actuel, et ne mettait nul obstacle à ce qu'il révoquât l'un ou l'autre de ses ministres. « Si je supposais d'ailleurs un instant, dit l'orateur, que l'un de MM. les secrétaires d'Etat fût assez dépourvu de délicatesse et d'honneur pour ne pas résigner ses fonctions sur une insinuation polie du Président lui indiquant qu'il n'a plus besoin de ses services, certainement en ma qualité de sénateur, je consentirais en tout temps à sa révocation, et tous ici nous ferions de même. » Le coup était direct, et M. Groesbeck s'adressant au Sénat, ajouta de son côté, non sans ironie : « Quand vous avez voté la loi du 2 mars, vous affichiez l'intention de donner à chaque Président un cabinet selon ses idées et ses désirs; condamnerez-vous Johnson parce qu'il a voulu établir l'unité et la concorde dans le sien »? c'est-à-dire lui ferez-vous un crime de vous avoir pris au mot ?

Il est difficile de ne pas s'égarer à travers le dédale de ces controverses laborieusement entre-croisées, et de ces incessantes chicanes au milieu desquelles chacun cherchait à perdre son adversaire. Encore n'est-ce là qu'une analyse abrégée; beaucoup d'autres questions accessoires furent traitées pendant le cours des plaidoiries. Le fait d'avoir destitué Stanton pendant la session du Sénat ne constitue-t-il pas une circonstance aggravante? L'adjudant-général Lorenzo Thomas a-t-il été nommé à titre provisoire ou à titre définitif? S'agit-il d'une nomination proprement dite ou d'une simple

délégation temporaire, d'un intérim véritable ou d'un intérim déguisé? Y a-t-il eu commission régulière, revêtue du sceau des Etats-Unis, ou simple lettre de commandement? Tous ces menus détails sont longuement débattus, et sur chaque point les orateurs des deux parties font assaut de subtilité.

La destitution n'a pas été effective, insinue M. Stanbery. On produit bien un ordre de révocation, ajoute M. Curtis, mais attendu que Stanton a désobéi, la révocation n'a pas eu de résultat, donc la loi n'est pas violée. — L'assassin dont l'attentat ne réussit pas doit-il être réputé innocent? riposte M. Bingham. — La place de ministre de la guerre était réellement vacante, reprend M. Curtis, puisque c'est la désobéissance de M. Stanton qui a seule empêché la vacance de devenir un fait acquis à la cause. Johnson pouvait donc nommer Lorenzo Thomas, car lorsqu'il écrivit la lettre de nomination, il devait supposer que la lettre de destitution avait été obéie. — J'accorde que le chef de l'Exécutif peut nommer à une place vacante, et encore seulement pendant la prorogation du Sénat, réplique le sénateur Justin Morill; mais s'en suit-il que le Président puisse prononcer une destitution afin de provoquer une vacance, c'est-à-dire commettre un acte défendu pour exercer un droit permis? Une fille respectueuse demande le consentement de ses parents avant et non après le mariage. — Et dire, conclut avec attendrissement M. Groesbeck qu'il vous était si aisé de mettre instantanément fin à toutes ces difficultés, pour peu vous l'eussiez bien voulu, MM. les sénateurs, en acceptant le titulaire désigné dont le choix était assurément très-convenable.

On court risque de perdre l'équilibre sur la corde raide d'une casuistique aussi subtile. M. Sumner qualifiait-il trop sévèrement ces finesses d'argumentation, en les appelant des « sophismes indignes de la majesté de la justice, des insectes parasites qui s'introduisent et pullulent dans la crinière du lion? » Aussi bien, les défenseurs eux-mêmes se rendaient compte de l'aridité de leur ingrate besogne, et sentaient le danger de lasser l'attention des juges. « Je ne saurais trop remercier le Sénat de son inaltérable patience et de la courtoisie avec laquelle il consent à écouter la longue suite de notre plaidoirie, dit M. Evarts, car je crains fort de mériter la réponse qu'adressait lord Ellenborough à certain légiste attendant pour reprendre un interminable discours sur un sujet très-ardu, qu'il fît plaisir à sa seigneurie de l'autoriser à continuer : La Cour vous entendra, Monsieur; quant au plaisir, voilà longtemps qu'il n'en est plus question. »

IX

LE PRÉSIDENT JOHNSON EST-IL COUPABLE D'INTENTION?

La discussion close sur le point de fait et le point de droit se rouvrit aussitôt sur les intentions de l'accusé. Erreur n'est pas crime, disaient les défenseurs ; à supposer même, contrairement à nos conclusions, que le Président n'eût pas dû destituer son ministre, cela ne suffirait pas à motiver sa condamnation. Le doute était possible et naturel ; une minorité respectable de membres honorables et distingués du Sénat et de la Chambre interprète comme nous le sens du texte ici débattu. Pour que l'accusation reste debout, nos adversaires doivent donc démontrer que Johnson a violé le *tenure bill* de propos délibéré, c'est-à-dire que sachant Edwin Stanton couvert par la loi du 2 mars, il a néanmoins passé outre à bon escient, et prononcé la révocation par une désobéissance volontaire et préméditée.

A cette mise en demeure, les accusateurs répondaient par une fin de non recevoir. Exiger la preuve des intentions mauvaises était, suivant eux, une prétention inacceptable, et incompatible avec les voies et moyens de la justice, telle du moins qu'on peut la rendre ici-bas. Qui donc serait capable de pénétrer le secret des consciences? Qui saurait démêler et dévoiler au grand jour les mobiles cachés au plus profond du cerveau et du cœur de l'homme, et se porter fort de donner la mesure exacte de ce qu'une créature humaine a pu vouloir et penser? De tout temps, ajoutaient-ils, les tribunaux ont tenu pour responsable toute personne saine d'intelligence et d'esprit qui a délibérément commis un acte contraire à la loi. Les gens éclairés, et en particulier les juges, apprécient les intentions de chacun d'après sa conduite, et doivent admettre que chacun entendait faire exactement ce qu'il a fait. Sans doute, quand un acte indifférent par nature peut devenir criminel selon les intentions de son auteur, c'est à l'accusation de rechercher et d'établir l'intention coupable ; mais lorsque l'acte incriminé est illégal en soi, comme dans le cas actuel, c'est à la défense de prouver que le prévenu a failli par inadvertance, ou sous le coup d'un désordre d'esprit momentané qui troublait son discernement, et de faire ressortir ainsi la droiture et l'innocence de ses intentions.

Du reste, les commissaires de la Chambre n'admettaient même pas la validité de cette excuse. « Un certain lieu que la bienséance m'empêche de nommer, est pavé de bonnes intentions », dit M. Williams. Qu'importait donc au fond quels desseins secrets for-

mait Johnson quand il trangressait les prescriptions nettes et formelles du *tenure act?* Il n'avait pas le droit aujourd'hui de prendre d'échappatoire, et d'alléguer son ignorance du sens exact de la loi qu'il avait violée ; un homme assez instruit pour s'élever jusqu'au Capitole en qualité de Président des Etats-Unis devait être réputé assez intelligent pour ne pas ignorer les devoirs de sa charge. D'ailleurs les avertissements réitérés du Sénat et de la Chambre n'avaient pas manqué de l'éclairer, de lui faire envisager les conséquences de sa conduite, et de lui montrer l'impasse où il s'engageait. Johnson ne s'était donc pas trouvé pris au dépourvu ; il avait eu le loisir de réfléchir mûrement, et de revenir sur ses résolutions funestes, ce qui eût évité au pays le danger d'un aussi profond ébranlement. Mais tout resta inutile ; *quos perdere vult Jupiter dementat !*

« On irait loin avec l'argument des bonnes intentions, ajoutait M. Bingham, et ce serait trop commode en vérité de se dérober à la responsabilité de ses actes par le faux-fuyant d'une pareille excuse. Vous rappellerai-je, Messieurs, les massacres commis en Prusse, pendant le règne de Frédéric II, par une secte obscure de fanatiques insensés, qui tuaient les petits enfants sous prétexte de les envoyer en paradis, parce que le Christ a dit que le royaume du ciel leur appartient ? Ailleurs c'est un ministre de Suède trouvant qu'un certain nombre de vieillards, entretenus par la charité, s'attarde trop sur les limites extrêmes de la vie ; à bonne intention lui aussi, il fait périr les plus âgés de ces malheureux, afin de pouvoir secourir à leur place d'autres indigents. Quel est le tribunal ou le juge prêt à se payer de bonnes intentions semblables ? Et lorsqu'aux Etats-Unis, tout récemment, le 14 avril 1865, l'assassin Booth fit remonter aux cieux d'où elle venait l'âme pure du grand Lincoln, de notre président martyr, Booth lui-même ne déclarait-il pas également qu'il croyait servir la cause de la liberté et de l'humanité tout entière ? Si une justice sommaire n'avait pas foudroyé ce misérable, aurions-nous dû subir le supplice d'entendre développer aussi en sa faveur, dans les plaidoiries de ses avocats, la théorie de l'erreur de conduite et l'excuse des bonnes intentions ? Pardonnez-moi, Messieurs, d'avoir insisté sur ce point ; car de pareilles doctrines et d'aussi pauvres arguments, permettez-moi de le dire malgré tout le respect que je dois aux savants défenseurs du prévenu, ne sont dignes ni d'eux-mêmes, ni de l'auguste assemblée qui nous entend. »

Assurément chacun dans l'auditoire se ralliait sans peine aux honnêtes opinions de l'orateur et partageait son indignation vertueuse, quoique les exemples cités par lui n'eussent pas très-directement rapport à l'affaire. Toutes ces exagérations de langage, suffi-

samment expliquées par la passion du débat, ces comparaisons outrées et tirées de loin étaient destinées à produire des effets de tribune, et la lecture en refroidit l'intérêt; on y trouvera du moins la note et la couleur locale de l'éloquence politique et judiciaire aux Etats-Unis. Mais personne parmi les avocats du Président n'avait soutenu que la fin justifiât les moyens, ni qu'il fût permis de commettre le mal même en vue d'un bien prétendu; personne n'avait fait l'apologie de l'assassinat; aucune tête d'enfant ni de vieillard n'était tombée sur l'ordre de Johnson. De quoi s'agissait-il après tout? D'un simple délit d'interprétation, ou si l'on veut, dans l'hypothèse la plus défavorable, de la violation d'une loi essentiellement politique, mais non d'un crime condamné par la loi morale et réprouvé par la conscience de l'humanité tout entière. Aussi, sans se laisser déconcerter par cette singulière extension donnée à leur thèse, les défenseurs entreprirent de démontrer au Sénat les bonnes intentions de l'accusé. Ce qui rend intéressante la discussion sur ce point, c'est que la grosse question de la responsabilité ministérielle s'y mêla incidemment.

En effet, pour attester la sincérité du Président et la loyauté de ses desseins, les défenseurs se crurent en droit de faire intervenir son cabinet. La Constitution des Etats-Unis, dirent-ils, a établi l'attorney général auprès du chef de l'Exécutif avec mission expresse de lui donner des consultations officielles sur le sens des lois; Johnson s'est décidé d'après l'opinion motivée de ce haut fonctionnaire; sa conduite est donc correcte et régulière; il ne saurait être coupable pour avoir agi conformément aux avis formels de son conseiller attitré. Ce n'est pas tout; plusieurs fois les ministres furent convoqués afin de débattre les questions juridiques soulevées par le *tenure bill*; à la suite de discussions approfondies, il fut admis comme incontestable que les prescriptions de la loi du 2 mars ne concernaient pas les secrétaires d'Etat nommés par l'administration précédente, et en conséquence ne pouvaient pas s'appliquer au cas de M. Stanton. Dans toutes ces réunions le cabinet était au grand complet; l'attorney général se trouvait présent; Stanton lui-même assistait aux séances; personne ne se leva pour protester, et l'entente fut unanime. Pourquoi le Sénat refuse-t-il aujourd'hui de faire la lumière sur ce point, et de citer à sa barre tous les membres du ministère?

On doit reconnaître ici que la haute Cour restait fidèle aux vraies doctrines américaines, en repoussant la requête des défenseurs. Non pas sans doute que ceux-ci entendissent fournir au Président le moyen de se dérober derrière ses ministres; non, ils voulaient simplement démontrer par des témoignages irrécusables que l'erreur de

Johnson, si erreur il y avait, était innocente et naturelle, puisque des personnages honorables et compétents la partageaient. Mais cette prétention d'invoquer à l'appui de leur cause l'opinion collective du cabinet ne semblait pas moins ouvrir la porte à l'indépendance et à la responsabilité ministérielles, que la Constitution des Etats-Unis ne reconnaît pas. Aussi les accusateurs eurent-ils beau jeu pour répondre à leurs adversaires en se plaçant sur le terrain des principes.

« C'est un des grands moyens de la défense, dit M. Williams, d'affirmer non-seulement que les ministres étaient d'accord avec le Président, mais que si Johnson a commis une faute, c'est sur l'avis formel des conseillers placés auprès de lui par la loi. Je ferai d'abord remarquer combien cette doctrine inconstitutionnelle qui consiste à couvrir Johnson par son ministère est contraire à tout le système de la défense. On nous disait précédemment que le Président, étant seul responsable de la direction de l'Exécutif, devait en conséquence posséder le droit de congédier à son gré tous ses agents, ainsi qu'il l'a fait d'ailleurs à l'égard de M. Stanton. N'est-ce pas le comble de l'effronterie que de venir maintenant invoquer en faveur du prévenu l'excuse des avis donnés par le ministère? On essaie de nous dérouter par des subtilités et des sophismes; on n'y réussira pas. L'accusé voudrait-il, comme un autre Charles I[er], livrer un autre Strafford à la vengeance des Chambres? Nous refuserions l'offre; nous ne demandons la tête d'aucun ministre, et nous ne nous en prendrons pas à des instruments dociles et automatiques; c'est un plus gros gibier que nous poursuivons.

« Chacun ici comprend parfaitement la théorie de la Constitution anglaise : le roi ne peut mal faire, la personne royale est sacrée. Cette irresponsabilité du souverain se concilie admirablement avec la liberté du peuple grâce à la responsabilité du cabinet et à la vigilance du Parlement toujours en éveil pour empêcher qu'aucun dessein funeste ne soit suggéré au monarque. Mais quelles seraient notre sécurité et notre garantie à nous qui ne pourrions avoir recours ni contre un ministère, ni contre un roi? Aux Etats-Unis, le Président seul est responsable; la Constitution ne lui a donné d'autre conseil que le Sénat. Tout ce qu'il peut exiger de ses secrétaires d'Etat, c'est leur opinion individuelle sur les affaires particulières de leurs départements respectifs, et rien de plus. Washington ne procédait pas autrement, bien qu'il réunît souvent ses ministres; tel a toujours été le droit constant et traditionnel.

« Dans ces derniers temps, les nécessités poignantes de la guerre de la Sécession, la gravité et la rapidité foudroyante des événements, les fonctions de commandant en chef exercées par le Président, exi-

gèrent de continuelles réunions des membres du cabinet. On a voulu changer cette coutume en règle durable, et la maintenir même après la conclusion de la paix. Aussi n'est-il pas trop tôt, à mon avis, que le conflit actuel surgisse pour nous permettre de déjouer ces tendances funestes, et de faire rentrer dans l'ordre tout ce qui faussait nos institutions. »

Cette question préjudicielle une fois vidée, les commissaires de la Chambre firent néanmoins, comme par surcroît, la preuve des mauvaises intentions de l'accusé. Suivant eux, le premier indice qui trahissait des vues criminelles, c'était l'acharnement de Johnson à l'égard du meilleur des ministres. Quel prétexte plausible pouvait alléguer le Président pour justifier la révocation de Stanton? Quel semblant de grief légitime avait-il le droit d'articuler contre lui? Stanton s'était toujours montré le zélé serviteur de la Constitution et de la loi; chacun vénérait en sa personne le type du fidèle égaré parmi les infidèles, l'égal des premiers de son siècle et des siècles passés, l'organisateur habile et infatigable des victoires remportées sur les fauteurs de la rébellion; voilà son crime; voilà les véritables motifs qui l'avaient désigné à la colère et à la vengeance de Johnson. « Un honorable avocat de la défense nous a dit que le ministre de la guerre était une épine douloureuse au flanc du Président, s'écriait M. Bingham; oui, j'en conviens, une épine acérée et tenace au cœur de tout traître levant l'étendard de la révolte contre la patrie et la liberté. A mon tour j'accuse ici publiquement le Président prévaricateur de calomnie et d'imposture, pour avoir osé attaquer la conduite du ministre de la guerre. Mais Stanton peut attendre; son temps va venir; son nom sortira de ce procès plus pur et plus glorieux que jamais. Certes, il n'a pas besoin que je le défende, car ses services parlent pour lui; je n'ai pas cru cependant pouvoir me dispenser de rappeler quel mal, en le destituant, Johnson a tenté de faire à la République. »

Puis les accusateurs prétendaient prendre le prévenu et ses avocats en flagrant délit de contradiction. Le Président affecte aujourd'hui de croire que le *tenure bill* ne s'applique pas au ministre de la guerre, disaient-ils, mais lui-même a suspendu une première fois Stanton de ses fonctions uniquement en vertu de cette loi; il en comprenait donc alors le sens et la véritable portée qu'il cherche à contester et à dénaturer maintenant pour les besoins de sa cause. Ses propres actes, les propres termes de ses lettres et de ses messages, donnent à sa thèse actuelle le démenti le plus éclatant. La défense voulait nous imposer l'obligation de prouver les intentions coupables; nous en montrons les preuves signées de la main même de l'accusé; que veut-on de plus? « Malheureux homme, ajoutait

M. Thaddeus Stevens; à défaut d'une bonne conscience, que ne possédiez-vous du moins une mémoire fidèle ! »

Il était donc trop tard pour venir exciper de la bonne foi de l'accusé. Si le Président ne croyait pas son ministre couvert par l'acte du 2 mars, pourquoi en avait-il d'abord exactement suivi les prescriptions? Pourquoi suspendre Stanton de ses fonctions d'après les termes de cet acte? Pourquoi aviser le Sénat de la suspension vingt jours après l'ouverture de la session? Pourquoi dans son message au Sénat et dans sa communication au secrétaire du Trésor empruntait-il encore les formules du *tenure bill?* « A toutes ces questions, dit M. Bingham, une seule réponse est possible pour Johnson, et la voici : Je garderai la lettre de mon serment, j'obéirai à la lettre de la loi. Pour la première fois dans notre histoire, je suspendrai de ses fonctions un ministre en vertu de la législation nouvelle; j'informerai officiellement le Sénat de la suspension, et s'il l'approuve, je resterai dans la stricte légalité. Si le Sénat émet un avis contraire, alors je passerai outre, je jetterai ma prérogative à la face des sénateurs, et je leur déclarerai que c'est mon droit présidentiel d'invalider à mon gré les lois. Telle est, Messieurs, la réponse du Président, la seule qu'il puisse faire, mais qui le couvre de honte et d'ignominie. »

Pour réfuter l'argument personnel, la défense se borna forcément à rappeler ce que chacun savait déjà. Elle retraça l'hostilité bien connue du ministre de la guerre à l'égard de son chef, et montra que la situation critique du Président ne pouvait se prolonger qu'au détriment du pays. Sans trop charger Stanton, elle se contenta de le dépeindre comme un agent insubordonné et frondeur, exerçant une inquisition malveillante sur les actes de Johnson, ne craignant pas d'user avec lui de duplicité, affirmant dans le conseil que le *tenure bill* était inconstitutionnel, puis se prévalant de cette même loi pour se cramponner à son portefeuille. « D'ailleurs, ajoutait M. Evarts, un fonctionnaire peut fort bien être révoqué, quoiqu'il n'ait commis aucun délit grave. On connaît l'aventure de ce collecteur d'impôts à qui le secrétaire d'Etat demandait jusqu'où remontait la rivière de Tombigbee. Mais elle ne remonte pas, répliqua-t-il; elle descend la vallée comme toutes les autres rivières. Il fut destitué du coup. » Quant à Stanton, de quelque côté que fussent les premiers torts, sa présence au ministère était devenue impossible, et le Président, sans parti pris d'aucune sorte, crut loyalement remplir un devoir en rétablissant la concorde dans son cabinet. A qui Johnson s'est-il d'ailleurs adressé? Au général Grant d'abord que le pays estime entre tous, puis successivement au général Sherman et à l'adjudant général Lorenzo Thomas, c'est-à-dire aux trois person-

nages que la nation elle-même eût désignés pour la circonstance. Des choix aussi honorables, aussi conformes au sentiment public pouvaient-ils laisser subsister le moindre doute sur les intentions honnêtes de l'accusé, sur son vif et sincère désir de conciliation et d'apaisement?

On reproche encore au Président d'avoir frauduleusement appliqué la loi pour mieux la violer ensuite, continuaient les défenseurs. Aurait-on mieux aimé qu'il la déchirât et la foulât aux pieds? C'est alors que sa conduite eût été taxée justement d'illégale et de subversive. Johnson a compris différemment son devoir; il a fait ses réserves sur le point spécial où sa responsabilité personnelle se trouvait engagée, et sans rien abandonner de ses convictions à cet égard, il s'est empressé d'exécuter la loi du 2 mars dans toutes les autres dispositions qu'elle contenait. C'était le seul moyen qui lui restât d'obtenir du Sénat un ministère uni, tel que chacun l'eût désiré à sa place.

Enfin, si la conciliation ne pouvait être obtenue à aucun prix, l'unique but du Président était de soulever un cas judiciaire, et de soumettre la validité de la loi à l'arbitrage des tribunaux compétents. Toutes les dispositions étaient prises à cet effet; l'*impeachment* seul a tout entravé. Les accusateurs n'ignorent pas que tel était le projet formel de Johnson. Lorsque l'adjudant général Lorenzo Thomas voulut prendre possession du ministère de la guerre conformément aux ordres qu'il avait reçus, M. Stanton le fit arrêter et lui intenta aussitôt un procès. Par qui la plainte fut-elle retirée soudain, et pour quel motif? Par Stanton lui-même, et voici pourquoi : on craignait qu'au cours de ce procès la loi du 2 mars ne fût déclarée inconstitutionnelle par les juges dont c'était le droit, et que le Président ne se trouvât ainsi pleinement justifié. Ce sont donc les ennemis de Johnson qui l'ont seuls empêché de faire trancher le conflit en dernier ressort par la Cour suprême.

Les accusateurs refusaient de croire que le Président se proposât réellement d'en appeler aux tribunaux; à les entendre, cette assertion n'était de sa part qu'une hypocrisie de plus. « Les bonnes intentions, s'écriait M. Sumner, comment pourrions-nous y ajouter foi en présence d'une série d'attentats qui va de la protection du *whiskey ring* et du *ku klux klan* à celle des assassins de la Nouvelle-Orléans et de tant d'autres malfaiteurs? Johnson a voulu violer la loi, et provoquer ouvertement le Congrès par un audacieux défi; qu'il n'affecte donc pas aujourd'hui de s'étonner si la susceptibilité nationale, trop longtemps assoupie, se réveille enfin à ce dernier coup, et si le Congrès relève le gant lancé par une main criminelle. »

X

L'ACCUSATION CONTESTE QU'EN DEHORS DU VETO LE PRÉSIDENT AIT LE DROIT D'INTERVENIR DANS LES ACTES DU CONGRÈS.

Au-dessus des discussions de fait et des controverses juridiques soulevées par le *tenure bill*, s'élevait la grande querelle politique relative au rôle respectif du Président et du Congrès. Tout l'intérêt du débat se concentrait sur ce point capital; c'étaient bien là, suivant le mot d'un des orateurs, la tête et le cœur du procès, car les principes fondamentaux du gouvernement se trouvaient mis en question.

La Constitution des Etats-Unis a nettement tracé la sphère d'action du pouvoir exécutif, et spécifié dans quelle mesure le Président participe à la puissance législative, disaient les commissaires de l'accusation. Un bill régulièrement voté par les deux Chambres n'acquiert pas *ipso facto* force de loi. Alors en effet intervient l'Exécutif à la sanction duquel l'acte du Congrès doit être soumis. Trois partis s'offrent au Président qui a dix jours francs (les dimanches exceptés) pour se prononcer. Il peut approuver le bill, ce qui le rend définitif. Il peut opposer son veto; en ce cas, un nouveau vote des deux Chambres à la majorité des deux tiers des voix suffit pour valider la loi. Il peut enfin laisser passer le délai de dix jours sans se prononcer, et le bill est également considéré comme définitif à partir ce moment. Ainsi la Constitution a bien établi que toute loi est valide dans l'une des trois conditions suivantes : lorsqu'elle est signée et approuvée par le Président; lorsque, malgré le veto de l'Exécutif, elle est votée de nouveau par le Congrès à la majorité des deux tiers des voix dans chaque Chambre; lorsqu'enfin, pendant la période légale de dix jours, le Président prend le parti du silence et de l'abstention. Quoi qu'il puisse alléguer ultérieurement sur l'inconstitutionnalité d'une loi adoptée dans l'une de ces trois hypothèses, le Président n'a désormais aucun recours; en mettant son veto, il a entièrement épuisé son droit de résistance. Il n'a donc plus qu'à remplir un devoir strict et absolu, c'est-à-dire à faire exécuter fidèlement la loi, qu'il l'ait précédemment approuvée ou non. De là se dégageait ce principe catégoriquement formulé : la lettre de la loi votée par les représentants du peuple réunis en Congrès prime le pouvoir exécutif.

Pourtant, continuait l'accusation, les défenseurs osent prétendre que le Président, outre son veto, possède le privilège de décider par lui-même si les lois régulièrement votées et revêtues de toutes les formes voulues ne sont pas inconstitutionnelles, et de se refuser à exécuter celles dont la validité lui aurait paru douteuse. Quelles seraient les conséquences de cette prérogative exorbitante, qualifiée

subtilement de droit d'interprétation judiciaire? Sous prétexte d'inconstitutionnalité, le Président pourrait frapper de nullité tout acte législatif qui serait en désaccord avec ses vues personnelles, et supprimer de fait l'autorité légitime des Chambres. « Approuvez ces doctrines, Messieurs les sénateurs, disait le commissaire Bingham, souffrez que les lois soient suspendues au bon plaisir de sa *hautesse* André Johnson, et vous en faites le premier roi absolu des Etats-Unis. »

En effet, il ne s'agit pas ici d'un cas isolé, et de la simple interprétation du *tenure bill.* Si le Président pouvait s'ériger en juge d'un seul acte du Congrès et se dispenser à son gré d'y obéir, il aurait les mêmes titres pour interpréter judiciairement tous les autres, et désobéir à tous également. Or, comme il n'existe pas une seule question politique, électorale, administrative et financière qui ne soit réglée par des lois, le Président possédant le droit d'interpréter ces lois diverses, c'est-à-dire de les enfreindre ou de les annuler, exercerait par ce moyen une autorité sans contrôle et sans limite; il confisquerait à son profit et concentrerait entre ses mains les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; ainsi, la volonté arbitraire d'un homme serait substituée au gouvernement régulier de la loi.

« C'est au contraire l'honneur du peuple américain, disait encore M. Bingham, que personne ici ne peut être ni au-dessus ni au-dessous de la loi. Depuis le premier d'entre nous, le Président, jusqu'au dernier paysan de la plus lointaine frontière de nos territoires, la loi est le seul souverain, Dieu excepté, que reconnaissent les citoyens de la libre Amérique. Telle est la tradition des trente-cinq millions d'hommes peuplant ce vaste continent, telle est la foi de cette nation généreuse, chargée aujourd'hui par la céleste Providence de la plus haute mission politique qui ait jamais été confiée à un peuple. Et ces grands principes ne sont pas seulement de tradition parmi nous; ils ont été inscrits dans des documents impérissables à partir du jour où fut tiré à Lexington le premier coup de canon de l'Indépendance. Nous les trouvons exposés et proclamés dans la déclaration des droits, cette première protestation de l'Amérique contre la prétention du pouvoir exécutif à suspendre l'action législative, déclaration immortelle, due à cette illustre phalange d'hommes éminents que Dieu fit marcher en les guidant à travers la nuit et les orages de la révolution pour leur permettre d'établir ici, dans ces contrées occidentales du globe où vient se coucher le soleil, les fondements de nos institutions et de nos libertés civiles, religieuses et politiques, aujourd'hui l'exemple et l'espérance du monde! »

Non-seulement les actes du Congrès se trouveraient détruits et

foulés aux pieds par cette prétendue prérogative présidentielle, mais la Constitution elle-même serait violée dans sa lettre et dans son esprit; car le Président deviendrait libre d'en éluder ou d'en transgresser impunément les dispositions, et de fixer à sa guise ses propres obligations envers elle. Or, une Constitution qui n'impose pas l'obéissance absolue devient lettre morte; ou plutôt elle n'est plus qu'un instrument de désordre et d'anarchie. Faudra-t-il donc modifier le texte constitutionnel, et dire que le Président n'est tenu de veiller qu'à l'exécution des seules lois qu'il approuve? Faudra-t-il placer le chef de l'Exécutif au-dessus de tous les pouvoirs, et transformer en violateur attitré de la puissance législative celui qui doit borner son rôle à n'être que le premier *constable* du Congrès? « Eh quoi! s'écriait un des accusateurs, le principe vital de notre Constitution, c'est que la loi demeure souveraine et maîtresse dans toute l'étendue de l'Union, comme sur tout navire où flotte notre pavillon national, et nous sommes ici à discuter si un homme, l'élu et le serviteur du peuple, aura le droit de suspendre la Constitution, et de narguer la volonté nationale! »

Dans le cours de leurs plaidoiries, les défenseurs avaient allégué qu'un bill n'est valide qu'à la condition d'être en conformité avec la Constitution, et que toute loi inconstitutionnelle est nulle et non avenue. Les commissaires de l'accusation ne contestaient pas absolument l'exactitude de cette doctrine. Mais ils faisaient remarquer préalablement, en invoquant l'autorité et les paroles mêmes d'Hamilton, l'illustre auteur du *Fédéraliste*, que, dans tous les cas qui n'entraînent pas l'évidence absolue, les présomptions sont toujours en faveur de la constitutionnalité des lois. « Jusqu'à ce qu'elle soit annulée selon les formes prescrites, la loi demeure valable et obligatoire pour le peuple, pour le gouvernement entier, pour les pouvoirs législatif, exécutif, et judiciaire. »

Les commissaires de l'accusation examinaient ensuite quelle est l'autorité compétente dans la matière. C'est la Cour suprême, disaient-ils, et elle seule; encore lui est-il enjoint par sa propre jurisprudence, comme par l'esprit de la Constitution même, d'user sur ce point d'une extrême modération. Elle ne doit intervenir que sous certaines conditions déterminées; elle peut entendre et juger toutes les causes soulevées dans les limites de la Constitution, des lois et des traités des Etats-Unis; mais son rôle consiste à prononcer sur des procès pendants, et non à siéger en arbitre permanent des actes législatifs. Aucun des pouvoirs réguliers de la Cour ne lui permet de toucher à une loi quelconque, si ce n'est incidemment, et alors le jugement rendu n'oblige que les parties. En aucun cas, elle ne peut se poser en Cour de cassation (*moot Court*) des actes du Congrès, et faire

échec à la puissance des Chambres par des vetos tribunitiens. Quels que soient d'ailleurs les droits de la Cour suprême, ce n'est jamais au Président qu'incombe la mission de se prononcer sur l'inconstitutionnalité des lois. « D'après ce que nous connaissons de l'esprit et des vues d'André Johnson, disait M. Bingham, Dieu sait à quels abîmes nous conduirait une prérogative politique et judiciaire aussi illimitée, remise entre pareilles mains. Si les Américains toléraient jamais que leur Président exerçât impunément cette autorité discrétionnaire, incompatible avec les libertés publiques, et détrônât la loi afin d'y substituer sa volonté personnelle, ils seraient indignes d'être les gardiens du dépôt sacré des droits qu'ils ont reçus intacts de leurs pères, pour les transmettre intacts aussi à leurs enfants et aux innombrables millions de leurs successeurs à venir. »

A cette revendication du pouvoir d'interprétation judiciaire, les délégués de la Chambre opposaient une suite de précédents qui témoignaient de l'obéissance traditionnelle des Présidents et du peuple aux lois même les plus entachées du vice d'inconstitutionnalité. C'était d'abord l'exemple de Jackson, lorsque l'Etat de la Caroline du Sud se souleva et refusa d'exécuter l'acte du Congrès sur la douane. Bien que le Président désapprouvât cette mesure législative, il fit taire ses sentiments personnels, et levant la main prononça ce serment : « Au nom de l'Eternel, l'Union doit être maintenue, et elle le sera. » Elle le fut en effet, le dernier mot resta à la loi.

Puis on invoquait un souvenir plus récent et plus pénible, l'acte de 1850 relatif aux esclaves fugitifs. « Cette loi, en opposition flagrante avec la lettre et l'esprit de notre Constitution, dit M. Bingham, offrait, aux dépens du Trésor public, une prime à tout magistrat mettant en jugement l'esclave coupable d'avoir aspiré à cette liberté qui appartient à tout homme comme l'air qu'il respire. Cette loi funeste attribuait une récompense au juge qui arrêterait le bras protecteur étendu sur le pauvre et l'infortuné; cette loi contraire au précepte évangélique du divin Maître, inventait un crime nouveau, celui d'abriter l'être humain privé d'asile. Cette loi enfin enjoignait comme un devoir la perpétration du crime des crimes; car elle faisait une marchandise de l'âme immortelle de toute une classe d'hommes, et transformait des créatures humaines en bétail, en esclaves vendus et à vendre, sans droits dans le présent, sans espoir dans une part du grand héritage d'outre-tombe. Nul n'élevait la voix en faveur des victimes de cette législation barbare sur lesquelles pesait une écrasante servitude; l'univers était sans parole et Dieu lui-même paraissait sans pitié.

« Quels drames émouvants cette loi monstrueuse n'a-t-elle pas

suscités! Avez-vous oublié, entre autres, l'infortunée Marguerite Garner poursuivie par les agents de l'autorité, et s'enfuyant avec son enfant encore à la mamelle qu'elle pressait contre son sein? Sur le point d'être prise, le désespoir la rend folle; son amour maternel se change en fureur; elle éprouve une sorte de joie frénétique à tuer de ses mains son propre enfant, à le rendre ainsi libre et pur de la souillure de l'esclavage au Dieu qui le lui avait donné, et cela plutôt que de le livrer à ses persécuteurs, et de le jeter dans cet enfer de la servitude, préparé par la législation américainee. Certes, si jamais loi inique mordit au cœur et au plus profond de la conscience de l'homme, c'était bien celle-là. Et pourtant nous avons laissé condamner Anthony Burns pour avoir transgressé cette loi maudite; le peuple a vu traîner devant lui tout chargé de chaînes le premier martyr de la sainte cause de l'affranchissement, et il a courbé la tête en disant : c'est la loi; que la loi s'accomplisse tant qu'elle n'est pas légalement abrogée. Et il se trouve aujourd'hui des gentlemen pour oser affirmer à la face du Sénat, que c'est la tradition du peuple des Etats-Unis de permettre que ses lois soient transgressées par son Président! »

Restait à réfuter la principale assertion de la défense. Les avocats de Johnson avaient affirmé, en effet, que le Président était le protecteur et le gardien de la Constitution, et devait à ce titre intervenir pour la défendre contre les abus de pouvoir des Assemblées. Les accusateurs niaient formellement que le Président pût exercer ce droit en refusant d'exécuter une loi régulièrement votée. S'il existe dans le pacte fondamental un principe clair et péremptoire, disaient-ils, c'est que les mandataires du peuple ne sont responsables devant personne au monde de l'exercice de leur puissance législative excepté devant le peuple, qui seul peut les traduire au grand tribunal des élections et leur demander des comptes. Nos adversaires imaginent des hypothèses invraisemblables; ils discutent le cas où le Congrès dépouillerait l'Exécutif de ses attributions les plus indispensables. Est-ce admissible? « Lorsque nous en serons là, répliquait M. Williams, les Constitutions deviendront inutiles, et les gouvernements représentatifs limités auront vécu. Nous verrons alors la révolution avec son cortège de sanglants combats dans nos rues, avec un Corps législatif mutilé qui délibérera derrière un cercle de baïonnettes; alors l'anarchie prévaudra partout. » Mais les cas extrêmes sont de mauvais précédents, et ne sauraient prouver qu'au Président appartient la garde des institutions américaines. Le peuple des Etats-Unis est le seul gardien de son propre honneur, le seul défenseur de ses libertés. « Si le jour venait jamais, ajoutait de son côté M. Bingham, où le salut de notre

Constitution serait confié à la fidélité, à l'intégrité et au patriotisme d'un Johnson, oh! alors que Dieu sauve la Constitution de son sauveur! »

L'âpreté des attaques dirigées contre le Président donnait à supposer que les commissaires de la Chambre étaient partisans de l'omnipotence parlementaire. Ils s'en défendirent avec énergie. « Ni moi, ni aucun de mes amis, s'écria M. Bingham, nous n'avons jamais dit une parole qui justifie la moindre allusion à cette prétendue doctrine de l'omnipotence du Congrès. Je comprends la souveraineté du Parlement dans une monarchie héréditaire dont les fidèles peuvent dire que le roi gouverne par la grâce de Dieu et par droit divin. Mais il ne m'est pas possible à moi, pas plus qu'à un peuple pratique et sensé, de comprendre quelle signification on peut attacher à cette expression d'omnipotence appliquée au Congrès des Etats-Unis. Pour ma part je suis bien décidé à ne pas prononcer plus que je ne l'ai fait jusqu'ici un seul mot qui permette à qui que ce soit d'insinuer que je réclame l'omnipotence en faveur de nos assemblées. Je me borne à demander pour les mandataires du peuple le droit d'exécuter les volontés nationales, comme ils sont tenus de le faire par le texte de la Constitution et par leur serment. »

Du reste, suivant les accusateurs de Johnson, les usurpations d'autorité et les abus commis par les Chambres ne restaient pas sans correctif efficace, par la seule raison que le Président ne se trouvait pas chargé d'y remédier. Le premier remède était le recours aux tribunaux compétents; le remède suprême était le suffrage du peuple agissant dans la plénitude de sa souveraineté pour nommer son Président, élire ses représentants et ses sénateurs, établir ses cours de justice, voter sa Constitution, et abolir les uns comme les autres selon son bon plaisir. « Que les honorables avocats de la partie adverse renoncent donc à semer l'alarme par leurs déclamations sur l'omnipotence du Congrès. Pour nous, Américains, il n'y a rien d'omnipotent ni d'éternel que Dieu. En fait de lois absolues, le peuple des Etats-Unis ne reconnnaît que la loi divine, gravée sur les tables d'airain au milieu des orages et des ténèbres terribles du Sinaï qui tremblait, et les lois constitutionnelles qu'il vote lui-même conformément aux règles de la justice et de la raison. »

La thèse de l'accusation se résume donc ainsi : Le Président ne peut intervenir dans les actes législatifs qu'au moyen du veto. Si les Chambres passent outre, il doit s'incliner et faire exécuter fidèlement la loi, quelle qu'elle soit. Le droit d'interprétation qu'il voudrait s'arroger supprimerait par le fait les autres pouvoirs, détruirait le principe fondamental de l'égalité de la loi pour tous, et porterait un coup fatal aux institutions elles-mêmes. Dans aucun cas

et à aucun point de vue, le Président n'est juge de la constitutionnalité des actes du Congrès, et ne possède le privilège de transgresser la loi sous prétexte de défendre la Constitution.

Mais les commissaires de la Chambre ne se contentaient pas des raisonnements d'une froide dialectique. Hommes de parti avant tout, adversaires résolus et acharnés de Johnson pendant la durée entière de son mandat, ils ne pouvaient pas, quand même ils l'auraient fortement voulu, faire taire leurs ressentiments pour ne parler que le langage de la sereine et impartiale justice. Sur chaque question, ils s'étudient à trouver les accents qui irritent et les paroles qui divisent. Sans égard pour la tranquillité du pays, encore profondément troublé, ils n'hésitent pas à tirer tout le parti possible des malheurs causés par les discordes civiles, ainsi que des épisodes les plus odieux de l'esclavage, quoiqu'étrangers au procès. En terminant son éloquent plaidoyer sur l'égalité de la loi, M. Bingham ne put s'empêcher de réveiller encore les souvenirs de la guerre de la Sécession. « Pendant cette terrible et funeste lutte, dit-il, les Américains ont visiblement et profondément gravé sur le sol même de la patrie, en caractères sanglants, leur volonté inébranlable de respecter, comme de faire respecter par tous et toujours les institutions et les lois. Et vous croyez que, triomphants et glorieux, ils se résigneront à supporter le despotisme d'un seul homme, surtout lorsque cet homme est leur mandataire infidèle ! Je vous supplie, Messieurs, de considérer qu'aujourd'hui nous plaidons la grande cause de la majesté de la loi, debout sur la tombe d'un demi-million de héros patriotes et de martyrs, dont la mort fut sublime, parce qu'elle était un sacrifice aux lois et à la Constitution. Puisse leur noble exemple imprimer dans vos cœurs cet enseignement salutaire, que personne ici n'est au-dessus de la loi, que chacun doit y obéir, que les plus grandes charges de l'Etat et les situations les plus hautes ne sauraient servir d'abri au crime qui met la République en péril ! »

XI

LA DÉFENSE SOUTIENT QUE LE PRÉSIDENT POSSÈDE LE DROIT D'INTERPRÉTER LES LOIS DU CONGRÈS.

Comme l'accusation, la défense reconnaissait que le débat empruntait toute sa gravité au conflit d'attributions soulevé entre le Président et le Congrès; mais loin de voir dans le procès une juste revendication du droit parlementaire contre la tyrannie présidentielle, elle y surprenait au contraire une tentative illégitime des Chambres

pour humilier la puissance exécutive, l'abaisser à un rôle subalterne, et s'arroger ainsi une domination exclusive et absolue.

Afin de restituer à chacun sa place régulière dans l'ensemble du système politique, il fallait présenter à nouveau la théorie de la Constitution américaine. Notre gouvernement, dirent les défenseurs, comprend trois pouvoirs distincts, souverains chacun dans sa sphère propre, et indépendants les uns des autres. La difficulté consiste à les faire subsister conjointement sur le pied d'égalité. Quel est celui d'entre eux qui menace surtout de détruire cette balance nécessaire entre l'Exécutif et les Assemblées ? Il suffit d'interroger le texte constitutionnel pour se rendre compte que les empiétements législatifs ont toujours paru les plus redoutables pour la liberté. En effet, presque toutes les restrictions portent sur le Congrès ; tout l'effort de la Constitution consiste à imposer aux Chambres un frein et des limites. Ainsi, nous trouvons d'abord le veto présidentiel, puis la condition de la majorité des deux tiers des voix, requise pour annuler le veto ou pour prononcer des condamnations d'*impeachment*, enfin l'interdiction de voter certaines lois. Sans nul doute, ces précautions n'empêchent pas le Congrès d'être le grand dépositaire des volontés de la nation, mais elles montrent assez à quel point on craignait, dès l'origine, qu'il n'établît sa suprématie, et ne fît table rase des institutions en confisquant tous les pouvoirs.

Quelle est maintenant la situation du Président ? Ne faut-il voir en lui que l'instrument docile et aveugle de la volonté législative ? Doit-il borner son rôle à n'être que l'agent d'exécution, l'humble subordonné des Chambres et, suivant un mot malsonnant de l'accusation, le simple *constable* du Congrès ? Ce serait méconnaître l'esprit du pacte fondamental, et en fausser la saine interprétation. Le Président, l'élu du peuple entier, est le « magistrat en chef » de la nation ; c'est lui qui la représente dans sa capacité collective, dans sa puissante unité, dans le faisceau de ses intérêts communs. Assurément la Constitution reste au-dessus de lui comme de tous les autres organes du gouvernement et au-dessus du peuple même, jusqu'à ce qu'il ait plu à celui-ci d'en modifier les clauses. Mais dans le cercle entier de ses attributions, le Président exerce une autorité indépendante et souveraine ; aux Etats-Unis, les trois pouvoirs aussi sont égaux devant la loi.

Bien plus encore, le Président est le défenseur attitré de la Constitution. En effet, dès son entrée en charge, il prête un serment solennel et tout spécial, par lequel il ne s'engage pas simplement à remplir ses devoirs professionnels, c'est-à-dire à faire exécuter les lois votées par les Chambres ; les lois ne sont même pas mentionnées dans cette formule de serment ; le Président jure « de pré-

server, de défendre et de protéger la Constitution au mieux de ses facultés. » Ces termes exprès et sans nulle équivoque indiquent nettement pour tout esprit non prévenu que là est le devoir suprême et primordial du chef de l'Exécutif, et son rôle éminent dans l'organisation gouvernementale; car de tous les serviteurs du pays c'est le seul auquel un tel engagement soit prescrit et une aussi grande confiance témoignée. Au milieu des compétitions rivales, il se trouve donc investi de la haute mission de veiller fidèlement à ce qu'aucun des pouvoirs ne sorte des limites fixées, n'empiète sur les attributions des autres, et ne désobéisse aux prescriptions constitutionnelles. Son serment est strictement obligatoire, et le Président faillirait à ses premiers devoirs envers la nation, s'il venait à trahir le mandat spécial qu'il a juré de remplir pour le bien de tous.

Etait-ce là une explication nouvelle du rôle de l'Exécutif, une thèse particulière à la défense et improvisée seulement pour les besoins de la cause? Suivant les avocats de Johnson, on devait y reconnaître au contraire l'interprétation établie, la doctrine consacrée par la tradition nationale, et conforme au vœu constant du pays. « Le peuple entier, dit M. Evarts, a toujours apprécié de la même manière que nous la valeur du serment présidentiel et la mission du Président, qu'il a toujours considéré comme le représentant légal des intérêts communs, le gardien de l'honneur national, le plus ferme rempart des libertés publiques, et le défenseur des institutions. Sans doute le peuple n'ignore pas que l'exercice d'attributions aussi importantes et aussi délicates ne peut manquer de susciter un antagonisme presque perpétuel, et d'amener des conflits violents; mais il comprend en même temps les devoirs que lui imposent ses propres suffrages. Il a conscience d'avoir contracté envers son élu l'obligation de le soutenir contre toutes les attaques et tous les empiétements, de quelque côté qu'ils puissent venir, et sous quelques formes qu'ils se produisent, sous le masque de l'autorité du Congrès ou de tout autre pouvoir, quel qu'il soit. C'est que le peuple a vu par lui-même quelle puissance irrésistible et quelles ressources inépuisables le magistrat suprême était capable de mettre au service de la République, en s'appuyant sur le concours et le dévouement des bons citoyens. Qui de vous, Messieurs, a pu oublier la déclaration solennelle de l'illustre Lincoln? « Là-haut j'ai un serment enregistré au ciel, par lequel j'ai juré de conserver, de protéger et de défendre la Constitution des Etats-Unis; je n'y faillirai pas. » Aujourd'hui les termes de ce vœu, passé à l'état de légende révérée, sont inscrits avec honneur sur les murs mêmes des Chambres législatives, dans un grand nombre d'Etats de l'Union, comme pour attester que la fidélité au serment présidentiel

a pu seule exalter le patriotisme de tous, en face des dangers menaçants de la guerre civile, et inspirer au pays et à son chef l'énergie nécessaire pour traverser victorieusement les plus terribles épreuves [1]. »

S'il est avéré, continuait la défense, que le Président exerce cette mission supérieure, quel sera son devoir relativement à l'application des lois? Devra-t-il faire exécuter indistinctement toute loi, constitutionnelle ou non, uniquement parce qu'elle a été régulièrement votée par le Congrès? L'accusation, on le sait, ne craint pas de répondre par l'affirmative; elle soutient que le Président n'a pas qualité pour apprécier les actes législatifs; elle affirme en conséquence qu'on peut valablement le décréter d'*impeachment* sur ce grief unique qu'il a violé une loi quelconque, celle-ci fût-elle en opposition directe avec le pacte fondamental. Bien plus, l'accusé n'aurait même pas la faculté d'alléguer pour sa justification le vice d'inconstitutionnalité de la loi, et le Sénat ne devrait pas accepter ce moyen de défense. On arriverait ainsi à cette conclusion singulière qu'un Président des Etats-Unis pourrait être dûment condamné, au nom de la Constitution, pour avoir refusé d'appliquer une loi destructive de cette Constitution même qu'il est tenu par serment de protéger. Le bon sens et la raison protestent contre de pareilles doctrines. Il faut admettre au contraire qu'en dehors du veto le Président posséde dans une certaine mesure le pouvoir de contrôler les actes du Congrès, même revêtus de toutes les formes requises. Avant d'en assurer l'exécution, suivant le rôle qui lui est dévolu, il doit juger dans la plénitude de son indépendance s'il ne court pas risque, en y obéissant, de désobéir à la Constitution, dont il a juré d'être le fidèle gardien et le défenseur.

Ici plusieurs cas peuvent se présenter. D'abord, lorsqu'un acte législatif a été déclaré inconstitutionnel par la Cour suprême, il est nul et non avenu de plein droit, et n'a jamais eu de valeur à aucune période de son évolution; il est en quelque sorte mort-né, car une loi non conforme à la Constitution ne saurait être valide : c'est le texte constitutionnel qui le déclare formellement. Le Président n'a donc pas à tenir compte de cette loi essentiellement caduque. En second lieu, une loi du Congrès peut être entachée d'un vice d'inconstitutionnalité manifeste, sans avoir néanmoins subi l'épreuve d'une décision judiciaire. Dans ce cas d'évidence incontestable et incontestée, le Président doit en suspendre provisoirement le cours, jusqu'à ce que les tribunaux compétents se soient prononcés. Sa conduite serait justement taxée de couardise (*cowardice*) par le peuple, si, pour

[1] Plaidoyer de M. Evarts, avocat du Président.

éviter un conflit avec le pouvoir législatif, il se mettait en opposition ouverte avec la Constitution, et manquait ainsi au premier de ses devoirs.

Mais la véritable difficulté n'est pas là. Il faudrait vouloir méconnaître à plaisir l'esprit des institutions américaines, disait la défense, pour alléguer qu'un Président des Etats-Unis pourrait être traduit en jugement et condamné parce qu'il aurait refusé d'appliquer une loi dont l'inconstitutionnalité serait flagrante et indéniable. « Il n'y a pas d'étudiant en droit qui ne sache que chaque acte du Congrès est aussi invariablement subordonné aux prescriptions constitutionnelles que si l'on y insérait en toutes lettres cette clause expresse : La présente loi est obligatoire, pourvu qu'elle ne contienne rien de contraire à la Constitution [1]. » La difficulté réelle surgit lorsque la constitutionnalité d'une loi est douteuse et peut éveiller des suspicions légitimes. Dans ce cas, le Président se prévaudra-t-il de ses doutes pour s'ériger lui-même en tribunal suprême, et invalider la loi de sa propre autorité ? Jamais Johnson n'a revendiqué un pouvoir semblable ; ses adversaires le savent bien, mais ils lui attribuent gratuitement des prétentions exorbitantes pour se donner le mérite facile de les flétrir. Rien de plus aisé que de s'exprimer en termes pathétiques sur l'égalité de la loi, et d'y trouver matière à de grands mouvements d'éloquence. « Nous avons autant que vous, Messieurs, le respect de l'égalité de la loi, et nous en apprécions tous les bienfaits. Nous savons aussi où cette égalité réside, nous l'avons rencontrée dans les tribunaux ; nous avons vu le plus pauvre et le plus humble comparaître en qualité de plaignant ou de prévenu, et le juge impartial n'écouter rien que la stricte justice. C'est sur cette égalité tutélaire que nous comptons aujourd'hui, avec la ferme espérance que vous n'en refuserez pas le bénéfice à l'accusé, sous prétexte qu'il est trop puissant [2]. »

Dans l'hypothèse d'une loi douteuse, le devoir du Président consiste d'abord à étudier la loi de bonne foi, à faire toutes les enquêtes nécessaires, à consulter ses conseillers naturels, à s'entourer de toutes les lumières possibles, afin de se former une conviction sincère et motivée. Puis vient la période d'exécution ; le Président doit prendre une décision finale, car la loi est là qui le presse d'agir ; refusera-t-il de l'appliquer s'il croit en conscience qu'elle excède le pouvoir des Chambres ? Cela dépend. Lorsque la loi n'affecte que des intérêts privés, il la laissera suivre son cours, bien qu'il l'ait primitivement repoussée par son veto, et qu'il la juge aujourd'hui plus que jamais inconstitutionnelle et illégitime. C'est aux

[1] *Trial of Andrew Johnson ;* opinion motivée du sénateur Doolittle.
[2] Plaidoyer de M. Nelson, avocat du Président.

particuliers lésés de se protéger eux-mêmes et de se pourvoir en justice. Lorsque la loi blesse des intérêts généraux, le Président n'interviendra pas encore ; c'est à la nation de remédier au mal, et de conjurer le danger des mauvaises lois en faisant des choix plus sages dans l'élection de ses mandataires. Mais voici une situation toute différente : deux pouvoirs de l'Etat se trouvent en conflit ; il s'agit de savoir si tel acte du Congrès ne porte pas atteinte aux prérogatives fondamentales de l'Exécutif ; le Président est convaincu qu'il ne peut exécuter cet acte sans faire abandon d'un droit qu'il tient de la Constitution et qui lui a été confié par le peuple ; seul enfin, il est à même de provoquer une sentence de la Cour suprême arbitrant entre lui et le Congrès. Alors, dans ce cas extrême, son devoir impérieux est d'affirmer son autorité en refusant d'appliquer la loi, non pas encore une fois pour l'invalider en vertu de son autorité personnelle, mais pour obtenir sur le point débattu une décision judiciaire, et faire trancher la question par les tribunaux compétents.

« Qui donc en effet, sinon le Président, pourrait empêcher le Congrès de restreindre à coup de lois formelles ou déguisées les attributions exécutives, de supprimer par exemple le droit de veto ? L'accusation nous répond que les extrêmes ne se discutent pas. Où existe pourtant la ligne de démarcation ? Comment fixer la limite précise en deçà de laquelle les empiétements législatifs ne sont pas encore un danger extrême [1] ? » En somme, la Constitution qui a établi trois pouvoirs égaux impose à ceux qui les exercent l'obligation positive d'en maintenir les droits envers et contre tous. A la tête de l'Exécutif est placé le Président ; il trahirait ses devoirs les plus sacrés et violerait la Constitution, s'il ne combattait pas avec la dernière énergie pour sauvegarder les privilèges du département politique et gouvernemental qu'il dirige.

Tels étaient en résumé les principaux arguments par lesquels les défenseurs démontraient que le droit d'interprétation judiciaire des lois appartient sous un certain rapport au Président des Etats-Unis. Voici maintenant comment ils appliquaient leur théorie générale au cas particulier du *tenure bill.* Tant que l'acte du 2 mars 1867 n'a touché qu'aux intérêts administratifs, Johnson, malgré ses répugnances personnelles et ses scrupules sur le caractère de cet acte, s'est regardé néanmoins comme tenu d'y obéir. Mais bientôt, par suite de l'insubordination systématique de Stanton, il se voit réduit à l'impossibilité manifeste d'accomplir sa mission, et d'assumer la responsabilité de la conduite de son ministre, ainsi que la Constitution l'exige. Il épuise d'abord les moyens de conciliation, mais en vain. Alors

[1] Discours de M. Stanbery.

ces questions urgentes se posent fatalement au Président : Pouvez-vous continuer à exercer votre haute magistrature en conservant M. Stanton comme membre du cabinet? Et Johnson répond non en son âme et conscience. Avez-vous les pouvoirs nécessaires pour congédier votre secrétaire d'Etat? Avant de répondre et d'adopter une solution définitive, Johnson examina si la loi du 2 mars couvrait le ministre de la guerre, et son avis bien fondé, ainsi qu'on l'a démontré déjà, fut qu'elle ne le couvrait pas. Mais à supposer que cette opinion fût erronée, une dernière question se posait encore au Président : La loi du 2 mars est-elle conforme à la Constitution?

Les défenseurs pensant avec raison qu'une réponse directe serait imprudente, ne s'attachèrent pas à plaider au fond l'inconstitutionnalité du *tenure bill*. C'eût été pour eux une besogne ingrate; n'étaient-ils pas en face de la majorité sénatoriale qui avait voté à deux reprises la loi contestée, sans tenir compte du veto et des objections du Président? « Je ne m'épuiserai pas en stériles efforts pour vous persuader de vous déjuger », dit M. Groesbeck. Laissant de côté la question théorique, les avocats de Johnson se bornèrent donc à prouver que dans le cas donné le doute était non-seulement possible, mais d'autant plus légitime et naturel que le Président se trouvait en présence de deux interprétations contradictoires du texte constitutionnel : l'une, la loi de 1789, ancienne et traditionnelle, consacrée par un usage constant, et regardée jusque-là comme ayant force de chose jugée; l'autre, le *tenure bill*, fort respectable, sans doute, mais datant d'une année à peine, et n'ayant encore reçu la sanction d'aucune décision judiciaire.

L'acte de 1789 prescrit la marche à suivre lorsque le Président aura jugé à propos de prononcer une destitution; il ne contient dans son libellé aucune stipulation spéciale du droit de l'Exécutif à révoquer les fonctionnaires. Cet acte ne fut donc pas l'octroi d'un privilège que le Congrès eût été libre plus tard de retirer comme il l'avait donné, mais la constatation officielle d'un pouvoir primordial, directement conféré au Président par la Constitution même, et inhérent à la fonction. Quelle que puisse être aujourd'hui l'opinion personnelle de chacun sur la valeur de la loi adoptée en 1789, on doit reconnaître, ajoutait la défense, que tel en est le sens exact, et que les membres du premier Congrès ont eu l'intention évidente d'établir un principe fixe et durable, en mettant le droit de révocation « à l'abri de l'instabilité législative. »

Tous les historiens et les commentateurs de la Constitution sont unanimes sur ce point. « Après un débat solennel et des discussions ardentes qui se prolongèrent plusieurs jours, dit le grand juge Marshal, on convint d'amender le bill en termes assez clairs pour

impliquer sans conteste que le droit de révocation appartenait au seul Président, non pas grâce à une concession du Congrès, mais en vertu de l'interprétation loyale de la Constitution elle-même. L'amendement appuyé par Madison fut voté ; le bill reçut force de loi, et depuis lors on l'a toujours regardé comme l'expression correcte et précise de l'esprit de la législature sur cette question capitale [1]. »

Le chancelier Kent dit également : « Cet acte de 1789 équivalait à une interprétation de la Constitution ; il a été accepté depuis invariablement comme autorité décisive dans l'espèce. La raison en était que les fonctionnaires subordonnés de l'Exécutif doivent occuper leur poste selon le bon plaisir exclusif du chef suprême de leur département, parce que c'est lui seul qui a la haute responsabilité de l'exécution des lois ; toute participation du Sénat à la puissance exécutive n'est que l'exception qui doit toujours être prise au sens le plus étroit. » Les mêmes idées sont exposées et défendues par Story, dans ses savants commentaires sur les institutions américaines.

Puis la défense rappelait que les différents organes du gouvernement se guidèrent toujours d'après des principes identiques. Le pouvoir judiciaire n'a pas rendu de jugement spécial et précis sur le sujet ; mais on peut recourir aux opinions incidemment formulées par la Cour suprême. Dès le premier établissement de la constitution fédérale, il y eut précisément un procès où la question fut tranchée en faveur de la prérogative présidentielle. Plus tard, en 1839, le juge Thompson déclara également au nom de la Cour que, d'après l'interprétation adoptée par le premier Congrès, le droit de révocation appartenait au Président seul. Pendant près d'un demi-siècle, un grand nombre d'arrêts ont confirmé cette jurisprudence.

Quant à l'Exécutif, quelle fut sa ligne de conduite invariable ? Washington approuva le bill de 1789, Adams l'a voté, Madison l'avait rédigé, Jefferson, Monroë, Jackson, Lincoln lui-même l'ont constamment appliqué. Chaque fois qu'un Président a cru devoir destituer un fonctionnaire, il a toujours agi d'une manière analogue, dans sa pleine indépendance, et sans l'intervention du Sénat. Ce droit de révocation n'a pas cessé d'être maintenu et exercé de la sorte pendant près de quatre-vingts ans par vingt administrations successives.

Le pouvoir législatif également avait jusqu'ici confirmé à maintes reprise la décision du premier Congrès. Lorsqu'en 1798, on créa un nouveau département ministériel, celui de la marine, le droit de révocation fut encore reconnu comme attribué naturellement au Président

[1] *Vie de Washington*, par Marshal.

sans intervention législative. Il ne fut pas spécifié vingt-sept ans plus tard, lors de l'établissement de la direction générale des postes, ni en 1840, quand le département de l'intérieur fut institué. Mais le silence même de la loi est un argument en faveur de la prérogative présidentielle, puisque l'on s'en rapportait sur ce point à l'usage constamment suivi. Depuis 1789, toute la législation fédérale a toujours été votée dans le même esprit, et l'on pourrait citer deux ou trois lois conformes à l'interprétation primitive dans chacun des Congrès qui se sont succédé jusqu'en 1867.

La nation enfin n'a jamais protesté, tout au contraire. Lorsqu'en 1834 le Sénat prétendit que la destitution de M. Duane prononcée par Jackson était inconstitutionnelle, un grand débat parlementaire s'éleva sur les privilèges de l'Exécutif, et un vote de blâme fut émis contre le Président. Mais le différend se trouva bientôt porté devant le peuple par l'échéance électorale, et c'est à Jackson que le peuple donna raison en le renommant à la présidence.

En dépit de cet assentiment général et de cette uniformité de précédents législatifs et judiciaires, apparaît soudain l'interprétation nouvelle inaugurée par le *tenure bill.* « J'admets qu'elle soit aussi importante et valable que la précédente, dit M. Groesbeck ; mais entre les deux n'est-il pas permis au moins d'hésiter? Est-ce un crime que de se méfier des innovations? *Stare decisis*, voilà pourtant une saine et antique maxime qui a fait la prospérité de l'Angleterre. Irez-vous donc condamner M. Johnson pour s'être rallié à la doctrine adoptée par tous ses prédécesseurs, admise par les trois pouvoirs de l'Etat, confirmée par les précédents, défendue par le peuple? Eh quoi ! parce que rompant brusquement la chaîne ininterrompue jusque-là d'une tradition presque séculaire, le trente-neuvième Congrès seul vient lancer tout à coup son interprétation contradictoire, pensez-vous que le motif soit suffisant pour traîner le chef de l'Etat au banc des criminels? Non, certes, et bien plus, il lui était défendu dans les circonstances données d'agir autrement qu'il ne l'a fait. Non, le Président des Etats-Unis ne devait pas se courber en se fermant la bouche de la main, ni se prosterner le front dans la poussière devant le Congrès ; c'était son devoir de se redresser de toute la hauteur du magistrat suprême d'une fière et puissante nation, dont le domaine n'a d'autres limites que les deux grands Océans du globe. »

NOAILLES, duc D'AYEN.

La fin prochainement.

LA SUÈDE EN 1653

LA REINE CHRISTINE A STOCKHOLM

SOUVENIRS INÉDITS DE L'UN DE SES GENTILSHOMMES DE LA CHAMBRE [1]

XIV

Les choses en étaient là, lorsque le 7 juillet, vers deux heures du matin, le soleil étant déjà levé, un immense incendie couronna de flammes tout le faubourg du nord de Stockholm : quatre cents maisons furent consumées et le feu ne s'arrêta qu'à une grande place, faute d'aliment. Dès qu'elle apprit cette nouvelle, la reine monta à cheval avec tous les officiers de sa maison, ainsi que la régence de la ville, et se rendit sur les lieux du désastre afin d'y donner les ordres nécessaires pour combattre le fléau. On abattit des maisons, mais le feu sautait de l'une à l'autre avec une rapidité foudroyante, et comme elles étaient toutes en bois, la flamme les dévorait en un instant.

Les pertes furent du reste moins importantes qu'on n'auroit pu le supposer, nous dit M. de la Salle, car ces maisons n'ont point de meubles et elle sont bientôt rétablies : on en trouve au marché de toutes prêtes et à juste prix. Elles sont en bois de sapin et les forêts de la Suède ne sont composées que de ces arbres ; on les roule ensuite là où on veut. Le feu avoit été mis par un brasseur de bière, qui y fut brûlé avec une partie de sa famille, parce qu'il étoit ivre. La reine fit donner quelques secours aux habitants, dont les maisons avoient disparu.

Je menois alors, continue l'auteur de ces souvenirs, une vie fort agréable, bien venu de la reine et des grands, ayant abondamment tout

[1] Voir le *Correspondant* des 25 juillet et 10 août 1878.

ce qui est nécessaire à la vie, prié souvent à dîner par tout ce qu'il y avoit de plus qualifiée à la cour : ayant eu l'honneur de dîner quelquefois chez le prince Adolphe, frère de Son Altesse Royale le prince Palatin, chez M. le comte Jacob, frère du comte Magnus de la Gardie et autres. Avec tout cela, je faisois une grosse dépense, parce qu'étant fort connu, mes amis me venant voir, il falloit les recevoir à la suédoise, ou passer pour un vilain. La coutume du pays est, que, quand un ami vous visite le matin (ils font peu de visites l'après-midi), il faut que vos valets apportent une bouteille de vin du Rhin qui coûte un écu, avec des petits morceaux de pain fricassés au poivre et au vinaigre. Si, pendant que vous buvez, un autre ami survient, il faut une autre bouteille de vin et tout autant qu'il en vient, si bien qu'ayant beaucoup d'amis, j'avois tous les matins tant de visites qu'elles me ruinoient.

Cette vie de la cour, l'application qu'il falloit avoir à la conduite des jeunes gentilshommes, l'inspection sur leurs maîtres de toutes nations, dont la reine me demandoit souvent s'ils faisoient leur devoir, me donnoient de fois à autre quelque petit dégoût et envie de me retirer. Elle augmenta quand je vis Bourdelot et grand nombre de François partir avec M. Chanut ou autrement; de plus que nous étions regardés avec mépris et avec haine à la cour et plus parmi le peuple. Tout cela ensemble me fit demander mon congé à la reine; Sa Majesté me fit l'honneur de me demander où je voulois aller; je lui répondit que je voulois passer par l'Allemagne et l'Italie pour me rendre en France. Elle me dit qu'elle avoit dessein de faire le même voyage et que, si je voulois attendre quelque temps, je serois de sa suite et de sa maison. Je tenois à obtenir mon congé de bonne grâce, ou pour être payé de mes appointements, ou pour avoir quelques marques de la bonté de Sa Majesté, car l'argent étoit fort rare. Les finances étoient épuisées par les dépenses immenses que la reine avoit faites à son couronnement, par ses prodigalités en toutes ses fantaisies et d'ailleurs par le peu d'ordre qu'elle avoit dans sa maison.

Après l'avoir suppliée une première fois de trouver bon que je me retirasse, je lui en fis parler par le comte Dohna et par M. Wakmeister, qui étoit fort bien auprès d'elle et mon ami. Je les avois instruits de l'état de mes affaires, qui m'obligeoient de retourner en France; ils en parlèrent à la reine et obtinrent mon congé; je l'en fus remercier à son souper, en la suppliant de me donner quelque preuve de mon service. Elle me répondit qu'elle en parleroit à Apelman, qui étoit connu en France et secrétaire du cabinet. Je le connaissois, mais, comme il étoit un peu farouche, je priai M. Wakmeister de le préparer, afin que, quand je l'irois voir, je ne fusse pas rebuté malhonnêtement; il le fit. Apelman lui répondit qu'il recevroit le soir même les ordres de Sa Majesté.

Je le fus voir le matin dans son appartement du château; il me

reçut très-civilement et me dit que Sa Majesté lui avoit témoigné qu'elle eût désiré que j'eusse demeuré encore quelque temps à son service, mais que, puisque mes affaires ne me le permettoient pas, ainsi que Wakmeister le lui avoit dit, elle lui avoit commandé de me donner une chaîne d'or de trois cents rixdales, ou cinq cents en espèces, avec un passeport que Sa Majesté signeroit, où il seroit mention du service que j'avais rendu, m'insinuant, comme mon ami, de prendre les rixdales en espèces ; que, si je les acceptois, je serois expédié le lendemain même, au lieu qu'il faudroit faire faire la chaîne. Je n'hésitai pas un moment. Il me dit de me rendre chez lui à neuf heures du matin ; j'y fus et il me paya d'abord, après avoir fait apporter du vin du Rhin. Il avoit un commis à qui je présentai quelques rixdales, mais il n'en voulut point et me laissa mon passeport [1].

Je fus au dîner de la reine, de qui j'eus l'honneur de prendre congé ; il m'a paru qu'elle avait agréé mes services et ma conduite. Après qu'elle fût retirée dans son cabinet, je dis adieu à tous les officiers de la chambre avec qui j'avois servi.

Je demeurai encore trois jours à Stockholm à faire mes adieux à mes amis logés au palais de la reine-mère, avec les pages de la chambre dont le sous-gouverneur prenoit soin.

Je m'embarquai le 13 août 1653, après-midi, accompagné jusqu'au bateau par quelques amis, que j'avois régalés le matin d'un grand déjeuner avec beaucoup de vin du Rhin, pour aller trouver le vaisseau du capitaine Rekman qui m'attendoit aux Dalers.

Ici s'arrêtent les souvenirs de Philippe Boudon de la Salle, pour tout ce qui regarde la Suède et la reine Christine. Maintenant que nous n'avons plus pour guide son gentilhomme de la chambre, notre tâche va se borner à esquisser rapidement la seconde période de cette vie tourmentée, qui ne fut pour Christine qu'illusions perdues et agitations sans résultat et sans repos. Aussi disait-elle plus tard par un retour amer sur sa destinée : « Les biens et les maux de ce monde ressemblent à ces perspectives qui n'amusent et ne trompent que de loin [2]. »

XV

Lorsque le 24 juin 1654, après vingt-deux ans de règne et en présence des quatre ordres de l'Etat, eut lieu à Stockholm la céré-

[1] Ce passe-port écrit en latin et que le voyageur nous donne *in extenso*, est très-flatteur pour lui ; la reine l'y recommande de la manière la plus instante à tous les rois, princes, Etats et officiers des pays qu'il devait parcourir.

[2] *Pensées de Christine, reine de Suède*, p. 64.

monie de l'abdication de Christine, Pierre Brahé, drossart de Suède, refusa d'enlever la couronne de sa tête. L'orateur de l'ordre des paysans se jeta à genoux sans proférer une parole, baisa trois ou quatre fois en pleurant la main de la reine, se releva ensuite et lui tournant le dos se retira aussi brusquement qu'il était venu. A ce moment suprême, tous les dissentiments avaient cessé, et la Suède entière n'avait plus que des larmes, en se séparant de la fille de Gustave-Adolphe. Jusqu'au dernier instant, le sénat et Charles-Gustave lui-même firent tous leurs efforts pour la retenir, mais elle fut inébranlable, et lorsque, sous un costume masculin, elle eut passé le ruisseau qui servait de limite entre son ancien royaume et le Danemark, elle s'écria joyeusement : « Enfin me voilà libre et hors de Suède, où j'espère ne retourner jamais ! »

Elle reprit alors les habits de son sexe et, suivie seulement de quatre gentilshommes, dont était le comte Dohna, elle s'achemina à travers l'Allemagne vers Bruxelles, en pays espagnol.

La douleur, que lui causa l'abdication de la reine, fut mortelle dans cette même année pour le grand chancelier Axel Oxenstiern : ce glorieux compagnon du héros suédois, qui connaissait bien Christine, expira en prononçant ces propres paroles : « Je lui ai prédit qu'elle se repentirait de ce qu'elle faisait..... Mais..... c'est pourtant la fille du grand Gustave !

Arrivée à Bruxelles le 23 décembre, la reine, dès le lendemain, abjurait la religion protestante entre les mains du Père Guesmes, dans le cabinet de l'archiduc Léopold, qui l'avait reçue avec tous les honneurs royaux. Peu de temps après elle se mettait en route pour Rome, où elle comptait fixer désormais sa résidence ; mais avant d'entrer en Italie et sur la demande du pape Alexandre VII, elle s'arrêta à Inspruck pour renouveler solennellement son abjuration dans la cathédrale de cette ville. L'impression d'un pareil événement fut vive et profonde dans toute la chrétienté. Voltaire, qui ne veut pas croire à la sincérité et au désintéressement de cette conversion, dit que « décidée à vivre à Rome et indifférente pour l'une comme pour l'autre religion, Christine ne se fit point scrupule de se conformer en apparence au sentiment du peuple chez qui elle voulait passer sa vie [1]. » A quoi d'Alembert, qui est du même avis [2], ajoute : « Quand on se fait catholique, on est obligé de l'être deux fois plus qu'un autre. » Nous n'avons point ici à faire le panégyrique de la reine de

[1] Un livre sur la conversion de la reine, où l'on en déduisait les motifs, étant tombé sous les yeux de Christine, elle se contenta d'écrire en marge : *Chi lo scrive, non lo sa; chi lo sa, non lo scrive.* »

[2] « Christine, dit en effet d'Alembert, s'est fait catholique, pour vivre à Rome avec des statues ; elle ne mérite pas d'en avoir une. »

Suède et nous savons bien que depuis son changement de religion, dans le cours d'une existence vagabonde et besoigneuse, l'instabilité et la violence de son caractère l'entraînèrent dans une suite de bizarreries, de contradictions et même jusqu'au crime : mais nous savons également que si dans la pratique elle s'écarta trop souvent des préceptes de sa nouvelle croyance, elle n'en resta pas moins fortement attachée à ses dogmes, qui furent plus tard la consolation de ses derniers jours. Lorsque après la mort de Charles-Gustave, elle fut, suivant la prédiction d'Oxenstiern, prise par la nostalgie du trône et qu'elle retourna en Suède pour tâcher d'y ressaisir la couronne, elle n'eut pas un instant la pensée de sacrifier sa foi à son ambition et préféra sa vie errante à toute transaction à cet égard.

Christine fit son entrée à Rome avec une suite nombreuse presque exclusivement composée d'Espagnols et escortée de Pimentel, en qualité d'ambassadeur du roi Philippe IV. Le pape vint au devant d'elle et lui fit une réception magnifique [1]. Les premiers temps du séjour de la reine à Rome furent pour elle une série d'enchantements : c'était la réalisation éblouissante de tous ses rêves ; ces arts antiques et modernes, dans ce qu'ils ont de plus brillant et de plus élevé, ces bibliothèques d'une richesse incomparable, ces monuments sans nombre, illuminés par ce soleil, dont l'éclat lui était inconnu, tous ces trésors amoncelés exaltaient et enivraient son imagination. Les Romains de leur côté admiraient son goût, son discernement et son esprit. Un jour on lui montrait une statue de marbre de la Vérité, œuvre du cavalier Bernin : « Oh ! la belle chose ! s'écria-t-elle. « Un cardinal qui était présent lui dit : « Je rends grâces au Ciel que Votre Majesté trouve la vérité si belle, cela n'est pas ordinaire aux personnes de son rang. » « Je le crois bien, répondit Christine, c'est que toutes les vérités ne sont pas de marbre. »

Mais elle n'était pas faite pour cette vie contemplative : bientôt elle se brouilla avec les Espagnols et s'entoura à leur place d'Italiens et de Français, et en 1656, ne résistant pas à la soif de voir du nouveau, elle voulut partir pour la France ; mais les subsides qui devaient lui être payés par la Suède lui faisant défaut, par suite de la guerre que ce royaume soutenait contre le Danemark, elle dut, afin d'effectuer ce voyage, engager ses pierreries pour dix mille ducats. Ce fut sur une galère du Pape qu'elle se rendit à Marseille ; où elle y était attendue par le duc de Guise pour l'escorter jusqu'à Fontainebleau, où elle arriva le 4 septembre [2] : elle avait reçu sur la route les mêmes

[1] En donnant lui-même à Christine le sacrement de confirmation, le pape lui octroya le nom d'Alexandra, qu'elle joignit toujours au sien dans sa signature. Archenholtz, *passim*.

[2] Ce fut là que voyant plusieurs dames de la cour s'avancer afin de l'em-

honneurs que ceux qui avaient été rendus autrefois à l'empereur Charles-Quint [1]. Christine fit ensuite son entrée à Paris à cheval au milieu d'une affluence énorme de tous les corps de l'Etat et de la population entière : l'académie française, à laquelle elle avait envoyé son portrait avant son départ de Suède, fut des premières à la complimenter. En somme rien ne manqua à l'éclat de cette réception : quelques jours après elle partit pour Compiègne, où la cour se trouvait alors et elle y fut reçue de la manière la plus somptueuse par Louis XIV et par la reine-mère.

XVI

Il en est souvent des grandes personnalités historiques comme de ces œuvres d'art, qui ont été faites pour une place déterminée et qui demandent à être vues sous leur jour, à la hauteur, à la distance et à travers l'atmosphère ambiante, qui leur conviennent. Déplacez-les ; la perspective change, l'effet s'amoindrit, l'harmonie s'efface sous les tons disparates d'un milieu différent, et plus on a admiré de loin, plus on se montre difficile de près : l'idole descendue de son piédestal a perdu presque tout son prestige. Tel fut l'effet produit à la cour de France par Christine de Suède ; elle plut moins qu'elle n'étonna. Les allures et le costume masculins de cette « amazone gothique », comme l'appelle Mme de Motteville, son langage hardi et libre sur tous les sujets, l'universalité même de son savoir, tranchaient trop brusquement sur les habitudes de cette cour, la plus polie, la plus brillante de l'Europe, mais en même temps la plus symétrique, où tout était comme tiré au cordeau. Le comte de Nogent et les autres railleurs de la cour eux-mêmes rendaient justice à la vivacité de son esprit, dont ils sentirent plus d'une fois la pointe acérée[2], mais bientôt on la trouva gênante, et on la vit sans regrets quitter Compiègne et la France, pour retourner à Rome par Turin.

L'année suivante 1657 la ramena en France, mais cette fois elle n'était ni attendue ni désirée : on la laissa se morfondre à Fontainebleau, où elle était arrivée le 15 octobre. Bientôt le meurtre de son grand écuyer Monaldeschi, froidement exécuté par son ordre et presque sous ses yeux par Santinelli, un des Italiens de sa suite,

brasser, elle s'écria : « Quelle fureur ont ces dames pour m'embrasser ? Est-ce à cause que je ressemble à un homme ? » (*Mémoires* de Mlle de Montpensier.)

[1] Mme de Motteville.

[2] Voir les *Mémoires* de Mme de Motteville, et ceux de Mlle de Montpensier et de Mme d'Aulnoy.

souleva contre elle un cri général de réprobation, et Louis XIV s'en montra tout particulièrement irrité. C'est à grand peine que ce prince l'autorisa à résider quelque temps à Paris, où elle se livra d'ailleurs avec emportement à tous les plaisirs que le carnaval pouvait lui offrir à la cour et à la ville [1]. La liberté de ses discours et de ses actions déplaisait fort à la reine-mère et, pour hâter son départ, le cardinal après lui avoir fait présent d'une forte somme d'argent, mit à sa disposition le palais qu'il possédait à Rome. Christine se mit en route au carême et ce fut une sorte de délivrance pour ses hôtes, tant on redoutait ses extravagances compromettantes. Elle reprit le chemin de Rome par la Provence, et là elle ébaucha avec le duc de Guise, ce paladin incorrigible, le dessein de s'en aller à la tête de quelques centaines d'aventuriers reconquérir à son profit le royaume de Naples ; mais il lui fallut s'arrêter devant des obstacles insurmontables et cette entreprise ne resta qu'un rêve sans conséquence de son imagination enfiévrée.

De retour à Rome, Christine reprit avec ardeur ses occupations favorites; elle travailla à augmenter les collections artistiques qu'elle avait emportées de Suède et elle n'épargna rien pour réunir les objets les plus précieux, en tableaux, statues et antiquités : mais ses ressources pécuniaires étaient loin de répondre à ses besoins; sa cour seule, qu'elle avait rétablie sur un pied royal, absorbait presque en entier l'argent que la Suède, engagée dans des guerres incessantes, pouvait à grand'peine lui fournir. Le pape alors vint à son secours et grâce aux soins du cardinal Azzolini, qu'il avait fait intendant de la maison de la reine, elle put attendre des jours meileurs.

Le repos n'était pas encore fait pour notre héroïne; en 1660 le roi Charles-Gustave était mort subitement, laissant une veuve, ainsi qu'un enfant en bas âge sous la tutelle de son oncle le duc Adolphe-Jean, et la Suède, épuisée par ses victoires, se trouvait absolument hors d'état de remplir ses engagements vis-à-vis de Christine. Non contente d'avoir écrit au tuteur du jeune roi pour lui recommander de veiller avec soin sur son éducation, cette princesse prit brusquement congé du pape au mois de juillet et traversant l'Allemagne d'un trait, elle s'arrêta à Hambourg, afin de laisser à ses partisans le temps de disposer les esprits à Stockholm en sa faveur ; car, par un nouveau caprice, ce pouvoir qu'elle avait dédaigné jadis, elle allait travailler

[1] Elle voyait souvent alors la comtesse de la Suze, qui lui avait dédié une ode des plus flatteuses, composée en son honneur. Cette dame, née de Coligny, s'étant convertie au catholicisme : « La comtesse de la Suze, dit Christine, s'est fait catholique, afin de ne voir son mari ni dans ce monde ni dans l'autre. »

à le ressaisir, ne fût-ce que pendant la minorité du roi : elle partit ensuite pour la Suède, accompagnée par le chevalier de Terton, ambassadeur de France. L'accueil qu'elle reçut à Stockholm fut pompeux et bruyant : toutes les troupes et les bourgeois étaient sous les armes : le canon grondait et se mêlait aux acclamations du peuple qui ne l'avait pas oubliée ; le sénat et les grands officiers de la couronne vinrent au-devant d'elle : la reine-mère et son fils la conduisirent en grande cérémonie dans l'appartement du château qu'elle avait occupé avant son abdication.

Dieu seul sait quels flots de pensées orageuses assaillirent l'âme de cette princesse, lorsqu'elle se retrouva seule dans ce palais, où elle avait été souveraine et où elle était maintenant réduite à accepter une banale hospitalité !

Le premier soin de Christine à son arrivée fut d'établir sa chapelle dans une salle du château, où la messe fut dite tous les jours ; ce fut le sujet de récriminations amères de la part du clergé luthérien : un pareil scandale ne s'était pas vu depuis l'expulsion de la branche aînée des Wasa. Le mécontentement gagna de proche en proche et devint le prétexte dont le sénat se couvrit pour repousser les prétentions de la reine ; bientôt il lui représenta la loi qui déclarait, déchu de ses droits et de ses biens, quiconque abandonnait les doctrines religieuses professées en Suède [1]. On alla jusqu'à démolir la chapelle du château ; on obligea Christine à renvoyer les prêtres et les Italiens qui étaient venus avec elle, et cette princesse, de gré ou de force, dut signer une nouvelle renonciation à la couronne : les revenus même, qu'elle s'était réservés autrefois en quittant la Suède, ne lui furent confirmés par les Etats qu'à titre de don gratuit.

Christine se retira alors à Norkœping, où elle fit encore acte public de catholicisme ; la messe se disait chaque jour chez elle, et en dépit de la réprobation constante de ses ennemis, elle se confessait et communiait souvent. Pour nous qui connaissons le caractère de cette reine, nous pouvons comprendre à quel point ces humiliations durent faire saigner son orgueil, mais en même temps il nous faut lui rendre de nouveau cette justice que sa foi n'en fût pas ébranlée un seul instant et qu'elle semblait au contraire se raviver par la persécution [2].

Au mois de mai 1661, après une nouvelle et courte visite à Stockholm, Christine quitta la Suède pour retourner à Hambourg, où elle passa près d'une année, pour y attendre le règlement de ses affaires personnelles. Elle profita de ses loisirs pour s'y livrer, avec l'ardeur qu'elle apportait en toutes choses, à l'étude de l'alchimie,

[1] Lacombe, *Vie de Christine de Suède.*
[2] Lacombe.

sous la direction de Torri, moitié savant et moitié charlatan, qui, en travaillant au grand'œuvre, était devenu un habile chimiste. En revenant à Rome, la reine tomba au milieu des troubles et des difficultés diplomatiques occasionnées par l'affront qu'avait subi le duc de Créquy, ambassadeur de Louis XIV, de la part de la garde corse du pape : le jeune roi réclamait d'Alexandre VII la plus éclatante réparation, et déjà il avait fait occuper par ses troupes la principauté d'Avignon. Le pape, alarmé sur les suites de cette affaire, mais se refusant en même temps à accepter les dures conditions imposées par la France, demanda à Christine de lui servir de médiatrice auprès de Louis XIV. Cette princesse, qui tenait encore plus à être traitée en reine que lorsqu'elle gouvernait la Suède avec un pouvoir absolu, s'empressa d'envoyer une députation à la cour de France, pour tâcher d'adoucir le ressentiment du roi contre le Saint-Siège. Cette démarche n'amena aucun résultat heureux, et le pape fut contraint de se soumettre aux réparations exigées. « Une reine sans Etat, dit alors Christine non sans amertume, est comme une divinité sans temple, à laquelle on cesse bientôt d'offrir des adorations et des sacrifices ! »

L'orgueil de la fille de Gustave-Adolphe souffrait singulièrement de cette impuissance politique et elle voulut s'en dédommager en s'arrogeant une sorte de suprématie dans les conseils de la cour de Rome; le Souverain Pontife s'émut de ces prétentions, et bientôt les rapports entre lui et la reine, exilée volontaire, se refroidirent jusqu'à faire présager une rupture. Christine alors tourna les yeux encore une fois vers la Suède, et après quelques courtes négociations avec ses anciens sujets elle reprit, en 1666, le chemin de Hambourg, et quelques jours après, elle repartit et s'arrêta à Norkœping, où le peuple lui fit le plus chaleureux accueil. La régence de Stockholm s'empressa de dépêcher au-devant d'elle le baron Sparre, qui, après d'assez vifs débats au sujet du gouvernement de la Suède, dont Christine blâmait sévèrement les actes, en déclarant qu'en cas de mort du jeune roi Charles XI, elle était décidée à faire valoir ses droits à la couronne, lui signifia nettement que son changement de religion était un obstacle absolu à toute immixtion de sa part dans les affaires du pays. On insista cette fois encore pour qu'elle renvoyât son aumônier, et Christine, profondément blessée, ordonna sur-le-champ son départ, pour retourner à Hambourg. Les Etats de Suède, qui la voyaient s'éloigner non sans plaisir, reconnurent alors qu'il y avait lieu de la laisser jouir en toute liberté des droits et des biens, qu'elle s'était réservés à l'époque de son abdication.

Le pape Alexandre VII étant mort en 1668, le cardinal Giulio Rospigliosi avait été élevé au souverain pontificat, sous le nom de

Clément IX. Dès qu'elle apprit cette nouvelle, la reine donna une fête magnifique dans le palais qu'elle habitait à Hambourg; la façade, brillamment illuminée, fut décorée des armes du nouveau pape, avec un transparent qui figurait la victoire de l'Eglise romaine sur l'hérésie du luthéranisme. C'était une provocation directe au fanatisme des protestants de la ville, et la fête se termina par une émeute sanglante où, après une vigoureuse défense, le peuple ayant fait irruption dans le palais, Christine fut obligée de se réfugier sous un déguisement dans la maison du résident de Suède. Les magistrats déployèrent alors la plus grande sévérité dans la punition des coupables, et bientôt ils ramenèrent la reine, comme en triomphe, dans son palais au milieu d'une populace frémissante, mais domptée.

Lorsque ses affaires eurent été définitivement réglées, Christine retourna à Rome, où elle arriva le 22 novembre, et Clément IX lui fit une magnifique réception ; sous ce pontificat, qu'on appela *l'âge d'or de Rome*, jamais la cour ne fut plus brillante, jamais les arts, la poésie et les sciences ne brillèrent d'un plus vif éclat. Les fêtes se succédaient sans interruption; c'était comme un tournoi perpétuel de tout ce que l'Italie possédait de mérites et de talents : Christine devint l'héroïne de tous ces plaisirs et chacun s'empressait de lui rendre hommage; mais ses idées d'ambition ne l'avaient pas encore abandonnée; elle se sentait jetée hors de sa sphère; cette royauté honoraire et illusoire pesait singulièrement à son esprit impérieux et elle tenait plus que jamais à en faire une réalité. L'occasion ne tarda pas à se présenter, et cette fois la religion ne pouvait plus être un obstacle à ses désirs.

Jean Casimir, élu roi de Pologne en 1648 après avoir été jésuite et cardinal, se sentant, par suite de son âge, hors d'état de gouverner plus longtemps cette nation turbulente et indocile, venait d'abdiquer et s'était retiré en France, au commencement de l'année 1669. Christine n'hésita pas à se mettre sur les rangs pour le remplacer : elle envoya en Pologne le père Hacki, Polonais de nation, avec des lettres pour le nonce du pape auprès de cette république : elle s'y représentait comme ayant uniquement sacrifié à sa foi le royaume de Suède : « Son règne, disait-elle, avait été plus prospère qu'aucun autre et pour ce pays où la couronne était élective, elle aurait l'avantage d'être seule et sans famille, ne risquant point ainsi d'amener aucune complication ultérieure. » Elle se comparaît ensuite à ses compétiteurs, en relevant tous les motifs qui devaient provoquer leur exclusion. Cette négociation, appuyée par le pape, fut conduite avec toute la prudence et l'habileté désirables; mais l'argent, ce puissant instrument de persuasion, fit défaut; les Polonais ne se souciaient pas d'une femme sur le trône et, en dépit des démarches de Christine et de ses agents, ils prirent pour roi, le

19 juin 1669, Michel Koributh Wiesnowiski, du sang des Jagellons.

Cette déception ne devait pas, chez notre héroïne, éteindre l'ardeur de régner: à la mort de ce dernier roi, qui eut lieu en 1679, elle brigua encore sa succession : voulant intéresser l'Europe entière à la réussite de son entreprise, elle s'adressa à tous les souverains, remua ciel et terre; mais ce fut en vain, et il lui fallut reconnaître enfin que la royauté pour elle n'était plus de ce monde.

XVI

Si cette soif inassouvie du pouvoir, qu'elle avait tant dédaigné jadis, et « son état nécessiteux », ce sont ces propres expressions, étaient un cruel tourment pour Christine, elle n'en suivait pas moins des yeux, avec avidité, les événements qui se succédaient dans sa patrie et dans le reste de l'Europe. Charles XI, par ses victoires sur les Danois, avait rendu à la Suède toutes ses conquêtes et un congrès s'était rassemblé à Nimègue pour négocier la paix, à laquelle la France, l'Allemagne et la Suède étaient le plus particulièrement intéressées. Christine crut devoir s'y faire représenter, ne doutant pas du droit qu'elle avait de figurer dans le traité, à cause des possessions qu'elle s'était réservées dans le nord de l'Allemagne; mais cette fois encore on lui fit durement sentir que sa souveraineté était purement nominale et le traité de paix fut signé sans sa participation le 5 février 1679.

Au pape Clément IX, mort en 1669, avait succédé Clément X, qui lui-même avait disparu du trône de saint Pierre en 1675. Christine avait alors tout mis en œuvre pour faire élire le cardinal Conti dont le frère était son premier gentilhomme de la chambre, et la sœur sa première dame d'honneur; mais cette fois encore les intrigues de la reine étaient restées sans résultats: le conclave avait choisi pour pape Benoît Odescalchi, qui prit le nom de Innocent XI. A la suite de toutes ces déceptions, Christine parut renoncer à jouer le rôle politique qu'elle avait rêvé, et la turbulence de son caractère commença à se calmer devant les préoccupations religieuses, qui de jour en jour tenaient plus de place dans son existence désormais fixée : une dernière explosion de violence eut lieu pourtant dans la question des franchises de quartier, où elle prit énergiquement parti contre le pape, en faveur du marquis de Lavardin, ambassadeur de France; elle fut même sur le point de faire armer ses gens pour combattre les agents pontificaux envoyés pour se saisir d'un homme réfugié dans son palais. Ce ne fut là qu'un éclair, et son temps ne se partagea plus qu'entre la religion, la science et les arts.

Elle augmenta les collections qu'elle avait apportées de Suède et le fit avec tant de sacrifices, de sens, de goût et de bonheur qu'elle l'emporta sur les familles romaines et forma d'une pure collection de curiosités un véritable trésor, aussi utile aux sciences qu'aux arts[1]. Des savants tels que Spanheim et Haverkamp ne crurent pas indigne d'eux de décrire minutieusement les monnaies et les médailles de son cabinet. Sante Bartolo consacra son habile main à ses pierres antiques. Les Corrège qu'elle avait réunis devinrent le plus bel ornement des diverses galeries où le sort les plaça dans la suite. Les manuscrits de sa bibliothèque légués et incorporés à celle du Vatican, contribuèrent à maintenir la renommée de cet établissement fameux [2].

Elle fonda aussi, en 1680, dans son palais une Académie, dont le principal statut interdisait à ceux qui en faisaient partie ce style ampoulé et cette phraséologie métaphorique, alors en usage dans la littérature italienne, et les ramenaient aux modèles du siècle d'Auguste et de celui des Médicis. C'est de cette Académie que naquit celle des Arcades, qui poursuivit, non sans succès, l'œuvre entreprise par Christine. Sa correspondance était toujours active avec les savants et les lettrés du reste de l'Europe, mais le sentiment religieux s'y fait place d'une manière plus marquée ; on sent qu'il a pris définitivement possession de cette âme si longtemps troublée.

Vous de qui on m'assure, écrivait-elle à Mlle Lefebvre, protestante alors et qui devint Mme Dacier, en la remerciant de son édition de Florus qu'elle lui avait envoyée, que vous êtes une belle et agréable fille, n'avez-vous pas de honte d'être si savante ? en vérité, c'est trop ; et par quel charme secret avez-vous su accorder les Muses avec les Grâces? Si vous pouviez attirer à cette alliance la fortune, ce serait un accroissement presque sans exemple, auquel on ne saurait rien souhaiter de plus, si ce n'est la connaissance de la vérité, qui ne peut être longtemps cachée à une fille, qui peut s'entretenir avec les saints auteurs dans leurs langues naturelles.

Elle disait encore :

Il faut se soumettre aveuglément à l'Eglise romaine, c'est l'unique oracle par lequel Dieu s'explique [3].

[1] Les tableaux que Christine avait réunis au nombre de deux cent cinquante furent achetés plus tard par le duc d'Orléans Régent, et transportés au Palais-Royal.
[2] Ranke, *les Papes*, t. III, p. 99.
[3] *Pensées de la reine Christine*, p. 158.

Et elle ajoutait :

Quand on est catholique, on a la consolation de croire ce qu'ont cru tant de grands génies, qui ont vécu depuis seize siècles; l'on est heureux de se trouver d'une religion autorisée par des millions de miracles et par des millions de martyrs, qui ont sacrifié leurs vies aux vérités catholiques; c'est cette religion qui a peuplé les déserts des gens, qui, par un martyre plus secret, se sont sacrifiés à Dieu, renonçant au monde et à tous ses charmes; c'est cette religion si fertile en vierges admirables qui ont triomphé de la faiblesse de leur sexe et de leur âge, pour se rendre les glorieuses victimes d'une religion si inconnue aux hommes qu'elle ne pouvait être enseignée que par un Dieu. Il faut plaindre tous ceux qui ne se rendront pas à ces grandes vérités [1].

Non contente d'encourager les lettres de loin et de près, Christine employait encore ses heures de loisir à écrire sur différents sujets : outre ses *Pensées*, dont nous avons donné quelques extraits, elle avait rédigé des *réflexions diverses sur la vie et les actions du grand Alexandre* [2]. Elle donna à Alexandre Guidi le plan de la pastorale d'Endymion, en italien, et elle y ajouta quelques strophes de sa composition; elle avait même entrepris d'écrire, en français, l'histoire de sa vie, qu'elle avait dédiée à Dieu; jusqu'à quel point donna-t-elle suite à ce travail? c'est ce que l'on ignore : un seul fragment en fut retrouvé et il ne dépasse pas les premières années de son règne. On a encore d'elle quelques opuscules : entre autres, une dissertation sur l'origine de la maison royale de Wasa, et sur César; l'étude absorbait alors presque tous ses instants. En 1688, comme un souvenir lointain de la patrie, lui arriva une lettre du prince royal de Suède; il n'avait que six ans, mais il devait être Charles XII, et le futur héros scandinave se hâtait de rendre hommage à la fille de Gustave-Adolphe : ce fut un adieu de la gloire à venir à celle du passé.

A la fin de cette même année, Christine tomba gravement malade d'une fièvre maligne, et un moment, les médecins désespérèrent de sa vie, mais elle put surmonter cette première atteinte. « Je suis encore pleine de vie, écrivait-elle au ministre suédois Olivecranz, par le miracle de la grâce, de la nature et de l'art qui ont conspiré à me rendre la vie et la santé. La force de mon tempérament est venu à bout d'une maladie capable de tuer vingt Hercules. » Mais cette amélioration dans la santé de la reine ne fut qu'une lueur qui ne tarda pas à se dissiper; elle fut, peu de temps après, reprise de nou-

[1] *Pensées de la reine Christine*, p. 165.

[2] Archenholtz, t. II.

veau par la fièvre, et bientôt elle ne douta plus que son heure ne fût arrivée. Aussi intrépide à ce moment qu'elle l'avait été dans toutes les circonstances de sa vie [1], elle se résolut à la mort en chrétienne humble et repentante ; elle était alors assistée par le père Slavata, supérieur des Carmes déchaussés. Cette reine, qui avait rempli le monde du bruit de son orgueil et de ses violences, fit appeler le cardinal Albani et l'envoya demander pardon au pape Innocent XI des actions et des paroles, dont elle se reconnaissait coupable envers lui, et lui recommander ses domestiques. Le Souverain-Pontife, mourant lui-même, lui fit porter, par son neveu le cardinal Ottoboni, son absolution et sa bénédiction. Ce fut dans ces sentiments que, le 19 avril 1689, cette vie, ballottée par tant d'orages, s'éteignit doucement à six heures du matin : Christine avait vécu soixante-trois ans.

Quoiqu'elle eût recommandé la plus extrême simplicité, on déploya pour ses obsèques une pompe vraiment royale. Le corps fut embaumé et transporté d'abord dans l'Eglise souterraine de Saint-Pierre ; il y resta jusqu'au jour où le pape Clément XI l'enleva, en 1702, pour le placer dans ce magnifique mausolée de marbre, de porphyre et de bronze, commencé sous Innocent XII, sur les dessins de Fontana, et qui fait encore l'admiration de tous parmi les monuments de la grande basilique.

Cte DE BAILLON.

[1] Elle avait écrit à Mlle de Scudery : « La mort qui s'approche et qui ne manque jamais son moment, ne m'inquiète pas. Je l'attends sans la désirer et sans la craindre. »

LE ROYAUME DES HELLÈNES[1]

I

Une préoccupation assurément funeste c'est celle de la science appliquée aux affaires publiques. Souvent cette science n'est pas très-sûre de son dire; souvent aussi elle ne tient pas compte de toutes les circonstances dirimantes. Ce siècle-ci est, malheureusement, imbu de la dangereuse manie de se coiffer du bonnet doctoral quand il s'agit d'intérêts politiques. Au nom de la géographie il a professé la doctrine des frontières naturelles ce qui, entraînant pour la France de fatales illusions sur le cours du Rhin, a conduit le premier empire à la découverte que sa frontière naturelle serait, à raisonner de la sorte, sur la rive de l'Elbe, position qui n'était pas indéfiniment tenable. Aux frontières naturelles, la science dont le métier est de professer le pour, le contre et encore autre chose, a substitué les frontières militaires. C'est un système en vertu duquel la nation la plus forte applique un pistolet chargé sur la poitrine de celle qu'elle croit pouvoir contenir, ce qui fait de ce genre de frontières un arrangement difficilement accepté et, partant, de nature temporaire. Enfin, pour ne pas s'étendre trop, il y a encore la doctrine des alliances de races qui a déjà joué de bien vilains tours à la race latine par les expériences qu'elle a fait essayer. En ce qui concerne les Grecs, l'Europe s'est piquée d'archéologie et c'est pourquoi on a mis leur capitale sur l'emplacement de l'ancienne Athènes.

Peu s'en fallût qu'on ne la forçât de monter et de se tenir sur la crête de l'Acropole. Pourquoi non ? C'était l'avis, c'était le désir du roi Louis de Bavière et de ses doctes amis. Quand les Ioniens, sous la conduite d'Apollon, vinrent conquérir les Pélasges, premiers habitants de la vallée de l'Attique, ils montèrent là en haut, y bâtirent leur forteresse, et les vaincus se tenaient en bas. C'était un souvenir des temps les plus héroïques et même mythiques; pourquoi le génie de l'Europe moderne représenté par des administrateurs et un petit corps d'armée bavarois n'aurait-il pas joué le rôle du dieu

[1] Voir le *Correspondant* des 10 mai et 10 juillet 1878.

Pythien et des fils d'Ion? L'idée était grande; mais la pratique y répugna. On trouva, tout réfléchi, qu'on serait mieux en bas, dans la plaine, mais afin de se pénétrer de l'air qu'avait respiré la cité classique, on planta la nouvelle justement dans son enceinte, et sur tous les lieux célèbres on se piqua de construire les quartiers modernes.

Il en résulta que toute cette érudition aboutit à un résultat qui sera éternellement déplorable pour les recherches et les fouilles, attendu qu'on les a rendues impossibles. Telle maison trouve dans le fond de ses caves, en creusant quelque peu, des chapiteaux, des colonnes encore debout; mais le terrain est devenu fort cher et personne n'est curieux d'essayer la démolition d'un terrain récemment bâti pour aller voir ce qui existe sous les fondations. On a donc étouffé pour la science les espérances des plus admirables explorations qui auraient pu jamais se faire. Il eût fallu réserver scrupuleusement ce sol consacré, terrain sur lequel ne s'élevaient plus que les débris des masures turques, autour des quelques églises de sainte Hélène; des travaux bien dirigés auraient mis au jour des trésors de toute nature. Désormais il ne faut compter que sur les dons du hasard.

A part cet inconvénient que les amants de l'antiquité doivent déplorer, il s'en est trouvé un autre qui affecte des intérêts positifs et que la science, si elle avait daigné réfléchir, aurait évité. Lorsque les ancêtres des Athéniens étaient venus asseoir leur Etat dans la forêt des oliviers, ils n'avaient aucun motif pour prévoir les convenances de l'avenir. Il leur fallait un sol quelconque à cultiver, une patrie bonne ou revêche, et peut-être même se tenir à quelque distance de la mer afin d'éviter les coups de main des pirates. Sous tous ces rapports, la vallée leur convenait parfaitement.

Mais quand ils devinrent un peu puissants et que leurs relations avec les autres Etats grecs, mais surtout avec l'étranger, augmentèrent, ils furent contraints de gagner vers le littoral. Alors le Pirée, Phalère et Munychie furent en réalité les quartiers les plus vivants d'Athènes, et les points où s'établit surtout le commerce. Mais lorsqu'il ne fut plus question de l'intérêt de la petite République et que toute la Grèce devenue province romaine regarda à la fois à sa droite, vers l'Asie et l'Egypte, à sa gauche vers l'Italie, l'Illyrie, la Gaule, Athènes, même avec le Pirée, Phalère et Munychie fut une situation topographique mal adaptée aux circonstances, et le centre vital de la contrée se porta sur l'isthme de Corinthe. C'est donc à l'isthme de Corinthe que la capitale du royaume des Hellènes aurait dû être construite, près de l'Italie, contre l'Europe, entrepôt futur, comme jadis, entre cette partie du monde et l'Asie et l'Afrique, déversoir de l'isthme de Suez, prédestiné peut-être à voir sa population, comme celle de la Corinthe romaine, s'élever à des millions d'habitants.

Sans même pousser les espérances si avant, il n'est pas à douter que si Corinthe avait été reconstruite, la capitale grecque serait déjà, à l'heure qu'il est, une ville plus connue de l'Europe que ne l'est Athènes; beaucoup plus mêlée aux intérêts généraux, beaucoup plus intéressante pour le commerce universel et, par conséquent, beaucoup plus assurée, dans les complications politiques que l'avenir ne peut manquer d'amener, d'une sympathie occidentale qui jusqu'ici lui a promis ou vanté plus de services qu'effectivement elle ne lui en a rendus. Athènes est si étrangement mal posée sur la carte pour jouer un rôle dans le mouvement européen, que les navires des Messageries n'y font escale qu'à regret, et il leur arrive périodiquement d'abandonner le Pirée pour s'en tenir à Syra. Ce n'est qu'à force de réclamations si le gouvernement grec parvient à faire reprendre ou maintenir un itinéraire que la dignité de sa capitale commande, mais que les nécessités du commerce international ne justifient pas et, ce qui est non moins grave à considérer, c'est que l'achèvement du grand réseau des chemins de fer rayonnant de Constantinople vers les ports de l'Adriatique et le Danube, ne pourra se rattacher à Athènes que par un embranchement qui ne sera jamais très-rémunérateur. Autant dire qu'Athènes ne saurait prétendre à compter jamais pour ce que la capitale de la nation hellénique devrait valoir.

Tout autre eût été la situation si l'emplacement de Corinthe avait été reconnu pour ce qu'il vaut, si on avait écouté la leçon donnée par le choix des Romains et encore mieux par la prospérité extraordinaire que ce choix avait développée. Les travaux commencés sous Néron pour couper l'isthme sont encore visibles. Il a même été question de les reprendre. Si jamais les capitaux se portaient en assez grande abondance de ce côté pour faire reprendre le projet et le mener à bien, il est probable que la faute commise par la première administration royale de la Grèce serait réparée et que la ville principale, la ville vivante de la contrée hellénique s'élèverait là où elle aurait dû tout d'abord être construite; mais on ne peut méconnaître que ce serait aux dépens d'intérêts déjà fondés, déjà existants et, par conséquent, au prix d'une véritable et regrettable déperdition de forces. Or, de longtemps, la Grèce ne sera pas en état de gaspiller sa vitalité, si tant est qu'il soit jamais permis à un Etat de s'adonner à de pareilles profusions.

Enfin la faute fut commise au nom de l'archéologie qui n'en pouvait mais, et le jeune roi Othon, la régence, les légations européennes, les embryons d'administrations créés par le président Capodistrias, employés publics et le corps d'armée bavarois, tout ce qui devait travailler à la création et au crépissage du nouvel Etat vint s'établir à Athènes.

Ce n'était plus même cette Athènes de l'époque turque peuplée jadis de dix à douze mille habitants, peut-être moins, cité fort agreste, où il y avait plus de vignes que de murailles et que lord Byron avait aimée. Celle-ci devait ressembler beaucoup à la grande bourgade où régna Pisistrate. Mais au moment où on imagina d'en faire la capitale du royaume hellène, il ne restait pas debout cinquante maisons, et la population entière comptait à peine deux mille malheureux sans ressources, mourant de faim au milieu de leurs décombres. Le roi habitait le plus beau logis de l'endroit et n'y était pas à l'abri des eaux du ciel. On se mit d'abord à bâtir courageusement. C'était ce qui pressait le plus.

II

Le roi donna l'exemple; quelques étrangers le suivirent; des Grecs du dehors commencèrent à envoyer des fonds pour édifier des bâtiments publics, et souvent il leur arriva de vouloir construire en marbre sans considérer que faute d'ouvriers, le prix de la main-d'œuvre allait prématurément épuiser leurs ressources. Aussi arriva-t-il que plusieurs édifices ne dépassèrent pas le premier étage et en restèrent sur leur bonne intention de donner à la future ville un aspect monumental.

Le peuple et les gens pratiques bâtirent comme ils purent sur les modèles fournis par l'usage du pays, mais pauvrement, ainsi que les ressources générales le voulaient, et comme toute la Grèce mourant de faim, avait perdu l'habitude du travail, manquait de ressources de tous genres pour le reprendre avec des résultats immédiatement favorables, la population se dirigea de préférence sur la capitale pour demander de quoi manger, se vêtir et se loger au gouvernement qu'on venait de créer pour elle, et qui, évidemment, se chargeait de satisfaire à tout ce dont on avait besoin. C'était une idée d'autant plus raisonnable, que si la nouvelle administration ne remplissait pas le rôle de providence, personne ne pouvait dire à quoi elle était bonne, car, résolûment, personne ne comprenait rien à son travail.

M. d'Armansperg et ses collègues, la régence bavaroise, étaient chargés par l'Europe d'accommoder ce pays oriental à la façon européenne, de le repétrir, de le transformer, de le rendre propre à marcher d'après les méthodes admises, d'y poser les bases d'une organisation aussi rationnelle que possible, en un mot de le faire vivre sur des données constitutionnelles. Les metteurs en œuvre étaient soutenus dans ce travail ardu, difficile, délicat, par l'aveu et les espérances des Grecs élevés en Europe, et par tout ce que

les philhellènes des différents pays pouvaient leur apporter d'encouragements et de secours. Avant tout, il leur fallait, dans un pays ruiné et ravagé, asseoir les bases d'un budget et ouvrir des sources de recettes, dont, il faut l'avouer, il n'existait encore que bien peu d'espérances. En revanche, le chapitre des dépenses indispensables se dressait de lui-même et présentait des chiffres assez effrayants.

Ce qui ne l'était pas moins, c'était la présence, l'attitude des chefs militaires, des meneurs de toute espèce auxquels la régence venait, avant tout, comme préparation indispensable à son action, d'imposer le silence et la plus complète inaction. On voyait de çà et de là, ces hommes, chers au pays parce qu'ils avaient fait l'indépendance, dépouillés de tout crédit et réduits au néant. Derrière eux, se pressaient leurs suivants, leurs amis, leurs partisans, la foule famélique accoutumée à n'attendre que d'eux sa subsistance, et ils leur apprenaient que, pour le moment du moins, ils ne pouvaient absolument rien, et qu'il fallait attendre jusqu'à ce que la régence eût réussi à produire une situation donnant aux uns le moyen d'être utiles aux autres, et, à tous, celui de se procurer également des moyens d'existence dont tout le monde manquait.

La régence avait déjà compris, et la conférence de Londres n'avait pas mis en doute qu'il fallait commencer par avancer de l'argent. Des emprunts avaient été négociés antérieurement déjà ; on en fit un nouveau en 1832, et celui-ci, comme ceux qui l'avait précédé et que les finances encore absentes devaient rembourser un jour avec les intérêts, fut mis dans les mains du nouveau pouvoir.

Il était entendu que la régence s'en servirait d'abord pour réorganiser ou, mieux, continuer à organiser le territoire, dont se devait composer le nouveau royaume ; la population attentive à la manière dont les choses allaient se passer, comprit, à première vue, que pour avoir sa part dans les libéralités mesurées des dispensateurs de l'argent public, il n'y avait qu'une seule marche à suivre, c'était de devenir employé Tout le monde voulut l'être.

Ce fut, dès l'abord, une avidité pour les places qui égala, si elle ne le surpassa, ce que l'on voit dans les Gouvernements les plus riches, les plus civilisés. La régence ne tarda pas à s'apercevoir que l'État allait avoir à sa suite plus de serviteurs qu'il n'était en humeur d'en payer, et en même temps, qu'il s'attacha à en limiter le nombre autant que possible, il s'efforça de diriger l'attention de tous ces affamés vers les fonctions de l'agriculture, du commerce, de l'industrie. Mais il eut peu de succès à l'abord ; on s'en scandalisa et on eut tort; car la raison en est évidente.

Dans un pays où les capitaux manquaient à tout le monde, sauf aux chefs de l'Etat, il n'est pas aisé d'embrasser une profession libre,

et plus malaisé encore de tirer de cette profession, à l'avance stérilisée, des moyens d'existence. Tandis qu'il était manifeste qu'obtenir un emploi rétribué mettait immédiatement celui qui le tenait à l'abri du besoin; les conseils, les invitations de la régence eurent donc peu de succès, et le nombre très-considérable des solliciteurs qui, à plus ou moins bon titre, faisaient valoir des droits, menaça de s'augmenter outre mesure par l'arrivée d'un nombre de jeunes gens qui avides de se mettre, par une instruction sommaire, en état de remplir à peu près une place d'employé, encombrèrent bientôt les rues et les maisons d'Athènes. Tous ces hommes pressés de manger, ne manquaient pas, dès le premier jour, de s'enrôler, qui dans le parti anglais, qui dans le parti français, qui sous la bannière russe, et ce fut plus que jamais un concert de sollicitations. Est-il bien extraordinaire que cette foule, aiguillonnée par les plus impérieux besoins de la nature, se soit précipitée avec la dernière passion dans une vie d'intrigues toute brillantes de promesses, et que peu d'années aient suffi pour faire éclore en Grèce et pulluler, avec une abondance à rendre jaloux même un Etat américain, la classe dangereuse et stérile « des politicians »? C'était un résultat inévitable de la situation.

Un autre résultat, non moins facile à prévoir, fut celui-ci : les chefs du pays qu'il était impossible, après tout, de ne pas ménager, après les avoir déclarés inutiles et dangereux, parce qu'ils pouvaient à l'occasion faire du bien ou du mal à un gouvernement sans racines, ces chefs se trouvèrent beaucoup plus puissants que par le passé; leurs partis, au lieu de diminuer, allaient grossissant. C'était à l'un ou à l'autre de ces personnages que chacun se rattachait; la régence n'était considérée que comme un caissier rébarbatif; on l'accusa bien vite d'administrer mal et de dépenser plus mal encore les fonds de l'emprunt, toutes les fois qu'elle n'en disposait pas en faveur de celui qui en voulait; ses amis furent mal notés, mal vus, considérés comme des traîtres parce qu'ils étaient des élus, et que, naturellement, on n'en aimait pas le petit nombre, et, aussitôt qu'il y eut un commencement d'armée régulière nationale, officiers et soldats prirent à partie le contingent bavarois, parce qu'il leur enlevait une partie de leur substance.

Tout ce que les membres de la régence firent de bon et d'utile ne fut nullement considéré comme tel. Ce n'est que plus tard et assez tard que l'on a confessé les services rendus par M. de Mauver et dont l'effet dure encore. Mais, en revanche, on insista, plus que de raison, sur l'ennui imposé par les formes sèches, didactiques, hautaines de M. d'Armansperg. Le fond de la difficulté n'était pas là. Comme les chefs indigènes assuraient chaque jour à leurs hommes,

que si eux étaient chargés des affaires publiques, tous les bien pensants se trouveraient immédiatement dans le paradis budgétaire, la pression du pays contre la régence devint chaque jour plus forte ; celle-ci eut contre elle les Russes, les Français, les Anglais ; elle eût contre elle les autochthones, les hétérochthones ; elle eut contre elle Collettis, Maurocordatos, Tricoupis et je néglige les animadversions secondaires, parce que ce fut un *tolle* général qui, enfin, en eut raison ; elle dut partir.

Elle partit, et la situation se trouva à peu près la même sous une nouvelle forme, parce qu'il n'est pas possible que les finances d'un Etat, fût-il aussi riche que la Grèce était pauvre, se transforment en manne céleste assez abondante pour nourrir tout un peuple. Les Grecs étaient comme les Israélites eussent été dans le désert, si ceux-ci, au lieu de s'amuser à regretter les oignons d'Egypte, avaient de suite prétendu à se trouver sans transition dans la Terre-Promise. De ce que les Grecs n'étaient plus soumis aux Turcs, cet avantage immense, assurément, ne les dispensait pas de la nécessité de manger et de se vêtir ; ils voulaient l'un et l'autre et justement se plaignaient de n'en pas recevoir les moyens. Ils croyaient que l'emprunt devait y parer, s'y dépenser tout entier, y suffire et quand les chefs indigènes furent devenus les maîtres, ils s'employèrent à réaliser le programme commun. Y réussirent-ils? Assurément, et chacun par le même procédé, qui consista à tout donner à ses amis et à tout refuser aux autres. De telle sorte que leurs clientèles étaient fort contentes d'eux, et que le désordre alla augmentant. Dans un cas pareil, l'expérience a prouvé depuis cinquante ans, qu'une panacée est toujours à portée de la main. C'est simplement de faire une révolution, et les Grecs se jetèrent dans cette voie afin d'obtenir immédiatement le gouvernement constitutionnel dans sa pureté, sa sincérité et son ingénuité : un sénat, une chambre des députés, une presse libre ; ils se procurèrent bientôt ces précieux remèdes aux difficultés contre lesquelles ils travaillaient, et ils entrèrent dans une nouvelle phase.

Les ministères n'eurent plus, chacun, qu'une durée très-courte. En arrivant aux affaires, les nouveaux maîtres mettaient soigneusement à la porte les employés du régime précédent et les remplaçaient, non moins religieusement, par des gens à eux. Cette transformation s'opérait du haut en bas, depuis le secrétaire général jusqu'au dernier agent de l'administration. Mais comme le premier personnage de l'administration ne parvenait à son poste que par l'appui des députés, il devait faire participer tous les suppôts de ces députés à sa bonne fortune, aussi bien que les députés eux-mêmes ; et alors chacun comprit avec une rapidité merveilleuse que

ce qui pouvait arriver de plus heureux, de plus brillant, de plus merveilleux à un homme sur cette terre, c'était d'être nommé député.

D'un autre côté, quand on était ministre, on n'était pas fâché de faire exclure ses adversaires de cette dignité et d'en confirmer les avantages à ses amis. De là naquit une politique électorale qui parut indispensable à tout le monde et produisit les effets les plus curieux. De la liberté des votes, il ne fut guère question que pour les majorités. Dans les cas et dans les lieux où les voix se balançaient à peu près, force coups de fusil jouaient un grand rôle dans les votes; on soutenait des sièges dans les mairies dont les plus forts s'emparaient et qu'ils garnisonnaient; les urnes électorales se laissaient aller à des habitudes de séduction; et dans plus d'un endroit, les bandes de brigands (je parlerai en son lieu de cette spécialité de la Grèce dont on a beaucoup abusé), ces bandes jouaient un rôle considérable dans le choix des représentants de la nation. Il faut dire que presque toujours cette catégorie d'électeurs se montra fort ministérielle. En appuyant le candidat du gouvernement, elle s'assurait des loisirs et une sorte de liberté de vaquer sans gêne extérieure et sans trouble à ses opérations ordinaires. Bref, le moment d'une élection devint, en Grèce, une sorte de guerre civile au petit pied, qui cependant, il faut l'avouer pour être exact, différait sensiblement de la vraie guerre civile, en ce sens, que les combattants cherchaient plutôt à s'effrayer qu'à se tuer et, le moment de crise fini, personne n'y songeait plus.

Il va sans dire que ce système ne tendait pas particulièrement à améliorer la situation financière et qu'un nouveau cabinet, en arrivant au pouvoir, ne trouvait pas le coffre de l'Etat aussi bien garni que lui et ses associés eussent pu le désirer. On renvoyait sans doute l'ancien personnel et c'étaient autant de gens qui allaient allumer le feu d'une opposition irréconciliable; mais, ce qu'on promettait aux fonctionnaires nouveaux, on le leur promettait, à échéance, et les appointements de personne n'étaient payés. Il est arrivé que, pendant telle période de deux années, le Trésor n'avait rien soldé à aucun fonctionnaire civil; car, pour l'armée, il y eut toujours plus d'égards et, pendant cette période, les emplois avaient changé de mains plusieurs fois; on voyait donc les cafés d'Athènes remplis de créanciers de l'Etat, non moins que de solliciteurs, et ces créanciers eux-mêmes étaient généralement solliciteurs ou allaient, sous peu de jours, le devenir; de sorte que l'espérance et ses déceptions étaient, en définitive, les divinités les mieux servies par les habitants de ce pays-là. Tous les méridionaux ont une grande propension à s'inspirer de cette forme de culte. En Asie, c'est le fond même de l'existence. La nourriture qui s'en tire est peu substantielle; les consolations en sont illimitées; mais à la condition que le patient ne per-

mettra jamais, en tant qu'il est en lui, au régime qui le maltraite, de s'établir pour une durée quelconque. C'est à cette règle que fut due la très-courte longévité dont les ministères grecs se trouvèrent doués par la nature. A peine nés ils mouraient et tombaient; un autre les remplaçait que, le mort d'hier, ressuscitant comme papillon d'opposition, plein d'animation, de vie, de courage, faisant miroiter aux yeux les plus belles couleurs du prisme, piquait, aiguillonnait, fatiguait, battait de ses ailes jusqu'à ce qu'il l'eut fait choir à son tour. Il s'est vu que, dans l'espace d'un mois, les différentes légations accréditées à Athènes, ont reçu quatre notifications de quatre ministères successifs, leur annonçant que la confiance du roi venait de leur confier le portefeuille et, quatre fois, ces légations ont exprimé la vive satisfaction qu'elles éprouvaient de la communication qui leur était faite. Un de ces ministères avait duré précisément douze heures.

III

Que la poursuite d'un emploi dépendant du gouvernement devienne le seul mode d'existence d'une classe nombreuse de citoyens, c'est ce qui se passe partout; que beaucoup de gens se servent de leur notabilité, ou s'en fassent une plus ou moins factice, ou réussissent à s'en faire supposer une, pour devenir d'abord députés, puis ministres, en un mot, arbitres de la fortune et des intérêts les plus sérieux de leur pays, pour le plus grand avantage de leurs propres affaires, c'est encore là un fait journalier et de tous les lieux par le temps qui court; on peut même se demander ce que les pays livrés à ce genre d'expérimentation, peuvent espérer de devenir à la longue; mais, ce qu'on n'avait encore observé nulle part, c'était une nation, qui, tout entière, autant que l'observation superficielle permettait de s'en rendre compte, semblait agir d'après cette donnée que, l'Etat seul possédant de l'argent comptant, il fallait s'emparer de cet argent par la voie des services rétribués, et supplémentairement de la part des gens visant plus haut que le pain quotidien, se servir de cette disposition générale des esprits pour se faire porter aux affaires, puis y remonter quand on en était tombé, et, en troisième lieu, négocier comme des valeurs effectives et faire accepter pour bons par ses partisans des emplois qu'on ne payait pas. Là était le triomphe du système, car acheter tout avec du papier en épargnant le métallique, c'est assurément avoir du crédit, et avec du crédit on va très-loin.

On serait allé incontestablement, dans le cas actuel, à la ruine absolue de la Grèce, physiquement et moralement, s'il n'y avait pas eu autre chose que ce trafic. Heureusement il y avait autre chose;

mais comme c'était l'œuvre la plus apparente, l'Europe indignée de voir d'elle-même non pas un portrait, mais une caricature aussi réussie et aussi ressemblante, se fâcha de plus en plus contre sa création, trouvant qu'elle se faisait avec trop d'exagération à son image; et ce fut probablement, pour trouver à cet enfant inquiétant des traits qu'elle n'eût pas elle-même, qu'elle se mit à considérer le brigandage hellénique avec une attention extrême et bientôt à en rendre responsable toute la nation qui en souffrait. On a tant parlé de ce mal, on en a tant raisonné à tort et à travers, on a fait tant d'indignation à ce sujet et, enfin un si lamentable malheur, comme il arrive aisément dans de tels cas, est venu inopinément donner tant de force aux déclamations, qu'il est indispensable d'en parler avec quelque insistance.

Le brigandage a existé en Grèce à l'issue de la guerre de l'Indépendance comme un de ces fléaux qui survivent partout aux grandes surexcitations nationales. La France, à l'issue de la Terreur et dans les premiers temps de la Restauration, a eu son brigandage; l'Allemagne a eu le sien dans des circonstances analogues; voilà pourquoi la Grèce eut ses brigands en 1830 et encore quelques années après. Mais bientôt cette génération de déprédateurs, ces derniers klephtes de l'ancien régime disparurent et une nouvelle espèce de malfaiteurs se montra. La plus grande partie du royaume ne les connut jamais. On ne les vit pas dans les îles où il ne fut pas question de leur existence. Dans le Péloponèse de même, sauf l'Argolide où des bandes parurent quelquefois, mais elles n'étaient pas du pays et venaient de l'Attique. Le théâtre ordinaire du brigandage fut donc limité à cette province, à l'Acarnanie, à la ligne des frontières turques. Dans toute cette région, il n'y a pas d'exemple qu'un brigand fût originaire du pays. C'étaient toujours des hommes venus du territoire ottoman et, très-ordinairement, de l'Epire. En Italie, dans le royaume de Naples, dans les parties encore à demi-sarrazines de la Sicile, c'est de la classe des paysans que sortent généralement et avec abondance les recrues des bandes; ce fait ne s'est jamais produit en Grèce et par cette même raison qui fait que dans la partie orientale de la Sicile, peuplée par la race hellénique, le brigandage est et a été de tous temps complétement inconnu, la race grecque de la Grèce ne prend jamais part à cette vie de violence. C'est un fait attesté par toutes les recherches, par toutes les enquêtes et il suffit déjà pour établir que le brigandage a été un malheur pour l'Hellade, mais non jamais un tort, et il y a la plus criante injustice à le lui reprocher.

Les brigands ont donc toujours été des étrangers sur le sol grec, et les bandes qu'on y a signalées à différentes époques ne se sont jamais composées que d'un très-petit nombre d'hommes. Il y a huit

ou dix ans, Kitzos tenait toute l'Attique en éveil. Il ne commanda jamais à plus de sept ou huit compagnons, tous originaires comme lui d'au-delà de la frontière. Il fut tué le jour où poursuivi aux environs d'Athènes avec un peu plus de sérieux qu'à l'ordinaire, il s'avisa de passer dans la Corinthide et de se montrer aux environs de Nauplie. Les paysans et les bergers mal accoutumés, à ce genre de visites, se mirent à sa poursuite, le prirent, lui coupèrent la tête et cette tête fut envoyée à Athènes.

Pourquoi les paysans athéniens se montraient, moins hostiles pour les brigands? la raison s'en trouve dans ce fait, qu'ils étaient plus accoutumés à en voir et ne souffraient aucunement de leur voisinage. Kitzos et ses pareils n'avaient jamais de leur vie attaqué ou molesté en rien un paysan. Tout ce dont ils avaient besoin en fait de provisions, ils le payaient et souvent avec générosité. Il leur arrivait même de mettre la paix dans les villages et d'exercer un rôle protecteur du faible et de l'opprimé. C'était une tradition des anciens klephtes, au moins dans les chansons.

Ils ne commençaient à devenir un peu à charge qu'au paysan riche et au propriétaire de quelque importance. A ceux-là ils demandaient une sorte de tribut, ce que le montagnard d'Ecosse appelait autrefois le « black-mail, » et qui passait pour être la rémunération des peines que se donnait le brigand pour que la personne, les propriétés du tributaire fussent scrupuleusement respectées et gardées. En effet non-seulement le brigand ne touchait pas à la propriété de tout homme lui payant cet impôt; mais il était toujours prêt à empêcher qui que ce soit d'y toucher, et cette protection était d'une grande valeur là où il ne s'agissait pas seulement de veiller à la conservation d'un immeuble, mais à celle des vignes, des oliviers et aussi, souvent, de nombreux troupeaux. J'ai vu une lettre écrite par Kitzos à un riche industriel qui avait au Laurium des intérêts considérables et qui, de sa personne, était souvent en voyage, sur des routes désertes. Je ne crois pas avoir jamais lu rien de plus poli que ces propositions d'une amitié dont les termes se devaient discuter à un déjeuner assigné sous les colonnes du temple de Sunium.

Que cette amitié et ce déjeuner aient été acceptés ou refusés, je n'en sais rien puisque la loi défendait de pareilles transactions; mais je dirai librement que j'aimerais mieux de beaucoup traiter de quoi que ce soit avec Kitzos et ses pareils qu'avec tels et tels personnages qu'on ne met pas en prison.

Outre le black-mail levé sur les propriétaires, les brigands avaient encore une autre branche de spéculation, les rançons fournies par les prisonniers. Ceux-ci étaient ou des personnes riches du pays, ne

payant pas de tribut, ou des marchands indigènes en voyage ou des voyageurs étrangers victimes d'une promenade imprudente.

Quand le captif était saisi, on le dépouillait de ses armes, s'il en avait et d'ailleurs on ne lui faisait subir aucune sorte de mauvais traitement. On l'emmenait dans les montagnes et on le promenait de droite et de gauche, car, la bande, pour sa propre sécurité, ne s'arrêtait jamais en un même lieu qu'un nombre d'heures, très-limité. S'il était faible ou fatigué, on le portait. S'il était personnage d'importance et, dans ce cas, l'importance se mesure au chiffre attendu ou convenu de la rançon, on lui faisait chaque soir une tente, un lit et il était traité avec des égards dont il n'avait pas à se plaindre. S'il donnait sa parole de ne pas chercher à s'échapper et que les brigands crussent avoir des motifs de prendre cette parole pour bonne, on le faisait chasser, au cas où il témoignait pouvoir y prendre plaisir. Dans aucun cas il n'était inutilement offensé. Une seule occasion pouvait déterminer des violences qui, alors, étaient de la nature la plus grave.

C'est le cas où les capteurs auraient été inquiétés dans la possession de leur prise soit par des tentatives faites par les troupes du gouvernement pour opérer une délivrance, soit par d'autres bandits cherchant à leur arracher leur butin. Alors la tradition, le point d'honneur, l'intérêt mis en danger, portaient les brigands à tuer leurs captifs, avant qu'on pût les arracher de leurs mains. Cette conséquence prévue, proclamée d'avance de tous les efforts destinés à spolier les spoliateurs est un fait qui a toujours été connu et admis, et je l'ai entendu reconnaître à différentes reprises. J'en citerai quelques exemples qui se sont en quelque façon passés sous mes yeux.

Il y a une dizaine d'années, deux Anglais, lord H., accompagné d'un de ses amis, allèrent chasser dans la chaîne du Parnasse. On les engagea à Patras à s'en abstenir; mais n'ayant pas jugé convenable de se rendre à cet avis, ils partirent et furent enlevés par des brigands. La légation d'Angleterre, bien au courant de ce qu'il était à propos de faire en cas pareil, ne voulut pas que le gouvernement se mît en frais pour reprendre les captifs. Tout fut remis à une négociation à l'amiable et, après pourparlers, une somme de 75,000 fr. fut fixée comme prix de la rançon.

Lord H. resta seul prisonnier et son compagnon laissé libre de ses mouvements, s'en alla à Athènes réunir les fonds nécessaires. Des mandataires les trouvèrent sans aucune difficulté, revinrent à Patras, passèrent le golfe et ainsi qu'il leur avait été indiqué qu'il fallait faire, un d'entre eux s'en alla seul dans la campagne et fit une assez longue route sans avoir rencontré personne. Il arriva au bout de quelques heures à une petite église comme la Grèce en compte un si

grand nombre. Ce sont de pauvres chapelles, rarement visitées, car la plupart sont fort éloignées de tous les centres actuels d'habitations, mais elles ont ceci de remarquable que toutes elles s'élèvent sur les fondations ou au moins à la place où exista naguère un temple païen.

Le mandataire de lord H. ayant comparé avec ses notes le lieu où il se trouvait et s'étant convaincu que c'était bien là qu'on lui avait dit de venir, saisit la corde de la petite cloche du sanctuaire, et l'ayant mise en branle, le signal se mit à tinter. Il sonna autant et aussi longtemps qu'il le trouva nécessaire, puis il attendit.

Après un délai assez long, il vit venir un paysan ou du moins un homme qui lui parut tel et qui lui adressa une série de questions graduée de façon à passer du lieu commun à l'intéressant et de l'intéressant au détail précis, en donnant à chacun des deux interlocuteurs le temps de se reprendre et de ne parler qu'avec le degré d'abandon indispensable. A la fin, chacun des deux passants pût se convaincre que l'autre avait des droits à sa confiance et le libérateur expliqua bien que la somme demandée était consentie et serait payée contre échange de la personne de lord H. Mais une circonstance compliqua la situation. La somme se trouva être, au dire du mandataire, en billets de banque et on ne voulut entendre parler que d'or. Il fallut s'en retourner. On ne trouva pas à Patras 75,000 fr. en métallique et ce fut seulement à Athènes qu'on pût se les procurer. Quand cette difficulté eut été résolue, le même manège que la première fois recommença, le messager entra dans les montagnes, les parcourut, retrouva la même petite église, tira la corde de la cloche qui tinta aux échos de la campagne déserte; le passant se montra et quand ce passant fut bien assuré que la rançon était toute prête et cette fois en or, on prit rendez-vous pour le lendemain sur un point désert de la côte.

Il fut encore bien entendu (car il n'est rien de tel que de se bien entendre entre gens d'honneur) que des deux parts on serait de bonne foi et que si par malheur on ne l'était pas du côté britannique et voulait reprendre le captif de force et sans payer, le captif serait tué; du côté des brigands, si on ne délivrait pas lord H. aussitôt que l'on serait assuré de la présence de la rançon, on perdrait tout droit à rien recevoir. Ceci bien entendu, on attendit au lendemain matin.

A l'aurore, une petite embarcation arriva dans une anse déserte et se tint un peu au large. Très-promptement on vit descendre de la montagne, lord H. en conversation très-intime et très-gaie avec son capteur et entouré de Palikares. Cette petite troupe était fort leste et aussitôt que lord H. fut aperçu de ses amis, ils constatèrent, à son aspect, avec la plus vive satisfaction qu'il jouissait de la plus florissante santé. Il avait, en effet, mené une existence de sport inces-

sante : beaucoup marché, beaucoup chassé, mangé force gibier de toute espèce et du mouton rôti aux herbes aromatiques, ce qui constitue une nourriture digne des dieux olympiens, et le vin résiné ne lui avait non plus manqué.

Au moment de faire l'échange de l'heureux prisonnier contre les espèces sonnantes, représentation de sa valeur, le chef embrassant lord H. lui remontra tendrement que des amis aussi solides qu'ils l'étaient devenus ne pouvaient se séparer sans avoir encore une fois déjeuné ensemble, ce que lord H. avoua pour très-véritable. On invita les amis venus d'Athènes, les gens de l'embarcation ; on fit cuire un agneau, le repas fut des plus animés, mais interrompu de temps en temps par des réflexions mélancoliques sur le malheur de se quitter. Le chef donna son khandjar à lord H. comme un souvenir de leur affection mutuelle. On allait se séparer après force embrassements, quand le capitaine déclara que, puisqu'il voyait son ami pour la dernière fois, il ne pouvait contenir un désir passionné de lui rendre un dernier service et de lui faire la barbe lui-même, et lord H. s'y prêta docilement. Puis on fit l'échange et tout fut dit ; lord H. s'en alla et on a prétendu qu'il n'avait pas trouvé trop élevé le prix coûtant des jours de sa captivité.

Voici une autre scène. Quelques mois plus tard, un Grec, qui venait de quitter le portefeuille de ministre des finances, fut enlevé par des brigands, en plein jour, dans sa maison de campagne et le crime s'exécuta avec une telle audace que les journaux opposés au nouveau cabinet ne manquèrent pas de dire que c'était une manœuvre de parti. Pour prouver le contraire, par des démonstrations plus sérieuses que des dénégations passionnées, le gouvernement annonça qu'il allait envoyer des troupes pour traquer les brigands et qu'à tout prix l'ancien ministre allait recouvrer sa liberté.

Un cri universel d'épouvante s'éleva à cette nouvelle et on montra des lettres du prisonnier suppliant d'abandonner une idée pareille qui ne tendait à rien moins qu'à le faire massacrer, ce dont les gens réfléchis tombèrent d'accord. Rien ne fut donc traité ; la rançon fut demandée, débattue, payée ; elle se trouva lourde assurément ; mais il n'arriva aucun malheur.

Un troisième cas avait fait beaucoup de bruit et est encore conservé dans quelques mémoires. Dans un petit port de mer hellénique, une frégate anglaise était stationnée momentanément et les officiers avaient coutume d'aller passer la soirée dans une famille habitant une villa à peu de distance des autres habitations. Un soir, une heure à peine après que les derniers visiteurs s'étaient retirés, la maison fut envahie par des brigands ; ils enlevèrent la fille du logis, jeune personne de quinze à seize ans, et l'emmenèrent dans la montagne.

C'est une notion fort heureusement établie chez les brigands que la moindre insulte faite à une femme amène pour le coupable la certitude d'une mort misérable dans le cours de l'année. Il n'y a donc jamais à craindre de dangers de cette nature, mais, dans le cas actuel, la famille était d'autant plus désespérée que la jeune captive était d'une santé fort débile et semblait incapable de supporter les fatigues et les inquiétudes de la situation qui lui était faite. On négocia donc l'affaire de la rançon aussitôt qu'on en put obtenir la possibilité, mais comme les demandes étaient énormes et que les ressources dont on pouvait disposer n'y arrivaient pas, les pourparlers durèrent quelques semaines avant que la jeune demoiselle eût pu être mise en liberté. Dans ce cas-là, encore, on s'abstint avec un soin scrupuleux de toute démarche capable d'irriter les brigands en leur faisant craindre une attaque dirigée contre eux.

Enfin, le jour si impatiemment, si ardemment désiré par les parents, arriva. Ils revirent leur fille et ils la revirent guérie de tous ses maux, forte, bien portante, florissante et gaie. Les brigands lui avaient fabriqué une sorte de chaise dans laquelle elle avait été portée, tantôt sur le dos de l'un, tantôt sur le dos de l'autre. Elle ne marchait que quand elle le voulait. Chaque soir, elle trouvait une tente de branchages et de manteaux toute préparée, avec un lit et une ou deux paysannes requises et payées par les brigands dans le village le plus voisin pour venir la servir. On lui avait fait venir d'Athènes du sucre, du café et du thé. La vie en plein air lui réussit à merveille, d'autant plus que la tenue irréprochable de son escorte avait promptement eu raison de ses premières alarmes. Tout cela coûta, cependant, un peu cher.

On comprend que ces récits n'ont d'autre but que de préparer l'examen de la monstrueuse affaire de Marathon. On se souvient qu'en cette rencontre plusieurs Anglais et un secrétaire de la légation d'Italie furent égorgés de la manière la plus odieuse ; là, tous les précédents de pareilles aventures furent démentis par les faits et les brigands montrèrent une cruauté sans exemple. Sans insister sur ce fait que les victimes agirent avec une grande imprudence en n'avertissant pas le gouvernement, de la promenade projetée pour que les précautions ordinaires en pareil cas pussent être prises, il faut, cependant avouer que, dans l'état bien connu de l'insécurité des campagnes, il eût fallu user de cette précaution. C'était au temps où finissait l'insurrection de Crète. Des gens sans aveu, sans ressources, des misérables originaires des provinces turques et qui avaient été là chercher fortune, se trouvaient revenus en Grèce, et prêts à tous les crimes pour satisfaire leur avidité. Ils tombèrent sur les malheureux touristes et les firent prisonniers. Il n'y avait pas d'Hellènes parmi les capteurs.

Dans le premier moment, leur idée n'étaient pas autre que d'agir en brigands ordinaires, de demander, d'obtenir la plus forte rançon possible et de relâcher les voyageurs; mais quand la nouvelle de ce qui se passait fut arrivée à Athènes, elle causa une telle émotion, on fut tellement épouvanté de voir deux légations, celle d'Angleterre et d'Italie, directement intéressées dans l'événement, les journaux en firent tant de bruit, que les brigands s'épouvantèrent d'une part et s'énorgueillirent de l'autre de leur coup de main, et ne sachant quelles en pouvaient être les conséquences, à leur demande d'argent, ils ajoutèrent une demande d'amnistie.

Mais la législation grecque conçue, il y a quelques années, sous l'impression de la trop grande facilité avec laquelle l'opinion publique et l'autorité gouvernementale passaient alors sur ce genre de crimes, a statué une fois pour toutes que le cas de brigandage ne comporte pas d'amnistie et que tout coupable en ce genre reste sous le coup de la loi. Les brigands eurent peur d'être saisis avec la rançon obtenue dans leur mouvement de retraite vers la frontière turque. De là, leur insistance pour obtenir le pardon de l'offense en même temps qu'ils la commettaient, et, la loi devant les yeux, le cabinet ne put s'engager à ce qu'il ne lui était pas permis de faire. Il y eut donc refus, puis hésitation, puis allées et venues, discussions avec les brigands, et des promesses faites par les uns, niées par les autres, envoi de troupes, attaque de la bande et, finalement le massacre des prisonniers.

Cette horrible catastrophe n'aurait pas dû être nécessaire pour démontrer aux hommes d'Etat helléniques à quel point l'existence du brigandage était inadmissible dans l'organisation du royaume. Jusqu'alors, on n'était pas parvenu à le détruire parce qu'on n'avait pas cru bien nécessaire d'y tendre de tous ses efforts et que, sur ce point comme sur tant d'autres, un absolu laisser-aller frappait d'impuissance toutes les mesures légales.

Il existait une gendarmerie composée d'hommes jeunes, braves, actifs, disposés à bien faire. On les envoyait dans la campagne et on les y laissait par petits groupes de deux, trois ou quatre soldats sans les relever jamais pendant des mois entiers et même quelque chose de plus. De même qu'on ne payait pas les employés, on ne les payait pas davantage et, pour manger, ils en étaient réduits à enlever de force leur subsistance aux paysans, de sorte que, pour ceux-ci, le vrai brigand, c'était le gendarme. Le gendarme était donc exposé à être mal reçu dans les campagnes, tandis que son adversaire trouvait toutes les portes ouvertes. Il ne pouvait, dans aucun cas, espérer de voir la population favoriser la poursuite de gens qui payaient bien par lui qui ne payait pas du tout et, en

même temps que les coupables étaient avertis scrupuleusement de son approche, puis de ses projets et de ses mouvements, il ne savait absolument rien des leurs qui lui étaient soigneusement dissimulés. c'est ainsi que s'explique ce fait singulier de toute la province d'Attique, tenue dans une sorte d'état de siège pendant près de quatre ans par une bande de neuf malfaiteurs, en faveur de qui tout conspirait, tout et même les gendarmes.

Il n'est pas dans la nature des Orientaux de se buter contre les difficultés insolubles et de se casser la tête contre une muraille dans l'espérance qu'en frappant obstinément de ses os sur la pierre on se frayera un passage. Les pauvres gendarmes se voyant abandonnés par les « politicians », maîtres de leur sort, et sachant de science certaine, qu'avec le plus profond dédain pour la loi, la plupart de ces hommes d'Etat, du moins ceux qui possédaient au soleil quelque bien ou qui se promenaient volontiers dans les champs, payaient le black-mail et n'éprouvaient pas personnellement que le brigandage eût les inconvénients qu'on y trouvait; les gendarmes, peu curieux de mourir de faim, d'être trompés, trahis tous les jours par les paysans, ennuyés de leur coûteuse inutilité et, finalement, d'avoir en perspective une balle dans la tête, attrapée au coin d'un défilé; ces pauvres gendarmes nouèrent des relations d'amitié avec l'ennemi et s'en trouvèrent le mieux du monde. L'un des gardiens de la force publique me dit un jour avec conviction : « Que voudriez-vous que je devinsse si les brigands ne venaient pas à mon aide? »

Et, maintenant, il est indispensable de suivre ici la génération, la généalogie des faits : le gendarme était le meilleur ami du brigand parce que le gendarme était abandonné sans solde, sans vivres, par le politique, son chef. Le politique en agissait de la sorte parce qu'il n'exerçait son propre métier qu'en distribuant l'argent de l'Etat, y compris celui des gendarmes, à ses électeurs, sans quoi on ne l'eût pas nommé député; il n'aurait pas eu des députés de son parti dans la Chambre; il aurait immédiatement cessé de vivre comme sauveur actuel ou futur de l'hellénisme; enfin il lui eût été interdit d'être ou de revenir ministre. La Grèce souffrait donc de ces révolutions, de ces changements perpétuels de cabinet, du brigandage, et de mille autres choses, parce qu'elle avait à nourrir toute une brigade de produits de l'élection, plus les électeurs, et finalement, elle nourrissait fort mal meneurs et menés.

IV

A qui la faute? A la Grèce? En aucune manière. Tout ce qu'elle était, la responsabilité en appartient uniquement à l'Europe. Celle-ci

s'était chargée de l'éducation complète de la population hellénique; elle avait décidé dans sa sagesse, qu'elle en ferait un peuple représentatif, constitutionnel, un peuple à son image, habillé à sa mode, raisonnant comme elle, et elle avait complétement omis de considérer que c'était du jour au lendemain, sans transition, sans recours accessoires que le sujet turc, de la veille, aurait la bonté de se considérer le lendemain, d'agir en toute affaire comme un citoyen né aux Etats du roi Louis-Philippe. En France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, les ministres, les députés, les électeurs influents ne se partagent les emplois et le budget, quand ils le font, ce qui arrive, à ce qu'on dit, çà et là, qu'avec mesure, avec réserve, avec une savante discrétion, d'après des règles étudiées dès longtemps, assez généralement approuvées, auxquelles on ne manque pas d'ordinaire et, en outre, ce qu'on nomme administration fonctionne à côté du gouvernement proprement dit, d'après des us autonomes qu'il est utile de savoir manier, mais qu'il est dangereux, au moins en temps ordinaire, de vouloir brusquer.

En Grèce ces protections n'avaient eu ni le temps ni le moyen de se créer, de se développer, d'acquérir quelque puissance. Ce n'est pas qu'on manquât de lois, on avait toutes les lois imaginables; les Chambres quand il y en avait deux, la Chambre, depuis qu'il n'y en a plus qu'une, ont toujours montré le plus louable empressement à s'enrichir des élucubrations parlementaires adoptées dans les autres pays. Jamais il n'y eut sur ce point la plus légère difficulté à craindre de la part des législateurs hellènes. Un d'entre eux montait à la tribune pour informer ses collègues que telle loi venait d'être votée sur n'importe quel sujet, par n'importe quel pays du monde, monarchie ou république, immédiatement cette belle œuvre était mise aux voix et sans difficulté adoptée. On se piquait ainsi de montrer que les Grecs sont propres à comprendre et à réaliser tous les progrès. Vous inquiétez-vous des forêts? nous ne nous en soucions pas, mais nous avons adopté tous les codes forestiers imaginables; le seul que nous ne possédions pas serait celui qui empêcherait, de façon effective, les bergers de faire manger à leurs chèvres les jeunes arbres. Ce code-là, nous ne l'avons jamais connu, mais s'il vous plaît de nous en désigner un autre, nous allons vous le présenter, car nous les possédons tous. Cette malheureuse intempérance dans l'acte de légiférer avait été conçue à Athènes comme la plus admirable preuve que la nation hellénique pût donner de son aptitude à la civilisation la plus haute. Mais là, en réalité, les masses ne pouvaient être élevées de la même manière que les masses occidentales, en supposant que celles-ci le soient, et en tous cas, leurs instincts n'étant pas les mêmes que les instincts de celles-là,

comme c'est un autre peuple et un peuple qui ne ressemblait pas, qui ne ressemble pas, et qui ne ressemblera jamais à l'Anglais, au Français, à l'Allemand, à l'Autrichien, la Grèce se trouvait au milieu de la boutique des spécifiques, des panacées constitutionnelles dont on lui avait ouvert brusquement la porte, en la poussant la face sur les bocaux, et elle avait mangé de tout à tort et à travers. Il faut le reconnaître, le pauvre petit Etat, à demi étranglé dans les frontières qu'on lui avait faites, perpétuellement gêné par les lisières qu'on lui imposait, n'avait pas profité à cette nourriture intempestive et s'était rendu fort malade.

Il était donc là, en présence de ses précepteurs, faisant mauvaise figure, répondant mal aux admonestations qu'on ne lui ménageait pas, et n'ayant tiré de la triste éducation qu'on s'efforçait de lui donner, que le malheur de ne pouvoir opposer aux reproches que de mauvaises raisons. On lui faisait oublier qu'il en avait d'excellentes à fournir.

S'il avait dit à l'inconsistante pédanterie de ses pédagogues : il ne fallait pas employer l'argent de l'emprunt que vous étiez censé nous donner, à payer, entretenir, nourrir des Bavarois qui ne m'ont servi à rien, des fonctionnaires étrangers qui, sauf de rares exceptions, ne m'ont rien appris et ne pouvaient me rendre aucun service. Il fallait vous occuper d'abord, puisque vous me faisiez cet honneur de vous mêler de mes affaires, il fallait vous occuper de me nourrir et pour cela mettre vos premiers soins à m'aider à faire les deux choses pour lesquelles je n'avais pas besoin d'apprentissage : du commerce et de l'agriculture. Mais de ces deux points vous n'avez pris aucun souci ; au contraire, vous m'avez forcé à comprendre que les places du gouvernement entretenaient leurs hommes sans autre peine que l'intrigue, et ce n'est pas la domination turque qui m'aurait corrompu, s'il était vrai que je le fusse ; c'est votre enseignement, car il est de fait que sans me corrompre, il m'a épuisé et fait perdre un temps précieux.

Mais la Grèce n'était pas en état de trouver d'aussi concluantes raisons et elle ne savait que demander des délais quand on se mit à la presser de rendre les 60 millions de l'emprunt. Cette sorte de politique de recors parut la plus belle conception du monde pour exercer une pression sur la malheureuse petite personne de nation qu'on avait prétendu aimer d'un amour si paternel. L'Angleterre voulait ses vingt millions ; la France faisait du bruit pour ravoir les siens ; la Russie se servait des siens pour faire entendre qu'elle n'était pas pressée, et cultiver la reconnaissance dans l'âme de la pupille. C'était assurément la tutrice la plus raisonnable des trois. Mais l'Angleterre qui a bien de la sagesse à ses heures, ne se laisse

surpasser par personne dans certains moments de mauvaise humeur et de fougue. Vis-à-vis de la Grèce, elle eut de ces lunaisons et on se souviendra toujours de ses emportements au sujet de l'étonnante affaire du Juif portugais Pacifico. On crut que la Grèce allait sombrer dans cette tempête agitée par le souffle puissant de la Grande-Bretagne, dans des ondes dont les flots minuscules n'auraient pu remplir un verre.

Il fut convenu universellement par l'indignation générale allant des peuples aux gouvernements et des gouvernements aux peuples, que la Grèce n'avait droit à aucune sympathie : elle ne payait point son emprunt; elle avait des brigands; elle faisait des révolutions; elle changeait trop souvent de ministère; elle s'exposait à des affaires Pacifico; ses finances étaient en désordre; pour tout dire, au milieu de ce monde moderne où tout est pour le mieux, la Grèce représentait la pierre d'offense et le caillou de scandale cité par l'Ecriture; il aurait mieux valu qu'elle restât turque, et franchement, on devait s'attendre à ce qu'elle finît un jour d'une manière très-pénible pour la vue des honnêtes gens.

Voilà ce qu'on se mit à dire universellemont de vous, jeune Anacharsis, et le mal ne s'arrêta pas là. Ce ne fut pas assez que dans le fond de leur cabinet, assis devant leurs bureaux, les pasteurs des peuples laissassent tomber de leurs lèvres irritées de si tristes jugements; les faiseurs de calembourgs, s'en mêlèrent, et vous avez assez connu à votre dam, ce que c'est, pour un malheureux peuple, à l'époque actuelle, que d'être mordu au talon par un roman, en même temps qu'un épouvantable tapage multiplie autour de sa marche embarrassée, les aboiements furibonds d'une bande d'articles de journaux, d'articles de revues et de coqs-à-l'âne.

Voilà, de bon compte, ce que l'Europe a fait pour la Grèce : après ne l'avoir prise en sympathie que par l'erreur de faits et de personnes la plus ridicule, elle l'a entraînée dans une fausse voie, lui a fait dépenser des forces d'autant plus respectables qu'elles n'étaient pas grandes, à se débattre au milieu des périls auxquels elle succombe elle-même, et finalement elle l'a, depuis près de dix ans et même depuis plus encore, complétement abandonnée, insultée, vilipendée; voilà où en était l'année dernière la politique européenne, ou ce qu'on nomme de ce nom vis-à-vis du pays qui représente dans le monde la race hellénique.

C'est un bien grand malheur que l'ignorance la plus épaisse constitue le bagage réglementaire de ce qui s'appelle au dix-neuvième siècle, au moins au moment actuel de ce siècle, un homme politique. Si ceux qui font les affaires des nations se préoccupaient encore un peu de les apprendre, comme on y mettait jadis tout son soin, on

n'aurait pas vu, il y a quelques années, le Parlement anglais et la presse de Londres, en face d'un mot fameux de M. Layard, *the right man in the right place*, s'étonner, s'écrier, admirer, se monter et de suite oublier, comme on l'a vu. Il semble, au contraire, que le principe opposé domine et que rien ne peut le déraciner. C'est cette conviction imposée par les faits qui devrait empêcher, comme inutile quant à la pratique, d'insister sur la réalité des choses, et cependant il est bon de le faire. Le royaume des Hellènes a été construit comme avec une sorte d'intention de lui rendre la vie impossible. On a prétendu que dans les temps antiques, les républiques d'Athènes, de Thèbes, de Sparte vivaient, florissaient et acquéraient à la fois gloire et influence durables dans le monde, en ne possédant, à la face du soleil, rien de plus qu'une ville et une banlieue. Mais la réponse à cette sorte d'argument est facile : il y a autant de différence entre la nation hellénique et les groupes divers des citoyens d'un petit Etat fortement condensé, comme en ont connu les temps primitifs, qu'il en existe entre une commune et un pays moderne. Ce qui pouvait répondre aux besoins d'un Athénien des temps de Périclès ne correspondait déjà plus à ceux des descendants de cet Athénien au temps des successeurs d'Alexandre et moins encore à ceux des habitants de l'empire byzantin. Aujourd'hui les Grecs sont identiques d'intérêts, de vues, de désirs, et comme on dit d'aspirations, sur les différents points du monde où on les rencontre, et ils composent une population homogène qui ne peut ni se mouvoir, ni se contenter, ni se déployer, ni, en un mot, vivre dans les étroites limites de la patrie qu'on leur a faite. Voilà pourquoi ils n'ont jamais cessé de réclamer contre leur situation et ne sauraient cesser de le faire jusqu'à ce qu'on leur ait élargi l'espace et donné une place plus convenable à leur importance comme nation et à la mesure de vitalité que renferme leur sang.

Il est plus que probable qu'avec une plus grande facilité pour devenir ce qu'ils se croient le droit d'être un jour, beaucoup de reproches plus ou moins fondés qu'on leur adresse encore, n'auraient jamais eu même prétexte d'être énoncés, et pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur la carte de l'Hellade et de voir comment le pays est conformé, et d'abord comment il est limité.

Du côté de la frontière turque, s'étend une région dont les ressources considérables sont actuellement supprimées par l'imperfection de l'administration qui la domine. De ce côté, la Grèce ne peut pas obtenir de ressources par les voies commerciales, et elle peut encore moins combiner un échange de produits qui lui serait avantageux. Au contraire, si elle veut se défendre contre des bandes errantes, contre la contagion du désordre, contre les contre-coups

incessants des révoltes ou des répressions violentes, elle est obligée d'entretenir à grands frais une surveillance de tous les instants, d'avoir un long cordon militaire, des magistrats ou des délégués spéciaux, enfin tout l'attirail dispendieux qu'impose le voisinage de l'anarchie aux pays qui ont à le subir. La France, l'Angleterre, la Russie connaissent parfaitement cette situation; la première en Afrique et en Cochinchine, l'Angleterre dans l'Inde, la Russie dans l'ensemble de sa partie asiatique. Cette situation coûte si cher et entraîne des efforts si pénibles pour des gouvernements, cependant si forts, qu'il leur arrive à chaque instant de se reconnaître dans l'impossibilité de résister au mal par les voies ordinaires et il leur devient indispensable et moins onéreux de conquérir la frontière qui les tourmente que de continuer indéfiniment à la surveiller. Cette façon d'agir et ce mode de raisonnement ont été trouvés d'une réalité si saisissante que des conquêtes évidemment peu désirées parce qu'elles étaient peu désirables ont été considérées comme parfaitement légitimes par cette seule raison que ne pas les faire, acculait la partie incessamment harcelée à une situation intolérable. Or, vis-à-vis de la Grèce, la frontière turque produit depuis que le royaume existe précisément cette situation. C'est là ce qui a fait naître le brigandage; puisqu'il est facile de démontrer que les brigands sont tous venus de là, des provinces turques; c'est là ce qui a maintenu les districts limitrophes dans cet état de malaise plus ou moins constant et toujours à charge; c'est là ce qui a obligé à des dépenses militaires et autres que l'on n'était guère en état de soutenir et qui, par conséquent, ne se sont pas constamment montrées fort efficaces. Mais ce qui est permis aux grandes puissances, ne l'est pas à la Grèce, de sorte qu'il ne lui a jamais été possible, non seulement de s'annexer les districts ottomans qui harcelaient sa population et où se couvait, à son détriment, un incessant désordre; il ne lui a pas même été accordé d'y poursuivre occasionnellement les bandes qui venaient exécuter des incursions dans la Phthiotide et l'Acarnanie. Le gouvernement ottoman se serait fâché à bon droit; il aurait pu en résulter des hostilités durables, et la doctrine platonique, à tous égards, de l'intégrité de l'empire turc ne pouvait permettre rien de semblable.

Et, cependant, il faut avouer que rarement une tentation a pu être aussi forte et les Grecs, depuis que leur Etat est formé, n'ont pas eu seulement les motifs excellents d'ailleurs qui viennent d'être examinés, pour s'emparer du territoire qui leur fait face comme de leur propriété nécessaire et naturelle.

La Thessalie, l'Epire et la Macédoine renferment une population musulmane, mais cette population de même origine, de même sang,

de mêmes mœurs que la population chrétienne n'en est qu'un dédoublement ; elle parle le grec comme celle-ci ; elle est tout aussi grecque qu'on peut l'être. De là, guerre civile, difficultés permanentes comme en Bosnie, comme en Bulgarie, tout-à-fait de la même espèce : à la fin des choses, Thessalie, Epire, Macédoine sont des pays grecs et les Grecs de ces pays appellent du soir au matin les Hellènes à leur secours et les ont pour confidents de tout ce qu'ils peuvent souffrir et espérer. On s'imagine quelle tension dans les esprits, quelle irritation dans les têtes une situation pareille a pu créer dès le début et maintenir, et si l'on réfléchit encore à ce qui a déjà été montré ici que la guerre de l'Indépendance avait commencé, avait d'abord agi dans les trois provinces confirmées aux mains ottomanes par la conférence de Londres, et que, par conséquent, un grand nombre de Grecs vivant dans le royaume ne sont autres que des fugitifs ou des fils de fugitifs de ces malheureuses contrées, qu'ils y ont conservé tous un nombre plus ou moins grand de familles parentes ; on peut assez s'imaginer combien il est fâcheux pour les Grecs de ne pas posséder un territoire qui leur appartient si naturellement de loin, en même temps qu'il est si indispensable à leur tranquillité, à leur sécurité.

On vient de voir ce qui s'est passé à l'issue de la guerre actuelle. Les troupes turques débandées, désorganisées par la défaite, ont reflué vers la frontière grecque et toutes les populations chrétiennes de la région envahie, frappées d'une juste épouvante et voyant la trombe s'écrouler sur elles, se sont enfuies vers l'Hellade dans l'état le plus lamentable. On est en droit de remarquer que si les sages de la conférence de Londres avaient ouvert leurs yeux et leurs oreilles à la voix des gens de bon sens, entre autres du futur roi des Belges, ces désastres après tant d'autres ne seraient jamais arrivés, et à cette observation on ajoutera encore celle-ci, que la Grèce y eût gagné dès longtemps un appoint de forces dont elle aurait pu faire son profit. Quoi qu'il en soit, la frontière qu'il lui faut subir du côté de la Turquie lui cause un surcroît infini de difficultés et de peines.

Que lui valent ses îles ? Très-peu de choses, et à bien des égards, rien. Le sol y est assez généralement improductif et on ne peut créer partout des entrepôts comme Syra. Il eût été rationnel d'annexer au jeune royaume les Sporades, Chios, Samos, la Crète ; on ne l'a pas voulu faire ; on a eu tort et on n'est pas sans doute à s'en apercevoir. Cette malheureuse Crète représente, en vérité, une pomme de discorde, dont la possession n'a fait aucun bien à la monarchie osmanli, et n'a jusqu'à présent produit que du mal, beaucoup de mal à la Grèce. On eût pu éviter la plus grande partie

des malheurs arrivés dans ces derniers temps avec une somme modérée de prévoyance.

L'Attique et la région montagneuse qui s'étend au nord, valent assurément mieux que les îles ; cependant c'est encore un pays pauvre et qui ne saurait jamais rémunérer beaucoup l'agriculture. On trouve des mines en beaucoup d'endroits ; le Laurium s'est montré et se montre très-productif; ailleurs encore il y a l'émeri; ailleurs du marbre ; mais pour que de pareilles branches d'industrie donnent à une population ce qu'elles peuvent donner et qui est beaucoup, il faut du temps et des capitaux. Or, avant d'obtenir ce moyen de travail, il faut vivre, et la Grèce est restée très-longtemps sans avoir même le nécessaire ; c'est l'agriculture qui, d'abord, nourrit un peuple pauvre et qui lui donne l'espérance d'atteindre un jour à l'industrie ; dans les Iles Ioniennes, Corfou et Zante peuvent donner satisfaction, dans une certaine mesure, à ce besoin ; mais, en réalité, le royaume ne possède qu'une seule partie vraiment et presque universellement fertile, c'est le Péloponnèse. Est-ce assez, pour un Etat si faible et si petit qu'on le suppose, d'une seule province productive pour donner la nourriture au tout? Il est certain que non. Voilà, cependant, dans quelles conditions la Grèce a été constituée ; et franchement eût-elle eu réellement d'elle-même, par perversité native, par mauvais vouloir instinctif, tous les torts qu'on lui a tant reprochés, au lieu de les avoir comme conséquences inévitables d'une situation imposée du dehors, il ne faudrait pas encore faire tant de bruit qu'on en a fait, et on eût sagement agi en se montrant plus ménager d'anathèmes.

V

Les Grecs sont le dernier reste du travail général de fusion et d'assimilation de la société antique qui aboutit à l'empire romain. Ils représentent ce qui est demeuré sur la terre d'une grande société basée sur l'égalité d'une loi commune, sur l'emploi de toutes les forces nécessaires au perfectionnement de la vie matérielle, cette issue de la fusion de toutes les races que le mouvement du siècle avait rassemblées et triturées dans les régions de l'ère antérieure ; ils donnent le sens et la résultante de cet ancien éclectisme.

Le moyen âge et les temps modernes ont produit et développé ailleurs d'autres éclectismes ethniques. La France en est un peut-être, bien qu'il y ait beaucoup à objecter sur ce sujet ; l'Amérique tend à en produire un autre qui est en voie de fusion et qui, si l'on tient compte de l'immense étendue territoriale et de la liberté avec laquelle il s'opère, semble devoir être un jour le plus considérable de

tous. Mais celui que les Grecs représentent en appartenant à la même œuvre cosmique est assurément le plus ancien. C'est aussi, à sa façon, une négation absolue des anciens particularismes ; il a remplacé et Athènes et Sparte et leur esprit : il a remplacé la Lydie, la Phrygie, tous les nombreux royaumes dont l'union fit l'état immense des Séleucides ou celui des Ptolémées ; il a pris de toutes les nations auxquelles il s'est substitué et il a effacé avec succès toutes leurs différences en gardant quelque chose de la nature de toutes ; le sang grec contient une grande proportion de parties illyriennes, car l'élément albanais joue un grand rôle dans sa formation. Il n'a pas peu de parties antiques, car les populations syriennes et chananéennes se sont déversées dans son sein ; la Thrace lui a donné pendant des siècles de précieux et énergiques apports de ses colonisations germaniques ; aux différents moments où ces infiltrations ont eu lieu, elles se sont réunies dans le sein d'une combinaison très-puissante déjà qui ne s'est laissé absorber par aucune d'elles et qui les a absorbées elle-même, sans cependant rejeter tout ce qu'elles pouvaient lui apporter de fort et d'utile et, de la sorte, s'est manifesté un métal très-composite, mais très-résistant et qui, tel qu'il est et n'offrant en soi rien d'absolument original puisqu'il dérivait de la suppression de toutes les originalités antiques, n'en constitue pas moins, à l'heure actuelle, à l'égard des races asiatiques soit nouvellement arrivées du Nord, soient demeurées dans leur ancien état de pureté relative, et vis-à-vis des agglomérations européennes, latines, germaniques ou autres, un amalgame très-particulier, doué d'une grande souplesse, fort peu disposé à se laisser absorber à son tour, repoussant, avec la même énergie que le peuvent faire les races pures, toute nouvelle fusion avec n'importe qui et représentant en un mot, avec une confiance, une sécurité, un orgueil implacable, ce qui a tout le droit imaginable à se qualifier du mot de nationalité.

Que les Grecs aient la prétention d'avoir hérité de toutes les gloires qui se sont trouvées plus ou moins vieilles, périmées, déflorées dans le bagage de leurs aïeux et de leurs aïeules, il n'y a rien de plus naturel et de plus légitime. Homère, Eschyle, Archimède, sont aussi bien à eux que les jurisconsultes syriens de l'époque impériale et ils n'ont aucun motif pour se laisser prendre les politiques, les hagiographes, les historiens, les missionnaires, les érudits de Byzance ; tout ce bagage s'est trouvé dans leurs mains qui seules avaient un droit direct ou indirect à le recevoir, et qu'ils en soient extrêmement fiers, ils en ont sujet. Mais voici ce dont ils ont plus de sujet encore de se glorifier parce que c'est là l'œuvre directe de leurs très-véritables ancêtres : ils ont colonisé, depuis que l'histoire moderne a commencé, la partie orientale de la Sicile et plus d'une

localité de l'Italie méridionale; ils sont répandus en grand nombre dans les vallées du Taurus et y ont fait fleurir jusqu'au jour actuel les travaux agricoles et autant qu'on a bien voulu les laisser faire les différentes branches d'industrie qui se sont trouvées à leur portée. Sur toute la côte de Syrie, ils ont, en grande partie, peuplé les villes, s'avançant très-loin dans l'intérieur, relevant partout des métiers, fondant des comptoirs, ranimant l'esprit des affaires, maintenant autant qu'il était possible l'esprit de travail et l'œuvre de la production. Gênés par les gouvernements indigènes, ils ont fait comme un cours d'eau contrarié par des digues trop fortes et empêché de s'écouler librement. Ils ont ruisselé, et en filons plus ou moins épais, ils ont réussi à se mouvoir, à se faire route et d'autant plus loin qu'il leur était opposé plus d'obstacles sur les lieux mêmes où il leur eût été naturel de s'étendre. Sans le vouloir, sans le voir, les Européens leur ont ouvert dès longtemps les routes des parties les plus anciennement fermées de l'Asie. On a trouvé des Grecs établis en Chine, dans les colonies hollandaises, comme à Calcutta, comme à Madras. Toujours animés du même esprit curieux et chercheur, qu'on a pu observer dans ces Grecs d'Alexandrie qui, sous la domination romaine, faisaient de tout, même de la science et de la philosophie, non-seulement ils ont paru dans les villes hindoues en négociants et en banquiers, mais il s'en est trouvé parmi ces voyageurs qui, non moins désintéressés et enthousiastes que Galenos, sont allés vivre à Bénarès au milieu des brahmanes et brahmanes eux-mêmes, au moins d'intention, se sont voués avec le plus naïf enthousiasme à la vie érudite et contemplative, traduisant pendant des années l'abstruse philosophie de leurs amis indigènes. Pendant ce temps, ils fondaient à Londres, à Paris, à Berlin, à Pétersbourg, à New-York, à Rio, dans l'univers entier, de puissantes maisons de commerce, arrivaient souvent à réaliser des fortunes immenses et ceux-là donnaient lieu de penser aux gens, qu'après une ou deux générations, élevées dans les écoles des différents pays où ils étaient venus s'établir, ils auraient agi comme les Français, les Anglais, les Allemands, agissent en cas pareil ; ils auraient oublié leur patrie hellénique toute idéale, toute abstraite, et se seraient faits purement et simplement citoyens des Etats qui les avaient accueillis.

C'était une erreur complète. Ils étaient Grecs; leur père était né dans une des îles turques, dans la Syrie turque, dans la Thessalie et dans l'Epire, provinces turques; mais eux-mêmes n'étaient-ils pas bourgeois de Londres ou de Paris ? Aucunement, ils étaient Grecs et voulaient le rester. Ils apprenaient la langue nationale à leurs enfants; tandis qu'on voit l'Allemand en Amérique négliger même ce soin si simple partout où il se trouve isolé au milieu

d'une majorité de gens du pays, les Grecs n'y ont jamais manqué, et ce qui est particulièrement remarquable, aucun Grec riche ou même aisé ne s'est jamais considéré comme en droit de ne pas faire participer le royaume hellénique sous une forme et dans une mesure quelconque aux ressources que son propre travail lui avait fait acquérir et dont il a toujours considéré comme un devoir et un honneur de lui donner une part. Ce qui est curieux et intéressant dans ce fait en lui-même remarquable, ce n'est pas qu'il se manifeste chez quelques capitalistes assez riches pour aider d'une aumône des populations qu'il aime; c'est que la pratique en est absolument universelle parmi tous les Grecs répandus dans le monde. Je ne suis donc pas étonné des largesses, cependant fort dignes de reconnaissance, qui proviennent de M. le baron Sina; mais il est impossible de ne pas être très-touché quand une pauvre vieille femme veuve, demeurant à Scutari en Albanie, envoie quelque argent aux écoles d'Athènes. Des actes semblables sont de tous les jours.

On n'en avait pas moins remarqué assez malicieusement que les Grecs riches n'abondaient pas dans la nouvelle capitale et la même secte de gens qui avaient jadis tant aimé les descendants de Miltiade s'étonnaient fort que les maisons de commerce fixées dans les grandes villes d'Europe, ne se fussent pas empressées de transporter leurs bureaux à l'ombre de l'Acropole et ils s'en montraient extrêmement scandalisés. Peut-être avaient-ils raison; peut-être est-ce un usage en vigueur sur toutes les grandes places mercantiles qu'un négociant ferme à son gré sa maison et aille s'établir ailleurs, sans que ses affaires et celles de ses commettants en souffrent le moins du monde. Ces sortes de transferts doivent pouvoir s'exécuter avec la plus grande facilité et à la minute; ce qui est certain, c'est que les Grecs n'imitèrent pas, sur ce point, l'exemple que sans doute leurs collègues des autres nations leur donnent et ils restèrent où le travail les attachait. Je ne veux pas les justifier sur ce chef.

Ils eurent encore un tort extrêmement grave, dit-on, et il faut leur rendre cette justice qu'ils n'essayent pas une seule apologie d'eux-mêmes sans y insister avec le désespoir de la naïveté et chercher à s'en laver.

— Comment, leur dit-on, vous êtes les fils des grands écrivains et des admirables artistes de l'antiquité; comment se peut-il donc faire que vous ayez à tel point dégénéré que, depuis que vous êtes libres, vous n'ayez pas encore produit le plus petit chef-d'œuvre dans aucun genre?

A cela il n'y a non plus grand chose à répondre. Il est, en effet, inouï qu'une population qui, il y a moins d'un demi siècle, gardait encore les chèvres, traînait des charrues de bois dans le Péloponèse,

cultivait ses oliviers en Attique pour le compte des primats turcs et naviguait partout de son mieux, n'ait pas encore produit de grands modèles de style et fondé des écoles. Assurément on ne devait pas s'y attendre. Mais ici on peut, sans trop de présomptions, présenter des excuses.

Les Grecs ont commencé naturellement leur éducation nouvelle dans les différents pays européens et ces esprits qu'une éducation héréditaire n'assouplissait pas, que l'identité de race avec leurs instituteurs ne prédisposait pas, ont été livrés à des modes d'instruction, à l'admiration de certains modèles qui, de toutes façons, étaient aussi inconnus à leurs instincts personnels qu'à leurs yeux et à leurs oreilles. Ce qu'ils ont pu faire depuis cinquante ans a été de copier tant bien que mal et plutôt mal que bien ce qu'on proposait à leur étude. Ils l'ont fait et rien d'original n'est résulté de leurs efforts.

VI

Non, il n'y a pas de quoi s'étonner. Le génie littéraire ne s'allume jamais dans l'imitation et surtout quand les modèles sont pris en dehors des mœurs, des idées, du tempérament propre d'une société et n'ont rien de commun avec ses traditions domestiques. Dans la première partie de l'éducation intellectuelle des Grecs, leurs littérateurs ont cru rester assez fidèles aux souvenirs qui leur semblaient plus particulièrement honorables pour eux et ils se sont montrés résolument classiques. Comme la France leur fournissait surtout des types d'étude, ils s'en sont donné à cœur joie de l'enflure, du pathos et des sentiments conventionnels dont ils trouvaient l'idéal dans les écrivains de l'Empire tout aussi bien que dans ceux du dix-huitième siècle. Comme les collégiens de ce temps-là, ils ont voulu, eux aussi, faire leur tragédie, et cette tragédie a été, comme de droit, parfaitement ennuyeuse et fausse. Ils s'adonnaient aux traditions de ces œuvres qui leur paraissaient le *nec plus ultra* du bien et, ensuite, ils paraphrasaient leurs traductions. Plus tard, ils ont été byroniens ; depuis lors, il leur est arrivé de se faire athées, libres-penseurs et disposés à reproduire l'absence de sentiments vrais, l'absence de passions réelles, le néant des doctrinaires qui ont abouti de nos jours au nihilisme.

En quoi le pathos à la mode du Directoire, les tirades comme en faisait M. de Crébillon le père, en quoi le désespoir idéaliste et capricieux d'une société fatiguée de bien-être et en quête de sensations poignantes qu'elle recherchait ou croyait rechercher ; en quoi, enfin, les raffinements d'imagination plus ou moins dépravés et vulgarisés par l'ennui, correspondaient-ils avec l'état intellectuel et

moral d'une population à peine émancipée d'un état misérable, qui cherchait son pain, qui cherchait sa vie, qui cherchait sa voie et qui était aux antipodes de l'ennui, du désespoir et du pompeux! Cette nouvelle littérature grecque a donc été essentiellement factice; elle ne pouvait avoir de valeur par cela même qu'elle n'était pas hellénique et que personne, en réalité, dans le pays, n'en éprouvait le moindre besoin. Ni tous les temps, ni tous les peuples n'ont le bonheur de donner naissance à des œuvres intellectuelles originales, mais quand ce fait se produit, on peut être certain que la littérature en question aura pour première condition d'existence de ne jamais prendre ses raisons d'être chez le voisin, mais bien de les chercher et de les trouver en elle-même. Quand les Grecs écriront des livres dignes d'être lus par eux-mêmes, estimés, comptés, chéris par les compatriotes de l'auteur, et s'assureront une place honorable au milieu du mouvement général des esprits, on peut être certain que la cause de ce succès se trouvera d'abord en ceci, qu'ils n'auront pris pour étude que l'idéal grec, ou la nature grecque, ou les réalités saisies par l'esprit grec, en un mot, les tendances effectives de leur propre nation, quelles que soient les idées bonnes ou mauvaises qui peuvent avoir fait fortune ailleurs. Comme ce phénomène ne s'est pas encore manifesté, les livres que l'on écrit dans le royaume peuvent et sont quelquefois estimables, ce ne saurait jamais être des œuvres de durée. Il n'en est pas moins positif que, depuis l'émancipation, les Hellènes ont accompli un travail intellectuel d'une importance et d'une valeur énorme; je veux parler de la transformation qu'ils ont fait subir à leur langue.

Il y a moins de quarante ans, le grec moderne était à beaucoup d'égards un patois contenant des parties très-précieuses, mais avec un lexique singulièrement corrompu par la foule des mots italiens, français, allemands et turcs qui s'y trouvaient mêlés. De suite, les gens de science ont pris à cœur d'épurer cette matière de ses scories et, ce qui ne se serait pas trouvé aisément dans un autre pays, le peuple entier s'est converti à ce labeur et l'a facilité de tous ses efforts. Il ne se peut rien voir de plus honorable pour l'intelligence d'une population. Tout le monde aujourd'hui parle un grec nouveau, corrigé, refait en beaucoup de parties, restitué; les dernières écoles du royaume l'enseignent avec ardeur aux fils des paysans et font disparaître, de jour en jour, jusqu'aux derniers vestiges de l'ancien jargon. On a quelquefois été plus loin qu'il ne fallait dans cette réhabilitation passionnée du langage; les limites du possible ont été plus d'une fois dépassées même dans les journaux; on a pu lire telles productions qui, à force de prétendre se rapprocher de l'ancien idiome, se confondaient avec lui et devenaient incompréhen-

sibles pour le plus grand nombre des lecteurs. Mais on s'est efforcé de faire justice des exagérations et il se trouve désormais un nombre assez notable d'auteurs qui écrivent bien, simplement, noblement, qui ne répudient pas pour cela, la langue telle que le cours historique des faits l'a construite. Ainsi donc, si les œuvres capitales de la littérature grecque sont encore à naître, c'est déjà un résultat très-original et très-frappant que d'avoir su leur préparer le plus indispensable des outils dont elles auront à se servir.

A beaucoup d'égards ce qui est vrai de la littérature l'est également des arts du dessin. Il n'existe pas encore d'école grecque; cependant ce n'est pas qu'il ne se trouve à Athènes des artistes habiles, peintres ou sculpteurs. Ce qu'on peut leur reprocher, si l'on tient absolument à leur faire un reproche quelconque, chose fort stérile d'ailleurs et assez peu équitable, c'est de suivre d'un peu près les modes européennes, mais il n'y a pas de motif pour qu'avant peu ils ne trouvent moyen de s'affranchir d'une pareille préoccupation. Les musées d'Athènes contiennent, comme tous les musées du monde, trois catégories de monuments antiques: la première est uniquement propre à servir l'érudition; c'est une valeur qui n'a pas sa place ici; la seconde, la plus nombreuse, absolument comme partout, ce sont des œuvres appartenant à l'époque romaine, lourdes, ennuyeuses, et à tout le moins, dénuées d'originalité. Mais la troisième est excellente, et on ne trouve rien qui lui soit supérieur dans l'univers entier. Aucun cabinet d'Italie ne saurait, non plus que le Louvre, non plus que le British Museum présenter rien qui dépasse la figure de la *Victoire*, la *Syrène*, la petite *Vénus d'Argos*, et surtout l'incomparable *Mercure* qui vient d'être trouvé à Olympie. Si les artistes actuels se pénètrent convenablement de ce que ces chefs-d'œuvre sont faits pour leur apprendre, et qu'ils examinent à loisir et consciencieusement la nature de leur pays, il n'y a pas de raison pour qu'avant peu, il ne se produise des œuvres mémorables. Seulement, on ne saurait trop le répéter, il est un peu ridicule qu'après cinquante ans de vie et pas même, un pauvre pays soit pris à partie pour n'avoir pas eu le temps d'étonner le monde, quand les autres contrées de l'Europe ont tout le loisir nécessaire pour faire des miracles, et n'ont encore usé, en accumulant non les années, mais les siècles, que d'une manière si parcimonieuse, de la permission qui leur était acquise de produire des merveilles.

Les Grecs dans la position qui leur était faite, avec une organisation politique, civile, militaire imposée du dehors, sans aucune considération pour leur état actuel, resserrés dans des frontières où ils étouffaient, pressés par un voisin dont les modes d'existence qui étaient encore les leurs, il y a peu d'années, exerçaient sur eux tous

les effets ruineux d'une mauvaise juxtaposition, et avec tout cela, sans moyen d'existence et mal menés par leurs protecteurs, eussent été certainement excusables s'ils n'avaient su acquérir que des droits à la commisération et à l'indulgence. Mais telle n'est aucunement leur situation. Après avoir montré et expliqué ce qui a milité contre eux et l'accumulation des difficultés dont leurs premiers pas dans la vie de nation ont été entravés, il sied de faire voir ce qu'ils ont pourtant accompli, et combien ils méritent, et combien ils sauront obtenir, qu'on y consente ou qu'on y résiste, la considération à laquelle ils ont acquis plus que des droits. On a vu, dans les pages qui précèdent, l'exposé de tout ce qui leur a été reproché et ce qu'ils ont pu présenter, en effet, de susceptible de blâme et de fâcheuses interprétations. Il est temps maintenant de les montrer sous un tout autre aspect, qui par mille causes diverses n'a jamais été regardé, bien loin d'avoir été pris comme sujet d'étude. Il était convenu depuis nombre d'années que tout était mal en Grèce, qu'il ne pouvait s'y produire rien qui valût la sympathie et que le meilleur service à rendre à cette création européenne, c'était de convenir qu'on s'était trompé en la produisant au jour, et qu'il fallait passer cette erreur au compte des profits et pertes, ne plus insister sur la chose jugée. Ce jugement hâtif et superficiel doit être cassé de la manière la plus absolue.

Les Grecs, tels qu'ils sont, présentent, tout au contraire, le spectacle qui fait le plus d'honneur à une nation quelconque dans un temps comme celui-ci. Leur œuvre véritable, fondamentale, effective n'a été nullement ce qu'on a cru apercevoir, mais ce qui s'est préparé en silence et dans l'obscurité profonde où les préjugés répandus et si longtemps soutenus ont renfermé le pays. Les moyens par lesquels le peuple hellène est arrivé, déjà en grande partie, à triompher des obstacles que tout lui imposait, appartiennent bien en propre, en partie à son tempérament, en partie à sa patience et particulièrement à son aptitude au travail en tous genres. Par dessus tout, ce qu'on découvre en lui de plus particulier et de plus fort, c'est cet attachement obstiné à sa personnalité, cette confiance, cette foi en lui-même qui ne se démentent jamais, et qui lui ont mis au cœur cette conviction inébranlable en vertu de laquelle il a pu arriver au point très-remarquable de développement et de force, où on l'apercevra tout à l'heure.

Ce qu'il faut examiner maintenant, c'est le chiffre actuel de sa population comparée à ce qu'elle était quand il a commencé à vivre. Un peuple qui augmente de nombre n'est pas un peuple en décadence, si même c'est l'émigration étrangère qui répand une vie plus abondante sur son territoire. Mais quand, dans un nombre restreint

de quelques années, sans se recruter du dehors et par la seule fécondité de la race qui l'habite, un pays voit se remplir les vides opérés par la mauvaise administration et par la guerre, on peut affirmer en toute assurance que ce pays a par cela seul un avenir considérable devant lui.

Il est nécessaire ensuite d'examiner si cette population ainsi augmentée se contente de mener une vie difficile, ou bien si poussée par une heureuse activité, elle agrandit ses villes, ou accroît la richesse, en perfectionne l'aspect, si elle étend ses cultures, multiplie avec ses moyens d'existence, ses ressources commerciales. On verra de quelle façon la Grèce a satisfait aux conditions de cette autre difficulté; en se rappelant que c'est avec rien qu'elle est parvenue à faire ce qu'elle a fait, on ne manquera pas d'en être justement frappé.

Comme un peuple ainsi croissant, mieux et plus largement logé, rémunéré par les travaux agricoles, en a agi avec les fondations industrielles, autre preuve de sa vitalité, c'est ce qu'on observera ensuite et les chiffres les plus précis, les plus positifs fourniront à cet égard des réponses qui, assurément, ne sont pas attendues.

Tous ces points élucidés, on n'aura plus de difficulté à admettre que des institutions nombreuses et bien combinées d'instruction publique ont dû naturellement aider l'intelligence naturelle de la population pour amener de si étonnants résultats; mais on en aura beaucoup à convenir comment, dans l'absence connue de toutes ressources et avec un budget mal conduit et pauvrement employé par la sagesse politique, les statistiques pourront présenter les tableaux curieux dont les chiffres principaux seront mis sous les yeux du lecteur. C'est donc une partie de l'enquête très-importante à présenter et quand on aura vu que les Grecs, tels qu'ils sont aujourd'hui, sont réellement un peuple, et un peuple avec lequel il est bon et sage de compter, parce qu'il a sa place marquée dans les arrangements du monde tel qu'il sera demain, il est fort à souhaiter que la politique occidentale suive les bonnes inspirations, auxquelles elle semblait disposée à se livrer depuis quelques mois, de faciliter enfin l'avénement d'une prospérité que mérite un peuple si longtemps et si légèrement dédaigné.

Cte de Gobineau.

La suite prochainement.

IMMENSEE

NOUVELLE ALLEMANDE

PAR TH. STORM

LE VIEILLARD

A la fin d'une journée d'automne, il revient d'une de ses excursions champêtres, et rentre solitaire et rêveur dans la ville où il a établi son foyer.

Ses vêtements d'une élégance sévère, son chapeau d'une forme généralement abandonnée, son jonc à pomme d'or, et ses souliers à boucles d'argent, rappellent les modes d'un autre temps.

Les années ont blanchi ses cheveux, ridé son visage, affaibli ses mouvements. Il est vieux. Il le sait. Cependant le rayon de la jeunesse est encore dans ses yeux. Quiconque a vu ses yeux lumineux et profonds ne peut les oublier.

Il chemine à pas lents vers sa demeure. Les passants qui le connaissent s'inclinent devant lui avec respect, et il répond à leur salut avec une noble courtoisie.

A l'extrémité d'une rue silencieuse, il sonne à la porte d'une maison surmontée d'un haut pignon. Une vieille gouvernante s'avance à sa rencontre et lui demande si elle doit allumer la lampe.

— Non, Brigitte, répond-il, pas encore.

Il traverse un corridor, une antichambre, un salon, puis monte par un étroit escalier à la chambre dont il a fait son calme asile.

Là, d'un côté, des fenêtres ogivales par lesquelles la lumière du jour pénètre à travers des vitraux colorés; de l'autre, des tablettes de chêne chargées de livres, puis une collection d'œuvres d'art, antiques et modernes, portraits et paysages; au milieu de ce musée littéraire et artistique, une table sur laquelle s'élève un globe terrestre, entre un encrier et des manuscrits.

Il s'asseoit pensif dans un fauteuil. La lune monte à la surface du ciel. Tout à coup un de ses rayons éclaire un petit portrait encadré

dans une bordure noire. Le vieillard tourne ses regards de ce côté :

— Elisabeth, s'écrie-t-il.

Et le présent disparaît, et toute l'image de son passé est devant lui.

LES ENFANTS

Une petite fille aux yeux bleus, les cheveux flottants, un fichu rose, au col, l'appelle avec des cris joyeux.

C'est son amie Elisabeth.

Elle a cinq ans. Il en a dix.

— Reinhard, dit-elle, nous avons congé. Pas d'école aujourd'hui, pas d'école demain.

Reinhard jette de côté ses cahiers, et les deux enfants s'en vont courant dans le jardin, puis dans la prairie. Là, ils ont construit avec des mottes de gazon une cabane où ils veulent passer les soirées d'été. Cette belle habitation est achevée. Il n'y manque plus qu'un banc. Reinhard veut le façonner lui-même et y travaille avec ardeur, tandis que la volage Elisabeth s'en va chercher des graines de mauve sauvage pour se faire des colliers et des bracelets.

— Viens, lui dit-il, d'une voix triomphante, en brandissant son marteau, ma besogne est finie. Toi, tu as tant couru que tu es toute rouge. Asseois-toi sur ce banc, tu as besoin de te reposer. Asseois-toi, et je te raconterai une jolie histoire.

Elisabeth tire de sa poche ses graines de mauve et du fil pour façonner ses colliers.

Reinhard commence son récit :

« Il y avait une fois trois fileuses.....

— Ah! s'écrie la petite fille, je connais cette histoire, tu me l'as déjà dite plusieurs fois.

— Eh! bien, réplique le complaisant Reinhard, je te conterai celle du pauvre homme qui a été jeté dans la fosse aux lions.

— Où y a-t-il des lions?

— Dans l'Inde où je veux aller quand je serai grand. C'est un pays plus beau que le nôtre et qui n'a point d'hiver. Tu y viendras avec moi.

— Oui, et nous emmènerons ta mère et la mienne.

— Oh! elles ne pourraient pas faire le voyage. Elles sont trop vieilles.

— Mais moi je ne puis aller si loin toute seule.

— Tu seras ma femme.

— Oui, et ma mère pleurera en me voyant partir.

— Nous reviendrons. Mais dis-moi nettement que tu m'accompagneras, sinon je pars tout seul et jamais on ne me reverra.

— Ne me fais pas de méchants yeux, reprend timidement Elisabeth, j'irai avec toi dans l'Inde.

— Ah! quel bonheur, s'écrie Reinhard en lui prenant la main, et en la faisant sauter en l'air. Puis tout à coup, il s'arrête et dit tristement :

— Non, tu n'es pas courageuse, tu ne viendras pas.

Au même instant une voix maternelle rappelle Elisabeth et Reinhard au logis, et ils rentrent.

DANS LA FORÊT

Ainsi vivaient ensemble les deux enfants; la petite fille quelquefois trop craintive, et le garçon trop vif, mais tous deux très-attachés l'un à l'autre. Ils passaient ensemble toutes leurs heures de congé, l'hiver à la maison, l'été dans les champs. Un jour, le maître d'école ayant adressé à Elisabeth un reproche, Reinhard frappa avec colère un grand coup sur la table pour attirer de son côté l'attention de l'audacieux instituteur. Puis il se mit à composer un dithyrambe dans lequel il se comparaît à un aigle et comparaît le maître d'école à un corbeau, Elisabeth à une blanche colombe. L'aigle attendait seulement que ses ailes eussent grandi pour se venger du corbeau.

Il composa ces strophes héroïques dans un état d'exaltation et les transcrivit avec soin sur un beau cahier de papier blanc. Il transcrivit ensuite les contes de fées qu'il aimait à narrer, et donna ce recueil à Elisabeth, qui le garda précieusement, qui souvent se plaisait à le relire.

Sept ans se sont écoulés.

Reinhard doit aller dans une ville d'université continuer ses études. Son innocente amie ne peut s'habituer à l'idée qu'il va vivre loin d'elle. Il la console en lui disant qu'il lui enverra de nouveaux recueils de contes et lui écrira régulièrement. Il aurait pu lui dire aussi qu'il ferait pour elle plus d'une élégie et plus d'un sonnet.

Sans le vouloir et sans y songer, la petite fille de douze ans avec sa riante figure, sa douceur et sa timidité, le détournait souvent de ses livres classiques. Elle suscitait en lui de vagues rêveries et un élan poétique. Il avait pour elle une affection fraternelle, et à cette vraie candide affection, il joignait parfois un sentiment idéal.

La veille de son départ, pour lui donner un bon souvenir de plus, sa mère et quelques amis avaient organisé une partie de campagne. Dès le matin, vieux et jeunes, toute la caravane était en mouvement. On se mit en marche avec une voiture chargée de provisions, et l'on alla s'installer sur une vaste pelouse entourée de grands chênes. Là, tandis que des mains actives tirent de la charrette le pain et le vin,

les ustensiles de cuisine et toutes les bonnes choses préparées par d'habiles ménagères, un des ordonnateurs de la fête dit d'une voix grave : « Enfants, écoutez-moi ; le dîner sera superbe. Il n'y manque que des fraises. Mais vous savez qu'il y en a tout près d'ici. Nous verrons qui de vous fera la meilleure récolte... »

Une bande joyeuse répond par ses acclamations à cet appel et se précipite de côté et d'autre dans la forêt.

— Viens, dit Reinhard à Elisabeth. Je connais une clairière où nous trouverons les plus belles fraises.

— Allons, répond-elle avec son bon sourire, et elle le suit dans des sentiers où il a souvent couru avec ses camarades d'école. Mais cette fois il n'y passe pas si vite. Il est si soucieux de la petite agnelette qui l'accompagne! Il a peur qu'elle ne trébuche sur une pierre ou sur une racine, et à droite, à gauche, des deux mains il écarte la branche pendante qui la heurterait, brise la ronce qui peut l'égratigner et chasse au loin la méchante guêpe qui peut la piquer.

Dans la clairière beaucoup de fraisiers et point de fraises.

— Ah ! dit Reinhard, probablement elles ont été mangées par les oiseaux comme le fromage du Petit Poucet, ou par les elfes qui viennent ici danser au clair de la lune. Allons plus loin.

Pour aller plus loin, il faut franchir un ruisseau. Reinhard prend la jeune fille dans ses bras et la transporte sur l'autre rive ; puis il se remet à chercher des fraises, et tout à coup il lui semble que la douce petite est fatiguée. Il la fait asseoir sur une de ces bandes de mousse qui s'étendent comme des tapis de velours au pied des sapins, et il s'asseoit à quelque distance sur un tronc d'arbre.

C'était au mois de juin, au temps où la nature du nord s'épanouit dans toute sa beauté, où l'air est si pur, le ciel si bleu, les champs et les bois si verts. Autour des rameaux qui ombragent Elisabeth, fleurissent les tiges de bruyères et les buissons de framboisiers. Le sol est couvert d'une herbe fine, lustrée, parsemée de campanules bleues et jaunes. De ces plantes agrestes, des clématites suspendues aux troncs des arbres, des pommes de pin résineuses s'exhale un doux et salutaire arome. Et tout est silencieux. Nul vent n'agite la haute cime des arbres. On n'entend nul autre bruit que le bourdonnement de quelques insectes, la note fugitive d'un oiseau qui retourne à son nid, et le susurrement d'une petite source tombant goutte à goutte dans son bassin de roc.

La naïve enfant regarde, étonnée, immobile, dans une sorte de religieux recueillement. Un papillon s'abat sur son fichu rose, une coccinelle fatiguée se pose sur sa main. Une fauvette vient près d'elle chanter sa joyeuse chanson, et la lumière du soleil, tamisée par le feuillage lui verse sur la tête des paillettes d'or.

Reinhard la contemple silencieusement en un rêve idéal. Elle lui apparaît comme la fée, comme la reine de la forêt. Elle fait éclore les fleurs, elle protège les petites créatures craintives. Les oiseaux la saluent et les rayons du ciel la couronnent.

Il retourne avec elle au lieu où le dîner est servi, et de sa longue promenade ne rapporte pas des fraises, mais un profond souvenir.

Béatrice avait huit ans, lorsque l'âme de Dante fut par elle enchantée. Reinhard n'est pas Dante; mais Elisabeth est sa Béatrice.

NOEL

Dans le grand café de la ville universitaire, des étudiants célèbrent gaîment la fête de Noël. Au fond de la salle est assis un musicien ambulant, un bohémien. Près de lui est sa fille, une jeune et belle fille, au teint basané, aux yeux noirs. Elle tient indolemment sa guitare sur ses genoux, et semble indifférente à ce qui se passe autour d'elle.

Un étudiant s'approche, un riche, un élégant. Il lui présente un verre de vin de Champagne et l'engage à chanter. — Non, répond-elle dédaigneusement, je ne chanterai pas pour vous.

— Et pour moi, demande Reinhard.

— Pour vous, dit-elle en dardant sur lui un regard flamboyant, pour vous, oui.

Aussitôt elle prend sa guitare, et d'une voix vibrante entonne un chant triste et passionné.

Je suis jeune, riante et belle,
On me jure un amour fidèle
Demain tout s'en va sans retour,
Et je prévois ma fin cruelle.
Fière à présent d'un tendre amour,
Toute seule à mon dernier jour.

Reinhard applaudit, et le verre à la main s'avance vers elle pour la remercier.

— Reinhard, lui crie un de ses camarades, la tronche de Noël est chez toi.

— Chez moi? Tu plaisantes.

— Non. J'ai passé tout à l'heure devant ta chambre. Il s'en exhale une odeur de sapin et de pâtisserie.

— Au fait, répliqua Reinhard en se dirigeant vers la porte, c'est possible. Je vais voir.

— Restez, lui dit la jeune bohémienne.

— Je ne le puis. Il faut que je sorte. Je reviendrai.

— Allez, s'écrie-t-elle avec un geste de colère, vous ne valez pas mieux que les autres.

Puis, promenant ses doigts sur sa guitare, à voix basse tristement, elle répète :

Fière à présent d'un tendre amour,
Toute seule à mon dernier jour.

Reinhard est sorti de la chaude et dangereuse atmosphère. L'air de la rue rafraîchit son front ; de tout côté dans la maison du pauvre comme dans celle du riche rayonnent de vives lumières ; de tout côté retentissent les tambours et les trompettes, les cris de joie des enfants, les religieuses ballades et les chants populaires. C'est le soir de Noël.

Reinhard entre dans sa chambre, allume précipitamment une bougie, et trouve sur sa table un paquet d'où il tire des cravates, des manchettes, des gâteaux, une lettre de sa mère et une lettre d'Elisabeth.

La jeune fille lui dit : « La même main qui a aidé à faire ces gâteaux a brodé ces manchettes pour tes étrennes de Noël. Dans notre maison la soirée de fête ne sera pas longue, ma mère se couche de bonne heure. Il est triste cet hiver où tu n'es pas près de nous. Dimanche dernier, la linotte que tu m'avais donnée est morte, j'en avais grand soin et je l'ai pleurée. Elle chantait si joliment, surtout à midi, en plein soleil. Quelquefois ma mère pour la faire taire, couvrait d'un linge sa cage. Depuis qu'elle est morte, il me semble que nous sommes encore plus seuls.

« De temps à autre, ton ancien camarade d'école, Eric, vient nous voir. Tu m'as dit une fois qu'il ressemblait à sa redingote brune, j'y pense quand je le vois entrer ; il est vraiment comique ; mais ne dis pas cela à ma mère, elle se fâcherait.

« Que penses-tu que je vais donner à la tienne pour ses étrennes ? Devine. Je vais lui donner mon portrait dessiné au crayon par Eric. J'ai déjà posé plusieurs heures non sans peine, car je ne peux me faire à l'idée qu'un homme étudie ainsi ma figure. Ma mère a vaincu ma résistance en me disant que cela ferait tant de plaisir à la bonne Mme Wagner.

« Et toi, Reinhard, tu n'as pas tenu ta parole, tu ne m'as pas envoyé les contes que tu m'avais promis. On dit que tu as bien autre chose à faire que de t'occuper de ces enfantillages. Est-ce possible ? »

En lisant cette lettre et celle de sa mère, Reinhard se sentait honteux de la joie qu'il avait eue à voir la bohémienne, et il voulait finir sa soirée de Noël, autrement qu'il ne l'avait commencée.

Il sortit, il alla chez un bijoutier acheter une croix en corail pour Elisabeth; il rencontra dans la rue une petite-fille en haillons qui, de porte en porte, demandait l'aumône. « Viens, mon enfant, lui dit-il, viens avec moi. » Il l'emmena dans sa chambre, partagea avec elle ses gâteaux, lui donna de plus un bel écu, et la petite mendiante s'en alla en le bénissant. Reinhard écrivit ensuite une longue lettre à sa mère, une autre à Elisabeth, puis s'endormit avec une heureuse émotion.

LA MAISON

Aux vacances de Pâques, Reinhard retourne dans son pays, et le lendemain de son arrivée va voir Elisabeth. « Comme tu as grandi, » lui dit-il. Elle rougit et ne répond rien. Il lui prend la main, elle essaye doucement de la retirer; il la regarde avec inquiétude, elle lui semble embarrassée, et cet embarras indéfinissable, il le remarque encore le lendemain et le surlendemain à chacune de ses visites. Elisabeth ne cause plus avec lui comme autrefois.

Pour lui procurer un nouveau sujet d'entretien et pour occuper utilement ses vacances, il offre de lui donner des leçons de botanique. Elle accepte avec empressement. Plusieurs fois dans la semaine, tous deux s'en vont herboriser à travers champs et rapportent au logis leurs récoltes; puis Reinhard classe les plantes qu'ils ont recueillies.

Un jour en entrant chez son amie, il voit un canari sautillant dans la cage qu'il lui avait donnée avec la linotte, et demande d'où vient cet oiseau.

— De la métairie d'Eric, répond la mère d'Elisabeth, assise avec sa quenouille dans un coin de la chambre.

— Quelle métairie!

— Comment! Vous ne savez pas! Eric occupe à présent une belle maison avec un joli domaine à Immensee.

— Vous ne m'en aviez encore rien dit.

— Mais vous-même, vous ne m'avez pas parlé de cet ami, qui est un très-intelligent et très-agréable jeune homme.

La vieille femme sort. La figure de Reinhard est triste.

— Qu'as-tu donc, lui demande Elisabeth.

— Cette bête dans cette cage m'est odieuse.

En prononçant ces mots, il lui prend les deux mains. Cette fois, elle ne les retire pas, mais le regarde avec étonnement et ne peut s'expliquer sa colère contre un innocent oiseau.

Cependant Reinhard n'oublie pas sa tâche de précepteur. Il examine l'une après l'autre les plantes nouvellement cueillies, en

explique à Elisabeth la structure, puis les place délicatement dans l'herbier qu'elle doit garder.

— Il me manque encore une fleur de mai (*Maiblume*, un muguet).

— La voici, répond Reinhard, en tirant de sa poche un carnet dans lequel est une tige de cette fleur à moitié desséchée.

— Dans ce carnet, demande Elisabeth, as-tu encore écrit des contes ?

— Regarde.

Elle feuillete le petit livre. A chaque page, elle y voit des vers, et tous ces vers lui sont adressés. Ils relatent divers incidents de son enfance, depuis le jour où le maître d'école la réprimandait jusqu'à celui où elle écrivait sa première lettre à Reinhard. Elle lit seulement les titres de ces différentes pièces, et se sent troublée. Une légère rougeur colore ses joues, et sans prononcer un mot, elle pose le poétique livre sur la table.

— Est-ce ainsi que tu me le rends ? dit Reinhard.

— Tiens, répond-elle en prenant dans un vase une jolie petite plante, j'y mettrai cette bruyère, ta fleur favorite.

Mais voilà que les vacances sont finies. L'étudiant doit repartir. Elisabeth a obtenu de sa mère la permission de le reconduire à la voiture. Reinhard lui donne le bras et marche lentement, en silence, la tête baissée. A l'heure des adieux une pensée secrète l'obsède, une pensée grave d'où dépend son avenir. Il voudrait la communiquer à la jeune fille et ne peut trouver la parole qu'il cherche. Enfin il lui dit d'une voix craintive : — Elisabeth, je vais passer deux ans sans te voir. M'aimeras-tu comme à présent lorsque je reviendrai ?

Elle lui fait un signe de tête amical et lui dit : — J'ai déjà plaidé pour toi.

— Contre qui ?

— Contre ma mère. Hier soir, comme nous parlions de toi, elle prétendait que tu n'étais plus si bon qu'autrefois.

— Ah ! réplique Reinhard en fixant sur Elisabeth un regard sérieux, mes sentiments sont les mêmes. Le crois-tu ?

— Oui.

La figure soucieuse de l'honnête étudiant s'éclaircit. — Tu as raison, dit-il, de me croire. J'ai un secret, un beau secret que tu sauras un jour quand je reviendrai. Maintenant il faut partir. Adieu. N'oublie pas.

— Adieu, répond Elisabeth.

Reinhard monta dans son chariot, et tant qu'il put la voir ne cessa de regarder la jeune fille qui lentement retournait au logis.

UNE LETTRE

Près de deux années se sont écoulées. Reinhard est dans sa chambre, seul au milieu de ses livres. On lui apporte une lettre de sa mère. Pendant ce long espace de temps, il n'a entretenu aucune correspondance avec Elisabeth, et sa mère lui dit : « Il faut, mon cher enfant, t'annoncer une nouvelle qui, si je ne me trompe, te fera de la peine. Hier, Elisabeth a consenti aux vœux d'Eric. A plusieurs reprises, il l'avait instamment demandée en mariage. Elle ne voulait absolument pas se marier. Elle a fini par céder. Les noces doivent se faire prochainement. La mère d'Elisabeth ira demeurer avec le jeune ménage.

IMMENSEE

Quelques années encore se sont passées. En un beau jour de printemps, un jeune homme à la figure mâle et brunie par le soleil parcourait à pied d'un air inquiet les sinuosités d'une grande route.

— Eh ! l'ami, dit-il en apercevant un charretier, est-ce bien ici le chemin d'Immensee?

— Oui, Monsieur, vous n'avez qu'à le suivre. Vous verrez bientôt Immensee.

Quelques instants après, le voyageur contemplait du haut d'une montagne un charmant paysage ; un large vallon ombragé par des chênes séculaires, un lac où se reflètent l'azur et la lumière du ciel. Au bord de cette eau limpide, au milieu d'une ceinture d'arbres fruitiers, une maison blanche couverte de tuiles rouges. Une légère fumée s'échappe de sa cheminée ; une cigogne plane sur son toit, et les arbres qui l'entourent versent sur ses fenêtres une neige de fleurs.

« Immensee ! » murmure le voyageur. Il s'arrête, comme s'il ne voulait pas aller plus loin. Puis soudain, par une sorte de violente résolution, il se remet brusquement en marche et d'un pas rapide descend dans le vallon. Il traverse la forêt de chênes, longe les bords du lac, et pensif se dirige vers la maison blanche.

Un gros bonhomme vêtu d'une redingote brune s'avance à sa rencontre et lui tendant la main s'écrie : — Sois le bienvenu, cher Reinhard, sois le bienvenu à Immensee.

—Merci, Eric, répond Reinhard; merci pour ton bon accueil.

— C'est bien toi, mon brave camarade. J'aime à me rappeler, en te voyant, nos années d'école.

— Tu me sembles, à présent, plus heureux qu'à cette époque. Ta figure est plus riante.

— Oui, oui, mon cher Reinhard, répond Eric en se frottant les mains; j'ai gagné le gros lot, tu le sais. Et te voilà. Quelle bonne surprise pour elle!

— Pour qui?

— Pour Elisabeth.

— Tu ne lui as pas annoncé ma visite.

— Pas un mot. Ni elle ni sa mère ne t'attendent. Je ne leur ai rien dit pour que leur joie fût plus grande. C'est ainsi, tu le sais, que j'ai toujours fait mes petites combinaisons.

Reinhard écoute avec un serrement de cœur son ancien camarade, et le suit avec crainte vers sa riante demeure.

Le long du chemin, le bon Eric s'arrête à causer avec des ouvriers. Les uns lui rendent compte de leur tâche; les autres lui demandent ses ordres. Puis il montre à son ami les améliorations qu'il a faites dans son domaine, les arbres qu'il a plantés, les bâtiments qu'il a construits. Puis enfin le voilà dans sa maison. Après avoir traversé un long vestibule et un long corridor, il introduit Reinhard dans un salon éclairé par deux grandes fenêtres autour desquelles s'enlacent des plantes grimpantes, et par deux grandes portes qui s'ouvrent sur un jardin où s'épanouissent des corbeilles de fleurs, où s'étendent deux longues lignes d'espaliers, où par une allée de charmille, on descend jusqu'au lac, jusqu'à la forêt.

Sur un banc, en face du salon, Elisabeth est assise. Elle se lève et s'avance vers Eric, puis tout à coup s'arrête immobile : — Reinhard, s'écrie-t-elle, est-ce toi? Mon Dieu! qu'il y a longtemps que nous ne nous sommes vus!

— Ah! ah! dit Eric en souriant, tu ne l'attendais pas. Je te réservais cette surprise.

— Tu es si bon.

— Et maintenant, reprend Eric, nous ne le laisserons pas s'en aller si vite. Il a tant voyagé au loin. Nous le rattacherons à son pays.

Reinhard balbutie quelques mots. La figure, le regard, la voix de celle qu'il a tant aimée l'émeuvent jusqu'au fond de l'âme.

Au même instant arrive la mère d'Elisabeth qui salue amicalement son ancien voisin; puis elle le fait asseoir à une table promptement servie et veut savoir où il a été, ce qu'il a fait pendant ses longues années d'absence. Il répond à toutes les questions avec une aimable simplicité. Elisabeth, sans rien dire, lève de temps à autre sur lui ses deux yeux bleus. Eric l'écoute en fumant sa pipe.

Reinhard avait entrepris de faire un recueil de chants populaires, choisis en diverses contrées parmi les plus notables. Depuis plusieurs années, il augmentait graduellement cette collection. Il voulait la revoir et la coordonner pendant son séjour à Immensee, et dès le

lendemain de son arrivée il se mit à l'œuvre. Il y travaillait une partie de la journée, et passait le reste du temps avec ses hôtes.

Eric était pour lui très-affectueux. Eric était aussi très-bon pour sa belle-mère et très-tendrement occupé de sa femme. A ses constantes attentions, Elisabeth répondait par un placide sourire, par une humble expression de gratitude; elle était douce et amicale, mais réservée et grave.

En la voyant ainsi, Reinhard songeait au temps où sa jeune amie était si expansive et si gaie.

Un soir il descendit au salon avec quelques feuilles de sa collection : paroles et musique. Il se rappelait le plaisir qu'il éprouvait autrefois à entendre Elisabeth chanter, il voulait l'entendre encore. Elle ne se fit point prier, elle modula d'une voix un peu mélancolique, mais pure et suave, quelques-unes de ces mélodies populaires si simples et si touchantes qui naissent on ne sait où d'une pensée spontanée, d'un rêve d'amour, d'une émotion de cœur, et se répandent dans les airs comme les chants de l'oiseau, comme les bruissements des eaux et des bois.

Eric écoutait ces mélodies en un silencieux recueillement. Sa belle-mère tenant une pièce de toile sur ses genoux, et une aiguille à la main, travaillait impétueusement.

— Voici, dit Reinhard, une ballade que je ne connais pas encore. Un de mes amis me l'a récemment envoyée.

En disant ces mots, il déroulait un cahier de musique, et il lut :

Ma mère l'a voulu. Ma mère l'a voulu.
Mon âme était ailleurs dans la joie et la peine
Dans un pieux espoir. Hélas ! Il a fallu
Me soumettre à mon sort, m'attacher à ma chaîne;
Ma mère l'a voulu.

Au premier mot de cette ballade, Elisabeth, assise à côté de Reinhard, tressaillit et subitement son front pâlit. A la fin de la strophe, sans prononcer un mot, elle se leva et descendit au jardin.

Eric fit un mouvement pour la suivre.

— Restez-là, lui dit la mère.

Il obéit.

Reinhard aussi resta dans le salon, rêveur, les yeux tournés vers l'allée ombreuse où la jeune femme avait disparu. Puis il rassembla ses manuscrits et se retira dans sa chambre.

ÉLISABETH

Le lendemain, Eric devait se rendre à la ville avec sa belle-mère. En partant, il recommandait à Elisabeth de montrer à leur hôte les plus beaux points de vue des alentours de la maison.

— Nous irons, dit-elle, de l'autre côté du lac.

Bientôt une légère embarcation la transportait avec Reinhard sur un vert rivage, et tous deux s'en allaient se promener lentement.

Sans cesse Reinhard regardait sa jeune compagne, admirant, sans oser le lui dire, sa grâce et sa beauté. Sans cesse aussi il se sentait saisi par quelque tendre souvenir. Comme ils entraient dans la forêt :

— Allons-nous, dit-il, chercher des fraises?

— Ah! répondit-elle en secouant la tête, nous ne sommes pas dans la saison des fraises.

— Non. Mais voici une fleur que j'aime à cueillir. Une bruyère! Tu la connais. J'ai chez moi un livre où sont transcrits les vers que je faisais autrefois. Entre ces feuillets est une bruyère maintenant flétrie. Sais-tu qui me l'as donnée?

Elle inclina la tête en silence, et quand elle la releva, il vit qu'elle avait les yeux pleins de larmes.

Le temps était lourd, une nuée noire montant à l'horizon annonçait un orage.

— Il faut rentrer, dit Elisabeth en retournant d'un pas rapide vers le lac. Elle s'assit au fond de la barque, Reinhard assis en face d'elle contemplait ses mains dégantées. Il était convaincu que la main révèle souvent mieux que le visage un chagrin secret, qu'à certains signes on peut reconnaître celle qui, en de longues nuits d'insomnie, a reposé sur un cœur malade, et il regardait avec cette douloureuse pensée les doigts maigres et pâles de sa chère Elisabeth. Elle remarqua ce regard, elle devina peut-être la pensée, elle remit ses gants, et en arrivant à la maison monta précipitamment dans sa chambre.

Reinhard se retira aussi dans la sienne; il essaya de se mettre au travail, mais il ne pouvait surmonter sa tristesse, subjuguer son agitation. Après un long et vain effort, il redescendit au salon complétement désert. Sur la table était un ruban rose qu'il avait vu au col d'Elisabeth; il le saisit d'une main tremblante, le colla à ses lèvres et le remit dévotement à la place où il l'avait trouvé.

A l'extrémité du jardin, il alla démarrer la barque qu'il venait de quitter, traversa de nouveau le lac, parcourut de nouveau le sentier où Elisabeth l'avait conduit, puis revint à son gîte solitaire et s'assit à sa fenêtre.

La nuée orageuse s'était fondue; le soleil se couchait dans un lit

d'or; l'une après l'autre les étoiles reparaissaient à la surface du ciel, et le rossignol chantait.

Puis la nuit vint. Dans les champs et dans la maison tout dormait : Reinhard restait assis à sa fenêtre. Il resta là jusqu'à l'heure où le rayon de l'aube surgit à l'horizon, où l'alouette s'éleva dans les airs chantant son hymne matinal. Alors passant la main sur son front, comme s'il s'éveillait d'un songe, il se leva brusquement, écrivit quelques mots qu'il déposa sur sa table, prit son bâton de voyage et descendit doucement l'escalier. Soudain la porte d'une chambre voisine s'ouvrit, et devant lui apparut Elisabeth.

Il la vit remuer les lèvres, elle voulait parler et ne pouvait proférer une syllabe. Enfin elle lui dit :

— Tu pars, tu ne veux pas revenir? Est-ce vrai?

— Oui, répondit-il.

— Jamais.

— Jamais.

A ce mot elle resta immobile et muette.

Il fit quelques pas vers le seuil du vestibule, puis se retourna vers elle en étendant les bras.

Elle le regardait avec des yeux éteints.

— Adieu, murmura-t-il, et il s'élança au dehors de la maison.

Au dehors, les rameaux des arbres se balançaient à la brise du matin; les gouttes de rosée étincelaient aux rayons du soleil, et de côté et d'autre les moineaux sautillaient gaîment.

Reinhard marchait d'un pas précipité, le deuil dans l'âme, il s'en allait, seul, de par le monde.

LE VIEILLARD

La lune ne brille plus à travers les vitraux de sa chambre, le vieillard ne distingue plus dans l'obscurité les objets qui l'entourent. Cependant il reste dans son fauteuil, les mains jointes, et il croit voir un grand lac noir, et au milieu de ses eaux profondes un beau lys blanc qu'il ne peut atteindre.

Tout à coup une lumière jaillit à ses yeux.

— Ah! Brigitte, dit-il, vous avez bien fait de venir. Posez la lampe sur la table.

Il se rapproche de cette table, prend un de ses manuscrits et se remet à l'étude à laquelle il a consacré sa vie.

***.

PROMENADE

A TRAVERS L'EXPOSITION UNIVERSELLE[1]

LES BRONZES

Les bronzes français abondent dans toute l'Exposition, depuis le vestibule du palais du Trocadéro jusqu'à la partie du Champ-de-Mars qui touche l'Ecole militaire. Ici, telle statue est exposée par l'artiste comme sculpture, là, telle autre, envoyée par le fondeur, appartient à une autre classe et à un autre groupe. Vouloir passer la revue complète de ces dieux, de ces demi-dieux, de ces grands hommes et de ces animaux d'airain serait une prétention folle. Signaler telle ou telle belle chose remarquée en tel endroit déterminé serait faire tort aux auteurs d'autres œuvres d'un mérite encore supérieur, dont nous ne pourrions parler parce que le hasard n'aurait pas guidé nos pas du côté où un autre hasard les a fait exiler. Nous nous voyons donc, à notre grand regret, dans l'impossibilité de parler de la sculpture, qu'il s'agisse de marbre, de plâtre ou de bronze. Mais nos fabricants de bronzes d'art qui sont fort nombreux, remplissent plusieurs salles au palais du Champ-de-Mars, dans les galeries du mobilier. Là il est sinon facile, du moins possible de voir à peu près tout ce qui mérite d'être examiné attentivement.

Une première remarque qui nous frappe en visitant cette galerie, c'est que l'industrie des bronzes est, plus encore peut-être que celle des meubles, presque exclusivement parisienne. Divers fabricants de Marseille et d'autres grandes villes ont envoyé des meubles dont quelques-uns sont fort beaux. Parmi les exposants dont nous allons nous occuper maintenant nous n'en avons pas remarqué un seul dont la maison soit établie hors de Paris.

La maison Barbedienne est toujours à la tête de cette industrie. Seulement elle a renouvelé ses procédés en développant sa fabri-

[1] Voir le *Correspondant* des 25 mai, 10 juin et 10 juillet 1878.

cation et serait presque aussi bien placée dans le groupe de l'orfévrerie que dans celui du bronze. En fait de bronzes proprement dit elle expose des réductions à diverses grandeurs de deux des figures allégoriques du tombeau du général Lamoricière, *le Courage* et *la Charité*. Ces deux chefs-d'œuvre de M. Dubois ne perdent rien de leur beauté en perdant de leur dimension, et nous sommes heureux de voir ainsi populariser des œuvres admirables qui font le plus grand honneur à notre art français. Parmi les autres objets exposés par la maison Barbedienne, nous citerons une glace carrée dans un cadre superbe, en forme de croix en bronze argenté et doré, repercé à jour, un cabinet en émail cloisonné, une cheminée en onyx décorée de bas-reliefs en bronze doré et d'émaux cloisonnés, surmontée d'une garniture (pendule et candélabres) faits pour l'accompagner. C'est d'un travail magnifique et d'une richesse peut-être un peu écrasante. On se demande quel mobilier pourrait ne pas paraître pauvre auprès de ces splendeurs. Je préfère pour ma part une autre cheminée en marbre noir, ornée d'émaux limousins en grisaille, qui me paraît d'un goût absolument irréprochable. Je n'insisterai pas sur le reste de l'exposition de la maison Barbedienne : lampes, flambeaux, coffrets de bronze ornés d'émaux cloisonnés. Tous nos lecteurs ont souvent admiré ces merveilles en passant sur le boulevard devant les magasins du fabricant. M. Denière a aussi une exposition digne du haut rang que sa maison a depuis longtemps conquis; nous y avons admiré quelques beaux meubles décorés de fort jolies peintures et de bronzes dorés; ce qui nous a surtout frappé, c'est une rampe d'escalier en fer forgé avec certaines parties dorées, d'une richesse et d'un goût superbes. M. Marnhyac a d'énormes vases de cloisonné chinois pour lesquels il a fabriqué des montures de bronze aussi belles comme conception que comme exécution. M. Lerolle continue à faire ses flambeaux, ses lampes, ses lustres, ses pendules en cuivre de style Louis XIV, si maladroitement imités par quelques fabricants au rabais. Nous n'avons pas la prétention de citer toutes les belles choses qu'exposent une foule d'autres maisons; nous remarquerons seulement que pour les bronzes comme pour diverses autres industries françaises, le goût a fait depuis 1867 les plus remarquables progrès. Sans doute, on rencontre encore chez nos exposants de cette catégorie un certain nombre d'objets mal conçus et prétentieux; mais nous sommes surtout surpris du nombre de belles choses que nous rencontrons chez une foule de fabricants chez qui nous étions habitués jusqu'ici à ne voir guère que des produits de pacotille.

Une autre industrie qui longtemps abandonnée renaît maintenant

et semble vouloir prendre un nouvel et splendide essor, c'est celle du fer forgé. Les exposants de cette catégorie sont peu nombreux, mais plusieurs d'entre eux nous présentent des objets charmants comme goût et comme travail. J'ai remarqué là quelques lanternes de vestibule, quelques lustres de salle à manger et quelques grilles garde-feu qui sont de véritables bijoux. Le goût du bric-à-brac, qui s'est emparé de la société parisienne, a pu sembler d'abord à bien des gens une simple manie; mais il a amené une véritable régénération de notre art industriel. Une fois l'attention publique attirée sur les merveilles de l'industrie des siècles précédents, on ne s'est pas contenté de collectionner ces charmantes épaves du mobilier de nos pères; pendant que les amateurs achetaient ces « vieilleries », ces « curiosités », des fabricants artistes les étudiaient, les copiaient d'abord et bientôt se bornaient à s'en inspirer pour produire d'autres œuvres appropriées à nos usages et à nos besoins. Qui pourrait dire où s'arrêtera ce mouvement, ce qui sortira de cette renaissance de l'industrie? On a commencé par faire des objets destinés uniquement à quelques amateurs très-riches; puis, à mesure que le goût s'est développé, on a senti le besoin de mettre ces progrès à la portée des fortunes modestes, puis à en faire profiter les classes les plus humbles elles-mêmes. Allez visiter hors du palais, près de l'Ecole-Militaire, un pavillon consacré à la céramique courante. Vous trouverez là des services de table, des cache-pots, etc., d'un bon marché étonnant et cependant fort remarquables par le bon goût des formes et des décors. La même amélioration se produira peu à peu pour les meubles, pour tous les objets dont les plus pauvres ont besoin chaque jour; nous l'avons dit dans un article précédent et nous croyons utile d'y revenir : il n'en coûte pas plus de donner à un objet courant une bonne forme, un décor de bon goût, qu'une forme lourde et disgracieuse, un décor mal conçu, et il importe, même au point de vue pratique, d'introduire cette beauté dans les objets les plus humbles; d'abord le fabricant voit ses produits plus recherchés, et ses bénéfices augmentent d'autant; puis en mettant nos ouvriers à même d'avoir chez eux, pour les usages courants, des choses de bon goût, on éveille, on perfectionne leur goût, qui est, on le sait, la grande force de l'industrie française dans sa lutte chaque jour plus difficile contre la concurrence des industries étrangères.

Dieu veuille seulement que ce mouvement que nous signalons ne se trouve pas enrayé de nouveau par des événements comme ceux qui, à la fin du siècle dernier, dispersèrent avec la société polie toutes les merveilles des siècles passés, qu'elle appréciait et qu'elle conservait précieusement. Quand on voit les grèves se multiplier,

quand on entend en France gronder sourdement les passions révolutionnaires, quand on voit le parti socialiste avec ses haines furieuses et sa grossière ignorance, devenir de plus en plus fort en Allemagne et en Russie et commencer à conquérir légalement le pouvoir en Amérique, on ne peut s'empêcher de regarder avec une vive inquiétude les trésors que nos arts industriels régénérés étalent sous nos yeux au Champ-de-Mars. Est-ce que la tempête qui a dispersé en France, il y a quatre-vingts ans, et en partie anéanti les chefs-d'œuvre de nos vieux artistes accumulés dans les châteaux et dans les hôtels, dans les églises et dans les couvents, ne va pas bientôt recommencer à mugir plus forte, plus terrible et plus universelle qu'en 1793 et à briser, disperser encore une fois les plus charmantes fleurs de notre civilisation?

VÊTEMENTS, TISSUS, MATIÈRES PREMIÈRES

Pour échapper à ces mélancoliques réflexions passons dans d'autres travées du palais. Partons de nouveau de la galerie du travail, dirigeons-nous vers le vestibule d'honneur à travers les salles les plus voisines de la galerie des machines. Nous voici d'abord au milieu des objets de voyage. Des malles et des valises! Dieu! qu'ils sont heureux les Parisiens à qui leurs affaires permettent d'acheter en ce moment ces produits de l'industrie française, d'y empiler linge et vêtements et de se sauver vers la mer ou vers les montagnes! Voici précisément au milieu des malles à soufflets et des malles à tiroir, un pan de mur occupé par le Club Alpin : photographies des Alpes, panorama du mont Blanc, *Annuaire* du Club remplis de vues des pics les plus inaccessibles et des glaciers les plus crevassés; tout auprès, les souliers ferrés, les bâtons ferrés, les haches pour pratiquer des marches dans la glace. Trois fois, cent fois heureux les privilégiés du sort qui peuvent en ce moment, affronter les neiges éternelles du Cervin, ou plus modestement grimper au Montanvers en compagnie de M. Perrichon. Je ne reste pas plus longtemps devant cette exposition de peur de manquer à tous mes devoirs en me sauvant du Champ-de-Mars pour prendre le train de Genève. Aussi bien une légère brise m'apporte de la salle voisine des émanations de cuir tanné, infiniment moins parfumées que « le vent qui souffle à travers la montagne. » Me voilà rappelé au sentiment de la réalité, et je reprends ma course.

Après les objets de voyage viennent les vêtements des deux sexes. Ici la fantaisie règne en souveraine maîtresse, et cette fan-

taisie n'est pas toujours heureuse. Nos Parisiennes sont presque toutes si gracieuses dans leurs toilettes simples ou riches, sorties de chez la grande couturière à la mode ou de chez la petite couturière en chambre. Pourquoi leurs robes exposées dans ces vitrines ont-elles ces apparences de costumes de carnaval, ou de costume de théâtre, ce qui revient à peu près au même? En fait d'excentricités n'oubliez pas une certaine vitrine ou vous verrez un chapeau en ivoire et un chapeau en or. Prix de l'un : 2,800 francs. Prix de l'autre : 2,000 fr. C'est très-riche, mais c'est très-laid. Je préfèrerais infiniment le bonnet de Mimi Pinson, si Mimi Pinson n'avait depuis longtemps remplacé par un chapeau le bonnet qu'elle a jeté par-dessus les moulins.

Les exposants sont véritablement d'une cruelle indiscrétion. Ils étalent brutalement sous les yeux des hommes les corsets destinés à parer à toutes les imperfections de la nature féminine. Ces révélations inopportunes n'ont-elles pas inspiré à plus d'un cœur aimant des doutes pénibles? Les faux chignons, les fausses nattes, et les fausses mèches folâtres qui se trouvent un peu plus loin amènerait le bon Planard s'il était encore de ce monde à modifier son couplet le plus célèbre. Aujourd'hui ce n'est plus la nature, mais l'industrie qui embellit la beauté. Si les coiffures exposées sont souvent extravagantes, les chaussures le sont encore bien plus. Les formes de la plupart de ces bottines et de ces souliers sont insensées. Les hauts talons pointus imposent au pied de la femme qui se chausse de cette façon une position aussi gênante que malsaine. Mais l'extravagance des formes n'est rien auprès de la folie des couleurs. Toutes les nuances de l'arc-en-ciel se battent sur ces bottines de soie : la victoire reste à des rouges vifs ou à des jaunes criards qui déchirent l'œil. Quelle peut bien être l'idée des exposants qui exhibent ces excentricités? A qui comptent-ils vendre ces enfants de leur imagination en délire? Est-ce que par hasard des chefesses kanaques ou des princesses Cochinchinoises pourraient, en parcourant ces salles si étrangement garnies, s'imaginer qu'elles voient là les dernières modes de Paris, et faire d'importantes commandes de ces bottines multicolores?

Les vêtements des hommes se prêtent moins à la fantaisie; aussi tiennent-ils moins de place. Quelques tailleurs montrent dans des vitrines des habits noirs et des gilets blancs. Triste! triste! Les maisons de confections qui ne sont pas au coin du quai et celles qui occupent ce coin bienheureux rivalisent à qui étonnera le plus le monde par la modicité de leurs prix. Tout à l'heure dans la galerie des mobiliers nous ne trouvions pas de buffet un peu présentable à moins de 30 ou 40,000 francs; ici on nous offre les « complets » les

plus séduisants pour la bagatelle d'un louis. Nous pourrons économiser sur notre toilette pour payer notre ameublement. Les tailleurs militaires nous présentent des mannequins revêtus de tous les uniformes de l'Europe. Une chose cependant nous frappe. Les porteurs de ces splendides costumes de colonels ou de généraux de toutes armes, aux galons brillants, aux poitrines bombées, sont tous privés de tête. A-t-on voulu nous montrer la façon dont les radicaux comptent traiter l'armée et ses chefs dès que l'Exposition sera terminée? Nous inclinerions d'autant plus à le croire que les magistrats qui leur font pendant dans des vitrines voisines, portent aussi leurs toges et leurs hermines sur des corps radicalement décapités. Evidemment on nous présente là nos officiers et nos juges dans l'état où les mettront bientôt les projets de la gauche, dès que la fin de l'Exposition aura permis de les adopter. Nos officiers et nos magistrats, en parcourant ces galeries, peuvent se dire à la vue de ces mannequins sans têtes : « voilà pourtant comme nous serons dimanche. » Promenade peu folâtre sans doute, mais instructive.

Les costumes de paysans, d'ouvriers de gandins, de bourgeois sont au contraire portés par des mannequins auxquels rien ne manque pas, même la tête, et pour rendre le spectacle plus attractif, certains confectionneurs ont fait donner à ces têtes des expressions comiques, si bien que dans certaines salles on peut d'abord se croire non pas dans le « temple de la paix », mais dans les salons de Curtius.

Nous avons pris beaucoup plus de plaisir à visiter les galeries des étoffes.

L'exposition de Lyon est vraiment admirable. Voici d'abord des tissus magnifiques chargés d'épaisses broderies d'or et d'argent en haut relief ; bannières des confréries, chasubles, etc... ; la maison A. Henry, surtout, expose dans ce genre des objets où la perfection du travail est égalée par la sûreté et la pureté du goût avec lequel ces riches ornements sont conçus. Tout auprès de ces merveilles, en voici d'autres, d'un genre moins austère, soieries et velours pour ameublements, d'une rare magnificence, puis l'interminable série des soieries unies, brochées et façonnées pour le vêtement. Il y a une dizaine d'années, l'uni seul se vendait ; aujourd'hui on est revenu aux genres un instant délaissés, et l'on nous montre des soies brochées qui peuvent rivaliser avec ce que le siècle dernier avait produit de plus beau en ce genre. Mais toutes ces soieries, dont les couleurs et les ramages enchantent nos yeux, ont en ce moment un ennemi redoutable. Diverses étoffes de laine sont depuis quelque temps très-employées par les faiseurs à la mode pour la confection d'une foule de costumes habillés pour lesquels la soie seule aurait

semblé admissible naguère : que cette mode triomphe décidément et voilà Lyon plongé de nouveau dans une crise terrible comme celle qu'avait amenée, il y a dix ou douze ans, l'abandon des brochés et des façonnés. Quelques jolies femmes, qui donnent le ton à Paris et au monde, trouvent un beau jour que tel genre d'étoffe va mieux que tel autre à l'air de leur visage, ou fait mieux valoir leurs avantages personnels; les couturières transforment en loi les fantaisies de ces élégantes; toutes les femmes de l'Europe s'empressent d'obéir à cet arrêt et voilà aussitôt toute une province jusque-là prospère qui est ruinée, tandis que telle autre est enrichie à l'improviste en attendant qu'un nouveau caprice de quelques reines de la mode amène une nouvelle révolution dans notre industrie de luxe. Nos charmantes Parisiennes se doutent-elles de ce qu'elles peuvent causer de ruines subites ou de fortunes imprévues en se commandant quelques robes au début d'une saison?

En parcourant les galeries des étoffes nous découvrons tout-à-coup à notre très-grande surprise deux petites salles dont le contenu aurait dû, nous semble-t-il, trouver sa place ailleurs, mais que nous ne sommes pas moins fort heureux d'avoir ainsi trouvé en cherchant tout autre chose. L'une de ces salles, quoique fort éloignée de celles où nos faïenciers et nos porcelainiers exposent leurs charmants produits, est consacrée à la « céramique décorative ». M. Collinot y a construit quatre petits réduits dont les murs intérieurs sont revêtus de carreaux de faïences, qui forment de charmants panneaux; des flamants aux ailes blanches et roses y voltigent dans le voisinage de beaux arbres et de fleurs largement épanouies : ces paysages entrevus comme dans un rêve sont d'un ton doux et léger; ils sont singulièrement décoratifs. Aux portes de ces petits salons s'élèvent de frêles colonnes de terre émaillée, d'un goût charmant. On voudrait avoir un hôtel à soi tout exprès pour y faire décorer par M. Collinot une salle de bain ou un fumoir.

Près de ce recoin gracieux dont presque aucun visiteur de l'Exposition ne paraît soupçonner l'existence, une autre petite salle contient ce que je réclamais à grands cris dans mon dernier article, des meubles de fort bon goût accessibles à d'honnêtes gens qui n'ont gagné aucune espèce de gros lots : il y a là divers mobiliers de chambre à coucher, excellents pour la campagne, ou qui à Paris même feraient fort bien pour la chambre d'un jeune garçon ou d'une jeune fille : un lit avec la table qui le complète, une armoire à glace, une commode, une table carrée, quelques chaises, le tout en noyer et en sapin verni ou laqué, de jolies formes, fort bien fabriqués autant qu'on peut en juger sans examiner chaque pièce de très-près; le prix de chacun de ces mobiliers élégants et coquets dans leur

simplicité varie entre 450 et 650 francs. Je n'ai pas été seul à trouver cela charmant, car le musée de Buda-Pesth y a fait une acquisition : c'est qu'on veut apprendre aux ouvriers hongrois et à leurs patrons à faire de jolies choses à bon marché : c'est un art que nous possédions jadis en France on pourrait croire que nous l'avons oublié si l'on s'en tenait aux magnificences ruineuses qui sont les premières à frapper les regards dans les galeries les plus fréquentées du Champ-de-Mars.

En quittant ces jolis meubles à bon marché nous rentrons promptement dans les tissus. Voici les perses et les cretonnes imprimées, ces étoffes d'ameublement peu coûteuses et charmantes dont les gens de goût savent tirer un si bon parti. Par malheur, celles qu'on nous présente cette année nous semblent assez peu remarquables. Les fabricants de linge damassé ont peut-être de fort belles choses dans ces piles de serviettes pliées qui encombrent leurs vitrines; mais il faut avouer que les grandes pièces qu'ils étalent à nos regards, en les encadrant comme des toiles de maître, sont d'un genre absurde. Une nappe est faite pour être à moitié cachée par les plats, les assiettes, les pieds des flambeaux, des candélabres et des diverses pièces du surtout. N'est-il pas absurde dès lors d'en faire un véritable tableau avec des figures de grandeur naturelle, prenant part à une seule action? Tel personnage sera décapité par les petits fours tandis que son pied s'agitera sous une corbeille de fruits. Quel sens auront les membres épars, les têtes isolées, qui resteront visibles? Je sais bien que ce sont là des tours de force ou d'adresse exécutés en vue de l'Exposition, comme ces « chefs-d'œuvre, » bêtement inutiles, que certains ouvriers exécutaient jadis pour être reçus maîtres. Mais à quoi bon dépenser du temps et de l'argent à produire des choses qu'aucun homme de goût ne voudrait ni acheter, ni même sans doute accepter gratis, si on lui imposait la condition de s'en servir?

Il y a dans les mousselines de Tarare des choses superbes comme dessin et comme exécution. Mais là aussi on trouve avec regret un certain nombre de pièces d'un goût très-faux. Si les ramages, les fleurs, les arabesques, les grecques, etc., conviennent à la mousseline brochée ou brodée, ce genre de tissu léger et transparent se prête peu à la reproduction de la figure humaine. En outre des rideaux, toujours exposés à la poussière, à la fumée, ont besoin d'être souvent lavés: leur premier devoir est d'être blancs; des rideaux ornés de broderies polychromes, ou d'appliques d'étoffes de couleur comme ceux qu'exposent certains fabricants, nous semblent des curiosités inutiles et mal inventées. Les fabriques de Saint-Quentin ne sont pas tombées dans ce travers; leur exposition qui

contient moins de choses tout à fait hors ligne que celle de Tarare, est pourtant aussi fort intéressante.

Je m'aperçois que j'allais oublier les dentelles; en promeneur consciencieux je les ai visitées, et en homme qui aime les belles choses je les ai admirées : mais qu'en dire? Je reconnais sur un tel sujet ma profonde incompétence. Mes lecteurs ne sont guère, je suppose, plus connaisseurs que moi, et mes lectrices, si j'ai l'honneur d'en avoir, seraient toutes prêtes à rire, sans charité, des erreurs qui m'échapperaient sur un tel sujet, qu'une plume féminine peut seule traiter d'une façon convenable. Je me bornerai donc sur ce point à un renseignemeut et à un conseil. Les hommes — et je pense aussi la plupart des femmes — ne se doutent guère de ce que peut représenter de travail la création de ces merveilles légères, de ce « vent tissu ». A l'exposition française ils ne verront que le résultat de ce travail; mais qu'ils aillent ensuite à l'exposition belge: une bande de dentelle d'une merveilleuse beauté leur apprendra ce dont ils ne se doutent pas; cette bande est inachevée; l'extrémité où s'est arrêtée l'ouvrière est étalée sur le métier avec toutes les bobines employées; une notice qui l'accompagne nous apprend que ces bobines sont au nombre de deux mille, et qu'une ouvrière très-habile met à peu près un an à faire un mètre de cette bande! Voilà qui nous explique, à nous autres profanes, comment il se fait que certaines garnitures de dentelles coûtent plus cher qu'une ferme en Beauce.

Le « temple de la paix » contient tout naturellement une foule de petites chapelles consacrées à l'art militaire, aux armes à feu et aux armes blanches. De temps en temps on est tout surpris de rencontrer une mitrailleuse, un canon revolver ou un mortier perfectionné au milieu des étoffes les plus moelleuses et des meubles les plus pacifiques. Nos deux ministères essentiellement belliqueux, celui de la guerre et celui de la marine, ne nous offrent guère que des instruments purement scientifiques et des collections d'uniformes. Mais l'industrie privée est moins réservée. C'est elle qui, à côté d'une foule d'armes relativement pacifiques, créées en vue de la destruction du gibier à plumes et à poils, nous offre de jolies collections d'épées, de sabres et de revolvers, qui permettent aux hommes de s'entre-tuer en détail, et quelques rares types de canons qui leur permettent de se massacrer en gros. Les armoires des armuriers sont séparées de temps à autre par des vitrines, offrant de riches collections de colliers de toutes dimensions, depuis ceux qui semblent faits pour passer au cou d'un bœuf ou d'un éléphant, jusqu'à ceux qui paraissent destinés à des souris ou à des mulots. Ces vitrines, longtemps délaissées, sont fort visitées depuis que M. le préfet de

police a fait paraître l'arrêté qui a plongé la race canine dans la désolation.

En dehors des hommes spéciaux, bien peu de visiteurs du palais ont le courage de pénétrer dans les dernières galeries qui précèdent les galeries des machines. J'ai été du petit nombre de ces braves et mon courage n'a pas été récompensé. Les cuirs tannés m'ont paru sans charme. Dans les produits chimiques je ne me suis laissé séduire ni par l'éclat fauve des cristaux de prussiate de potasse, ni par la blancheur des grosses boules de chloral, ni par les petits airs artistes du savon de Marseille, moulé en statues de nymphes; c'est en vain que le Havre m'a présenté son savon de pétrole, car le pétrole, désireux de se blanchir des crimes dont on l'accuse, se transforme en savon; même sous cette forme, je m'en méfie encore! Plus loin, les éponges s'offrent à nous pour compléter l'œuvre du savon; mais les éponges me laissent froid. Je n'en dirai pas autant de leurs voisines, les fourrures, dont la vue seule nous fait ruisseler quand on les contemple par une température caniculaire. La quincaillerie succède aux fourrures, et m'offre en vain toutes les formes connues de casserolles, de rotissoires, d'horloges de cuisines, de clous à crochets, de tourne-vis et d'espagnolettes. Cette vue n'a pas le don de « ranimer mes esprits abattus » par cette longue course à travers les galeries de ce purgatoire de l'Exposition. Je veux me reposer le corps et l'esprit; en cherchant un divan je traverse les steppes des laines cardées et les saharas des fils et tissus.

Dans ma course à la recherche d'un siège je fais encore quelques découvertes. Voici un petit réduit que les gens nerveux feront bien d'éviter : on y voit en frémissant de nombreuses collections de pendules, flambeaux, candélabres, etc., en marbre ou en onyx, *décorés* (cela s'appelle décorés!) de « sujets » en zinc bronzé, argenté ou doré : les portiers parisiens ont depuis longtemps repoussé ces garnitures de cheminée qui ornaient, au temps d'Eugène Sue, la loge de M. Pipelet. Quel peut être le pays sauvage dont les indigènes consomment maintenant ces objets de luxe? Je fais quelques pas et le hasard, un hasard dont je me félicite cette fois, me conduit à l'exposition des travaux des orphelins de l'abbé Roussel, de ces pauvres petits que la bonté du public, subitement touchée par un appel éloquent, vient de sauver une fois de plus. Le journal qu'ils impriment, *la France illustrée*, est véritablement très-remarquable. Personne en le lisant ne se douterait jamais qu'il est composé typographiquement, corrigé et tiré par des enfants à peine d'âge à faire dans d'autres maisons des apprentis. Sont-ce aussi des élèves actuels ou d'anciens élèves de l'abbé Roussel qui gravent les bois destinés au journal? Je le pense sans en être sûr;

ce qu'il y a de certain c'est que ces gravures sont fort bonnes. Aussi profitons-nous avec empressement de cette occasion pour engager nos lecteurs à s'abonner à *la France illustrée*. Pour 20 francs par an, ils recevront un fort joli journal hebdomadaire qui leur donnera d'excellentes illustrations, des problèmes d'échecs, des rébus, tout ce qu'on cherche enfin dans les publications de ce genre, et ils contribueront au succès de l'œuvre si touchante, si noble et si utile de l'abbé Roussel. Voilà une réclame, une vraie réclame, et pour qu'elle soit encore plus franche, nous ajouterons qu'il faut adresser les demandes d'abonnement à M. l'abbé Roussel, 40, rue la Fontaine, à Auteuil. Les orphelins dont la France vient d'assurer l'avenir, pendant que l'Académie décernait un prix Montyon à leur protecteur, font aussi des christs, des bénitiers, des chapelets, en une sorte de composition imitant le bois, petits objets qui ont, à défaut d'autre mérite, celui de pouvoir être livrés à un prix fabuleusement bas. Ils ont enfin d'autres ateliers dont on ne voit pas les produits au Champ-de-Mars, mais où ils apprennent de bons métiers manuels, et d'où ils sortent habiles ouvriers. On ne saurait trop admirer la charité du vénérable prêtre qui seul d'abord, sans appui, sans ressources, a osé se mettre à arracher tous ces enfants à la misère et au vice. Il y a un nombre infini d'expositions plus brillantes au Champ-de-Mars que celle des apprentis de l'abbé Roussel; il y en a bien peu qui méritent autant d'attirer l'attention des gens de cœur.

LA GALERIE DES MACHINES. LES VINS. LES COMESTIBLES.

Il est bon, beau et utile d'innover, quand c'est pour faire mieux que ses prédécesseurs; mais quand ceux-ci ont eu une idée originale, que tout le monde a approuvée, pourquoi craindre de la copier en la leur empruntant? Parmi les personnes qui ont visité l'Exposition de 1867, y en a-t-il une seule qui ait oublié cette merveilleuse galerie des machines où les ignorants prenaient autant de plaisir que les savants et que les gens du métier? Qu'avait-elle donc de si étonnant? Les deux galeries parallèles qui la remplacent cette cette année ont d'abord sur elle un grand avantage. Comme elles s'étendent en ligne droite sans être coupées par aucune travée transversale, on peut ou du moins on aurait pu aisément en saisir d'un coup d'œil la prodigieuse longueur, et la majestueuse élévation. La galerie ovale de 1867 avait au contraire à cause de sa forme ce grand inconvénient, qu'on n'en pouvait jamais voir qu'une petite partie à la fois, qu'elle n'avait ni commencement ni fin, nous allions dire ni queue ni tête. Et pourtant on s'y plaisait, on ne pouvait s'en

arracher. Pourquoi? c'est que le constructeur avait l'excellente idée de faire courir dans toute sa longueur une sorte de pont très-élevé sur lequel se tenaient les visiteurs et d'où ils dominaient tout à leur aise cet océan de roues, de leviers, de pistons, de cylindres qui s'agitait et bruissait à leurs pieds à droite et à gauche. Voulait-on avoir une sensation d'ensemble? On marchait doucement sur ce pont sans s'arrêter et l'on passait sans fatigue la revue de ces géants aux membres d'acier. Voulait-on étudier une machine en particulier? On la regardait d'abord du haut du pont. On la voyait fonctionner en gros; puis on pouvait descendre, s'en approcher et regarder un à un chacun de ses organes. Aujourd'hui, rien de semblable; l'allée du milieu et les deux allées latérales sont toutes trois également au niveau du sol. Vous ne trouvez aucun endroit d'où vous puissiez saisir l'aspect général de la galerie, ni même la totalité d'une machine un peu grande et un peu compliquée.

Il faut ajouter en second lieu que cette année, le nombre des machines importantes qui fonctionnent sérieusement est très-peu considérable Les unes restent toujours dans une complète immobilité; d'autres sont mises en mouvement, mais sans rien produire, comme ces rateliers mécaniques qui mâchent l'air dans des vitrines à la porte des dentistes; d'autres enfin marchent parfois utilement, mais à des intervalles si éloignés qu'on peut aller très-souvent les regarder sans jamais avoir le bonheur de se trouver là au bon moment. Les deux galeries des machines sont admirables en elles-mêmes comme architecture par leur immensité; nous ne doutons pas que les engins qu'elles abritent ne soient complétement dignes d'être si bien logés, mais nous avons rarement pu nous en assurer par nous-mêmes. On ne voit guère marcher que les petites machines destinées à la fabrication de babioles à bas prix, que les passants peuvent acheter et emporter après les avoir vu fabriquer. C'est ainsi qu'un ou deux chocolatiers ne suffisent pas à fournir des boites de pastilles aux curieux, tandis que d'autres passants achètent de petits morceaux de savon moulés sous leurs yeux en forme de poisson ou de pomme de pin. Ce sont là des amusettes, ce qu'un faiseur de parades appellerait les bagatelles de la porte, mais sur la façon dont marche l'outillage de la grande industrie, il est beaucoup moins facile de s'instruire au Champ-de-Mars aujourd'hui qu'en 1867.

La dernière galerie, après celle des machines, est plus d'à moitié occupée par les produits de la carrosserie et du charronnage. Là se trouvent en longues files toutes les voitures usitées en France: charrettes, omnibus, fiacres, carrosses de famille, coupés, breacks, etc. Savez-vous que les véhicules de la compagnie des

Petites-Voitures, quand ils sont dans leur neuf, font assez bonne figure? Et dire qu'ils prendront de si tristes apparences, de si piteuses mines, quand ils auront pendant quelques mois stationné à la pluie et au vent, au soleil et à la gelée, sur les places de Paris, attelés d'une rosse efflanquée et surmontés d'un cocher au nez rouge! Constatons à l'honneur de la carrosserie française, qu'un certain nombre de nos voitures de maître ont été achetées par des amateurs anglais.

Des deux côtés des voitures, les murailles sont recouvertes de tapis de toutes les dimensions et de toutes les couleurs. Ils ne sont pas là simplement pour cacher la maçonnerie : ils constituent une exposition. Par malheur, il est impossible de les regarder d'assez près pour les bien apprécier. Nous le regrettons d'autant plus, que plusieurs nous ont paru fort remarquables, autant qu'il nous a été possible d'en juger de loin.

Victor Hugo, dans un chapitre des *Misérables*, nous montre une grande foule amassée près d'une maison où s'accomplit je ne sais quel drame: cette foule tout naturellement ne voit absolument rien qu'elle-même et n'entend que son propre bruit : mais, dit spirituellement l'auteur, « c'est déjà si curieux de voir un mur derrière lequel il se passe quelque chose. »

Ce mot me revenait en mémoire en traversant les salles où nos marchands de vin exposent les produits de leur industrie; car leurs produits doivent, hélas! souvent plus à l'industrie qu'à la nature. Mais n'en déplaise à Victor Hugo, ces murs derrière lesquels il y a quelque chose, c'est-à-dire ici ces bouteilles dans lesquelles peuvent se trouver des vins et des liqueurs d'un mérite plus ou moins grand n'intéressent pas la foule plus que moi, et je me trouve à peu près seul à contempler ces fioles de toutes les formes, bouchées de capsules de tous les métaux et de cires de toutes les couleurs ;

Eh bon bon bon!
Ce qui fait le vin bon
C'est le cachet et le bouchon!

Je me demande quel intérêt les producteurs peuvent trouver à exposer ainsi ces pyramides de bouteilles dont il est impossible d'apprécier le contenu, et pendant que je cherche sans la trouver la solution de ce problème, j'arrive aux comestibles. Ici, les gourmands pourraient bien se laisser séduire par l'aspect de tous ces flacons de verre blanc, à travers lesquels on aperçoit des fruits, des légumes conservés, du gibier, du poisson, toutes sortes de choses dont on ne peut goûter, cela est vrai, mais qui semblent fort appétissantes à

l'œil, et sans doute, plus d'un amateur en traversant cette salle a pris sur son carnet des notes éminemment pratiques.

Un peu plus loin s'ouvre une salle mystérieuse, dont nos pas troublent seuls le religieux silence. Personne ! Pas un visiteur ! Pas même un gardien. A travers les glaces des vitrines, j'aperçois des mottes de beurre et des piles de fromage dont aucune émanation ne m'avait fait soupçonner le voisinage. Je regarde de plus près : ce beurre est en bois, ces bondons, ces meules de gruyère sont en carton peint. Mon odorat ne proteste nullement contre cette supercherie, et je remercie M. le commissaire général de nous avoir évité une exécution permanente de la fameuse symphonie des fromages analysée par M. Zola dans le *Ventre de Paris;* mais nous nous rappelons qu'on a refusé à des exposants sérieux l'espace qu'ils réclamaient pour étaler des objets qui intéresseraient le public, qu'il pourrait du moins apprécier : dès lors il nous est difficile de comprendre qu'on emploie toute une salle assez vaste à cette exhibition inutilement grotesque d'accessoires de théâtre, faussement présentés comme comestibles. Auquel de ces cartons peints le jury a-t-il décerné la médaille d'honneur ?

En voilà vraiment assez de ces mangeailles vraies ou imitées. Les pains d'épices eux-mêmes n'auront pas le pouvoir de nous retenir, pas plus que les tapiocas accompagnés, à titre de prime, du portrait du maréchal, de celui de M. Thiers, ou de celui de Mlle Croizette au gré des clients ! Nous avons à l'Exposition mangé notre pain blanc le premier. Nous avons d'abord goûté les mets savoureux des beaux-arts et des arts industriels ; nous nous sommes réservé pour la fin les voitures et les conserves alimentaires.

Nous ne resterons pas plus longtemps en présence d'un si maigre dessert.

VOYAGE EN ZIGZAG A TRAVERS LES SECTIONS ÉTRANGÈRES

Nous avons, chemin faisant, parlé d'une partie des choses les plus intéressantes que nous présentaient les sections étrangères, à mesure que nos promenades à travers l'industrie française nous en fournissait l'occasion. Nous pouvons donc maintenant nous contenter de parcourir au pas de course les salles qui longent la rue des Nations, pour y faire çà et là quelque dernière remarque, pour dire un mot d'une industrie intéressante ou d'une nation dont nous n'avions pas eu l'occasion de parler.

En entrant par le vestibule d'honneur dans la galerie des machines étrangères, arrêtez-vous un moment à regarder ces planches,

ces tonneaux expédiés d'Australie. Ces planches ont été fournies par l'eucalyptus, l'arbre géant à la croissance prodigieusement rapide. Nous n'avons plus maintenant à envier aux habitants de Melbourne et de Victoria cette merveille du règne végétal. Des graines d'eucalyptus rapportées depuis près d'un quart de siècle dans notre pays ont été semées un peu partout. Sous nos latitudes elles ne donnent qu'une plante de serre, mais dans le bassin de la Méditerranée elles ont produit des arbres déjà magnifiques aujourd'hui, qui fournissent des ombrages épais et remarquablement salutaires aux habitants de Nice, de Cannes, d'Hyères et surtout à nos colons algériens. Cet arbre précieux à tant de titres, assainit les pays fiévreux; sa feuille a des propriétés pharmaceutiques très-remarquables, et comme on s'est engoué de cette nouvelle substance, des industriels remplissent les journaux d'annonces, de remèdes souverains contre tous les maux, et de liqueurs merveilleuses tirées des feuilles ou de l'écorce de l'arbre à la mode.

Par malheur pour la France, tandis que nous empruntions l'eucalyptus à l'Australie, l'Australie nous empruntait la vigne, et ses vins ont reçu des récompenses à toutes les grandes expositions internationales qui se sont succédé en Europe et en Amérique depuis 1862. Que sont ces vins? Sont-ils comme presque tous ceux qu'on récolte dans les pays chauds, sucrés et liquoreux? S'il en est ainsi, ils ne nous feront qu'une concurrence à peu près insignifiante et nous n'avons pas beaucoup à nous en préoccuper; mais dans le cas contraire, nos crûs de Bordeaux et de Bourgogne trouveraient en eux des rivaux qui pourraient prendre peu à peu leur place dans toutes les contrées qui consomment du vin sans en produire, c'est-à-dire à peu près dans les trois quarts des pays avec lesquels nous entretenons des relations commerciales. Pierre Dupont faisait dire jadis à un vigneron dans une chanson qui eut un succès immense :

Bon Français, quand je vois mon verre
Plein de ce vin couleur de feu,
Je songe en remerciant Dieu
Qu'ils n'en ont pas dans l'Angleterre!

Si les vins de Victoria exposés au Champ-de-Mars peuvent rivaliser avec nos vins de table, le vigneron de Pierre Dupont déjà attristé aujourd'hui par le phylloxera, n'aura plus aucun sujet de chanter et de se réjouir et les économistes de notre pays partageront sa mélancolie.

Je n'entreprendrai pas de décrire les machines anglaises et américaines, encore moins de les comparer aux nôtres; je ne suis ici

qu'un profane et un barbare; dans les galeries étrangères comme dans la galerie française, je regrette que la plupart de ces monstres de fer et d'acier soient immobiles et ne fassent pas voir à quoi leur servent les dents terribles, les griffes formidables ou les pinces gigantesques dont ils sont armés; je me console en regardant une innocente petite mécanique qui avec une merveilleuse aisance et sans avoir l'air de se presser transforme en quelques secondes en tire-bouchons des espèces d'aiguilles à tricoter dont la nourrit le gamin qui la surveille. Un peu plus loin je me je joins à une trentaine de badauds pour voir une grosse machine métamorphoser en casseroles ou en moules à plum-pudding, les larges rondelles de fer-blanc que lui tend son cornac. Pendant ce temps les visiteuses s'entassent autour d'un certain nombre de machines à coudre qui brodent des pantoufles, soutachent des volants de robes et font honnêtement tout ce qui concerne leur métier.

Çà et là des wagons exposés par diverses nations viennent me prouver une fois de plus ce que je savais déjà, que la France est le pays du monde où il est le moins agréable de voyager en chemin de fer. Nous sommes un peu moins serrés et un peu moins mal assis dans les compartiments de première classe que dans ceux de seconde ou de troisième; mais dans tous, nous sommes réduits à l'état de colis, condamnés à l'immobilité la plus ennuyeuse et dans certains cas la plus pénible. Dans presque tous les autres pays du globe, le voyageur jouit dans son wagon de la même liberté de mouvements que sur un navire. Une allée ménagée au milieu de chaque voiture, des plates-formes réservées à chaque extrémité lui permettent d'aller et de venir, de se tenir debout quand il est fatigué d'être assis. Dans certains pays les wagons communiquent de l'un à l'autre, les voyageurs peuvent y entreprendre de véritables promenades, dans lesquelles ils trouvent à se rafraîchir, à se nourrir; ils rencontrent des cabinets de toilette et d'autres cabinets encore plus utiles. Pourquoi transformer un voyage de plaisir ou d'affaires en un véritable supplice, quand il serait si facile de nous épargner les petites souffrances et les privations parfois cruelles qu'on nous impose? Nous avons, il est vrai, sur quelques grandes lignes en rapport avec des pays voisins des *sleeping cars*, mais il faut y payer sa place à un tarif encore plus élevé que celui de nos premières classes, et d'ailleurs si l'on peut y dormir assez commodément, et si l'on jouit de quelques-uns de ces avantages que nous réclamons, on y est toujours prisonnier. Quand nos compagnies se décideront-elles à adopter les modifications que réclame depuis si longtemps l'opinion publique, et à remplacer leurs wagons hors de service par des voitures plus commodes et plus confortables? Nous serions heu-

reux que l'Exposition de 1878 nous valût enfin ce progrès si nécessaire.

A propos des verres et cristaux français, nous avons parlé de la très-belle exhibition de Murano, et nous n'avons pas à y revenir; mais avant d'abandonner définitivement le Champ-de-Mars, nous voudrions dire un mot de quelques autres verreries vénitiennes que nous avons découvertes dans des recoins mystérieux et qui méritent d'être signalées. Ainsi, M. Candiani a inventé un procédé nouveau pour fondre dans le verre divers métaux précieux qui produisent des effets imprévus et charmants. Il aura encore à perfectionner sa façon d'opérer; il n'est pas encore tout à fait maître de ses procédés, mais, dès aujourd'hui, les objets qu'il nous présente sont fort agréables et fort originaux. A côté de lui, dans la même petite salle, M. Olivotti expose des verres imitant l'agate, la cornaline et diverses autres pierres du même genre. Cela n'est pas nouveau sans doute; la grande fabrique de Murano et la maison Salviati ont des choses très-belles dans ce genre, mais M. Olivotti présente quelques pièces qui sont de véritables bijoux. M. Salviati, que nous venons de nommer, a une exhibition très-importante, fort riche en précieuses imitations des plus charmantes fantaisies des anciens verriers vénitiens.

Nous ne pouvons quitter Venise sans signaler aussi les bronzes de M. Michieli, presque tous copiés sur d'anciens bronzes italiens. Beaucoup sont d'une exécution trop peu soignée, mais plusieurs sont vraiment beaux, et quelques-uns de ses plats de cuivre décorés de médaillons d'émaux champlevés, sont d'un goût très-original et d'un effet fort joli.

La bijouterie italienne, dont nous n'avions pas encore eu l'occasion de parler, mérite de ne pas être passée sous silence. Si je ne suis pas un très-grand admirateur de toutes ces petites mosaïques montées en broches et en médaillons, qui remplissent aux trois quarts la salle des bijoux italiens, si j'aime moins encore les camées vulgaires qui s'y trouvent aussi en profusion, il convient de signaler les charmants objets en corail rouge et en corail rose délicieusement travaillé qui garnissent deux ou trois vitrines. Il faut surtout rappeler aux Parisiens, amis de belles choses, que Rome possède un artiste hors ligne, M. Castellani, dont les œuvres ont été beaucoup étudiées et beaucoup imitées par nos bijoutiers, et qui a exercé ainsi sur notre art français une grande et heureuse influence. Ses colliers, ses pendants d'oreille dans le style étrusque sont des merveilles de goût; ses bracelets composés de médailles antiques sont de véritables objets d'art. Outre ces belles choses dont nous avions déjà eu l'occasion de voir les analogues aux précédentes expositions, il nous présente cette année une fort intéressante et fort curieuse

collection de bijoux en usage chez les paysans italiens. Elle aurait été fort bien placée dans le nouveau musée des arts décoratifs qu'on est en train d'organiser en ce moment. Par malheur, un autre musée, celui de Vienne l'a achetée. Notre direction des beaux-arts devrait prier nos pensionnaires de la villa Médicis, de nous composer des collections de ce genre, où ils réuniraient tout ce qu'on peut encore trouver d'original en fait de bijoux, d'étoffes, de vêtements, d'armes et de poteries usuelles dans les environs de Rome.

Une conviction humiliante qu'on acquiert en parcourant les diverses exhibitions de vêtements des sections étrangères, c'est que la France, qui a imposé ses modes à l'univers, est le pays du monde où les hommes sont le plus mal habillés. Regardez en Autriche ce costume splendide de magnat hongrois, en velours grenat, garni de riches fourrures et serré à la taille par une ceinture d'argent, ornée d'émaux. Les personnages qui portent ce splendide vêtement chez eux, au moins dans les cérémonies, se montrent chez nous, vêtus comme nous, de redingotes ou de jacquettes le matin, d'habits noirs dans la soirée ; franchement leur costume national doit leur donner un air plus imposant. Voyez aussi dans les vitrines russes ces vêtements à la fois chauds, élégants et commodes, aux joyeuses couleurs ; cela n'est-il pas plus joli que nos mornes costumes noirs ou noirâtres ?

Les gens qui ont les costumes les plus beaux et les plus riches et qui les portent encore non pas accidentellement comme les Hongrois ou les Russes, mais tous les jours d'une façon usuelle, sont précisément ceux qui n'ont pas jugé à propos de nous en envoyer un seul échantillon. Il est vrai qu'ils sont musulmans et que la loi du prophète, qui leur interdit de dessiner des figures d'hommes ou d'animaux, ne leur permet peut-être pas d'exhiber des mannequins habillés. Tunis et le Maroc qui pourraient nous présenter des choses si curieuses, en entrant dans la voie des exposants européens, n'ont organisé que des expositions à peu près insignifiantes. Encore le Maroc s'est-il paré des plumes du paon, car tous ces tapis assez beaux qui décorent les murailles de sa salle sont fabriqués à Smyrne ou en Perse : il n'a guère de véritablement à lui que ces poteries grossières enjolivées d'un décor bleu ou polychrome. Tunis ne vaut guère la peine d'être regardé plus longtemps.

La Perse, au contraire, nous a envoyé des échantillons assez curieux de son industrie. Nous ne dirons rien de ses magnifiques tapis depuis longtemps connus et appréciés dans toute l'Europe. Nous ne parlerons pas davantage de son vin de Schiraz que nous ne connaissions que de réputation, et que nous n'avons vu qu'à travers les parois des bouteilles grossières qui le renferment, mais ses velours

à larges broderies d'or en relief sont de toute beauté. Ses vases de cuivre gravés ou repercés à jour, ses coupes et ses bouteilles d'acier damasquiné d'or et d'argent, ses tables et ses coffrets de bois revêtus de mosaïques d'ivoire sont d'un beau travail et d'un goût exquis.

Le royaume de Siam n'expose guère que ses meubles et ses coffrets de bois décorés d'une incrustation de nacre. C'est charmant, mais un peu monotone.

En somme, bien que presque tous les pays du monde soient représentés au Champ-de-Mars, on peut dire qu'en dehors des nations chrétiennes, le Japon seul a organisé une véritable exposition, nous donnant une idée un peu complète de ses arts, de son industrie. Si l'Inde musulmane et bouddhiste nous est sérieusement montrée dans ses costumes, ses monuments, ses étoffes, ses matières premières, ce sont ses maîtres Anglais et Français qui l'ont ainsi étalée sous nos yeux. La Turquie aux prises avec la terrible guerre qui vient d'aboutir au traité de Berlin, n'a pu prendre part à l'Exposition; Tunis et le Maroc n'y ont pris part que pour la forme. La Perse a fait un effort plus sérieux, mais ne nous a donné qu'une idée fort incomplète de ce qu'elle est et de ce qu'elle peut devenir. La Chine n'a rien fait par elle-même; ce sont des Européens qui ont organisé son exposition et ce qu'ils nous ont montré nous renseigne d'une façon probablement fort inexacte sur les ressources et sur l'industrie de cet immense empire dont la population beaucoup trop nombreuse déborde aujourd'hui sur l'Amérique en attendant qu'elle déborde un jour sur notre vieux continent.

HORS DU PALAIS. — LE CHAMP-DE-MARS.

Nous avons parcouru au pas de course l'immense palais du Champ-de-Mars, ne nous arrêtant quelques instants que devant un petit nombre d'objets d'une rare beauté qui relèvent autant de l'art que de l'industrie, et cependant nous avons rempli beaucoup de pages de la Revue et les lecteurs se fatiguent sans doute de nous suivre. Nous ne pouvons donc songer à les retenir aussi longtemps avec nous dans notre promenade autour du palais; c'est au grand galop ou plutôt à la vapeur que nous achèverons notre visite aux bâtiments épars autour du palais.

Nous ne dirions rien des restaurants qui s'offrent d'abord à notre vue, de quelque côté que nous pénétrions dans l'enceinte, si nous n'avions fini par comprendre qu'ils forment, eux aussi, partie intégrante de l'Exposition. Les uns, ceux qui se partagent la clientèle élégante et riche, se sont évidemment proposé de montrer à l'uni-

vers jusqu'à quel point la douceur actuelle des mœurs a rendu le public patient. Voilà des négociants, des banquiers, des industriels, de gros propriétaires, qui chez eux savent défendre leur argent avec beaucoup d'habileté et d'énergie ; au Champ-de-Mars, sous les yeux du monde, la crainte de se faire remarquer par une querelle les amène à se laisser présenter sans protestation des additions stupéfiantes et à les payer sans bruit. Pendant que les journaux rouges accusent les classes dirigeantes de vivre de la sueur du peuple, M. Krantz a voulu montrer à tous que les classes dirigeantes se laissent au contraire dépouiller et dévorer avec la plus prodigieuse bonhomie, et nous ne pouvons que louer M. le commissaire général d'avoir mis pleinement en lumière cette vérité propre à calmer les passions révolutionnaires.

Quant au bouillon Duval qui nourrit chaque jour quinze ou vingt mille clients modestes, effarouchés par les prix des maisons de plus grand genre, nous le considérions comme un établissement de simple utilité ; nous avons compris le rôle plus sérieux qu'on lui réservait le jour où l'on y a inauguré une exposition de grèves. Les « bonnes » de la maison, indignées contre les prétentions justes ou injustes du patron, ont déposé leurs tabliers ; aussitôt les clients de la maison, dont beaucoup sans doute étaient du fond de leur cœur avec les mineurs d'Anzin qui venaient de cesser leur travail, ont été obligés de rester à jeun ou d'aller affronter les terribles tarifs des gargotiers des classes dirigeantes ; dès lors leur enthousiasme pour les grèves a subitement baissé ; dès qu'ils ont eu profité de la leçon, un neptune du commissariat général s'est hâté de calmer le courroux des bonnes soulevées et d'apaiser cette tempête dans une marmite. Vous voyez avec quelle habileté merveilleuse M. Krantz a tout organisé dans son vaste domaine.

L'une des grandes attractions de la zone du Champ-de-Mars voisine de l'École-Militaire, c'est le hangar sous lequel une machine à vapeur fabrique d'énormes blocs de glace. Les bonnes gens, étrangers aux mystères de la chimie et de la physique restent tout ébahis en voyant à quelques mètres de la chaudière brûlante des tubes de métal se couvrir de givre pendant que l'eau se congèle dans les boites auxquelles ils aboutissent. Les sceptiques tâtent la glace sortie des moules pour s'assurer qu'elle n'est pas en carton peint comme les fromages du palais ; puis ils approchent leurs mains de la chaudière pour s'assurer qu'elle n'est pas un simple décor de théâtre ; quand ils se sont assurés par eux-mêmes qu'on n'abuse pas de leur bonne foi, l'ahurissement de ces badauds sceptiques est fort réjouissant. L'exposition du ministère de l'intérieur placée tout prêt de là attire moins la foule ; les tableaux statistiques qu'elle

contient sont de nature à charmer les économistes. Les visiteurs disposés à philosopher se livrent à leurs réflexions en voyant le plan en relief de la préfecture du Nord au milieu des plans de plusieurs pénitenciers et de divers asiles d'aliénés.

Deux des pavillons placés de ce côté doivent être visités par toutes les personnes qui s'intéressent à l'art religieux, nous voulons parler de ceux qu'ont élevés deux fabricants de vitraux peints. La maison Maréchal, de Metz, qui avait acquis depuis longtemps une grande et juste réputation, n'a pas voulu devenir allemande et s'est transportée après la guerre dans un pays qui avait eu le bonheur de rester français. Son exposition actuelle prouve que cette migration ne lui a rien enlevé des hautes qualités qui avaient depuis longtemps assuré son succès. Une partie des vitraux qu'elle nous présente sont ou des copies ou des imitations de vitraux anciens, admirables comme exécution; d'autres sont d'un sentiment et d'une facture plus modernes, sans rien perdre des hautes qualités et de l'austérité nécessaires à des vitraux d'église. La même maison expose aussi quelques fort jolis specimen de vitraux destinés à des édifices profanes, à des demeures privées. M. Lorin, peintre verrier de Chartres, paraît se consacrer exclusivement à l'art religieux. Parmi les très-belles choses qu'il nous présente, les unes ont été exécutées pour l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, les autres pour les églises ou les cathédrales de Saint-Mihiel (Meuse), de Lille, de Vienne (Autriche,) de New-York, et même de Saïgon et de la Nouvelle-Zélande.

Un petit bâtiment est consacré au nouvel éclairage électrique que nous voyons fonctionner depuis deux mois dans l'avenue de l'Opéra. J'aurais été désireux de voir de près ces appareils dans tous leurs détails; mais je n'ai jamais eu la chance d'arriver au moment où se font les démonstrations, si l'on en fait, et où se donnent les explications, si l'on en donne.

Quand on avance dans cette même zone, du côté de Grenelle, on se trouve bientôt dans une région absolument inhabitable. Il y a par là une exposition de cloches et de carillons auxquels on ne reprochera pas, comme à certaines machines du palais, de fonctionner trop rarement. Les marteaux sans cesse en danse frappent toute la journée sans paix ni trêve « l'airain sonore », comme on disait jadis. Les passants s'enfuient à toutes jambes sous cette averse mélodieuse et les gens qui essaient de la braver sont bientôt foudroyés par de terribles migraines.

Tournez alors à votre droite. Le long de l'avenue Suffren s'élèvent les annexes en planche qui abritent les machines des nations étrangères. En dehors des mécaniciens et des ingénieurs, peu de

visiteurs de l'Exposition poussent jusque-là ; mais entre les machines autrichiennes et le palais s'élève un petit café restaurant qui a depuis les premiers jours le privilège d'attirer la foule : c'est là que les Tziganes font entendre leurs étranges et charmantes mélodies.

Dans le parc qui s'étend entre la façade du palais et la Seine, divers pavillons méritent d'attirer les simples promeneurs. Nous rencontrons d'abord assez près de la porte voisine du chemin de fer le pavillon de l'Espagne décoré de la façon la plus originale. Des milliers de bouteilles de vins et de liqueurs accrochées le long des murs, suspendus au plafond et aux voûtes, de façon à faire passer à travers leur contenu le jour qui arrive par une large baie donnent à l'intérieur de ce petit bâtiment l'aspect le plus imprévu. On croit voir le dernier tableau de quelque féerie, l'apothéose de la vigne; on s'attend à ce que des « transformations » fassent sortir de ces pendentifs de bouteilles les déesses court vêtues chargées de symboliser les grands crûs d'Espagne. Monaco, qui se trouve près de là, est moins féerique mais plus charmant peut-être encore, avec ses palmiers, ses bananiers et ses jolies majoliques. J'ai été d'autant plus surpris de voir là toutes ces choses si gracieuses et si gaies que la célèbre petite principauté dont M. Blanc est le vrai roi me semblait ne pouvoir exposer qu'une gigantesque roulette.

Derrière ces aimables et riantes expositions se cache un long et étroit bâtiment qui nous ramène à de tristes préoccupations. La société de secours aux blessés y expose ses voitures et ses wagons pour le transport des malheureux tombés sur les champs de bataille, des appareils pour les pansements, etc. En 1867 la foule se pressait autour du matériel alors exposé par cette même société : bien que l'affaire du Luxembourg eût failli amener, à la veille de l'Exposition, des événements terribles qui ne furent, hélas, que retardés, les badauds, qui ne connaissaient alors la guerre que pour avoir lu dans leurs journaux des récits enthousiastes de batailles gagnées par la France, prenaient un vif plaisir à regarder ce matériel étrange et si nouveau pour eux, comme ils regardent aux Invalides les canons et les drapeaux pris sur l'ennemi. Aujourd'hui tous ces tristes engins leur rappellent de douloureux souvenirs, les défaites de 1870-71, les amis les parents mutilés ou tués gisant dans la boue, dans la neige, et les curieux peu soucieux de troubler par de si sombres idées une journée de plaisir se détournent bien vite dès qu'ils se voient sur la route de ce bâtiment hanté par des spectres sanglants.

Quand on revient dans la section française du parc en passant devant le pont d'Iéna la première chose qu'on rencontre est un petit kiosque occupé par quelques instruments curieux qu'envoie l'observatoire de Montsouris; si la météorologie attire peu le public, il n'en

est pas de même du pavillon des tabacs : l'ingénieuse petite machine qui déroule une bande de papier sans fin, y coupe des bandes, les roule en tubes, remplit ces tubes de tabac, transporte sur une petite plate-forme les cigarettes réussies, tandis que d'elle-même elle pousse les autres en rebut; cette machine bijou a un tel succès qu'il est bien difficile de conquérir une place d'où on puisse la voir fonctionner.

Le pavillon du ministère des travaux publics, qui n'a pas de machines, exerce tout naturellement une attraction beaucoup moins vive sur la foule : son exposition n'en est pas moins singulièrement intéressante non-seulement pour les ingénieurs et les constructeurs, mais pour tout homme intelligent qui est capable de comprendre un plan gravé ou un plan en relief. Nous en dirons autant de l'exposition du Creuzot, signalée de loin par le gigantesque marteau pilon, qui, placé à l'entrée, fait, avec l'appareil colossal qui le supporte, l'effet d'un arc de triomphe.

Nous n'en finirions pas si nous voulions nous arrêter à tous ces pavillons et ces kiosques où l'on nous présente les appareils de chauffage et d'éclairage, le matériel de la Compagnie du gaz parisien, et tant d'autres objets curieux ou intéressants. Mais nous ne pouvons sortir du Champ-de-Mars sans donner au moins un coup d'œil à l'exposition maritime établie dans un hangar sur la berge du quai d'Orsay.

Parmi les modèles de navires exposés il y en a plusieurs dont les types sont entièrement nouveaux. Nous citerons notamment ces bateaux doubles réunis par un pont commun, proposés, et, croyons-nous, depuis quelque temps employés pour la traversée de Douvres à Calais, afin d'éviter aux passagers les horreurs du mal de mer. Que vaut cette invention? C'est ce que l'expérience décide en ce moment ou va bientôt décider. Il est certain que si l'inventeur a atteint le but depuis si longtemps visé par tant de chercheurs, il aura rendu un immense service à tous les voyageurs. Mais j'avoue que pour ma part j'aimerais peu à me hasarder sur sa nouvelle invention avant que l'excellence en ait été prouvée par un long usage. Le tangage et le roulis semblèrent longtemps annulés par les proportions colossales du *Great-Estern*. Le jour où au lieu de simples mauvais temps il eut à tenir tête à une véritable tempête, il se trouva pour lutter contre elle dans des conditions plus défavorables que les navires ordinaires. Lorsque les vagues furent assez fortes pour déranger l'équilibre du colosse, l'amplitude de ses oscillations détermina les accidents les plus imprévus et les plus terribles. Jusqu'à preuve du contraire je craindrais quelque chose de semblable pour les nouveaux navires jumeaux. Toutes sortes de canots, de chaloupes et de bâtiments de tous genres pour les usages les

plus divers sollicitent l'attention du visiteur, et réveillent en nous des idées de fugues vers les rivages de la Manche ou de l'Océan, comme l'exposition du Club Alpin m'invitait tout à l'heure à me sauver dans les montagnes. Quels bons et frais souvenirs réveille l'odeur de goudron qui se dégage de ces bateaux ! Mais quelques pas encore et la scène change. Après quelques modèles de scaphandre, nous passons brusquement de l'eau dans le feu. Voici une maison que vous pouvez supposer en flammes ; les employés de l'inventeur du descenseur à spirales se laissent perpétuellement glisser du haut du toit le long de la corde munie de l'appareil inventé par leur patron. Ici commence la longue série des pompes à incendie, instruments aussi utiles — en cas de besoin — que fastidieux à passer en revue dans une Exposition.

Un peu plus loin s'ouvre l'aquarium d'eau de mer ; mais on n'est pas parvenu à faire cette année ce qu'on avait fait en 1867, ce qui se fait depuis de longues années au jardin d'acclimatation. L'aquarium marin déplaît à ses hôtes. Les soles y sont prises de nostalgie, les homards y succombent à des maladies de langueur : les crevettes y sont tuées par le spleen ; seules quelques huîtres s'arrangent pour vivre sous les bois de M. Krantz et végètent paisibles sinon joyeuses au fond de leurs bassins. Chaque matin les journaux annoncent pompeusement qu'on a enfin trouvé le moyen de remédier à cette triste situation ; la vie revient dans l'aquarium et les animaux qu'on y a transportés s'y sentent heureux comme le poisson dans l'eau ; mais chaque soir les voyageurs reviennent du Champ-de-Mars avec des nouvelles navrantes : les turbots viennent d'exhaler leur dernier soupir ; les anémones se sont refermées pour jamais et les chevaux marins jonchent les bassins de leurs cadavres. Il faut nous faire une raison. L'aquarium rêvé par M. Krantz restera à l'état de rêve. Jusqu'à nouvel ordre Paris ne sera pas port de mer.

Puisque nous voilà près d'une issue nous en profitons pour terminer ici notre course au Champ-de-Mars. Il nous reste à visiter au Trocadéro la splendide exposition des objets d'art prêtés par les principaux collectionneurs de l'Europe entière. Ce sera l'objet d'un dernier article.

Edmond VILLETARD.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Antilles,* par M. Victor Meignan. 1 vol. — *De Paris à Pékin par terre,* par le même. 1 vol. — *Pékin et l'intérieur de la Chine,* par M. le comte J. de Rochechouart. 1 vol. — II. *La Tunisie chrétienne,* par M. de Sainte-Marie. 1 vol. — III. *Dodone et ses ruines,* par M. Constantin Carapanos. 2 vol. — IV. *Les derniers Carolingiens,* d'après le moine Richer, par M. Babelon. 1 vol.

I

Il reste peu à la France de ses belles colonies d'autrefois, et le peu qui lui en reste, elle ne le connaît guère et ne prend pas, il s'en faut, les meilleurs moyens de le conserver et de le rendre prospère. Cela est particulièrement vrai de la Martinique et de la Guadeloupe, ces deux précieux et magnifiques débris de notre ancien empire colonial d'Amérique. Un voyageur intelligent et sincère, qui a récemment visité ces deux établissements et vient de publier le résultat de ses observations, M. Victor Meignan[1], confirme tout ce qui, depuis longtemps déjà, nous en revient de bruits tristes et inquiétants. Ces observations qui se font lire avec intérêt, mêlées à un récit agréable et à de piquants tableaux de mœurs, ne sont pas assurément de nature à satisfaire la fierté française, l'auteur le reconnaît; « mais il m'a semblé, dit-il, du devoir d'un Français d'avouer ce qui est, attendant de qui le peut, que dis-je? de qui les doit, les réformes nécessaires. J'ai parlé franchement, ajoute-t-il, ne connaissant rien de pire chez un peuple, que d'ajouter à une infériorité, une satisfaction irréfléchie et aveugle de soi. »

Les « réformes » que M. Meignan réclame sont faites pour scandaliser au plus haut point les « Prudhommes » de la génération présente : elles portent sur l'affranchissement des esclaves, cet acte célèbre qu'avec la générosité étourdie et vaniteuse qui nous caractérise, nous avons décrété sans y préparer les intéressés des deux parts, et sans y mettre ni conditions, ni limites. Là, en effet, est le mal dont souffrent nos établissements des Antilles. La République a été trop vite et trop loin en

[1] *Les Antilles,* par Victor Meignan. 1 vol. in-12 avec gravures dessinées par Bresson, d'après l'auteur. E. Plon et Cie, éditeur.

supprimant d'un trait de plume et totalement la vieille Constitution que leur avait donnée la monarchie. C'était une œuvre remarquable de sagesse et d'humanité que le *Code noir*, et il est regrettable que l'on ne puisse en rétablir quelques dispositions. Les rois qui permirent la traite et la régularisèrent n'étaient pas, — quoi qu'en disent les purs républicains, des monstres que l'on doive à jamais flétrir et mettre au ban de l'humanité. — « Bien au contraire ! » s'écrie M. Victor Meignan. En les arrachant aux mains des tyrans africains et en les transplantant en Amérique, dans les conditions que prescrivaient les règlements de Colbert, on améliorait prodigieusement le sort des esclaves. Ces esclaves, quittaient un maître sauvage, cruel et qui devait un jour ou l'autre, en sa qualité de païen, les sacrifier aux dieux, pour passer à un maître civilisé, européen, français, dont les droits étaient d'ailleurs fort limités, et qui eût été très-sévèrement puni s'il se fût écarté de la règle prescrite. »

« Nous voici donc bien loin, continue le voyageur, des histoires terribles et plus ou moins dramatiques sur la traite des nègres, que les imaginations trop riches s'étaient plu à inventer. La traite des nègres, à l'époque où elle fut instituée, fut une innovation opportune et à la fois humanitaire. On retirait de pauvres diables des mains de leurs maîtres cruels, disons le mot, de leurs bourreaux, et on en faisait des chrétiens, des travailleurs utiles et parfois des hommes civilisés. »

Les abominations et les horreurs dont le roman s'est emparé ont existé pourtant, mais c'est depuis qu'a été abandonnée l'ancienne législation coloniale relative au régime des esclaves, surtout depuis les imprudents et inapplicables décrets de la Convention qu'il fallut rapporter et à la suite desquels la Guadeloupe et la Martinique furent, un demi-siècle durant, dans la plus horrible confusion. C'est l'excès des désordres qui s'en étaient suivis qui rendit à peu près indispensable l'affranchissement hâtif de 1848. De sorte que, dit M. Meignan, « si l'on veut rendre à chaque époque, à chaque gouvernement, la part d'abus et de mérite qui lui revient, il faut dire : ce n'est pas la Révolution qui a causé ce grand bienfait de l'abolition de l'esclavage, ce sont les abus introduits par la Révolution dans cette organisation sociale qui ont rendu nécessaire l'émancipation des esclaves. »

Or, l'émancipation, dans les conditions où elle a été accomplie, est un mal plus grand que celui auquel elle avait pour but de remédier. Il faut lire dans M. Meignan lui-même ce que sont devenus et ce que menacent de devenir nos deux malheureuses îles, par suite du décret de la seconde République. D'abord, l'ancienne population y a disparu, ou peu s'en faut. Les blancs, c'est-à-dire les créoles proprement dits, sont presque tous retournés en Europe depuis l'émancipation, ou ont émigré dans les deux Amériques. Les noirs quelque peu enrichis ont bâti des huttes sur le bord des forêts-vierges et sont redevenus presque aussi sauvages que leurs pères d'Afrique. Les hommes de couleur ont seuls gardé leur position ; ils ont peuplé les villes et sont devenus les véritables maîtres de la colonie. Ce sont nos ennemis secrets ; considé-

rant ces îles comme leur patrie exclusive, ils ne rêvent qu'au jour où, appuyés par nos députés radicaux, qui prennent leur parti en toute occasion, ils se pourront soustraire à la France. Or, cette race métis, livrée à elle-même, est fatalement destinée à disparaître, si elle cesse de s'allier à la race blanche : une loi physiologique bien constatée la fait, au bout d'un petit nombre de générations, retourner au noir pur. Mais, en vertu d'une autre loi non moins certaine, le nègre, rendu à lui-même, redescend d'instinct dans la barbarie. Notre ancienne colonie de Saint-Domingue n'en est-elle pas la lamentable preuve? L'abjection sociale où est tombée cette florissante colonie est le sort qui attend la Guadeloupe et la Martinique, si l'on ne se hâte d'arrêter la décadence vers laquelle elles marchent à grands pas depuis l'affranchissement des esclaves. On ne saurait en douter quand on voit, en suivant M. Meignan dans ses excursions, ce qu'est devenue la population noire appelée à la jouissance illimitée de la liberté, et à quels moyens il faut déjà recourir aujourd'hui pour la continuation du travail. Jamais ce travail n'a fait, dans ces lieux, aux malheureux qui s'y livrent une condition aussi dure que maintenant. Le remède à tout cela, selon M. Meignan, serait de rappeler les blancs, et de laisser la race de couleur, — se détruire elle-même — et cela irait vite, le jour où elle resterait dans un complet isolement et où ses membres ne s'uniraient qu'entre eux. Mais ce remède est inapplicable, l'auteur l'avoue, et en dit crûment la raison : « L'obstacle au remède, c'est la mulâtresse. »

Ceux qui auront pu lire, il y a deux ans, dans sa nouveauté certain voyage en Chine très-remarqué et portant la même signature que l'excursion aux Antilles, dont nous venons de parler, se demanderont peut-être si les deux ouvrages sont du même auteur. La différence de ton pourrait inspirer des doutes à cet égard. On n'en aurait pas, croyons-nous, si les graves considérations d'ethnographie et d'économie politique que nous venons de reproduire et d'analyser n'étaient pas séparées, comme elles sont dans nos citations, du récit des faits ou des incidents qui les ont suggérées. Ce voyage aux Antilles vivement conté et semé d'épisodes caractéristiques, rappelle en effet beaucoup, malgré la différence des tableaux qu'il fait passer sous les yeux, le voyage de *Paris à Pékin par terre*, dont vient d'être publiée une troisième édition [1], que les discussions sur les affaires d'Orient nous ont fait relire avec un nouvel intérêt.

M. Maignan nous a conduits à Pékin : M. le comte de Rochechouart va nous y introduire. Son livre : *Pékin et l'intérieur de la Chine* [2], postérieur à celui que nous venons de rappeler, en est comme la suite et le complément. Il en a d'ailleurs plusieurs des qualités, l'allure vive, le tour spirituel, le coloris ferme et sobre; seulement, ainsi qu'il était

[1] 1 vol. in-12 avec carte et gravures. E. Plon et Cie, éditeur.

[2] *Pékin et l'intérieur de la Chine*, par le comte Jules de Rochechouart, ministre plénipotentiaire. 1 vol. in-12 avec gravures. E. Plon et Cie, éditeur.

naturel de l'attendre d'un ministre plénipotentiaire qui a passé dix ans dans le pays qu'il décrit, le rôle du touriste y est secondaire, et ce volume est moins un voyage qu'une étude politique et morale sur un monde intéressant, mais mal connu et mal apprécié. La Chine a eu dans ces derniers temps et a encore aujourd'hui ses admirateurs; on a vanté ses institutions, sa philosophie, ses arts, son génie industriel, voire ses mœurs domestiques. Mais il est à remarquer, dit M. de Rochechouart, que la plupart de ces prôneurs du Céleste Empire ne l'ont vu que dans ses livres et ses produits manufacturés. « O sinologues, qui depuis vingt ans vous êtes donné la mission de faire admirer le Chinois à l'Occident, que n'êtes-vous ici, s'écrie-t-il dans un accès de colère contre la laideur des bords du Pei-ho, qui conduit de Hong-Kong à Pékin, votre désillusion serait complète, et je suis certain qu'au retour vous brûleriez sans pitié tous les ouvrages mensongers où vous puisiez vos renseignements. » S'il faut en croire en effet M. de Rochechouart, ce ne serait pas seulement le malheureux Pei-ho qui serait laid, ce serait la nature entière qui serait insipide et grotesque en Chine. Ces paysages rabougris que nous voyons sur les porcelaines et prenons pour des fantaisies d'artistes seraient de pures copies de la réalité. « C'est bien cette teinte grise indéfinissable qui tient de trois ou quatre nuances, teinte fausse, mais caractéristique, que l'on a sous les yeux; les montagnes sont des collines; les rochers, des rocailles; les arbres, des arbustes: rien de simple, de naturel, de grand. » La population, on le reconnaît, est, quant à la beauté, en harmonie avec la nature. De son intelligence, M. de Rochechouart fait le cas qu'elle mérite pour avoir laissé improductives, durant des siècles, les trois plus puissantes découvertes qui aient jusqu'ici armé l'humanité : la boussole, la poudre et l'imprimerie, et il cite un fait récent qui prouve combien est rétif à toute idée de progrès l'esprit des Chinois : une ville a été prise par l'enlèvement d'un bastion mal placé et mal construit, ils l'avouent. Vous croyez peut-être qu'ils ont profité de la leçon en le relevant. Du tout, ils l'ont rétabli à la même place et tel qu'il était! Ce n'est pas précisément chez eux défaut d'intelligence, c'est orgueil! Améliorer cette batterie, c'eût été reconnaître implicitement que les *barbares* avaient raison et en savaient plus qu'eux, et c'est un aveu qu'un sujet des fils du Ciel ne saurait jamais faire.

Cette attitude des Chinois vis-à-vis des Européens est ce qui jette le plus d'obscurité sur l'avenir de nos rapports avec eux et sur le résultat des essais que nous tentons pour leur inculquer notre civilisation. « Sans un droit commun, sans des principes communs, sans un même fond d'idées générales, les rapports entre deux peuples ne peuvent jamais être amicaux, dit M. de Rochechouart. Or, rien de cela n'est en partage entre le Chinois et l'Européen. Le Chinois est satisfait de ce qui se passe chez lui; il considère sa civilisation comme parfaite et ses usages comme les seuls bons; il veut à tout prix se débarrasser d'une ingérence étrangère, et préfère manquer de tout que de rien demander à ses voisins. »

Si cette antipathie peut être vaincue, si une brèche peut être faite dans ce rempart de préventions, de mépris et de haines, ce ne sera que par le catholicisme. C'est la conviction de M. de Rochechouart. La confiance de nos missionnaires dans le succès final de leurs efforts a triomphé de ses doutes à cet égard. Du reste, l'intelligence pratique de ces pieux apôtres égale leur zèle et leur foi, et serait déjà par elle seule presque une garantie. Entre les moyens qu'ils prennent, il en est un qui semble plus particulièrement appelé à réussir : c'est cette humble œuvre de la Sainte-Enfance que calomnient les libres penseurs et dont malheureusement tous les catholiques ne comprennent pas la portée. « Je suis assez disposé à croire, dit M. de Rochechouart, que parmi les moyens employés pour civiliser l'empire du Milieu, l'institution de la Sainte-Enfance est un des plus habiles. Ceux qui croient à la possibilité de faire parvenir toute société au même degré de perfectionnement et à la propagation naturelle et illimitée des idées, doivent considérer l'institution de la Sainte-Enfance comme le remède le plus efficace pour arrêter la décomposition de la Chine. En effet, chaque année, les maisons établies sur tous les points de l'empire jettent au milieu de la société chinoise plusieurs centaines d'âmes élevées dans des idées, dans des croyances, dans des habitudes différentes de celles de leurs concitoyens. Ces individus jouissent d'une supériorité notoire dans leur entourage; ils se marient, ils ont des enfants qu'ils élèvent dans les mêmes idées; et là, le caractère particulier des Chinois deviendra une arme contre eux-mêmes, dans ce sens que le respect pour les ancêtres, qui les empêche aujourd'hui de changer de mœurs parce que ce serait blâmer la foi de leur père, détourne les enfants élevés par la Sainte-Enfance de revenir à l'idolâtrie, ou ce qui ne vaut pas mieux, à la religion naturelle de Confucius. »

Ces maisons de la Sainte-Enfance répandues dans toutes les provinces de la Chine sont constituées sur le même pied à peu près que nos orphelinats libres de France. Les enfants recueillis restent dans l'établissement jusqu'à l'âge de dix-huit ans, époque où leur apprentissage étant fini (car on leur enseigne à chacun un état), on les renvoie muni d'un bon viatique. « Tout dans cette organisation est combiné avec une sagesse, une prévoyance, une charité qui ne laisse rien à désirer, » dit M. de Rochechouart. Mais que de peines, de soucis, de dévouement, de science, d'amour du prochain prodigués sans être payé de retour ! Et cependant quelle égalité d'humeur, quelle gaieté ! C'est, continue le voyageur ravi d'admiration, c'est à donner envie de se faire missionnaire ! On ne saurait le crier trop haut et le répéter trop souvent, l'exemple que donne le clergé catholique en Chine est admirable; le spectacle des œuvres des Pères vaut la peine d'entreprendre le voyage : c'est le plus beau triomphe de l'Occident sur l'Orient, de la foi sur le scepticisme, de la lumière sur les ténèbres de l'intelligence, et du cœur sur l'abrutissement et les vices d'une population d'autant plus pourrie qu'elle n'a jamais été saine. »

Cet abrutissement, cette putréfaction morale a sa preuve dans ces

mêmes maisons de la Sainte-Enfance peuplées d'enfants abandonnés, sinon jetés à la voirie, comme cela arrive surtout dans les campagnes, témoin, en particulier, cet incident de chasse raconté par M. de Rochechouart qui prend cependant, tant qu'il peut, la défense des mères chinoises. « Un coup de fusil avait été tiré sur un oiseau de proie. Lorsque nous approchâmes pour examiner le plumage de notre victime, nous vîmes que la mort l'avait surpris au milieu de son repas : il était occupé à dévorer les restes d'un enfant nouveau-né abandonné sans doute par ses parents. » Un autre fait rapporté par l'auteur serait de nature à faire penser que cependant le cœur n'est pas entièrement éteint au moins chez les femmes, et que le christianisme pourra le ranimer. Dans les endroits où il y a des établissements de la Sainte-Enfance, les mères qui abandonnent leurs enfants vont les déposer dans le voisinage de ces maisons, ou sur les chemins par où l'on sait que passent les chrétiens, quand il y en a dans le pays. Mais en admettant que le christianisme ravive le sentiment de la maternité pourra-t-il éveiller jamais celui de la charité? C'est à en douter, quand on lit ce que M. de Rochechouart raconte de la dureté des Chinois envers les pauvres et de leur impassibilité en face de la misère. Il y a là des détails à soulever d'indignation.

Une chose qui, selon M. de Rochechouart, d'accord en cela avec d'autres voyageurs, paraîtrait plus probable, ou du moins plus prochaine que l'effet de notre action civilisatrice sur les Chinois, c'est la réaction de leur haine contre nous et l'emploi pour leur vengeance des armes que nous leur avons fait connaître en nous en servant pour les vaincre. Et ces armes qu'ils ont déjà appris à manier ne sont pas seulement les chassepots et les canons rayés; c'est la presse, ce sont les journaux.

« Les missionnaires protestants avaient cru bien faire, dit M. de Rochechouart, en fondant une presse en langue chinoise que l'on essayait de répandre et qui contenait les notions les plus élémentaires, mais les plus indispensables à la vulgarisation de nos sciences. Ces journaux se sont traînés dans le ridicule et l'obscurité pendant plusieurs années jusqu'à ce que l'idée vint à quelques mandarins, dirigés par des aventuriers de bas étage, d'acheter ces journaux, de changer l'esprit de la rédaction et d'en faire des organes réellement chinois. C'est ce qui arriva pour une feuille appelée le *Schun-pao;* aussitôt elle fut tirée à cent mille exemplaires et porta aux quatre coins de l'empire la haine de l'étranger et la critique la plus amère de nos mœurs, de nos institutions et de nos individus. »

Ce n'est là qu'un commencement, mais il est significatif. Il y a donc à espérer et à craindre de cet extrême Orient que nous sommes allés réveiller de sa torpeur. On l'a déjà dit ici et ailleurs; mais nulle part les motifs de crainte et d'espoir n'ont été plus nettement exposés que dans le livre de M. de Rochechouart. Aussi ce livre, où les considérations les plus hautes se mêlent aux peintures des mœurs les plus curieuses et aux plus pittoresques incidents de route, est-il une des

plus attrayantes lectures qu'on puisse recommander pour les soirées d'automne qui approchent.

II

Quand, il y a trois mois, M. de Sainte-Marie publiait son livre de *la Tunisie chrétienne* [1], se doutait-il que les échos du congrès de Berlin allaient lui faire une réclame? Non, sans doute; le modeste écrivain ne comptait pour le succès de son travail que sur l'intérêt que cette notice offre en elle-même. C'en eût été assurément assez pour le faire rechercher partout où l'on aime à s'instruire de l'état présent de la religion dans les pays infidèles, comme parle l'Eglise; mais il est évident qu'il va l'être davantage, par suite des bruits qui ont couru de l'annexion proposée de l'ancien territoire de Carthage à notre colonie algérienne. Quelle terre plus chère au souvenir des chrétiens et des Français en particulier, que cette région consacrée par le sang de tant de martyrs, sainte Perpétue, sainte Félicité, saint Cyprien et leurs mille compagnons, illustrée par l'éloquence de saint Augustin et de Tertullien, et sanctifiée par la mort de saint Louis!

On sait généralement que nous possédons depuis 1830 à titre de propriété, sur le territoire de Tunis, un enclos de terre où la tradition porte qu'expira le héros de la dernière croisade et qu'une chapelle, aujourd'hui desservie par des religieux missionnaires, y a été élevée à sa mémoire. On sait aussi que c'est à Charles X que la France doit l'acquisition de ce terrain dont la concession fut amenée par l'effroi que la prise d'Alger avait répandue dans les principautés barbaresques; mais ce que l'on sait moins, c'est que quand Charles X faisait ce dernier présent à la France, il n'en était déjà plus roi. Le traité signé avec le bey de Tunis est en effet du 8 août 1830, et le lendemain de ce jour le duc d'Orléans inaugurait une autre dynastie. Reconnaissons, pour être juste, que Louis-Philippe s'associa noblement à la pensée de son prédécesseur : c'est lui qui a fait élever la chapelle commémorative de saint Louis. Cette chapelle est de style arabe et ne se distingue — précaution inspirée par la prudence — des autres monuments religieux du pays que par la croix qui la surmonte, « la seule debout dans toute la régence de Tunis », dit M. de Sainte-Marie.

Il ne faudrait pas induire de là que le christianisme est proscrit dans les Etats du bey de Tunis; il y jouit au contraire d'une assez large tolérance et les catholiques y sont assez nombreux pour que Rome ait cru devoir les réunir sous l'autorité d'un vicaire apostolique. Quoique nous n'en ayons dans le livre de M. de Sainte-Marie, qui s'est surtout occupé du passé, qu'un tableau très-sommaire, cette nouvelle église de Carthage nous paraît pleine de vie, et il nous semble

[1] *La Tunisie chrétienne*, par M. E. de Sainte-Marie, ancien consul. 1 vol. in-8° avec gravures, carte et plan. Baltenweck, édit.

évident que, si, des circonstances comme on a pu en rêver dans les journaux, venaient à se produire, elle marcherait à grands pas sur les traces de l'ancienne.

III

Nous avons tous rencontré dans nos livres, au collège, le nom de Dodone avec son chêne dont le feuillage rendait des oracles et ses fatidiques bassins (*Dodonæosque lebetes*), que nous avions l'indignité de traduire par « casseroles ». Mais, ni alors, ni depuis, nous n'avons bien su ce qu'il en était de cet arbre et de ces ustensiles divinatoires. Les renseignements épars et très-incomplets, que les écrivains anciens nous offrent à cet égard n'ont pas appris grand chose à ceux qui les ont recueillis et interrogés. Par bonheur, il n'y a pas que les écrivains pour témoigner du passé ; il y a le passé lui-même dans ses débris, dans ses restes de monuments, d'inscriptions et d'œuvres d'art. Quelles moissons de documents de cette sorte n'a-t-on pas faites, de nos jours, sur des terrains qui ne semblaient rien promettre en ce genre !

C'était le cas de Dodone ; son sol n'offrait pas la perspective d'une abondante récolte archéologique. La guerre a dévasté bien des fois cette partie de l'Epire dans l'antiquité, et depuis bien des siècles, la charrue a passé et repassé sur les champs où le chêne sacré et les prophétiques bassins attiraient de tous les coins de la Grèce des foules de pèlerins. Rien même n'indiquait l'état ancien des lieux et la position des sanctuaires vénérés. Mais il n'y avait pas là de quoi décourager un véritable archéologue. Aussi la Grèce moderne, qui en compte d'éminents, vient-elle de voir les champs où fut Dodone largement explorés. L'auteur de cette campagne savante, M. Constantin Carapanos, en publie aujourd'hui le résultat, dans notre langue, en deux beaux volumes, l'un de texte, l'autre de gravures, exécutés tous deux avec le plus grand soin et le plus grand luxe [1]. Quoique ces fouilles n'aient pas produit tout ce que l'histoire aurait désiré, elles ont fourni cependant des données précieuses pour l'étude de la mythologie grecque et celle des vieilles mœurs des populations helléniques.

Si, en effet, M. Carapanos n'a pas retrouvé les racines du fameux chêne, il a découvert les fondements des divers édifices religieux élevés dans son voisinage, ainsi que ceux de la ville dont un si considérable pèlerinage avait dû amener de bonne heure la fondation. Cette ville était petite, ce semble — ville d'auberges sans doute ; — elle possédait toutefois ce dont nulle ville grecque ne pouvait se passer, un théâtre. Les ruines en sont à fleur de terre, et M. Carapanos a pu les mesurer dans toutes leurs parties ; celles du temple ne se dessinent pas aussi bien, parce que cet édifice, détruit plusieurs fois dans les guerres

[1] *Dodone et ses ruines*, par Constantin Carapanos. 2 vol. in-4°. Librairie Hachette.

civiles, et reconstruit à une époque relativement récente, fut transformé en une église chrétienne, qui a été détruite elle-même et n'a pas été relevée.

Ces ruines n'apprennent rien de plus que ce que l'on savait sur Dodone, c'est-à-dire que, outre le chêne sacré, il y avait un sanctuaire avec ses accessoires; mais les objets qui y ont été trouvés ajoutent, dans une certaine mesure, à l'idée qu'on se faisait du culte qui se pratiquait en ces lieux. Ces objets se composent d'ex-voto, d'inscriptions commémoratives et d'articles de toilette. Les ex-voto consistent surtout en œuvres d'art que l'on offrait en hommage aux divinités dont on implorait l'appui ou dont on voulait reconnaître les faveurs. Ce sont des statuettes ou des bas-reliefs, la plupart en bronze ou en cuivre, et quelques-uns en marbre, en pierre et en terre cuite. Quels sentiments avaient inspiré ces offrandes? Elles ne le disent malheureusement pas souvent, même lorsqu'elles ont des inscriptions.

« Philoclédos, fils de Damophilos, de Lamende, à Jupiter Naïos.

« Eupsiclès, le rhapsode, a dédié à Jupiter Naïos.

« Polymène a dédié ceci et de l'argent à Jupiter. »

Voilà à quoi généralement se bornent ces inscriptions. Quelques-unes, mais en assez petit nombre, sont un peu plus motivées, comme celle-ci qu'on lit autour d'une *phiale* :

« Dorélius a dédié à Jupiter Naïos, pour acquitter le vœu fait par Diopéthès. »

Comme il appert de ce témoignage de reconnaissance, assez froid, soit dit en passant, on s'engageait envers la divinité du lieu pour en obtenir quelque chose, comme on le fait aujourd'hui; mais on lui demandait surtout des oracles; on la consultait principalement pour avoir des éclaircissements sur l'avenir ou sur des choses présentes à l'égard desquelles on nourrissait des doutes. Les jaloux n'étaient pas, semble-t-il, les clients les moins nombreux de Jupiter Naïos, témoins deux inscriptions trouvées par M. Carapanos, où des Sganarels grecs demandent s'ils doivent bien s'appeler père de l'enfant qui leur est né ou qui va leur naître. Il est regrettable que ces demandes des particuliers ne soient pas en plus grand nombre; car, comme le dit M. Carapanos, elles ont un intérêt plus spécialement piquant pour nous, en ce qu'elles nous fournissent un coin de la vie antique sans altération et sans intermédiaire.

De ce qu'on ne possède qu'un petit nombre de ces consultations individuelles, il ne s'en suit pas qu'elles fussent rares. Qu'ils aient été des dieux ou des hommes, les diseurs de bonne aventure ont eu de tout temps et partout de bonnes pratiques. Mais comme à Dodone, il en coûtait probablement cher pour consulter le sort, les particuliers n'inscrivaient leurs demandes que sur des matériaux de vil prix : feuilles de cuivre mince, ou de plomb qui pour la plupart n'ont pu résister au temps. Il a pu cependant, il a dû même y en avoir sur argent et sur or, quand les consulteurs étaient des Etats, des princes ou des riches; mais celles-là ont été enlevées probablement avec tous les autres

objets en métaux précieux à l'approche des Etoliens dont les bandes armées, sous la conduite de leur général Dorimaque, pillèrent et détruisirent Dodone vers 220 avant Jésus-Christ.

Un usage auquel servait le temple de Dodone, comme beaucoup d'autres dans l'antiquité, consistait à garder le dépôt des décrets publics, ainsi que les actes passés entre les Etats, les villes et les particuliers. Les fouilles de M. Carapanos en ont donné plusieurs témoignages, et notamment des affranchissements d'esclaves.

Sur le point le plus curieux, sur la façon dont se produisaient les réponses de l'oracle et les procédés par lesquels elles étaient transmises, nous ne voyons pas que les fouilles de M. Carapanos nous aient rien appris de neuf. Les détails fort étendus et fort intéressants où le savant archéologue entre là-dessus et par lesquels il couronne son mémoire sont uniquement le résultat des renseignements épars dans les auteurs de l'antiquité qu'il a compulsés à nouveau et dont il a coordonné les indications éparses et fragmentaires avec beaucoup d'art et de sagacité.

Quoique la mine de M. Carapanos n'ait pas été des plus riches en produits, le savant explorateur a tout lieu d'être satisfait. Il l'a du reste épuisée, croyons-nous, il n'y a pas à y revenir après lui; l'appétit des archéologues y serait trompé, et, comme dit Virgile,

Victum Dodona negaret.

V

Nous avons, dans notre langue, à partir du douzième siècle, des annalistes et des chroniqueurs que tout le monde connaît au moins de nom, et dont ceux qui les ont lus admirent la clarté, la rapidité, le grand sens et souvent une grâce qui contraste avec leur rudesse personnelle et celle de leur temps. Mais il ne faudrait pas croire que le talent de narrer n'ait éclos, chez nous, qu'à cette époque. Non, avant Villehardouin, Joinville, Guillaume de Nangis, etc., les faits et gestes de nos pères avaient été écrits souvent d'une manière remarquable et, parfois, avec un véritable talent. Seulement notre idiome national n'étant point formé encore, c'est de la langue latine que se servaient les auteurs de ces récits. Elle était plus répandue alors que dans ce siècle tout féru d'instruction et où le nombre de ceux qui l'étudient et la comprennent diminue tous les jours.

Nous avons toujours regretté que ces vieux fondateurs de l'histoire de France fussent comme non avenus pour la majorité des Français, et ce regret s'augmente avec la diminution de ceux qui peuvent les lire dans le texte. Aussi applaudissons-nous vivement à l'idée, que nous semble avoir la *Société bibliographique*, de faire connaître les principaux d'entre eux en les mettant, par des traductions intégrales ou partielles, à la disposition de la masse des lecteurs : sorte de vulgarisation analogue à celles qu'on a faites si heureusement pour les sciences. Le

premier volume de cette publication qui ouvre, nous l'espérons, une série, a paru depuis quelques mois. C'est une réduction de la chronique du moine Richer [1], récit contemporain très-remarquable des dernières luttes des Carolingiens, et de l'avénement de Hugues Capet. Religieux du monastère de Saint-Remi à Reims et élève de Gerbert qui fut le pape Sylvestre II, Richer était un esprit distingué et même un écrivain. Il vit de près les hommes et les choses qu'il nous a fait connaître, et nous en a donné une peinture exacte et parfois vive et dramatique. On en jugera par cet entretien d'un émissaire du comte Eudes, de Blois, avec le commandant du château de Melun. Cette forteresse importante avait été récemment enlevée par Hugues Capet à son puissant vassal, et celui-ci, ne pouvant la reprendre par les armes, avait recours à la séduction :

« Un jour l'émissaire du comte Eudes, dans une conversation en apparence inoffensive, demande au commandant à qui appartenait précédemment le château. Le commandant ne cache rien à son interlocuteur et lui raconte comment la forteresse est passée entre les mains du roi. « Mais alors, repartit aussitôt l'émissaire, pourquoi le comte Eudes en est-il frustré ? — Telle est la volonté du roi, répond le commandant. — Eh quoi ! s'écrie l'émissaire qui commençait à se dévoiler, Dieu lui-même n'est-il pas offensé de voir l'orphelin dépouillé de son patrimoine ? — La divinité est certainement irritée, dit le commandant, et tous les gens de bien en sont indignés... — Eh bien ! dit l'émissaire, si tu voulais te donner à Eudes, penses-tu pouvoir jamais acquérir une plus haute puissance que celle dont tu serais alors investi ? Devenu son homme et son féal, tu participerais à ses faveurs, à ses conseils, à son appui. Au prix de ce seul château, tu serais comblé d'honneurs, et ton nom en deviendrait d'autant plus illustre. — Mais comment puis-je faire ce que tu me proposes sans crime et sans déshonneur ? — Donne-toi au comte Eudes, dit l'émissaire, et j'assume sur ma tête toute la responsabilité de ton acte ; j'en porterai la peine et j'en rendrai compte au tribunal de Dieu. Pour toi, n'hésite pas à accroître ta noblesse, ta fortune, saisis l'occasion : le roi vit sans gloire, incapable de régner, tandis que le comte Eudes marche de prospérité en prospérité. » — Le commandant de Melun, ébloui par ces promesses, demanda la garantie du serment et livra le château. »

On ne raconterait pas mieux aujourd'hui cette scène de tentation diabolique. Donc, il y a de belles choses, comme on le voit par cet échantillon, dans nos vieux chroniqueurs latins. Espérons que la *Société bibliographique* et M. Babelon en mettront d'autres encore à la portée du public. Leur début est trop heureux pour qu'ils s'en tiennent là.

P. Douhaire.

[1] *Les derniers Carolingiens,* d'après le moine Richer, texte traduit et établi par Ernest Babelon, élève de l'école des Chartes. 1 vol. in-12. Librairie de la Société bibliographique, 35, rue de Grenelle.

MÉLANGES

LE PÈRE OLIVAINT[1]

Tandis que les jésuites continuent en Belgique l'œuvre immortelle à laquelle Bolland a donné son nom, leurs frères de France écrivent d'autres *Acta Sanctorum*. Le supplice des cinq jésuites frappés par la Commune a fourni à leur zèle hagiographique une ample et glorieuse matière. Il y a quelques années, le P. Daniel racontait l'histoire du P. Alexis Clerc; aujourd'hui, le P. Olivaint revit dans l'ouvrage que le P. Charles Clair a consacré à sa vaillante mémoire. Certes, les dernières pages de cette élégante et sincère biographie saisissent fortement le lecteur, et l'élèvent dans une région paisible et lumineuse; mais tout l'intérêt du livre n'est point renfermé dans les chapitres qni le terminent. Une mort sanglante, infligée en haine du Christ, et acceptée pour son amour, a couronné la vie du P. Olivaint; elle n'en constitue pas à elle seule tout le mérite; et, indépendamment même d'une telle fin, le récit de cette noble existence a de quoi édifier, émouvoir et charmer. Né à Paris, en 1816, Pierre Olivaint n'avait trouvé à son foyer que la leçon et l'exemple de vertus purement humaines; et, faut-il en faire la remarque? l'enseignement universitaire n'avait pas comblé dans son âme le vide religieux que l'éducation domestique y avait laissé. Au collège et au sortir du collège, il avait même partagé, du moins il s'en accuse, la haine qu'une partie de sa génération avait vouée au christianisme et surtout au christianisme catholique. C'était l'erreur et le mal que Pierre Olivaint croyait détester alors; il s'aperçut que sa haine s'égarait; et, grâce à la clairvoyante et courageuse sincérité de son intelligence, grâce aussi à l'influence de Buchez dont il fut un instant le disciple, il ressentit bientôt pour l'Eglise une estime profonde et un sympathique respect. Lacordaire, dont l'éloquence brillait de tout l'éclat de sa fraîche nouveauté, l'aida à franchir, avec le secours divin, l'abîme qui le séparait encore de la foi; et de la foi, le P. de Ravignan l'amena à la pratique complète du christianisme.

P. Olivaint était élève de la section d'histoire à l'Ecole normale, quand ce bienheureux changement s'opéra dans sa vie. Devenu chrétien, il voulut être apôtre; il le fut par sa charité envers les pauvres (ceux du quartier Mouffetard s'en sont souvenus longtemps); il le fut par les ardeurs apologétiques, toujours discrètes d'ailleurs et contenues, dont témoignent ses lettres de cette époque, dont ses lettres témoigneront jusqu'à la fin. Dès 1839, il se fût joint aux premiers compagnons de Lacordaire, et comme eux il eût adopté la règle de saint Dominique, si d'impérieuses considérations de famille ne l'eussent retenu dans la vie séculière. C'est seulement en 1845, après avoir été tour à tour professeur au collège de Grenoble et au collège Bourbon, et

[1] *Pierre Olivaint, prêtre de la Compagnie de Jésus,* par le P. Charles Clair, de la même Compagnie. — Paris, Palmé.

après avoir dirigé une éducation particulière dans une noble demeure où, deux siècles auparavant, saint Vincent de Paul avait séjourné, que Pierre Olivaint, libre enfin de répondre à l'appel de Dieu, put embrasser la vie religieuse. Mais cette fois, ce n'était plus l'ordre des Frères-Prêcheurs, c'était la Compagnie de Jésus qui l'attirait et qui allait le posséder. Elle aussi ouvrait le monde à son ambition et livrait les âmes à son zèle; non moins sûrement que le blanc froc du dominicain, la robe noire du jésuite devait désigner un jour aux balles de la Commune ceux qui en seraient revêtus.

Ce que le P. Olivaint fut dans la Compagnie de Jésus, nous pensions le savoir à peu près; sa biographie nous prouve que nous le savions très-imparfaitement. Non, nous ne connaissions tout à fait ni le religieux, ni l'éducateur de la jeunesse, ni le directeur des consciences, ni l'écrivain, ni l'orateur. Telle allocution prononcée en faveur d'une œuvre touchante[1], a rappelé à bon droit au P. Clair l'admirable et célèbre discours que saint Vincent de Paul avait adressé aux premières dames de la Charité. L'ami ne nous était pas connu : Pierre Olivaint aimait le *Félix*, le *Charles* que nous avons rencontrés si souvent dans ce livre, comme saint Augustin aimait Alype et Nébridius. Nous ne savions pas non plus de quelle tendresse, avivée sans cesse au feu de l'autel, le P. Olivaint chérissait sa mère, ni de quel prix cette tendresse fut dès ici-bas récompensée. Il fut pour elle ce que tant de chrétiennes ont été pour leur fils : il révéla, il apporta « le don de Dieu » à cette âme qui l'avait longtemps ignoré; devenu le guide religieux de sa mère, il eut le douloureux bonheur de l'assister dans les angoisses du dernier combat.

Autour du P. Olivaint, le P. Clair a groupé quelques-uns de ceux qui furent plus particulièrement ses disciples et ses enfants : *Glorieux épis du ciel qui étaient le fruit de sa vie*[2]. Parmi ces nobles figures, celle d'André de Montalembert se détache surtout. Sans doute, le nom que portait ce jeune homme, mort jésuite en juillet 1870, suffirait seul à appeler notre attention, à exciter notre intérêt; mais André de Montalembert était digne de ce nom, et il sut montrer qu'il ne l'avait pas reçu en vain. Il n'avait pas non plus reçu en vain les magnanimes leçons qui sortent de toutes les pages des *Moines d'Occident;* il ne s'était pas approché en vain de la flamme qui brûle dans cette véridique et incomparable épopée. Avant d'entrer au noviciat de la Compagnie de Jésus, André de Montalembert écrivit à l'oncle illustre qui représentait à ses yeux son père défunt, pour lui demander une suprême bénédiction. Le P. Clair a enchâssé dans son livre la réponse du comte de Montalembert. On y retrouve tout entière l'âme simple et grande qui avait si parfaitement compris l'idéale beauté de la vie religieuse, et à qui les œuvres d'un saint Benoît et d'un saint Bernard en avaient révélé la surnaturelle puissance. « Oui, mon enfant, écrivait-il à son neveu, je le crois comme vous, c'est une grande gloire et une grande bénédiction que Dieu accorde à notre famille, non pas en échange, comme vous dites, des pauvres petits services que j'ai essayé de rendre à son Eglise, mais pour vous récompenser, vous, de la pureté d'intention que vous avez conservée depuis votre enfance, et de votre obéis-

[1] *L'Œuvre de l'Enfant-Jésus pour la première communion des jeunes filles pauvres.*
[2] Le P. Gratry, *la Connaissance de l'âme*, l. VI, c. II, *l'Hiver.*

sance à cette voix intérieure contre laquelle regimbaient la chair et le sang... Vous me demandez ma bénédiction : je vous la donne, malgré mon indignité, d'un cœur *contrit et humilié* par la leçon que vous lui donnez, en suivant avec un si viril courage l'appel de Dieu. Je vous la donne, surtout au nom de votre pauvre père qui eût été heureux et fier, comme je le suis moi-même, du parti que vous avez pris. »

André de Montalembert devait précéder d'assez peu dans l'éternité le maître qui l'avait formé à Vaugirard, le religieux en qui il avait pu admirer le type accompli du jésuite. Le Père Olivaint, pendant la retraite qu'il fit en août 1870, s'était encouragé à bien mourir par l'exemple récent de la mort d'André; il ne prévoyait pas alors que la mort viendrait bientôt pour lui-même, et viendrait sous une forme qui allait combler tous les vœux, dépasser tous les rêves de son âme ardente. « André, écrit le Père Clair, avait demandé à Marie la grâce d'entrer et de mourir dans la Compagnie de Jésus, *fut ce martyr*. Parvenu heureusement au terme, et voulant payer sa dette de filiale reconnaissance, ne réclama-t-il pas pour le père de son âme la faveur qu'il avait ambitionnée pour lui-même ? »

Les longs mois du siège de Paris, durant lesquels le dévouement et le zèle du Père Olivaint grandirent encore, achevèrent de préparer la future victime à la grâce suprême qui lui était réservée. La Commune vint : supérieur de la résidence de la rue de Sèvres, le Père Olivaint demeura à son poste, et après avoir envoyé en lieu sûr la plupart de ses frères, il attendit les émissaires qui devaient l'emmener. A le voir calme, intrépide, et uniquement occupé des autres, on se fût rappelé saint Cyprien qui, à la veille de son martyre, s'oubliait lui aussi, et ne songeait qu'à préserver de tout péril les vierges chrétiennes qui avaient voulu le contempler une dernière fois [1]. Ce qui suivit, tous le savent, et le sobre récit du Père Clair en ravivera encore l'émouvant souvenir. Dans sa prison où le Père Olivaint put donner à l'archevêque de Paris, captif comme lui, d'efficaces consolations; à la rue Haxo où son existence finit dans la gloire d'un volontaire holocauste, il apparaît tel qu'on l'a vu jusqu'alors; toutefois, à l'approche du supplice, sa charité est plus ardente encore, sa paix plus radieuse. Il répète, avec un enthousiasme qu'une ferme et chrétienne raison gouvernera jusqu'à la fin, le texte célèbre: *Ibant gaudentes... quoniam digni sunt pro nomine Jesu contumeliam pati* [2]. Il tombe, réconforté par l'Eucharistie que des mains courageuses lui avaient portée (cette circonstance a été rappelée en beaux vers latins par le Père V. de Buck, dans une inscription que le Père Clair a traduite en élégants vers français), et en tombant le Père Olivaint ajoute une page nouvelle à ce livre des *Actes des martyrs* dont une critique paradoxale s'efforce en vain d'arracher les anciennes pages. Du moins, la véracité de cette page nouvelle ne sera pas contestée ; l'exemple qu'elle donne ne sera pas non plus perdu. Comme le sang du Calvaire, et par l'efficacité qu'il en reçoit, le sang des martyrs peut racheter ceux-là mêmes qui l'on versé; et la terre qu'il a abreuvée est celle aussi où germe d'ordinaire l'opulente moisson des vertus qui sauvent les âmes et relèvent les peuples.

Augustin LARGENT,
Prêtre de l'Oratoire.

[1] *Act. procons. S. Cypriani*, II.
[2] Act. Ap. v, 41.

QUINZAINE POLITIQUE

25 août 1878.

L'état intérieur de la France n'a subi aucun changement, durant ces quinze jours. D'une part, le gouvernement continue d'être ce qu'on sait : mêmes principes ou plutôt mêmes pratiques ; c'est le radicalisme, non contenu, seulement tempéré. D'autre part, point d'événement capital, nul accident extraordinaire : nous sommes dans cette période de vacances parlementaires et autres, où, par l'effort d'une volonté qui se contraint au repos, la politique devient paresseuse et stérile ; on se contente de discours ; l'activité se tarit ; et cette tranquillité à la fois naturelle et factice ne laisse pas que d'attester combien, quand la politique reprend le travail de ses agitations à l'heure où le Parlement recommence ses bruits, l'excitation en est souvent volontaire et artificielle. Un certain calme est donc en ce moment répandu à la surface du pays. Quelques harangues pompeuses qui célèbrent, dans les Conseils généraux, la République comme une sorte de régime providentiel par ses bienfaits et divin par ses vertus ; des demandes de révocation et des listes de suspects ; les histoires scandaleuses d'un sénateur républicain qui a triché au jeu, ou de ces deux juges de paix que l'unique faveur de leur républicanisme avait faits magistrats et que l'infamie de leurs mœurs condamne à descendre au banc même des accusés ; les nouvelles qu'on débite à la Bourse sur l'emprunt malheureux du 3 0/0 amortissable : voilà toute la chronique. La République peut se dire en paix : rien ne trouble l'apparence des choses ; la foule, qui ne regarde qu'à cette apparence et qui d'ailleurs ne voit que de loin, ignore ce qui se cache sous ces voiles qu'aucun vent ne soulève et que la fortune ne déchire pas encore ; seuls les sagaces devinent, aperçoivent, s'inquiètent, soupirent ; mais que peuvent-ils vraiment, et comment éclaireraient-ils cette masse immense du suffrage universel ?

Assurément, s'il faut en croire les discours des présidents républicains qui viennent d'inaugurer nos assemblées départementales,

la République est un gouvernement céleste. A les entendre, jamais la France n'a joui d'une prospérité plus abondante; jamais un ordre plus serein n'a régné sur elle; jamais une liberté plus tolérante et plus égale n'a respecté chez nous tous les droits et facilité tous les devoirs. Les finances sont florissantes; le commerce se multiplie et s'accroît; la gloire de l'Exposition fait l'envie du monde; notre patrie est remontée à son rang parmi les puissances de l'Europe; la République, en moins d'un an, a contenté tous les intérêts de la France, rassasié tous ses besoins! Telles sont les hyperboliques louanges que MM. Bardoux, Cochery, Lepère, Magnin et vingt autres des panégyristes de la gauche ont adressées à la République, dans des apologies qui flattent hélas! de toutes les illusions dont nous avons déjà éprouvé le charme pernicieux cet ancien et doux vice de la France, son amour-propre, sa vanité nationale. Plût à Dieu que la République eût tant de mérites et qu'elle eût déjà comblé la France d'un tel bonheur ou relevé si haut son honneur! Plaise à Dieu surtout que l'avenir ne démente pas, au détriment de la France, les adulateurs de la République et ses complaisants oracles! Pour nous, qui n'avons que des doutes et des craintes, nous perdrions notre peine à contester ces assertions déclamatoires et notre temps à démontrer que la satisfaction, de quelque rhétorique ronflante qu'elle emprunte la voix, n'a jamais sauvé aucun gouvernement. La République se couronne de lauriers et de myrtes; elle chante sa beauté et sa bonté. Soit. Nous ne lui disputons pas le plaisir de cette vanterie. Seulement, qu'elle réalise ses promesses et qu'elle justifie les éloges dont elle se prétend si digne. Plus d'une fois déjà on lui a demandé quand, ces félicités qui doivent être ses dons, elle les rendrait sensibles et manifestes à la France entière; et la gauche a toujours répondu qu'elle avait encore un pouvoir à conquérir, une difficulté à vaincre. Tantôt, il lui fallait une autre Chambre, tantôt un autre ministère, tantôt une autre majorité dans les Conseils généraux; et aujourd'hui qu'elle possède tous ces avantages, elle s'écrie qu'il lui faut un autre Sénat. Eh quoi? lui manquera-t-il toujours un dernier talisman pour opérer ses miracles? Et sera-ce toujours au lendemain qu'elle renverra l'accomplissement de sa parole?

Un autre Sénat! Il paraît que, sans l'avénement de la gauche dans le Sénat, la République ne peut pas gouverner la France selon ses programmes, ses souhaits, ses prophéties. C'est seulement quand la Chambre aura un Sénat docile à toutes ses prétentions, un Sénat incapable de lui opposer la plus légère résistance, c'est seulement quand le Sénat n'osera plus qu'obéir aux avis et aux vœux de M. Gambetta, c'est alors seulement que la gauche entreprendra ses

réformes et dotera la France de tous ces biens immortels et infinis dont elle a les mains pleines, paraît-il : nous verrons alors seulement s'ouvrir l'ère de ce qu'on appelle « la vraie République. » Nous ne savions pas que le Sénat, depuis le 14 décembre, eût fait aux volontés aimables et salutaires de la République une si terrible et si puissante opposition. A-t-il refusé à M. Dufaure et à M. de Marcère leurs lois de garanties, ces lois si particulièrement destinées à la protection de la gauche et appropriées à sa vengeance? A-t-il refusé à M. de Freycinet et à M. Léon Say les millions qu'ils jugeaient nécessaires au travail de la France, à l'enrichissement de l'Etat, à la dignité de la République, à l'amusement de Paris? Il faut, au dire de la gauche, un Sénat plus républicain. Mieux vaudrait dire franchement qu'on veut un Sénat qui ne serve plus qu'à enregistrer les décrets de la Chambre et à sanctionner ses ordres : car tel est le désir des profonds politiques qui croient que le meilleur moyen de pondérer et d'équilibrer les pouvoirs de la République, c'est d'accumuler l'une sur l'autre ces forces créées pour se contrebalancer et de les précipiter dans le même sens et avec la même impulsion. Evidemment, nous ne comptons pas sur des raisons de métaphysique constitutionnelle pour persuader à la France qu'elle commettrait une faute, si elle formait au Sénat une seconde Chambre identique à l'autre, si elle annulait le Sénat en l'assujettissant à la domination de la Chambre : la logique n'a pas tant d'autorité sur des électeurs français et l'histoire elle-même, par malheur, n'a pas chez nous cette éloquence. Nous espérons toutefois que les élections sénatoriales ne seront pas si favorables à la gauche qu'elle le déclare avec tant de présomption. Sans doute, elle a gagné cette semaine trois ou quatre sièges de présidents dans les conseils généraux. Mais tout autres peuvent être et seront, ce semble, les élections sénatoriales : ni l'esprit des électeurs, ni la nature des questions, ni le souffle du temps ne seront forcément les mêmes. Et puis, quel présage fut jamais infaillible en France? De tous nos partis, lequel fut jamais assuré, trois mois à l'avance, de vaincre ou de succomber, dans ce pays où un grain de sable suffit à faire trébucher l'un ou reculer l'autre?

S'il existe une preuve de la nécessité qu'il y a pour la France à garder dans le Sénat un contrepoids capable de retenir la Chambre, un contrepoids qui l'empêche soit de se ruer à telle ou telle violence soit de se jeter dans le vide des utopies, c'est bien l'état de nos finances. Le public vient de repousser l'emprunt du 3 0/0 amortissable, ce même emprunt qu'un journal qui est l'organe même de M. Gambetta appelait « une des plus heureuses combinaisons financières de la République. » Faut-il imputer à M. Léon Say seul la

responsabilité de cet échec, ou à M. Léon Say et à M. Gambetta réunis? Peu importe. Cette responsabilité incombe bien à la gauche entière : elle a inventé ce genre d'emprunt; elle l'a préconisé à la tribune de la Chambre; elle l'a autorisé par son vote; et c'est son gouvernement qui l'a émis. Or, de l'aveu de ses économistes et de ses journalistes, cet échec est une « faute, » un « indéniable désagrément, » même « un désastre. » Nous voulons bien admettre une atténuation aux critiques de ceux qui estiment que c'est un coup ruineux pour le crédit de la France. Dieu merci! le crédit de la France est plus solide : il peut résister à la maladresse et à la fantaisie d'un ministre ou d'un parti qui se joue ainsi avec nos finances. Il n'en est pas moins certain que ce premier essai financier de la gauche est un dommage pour l'Etat et que l'expérience aura donné raison aux esprits clairvoyants qui, dans le Sénat, l'avaient blâmé et déconseillé. Eh bien! Cet essai n'est que le commencement des entreprises gigantesques de M. de Freycinet et de M. Gambetta, de ces travaux qui doivent coûter près de cinq milliards. Ces projets, une Chambre raisonnable les eût écartés : car, que le budget se soit amplifié jusqu'à trois milliards, qu'un déficit soit inévitable cette année et que de mois en mois les revenus des douanes diminuent, ce ne sont pas des circonstances propices; et d'ailleurs on ne sait à quels excès de dépenses les œuvres de M. de Freycinet peuvent obliger, on ne sait de quelles ressources ses imaginations et ses hardiesses peuvent priver la France dans un accident de sa fortune nationale, dans une crise. La Chambre, aveuglément soumise à l'empire de M. Gambetta, a donné son entière approbation aux plans de M. de Freycinet. Seule la crainte que le Sénat ne les rejetât totalement a modéré un peu les propositions aventureuses que M. de Freycinet avait conçues. Faudra-t-il qu'à l'avenir cette crainte ne puisse plus agir? Faudra-t-il que ce frein soit brisé? Faudra-t-il que le Sénat ait dorénavant une majorité qui favorise, à l'égal de celle de la Chambre, toutes les audaces de ces chimériques? Faudra-t-il qu'il livre les finances à leur caprice, aux spéculations de leurs rêveries, aux hasardeux calculs de leur politique? Ou plutôt ne croit-on pas, après l'essai fâcheux du 3 0/0 amortissable, que l'intérêt de la France, au contraire, serait d'avoir un Sénat indépendant des dictateurs de la gauche, un Sénat assez vigilant et assez ferme pour préserver au moins les finances de notre pays?

Nous pourrions dire aussi qu'une heure peut sonner où la France aurait besoin d'un Sénat assez sagace et assez courageux pour défendre les destinées de notre patrie contre les tentations de M. Gambetta, contre les téméraires entraînements de la politique extérieure à laquelle il paraît vouloir qu'elle s'attache. Les nouvelles indiscrètes

qui se glissent de son entourage dans le public nous trompent-elles sur les desseins de M. Gambetta ? Il se murmure (et pourquoi, virilement et loyalement, ne le répéterions-nous pas tout haut, comme il convient dans un pays libre et qui doit aux mystères et aux surprises de 1870 de si soudaines et de si cruelles infortunes ?) il se murmure, dans les cercles diplomatiques de la gauche, que M. Gambetta croit opportun de substituer une « politique d'action » à la politique de recueillement que M. Thiers avait établie et qui a duré jusqu'à ce jour comme une règle et une tradition, à travers toutes les vicissitudes de notre gouvernement. Cette politique était simple, sensée, juste, facile même à tracer, sinon à suivre. Vouloir la paix et la maintenir ; éviter toute querelle avec aucune puissance ; se dérober à tout débat ; ne s'ingérer dans aucune discorde ; concourir, mais modestement et prudemment, à la tranquillité de l'Europe ; refuser son concours, dès que la moindre parole de conciliation pourrait engager dans une dispute, dès que la moindre démarche pourrait contraindre à un acte ; ne se faire aucun ennemi ; ne se faire aucun ami qui voulût être soutenu par les armes ; pratiquer une neutralité absolue ; ne rechercher exclusivement aucune alliance ; attendre ; se taire, ou du moins ne jamais parler au profit d'un principe qu'on pût invoquer tôt ou tard contre un des droits ou l'un des intérêts de la France ; observer attentivement les faits et les intentions ; et, pendant cette période d'inaction ou de silence, préparer la France à tous les événements en se hâtant de restaurer ses forces militaires. Telle était cette politique si sage de M. Thiers. Que si une grande guerre troublait l'Europe, n'intervenir pour personne, demeurer à l'écart, n'être d'aucun parti, laisser tout le monde prendre position, ne s'enchaîner par aucune promesse, recevoir les sollicitations sans les enhardir ni les décourager, rester patient jusqu'à l'occasion, rester libre jusqu'au moment suprême, et alors fixer son prix : voilà par quelles autres maximes M. Thiers complétait sa politique, dans la prévision de certains démêlés et de certains périls, comme ceux dont la guerre d'Orient nous a fourni le spectacle. Et cette politique si naturelle et si nécessaire, la France l'avait d'instinct comprise et sans bruit approuvée.

En diplomatie, il y a telle politique qui veut plus de génie pour être imaginée, et telle autre pour être pratiquée. Celle de M. Thiers n'a demandé que de la bonne volonté et un peu de dextérité jusqu'au jour où le traité de San-Stefano fut signé. Mais, à partir de ce jour, il aurait fallu à la France un diplomate comme un de Lyonne ou un Talleyrand pour pénétrer les volontés des puissances, pour les agencer ou en rompre le faisceau sans se compromettre, pour faire prudemment et délicatement le jeu de notre patrie parmi tant d'in-

térêts hostiles ou confus. Il l'aurait fallu surtout dans le Congrès de Berlin. Certes, nous ne voudrions pas manquer d'égards ni d'équité, nous ne voudrions pas être trop exigeants dans nos regrets ou dans nos critiques; mais il nous paraît légitime de dire que M. Waddington n'a ni pratiqué à Berlin toute la politique de M. Thiers, ni employé dans la pratique qu'il en a faite toute l'habileté indispensable; de génie, nous ne parlons pas. Devant le Conseil général de l'Aisne, M. Waddington, présentant son apologie, a rappelé en ces mots les vrais principes de la politique qu'il devait appliquer : « Nous sommes allés au Congrès avec le mandat explicite et formel de travailler au rétablissement de la paix, de maintenir la neutralité et la liberté d'action de la France. » Ces mots, M. Thiers ne les désavouerait pas : ils résument sa politique même. Comment notre ministre des affaires étrangères a-t-il mis en action ces principes de M. Thiers? Il le raconte dans un historique qu'il nous paraît bon de citer, car c'est le thème que la gauche va prendre ou plutôt a déjà pris pour glorifier sa propre politique, et, d'autre part, c'est le témoignage même que le gouvernement se rend à lui-même devant la France et la postérité. « Les Roumains et les Grecs, nos protégés traditionnels dans la Méditerranée, ont obtenu, grâce à notre intervention persistante, de sérieux avantages; nous avons fait tous nos efforts pour que les Turcs fussent débarrassés le plus tôt possible de l'occupation étrangère. Quant aux grands principes d'égalité civile et religieuse, si difficiles à implanter en Orient, nous en avons toujours soutenu l'application la plus large et la plus complète, et ce sont les formules proposées par nous qui ont été adoptées par le Congrès. La France a en Orient une clientèle qui lui est propre, celle des populations catholiques; celles-là aussi ont vu leurs immunités consacrées, leurs rapports avec leurs chefs hiérarchiques partout garantis. La France possède à Jérusalem et dans les Lieux-Saints des droits et des privilèges traditionnels; pour la première fois, ils ont été formellement reconnus dans un traité européen. Voilà en peu de mots ce que les plénipotentiaires de la France ont fait à Berlin; ils ont assuré la paix, ils ont constamment soutenu les grands principes sur lesquels repose notre société moderne, ils ont maintenu l'honneur et la dignité de la France, et ils ont emporté pour elle, de Berlin, l'estime et le respect de l'Europe. »

Nous doutons, pour notre part, que si M. Thiers eût représenté la France au Congrès de Berlin, il eût procédé par cette « intervention persistante », ni poursuivi ces « sérieux avantages » dont M. Waddington se loue et s'honore. M. Thiers avait trop d'esprit pour se payer de vains mots, et il avait trop de bon sens, surtout il avait trop le sens des choses réelles, pour se contenter de ce que

lord Beaconsfield, avec on sait quelle ironie, appelait l'autre jour une politique « sentimentale. » Certes, M. Thiers n'eût pas dédaigné de voir consacrer par « un traité européen » les droits et les privilèges traditionnels de la France dans les Lieux-Saints. Mais il lui aurait semblé que ces immunités ne valaient pas un si grand effort de sa diplomatie ni que les assurer par cette garantie nouvelle fût un si grand triomphe : personne ne les contestait ni ne les menaçait ; il est même certain que la majorité des puissances avaient un intérêt à les respecter et à les maintenir; au surplus, la possession de ces titres n'avait plus rien d'incertain, et il y avait dans le traité de Paris une sanction indirecte mais virtuelle qui suffisait actuellement, à Saint-Pétersbourg comme à Constantinople. M. Thiers n'eût pas manqué non plus d'applaudir à l'affranchissement « civil et religieux » des Juifs en Orient; mais il n'est pas présumable qu'il eût été dans le Congrès l'avocat de ce principe et qu'il eût lui-même dicté « les formules » ; il ne se serait pas laissé charger de ce premier rôle : il aurait soigneusement évité de déplaire à la Roumanie et de peser sur elle, surtout alors que le Congrès, en déchirant du territoire roumain la Bessarabie pour la donner à la Russie, faisait au peuple roumain une blessure si douloureuse; et puis, M. Thiers aurait craint que la France ne parût ainsi s'immiscer dans la politique intérieure du gouvernement roumain : même, au nom de la civilisation, il est dangereux, dans le temps où nous sommes, de forcer une nation qu'on reconnaît indépendante et libre à changer sa constitution et ses lois ; ce genre de réforme internationale, qu'évidemment aucun Congrès n'oserait imposer à un Etat fier et fort comme l'Angleterre ou la Russie, peut servir d'exemple et d'argument à telle ou telle puissance contre un voisin faible et humble; M. Thiers avait trop de prévoyance pour ne pas s'abstenir de créer lui-même ce précédent. Enfin, M. Thiers n'aurait pas, ce semble, épousé la cause de la Grèce avec tant d'ardeur que M. Waddington, philhellène par érudition. Oui, évidemment, M. Thiers aurait souri à un agrandissement de la Grèce : la Grèce est dans l'avenir un des éléments que la France et l'Europe doivent souhaiter d'accroître en Orient, pour mieux contenir autour de Constantinople et dans les détroits l'invasion de la race slave et l'ambition de la Russie. Mais, cet agrandissement, M. Thiers ne l'eût pas demandé lui-même et le premier : il se serait dit qu'il n'appartenait pas à la France, non-seulement d'être l'auxiliaire d'aucune convoitise dans ce partage de l'empire turc et d'arracher de sa main un lambeau de plus à la Turquie vaincue et mutilée comme notre patrie en 1870, mais de proclamer de sa bouche le principe de l'annexion, un droit qu'elle renie sur cette terre d'Alsace-Lorraine où son sang proteste encore ; et d'ailleurs ce n'est

pas tout que d'être le champion et de devenir le patron de la Grèce : M. Thiers se serait demandé jusqu'où la France, dans l'état présent de ses intérêts et de ses forces, aurait poussé contre la Turquie la revendication de la Grèce. Jusqu'à la menace ? Jusqu'à l'usage des armes ? Notre ambassadeur, au besoin portera-t-il un ultimatum au Sultan ? Notre flotte ira-t-elle déployer ses canons sur les eaux d'un autre Navarin ? M. Thiers avait trop de circonspection pour ne pas songer à ces éventualités et prendre garde à des prétentions dont M. de Bismarck pourrait retourner la pointe contre la France elle-même.

Nous n'insistons pas. Il nous serait aisé de démontrer que pas plus la veille du Congrès qu'au lendemain du traité de Berlin, M. Thiers n'eût agi ni parlé comme les politiques de la gauche. Moins sensible que M. Gambetta aux séductions du prince de Galles, il n'aurait pas voulu que l'Angleterre comptât sur la France ; il n'aurait pas procuré à lord Beaconsfield par cette certitude le moyen de montrer à la Russie un front arrogant et impérieux, c'est-à-dire le moyen de la contraindre à composer et à combiner avec l'Angleterre ces arrangements réciproques et ces concessions mutuelles qui ont permis à la diplomatie anglaise de conclure la Convention du 4 juin. A la tribune, il n'aurait pas affirmé d'un ton si chevaleresque que M. Waddington que la France irait défendre au Congrès « les traités ». Il n'aurait pas, comme M. Gambetta, laissé dire à ses journaux que la dignité de la France et le soin de sa sécurité lui défendaient de siéger au Congrès ; et, une fois assis à ce Congrès de Berlin, il n'aurait pas davantage fait raconter à ces mêmes journaux avec un orgueil si naïf que les plénipotentiaires de la France se montraient fort agissants, qu'ils prononçaient beaucoup de discours, qu'ils avaient toutes sortes d'initiative et qu'on usait fréquemment de leur entremise ; encore moins les aurait-il excités, comme M. Gambetta, à crier aux plénipotentiaires français, après la publication du firman qui donnait Chypre à l'Angleterre, qu'il fallait forcer l'Angleterre à comparaître devant le Congrès, qu'ils devaient la sommer de renoncer à l'occupation de Chypre, et, si elle le refusait, revenir à Paris sans signer le traité. Non, M. Thiers n'aurait eu ni des paroles si contradictoires ou si téméraires, ni une conduite si maladroite ou si imprudente ; il n'aurait eu ni cette velléité de trop engager la France, ni celle de tant l'isoler. Quant au lendemain du traité de Berlin, non, M. Thiers, voyant cette paix artificieuse de l'Orient rendre si libre en Occident la toute-puissance formidable de M. de Bismarck, non, M. Thiers ne se serait pas si aisément consolé que M. Gambetta avec le correspondant du *Times* en affirmant que ce traité rompait l'alliance des trois empereurs, au profit de la France. Non, enfin, non, M. Thiers ne conseillerait pas

aujourd'hui, comme M. Gambetta, « une politique d'action. » Ce n'est pas quand la Russie savoure ses victoires et peut recommencer avec l'Allemagne l'alternance des services que l'on sait, ce n'est pas quand l'Autriche s'enfonce dans les difficultés et dans les périls de l'Orient, comme si M. Andrassy voulait qu'elle abandonnât la carrière de l'Occident, ce n'est pas quand l'égoïste Angleterre déclare que la convention de Constantinople lui est plus précieuse que le traité de Berlin, ce n'est pas quand l'Italie cherche impatiemment un horizon à son dépit inquiet et à ses ambitions nationales, ce n'est pas à un pareil moment qu'il faut exhorter la France à parler et à se remuer. Plus que jamais M. Thiers l'aviserait de ménager sa liberté d'action en restant silencieuse et immobile dans une neutralité vigilante et intelligente; et, nous en sommes sûrs, la France sera de ce sentiment, quel que soit l'effort de M. Gambetta.

L'Europe, les moins pessimistes l'avoueront, n'est guère sûre de cette « paix durable » que le traité de Berlin lui a promise. La Turquie résiste aux conditions de ce traité avec toute la patience et toute la duplicité de la politique orientale : elle évacue lentement ses places fortes; elle se dit impuissante à ouvrir aux Russes les portes de Batoum, sans le consentement et la bonne volonté des Lazes qui, eux, refusent de laisser passer les Russes; elle prétend n'avoir pas pu retenir celles de ses troupes régulières qui se sont mêlées aux insurgés de la Bosnie, pour combattre l'Autriche; elle retarde la cession du territoire qu'elle doit faire, ici à la Serbie, là au Monténégro; elle est sourde aux réclamations de la Grèce; elle s'évertue à limiter par une convention l'occupation que l'Autriche a commencée en Bosnie et en Herzégovine à travers des combats déjà si coûteux. Devant Constantinople l'armée russe et la flotte anglaise restent l'une et l'autre à leur poste de défiance et de défi; et tandis qu'en Europe, le traité de Berlin semble régler leur discord et apaiser un moment leur querelle, tout à coup une nouvelle de l'Inde apprend au gouvernement anglais qu'une expédition russe, conduite par le général Kauffmann, chemine vers les bords de l'Oxus on ne sait à quelle conquête et que déjà une mission russe est à Caboul, nouant une alliance avec Shere-Ali, cet émir sanguinaire et rusé des Afghans qui déteste si vivement l'Angleterre. Est-ce que le conflit va s'engager à ces confins de l'Asie centrale? N'est-ce qu'une démonstration? Est-ce au contraire une provocation? Question irritante qui émeut d'autant plus l'opinion publique à Londres qu'elle n'ignore plus combien les assurances généreusement pacifiques du prince Gortschakoff, du comte Schouwaloff et même du Tzar, ont été démenties par les faits à Samarcande, à Boukhara, à Tachkend et ailleurs. De son côté, l'Autriche se trouve engagée

par la politique du comte Andrassy dans une série d'embarras et de hasards, où sa puissance, il est vrai, n'a rien à craindre actuellement, mais, où de difficultés en difficultés, les complications peuvent devenir des périls bien graves pour elle et pour l'Europe. Son armée s'est heurtée en Bosnie et en Herzégovine à des obstacles non moins rudes qu'inattendus; elle a rencontré dans les rangs des rebelles non-seulement des milliers de soldats turcs, mais de volontaires serbes ou monténégrins; sa vingtième division a subi une défaite, et revenue sur ses pas, à Doboï, elle a eu quelque peine à y repousser un nouvel assaut; Philippovitch n'a pu s'emparer de Serajevo qu'après une lutte acharnée et féroce; et l'insurrection n'est pas finie. Quant à celle du mont Rhodope, elle brave toutes les attaques des Russes.

Si à tous ces motifs d'appréhensions et de craintes on ajoute les émotions, causées en Russie par un nouveau coup des nihilistes, l'assassinat du général Mezentsoff, chef de la police secrète à la chancellerie impériale, et en Allemagne par l'agitation des socialistes, l'accroissement de leurs forces, le retour de six d'entre eux dans le Reichstag, les lois exceptionnellement rigoureuses que M. de Bismarck forge contre eux et que le Parlement allemand repoussera peut-être, les émeutes de Barmen et de Harbourg, l'on reconnaîtra que les événements dont l'Europe est en ce moment le théâtre ne sont pas faits pour donner l'espoir d'une paix durable. Le traité de Berlin a laissé de nombreux sujets de discorde, et il n'a même pas arrêté l'effusion du sang. L'Europe est plus que jamais exposée à toutes les entreprises des victorieux qui tour à tour, en sept ans, viennent de camper sous les murs de Paris et de Constantinople. En quoi leur politique intéri[illegible]ve elle régler leur politique extérieure? Est-ce seulement pour la pacification de l'Allemagne et pour la paix de l'Europe que M. de Bismarck se prépare tant de liberté? Quand la Russie recommencera-t-elle sa course? Demeurera-t-elle longtemps à cette « étape, » comme un de ses journaux officiels appelle le traité de Berlin? Quel sera-t-il, « ce quatrième acte, » qui, selon certain mot de M. de Bismarck, succèdera bientôt à ce qu'il nomme le troisième en parlant de la guerre d'Orient? Et cette dernière scène du drame, M. de Bismarck en sera-t-il l'acteur? Voilà les doutes et les questions qui assaillent aujourd'hui avec l'Europe la France. Plus que jamais donc, c'est pour la France l'heure d'être sage en deçà comme au-delà de ses frontières.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

CE QU'ON TROUVE DANS DE VIEILLES LETTRES

I

On a dit sous bien des formes, que le premier résultat de l'étude est de faire voir le peu qu'on sait. Malgré ce que cette maxime peut avoir d'exagéré il n'en est pas moins vrai que partout, dans toutes les sciences, plus l'on arrive à se rendre maître des connaissances acquises par l'esprit humain, plus l'espace inconnu qu'il faut parcourir s'agrandit devant nos yeux, comme le sommet de ces hautes montagnes qui semblent s'élever toujours davantage dans les airs, à mesure qu'on essaie de les atteindre.

Les études historiques, si humbles qu'elles soient, réservent la même surprise peu agréable à ceux qui s'y adonnent. Il suffit d'entrer un peu avant dans l'étude du passé pour voir combien est petite, incomplète, la science que nous en avons. Cet étonnement augmente encore si, non content des grands faits que tout le monde connaît, on cherche à entrer plus avant dans le passé et à y retrouver l'homme et la vie qu'il menait, ses mœurs et ses habitudes. Il n'est pas même besoin de remonter bien haut pour s'apercevoir de l'ignorance où nous sommes de ce qui nous a précédés. Bien qu'il n'y ait peut-être pas d'époque sur laquelle on ait plus écrit que le dix-huitième siècle, pas d'époque sur laquelle nous ayons plus de documents, comme il est difficile de bien comprendre, de bien juger, enfin de bien connaître, non pas les faits mais les idées, les usages, les mille influences qui ont été la cause de ces faits.

Les innombrables publications sur la cour de Louis XV et les débuts de la révolution, qui ont paru dans les premières années du siècle, les travaux profonds et érudits qui se succèdent sur cette époque, peuvent donner une idée assez exacte du gouvernement qui régissait la France. Les différentes classes qui composaient alors la société française paraissent également bien connues. Un récent ouvrage qui n'a pas eu le retentissement qu'aurait dû lui mériter et la profondeur des vues et la sagacité des observations,

vient de faire revivre d'une manière frappante, un peu artificielle peut-être, mais pleine de vérité par certains côtés, cette dernière moitié du dix-huitième siècle, où la vie était si douce et les liens sociaux si relâchés. Et pourtant, malgré tous ces ouvrages, tous ces détails précieux que nous ont conservés les mémoires du temps, il est bien difficile de se rendre un compte exact de la manière de vivre habituelle à ceux qui ne sont, après tout, que nos arrières-grands-pères. On a leurs meubles, ils sont même fort goûtés aujourd'hui, et plus d'un doit s'étonner de l'étrange fortune qui l'a fait passer de l'antichambre au salon, après cinquante ans d'oubli dans un grenier. Le pinceau facile et charmant de Greuze nous a conservé plus d'une scène familière de l'époque; ses personnages sont bien là, vivants encore avec toutes les grâces, un peu mignardes de leur temps. Mais que de choses nous échappent! Que d'habitudes qui ne semblaient pas dignes d'être notées sont maintenant complétement oubliées! Tout a changé, depuis l'heure des repas jusqu'aux moindres habitudes de la vie depuis les formes du langage jusqu'au maintien et aux gestes. Le temps, qui emporte bien d'autres choses, a emporté le souvenir même de tous ces riens qui font une société; il en sera ainsi pour notre époque dans cent ans, à moins que le goût tout moderne de peindre en littérature, jusqu'aux circonstances les plus futiles, ne donnent un peu plus longue vie à nos usages journaliers.

Ce n'est donc qu'en allant chercher dans les mémoires ou dans les correspondances les détails que leurs auteurs y ont rapporté incidemment et sans y faire attention, en rapprochant ces divers renseignements, qu'il est possible de reconstituer, en partie du moins, la vie que l'on menait autrefois. Ceux qu'intéresse une pareille recherche, trouveront peut-être, comme nous, qu'une correspondance inédite de quatre volumes in-folio, allant de 1772 à 1782, est une véritable bonne fortune pour l'histoire de la vie privée au dix-huitième siècle. Cette correspondance, dont on voudrait faire connaître quelques extraits au public, n'est, à proprement parler, qu'une série de lettres familières qui n'ont pas de prétention littéraire. Elle nous livre tout l'intérieur d'une famille il y a juste cent ans. Ceux qui les ont écrites se doutaient peu, lorsque leur plume courait sur le papier, qu'un jour l'œil curieux d'un indifférent irait puiser, dans ces pages intimes, des renseignements sur un présent qui leur semblait si plein de vie.

Au premier moment, nous nous sommes même demandé s'il était permis de livrer ainsi au grand jour de la publicité ce qui n'était destiné qu'aux yeux bienveillants d'une mère. Mais un siècle passé ne suffit-il pas pour faire entrer dans le domaine de l'histoire, ces

papiers que le temps a dépouillés de tout mystère? Une réflexion a achevé de nous rassurer, c'est que nous n'y avons rien trouvé qui fasse le moindre tort à leurs auteurs. En les faisant connaître, nous montrerons de véritables honnêtes gens dans le sens le plus élevé du mot. Nos craintes de blesser en quelque façon ceux qui se trouveraient être les descendants des personnages de cette correspondance ont été si vives, que nous avons volontairement altéré quelques noms, ce qui n'ôte rien à la parfaite authenticité du manuscrit.

L'intérêt de ces lettres est encore augmenté parce qu'elles mettent en mesure de mieux comprendre une des classes de la société du dix-huitième siècle sur laquelle on a le moins de détails, la noblesse de campagne, qui n'allait pas à la cour et ne vivait pas à Paris.

Il y avait alors, en France, un grand nombre de ces familles de gentilshommes campagnards, qui vivaient sur leurs terres sans les quitter jamais. Leur façon de vivre et leur état d'esprit, avant la révolution, sont peu connus; c'était cependant la majorité de la noblesse française, et elle eut sa grande part dans la révolution qu'elle accueillit d'abord avec faveur, sans se douter du péril qu'elle allait courir. Monarchiques dans le fond du cœur, les petits nobles de province avaient mille bonnes raisons pour regarder d'un œil d'envie la haute noblesse, qui possédait à la fois les plus grandes terres qu'elles cultivaient mal, et la faveur royale qu'elle savait si bien cultiver, qu'elle l'accaparait tout entière. Leur état d'esprit était le même sur la religion et ses ministres. Convaincus et sincèrement religieux pour la plupart, ils n'aimaient pas le haut clergé, et surtout les abbés des grandes abbayes, dont les privilèges les gênaient et les humiliaient. Aussi est-on étonné de la part active que, du moins dans les premiers temps, cette partie de la noblesse prit aux réformes de la révolution.

Notre correspondance, dont il est temps de présenter les auteurs au public, va nous montrer quelle était au dix-huitième siècle la vie de château des propriétaires-fermiers résidant sur leurs terres, de quoi ils s'occupaient, et ce qu'ils pensaient de leur temps et de leur gouvernement.

Dans un petit coin reculé de la Normandie, dans ce qu'on appelait autrefois le pays d'Auge, se trouve un village appelé la Trinité des Lettiers. Il y avait là, vers la fin du siècle dernier, un petit château portant le même nom que le village et habité par une dame du Marais. C'est d'elle que sont les lettres qui nous ont été conservées. Deux fois la semaine, elle écrivait à son fils, le chevalier du Marais, officier aux gardes françaises, que son emploi obligeait de demeurer à Paris. Celui-ci lui répondait aussi exactement, en lui donnant des nouvelles de la capitale. Lors de la mort de sa mère, le chevalier

réunit toutes ses lettres et toutes celles de sa mère et les fit recopier. Ce recueil dut être ou perdu ou volé au moment de la révolution; toujours est-il, qu'après avoir passé par plusieurs ventes, il est arrivé en la possession de Mme la comtesse d'Armaillé, qui m'a permis d'en faire usage. Nous n'avons pas cherché de détails généalogiques ou autres sur les auteurs de ces lettres. Il suffit d'apprendre d'eux quelle était leur position dans le monde. De plus amples recherches seraient aussi inutiles que fastidieuses et ôteraient même un certain charme à cette sorte de conversation à deux, qui arrive ainsi à nos oreilles dans le demi-jour du passé.

Voici donc, en peu de mots, ce qu'étaient nos correspondants.

La famille du Marais appartenait à la noblesse de France; il est fait plusieurs fois allusion, dans ces lettres, à des titres de noblesse remontant très-haut. Cependant ils avaient quelques difficultés à être présentés à la cour. Bien apparentés, en relation avec tout ce que la province offrait de distingué, Mme du Marais vivait à la campagne par économie. Devenue veuve de bonne heure, elle avait eu trois enfants : une fille et deux fils, l'un portant le titre de comte et l'autre celui de chevalier.

La fille, mal mariée à un M. de Beaugy, mourut de bonne heure. Le fils aîné, aussi officier dans les gardes françaises, paraît avoir été d'un caractère original. Nous verrons son mariage avec une demoiselle de la riche bourgeoisie parisienne, qui lui apportera plus d'argent que de noblesse. Enfin le chevalier, d'abord enseigne, puis cornette et sous-aide major dans les gardes, était le favori de sa mère, et c'est à la vivacité de leur affection réciproque que nous devons leur volumineuse correspondance. Autour du village de la Trinité, se trouvait plusieurs manoirs également habités par des nobles de campagne, dont les noms paraîtront souvent. Ainsi, le Verbois, où réside un autre M. du Marais, oncle de notre correspondant; Cernières, les Haras, le Ménil-Hubert, la Ferté-Fresnel, la Boulaye et bien d'autres encore.

Les habitants de ces divers châteaux formaient la société de l'endroit se visitaient entre eux fréquemment, et l'on verra par nos lettres que la vie était animée et joyeuse, pour un petit coin ignoré de la Normandie, loin de toute grande ville et sans aucune ressource. Il y avait aussi, non loin des Lettiers, un vieux château appartenant à un grand personnage, duc et maréchal de France. Comme le propriétaire y demeurait souvent et y recevait beaucoup, le grand château était naturellement le centre des plus brillantes réunions de la contrée; toute notre société provinciale s'y rendait, en payant le maître du lieu plus en railleries et en sarcasmes qu'en tout autre monnaie.

Après avoir présenté nos personnages et la société à nos lecteurs, nous allons les faire entrer en scène et les laisser parler eux-mêmes.

II

Notre travail est divisé en deux parties, un peu arbitraires sans doute, mais qui permettent de mieux se rendre compte des documents. Dans la première, nous avons réuni tout ce qui peut peindre les mœurs, les habitudes et surtout les sentiments de nos correspondants sur les sujets qui ne changent pas, comme la religion, la vie privée et les relations de famille ; ce sera, pour ainsi dire la partie morale et domestique. Dans l'autre, viendront les détails curieux et nouveaux sur la politique et les idées du moment ; ce sera la partie historique.

Nous ferons d'abord connaître la vie de nos héros, puis leurs idées, et ce qu'ils ont vu et pensé des événements.

Au mois de mars 1770, le chevalier quitta sa mère pour rejoindre le régiment des gardes françaises. Mme du Marais ne le vit pas partir sans un cruel chagrin, et dès lors commença entre eux un commerce régulier de lettres.

Que vous me peignez bien, ma chère maman, écrit la sœur du chevalier, tout ce que votre tendresse vous fit sentir au départ du petit chevalier ! Mon cœur en est pénétré. Je vois pour lui tout ce que j'ai éprouvé tant de fois pour moi, et ce ne peut être sans une grande sensibilité.

Ce petit chevalier que sa mère regrettait tant, ne devait plus revenir que par instants, grâce à des congés obtenus à grand'peine. Obligée de rester dans son château et de laisser son fils seul dans le grand Paris, Mme du Marais ne supportait qu'avec peine cette séparation continuelle. C'était à chaque départ une nouvelle épreuve pour une aussi bonne mère. Ses lettres sont pleines de l'expression de ces sentiments ; sans cesse, elle revient sur sa douleur, et parfois avec un rare bonheur d'expression.

Vous voilà donc rendu, à ce que j'espère, mon cher enfant, où le devoir vous appelait. Il me paraît plus rigoureux que jamais. Les premiers jours de votre absence peuvent se comparer pour moi à une nuit profonde où je serais forcé de veiller sans lumière. J'agis de même puisque je n'ai plus l'objet qui m'animait, rendez du moins un peu d'existence, mon cher fils, jeudi prochain, à une mère peut-être trop tendre pour son bonheur. Pourvu qu'elle contribue au vôtre, peu lui

importe. Elle ne voudrait pas changer contre une âme romaine, s'il fallait être un seul instant moins occupée de vous.

Le chevalier qu'elle chérit ainsi, paraît du reste avoir répondu d'une façon charmante à la tendresse de sa mère ; lui aussi sait fort bien exprimer ce qu'il sent.

J'ai reçu ce matin votre lettre, ma chère maman, j'en avais besoin, et je trouvais que jeudi arrivait bien lentement. Quelle est aimable et tendre! Vous me dites que vous voulez bien vous apercevoir de mon départ, croyez qu'il m'en coûte beaucoup aussi, et que je me trouve très-étonné d'être au milieu de gens indifférents qui me rendent, et font fort bien, tout l'intérêt que je leur porte.

Le chevalier du Marais ne semble pourtant pas dépaysé dans Paris ni au milieu des grands personnages que sa position lui fait connaître. Il exerce sa verve railleuse sur tous, grands et petits, avec une indifférence et une impartialité au-dessus de tous les préjugés ; la disposition d'esprit, qui se fait constamment remarquer chez lui comme chez sa mère, est un scepticisme froid et désenchanté sur les personnes, joint à un enthousiasme un peu factice pour les sentiments et les idées. Ce sont bien les principaux traits de l'esprit français à la fin du dix-huitième siècle.

Que l'on envie, ma chère maman, ces occupations douces, cette vie tranquille, dont vous jouissez et que vous me peignez si bien, lorsque l'on passe la sienne à essuyer les honnêtetés d'une princesse de la maison de Soubise. Je me sers de ce terme, car les grands, même dans leur politesse, vous font toujours sentir qu'ils sont grands.
S'ils vous appellent, ils vous commandent : s'ils sourient, ils vous protégent ; ils se mouchent si impitoyablement, ils crachent avec tant de hauteur, qu'ils semblent n'être occupés qu'à vous rappeler une supériorité que, hélas ! on ne songe point à leur disputer. Mais vous ne devineriez pas d'où peuvent naître ces magnifiques réflexions, si je ne vous disais pas que je suis à Versailles, et que pendant les absences du roi, les officiers du régiment n'ont point d'autre table que celle de Mme de Marsan. C'est donc de sa table, ma chère maman, que j'ose me moquer d'elle tout bas, et de quiconque vieillit sans apprendre à réduire à leur juste valeur les avantages momentanés qu'il a reçus du hasard, qu'il conserve par hasard, et qu'il doit rendre au néant.

Ces vives sorties amusaient fort Mme du Marais qui n'était pas plus indulgente pour le prochain. Les lettres du chevalier étaient donc la principale distraction des solitaires de la Trinité, car il y avait auprès de Mme du Marais une vieille demoiselle, parente ou

amie de la famille, Mlle du Désert, qui joue un grand rôle dans la correspondance. Vive et animée malgré son grand âge, ayant des petits ridicules dont on se moquait doucement, *la bonne Zézert* était l'amie, la confidente de la famille et y tenait une grande place; chacun l'aimait et la soignait à l'envi; son favori était le petit chevalier, qui ne manque jamais de parler d'elle à sa mère et de lui envoyer des cadeaux de Paris; il est facile de comprendre avec quelle impatience les habitants du petit château attendaient les lettres de l'officier. Elles arrivaient régulièrement le mardi et le samedi. Ce sont les grandes joies du petit intérieur de campagne, le thème de toutes les conversations, car elles sont pleines de nouvelles, ces longues missives du chevalier. Après avoir fait les délices des habitants du château, elles vont encore dire ce qui se passe à Paris dans les châteaux du voisinage, surtout chez les cousins du Verbois qu'on aime bien à humilier un peu, en étant mieux informés qu'eux.

Quel réveil agréable ai-je eu ce matin, mon cher enfant, les traits de votre main m'ont rendu des yeux de lynx. Que mon cœur a bien senti le sensible partage de mes regrets qui suivent vos traces..... il s'agit donc d'égayer votre âme par l'assurance de l'entier rétablissement de notre chère bonne Zézert. Avant huit heures aujourd'hui je l'ai entendu trotter dans sa chambre et venir me demander des nouvelles de mon petit chevalier. Enfin il ne paraît plus au mal qu'elle a éprouvé; elle entrepend l'éducation du joli Azor, elle veut qu'il soit propre et de bonne compagnie. Il est drôle, ce petit chien, il paraît docile. Nous le caressons à l'envi à votre intention, sans que Babiole, par cette raison, en prenne ombrage. La promenade va bien d'accord. Le soir, Massillon trouve son tour. Nos petites poitrines ne rendent pas son langage aussi touchant que vous, mon cher enfant, mais enfin, comme on entend encore assez pour comprendre que les maximes sur quoi elle s'appuie sont bien différentes de celles du monde où vous êtes jeté, servez-vous de ces excellentes qualités dont la nature vous a doué pour en rendre grâces à l'auteur.

Le monde où le petit chevalier se trouvait jeté ne l'effrayait pas du tout, et il ne se jugeait pas du tout à plaindre.

J'arrive du Champ-de-Mars où nous avons foulé l'herbe de toutes nos forces, quoiqu'il aurait été bien plus sensé de la laisser croître comme la vôtre. Mais enfin il faut bien payer son tribut à l'usage et à l'habitude, et quand on dit que les hommes sont comme les moutons, moi je crois que ce sont les moutons qui sont comme les hommes.

Bien établi dans son joli petit appartement de la rue de Grenelle, il partage son temps entre les devoirs de sa profession et les distractions du monde... Il ne semble cependant pas pourtant, à en juger par ses lettres, que le chevalier ait usé, du moins d'une façon apparente, de la grande liberté de mœurs qu'autorisaient alors les usages; car il est impossible de relever la moindre allusion soit dans les lettres de la mère soit dans celles du fils, qui ait un caractère équivoque. En cela ils n'étaient point de leur époque; mais l'incessante raillerie sur les autres, le goût de toujours tourner en ridicule les actions ou les paroles de ceux qui les entouraient, est bien un signe caractéristique du temps où ils vivaient.

Lorsqu'il s'agit de raconter plaisamment les faits et gestes d'autrui, la verve de Mme du Marais devient intarissable; nul n'est épargné, ni les cousins du Verbois, ni son fils, ni même la bonne Zézert ; l'esprit malin plutôt que méchant de l'écrivain se donne pleine carrière et trouve parfois des expressions vives et spirituelles. Ainsi, ce récit de la séparation de deux jeunes mariés est fort amusant et fort gai.

Figurez-vous, mon cher enfant, que je voudrais avoir votre plume pour vous peindre la scène larmoyante dont j'ai été témoin samedi. Elle commença dès vendredi au soir ; avec votre talent vous feriez rire bien fort de ce qui faisait pourtant la désolation de deux jeunes époux ; je dis deux, car il serait trop ridicule de vous dire qu'il n'y en avait qu'un d'affligé. Ce sentiment en suppose toujours un second, où l'autre est sot et dupe. Eh bien ! c'est le lot de notre petite novice. J'arrive donc au Verbois sur les six heures avant-hier, j'avais dîné chez Mme de Fauville ; le grand cousin y vint faire ses adieux avec cet air dégagé que vous lui connaissez ; je le ramène dans ma voiture ; nous rencontrons la tendre colombe voltigeant au devant de lui ; Mlle de R., quelque alerte qu'elle soit, perdait haleine en la suivant. Enfin cet oiseau se jette dans les bras du guerrier, et vraiment ne voyait que lui ; mais ce grand homme qui a toujours la tête froide, et le cœur peut-être aussi, se laisse accueillir tendrement, et nous suit, en parlant de choses et d'autres ; les larmes avaient libre cours ; la R*** disait tranquillement que le canal du jardin, malgré la sécheresse, pourrait se remplir, si on pouvait diriger cette source délicieuse. La pauvre petite chérissait, ce semble, tout ce qui pouvait l'entretenir. On arriva, on se sauva ensemble à la chambre, et enfin, après deux heures de retraite, les yeux bien gros, cette belle me fut amenée par ce courageux mari, qui me l'assit sur mes genoux, et puis s'enfuit avec sa mère, à qui il fit des contes bleus.

Mme du Marais se moque si bien de la tendresse des autres, qu'on

serait tenté parfois de l'accuser du défaut contraire. Il est difficile de croire que celle qui écrivait la phrase suivante, à propos de la mort d'une voisine, ait eu le cœur bien tendre, sauf pour son fils préféré.

Au reste, c'est ainsi que va le monde; l'on n'a, pour la plupart des objets qu'il compose, qu'une sorte d'attention, telle à peu près que l'on porte à une collection de tableaux rassemblés dans une grande galerie; pourvu qu'on entretienne à peu près le même nombre, peu importe qu'on le varie.

Il y a cependant peu de sujets sur lesquels les correspondants reviennent plus souvent que la sensibilité, l'affection, enfin tous les sentiments qui partent du cœur. Il fallait alors à tout prix en avoir ou en feindre.

Il n'était pas si à la mode d'être religieux, et le chevalier est encore bien de son temps par la liberté avec laquelle il s'exprime sur les sujets religieux et le clergé.

« Je vis avec chagrin, dit sa sœur dans une de ses lettres, qu'il ne lui reste trace de religion dans le cœur. Il ne la connaît plus; tout est préjugé, tout est faiblesse, et l'homme le plus profond dans ces sortes de matières ne serait pas plus entêté. »

Sa mère, il est vrai, ne le suivait pas dans ses erreurs, et devait passer pour dévote auprès de bien des gens, si nous en croyons la régularité avec laquelle elle fréquente l'église. Elle ne manque même pas l'occasion de donner de bons conseils à son fils; mais certes, sa façon de s'exprimer sur de pareilles matières sent bien son dix-huitième siècle, et si c'est une dévote qui parle, c'est avec un esprit éclairé par les principes de la nouvelle philosophie. Ainsi, cette exhortation qu'adresse Mme du Marais à son fils, au moment où il allait changer d'armes, est curieuse par son ton demi-religieux, demi-philosophique.

Il faut donc se faire à l'idée de vous savoir lié à Paris et moi ici. Qui sait ensuite ce qui en arrivera, mon cher enfant? Je n'en sais rien, mais je le redoute, heureuse si la Providence m'accorde la soumission que je dois à ses décrets, et à vous la conduite nécessaire pour suivre avec avantage cette nouvelle carrière que vous choisissez. Peut-être ne pensez-vous pas assez à lui en demander la grâce. J'avoue que je crains, et qu'insensiblement même vous ne vous soyez écarté des principes nécessaires et des seuls soutiens essentiels de la misère humaine. Prenez-y garde, mon enfant, la vie est bien courte. Enfin nous retournons à l'Être immense, qui nous place ici-bas pour manifester sa puissance aussi bien que sa bonté. C'est à nous de nous en rendre dignes

en lui rendant acte de reconnaissance du bien dont sommes capables pour en conserver la grâce.

Ces belles réflexions philosophiques reviennent souvent, toujours avec cette sorte de pompe dans les expressions, qui étaient alors si à la mode. On sent, en lisant ces passages, que celle qui les écrivait se complaisait à les écrire. Voici encore un exemple des mêmes idées exprimées sous une autre forme, mais toujours à grand frais de rhétorique déclamatoire.

Point de nouvelles, mon enfant, je trouve que Versailles me joue souvent ce tour-là. Pour vous dépiquer, c'est à vous-même que je m'en vais plaindre. Le séjour de la cour ne m'est pas favorable, car la satisfaction de mon âme ne peut s'accorder avec les devoirs qu'elle exige. Cela seul me brouillerait avec l'ambition. Mais il n'est pas besoin d'y chercher des motifs d'indifférence ; le ciel ne vous a pas placé dans cette carrière ; je m'en suis consolée depuis longtemps que je me connais priser si fort le bonheur de me trouver réunie à ce que j'aime. Dans le peu d'années que l'on doit passer ici-bas, est-il un autre bien réel ?

Deux jours après, une lettre du chevalier étant venue, qui annonçait un prochain voyage à la Trinité, Mme du Marais ne manque pas de disserter de nouveau sur ce bonheur inespéré.

Je touche donc à la fin de la plus douce correspondance que je puisse jamais avoir, mon cher enfant, puisque enfin je vois l'époque de votre absence bientôt terminé ; ce plaisir muet va se voir remplacé par un bien mille fois plus vif encore. Ce sont des instants heureux qui passent comme des éclairs, et les temps nébuleux sont toujours dominants sur le courant de la vie. Vous avez raison ; tout bien combiné l'on ne pourrait jamais se partager à son gré ; il vaut encore mieux, en recevoir l'arrêt par l'auteur même de la nature. Nos désirs momentanés nous jetteraient dans un combat continuel avec nous-mêmes, et quand il exige notre soumission à ses décrets, il ne veut que notre bien, en fixant l'ordre en toutes choses.

L'argent joue un grand rôle dans cette correspondance. Le chevalier du Marais avait perdu son père lorsqu'il était encore enfant et jouissait d'une certaine fortune. Il ne paraît pas que son frère aîné ait été avantagé, et les partages durent être égaux entre les deux frères. Mme du Marais, en bonne mère de famille, s'était chargée de gérer les affaires de son fils ; aussi est-il constamment question dans ses lettres, de baux dont les fermiers ne payent pas les termes, de bois abattus et non vendus, enfin de toutes sortes d'affaires domes-

tiques. Mme du Marais, qui savait si bien philosopher sur l'incertitude des choses humaines, ne méprisait pas les biens de ce monde, et ses affaires ne souffraient pas de ces belles tendances spéculatives. Elle sait les exposer avec cette verve comique, qui ne faisait alors jamais défaut.

Votre vin serait payé si vous aviez parlé plus tôt, et même remercié ; c'est avec un homme honnête, ce qui était le plus pressé à faire, mon cher enfant, que je vous plains de boire du vin vert ! Cela est malsain, mais vous êtes mal rangé, c'est ce qui fait pitié. Que faites-vous donc d'avoir déjà avalé la feuillette de l'an passé ? Il est certain que vous n'avez pas d'ordre, et qu'avec vos bouffonneries, tout votre argent et vos provisions s'en iront en brouet d'andouilles. Ceci est fort trivial, mais n'en est pas moins vrai.

Ces reproches reviennent souvent sous une forme ou sous une autre, et le chevalier, malgré toutes ses promesses d'être plus économe, a toujours besoin d'argent. Il en coûtait évidemment beaucoup plus pour être officier il y a cent ans qu'aujourd'hui. Si nous ne nous trompons, du mois d'avril 1778 au mois d'août 1779, Mme du Marais fait mention de diverses sommes qui s'élèvent en total à 25,989 livres. Il est vrai que dans ce chiffre se trouve contenu le produit de la vente du vieux bois, qui s'élève à peu près à une quinzaine de mille livres. Vers la même époque, le chevalier a envie d'acheter une terre, et entre en relations avec un propriétaire voisin pour l'achat d'un domaine dont on demande 420,000 livres. Le marché n'aboutit point, mais Mme du Marais, qui désapprouvait le projet, écrit cependant à son fils qu'elle pense qu'on y pourrait atteindre, avec de l'ordre et du courage pour se pouvoir retrancher pendant une couple d'années.

Malgré ces preuves d'une grande aisance (car il est difficile de lui supposer moins de 15 à 20,000 livres de rente), le chevalier se plaint toujours. La charge d'officier imposait un assez grand train à ceux qui en étaient revêtus, et ceci se comprend facilement, si l'on songe qu'il y a cent ans, le corps des officiers se recrutait presque en entier parmi la noblesse. Le métier des armes était alors en grande partie une occupation pour les classes supérieures ; aussi le train de vie que mène le chevalier est-il bien différent de celui d'un officier de nos jours. Après avoir demeuré quelque temps dans un hôtel, il loue un appartement rue de Grenelle-Saint-Germain. Cet appartement était celui d'un de ses amis, dont le nom revient souvent dans la correspondance, M. de Sainte-Croix. Il y avait laissé ses meubles, mais le chevalier ne peut s'empêcher d'y faire quelques « changements économiques, » il le remeuble en partie,

tout en se vantant fort de sa sagesse. Ainsi, les rideaux de sa chambre à coucher ne seront point en taffetas; malgré ses bonnes intentions, il dépense cependant 3,600 livres à compléter son ameublement, somme assez considérable, surtout si l'on tient compte de la valeur beaucoup plus grande qu'avait alors l'argent, et si l'on songe qu'il ne s'agit que de l'ameublement d'un simple officier non marié. Mais aussi quel est l'officier d'aujourd'hui qui se vanterait d'être économe parce qu'il n'a pas des rideaux de soie dans sa chambre? La maison ou le domestique du chevalier, comme on disait alors, se compose toujours de deux serviteurs à gages, un valet de chambre et un cocher, lequel a deux chevaux de selle à soigner aux frais du chevalier; même pendant quelque temps, ce dernier achète un « carrosse » assez élégant qui lui coûte fort cher, mais il se dégoûte vite de ce majestueux équipage et le remplace par un cabriolet plus léger et plus élégant qui convient mieux à un jeune officier. Il s'occupe fort de ses chevaux; constamment il les envoie à la campagne afin de les reposer des fatigues de Paris, et il n'y a presque point de lettre où il ne soit fait quelque allusion au « gros allemand ou à la belle anglaise. » Mais s'il prend soin des bêtes qui lui appartiennent, le chevalier n'oublie pas que les hommes qui le servent doivent être les premiers objets de sa sollicitude, et nous le voyons à plusieurs reprises, soigner ses domestiques dans leur maladie avec une attention, une « sensibilité » comme on disait au dix-huitième siècle, qui montre que notre officier savait faire autre chose que de belles phrases sur la vertu.

A l'état de maison dont nous venons de parler, se joignaient sans doute bien des dépenses extraordinaires auxquelles l'obligeait sa position et qui ne contribuaient pas à remplir sa bourse : fêtes, plaisirs, représentations; il nous raconte lui-même une de ses occasions de dépense qui faisaient secouer la tête à sa prudente mère.

Au lieu de vous écrire vendredi, ma chère maman, savez-vous où j'étais ! J'étais dans les Champs-Elysées, en petit gilet blanc, une belle écharpe rose et une taille à mettre là-dedans, comme on dit; rien n'était plus galant; aussi avais-je à me regarder toutes les plus belles dames de Paris, sans vanité. Vous me demanderez ce que je faisais pour leur plaire et pour les divertir. Je courais de toutes mes forces, tantôt à droite, tantôt à gauche, enfin de toutes les manières. De peur que vous n'auguriez mal de ma tête, je vais vous donner la clef de cette belle description. Vous saurez que la jeunesse du régiment a voulu donner un spectacle pendant qu'il n'y en a point. C'était une partie de barres. Nous étions environ cent coureurs, tous habillés de même avec des écharpes rose et bleu pour distinguer les partis. Malgré le froid qui fût assez vif ce

jour-là nous eûmes beaucoup de spectatrices, qui promettaient de bon cœur que c'était la première et dernière fois qu'elles viendraient grelotter là. Nous eûmes même la satisfaction d'entendre dire à quelques-unes qu'elles trouvaient les courses de chevaux plus intéressantes. De là un immense repas donné par nous. Dieu sait comme les bouteilles de vin de Champagne sautèrent et comme les têtes sautèrent aussi. Toute cette fête, tant en bouteilles bues qu'en bouteilles cassées, a coûté près de 1,000 écus, ce qui fait 2 louis pour chacun.

C'est ainsi que sans être dissipateur, le chevalier vidait promptement sa bourse (que sa mère avait tant de peine à remplir), avec une indifférence qu'elle lui reproche sans cesse. Elle avait, il faut l'avouer, le droit de morigéner ainsi gaiement son fils, car dès qu'il s'agissait des intérêts de son petit chevalier, rien ne pouvait la retenir, ni le froid ni le chaud, ni les difficultés d'aucunes sortes. Ce n'était pas toujours avec succès. C'est ainsi qu'elle raconte gaiement le mauvais résultat d'une « vendue » de moissons auquelle elle avait tenu à assister, malgré les chaleurs du mois de juillet, et qui ne dut pas enrichir le chevalier.

Le temps était frais, le vent changeait sans le moindre chaud, me voilà rendue sur le lieu, où tout plein d'honnêtes gens étaient avant moi, mais ma surprise fut grande en voyant une partie des richesses qui étaient à vendre. Ce n'étaient plus que de mauvaises herbes à la place du blé. Enfin nos marchands avaient l'oreille aussi basse que la voix. Effectivement, le moment arrivé, on crie à combien la moisson de M. le chevalier? Devinez où elle fut bornée? Il faut bien vous le dire, à deux mille livres.

Malgré ces mécomptes, Mme du Marais était un fort bon homme d'affaires, et le chevalier devait s'estimer fort heureux de voir sa fortune en si bonnes mains; aussi témoignait-il toujours à sa mère, dans ses lettres, une vive reconnaissance. Cette bonne mère vivait elle-même à la campagne par économie, mais fort largement, avec un carrosse à deux chevaux, qui la promène dans le pays, un cuisinier qui faisait, il est vrai, de la mauvaise cuisine. Elle faisait fort bonne figure dans le pays et tenait son rang, mais aimant la tranquilité et la solitude, les visites, les courses ne lui plaisent pas, et toute sa vie s'est concentrée dans son fils. Son amitié la rend même parfois un peu exigeante, et s'il survient un retard ou une irrégularité dans les lettres de son fils, elle sait fort bien se plaindre.

Que puis-je vous dire, mon enfant, il me semble que je ne puisse penser qu'à regretter les deux postes blanches ou plutôt noires; cepen-

dant votre cœur n'a pas besoin que je fasse peinture de ce qui se passe dans le mien. Il entend à demi-mot.

Le chevalier, de son côté, n'est pas moins difficile à contenter; même il est, comme il le dit lui-même, jaloux et ne trouve pas que sa mère puisse avoir une bonne raison pour ne pas lui écrire. Lui se croit naturellement plus en droit d'être irrégulier; les obligations de son métier lui prennent beauconp de temps. Il est constamment obligé d'assister aux revues ou d'aller monter sa garde à Versailles, ce qui le rapprochait de la cour, mais ne paraît lui avoir procuré beaucoup d'agrément. Puis il a les devoirs de société à remplir. Malgré ces bonnes raisons, les deux lettres par semaine se suivent assez régulièrement et apportent à Mme du Marais, outre les petites nouvelles de la cour et de Paris, le récit des faits et gestes de son fils aîné, qu'il faut aussi faire connaître au lecteur; son ménage n'est pas le côté le moins curieux de cette famille du dix-huitième siècle.

III

Frère aîné du chevalier, le comte du Marais, était, comme lui, dans l'armée. Lieutenant dans les gardes françaises, il vivait également à Paris. Mais son caractère était très-différent de celui de son frère. Beaucoup moins vif, ayant peut-être le cœur plus vraiment tendre, il paraît avoir eu quelque bizarrerie d'humeur dont sa mère ne se fait pas scrupule de rire. « L'orignal, » comme elle l'appelle dans ses lettres, est souvent le sujet de plaisanteries qui, sans doute, ne lui eussent pas été bien agréables, s'il en eût été instruit. Très-désireux de se marier, le comte du Marais avait manqué plusieurs bonnes occasions, ce qui valait à sa mère des volumes et des volumes de lettres. A la fin, il finit par épouser une demoiselle Boulay de Mareuil, qui lui apportait une assez grande fortune. Mais elle n'était pas noble, ce que dans sa nouvelle famille, on eut bien de la peine à lui pardonner. Quoiqu'elle n'eût rien à lui reprocher, Mme du Marais revient sans cesse sur la différence de naissance qu'il y a entre son fils et sa belle-fille, sur la petite Parisienne qui doit avoir tous les défauts d'une fille de financier.

Etabli dans la rue du Pont-aux-Choux, le jeune ménage divertit beaucoup nos correspondants.

Avant de finir ma lettre, il ne faut pas que j'oublie de vous dire que le ménage du Pont-aux-Choux est le plus tendre de tous les ménages, je n'ai vu que celui des Tourterelles de Zézert que je puisse lui comparer.

Forcé de quitter sa femme pour aller faire son service au sacre du roi, le comte ne manque pas de confier ses peines à son frère, qui, de son côté, se fait un plaisir d'en amuser sa mère.

Notre nouveau ménage est aux champs de se trouver séparé pour une absence de trois semaines. La tourterelle isolée a déjà expédié une dépêche qui fut reçue au débotté. Le tourtereau fugitif passe sa journée à me compter ses plaintes. Quelle vertu! quelle raison! quelle sagesse! nous étions faits l'un pour l'autre. — Sans doute, mon frère, vous voilà unis. — La Providence a pris soin de nous assortir. — Sûrement. — Car enfin pourquoi ai-je manqué tant de mariages probables pour ne faire que celui-là? — Je ne sais pas, mais cela n'empêche pas que cela ne soit clair. — Sais-tu bien que les mauvais ménages sont moins communs qu'on l'imagine? — Oui, mon frère, dans le commencement. — Mais le commencement est une prévision bien forte pour l'avenir.

Malgré les craintes du chevalier et les doutes de la mère, la bonne intelligence entre les deux époux ne fut guère troublée, et dura plus longtemps que les débuts que Mme du Marais appelle « un moment fanatique. » Le chevalier donne lui-même à sa mère des détails sur le bonheur domestique de son frère dans le langage le plus piquant.

Le ménage va aussi bien qu'on puisse le désirer. Il dit toute la journée que sa femme est une bonne enfant; elle pense toute la journée que son mari est un bon garçon, et avec cette opinion réciproque, tous les deux ont l'air content. Je suis persuadé, ma chère maman, que vous aurez bientôt fait la même observation que moi, et que vous en sentirez le même plaisir. J'en ressens un véritable à m'apercevoir que la moitié du temps il faut jeter ses livres au feu, et que, très-souvent, les raisonnements qu'on fait, les conséquences qu'on tire de l'esprit, de l'humeur et du caractère, se trouvent démentis par l'expérience. La vie me paraît un vrai collin-maillard où l'expérience crie casse-cou.

La petite Parisienne sut donc peu à peu dissiper les préventions, grâce à sa bonne humeur et à son entrain. Sa famille ne fut pas aussi heureuse, et le chevalier revient sans cesse sur les ridicules des financiers et le bruyant caquetage des Mareuil.

Au mois d'octobre 1776, Mme du Marais vint à Paris pour assister aux couches de sa belle-fille. Le chevalier jouissait justement alors d'un congé et tenait compagnie à la bonne Zézert. Fort ennuyée de jouer ainsi à cache-cache avec son favori, Mme du Marais est de mauvaise humeur et ses lettres s'en ressentent. Voici comment elle annonce à son fils la naissance d'une petite fille, événement qui la laisse évidemment très-froide.

Vous savez à présent où nous en sommes; voilà cinq jours complets que vous êtes oncle d'une petite nièce... Cependant notre petite femme n'en est pas encore totalement tirée. La nombreuse bande de parenté qu'elle a la pourrait tuer. Voilà deux fois que ce verbe haut de tous ces petits roquets de frères, joint à celui des père, mère, grand'père, grand'mère, l'abat et l'échauffe. En attendant, vous m'obligeriez fort, mon cher fils, de me donner quelques détails sur ce qui se passe dans mon ménage. Nos murs sont-ils finis? Se payent-ils? Sans argent on fait mauvaise figure, là comme ici.

L'*Emile* de Rousseau était alors au moment de sa plus grande réputation, et toutes les jeunes femmes voulaient suivre ses conseils et être elles-mêmes nourrices de leurs enfants. Femme d'un autre temps et se moquant du verbiage philosophique de l'époque, sans se douter que sa tête en est aussi remplie que celle des autres, Mme du Marais est très-fort scandalisée de ce nouvel usage.

Oh! le vilain métier que celui de nourrice! C'est une singulière manie pour les jeunes femmes. Celles de ma classe en rient et nous nous savons bon gré de n'avoir pas été si dupes. Il sera bien prouvé, je crois, que ces mères modernes ne vaudront pas mieux que les anciennes, ce n'est pas trop dire.

Malgré sa mauvaise humeur et ses plaintes, la noble provinciale quitta sa petite bourgeoise parisienne avec un certain regret.

Je lui ôtais un grand vide, si elle le sentait bien, elle serait assez malheureuse, mais il est des grâces d'état.

L'année suivante, la petite Parisienne vint faire une visite en Normandie, ce qui n'était pas précisément un plaisir pour Mme du Marais qui aimait fort le calme et la tranquillité, et redoutait les embrassades. Les voyages étaient alors une tout autre affaire qu'à présent; les routes étaient fort dures et les chevaux de poste n'allaient pas vite, malgré les améliorations que Turgot s'efforçait d'apporter aux chemins royaux. Il venait d'établir des voitures publiques circulant régulièrement et qu'on appelait des Turgotines. Mais ce moyen de transport n'était pas convenable pour des personnes bien nées, et la jeune Mme du Marais vint dans son carrosse. Elle était accompagnée par une autre jeune femme, mariée au cousin du Verbois, l'année précédente. « La Statue », comme l'appelait le chevalier, à cause de son caractère silencieux, allait aussi pour la première fois, voir sa belle-mère, Mme du Marais du Verbois. C'était un moment fort critique, parce que la mère du cousin avait

été si fort opposée au mariage, qu'elle n'était pas venue à Paris pour y assister, et avait ainsi obligé son fils à se marier sans aucun apparat, suivant l'expression du temps, en « chenille. » La paix avait cependant fini par être conclue, et profitant du départ de sa cousine, la Statue prit aussi la route de la Normandie. Les deux jeunes femmes, laissant leurs maris à Paris, remplir leurs devoirs d'officiers, partirent ensemble le mercredi 8 avril 1777, et arrivèrent à la Trinité le samedi 12 avril, ayant mis plus de trois jours à franchir la distance d'environ quarante-cinq lieues. La fidèle correspondante raconte ainsi l'arrivée des voyageurs.

Mais parlons, mon enfant, de l'arrivée de vos Parisiennes, que vous m'annonciez. Les voici. Samedi, à une heure, leur attelage parut dans la route. Aussitôt les cloches sonnent en volée; Zézert voulut ainsi caractériser la bienvenue du petit ange très-émerveillé à la vue d'Aglaé... Vous manquez à mon cœur..., et cette quantité d'objets, pourtant intéressants, ne remplissent pas la part que vous y occupez. Mais pour la maison, quelque vaste qu'elle soit, elle n'est pas du même genre. Elle est pleine et mon écurie garnie assez inutilement. Enfin il faut changer le proverbe et dire qu'il faut bien que les poussins vivent avec la poule.

Les deux voyageuses s'installèrent donc chacune chez leurs parents et la vie tranquille des provinciales ne paraît pas avoir été troublée par leur séjour. Mme du Marais n'eut lieu que d'être contente de sa belle-fille dont elle loue constamment la bonne grâce et l'activité. Il est vrai que ces louanges sont surtout destinées à servir de contraste aux critiques qu'elle distribue aux habitants du Verbois et en particulier à la petite Statue, qui ne perd pas son air extasié devant son époux, décoré par sa bonne cousine, du nom de Pygmalion, et devient bloc dès que ce cher époux s'éloigne. C'est à cette époque que le comte d'Artois, frère du roi, et l'empereur d'Autriche, firent ce voyage en France, qui fit alors tant de bruit et occupa le pays tout entier. On a bien des anecdotes sur ce voyage dans les Mémoires du temps, il est curieux de voir le passage des princes en Normandie raconté par Mme du Marais, répondant à son fils qui lui avait demandé en ces termes des nouvelles de ce voyage.

Qu'est-ce que M. le comte d'Artois dit et fait en Normandie de beau? C'est à vous qu'il faut maintenent s'adresser pour savoir des nouvelles. Je crois qu'il y aura paru, comme ailleurs, la tête vide et légère. L'empereur tombe ici en discrédit, pour sa peine d'y être si longtemps. On trouve qu'il ne fait que bavarder. On s'ennuie de lui voir jouer sans cesse la comédie de l'*incognito*, et de l'entendre répéter avec affectation,

qu'il a eu l'honneur de parler, *qu'il a eu l'honneur d'entendre*, tandis qu'il honore tout le monde. On trouve cette affectation ridicule. Mais ce qui est plus ridicule encore, c'est la nation qui le juge, à laquelle on ne peut plaire et dont on ne peut fixer l'attention quinze jours de suite quoique empereur et roi des Romains.

A cette vive boutade contre le prince et contre le peuple, la mère répond par le récit qu'on lui a fait de la cérémonie. Elle sait faire tête à son fils en vivacité de plume et ses traits de satire sont touchés d'une main sûre et légère.

Je m'y prends de bonne heure, mon cher enfant, pour très-amplement me dédommager de jeudi. Vous dire depuis tous les événements qui m'ont occupée, tantôt gaiement, tantôt gravement ! Voilà, direz-vous, un air bien important pour la province. Et bien, vous allez juger, sur la suite de ma lettre, si j'en ai trop dit. Il faut commencer par le comique, et vous tracer la scène du curé, arrivant jeudi au soir du Haras. Il aurait fallu l'entendre pour le comprendre. Ce pauvre homme, engoué du plaisir d'avoir entendu parler le comte d'Artois, ne pouvait contenir sa joie. La jeune nourrice, qui n'avait jamais rien vu de si plaisant, le poussait par sa vivacité naturelle à faire des questions, à lui répondre à mille choses à la fois, de façon que pendant trois heures, c'était un bruit si confus de dialogues et de ris, qu'il était impossible d'expliquer. Le fond de tout cela était le curé, qui répétait sans cesse les louanges que l'on avait données à certaine pouliche que vous avez voulu acheter, que dans l'enceinte où l'on voulait faire voir au prince les belles juments normandes, M. de Briges avait fait paraître celle du curé des Lettiers, dont chacun s'était émerveillé, que le comte d'Artois lui ayant demandé s'il en voulait tirer race, il avait fait une réponse négative. Le prince de Nassau, lui ayant ensuite demandé s'il la voulait vendre, il n'avait plus su que répondre, de peur de s'engager. Enfin ce grand seigneur s'en amusant sans doute, voulait l'engager à en tirer le risque d'un poulain qu'il achetait d'avance. C'était à mourir de rire. Arrive le lendemain ma belle-sœur, avec son air de science de cour. Je m'empresse de lui demander si elle a été à Laigle. — Oui, me dit-elle. — Eh bien ! avez-vous vu de belles choses ? — Sans doute. Le comte d'Artois m'a saluée et a tenu son chapeau à la main jusqu'à la dernière fenêtre où nous étions. Je badinai et lui dit : — Je crois qu'il en a fait autant aux autres ; mais vous aurez encore une autre fois un objet de plaisir, car l'empereur passera dans quelques jours. Elle me répond : — Il est avec M. d'Artois. Je voulais la faire revenir de cette erreur. Tentative inutile. Elle me dit : — J'en suis sûre, il était seul dans une chaise de poste, en habit gris,

l'air sérieux, les yeux baissés, et lisant dans une brochure ; une belle figure, grand et maigre. Personne n'a pu me dire son nom. J'appelai cependant un valet de pied de M. le comte d'Artois, qui ne voulut pas le nommer. De là, nul doute que ce personnage ne fut l'empereur.

Mais Mme du Marais n'est pas si au-dessus de la curiosité qu'elle voulait bien le paraître. Elle l'avoue elle-même et raconte fort gaiement la déconvenue qu'elles éprouvèrent, elle et sa belle-fille, dans une expédition entreprise pour aller voir passer l'empereur qui se rendait aux Haras, grand château des environs.

Ce grand monarque ne parut point. Malgré l'attente de deux mille gens à bouches béantes, qui étaient là les yeux ouverts pour considérer son incognito. Le jour finit, chacun prit le chemin de son gîte puis lui et sa suite peu nombreuse passa à deux heures après minuit.

Le gros frère ne tarda pas à revenir joindre son épouse, et la famille ainsi réunie mena douce et joyeuse vie. Les visites ne manquaient pas et il fallait ainsi en rendre aux grands personnages de la contrée ce qui ne paraît avoir été rien moins qu'amusant. Comme nous l'avons dit, en effet, le propriétaire du grand château voisin de la Trinité, venait attendre dans la province le retour de la faveur royale dont il était souvent privé. Lorsqu'il résidait dans ses terres, sa demeure était ouverte à toute la noblesse du pays dont il était le protecteur naturel. Mme du Marais y allait comme les autres, le plus souvent avec les cousins Verbois. Les jugements qu'elle porte sur ces grands voisins sont curieux à plus d'un égard ; ils montrent de quel œil la noblesse de campagne regardait cette autre partie de la noblesse qui vivait à la cour et traitait avec un certain dédain les petites gens moins favorisés qu'elle. Les jugements, il faut le dire, ne sont pas dépourvus d'une certaine aigreur qui prenait évidemment sa source dans une dose d'envie assez naturelle à comprendre, et que malheureusement la conduite de la haute noblesse venait souvent justifier ; les souffrances de vanité qui sont si vivement senties en France et qui ont été pour beaucoup dans la Révolution augmentaient encore la malveillance avec laquelle cette classe de la société était regardée par le reste de la nation. Voici par exemple une réflexion que nous relevons dans une lettre de la fille de Mme du Marais sur leurs puissants voisins qu'elle appelle toujours « les grands » et qui montre bien cet état d'esprit.

Il est donc bien vrai que le règne des chasses a recommencé ; j'admire comment les grands ont droit de faire tout ce qu'ils veulent. Il n'est point de mauvais procédé pour eux ; la flatterie ou la crainte leur

enchaîne tout, quelque chose qu'ils fassent : ils en profitent et font bien.

Il est juste de dire cependant que ceux qu'on jugeait si sévèrement étaient au contraire de fort honnêtes gens, que leur indépendance d'esprit, leur peu de souci de la faveur forçaient parfois l'admiration même de Mme du Marais, qui appelle quelque part le maréchal « un vrai Romain. » Voici quelques extraits des lettres écrites à diverses reprises à son fils, du château même où demeurait ce Romain qu'elle appelait aussi parfois un grand farceur.

La vie qu'on y menait était fort sérieuse et ne plaisait qu'à demi aux visiteurs. Aussitôt après le repas, chacun allait « en retraite dans sa chambre », ce qui permet à Mme du Marais d'écrire de longues lettres à son fils.

Il faut bien vous écrire sans avoir reçu votre lettre, mon cher enfant, que le courrier emporte au Moyer-Ménard. Si j'avais autant de courage que de désir d'avoir cette pièce, j'aurais forcé sa malle ; mais chez un maréchal de France, on ne fait pas ces violences. On mène ici la vie accoutumée, excepté que le petit prince (le fils de la maison) a l'ennui peint sur la mine, ce qui n'avait pas été si clair. Il a pourtant Mme d'A..., et son mari. Mais le maigre austère les fait bâiller, surtout le soir. Car le dîner vous accommoderait fort bien, il y a une marée superbe... Le mardi d'arrivée dans la société, je tins séance avant la retraite. Le pauvre maréchal ne savait que faire. Dénué de joueur d'échecs, que pensait-il faire ? Dire des radots de toutes les couleurs à ses petits enfants. C'est ce qu'il sait faire en cette réduction ; il n'est jamais à sec à cet égard. Maurice hausse les épaules et rit fin. Charles rit à gros éclats et fait tapage... La maréchale me cause, le maréchal me chatouille, les enfants me saluent et les courtisans aussi. En vérité, je puis dire qu'au milieu de tout cela le cœur reste à la glace. Il faut convenir qu'il y a si longtemps qu'il en est enduit, que, hors l'objet qui a su conserver place différente, il n'y reste plus d'issue.

Plus tard, lorsque la défaveur royale ramène dans leurs bois les propriétaires du grand château, Mme du Marais écrit encore dans plusieurs lettres.

J'ai donc trouvé nos grands hôtes tels que vous nous les avez renvoyés, toujours honnêtes, simples et jasant à merveille... Rien n'est changé ici ; on y cause, et ceux qui écoutent, rient à merveille. Hier il y avait le gros du Merle, Baubuisson tels que vous les connaissez Mme de C..., etc. Nous sommes entrés nous réchauffer du plus beau feu et séparées ce matin, de peur d'incendie.

On jasait donc beaucoup sur toutes choses pour charmer les loisirs de la campagne, sans regarder beaucoup les conséquences de cette grande liberté de langage.

Le maréchal cause trop pour son bien particulier; il n'observe pas assez la loi de la médisance et est, sur cet article, d'une indulgence condamnable.

Malgré la sévérité de ses jugements, la châtelaine des Lettiers est fort assidue auprès des hautes puissances et sait fort bien les ménager.

Après les grands voisins qu'on traitait si légèrement quand ils avaient le dos tourné, venaient les voisins de moindre importance, qui formaient la société de la province. La belle-fille, qui n'allait qu'à contre-cœur dans le grand château, frayait beaucoup avec ces personnages plus abordables et moins solennels. Toute cette société de province était fort animée; on allait les uns chez les autres; les amusements ne faisaient pas défaut, et l'on va même jusqu'à jouer la comédie; on joue *le Barbier de Séville* au château du Haras. La petite nourrice, comme l'appelle sa belle-mère, prend sa part à tous ces amusements, elle va de château en château et s'amuse fort de cette vie de campagne. L'arrivée ou le départ des grands personnages de la province fait aussi l'occupation des provinciaux, et Mme du Marais, qui s'appelle toujours elle-même une provinciale, ne manque pas de tenir son fils au courant de ces grands événements.

Ne voilà-t-il pas un petit spectacle qui vient de nous distraire. C'est Mme de Matignon, sa petite fille et un carrosse de suite, qui vont faire une entrée pompeuse à Gaté. Un escadron de bourgeoisie était allé à Laigle former son cortège. On m'avait demander permission de passer dans la cour. Cette avance polie me vaudra sans doute une visite dont je me passerais bien. Pour le moment, j'en suis quitte pour avoir entendu ses remerciements par un intendant.

Malgré son indifférence affectée, Mme du Marais sut fort bien remarquer que la visite ne vint pas et elle se garda de la faire la première.

L'usage de passer la belle saison hors de Paris, commençait, du reste, à s'établir très-généralement, et nous voyons dans cette correspondance, qu'un certain nombre de personnes venaient régulièrement passer l'été en Normandie, jouir du beau temps, et se reposer des fatigues de la capitale. Ainsi une jeune femme, Mme du Bourg, qui paraît avoir été une fort jolie personne, arrive chaque année dans notre petit coin de campagne et va rendre visite à Mme du

Marais, sa tante. Elle était fille d'une Mme de Montferrat, que la correspondance poursuit de ses railleries. La vanité et le babillage interminable de cette dame sont le sujet de continuelles plaisanteries, tandis que la cupidité de son mari est traitée sans aucuns ménagements.

Je fus hier chez Mme de Montferrat, écrit le chevalier, mais il était si tard, elle voulait aller dîner en ville si loin, il y avait là un M. de Rocquépine à qui elle voulait dire tant de choses, qu'elle ne savait pas trop ce qu'elle disait. Mais il est clair que c'était une affaire de circonstance, et qu'elle n'avait pas le temps de parler raison.

Mme du Marais, de son côté, fait à son fils le récit d'une course faite avec Mme de Montferrat, qui est assez comique.

Mme de Montferrat, m'a donc engagée à la conduire ici avant-hier. Oh ! que n'étiez-vous avec nous pour tracer tous les tableaux qu'elle nous a fournis. A l'approche de ce lieu, son amour paternel, l'emphase de son origine, la grandeur imaginaire de ses ancêtres, tout prêtait à l'illusion, et le feu de son imagination était d'un multipliant sans bornes. Comment ne pas rire quand elle répétait à sa fille avec un air de hauteur sans pareil en passant à Orbec. « Oh ma fille, ce n'est pas ici comme à votre Grenoble ! j'ai droit d'entrer aux Capucins. Oui, sans doute, je me souviens d'un dîner que j'y ai fait à l'âge de quatre ans... » Enfin hier nous eûmes les aubades, la mère fut ravie. Il est vrai que si elle avait voulu voir, c'était à l'occasion d'une confrérie de saint Michel.

Cette haute et puissante dame avait quatre filles toutes jolies que son époux avait trouvé moyen de marier richement sans débourser un sou. Il est vrai que si nous en croyons Mme du Marais, il s'était montré fort peu difficile sur la personne de ses gendres ; la troisième de ces cousines du chevalier était mariée à un jeune homme, fils de M. Cromot, intendant des biens de Monsieur, frère du roi. Sa grande fortune, au dire des correspondants, avait été acquise par des moyens douteux ; mais il faut remarquer qu'à l'égard des financiers, non moins qu'envers la haute noblesse, les sentiments de Mme du Marais et de tous ceux qui l'entourent ne sont pas dépourvus d'une certaine aigreur que nous ne voudrions pas nommer de l'envie. L'importance que les fermiers-généraux et les gens de finance, comme on disait alors, avaient fini par prendre dans la société, ne les rendait pas populaires ; leur richesse offensait à la fois l'aristocratie et le peuple, et on les accusait généralement de malhonnêteté sans bien savoir sur quel fondement. Quoi qu'il en soit, Mme de

Montferrat avait donné la main de sa fille au fils de M. Cromot, qui s'appelait M. du Bourg, d'après une terre de ce nom. Le chevalier est très-assidu auprès de cette jeune femme, et se vante de lui apprendre la philosophie. La visite annuelle qu'elle fait en Normandie est une grande joie pour la solitaire des Lettiers. Au Verbois on la reçoit aussi fort bien. Pendant quelques jours elle animait de sa gaieté les châteaux un peu tristes de ses parents. La mère du chevalier était sa confidente, et elle rapportait à Paris une provision de bons conseils, que sa jolie figure et ses goûts mondains rendaient fort nécessaires. Le chevalier tenait ensuite sa mère au courant de l'effet produit par ces dits conseils.

A propos, la petite du Bourg, se rappelle tant qu'elle peut les conférences de nuit qu'elle a eues avec vous dans son dernier voyage aux Lettiers. Elle me contait cela l'autre jour, en levant ses petits yeux au ciel comme sa mère.

« Cette pauvre petite tante, disait-elle, m'a donné de bons conseils; je ne les oublie pas. » D'après cela, ma chère maman, vous pouvez être tranquille sur son compte, car, puisqu'elle le dit, elle le fait, cela n'est pas équivoque... Elle m'a érigé son bibliothécaire. J'ose dire que les livres que je lui donne secondent vos conseils; les uns ont pour titre : *Paméla*, ou la vertu récompensée; les autres, *Clarisse*, ou le danger des passions. Tout ce que l'on peut dire, c'est que mon onguent est de l'onguent pour la brûlure. Est-ce ma faute ?

Malgré les doutes du malin cousin la jolie cousine sut ne mériter aucun reproche et lui-même se plaît à tout instant à le reconnaître. Cette sage conduite était d'autant plus méritoire que M. du Bourg était loin de l'imiter. Aide de camp du comte d'Artois, ce jeune officier menait une vie de désordres; à la fin, le scandale devint tel, que M. Cromot, son père, le força à passer en Amérique avec les troupes françaises que le roi venait d'y envoyer. On voit qu'autrefois, comme maintenant, on expédiait à l'étranger ceux qui avaient une bonne raison pour ne pas vivre en France, ce qui ne contribue pas à donner au dehors une haute idée des Français. Voici le récit de cette scène où le père irrité a une ressemblance visible avec M. Vamberk dans la pièce du *Philosophe sans le savoir*.

La mère Cromot est arrivée subitement; le lendemain; le père les a tous rassemblés, s'est assis avec l'air consterné, a tiré un papier de sa poche. Chacun gardait un silence funeste. Sur ce papier était l'énumération des débordements de son fils; suivaient les reproches véhéments d'un père éloquent et irrité. Un ordre de sortir sur-le-champ de Paris et de passer en Amérique, soit aide-de-camp, soit enfin de

telle manière qu'il aurait crédit de l'obtenir. Comme il n'est pas juste, a-t-il ajouté, qu'une femme honnête et vertueuse, dans le sein de qui vous n'avez pas craint de plonger le poignard, souffre de votre conduite, je veux que ses quatre mille livres lui soit assurées. Voici le contrat qu'il faut signer à l'instant. Vous jugez comme le fils a obéi... Le père Montferrat fait le désolé et dit qu'il donnerait un bras pour n'avoir pas uni sa fille à un du Bourg. Je ne sais pas s'il donnerait un bras, mais je crois qu'il ne donnerait pas un écu.

Malgré sa douleur Mme du Bourg ne tarda pas à reprendre sa vie accoutumée, fort mondaine quoique irréprochable dans le fond. L'été qui suivit le départ de son mari, elle arrive de nouveau en Normandie, et Mme du Marais raconte fort agréablement sa visite.

Croyez-vous, mon cher enfant, que j'aie le temps de vous écrire lorsque votre jolie cousine me tient soir, matin et toujours, à jaser comme un claquet de moulin ? Ne la plaignez pas tant ; c'est un vrai caméléon. L'Amérique, la France, les infidélités de son époux, ses bons procédés, tout cela fait un pot pourri dans le fond de sa tête qui fait, au total, que son cœur reste tranquille. Au fait, cela est heureux. Elle est fraîche comme la rose. Ainsi, soyez de votre côté en paix sans prétendre en faire une philosophe.

Deux jours après, Mme du Bourg quitte les Lettiers, et son départ dans une voiture plus simple qu'à l'ordinaire donne lieu à une réflexion morale assez banale, mais vivement exprimée.

Cette jolie parente vient de partir dans un petit cabriolet très-simple. Ce qui m'a fait un peu pitié pour elle, c'est la honte qu'elle avait de cet équipage. Oh ! la maréchale n'en aurait jamais paru si humiliée. Oh ! la sotte chose que l'argent ; comme cela vous gâte les gens ! rendez-la donc philosophe, mon enfant, pour la garantir des défauts que l'abondance des monnaies donne.

Nous n'avons cité les divers passages de la correspondance que pour faire un peu connaître la société de Mme du Marais et du chevalier. Cette société n'était ni tout à fait de la noblesse ni tout à fait de la bourgeoisie. Vivant sur les confins de deux classes très-distinctes, leur situation était toute autre dans l'une et dans l'autre. Reçu chez le maréchal de Biron comme un officier de condition, mais non comme un égal, le chevalier à son tour, regarde un peu de son haut la famille bourgeoise de son frère, et pendant que sa mère se moque des puissants de ce monde, le fils ne ménage ni les bourgeois ni la robe. Ainsi ce trait, plus que malin, sur le mariage

de son cousin avec la fille d'un homme dont la famille n'était pas considérée.

J'ai vu ce matin mon oncle, qui n'est pas effarouché du bruit; le fils est aussi beau que le père; ce sont de braves gens. Et ma tante, que dit-elle ? En vérité, je ne lui écris point, car je ne sais trop que lui dire sur toute cette affaire. Le fait est que le grand-père a été chassé du Parlement pour cause de stellionat. En rentrant chez moi j'ai cherché dans mon dictionnaire et j'ai trouvé que c'était le cas d'un homme qui vendait un bien qni n'était pas à lui. J'ai bien remercié mon dictionnaire et je lui ai promis de ne jamais épouser la fille, ni même la petite-fille d'un stellionnataire. Enfin, c'est du côté de la mère. Le père n'a jamais vendu le bien de personne et toujours le sien.

Nous avons essayé de faire un peu connaître à nos lecteurs la vie journalière de nos correspondants; durant les huit années que dure la correspondance, cette vie resta la même, douce et paisible, attristée seulement par la séparation. Il n'y a presque pas d'interruption dans ces lettres, qui se succèdent assez semblables les unes aux autres. Les plus grands événements domestiques qu'elles rapportent sont la naissance de la seconde fille du comte du Marais, les nuages passagers qui s'élèvent entre les deux époux, dont on rit tout doucement, et surtout le changement dans la carrière du chevalier, qui avait désiré entrer dans l'état-major. Les lettres reviennent sans cesse sur ce sujet, et les dissertations sur l'ambition du chevalier méritent d'être citées. Je ne crois pas que jamais on ait tant disserté qu'à la fin du dix-huitième siècle. Tout était matière à dissertation, et tout était mis en question, depuis les principes éternels du monde jusqu'aux plus vulgaires usages, à propos de tout et de rien. Sûr d'être nommé sous-aide major, le chevalier qui payait 10,000 livres cette place de faveur, se préparait de son mieux à la bien remplir.

Je commence à savoir bien mon catéchisme, j'avais tout à faire, n'y ayant jamais songé. Il est assez singulier que ce soit là où en soit une bonne moitié des officiers du régiment, qui ne savent pas le premier mot de leur besogne. C'est un vice essentiel au corps, mais dont la cause est facile à sentir. Cette cause est que l'état-major étant le seul instruit est le seul aussi qui ait de la prépondérance. Tout le reste n'est que personnage de tapisserie sans force ni sans vertu. L'intérêt de l'état-major est donc d'entretenir une ignorance éternelle dans tout ce qui n'est pas compris dans cette classe privilégiée. Je vous dis là le fin mot du métier. Dans tous les corps, dans tous les arts, partout, l'intérêt personnel est le mobile de toutes les actions, l'intérêt

général s'arrange comme il peut. Il y a une sorte de honte aussi à faire un métier dont on n'a aucune notion. Quand cette honte-là pèse trop, il faut bien chercher les moyens de s'en débarrasser, voilà mon motif.

Mme du Marais, qui voyait avec regret son fils s'engager dans un emploi où il serait moins libre, l'accusait d'être ambitieux et de manquer ainsi aux règles de cette sage philosophie qu'il se vantait si souvent de posséder. Voici comment il se défend :

Non, ma chère maman, le prix dont la fortune dispose, qu'elle accorde quelquefois aux ambitieux, et leur refuse si souvent, me paraît au fond de l'âme d'une trop mince valeur pour en souhaiter la possession, d'une ardeur bien vive. Satisfait de mériter, mais peu jaloux d'obtenir, je trouve qu'il n'est pas de place au monde qui puisse ajouter à la satisfaction d'un homme, qui se dit, dans le fond de son cœur : « Je me sais en état de remplir tel poste, je le mérite. » Quand on se dit bien cela et qu'on a raison de le dire, on est au-dessus de l'événement. La justice fait peu de bien et l'injustice aucun mal. Si j'applique ces principes à des misères dans ce moment-ci, l'âge le veut, mais les applications peuvent acquérir de l'importance, et les principes ne varieront point. Vous voyez, ma chère maman, que rien de tout cela ne ressemble à de l'ambition.

A cette tirade la mère répond par ces quelques courtes phrases qu'on croiraient empruntées à un cours de morale.

J'ai pesé avec attention votre tirade sur l'ambition et je l'ai plus goûtée qu'au premier aspect. Je n'y avais d'abord aperçu qu'une dose assez forte de bonne opinion de soi-même, et je considère depuis, que vous vous appuyez sur des principes très-capables de devenir salutaires à votre âme lorsque vous les dirigerez vers l'auteur de tout bien, qui voit et juge le for intérieur. Alors nous découvrirons bien mieux encore la frivolité de nos desseins dans le trajet que nous parcourons, où les objets n'ont de valeur que par rapport à cet Être premier, qui est l'essence de tout bien et qui apprécie tout au poids de la justice. Ici-bas, on n'en voit qu'une faible image.

Après une assez longue attente et d'ennuyeuses démarches qui étaient alors, comme aujourd'hui, nécessaires pour obtenir une place, le chevalier fut nommé sous-aide major. Cette fonction donnait beaucoup d'occupations et de plus, comme nous l'avons dit, coûtait 10,000 livres.

C'est une chose faite, ma très-chère maman, ce ne sont plus des enfants qui sont soumis à mes ordres suprêmes, ce sont de grands

hommes qui, pour cinq sous par jour, sont obligés de m'écouter avec l'attention la plus scrupuleuse, de pirouetter sur le gazon tout aussi vite que je le voudrais, à droite, à gauche, de toutes les manières. Je trouve, au fond, que ces fainéants-là auraient à faire de leurs bras et de leurs jambes un exercice beaucoup plus utile ; tout en leur commandant celui-ci, je ne puis me défendre de cette réflexion, mais je me garderai bien de la communiquer. Pour mener les hommes il faut être un peu charlatan, mais pour soi, il faut se garder de l'être. Parlons de ce qui reste à faire pour monter aux honneurs. Il faut donner de l'argent ; il n'y a guère d'autres degrés que les siens.

La pauvre mère qui restait seule dans son château n'était qu'à demi satisfaite. Mais elle aimait trop son fils pour se laisser aller à un sentiment personnel. Vers cette même époque elle commence à parler au chevalier d'un autre acte qu'elle lui conseille à demi et qui devait les séparer encore plus si le chevalier se fût rendu à ses avis ; elle commence à lui parler de mariage. La façon toute philosophique dont elle s'y prend pour donner ses conseils de prudence est assez curieuse. Les sentiments du cœur humain qui ne varient pas dans leur fond, sont excessivement variables dans leur forme ; il faut parfois les étudier longtemps pour les reconnaître. La mode dont les changements parfois sont si brusques, modifient cette expression et nous avons autant de peine à reconnaître nos pensées sous leur habit du dix-huitième siècle, que nous aurions de peine à reconnaître nos amis, s'ils apparaissaient tout d'un coup à nos yeux poudrés à frimas et en habit de soie. C'est peut-être là une des raisons du mépris que se prodiguent les générations les unes après les autres, mépris qui tient plus à l'ignorance qu'à toute autre cause. Nous jugeons les autres temps sévèrement parce que nous les comprenons mal ; il ne faudrait cependant pas pousser cette idée trop loin de peur de tomber dans une erreur opposée et de nier tout progrès comme toute décadence dans l'esprit humain. Toujours est-il qu'une mère du dix-neuvième siècle s'y prendrait bien autrement pour exhorter au mariage son fils que ne le fait Mme du Marais dans la lettre suivante ; au fond, on dirait la même chose aujourd'hui, mais comme ces pensées seraient autrement habillées, si l'on peut parler ainsi !

Que je hais de vous savoir encore sans appétit, ni sans courage pour les mathématiques. Ce train de vie est votre aliment ordinaire qui démontrera parfaitement le rétablissement de la machine, sinon on me le dirait en vain et moi-même, malgré votre beau raisonnement pour l'état du ménage, je vous encouragerais à essayer de ce parti. Il n'en est point qui n'entraîne quelque regret dans la vie. Il serait bien

au-dessus de la nature humaine de se contenter d'un choix; ce serait méconnaître absolument les variétés de la vie que de prétendre assujettir notre esprit à un point fixe dans tout le cours de notre carrière puisqu'il faut si peu de chose pour changer notre manière de voir et de sentir. Etant donc impossible de fixer le bonheur, il s'agit de choisir l'état qui fournit moins de misère et plus de consolation; or, le tout bien pesé, c'est le mariage, malgré les petits dégoûts qu'il entraîne, qui est encore le plus naturel selon un cœur honnête. Donc, mon cher fils, c'est le plus solide à fonder; voyez votre frère, n'est-il pas mieux à tous égards depuis qu'il a arrêté ses projets ? Qui sait si vous n'avez pas le même vague dans le cœur ? Tâtez-vous bien je n'ai que cela à vous dire car je serais fâché de vous entraîner de quelque côté que ce fût que pour votre grand bien...

Ces sages conseils, qui certes n'étaient pas bien persuasifs, étaient une réponse à une boutade du chevalier qui, à propos du mariage, lui avait écrit :

C'est toujours compromettre un bonheur dont on est sûr, pour un autre qu'il est très-incertain d'obtenir; on a mille fois dit cela, et c'est bon à redire, attendu que c'est une grande vérité.

Il répond aux avis de sa mère par un compliment, que M[me] du Marais dut trouver très-bien tourné.

Adieu, ma très-chère maman; que vous êtes bonne, délicate, attentive ! Trouvez-moi un être qui vous ressemble, et voilà mon indécision fixée : mais je ne songe pas que c'est dire qu'elle ne le sera jamais, et jamais est un mot que les hommes ne devraient pas se permettre, ce sont de trop chétives créatures pour cela.

Mais la mère avait l'esprit trop fin pour se laisser prendre à ces tendresses, qui n'étaient après tout que des fins de non-recevoir, et elle lui répond une belle tirade demi philosophique, demi morale qu'on mettrait volontiers dans la bouche d'une mère noble de comédie :

Vous avez donc approuvé, mon enfant, mon raisonnement sur le parti en général sérieux d'un établissement. Il est certain qu'il faut toujours en revenir à la somme du bonheur qui résulte de toutes les actions que nous dirigeons pour cet effet; dans cette vie, qui est si fort semée de peines et de chagrins, celle d'une alliance légitime en est le plus susceptible. C'est dans cet esprit que j'ai dit que je croyais cet état salutaire pour vous et non pour vous faire rire. Voyez donc que votre cœur est tendre et délicat et qu'il n'y aurait qu'un objet intime qui pourrait vous faire goûter une paix intérieure ou pour la suite vous en

procurer; j'en ai fait l'épreuve en vous, mon cher enfant. En repassant ma carrière je trouve en vous la preuve de mon système. Mais comme de raison, il faut vous laisser du temps pour réfléchir : rien ne presse Le temps amènera, il faut espérer, de quoi satisfaire votre cœur, le mien par conséquent et une honnête fortune, car enfin la chose est nécessaire; quoiqu'il ne faille pas trop lui sacrifier, il faut beaucoup la considérer. En attendant, glosez et badinez, vous le pouvez. Je suis satisfaite de voir que vous n'êtes pas trop contraire au jour qui pourait vous éclairer : car vous savez depuis longtemps que j'ai une forte aversion de ces vieux célibataires, que je vois la plupart sans religion.

Les efforts de Mme du Marais restèrent sans doute infructueux, car il n'est plus question de mariage dans les lettres, et la Révolution trouva le chevalier sinon un vieux garçon, du moins en train de le devenir. Il dut alors plutôt se féliciter du parti qu'il avait pris.

IV

Terminons, par quelques citations, le tableau que nous avons essayé de peindre en réunissant ces divers fragments.

Les passages ne manquent pas d'intérêt et achèveront de mettre en lumière ce que nous avons pu relever de curieux sur la vie domestique dans notre volumineuse correspondance, d'où l'on pourrait citer bien d'autres détails encore dignes de remarques sur les mœurs du temps, s'il ne fallait se borner.

Nous avons déjà parlé d'un ami de la famille, M. de Sainte-Croix, dont le nom revient sans cesse sous la plume du chevalier. Ce personnage est curieux à connaître, parce qu'il est, pour ainsi dire, le vrai type du jeune homme ambitieux à la fin du dix-huitième siècle. D'abord officier dans les gardes françaises, il quitte l'armée pour la diplomatie, où il espère faire une brillante carrière. Il épouse une fort belle personne, Mlle de Briges, et la fait présenter à la cour, où sa beauté fait sensation.

M. de Sainte-Croix fit présenter hier sa femme; il n'est épris que de sa beauté; effectivement, avec son habit de cour, elle était ravissante. J'allai souper chez Mme de Briges hier, au retour de la présentation; ils étaient tous fort contents. Monsieur s'approcha de la belle présentée et lui dit fort galamment : « Vous n'êtes pas faite pour avoir peur... Vous devez être lasse, mais vous ne devez pas trembler. » Voilà ce qui s'appelle un joli prince.

Puis, comme l'inoculation était alors à la plus grande mode, Sainte-Croix se fait inoculer avec sa femme; c'était faire preuve de

liberté d'esprit et de tendances un peu révolutionnaires. En effet, ce traitement consistait à donner volontairement le mal, mais dans les meilleures conditions possibles, afin de rendre ensuite inaccessible à la contagion celui qui avait couru ce risque. La nouveauté paraissait étrange à plusieurs, et comme le parti philosophique et novateur encourageait le système, ceux qu'effrayait le progrès des idées en tous genres, regardaient d'un mauvais œil l'inoculation, disant que c'était tenter la Providence. Il fallait donc braver l'opinion et affecter de ne pas craindre les idées nouvelles, pour subir le traitement en question, et plus d'une famille se divisa sur la décision à prendre.

Sainte-Croix a conduit sa belle femme dimanche à Montmartre ; elle doit être inoculée d'hier, j'y vais aujourd'hui. Toute la famille n'est pas plus contente que de raison... Sainte-Croix, seul contre tous, a conduit les choses avec tant d'adresse, tant de méthode et tant de prudence qu'il l'a emporté... Pour en revenir à la belle, elle ne sera malade que mardi...

Quelques jours après, le chevalier écrit de nouveau à sa mère :

L'inoculation de Mme de Sainte-Croix prend toujours la tournure la plus heureuse.

Puis l'épreuve ayant parfaitement réussi, la belle Mme de Sainte-Croix rentra au logis, toute fière de son courage, des titres à la tranquillité qu'elle venait de conquérir. Mais l'ambition est une fort belle passion, qui ne laisse guère en repos ceux qu'elle possède, et quelques années après, M. de Sainte-Croix étant fort ambitieux, laisse femme et patrie pour aller à Constantinople avec M. de Saint-Priest, chercher les honneurs dans ces pays lointains, malgré le mauvais état de sa santé. Notre chevalier, qui a la tête plus froide, ne le comprend guère.

Un mot de nos amis Sainte-Croix... Ce ménage est toujours malade, le mari va entrer en convalescence de sa rougeole; la femme est retombée dans la même maladie... Je crois que le voyage de Constantinople souffrira quelque embarras, si notre ami ne sacrifie pas la santé à l'ambition, mais c'est bien ce qu'il fera, car n'est-ce pas être mort que n'être rien? Voilà comme un ambitieux parle. Mon frère, qui conçoit à merveille une autre existence, lui mandait hier : « Mon ami, laisse-là ton voyage; il vaut mieux vivre à Paris que mourir à Constantinople. »

On ne peut pas nier que ce raisonnement-là ne soit bon. Malgré ces prévisions, le voyage du jeune ambitieux s'accomplit parfaite-

ment bien et il revint sans accident, mais nous ne voyons pas que ses désirs aient été satisfaits et qu'il ait fait fortune. Le chevalier accuse même son ami d'être devenu un peu pédant.

A propos de philosophie, je vous ai renvoyé samedi en Normandie, un grand philosophe il serait encore plus grand s'il n'était pas ambitieux, mais il n'y a rien de si rare qu'un homme parfait, Dieu merci! car il nous ferait mourir de chagrin, nous autres qui ne sommes guère. Pour de la perfection notre Sainte-Croix a le sort commun de tous les hommes; je lui en souhaite ainsi qu'aux autres; mais il leur manque beaucoup de choses excellentes que je reconnais en lui. J'ose dire plus qu'il a. Ces choses sont un esprit sain et sage, un cœur profondément sensible et délicat, un cœur que tout ce qui est bon et honnête échauffe et enflamme et que tout ce qui est vil indigne et révolte. Voilà certainement le principe de toute probité, et son influence est telle que je le crois capable d'épurer tout, même l'ambition. Aussi suis-je convaincu qu'elle ne le portera jamais à aucune action qui puisse l'humilier à ses propres yeux; voilà comme je le vois et comme je l'aime. Au demeurant, il est allé rejoindre sa grande femme et sa dame de Briges, que je n'aime pas tout à fait autant. Je suis bien de votre avis ; on ne peut ni se détacher, ni se rattacher. C'est un mot excellent et qui part du cœur en droite ligne.

Plus tard, au sujet de ce même ami, le chevalier raconte les belles théories qu'il lui entend développer sur l'éducation ; voici le morceau, qui ne manque pas d'intérêt et montre jusqu'où les théories nouvelles pénétraient : toutes les classes de la société en étaient plus ou moins imprégnées et les petits gentilshommes aussi bien que les grands seigneurs.

Il s'est fait un système que l'expérience confirme, mais dont l'exécution inquiète ceux qui n'y sont point habitués. Il croit important que l'enfant acquiert de l'agilité et il est persuadé que l'instinct le sert plus sûrement que les bourrelets et les minauderies des bonnes pour prévenir les accidents auxquels ses petits essais semblent l'exposer : ne comptant sur personne qui veille pour lui, il devient lui-même prévoyant ; sans être averti, il sait fort bien toutes les précautions bonnes à prendre pour éviter de se blesser. Un autre enfant se casserait le cou où celui-ci ne se fait point la moindre égratignure et les jeux dangereux pour un autre, ne le sont pas réellement pour lui.

Je crois donc qu'il lui arrive moins d'accident qu'à un enfant élevé d'une manière molle et timide, et voilà l'avantage solide de cette méthode, car le développement des forces, l'aptitude à tous les exercices qui en dérivent ne sont que des raisons faibles en comparaison. Mais

je m'aperçois que je suis entré dans une longue discussion. Nous avons raisonné Sainte-Croix et moi sur ce chapitre, et j'en radote encore. Mais nous pourrions bien tous deux ne pas vous convaincre, ma chère maman, et vous seriez capable de rire de la sagesse des principes, de la bonté des raisonnements qui en résultent, des raisonneurs enfin eux-mêmes et voilà qui serait pis.

Pendant que les amis du chevalier étaient ainsi novateurs, M[me] du Marais avait les siens à la campagne, et ceux-là étaient plus rétrogrades. Toute cette société n'avait pas, comme M[me] du Marais, « l'âme républicaine, » que son fils lui attribue et chacun s'accommodait fort bien de sa situation, lors même qu'elle les obligeait à aller faire la cour chez les grands seigneurs de la contrée, mais il y a un trait remarquable chez tout le monde à cette époque, c'est l'espèce de fureur disputeuse qui saisit la société tout entière.

Dans ce petit coin inconnu de la Normandie, dans ces petits châteaux, chacun cause, discute, raisonne, déraisonne à perte de vue sur toute chose. Les écrits du jour sont lus avidement, les Mémoires de Turgot, puis ceux de Necker, sur les sujets les plus sérieux d'économie politique, sont attendus avec impatience, et, aussitôt arrivés, dévorés comme aujourd'hui les romans à la mode. Les gazettes commencent ainsi à se répandre; on se cotise pour les abonnements, et elles sont avidement parcourues.

Cette ardeur d'intérêt, ces vives discussions sur des théories qui n'étaient pas encore devenues des réalités, et ne troublaient pas encore l'ancien ordre des choses, donnaient à la vie sociale de ce moment quelque chose de singulièrement intéressant on pourrait presque dire d'amusant. La nouveauté avait tant de charmes, et l'avenir semblait si fécond en promesses de bonheur et de prospérité. La vie était si douce à cette dernière heure de la société; les rapports des diverses classes étaient peu à peu devenus faciles et cordiaux. On en pourrait relever à chaque instant la preuve dans nos lettres, pendant que toute la belle société du grand château voisin vient familièrement rendre visite à la châtelaine des Lettiers : celle-ci reçoit de son mieux l'année d'après les Parisiennes du Marais. Sa préoccupation des autres est visible et les œuvres de charité dont elle parle sont nombreuses. Tout est donc facile, on pourrait même dire un peu mou dans cette vie paisible et bien réglée. « Nos mœurs sont si douces qu'elles tournent à la faiblesse, » écrit quelque part M[me] du Marais, et elle dit vrai. Nulle part ne se fait sentir, dans ces lettres, cette énergie morale qui est la vraie sauvegarde des individus comme des sociétés. De la douceur dans les mœurs, de l'envie de bien faire, une certaine défiance moqueuse de tout et de tous, voilà l'impression

morale qui résulte de toute cette correspondance. Joignez-y beaucoup de vivacité d'esprit, de gaieté et d'entrain, une confiance imprévoyante dans l'avenir qui finit par gagner les meilleurs esprits : chez les gens âgés, une certaine crainte des changements qui fait sourire les jeunes têtes plus hardies et plus passionnées, et chez tous une complète ignorance de la chose publique, et l'on aura une idée assez exacte de l'état des esprits il y a cent ans.

Ce sont de brillantes fleurs d'automne, leur éclat est doux et leur parfum léger ; le premier souffle de l'hiver les flétrira sans retour.

Terminons cette première et peut-être trop longue partie de notre étude par une lettre charmante où Mme du Marais raconte à son fils ce qu'on a fait pour célébrer dignement son jour de fête.

Des Lettiers, ce 18 août 1777.

Oui, sans doute, il y a eu de la joie au château le 14 de ce mois à huit heures du soir. Mon cher enfant, votre imagination charmante animait les esprits et les cœurs ; vous comprenez que le mien n'a pas été muet à ce brillant tapage; on m'avait ménagé la surprise avec la plus grande délicatesse. Je m'attendais bien au fond de l'âme que vous ne seriez pas resté muet, mon enfant, que quelques couplets par le jeune ménage me rendraient votre pensée, mais la surprise fut entière. Quoi! Un spectacle, une illumination sur les huit fenêtres du cabinet d'assemblée. En descendant l'escalier accompagnée de notre chère Zézert et du curé, je fus sans doute étonnée; en approchant, ce fut encore autre chose : un fauteuil couronné, élevé sur une espèce de gradin, un tapis, tout annonçait une fête. Enfin deux paravents entre ouverts laissaient voir six bouteilles et des flambeaux. J'ai compris que les chanteurs étaient cachés derrière les coulisses. Zézert à ma droite, le curé à ma gauche, tous mes gens en cercle faisaient nombre de spectateurs. Enfin l'enchantement devint parfait en voyant paraître Victoire et Madelon déguisées en jardinières avec leurs corbeilles de fleurs. Elles jouèrent leur rôle à ravir, le chant de l'une, le babil de l'autre, enfin l'esprit et le sentiment réunis dans chaque rôle enlevaient l'âme et suspendaient jusqu'au souffle. Arrive le tour du magister et de Mme L'Epine, jusqu'au nom tout était bien. Le couplet de mon fils était charmant, fait pour lui précisément; il se méprit d'air et par conséquent... il le débita à mourir de rire; cependant il se remit à l'aide de Mme de L'Epine et la pièce finit à la grande satisfaction de l'assemblée. Je doute que qui que ce soit en ressentit une plus vive que moi. C'était bien juste puisque j'en étais la reine et que vous étiez l'auteur de ce charmant amusement dont je vous remercie fort, mon enfant.

Ne croirait-on pas avoir sous les yeux une de ces charmantes scènes que le pinceau de Greuze nous a conservées, la grand'mère avec son fin sourire, la jeune femme à la mine éveillée en train de souffler son rôle au mari qui porte son bouquet d'un air gauche, et dans le fond les serviteurs de la maison à la fois curieux et amusés : tout cela ne forme-t-il pas un vrai tableau ?

Si l'on veut avoir un échantillon des talents poétiques du chevalier, voici un couplet qu'il fit à l'occasion d'une autre fête et qui ne manque pas d'une certaine grâce.

Je viens de cueillir des roses.
Pour vous former un bouquet.
Sous vos doigts à demi closes
Elles s'ouvrent tout à fait.
Les séparant de leur tige,
Elles m'ont dit à la fin
D'être effacées nous afflige.
Et voilà notre destin.

C'est mal à vous Marguerite
De leur causer ce chagrin,
De vous en repentir vite
Vous n'êtes pas fort entrain.
Mais quand on unit la grâce
Et l'esprit à la beauté,
Quand le temps passe et l'efface,
Il n'a jamais tout ôté.

C'est avec intention que nous finissons notre étude par cette gracieuse scène de famille. Après avoir indiqué les différences profondes qui séparent notre époque de l'ancienne société, ne fallait-il pas finir en donnant un échantillon de la façon dont nos pères expriment les sentiments qui sont communs à tous les temps ? Aujourd'hui on ne fait plus de petits vers, je crois qu'il n'est pas téméraire de l'affirmer, du moins le fait est rare, mais en aime-t-on moins vraiment les siens si l'expression des sentiments est moins élégante et moins raffinée ? La profondeur et la vérité des sentiments n'ont certes rien perdu à être débarrassés de cet appareil littéraire qui cachait mal parfois le véritable vide du cœur. Les lettres avaient fini par tout absorber et par tenir lieu de tout ; les idées avaient banni les vrais sentiments et la réalité des faits n'existait pas pour les beaux esprits du temps ; malheureusement ils devaient revendiquer bientôt ses droits d'une terrible façon. Les extraits que nous avons cités de notre correspondance sont curieux aussi à ce point

de vue, et montrent bien qu'elle était alors la puissance des mots. On eût bien étonné nos beaux parleurs correspondants, si on leur avait dit que ce présent, dont ils jouissaient tant, tout en médisant toujours, allait disparaître pour jamais, et que le règne des petits vers et des dissertations allait finir dans un flot de sang. Les signes précurseurs ne manquaient pas, cependant. De toutes parts, le vieil édifice de l'Etat était ébranlé, et la Révolution s'avançait à grands pas. Les nouvelles politiques abondent dans nos lettres ; elles sont la partie vraiment intéressante de notre correspondance, parce qu'elles font bien connaître l'état du public moyen en France, aux débuts de la Révolution. Après avoir fait connaissance avec la vie et la manière d'être de ceux dont nous nous permettons de révéler ainsi les secrets, nous allons tirer de leurs lettres, leur jugement sur les événements politiques auxquels ils assistaient et par occasion plus d'un détail nouveau et inédit. Nos vieilles lettres feront revivre un moment sous nos yeux, avec une vérité que ne peut avoir la plume de l'historien, cette époque préliminaire du règne de Louis XVI, où l'opinion commence à devenir une puissance avec laquelle il fallut compter avant de devenir, pour un temps, la maîtresse des destinées de la France.

Emmanuel de Broglie.

La suite prochainement.

LE GRAND CORNEILLE

I

Si la France était forcée, dans quelque naufrage, à sacrifier tous ses poëtes hormis un seul, celui qu'elle devrait sauver c'est Corneille. Tant que cette grande âme vivra au milieu de nous, tant que sa parole sera écoutée, il ne faudra pas désespérer de l'honneur et de la patrie.

La poésie de Corneille est l'antidote de toutes les erreurs, de tous les venins qui empoisonnent depuis si longtemps notre littérature. L'abjecte doctrine de la sainteté de la passion, de sa souveraineté sur le devoir et sur la loi, cette effervescence de la chair réhabilitée qui inspire, aujourd'hui chez nous, le roman et le théâtre, ne trouvent nulle part un démenti et un frein plus puissant que dans les vers du *Cid*, d'*Horace*, de *Cinna* et de *Polyeucte*.

Cette doctrine n'est pas d'origine française; nous le prouverons tout à l'heure. Corneille est le plus Français de tous nos écrivains, comme il en est le plus héroïque. Après tant d'amollissantes élégies, après tant de rêveries et d'aspirations chimériques, après ces orgies de l'imagination pittoresque et sensuelle, qui font toute la nouveauté et tout le charme de la plupart des livres de ce siècle et qui ont affaibli, corrompu, dégradé les âmes en les enivrant d'égoïsme et d'orgueil, la tragédie de Corneille est le remède approprié à notre mal, le cordial énergique, la forte nourriture propre à nous relever de notre anémie morale, à ressusciter en nous la volonté et le sentiment du devoir.

Si l'on ne veut faire que de la critique dramatique, si l'on prend pour règle, comme nos romantiques, les habitudes des théâtres ètrangers où l'imagination opprime le sens moral, si l'on accepte les idées fausses du dix-huitième siècle en matière de langue et de style poétique, il n'est rien de plus facile, que de faire ressortir chez Cor-

neille d'innombrables défauts. Voltaire l'a tenté au point de vue de son temps et de ses prétentions personnelles. Dans ses *Commentaires* sur Corneille, l'intention de dénigrer est évidente, chez ce grand homme de si mauvaise foi. Quelques bons esprits défendent Voltaire de l'accusation d'avoir voulu rabaisser Corneille. On aime en France à couvrir d'un épais manteau les travers, les ridicules et jusqu'aux crimes de l'auteur de *la Pucelle;* mais pour ceux qui font leur lecture assidue d'*Horace*, du *Cid* et de *Polyeucte* et qui trouvent au bas de toutes les pages les observations qui a déposées le grand génie du dix-huitième siècle, la légèreté, la banalité, la fausseté, la perfidie d'un grand nombre de ces remarques, l'ignorance qu'elles attestent au milieu de quelques éclairs de bon sens, de bon goût et d'admiration sincère, produisent chez le lecteur une irritation qui s'accroît avec les années. Pour relire en paix notre cher poëte nous avons, aujourd'hui, besoin d'une édition qui soit purgée de ces *Commentaires* agaçants.

Est-ce à dire que nous mettions toutes les erreurs de Voltaire sur Corneille au compte d'une basse jalousie? Le grand sceptique n'était certes pas exempt de ce vilain sentiment, toute sa vie en fait foi; mais envers l'auteur de *Polyeucte* il a voulu peut-être, et il a cru être généreux; tant il était au fond convaincu de sa propre supériorité! C'est dans les critiques faites de bonne foi que *les Commentaires* sont utiles à étudier. Nous ne venons pas ici faire le procès à Voltaire et nous donner l'inutile plaisir d'énumérer une fois de plus les travers de ce grand esprit : nous voulons parler de Corneille, et tâcher de le faire aimer de tous comme nous l'aimons.

Ce qu'il importe de signaler et de combattre dans la critique de Voltaire, ce ne sont pas les petites perfidies et les grosses banalités, c'est l'ignorance historique, c'est l'erreur en matière de langue, de style et de poésie, en un mot, c'est le mauvais goût de cet homme de goût par excellence que son siècle a cru infaillible. La langue de Corneille est l'objet particulier de ses reproches. La moitié, au moins, des *Commentaires* porte sur des mots, non pas sur l'impropriété, mais sur la familiarité du terme. » Ce mot n'est pas du style de la tragédie; ce mot n'est pas noble; ce mot appartient à la comédie, ce mot est du style de la conversation. « Voilà le reproche qui revient à toutes les pages, sous toutes les formes et qui finit par exaspérer un lecteur formé à la vraie langue du dix-septième siècle. Cette critique, absurde la plupart du temps, est souvent assaisonnée de réflexions qui simulent la profondeur et cachent quelque méchanceté accessoire. Ouvrons le livre à la première page venue et citons sans choix : après ces deux vers si francs, si fermes et si bien dans le caractère et dans la langue de Rodrigue :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître,
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maîtres.

Voltaire écrit : « Coups d'essai, coups de maître, termes familiers qu'on ne doit jamais employer dans le tragique, *de plus ce n'est qu'une répétition froide* de ce beau vers :

La valeur n'attend pas le nombre des années,

« Scudéry censurait des beautés et ne vit pas ce défaut. »

Je le crois bien ! personne du temps de Corneille ne se doutait que cette fière simplicité fût un défaut ; et j'ajoute que Scudéry lui-même, avec tous ses ridicules, parlait une langue très-supérieure à celle de Voltaire, car c'était la langue de notre plus grande époque littéraire, celle de la première moitié du dix-septième siècle. Scudéry n'avait aucune idée de l'idiome plat, insipide et incolore des Encyclopédistes ; et malgré sa bonne envie de déprécier Corneille il ne pouvait lui faire un crime de parler comme tous les honnêtes gens de son époque.

Pour bien juger de la valeur des *Commentaires*, en ce qui touche au style de Corneille et mettre à néant ce perpétuel reproche d'employer des termes trop bas, relisez les *Sentiments de l'Académie sur le* Cid. Après avoir jugé, on sait avec quelle sévérité, la conduite de la pièce, sa moralité et le caractère des personnages, l'Académie s'attaque au style et lui adresse certains reproches très-contestables ; Voltaire lui-même l'a défendu de quelques-uns de ces reproches. Mais si prévenus que fussent les juges du *Cid*, vous ne trouverez pas dans les Sentiments de l'académie une seule observation qui condamne un mot comme trop familier, comme indigne du style tragique et qui le bannisse de la poésie.

Nous devons sur cette matière absoudre les intentions de Voltaire et rejeter ses erreurs sur l'esprit de son temps, sur la déplorable révolution qui se fit dans la langue française à la fin du règne de Louis XIV et dont Racine lui-même n'est pas innocent. La langue et le style se sont énervés sous le grand roi en même temps que s'abaissaient les caractères. On en vint sous Voltaire à parler un idiome absolument rétif à la poésie, incapable de produire un bon vers. La langue de Voltaire est fort claire sans doute, claire comme l'eau et incolore comme elle. On y trouve une saveur, c'est celle du vinaigre et du fiel.

Les critiques de Voltaire sur le style de Corneille révolteront toujours les poëtes, et vraiment les historiens de notre littérature ne devraient pas s'y arrêter.

L'auteur des *Commentaires* a rarement dit la franche vérité dans ses critiques; sans se l'avouer, il a l'intention, évidente pour nous, de diminuer Corneille : mais c'est moins par jalousie que par fausse doctrine. Il se plaçait sincèrement, et ses fidèles le plaçaient, au-dessus de Racine, en vertu de la philosophie grandissante et du prosaïsme, qui grandissait encore plus dans le style et dans les âmes. De là ce besoin secret de subordonner Corneille à Racine pour se trouver du même coup supérieur à tous les deux. Mais Voltaire croyait aussi de bonne foi à cette infériorité de Corneille.

Dieu nous préserve de mal parler de Racine! ce serait mentir à nos plus chères admirations; et, enfin, *cela porte malheur*, comme dit un maître. Racine atteint souvent la perfection et quand ce n'est pas la perfection elle-même, c'est quelque chose qui lui ressemble si fort qu'on est excusable de s'y tromper. Mais tout cela se passe dans un monde, dans un ordre de créations qui n'est pas celui de Corneille ; les qualités de l'un n'infirment pas les vertus de l'autre. Si l'on se préoccupe avant tout de la grandeur morale, de la hauteur des sentiments et de la mâle vigueur du langage, on ne saurait donner la préférence à Racine. Voltaire et les critiques du dix-huitième siècle avaient mille raisons pour juger entre les deux poëtes comme ils l'ont fait.

Relisez La Harpe, — si vous en avez le courage. — Il en veut venir à proclamer la tragédie de Voltaire comme le chef-d'œuvre de l'art chez tous les peuples; c'est là le but. Le point de départ est digne de cette belle intention, le voici : les Grecs n'avaient aucune connaissance de l'art dramatique ; leur théâtre est un essai barbare qu'efface entièrement le théâtre moderne. Corneille est supérieur aux Grecs, Racine à Corneille, Voltaire à Racine et par conséquent à tout ce qui existe sous le ciel.

L'excellent livre de M. Patin sur les tragiques Grecs réfute à leur sujet les inepties de La Harpe avec un sang-froid que nous ne saurions imiter. Nourri de l'antiquité, notre vénérable confrère ne pouvait se taire devant ses détracteurs; mais élève du dix-huitième siècle et peu versé dans la poésie du nôtre, il pardonnait à La Harpe tout ce qui ne touche pas à Eschyle, à Sophocle, à Euripide. Nous autres, plus chatouilleux, nous ne supportons pas qu'on touche à Corneille, pas plus qu'aux Grecs, pour la plus grande gloire de Voltaire ; mais nous admettons que chez Voltaire et ses contemporains il y avait dans cette monstrueuse erreur beaucoup de vanité, sans doute, mais une certaine sincérité.

Ils ignoraient entièrement les Grecs ; tenons tout ce qu'ils en ont dit pour non avenu. Le dix-huitième siècle ne lisait plus, n'étudiait plus le grec, que Racine savait si bien. Mais Racine lui-même était

encore à la portée des hommes de ce temps, et il était plus facile à Voltaire d'avoir raison de ce rival que d'effacer Corneille. Dans Racine la grande langue française de Richelieu s'achemine vers la langue de Voltaire; et, l'idée du progrès survenant, Voltaire se croit le plus parfait des trois.

Le premier pas, le pas décisif vers cette hérésie est fait quand on sacrifie Corneille à Racine, quand on ne maintient pas la supériorité du supérieur. Mais pourquoi disputer de la prééminence entre deux poëtes admirables tous deux et si différents? On ne saurait établir des degrés entre deux quantités qui n'ont pas de commune mesure, entre deux grands poëtes originaux. Il y a là moins une question d'art qu'une question de morale : lequel des deux artistes est le plus grand, laquelle des deux forces surpasse l'autre? Peu importe. Chaque poëte voit l'âme humaine à un certain état et la place à une certaine hauteur; l'état de l'âme, la hauteur de l'âme, voilà ce qui nous importe ; voilà ce qui établit une différence entre des talents ou des génies égaux.

Il ne nous est pas possible à nous de juger entre Corneille et Racine autrement que ne l'ont fait les derniers contemporains de l'auteur du *Cid*. Comparez le temps de Corneille, le public de Corneille, les dévots de Corneille à ceux de Racine. Quand Racine venait au monde (1639), *le Cid* était représenté depuis trois ans ; lorsqu'on jouait son premier chef-d'œuvre *Andromaque* — (1667), le bon Corneille tombait d'Agésilas en Attila; Louis XIV était alors à l'apogée de sa gloire; mais la plus belle moitié du dix-septième siècle, la plus grande époque pour la politique et pour la guerre était terminée; l'influence personnelle de Louis XIV et de l'absolutisme royal allait se substituer dans les lettres au génie de Richelieu et au tempérament héroïque de la noblesse francaise.

Un des plus grands services que Victor Cousin ait rendus à notre histoire dans ses admirables travaux sur le dix-septième siècle, c'est d'avoir fortement, passionnément distingué les deux moitiés de cette belle époque, et d'avoir donné sa préférence à la première ; cette distinction faite éclaire une foule de questions en littérature, en politique, en morale.

Le public qui applaudissait *Andromaque* n'était plus celui du *Cid* et d'*Horace*. En 1636 c'était un parterre de princes, presque de souverains; en 1667 c'était déjà un parterre de courtisans. Tous ceux de ces courtisans qui avaient conservé quelque chose de leur fierté de gentilshommes, restaient fidèles à Corneille. Certes nous n'acceptons pas comme une autorité infaillible en critique littéraire la plus grande, la plus charmante, la plus noble femme de notre littérature, Mme de Sévigné. Elle a été sévère, injuste, presque pas-

sionnée contre Racine par amour pour Corneille ; mais dans le cœur d'une femme une telle passion ne nous déplaît pas ; elle n'abaisse pas Racine, elle exhausse Corneille. L'enthousiasme de Mme de Sévigné pour le style et les sentiments cornéliens était l'écho des plus grands esprits, des plus grandes âmes de son temps, et ce temps restera le plus beau de notre histoire. Regardons-y à deux fois avant de lutter, même en faveur de Racine, avec notre petite analyse, contre les sentiments de Mme de Sévigné et du grand Condé.

Ces auditeurs égaux au poëte, ces modèles qui l'avaient inspiré n'existaient plus depuis longtemps quand Racine avait détrôné le père de notre théâtre, et quand Voltaire écrivait ses remarques sur *le Cid* et sur *Polyeucte*. Les lecteurs de Voltaire et de Rousseau ne comprenaient pas la langue et les sentiments de Corneille ; tout cela était pour eux d'un autre monde, du monde qu'il s'agissait de détruire. A son insu, Voltaire est animé contre Corneille d'un instinct de démolition. Si pour les gens du monde et les avocats très-décidés de Voltaire ce besoin de détruire reste inaperçu dans une certaine part des *Commentaires*, qu'on lise ceux qui ont pour objet cet incomparable chef-d'œuvre *Polyeucte*. A propos de cette pièce, l'injustice, l'aveuglement, le manque de critique, la haine, l'ignorance du grand Voltaire s'élèvent, il est désolant de le dire, jusqu'à la sottise.

Pour les autres pièces l'intention de dénigrer se dissimule habilement ; très-souvent même, comme nous l'avons dit, elle est inconsciente ; il s'y mêle de nombreux éclairs d'admiration vraie, mais un peu bourgeoise. Quant aux critiques si multipliées et si monotones sur le style et sur la langue, lorsqu'elles sont injustes, et c'est presque toujours, elles sont du moins sincères et naïves, car elles s'adressent à une langue que Voltaire et personne de son temps ne savait plus.

Il faut reconnaître, malgré tout cela, que pour le commun des lecteurs, les critiques sont souvent plausibles ; elles s'attaquent quelquefois à des défauts évidents et qu'un rhétoricien de nos jours saurait reconnaître. Soyons tout-à-fait justes et séparons *les Commentaires* sur Corneille de leur auteur ; il valait mieux qu'eux. Au fond Voltaire admirait Corneille, et plus qu'il n'osait le dire : il est peut-être le seul de ses contemporains qui eût assez de goût, assez de raison, je dirai même assez de hauteur d'esprit pour cette noble admiration. Voltaire, le grand railleur, le grand incrédule, le grand démolisseur, le flatteur du roi de Prusse ne méritait pas tous les amis que la révolution lui a donnés. Voltaire, en dépit de son œuvre et de sa mauvaise gloire, était un homme d'ancien régime, c'était mieux qu'un bourgeois, c'était un aristocrate. S'il eût vécu en 93,

il aurait eu peut-être l'honneur de monter sur l'échafaud d'André Chénier ; il serait tombé sous les coups de son illustre rival, l'homme sensible par excellence, Jean-Jacques Rousseau, un autre ennemi de Corneille.

II

On va nous dire : que vient faire ici Jean-Jacques à propos de Corneille? On le comprendra vite : le monde des héros de Corneille est fini dès qu'apparaissent les héros de Jean-Jacques. Ce n'est pas seulement un nouvel ordre politique et social qui commence, c'est une morale nouvelle. Il est impossible de trouver deux morales plus opposées, deux types de héros plus différents et plus contraires, deux familles humaines plus hostiles l'une à l'autre que celle des personnages de Corneille et des personnages de Rousseau. C'est bien le cas de dire *ceci tuera cela.* Et par le fait les héros de Rousseau, je veux dire ses disciples, ont bel et bien tué avec la guillotine le peu qui restait encore des personnages de Corneille.

Jean-Jacques Rousseau marque le premier la date éclatante et certaine de l'avénement du plébéien comme personnage littéraire, comme héros d'une nouvelle espèce d'épopée, l'épopée moderne, le roman. Le plébéien qu'intronise Rousseau dans son œuvre, la seule vraiment démocratique, la seule radicale des philosophes du dix-huitième siècle, a fait beaucoup plus que de supprimer, selon ses forces, les nobles et les prêtres par la proscription et l'échafaud ; il s'est efforcé de supprimer dans la nature humaine tous les sentiments que représentent et que maintiennent encore l'aristocratie et le sacerdoce.

Sans entrer dans la théologie et en restant sur le terrain littéraire, on peut dire que Rousseau et Corneille prêchent deux religions entièrement contraires. Après l'époque des dieux, des demi-dieux, des héros, arrive celle des hommes, ou plutôt des demi-hommes.

L'homme de Rousseau s'adore lui-même et n'adore que lui seul. Laissez de côté les professions de foi et les théories de ce déisme d'horloger, comme l'appelait Henri Heine. Voyez les caractères, la pratique, les scènes de la vie réelle et les réflexions qu'elles amènent chez l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, des *Confessions* et de *l'Emile.*

Nul de nos écrivains n'a eu de plus fervents admirateurs que Rousseau ; nul n'a été plus imité. Ses disciples peuplent depuis cent ans notre littérature ; les adversaires les plus décidés du dix-huitième siècle s'adoucissent et s'attendrissent quelquefois en face de ce plébéien sensible et malheureux ; mais aucun de ses amis ou de ses ennemis n'a marqué suffisamment l'importance de son œuvre.

Rousseau est une grande date politique, littéraire et morale. On l'attaque et on le défend surtout à propos de ses œuvres dogmatiques, *le Contrat social* d'abord, puis *l'Emile.* Ce sont là des livres de théories et des plus ennuyeux qui soient sortis de la main des hommes. Mais le vrai Rousseau faisant révolution en littérature et en morale n'est pas là. Il est tout entier dans son meilleur livre dans son livre le plus séduisant et le plus affligeant, dans *les Confessions.*

C'est là qu'il insinue dans l'âme de ses lecteurs, de la façon la plus pénétrante, l'idée sur laquelle reposera tout le nouveau monde moral, toute la révolution. Ce n'est plus une thèse pédantesque développée par des amoureux pédants, c'est l'idée en action, c'est une vie, c'est un récit d'autant plus séduisant qu'il semble plus naïf et qu'il est revêtu de toute la magie de l'éloquence et du style ; voilà cent ans que cette idée empoisonne le théâtre, le roman, la poésie et la politique. « La passion est sainte, elle est souveraine; la passion prime le devoir; l'appétit prime la raison ; le besoin prime tout, il est Dieu ! » Pendant que la littérature inspirée de ces principes détruit l'ordre moral, la même idée implantée dans la politique détruit l'ordre social. Qu'est-ce que la souveraineté du peuple, la souveraineté du nombre, le suffrage universel, si ce n'est la prédominance accordée aux besoins, aux appétits, aux passions, sur la raison et sur le devoir ? Les hommes ne sont pas, ils ne seront jamais égaux par l'intelligence, par la raison, par le cœur ; ils ne sont égaux que par les besoins matériels. Cette idée de la souveraineté des appétits engendre aussi le grand principe germanique *la force prime le droit.* Aussi bien nous verrons tout-à-l'heure que la littérature allemande a contribué à former chez nous l'école des romanciers, des dramaturges et des poëtes qui soutiennent la souveraineté et la sainteté de la passion. Sans doute cette théorie est voilée chez Rousseau sous beaucoup de déclamations et de prétentions à la morale ; l'orgueil, même l'orgueil plébéien, répugne encore aujourd'hui à proclamer aussi crûment ces doctrines bestiales; mais au fond et sans qu'il en ait bien conscience, elle inspire ce malade orgueilleux de son mal, qui a écrit *les Confessions.*

Nous savons quel est le charme de ce genre de livres pour l'immense majorité de ceux qui lisent; mais, nous en demandons très-humblement pardon au grand docteur de l'Eglise qui l'a inventé, c'est un genre malsain : la confession est faite pour le confessionnal, elle ne doit pas en sortir. Une plume chrétienne, humble et contrite, réussit à peine à faire de l'autobiographie d'un homme passionné un livre innocent. Que sera-ce de la plume d'un philosophe hypocondriaque, gonflé d'orgueil, d'envie et de tout le fiel démocratique? *Les Confessions* de Jean-Jacques sont le chef-d'œuvre de cet écrivain, un des chefs-d'œuvre de la littérature. C'est un livre attrayant,

entraînant, admirable et *plein de bassesses*. Le mot n'est pas de nous; il est d'une femme philosophe et républicaine, mais très-grande dame qui a laissé un charmant volume de souvenirs fort intéressants et presque impersonnels [1].

Ne confondons point les Mémoires avec *les Confessions*. Raconter ce qu'on a vu, et même ce qu'on a fait, dans la vie politique, c'est de l'histoire; ouvrir à la postérité son alcôve, sa garde-robe ou simplement son tiroir, c'est du cynisme ou de l'orgueil; c'est d'ordinaire l'un et l'autre. Cet homme qui s'accuse, je veux dire qui se vante, d'une foule de turpitudes et d'ordures — il en passe et des meilleures — cet écrivain qui, après tant d'ignobles aveux, se proclame lui-même le plus honnête de tous les hommes, en défiant l'humanité de lui montrer son supérieur, est un héros dans son genre, un fondateur : le héros de l'impudence, le fondateur de la morale matérialiste et démocratique. « Oui, j'ai commis tous ces actes d'indélicatesse, d'improbité, de corruption, de méchanceté, de fourberie et je n'en suis pas moins parfait ; c'est la société qui est infâme ; les coupables ce sont les honnêtes gens qui s'appliquent à ne pas donner de mauvais exemples, à corriger leurs défauts ou qui du moins les cachent sans prétendre les justifier ; j'ai eu des passions, des appétits, des besoins, j'y ai cédé au prix de l'honneur. Quoi de plus naturel et de plus juste ? ceux qui ne se confessent pas des mêmes turpitudes sont des menteurs ; moi qui m'en glorifie je suis un héros. » Voilà l'homme dans Rousseau ; voilà l'homme et la femme des romans, des drames et des trois quarts de nos poëmes contemporains.

Dans ce monde ouvert par Jean-Jacques nous sommes bien loin des personnages de Corneille, si loin que nous ne les comprenons plus. Quand une grande actrice remit à la mode, il y a trente ans, *Horace* et *Polyeucte*, ce n'était pas Corneille, c'était Rachel qu'on venait entendre. De nos deux grands tragiques, Corneille est aujourd'hui le plus abandonné; non pas certes des grands esprits et des vrais poëtes, mais des petits lettrés et du gros public. Il y a au contraire chez les gens sérieux une recrudescence d'admiration pour ce poëte des belles âmes héroïques. Une foule de récents travaux en font témoignage : l'Université, qui reste une école de bon langage, de goût élevé et de spiritualisme, est particulièrement fidèle à Corneille. Mais on est exposé à entendre d'étranges blasphèmes parmi les séculiers de la littérature chez ceux qui sont, comme on disait hier, ou avant-hier, dans le *mouvement*. Un artiste éminent, d'un esprit très-cultivé; qui venait de parler de Jean-Jacques Rousseau avec une admiration attendrie, faisait un jour cet aveu : « Il m'est

[1] *Mes Souvenirs* 1800-1833. Daniel Stern (comtesse d'Agoult).

impossible de lire Corneille, » et tout le groupe des assistants enhardis par cette franchise faisait une confession pareille. Voilà des signes du temps, s'il en fût.

Il faut dire que la plupart de ces contradicteurs, qui me navraient, s'autorisaient surtout de Shakespeare et de la critique allemande pour dénigrer la tragédie française ; c'est de là que viennent les attaques les plus spécieuses contre Corneille. L'âme de la France, sa grandeur nationale ont deux ennemis ; l'œuvre des révolutionnaires sera achevée par les barbares ; appelons les Germains de leur vrai nom, du nom qu'ils ont porté dès leur première apparition dans l'histoire.

III

On n'a pas assez remarqué cette concordance des folies françaises avec la sagesse allemande. C'est l'Allemagne qui nous a infusé le romantisme ; et si les mots de *réhabilitation de la chair* ont été prononcés chez nous d'abord par l'école saint-simonienne, cette théorie a pris naissance et s'est développée chez nos voisins d'outre-Rhin avec le principe qui s'y rattache : « la force est la règle du droit, le fondement de la souveraineté. Quand le plus fort extermine le plus faible, il fait son devoir ; le tort est du côté du faible qui résiste ; c'est la sélection naturelle qui s'opère ; car il n'y a pas deux lois et deux mondes, celui de l'âme et et celui de la nature ; la chair, l'esprit, c'est tout un. »

Toutes ces monstruosités littéraires, morales et politiques sont sœurs les unes des autres ; quand on proclamé dans la poésie, la souveraineté de la passion, on a donné la main en politique au règne de la force brutale.

La poésie de notre Corneille repose tout entière sur l'idée de la souveraineté du devoir, de la raison, de l'honneur. Outre les questions de forme qui s'agitaient entre l'école romantique et l'ancienne école française, il y a donc entre Corneille et nos contemporains une question de morale ; cette question et toutes les autres avaient déjà été tranchées contre Corneille par la critique allemande. W. Schlegel, constamment malveillant et rarement perspicace dans ses attaques contre notre grand poëte, lui reproche « d'avoir *trop fait ressortir la partie énergique et trop repoussé dans l'ombre, la partie sensible de l'âme ; ses héros ont une volonté forte et des sentiments trop faibles.* » En un mot Corneille peignant les luttes du cœur humain, a le tort de faire prévaloir la conscience morale sur les passions, sur les instincts et les appétits. C'est là, certes, un reproche qu'on ne saurait adresser à aucun des poëtes allemands.

Malgré les beaux poëmes de Gœthe et de Schiller on peut dire que les Allemands n'ont pas de théâtre : les chefs-d'œuvre de leur poésie dramatique sont impossibles à la scène. A défaut d'un théâtre germanique, c'est de Shakespeare que les Germains se sont servis pour démontrer l'infériorité de nos tragiques et même de Molière. C'est aussi de Shakespeare que les romantiques ont argué contre Corneille et Racine. A Dieu ne plaise que nous méconnaissions ce merveilleux génie. C'est un poëte autrement vigoureux, franc, spontané, sympathique, profond et créateur que tous les poëtes d'Outre-Rhin ; il excelle à produire des personnages doués de vies, formés tout d'une pièce, toujours eux-mêmes dans leurs contradictions apparentes et si particuliers qu'il est impossible de les confondre avec d'autres et très-difficile de les comparer entre eux. En un mot, Shakespeare est un *réaliste* dans l'acception la plus saine et la plus élevée. Aucun de nos grands poëtes français n'est un réaliste ; c'est là notre caractère et notre gloire. Il est cependant curieux et instructif de critiquer Corneille, non pas au point de vue de ce réalisme bas et brutal qui envahit aujourd'hui notre littérature avec les mœurs démocratiques, mais du haut des théories qu'on peut tirer de Shakespeare et de sa façon de peindre l'humanité. Les tragiques Grecs eux-mêmes, nos maîtres éternels, ne peignent pas des caractères abstraits ; leurs héros sont empreints d'une individualité saisissante et ne peuvent être désignés autrement que par leur nom propre. Ceux de notre théâtre pourraient s'appeler quelquefois d'un adjectif, d'une épithète indiquant un caractère commun à une foule d'hommes. Eschyle, Sophocle, Euripide ont donc aussi leur réalisme. Dieu veuille nous accorder celui-là ! il s'allie avec les qualités supérieures de l'art et les plus hautes tendances de l'âme.

Mais, hormis chez les Grecs, il ne faut chercher la perfection de l'art dans aucun temps et chez aucun peuple : tout grand poëte a ses qualités à lui exclusives de certaines autres. C'est un genre de critique fort étrange et cependant fort commun que de reprocher à un artiste de ne pas faire comme fait tel autre très-différent. On ne peut pas demander à Rubens d'être un Raphaël, à Raphaël d'être un Rubens, à Mozart d'être un Beethoven, à Shakespeare d'être un Corneille et à Corneille d'être un Shakespeare : il y a plusieurs degrés et plusieurs demeures sur le Parnasse comme dans le Paradis : *sunt multæ mansiones in domo Patris mei ;* ne poussons personne à envahir la demeure d'autrui.

IV

Les critiques contemporains ont beaucoup trop souvent regardé nos tragiques du dix septième siècle à travers Shakespeare, beaucoup trop même à travers les Grecs que nos classiques croyaient imiter. Des comparaisons de ce genre, sainement faites, n'amoindrissent en rien nos maîtres au profit des maîtres étrangers. Elles ont leur utilité pour notre instruction et pour l'art lui-même ; elles ont de l'agrément même pour ceux qui tiennent plus au bonheur d'admirer qu'à celui de trouver des taches dans un chef-d'œuvre.

Livrons-nous donc à l'innocent plaisir de juger Corneille d'après la poétique de Shakespeare préconisée par nos romantiques et par les Allemands. Voltaire a bien osé le juger d'après sa poétique et sa langue à lui, cette poétique de raisonneur sans imagination et sans poésie, cette langue incolore, fade, énervée propre à écrire *l'Encyclopédie*, mais qui n'a pas produit un seul beau vers. Corneille n'a rien à craindre du voisinage de *Mérope* et de *Zaïre*, des sentences de Voltaire et de La Harpe. Shakespeare est un tout autre rival : Gœthe et Schiller eux-mêmes sont un peu plus redoutables, et les critiques de W. Schlegel plus sérieuses et plus fortes, quoique aussi peu impartiales.

Le Cid est la pièce de Corneille la plus franchement admirée par nos romantiques et la plus ménagée par les critiques allemands. En constatant le succès incomparable qu'elle obtint dans cette grande époque où il fut longtemps à la mode de dire : *beau comme le Cid*, W. Schlegel ajoute : « Le plaisir prodigieux que fit une pièce sans mélange de passions basses et fondée tout entière sur le combat de sentiments aussi purs que ceux de l'honneur, de l'amour et du devoir filial, ce plaisir, dis je, prouve évidemment qu'à cette époque l'*esprit romantique* vivait encore chez les Français et qu'ils s'abandonnaient sans réserve aux impressions de la nature. » Nous ne savons trop ce que vient faire ici l'*esprit romantique*. Ce qui vivait alors chez les Français c'était l'esprit français lui même, les sentiments chevaleresques, l'honneur, l'héroïsme, le patriotisme monarchique; mais nous reconnaissons que dans les innombrables mérites du *Cid*, il y en a qui tiennent au sujet lui-même, sujet moderne et chrétien.

Schlegel cherche à rabaisser ces mérites et ceux de plusieurs autres œuvres de Corneille et de ces contemporains en accusant partout des emprunts faits à l'Espagne. Il avoue du reste ne pas connaître *le Cid* de Guilhem de Castro, sur lequel il reporte une partie de l'honneur qui revient au *Cid* français. Nous non plus, nous n'avons pas

lu la pièce de l'écrivain castillan: mais nous connaissons assez les œuvres des grands dramaturges espagnols Calderon, Lope de Vega pour juger que Corneille n'a guère emprunté de l'Espagne qu'une certaine pompe dans le style et quelque enflure dans les sentiments. Franchement le caractère des drames espagnols c'est la férocité tout autant que l'honneur; *le Cid* est un personnage entièrement français et contemporain de Corneille; le poëte en voyait mille exemplaires autour de lui.

Une pièce toute espagnole et romantique, quoique le sujet n'en soit pris d'aucun auteur castillan que nous connaissions, c'est *Hernani.* Ruy Gomez de Silva est dans la splendide scène des portraits un espagnol digne de Corneille; à la fin de la pièce ce n'est plus qu'un vieux barbon enragé, une bête féroce digne de don Guttiere dans *le Médecin de son honneur* de Calderon. Quant à Hernani qui me passionne si fort qnand il poursuit la vengeance de son père, je ne sais plus quel nom lui donner quand doña Sol et lui boivent à cette fiole : c'est peut-être l'*honneur castillan*, ce n'est certainement pas l'honneur français et celui de Corneille. L'auteur d'*Hernani* voilà un Espagnol, un romantique ! Corneille n'est ni l'un ni l'autre, même dans *le Cid* quoiqu'en disent, avec de bonnes intentions du reste, W. Schlegel et nos romantiques français. L'honneur est un sentiment tout chevaleresque et moderne; je suis pourtant convaincu que les Grecs, que Sophocle, Thémistocle lui-même après le coup du bâton du Spartiate, eussent compris Rodrigue et Corneille; mais quand à don Guttiere, à Ruy Gomez, à Hernani, des Athéniens les eussent envoyés tous à l'oracle d'Epidaure.

Corneille est donc entièrement, exclusivement français, le plus Français de nos poëtes, quoique la littérature espagnole fût à la mode de son temps et qu'il ait pris le sujet du *Cid* à l'Espagne, comme Racine a pris celui de Bajazet à la Turquie. Un des défauts de Corneille, défaut qui semble tout espagnol, les rodomontades de quelques-uns de ses héros, était de son temps. C'était le travers le plus à la mode parmi la jeunesse française; il y avait chaque année plus de mille gentilshommes qui mouraient en duel, et pour quelles causes!

Toujours nombre de duels, le trois, c'était d'Augennes
Contre Arquien, pour avoir porté du point de Gênes;
Lavardin avec Pons s'est rencontré le dix,
Pour avoir pris à Pons la femme de Sourdis;
Sourdis avec d'Ailly, pour une du théâtre
De Mondovi; le neuf, Nogent avec Lachâtre,
Pour avoir mal écrit trois vers de Colletet;
Gorde avec Margaillan pour l'heure qu'il était;

D'Humière avec Gondi pour le pas à l'église ;
Et puis tous les Brissac contre tous les Soubise,
A propos du pari d'un cheval contre un chien.
Enfin, Caussade avec Latournelle, pour rien,
Pour le plaisir; Caussade a tué Latournelle[1].

Corneille fréquente beaucoup plus les historiens et les poëtes latins Lucain, Sénèque, Tacite, que les auteurs espagnols. Quoique le génie romain soit celui de la jurisprudence, ce n'est certes pas des latins que notre grand poëte emprunte cet autre défaut qui nous choque plus que le premier, une argumentation de procureur, les subtilités chicanières, la procédure et la scolastique introduites dans l'amour, dans la politique, dans la morale; tous ces travers sont bien de son crû ; il était Normand et homme de robe.

Quoiqu'en dise W. Schlegel les beautés du *Cid* ne viennent donc ni de l'Espagne, ni de je ne sais quelle tradition romantique qui se serait conservée en France jusqu'alors. Les beautés du *Cid* sont toutes de Corneille comme ses défauts, s'il en a; il en a sans doute, comme le soleil a des taches que les astronomes ont seuls le malheur de découvrir. Mais ni les *sentiments de l'Académie* ni *les Commentaires de Voltaire*, ni Scudéry, ni La Harpe, ni les autres n'ont pu nous convaincre de ces défauts du *Cid*. Nous chérissons tout dans cette pièce, jusqu'à ce rôle de l'infante si critiqué. C'est un épisode gênant pour les comédiens médiocres; les spectateurs pressés d'arriver peuvent le trouver inutile. Mais combien ce sentiment d'une princesse royale rehausse encore la gloire de Rodrigue et justifie l'amour de Chimène! Il donne surtout à Corneille une de ces nobles matières où il excelle, la peinture d'une âme entièrement maîtresse d'elle-même et préférant à sa passion non-seulement le devoir, mais la fierté légitime du rang et de la naissance.

Je sais bien que c'est là un argument contre Corneille pour W. Schlegel et les romantiques disciples des Allemands, « l'amour n'est pas dans Corneille cette puissance entraînante et redoutable, ce sentiment qui après s'être glissé imperceptiblement dans le cœur finit par y régner en maître ; c'est un hommage exclusif et flatteur, un devoir d'abord librement choisi, mais qui veut ensuite maintenir sa place à côté des autres devoirs. » Voilà l'objection de W. Schlegel. Oui, l'amour n'est pas dans Corneille ce qu'il est sur les théâtres des barbares, ce qu'il est devenu entre les mains de leurs imitateurs français, dans nos drames et nos romans modernes, une passion toute bestiale qui à travers les hurlements, les contorsions, l'hystérie, la démence aboutit non pas aux cours d'amour, mais aux cours

[1] V. Hugo, *Marion Delorme*.

d'assises. Grâce à Dieu, cet amour-là n'avait jamais paru sur la scène française, même après Corneille, avant les importations romantiques et cette explosion des goûts plébéiens qui détruira notre littérature. Sous ce rapport, Racine lui-même serait un peintre médiocre de l'amour. Sa Phèdre *malgré soi perfidie incestueuse* est un modèle de décence et de possession de soi-même à côté des héroïnes à la façon romantique.

Le Cid est l'œuvre immortelle du théâtre français ; c'est le poëme de la jeunesse, de l'héroïsme et du noble amour, tout ce qu'il y a de plus beau dans l'âme humaine ; voilà le secret des prédilections dont cette pièce fut entourée dès sa naissance ; chaque âme s'y retrouve au plus beau moment de la vie et dans les plus hautes conditions de la tendresse, du courage et de la vertu. A travers cette lutte merveilleuse entre la passion et le devoir rien de respectable n'est blessé, il n'y a pas de vaincu. Le devoir triomphe aussi bien que le sentiment, et par un bonheur particulier au sujet, l'honneur a satisfaction autant que l'amour.

V

Horace est le poëme du patriotisme comme *le Cid* est celui de l'honneur. Chez aucun peuple ces deux nobles sentiments n'ont eu de plus éloquent interprète que Corneille ; mais on regrette à propos d'*Horace* que Corneille ne soit pas resté dans le monde moderne où il était entré avec *le Cid* et qu'il ne nous ait pas représenté le même sentiment qui anime ses Romains dans les conditions nationales et chrétiennes qui l'auraient rendu pour nous plus personnel en quelque sorte et plus émouvant. C'est un défaut, peut-être, sous le rapport de l'art et de la perfection dramatique, et c'est un des malheurs de notre poésie du dix-septième siècle. Si pour l'impression morale la tragédie d'*Horace* produit tout l'effet qu'il est possible de produire, comme drame elle est incontestablement moins parfaite que *le Cid*. Elle est prise à Tite-Live ; et nous croyons que le genie de Corneille se fut trouvé plus à l'aise dans la France chevaleresque comme il l'a été dans l'histoire du vainqueur des Maures.

A Dieu ne plaise, cependant, que nous reprochions à Corneille, orateur, historien et moraliste, d'avoir transporté nos âmes dans cet atmosphère du patriotisme antique, la plus noble où jamais ait respiré le cœur humain. Nous ne croyons pas qu'il existe un monde où l'on puisse mieux s'imprégner des stoïques vertus qui font le citoyen dans tous les états, sous toutes les formes de gouvernement compatibles avec la dignité humaine. On a beaucoup récriminé depuis

longues années contre l'histoire et les lettres grecques et romaines ; on voit, en elles des instigatrices d'impiété et de sentiments révolutionnaires. On a pris à parti jusqu'au *de viris illustribus* comme un arsenal où nos écoliers s'arment dès l'âge de huit ans de ces préjugés républicains qui ont renversé chez nous tant de gouvernements.

La vérité est que les utopistes, que nous voyons si tristement à l'œuvre de nos jours, sont plus nourris d'algèbre ou de chimie que d'histoire grecque et romaine, et que tout le siècle de Louis XIV, à qui on ne refusera pas les instincts monarchiques, était profondément imbu des histoires de l'antiquité. Toutes les nobles âmes de cette époque, les Condé, les Turenne, les Villars, les femmes illustres avaient été élevés dans la familiarité des grands génies de Rome et d'Athènes. Nous ne voyons pas que Plutarque ou Tacite aient suscité de grands embarras au gouvernement de Louis XIV. L'auteur d'*Horace*, ce peintre si fier du patriotisme et des vertus romaines, dédie sa pièce à Mgr le cardinal duc de Richelieu avec une humilité et une soumission qui semblent, à quelques-uns, passer les bornes du respect légitime. Les gentilshommes qui battaient des mains aux maximes héroïques des citoyens de Rome, ne paraissent pas y avoir appris autre chose qu'à se faire tuer plus vaillamment au cri de « Vive le roi. »

La tragédie d'*Horace*, entre toutes les œuvres de Corneille, est peut-être celle qui exhale le plus d'héroïsme, celle qui fait verser le plus abondamment ces larmes viriles présages des résolutions magnanimes. Jamais, dans l'antiquité elle-même, le patriotisme n'a parlé si éloquemment que par la bouche du vieil Horace. Chacun des vers de Corneille dépose dans l'âme un ferment de vertu, c'est là sa grandeur ; elle supplée largement le peu d'adresse dans la conduite des scènes et la monotonie dans la peinture des sentiments et des caratères.

Entre *le Cid* et *Horace* Corneille n'a pas fait de grands progrès dans l'art de tenir le théâtre rempli, et il a perdu quelque chose du don de créer des figures entières, réelles, des personnagos qui soient mieux que l'enveloppe d'une seule idée, d'un seul sentiment, qui aient une physionomie, une nature vivante, une individualité complète comme ses héros espagnols.

Le danger de remplacer sur le théâtre un type réel et vivant par une abstraction personnifiée est un de ceux que court le poëte en s'éloignant du monde moderne pour prendre ses sujets dans le monde ancien. Nous n'apercevons les héros de l'antiquité qu'immobilisés, comme les personnages de la sculpture, dans l'attitude d'un seul sentiment. Pour échapper à ce danger il fallait à la fois l'immense

génie, la liberté absolue et l'ignorance de l'auteur de *Coriolan*, de *Jules César*, d'*Antoine* et de *Cléopâtre*.

En comparant *le Cid* avec *Horace*, on est frappé de suite de la moins grande réalité des personnages romains de Corneille; la monotonie de leur langage, l'uniformité de leurs attitudes trahissent ce manque d'individualité. Rodrigue, Chimène, don Diègue sont faits comme tous les humains, c'est-à-dire qu'ils ont à la fois dans l'esprit et dans le cœur plus d'un sentiment et plus d'une idée; leur physionomie se compose de plusieurs traits, et non pas d'une seule ligne arrêtée et immobile : ils ont un âge, un sexe, une situation sociale, un costume, en un mot tout ce qui caractérise un personnage vivant et créé de toutes pièces. Les figures du *Cid* avec celles de *Polyeucte* sont les créations de Corneille qui se rapprochent le plus de celles des Grecs.

Avant de chercher dans une tragédie si elle est bien enfermée dans les trois unités, si toutes les scènes sont rigoureusement déduites les unes des autres, si le théâtre ne reste pas vide un seul instant, si tous les acteurs sont absolument indispensables à l'action principale et au dénouement, on doit demander au poëte s'il a réellement créé des personnages qui vivent, des types qui puissent porter un nom propre et dont la physionomie soit aussi facile à reconnaître entre toutes, que celles des individus d'os et de chair créés de la main même de Dieu; il faut que, même sans savoir les définir, chacun puisse les désigner du doigt et dire : celui-ci s'appelle *Hamlet*, celui-là *Othello*, celui-là *Coriolan*, celle-ci *Macbeth*. Dans *Horace* nous ne voyons pas marcher, agir, se heurter des êtres vivant de la vie humaine tout entière; chaque rôle est le développement d'une maxime, d'un sentiment exclusif, plutôt que d'un caractère. Chaque figure immobilisée dans la même attitude a, sans doute, la clarté, la solidité de la sculpture, mais elle en a aussi quelque peu l'aspect mortuaire et la froideur; ces figures sont si peu individuelles qu'on pourrait les nommer plus exactement du nom d'une qualité que d'un nom d'homme; on les désignerait aussi bien par une épithète, par un adjectif, que par un substantif.

A vrai dire il n'y a qu'un seul personnage dans Horace, à savoir le patriotisme romain, depuis son plus haut degré d'intensité jusqu'à son évanouissement au souffle de la passion amoureuse. Horace le fils, c'est le patriotisme romain à sa plus forte puissance et sans aucun tempérament. Non-seulement il n'a pas de physionomie individuelle, de caractère, mais il n'a même pas d'autre épithète possible que celle de Romain; il n'est ni frère, ni époux, ni fils, ni vieux, ni jeune, il est Romain. Le vieil Horace est encore exclusivement le même romain à peine nuancé d'amour paternel. Quel est le

trait de caractère qui dessine d'une façon personnelle la physionomie de Curiace? il n'y en a pas; Curiace, c'est toujours le patriotisme, et pour être moins absolu, moins implacable que celui d'Horace, ce sentiment n'en laisse pas plus de place à la manifestation d'un caractère individuel. Tout ce qu'on peut dire de Curiace ce n'est donc pas qu'il ait telle ou telle physionomie personnelle, mais c'est, comme il le dit lui même, qu'il est assez peu romain *pour conserver encor quelque chose d'humain;* il ne représente d'autre sentiment que celui du patriotisme limité par la raison et mitigé par le sentiment. Camille n'est pas un type de femme: elle ne représente l'amour ni dans des conditions individuelles, ni d'une manière générale qui ferait d'elle une des personnifications de la femme aimante. Camille n'a de personnel qu'une explosion de fureur sans caractère particulier et surtout sans caractère féminin; les imprécations de Camille pourraient être placées sans qu'on en modifiât le ton et la couleur dans la bouche de Coriolan ou dans celle d'Annibal; il n'y a absolument rien qui révèle la jeune fille reprochant à un frère la mort de son amant. C'est un Romain retourné dans le sens de l'amour et parlant le langage de cette passion avec un accent et des mots tout à fait pareils à ceux de la fureur patriotique. Le rôle de Camille commencé avec une exaltation de sentiments romains dignes des acteurs virils, finit par un anathème contre Rome, sans être rentré pour cela dans la véritable nature de la femme et de l'amante. L'âme de Camille ne nous apparaît pas comme le théâtre d'une lutte entre la passion et le devoir, ainsi que l'âme de Chimène, mais comme l'expression d'une double exagération, d'abord celle de la fierté romaine, puis celle de la haine contre Rome. Le véritable amour féminin est muet chez elle entre ces deux motifs à déclamation; ce n'est pas par une série de transitions graduées et naturelles que l'amour fait taire le sentiment romain dans Camille : une exagération y remplace l'autre brusquement et sans explication logique. Du reste, c'est là un défaut assez général aux personnages de Corneille; ils se retournent tout d'une pièce; le poëte tient rarement compte des nuances; ses héros sont au dessus de l'humanité, ses scélérats étalent leurs âmes avec une brutalité et une impudence qui ne sont pas plus dans la nature que la perfection idéale.

Camille est plus ou moins Romaine aux divers moments de la pièce, mais elle n'est jamais humaine; elle vient, par exemple, de prononcer ces vers qui terminent l'exposition de son rôle, et qui sont au niveau de ce qu'il y a de plus fier dans l'âme de son père et de son frère :

Soit que Rome y succombe ou qu'Albe ait le dessous,
Cher amant n'attends plus d'être un jour mon époux;

Jamais, jamais ce nom ne sera pour un homme,
Qui soit ou le vainqueur ou l'esclave de Rome.

Au même instant, croyant que Curiace a quitté son poste à l'armée albaine et trahit par là son honneur de citoyen et de soldat, elle lui déclare qu'elle ne l'en mésestime point. Elle lui pardonne sans hésiter une lâcheté commise pour l'amour d'elle. On sait bien que le cœur de la femme, surtout de la femme qui aime, n'est pas le sanctuaire de la logique; cependant ce n'est point ainsi qu'agit Chimène, plus femme pourtant et plus éprise que Camille. Et pourtant on pardonnerait mieux à Chimène de fléchir sur le point d'honneur chevaleresque qu'à ce personnage tout masculin de Camille, que le poëte nous montre exclusivement occupée à varier le thème suivant, qui n'est ni d'une femme ni d'une amante :

Pourquoi suis-je Romaine ou que n'es-tu Romain!

Quant au personnage de Sabine, d'après le jugement de Corneille lui même, il ne sert pas plus à l'action que celui de l'Infante, dans *le Cid*. « Néanmoins, ajoute-t-il, on a généralement approuvé celle-ci et condamné l'autre. » C'est là un arrêt sur lequel on est, je crois, revenu. Voltaire, dont les critiques sont si souvent injustes, en a fait de très-plausibles sur le rôle de Sabine. La présence de Sabine est justifiée sans doute par sa qualité de femme d'Horace et de sœur de Curiace; mais la pièce eût gagné en unité et en mouvement dramatique, sans perdre aucune beauté morale par l'absence de ce personnage. Celui de l'Infante, au contraire, nous apporte au moins son exemple de passion domptée et de sacrifice accompli.

Le génie dramatique par excellence consiste dans la faculté de créer des personnages vivants, des types qui puissent porter un nom propre et soient formés d'une substance plus réelle qu'une simple épithète. *Horace*, sous ce rapport, n'approche pas des créations tragiques des Grecs et du poëte anglais; mais comme monument de morale éloquente, comme expression de cet idéal surhumain auquel l'âme doit aspirer quand elle veut posséder toute la dignité humaine, comme poésie nourricière du cœur et inspiratrice de la vertu, aucune poésie ne surpasse et n'égale celle d'*Horace*.

La pièce entière se résume sur les lèvres sublimes du vieil Horace par ce vers incomparable où le génie de Corneille éclate tout entier :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux!

Voilà des beautés que la poésie du dix-septième siècle peut opposer fièrement à toutes les splendeurs de l'art grec et des poésies

étrangères; voilà le principe de l'universalité de notre littérature classique. Si notre génie national fut resté fidèle à lui-même, nous aurions le droit de dire :

Je sais qu'il doit s'accroître, et que tes grands destins
Ne se borneront pas chez les peuples latins,
Que les dieux t'ont promis l'empire de la terre!

Mais par une foule de causes, auxquelles le caractère de Louis XIV et le génie de Racine ne sont pas étrangers, la grande âme et la grande langue de Corneille ne persistèrent pas dans notre poésie.

Après l'influence de la révolution nous subîmes celle de l'étranger, des Allemands et de Shakespeare. Pour la variété des situations et des figures, pour l'énergie sauvage et la grâce délicate, Shakespeare est sans doute admirable; la poésie de Corneille n'a ni cette diversité, ni cet éclat; mais pour l'élévation du sentiment moral, pour le don de produire le *Sursum corda*, elle domine toutes les littératures. Si la véritable grandeur de l'homme est dans la domination qu'il exerce sur lui-même, dans le triomphe qu'il obtient sur ses passions; nulle part l'homme n'est aussi grand que dans Corneille. A ce point de vue, on peut le dire, les personnages du drame de Shakespeare ne sont que des enfants auprès des hommes de Corneille. Le héros de Corneille, à force de liberté intérieure, à force d'héroïsme, semble être devenu le maître de la nature elle-même; cette poésie est l'apothéose de l'homme par la vertu. L'âme exerce déjà dans les vers de Corneille *cet empire absolu sur la terre et sur l'onde* que Dieu a promis à l'esprit sur la matière. On sent qu'arrivé à la hauteur où le poëte l'a porté, le cœur humain peut se dire sans sortir du vrai :

Je suis maître de moi comme de l'univers.

Ce vers résume l'intention morale de *Cinna* comme *Horace* est résumé par celui-ci :

Faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

Victor de Laprade,
de l'Académie française.

La suite prochainement.

MYSTÈRE ET DÉPOPULATION

DE

L'ILE DE PAQUES

I

Le dimanche 6 avril, jour de Pâques de l'an 1722, trois petits navires hollandais se laissaient aller en dérive dans les solitudes du Pacifique sud. Tout entiers aux pieuses pensées communes en ce jour de fête aux chrétiens de tous pays, les équipages oubliaient peines, soucis, fatigues, souffrances, et suivaient avec ferveur la cérémonie religieuse ordonnée par l'amiral. Au milieu de ce recueillement, en dépit des consignes sévères données partout pour le silence, un cri retentit soudain sur le navire d'avant-garde et remua tous les équipages comme si l'on eût rencontré par hasard quelque roche dissimulée sous les eaux.

La terre est en vue! Mais que sera cette terre? Est-ce quelque riche continent? De ses flancs sortira-t-il des monceaux d'or et de diamants? Non, c'est la modeste île de Pâques que, dès 1685, l'Anglais Davis a vue de loin, de très-loin, et dont il a révélé l'existence sans y avoir abordé. Cette terre est-elle habitée? Certes, car un esquif indigène s'est détaché de la côte, monté par un être humain. C'est un sauvage alerte, actif, vigoureux; des coups répétés de sa pagaye il fait réellement voler sa pirogue sur la crête toute blanche des lames. Ce député va droit à l'amiral Roggewen, observe tout, furete partout et montre qu'il est bien un homme en imitant les gestes des Européens, en répétant les quelques sons qu'il peut saisir; il amuse l'équipage par ses risibles pantomimes. Deux groupes séparés de la grande famille humaine se rejoignent ainsi simplement

et se manifestent naïvement la joie de s'être inopinément rencontrés. Soudain l'envoyé canaque devient grave ; il observe autour de lui, regarde le soleil qui baisse, puis, plus agile que le singe, il saute à la mer sans mot dire et repart dans sa pirogue.

Le lendemain, les Hollandais sont à l'ancre devant l'île ; quelques marins descendent à terre et sont médiocrement reçus. Ils s'irritent, on en vient aux mains et les ouvertures amicales finissent par des coups de mousquet qui foudroient quelques indigènes. L'Indien a trouvé son maître, et s'agenouille devant lui pour déposer à ses pieds des offrandes de soumission qui puissent apaiser sa colère.

Pour les indigènes, l'île s'appelle Vaihou. La race est alerte et vive. Des physionomies agréables et douces se détachent au milieu des groupes. Çà et là des visages presque blancs tranchent vivement sur la couleur dominante, qui est un jaune adouci. Ailleurs les cuisses et les bras sont couverts de dessins étranges, d'animaux et d'oiseaux gracieux. L'île est pauvre et sera pourtant célèbre car aux yeux des Hollandais étonnés sont apparus des colosses de pierre, des colosses aux formes bizarres ; les indigènes les adorent et défendent de les approcher. Des prêtres jaloux, la tête rasée, le corps orné de plumes noires et blanches, veillent, silencieux et menaçants. Il faut s'écarter ou combattre ; au surplus, le ciel est noir, le vent souffle, la mer déferle. Tous les marins rallient le bord ; les navires reprennent leur course, ignorant ce que leur réserverait un séjour plus long au mouillage.

II

Poursuivons. Voici venir l'illustre Cook, ce garçon de ferme devenu marin, savant, mathématicien et l'une des gloires les plus vénérées de la vieille Angleterre. Il arrive en mai 1774 et nous montre la sagacité de son esprit en devinant l'origine de la race qu'il a sous les yeux. Tahiti est à huit cents lieues, la Nouvelle-Zélande à treize cents, toutes les apparences sont contre lui ! Mais qu'importe ? Il a vu, il a entendu, il a jugé. Pendant cent ans on l'accusera d'une grave erreur, mais un jour la lumière se fera et son verdict attaqué sera pour lui un titre de gloire.

Il n'était pas seul, le grand Cook, à deviser sur les Polynésiens ; son ami le Tahitien Hidi-Hidi (pour les Européens Oedidée) l'assistait dans ses investigations : il fit à découvrir la parenté qui existe entre la langue de Tahiti et celle de Vaihou. Le jugement de cet indigène était sain, son tour d'esprit original. *Taata maïtai, wenoue ine*, dit-il à son maître, comme conclusion sur l'île de Pâques ; c'est-

à-dire *les hommes bons*, *la terre mauvaise*; et depuis lors les différents voyageurs amenés dans cette île sauvage ont répété la même phrase, sans se douter bien souvent de sa première origine.

Le grand capitaine anglais nous apprend encore dans ses lettres que l'île comptait de son temps de 6,000 à 7,000 habitants; il nous décrit les tatouages des hommes, ceux des femmes, leurs ornements plus bizarres que séduisants. Grâce à sa finesse, à son tact, il parvient à amadouer les farouches gardiens des idoles et nous les décrit comme ayant des traits communs, des yeux en ellipse, des nez très-longs, des fronts bas, des cous très-courts, des oreilles interminables, des cheveux droits et raides, des épaules à peine indiquées et au-dessus de ce buste, un appendice en pierre ayant quelque ressemblance avec le *pseuth* ou coiffure des dieux égyptiens. Chaque statue avait un nom et Cook prit en note ceux de *Tomo-aï*, *Tomo-Eri*, *Honhou*, *Marahein*, *Ouma-Riva*, *Winapou*.

Intérieur volcanique, sol ferrugineux et sec, point d'arbres, seulement quelques arbrisseaux aux tiges sèches et rabougries, tel est le règne végétal. A peine peut-on boire, car une mare fétide et jaunâtre est la seule ressource de ces pauvres gens, tant pour l'alimentation que pour l'arrosage et la propreté.

Après Cook, le grand La Pérouse, son rival en audace, en science. Mais il ne fait que passer et nous laisse peu de documents sur ses appréciations. Les habitants de Vaihou en ont fini pour quelque temps avec les marins de grande race voyageant au nom de la science. Leur triste destinée s'accentue dès la fin du siècle dernier. Le Pacifique est envahi par des baleiniers à moitié pirates qui, de de temps à autre, s'arrêtent devant l'île de Pâques, et dévastent les plantations déjà si pauvres des indigènes, au risque de leur occasionner des famines. On parle encore de nos jours des attaques brutales du *Mancy*, de New-London, qui pêcha longtemps dans ces mers et contribua pour une large part à déconsidérer les blancs, à leur ôter leur prestige, à les faire passer pour des pillards, sans frein ni pudeur.

L'arrivée des navires ne fut plus une fête mais une source d'inquiétudes; habiles à lancer la pierre, les indigènes se vengèrent souvent et plus d'une tête européenne fut fracassée dans ces combats. Kotzebue nous le rapporte. Envoyé par sa nation pour montrer le pavillon russe à ces races, qui l'ignoraient encore, il vit son petit navire (*le Rurick*), assez gravement compromis. Un fort groupe de ses marins s'étant allé promener sans armes, fut cerné, accablé de pierres, battu, volé, dépouillé. Il dut battre précipitamment en retraite pour éviter un sort néfaste. C'était en 1816.

Je dirai deux mots seulement du capitaine anglais Beechey. Il

nous parle géologie, cratères éteints, laves, tufs et scories. Il n'a que des éloges pour les indigènes. « C'est une belle race, nous dit-il, les femmes surtout, avec leur figure ovale, leurs traits réguliers, leur front haut et uni, leurs dents superbes, leur œil noir et brillant quelque peu enfoncé sous l'orbite. La peau est sensiblement plus claire que celle des Malais pur sang ; la forme du corps est correcte. Les membres peu musculeux, accusent pourtant, en général, la vigueur et l'agilité. Les cheveux, d'un noir de jais, ne grisonnent que fort tard. » Mais l'heure du départ arrivée, les nouveaux amis de Beechey se transforment en fous furieux. Les matelots de la Grande-Bretagne sont battus comme ceux des Russes. Ils ripostent à coups de feu. Le sang teint encore la terre.

Puis voici venir un long calme, au moins dans l'histoire qui se raconte : oubli des scènes passées, retour à la confiance, et subitement l'orage, la tempête, sous forme du drame le plus émouvant dont le Pacifique ait été témoin.

III

C'était en 1862. Les îles Chinchas, d'où le Pérou tirait, par le guano, sa plus grande source de richesses, commençaient à s'épuiser. Inquiets de l'avenir, certains esprits prévoyants crurent devoir devancer la crise et préparer un retour aux industries agricoles. Mais la main d'œuvre était rare. Une société se forma pour l'engagement de travailleurs dans toutes les îles polynésiennes. En apparence, la moralité de l'opération fut sauvegardée par des règlements sévères, par la présence de subrécargues, sortes d'agents officieux, chargés de veiller à la liberté des engagements, au traitement humain des travailleurs recrutés. En pratique, ces délégués trahirent leurs devoirs et s'arrangèrent avec les capitaines pour organiser une véritable traite. Cette affaire honteuse fut montée sur une vaste échelle : quatorze navires partirent, en quelques jours seulement, de Callao, port de Lima.

Cette flotte se répandit dans tout le Pacifique. Tantôt par la ruse et par l'appât de cadeaux, repris après l'engagement, tantôt par la violence non masquée, à l'aide du mousquet, de la hache ou du revolver, les capitaines-recruteurs exercèrent, à la face du dix-neuvième siècle, la déshonorante industrie de voleurs d'hommes. On en vit aux Samoas, aux Tongas, aux îles Wallis. Bien plus, ces mécréants osèrent aller s'attaquer même à des îles couvertes de notre pavillon et de notre protectorat. Ils dérobèrent des sujets français aux Marquises, aux Tuamotous (vulgairement dites Pomo-

tous), dans les Tubuaï et jusqu'aux îles Loyalty. Leur impudence, leur mépris profond pour nos droits imprescriptibles, nous amenèrent à l'emploi de la force. Trois de ces négriers, surpris en flagrant délit, furent capturés par notre station navale et vendus à Tahiti. Capitaines et subrécargues furent traduits devant la justice et condamnés comme pirates.

Nulle part la trahison et la lâcheté ne furent plus violentes, plus révoltantes que dans la pauvre île de Pâques. Cherchez dans les exploits des négriers, dans les traditions sanglantes du golfe de Guinée et de la côte des esclaves, et vous ne trouverez rien de plus odieux que ce guet-apens infâme.

Sept navires sont tranquillement sur leurs ancres dans la baie de Cook; ils sont chargés d'objets séduisants que l'on donne presque pour rien. Puis, sous le prétexte habile de donner plus de facilités, les marins descendent à terre avec leurs objets de troc; ils transforment la plage amie en un véritable bazar. La population tout entière se groupe autour des étoffes, des haches, des couteaux, des perles, des hameçons. Alors, au plus fort de la vente et des cris joyeux des sauvages, une troupe armée descend des navires dans une petite anse voisine. Elle chemine clandestinement et couronne inopinément la hauteur dominant la plage; le capitaine du *Rosa-Carmen* est à sa tête [1]. Au signal du chef une décharge générale fait siffler les balles, dix Canaques tombent foudroyés et aussitôt les faux marchands se transforment en chasseurs d'hommes. Les indigènes affolés sont garrottés, poussés, bousculés, et jetés de force dans des chaloupes qui vont les conduire à bord.

Pendant la traversée, ce crime odieux se transforme pour le monde en engagements volontaires et les pauvres prisonniers arrivent dans le port de Callao, passant pour des travailleurs loués librement pour sept ans et prêts à prendre service chez les agriculteurs péruviens.

Dès lors commencent les opérations honteuses qui doivent payer de leurs forfaits les lâches bandits du Pacifique. Les soi-disant engagés se vendent huit cents francs, neuf cents francs, mille francs, deux mille francs, suivant leur âge et leur force : négociants, armateurs, capitaines, matelots, lie de toutes les nations du monde, reçoivent le salaire de leurs ruses, de leurs lâchetés, de leurs trahisons et de leurs crimes abominables.

[1] L'organisateur du complot fut le capitaine de *la Cora*, arrêté plus tard par les Français.

IV

Et pourquoi, grand Dieu! ces Péruviens, écumeurs de mer, avaient-ils déshonoré leur pavillon et souillé leur république? Pour produire, pour cultiver, pour travailler dans les mines? O spéculateurs naïfs, insensés autant que cupides! Vous avez cru sérieusement au résultat de votre crime? Vous avez un instant supposé que vous feriez de bons esclaves de vos innocentes victimes? Vous pensiez que ce sauvage, à la vie molle et oisive, allait un beau jour s'armer de la pioche et de la pique et rester courbé tout le jour sur vos champs et vos plantations? Vous ne teniez aucun compte du changement brusque de climat, de ces brumes froides et noires tombant de la Cordilière des Andes, dans des poumons polynésiens? Etres aveugles! Vos projets d'enrichissement tourneront à votre ruine. Apprenez à vos dépens qu'il faut des générations et encore des générations pour transformer les sauvages en producteurs avantageux, comme ceux que vous ambitionniez.

En effet si nous nous transportons un instant sur le territoire du Pérou, nous verrons les infortunés Canaques incapables de se faire à la vie fatigante et dure que les maîtres blancs demandent. Habitués à vivre sans rien faire, ou du moins sans presque rien faire, à tirer leur substance des produits naturels aux îles, amollis par cette existence sensuelle qui est celle de l'homme primitif, ces esclaves pleuraient amèrement. Plus de danses, plus de bains, plus de joyeuses pêches, plus de ces après-midi molles passées sous les arbres verts, en attendant que la femme craintive apporte à son seigneur et maître les ignames ou le taro, le poisson ou la banane. Le travail, toujours le travail, sans cesse, de l'aube au crépuscule, avec une nourriture nouvelle qui répugne au Polynésien.

Devant la paresse de sa chose, le maître est pris d'indignation. Comment, c'est pour cette méchante créature, sans résistance et sans force, qu'il a dépensé ses piastres! Il ne fait rien, cet homme jaune; il consomme et ne produit pas. Du dépit et du dégoût à la haine, à la brutalité, il n'y a souvent qu'un pas. Les mauvais traitements commencent et ces êtres abandonnés sont pris de nostalgie, de désespoir. Les outils leur tombent des mains, le fouet lui-même ne les fait plus se lever des sordides couches de paille qu'ils partagent avec le bétail. La reine et le roi de Vaihou, ainsi que deux de leurs enfants, succombent une pelle à la main, en grattant les îles Chinchas pour leur soutirer de l'engrais.

Alors un reste de pudeur émeut l'opinion publique. Ils meurent, s'écrie-t-on de toutes parts! L'inanité reconnue du crime sert à en

dévoiler l'horreur; un courant de pitié fait frissonner le pays. Aussitôt l'occasion paraît favorable à deux Français, gens de cœur, pour sauver quelques surnageants. Mais comment vont-ils agir dans ce pays étranger? Comment lui faire rendre gorge et arracher à ses griffes les victimes encore survivantes? Le cas était délicat mais la noblesse de la cause avait séduit les hommes d'honneur qui représentaient au Pérou les forces et le gouvernement de la France. L'un, capitaine de vaisseau, tenait à la valeureuse Bretagne et à notre vieille noblesse. C'était le commandant de Cornulier, depuis amiral, et gouverneur de la Cochinchine. L'autre, notre chargé d'affaires, portait un nom que d'éclatantes personnalités ont rendu à jamais illustre : c'était un de Lesseps et il méritait de l'être. Il s'était formé aux affaires dans les Echelles du Levant, et nul ne le surpassait en tact, en finesse, en persévérance, en audace.

Alliés, ces deux hommes se sentirent forts. Malgré la difficulté du moment, en dépit de l'hostilité que l'expédition du Mexique avait déchaînée contre nous, ils se firent concéder le droit de visiter les fermes ayant acquis des engagés, et de libérer tout Polynésien qui serait dûment reconnu comme provenant des îles du protectorat. Aussitôt un agent du consulat et un médecin de la marine se mirent en route vers l'intérieur : une escorte de cavaliers péruviens fut chargée de faire respecter ces deux commissaires, d'obéir à leurs injonctions.

Ainsi protégés, nos compatriotes pénétrèrent bon gré mal gré dans les haciendas péruviennes et examinèrent un à un tous les engagés restants. Pas un seul ne se réclama du gouvernement français sans que ses titres fussent pesés, son origine vérifiée. — Es-tu du protectorat français, toi qui râles sur ce fumier? — Oui. — Alors tu deviens libre, ta capture est non avenue. Rassemble quelques provisions, ranime tes forces défaillantes, prends courage, gagne le Callao. Là tu trouveras le pavillon aux trois couleurs; sous son abri tutélaire tu reverras la terre natale, ses ombrages, son beau soleil et les plages au sable blanc sur lesquelles, étant enfant, tu prenais gaiement tes ébats! — Se peut-il? Tant de bonheur après ces misères accablantes! Plus de maître, plus de travail, plus de fouet, plus de sombres jours! Elle a donc été sincère cette protection de la France! Il existe vraiment des blancs qui sont bons pour l'indigène, qui l'aiment, pensent à lui, et sont prêts à l'accueillir!

Grâce à nous, l'âme de ces grands désolés put quitter les perspectives noires du désespoir et de l'agonie pour entrevoir l'image riante des villages du sol natal! Alors on vit de grandes ombres traverser le Callao. Hommes et femmes entrent tremblants dans cette

ville qu'ils connaissent bien. C'est le port des voleurs d'hommes! Va-t-on les prendre encore une fois pour les renvoyer sous le fouet cultiver le champ du supplice? Où est le signe promis du salut? Où sont les libérateurs vers lesquels a marché l'esclave? Regarde bien, sauvage aux formes amaigries, retrouve ces yeux de lynx qui sont le privilége de ta race. Tiens! voilà le papillon à croix rouge d'Albion, l'orgueilleuse et la riche, puis celui des gracieuses étoiles, nombreuses comme les Etats qui s'unissent; plus loin, c'est le drapeau de cette Espagne qui fut maîtresse en ces terres. Passe toujours, pauvre Canaque, ils n'ont que faire de tes plaies. Mais si ta prunelle affaiblie perçoit, comme à travers un voile, les couleurs aimées de la France, crie victoire, marche en avant, tu es libre!

Le sauvage a vu nos navires. Il pleure. Il cherche à qui témoigner la tendre reconnaissance dont son cœur naïf est saisi. Le hasard amène près de là le noble officier, son sauveur. Il s'agenouille devant lui, saisit au passage les pans de son uniforme, les trempe de larmes de joie, qui effacent à tout jamais le souvenir des jours terribles.

V

Ils pouvaient être une centaine sauvés de l'étreinte ennemie, mais si faibles, si maladifs, qu'il eût été imprudent de songer au rapatriement. Il fallait mener jusqu'au bout l'œuvre généreusement entreprise. Un grand navire fut frété pour recevoir ces êtres décharnés, pour leur servir de retraite, en rade, loin des méchants, sous l'œil vigilant et ferme des marins de *la Galathée*. Quelques vieux matelots dévoués devinrent les pères adoptifs de ces valétudinaires canaques. Touchant spectacle! véritable fraternité des races les plus éloignées! Chaque matin le médecin de la frégate allait visiter, panser, consoler, ces exilés redemandant la vie. Mais il est de ces arbres tropicaux au tronc svelte et délicat, au feuillage gracieux et tendre, qu'on essaierait inutilement d'acclimater dans les brumes. Le froid pénètre l'écorce; il va jusque dans le cœur geler les sources vitales et flétrir dans toute sa splendeur l'ornement de la forêt. Ainsi fut-il pour ces hommes. Soins, consolations, remontrances, rien ne parvint à réagir contre les principes morbides. Le soir vous eussiez pu voir un jeune homme, une fille, un enfant, attacher sur vous son regard, profond, suppliant, douloureux. Et le lendemain plus de vie, la glace, la mort, des cadavres et près d'eux des bibles canaques redisant les tribulations d'Israël soupirant après sa patrie.

Mais l'arrêt est sans appel ; la mort est impitoyable. Elle fauche, ravage, frappe sans relâche ; chaque jour elle terrasse ses victimes, sans pitié pour l'innocence, pour la beauté, pour la jeunesse. Chaque matin un canot vient emporter quelques cercueils. Puis il traverse la rade et va confier à la terre, sur l'île de San-Lorenzo, les dépouilles océaniennes. Si quelque jour un cataclysme effrayant, comme il s'en passe en ces parages, vient à exhumer ces ossements, un savant s'arrêtera disant : mais d'où vient donc la grande race qui habitait sur cette île? Et trouvant sa ressemblance avec les gens du Pacifique, il s'écriera : « *Eurêka* voilà le berceau si cherché des poétiques Polynésiens. » Erreur ! C'est une tombe très-loin du berceau. Là reposent des victimes de traîtres, pieusement ensevelies par des mains de marins français.

Un jour advint, cependant, où le calice des souffrances parut bu jusqu'à la lie. Une trentaine des engagés avaient enfin retrouvé la vigueur et la santé. Le moment sembla venu de les rendre à leur pays. Ils furent embarqués, hommes et femmes, sur un aviso de l'Etat [1]. Alors se passa un fait vraiment inouï, semblant faire croire que ces pauvres races ont leur *Mane*, *Thecel*, *Pharès*, écrit sur quelque mur caché. Partis du Pérou rétablis, examinés au départ par des médecins éclairés, ces rares survivants du désastre, furent pris, en rentrant dans leurs mers, de prodromes vraiment alarmants. Puis la variole éclata et non-seulement ils en moururent mais ils la semèrent autour d'eux. On estime qu'aux Marquises seules il y eut des milliers de victimes ; les Pomotous et l'île de Pâques souffrirent également beaucoup.

Le récit de toutes ces douleurs tomba sur un de nos compatriotes qui passait à Valparaiso, venant d'achever sa fortune et trouvant aux plaisirs du monde un charme très-problématique. Désœuvré, après avoir vécu travailleur, pieux et charitable par nature, il rêvait de faire, à la fin de sa vie, quelque chose de vraiment grand. Etant dans ces dispositions, il sut à Valparaiso que les PP. des Sacrés-Cœurs [2] songeaient, eux aussi, à venir en aide à la pauvre île de Rapanui. Eugène Eynault (c'était le nom de notre généreux compatriote) s'entendit alors avec le supérieur de Valparaiso et partit, d'accord avec lui, pour Papeete (Tahiti) où Mgr d'Axieri devait désigner un missionnaire. Mais il n'y en eut pas de disponible ; Eynault se décida, bien à regret, à poursuivre seul sa grande œuvre.

En 1863 il débarqua dans la baie de Cook, amené par une goëlette chilienne qui reprit la mer aussitôt. L'effervescence contre les blancs

[1] *Le Diamant.*

[2] Vulgairement appelés Picpus.

était loin d'être calmée et le courageux Français se vit aussitôt en butte à d'horribles vexations. Des naturels se jetèrent sur lui pour le dépouiller de ses vêtements et de ce qu'il apportait avec lui pour l'édification d'une chapelle. Les choses eussent débuté tragiquement sans un indigène influent, nommé Torométi, qui prit sous sa protection l'étranger persécuté en rappelant qu'il était Français et que les Français était bons. Il se forma, sans plus tarder, deux partis dont l'un composé de Torométi et de ses amis défendit Eugène Eynault. L'autre, commandé par un intraitable Canaque appelé Roma, voulait qu'on le mît à mort. Une fois on en vint aux mains et, si le christianisme put être prêché à Rapanui, on le doit à la femme de Torométi, énergique virago qui se jetta résolument entre le Français et Roma qui allait lui asséner le coup de mort. Peu à peu les choses se modifièrent et Roma devint le meilleur ami de l'apôtre qu'il avait d'abord attaqué.

Après un séjour de neuf mois au milieu de sa famille adoptive Eynault regagna le centre des missions du Pacifique, mais avec la ferme intention de quitter le monde pour toujours. Il entra comme novice dans la congrégation des Sacrés-Cœurs et retourna à Rapanui en 1865 : il était adjoint au R. P. Roussel qui s'y rendait comme chef de mission.

Les premiers mois furent difficiles et parfois critiques pour les deux religieux; mais les indigènes furent gagnés par l'attrait de la vie exemplaire qu'ils virent se dérouler sous leurs yeux. En 1866 le R. P. Gaspard et un autre frère arrivèrent de Valparaiso. La mission devint florissante. La croix s'éleva, signe d'espoir et de rédemption; la paix et la prospérité semblaient assurées pour un long avenir. Les voyageurs dépeignent en termes touchants les naturels prosternés devant les autels, chantant à haute voix les hymnes sacrées traduites par les missionnaires. La générosité du frère Eynault dota les sauvages de l'élève du bétail et de diverses autres industries. La renaissance matérielle suivait de près le progrès moral.

L'ancien homme d'affaires, aux combinaisons savantes, se fit humble pédagogue. Il s'humilia jusque devant les petits sauvages pour leur apprendre l'alphabet, soignant entre tous un enfant de la race royale qui devait être le Constantin de son île. Mais il eut le malheur de le perdre dans des circonstances qui nous paraissent mériter d'être connues des lecteurs.

Il existe à l'île de Pâques une tradition prescrivant aux têtes royales d'avoir la chevelure absolument vierge non du ciseau, car il n'en existait pas, mais de la coquille tranchante qui en remplissait l'office. Or, l'enfant tomba très-gravement malade. En proie à la fièvre chaude, il avait le corps brûlant et commençait à délirer.

Le sang se portait à la tête et y occasionnait d'insupportables élancements. Eynault veillait au chevet. Une partie de ses espérances tenait à la frêle existence qui se débattait sous ses yeux. Sentant le front de plus en plus chaud, il voulut débarrasser son pupille de l'épaisse et longue chevelure qui semblait le fatiguer. Il se munit de ciseaux qu'il approcha de la coiffure. Mais le petit être, frappé à mort, veillait encore sur sa dignité. Un cri d'horreur, empreint de l'énergie suprême, arrêta dans son dessein la main amie qui recourait au sacrilège pour diminuer la souffrance. Le petit mourut, mais il mourut roi. Il avait neuf ans.

Le frère suivit d'assez près son enfant dans le tombeau et ce fut comme le signal des tribulations nouvelles qui fondirent sur la mission. Elles se présentèrent à sa porte sous la figure d'un descendant de conventionnel, de sa personne capitaine au long cours, grand viveur, ayant perdu le trois-mâts lui appartenant à force de le jouer en détail aux cartes. Des restes de sa fortune et avec le secours d'un Américain de Tahiti, il fit l'acquisition d'une goëlette et commença, dans le Pacifique, une campagne commerciale qui le conduisit à l'île de Pâques. Là son petit bâtiment fit côte. Alors, aidé par des plongeurs pomotous, le capitaine D. B. sauva partie de sa cargaison et s'établit en face de son épave en qualité de commerçant. Les indigènes s'étaient déjà civilisés au contact des missionnaires catholiques; ils avaient besoin de vêtements, d'outils, d'ustensiles, et accueillirent avec faveur ce que le capitaine D. B. sauva de son chargement.

Par malheur il y avait avec les marchandises quelques caisses d'armes à feu qui révolutionnèrent la communauté. Sous prétexte des besoins de son commerce et de projets d'agriculture, D. B. engagea chez lui un certain nombre d'indigènes intelligents et forts. Peu à peu il prit de l'empire sur eux, les allécha par des cadeaux, leur apprit l'usage des armes et finit par se réveiller ayant une garde à ses ordres. Sa volonté fit loi dans l'île ; il en devint le vrai roi et s'adjugea sans conteste le monopole du commerce et de l'industrie naissants. Ses tendances moins que morales lui firent prendre en grippe le succès des missionnaires. Une lutte sourde, acariâtre, s'établit entre ce roi par droit de conquête et les pasteurs chrétiens des âmes.

Nous ne redirons pas les phases de ces tristes discussions, des effets démoralisants qu'elles eurent sur les indigènes. Un retour au paganisme d'une partie des néophytes entraîna de nouvelles guerres. Eugène Eynault n'était plus là, les apostats brisèrent sa tombe et insultèrent à ses cendres. Enfin le mal devint tel que les missionnaires s'embarquèrent emmenant avec eux deux cent cinquante

catholiques préférant l'exil à l'abjuration. Tahiti et Mangareva reçurent cette colonie religieuse qui fut sauvée de la faim par les sacrifices de l'évêque. Une nouvelle saignée était ainsi faite à cette population martyre (juillet 1871).

Le capitaine ne put plus alors se vanter d'avoir un royaume trop peuplé. Aussi se consola-t-il en faisant main basse sur les terres des émigrés et en développant ses cultures. Les biens abandonnés par les missionnaires passèrent au compte de son domaine; il vit sa fortune refaite et applaudit à son bien joué. Mais un jour que le roi pirate faisait, en état d'ivresse, une tournée dans ses états, il poussa trop son poney sur une pente semée de rochers. Le pied de l'animal manqua et l'aventureux cavalier tomba, pour ne plus se relever, sur une pierre qui lui fendit le crâne.

VI

Vous croyez peut-être, lecteur, que nos amis de l'île de Pâques vont enfin respirer à l'aise et reprendre possession d'eux-mêmes? Non, le défunt capitaine a laissé sur terre la plus mauvaise partie de lui-même. Il était venu de Tahiti avec une femme astucieuse qui était sa concubine [1]. Cette misérable prétendit devenir reine et fit peser son joug infâme sur les débris indigènes. Imitant feu son amant, dont elle avait pris le costume, elle jurait, frappait du pied à la moindre contrariété, inspirant la crainte à ses serviteurs, la terreur à ses sujets. Cette femme se nomme Coreto. Devenue veuve, elle sut agir avec une ruse féminine véritablement amusante. Sous prétexte d'honorer la mémoire du capitaine, elle fit hisser sur sa tombe le pavillon des Français. Quelques navires la questionnèrent au sujet de ce déploiement insolite et elle eut le talent de leur faire croire que nous avions pris son île sous notre protection, fait dénué de tout fondement. Puis, pour nous rallier à sa cause, elle inventa d'abdiquer en faveur de la petite Caroline, l'aînée des deux filles qu'elle avait eues du capitaine. La pensée de Sa Majesté était que nous nous intéresserions volontiers à une enfant de sang français et que nous la protégerions probablement dans la liquidation très-difficile de la fortune du capitaine.

Cette liquidation est une des plus complexes que l'on puisse imaginer, car on accuse d'illégitimité les actes qui ont été le point de départ de l'acquisition des biens. La trop intrigante Coreto réclame

[1] Certains écrits disent que la femme en question est originaire de l'île de Pâques. Nous ne le croyons pas.

pour elle et pour ses enfants tout ce qu'il y a sur l'île à savoir huit mille moutons de la plus belle race australienne, produisant des laines de prix, des bêtes à cornes, quelques chevaux et quantité de volailles, lapins, porcs, etc... Mais la mission exige une indemnité pour les spoliations dont elle a été l'objet. L'Américain bailleur de fonds n'entend pas non plus se désintéresser. Enfin la femme et un fils légitimes de l'aventurier existent à Paris et ont des droits incontestables qui viennent se greffer sur le tout.

Grâce à ces aventures étranges, la petite île a fait parler d'elle et plus d'un navire de guerre a repris, dans ces derniers temps, la route frayée tout d'abord par les Roggewen, les Cook, les La Pérouse et les Kotzebue. Tous ces navires reçurent l'ordre de ne négliger aucune occasion d'éclairer l'Europe sur l'origine des grandes statues et sur la question ethnographique se rapportant à l'île de Pâques. Citons *le Cassini*, corvette française en 1861; *la Topaze*, frégate anglaise, en 1868; *le O'Higgins*, corvette chilienne, en 1870; *la Flore*, frégate-amirale française en 1872; *le Seignelay*, croiseur français, en 1877. Ce dernier était commandé par un officier éminent, M. Aube, et avait à bord M. Pinart, savant distingué, qui a surpassé ses prédécesseurs par la sagacité de ses investigations.

Les documents publiés par *la Topaze* signalent quelques nouveautés géologiques, ainsi que l'existence d'un certain nombre de plantes appartenant à la flore du Chili. Cette frégate put embarquer l'une des plus remarquables statues et nombre de crânes et d'objets figurant aujourd'hui dans les collections du *British Museum*. Le *O'Higgins* fit de même. Quant à *la Flore* elle se chargea d'une tête de statue mesurant à elle seule 1^{m}, 25 de haut; ce souvenir était destiné au Museum d'histoire naturelle de Paris. Six crânes recueillis dans les sépultures anciennes furent envoyés à notre Société d'anthropologie. Pour ce qui est du *Seignelay*, il a découvert des fortifications en ruine existant sur les sommets, des puits anciens ayant vingt pieds de diamètre, des fosses qu'on a pris pour des parcs à poissons et enfin de longues murailles en forme de terrasses qui servaient sans doute pour arrêter l'humus du temps où l'île, surchargée de population, devait être industrieuse. Trois crânes et un squelette tout entier furent obtenus des indigènes, qui commencent à se demander ce qu'on peut bien faire en Europe des dépouilles de leurs aïeux. Je ne parle que pour mémoire des photographies, dessins, plans, croquis, collections minérales et végétales rapportés par *le Seignelay*.

Grâce à ces visites successives, les deux problèmes relatifs à l'île de Pâques ont été victorieusement résolus. Ils ont été traités avec talent, le 6 mars 1878, devant la Société de géographie de Paris, par ce même M. Pinart auquel nous nous plaisons à rendre hom-

mage. Nous nous débarrasserons en deux mots de la dépopulation et nous aborderons ensuite la partie ethnographique.

Le tableau suivant en dira plus que de longs commentaires.

1774.	7000	habitants.	(*environ*).
1826.	5000	—	—
1863.	1800	—	—
1868.	930	—	—
1870.	700	—	—
1872.	275	dont seulement 55 femmes et filles.	
1877.	110	dont seulement 26 femmes ou filles.	

Le résumé historique donné ci-dessus, le récit des enlèvements et des émigrations volontaires, sur lesquels nous nous sommes étendu longuement, expliquent en partie ce lamentable tableau.

Mais à ces causes s'en joignent d'autres. La polygamie est en honneur; le divorce est fréquent; la femme, esclave de l'homme, est surchargée de travail et meurt plus que lui; les mariages sont trop précoces; le suicide est fréquent parce que les indigènes sont fermement convaincus que l'homme est, dans l'autre monde, un Dieu qui jouit perpétuellement de vêtements somptueux, de mets délicieux et de femmes célestes; les guerres ont été fréquentes; l'anthropophagie a régné; la population est restée isolée du reste des humains pendant des siècles et des siècles; donc le sang ne s'est pas renouvelé, et les alliances entre proches parents se sont trop multipliées. Aucune race ne peut résister à tant d'influences délétères.

VII

LE MYSTÈRE ETHNOGRAPHIQUE.

Le débat gît dans la lutte de deux écoles dont l'une, amie du nouveau, nie la Genèse de Moïse, tandis que l'autre, traditionnelle, ne trouve dans le Pacifique aucune arme contre la Bible. Darwin, avec sa vive imagination, est à la tête des novateurs. Les autochthonistes, de leur côté, renforcent les bataillons de l'école anti-religieuse.

Selon d'autres, l'océan Pacifique actuel fut un continent florissant ayant disparu sous les eaux dans quelque catastrophe antique. L'île de Pâques ne serait que le sommet dominant de cette terre préhistorique; les familles, habitant ce sommet, furent sauvées des eaux par la hauteur de leurs refuges. Bien plus, on allait jusqu'à insinuer que ce continent d'autre temps avait bien pu ne faire qu'un avec

l'Amérique du Sud. On arguait que les idoles de l'île de Pâques ont une certaine ressemblance avec celles des Aymaras, race ancienne du Pérou; on plaidait la fraternité des chefs de l'île en question et des fondateurs fabuleux du glorieux empire des Incas, Mongo Capac et Mama-Oello. Enfin, et ceci était un des points qui induisait le plus en erreur, quelques savants croyaient que Rapanhui jouissait seule du privilége de ces grands monuments en pierre. Ils concluaient à l'existence d'une civilisation troglodyte spéciale se perdant dans la nuit des temps.

Les grandes statues ont de sept à huit mètres de haut avec deux mètres et deux mètres et demi aux épaules. On les cuba d'après ces données, et l'on jugea que pour les hisser où elles étaient, il fallait des moyens mécaniques puissants, des treuils, des cabestans, des palans et autres engins annonçant une industrie très-avancée.

De leur côté les traditionnels disaient que les habitants de l'île de Pâques ne se distinguent en rien des autres Polynésiens, mais que ce sont, comme eux, des Malais venant de l'ouest avec des arrêts, peut-être séculaires, sur les îles intermédiaires. En effet les premiers des voyageurs qui visitèrent l'île Java aperçurent des temples surprenants élevés à Bouddha, à Brahma, et même au grand Mahomet. Les institutions gouvernementales n'étaient pas dénuées d'esprit; on écrivait par hiéroglyphes; quelques habitants connaissaient le sanscrit, la trace des coutumes indiennes apparaissait à chaque pas. La race civilisatrice avait soumis en peu de temps les nègres semi orangs-outangs qu'elle avait rencontrés devant elle, et dont il reste des débris épars sur le continent australien. Si, marchant d'une île vers l'autre, le Malais a su peupler l'archipel indien tout entier, pourquoi, de ce même archipel, n'aurait-il pas poussé de proche en proche jusqu'à la Nouvelle-Guinée, la Polynésie, l'île de Pâques?

A cela les adversaires ont répondu par une objection tirée de la direction du vent et des conditions de mer. Considérant que les alizés soufflent à peu près de l'est à l'ouest, ils n'ont pas voulu admettre les migrations en sens inverse et en ont été réduits, qui à l'hypothèse du continent disparu, qui au transport par bateaux d'indigènes venant vent arrière du Pérou. Or la riposte est aisée et nous allons l'entreprendre.

Tout d'abord les alizés n'ont pas, dans les parages en question, la fixité qu'on leur a bénévolement attribuée. En dehors de la mousson équatoriale, qui ne saurait être mise en doute, il est constant que, pendant les mois d'hivernage, le vent éprouve des renverses et varie des quinzaines entières de l'ouest au nord-ouest et au sud-ouest avec des intermittences de calme. Que de chemin ne fera pas,

entre deux sautes un peu espacées, une de ces pirogues agiles, serrant le vent de très-près et marchant si rapidement?

Mais ces petits esquifs, dit-on, sont infiniment trop faibles pour la grande navigation! Les lames doivent les submerger! C'est contre cette appréciation que nous allons nous élever. Croit-on, en effet, que la grandeur des navires augmente leur sécurité? Non, le simple tronc de sapin est un flotteur insubmersible tandis qu'un chef-d'œuvre comme *le Captain*, orgueil des ingénieurs anglais, descend tristement sous l'eau, engloutissant huit cents hommes. La taille des navires leur donne le comfort, l'hygiène, des facultés de transport et de combat, mais souvent elle cause leur perte. *Le Great-Eastern* fut fréquemment compromis par les coups de vent. Au contraire, la pirogue canaque, creusée dans du bois léger, est à elle seule bouée de sauvetage. Qu'il vente, elle peut chavirer, mais elle n'ira pas au fond à moins d'être surchargée. L'indigène la redressera tout en se jouant autour d'elle. S'il a des vivres et qu'il fasse chaud, il ira indéfiniment.

Sans doute, avec nos habitudes de comfort, nous ne pouvons concevoir que l'homme vive des jours et des semaines, sans cesse éclaboussé par l'eau, dormant dans l'humidité et ne faisant pas cuire les vivres. Mais ces mers ne sont pas froides comme les nôtres et encore trouverions-nous dans ces dernières de bien remarquables exemples de la résistance au liquide. Ainsi lors de la perte du vapeur anglais *la Plata*, près de Brest, en novembre 1874, on a vu deux des naufragés recueillis vivants par un navire de passage après être restés dans l'eau froide pendant quatre fois vingt-quatre heures sans manger, dormir, ni boire. Le fait a été officiellement constaté par une enquête médicale. Autre exemple, en janvier 1831, le trois-mâts français, *la Cérès*, amène dans le port du Havre trois matelots recueillis sur un navire chaviré. Ces hommes étaient restés huit jours dans l'eau par nos latitudes, en plein hiver. Ils n'avaient pas bu d'eau douce; leur seule nourriture avait été la chair crue d'un de leurs camarades, et malgré cette affreuse épreuve deux d'entre eux retrouvèrent leur santé précédente.

Que sera-ce si nous allons dans les mers chaudes et si nous avons affaire à ces races presque amphibies qui habitent le Pacifique! Il y en a qui aiment tellement l'eau que la plante de leurs pieds et les paumes de leurs mains deviennent blanches comme les nôtres; on les dirait vraiment palmés. Qu'on ne se méprenne pas non plus sur ce que valent les pirogues. Celles de Tahiti portent quelquefois cent personnes. A l'île des Pins, on voit encore mieux : sur deux pirogues accouplées, ayant chacune vingt mètres de long, les indigènes bâtissent une sorte d'estrade haute de deux à trois mètres et par-

faitement à l'abri de toutes les lames ordinaires. Aucun coup de vent n'est capable de détruire cet assemblage qui porterait facilement quarante personnes et quinze tonnes de vivres. Où n'iraient pas avec ces embarcations, des hommes aussi marins que les Canaques?

Mais la direction, direz-vous, qui donc la leur donne, car ils ne sont pas astronomes ! — Certes ce sont des ignorants, mais ils ont des points de repère dans le ciel. D'ailleurs nous ne parlons pas en ce moment de voyages entrepris à dessein vers un but fixé d'avance. Il s'agit de faits exceptionnels qu'il importe de préciser. Par exemple des insulaires partent pour une île voisine ou pour un autre port de leur île. Un coup de vent se déclare, ils disparaissent pour toujours. Où sont-ils allés? Souvent à la mort, mais peut-être aussi en dérive, au hasard, jusqu'à la rencontre de terres quelquefois très-éloignées.

Du reste, on peut aller bien plus loin et dire : les longs voyages en pirogues sont possibles puisqu'ils ont eu lieu. Exemples : l'île *Uvéa*, l'une des Loyalty, a été peuplée par une famille venue en barque de l'île Uvéa des Wallis; distance, quatre cents lieues ; Cook, arrivant en Nouvelle-Zélande, y a trouvé deux Tahitiens ayant employé le même moyen de transport, distance, neuf cents lieues; le capitaine anglais du *Bounty* est abandonné par son équipage près de Tahiti et mis avec quinze de ses hommes dans une embarcation non pontée ; il arrive pourtant aux Moluques, distance quinze cents lieues. Nous nous arrêtons, de peur de nous laisser entraîner, et nous renvoyons le lecteur non encore convaincu aux admirables livres de M. de Quatrefages [1].

Il est certain que les accidents, les morts par la faim surtout, seraient fréquents si l'on faisait journellement pareille navigation, mais ces migrations sont rares et combien de non réussites pour une arrivée heureuse ? Un vieux missionnaire me disait à ce sujet, que les savants s'étonneraient moins s'ils connaissaient les indigènes pour avoir vécu avec eux. Fréquemment, ajoutait-il, une famille se trouve compromise dans les disputes entre tribus. Elle est publiquement déshonorée ou redoute les sortilèges de quelques adversaires. Alors elle annonce tout haut l'intention bien arrêtée de se libérer par la mort. On la voit partir vers le large et elle ne revient jamais, mais soyez sûr que la pirogue est toujours surchargée de provisions et qu'ils luttent, pour la vie, jusqu'à la dernière limite. Combien de temps ne peuvent-ils pas vivre sur l'eau avec leurs tempéraments bizarres et le peu de scrupule qu'ils éprouvent à se dévorer entre eux !

[1] Lire surtout le chapitre de *l'Espèce humaine* intitulé : *Migrations par mer.*

VIII

Mais passons à des arguments plus décisifs encore, au témoignage historique. Depuis que leur langue est connue, on a questionné les gens de Rapanhui ; ils ont donné leurs traditions. Ils ont nommé jusqu'à trente-deux rois s'étant succédé chez eux, ajoutant qu'il y en a eu davantage. Ils ont précisé les points principaux de leur histoire avec une lucidité que l'on était loin d'attendre.

« Notre île, ont-ils dit, fut peuplée par les équipages de grandes pirogues portant plusieurs centaines d'individus. Ils avaient avec eux des vivres et des animaux. Ils débarquèrent et demeurèrent d'abord à Ane-kana, au nord de l'île. Peu de temps après, Hotu, qui était leur roi, fit le partage des terres. Depuis lors, les descendants de Hotu ont régné sans interruption. »

Le lecteur voit par ce qui précède que pas un mot des traditions ne se rapporte aux gigantesques cataclysmes lancés par les darwiniens et autres. Les indigènes ne parlent pas d'un ancien continent, ils ne disent pas qu'ils étaient autrefois entourés de terre. Au contraire, ils nous certifient que la mer les environnait et qu'ils sont venus en pirogues. Or voici qu'à Mangaréva (Tuamotous) on découvre une tradition, très-vivante encore, semblant faite pour corroborer ce récit. Les Canaques de cette île nous disent :

« Les partisans d'un chef battu durent chercher leur salut dans la fuite. Favorisés par le vent d'ouest ils partirent en très-grand nombre, hommes, femmes, enfants, vieillards, avec des provisions de toute espèce. Ils étaient sur deux grandes pirogues qu'on ne revit plus jamais. On sut seulement par un chef, qui revint à Mangaréva, que les fugitifs étaient tombés sur une île, qu'ils y avaient débarqué dans une baie environnée de montagnes et qu'ayant voulu visiter l'intérieur de l'île ils y avaient vu des traces d'habitants.

« Pensant alors qu'ils ne tarderaient pas à être attaqués, ils se fortifièrent au plus vite sur les hauteurs d'Anakena et se renfermèrent aussitôt dans des carrés de pierres. Peu de jours après, en effet, ils furent attaqués par des habitants armés de lances et de frondes, mais ils étaient sur leurs gardes et reçurent si bien les assaillants que pas un de ces derniers n'échappa. Le reste de la population, éparpillé çà et là, fut impitoyablement massacré sauf les femmes et les filles que les nouveaux venus gardèrent pour eux [1].»

[1] Voyez ce document dans la *Revue maritime et coloniale* de novembre 1872. — La loyauté que nous nous imposons pour règle dans cette discussion nous oblige à ajouter qu'il court aussi certains bruits touchant l'arrivée

Cette tradition concorde merveilleusement avec celle des gens de Vaihou et voici que l'anthropologie la corrobore énergiquement. En effet dans la séance précitée de la Société de géographie, M. le docteur Hamy a exposé dans les termes les plus précis et les plus chauds que l'examen des crânes et squelettes rapportés en Europe revèle deux faits incontestables : 1° les dépouilles les plus récentes appartiennent sûrement, irrévocablement, à la famille des Maoris ou Polynésiens; 2° les crânes les plus anciens proviennent d'une race plus noire qui se rapprocherait beaucoup des habitants des Carolines (Mélanésie).

Quelle lumière! Comme le flot venant de l'ouest se dessine avec netteté! Et pour les statues, plus de mystère, car il est faux que l'île de Pâques ait seule le privilége d'en avoir. En exploitant le guano sur l'île Malden (à quelques neuf cents lieues dans le nord-ouest), on en a trouvé sous l'engrais d'absolument analogues; dernièrement, enfin, on en découvrait à Rapa. Dessins et photographies établirent la ressemblance de ces têtes *de pierre* avec celles qui sont faites *en bois* à Tahiti, aux Sandwich, aux Marquises. Or, ces dernières îles ont du bois en abondance, tandis que les autres en sont dépourvues : d'où il résulte simplement que les Canaques des Iles sans bois se sont adressés à la pierre, faute de matériaux plus tendres pour exécuter leurs dieux. Enfin, le goût seul de la sculpture est une preuve de parenté, et si l'on en veut la preuve, je renvoie le lecteur à cette phrase d'un grand explorateur anglais parcourant la Nouvelle-Guinée en 1876 :

« Diverses curiosités rapportées par M. Thorngren montrent que ce peuple a un goût très-développé pour la sculpture et c'est là un nouvel indice de son origine malaise. »

Mais les moyens mécaniques, direz-vous, pour hisser toutes ces statues ? Vous en comptez encore cent cinquante à l'heure actuelle, jugez du travail qu'il a fallu dépenser pour opérer ce déplacement! La solution est qu'on ne les a pas hissées, mais simplement descendues, ce qui est tout différent; les dernières observations prouvent que le statuaire canaque taillait son œuvre sur les pentes des plus hauts cratères et les faisait ensuite descendre, profitant de plans inclinés ménagés sur les arêtes. Enfin la pierre de ces montagnes est peu dure et se façonne aisément. Quant à la valeur artistique, nous n'en parlons pas, car rien n'est fini. La masse mise à part, ces œuvres sont véritablement enfantines, fort au-dessous du Pérou antique, du Mexique antique, et absolument dénuées de ce souffle de

de pirogues non-seulement de Mangaréva, mais aussi de Rapa. Cela ne change, du reste, rien aux conclusions.

vitalité que nous avons pu remarquer chez les statues kmers du musée Watteville, statues recueillies et classées par M. Delaporte.

IX

Non contents de nous entretenir des immenses terres du passé, les obscurantistes nous parlent aussi d'un continent futur se formant lentement, sous nos yeux, par le travail continuel des innombrables polypes qui font naître du fond des mers de grands récifs coraliens et parfois de petites îles [1]. Se basant sur ces données, des hommes à l'imagination trop vive ont parlé d'une cosmogonie moderne n'arrêtant pas la création au monde tel qu'il est maintenant, mais la continuant d'âge en âge suivant les besoins des temps. Leur système n'aboutit pas à la fin prédite du monde, mais au perfectionnement indéfini de la planète. Ils ont généralisé des faits microscopiques et sont alors arrivés à des conclusions gigantesques, mais fausses. Ils nous représentent une nature souterraine en travail, allant, enfantant des terres, jusqu'à transformer le Pacifique en îles se reliant plus tard entre elles. Après le continent passé, voici le continent futur ! Encore un peu et nous verrons dans ce paradis des plaines fertiles, couvertes de riches moissons, prêtes à nourrir les peuples extraordinaires qu'on nous promet pour l'avenir.

Oui et incontestablement oui, il se forme des îles en Océanie. A Tahiti même on peut constater l'existence d'un ilôt nouveau dans la rade de Papeuriri. La croissance d'une ceinture de végétation sur le récif qui entoure Bora-Bora est également un phénomène fort connu. Seulement il faut avoir soin d'ajouter que, depuis

[1] Le mode de formation de ces récifs est assez curieux pour que nous le fassions connaître. Les polypes vivants qui habitent le fond des eaux ont des secrétions constantes qui, se mêlant aux sujets morts, forment des dépôts calcaires prenant attache sur les roches. Chaque année la couche augmente, mais lentement, très-lentement, car on estime que pour les coraux les plus vivaces la pousse annuelle n'atteint pas deux centimètres. Ordinairement la croissance est infiniment moins rapide. Il arrive néanmoins à la longue un moment où la muraille atteint le niveau de la mer et alors le travail cesse puisque les polypes meurent à l'air comme le feraient les poissons. Dans ces conditions si les courants de la mer amènent d'une grande terre voisine, des eaux chargées de sable et de coquillages brisés, des bois flottants et des détritus végétaux, on verra l'assise coralienne saisir tous ces corps solides, les loger dans ses interstices et s'élever jusqu'au-dessus de l'eau au bout d'un temps suffisant. Dès que la terre est formée le vent apporte, des forêts les moins éloignées, des graines volant dans les airs. Elles tombent sur le sol naissant, y déposant le principe des tapis de verdure et des arbres que le navigateur découvre un jour.

une centaine d'années, il n'a pas poussé, sur ces îles sorties de la mer, de quoi nourrir cinquante hommes.

Du reste, les mers du Sud tout entières ont été l'objet d'assertions non moins étranges que contradictoires. Ainsi notre colonie de Tahiti a passé pendant longtemps pour émerger chaque année de l'eau. Puis le savant américain Wilkes est venu dire, après étude *de visu*, « qu'il n'a rencontré aucune preuve de l'élévation annoncée, ni là, ni dans aucune île du groupe de la Société. » Voulant fixer les idées, Dumont d'Urville fit tracer, en septembre 1838, une forte marque au ciseau sur une falaise rocailleuse. Le malheur voulut que le rocher fût enlevé pendant un violent cyclone. Par des observations d'un autre ordre MM. F. Le Clerc et Duhil de Bénazé, marins français fort instruits, ont conclu, en 1874, que les grandes îles comme Tahiti et beaucoup de Pomotous ne s'élèvent pas le moins du monde [1].

X

Nous pourrions nous arrêter, regardant les novateurs comme suffisamment battus et le mystère de l'île de Pâques comme n'ayant jamais existé. Mais le respect du lecteur nous oblige à ne pas nous taire, à mentionner les *bois parlants* qui restent le seul point non résolu de cette intéressante question. Disons d'abord que les gens de Vaihou appellent *bois parlants* des planches en toromiro sur lesquelles des suites de caractères sont tracées au stylet. Les lettrés chinois, si habiles à manier le pinceau, n'ont jamais rien dessiné de plus régulier ni de plus fini dans la forme et dans les détails. Les habitants disent qu'il y a une trentaine d'années on voyait encore beaucoup de ces inscriptions, mais qu'à la suite de violences (rappelant celles des iconoclastes) on les a brûlées en grand nombre. Selon d'autres, on s'en était servi simplement pour faire du feu, les

[1] Nous citerons quelques chiffres extraordinaires au sujet de ces mouvements de terre. — Dana dit que Wahu (îles Sandwich) s'est élevée de vingt-cinq pieds ; Elizabeth, dans les Tuamotous, de quatre-vingts pieds ; Méhetia ou Aurora de deux cent cinquante pieds ; Atiu (groupe Hervey) de douze pieds ; Mangaia de trois cents pieds ; Kurutu de cent cinquante pieds.

Ces chiffres ne peuvent être considérés comme sûrs. Combien d'erreurs n'ont pas commises, en effet, les premiers observateurs de ces lointains parages ! Défaut d'instruments de précision, accidents, inexpérience, manque d'interprètes, données approximatives répétées par d'autres comme mathématiques, il y a là autant de sources d'erreurs et de déductions erronées.

Nous tenons aussi à signaler une fausse donnée des darwiniens. Certains de leurs raisonnements sont basés sur ce que les polypes ne peuvent pas vivre par des profondeurs de plus de trente ou quarante mètres, tandis qu'on en a découvert récemment par des fonds de trois cents mètres et plus.

prêtres qui savaient les lire s'étant éteints sans successeurs. On ne connaît plus actuellement que trois de ces curieux monuments. Deux figurent dans le musée de Santiago, capitale du Chili, ayant été donnés par la corvette *le O'Higgins*; la troisième a été sauvée par Mgr Janssen, évêque d'Axiéri, vicaire apostolique de ces mers. Nous l'avons vue de nos yeux entre les mains du prélat qui a bien voulu nous dire lui-même l'histoire de ces hiéroglyphes.

Après bien des recherches infructueuses, après avoir demandé des centaines de fois à leurs ouailles : *Pouvez-vous nous expliquer ceci?* les missionnaires trouvèrent un vieillard disant connaître les caractères; cet homme se mit à épeler. Tout en écoutant, les auditeurs, très-familiarisés avec le langage de Vaihou, s'étonnaient de n'entendre que des mots inconnus à l'heure actuelle. La lecture finie ils demandèrent à l'insulaire le sens de ces paroles incohérentes. « Ah! leur fut-il répondu, c'est comme cela que lisaient les prêtres. Je lis comme eux, mais sans savoir ce que je dis. » En réalité, les chercheurs européens se trouvaient dans la position d'un lettré chinois venant chez nous, achetant un livre latin et disant à des paysans : « Expliquez-moi donc cette histoire. » L'Asiatique trouverait certainement quelqu'un capable de lui lire les sons, mais déclinant toute compétence quant au commentaire du texte.

Cependant l'espoir de découvrir la vérité n'est pas absolument perdu. Certains savants européens ont acquis une telle habileté dans l'art de déchiffrer les écritures symboliques que nous pouvons, sans être optimistes, compter sur les résultats de leur sagacité. Mais eux seuls peuvent quelque chose, les observations locales ont donné leur dernier mot.

Ce pensant, Mgr Janssen devait expédier à Paris son célèbre *bois parlant*. Son intention était de le faire figurer à l'Exposition universelle de 1878. Peut-être, dans le grand concours de savants qui afflueront alors chez nous, s'en trouvera-t-il d'assez forts pour résoudre par l'analyse ces rarissimes inscriptions [1].

Nous sommes prêt à nous incliner devant leur verdict, mais nous l'attendons avec confiance. Déjà M. Pinart a dit : « Ceux qui ont fait les statues et ceux qui ont écrit les hiéroglyphes sont très-probablement les mêmes. Certaines figures sont semblables. » Ce n'est pas la certitude, mais déjà c'est un indice. Et puis quelle harmonie concordante dans la marche des migrations! L'Européen apparaît dans la mer de Java, il y trouve le Malais arrivé du continent. C'est un homme d'art, possédant une écriture hiéroglyphique et dominant une race noire. Le temps marche, le Pacifique est conquis à la

[1] A la date du 1er juin M. le baron de Watteville n'avait encore rien reçu.

science européenne, et nous retrouvons dans l'océan oriental l'avant-garde agonisante du grand flot de la Malaisie. Les mêmes caractères nous frappent ; seulement la race noire n'existe plus que sous terre, où l'anthropologie la découvre et l'étudie.

CONCLUSION.

Donc, affirmons-le hautement. Le darwinisme a vécu en tant que théorie antibiblique sur le monde océanien. L'obscurité qu'il avait jetée sur l'océan Pacifique est entièrement dissipée par les explorations récentes. Il n'y a pas plus de mystère à l'île de Pâques qu'il n'y en a aux Sandwich, à Tahiti, à Malden ou à Rapa. La seule chose inexplicable, c'est qu'on soit arrivé à travestir assez les faits pour aboutir à cet amoncellement d'utopies.

Quant à la dépopulation, elle tient en partie à la fausse organisation de la société païenne mais surtout à de hideux attentats commis à la face du dix-neuvième siècle par des hommes soi-disant civilisés. Oublieux de la loi morale, traîtres, perfides, cupides, ils donnent réellement envie d'écrire, en immenses caractères, sur le sommet de la pauvre île : CELUI-LA EST UN BARBARE QUI PRIME LE DROIT PAR LA FORCE.

P. DE VILLENEUVE.

LES FEMMES PHILOSOPHES

LE COUVENT DE FONTENELLE[1]

Mme DE TENCIN. — Mme GEOFFRIN.

I

Nous avons intitulé notre précédente étude sur la marquise de Lambert et son salon : *le Couvent de Fontenelle.* C'est en effet l'influence de ce philosophe normand, aux hardiesses discrètes, aux malices furtives, à la sagesse égoïste, qui y prédomina. Mme de Lambert, avec sa religion de la décence et du bon ton, son culte de cette galanterie idéale qui n'est pas sans quelques défaillances matérielles, son goût des plaisirs et même des voluptés de l'esprit, ses scrupules raffinés plus encore que délicats, de conscience et de sentiment, son perpétuel combat entre la pudeur aristocratique et la vanité littéraire, procède directement, — intellectuellement et moralement parlant, du bel esprit courtisan, — qui ne se brouilla jamais avec aucune puissance, songea le premier à rendre la science amusante et jusqu'à la politique aimable, ne voulut connaître des succès de l'esprit que ceux qui nous font des amis et s'est peint d'un seul mot quand il a dit que, « s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ouvrir. »

Cette influence directrice et décisive, Fontenelle la conserva, grâce à la longévité qui lui permit d'être cent ans jeune, grâce à cet esprit qu'il garda le même temps, sans rides comme son visage, sans épines comme son caractère, sur Mme de Tencin, dont il présida aussi le salon, et sur Mme Geoffrin qui hérita des amis et des traditions de Mme de Tencin et fut aussi l'amie et l'exécutrice testamentaire du célèbre neveu du grand Corneille, de l'auteur des *Entretiens sur la pluralité des mondes* et de *l'Histoire des oracles*.

[1] Voir le *Correspondant* du 25 août 1878.

Avant de passer à l'histoire du *Couvent de Voltaire* et du *Couvent de Rousseau*, il nous faut donc achever celle du couvent de Fontenelle, qui nous conduira par un filon particulier jusqu'au dernier tiers du siècle. Cette division n'est pas aussi arbitraire et fantaisiste qu'elle peut le paraître. Il est à remarquer, en effet, que l'influence prépondérante, prédominante, d'un homme célèbre, que nous trouverons derrière la maîtresse de maison dans chaque grand salon du dix-huitième siècle, s'y montrera à ce point ombrageuse et jalouse, qu'elle n'admettra ni rivalité ni partage. Chez Mme du Deffand où règnera Voltaire, intellectuellement parlant du moins, chez Mme d'Epinay, ou règnera Rousseau jusqu'à la révolution intime fomentée par Grimm, qui le détrônera, nous ne trouverons aucun des habitués de Mme de Tencin, de ces gens d'esprit apprivoisés qu'elle appelait familièrement « *ses bêtes* » aucun des pensionnaires de Mme Geoffrin. Voltaire n'ira jamais chez Mme de Tencin et Mme Geoffrin. Ce sont là des coteries hostiles les unes aux autres, des sociétés rivales et, pour continuer la figure empruntée à Montesquieu, des couvents brouillés. Nous avons donc raison d'écrire leur histoire séparément, tout en signalant les progrès d'infatuation philosophique et de corruption sociale qui relient entre eux ces sanctuaires profanes des idoles de l'opinion, ces centres de la propagande sceptique et du mauvais exemple moral qui deviendront peu à peu des foyers de révolution.

Dans Mme de Tencin, et Mme Geoffrin elle-même, nous l'avons dit, nous retrouverons l'influence de Fontenelle; mais, il faut l'ajouter, nous la trouverons très-modifiée par les changements de l'esprit général du temps, par les différences du caractère de celles qui la subissent.

Mme de Tencin et Mme Geoffrin sont de tout autres femmes que Mme de Lambert.

Pour ne parler en ce moment que de la première, si elle eut de Mme de Lambert l'art de causer et encore plus celui d'entendre; si comme elle, et par suite d'autres scrupules, elle déroba soigneusement à ses amis, jusqu'à sa mort, le secret de son talent littéraire, non par préjugé aristocratique, mais par politique, pour garder intacte cette influence qu'une femme qui a un salon compromet quand elle montre trop son esprit autant que quand elle montre trop son cœur, et quand elle s'expose à la fois à l'admiration et à la critique, à l'amour et à la jalousie, Mme de Tencin se sépare de sa devancière par des traits bien autrement accusés que ces vagues ressemblances.

Son passé était loin d'être aussi irréprochable, et ne défiait point la malignité. Ses antécédents étaient tels qu'ils eurent besoin de beaucoup d'artifices et de toute la faveur du lointain pour lui per-

mettre de conquérir, même dans une société corrompue, un crédit qui n'atteignit jamais entièrement à la considération. Elle ne s'était pas bornée, comme Mme de Lambert, à effleurer les passions, à jouer avec le sentiment. Apportant dans les qualités et surtout les défauts de son sexe une énergie toute virile, elle devait épuiser jusqu'à la lie l'amour et l'ambition ; et rien, pas même le dénouement tragique, ne devait manquer au roman de sa jeunesse, prolongé à force d'avidité, de coquetterie et d'intrigue, jusqu'à son orageuse maturité. Jusque dans les matières d'esprit elle apportait un goût amer et parfois brutal comme l'expérience, et dans son salon elle établit son empire moins sur les qualités, que sur les défauts de ceux qui le fréquentèrent, autant par crainte que par affection.

Un rapide raccourci de sa vie justifiera cette appréciation.

II

Non loin de Grenoble, il existe encore en fort bon état et dominant une terre qui rapporte trente-cinq mille livres de rente, un château qu'on appelle le château de Tencin. Le manoir surplombe une de ces gorges pittoresques communes dans les Alpes-Dauphinoises, où jaillit et coule en cascatelle un ruisseau encadré dans une double bordure de frênes élancés.

A peu de distance du château est un village qui groupe ses maisons et ses cerisiers, aux fruits renommés, dans un site non moins heureux, au pied d'un ancien couvent de dames nobles, célèbre dans la province, le couvent des Augustines de Montfleury.

C'est au milieu de ces deux paysages dauphinois, célébrés par Stendhal, que se sont écoulées l'enfance et la jeunesse de notre héroïne. C'est dans le château de Tencin que naquit, en 1681, Claudine-Alexandrine Guérin de Tencin, fille d'Antoine Guérin, seigneur de Tencin, président à mortier au parlement de Grenoble, et de Louise de Buffevaut ; et c'est au couvent des Augustines de Montfleury qu'elle fut élevée et prononça les vœux qu'elle devait si mal observer.

La famille de Tencin était nombreuse, et la fortune de la maison n'était pas capable de lutter à la fois contre le désordre du père, la coquetterie de la mère, les besoins de luxe et les appétits de plaisir des enfants. Ils étaient cinq, qui firent tous, depuis, leur chemin dans le monde. A les prendre au moment où ils y faisaient figure, c'est-à-dire vers 1718, il faut citer l'aîné, héritier de la charge paternelle, le président de Tencin, agioteur et dissolu, suivant les chroniqueurs du temps. Son cadet s'était fait d'Eglise,

abbé, futur cardinal de Tencin. Les trois filles étaient d'abord Mme de Ferriol, mère de M. d'Argental, ami intime d'Adrienne Le Couvreur et de Voltaire, ministre de Parme à Paris, et de M. de Pont de Veyle, homme d'esprit, chansonnier épicurien, successeur du président Hénault dans les bonnes grâces de Mme du Deffand. Mme de Ferriol, « qui passait, selon Saint-Simon, sa vie à Paris dans les meilleures compagnies, » était femme d'un Ferriol assez ignoré, d'abord receveur général des finances de la province du Dauphiné, puis président au parlement de Metz. Il était frère de ce marquis de Ferriol, qui ramena de son ambassade à Constantinople celle qui devait être l'enjouée, la tendre, la touchante Aïssé. Mme de Ferriol, belle et aimable comme sa sœur, « avec plus de douceur et de galanterie, » eut avec le maréchal d'Huxelle une liaison intime qui dura toute sa vie, et que J.-B. Rousseau a flétrie dans de beaux et d'ingrats vers satiriques. Mme de Grôlée, la seconde sœur, fut intrigante et galante aussi, mais sans éclat et sans esprit.

L'enfance de notre héroïne n'eut rien de remarquable; ou du moins il n'est resté aucune trace de cette première période pendant laquelle, toutefois, la jeune Claudine de Tencin dut laisser deviner par quelques signes précoces ce qu'elle serait un jour. Peut-être quelque circonstance trop symptômatique éveilla-t-elle de bonne heure la sollicitude de ses parents, et leur fit-elle adopter le hasardeux parti qu'on prenait alors pour se débarrasser des cadettes trop dégourdies. Peut-être sa claustration n'eut-elle d'autre cause que la modicité d'une fortune réservée, selon la coutume, aux frères aînés, qui s'établissaient à la cour ou à l'armée avec le peu que laissait, dans la bourse paternelle, une onéreuse éducation. L'absence de prétendant sérieux fit sans doute tout le crime de Claudine, et ses parents s'aperçurent de sa vocation en regardant par la fenêtre du castel et en ne voyant pas venir de mari. Ce fut dans le conciliabule domestique que sans la consulter on décida de son sort. C'est donc sur l'ordre paternel et non sans bien pleurer sans doute que Claudine de Tencin reprit bientôt, comme novice, le chemin de ce couvent de Montfleury d'où elle venait à peine de sortir comme pensionnaire.

Pensionnaire, puis novice! le monde vu comme dans un éclair! Le voile entre deux bals! Certes il y avait là de quoi pleurer. Et, cependant, si au chagrin d'être religieuse malgré soi, il pouvait exister des consolations, Mlle de Tencin en eût trouvé sans doute dans le choix de sa prison.

Ce couvent de Montfleury, coquet et gracieux comme son nom, était, en effet, le type accompli et comme le modèle de ce « joli couvent » du commencement du dix-huitième siècle, dont n'allaient

que trop se multiplier les copies, à l'éducation mondaine, à la dévotion profane, aux règles relâchées, atteint enfin, comme tout le reste à la fin du règne de Louis XIV, de ces souffles corrupteurs, avant-coureurs de la Régence.

S'il était possible de mépriser le monde vu à travers les grilles, on l'eût méprisé sans peine à Montfleury, où s'épanouissait, aux rayons d'une vie presque publique, la fleur de l'aristocratie féminine du Dauphiné. Les religieuses, dont la plupart l'avaient été malgré elles, s'en dédommageaient de leur mieux et y consolaient leurs regrets par le culte de tous les arts frivoles. Leur parloir était le salon le plus fréquenté de la ville; leur chapelle était parée comme un théâtre, et la messe y ressemblait à un concert. La société la plus élégante affluait à leurs cérémonies, à leurs jeux, à leurs distributions de prix.

Claudine de Tencin, bientôt célèbre dans tout le pays, avant de l'être dans la France entière par son esprit et sa beauté, n'eût qu'à se retourner, lorsque quittant le monde, elle franchit le seuil de cet hospitalier asile pour entraîner le monde sur ses pas. « Elle attira bientôt, dit Saint-Simon, la meilleure compagnie de Grenoble à son couvent, dont la facilité de l'entrée et de la conduite ne put jamais être réprimée par tous les soins du cardinal Le Camus. Rien n'y contribuait davantage que l'agrément et la commodité de trouver, au bout de la plus belle promenade d'autour de Grenoble, un lieu de soi-même charmant, où toutes les meilleures familles de la ville avaient des religieuses. »

Il y a toute une légende sur les motifs et les circonstances de la sortie du couvent de Mlle de Tencin ; c'est un canevas commode aux broderies de la malignité. Saint-Simon, qui n'aimait pas les Tencin, s'en est donné à cœur-joie à cet égard, et n'a pas plus épargné la sœur que le frère. Mais ses assertions, sans être entièrement calomnieuses, ont été rectifiées par Duclos, suffisamment médisant pour n'être pas suspect de partialité. Il s'était donné lui, du moins, la peine d'interroger Mme de Tencin à une époque où il ne lui en coûtait plus de dire la vérité; et ce qui lui a paru être la vérité doit l'être en effet.

Il est évident d'abord que Mme de Tencin n'était entrée au couvent que pour y chercher le moyen d'en sortir. Et elle était femme à le trouver. Mais elle n'était pas femme à hasarder d'en sortir par la porte du scandale. Elle n'abusa de sa liberté que lorsqu'elle put le faire impunément. Les motifs qui déterminèrent sa rentrée dans le monde, n'étaient donc pas de ceux qui ne lui eussent pas permis d'y rester. Sans les rêves de l'ambition et de l'amour, elle eût pu être heureuse à Montfleury, dans une vie contenue plus qu'opprimée, qui comportait la liberté de tous les plaisirs compatibles non avec les ri-

gueurs, mais avec les décences de son habit. Mais elle se sentait faite pour le monde, le plus grand monde ; et cette pensée rongeait son âme au milieu même de succès trop restreints à son gré, et lui faisait trouver insupportable le joug pourtant si léger de ses devoirs. Sur ce point de détail, Saint-Simon, si pénétrant quand la haine de l'ennemi ne trouble pas la clairvoyance du moraliste, a bien vu et bien dit les choses comme elles se passèrent. « Tant de commodités, dit-il, dont Mme de Tencin abusa largement, ne firent que lui appesantir le peu de chaînes qu'elle portait. On la venait trouver avec tout le succès qu'on eut pu désirer ailleurs. Mais un habit de religieuse, une ombre de régularité quoique peu contrainte, une clôture bien qu'accessible à toutes les visites des deux sexes, mais d'où elle ne pouvait sortir que de temps en temps, était une gêne insupportable à qui voulait nager en grande eau, et à qui se sentait des talents pour faire un personnage par l'intrigue. »

Là, Saint-Simon a raison ; mais il se trompe quand il prétend que la sortie du couvent de Mme de Tencin, favorisée par la crainte d'un éclat scandaleux, funeste à l'honneur de l'Ordre et à la réputation de la maison, eut lieu dans les conditions et avec les allures d'une sorte d'évasion, et qu'elle porta longtemps dans le monde, en province et à Paris, et y promena sans vergogne le défi et le ragoût insolent de cette situation, si inouïe alors, de défroquée. Il résulte, au contraire, du récit de Duclos, qu'il n'y eut ni conflit, ni scandale, ni fugue, ni intermède d'aventures galantes d'une religieuse en rupture de ban. A l'appui de cette atténuation, il faut se souvenir d'abord du caractère tout politique de Mme de Tencin ; ensuite et surtout des lois et des mœurs du temps ; on était alors encore sous le double règne de Louis XIV et de Mme de Maintenon, en plein et même despotique triomphe de l'orthodoxie. Un roi converti, une favorite austère, une cour puritaine n'eussent pas souffert un instant l'affront d'un tel débordement ; et Mme de Tencin ne se fut échappée violemment de Montfleury que pour expier, par une claustration exemplaire, cette atteinte à la discipline des réguliers.

Nous croyons plutôt comme Duclos que, profitant habilement de certaines circonstances favorables et du crédit de protecteurs puissants, Mme de Tencin conçut le dessein d'obtenir une émancipation régulière et travailla habilement et longtemps au succès de cette grosse affaire : être relevée de ses vœux en cour de Rome. Ce n'est que vers la fin de la vie du roi que ce changement d'état, encore mitigé par un reste d'attache religieuse, lui fut accordé, grâce aux pressantes démarches d'amis influents, l'abbé de Louvois, Fontenelle et d'autres. La bulle de sécularisation complète et définitive est de 1714. Mais dès 1712, Mme de Tencin, avec le titre de chanoinesse

du chapitre de Neuville-les-Nonnes en Bresse, où elle n'alla jamais, dont elle ne porta jamais l'habit, avait fait sa rentrée dans le monde, et nous l'y verrons bientôt profiter habilement des occasions uniques d'une minorité et d'une régence.

A cette époque, la première société où nous voyons apparaître Mme de Tencin, en instance pour être relevée de ses vœux, et ayant déjà dans ce dessein de nombreux amis pour auxiliaires et pour complices, c'est ce petit monde élégant et frondeur, mi-partie de Français et d'étrangers, qui gravitait autour de la tranquille étoile de sa sœur Mme de Ferriol; et le premier homme sur lequel la chanoinesse ait essayé l'attrait de sa grâce insinuante et ce don d'ensorcellement qu'on lui reconnaissait déjà, tout en ne décourageant pas les hommages de La Motte et de Fontenelle, n'est autre, semble-t-il, que le spirituel poëte et diplomate anglais, Mathieu Prior.

Mathieu Prior avait été laissé à Paris, en 1712, comme ministre plénipotentiaire, pour y continuer les négociations dont il avait posé les bases durant son voyage en France, et qui aboutirent au traité d'Utrecht. Il sut concilier les devoirs de sa mission avec le goût du monde et de la cour; il justifia par tous les agréments d'un esprit aimable et empressé à plaire l'excellent accueil qu'il avait reçu en France, et la quitta au milieu de regrets universels, auxquels ne dédaigna point de s'associer Louis XIV lui-même. Mme de Tencin dut partager ces regrets; car tout paraît indiquer qu'elle fut au mieux avec le galant diplomate, dont le crédit ne laissa pas de lui rendre, dans sa personne ou dans celle de son frère, quelques services.

La correspondance de Bolingbroke avec Prior, qui a été publiée, contient de nombreuses et piquantes allusions à cette liaison. Nous n'en citerons qu'un passage. Bolingbroke, qui ne cachait pas son vif désir de revenir en France, y avait conservé de nombreuses relations, et il entretenait son souvenir dans le cœur des dames de sa société par de fréquents et galants envois de bagatelles : eau de miel, vin d'Espagne, eau des Barbades, etc. Prior était chargé de la distribution, et la répartition était assez délicate pour embarrasser, de leur propre aveu, le ministre et son mandataire, « autant que le partage de l'Europe ». Mmes de Torcy, de Noailles, de Croissy, de Ferriol, Mme de Tencin et Mme de Villette, que Bolingbroke, plus tard, devait épouser, étaient le plus souvent l'objet des ces galantes libéralités du plus frivole à la fois et du plus profond des hommes d'Etat de l'Angleterre.

Les talents diplomatiques de Prior, au milieu de ces rivalités féminines, se trouvaient souvent mis à de rudes épreuves. Il prétendait être juste et ne parvenait même pas à le paraître. Du moins, plus d'une fois fut-il accusé de partiales préférences; un jour entre

autres que la balance avait trop penché du côté de Mme de Tencin, Prior rend compte à Bolingbroke des aimables débats auxquels a donné lieu sa dernière distribution. « La distribution de vos présents nous met tous de fort bonne humeur. Vous verrez que je l'ai faite avec prudence et en honnête homme ; cependant la duchesse de Noailles me conteste cette qualification : « Mathieu, dit-elle, est naturellement fripon, et il en a bien la mine. Pardi, il a volé la moitié de mon eau de miel pour sa religieuse défroquée. Voilà le salaire de toutes les bontés que j'ai pour elle. » Ce commerce galant et peut-être platonique avec Mme de Tencin finit sans doute en même temps que le séjour de Prior en France, lorsque, après la mort de la reine Anne, il retourna en Angleterre.

De qui parler maintenant? Celui qui semble avoir succédé à Mathieu Prior, à moins qu'il ne l'ait précédé, car si la chronologie sérieuse est difficile à établir, la chronologie frivole l'est encore bien davantage, n'est pas autre que le fameux Marc-René d'Argenson, futur garde des sceaux, alors simple lieutenant-général de police. Ce magistrat, sa vie le prouve, sa mort encore plus, et les aveux assez crûs de son fils, l'auteur des *Mémoires*, n'y contredisent point, fut toujours fort galant, en dépit d'une physionomie très-austère et de fonctions qui ne l'étaient pas moins. Il n'existe d'ailleurs d'autres vestiges de ces relations passagères qu'une ligne de Mathieu Marais, un couplet satirique et une mention dans cette chronique scandaleuse, faite avec le résidu des *Sottisiers*, qu'on appelle les *Mémoires de Maurepas*.

Bolingbroke, jeté par les vicissitudes de sa carrière politique, fort orageuse, comme on sait, sur la terre de France, et qui ne tarda pas, grâce à Mme de Villette, à se faire dans l'exil une seconde patrie, aurait eu aussi quelque part à ces prodigalités de cœur de Mme de Tencin, au début, s'il faut en croire le témoignage de lord Stairs, ambassadeur d'Angleterre, et d'un couplet malin de l'époque.

Lorsque la Régence éclata, car on peut se servir de ce mot, Mme de Tencin et son frère, dont il est bon de récapituler les succès à leur entrée de jeu dans cette partie que favorisait une espèce de fronde universelle des idées et des mœurs, au sortir des sévères disciplines du grand règne et du grand siècle, étaient déjà à moitié chemin de la fortune. Nous n'avons pas à parler de l'abbé de Tencin, qui n'est point de notre sujet et n'y touche que par ses rapports assez réservés avec sa sœur qui avait pris, mais ne garda pas longtemps, le gouvernement de sa maison. Quand elle la quitta, elle avait déjà une existence assurée, grâce à des libéralités de Mme de Ferriol, dont elle devait centupler la valeur avant et surtout pendant le règne financier de Law et le tripot des actions.

Le nouveau gouvernement, où l'intrigue avait remplacé la politique sous un prince spirituel et voluptueux, ouvrait à l'ambition de Mme de Tencin de vastes horizons. Il ne s'agissait plus de louvoyer. On pouvait se lancer hardiment en pleine mer, sans trop craindre la tempête. Nous ne serons donc pas étonnés d'apprendre que Mme de Tencin doit figurer, comme une autre personne de beaucoup d'esprit et de peu de scrupules, la marquise du Deffand, sur la liste des éphémères conquêtes et des passagers caprices d'un prince qui eut quelques-unes des qualités et beaucoup des défauts d'Henri IV.

Malheureusement pour elle, éblouie par une élévation dont la rapidité ne fut égalée que par celle de la chute, Mme de Tencin ne prit pas assez de précautions contre l'inconstance d'un prince qu'il était plus facile d'attirer que de retenir, qui ne permettait aux femmes que d'être aimables, et ne leur pardonnait pas d'être habiles. Mme de Tencin, qui avait su vaincre, ne sut pas profiter de sa victoire, ou voulut en profiter trop tôt, ce qui est la même chose. « Déjà, dit M. Etienne, de l'Académie française, dans une ingénieuse et élégante *Notice*, son ambition se berçait des rêves les plus doux; mais elle se pressa trop; elle crut avoir allumé une passion; elle n'avait inspiré qu'une fantaisie. Elle eut l'imprudence de parler d'affaires à un prince qui ne venait chercher que des plaisirs, et l'abandon le plus froid succéda au feu des premiers empressements. Duclos rapporte dans toute sa crudité le mot par lequel lui fut signifié son congé. Mais Mme de Tencin n'était pas femme à perdre la tête, surtout dans une affaire où le cœur était si peu engagé.

Ne pouvant exploiter sa faveur, elle trouva moyen d'utiliser sa disgrâce, et de se faire un sort dans son naufrage même. C'est alors que, suivant l'expression méprisante de Saint-Simon, elle tomba du maître au valet, et eut auprès du ministre le crédit qu'elle n'avait pas eu auprès du Régent. Nous nous garderons d'insister sur les détails, renvoyant les curieux à Saint-Simon, à Duclos, à Soulavie et imitant, par une réserve plus désintéressée que la sienne, notre héroïne elle-même. C'est en effet un trait caractéristique de son caractère et de sa conduite, qu'elle glissa toujours discrétement sur les mystères de sa vie, gardant le sérieux dans les choses légères, la bienséance jusque dans le scandale, traitant la galanterie comme un accessoire sans conséquence dans une existence vouée à l'ambition, dont l'amour fut le moyen et non le but. Une seule fois peut-être, Mme de Tencin s'oublia à la passion sincère et avoua un cœur; mais ce ne fut pas pour longtemps; elle devait même corriger cette erreur d'une faiblesse naïve par un de ces démentis cyniques dont l'abandon, par J.-J. Rousseau, de ses enfants est, dans l'histoire littéraire et morale du siècle, le digne pendant. Quoi qu'il en soit,

c'est en faveur du chevalier Destouches, pour lequel une passion sincère ou du moins très-bien jouée semble avoir arraché Mme de Tencin à ce manège de galanterie politique et de lucrative intrigue, qu'elle négligea et parut oublier un moment Dubois, son frère et sa fortune.

Ce chevalier Le Camus Destouches, commissaire provincial, selon les uns, lieutenant-général d'artillerie selon les autres, et distingué en raison de ses fonctions spéciales par le sobriquet de Destouches-*Canon*, était un brillant officier, homme d'esprit, de plaisir et d'intrigue, qui fut l'ami de Fontenelle et de La Motte, le confident de Dubois et un des courtisans favoris du Régent; ce qui lui est plus honorable, c'est qu'il avait été, quelques années auparavant, en relations intimes avec Fénelon, retiré à Cambrai, et du nombre des trois ou quatre amis privilégiés qui le retenaient encore au monde, c'est-à-dire l'attiraient hors du cercle de plus en plus étroit de ses devoirs et de ses regrets. Il est demeuré, comme témoignage de ces rapports, où Fénelon aiguisait d'esprit et même de malice son habituelle mansuétude, et où Destouches apportait une déférence toute filiale, un volume de lettres qui ont été publiées et dont l'honneur forme, avec celui de la paternité de d'Alembert, le double point lumineux de cette vie obscure. « La liaison qu'il eut avec le chevalier Destouches, dit Sainte-Beuve à ce propos, fut une des plus étroites et des plus tendres. Destouches, alors âgé de quarante-trois ans (1711-1714), servait dans l'artillerie et avec distinction; il était homme d'esprit cultivé et goûtait fort Virgile. Avec cela, il était dissipé, adonné aux plaisirs, à celui de la table qui pour lui n'était pas le seul... Quoi qu'il en soit, Fénelon l'aimait, et ce seul mot rachetait tout. »

Dans cette curieuse correspondance où, à travers quelques cris du cœur (comme par exemple lors de la mort du duc de Bourgogne), se jouent, avec toutes sortes de grâces, l'imagination encore riante du prélat et son érudition profane, les deux amis échangeaient des conseils et des nouvelles. Nous ne parlerons que des conseils où, avec une puissance de souvenir admirable et un goût exquis, Fénelon s'amuse à prendre dans Horace les seules armes qui soient capables de battre un épicurien et le bat en effet à force de citations où abonde, purifiée par un commentaire qui rend chrétien tout ce qui le touche, la moelle de la sagesse païenne : ces relations, en nous montrant la figure de Fénelon sous un jour tout nouveau, en nous donnant le Fénelon des après-dîner encore enjouées et sémillantes, le Fénelon de la conversation intime et choisie, de la familiarité épistolaire si aisée et si pénétrante, relèvent et ennoblissent aussi singulièrement à nos yeux, l'homme digne d'un tel interlocuteur. Destouches, mort en 1726, était encore en 1716 un homme fort

aimable, plus jeune que son âge, beau diseur, et il nous est très-facile de comprendre qu'il ait couronné par celle de Mme de Tencin la série de conquêtes plus vulgaires qui lui avaient valu autrefois les quolibets du mordant officier aux gardes, du Fay, un des chansonniers anonymes du *Recueil Maurepas*.

Nous ne savons rien autre chose de cette liaison, sinon que le bruit imprévu et importun en fut d'Alembert. Ce témoignage vivant d'une faiblesse qui se compliquait peut-être d'infidélité, pouvait compromettre singulièrement la faveur dont jouissait Mme de Tencin auprès du plus puissant personnage du temps. Un éclat lui faisait perdre pour jamais le bénéfice de cette considération que, malgré ses aventures et ses erreurs voilées de décence, elle était parvenue, à force d'habileté, à se ménager. Destouches, paraît-il, était prêt à réparer par un mariage ce tort qu'il lui causait. Mais il y avait à cette union, il faut le croire, des difficultés de décorum ou même des obstacles légaux. Mme de Tencin hésita peut-être, nous nous plaisons à le croire; toujours est-il qu'elle se préoccupa plus de sa réputation que de son honneur. Elle préféra l'odieux ignoré au ridicule public et ayant à sacrifier en elle la femme ou la mère, elle se décida pour ce dernier parti.

Le 16 novembre 1717, deux heures avant le jour, le nouveau-né fut déposé, par des mains inconnues, sur les marches de la petite église de Saint-Jean-le-Rond. Attiré par ses cris, le bedeau le recueillit et le fit baptiser sur le champ sous le nom de Jean-le-Rond. Quelle est la part de Mme de Tencin, quelle est la part du chevalier Destouches dans ce crime d'abandon? Autant qu'on puisse l'affirmer dans une affaire de ce genre, fort mystérieuse de sa nature, la plus lourde responsabilité doit retomber sur Mme de Tencin. Ce n'est pas l'avis de Delort et d'Etienne qui trouvent le père et la mère aussi coupables l'un que l'autre, et qui peut-être n'ont pas tort. Du moins peut-on alléguer à la décharge du chevalier Destouches (on ne trouve rien à celle de Mme de Tencin), la double circonstance atténuante que tout en consentant à l'abandon, il pourvut au présent et à l'avenir de l'enfant en faisant attacher à ses langes un billet par lequel il lui assignait une pension de 1,200 livres et donnait les renseignements nécessaires pour la toucher à la personne qui se chargerait de son entretien. C'est une note du général de Grimoard, le commentateur de la *Correspondance* de Bolingbroke, qui atteste le fait. Les auteurs de *l'Encyclopédiana*; plus explicites, prétendent même que c'est le chevalier Destouches qui réclama l'enfant exposé et chargea la femme d'un vitrier établi rue Michel-le-Comte, à Paris, de le nourrir et de l'élever.

Une autre tradition, plus plausible que celle que nous avons ré-

futée et rectifiée en ce qui touche l'abandon de d'Alembert, nous apprend, et nous trouvons, à le rappeler, une des leçons de ce récit, que la mère coupable fut punie par où elle avait péché et ne rencontra, quand elle chercha à éveiller en lui d'autres sentiments, que l'inexorable indifférence de son fils devenu célèbre.

Le rencontrant dans le monde, à l'aurore de sa renommée, elle aurait, par orgueil, laissé échapper le secret que, par intérêt, elle avait étouffé si longtemps dans son cœur. Ses avances auraient été fièrement repoussées. « Je ne vous connais point, madame, aurait répondu d'Alembert, indigné plus que flatté de ces caresses intéressées; je n'ai et n'ai jamais eu qu'une mère; c'est la vitrière de la rue Michel-le-Comte qui m'a recueilli et élevé. C'est à elle seule que je me plais à rendre grâce et à faire honneur. » La leçon fut cruelle autant que méritée, et laissa Mme de Tencin tout entière livrée à des remords sans consolation. C'est peut-être à leur irrésistible inspiration qu'on doit cet épisode de l'enfant exposé sur la voie publique dans son roman du *Siège de Calais*, épisode arraché à son imagination dominée par un souvenir et par un regret vengeurs. Mais en 1717, sans doute la joie de la liberté reconquise et du crédit croissant de sa famille enfin tirée au premier plan, durent faire une puissante diversion à ses tristesses, et étouffer provisoirement en elle le cri de la conscience.

Nous arrivons à cette fameuse affaire La Fresnaye, qui devait clore d'une façon si tragique, pour Mme de Tencin, la période des passions. Ce n'est pas que cette chute ait été aussi subite que pouvait le faire croire l'absence de transition. Il est évident que cette décadence fut progressive; on trébuche avant de tomber. Mais si l'histoire a sa logique elle a aussi sa pudeur; et il ne nous est permis ici que d'indiquer en quelques traits cette déchéance de Mme de Tencin, renouant avec le Régent des négociations qui ont pour but de remplacer Mme de Parabère, attachée aux Pâris et disgrâciée par Mme de Fallari, amie de Law, où présidant, après les avoir organisées, aux fêtes orgiaques du Palais-Royal et de Saint-Cloud. De là à l'affaire La Fresnaye où le pied glissa à Mme de Tencin, non plus dans la boue, mais dans le sang, il n'y a qu'un pas, et elle le fit.

III

Le samedi 6 avril 1726, M. de La Fresnaye, ancien avocat au Conseil, ancien banquier en cour de Rome, devenu par faveur conseiller au grand Conseil, se rendit chez Mme de Tencin, avec laquelle il était lié d'affection et d'intérêts. Ces relations, depuis quelque

temps, s'étaient aigries par suite de griefs réciproques. M. de La Fresnaye reprochait à Mme de Tencin les manœuvres cupides — dont la dernière avait été une opposition au titre de sa charge, — par suite desquelles il se disait spolié au point d'être réduit à l'impossibilité de faire honneur à ses affaires et de payer ses créanciers. Il l'accusait aussi d'infidélité, de trahison, de complot coutre lui. Mme de Tencin repoussait ces accusations, traitait ces soupçons d'injurieux, prétendait qu'il n'y avait rien que de légitime dans la possession des titres ou sommes qu'elle détenait, déclarait ne rien devoir à un homme qui avait abusé de son intimité, avait cherché à la brouiller avec sa famille et ses amis en lui prêtant des noirceurs dont seul il était capable, que son mépris, s'il était sain d'esprit, et sa pitié s'il était fou, ce qu'elle préférait croire. Sous prétexte en effet d'éviter des scènes de plus en plus violentes, qui tournaient au scandale et pouvaient tourner au tragique, elle avait déclaré vouloir rompre toutes relations avec un homme qui l'avait tyrannisée et tourmentée trop longtemps, et prendre des mesures pour que sa porte lui demeurât fermée comme son cœur.

C'est sans doute sur ce ton que se monta de suite la courte conversation, bientôt dégénérée en altercation, qui précéda et inspira la résolution tragique et désespérée que prit le malheureux La Fresnaye. Mme de Tencin n'était point seule, il y avait auprès d'elle sa sœur, Mme de Groslée, et l'abbé Michel, grand vicaire de Sens. M. de La Fresnaye, sous prétexte d'écrire une lettre, passa dans un cabinet voisin de la pièce où ils se trouvaient, s'y assit sur un canapé, et là, se tira un coup de pistolet et tomba raide mort le cœur percé de quatre balles.

La veille de ce suicide, évidemment prémédité, mais qui fut un moment taxé d'assassinat, M. de La Fresnaye avait déposé chez M. de Sacy, avocat au conseil, un testament qui fut ouvert après sa mort, fut inséré au dossier de l'information criminelle ouverte sur cette mort, et reçut une publicité vengeresse, comme l'espérait son auteur.

Dans ce testament, en date du 18 février 1726, M. de La Fresnaye chargeait Mme de Tencin des plus odieuses imputations, flétrissait sa cupidité et ses mœurs, l'accusait de l'avoir réduit à la misère, au désespoir et à la mort dans laquelle il se réfugiait, non sans la signaler à la vindicte publique et sans prendre à témoin de ses reproches le Juge suprême devant lequel il ne tarderait point à paraître.

Le grand Conseil, qui ne se félicitait pas de compter parmi ses membres un homme dont la vie était peu régulière et dont on considérait le cerveau comme dérangé, à la suite d'un vol chez un agent de change dont il avait été victime, avait pris, d'urgence, toutes les

mesures nécessaires pour éviter un éclat préjudiciable à l'honneur du corps. Le premier président et le procureur général avaient fait procéder hâtivement à l'inhumation à Saint-Roch. Mais ces précautions furent inutiles; en présence du murmure public et de la diligence avec laquelle le Châtelet se saisit de l'information, Mme de Tencin, décrétée de prise de corps, fut arrêtée le 10 avril, enfermée le 11 à la Bastille et là elle dut attendre le dénouement de cette terrible affaire.

Nous en avons résumé le détail d'après le récit de l'avocat Mathieu Marais et de l'avocat Barbier, qui sont tous deux les chroniqueurs attitrés de l'époque; la relation du second diffère de celle du premier, surtout en un point essentiel. Selon Barbier, le désespoir de La Fresnaye eut pour cause le refus de Mme de Tencin d'épouser le conseiller qui avait voulu renouer avec elle, en octobre 1725, soit par véritable amour, pour rentrer dans ses droits, soit par intérêt, pour rentrer dans ses fonds. Un trait caractéristique de la physionomie de la trop célèbre chanoinesse que nous retrouverons dans tous les témoignages contemporains, notamment dans celui de Barbier et du marquis d'Argenson, c'est « qu'elle a de l'esprit comme un diable. » Personne, malheureusement pour elle, ne parle de son cœur. Le testament de La Fresnaye, que nous avons dû renoncer à citer à cause de sa longueur et de la crudité de certaines de ses allégations, établit du moins, s'il ne prouve pas autre chose contre elle, qu'elle n'en avait guère.

Après une procédure dont certaines formalités terribles, par exemple un interrogatoire de plus de quatre heures en face du cadavre exhumé de son accusateur, durent laisser dans l'âme de Mme de Tencin une impression d'ineffaçable horreur, après une détention à la Bastille où, il faut le reconnaître, sa tristesse fut adoucie par la fidélité et les visites empressées de tous ses amis, intervint un arrêt du grand Conseil, qui avait évoqué l'affaire comme l'intéressant tout entier dans la personne d'un de ses membres, par exclusion de la juridiction ordinaire du Châtelet. Marais résume ainsi cet arrêt, sous la date du 12 juillet 1726 : « Mme de Tencin est jugée; la mémoire du défunt est condamnée; son nom rayé des registres du grand Conseil, ses biens confisqués, son prétendu testament brûlé, et la dame avec d'autres accusés de sa famille déchargés de l'accusation. Permis de publier et d'afficher l'arrêt, et il est au coin de toutes les rues. La chanoinesse est à Passy où elle prend des eaux et est assez mal. La voilà innocente et elle va mourir. »

Elle ne mourut point. C'était une âme fortement trempée. Elle guérit et même elle engraissa. On peut suivre à la trace, dans les *Lettres de Mlle Aïssé*, les progrès de cette convalescence physique et morale. Peu à peu Mme de Tencin reprit l'équilibre qu'une telle

secousse avait si profondément ébranlé. Elle garda pourtant de cette affaire une sorte d'arrière-goût amer, d'aigrissement intermittent, qui la rendaient âpre et dure pour ceux qu'elle soupçonnait de ne pas croire entièrement à son innocence. La pauvre Aissé en sut quelque chose, quoiqu'elle eût dit : « que c'était là l'affaire du monde la plus malheureuse; qu'il n'y avait personne qui fut à l'abri d'un fou qui venait se tuer chez vous. » Mais cela ne suffisait pas. Mme de Tencin ne se contentait pas d'être plainte; elle voulait des hommages, non plus toutefois du genre de ceux auxquels elle avait fait autrefois de si douloureux sacrifices. La galanterie lui avait, en somme, coûté plus qu'elle ne lui avait rapporté.

A partir de 1726, Mme de Tencin, qui atteignait l'âge de quarante-cinq ans, ferma définitivement son cœur. Elle se retira dans la littérature et l'intrigue politique. Elle eut un salon où se traitaient tour à tour les affaires ecclésiastiques et les affaires académiques du temps, le premier salon littéraire du siècle, après celui de Mme de Lambert, avant celui de Mme Geoffrin et celui de Mme du Deffand. Elle employa ses loisirs à écrire des romans, dont M. Villemain déclare l'un, le *Comte de Comminges*, un chef-d'œuvre. Elle employa les 25,000 livres de rentes auxquelles un témoignage contemporain évalue sa fortune, plus modeste qu'on ne le pense, à entretenir un train de maison honorable et à donner à dîner aux gens d'esprit. Elle employa son habileté et son expérience à essayer de faire de son frère, sans y parvenir, le successeur au ministère du cardinal de Fleury.

Il nous reste à la considérer sous ce dernier aspect. Nous ne le ferons pas sans consacrer, par une conclusion motivée, l'appréciation des contemporains, qui est la nôtre, sur cette tragique affaire La Fresnaye, qui clôt d'un signet sanglant le chapitre des aventures et des passions dans le livre de cette vie agitée, vrai roman de la réalité. Nous dirons donc que, selon l'opinion des contemporains et la nôtre, Mme de Tencin est incontestablement innocente du fait de la mort de son dernier amant, c'est-à-dire qu'elle ne l'a ni tué ni fait tuer. L'est-elle au même degré, en ce qui touche les causes de sa résolution désespérée? Nous ne le pensons pas; et les contemporains, Barbier, Marais, d'Argenson, Mlle Aissé ne le pensaient pas sans doute. Nous renverrons donc aussi Mme de Tencin « *acquittée* », mais acquittée « *faute de preuves* », de cet acquittement restreint qui absout sans réhabiliter, et atteste l'impuissance de la justice, mais non sa confiance. Nous dirons que la mort de La Fresnaye fut un malheur, mais un de ces malheurs suspects, non irréprochables, où il entre de la faute de celui qui les subis. S'il n'y eut pas là un crime, au sens strict de la loi, et si c'est avec raison que Mme de Tencin fut relâchée par la justice, il y eut sans doute un

crime aux yeux de la conscience, et plus d'une fois Mme de Tencin dut le sentir à ses remords.

Il est impossible d'admettre, en effet, que La Fresnaye se soit tué uniquement pour la calomnier. Les lignes funèbres dans lesquelles il avait consigné, avant d'exécuter son dessein, le témoignage de ses déceptions et de ses rancunes, respirent, à travers leur exagération, je ne sais quelle farouche vivacité. On ne saurait les regarder uniquement comme une suprême débauche de jalousie et de désespoir. La Fresnaye, avant de se tuer, eut assez de foi pour en demander pardon à Dieu. Comment concilier avec cette chrétienne aspiration, avec ce touchant appel à la miséricorde divine, l'implacable calcul de la plus lâche des vengeances? Il faut croire ceux qui vont mourir. On ne ment pas en face de Dieu. C'est en tout cas une triste et terrible chose pour Mme de Tencin d'avoir contre elle le reproche d'une voix d'outre-tombe et une tache de sang sur sa robe!

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide et superficiel sur le rôle politique de Mme de Tencin, si l'on peut donner ce nom à cette action furtive, à cette influence suspecte, à ces moyens artificieux, à ces ressorts subalternes auxquels fut forcément réduite une intrigante de premier ordre, capable de tout pour le succès et qui n'y parvint qu'à demi. Aucun des deux acteurs auxquels un sexe qu'elle leur envia plus d'une fois, donnait le privilège de la scène, n'avait l'étoffe d'un de ces personnages décisifs qui mènent l'action et président à son dénouement. Ni son frère, ni Richelieu, auxquels elle attacha tour à tour et à la fois l'âpre sollicitude de son génie, n'étaient fait pour répéter sans faute la leçon qu'elle leur soufflait de la coulisse. Son but, nous l'avons dit, ne fut atteint qu'à demi. Elle en fut pour ses frais, ne parvint pas à réaliser le rêve de cette ambition que l'affection exaltait : se voir vivre, agir, gouverner dans un premier ministre de son choix, de son goût, selon son esprit, selon son cœur, un homme d'Etat de ses œuvres, et lui devoir cette suprême volupté de la domination, la seule qui restât à connaître à cette femme en qui bouillonnait vraiment un orgueil d'ange déchu.

Son frère devint archevêque d'Embrun, cardinal, archevêque de Lyon, obtint l'entrée au conseil ; mais malgré la connivence du duc de Richelieu, le favori des dernières tendresses, de tête plus que de cœur, de Mme de Tencin, celui qu'elle appelait familièrement « mon minet », il ne put succéder comme premier ministre au cardinal de Fleury. Il faut lire à ce sujet les neuf lettres au duc de Richelieu, écrites durant l'année 1743. Il faut lire aussi la correspondance entre le frère et la sœur, publiée par M. de La Borde en 1790. Il faut enfin, pour suivre ce manège subtil, ce jeu cynique de la suprême partie, consulter les *Mémoires* du marquis d'Argenson,

très au courant des plus menus fils de cette intrigue avortée. Pour nous, faisant œuvre d'historien et de moraliste, nous nous attacherons moins aux moyens qui répugnent qu'aux idées qui intéressent. Nous n'entrerons pas dans le tripot de cette politique de sérail où l'influence des maîtresses, la violation du secret des lettres tiennent une place honteuse, mais nous ne passerons pas si près de la porte sans y jeter un coup d'œil, de façon à voir le résultat. Ce résultat offre cette leçon que l'habileté de Mme de Tencin, proverbiale de son temps, nuisit peut-être plus que ne l'eussent fait de grosses maladresses au succès de ses négociations.

Louis XV, en effet, qui n'aimait pas les femmes politiques, dont le cœur est un cerveau, à qui d'ailleurs cette religieuse défroquée inspirait une sorte de répugnance et de terreur superstitieuses, ne pouvait entendre parler de Mme de Tencin « sans qu'il lui en vint peau de poule » assure d'Argenson ; et il est certain qu'il écarta le cardinal de Tencin du gouvernail auquel il prétendait, moins par défiance de lui, car il le goûtait assez, que par peur de sa sœur ; ainsi les efforts de Mme de Tencin tournèrent précisément contre son but. Elle s'aperçut du danger, s'effaça, se fit bonne femme ; mais il était trop tard et le coup irréparable était porté à son influence précisément par cette terrible réputation d'habileté sans scrupules, qui glaçait le roi à son nom comme à l'approche d'un serpent et le remplissait d'une incurable méfiance.

Elle y eut peut-être échappé en serrant moins son jeu, en se ménageant les fautes heureuses, les rassurantes maladresses à la faveur desquelles on peut se permettre d'être habile impunément. Mais, nous l'avons dit, il était trop tard, et en songeant à cette erreur qui consiste à vouloir trop bien faire, à trop soigner son jeu et à trahir par là même trop de finesse, elle écrivait cette maxime profonde dans son impertinente naïveté par laquelle elle vengeait sa déception : « Les gens d'esprit font beaucoup de fautes en conduite, parce qu'ils ne croient jamais le monde aussi bête qu'il est. »

C'est la littérature qui profita des rebuts de la politique. Désabusée, comme toutes les personnes qui ont vu de trop près les rouages de la machine, les envers du théâtre, mais non détachée parce que l'expérience n'avait pas éteint en elle la curiosité, ni peut-être le vivace espoir d'un retour de fortune, Mme de Tencin employa le reste de son activité et de son intrigue à avoir un salon, à gouverner des gens d'esprit réunis sous son sceptre, à goûter le plaisir de voir dîner ensemble, sans se dévorer, ces auteurs célèbres, habiles dans leur art, novices en tout le reste, et à l'amour-propre féroce, qu'elle avait apprivoisés, et que par une flatteuse insolence elle appelait : *ses bêtes*.

La ménagerie, comme on va le voir, était assez bien composée, et c'est en énumérant les habitués, en leur demandant à eux-mêmes le tableau du salon où ils se plurent à penser tout haut, que nous ferons comprendre l'influence littéraire et sociale exercée par Mme de Tencin et ferons deviner sa philosophie. Car c'est par là surtout que Mme de Tencin a droit à une place dans notre galerie de femmes philosophes. Non pas qu'elle ait jamais affiché un corps de doctrines. Elle avait trop d'esprit pour avoir un système. La philosophie de Mme de Tencin était tout entière dans sa conduite, qui la montre assez dépouillée, croyons-nous, de tout préjugé, assez délivrée de tout scrupule pour qu'il soit inutile d'insister. Ce que cette conduite lui avait appris, elle le formulait tour à tour en quelques paroles brusques, d'une amère douceur. C'est ainsi qu'elle livra peu à peu et comme malgré elle les secrets d'une expérience qui lui avait tant coûté, oracles tour à tour caressants et brutaux murmurés à l'oreille ou jetés en pleine conversation, auxquels rien ne manquait de ce qui caractérisa plus tard la prédication philosophique, rien si ce n'est le mépris de la religion et de l'Eglise. Mme de Tencin, qui s'était tout permis, n'osa point aller jusque là. Elle avait dû quelquefois braver l'odieux; mais elle se gardait bien de braver le ridicule. On en était déjà venu à oublier Dieu; on n'en était pas encore à l'insulter. Fontenelle, le chef du salon de Mme de Tencin, après l'avoir été de celui de Mme de Lambert et qui le premier devait remplir ces fonctions de directeur laïque des femmes, que nous verrons ensuite occuper par Voltaire et Jean-Jacques, était seulement un sceptique, et non un athée. Mme de Tencin, à son exemple, ne fut donc philosophe qu'autant qu'il est commode de l'être. Elle ne le fut pas jusqu'au point où cela est dangereux.

Fontenelle, nous l'avons dit, fut le chef, le maître du salon de Mme de Tencin. Il serait difficile de préciser le degré d'intimité de leurs relations; la médisance contemporaine prétendit qu'il avait été dans les bonnes grâces de Mme de Tencin au-delà de ce que comporte l'amitié. Le testament de La Fresnaye le dénonce comme ayant poussé fort avant la mine du crédit dont il jouissait auprès d'elle. Il est un mot authentique de Mme de Tencin à lui adressé, qui donne à penser. Elle lui dit un jour en lui frappant sur la poitrine: « Vous, c'est de la cervelle que vous avez là, à la place du cœur. » Parlait-elle ainsi pour décourager en lui une espérance téméraire ou pour lui reprocher une dernière déception ? Le problème ne vaut guère la peine d'être résolu.

Ce qu'il y a de plus certain, c'est que Mme de Tencin entretint avec Montesquieu, qu'elle admira la première, une véritable liaison d'esprit. C'est Mme de Tencin qui commença la fortune de *l'Esprit des*

Lois, en achetant et en répandant une partie de la première édition de ce livre hardi, dont on se méfiait en ce temps de frivolité triomphante et de politique dégénérée. Ce patronage intelligent était tout naturel de la part de la personne sans illusions que la clairvoyance et le mépris rendaient libérale et qui écrivait dès 1743, en présence de la décadence de la monarchie et de la société françaises : « A moins que Dieu n'y mette visiblement la main, il est physiquement impossible que l'Etat ne culbute ».

Une femme qui raisonnait ainsi, était faite pour demeurer en toutes choses très en avant de son temps et pour voir dans la philosophie, la littérature et l'opinion les puissances avec lesquelles compterait l'avenir. Si cette cour que Mme de Tencin fit aux lettres dans la personne de leurs plus célèbres représentants ne fut pas désintéressée, elle ne fut pas du moins stérile. Elle paya l'appui et l'agrément qu'elle tirait de ses courtisans ou plutôt de ses familiers en une lourde mais solide monnaie de conseils, frappés au coin fruste du bon sens et dont une longue circulation n'a point altéré l'aloi. Certes, c'est de la sagesse vulgaire, c'est de l'expérience sans délicatesse, mais les règles de conduite que Mme de Tencin insinuait à ses protégés ont résisté au temps et survécu précisément à cause de leur positive rudesse, de leur égoïsme pratique. Ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur dans la sagesse humaine qui dure le plus ; l'expérience de la vertu est trop optimiste, trop indulgente ; et malheureusement il y a plus à se servir dans le monde de l'opinion qui nous tient en méfiance que de celle qui nous tient en confiance ; c'est une vérité douloureuse que l'art de la vie perd plus à croire les hommes meilleurs qu'à les croire pires qu'ils ne sont.

Cette sagesse et cette habileté fondées sur l'intérêt, et calculant plus avec les vices qu'avec les vertus de l'humanité, Mme de Tencin les prêchait et les pratiquait avec une bienveillance bourrue, une familiarité brusque, une fausse bonhomie de Duclos en jupons ; et au sortir des soirées lymphatiques, pédagogiques et des entretiens de ruelle de l'hôtel Lambert, Fontenelle, La Motte, Marivaux, qui ne manquaient ni de la connaissance du monde, ni de l'amertume qu'elle donne, goûtaient singulièrement dans la bouche d'une femme, jadis jolie, si galante, si spirituelle, cette verdeur d'aperçus, cette crudité d'expressions, cette rouerie bourgeoise. Tout cela avait surtout du charme, du ragoût, une saveur piquante pour Montesquieu, qu'il ne faudrait pas se représenter comme un précieux ni comme un frivole, en dépit des *Lettres persanes* et du *Temple de Gnide*, mais qu'il faut voir tel qu'il fut, un humoriste de tempérament anglo-français, ardent, sanguin, passionné sous une douceur apparente, comme certains crûs sournois des coteaux du Médoc, et en beaucoup de points

un aîné de Diderot, moins débraillé et moins bavard que l'autre.

Si nous voulions entrer dans le salon de la maison de la rue et porte Saint-Honoré, nous trouverions pour nous y introduire à deux époques différentes, et nous permettre d'en apprécier le caractère, d'en retracer la physionomie, d'en déterminer l'originalité, d'excellents guides dans Marivaux, Duclos et Marmontel. Disons d'abord les noms de ses familiers : Fontenelle, La Motte, Montesquieu, Astruc, Mairan, l'abbé Alary, Piron, Marivaux, Duclos, Marmontel, d'Argental, Pont de Veyle, Bolingbroke et plus tard lord Chesterfield, parmi les étrangers, formaient certainement un personnel unique alors comme valeur et contraste d'hommes, tel qu'on ne l'eût retrouvé complet ni à la cour, ni à l'Académie. Plusieurs étaient là de fondation, aussi anciens que les fauteuils ; quelques-uns passaient et ne restaient pas ; mais la plupart demeuraient fidèles à cette hospitalité positive, pratique, *bonne enfant*, d'une maîtresse de maison qui s'occupait avec une sollicitude toute nouvelle des affaires de ses amis, autant que de leur santé, et de leurs intérêts autant que de leurs succès, et qui, comme symbole de cette maternité matérielle autant que morale, leur donnait, comme étrennes, en riant, deux aunes de velours pour se faire des culottes, également acceptées en riant.

Mme Geoffrin devait hériter de cette sollicitude en la prosaïsant ; et avec elle la littérature devait s'embourgeoiser tout à fait ; pourtant, la femme de ce financier parvenu dont on ne connut l'existence que le jour de sa mort, n'eût pas osé se familiariser jusqu'à renouveler les étrennes de Mme de Tencin, ces deux aunes de velours si caractéristiques dont on a souvent attribué l'idée à Mme Geoffrin, en lui supposant une initiative qu'il faut restituer à Mme de Tencin et qu'elle seule pouvait se permettre. C'est donc à Mme de Tencin, à qui la Geoffrin succéda, M. Villemain a dit le mot, comme une bourgeoise à une princesse, qu'il faut laisser l'originalité de ce présent qui correspond si bien à cette religion de l'utilité, à ce culte de l'intérêt matériel auxquels elle avait immolé la pureté et la dignité de sa jeunesse et qu'elle prêchait autour d'elle avec une franchise non sans malice, une énergie où il faut tenir compte d'une certaine ironie. Il faut en tenir compte, afin de garder dans l'improbation une juste mesure en ce qui touche les propos attribués à Mme de Tencin, et qui constituaient son *Art de parvenir*, sa philosophie empirique, ses recettes de vieille bonne femme. C'est à travers le voile atténuant de cette réserve qu'on doit juger les moyens grâce auxquels, selon Walpole et Duclos, elle était parvenue à la considération sans mériter l'estime, avait acquis sans tendresse de nombreux amis, avait fondé un salon, chose plus difficile même alors que de

fonder un gouvernement, et avait séduit l'opinion au point d'en être épargnée, comme elle eût conquis le pouvoir s'il lui eût été permis d'avoir de l'ambition pour elle-même.

Duclos nous apprend que non-seulement elle avait beaucoup d'esprit, mais encore « avait toujours celui de la personne avec qui elle avait affaire ; » qu'elle s'était fait « un système suivi de flatterie et que, quoiqu'elle eût l'indiscrétion de l'avouer et le portât jusqu'au dégoût, il lui avait toujours réussi, » enfin « qu'elle était très-serviable, quand elle n'avait point d'intérêt contraire ; qu'elle ambitionnait la réputation d'être amie vive ou ennemie déclarée, avait saisi quelques occasions de le persuader, et s'attacha ainsi beaucoup de gens de mérite. »

Horace Walpole, dans une lettre à son ami Gray, rappelle à propos de Mme Geoffrin, une des maximes favorites de Mme de Tencin.

Elle a fait son éducation sous la fameuse Mme de Tencin, qui lui a donné pour règle de ne jamais rebuter personne ; « car, disait l'habile matrone, quand même neuf sur dix ne se donneraient pas un liard de peine pour vous, le dixième peut vous devenir un ami utile. »

Cette femme de ressource ajoutait qu'on peut tirer parti même d'une relation inutile en apparence et que « tout sert en ménage, quand on a en soi de quoi mettre les outils en œuvre. »

Tels étaient les principes d'après lesquels Mme de Tencin avait recruté et dirigé son salon. Le ton en était d'ailleurs excellent ; et s'il y avait là, comme partout, quelques causeurs médiocres et quelques hôtes parasites, on ne peut douter de l'agrément de la conversation dans des réunions qui ne furent pas sans influence sur les mœurs sociales et le goût littéraire. Marivaux, dans sa *Vie de Marianne*, a peint le salon de Mme de Tencin sous le nom de Mme Dorsin, chez qui son héroïne va dîner à son début dans le monde. Mais il ne parle que du tour d'esprit des convives, non de la vigoureuse amertume, du charme empoisonné de leurs idées. Marianne n'étant capable ni de deviner ni de goûter le danger, ce qui la frappe surtout, c'est la simplicité, c'est l'aisance de la conversation. Et à ce point de vue, chez Mme de Tencin, qui a tant d'idées toutes modernes, et qui les exprimera avec une franchise d'accent toute moderne aussi, bien que née en plein soleil du règne de Louis XIV, il s'était fait aussi toute une révolution dans cette transformation familière et bourgeoise de la conversation, dont l'ancien type académique se démodait. Ecoutons Marianne :

Ce ne fut point à force de leur trouver de l'esprit que j'appris à les

distinguer; pourtant il est certain qu'ils en avaient plus que d'autres, et que je leur entendais dire d'excellentes choses; mais ils les disaient avec si peu d'efforts, ils y cherchaient si peu de façon, c'était d'un ton de conversation si aisé et si uni, qu'il ne tenait qu'à moi de croire qu'ils disaient les choses les plus communes; ce n'était point eux qui y mettaient de la finesse, c''était la finesse qui s'y rencontrait.

Marmontel, au contraire, goûtait beaucoup moins « ce ton de conversation si excellent, si exquis, quoique simple. » Il accusait ces gens d'esprit de raffiner la simplicité, et d'affecter l'absence d'affectation. C'est surtout à sa maison de Passy, dans la solitude et l'intimité, qu'il se plaisait à voir Mme de Tencin, dissimulant elle-même son esprit sous le bon sens, sa vivacité sous une apparence de nonchalance et d'insouciance et lui inculquant « *d'un air de tendore*, » pour parler comme Mme de Caylus, les maximes d'une expérience singulièrement avisée et éveillée. « Ah! que de finesse d'esprit, de souplesse et d'activité, cet air naïf, cette apparence de calme et de loisir même ne me cachaient-ils pas, s'écrie-t-il. Je ris encore de la simplicité avec laquelle je m'écriais en la quittant : *La bonne femme!* » Chamfort raconte aussi qu'un jour que, devant l'abbé Trublet on louait la douceur de Mme de Tencin : « Oui, déclara-t-il, si elle eût eu un intérêt à vous empoisonner, elle eût choisi le poison le plus doux. » Le mot est sans doute excessif. Il rend pourtant bien le côté implacablement égoïste de l'expérience de Mme de Tencin et les sinistres mystères de cette eau dormante. Mais à l'époque où Marmontel fréquenta Mme de Tencin, elle s'était calmée, rangée, elle n'était plus qu'une bonne femme qui gardait pourtant à l'œil et à la lèvre quelque chose de l'éclair, quelque chose du sourire d'une Catheriue de Médicis. Elle était près de la mort qui devait l'enlever le 4 décembre 1749, à l'âge de soixante-huit ans. Voyons pourtant les deux conseils qu'elle lui donna pour la conduite de sa vie, et qui l'avaient justement frappé :

L'un fut de m'assurer une existence indépendante des succès littéraires, et de ne mettre à cette loterie que le superflu de mon temps. « Malheur, me disait-elle, à qui attend tout de sa plume! Rien n'est plus casuel. L'homme qui fait des souliers est sûr de son salaire. L'homme qui fait un livre ou une tragédie n'est sûr de rien. » L'autre conseil fut de me faire des amies plutôt que des amis. « Car, au moyen des femmes, me disait-elle, on fait tout ce qu'on veut des hommes ; et puis ils sont les uns trop dissipés, les autres trop préoccupés de leurs intérêts personnels pour ne pas négliger les vôtres; au lieu que les femmes y pensent, ne fut-ce que par oisiveté. Parlez ce soir à votre

amie de quelque affaire qui vous touche; demain, à son rouet, à sa tapisserie, vous la trouverez y rêvant, cherchant dans sa tête le moyen de vous servir. Mais de celle que vous croirez pouvoir vous être utile, gardez-vous bien d'être autre chose que l'ami, etc. »

Nous connaissons maintenant la vie, le caractère et la philosophie de cette femme extraordinaire, à la fois si antipathique et si séduisante. Il nous resterait à apprécier son talent, car rien ne manque à l'originalité de sa physionomie. Elle écrivit en effet trois romans, où il serait curieux de rechercher l'influence de sa vie et la part de ses souvenirs. Mais cette étude déborderait notre cadre. A propos de ces romans, qu'elle n'avoua jamais de son vivant, qu'elle laissa attribuer à ses neveux, et qui ne lui furent restitués que lorsque sa mort eut délié ses amis (Montesquieu entre autres qui le déclare à l'abbé de Guasco) de leur serment de fidélité à son secret, nous nous bornerons à rappeler que, quoique aucun d'eux ne vaille en intérêt et en péripéties variée, l'histoire de sa vie, M. Villemain n'hésite pas à dire de celui qui a pour titre : *les Mémoires du comte de Comminges*, « qu'il est resté le plus beau titre littéraire des femmes au dix-huitième siècle. » Il n'y a rien à ajouter à cet éloge d'un maître par lequel nous voulons finir. Il sera donc beaucoup pardonné à Mme de Tencin, non parce qu'elle a beaucoup aimé, ce qui est une excuse devenue terriblement banale, mais parce qu'elle a écrit un chef-d'œuvre, ce qui est beaucoup moins commun.

IV

Sur la fin de sa vie, Mme de Tencin ne put s'empêcher de remarquer et de faire remarquer à ses familiers, le redoublement d'empressement et de zèle à lui faire sa cour, de Mme Geoffrin, une de ses amies. La subtile dame n'avait pas eu de peine à démêler les mobiles de cette assiduité ; et riant des airs sournois de celle qui devait être son héritière :

— Savez-vous, disait-elle, ce que la Geoffrin vient faire ici ? Elle vient voir ce qu'elle pourra recueillir de mon inventaire.

Mme de Tencin ne se trompait pas. Mme Geoffrin lui succéda ; mais avec quelle différence, à quelle distance intellectuelle et morale ! Comme la copie succède à l'original, comme Henri II a succédé à François Ier et Louis XIII à Henri IV.

L'article de Mme Geoffrin ne sera donc pas aussi long que celui de sa devancière. Elle est plus facile à expédier. Rien n'attire chez elle et rien ne retient. Sa physionomie est, comme son vêtement, toute

en teintes neutres, en tons rompus. Ni tempérament, ni roman, eût dit Mme du Deffand. C'est une belle tête de bourgeoise digne de Chardin. Ne rions pas. Elle commença, en effet, au dix-huitième siècle, par le prestige des hommages de l'esprit consacrant la puissance de la fortune, le triomphe de la classe moyenne enrichie, raisonneuse et frondeuse. Mme Geoffrin, c'est le tiers-état fait femme et régnant sous cette forme souriante et effacée, en attendant que la philosophie ait fait place à sa transfiguration virile.

Mme Geoffrin fut une honnête femme. Elle n'eût dans sa vie qu'un roman, qu'une aventure; et ce roman est raisonnable comme son cœur; et son aventure est respectable comme ses cheveux blancs; c'est son culte maternel pour le roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, un roi de roman lui, et malheureusement pour lui, un roi de l'histoire. Cet amour quasi-maternel, où l'amour-propre entrait pour une forte dose, conduisit la bonne dame à risquer à soixante-sept ans le voyage de Pologne, ce qui fit grand bruit. Elle en revint comblée d'honneurs et de déceptions, dégoûtée du traîneau à perpétuité, mais obligée à la pelisse à brandebourgs, au boa de fourrure, et affublée, par les malins du salon et du café, du sobriquet grotesque de *Geoffriniska*.

A part cette aventure, l'existence de Mme Geoffrin est froide et nette comme une de ces glaces dont la fabrication fit sa fortune; pas le moindre relief, le moindre petit mot pour rire. Elle devint riche; elle fut heureuse, grâce à un équilibre supérieur de facultés médiocres, et à un grand art d'économiser ses affections tout en ayant l'air de les prodiguer. Elle voulut avoir un salon; elle fit ce qu'il faut pour cela; elle y mit le prix comme à toute autre fantaisie sérieuse ou frivole; n'importe, elle l'eut. Elle y reçut, à des jours différents, des savants, des artistes, des gens de lettres célèbres. Elle s'occupa plus de leurs passions que de leurs idées, de leurs affaires que de leurs œuvres, suivant la recette de Mme de Tencin, et ayant toujours vécu avec des gens célèbres, elle fut aussi célèbre par-dessus le marché.

Elle comprit de bonne heure qu'elle n'était pas de force à gouverner une conversation; elle laissa faire les autres; on lui sut gré de cette discrétion; et comme elle plaçait son mot par ci par là, on trouva qu'elle écoutait avec beaucoup d'esprit, et parlait avec beaucoup de mesure, de tact, d'à-propos; on ne pouvait, malgré tout, en faire un auteur: elle ne savait pas l'orthographe, lacune commune à l'éducation de la plupart des femmes même très-distinguées du temps; mais ce qui est pire, c'est qu'elle ne savait pas beaucoup le français, ainsi que ses lettres en témoignent de reste; on lui donna alors l'empire, le génie du bon sens.

Elle convenait de son infériorité et ne se reconnaissait quelque talent que pour deviner ce dont ses amis avaient besoin, pour leur éviter une mauvaise affaire, pour panser les blessures secrètes de leur vanité si ombrageuse, de leur sensibilité si irritable. N'importe, ses amis reconnaissants se cotisèrent pour lui prêter de l'esprit; comme elle était certainement intelligente, à force d'écouter elle apprit aussi à parler, et on lui fit, tout comme à une autre, sa réputation de faiseuse de bons mots. Le jour où elle se piqua de juger de la décoration d'un appartement ou des œuvres du Salon, on lui fit un goût, comme on lui avait fait tout le reste.

Mais cette gloire intellectuelle n'est rien à côté de sa gloire morale. Les plus secs coryphées d'une philosophie sans entrailles se sont évertués à louer ses vertus, et quand ils ont parlé des bontés, des bienfaits, de la charité de cette sœur du Pot de la philosophie, de cette mère des compagnons de la littérature, ils ont eu des larmes dans la voix et déployé un attendrissement que ne leur eût pas arraché saint Vincent de Paul. Il faut entendre les Morellet, les Thomas, les d'Alembert, les Marmontel, les demoiselles de Lespinasse. Ce qui ajoute ou n'ajoute pas, comme on voudra, à la sincérité et à l'autorité de ces éloges, c'est qu'ils sont dictés par la reconnaissance. Il fut découvert, après la mort de Mme Geoffrin, qu'elle servait une pension de mille écus à chacun de ces enthousiastes. Sa réputation de bonté devient alors toute naturelle. Elle y ajoutait le ragoût de la modestie, ne souffrait pas qu'on l'importunât de remerciements, n'eût point pardonné une indiscrétion qui lui eût attiré de trop nombreuses occasions de dépenser son cœur et son argent. Elle savait ce que cela coûte, et se souciant assez peu de ce que deviendrait après sa mort sa gloire de Notre-Dame de la plume et de protectrice du pinceau, elle tenait du moins à ne pas voir chiffonner son auréole et à jouir tranquillement pendant sa vie de cette réputation d'esprit, de cette gloire de cœur qu'elle s'était si laborieusement faites.

Elle y réussit, et à ce point que cette immortalité qu'elle avait placée en viager, dure encore. Heureuse en tout, sa légende a étouffé son histoire; grâce surtout à l'absence d'événements, cette histoire est bientôt faite. Au besoin elle tiendrait toute dans un portrait et le nôtre est fait, non flatté certainement, mais ressemblant à coup sûr. Nous en avons pris chaque coup de pinceau dans la couleur d'une anecdote authentique. Les quelques détails qui suivent, permettront d'en juger, en y ajoutant quelques traits.

Si l'on veut mesurer tout l'artificiel de ce naturel tant loué, et apprécier dignement avec quel bonheur d'à-propos, quel succès d'occasion, par suite de quel miracle de volonté, de quel prodige de

patience, de quel chef-d'œuvre de politique, Mme Geoffrin, en dépit de son nom vulgaire, de sa condition médiocre, de son manque d'éducation, d'instruction, d'esprit, parvint non pas seulement à la considération qui aurait dû être le plus haut vœu de son ambition, mais à la réputation, à l'admiration, à la domination littéraire, à la direction du goût, au gouvernement de l'opinion, si l'on veut, disons-nous, apprécier tout cela, il faut examiner un peu en détail ce beau tour de force, analyser ce jeu trop heureux pour n'avoir pas été très-habile, en tenant compte des faveurs du hasard et des ironies du succès.

Il ne faudra pas s'étonner de certaines déceptions. Par exemple, on doit s'attendre à trouver égoïste et mère indifférente cette bonne, cette excellente femme qui se voua si ardemment à sa famille littéraire qu'il ne lui resta plus de tendresse pour sa famille naturelle, et que son mari et sa fille durent se contenter de l'os dont la moelle allait aux amis de cœur, aux parents d'adoption. Deux mots caractéristiques à propos de cette indigence dans l'abondance, de cette parcimonie dans la prodigalité de Mme Geoffrin, si riche de cœur en faveur des sentiment superflus, si pauvre de cœur en faveur des sentiments nécessaires.

Un jour, un des étrangers de marque qu'elle se plaisait à recevoir et auquel une certaine gaucherie était bien permise, s'avisa de lui demander ce qu'était devenu ce vieux Monsieur qui assistait autrefois régulièrement aux dîners, et qu'on ne voyait plus? — C'était mon mari, il est mort. — Telle fut la tranquille réponse de Mme Geoffrin et la brève oraison funèbre de feu son époux.

Elle eut une fille qui devint la marquise de la Ferté-Imbault, femme du contrôleur général des finances sous le ministère du duc de Choiseul, bonne femme, douce, pieuse, et qui ne tenait pas à faire parler d'elle. Mme Geoffrin la trouvait trop calme, trop modeste à son gré, et se faisant un repoussoir de la nullité de sa fille, elle disait avec cette familiarité qui cachait souvent plus de malice qu'on ne le supposait : « Quand je la considère, je suis comme une poule qui a couvé un œuf de cane. »

N'est-ce pas qu'il y a dans ces deux mots pris sur le vif de la personne, un désintéressement de tout ce qui aurait dû l'intéresser, qui fait comprendre le succès avec lequel elle se mêla plus tard, de ce qui ne la regardait pas? Car enfin, jamais actrice fut-elle moins faite pour son rôle?

Marie-Thérèse Rodet, née à Paris dans la dernière année du dix-septième siècle, épousa le 19 juillet 1713 un gros et riche bourgeois, nommé Pierre-François Geoffrin, l'un des fondateurs de la lucrative manufacture des glaces. Nous ne savons plus rien d'elle jusqu'en

1748, époque où une lettre de Montesquieu, du 19 mars de cette année, nous la montre dans l'incubation de son hégire, n'attendant que la mort de Mme de Tencin pour se lancer et essayant ses ailes de poule littéraire dans un salon encore obscur qu'elle préside en tapinois.

Elle avait alors sa fortune faite; elle frisait ces cinquante ans qu'elle parut depuis toujours avoir jusqu'à soixante-dix. Elle avait l'âge de respect, et s'essayait à son matriarcat de vingt-cinq ans, en cajolant et en grondant quelque gens de lettres, attirés doucement, du fond de leur isolement, vers la table bien servie et les fauteuils hospitaliers d'une maison où ils étaient à l'aise, dont la maîtresse ne leur imposait pas, où elle les flattait en les morigénant de la meilleure façon et de la plus agréable. Car les artistes et les gens de lettres aiment à être grondés; on paraît ainsi s'occuper moins de leurs œuvres que de leurs personnes, et prendre plus d'intérêt à leur bonheur immédiat qu'à une gloire lointaine, dont la plupart escompteraient volontiers la chance douteuse contre des avantages certains. La gloire ne luit guère que sur des tombes, et beaucoup d'auteurs préfèrent, à cette lune mélancolique, le soleil prosaïque et gai qui féconde les sillons et échauffe les vivants.

Mme Geoffrin, de bonne heure orpheline de père et de mère, élevée par une grand'mère, n'avait guère jamais appris qu'à lire auprès de cette aimable aïeule, qui borna son éducation, de son propre aveu, à la laisser vivre au gré de sa nature.

Elle avait très-peu d'instruction, mais son esprit était si élevé, si *adroit*, si actif, qu'il ne l'abandonnait jamais; il était toujours à la place du savoir. Elle parlait si agréablement des choses qu'elle ne savait pas, que personne ne désirait qu'elle les sut mieux; et quand son ignorance était trop visible, elle s'en tirait par des plaisanteries qui déconcertaient les pédants qui avaient voulu l'humilier. Elle était si contente de son lot qu'elle regardait le savoir comme une chose très-inutile pour une femme. Elle disait : « Je m'en suis si bien passée que je n'en ai jamais senti le besoin. Si ma petite-fille est une bête, le savoir la rendrait confiante et insupportable; si elle a de l'esprit et de la sensibilité, elle fera comme moi, elle suppléera *par adresse et avec du sentiment* à tout ce qu'elle ne saura pas; et quand elle sera plus raisonnable, elle apprendra ce à quoi elle aura le plus d'aptitude, et elle l'apprendra bien vite. »

C'est dans une lettre à l'impératrice Catherine II, qui ne pouvait s'expliquer le crédit d'une personne qu'on lui disait si ordinaire, et dont ses meilleurs amis se moquaient sans scrupule, que nous trou-

vons cette petite confession dont la modestie ne manque pas de désinvolture.

Une certaine vanité était bien permise, il en faut convenir, à cette bourgeoisie parvenue à tout, même à l'empire des choses de l'esprit, qui avait commencé par tenir des comptes et par écrire des lettres d'affaires à M. Desfranches, administrateur de la compagnie des glaces, et qui sur l'automne de sa vie, était reçue triomphalement à Varsovie par un roi qui l'appelait « Maman », était comblée d'honneurs à Vienne par une impératrice qui s'appelait Marie-Thérèse, et correspondait familièrement avec cette autre impératrice qui s'appelait Catherine II.

Comment la tête ne lui tournât-elle point du vertige d'un tel apogée, et comment ne s'enfla-t-elle pas d'orgueil au point d'étouffer! c'est là, à notre sens, la plus grande preuve d'esprit qu'elle ait donnée, et la plus grande marque qu'elle ait fournie de cette finesse grâce à laquelle elle sut ne pas paraître trop indigne d'une telle fortune. Quels en furent les éléments? que fut ce salon de la rue Saint-Honoré, où d'abord ne parurent que quelques amis, et où plus tard, les ambassadeurs tinrent à honneur de se faire présenter, où elle commença si modestement et finit superbement comme une tapisserie sans cesse déployée et élargie, la trame brodée d'hommages si imprévus, de sa grande existence? quels furent les hommes qui lui servirent d'instruments de renommée et dont elle apprit à jouer si bien, quelle tira un jour, un seul, un logique et brillant du soporifique abbé de Saint-Pierre?

Mme Geoffrin, de 1750 à 1776, eut chaque semaine deux dîners de fondation : le lundi pour les artistes : on y voyait les Vanloo, Vernet, Boucher, La Tour, Nattier, Vien, Lagrenée, Soufflot, Lemoine, Bouschardon, Falconet, les graveurs Cochin et Mariette, le grand amateur, le comte de Caylus [1]; le mercredi était plus spécialement réservé aux gens de lettres et aux savants; et on compta parmi les habitués de ce jour Fontenelle, Montesquieu, Marivaux, l'abbé de Saint-Pierre, Diderot, d'Alembert, Helvétius, l'abbé Rayal, le baron d'Holbach, Grimm, Marmontel, Morellet, Burigny, Thomas, Mairan et Maupertuis. De l'un ou de l'autre jour à leur gré, et selon la convenance, étaient tous les étrangers de marque, la plupart ambassadeurs de leur pays, en résidence ou de passage dans ce Paris dont Mme Geoffrin raffolait, dont l'air allait à ses poumons, l'horizon rétréci à son esprit et dont elle n'avait jamais voulu qu'une

[1] *Mes artistes du Lundi,* écrivait à Stanislas, en se rengorgeant, la même femme qui disait familièrement, en parlant des maîtres du château de Dampierre, ses hôtes « *les Chevreuse.* »

fois, lors de son voyage à Varsovie et à Vienne, perdre les clochers de vue : c'étaient les barons de Gleichen, les comtes de Creutz, les prince de Kaunitz (avant le ministère), les comtes de Scheffer, les Caraccioli, les Gatti, les Algarotti, les David Hume, les Gibbon, les Horace Walpole qui appelait Mme Geoffrin *le bon sens incarné* et se plaisait à ses conseils et à ses remontrances.

Telle était la société, telle était la cour enviée, au point de vue de l'esprit et de la renommée de ses courtisans, par les rois eux-mêmes, de cette grande bourgeoise qui, avant et plus que les grandes dames qui plus tard se parèrent de cet honneur, fut la mère des philosophes, la zélatrice de *l'Esprit des lois*, la protectrice de l'*Encyclopédie* et vit, toujours tranquille dans son fauteuil, se gonfler au feu des conversations, au vent des déclamations durant les débauches d'esprit et les orgies de doute du mercredi les outres d'où devaient sortir les orages précurseurs de la Révolution.

Elle s'en doutait, mais sournoise, feignait de ne pas s'en douter, Se disant peut-être à elle-même : *Après moi le déluge*. L'essentiel, mais elle y tenait, était qu'on ne la brouillât pas avec les puissances. Elle ne pardonnait pas qu'on lui attirât une affaire. Elle bouda Marmontel après celle du *Bélisaire*. Elle avait l'horreur des héros et sans doute celle des martyrs. Quand on parlait trop haut dans son salon de certaines choses et de certains hommes, quand on s'y contredisait avec aigreur et menaçait de s'y quereller, elle arrêtait net le disputeur ou le déclamateur d'un sursaut sur sa chaise, d'un mouvement des lèvres et des sourcils et au besoin d'un signe d'impatience à Burigny, son habitué majordome, chargé de la police de son salon, ou d'un *voilà qui est bien!* qui rétablissait immédiatement un respectueux silence.

Il en coûtait en effet de déplaire à une femme qui aimait en tout l'uni, le tempéré, le tranquille, qui avait fait passer le rabot sur les sculptures de son appartement et avait pris pour devise le secret même de sa puissance : *rien en relief!...* Elle avait, toute douce qu'elle fût, ses petites humeurs [1], ses petites haines, ses petites rancunes, ses petites vengeances.

Elle le faisait bien voir au besoin, et elle savait au besoin punir un homme coupable de l'avoir offensée avec la même facilité qu'elle mettait à effacer de sa mémoire un ami coupable seulement d'être absent. Ses lettres à l'abbé Paciaudi suffisent à témoigner de cette

[1] Elle se montra plus d'une fois vis-à-vis de Stanislas-Auguste lui-même, en dépit de ses révérences et de l'affection quelque peu idolâtre avec laquelle elle lui demande à la fin de chaque lettre, *ses belles mains* pour les baiser, susceptible, exigeante, acariâtre, et la lune de miel de ce beau voyage ne fut pas sans nuages.

désinvolture, de ce sans-façon dans l'oubli ; sa querelle avec l'abbé de Guasco, qui la brouilla avec Montesquieu, suffit à montrer qu'elle n'oubliait pas au besoin et poursuivait l'adversaire qui l'obligeait à se souvenir de lui, avec l'aiguillon empoisonnée que l'abeille possède pour défendre son miel.

Philosophe par les idées, par les sentiments, par son mépris des hommes et des femmes (n'ayant jamais voulu en admettre dans son salon qu'une seule, Mlle de Lespinasse, qui était son obligée et qui la faisait valoir), par sa sagesse égoïste, par son honnêteté profane, faite de peur du vice plus que d'amour de la vertu, par son détachement des devoirs de famille et son goût des étrangers, Mme Geoffrin n'alla point jusqu'au bout et voulut bien sentir le ridicule qu'il y aurait eu à ménager tant les rois pour finir par se brouiller avec Dieu.

Elle avait gardé un reste de foi et un reste de pudeur au milieu d'une société de plus en plus enhardie dans ses négations, à ce point qu'en 1776 elle avait dû en congédier les enfants perdus Diderot et d'Holbach et les envoyer *faire leur sabbat ailleurs*. Sa raison et ce sentiment des convenances qui avait survécu aux erreurs de son protectorat et lui avaient évité plus d'une bévue, lui épargnèrent celle d'une sotte mort pour couronner une spirituelle vie. Toujours habile et discrète, elle profita du jubilé de 1776 pour reprendre ses pratiques religieuses et songer à son salut. Celle qui avait été l'exécutrice testamentaire de Fontenelle et de Mairan, et qui les avait fait rentrer au dernier moment dans le giron de la foi, donna aux principes de ses amis, peut-être aux siens, ce sage et heureux démenti de finir chrétiennement, le 6 octobre 1777.

Le clan philosophique rugit de colère à cette déception. Turgot écrivit à Condorcet pour accuser Mme de la Ferté-Imbault, qui était venue consoler les derniers moments de sa mère, de les avoir empoisonnés. On sait ce que cela veut dire ; et on sait aussi que maint *écraseur d'infâme* s'est contredit à son tour quand est arrivé le moment de choisir entre l'espérance de la mort chrétienne et le désespoir du néant sans Dieu.

Mme Geoffrin, on peut le dire, était demeurée logique en se contredisant ainsi. Elle n'avait pas l'envergure de l'incrédulité. Elle avait été trop riche, trop heureuse pour ne pas regretter la vie et faire une mort insolente. « Elle n'aimait pas, dit Sainte-Beuve, quand on était de ses amis, qu'on se fît mettre à la Bastille ; elle n'aimait pas non plus qu'on mourut sans confession. « Nous aurions préféré des scrupules et des mobiles plus élevés, plus désintéressés à cette libérale, sauf le respect de la Bastille, et à cette philosophe, moins la crainte de l'enfer. Mais ce n'est pas notre faute s'ils furent ceux qui lui firent terminer une vie habile par une mort seulement correcte. Il

faut se contenter de ce qu'on a. D'ailleurs ce vulgaire de la fin répond bien au vulgaire du commencement et au vulgaire du milieu dans la vie de cette femme d'une fortune et d'une réputation si supérieures à son esprit, qui n'en a eu vraiment qu'une fois, le jour où songeant à son style trivial, à son goût grossier, à son influence banale, et se rendant justice, elle n'a trouvé à se comparer qu'à : *une omelette au lard !* [1].

M. DE LESCURE.

[1] Lettre au roi de Pologne du 7 juin 1767; dans le curieux ouvrage, précédé d'une remarquable étude de M. Charles de Moüy, *Correspondance inédite du roi Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (1764-1777). Paris, Plon, 1875, in-8°. C'est dans ce livre, c'est dans les *Portraits intimes du dix-huitième siècle*, de MM. Edmond et Jules de Goncourt, qu'on trouve Mme Geoffrin peinte par elle-même, trahie par ses propres lettres, et assez différente des portraits trop flattés et trop ornés de Morellet et de Thomas, dont Mme du Deffand disait, par une remarquable coïncidence d'expression : « Tout cela est bien du bruit pour une omelette au lard ! » (Lettre à la duchesse de Choiseul, du 3 décembre 1777. *Correspondance*, t. III, p. 311).

DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA SCIENCE SOCIALE

Depuis quelques années un travail considérable de transformation s'est accompli dans la science sociale.

Les anciens cadres de l'économie politique, tels qu'ils avaient été arrêtés par les disciples d'Adam Smith et de Jean-Baptiste Say ont été élargis, disloqués même, au point que M. Stanley Jevons, ouvrant l'année dernière son cours à l'*University College* de Londres, pouvait dire :

« Nous en sommes arrivés à ce point que cent ans après l'apparition de *la Richesse des nations*, l'état de la science paraît presque chaotique. On s'accorde certainement moins à cette heure, qu'il y a quelque trente ou cinquante ans, sur son caractère et sa nature. »

Un autre économiste, en même temps homme d'Etat et continuateur des Gladstone et des Cobden, M. Lowe, disait peu auparavant à propos de la célébration du centenaire d'Adam Smith :

« Je ne me sens pas très-enclin à croire qu'un vaste champ s'ouvre encore devant l'économie politique, du moins dans l'état actuel des sciences morales et des connaissances commerciales..... Les succès obtenus jusqu'ici ont consisté plutôt à démolir ce qui avait été reconnu pour erroné et pour faux qu'à fonder des vérités nouvelles et j'imagine qu'avant de nous attendre à de nouveaux résultats, nous devrions chercher au dehors de nouvelles voies auxquelles nos principes seraient applicables. »

Cette crise intérieure de la science est à la fois l'image et la conséquence de la crise profonde que subit la société elle-même.

Si l'économie politique comprise dans sa véritable signification a des origines aussi anciennes que la civilisation, cependant il faut reconnaître qu'en tant que science distincte, elle date seulement du dix-huitième siècle. Son cadre et ses formules actuelles ont été fixées par des hommes qui, comme Adam Smith, Say, Condillac s'inspiraient uniquement de l'étroite philosophie rationaliste de l'époque. La science qu'ils ont prétendu créer s'est trouvée n'être que l'expres-

sion du mouvement politique et social de 1789 [1]. Or, depuis, le monde a singulièrement marché et le mouvement de 1789 ayant lui-même avorté, ainsi que le reconnaissent de tous les côtés les esprits impartiaux, il n'est rien d'étonnant que le socialisme y proclame la « déclaration de faillite de l'économie bourgeoise » [2].

Aujourd'hui les grands conflits du monde ne portent plus sur de simples questions de mécanisme constitutionnel. Depuis le fond de la Russie jusqu'aux Etats-Unis les classes populaires veulent vérifier ce que les dogmes nouveaux de l'égalité et de la souveraineté du peuple leur ont apporté de bien-être réel. Aussi les nouvelles écoles ne se séparent pas des économistes libéraux, des économistes classiques ou orthodoxes comme ils s'appellent eux-mêmes, seulement sur des points de détail, mais sur les bases fondamentales de la science et sur les plus graves problèmes pratiques : la propriété, le régime du travail, la liberté des contrats, les droits de l'Etat et des individus.

Il y a, ce nous semble, un intérêt sérieux à signaler les origines et les causes intimes de ces divergences et en même temps à indiquer la place que sont appelés à prendre, dans cette rénovation de la science sociale, les écrivains qui prennent pour base de leur enseignement l'éternelle tradition du genre humain sur la fin de l'homme et des nations, et les principes supérieurs de la Révélation sur les devoirs sociaux de justice et de charité des différentes classes.

II

L'économie politique, au moins avec le point de vue propre et les théories sur lesquelles ses fondateurs l'ont constituée à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, n'a pas pu supporter le choc du socialisme : voilà en un mot la raison de cet état chaotique où est tombée la science.

Le socialisme contemporain a en effet acquis une portée scientifique, une puissance sophistique pour mieux dire, qu'il ne faut pas se dissimuler. Il ne ressemble en rien aux rêveries plus ou moins religieuses, où se complaisaient jadis Saint-Simon, Fourrier, Cabet, Pierre Leroux. La brutale logique de Proudhon a démoli définitivement toutes ces conceptions imaginatives et ç'a été plus spécialement le résultat de son activité littéraire sous le second empire, qui a duré

[1] V. entre autres un article très-caractéristique de M. Paul Janet dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1877, *la Propriété nationale pendant la Révolution française*.

[2] Karl Marx, *le Capital*, postface de la deuxième édition allemande.

jusqu'en 1865, et qui n'a peut-être pas assez été remarquée. Auguste Comte a eu aussi sa part dans cette rénovation du socialisme : toutes les nuances entre lesquelles il se divise en France, sont fortement imprégnées de positivisme.

D'ailleurs l'impulsion scientifique — comme la direction pratique — vont aujourd'hui au socialisme de l'Allemagne. Les théoriciens russes et allemands, Ternichewsky, Rodbertus, Marlo, Lasalle et surtout Karl Marx, se sont assimilés tous les écrits des économistes, et leur procédé consiste précisément à se servir de telle ou telle définition erronée d'un économiste classique, comme d'une arme à double tranchant, avec laquelle ils pénètrent dans les joints de la cuirasse de l'organisation industrielle contemporaine. *Critique de l'Economie politique*, tel est le titre d'un premier opuscule publié en 1859 par Karl Marx. Il l'a refondu dans son ouvrage sur *le Capital*, qui est aujourd'hui la source où puisent la plupart des écrivains socialistes. Traduit en français en 1873, ce livre alimente les attaques des journaux socialistes les plus répandus, qui sont ouvertement collectivistes, tels sont *l'Egalité* à Paris, *le Varwærts* organe du parti *démocrate socialiste* à Leipsig, *la Zukunft* à Berlin, *le Précurseur* à Genève, *le Socialisme progressif* à Lugano. Bien plus habiles que leurs devanciers français de 1830 à 1848, Karl Marx et ses disciples glissent rapidement sur l'organisation *collectiviste* que *l'Internationale* réserve à l'humanité, pour insister sur la critique des données de l'économie politique. Ils invoquent même, avec beaucoup d'insistance, les découvertes historiques contemporaines pour opposer aux souffrances actuelles avant la révolution religieuse du seizième siècle et la Révolution politique du dix-huitième siècle, le bien-être dont jouissaient les classes populaires des ouvriers, bien entendu en dissimulant que ce bien-être était dû à l'application des doctrines morales du catholicisme.

Le signe le moins équivoque de la puissance croissante de cette attaque contre les bases de société est la formation en Allemagne d'une école de transition, qui prétend jeter un pont entre le socialisme et l'économie politique. Sous prétexte de ne s'occuper que de questions d'application, elle nie l'existence des lois économiques permanentes fondées sur la nature de l'homme. Prétendant réagir contre le point de vue trop exclusivement utilitaire des économistes, elle affiche le dessein de subordonner au *point de vue éthique*, les manifestations économiques de la liberté et de l'activité industrielle. Tout cela est fort beau, mais il ne faut pas oublier qu'en Allemagne les mots n'ont pas leur sens naturel. Faire prévaloir la pratique sur la théorie, le point de vue *réel* sur le point de vue *idéal*, veut dire recourir aux expédients de l'empirisme, et les économistes de

cette école ne craignent pas de dire qu'il n'existe pas de science sociale générale, mais seulement une économie nationale particulière à chaque peuple et à chaque époque de son histoire. *L'éthique*, quoi qu'en dise l'étymologie grecque, n'est pas la même chose que la morale. Tandis que celle-ci vient de Dieu et a sa formule immuable dans le Décalogue, *l'éthique* a une origine et une base purement humaine. C'est l'idée que l'humanité se fait de la convenance des choses par rapport à la collectivité. Or l'humanité manifeste ses idées, ses convenances, par l'organe de *l'Etat*. C'est ainsi que les hommes du *Verem fur social Politik*, nom qu'ils ont pris en se constituant en école au congrès d'Eisenach en 1872, en reviennent à la donnée fondamentale de tous les systèmes socialistes : la substitution d'une organisation sociale imaginée par eux, réalisée par la force de l'Etat, à l'organisation naturelle de la société telle qu'elle résulte de la libre activité des individus et des familles s'exerçant dans le cercle de défenses et de commandements que leur trace la loi de Dieu. « L'Etat, dit un d'eux, est et sera toujours l'institution morale, la plus grandiose pour l'éducation du genre humain ! » Le bon sens populaire ne s'y est pas trompé et le nom de *Katheder-Socialisten* (*socialistes en chaire*), qu'on leur lança un jour dans une discussion parlementaire a fait si bien fortune qu'eux-mêmes ont dû l'accepter de bonne grâce.

Presque toutes les chaires des Universités allemandes appartiennent aujourd'hui à cette école. M. Engel et Wagner la représentent à Berlin, M. Nasse à Bonn, M. Schinöller, à Strasbourg, M. Scheel à Berne, et elle compte parmi ses adhérents des hommes hauts placés dans l'empire allemand comme Gneist et Henry von Sybel, comme M. Schœffle, ancien ministre du commerce à Vienne [1].

Sans doute tous ces écrivains n'ont pas absorbé le virus socialiste à la même dose. Par exemple, M. L. Brentano, l'auteur d'un travail de premier ordre [2] sur les anciennes corporations ouvrières est à peine influencé par les doctrines dont l'essence est d'exagérer le rôle et les pouvoirs de l'Etat. Mais dans cette voie d'autres vont jusqu'à

[1] Le principal exposé du système de la nouvelle école est *l'Allgmeine oder theoretische Valksworthschaflslehre* (actuellement en cours de publication à Leipsig), par M. Wagner en collaboration avec plusieurs de ses collègues. Il y faut ajouter les ouvrages du Dr Schæffle (*Kapitalismus und socialismus*, 1870, et *Baû und Leben des Socialen Korpers*, 1876). Voir les diverses productions moins importantes des *Katheder-Socialisten*, W. Rocher, *Geschichte der National Economik* (1874), chap. xxxv, et une série d'articles très-intéressants publiés, depuis 1872, par M. Maurice Block, dans le *Journal des Economistes*.

[2] Cet ouvrage d'abord publié en anglais sous ce titre : *On the history and development ol gilds*. London, 1870, et en allemand, *Die Arbentergilden der gegenwart*. 2 vol. in-8°. 1874. Frankfort.

se rapprocher fort de Karl Marx. M. Wagner a au moins le mérite de la franchise quand il dit que le but de tous les systèmes socialistes, le sien compris, est *la production déterminée suivant un plan général et conformément au besoin des consommateurs pris dans leur ensemble* et exécutés d'une façon corporative [1].

Jusqu'à présent nos économistes et les contribuables connaissaient surtout l'Etat comme un grand *consommateur*. M. Wagner, dans l'ouvrage dogmatique qu'il a publié au nom de toute l'école, insiste sur sa fonction de *producteur*. La production par l'Etat joue à ses yeux un rôle tantôt égale tantôt prépondérant sur la production due à l'initiative privée. Adaptant son socialisme pratique à cette singulière théorie il veut faire régler par l'Etat l'équilibre entre la production et la consommation, comme le faisaient jadis pour quelques industries les coporations dans les villes fermées.

En réalité c'est le même but que poursuivent l'Internationale et les grandes *Trades-Unions* anglaises [2]; mais plus logiques, elles savent que cela n'est possible aujourd'hui avec la facilité indestructible des communications et des échanges qu'en créant un nouvel Etat embrassant l'humanité tout entière et gouverné despotiquement par le syndicat de tous les groupes corporatifs et communaux !

En attendant d'en arriver là, les *Katheder-Socialisten* recommandent d'isoler les peuples par le relèvement des barrières de douane. Puis ils ont des recettes toutes prêtes : M. Schœffle voit le salut de la société dans l'institution de tribunaux du travail, et M. Schauberg, professeur à Fribourg en Brisgau, dans celles de *baillis de l'Industrie* (*Arbects-Aemter*), hauts fonctionnaires de l'Empire, choisis naturellement parmi les professeurs d'économie politique.

Aux élucubrations plus au moins scientifiques a succédé l'agitation pratique et les *Katheder-Socialisten* ont, il y a environ un an, créé le nouveau parti du *Staatssocialismus*.

Ce socialisme d'Etat dirigé par des agents de M. Bismarck et des

[1] Article programme dans le premier numéro du *Staats socialist* de Berlin, organe du *Christlech arbeiter partes*, n° du 20 décembre 1877.

[2] Les principales *Trades-Unions* anglaises, notamment *l'Amalgamated society of Enginers* et celle des *Jouiers and Carpenters* ont de nombreuses branches ou loges, établies en Amérique, en Australie, qui reçoivent la direction du Conseil central de Londres. C'est là un fait dont les conséquences peuvent être considérables. Il est intéressant de rapprocher des théories de M. Wa- les résolutions suivantes prises par le Congrès ouvrier, janvier 1878 : « Les Chambres syndicales doivent avoir pour objet : la régularisation de la production, le maintien des salaires et la défense des intérêts généraux par la résistance juridique et la mise en interdit des établissements reconnus comme rompant l'équilibre entre les nécessités des travailleurs et les exigences du capital. »

pasteur sde la cour, prétend concilier les *desiderata* socialistes avec le maintien de l'empire et du christianisme officiel de l'Eglise évangélique. En attendant il prône l'impôt progressif et recommande l'établissement de droits sur les successions collatérales assez élevés pour préparer un nivellement.

Assurément les événements que précipite l'attentat contre l'empereur Guillaume, emporteront cette manœuvre policière ; mais d'un pareil enseignement dans les universités, la propagation par des journaux comme la *Neue Gesellschafft*, publiée à Zurich avec la collaboration d'hommes tels que M. Schaffle ne peut manquer d'augmenter l'anarchie des idées dans les nouvelles générations de la *culture* allemande.

Cette influence se fait surtout sentir dans les pays étrangers et l'on peut voir dans l'établissement des courants scientifiques contemporains comment la France a été peu à peu découronnée de sa suprématie intellectuelle. C'est vers les universités allemandes que tous les économistes américains, italiens, espagnols, belges, anglais mêmes qui ne sont pas catholiques, tournent les yeux: c'est d'elles qu'ils attendent une direction.

Ce mouvement est surtout marqué en Italie. Dans ce pays qui, dès les seizième et dix-septième siècles, cultivait dejà remarquablement la science sociale et qui a précédé dans cette voie l'Angleterre elle-même, la plupart des professeurs des universités se rattachent aujourd'hui à l'école des *Katheder-Socialisten.* Le *Geornale degli Economisti* et *l'Archivio juridico* sont leurs organes contre lesquels lutte *l'Economista italiano* représentant de l'école libérale mais ce sont les novateurs qui avec M. Cusumano, M. Lazzati, M. Cossa entraînent le mouvement économique du nouveau royaume dans l'orbite germanique. Cependant ces professeurs ne suivent pas les douteux enseignements de leurs maîtres allemands jusqu'au socialisme, mais ils ont une tendance très-accusée à exagérer l'action de l'Etat dans la pratique, et, sur les questions de principe, ils sont imbus des théories de l'éthique humanitaire et du transformisme appliqué aux principes moraux et économiques [1].

En Angleterre, de quelque prestige que jouisse la fausse science germanique, l'introduction de la nouvelle école se heurte contre le principe universellement adopté du libre échange. L'idée de la réglementation par l'Etat humanitaire de la production du monde entier ne peut en dehors des internationalistes les plus avancés être soutenue par un homme de quelque valeur.

[1] V. *la nuova Sucola economica tedesca detta Socialismo della cattedra e la sua introduzione in Italia,* par M. Ciconne, professeur à l'Université de Naples, Neapoli, 1876, in-8°.

Mais le *positivisme* et surtout les théories transformistes de Darwin ont exercé une influence considérable sur quelques économistes qui se séparent de l'école classique des Ricardo et des Smith. Leur petit nombre est compensé par leur incontestable talent. Ils battent en brèche la vieille doctrine britannique de la restriction de l'action de l'Etat, doctrine hautement répudiée d'ailleurs par les disciples de M. Gladstone et qui dans la pratique perd de plus en plus de terrain. Assurément il y a là une question de mesure et ce n'est pas nous, pour qui le roi est le *minister Dei ad bonum* (saint Paul *aux Romains*, c. XIII, v. 4), qui regarderons jamais l'autorité publique comme une *puissance* qu'il faille réduire le plus possible. Mais il faut convenir que la nouvelle théorie sur l'extension des pouvoirs de l'Etat a des origines suspectes. Elle a eu pour propagateur Stuart Mill, l'introducteur en Angleterre du positivisme. Karl Max l'appelle *un éclectique édulcoré*. Si ce n'est pas assez au point de vue de *l'Internationale*, c'est trop au nôtre.

Quant à l'application aux études sociales de l'hypothèse transformiste, elle est ainsi exposée par M. Cliffe Leslie dans un travail plein d'ailleurs de vues très-justes sur l'abus de la méthode déductive fait par un grand nombre d'économistes classiques :

« La vérité est que toute l'économie d'un peuple, en ce qui touche les occupations des deux sexes et leurs travaux, la nature, le montant. La nature et la production de la richesse résultent d'une longue évolution qui a présenté tour à tour le caractère de la continuité et celui du changement et dont *le côté économique n'est qu'un aspect ou qu'une phase*. Et c'est dans l'histoire comme dans les lois générales de la société et de l'évolution sociale qu'il faut chercher les lois propres à ces phénomènes [1]. »

M. W. Bagehot explique plus clairement les choses : pour lui il y a eu « des époques antérieures à la morale » et « un âge en quelque sorte prééconomique où les données même de l'économie politique

[1] V *Hermathena*, recueil de l'Université de Dublin, 1876, n° IV. A la suite de Rossi et de Stuart Mill, les économistes classiques ont fait jouer à la déduction, au syllogisme, un rôle de plus en plus considérable dans la science. On verra plus loin à quelles aberrations elle l'a conduit notamment dans la question des salaires et la réaction qui s'en est suivie. M. Taine a fait judicieusement remarquer que les *pamphlets* de Bastiat, par exemple, se rattachaient tout à fait au procédé idéologique du dix-huitième siècle.) *Les Origines de la France contemporaine*, t. I, p. 336). Dès le commencement J.-B. Say, esprit original et vigoureux, s'était élevé avec grande force contre la prétention de faire de l'économie politique une science par raisonnement. (V. introduction au *Traité d'économie politique*.) Il a aussi maintes fois signalé l'insuffisance et les abus de la statistique. On reconnaît là un véritable maître : aussi malgré ses erreurs il reste de tous les anciens économistes le plus utile à lire.

n'existaient pas, où ses préceptes auraient été funestes, où les préceptes exactement opposés étaient nécessaires. » Et comme nous sommes toujours en voie de transformation, il ne faut pas s'inquiéter des atteintes portées aux habitudes morales et compter hardiment sur les transformations futures. Par exemple « le caractère grossier, vulgaire, du commerce anglais est le secret de sa vie; *car ce caractère contient la tendance à la variation, principe du progrès dans l'ordre social aussi bien que dans le règne animal*[2]. »

Ce qui n'est qu'un procédé scientifique, qu'une tendance chez M. Cliffe Leslie et M. Bagehot conduit d'autres écrivains à des conséquences nettement aventurées. M. de Laveleye, par exemple, conclut ses belles recherches sur *les formes primitives de la propriété*, en conseillant aux nations nouvelles, aux Américains et aux Australiens, de se garder de la propriété individuelle du sol, mais au contraire d'établir la propriété collective avec répartition périodique des terres entre les habitants du village comme en Russie. Peut-on fournir un meilleur argument aux communistes anglais qui demandent la nationalisation du sol de la Grande-Bretagne avec indemnité pour les propriétaires actuels..... ou sans indemnité ?

M. Herbert Spencer laisse bien en arrière ces écrivains, qui malgré tout veulent rester des savants sérieux. Il a revendiqué contre Darwin la priorité de la théorie du transformisme qu'il a en effet exposée dans son ouvrage *Social Statics ov the conditions essential to yuman happiness specified and the first of them developped* publié en 1850. Dans ses nouvelles œuvres *Introduction à la science sociale*, et *Principes de sociologie*, on est lancé sur la voie des plus audacieuses transformations de la société et de l'espèce humaine que puissent rêver les socialistes. La donnée est en effet la même de leur côté et de celui de la nouvelle école économique.

III

Malgré tant de défections, l'ancienne école économique conserve sous ses drapeaux un grand nombre d'hommes de valeur, et, comme nous le verrons bientôt elle a le mérite de défendre avec fermeté un principe essentiel.

En France, avec les écrivains que groupent le *Journal des Econo-*

[1] *Physics and polities*, traduit en français sous ce titre : *Lois scientifiques du développement des nations* (in-8°, Germer-Baillère), p. 12, 21, 61, et *Lombard, Street*, 11.

[2] M. Cliffe Leslie vient de publier en anglais l'ouvrage de M. de Laveleye avec une introduction écrite par lui.

mistes et *l'Economiste français*, elle occupe encore complétement le terrain scientifique si l'on peut ainsi parler. En Angleterre MM. Lowe, Cairnes, Jevons et bien d'autres représentent, non sans éclat, la tradition de l'école du Manchester qu'ils savent d'ailleurs élargir. En Allemagne MM. Max-Wirth et Schultze-Delitsche sont au premier rang des défenseurs des anciennes doctrines et ils luttent énergiquement pour le principe du *self help*, pour le libre échange malgré les courants contraires d'opinion qui se développent avec les difficultés financières et sociales où se débat déjà le nouvel Empire.

Nulle école ne compte autant que celle-ci d'esprits distingués, de vrais savants. Malgré cela elle n'a pas depuis longtemps produit d'œuvre d'ensemble qui ait fait faire un pas marqué à la science. L'étroitesse du cadre dans lequel, depuis un siècle, elle enferme ses adhérents paralyse évidemment son talent.

Cependant il est deux ou trois branches de la science, celles qui touchent à l'échange internationale, à la circulation, aux finances, dans lesquelles des œuvres importantes ont été produites. Tels sont notamment les ouvrages de M. Dumming Mac Leod sur les banques; de M. Goschen sur *la Théorie des changes étrangers*, de M. Clément Juglar sur *les Crises financières* et *le Change*, *Lambard-Street* de M. Bagehot, *la Monnaie* de M. Stanley Jevons, *l'Or et l'Argent* de M. Wolowski, *les Etudes sur les traités de commerce* de M. Amé, les recherches si neuves de M. de Bateural sur *l'Etablissement du premier tarif général de douane en France*; *le libre Echange et les causes qui ont retardé son introduction* par M. Fawcett; *le Traité des finances* de M. Paul Leroy-Beaulieu.

Des faits nouveaux se produisent d'ailleurs au fur et à mesure que la civilisation occidentale s'étend sur un plus vaste espace. Les découvertes des gisements aurifères de la Californie et de l'Australie, celle des mines d'argent du Nevada ont par leurs conséquences économiques, donné lieu à une littérature spéciale fort importante. M. Clément Juglar, entre autres, a signalé le rôle tout nouveau que jouent aujourd'hui dans les échanges les envois directs d'or. Il n'est pas jusqu'au paiement de l'indemnité de guerre de cinq milliards fait par la France à l'Allemagne qui n'ait révélé le rôle considérable que jouaient dans les transactions internationales les transferts des titres de valeur publique. Le rapport fait sur ce paiement, par M. Léon Say, au nom de la commission du budget en 1875 et divers tableaux sur les effets qu'il a à son tour produits en Allemagne[1], sont

[1] V. Engel, *Reichsfinanzwesen*, Berlin 1874, et un article de M. Wolowski dans le *Journal des Economistes* de décembre 1874, *Résultats économiques du payement de la contribution de guerre en France et en Allemagne*.

des documents qui prendront rang dans la science à la date douloureuse qu'ils rappellent.

L'établissement du système protectionniste aux Etats-Unis par les aveugles passions sectionnelles de la Nouvelle-Angleterre, après la guerre de la Sécession, a provoqué des travaux fort intéressants sur la prospérité matérielle des peuples. En vain M. Carey, de Philadelphie, a-t-il essayé de construire une théorie scientifique du protectionnisme; il n'a rencontré dans son propre pays qu'un nombre insignifiant de disciples, tandis que la nécessité de défendre, malgré les préjugés du moment, les doctrines du libre échange et d'une circulation fondée sur les métaux précieux, a suscité toute une pléiade d'économistes qui honorent singulièrement leur pays. MM. Amosa Walker, David, Wells, Charles Sumner, Francis Walker, entre autres, méritent d'être lus en Europe aussi bien qu'en Amérique.

Il n'est pas jusqu'à l'Australie qui n'ait déjà produit des écrivains de talent. Le *Traité général* de M. Hearn, professeur à l'Université de Melbourne (*Plutologie of the theory of the effonts to satisfy human Wants*. Melbourne, 1864); les *Studies in political Economy*, de sir Anthony Murgrave, gouverneur de l'Australie du sud (Londres, 1875), ont naturellement mieux élucidé le rôle que jouent les métaux précieux dans l'économie d'une nation.

Mais ces questions sont en quelque sorte secondaires en comparaison du grave problème des relations des patrons et des ouvriers. La fixation des salaires, leur rapport avec les nécessités de la vie, leur régularité, voilà au fond la seule question qui intéresse les ouvriers et qu'ils prétendent résoudre par les *Trades-Unions*, les syndicats, la coopération et même par la mise en pratique des théories socialistes. En Angleterre, aux Etats-Unis, en Allemagne, en Belgique, dans certaines régions de la France, ces questions aboutissent fréquemment à des conflits tantôt légaux tantôt violents. L'on voit même en Angleterre les patrons répondre aux grèves par la fermeture systématique de leurs ateliers (*look-outs*). Devant ces dangereuses perturbations de la vie quotidienne du travail, les économistes classiques restent fidèles à la théorie formulée par Turgot et Adam Smith : le travail est une marchandise comme une autre; son cours est réglé par les lois de l'offre et de la demande ; or comme le penchant à multiplier accroît plus rapidement l'offre du travail que le capital qui le demande ne s'accroît lui-même, le salaire des ouvriers tend toujours à se restreindre à ce qui est strictement nécessaire à leur subsistance. Cette situation ne peut s'améliorer, d'après M. Stuart Mill, que si les ouvriers consentent à limiter le nombre de leurs enfants, ou si l'Etat, sage pour eux, applique aux nombreuses

familles les lois sur l'ivrognerie. Un économiste français, plus humain et plus confiant dans l'avenir, espère dans une mobilité de plus en plus grande des travailleurs, et il compte sur les *Trades-Unions* perfectionnés pour faire en grand le *commerce du travail* et transporter rapidement d'un bout à l'autre du monde les bandes enrégimentées de travailleurs selon les fluctuations de la demande [1]. Quant aux enfants, aux femmes, il en sera comme dans la fuite d'Enée :

Dextra se parvulus Iulus
Implicuit sequiturque patrem passibus non æquis.
Pone subit conjux... fatone erepta Creusa...
Incertum, nec post oculis est redacta nostris.

En vain la pratique de populations considérables démentait ces théories. Là les salaires étaient fixés par la coutume; les patrons se considéraient comme obligés moralement de veiller à la subsistance de leurs ouvriers et s'efforçaient de les maintenir autour de leurs établissements par la régularité du travail et leurs bons procédés. Après les grands travaux de M. Le Play, l'importance de ces bonnes pratiques absolument contraires à la théorie économique était constatée par l'enquête faite, en 1867, par le jury *chargé de décerner des récompenses aux établissements qui avaient développé la bonne harmonie entre les personnes coopérant aux mêmes travaux* [2]. Plus récemment deux hommes considérables de l'industrie française, M. Mony et M. Leurent (du Nord), ont encore témoigné qu'en France les salaires peuvent bien hausser, mais qu'ils ne baissent presque jamais et que les augmentations, moins rapides à certains moments qu'en Angleterre, sont par compensation définitivement acquises aux ouvriers [3]. Singulière loi de l'offre et de la demande, qui ne fonctionne que d'un seul côté!

L'infatuation des économistes libéraux était telle sur ce point que, prenant la donnée de Smith si souvent démontrée par la pratique, pour une vérité absolue et procédant par voie de syllogisme, ils en avaient déduit une théorie connue sous le nom de *wage-fund* et selon laquelle il y aurait, dans un pays donné, une certaine somme fixe destinée au paiement des salaires; cette somme se partage par une opération arithmétique entre le nombre existant d'ouvriers; leurs salaires ne peuvent être accrus que par une diminution de leur

[1] M. Mony, *Etude sur le Travail*, in-8°, 1877, Hachette. Et M. Leurent dans les procès-verbaux du conseil supérieur du commerce et de l'industrie, session de juin 1877.

[2] Voir le rapport de M. Alfred Leroux, 1867, imprimerie Dupont.

[3] *Le Mouvement socialiste et les Réunions publiques*, 1872, deuxième partie, chap. IV.

nombre ou par une augmentation des capitaux eux-mêmes. Cette théorie, formulée avec une implacable rigueur par Ricardi et Stuart Mill, est enseignée dans la plupart des écrivains classiques par M. Tawcett, M. Carey, M. Perry. Les conséquences qu'on en tire sont qu'aucun effort de la part des ouvriers, qu'aucune bienveillance de la part des patrons, ne peut améliorer l'état des salaires. Selon M. Cairnes, le plus éminent représentant de l'école orthodoxe en Angleterre, si les employeurs de travail réduisent arbitrairement les salaires, leurs profits exagérés finiront toujours par revenir aux ouvriers, parce qu'ils augmenteront le *wage-fund*[1].

Malheureusement cette confortable doctrine pour les temps de crise industrielle s'est écroulée sous le souffle de la critique. M. Thornton, dans son livre publié en 1869, *On Labour, its wrongful claims and rightful dues*, en a démontré la fausseté. Tout cet échafaudage rigoureux reposait sur cette fausse idée, que le travail était toujours payé sur un capital antérieur. Cela est vrai, seulement dans certaines situations financières, dans la grande majorité des cas il est rémunéré par le produit même qu'il a contribué à créer. La démonstration était si péremptoire que M. Stuart Mill se retracta solennellement dans la *Forthnightly Review* de mai 1869, M. Stanley Jevons et M. Hearn, de Melbourne, ont, depuis lors, exclu la théorie du *Wage fund* de leurs expositions et enfin dans un magistral ouvrage, *the Wages questions a treatise* ou *Wages and Wages class* (New-York 1876). M. Francis Walker, professeur d'économie politique, à Yale-College dans le Massachusetts, a achevé, comme le dit le *Quaterly Review* de juillet 1877, de détruire cette erreur qui avait si longtemps offusqué « l'intelligence économique en Angleterre, en montrant qu'elle s'appliquait uniquement aux relations entre le capital et le travail à l'époque des grandes guerres européennes jusqu'à 1815. Toutes les théories économiques éphémères, continue le *Rewewer*, pourraient ainsi être mises au compte de quelque influence morale ou matérielle prévalant à certaines époques. C'est en les mettant à nu qu'on peut commencer à approfondir et à élargir les fondations sur lesquelles doit, à la longue, s'étayer sûrement la science économique de l'avenir. »

On comprend tout l'avantage que prennent les novateurs d'une

[1] M. Cairnes, *Some leading principles of political economy newly expunded*, (London), p 278 et 279. Qu'on juge du danger de pareilles erreurs. Un professeur de faculté chargé de faire un cours aux élèves de l'école normale d'une grande ville en 1877, prenant l'autre face de la théorie du *wage-fund*, leur a signalé comme un préjugé dangereux l'idée que les propriétaires *pouvaient donner du travail autour d'eux* en employant leurs revenus en des travaux utiles sur place!

pareille déconvenue de l'ancienne école sur un point aussi important. Ils ont assurément raison quand ils disent avec M. Wagner que le régime du travail ne peut pas être uniquement réglé par la loi du contrat. Mais les conclusions qu'ils en tirent en faveur de leurs projets d'expérimentation ne sont pas légitimes, car les erreurs des économistes libéraux sur la question des rapports du travail et du capital ont toujours été combattues par l'école sociale, conservatrice et catholique.

Mais avant d'exposer quel a été son enseignement constant, il faut bien préciser les positions respectives des différentes écoles, sur la question des rapports de la science sociale avec la loi morale et sur celle de l'existence des lois économiques permanentes fondées sur la nature même de l'homme. Ce sont là des principes de premier ordre qui dominent toutes les applications pratiques.

IV

Obéissant aux préjugés de leur temps contre la tradition philosophique chrétienne, Adam Smith et J.-B. Say ont voulu constituer la science économique en dehors de toute considération de loi morale ou d'organisation politique et la restreindre uniquement à la production et à la circulation des richesses matérielles. Sans nier ouvertement l'existence d'une loi morale sur le principe de laquelle ils n'étaient guère fixés, ils la *tournaient* pratiquement avec des axiomes comme celui-ci. « Les meilleures leçons de morale qui puissent être données à un peuple sont les leçons d'économie politique [1]. » Sans doute Bastiat dans *les Harmonies économiques* s'est placé à un point de vue plus élevé ; MM. Rondelet et Baudrillart ont plus récemment essayé de rectifier les positions respectives de la morale spiritualiste et de l'économique. Néanmoins le gros de l'école libérale en est resté aux préjugés rationalistes de ses fondateurs. Pour elle il n'y a pas de science sociale embrassant l'homme d'ensemble dans tous les phénomènes de son activité sociale et les ordonant tous vers la fin dernière de la vie humaine. D'après ses représentants les plus autorisés, l'économique au lieu d'être entièrement conjointe avec la morale et fondée sur son principe, est une science *autonome* qui a ses principes et son point de vue. Elle peut céder à la morale, en certains cas, elle n'entend pas se laisser pénétrer par elle [2].

Il y a plus, une fois entrée dans cette voie, le cadre de la science

[1] J.-B. Say. *Cours complet d'économie politique pratique*, t. V, p. 175, édit. original, 1829.

[2] V. Ciccone, *la nuova Succola economica.*

a toujours été en se rétrécissant. M. Dameth la restreint aux rapports que peut embrasser la notion de la valeur et de l'échange[1]. Stuart Mill et Fawcett, suivant en cela Rossi, veulent en exclure tout ce qui est relatif à la *consommation* de la richesse. Sans doute M. Slavley Jevons, M. Hearn, M. Moffat et la plupart des écrivains français font de cet ordre de phénomène, l'objet d'une *partie* distincte de leurs cours et de leurs traités. Mais ils l'envisagent encore d'une façon bien étroite, au seul point de vue de savoir si l'accumulation, résultat du travail, est définitivement détrônée par l'alimentation et la satisfaction des besoins semblables, ou bien si elle se transforme par une consommation apparente dans les opérations de l'industrie, par exemple le bloc de marbre devient, selon la volonté du statuaire, Dieu ou cuvette.

Or ce n'est là que le petit côté de la *consommation*. C'est l'usage même de la richesse, *usage* intelligent ou destructeur, moral ou non, donnant le bien-être ou le bonheur aux hommes, qu'il faut considérer, M. de Laveleye qui paraît de plus en plus prendre plaisir à casser des vitres dans le temple de l'orthodoxie économique a signalé cette grave lacune de la science actuelle et rappelé que les Grecs avaient une vue bien plus juste des choses quand ils disaient avec Xénophon : « Toute richesse n'est utile que pour celui qui en fait un bon usage[2]. »

« La vraie fin de la politique, a dit encore Bossuet, est de rendre la vie commode et les peuples heureux[3]. » Pourquoi la science économique exclurait-elle de son domaine précisément ces phénomènes de prospérité ou de souffrance, de bien-être ou de malaise social auxquels aboutissent dans la vie réelle tous les faits de production, d'échange et de distribution qu'elle analyse.

Evidemment M. Wagner et les *Katheder-Socialisten* ont raison quand ils revendiquent pour la théorie de la distribution de la richesse la place principale dans la science. Mais bien avant eux, M. Le Play n'avait-il pas placé le criterium des Etats sociaux dans la paix et la sécurité qu'ils procurent aux classes laborieuses ? Tous les écrivains catholiques n'ont-ils pas, depuis les pères de l'Eglise, dit la même chose? C'est évidemment là une donnée fondamentale sur laquelle l'économie politique orthodoxe doit refaire son œuvre sous peine de succomber à l'attaque des socialistes.

Si la notion de l'harmonie sociale dans la famille, l'atelier et l'Etat,

[1] *Introduction à l'économie politique*, par M Dameth, professeur à l'université de Genève, 2e édit. revue in-8o, Guillaumin, 1878.

[2] *Revue des Deux-Mondes*, du 15 février 1878. *Des rapports de l'économie politique avec la morale, le droit et la politique..*

[3] *Discours sur l'Histoire universelle*, partie III, chap. III.

si même l'idée de la fin dernière de l'homme est inséparable au point de vue économique dans l'étude de l'*usage* de la richesse, le principe moral se trouve également à la base de la science quand elle étudie la *production* de la richesse.

D'après la formule classique, toute production a pour agent essentiel le travail de l'homme s'exerçant sur des forces naturelles ou matières premières et dirigeant les combinaisons politiques, physiologiques, chimiques ou plastiques de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. Le capital lui-même, n'est que du travail antérieur accumulé sous forme d'objets propres à rendre plus efficace cette action de l'homme sur la nature.

Or l'effort qui courbe l'homme sur la terre ou l'outil, la puissance sur lui-même qui lui fait accumuler des capitaux, qu'est-ce, sinon l'énergie de l'âme commandant aux corps à ses membres et à ses appétits. L'efficacité du travail, la puissance de l'épargne seront exactement en proportion des qualités morales, des vertus des individus. La famille à son tour, par la discipline qu'elle inspire aux jeunes générations, le dévouement et le renoncement qu'elle inspire aux parents, la sagesse et le bon ménage qu'elle introduit dans les consommations est véritablement le centre économique, dans le *processus* de la production, elle joue le rôle du cœur qui ramène le sang à sa source et le renvoie ensuite vivifié aux extrémités.

Il faut donc rechercher les *moteurs* capables de produire l'énergie du travail, la puissance de l'épargne et la vigueur des familles.

Sans cela ce serait comme si dans la mécanique on étudiait les effets produits sans se rendre compte des forces. Or ces *forces* du monde de la production, Cicéron, résumant dans le *de Officiis* les moralistes anciens, les a classées et appelées la *prudence*, la *force*, la *tempérance*, la *justice*, et le christianisme bien loin de mépriser ces vertus de l'ordre naturel, leur a fait une place dans le catéchisme sous le nom de *vertus cardinales*. Ce sont aussi les *vertus économiques* par excellence, et elles doivent tenir le premier rang dans l'analyse de la production de la richesse.

La *justice* est au nombre de ces vertus. En effet toute œuvre de travail est une œuvre sociale, qui exige absolument la coopération d'un certain nombre d'hommes, cette coopération dans l'appropriation des choses extérieures est une des caractéristiques essentielles de notre espèce. Or les relations qui en naissent doivent évidemment être régies par une *loi morale*.

Telle sera cette loi morale, telle sera l'économie politique et l'on peut dire qu'il y a autant de systèmes économiques que de conceptions différentes de la morale. Si vous placez la base de la morale dans le développement de la personnalité humaine, dans la satisfaction des

besoins, des appétits de l'individu. Si vous prenez pour idéal « l'autonomie de la personne humaine, c'est-à-dire le droit pour chaque homme, en face des autres, de s'appartenir à lui-même, le droit de disposer de lui-même [1]. » toute l'économie politique sera la glorification de l'antagonisme des intérêts, des classes, des nations et elle présentera comme son idéal et sa loi constitutive un perpétuel *struggle for life* où les faibles seront dominés par *les plus aptes à vivre*, « comme ont disparu les animaux primitifs lorsque le milieu où ils vivaient s'est modifié. »

Mais nos sociétés modernes ont derrière elles un passé tel que, malgré leurs égarements, elles repoussent instinctivement ces désolantes conceptions de la vie, devant lesquelles on pourrait bien dire avec un penseur anglais contemporain : *Is life worth of living?* La vie vaut-elle la peine de vivre? Elles se rejettent bien plutôt sur les théories, qui absorbent l'individu dans la collectivité, l'homme dans l'humanité entière. Au fond de tous les systèmes des socialistes et de leurs voisins les *Katheder-Socialisten* se trouvent plus ou moins accusées ces deux données de la métaphysique de Hegel : « A la tête des faits historiques, les individus se tiennent comme des subjectivités provoquant la réalisation de la substance, » et « l'Etat est la substance même de l'individu, qui est le but des individus en société. »

Ainsi que la mission de l'Etat, la propriété selon la donnée morale première est l'objet de systèmes économiques tout différents. Il faut voir comment est battue en brèche par Karl Marx, par M. de Laveleye, par Stuart Mill lui-même, la théorie qui fait dériver le droit de propriété uniquement de l'extension de la personnalité humaine. Depuis les physiocrates jusqu'à M. Thiers en passant par Jean-Baptiste Say et Bastiat, les économistes ont cru avoir trouvé là une base suffisante pour démontrer la légitimité de la propriété. Sa *nécessité*, oui! mais sa légitimité l'établit-on aussi facilement, quand il faut bien reconnaître l'inégalité profonde de conditions économiques dans lesquelles naissent, vivent et travaillent les hommes?

La grande énigme de la création du monde et du but de la vie jaillit pour ainsi dire à chaque instant de l'observation des phénomènes économiques. Pour la résoudre il faut chercher hors de l'homme la science des droits que les faits humains peuvent nous donner sur la terre ; il faut demander à une loi morale la notion des devoirs de justice et de charité qui sont la contre-partie de l'inégalité résultant des nécessités matérielles de la production. Surtout

[1] Programme de la *Science politique*, revue nouvelle dirigée par le professeur Emile Accolas, 1[er] avril 1878.

il faut être fixé sur le but final de la vie, savoir à quoi aboutit toute l'activité de la ruche humaine, et alors travail, richesse, développement national n'apparaissent plus que comme des moyens subordonnés qui conduisent les hommes vers un repos permanent, une compensation définitive. L'ordre économique même, avec les perturbations résultant du sens moral et physique, a alors son explication, et en établissant le caractère nécessaire de ces lois, la science ne jette plus un défi aux impérissables instincts du cœur humain pour la justice, l'égalité et le bonheur.

De même que dans la vie réelle, la préoccupation du droit, de l'utilité générale et de l'harmonie finale est toujours inévitablement mêlée à la recherche de la richesse, ainsi la science sociale doit unir dans sa synthèse ces points de vue, sauf à se diviser en autant de chapitres que le comporte l'état de ses recherches sur les différentes provinces de son domaine. La conception étroite de l'école libérale est aujourd'hui battue en brèche de tous les côtés ; elle est attaquée avec beaucoup de verve dans la page suivante, œuvre d'un écrivain radical qui prend Proudhon pour modèle et a parfois quelque chose de sa puissance critique.

« L'intérêt est-il distinct du droit ! L'utile est-il séparable du juste, et le principe économique l'est-il du principe moral !

« S'il faut répondre affirmativement, l'homme a deux boussoles pour se diriger; or, s'il en a deux, il se peut qu'il n'en ait aucune, car il est possible que les deux l orientent dans deux sens contraires.

« Donc, il n'y a pas un principe économique propre, car autrement l'économie politique pourrait être la négation de la morale, et la morale celle de l'économie politique, c'est-à-dire qu'il n'y aurait ni morale ni économie politique, et, par conséquent, nulle science de l'homme, donc finalement le principe est un.

« L'économie politique suppose des arrangements sociaux, j'entends qu'elle suppose l'existence d'un milieu social organisé et réglé d'une certaine manière ; autrement l'économie politique ne ferait pas partie de la science politique.

« J'ai marqué, d'autre part, que l'économie politique est, côte à côte avec le droit technique, une partie de la science politique ; or, qui dit science dit un ensemble logiquement conçu et déduit, un enchaînement, une synthèse; donc, l'économie politique suppose aussi un certain droit, un certain droit de la famille, de la propriété, de la cité. Que font donc les hommes de ce temps en cherchant des solutions isolées! Ils s'épuisent en efforts stériles, car le mot de toutes les solutions est nécessairement le même, et il n'est pas plus possible, par exemple, de faire de bonne économie politique sous un gouvernement autocratique ou monarchique (???) que de faire un

bon gouvernement républicain avec une économie qui nie le droit de l'individu [1] ! »

Assurément la morale de M. Accolas — c'est de lui qu'il s'agit — ne vaut pas mieux que sa politique ; et si ce n'était nous écarter de notre sujet, il serait curieux de montrer ses prodiges d'inconséquence pour édifier, sur la base de transformisme et de la sélection naturelle, une théorie morale qui embrasse, aussi bien que nos semblables, les bœufs et les moutons dont nous faisons notre nourriture. Il n'en a pas moins raison contre les économistes quand il leur reproche de laisser comme en l'air, dans l'isolement les phénomènes de production et d'usage de la richesse.

L'autonomie de la science économique est d'ailleurs une prétention propre à l'école du dix-huitième siècle. Bien avant Smith et les physiocrates, l'économie politique était connue et enseignée au moins dans ses principes premiers. Aristote en a tracé toutes les grandes lignes dans son traité de *la Politique* qui pour lui est l'ensemble de la science sociale. Au début il place tout ce qui a trait à la constitution de la famille et à l'origine de l'Etat ; puis, sous le nom de *chrématistique*, il traite de la production des richesses, renvoyant pour les détails de chaque nature d'industrie aux sciences appliquées qui leur correspondent. *La chrématistique* embrasse les matières que nos traités actuels comprennent sous le nom de *production* et de *circulation*. Quant à la consommation, Aristote en fait une branche distincte de la politique : l'économie domestique, et il la rattache à la famille parce que l'affaire de l'homme est d'acquérir, l'affaire de la femme est de conserver. Observation aussi juste que la classification est belle ! Les sophistes, qui avec Platon prêchaient la communauté des biens et des femmes, sont ensuite réfutés par des observations tirées de la nature humaine, qui conservent encore toute leur portée. L'organisation de l'Etat, la *chrématistique*, l'économie domestique ne sont que des parties coordonnées de la science. Toutes sont ramenées au but suprême de la vie humaine qui est non pas la richesse, non pas la liberté politique, mais le bonheur, et c'est dans la vertu seule que réside le bonheur. Au lieu de cette abstraction mettons le Dieu vivant et nous n'avons qu'à suivre le philosophe. Quelle justesse de vue encore quand il indique la bienveillance entre les citoyens comme le criterium d'une bonne organisation sociale [2] ! Sans doute l'exposition et la comparaison des diverses formes politiques est l'objet d'un développement qui répond à la direction par-

[1] ACCOLAS. *Philosophie de la science politique*, p 66-69. 1878.

[2] Pour bien apprécier la valeur du plan suivi par Aristote il faut lire l'édition de M. Barthélemy Saint-Hilaire, qui a très-heureusement restitué l'ordre primitif des livres, altéré par les copistes anciens.

ticulière de la civilisation hellénique. Mais à part ce point et quelques erreurs sur des matières d'application, nous ne saurions mieux faire, aujourd'hui encore, que d'emprunter à Aristote sa conception d'ensemble de la science.

Saint Thomas lui aussi, dans la partie de la *Somme* où il traite des vertus, présente l'*économique* ainsi que la *politique* comme une des parties de la prudence. Le traité scholastique *de Regimine principum*, indique aussi une division en quatre parties de la science sociale où l'économique vient après la constitution de la propriété et des différentes fonctions sociales, et après la théorie de l'organisation politique [1].

Le développement des échanges internationaux, celui des finances et des services publics depuis le dix-huitième siècle, a rendu nécessaire la constitution d'une science spéciale de l'économique. Dans un certain sens, il faut même avancer de plus en plus dans cette voie, et à côté de la *chrématistique* d'Aristote, déterminer tout un groupe de sciences particulières, correspondant entre autres objets à la circulation fiduciaire et monétaire, aux finances, à la constitution de l'agriculture, à l'émigration et à la colonisation, à l'organisation des services publics rendus par l'Etat, les provinces, les communes, les corporations d'utilité générale, etc. Mais ces études ne doivent pas rester, ainsi que le prétend M. Stanley Jevons, à l'état d'*aggrégat de sciences*. Elles doivent, au contraire, être rigoureusement coordonnées, comme des branches séparées dans leurs rameaux, mais unies par le tronc à la science mère, à la grande science sociale d'ensemble.

Ainsi notre siècle qui avait commencé par le fractionnement, par le particularisme scientifique, est ramené à la notion d'une science générale qui embrasse le *tout de l'homme*. Tout se touche, tout se continue dans les manifestations de l'activité humaine, les conséquences des actes nouveaux réagissent sur les faits économiques, et réciproquement : et les uns et les autres aboutissent à une résultante finale qui engage l'avenir et l'existence de l'homme. Par dessus toutes les sciences particulières, il faut donc une science d'ensemble qui condamne tous ces phénomènes. Jadis ce besoin des intelli-

[1] *De Regimine principum* (à la suite des œuvres complètes de saint Thomas), lib. III, cap. 9 et lib. IV, cap. 28. V. sancti Thomæ Aquin. *Summa theolog.* Secunda secundæ, quæst. 50, art. 3. Dans plusieurs passages de la *Somme*, de nombreuses questions économiques sont traitées. On y trouve notamment une théorie complète de la valeur. Qu'on en rapproche le livre si remarquable de Nicolas Ozenne, évêque de Lisieux, au quatorzième siècle, sur *la Monnaie*, et l'on verra si l'économie politique est vraiment une invention du dix-huitième siècle.

gences était merveilleusement satisfait par le vaste monument élevé par la scolastique. Au dix-huitième siècle, l'unité scientifique existait encore dans la philosophie chrétienne, et l'on n'a qu'à lire, par exemple, *le Traité des lois* de Domat, pour voir comment les sciences particulières se rattachaient au grand arbre.

C'est précisément le besoin de ces vues d'ensemble qui a fait le succès du *positivisme*. Auguste Comte a reconstruit tant bien que mal un cadre de science générale embrassant les sciences particulières. Lui aussi a fait son *quadrivium* et son *trivium*, comme au temps d'Alcuin. A l'ancien cadre de l'économie politique, il a substitué la *sociologie*, et s'il a été absolument impuissant dans ses analyses des faits économiques, au moins a-t-il présenté un vaste ensemble, embrassant avec un plan l'étude raisonnée de l'histoire, l'étude de toute l'activité des hommes en société. Aussi, malgré les bizarres divagations de la seconde partie de la vie du maître, des disciples encore assez nombreux lui sont restés fidèles et, en Angleterre comme en France, *le culte de l'humanité* a des dévots qui ne se lassent pas de multiplier les publications périodiques, les petits écrits et les cours d'enseignement ; mais surtout le *positivisme* a agi par voie d'infiltration ; il a exercé et exerce encore une influence notable sur tout le développement des écoles socialistes et demi-socialistes [1].

Claudio Jannet.

La suite prochainement.

[1] Actuellement le mouvement positiviste a pour organes au moins trois revues : 1° *La Revue occidentale*, qui paraît depuis le 9 césar 90 (1er mai 1878 en style vulgaire), sous la direction de M. Pierre Lafitte, *directeur* du positivisme. C'est l'organe de l'orthodoxie positiviste ; le siège de sa rédaction est au lieu même où le maître est mort, dans le premier temple de la religion de l'humanité, rue Monsieur-le-Prince, 10, au premier étage. 2° *La Philosophie positive*, par M. Littré et Wyrouboff, qui représente vis-à-vis de l'orthodoxie une sorte de protestantisme, car ces messieurs n'acceptent que la première partie de l'œuvre de Comte et rejettent les élucubrations religieuses et humanitaires ; 3° *La Religion laïque, organe de régénération sociale*, sous la direction de M. Fauvety, à Asnières. Cette branche du positivisme s'écarte de l'orthodoxie dans le sens opposé et, appliquant la *méthode positive* aux phénomènes surnaturels, couronne par le spiritisme l'œuvre de religion humanitaire, ébauchée par le maître sous l'inspiration de Mme Clotilde de Vaulx.

PROCÈS D'ANDRÉ JOHNSON

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

DEVANT LE SÉNAT AMÉRICAIN[1]

XII

LE PRÉSIDENT EST-IL COUPABLE DU CHEF DE CONSPIRATION?

Sur le grief principal, la destitution de Stanton, se greffait un grief secondaire, la conspiration. Pendant la discussion sur le vote d'*impeachment* à la Chambre, on avait essayé de donner à cet épisode des proportions menaçantes. Les représentants prêtaient à Johnson les plus sinistres intentions et les plus noirs desseins. Ils disaient très-haut que le Président, voyant ses manœuvres souterraines déjouées par la vigilance du Congrès, s'était juré de recourir à la force brutale, et de faire main basse coûte que coûte sur le ministère de la guerre, afin d'employer l'armée des Etats-Unis à dompter la patriotique opposition des mandataires du peuple, et à opprimer la nation. « C'est un coup d'État, dont Lorenzo Thomas est le Saint-Arnaud, » s'écriait M. Kelley, député de Pensylvanie. De même les rédacteurs de l'acte d'accusation travaillèrent à grossir la conspiration autant qu'ils purent, et y consacrèrent quatre articles entiers[2] sur onze.

Quand vint le moment de procéder aux plaidoiries régulières devant le Sénat, l'occasion était belle pour les accusateurs de pousser une charge à fond contre le Président sur ce terrain si habilement préparé; leur intérêt évident semblait être d'enfler l'incident le plus possible, et de le présenter sous la sombre couleur d'un

[1] Voir le *Correspondant* du 10 août et du 25 août 1878.
[2] Art. 4, 5, 6 et 7.

redoutable complot militaire qui avait avorté uniquement grâce à la fermeté, au sang-froid, au courage invincible de Stanton, et aussi avec l'aide de la Providence, à laquelle les orateurs américains attribuent volontiers un penchant républicain tout spécial. Aucun sujet d'ailleurs n'était plus favorable aux grands effets d'éloquence et aux développements pathétiques, dont on a vu plusieurs brillants spécimens. Certains essais de ce genre furent bien ébauchés, mais timidement et sans conviction. Un large tribut d'hommages fut rendu à l'héroïque Stanton ; seulement, quand il s'agit de spécifier de quel danger son héroïsme avait sauvé la patrie, presque tous les orateurs se dérobèrent. Seul le commissaire Williams resta sur la brêche ; mais sa tactique oratoire est si singulière et imprévue qu'il a l'air de tirer sur ses propres troupes. Au lieu de se laisser emporter à ces éclats de colère et d'indignation auxquels l'auditoire était accoutumé et devait s'attendre, il emploie l'arme du ridicule ; loin de grandir la conspiration, il semble la diminuer à plaisir.

M. Williams reprend l'histoire du fameux complot à son origine, lorsque Johnson choisit l'adjudant-général Lorenzo Thomas pour le lancer à la conquête du ministère de la guerre. Le Président n'a pas eu grand peine à endoctriner son complice, et à s'en faire un instrument aveugle ; quelques mots ont suffi pour que celui-ci se croie le digne champion du bon droit, le ferme soutien des lois, le dernier rempart de la Constitution. « Ce Lorenzo Thomas, Messieurs les sénateurs, est un vrai grognard, absolument étranger aux nuances de la politique, s'inquiétant peu des rubriques de la légalité, ne connaissant enfin, de son propre aveu, que sa consigne et son chef. On ne lui a jamais enseigné autre chose que la logique des coups et l'argument du sabre. Aussi se tient-il pour assuré d'effrayer Stanton rien qu'en faisant les gros yeux, et de le forcer d'un geste à déguerpir sur le champ. » Ne lui a-t-on pas insinué d'ailleurs que celui dont il va prendre la place est un peureux qui lâchera pied aux premières sommations énergiquement accentuées?

Voilà donc le brave Lorenzo Thomas parti en guerre, pompeusement orné de la panoplie complète du général de brigade en grande tenue. Son courage ne faiblit pas ; sur le ton du commandement il réclame les clés de la forteresse ministérielle au farouche portier qui les lui remet aussitôt en demandant humblement un délai de vingt-quatre heures pour plier bagage. « La victoire est à nous, s'écrie le glorieux conquérant ; et, nouvel émule de César, il expédie à Johnson cette simple dépêche : *veni*, *vidi*, *vici*. » En même temps il convoque pour le lendemain ses amis et ses partisans, afin de les faire assister à son triomphe définitif, c'est-à-dire à son intronisation au ministère où il est décidé à entrer de gré ou de force.

« Cependant après un aussi bel exploit, le formidable adjudant-général éprouve le besoin d'une détente, et pour se rafraîchir les esprits vole aux mystérieuses délices du bal masqué. L'épaulette vengeresse se dissimule sous les plis du domino discret : *cedant arma togæ!* Eh ! Messieurs les sénateurs, on nous a trop bombardés ici de citations poétiques, pour que je n'aie pas le droit de prendre ma revanche. A mon tour, je dirai donc avec le poëte : « Sur son martial visage, s'efface et s'adoucit l'expression farouche du Dieu de la guerre; au lieu de lancer dans la mêlée son cheval de bataille écumant, et de terrifier l'ennemi, il papillonne galamment autour des dames, tandis que résonnent les accents lascifs du luth enchanteur. »

Puis le commissaire Williams, mis en verve, cite les vers de Byron sur la fête historique de Bruxelles, donnée aux rois et aux princes coalisés la veille de Waterloo. « Le bal s'ouvre au milieu de la foule pressée des braves et des belles; la musique fait entendre ses voluptueux accords; à travers le tourbillon des danses enivrantes qui précipitent la fuite des heures, les yeux échangent de doux regards d'amour. Mais quel grondement sourd et sinistre, pareil à un glas funèbre, interrompt soudain la fête splendide? Le brillant duc de Brunswick, marqué du destin, a le premier entendu l'appel du canon précurseur de la grande bataille du lendemain où il doit mourir en héros [1]. » De même, au milieu de notre joyeuse réunion américaine, quel fantôme surgit tout à coup? Est-ce l'ange de la mort qui de son aile touche à l'épaule le fidèle séide d'André Johnson? Non, c'est l'huissier du Sénat qui vient l'aviser parlant à sa personne, que lui, général adjudant-major Lorenzo Thomas, est assigné pour le jour suivant, sous la prévention d'avoir commis un acte illégal et compromis la tranquillité publique [2]. »

« A cette révélation inattendue, l'intrépide guerrier sent se refroidir son ardeur belliqueuse; les visions les plus tragiques lui traversent l'esprit; il voit les horreurs de la guerre civile subitement déchaînées; le sol des appartements du ministère de la guerre lui apparaît souillé de larges taches de sang, comme les dalles du vieux château écossais d'Holyrood, de lugubre mémoire. Il croit déjà sentir peser sur lui le bras de la justice fédérale, et il commence à se demander, non sans stupeur, si par aventure la loi ne serait pas plus forte que le sabre, même que le sien. A la Maison-Blanche on lui dit bien d'aller de l'avant, et de s'emparer des bâtiments du ministère; mais lui sait désormais que la force des armes pourra seule

[1] *Childe Harold,* chant III.
[2] *Trial of Andrew Johnson,* plaidoirie de M. Thomas Williams, commissaire de l'accusation.

lui en ouvrir l'accès. Le voilà donc hésitant, perplexe, et faisant triste figure. Ministre sans portefeuille, général sans troupes, que va-t-il tenter? Que résoudre? Il commence à tourner aux idées pacifiques. »

Ici l'orateur interrompt brusquement son récit, et passant à un ordre de considérations plus graves, reprend la suite naturelle de sa plaidoirie. Pressentant que la conspiration ne serait pas prise au sérieux, il a voulu du moins en tuer l'acteur principal sous le ridicule. Peut-être aussi n'était-il pas fâché de s'abandonner un moment à cet *humour* natif, invincible penchant de la race anglo-saxonne qui aime en toute occasion à mêler le plaisant au sérieux, et le grotesque au tragique. L'accusation avait promis un drame; M. Williams esquissait une comédie.

L'interrogatoire fait à la requête de la défense justifie amplement ce changement de mise en scène. « Après avoir pris langue à la Présidence, dit l'adjudant-général Lorenzo Thomas dans sa déposition devant le Sénat, je me rendis au ministère de la guerre où je trouvai toutes les portes intérieures fermées. J'en réclamai aussitôt les clés; on me répondit qu'elles avaient été enlevées par ordre. Cependant je parvins à pénétrer dans la pièce où se tenait M. Stanton entouré de plusieurs personnes, et je le sommai par trois fois de me céder le ministère. Il s'y refusa, et me consigna comme officier soumis hiérarchiquement à ses ordres. Je passai dans le bureau du général Schriver, un vieil ami à moi. M. Stanton m'y suivit, accompagné de M. Governor Moorhead, député de Pittsburg, et me demanda si je persistais toujours à réclamer la cession du ministère de la guerre; je répondis affirmativement.

— Que dîtes-vous ensuite?

— Je ne me rappelle pas exactement les termes de notre conversation; je sais seulement que je lui dis : la prochaine fois que vous me ferez arrêter, tâchez que ce soit après déjeuner. Alors me mettant familièrement le bras autour du cou, selon son habitude, et me passant la main dans les cheveux : général Schriver, dit-il, vous devez avoir là une bouteille de quelque chose. Schriver tira de son pupitre un cordial au whiskey, observant qu'il en prenait quelquefois contre la dyspepsie. Stanton en versa une rasade dans deux verres qu'il mira au jour pour constater si les parts étaient bien égales, et nous bûmes tous deux. Puis un employé apporta une pleine bouteille de whiskey que nous dégustâmes ensemble, et à ce propos Stanton fit cette remarque : la bouteille au moins est un terrain neutre.

— N'êtes-vous pas allé le soir au bal masqué?

— Oui.

— Qu'alliez-vous faire à ce bal?

— J'y conduisais ma fille et une de ses petites amies.

— Vous n'y avez conspiré avec personne, et vous n'avez pas parlé de vos projets à la petite amie, je présume?

— Mais non, je n'ai causé de rien de sérieux avec qui que ce soit.

— Quel costume portiez-vous?

— Celui que j'ai maintenant, l'uniforme d'adjudant-général. »

Après cet interrogatoire qui avait soulevé plusieurs fois les rires de l'auditoire, il était difficile, on le conçoit, que le grief particulier de complot se tînt debout. Les commissaires de la Chambre s'en aperçurent vite et n'insistèrent pas. Ils étaient trop clairvoyants, trop bons praticiens pour se faire battre inutilement sur une question qui dégénérait en bouffonnerie, et pour compromettre ainsi leur crédit dans la discussion ultérieure des chefs d'accusation vraiment importants.

Quant à la défense, c'était tout profit pour elle de voir tourner en plaisanterie quatre des articles de l'*impeachment*. Les adversaires du Président semblaient prendre à tâche de le disculper eux-mêmes du chef de conspiration ; il n'y avait donc plus à discuter; la réponse était facile et tracée d'avance. « Comment peut-on parler sérieusement de coups de force? se contenta de dire M. Groesbeck. Où voit-on en tout ceci un seul acte, une seule tentative de violence? Le langage même employé dans ces transactions n'est empreint d'aucune amertume. En fait de complots et de sévices, je n'aperçois qu'un tableau aussi touchant qu'imprévu : le ministre Stanton et son compétiteur, le général Lorenzo Thomas, cordialement enlacés, et l'un d'eux passant amicalement la main dans les boucles blanches de la chevelure de l'autre. » Ce spectacle, joint aux fraternelles libations de whiskey, pouvait-il effectivement suggérer un instant l'idée qu'on était en présence de projets sinistres et sanguinaires, ou même de desseins savamment conçus d'intimidation et d'oppression menaçantes?

XIII

LE PRÉSIDENT EST-IL COUPABLE D'AVOIR PRONONCÉ DES DISCOURS INJURIEUX A L'ÉGARD DU CONGRÈS?

L'article X de l'acte d'accusation avait trait à certains discours prononcés par le Président, et touchait à une des fibres les plus sensibles de la susceptibilité populaire ; car les privilèges et la dignité de la représentation nationale se trouvaient directement mis en jeu. On ne reprochait rien moins à Johnson que de s'être permis un langage séditieux et outrageant à l'égard du Congrès des Etats-Unis, dans

l'intention manifeste de tourner en dérision le pouvoir législatif, et d'exciter le peuple au mépris des lois. En outre, ce qui ajoutait encore à la gravité du délit, l'honneur des Chambres représentatives n'était pas seul atteint; l'inconvenance grossière des paroles proférées ne pouvait, disait-on, que discréditer en même temps la magistrature suprême et l'avilir devant le pays.

Toutefois le grief paraissait insuffisamment établi. Dans plusieurs occasions, il est vrai, Johnson avait parlé en public, à Cleveland, à Saint-Louis, ou à la Maison-Blanche, et s'était librement expliqué sur les actes du Congrès, fort impropres selon lui à rétablir la paix et l'harmonie nécessaires entre le Nord et le Sud. Le fait matériel et palpable existait donc sans contestation possible. Mais quel était le texte exact des harangues? Quels termes précis le Président avait-il employés? Ces détails ne manquaient pas d'importance, puisque c'était surtout le ton et la mesure des discours que l'on attaquait. Mais là justement commençait le doute. L'accusé, dans sa défense écrite, niait formellement les propos injurieux que lui attribuaient ses adversaires, et affirmait au contraire ne s'être jamais départi des règles de courtoisie respectueuse qui doivent toujours présider aux rapports réciproques des grands pouvoirs de l'Etat. D'autre part, l'interrogatoire des témoins, des journalistes et des sténographes, la collation des différentes versions imprimées ou manuscrites ne concordaient pas. D'interminables discussions sur l'authenticité de telle ou telle phrase, de telle ou telle expression, n'avaient abouti qu'à rendre l'obscurité plus complète. En outre, les discours incriminés comptaient déjà au moins un an de date; ils avaient été prononcés pendant la législature précédente, sans que la Chambre siégeant alors eût paru s'en émouvoir. Du reste, on n'ignorait pas qu'un certain nombre de membres de la majorité sénatoriale étaient peu disposés à maintenir ce dernier grief. L'accusation n'en tira donc pas tout le parti qu'elle espérait. Néanmoins la grave question de la liberté de la parole et de la presse ne pouvait pas surgir au milieu d'une assemblée américaine sans susciter de vives et intéressantes polémiques.

Les adversaires du Président se plaignaient amèrement du ton injurieux de ses paroles, que la passion de la lutte dénaturait d'ailleurs forcément. Le chef de l'Etat, disait-on, s'était hautement vanté devant un public nombreux « de chasser de leurs postes à coups de pied les fonctionnaires les plus méritants et les plus respectables[1]. » Sans égard pour le caractère sacré des élus de la nation, il avait insulté le Congrès des Etats-Unis en des termes qu'un sou-

[1] Discours du sénateur Charles Sumner pendant la délibération du Sénat.

verain de la Grande-Bretagne n'eût jamais osé appliquer au Parlement. Puis quels désordres et quels scandales furent provoqués par ces discours ! Johnson ne rougit pas d'avilir sa haute magistrature et de l'exposer aux outrages de la multitude, toujours irrespectueuse envers quiconque perd le respect de soi-même. De tous côtés, dans la foule houleuse qui entourait l'orateur, éclataient les rires moqueurs, les cris de colère, les allusions ironiques, les interruptions grossières qu'on ne saurait reproduire intégralement « Honte et malheur à toi, André. — Parle-nous un peu de Judas. — Prends garde de devenir fou, André. » « Je pourrais, ajoutait M. Butler, poursuivre *ad nauseam* le récit de ces tristes scènes. »

Si les accusateurs de Johnson affectaient d'incriminer surtout la forme de ses paroles, c'était le fond qui les avait blessés au vif. Ils ne pardonnaient pas au Président d'avoir affirmé à plusieurs reprises que le Congrès, dans sa composition actuelle, ne représentait pas la totalité de l'Union. Pourtant c'était la stricte vérité, puisque depuis la fin de la guerre civile onze Etats, frappés d'interdit par le vainqueur, se trouvaient exclus des assemblées fédérales. Mais les républicains ne voulaient pas tolérer que Johnson jetât le blâme sur leur politique implacable à l'égard du Sud, en se faisant ouvertement l'avocat du parti vaincu. Voilà pourquoi ils signalaient dans son langage des appels violents à la révolte contre le pouvoir législatif et les lois. L'imagination des accusateurs leur montrait déjà ces appels écoutés et le Congrès menacé par les armes, si bien que M. Bingham, « empruntant la grande voix de Mirabeau », renchérissait encore à sa façon sur le mot attribué au célèbre orateur et s'écriait : « Allez dire à ceux qui vous envoient que les baïonnettes ne peuvent rien contre la volonté de la nation. Ces fières paroles seront aussi notre réponse à l'arrogance d'un Président assez audacieux pour méconnaître les droits des mandataires du peuple. » Sur ce point la défense n'avait-elle pas quelque raison d'objecter que les belles périodes, d'où qu'elles viennent, ne sont pas des arguments ?

En fait d'argument plus précis, l'accusation ne trouva guère à invoquer qu'une loi, datant de 1806, aux termes de laquelle tout officier ou soldat qui aurait usé d'un langage irrespectueux envers le Président, le Congrès, ou les officiers supérieurs, devenait justiciable de la cour martiale. Mais cette loi de circonstance, tombée depuis longtemps en désuétude, pouvait-elle être applicable à Johnson, et motiver sa condamnation ? Suffisait-elle à prescrire l'usage d'un droit primordial, expressément garanti par la Constitution même ? C'était là une thèse bien difficile à soutenir devant des juges américains, surtout dans les circonstances présentes. Car la presse, toujours vive et ardente aux Etats-Unis, se surpassait

alors par la violence de ses attaques dont la plupart visaient nominalement le Président.

Obligés de battre en retraite, les commissaires de la Chambre se rejettent sur des commentaires plus ou moins admis du pacte fondamental. Leur situation d'ailleurs semble fausse; car ils n'ont pas à présenter la question sous l'aspect le plus libéral. Sans doute ils ne contestent pas que la liberté de la parole soit un droit constitutionnel, loin de là. Ils revendiquent au contraire ce droit précieux pour la défense duquel « les meilleurs et les plus illustres de la race anglo-saxonne souffrirent la faim et la soif, le froid et les privations, les railleries de la haine et les menaces des puissants, les ténèbres des cachots et les tortures de la roue, les horreurs des bûchers et les ignominies de l'échafaud. » Pleins de respect et d'admiration pour ces martyrs de la plus sainte des causes, ils saluent en eux « des hommes qui par leur mort comme par leur vie glorifièrent la nature humaine, et attestèrent ses titres à l'immortalité. » Seulement, une fois couverts par cette pompeuse déclaration de principes, ils se hâtent de faire des réserves et d'établir des distinctions utiles à leur thèse.

« La parole, disent-ils, n'est pas nécessairement innocente parce qu'elle est libre ». Suivant eux, il y a donc deux libertés de la parole très-différentes : l'une, qui respecte les droits des nations non moins que ceux des individus, et s'incline devant la suprématie de la loi; c'est « la liberté vertueuse, dont la jouissance pendant une heure vaut mieux qu'une éternité de servitude »; c'est celle-là que le texte constitutionnel garantit à chaque citoyen de la République; l'autre, qui fait litière des lois, ne saurait être exercée qu'au mépris de la Constitution. « Pour moi, dit M. Bingham, autant j'ai foi dans la première, autant je m'en déclare le partisan ardent et convaincu, autant je suis l'adversaire acharné de cette liberté néfaste qui détruit la paix des peuples, et troublerait le repos des morts jusqu'au fond de leurs tombeaux. »

Ainsi les fervents avocats des libertés publiques, les adversaires implacables des prérogatives présidentielles, se trouvaient amenés autant par le bon sens pratique que par les nécessités de la cause, à poser des restrictions à ces libertés. Sans doute ils étaient dans le vrai. Car en Amérique, pas plus qu'ailleurs, on n'a encore découvert pour la presse une législation rationnelle, qui sauvegarde également les droits imprescriptibles de la pensée, et la sécurité suffisante des pouvoirs de l'Etat; on est donc contraint par la force des choses à lui assigner des limites suivant les besoins, de même qu'on suspend l'*habeas corpus* dans les circonstances extrêmes. Mais, quoique les accusateurs ne puissent assurément pas être rendus responsables

des interprétations abusives auxquelles prêtent leurs paroles, il faut reconnaître pourtant que cette théorie de la « liberté vertueuse » s'accommode aux exigences des régimes les plus tyranniques. Quel est le gouvernement, si absolu qu'il soit, qui n'accorde pas généreusement aux citoyens la liberté vertueuse de le défendre, de le louer, et de le servir?

Les défenseurs se sentaient à l'aise pour disculper Johnson d'un chef d'accusation qu'ils savaient à peu près abandonné par avance. Aussi ne se firent-ils pas faute de répondre à leurs adversaires sur le ton de l'ironie. « L'honorable Chambre des représentants, dit M. Curtis, s'est érigée en école de bonnes manières; elle désire que vous décidiez, Messieurs, si le Président a manqué aux règles de la bienséance dans ses discours. Apparemment elle a pris soin de choisir parmi ses membres et de déléguer en qualité de commissaires auprès du Sénat les gentlemen les plus raffinés, les plus aptes à enseigner de précepte et d'exemple le décorum et les convenances oratoires. Peut-être y aurait-il cependant un moyen plus équitable de se prononcer sur la question en litige. D'après de vieilles traditions, fort à la mode autrefois, la meilleure pierre de touche pour apprécier la valeur d'un discours était de s'informer d'abord si l'orateur disait vrai. Il paraît que dans le cas actuel cette considération importe peu; l'accusation soutient qu'on n'a pas à se préoccuper ici de savoir si les paroles incriminées contiennent des allégations exactes ou fausses. Pourquoi? Serait-ce parce que personne ne peut demander compte au Congrès de ses actes? Ce privilège exorbitant ne saurait être admis; il mettrait le pouvoir législatif à l'abri de toute critique, et supprimerait ainsi sa responsabilité devant le peuple. »

Rivalisant d'érudition avec leurs contradicteurs, les avocats de Johnson passèrent en revue un grand nombre de précédents et de lois remontant à une antiquité fort respectable. Or ces différentes lois, empruntées pour la plupart à la législation anglaise, ne protégeaient les hauts fonctionnaires de l'Etat que « contre les mensonges faux et horribles. » Ces termes mêmes impliquaient donc évidemment l'obligation pour la partie plaignante de prouver qu'il y avait mensonge, horrible ou non, et que les discours poursuivis étaient calomnieux. En Amérique également, la loi promulguée sous la présidence de John Adams pour infliger des peines sévères aux auteurs de libelles et de pamphlets coupables d'exciter les citoyens à la haine et au mépris du Congrès, stipulait expressément que dans des procès semblables l'accusé serait admis à faire la preuve de ce qu'il affirmait. « Alors on ne plaçait pas tellement au-dessus du peuple la grandeur et la dignité des Chambres législatives, que l'on refusât

au prévenu la faculté de se justifier en démontrant l'exactitude de ses allégations. »

Enfin la liberté d'exprimer sa pensée par la parole ou la presse était, suivant la défense, un droit absolu, garanti par la Constitution, et à ce titre inviolable; les Chambres ne devaient donc y porter nulle atteinte, ni en priver le Président par cette seule raison qu'il occupait le premier rang dans l'Etat. Quant à l'acte législatif rigoureux dont on voulait se faire une arme contre Johnson, les défenseurs affirmaient que cette loi de guerre, votée à la fin du siècle dernier, et destinée à prendre fin avec les circonstances mêmes qui en avaient nécessité l'adoption, ne pouvait sous aucun prétexte s'appliquer au cas actuel.

Non contents d'avoir combattu pied à pied les charges de l'accusation, les avocats du Président, élevant et généralisant la question, examinaient à leur tour quels devaient être les vrais principes en matière de liberté de la presse et de la parole dans une société démocratique. Pour faire ressortir les différences capitales existant sur ce point entre les monarchies et les républiques, ils citaient ces passages topiques de Madison, les plus belles pages, à leur avis, qui fussent jamais sorties de sa plume. « Dans le gouvernement de l'Angleterre, les dangers d'empiétements sur les libertés publiques ne sont à redouter que du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du souverain. Les représentants n'inspirent aucune méfiance, et sont considérés au contraire comme les fidèles gardiens des droits du peuple. De là ce principe tout britannique que le Parlement est omnipotent; de là aussi ce fait remarquable que les remparts destinés à protéger les libertés de la nation anglaise, tels que la grande Charte et le bill des droits, sont exclusivement élevés non pas contre la puissance du Parlement, mais contre la prérogative royale, et ne forment tous qu'un ensemble de précautions législatives opposées aux usurpations de l'Exécutif. Sous un gouvernement ainsi organisé, pour que la presse possède les libertés nécessaires, il suffit qu'elle soit exempte de toute restriction préventive et de la censure des agents royaux.

« Aux Etats-Unis, la situation est radicalement différente. C'est au peuple et non aux gouvernants qu'appartient la souveraineté absolue. Le pouvoir législatif s'y trouve soumis à des prohibitions et enfermé dans des limites fixes non moins que le pouvoir exécutif; les envahissements de l'un ne paraissent pas plus improbables que ceux de l'autre. Les droits essentiels du peuple doivent donc être pourvus de garanties efficaces aussi bien contre l'ambition du Congrès que contre celle du Président. Ces droits sont assurés non par des lois supérieures à la prérogative royale, mais par une Consti-

tution écrite, supérieure aux lois. Aussi, pour jouir d'une liberté suffisante, la presse en Amérique doit-elle être affranchie non-seulement de toute entrave préalable, mais encore des peines subséquentes votées par les assemblées.

« Ce n'est pas tout; la Constitution américaine admet que les membres du Congrès, comme le Président, peuvent manquer à leur mission par erreur, par incapacité, ou tout autre motif; c'est pourquoi elle les assigne à époques fixes devant le corps électoral, afin qu'ils y répondent de leurs actes. Le devoir des citoyens fidèles et dévoués consiste donc à signaler ouvertement les fautes commises, à discuter les sujets de mécontentement par un libre examen et de libres publications, de manière à provoquer un mouvement d'opinion qui permette de recourir aux remèdes constitutionnels. »

En vertu de ces principes, la défense concluait que la théorie des accusateurs, restrictive des libertés de la parole et de la presse, était contraire aux institutions des Etats-Unis et attentatoire aux droits fondamentaux de la nation. « Supposons un instant, dit M. Curtis, que la condamnation de l'accusé puisse dépendre de la convenance de son langage. Qui donc appréciera ces convenances oratoires ? Le Sénat des Etats-Unis à la requête de la Chambre des représentants, c'est-à-dire la partie adverse elle-même contre laquelle les discours étaient dirigés. Et ce serait là cette liberté de la parole qui nous aurait été garantie par les termes formels de notre Constitution américaine! Prenez garde, Messieurs; c'est au nom d'une liberté de la parole ainsi comprise que des milliers d'hommes sont montés sur l'échafaud à l'époque des Tudors et des Stuarts. C'est une liberté toute semblable qui a fait rouler sous le couteau de la guillotine révolutionnaire en France des milliers de têtes d'hommes et de femmes. C'est cette même liberté qui un certain jour a fait régner l'ordre à Varsovie. Quel était le crime de ces innombrables victimes? Elles n'avaient pas parlé selon les convenances de leurs juges. »

XIV

LA CONDAMNATION DU PRÉSIDENT EST-ELLE OPPORTUNE?

Les commissaires de l'accusation et les avocats de la défense avaient consciencieusement plaidé la cause sous ses différents aspects, depuis les menus détails des faits et les questions de droit, jusqu'aux principes supérieurs d'ordre général et de gouvernement. Leurs arguments n'étaient pourtant pas encore épuisés; restait le plus important aux yeux des Américains, l'argument de l'opportunité,

expediency, qui prime toute autre considération pour l'esprit positif de la race anglo-saxonne. Aussi, laissant de côté les discussions abstraites ou insolubles, accusateurs et défenseurs envisagèrent au point de vue pratique les conséquences bonnes ou mauvaises du verdict définitif que le Sénat devait bientôt rendre. De part et d'autre on soutint avec une égale énergie que l'avenir apparaissait gros de périls, que les institutions étaient compromises, et la liberté menacée. Ce qui allait déchaîner tous ces orages sur la République des Etats-Unis, c'était naturellement l'acquittement de Johnson suivant l'accusation, c'était sa condamnation suivant la défense.

Les commissaires de la Chambre traçaient un sombre tableau des dangers et des fléaux de toutes sortes qui ne pouvaient manquer de s'abattre sur la nation, si le Sénat déclarait le Président non coupable. Ils voyaient déjà la funeste question de l'esclavage surgissant de nouveau; les bons citoyens attaqués dans leurs biens et leurs personnes; la rébellion relevant audacieusement la tête; les libertés publiques battues en brèche; l'anarchie régnant partout, et qui sait? peut-être dans un prochain avenir la ruine même de l'Amérique. « Quel effondrement formidable et ressenti d'un bout du monde à l'autre, si l'édifice de la société politique anglaise se fût écroulé! » dit Macaulay en parlant de la Révolution de 1688. A Dieu ne plaise, Messieurs les sénateurs, que quelque historien, racontant les débats de la grande cause qui nous occupe, puisse jamais apprendre aux générations futures que l'Empire américain, cet édifice de justice et de liberté, s'est abîmé dans la poussière, en raison de la défaillance du pouvoir législatif, et de son impuissance à faire triompher les droits du peuple sur les usurpations criminelles d'un Président traître et apostat [1]! »

Acquitter le prévenu, ajoutaient les accusateurs, c'était tout au moins rayer pour toujours de la Constitution américaine la ressource suprême de l'*impeachment*, et laisser le pays désarmé contre les abus futurs du pouvoir exécutif; c'était consacrer l'humiliation et l'abaissement définitifs du Congrès, élever la dictature sur les débris des lois foulées aux pieds, signer à Johnson et à ses successeurs des lettres patentes de tyrannie. L'accusation prenait grand soin de montrer que le Sénat serait seul responsable de tous ces désastres. On ne saurait, en effet, disait-elle, les imputer à nos institutions, car la Constitution des Etats-Unis a précisément établi l'*impeachment* pour conjurer de pareils périls; on ne saurait non plus s'en prendre à la défaillance de la Chambre; les représentants ont fait leur devoir sans faiblir en traduisant le coupable à la barre

[1] Plaidoyer de M. Bingham.

du Sénat auquel seul appartient le droit de prononcer la condamnation. C'est donc uniquement sur le Sénat que retombera la responsabilité tout entière.

Les commissaires de l'accusation ne se lassaient pas de répéter aux sénateurs que le pays avait l'œil sur eux, et qu'à leur tour ils allaient comparaître devant le tribunal de l'opinion publique prête à leur demander un compte sévère de la sentence qu'ils auraient prononcée, et, selon cette sentence, à les acquitter ou à les condamner eux-mêmes. Tout commandait à la haute Assemblée de sévir contre Johnson. Le pays réclamait d'elle cet acte d'énergie judiciaire; car il ne pouvait tolérer une heure de plus que ses récentes victoires et ses douloureux sacrifices fussent rendus stériles par les empiétements d'un Président prévaricateur. L'intérêt de leur gloire à venir exigeait des sénateurs un arrêt de culpabilité qui serait le salut et la paix de la nation. Enfin Dieu les tiendrait pour responsables du sort des nobles institutions qu'il avait inspirées à leurs ancêtres.

« Dieu est présent dans l'histoire, dit M. Bingham, et par elle il enseigne aux peuples les plus précieuses leçons. Depuis le jour où sur la tombe des héros tués aux Thermopyles furent gravés ces mots : « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois, » jusqu'à la terrible crise présente, la leçon la plus instructive des temps est que l'obéissance aux lois fait seule la force des nations et la sécurité des hommes. Oublierez-vous, Messieurs, que l'orgueil et l'ambition des citoyens d'Amérique, comme l'orgueil et l'ambition du grand peuple dont nous sommes issus, c'est d'assurer la suprématie de la loi pour la protection de chacun par la puissance combinée de tous? Le pays ne veut pas qu'après la sanglante guerre civile de ces dernières années, après le complet triomphe de l'ordre sur l'anarchie, du bien sur le mal, du patriotisme sur la trahison, on voie aujourd'hui encore la loi assaillie et les institutions menacées dans la capitale de l'Union par le premier magistrat de la République, soutenu lui-même dans sa révolte par le verdict d'acquittement du Sénat. Non, il ne sera pas dit que la haute dignité du coupable détournera de lui un châtiment mérité. Les usurpations de Charles I[er] et de Jacques II furent payées d'une tête royale et d'un trône; Johnson doit payer au moins de sa déchéance les crimes dont il est coupable. »

La défense s'efforça, au contraire, de montrer qu'au milieu des difficultés et des embarras inextricables où se trouvaient actuellement les Etats-Unis, le patriotisme imposait aux sénateurs le devoir d'acquitter le Président; c'était déjà trop que de l'avoir décrété d'accusation. L'*impeachment*, disaient les défenseurs, fut créé à l'origine contre les pouvoirs héréditaires ou inamovibles; c'est un

remède dangereux à appliquer dans les gouvernements républicains; car les fonctions y étant électives et temporaires, ne devraient être justiciables que du peuple au tribunal des élections. La Constitution a prévu le cas où il faudrait mettre en jugement le chef de l'Exécutif et prononcer sa destitution. Mais ce n'est là qu'une ressource suprême à laquelle on ne doit recourir qu'avec la plus grande réserve, et dans les circonstances en quelque sorte désespérées. Même alors le péril subsiste, car l'*impeachment* peut trop facilement devenir un instrument de domination aux mains des partis. La Chambre a cru pouvoir user de son droit strict; maintenant c'est au Sénat de prononcer. Si cet auguste tribunal devait se dégrader jusqu'à servir lui aussi les intérêts du parti prépondérant, le châtiment ne se ferait pas longtemps attendre.

« Nous sommes arrivés bien vite aux pénibles épreuves des nations parvenues à maturité, dit M. Evarts; nous espérions en vain y échapper. Pouvions-nous imaginer qu'un peuple libre, instruit, éclairé, possédant l'égalité complète, jouissant de la plénitude de toutes les libertés, sous toutes les formes, pourvu d'une organisation gouvernementale qui répond avec la sensibilité la plus délicate à la moindre pression de la volonté populaire, en viendrait un jour à user de violence contre son propre gouvernement? Nous n'aurions jamais cru que la guerre civile entrerait dans nos destinées, ni que le spectre hideux de l'assassinat politique se lèverait parmi nous. De même comment supposer que, malgré le système judicieux de nos élections multiples, les différents départements du pouvoir seraient engagés en d'inextricables conflits? Et pourtant, nous subissons ces rudes assauts l'un après l'autre et coup sur coup. Grâce à Dieu, nous avons tenu bon une première fois; les ressources de notre Constitution nous ont permis d'armer un million d'hommes, et de fournir d'inépuisables trésors de richesses à la défense nationale. Ne trouverons-nous pas aujourd'hui les trésors de prudence et de patriotisme nécessaires pour sortir d'une crise bien moins redoutable sans porter une mortelle atteinte à nos glorieuses institutions? De cette cour auguste dépend notre salut; il est en bonnes mains, et l'œuvre de nos pères ne périra pas. »

Sans doute nos adversaires ont la force du géant, continuait la défense, mais la sagesse du Sénat nous rassure; nous avons confiance que son verdict d'acquittement soulagera d'un grand poids le cœur du pays. « Je me sens soutenu dans ma tâche difficile par des mains invisibles, disait M. Stanbery; je crois entendre des voix amies qui murmurent à mon oreille des paroles de consolation et d'espoir. Elles semblent me dire : Faible champion du droit, ne recule pas; ce n'est pas toujours le plus fort qui gagne la bataille; souviens-toi qu'un

jeune berger, combattant pour la bonne cause, renversa le géant avec un caillou du torrent. » Après ces allusions à Goliath et David, les avocats de Johnson rappelèrent que jamais les violences n'ont profité à leurs auteurs. « On parlait tout à l'heure de l'exécution de Charles Ier ; pourquoi ne pas mentionner aussi celle de Louis XVI ? dit M. Nelson. Louis XVI fut guillotiné par le peuple français, et la France bouleversée jusqu'en ses fondements a payé son forfait par des flots de sang. Les régicides de 1793, plus encore que Cromwell et ses complices, furent poursuivis par l'indignation générale, particulièrement en Amérique. Aujourd'hui le renversement de notre premier magistrat entraînerait les conséquences les plus terribles et les plus imprévues. Dieu veuille qu'elles nous soient épargnées ! »

Puis l'orateur, prenant plus directement les sénateurs à partie, les avertissait que leur honneur n'appartenait pas à eux seuls, et qu'ils n'étaient pas libres de le laisser déchoir. « Quelles que soient les luttes et les rivalités qui nous divisent, disait-il, tout bon patriote chérit sa patrie comme la mère commune de tous, et met un légitime orgueil au maintien du bon renom national. Quarante millions d'Américains réclament comme un patrimoine personnel la réputation de leur première assemblée. Aussi laissez-moi vous supplier en leur nom de ne faire aucun acte qui puisse imprimer la moindre tache sur la blanche hermine du juge, et ternir, ne fût-ce qu'un moment, le brillant écusson du Sénat américain. L'honorable commissaire de la Chambre des députés vous dépeignait naguère en termes émus le grand tableau de l'émancipation qui décore ce palais du Capitole. Vous dirai-je que moi aussi je ne pénètre jamais dans ces murs, sous cette vaste et imposante coupole, sans avoir le sentiment que je foule un sol sacré? Plus d'une fois j'ai souhaité que chaque père de famille américain pût y conduire ses enfants, afin de leur apprendre à connaître et à révérer l'histoire de notre pays par la vue des peintures et des statues qui décorent les salles, les galeries et les degrés de ce grand édifice. »

Alors M. Nelson montrait successivement au Sénat, ici Christophe Colomb étudiant le problème de l'existence et de la découverte du Nouveau-Monde ; là les premiers colons, les *Pères pèlerins* (*pilgrims fathers*) adressant leur fervente prière au Dieu des tempêtes, et jurant de chercher, jusqu'au fond des forêts sauvages d'un autre hémisphère, quelque asile sûr et inviolable pour la liberté de leur culte et de leurs croyances. » Parmi ces austères figures, il désignait « le visage angélique et céleste de Rose Standish, qui, s'appuyant sur son époux avec toute la tendresse de la femme dévouée, tournait vers lui un regard animé d'autant de foi religieuse que de fidèle

amour. » Plus loin c'était Washington, déposant l'épée de la guerre après avoir refusé la couronne; « scène grandiose, représentant le plus noble exemple que la terre ait vu d'abnégation sublime et de dévouement pour la patrie. »

« Je ne saurais énumérer tous les nombreux portraits qui semblent en ce moment même tenir les yeux attachés sur vous, continuait l'orateur. N'apercevez-vous pas dans cette salle les vivantes images des vierges et des matrones de notre révolution, et au premier rang Martha Washington et Dolly Madison rayonnantes de gloire et de beauté? Ne semblent-elles pas suivre avec un intérêt passionné les péripéties émouvantes de la cause qui se plaide devant vous, et vous supplier de ne pas prononcer une condamnation fatale? A vos côtés, je salue les grandes ombres d'Hamilton, de Madison, de Jefferson, de Clay, de Jackson et de Webster, dont les vertus et l'énergie se sont épuisées à nous élever et à nous conserver ce temple de nos libertés et de nos institutions, qui depuis lors n'a jamais cessé et ne cessera pas jusqu'à la fin d'être l'objet de l'étonnement et de l'admiration du monde. Derrière le fauteuil du chief-justice, ne voyez-vous pas apparaître la solennelle et vénérable figure du juge Marshall? Que l'esprit de tant d'illustres ancêtres vous anime; que vos cœurs s'ouvrent aux sentiments élevés et aux inspirations généreuses puisés à des sources aussi pures.

« Si vous chérissez encore les glorieux souvenirs du passé, si vous révérez la mémoire de vos pères, chassez de vos âmes tout vestige des haines et des préventions de parti, n'y laissez pénétrer d'autres conseils que ceux de l'impartiale justice. Quand viendra le jour inévitable (puisse-t-il être éloigné!) où chacun de vous dépouillera son enveloppe mortelle, à cette heure suprême que l'oreiller de la mort soit affranchi pour vous de l'épine aiguë du remords! Fasse le ciel que votre conduite actuelle vous permette de regarder l'éternité en face, avec la conscience d'avoir rempli votre devoir envers Dieu et la patrie! Plus tard, dans la vie d'outre-tombe, vous vous féliciterez de vous être montrés supérieurs aux calculs de l'ambition, aux luttes et aux orages des passions humaines. Prononcez donc aujourd'hui votre verdict d'acquittement; rendez un jugement équitable et patriotique, qui soit applaudi à la fois des hommes sur la terre et des anges aux cieux! »

DÉLIBÉRATION DU SÉNAT. — ACQUITTEMENT DU PRÉSIDENT.

Les plaidoiries se terminèrent le 6 mai; le Sénat s'ajourna au lendemain, puis après une courte séance où furent prises diverses dispositions de détail, il se prorogea au 11 mai suivant pour pro-

céder à la délibération finale à huis-clos sur les articles d'*impeachment* [1]. Ainsi qu'on l'avait prévu, la plupart des sénateurs abandonnèrent les chefs d'accusation secondaires qui incriminaient les discours de Johnson ou sa prétendue tentative de conspiration. Toute la discussion se concentra sur la violation du *Tenure bill*, c'est-à-dire sur la révocation de Stanton, la nomination de Lorenzo Thomas, et les principales questions qui s'y rattachaient. Les arguments produits de part et d'autre ne pouvaient pas différer beaucoup de ceux des plaidoyers proprement dits; il n'y a donc pas lieu de les présenter à nouveau. Les conclusions méritent qu'on s'y arrête; débarrassées de tous les développements accessoires, elles se dégagent avec plus de netteté et de précision.

En général, les sénateurs se contentèrent de motiver succinctement leur vote. Deux d'entre eux seulement, M. Sumner et M. Fessenden, résumèrent largement les débats aux points de vue opposés de l'attaque et de la défense. Selon M. Sumner, adversaire fougueux de Jonhson, l'*impeachment* constituait une procédure politique et non judiciaire. Le Sénat ne revêtait pas le caractère d'une cour de justice proprement dite, mais restait la première Chambre représentative des Etats-Unis, et jugeait en cette qualité. Les crimes politiques pouvaient donc donner lieu à la mise en accusation et à la condamnation du coupable. « On vient prétendre qu'il faut restreindre la question à une pure dispute de légalité, qu'il faut fermer les yeux à toutes les considérations politiques. Je proteste solennellement contre ce procédé d'autruche; j'affirme au contraire que nous devons ouvrir l'œil à tous les événements récents, étudier toutes les circonstances en dehors même du crime, et scruter toutes les tendances de l'accusé. »

D'après ces principes, la compétence du haut tribunal s'étendait bien au-delà des faits visés par l'acte d'accusation. Les articles d'*impeachment*, disparaissant en quelque sorte, n'auraient servi qu'à fournir au Sénat le moyen légal de renverser un Président hostile, afin de faire triompher les vues du Congrès et d'établir la suprématie du pouvoir législatif. Du reste, ceux qui s'attendaient à quelque modération de langage dans la discussion finale du Sénat furent singulièrement déçus. Les opinions des sénateurs furent exprimées avec une violence et une âpreté qui ne le cédèrent en rien

[1] Conformément à la jurisprudence adoptée par le Sénat siégeant en cour d'*impeachment*, une disposition particulière autorisa et invita chaque sénateur à consigner par écrit, pendant les deux jours qui suivraient le vote, son opinion motivée, afin que le texte en fût imprimé et joint au dossier de la procédure. C'est dans ces documents annexes qu'il faut aller chercher les opinions individuelles des sénateurs.

à celles que l'on avait déjà rencontrées dans les discours des commissaires de la Chambre. Non-seulement M. Sumner accusait le Président d'avoir porté un défi public au Congrès en destituant le ministre de la guerre contrairement au *Tenure act*, il le chargeait encore des imputations les plus odieuses, et le dénonçait comme le persécuteur des bons citoyens, le partisan hypocrite de l'esclavage, le complice des massacres commis dans le Sud.

« Si je ne craignais pas de violer le règlement du Sénat, ajoutait l'orateur, je voterais coupable sur tous les chefs et sur bien d'autres encore. Je ne puis en effet hésiter un seul instant ; le jugement que je dois rendre s'offre à ma vue clair comme le jour. Jamais l'histoire n'a présenté une aussi grande cause au sujet de laquelle il existât moins de doute. Si André Johnson n'est pas coupable, jamais aucun criminel ne le fut. S'il est acquitté, jamais plus après un tel précédent aucun crime politique ne pourra être puni. Vous allez donc décider si la procédure d'*impeachment* sera maintenue comme une ressource bienfaisante, ou définitivement rayée de notre Constitution. Si elle n'est pas appliquée aujourd'hui, quand le sera-t-elle? Dans quelles circonstances plus graves? Sur quelles preuves plus écrasantes? Qu'attendez-vous donc pour condamner? Est-ce l'usurpation? Vous la voyez s'étaler devant vous publique, complète, arrogante. Est-ce l'abus d'un pouvoir délégué? Johnson a poussé l'abus jusqu'au crime. Est-ce la violation de la loi? Pendant deux ans Johnson a bravé vos lois, et lorsque le Congrès, par une mesure spéciale, s'est efforcé de lui mettre un frein, il s'est révolté ouvertement contre cette autorité constitutionnelle. Peut-être vous faut-il quelque chose de plus? Sachez donc que les citoyens loyaux sont sacrifiés, et que la rébellion est ravivée partout. Cela suffit-il enfin pour vous décider à sévir?

« Nos contradicteurs, ajoutait M. Sumner, ont rappelé au Sénat qu'il est lié par son serment. Ce serment, je l'ai prêté comme nous tous. Nous avons tous juré solennellement de rendre complète et impartiale justice. C'est pourquoi je ne puis pas admettre que des questions techniques de légalité ou de procédure m'obligent à rendre un jugement contre la justice et la vérité.

« On nous a dit aussi que nous ne devions accorder aucune attention aux opinions du peuple, qui suit avec une émotion patriotique les phases de ce grand débat. Je suis d'un avis radicalement contraire ; le peuple autant que le Sénat a le droit de formuler un jugement sur une cause politique, dans laquelle ses premiers intérêts sont en jeu. Le peuple est un jury universel, bien au-dessus du Sénat ; il révisera votre arrêt, et jugera votre sentence. »

Puis M. Sumner, abordant la question d'opportunité, montrait

que le salut même de l'Etat était directement intéressé à la condamnation du Président. « Malgré les périls qui menacent nos libertés, disait-il, je ne désespère pas de la République, car elle est un de ces bateaux de sauvetage insubmersibles que le vent et la vague ne sauraient faire sombrer. Mais elle aura beaucoup à souffrir des coups de la tempête si vous acquittez Johnson, dont le pouvoir est un péril aussi bien qu'une honte pour les Etats-Unis. Dans ce cas, il ne nous restera plus qu'à nous écrier en gémissant : Hélas ! Pourquoi faut-il que la République soit plus abaissée que jamais, pendant que le *whiskey ring* poursuit triomphalement ses orgies de fraudes et de corruption, et que le *ku klux klan* poursuit ses orgies de sang ! Miséricorde pour cette race malheureuse, à peine délivrée de ses chaînes ! Vous allez la replonger dans un enfer de misères et de tourments. Que Dieu protége les citoyens fidèles, nègres ou blancs, qui mettaient leur confiance dans le drapeau de l'Union ! Vous les livrez à leurs persécuteurs dont le chef est en ce moment traduit à votre barre. Je ne puis en terminant que voter pour eux, et leur témoigner les sentiments de sympathie et de fraternité d'un cœur qui saigne à la pensée de leurs infortunes. Une si juste cause ne saurait être perdue à jamais. Puissent-ils, pour traverser cette crise, trouver en eux-mêmes et dans le secours d'une Providence toujours vigilante la protection et le salut que le Sénat leur refuse ! »

A cette opinion exprimée avec tant de chaleur et d'éloquence, M. Fessenden en opposait une autre toute contraire et non moins éloquente au fond, malgré le contraste de la raideur logique et de la sobriété du langage. « Le pouvoir d'*impeachment*, disait-il, est conféré par la Constitution en termes si généraux, qu'il en résulte une grande diversité d'interprétations sur la nature des crimes et des délits auxquels ce mode de procédure est applicable. Quelques personnes allèguent que la Chambre, dans l'exercice de son droit de mise en accusation, et le Sénat, dans le jugement du procès, sont libres d'interpréter à leur guise les mots crimes et délits. Mais d'autre part, en vertu des principes et des précédents, on affirme non sans une grande force de raisonnement que l'*impeachment* concerne exclusivement les crimes et les délits de droit commun. » M. Fessenden admettait cette dernière doctrine, et soutenait, comme les défenseurs du Président, que l'*impeachment* devait rester une procédure judiciaire par excellence, et présenter toutes les garanties en usage dans les tribunaux ordinaires.

L'honorable sénateur, laissant de côté les discussions techniques, insistait sur les inconvénients de ces tribunaux d'exception. Admettons pour un instant, disait-il, que la doctrine de l'accusation soit la vraie, et que l'*impeachment* doive être en

effet considéré comme une procédure politique, nul ne contestera que l'usage d'un pouvoir aussi large, aussi vague et discrétionnaire peut causer de graves abus, surtout à une époque où l'excitation des esprits ne connaît plus de bornes, et où les passions du peuple sont attisées par la fureur des partis contre un personnage représenté sous les traits les plus odieux. Dès que l'on est sorti du domaine exact des offenses criminelles clairement définies par la loi pénale, on ne doit exercer ce pouvoir qu'avec une extrême réserve. D'ailleurs, à l'exception du corps judiciaire fédéral, la durée des fonctions publiques est si limitée dans notre pays, le suffrage populaire peut si aisément changer les fonctionnaires à époques fixes, qu'il n'y a vraiment pas lieu de recourir à la mesure rigoureuse de l'*impeachment*, si ce n'est pour des crimes d'une gravité exceptionnelle.

« Lorsqu'il s'agit d'un président élu par un grand peuple dont la constitution est écrite, une pareille procédure soulève des questions infiniment plus graves que le sort personnel de l'individu mis en cause. La charge de Président est un des éléments constitutifs du gouvernement; les pouvoirs du chef de l'Exécutif sont définis, de même que ses obligations et ses priviléges. On ne doit y toucher que d'une main extrêmement légère. Tout ce qui tend à affaiblir le respect du pays pour la première magistrature de l'Etat, à renverser les barrières qui la protégent et la défendent, à permettre enfin qu'elle devienne le jouet de majorités éphémères, menace en même temps de détruire nos institutions, et de faire une blessure profonde à notre liberté constitutionnelle. La déchéance du magistrat suprême ne devrait être prononcée qu'à la condition que l'esprit de parti ne fût pas accusé de l'avoir dictée. Il faut qu'elle ne laisse pas soupçonner d'indignité les motifs qui ont déterminé les juges, mais qu'elle se présente au pays et au monde civilisé comme une mesure incontestablement justifiée par la gravité du crime et par la nécessité du châtiment. Or j'en appelle à l'opinion publique calme et maîtresse d'elle-même, peut-on trouver ici une raison suffisante pour la déposition du Président des Etats-Unis? »

A la thèse de M. Sumner prétendant que le Sénat devait céder à la pression populaire, M. Fessenden répliquait par ces fières paroles : « On nous a dit que le peuple réclame la condamnation d'André Johnson; je réponds que l'accusé n'est pas en jugement devant le peuple, mais devant le Sénat, et comme le disait lord Eldon dans le procès de la reine Caroline d'Angleterre, je ne prends pas souci de ce qui se passe en dehors de cette enceinte, parce qu'il y a présomption constitutionnelle que je l'ignore. N'est-ce pas d'ailleurs le devoir du juge d'affronter la critique, et de ne pas courtiser la

popularité? Le peuple n'a pas connu les preuves, il n'a pas entendu les débats et les plaidoiries; ce n'est pas sur lui, mais bien sur nous que repose la responsabilité du verdict. Ce n'est pas le peuple qui a prêté serment de rendre une justice impartiale, suivant la Constitution et les lois. Moi j'ai prêté ce serment; c'est donc d'après mes convictions personnelles et non d'après celles du public que je dois rendre mon arrêt. Je croirais trahir la confiance de la nation intelligente et juste qui m'a imposé cette grande responsabilité, je me considérerais comme indigne d'occuper une place parmi des hommes honorables, si la crainte de la réprobation publique et le désir de conquérir la faveur populaire me faisaient faillir à mon devoir. Quant aux résultats que peuvent produire la condamnation ou l'acquittement, je n'ai pas à les peser ici; l'avenir est entre les mains de Dieu. Fidèle à mon serment, je voterai selon ma conscience, sans m'arrêter aux conséquences de ce que je crois être la justice: je me fie pour le reste à la Providence qui a créé et qui gouverne le monde. »

Ce furent les hautes pensées exprimées par ces remarquables paroles qui l'emportèrent dans l'esprit des sénateurs. Le 16 mai on procéda au vote, en commençant par l'article XI [1]. Le secrétaire du Sénat en donna lecture, puis posa nominalement à chaque membre la question suivante : *coupable* ou *non coupable*. Le scrutin donna 35 voix pour la culpabilité, 19 contre. Aussitôt le chief-justice proclama le résultat en ces termes : « Sur l'article XI de l'acte d'accusation, 35 sénateurs ont voté *coupable*, et 19 *non coupable;* les deux tiers des sénateurs présents n'ayant pas admis la culpabilité, le Président Johnson est acquitté de ce chef. »

Le Sénat s'ajourna ensuite au 26 mai. Le chief-justice mit aux voix l'article II [2], après en avoir fait donner lecture. A l'appel nominal fait comme à la séance précédente, 35 sénateurs répondirent *coupable*, et 19 *non coupable*. La majorité des deux tiers n'étant pas acquise à la culpabilité, le chief-justice déclara encore le Président acquitté de ce chef d'accusation. On procéda dans les mêmes formes au vote sur l'article III [3]; le résultat fut identique, 35 voix contre Johnson et 19 en sa faveur; l'acquittement fut encore prononcé par le chief-justice. Puis le Sénat constitué en haute cour d'*impeachment* s'ajourna *sine die*, sans même avoir mis aux voix les sept autres articles de l'acte d'accusation. Ainsi se termina brusque-

[1] Cet article comprenait à la fois la question principale, c'est-à-dire la violation du *Tenure bill*, et la question subsidiaire de manœuvres illégales.

[2] C'était l'article capital, relatif à la destitution de Stanton et à son remplacement par Lorenzo Thomas.

[3] Cet article avait également rapport à la violation du *Tenure bill*.

ment par un singulier artifice de procédure cette mémorable affaire qui tenait la nation en suspens depuis trois mois.

XVI

CONCLUSION.

Le Sénat avait rendu son verdict : Johnson était acquitté. Pour le bien du pays et pour l'apaisement des passions surexcitées, le bonheur voulut que la haute assemblée ne trouvât pas dans son sein une majorité des deux tiers décidée à prononcer la déchéance. Le Président était-il coupable? On ne saurait nier absolument qu'il le fût par quelque côté. Devait-il être condamné? Des raisons supérieures, d'ordre politique et moral, exigeaient qu'il ne le fût pas. Le maintien du chef de l'Exécutif dans ses fonctions présidentielles faisait courir aux institutions moins de risques que son renversement, justifiable peut-être à certains égards.

Ainsi la défense triomphait de l'accusation, mais la victoire personnelle de Johnson était fort mince. On remarquera en effet avec quelle juste mesure le bon sens et le patriotisme américains surent terminer cette redoutable querelle. Légalement le Président fut absous par le bénéfice de la loi constitutionnelle en vertu de laquelle l'acquittement est de droit, dans les procès d'*impeachment*, lorsque les deux tiers des sénateurs présents n'ont pas voté la culpabilité. Moralement il fut condamné par la grande majorité des membres du Sénat et de la Chambre comme par la désapprobation plus ou moins éclairée, mais générale de la nation.

La forme que prit le dénoûment du procès garde bien le cachet d'une condamnation morale accompagnant l'acquittement officiel. En effet, cet acquittement ne fut prononcé que fractionné, sur trois articles seulement, et à la suite de chaque vote, mais non sur l'ensemble de l'accusation ; puis le Sénat s'ajourna dédaigneusement *sine die*, c'est-à-dire indéfiniment. On voulut éviter de la sorte tout ce qui pouvait ressembler à une fête de l'innocence reconnue, et au triomphe du juste persécuté.

A ce compte, satisfaction était donnée aux susceptibilités parlementaires et nationales, sans que les droits fondamentaux de l'Exécutif fussent compromis. Le Sénat s'arrangeait ainsi de façon à ne pas trop grandir Johnson tout en le renvoyant indemne. En même temps l'autorité présidentielle restait sauve et prête à servir plus tard entre d'autres mains au bien durable du pays. C'était là le point capital; car l'intérêt de la nation doit toujours dominer les questions de personnes et de partis.

Cette préoccupation de conserver au chef de l'Exécutif la réalité de l'influence et du pouvoir est si conforme à la tradition, si profondément ancrée dans l'esprit des Américains, qu'hier encore on lisait dans une feuille républicaine et libérale de New-York, des appels pressants et chaleureux adressés au Président actuel, M. Hayes, pour l'inviter à intervenir plus efficacement dans les transactions législatives, et à faire sentir le poids de sa volonté personnelle, au lieu de limiter bénévolement son rôle à n'être que l'exécuteur passif et indifférent des lois du Congrès. « Dans les conditions traditionnelles du pays, ce défaut d'initiative de la part du Président équivaut presque à l'absence de tout gouvernement. Un peuple peut fort bien posséder toutes les parties et tout le mécanisme essentiels d'un système gouvernemental sans être gouverné pourtant, s'il n'y a pas à la tête de l'Etat quelqu'un qui assume la responsabilité de la direction nécessaire à donner aux actes législatifs[1]. »

Dans le procès d'André Johnson, un motif particulier militait fortement en faveur de la modération. L'époque des élections présidentielles approchait; fallait-il donc, pour quelques mois, interrompre la marche régulière et naturelle des institutions? Etait-ce la peine d'exercer un droit rigoureux jusqu'au bout, et d'établir ce précédent fâcheux de la déchéance d'un Président? Le Sénat pensa que ce serait une mauvaise leçon et un mauvais exemple. Ces délicatesses de procédés et cette prudence de conduite n'avaient sans doute pas été nettement calculées d'avance, ni raisonnées de sang-froid. Néanmoins les Américains prirent d'instinct la bonne route; ils n'euren tgarde de manquer l'occasion de se montrer à la fois habiles et modérés.

« Les accusateurs sont quarante millions, et l'accusé est un homme seul qui voudrait être le maître, » s'était écrié l'orateur Williams pour enlever un vote de condamnation. Et pourtant le Sénat, légalement constitué en tribunal d'*impeachment*, acquitta l'homme seul. Ce verdict fait honneur à l'indépendance des juges. Que n'eussent pas gagné d'autres pays à voir leurs grands procès politiques jugés selon la loi américaine! La puissante assemblée des sénateurs sut rester à la hauteur d'une cour de justice, elle ne se laissa pas amoindrir au rôle d'une Convention partiale et terrifiée par les clameurs du dehors. Cette modération au-dessus de toute faiblesse ne faisait courir à l'Etat aucun danger, et consolidait mieux les institutions que n'eût pu le faire la punition même légale d'un ambitieux. Contrairement aux prévisions menaçantes de l'accusation, les Etats-Unis ne sont pas tombés dans la confusion et l'abîme prédits; John-

[1] *La Nation*, journal de New-York, organe important du parti républicain.

son n'est pas devenu dictateur. Le peuple de son côté se résigna assez facilement à le garder en fonctions jusqu'à l'expiration naturelle de son mandat, et se contenta de ne pas le réélire. Il nomma le général Grant, et bientôt le pouvoir exécutif reprit toute son autorité et tout son prestige.

Ce dénouement débonnaire de l'*impeachment* sauva l'Amérique d'une crise périlleuse. Seulement on ne doit pas négliger de remarquer ce fait considérable : c'est à la minorité seule, et même à une minorité singulièrement restreinte que le pays dut son salut. Dix-neuf sénateurs contre trente-cinq furent maîtres de la situation et donnèrent le vote sauveur, en dépit de la pression parlementaire et du grand courant d'opinion qui les poussait violemment en sens opposé.

Par une combinaison aussi originale que prévoyante, la Constitution américaine a rendu possibles ces heureux incidents de scrutin. Sans doute, en vertu de l'axiôme républicain la souveraineté appartient au grand nombre. Mais comme d'autre part l'expérience apprend qu'il n'y a rien d'absolu dans le monde politique, et que le vrai libéralisme n'admet non plus aucun pouvoir absolu, il a été convenu par avance qu'en certaines conjonctures graves la minorité à son tour ferait la loi. C'est là peut-être la meilleure forme de la représentation des minorités. Ce qu'il y a de plus extraordinaire encore, c'est que jusqu'ici cette disposition constitutionnelle, forcément antipathique aux penchants de la démocratie, a été scrupuleusement observée non-seulement dans le cours habituel des choses, mais même dans cette circonstance unique et particulièrement scabreuse de l'*impeachment* d'un Président. La majorité s'est soumise et a baissé pavillon devant la décision légale du petit nombre.

A vrai dire, l'acquittement de l'accusé fut moins le triomphe d'un homme ou d'un parti que la victoire de la modération et des doctrines conservatrices. Dans tout le cours des plaidoiries, on est frappé de voir que malgré la violence extrême et l'acharnement de leurs attaques, les adversaires de Johnson se posent ouvertement en champions de la loi, de l'autorité, de la religion, de la règle traditionnelle. Accusateurs et défenseurs ne bronchent pas sur le terrain de la Constitution. Ils peuvent en interpréter les clauses d'une façon différente, même contradictoire parfois; mais tous sont unanimes à professer pour elle un égal respect. Les plus emportés dans leurs diatribes contre le chef du pouvoir exécutif, ne songent pas un instant à détruire les institutions pour frapper plus sûrement leur ennemi. Ils semblent prendre toutes sortes de soins délicats pour arriver à casser le Président sans briser la présidence.

Aussi se demande-t-on quel est le parti le plus conservateur des

deux, celui qui attaque le gouvernement, ou celui qui le défend. Et certes, l'occasion du procès d'André Johnson était belle pour mettre en avant les propositions les plus subversives. Cette tactique aurait pu sur le moment séduire et entraîner la foule des citoyens, surexcités déjà par les émotions de la guerre, de la victoire et finalement de l'assassinat politique. Un certain nombre d'esprits extrêmes devaient être tentés de bouleverser l'Etat pour s'emparer immédiatement du pouvoir, ce qui n'eût pas manqué sous d'autres climats.

Rien de pareil ne fut essayé aux Etats-Unis ; les partis y sont pourtant aussi égoïstes, plus rapaces, plus corrupteurs et corrompus que partout ailleurs. Mais ils possèdent une dose commune de jugement naturel et instinctif qui imprime une direction judicieuse à la marche générale du pays. De là sans doute ce singulier privilège qu'aucune faute politique n'y semble mortelle, quoique le gouvernement américain commette au moins autant de fautes qu'un autre.

La conséquence principale de l'acquittement, surtout au milieu des circonstances critiques où il était prononcé, fut d'établir un précédent considérable en faveur du pouvoir exécutif, et de montrer que la difficulté de condamner le Président équivaut presque à son immunité au point de vue de l'*impeachment*. Les Etats-Unis aimèrent mieux s'accomoder de cette situation que de subir les inconvénients beaucoup plus graves qui résulteraient de l'asservissement de leur première magistrature. Si en effet le peuple pouvait déposer le Président à son gré, l'Exécutif serait dépourvu de l'autorité et de l'indépendance nécessaires à sa mission qui est elle même, selon la doctrine américaine, une vraie garantie libérale et un élément indispensable de stabilité. Cet amoindrissement d'un des trois pouvoirs amènerait bientôt une incohérence et une anarchie fatales aux intérêts, plus fatales encore à la liberté.

Si de son côté le Sénat s'arrogeait le droit de renverser le Président sans l'évidence incontestable de quelque crime ou trahison extraordinaire et invraisemblable, le pouvoir législatif deviendrait suprême, et l'on sait que les Américains redoutent comme un malheur l'omnipotence des Assemblées. Par là s'effondrerait peut-être irrévocablement cette organisation délicate de pouvoirs égaux se faisant équilibre les uns aux autres. Le Sénat, en acquittant Johnson, sut maintenir ce principe fondamental des constituants de 1787, et respecter l'œuvre des pères de la République.

Peu s'en fallut pourtant que l'avis contraire ne prévalût. Les institutions républicaines sont un minimum de gouvernement dont le moindre changement peut détruire les combinaisons fragiles. L'heureuse conclusion de cet épisode judiciaire tint à l'épaisseur d'un cheveu. En effet, qu'une voix de moins se fut déclarée pour Johnson,

et il était condamné. Le triomphe de la sagesse et de la raison fut bien précaire.

Les deux ou trois sénateurs qui se décidèrent, quoique hostiles au Président, à voter son acquittement dans l'intérêt du pays, ont seuls déplacé la majorité et fait tourner les chances. Bien que pendant longtemps ils aient été traités de transfuges par toute la presse républicaine, ils restent les bienfaiteurs de leurs concitoyens. Inconsciemment peut-être, mais certainement, ils ont représenté la modération et le bon sens de la nation américaine.

Ce précédent n'a-t-il pas déjà produit d'heureux résultats? Car voici le jeu honorable qu'ont joué les partis politiques aux Etats-Unis. Les républicains de 1868 pouvaient renverser facilement leur adversaire Johnson en le condamnant; ils l'ont acquitté. L'an dernier, les démocrates qui avaient reconquis une forte majorité dans le pays pouvaient faire annuler, ou du moins contester par des moyens violents l'élection trop pittoresque de M. Hayes, de manière à rendre impossible la marche de l'administration nouvelle : ils ne l'ont pas voulu. Malgré l'évidence de certaines fraudes électorales, malgré les excitations de la presse, ils ont accepté l'arbitrage qui les frustrait, plutôt que de troubler le pays, et de bouleverser les institutions. Cette réciprocité de modération et de patriotisme explique les succès des Américains. Ils mettent leur amour-propre et leur talent à ne pas faire de révolutions, et à trouver dans leur Constitution même le remède régulier à tous les incidents fâcheux de leur vie nationale.

En résumé, dans ce conflit général et confus, l'Exécutif a l'avantage sur le pouvoir parlementaire; puis, entre les deux Chambres, c'est le Sénat qui l'emporte, double résultat inattendu de la part d'une pure démocratie républicaine. Le dernier mot du procès et la raison de l'acquittement semblent se trouver dans cette déclaration du représentant Stevens, qui était pourtant l'un des principaux accusateurs du Président : « Nous ne voulons pas d'usurpateur, et nous ne voulons pas de victime. »

NOAILLES, duc D'AYEN.

LES MÉDITATIONS

DE

MADAME LOUISE DE FRANCE[1]

C'est une légende charmante de l'Arabie qui a comparé les âmes éprises du désert et des joies de la solitude, à ces oiseaux dont les ailes montent si haut dans les airs, qu'ils ne savent plus retrouver le chemin de la terre. Cette légende de l'Orient est l'image de la douce et austère princesse qui fut Madame Louise de France, morte, à la veille de la Révolution, au couvent des Carmélites de Saint-Denis. Mme du Deffand l'appelait, déjà, en son temps, une chrétienne environnée de l'auréole; n'est-ce pas aussi Mme Campan qui s'étonnait qu'on n'eût pas recueilli les méditations de cette âme pure et vaillante? Mme de Duras se plaignait, à son tour, de ce qu'on n'avait pas raconté la touchante histoire des femmes du dix-huitième siècle, d'une piété noble et ardente, qui avaient déserté les orages de leur monde si troublé pour se réfugier dans la paix et l'ombre des cloîtres.

Mme de Duras avait raison. Dans les mêlées de cette époque agitée, le spectacle le plus attachant n'est peut-être pas celui des femmes aimables, généreuses et passionnées qui groupaient autour d'elles une légion audacieuse et nouvelle de philosophes, d'orateurs, de romanciers ou de poëtes; c'est plutôt celui de ces âmes blessées et affligées, effrayées des bruits de la vie et s'abritant sous le voile, pour aller vivre et mourir dans la cellule d'un couvent. Les tristesses et les désordres de leur société en détresse n'abattirent pas leur courage. Tandis que beaucoup d'hommes portant le froc des moines pliaient à tous les vents qui passaient sur eux, les religieuses se retrempaient dans la prière et le silence et essayaient de renouer la chaîne des austérités anciennes, et de ramener le merveilleux épanouissement de la chasteté et de la charité dans les ordres monastiques de notre pays.

Elles descendaient souvent des marches du trône pour s'enfermer

[1] *Les Méditations de Madame Louise de France,* avec Préface et Notice, par M. l'abbé Bernard, vice-doyen de Sainte-Geneviève. Un volume in-16. Chez E. De Soye et fils, imprimeurs-libraires, 5, place du Panthéon, à Paris.

dans leur vie cloîtrée, et depuis sainte Radegonde et la reine Bathilde, la poésie et l'histoire ont retracé et chanté l'héroïque existence de bien des princesses, femmes ou filles de rois, transfigurées par la foi chrétienne. Au travers des siècles écoulés, leur voix lointaine a gardé quelque chose d'harmonieux et d'enflammé, avec un étonnant accent de force voilée par la douceur.

Une de ces voix nous est revenue après un siècle de silence : c'est la voix de Madame Louise de France, fille du roi Louis XV et de la reine Marie Leczinska. Elle était née à Versailles le 15 juillet de l'année 1737. Le cardinal de Fleury, inquiet de l'état des finances du royaume, conseilla au roi de supprimer la maison des dernières filles de France : Madame Louise fut remise aux mains de Mme de Rochechouart, abbesse de Fontevrault. Son enfance fut bercée sous les grands bois de la glorieuse abbaye qui avait eu quatorze princesses de sang royal pour abbesses, et dont la floraison de pierre ombrageait le sépulcre de tant de rois. Elle y apprit de bonne heure à étouffer son orgueil naissant et à refouler les emportements et les grands airs de sa race. C'est là qu'on lui apporta la nouvelle de la victoire de Fontenoy qui la fit sangloter de joie ; elle ne tarda pas à quitter cette vie paisible et obscure pour reprendre le chemin de Versailles et se joindre au groupe sévère de la reine et de ses filles, qui contrastait avec la corruption élégante de la cour.

La reine cherchait à cacher aux princesses les intrigues scandaleuses et les impiétés de cette cour frivole et à prolonger leur ignorance de tant d'abaissements et de hontes. Elles se serraient autour du Dauphin qui restait ferme dans ce naufrage, après avoir fait trembler les courtisans par cette fière menace : « Si j'étais le maître, je voudrais faire un exemple qui effrayât, pendant des siècles, ceux qui seraient tentés de corrompre la vertu des rois. » Fidèles à la chaste renommée des filles des rois de France, elles étaient une noble et vivante protestation contre les souillures de ce règne. En sondant leur conscience, on aurait découvert, dans cette vertu de leur jeunesse, une intention de réparations envers la religion et la société offensées.

C'était le moment du plein éclat de Mme de Pompadour. La sombre et redoutable armée de l'Encyclopédie avait fait son invasion dans le royaume, les croyances chrétiennes étaient refroidies et Voltaire remplissait le monde de ses éclats de rire. La noblesse amollie penchait vers l'incrédulité qui la délivrait des rigueurs de la morale et des craintes de la religion, et la bourgeoisie lettrée annonçait son émancipation par l'insurrection de la pensée. Une ardeur confuse travaillait tous les esprits, et l'indépendance qui n'existait pas dans la constitution s'était glissée dans les mœurs. Les parlements, impatients de secouer le joug royal tombé aux mains de Louis XV, adressaient à la couronne des remontrances soulevant de périlleuses questions de liberté,

de politique et de philosophie. Sur cette mer flottante du dix-huitième siècle, on voyait surnager une foule d'éléments divers, débris du passé ou germes d'avenir. On se troublait comme en passant sur un abîme.

A la cour, les épreuves douloureuses allaient fondre comme la foudre : en quelques années Madame Henriette, la fille aînée de Louis XV, le duc d'Aquitaine, fils du Dauphin, sa sœur, le Dauphin lui-même, la Dauphine et plus tard la reine, étaient emportés par la mort. Ces événements qui attristaient et étonnaient le royaume, et les légèretés de la cour prompte à reprendre ses fêtes sans cesse renouvelées, avaient assombri le cœur de cette princesse de quinze ans, brusquement sortie de la paix et de l'humilité de l'abbaye de Fontevrault, pour entrer dans la vie énervante de Versailles. Elle le disait elle-même à quelques années de distance : « N'ai-je pas assez connu le monde pour le détester à jamais, pour ne jamais le regretter? » Elle ne regretta qu'une chose, ce fut de monter à cheval et de suivre la chasse du roi, en mettant au chapeau des plumes blanches, en souvenir du panache d'Henri IV.

Un attrait mystérieux l'attirait vers la vie pénitente des Carmélites. Le roi résistait et la lutte était longue, entrecoupée de chagrins et d'espérances. La princesse s'était fait, en son cœur, une solitude où elle se retirait et se fortifiait, en lisant les règles du Carmel et en portant le rude cilice des novices. C'est alors, et dans ce palais de Versailles où planait l'ombre du grand roi, qu'elle écrivit ses Méditations qui parurent pour la première fois, au printemps de 1789. Ce rameau d'olivier fut perdu dans la tempête; il vient de reparaître et de reverdir après un siècle d'oubli.

Madame Louise ne croyait pas laisser un livre. Elle écrivait, sans suite et sans lien, des pages détachées au courant de son cœur et de sa main. Les épis parsemés ont fait la gerbe. La première méditation est un cri d'alarme et de souffrance. Malgré les efforts de la reine, elle avait entrevu les écueils de la cour et elle en détournait les yeux avec un frémissement qui se retrouve dans le courant de sa pensée. Après avoir remercié Dieu de l'avoir fait naître française et chrétienne et de la race de saint Louis, elle s'écriait :

« D'où me viennent, Seigneur, ces agitations pénibles et redoutables pour ma faiblesse? Car, je le sens trop, je n'ai pas encore mérité de souffrir. Eh! que je suis loin d'apprendre à le mériter! Ce ne sont pas des épreuves qu'il faut à mon âme, quoique vous soyez le Dieu de force et de vertu, quoique vos serviteurs ne soient jamais plus puissants que quand ils sont dans le creuset de la tribulation. Ah! de votre joug, je n'ai besoin de goûter que les douceurs.

« Vous m'avez fait une âme sensible et dont l'activité ne peut se reposer que dans votre sein. Tout ce qui est autour de moi semble

m'inviter sur cette terre en apparence riante et heureuse. Mon âme vous interroge et vous écoute. Venez, fixez ses irrésolutions, dissipez ses tristesses et ses langueurs... Dieu qui commandez aux orages et aux tempêtes, apaisez les troubles intérieurs qui viendraient empêcher votre voix de se faire entendre toute seule au dedans de moi. Calmez, s'il le faut, jusqu'à mes espérances, anéantissez en moi jusqu'aux regrets; remplissez mon âme de cette sérénité pure qui fait le vœu de toutes ses puissances et qui surpasse tout sentiment. »

Ce n'était pas sans en être ébranlée, qu'elle songeait à briser les liens qui l'attachaient au monde; elle se repliait en elle-même, cherchant à amortir toute flamme humaine qui ne serait pas celle de la charité, et laissant s'écouler, comme un flot suit un autre flot, les effusions de sa piété. Le courage lui revenait :

« Est-ce sur le Calvaire que vous m'attendez? Indiquez-moi la route qui y conduit et vous allez m'y voir à vos côtés... Je ne me suis rien déguisé, abaissements, pauvreté, austérités de toute espèce, privations de toute sorte, solitude, délaissement, contradictions, humiliations, mépris, mauvais traitements, j'ai tout mis au pire. J'ai comparé l'état de princesse et l'état de carmélite et toujours j'ai prononcé que l'état de carmélite valait mieux que celui de princesse. »

Les hommages de la cour la jetaient dans une tristesse profonde qui avait redoublé et mûri son dédain des honneurs rendus à son rang. Pour s'animer et s'exciter à l'humilité et à la vie cloîtrée, elle assemblait des passages de l'Evangile et des psaumes, de même que Mme de Staël réunira bientôt, en faisceau, des extraits de *l'Esprit des Lois*. Il y a loin de la fille recueillie de Louis XV à la fille fougueuse du ministre de Louis XVI. Le temps marche, les plaintes vagues en s'échappant du cœur en poésie mystique prennent un ton plus clair et plus fier, et l'âme déchirée laisse voir la blessure cachée :

« Epreuves humaines, infirmités, humiliations, disgrâces de la terre, rien dans tout cela qui me laisse apercevoir une main amie et paternelle qui me châtie ou me purifie. Menacée, comme je le suis, des plus extrêmes dangers, moins peut-être au dehors qu'au dedans de moi-même, où pourrai je trouver une plus forte armure à opposer aux ennemis de mon salut, que dans cet esprit de pénitence qui en a soutenu tant d'autres? Avec ce bouclier je me tiendrai en garde contre l'orgueil, le poison de toute élévation, contre l'indolence et la mollesse, contre la vivacité des désirs qui naît du pouvoir attaché à mon rang... Exposée à tous les risques d'une mer trop fameuse, hélas! en naufrages, j'ai recours à vous, Vierge sainte, à votre tendresse bienfaisante, faites briller sur ma route le rayon du soleil de justice, soyez vous-même pour moi une étoile lumineuse pour me diriger pendant le cours critique de mon pèlerinage. »

Elle embrassait et exprimait ainsi, à la hâte, et d'une main hardie et franche, ce qu'elle appelait la science du salut. Il n'y a dans son langage ni exaltation, ni illusions, ni une tache d'écume, ni aucune trace de cette sensiblerie traînante de la fin de son siècle. Elle ne s'égare pas dans les phrases vaines ou les molles images, elle garde jusqu'à la fin sa fermeté d'esprit qui ne s'adoucit qu'aux heures de toute innocence et presque d'enfance. Il lui arrivait aussi, à certaines journées triomphantes, d'avoir l'émotion et le feu, de prendre l'essor et de monter dans la nuée.

« Je l'invoquerai dans mes combats ce nom du Seigneur, ce nom de force et il m'assurera la victoire. Je l'invoquerai dans mes peines et il me consolera; je l'invoquerai au milieu des périls de la grandeur et il me fournira la lumière. »

La peur des dangers qu'elle courait au milieu de la cour de Versailles, la poursuivait et la tourmentait : elle avait des secousses croissantes et des retours d'orgueil humain. Le vieux levain remontait et soulevait les amertumes. Ses pensées ingénieuses et fines ont, à la rencontre, des maximes d'un grain rare et du tour le mieux creusé. Une fleur de poésie y brille par moment, semblable aux herbes d'avril poussées aux fentes d'un mur. Quand les retards et les obstacles émanés du roi venaient à la traverse, elle ne s'épargnait pas à les abréger et à les aplanir. Ce qu'elle redoutait le plus, c'étaient les représailles de son amour propre en éveil et toujours prêt à se froisser. On croirait entendre un écho de la voix de sainte Elisabeth de Hongrie dans ces paroles :

« J'attacherai mes regards aux plaies de mon Dieu souffrant, et animée par cette contemplation, j'embrasserai avec ardeur ce qui me sera le plus mortifiant et j'y goûterai une douceur secrète qui tempérera toute l'amertume du calice que j'avais d'abord tant de peine à porter à mes lèvres. »

Parfois elle s'éveillait, au matin, la veine orgueilleuse plus gonflée, et l'âme prête à répandre une sève altière. Le cilice ne l'empêchait pas de rester princesse et, ainsi qu'elle le disait, de la tige de saint Louis et de Capet. Sa raison vigilante et désabusée finissait par chasser ces vanités passagères et par lui rendre plus aimable et plus visible la sagesse selon Dieu. Sa prière avait alors un accent de sainte audace et de bravoure.

« Il y a des conjonctures où le silence serait une espèce d'apostasie et s'il en est où la prudence chrétienne me fait un devoir de me taire, il en est aussi où cette prudence me donne le droit d'user des privilèges de mon rang pour réprimer les efforts du libertinage et de l'irréligion... Je serais misérable si je n'employais mon autorité à venger la religion et à protéger la vertu. Le vrai zèle peut-il manquer de ressources, quand il est animé d'un ardent amour pour Dieu! »

Elle a aussi dans ces retours aux combats chrétiens une langueur qui donne un charme singulier à son âme naïve et intrépide ; on découvre en elle de ces délicatesses de conscience qui n'inquiètent que les esprits effarouchés et superbes. La solidité de sa dévotion ne l'empêchait pas pourtant d'accomplir tous ses devoirs de princesse et de fille de l'Eglise, et il y a dans ses méditations ce passage si humain et si profond :

« En agissant par cet esprit de Dieu, je n'en serai pas moins attentive à remplir ce que je dois à l'autorité et à la société, à la tendresse, aux bienséances, à la charité. Tous ces différents rapports ne laisseront jamais entrevoir dans ma conduite ni humeur, ni hauteur, ni vivacité, ni caprices qui ne soient au moins réprimés aussitôt, par un secret retour vers Jésus crucifié. » Elle ajoutait ce mot d'une adorable piété : « Ma vie chrétienne me consolera de la supériorité de mon rang. »

On peut ressaisir, ainsi, tous les mouvements de son âme tumultueuse, pour lui emprunter son langage, avec ses entraînements, ses découragements, ses assauts, ses gémissements et ses prières, s'élevant sur les sommets, pareilles à des strophes ailées ou flottant, dans l'air, comme un fil de la Vierge. Au travers de ces agitations intérieures on surprend de ces éclats de voix qui ressemblent à un coup de clairon. Il ne lui suffisait pas de prier en silence ; elle aurait souhaité une mission plus retentissante et qui lui permît de servir sa religion par la parole, autant que par la vertu. Ce n'était pas assez pour son âme vaillante de confondre, dans un même amour, l'église et le royaume, le roi et le peuple ; elle sentait en elle cette ardeur guerrière qui donne à la parole l'éloquence et la flamme. Un de ses vœux les plus chers eût été de rallumer en France la piété menacée de s'éteindre, d'édifier la cour et, avant de s'enfermer pour travailler uniquement à son salut, « de procurer celui de tous ceux à qui le rang de sa naissance l'a donnée en spectacle. »

Le silence auquel ses lèvres sont condamnées lui pèse : elle se résigne, mais avec peine et murmure. Ecoutez-là : « Je ne convertirai pas le monde ; non, ma mission ne sera jamais aussi relevée et aussi sublime... Eloignée par mon sexe du ministère de la parole, heureuse de l'entendre, si je ne puis la porter de vive voix, au moins, puis-je l'annoncer par l'exemple..... Conseils, remontrances, instructions, vigilance, fermeté même si les circonstances l'exigeaient et que j'en eusse l'autorité, tout sera de ma part une barrière au vice et à la licence des mœurs... Donnez-moi, ô mon Dieu, l'art d'étudier les caractères et de les connaître, de peur d'irriter le mal, en voulant le guérir. Que tout ce qui m'approche, que tout ce qui dépend de moi reconnaisse qu'on ne saurait me plaire qu'autant qu'on respecte la religion et la vertu. » Elle appelait fièrement cette noble résolution un apostolat capable d'ennoblir la grandeur chrétienne.

Madame Louise de France a souvent un reflet de saint François de Sales. Elle parle, comme lui, des montuosités épineuses du chemin languissant de la vie, et du train qu'il faut suivre, tout bellement, jusqu'à la mort. On retrouve de loin en loin, dans ses *Méditations* ou ses lettres, des images souriantes, prises au doux évêque de Genève. Entre cette piété aimable et bonne, cette mansuétude divine et de confiance terrestre, et les croyances sombres et attristantes des solitaires de la vallée de Chevreuse, le contraste était saisissant. Les religieuses de Port-Royal avaient la ride plus austère et plus rude, elle n'eurent jamais ces fleurs matinales et cet idéal d'abandon, de soumission et de sacrifice charmant qui s'exhale à chaque page, de l'*Introduction à la vie dévote* et des *Méditations* de la fille de Louis XV. Chez Madame Louise, une nature ornée de pureté et d'onction reparaît à toute heure; aucune idée de révolte n'atteignit son esprit fidèle, et on ne sait ce qu'il faut le plus admirer en elle, de l'élévation de sa pensée ou de la candeur de sa foi.

C'est bien de saint François de Sales, qu'elle relève dans ce billet d'une allégresse sacrée adressé à la sœur Elisabeth de Beaujeu, novice aux Carmélites : « Bonjour, petit ermite blanc, comment vous trouvez-vous de l'entrée du désert? Je prie Dieu que tout votre chemin soit parsemé de roses qui vous embaument si fort de leur parfum, qu'elles émoussent toutes les épines dont elles sont ordinairement accompagnées. »

Quand elle parle de sainte Thérèse, on croirait qu'elle révèle ses propres éblouissements et ses aspirations au sacrifice et à la grâce. Elles ont le même feu qui les embrase, les mêmes blessures des flèches célestes, et les mêmes oraisons jaillissantes. Sainte Thérèse avait pris cette glorieuse devise : « Ou souffrir ou mourir. » Madame Louise, moins impétueuse et moins téméraire, en était effrayée et disait, en regardant autour d'elle, que les grandeurs du monde « offraient assez de quoi se crucifier soi-même. » Ce n'est qu'en tremblant qu'elle touchait à la couronne d'épines.

Une de ses plus belles méditations est celle où, en comparant ses troubles à ceux des saints, elle s'écrie : « Les saints ont-ils donc eu des secours que je n'ai pas? Etaient-ils pétris d'un limon plus pur que le mien? Ils étaient faibles, comme moi, ils ont été ce que je suis. Pourquoi avec le même secours ne deviendrais-je pas ce qu'ils sont? »

Les années passaient sur elle sans refroidir ses austérités et sa vocation. Le roi ne voulait pas se séparer de sa fille qui implorait alors sainte Thérèse par des invocations brûlantes où elle demandait la sainte liberté pour elle, et une éclatante conversion pour le roi. Cette conversion était sa sollicitude la plus constante : c'était peut-être le mouvement secret qui la poussait vers le cloître, et qu'on surprend dans ce cri arraché à son cœur : « Verra-t-il s'exécuter la séparation

sans être touché de Dieu et sans retourner entièrement à lui ? Moi, carmélite, et le roi tout à Dieu, quel bonheur ! Dieu le peut, Dieu le fera. Après cela, qu'aurais-je à désirer? Mourir, mourir carmélite et laisser ici-bas toute ma famille dans le chemin du ciel ! »

Enfin, le roi se laissa fléchir et la princesse entra au couvent des Carmélites de Saint-Denis, à l'âge de trente-trois ans, au mois d'avril de cette année 1770 où Mme du Barry régnait à Versailles et où le chancelier Maupou chassait les parlements que Beaumarchais allait venger par d'immortelles railleries. Elle y prit le nom de sœur Thérèse de Saint-Augustin. Sa dernière méditation est un chant de victoire sur la colline sacrée.

La nouvelle de cette fuite du monde, si inattendue et si soudaine, surprit le royaume. A la cour, les princesses s'emportèrent contre le roi, ou pleurèrent en silence. Les princes étaient dans l'admiration et le comte d'Artois écrivait à la nouvelle carmélite des lettres pleines de regrets et de tendresses. Marie-Antoinette et Madame Elisabeth coururent à Saint-Denis, et le jour de la cérémonie de la vêture, Marie-Antoinette donna à Madame Louise, le voile, la ceinture, le scapulaire et le manteau. Louis XV quitta, plus d'une fois, Trianon pour revoir sa fille, tour à tour maîtresse des novices et prieure dans son couvent. La mort attendait le roi dans l'été de 1774 : la princesse, dans son affliction, ne se consolait qu'en espérant que le sacrifice de sa vie cloîtrée serait compté à son père. Elle écrivait au cardinal de Bernis : « Je serais absolument inconsolable, si je n'avais lieu d'espérer que Dieu aura fait miséricorde au roi, mais je l'espère et j'ai les plus fortes raisons d'avoir cette espérance. »

Les rois étrangers allaient la visiter au couvent et on a d'elle ce curieux billet envoyé aussi au cardinal de Bernis : « On n'a jamais vu des rois si voyageant que dans ce siècle-ci. Cela ne doit pas faire de bien à leurs Etats ; mais ce sont leurs affaires. » Qu'aurait-elle dit au temps où nous vivons?

Elle écrivait avec plus d'enjouement : « Nous soufflons ici bien fort sur nos doigts ; on annonce un hiver terrible : cela ne fait pas rire une carmélite aussi lâche que moi ; mais, patience, dans quelques mois, nous n'y penserons plus. Voilà comment passent les saisons et la vie. » C'est ainsi qu'elle s'affermissait de plus en plus, en se trempant dans une énergie nouvelle ; elle ne se résignait pas seulement à cette lutte sans trêve, elle s'y complaisait ; mais ses souffrances s'entendent à peine sous le voile qui s'abaisse et nous les dérobe. Le sentiment de sa force est partout présent et fait évanouir les rigueurs de l'hiver et de la pénitence : on sent le printemps et le ciel par delà.

On ne l'oubliait pas à Versailles, dans ce beau monde de la cour où les vivants et les morts allaient vite. Elle n'eut pas le sort de tant de

femmes répandues et admirées pour leur esprit et leur beauté, et qu'on délaissa aux premières neiges de la vieillesse. Combien de ces astres s'étaient éteints et avaient disparu, tout d'un coup, dans cet abîme de l'oubli où étaient allées ces belles dames du temps jadis, chantées et regrettées par Villon. Ces fugitives et ces abandonnées échouèrent au premier écueil, sans inspirer une plainte à leur société heureuse et pressée de vivre, prête à se bouleverser et à se renouveler, dédaigneuse des anciennes idoles et tout entière à ses plaisirs, à ses ambitions, à ses étonnements et à ses chimères.

Madame Louise de France avait choisi la meilleure part. Une mort mystérieuse et rapide lui était réservée. On a pu croire qu'une main criminelle lui avait versé le poison, en ces journées orageuses qui annonçaient la Révolution. Elle en avait écouté les grondements lointains, et il semble, à l'effroi de ses lettres, qu'elle en ait pressenti les coups terribles. De son lit d'agonie, et par un sentiment de dure pénitence, elle se releva pour éloigner de sa bouche le crucifix où le roi son père avait collé ses lèvres, en mourant : elle en voulut un autre qui lui rappelât des souvenirs moins attendrissants et moins aimés. La prieure carmélite mourut à la fin du moins de décembre de l'année 1787, en princesse fille de saint Louis. Ses dernières paroles paroles furent une explosion de joie : « Il est temps, hâtons-nous, marchons au Paradis ! » Mme Campan disait même tenir de Louis XVI, qu'elle avait parlé de ce ton si fier : « Au Paradis, vite, vite, au grand galop ! »

Elle échappa à l'échafaud promis au roi, à la reine, à Madame Elisabeth, et à cette foule de victimes de toutes les contrées et de tous les âges, ayant la noblesse de la race ou du malheur, et dont le sang retombait sur la Révolution. Elle n'a pas dormi longtemps dans sa tombe. Le jour où les tombeaux des rois furent violés à Saint-Denis. Des mains sacrilèges n'épargnèrent pas le chaste sépulcre de cette princesse qui avait préféré la pauvreté du cloître à l'éclat de la cour de Versailles, et son corps de vierge fut jeté à la voirie.

Il nous est du moins resté ses *Méditations* qui viennent de sortir de leur longue nuit. On y découvre son âme tout entière, avec le libre vol de ses espérances, de ses tristesses et de sa foi chrétienne. On respire au large dans cette sérénité de pensées et de sentiments. Il y avait, en elle, de puissants ressorts et de nobles tumultes, et le charbon divin, en purifiant ses lèvres, y avait laissé son empreinte. La fraîcheur de ses croyances ne fut jamais pâlie par le souffle qui amoncelait tant de nuages à l'horizon de son siècle, et sa main ne trembla pas, en portant son flambeau de vierge sage.

Madame Louise de France écrivit ses *Méditations* à toute heure et en toute saison, et ce qu'elle n'a jamais cherché, c'est le style. La source d'eau vive se frayait un passage où elle pouvait, selon la pente

et le moment. Elle a eu pourtant plus de nerf et de vigueur, et moins d'insouciance et de négligence littéraire que son père. Louis XV n'hérita pas de la langue de Louis XIV, cette langue magnifique du grand roi que d'Aguesseau a vantée. Sous la manière d'écrire du père et de la fille, on revoit leur nature même, molle chez le roi, pure et forte chez la princesse.

La dernière fille de Louis XV se rattache, par un coin de ses *Méditations*, à une brillante figure du grand siècle, d'un charme infini dans la grâce et l'élégance, et dans l'humilité du repentir, à cette petite violette, dont a parlé Mme de Sévigné, qui se cachait sous l'herbe, honteuse à la fois d'être maîtresse, mère et duchesse, et que Bossuet salua du nom de sœur Louise de la Miséricorde, le jour où elle prit le voile de carmélite au couvent du faubourg Saint-Jacques. Ce qui les met sous un même rayon, c'est qu'elles échangèrent toutes les deux la vie du palais de Versailles contre la robe de bure du cloître. Mais pour atteindre leur désert et leur sacrifice, combien les chemins avaient été contraires !

Avant de se réfugier au couvent, Mme de la Vallière avait épuisé le calice du monde. Madame Louise de France en avait à peine effleuré les bords. Tandis que dans ses *Réfléxions sur la miséricorde de Dieu*, celle qui eut tant à souffrir de Mme de Montespan s'abreuvait de douleurs et d'expiations, pour mieux se punir de sa passion et de ses fautes, la chaste solitaire de la cour de Louis XV n'a jamais, dans ses *Méditations*, à se reprocher d'autre défaillance que de ne pas s'être assez servie des droits de sa naissance, pour faire germer la vertu autour d'elle. Mme de la Vallière, qui se comparaît aux trois pécheresses fameuses de l'Evangile, n'est qu'un roseau battu des vents : son cœur resté faible et chancelant a toujours peur des rechutes et des reprises de jeunesse ; elle n'a le courage de s'acheminer vers Dieu, c'est elle qui le dit avec sa fleur d'imagination, « que doucement et imperceptiblement, ainsi que l'aurore. »

Madame Louise de France n'a pas cette hésitation et cette ferveur attardée. L'amour du salut l'emporte d'un coup d'aile vers les régions où ne planent que les oiseaux de haut vol. Elle se donne sans partage, en ne laissant tomber sur le néant humain qu'un regard de commisération. Dieu ne lui apparaît pas, comme à Mme de la Vallière, en vengeur et dans le bruit de sa colère, mais en père céleste qui aime et qui bénit. Si de sa fenêtre de Chaillot ou du faubourg Saint-Jacques, l'une regardait, par échappées, du côté de la terre ; l'autre, du château de Versailles, autant que du couvent des Carmélites de Saint-Denis, n'a eu les yeux tournés que vers la vie obscure du cloître. La voix de Mme de la Vallière n'eut ses oraisons vraiment pénitentes qu'aux dernières années ; elle a alors des inspirations brûlantes à la fois et repo-

sées qu'on prendrait pour un chant confus et incertain préludant à un chœur d'Esther et d'Athalie. La voix de Madame Louise de France n'a pas cet accent sonore, ressouvenir de l'hôtel de Rambouillet; elle a plus d'attendrissement, plus de souffle et d'harmonie.

Il lui est arrivé, un jour, d'avoir en traçant son portrait, une pointe d'aimable et fine raillerie. Elle écrivait à une mère prieure des Carmélites de Bruxelles : « Votre servante est fort petite, grosse tête, grand front, sourcils noirs, yeux bleus-gris-brun, nez long et crochu, menton fourchu, grasse comme une boule et bossue. On dit cependant que depuis qu'elle est revêtue de l'élégant habit du Carmel, il n'y paraît que peu : elle s'en moque. Cela ne lui a rien fait depuis qu'elle a l'âge de raison. »

Les Mémoires du temps ne sont pas aussi dédaigneux; il lui font même une part plus belle qu'à ses sœurs. Le *Journal* de Barbier en parle ainsi : « Madame Victoire est assez grande, formée, assez puissante, plus jolie qu'autrement, les yeux beaux, plus brune que blanche et fort enjouée. Madame Sophie est grande, belle princesse, ressemble au roi et est assez sérieuse. Madame Louise est plus petite, moins blanche, fort jolie néanmoins, gaie, de l'esprit; c'est elle qui porte la parole. »

Il y a d'elle un portrait où Madame Louise est revêtue du costume qu'elle a souvent porté au couvent. La tête est couverte d'une coiffe de toile blanche, encadrant le visage. Deux boucles de cheveux noirs flottent sur les tempes; la guimpe blanche de la poitrine tranche sur la robe noire, dont les larges manches raides et relevées sont bordées de toile. La main droite tient un éventail ouvert, et la main gauche un mouchoir à moitié plié et froissé; aux attaches des bras sont noués des bracelets de velours noir. La figure est forte et pleine, le front pur, les yeux ont un éclair vif et doux et les lèvres respirent la sérénité et la bonté. Elle n'a pas la haute mine et le grand air des princesses, ses aïeules, ses sœurs ou ses cousines ; c'est un visage heureux et bon où la noblesse de la race semble vouloir se cacher pour ne montrer que les traits effacés et voilés de la religieuse carmélite.

En perdant ainsi le rayonnement de sa royale origine, elle a retrouvé, au fond de sa cellule et dans la paix du cloître, une couronne, non d'azur et de fleurs de lys d'or, mais d'aubépine toute fleurie, légère au front et immortelle. Si elle m'entendait par delà l'horizon terrestre, elle se plaindrait peut-être de ces louanges qui lui étaient une tristesse dans le monde; je crois plutôt qu'elle ne les blâmerait que d'un sourire et, je l'espère, elle me les pardonnerait.

DUBÉDAT,
Conseiller à la Cour de Toulouse.

MÉLANGES

LA MONNAIE DANS L'ANTIQUITÉ

Par François Lenormant.

Paris, 2 vol. in-8°.

C'est quelque chose d'un peu décourageant que la science. Les grands labeurs d'autrefois, les œuvres qui semblaient les plus complètes et les plus irréprochables, au bout d'un siècle sont déclarées insuffisantes ; on a découvert du nouveau, et souvent aussi on a démenti ce qui était ancien. Sans doute chacun a apporté à ce trésor son contingent d'utiles découvertes; mais, des découvertes à force de se multiplier et parfois de se démentir, des œuvres savantes à force de se renouveler (et elles ne se renouvellent jamais assez complétement pour que le passé puisse être oublié), ne sortira-t-il pas une sorte de chaos? à force d'avoir appris, ne finira-t-on pas par ne rien savoir !

J'ai hâte de dire que cette impression est exagérée. M. Lenormant ne tient en mépris l'œuvre d'aucun de ses prédécesseurs, pas plus celle des premiers numismates du seizième siècle que celle de l'illustre viennois Eckhel qui, à la fin du dernier siècle, a réformé, ou pour mieux dire, coordonné la numismatique ancienne. Mais, si par hasard quelqu'un croit être arrivé ou croit pouvoir arriver à la plénitude de la science, M. Lenormant est bien obligé de lui dire que la « science est toujours dans un perpétuel *devenir*, et que, si elle augmente son trésor par quelques nouvelles parcelles de vérité, la plénitude de la vérité ne pourra jamais être atteinte ici-bas. » Il a raison : *devenir* est le sort de l'homme, l'être parfait n'appartient qu'à Dieu.

Il ne s'agit pourtant ici que d'une science bien positive et bien technique : l'examen des monnaies que nous a laissées l'antiquité. Mais, là comme ailleurs, chaque siècle fournit au chercheur de nouvelles trouvailles; là comme ailleurs, le trésor s'augmente au point qu'on arrive à ne plus savoir le compter. Et cela est si vrai que, sans s'arrêter autrement aux faits historiques que mentionnent les monnaies, ni aux

conditions économiques qu'elles nous révèlent dans la société antique, en s'occupant par-dessus tout du mode de fabrication et de la loi de la fabrication, en d'autres termes de ce qui relève soit du fabricant, soit du législateur, M. Lenormant remplit deux volumes que certes personne n'accusera de verbiage ni d'inutilité.

Disons au contraire que tout se tient dans la vie des sociétés humaines; il est impossible de ne pas remarquer ici combien cette étude des monnaies, si minutieuse et en apparence si aride, cette étude qui ne sort pas de l'atelier monétaire, nous révèle de grands faits historiques. La politique romaine, entre autres; la marche de la conquête soit en Italie, soit hors d'Italie, soit en Orient, soit en Occident, diverse selon les temps et selon les lieux; la politique du sénat, celle de César et d'Auguste, celle des empereurs, tout cela (on ne s'en douterait pas) se trouve vérifié par les minutieuses transformations de la monnaie; c'est un petit coin de l'histoire, mais dans lequel on dirait volontiers que toute l'histoire se réfléchit, d'autant plus qu'ici ce n'est pas la parole humaine souvent trompeuse, écrite sur le parchemin ou sur le papier si facilement altérables, c'est l'airain, l'argent et l'or, qui cachés dans les entrailles de la terre, en sortent tout à coup pour nous révéler les siècles passés.

Nous ne saurions exposer ici tout le détail de cette science. Nous voulons seulement faire comprendre son importance à ceux qui l'ignorent. Ceux qui savent connaissent déjà, sinon les leçons publiques et le livre, au moins le nom et les travaux antérieurs de M. Lenormant; et, oublier que ce nom représente pour lui deux générations d'amis savants le *Correspondant* surtout ne saurait et chrétiens, et que la science comme la foi du père a passé au fils. L'un et l'autre ont prouvé que la vérité religieuse est, je ne dirai pas seulement compatible, mais en affinité naturelle avec tous les ordres de vérité scientifique. Ozanam et Lenormant dans l'histoire, Biot, Cauchy, Blainville et tant d'autres dans les sciences d'observation et dans les sciences exactes en sont bien la preuve. Ce n'est pas la foi, c'est bien plutôt l'incrédulité qui jette la science dans les à peu près, dans les hypothèses, dans les impossibilités.

Et, puisque j'ai réuni ici deux érudits et numismates chrétiens, qu'il me soit permis d'en nommer un troisième que le livre de M. Lenormant cite continuellement, mon ami, le baron d'Ailly dont les *Recherches sur les monnaies romaines* ont paru magnifiquement imprimées et gravées en 1868, celui-là, ce n'est pas l'antiquité numismatique tout entière; c'en est seulement une portion et même la plus aride et la plus délaissée, les monnaies romaines de la République, que le baron d'Ailly avait réunies dans son cabinet, aujourd'hui légué à la Bibliothèque nationale, et dont il a fait le sujet de son travail. Tâche difficile, ardue,

mais qu'il a admirablement accomplie! Lui encore; c'était un chrétien, il dédie son livre à Pie IX et sa vie s'est passée en grande partie à Rome par amour pour la Papauté; et, plutôt que tous les honneurs littéraires auxquels sa modestie n'osait prétendre, il estimait « l'acceptation de son livre par le Souverain-Pontife la plus grande et la plus douce récompense de son labeur. » M. Lenormant ne me saura certainement pas mauvais gré d'avoir rappelé à côté de son travail celui d'un écrivain qu'il mentionne presque à chaque page.

Réunir dans ma pensée, Charles Lenormant, son fils, et le baron d'Ailly, tous trois savants et chrétiens, c'est un rapprochement qui console mon cœur d'ami et que le cœur filial de M. François Lenormant appréciera comme moi.

Comte F. de Champagny,
de l'Académie française.

LA QUESTION DE GALILÉE,

LES FAITS ET LEURS CONSÉQUENCES,

Par Henri de L'Epinois. — Paris, Palmé.

Bien des questions sont contenues dans la *Question de Galilée* ou s'y rattachent. Les questions de fait se présentent d'abord à l'esprit. Au milieu de quelles circonstances et sous l'empire de quels motifs fut rendu le décret de 1616 qui, en frappant Copernic, atteignait son puissant continuateur? Quelle fut l'attitude de Galilée devant cette première condamnation? Est-il vrai qu'Urbain VIII se reconnut dans le *Simplicio* du *Dialogue* publié en 1632, et que les intentions satiriques prêtées à Galilée changèrent en rancune la sympathique admiration à laquelle le pape l'avait dès longtemps accoutumé? Lorsque Galilée, mandé devant le Saint-Office, fut soumis à la procédure inquisitoriale, dût-il subir l'épreuve de la torture? Enfin la sentence qui, en 1633, infligea à son système la note d'hétérodoxie, a-t-elle entravé le progrès des sciences; a-t-elle provoqué, comme on l'affirme, la décadence intellectuelle de l'Italie?

Ces questions de fait soulèvent des questions de droit. Les condamtions de 1616 et de 1633 engagent-elles l'infaillibilité de l'Eglise et du Saint-Siège, et fournissent-elles aux adversaires de ce dogme des armes victorieuses? Permettent-elles du moins d'accuser d'incompétence les tribunaux qui les ont portées? Et arrive-t-on à cette conclusion, que les congrégations de l'Index et du Saint-Office ne peuvent, sans commettre un excès de pouvoir, aborder l'examen d'un point scienti-

fique, se rattachât-il ou parût-il se rattacher par des liens étroits aux vérités religieuses qu'elles ont mission de défendre ?

De longues études avaient préparé M. Henri de l'Epinois, premier éditeur des pièces du procès de Galilée, à traiter ces graves questions. Il l'a fait avec une calme impartialité qui ne coûte rien à sa foi.

M. Henri de l'Epinois a mis en lumière les raisons qui expliquent la condamnation du système de Copernic. L'illustre chanoine de Thorn avait pu formuler en toute liberté sa théorie astronomique, et, en 1543, le pape Paul III avait même agréé la dédicace du traité *de Revolutionibus orbium cœlestium*, qui en contient l'exposition. Mais les passions péripatéticiennes s'émurent lorsque Galilée fut devenu en Italie l'habile et vigoureux champion du système de Copernic, et ces passions trouvèrent un renfort dans les religieuses alarmes de beaucoup d'esprits distingués. On était effrayé de l'audace que les protestants et surtout les sociniens avaient portée dans l'interprétation des textes scripturaires ; sans doute on ne rejetait pas les règles exégétiques que saint Augustin et saint Thomas avaient tracées avec un bon sens si perspicace et une autorité si haute, mais on ne jugeait pas le nouveau système assez démontré pour qu'on dût faire l'application de ces principes aux textes bibliques dont le sens traditionnel était menacé. On ne se contentait même pas de cette réserve défiante et en armes ; on croyait découvrir, on se croyait tenu de signaler entre certains passages de l'Ecriture et le système de Galilée une contradiction essentielle. De là le décret de 1616, de là celui de 1633. Il n'est nullement nécessaire d'imputer à une rancune du pape les sévérités de cette dernière condamnation. Rien ne prouve que Galilée ait voulu ridiculiser Urbain VIII sous le nom de *Simplicio* ; rien non plus ne prouve que le Pape ait pu reconnaître ses propres idées dans les discours de ce personnage, type du péripatéticien obstiné et, si je l'ose dire, endurci. Comme le remarque M. de l'Epinois, *Simplicio* traite les taches solaires d'illusion d'optique, à l'encontre d'Urbain VIII qui, encore cardinal, glorifiait dans une ode Galilée de les avoir découvertes.

Lors du procès de 1633, Galilée a-t-il subi la torture ? Les témoignages contemporains, catholiques et protestants, sont muets sur ce point; « il « faut descendre assez avant dans le dix-huitième siècle, » dit M. de l'Epinois, « pour trouver les premières traces d'une allégation qui, « saisie avidement par l'imagination populaire, n'a cessé d'être répétée « depuis par de nombreux écrivains. » Ni les documents du procès, dont M. de l'Epinois élucide le sens et établit l'intégrité, en critique exercé, ni les règles de la procédure inquisitoriale, ni les égards dont Galilée fut constamment l'objet, n'autorisent à penser que cette rigueur lui fut appliquée. Ses aveux, son âge, ses infirmités, l'en exemptaient de droit.

M. de l'Epinois n'a eu aucune peine à montrer que les sciences astronomiques et physiques, après comme avant la condamnation de Galilée, trouvèrent en Italie de nombreux adeptes, et qu'on ne peut, sans une injustice criante, imputer aux décrets de 1616 et de 1633 la décadence intellectuelle où tomba la péninsule. Une telle décadence, qu'on ne doit pas d'ailleurs exagérer, a été provoquée par bien des causes où les juges de Galilée n'ont rien à voir. Le catholique peut néanmoins regretter leurs arrêts ; il le peut d'autant plus que ses regrets laissent intactes l'infaillibilité de l'Eglise et du Saint-Siège, et la haute juridiction des congrégations romaines.

L'infaillibilité, en effet, n'est nullement en cause dans les jugements qui ont frappé Galilée. Ni Paul V, ni Urbain VIII ne les ont munis d'une sanction officielle; aussi nul théologien, même parmi les moins exigeants sur les conditions et les notes de l'*ex cathedra*, n'a-t-il reconnu dans ces décrets les actes d'une autorité infaillible. Ce qui est en cause seulement, ce sont les congrégations de l'Index et du Saint-Office, et l'erreur où elles ont donné ne prouve pas qu'elles aient commis une usurpation de pouvoir. Elles prononçaient sur une question qui touchait de très-près à l'exégèse biblique, et elles voulaient garder de tout péril le dépôt scripturaire et traditionnel auquel elles étaient préposées. Entre les diverses décisions qui s'offraient à leur choix, ces tribunaux ont préféré la plus rigoureuse et la moins aisée à défendre; ils se sont trompés, mais la langue juridique a-t-elle jamais confondu l'erreur judiciaire avec l'incompétence ?

Je rappellerai, en finissant, que les condamnations portées en 1616 et en 1633 furent levées par les papes Benoît XIV et Pie VII ; et que, dès les règnes d'Innocent X, d'Alexandre VII et de Clément IX, le système qu'elles avaient atteint était de nouveau toléré. De nos jours, à l'observatoire du Collège romain, le P. Secchi a prouvé que l'astronomie n'a rien à craindre de la Papauté, et a commenté à sa façon ce chapitre IV de la constitution *de Fide* où le dernier concile œcuménique, en assignant son domaine à la science, lui a si nettement reconnu ses droits.

Augustin Largent,
prêtre de l'Oratoire.

REVUE DES SCIENCES

Exposition universelle. — Galerie des machines. — Les petits moteurs. — Le travail manuel et le travail mécanique. — La production au point de vue hygiénique et moral. — Inconvénient des machines à vapeur pour les petites forces. — Tentatives pour créer de nouvelles machines motrices. Les moteurs à vapeur combinés; à explosion. — Les machines à gaz. — Différents types. — Moteur Lenoir; moteurs Otto et Langen. — Moteur Hugon. — Moteur Bisshop. — Les machines à air chaud au Champ-de-Mars. — Machine Rider. — Machine Hock. — Les machines à vapeur minuscules. — Illusions des inventeurs. — Les moteurs hydrauliques. — Le prix du travail à Paris avec les machines à eau. — Les moteurs à ressort pour machines à coudre. — Les moteurs électriques. — Equivalent économique des moteurs électriques. — Conclusion.

Dans un premier coup d'œil rapide sur l'Exposition, nous avons sommairement indiqué les progrès réalisés dans la construction des grandes machines à vapeur. La machine à vapeur règne partout depuis, les forces énormes de 3,000 chevaux-vapeur jusqu'aux forces réduites de 4 à 5 chevaux. Examinons de même aujourd'hui les petits moteurs domestiques. Il est des cas nombreux dans l'industrie, dans l'agriculture où l'on n'a besoin que de forces très-restreintes, depuis quelques kilogrammètres jusqu'à un ou deux chevaux[1]. Le travail en chambre effectué souvent encore à main d'homme gagnerait beaucoup à être fait par de petites machines. Les machines à coudre, les métiers Jacquard pour les rubans devraient être mus partout par des moteurs domestiques. A Paris, seulement, on compte encore plus de 12,000 outils à pédale et plus de 6,000 roues à manivelles. On ne saurait trop s'efforcer au point de vue hygiénique et morale de remplacer le travail d'atelier par le travail en chambre et en famille.

La machine à vapeur qui n'a pas de rival pour la production des forces puissantes ne présente plus d'avantages pour les petites forces;

[1] Voir dans *le Correspondant* du 10 août notre article sur les moteurs à vapeur et les définitions du kilogrammètre, du cheval-vapeur, etc...

elle offre même des inconvénients sérieux. C'est en effet un appareil qui réclame certaines connaissances spéciales et qui ne peut être placé sans danger et sans autorisation administrative dans une maison. Il faut un certain temps pour mettre la chaudière sous pression, et alors même qu'on n'a plus besoin momentanément de la machine, il n'en faut pas moins entretenir le feu et dépenser du charbon en pure perte. Depuis longtemps, on cherche une autre force motrice. On a essayé de la force expansive de l'air fortement chauffé, de la détente de vapeur d'éther, de chloroforme, d'un gaz comprimé, de l'acide carbonique, de l'acide sulfureux, de l'ammoniaque, etc. On a songé à utiliser la force explosive d'un peu de poudre, de fulmicoton, puis d'un mélange détonant formé d'air et de gaz hydrogène. L'idée première de ces moteurs à explosion est très-ancienne. On a renoncé aux machines à poudre, à cause de leur marche irrégulière et des dangers d'explosion qu'elles offrent toujours plus ou moins. On voyait cependant, il y a quelques années encore, à Laigle, chez M. Mouchel, fabricant d'aiguilles un type curieux qui mérite une mention. On sait qu'il suffit qu'une poussière très-fine soit en suspension dans l'atmosphère pour constituer avec l'air un véritable mélange détonant. Récemment, M. Lawrence Smith signalait la formidable explosion qui s'est produite en Amérique dans le plus grand moulin à farine du monde, situé sur une des chutes du Mississipi. La toiture fut enlevée et les murs furent projetés sur les moulins du voisinage. Il y a une douzaine d'année, rue de la Verrerie, à Paris, un sac d'amidon renversé par accident du haut d'un escalier, au bas duquel brûlait un bec de gaz, forma avec l'air un mélange détonant et il se produisit une explosion épouvantable. Dans les houillères, c'est souvent la poussière de houille qui détermine par son inflammation les accidents, et non pas toujours, comme on le croit généralement le grisou. Il suffirait donc d'introduire dans un cylindre de machine à vapeur un peu d'air tenant en suspension une fine poussière et de mettre le feu au mélange pour engendrer une force. C'est Monge qui inventa le premier ce genre de machines. On a laissé de côté la poudre et les composés explosifs, quand on eut reconnu que le gaz d'éclairage formait avec l'air un mélange détonant beaucoup plus commode à manier et dépourvu des dangers inhérents à la manipulation des poudres explosives.

On reconnaîtra sans peine, en parcourant les salles des machines du Champ-de-Mars que pour les petites forces, les moteurs à vapeur ont été remplacés par les moteurs à gaz. Nous n'avons pas dans cette revue rapide à rappeler les commencements des moteurs à gaz, mais bien seulement à décrire brièvement les types les plus perfectionnés qui figurent à l'Exposition.

Dans le moteur Lenoir qui eut de 1860 à 1867 un certain retentisse-

ment dans le monde industriel, le gaz et l'air sont introduits sous le piston d'un cylindre analogue à celui des moteurs à vapeur, en proportion convenable pour produire un mélange explosif. Une étincelle électrique met le feu au gaz dans cet espace clos et le piston est violemchassé en avant. Un orifice qui se démasque donne tout à coup passage aux gaz chauds, et de l'autre côté du piston, le mélange explosif introduit de nouveau et allumé ramène le piston dans sa situation première. Ainsi s'établit le mouvement de va et vient du piston. Cette machine, à double effet, dépense beaucoup, environ 2,700 litres de gaz par heure et force de cheval, soit à Paris, 90 centimes par heure. En outre, il faut pour refroidir le cylindre qui s'échauffe beaucoup une dépense d'eau de 120 litres environ par heure, et l'eau coûte cher aussi à Paris. Une machine-vapeur d'égale force ne dépenserait guère plus de 12 centimes à l'heure. Si on a donné la préférence à ce moteur primitif dans beaucoup de cas sur la machine à vapeur, c'est qu'il ne nécessite pas de chauffeur ni de mécanicien spécial; qu'il fonctionne à volonté, s'arrête de même au doigt et à l'œil, peut s'installer partout, est dépourvu de danger. A dépense un peu supérieure, tous frais compris, il est évidemment plus commode à manier que la machine à vapeur. Cependant on ne l'emploie plus guère aujourd'hui.

En 1867, en effet, parut à l'Exposition une autre machine à gaz, inventée par MM. Otto et Langen, de Cologne. Ce moteur est à simple effet. Le cylindre est vertical et très-long; il a la forme d'une colonne. Le mélange explosif est introduit dans le cylindre à sa base; il est allumé directement par un petit bec à gaz, ce qui rend inutile l'emploi accessoire d'une pile et d'un inflammateur électrique. Les gaz chassent le piston en haut. Quand ils se sont détendus et refroidis, qu'une portion de l'oxygène de l'air s'est combinée à l'hydrogène pour faire de la vapeur d'eau, il se forme un certain vide sous le piston. Celui-ci descend, aspiré par ce vide et entraîné par son propre poids, en refoulant d'ailleurs le gaz refroidi par la lumière de l'échappement. Cette machine utilise bien la détente; elle est par suite plus économique que le moteur Lenoir; elle ne dépense que 1,500 litres par heure et force de cheval. Malheureusement elle fait beaucoup de bruit et sa marche est un peu irrégulière.

Elle est remplacée aujourd'hui par une machine nouvelle et mieux combinée, que l'on peut voir fonctionner dans la section française ou dans le pavillon de la compagnie parisienne du gaz. Dans les deux types que nous venons de décrire, on tire surtout parti de la force brusque de l'explosion, ce qui conduit à une assez mauvaise utilisation de la force engendrée. Ce sont des machines à explosion. M. Otto a cherché à se servir de la combustion du gaz à l'intérieur pour élever l'air introduit et à constituer ainsi une machine à air chaud. Le gaz échauffé se

détend à la façon de la vapeur; la force est produite progressivement et agit avec plus de continuité.

La nouvelle machine Otto et Langen est à cylindre horizontal. Le cylindre reçoit d'abord un mélange faiblement explosif de 15 parties d'air pour 1 de gaz; puis pour que l'allumage se fasse sans peine, un mélange réellement explosif de 7 parties d'air pour 1 de gaz. L'inflammation se fait progressivement dans toute la masse et la dilatation du gaz est par suite graduelle. L'expansion est presque régulière. Le moteur marche doucement et sans chocs. Un mot sur le fonctionnement.

Le piston s'avance dans la première phase du mouvement, entraîné par la force emmagasinée dans un volant assez lourd. Il fait le vide derrière lui et aspire le mélange gazeux emmagasiné dans une poche de caoutchouc. L'admission est interrompue. Le piston revient sur lui-même, encore entraîné par la force vive du volant; il comprime le mélange aspiré de façon à élever sa pression à environ deux atmosphères. Le piston arrivé à fond de course, le mélange comprimé est allumé. Le piston retourne sur lui-même, mais poussé cette fois par l'expansion des gaz dilatés. La détente produite, il revient chassant dans l'air par un orifice démasqué en temps convenable, les gaz refroidis.

On l'aura remarqué : la force qui anime la machine ne se développe qu'une fois par trois coups de piston. Premier coup, aspiration du gaz; deuxième coup, compression; troisième coup, poussée effective. Ces machines vont très-vite, mais en somme le piston ne travaille qu'une fois sur trois et une partie de la force engendrée est appliquée à comprimer le mélange explosif et à faire aller et revenir le piston. L'idée de cette compression préalable des mélanges détonants est empruntée aux moteurs à air chaud d'Ericcson et de Franchot; elle ne semble pas légitime en théorie. C'est du travail distrait de la machine. En pratique, cet artifice permet d'élever moins haut la température à laquelle le mélange est porté, et de diminuer par conséquent l'échauffement si nuisible aux machines; il donne, en outre, le moyen de réduire le volume du cylindre et par suite la diminution du moteur. Quoi qu'il en soit la machine Otto ne dépense pas guère, affirme-t-on, que 1,200 litres par heure et force de cheval et n'exige pour le refroidissement du cylindre que 35 litres d'eau. Son rendement économique est près de trois fois supérieur à la machine primitive de M. Lenoir.

Dans la galerie, classes 53 et 54, fonctionnent avec une régularité remarquable les moteurs français de M. Hugon, l'auteur de la première machine à gaz réalisée dans notre pays. Aucun ingénieur n'a combiné autant de types (brevets de 1858, 1860, 1861, 1862, 1863, 1864, 1865 et 1877). Les moteurs Hugon sont utilisés depuis longtemps au laboratoire de la Sorbonne, au laboratoire de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, à l'administration des télégraphes, à l'Ecole supérieure de Lyon,

à la chambre des députés de Versailles, et dans différents ateliers situés à divers étages.

Les moteurs exposés méritent l'attention. Ils sont à double effet. Par une distribution ingénieuse du mélange gazeux dans le cylindre, on utilise la force expansive des gaz, et le vide résultant de la combustion de l'hydrogène, du refroidissement des gaz et de la condensation de la vapeur d'eau. Le piston, au départ, aspire le mélange. Quand l'introduction est convenable, l'allumage a lieu, la dilatation chasse le piston en avant; la détente se produit, puis le refroidissement; il se forme un certain vide; le piston, arrivé à fond de course, est aspiré par ce vide et revient en arrière. Au moment où le vide est comblé, l'introduction du mélange a lieu derrière le piston et achève de le ramener à son point de départ en passant par les mêmes phases. La consommation est de 2,000 litres dans le moteur perfectionné de M. Hugon. La machine est plus simple que celle d'Otto; elle fonctionne pour les mêmes forces à des vitesses très-réduites, ce qui diminue d'autant l'usure des organes. Marche silencieuse, marche régulière, ce sont là de bonnes conditions de fonctionnement.

Nous en aurons fini avec les machines à gaz, quand nous aurons esquissé le moteur Bisshop qui fonctionne parmi les machines de la classe 54 de la galerie française. Nous sommes bien cette fois devant un très-petit moteur. M. Bisshop n'a fait au fond que reproduire le premier moteur Otto et Langen, mais il l'a construit plus judicieusement. Le cylindre est vertical; l'explosion chasse un piston relié à l'arbre moteur par une bielle en retour. Cette disposition permet de donner à la course une longueur telle que la détente s'effectue aussi complètement que possible, et au retour le vide produit par le refroidissement fait entrer en jeu la pression atmosphérique bien plus efficacement que dans le premier moteur Otto. Cette petite machine n'exige pas d'eau de refroidissement. Le cylindre est muni de larges surfaces réfrigérantes qui suffisent par leur rayonnement à empêcher l'élévation de température. Un moteur Bissohp de 1/15 de cheval met en action deux machines à coudre, avec une dépense de 10 centimes seulement par heure. Un moteur de 1/3 de cheval consomme 25 centimes environ et peut mettre en mouvement huit machines Howe. C'est absolument pratique. Malheureusement ce petit moteur coûte encore pour 1/3 cheval 1,100 francs avec ses accessoires et 630 francs pour 1/15 cheval, ce qui est cher pour des travailleurs en chambre.

Voilà pour la pratique. Un mot sur le rendement économique. Le moteur à gaz est supérieur au moteur à vapeur, mais assurément l'avantage est bien faible. En admettant une combustion parfaite du mélange d'air et de gaz, une machine consommant 1,000 litres de gaz par heure et force de cheval peut disposer de 6,000 calories, soit de

2,550 kilogrammètres. Or, elle n'en donne en réalité que 270,000. Le reneement effectif de la machine n'atteint donc pas en ce moment plus de 11 0/0. Le moteur à vapeur s'arrête à un rendement de 8 0/0.

Ici encore, il faut bien convenir que nous utilisons très-mal le calorique. Nous n'avons pas encore mis la main sur le véritable moteur de l'avenir.

Depuis que les machines à gaz se sont répandues, on a abandonné à peu près partout les moteurs à air chaud, qui avaient fait concevoir d'abord de si grandes espérances. La machine à gaz n'est du reste qu'une machine à air chaud très-perfectionnée. Cependant on trouve à l'Exposition deux types de moteurs à air : un dans la section anglaise le moteur Rider inventé en Amérique, l'autre dans la section autrichienne, le moteur Hock.

Il n'y a pas de gaz partout et il est bien commode de pouvoir se procurer en plein champ, dans une ferme, moyennant un peu de combustible, cinq ou six bons travailleurs, toujours prêts à élever l'eau ou à effectuer un travail mécanique quelconque.

La machine à air chaud si vantée souvent est défectueuse pour plusieurs raisons. Elle exige de grandes dimensions pour de petites forces; elle est par suite pesante et coûteuse d'achat; la haute température à laquelle les principaux organes sont portés les usent rapidement, En revanche une machine à air chaud est facile à conduire et s'entretient aussi facilement qu'un calorifère. D'après la première machine de Stirling construite en 1826, depuis la machine d'Ericscon exposée en 1862 à Londres, de nombreuses dispositions ont été imaginées. Citons pour mémoire les machines Franchot, Belou, Laubereau, Lemoine, en France; les machines Wilcox, Shaw de Boston, exposées en 1867, la machine Lehmann exposée en 1873 à Vienne. Pour les forces même moyennes, nous rejetons absolument les machines à air; pour de très-petites forces, il est des circonstances où elles nous paraissent cependant pouvoir être utilisées avec avantage.

Le moteur Rider de l'Exposition de 1878 ne présente aucune nouveauté caractéristique. C'est un moteur à air ordinaire avec compression préalable de l'air pour diminuer les dimensions de l'appareil. L'air refroidi qui a servi à pousser le piston est refoulé à l'aide d'une pompe dans une chambre chaude exposée au rayonnement du foyer. L'air chaud se dilate, pousse un piston creux. L'air détendu est ramené par la descente du piston dans une chambre froide où il est de nouveau comprimé. C'est toujours le même air qui sert sans cesse à transmettre la force. Le moteur exposé dans la section anglaise est, dit-on, d'un demi cheval et consomme seulement 1 kilogr. de coke. C'est bien peu !

Nous admettrons ce chiffre, quand nous aurons vu essayé cette machine au frein.

Le moteur Hock de la section autrichienne est fondé sur un autre principe d'ailleurs bien connu. Ici, l'air du dehors est aspiré pas une pompe et projeté dans un foyer. L'air chaud dirigé dans un cylindre vertical pousse un piston. Ensuite l'air détendu et un peu refroidi s'échappe par un tuyau de poële. C'est rudimentaire. Le prospectus annonce pour la force d'un cheval une dépense de 3 kilogr. de coke. C'est toujours bien peu et la puissance annoncée est toujours bien grande. Quoi qu'il en soit, cette machine est très-compacte, se pose partout sans maçonnerie ni fondation, s'installe sans produire de vibrations à tous les étages d'une maison. On entretient sa marche comme celle d'un poële. C'est un moteur domestique bien plus véritablement que le moteur Rider, car c'est en même temps un puissant appareil de ventilation et de chauffage. Le tuyau d'échappement s'en va dans la première chambre venue, mais après avoir chauffé l'appartement; en outre le renouvellement de l'air est très-actif. Le moteur Hock ne nécessite pas de courant d'eau continu comme le moteur Rider pour refroidir l'air qui a agi sous le piston. Nous penchons beaucoup pour le moteur Hock.

Le prix des deux moteurs est sensiblement le même: mais il est encore beaucoup trop élevé pour la petite industrie. Le rendement thermique de ces moteurs est détestable; il est inférieur à 5 °/₀, alors que celui des moteurs à gaz dépasse 10 °/₀.

Quelques inventeurs ont essayé de faire entrer en lice quelques petits moteurs à vapeur. Signalons la machine Baxter de la section américaine et passons. Nos règlements ne permettent guère, encore une fois, l'introduction des machines avec chaudières aux différents étages d'une maison. On a combiné en France, notamment, de tout petits moteurs à rotation directe. Plus de cylindres, plus de pistons, une turbine, une roue à ailettes sur lesquelles la vapeur vient agir. Le rendement de ses appareils lilliputiens est très-faible. M. Durfort a construit ainsi une petite roue enfermée dans un tambour minuscule, on pousse un bouton et la roue peut faire jusqu'à 18,000 tours à la minute. Et ce bijou ne coûte que 120 fr. Le joli moteur pour machines à coudre, etc., un vrai moteur de famille! Mais, hélas! M. Durfort a oublié de dire que pour envoyer de la vapeur sur sa roue motrice, il fallait une chaudière et où cache-t-il sa chaudière; il ne faut pas l'escamoter. On sait qu'on a de la vapeur à volonté au Champ-de-Mars, mais dans une chambre au cinquième étage, où la prendra-t-on ?

L'inventeur fait remarquer qu'à défaut de vapeur; son moteur fonctionne très-bien avec de l'eau sous pression. Soit! mais c'est encore

irréalisable. Ce moteur à eau comme les quelques moteurs hydrauliques exposés ne sauraient rendre aucuns services. Et la preuve, la voici :

Le moteur domestique n'a qu'un but : permettre le travail mécanique en chambre dans les grands centres. Or, dans les les villes, l'eau est hors de prix.

Pour un travail moyen de 10 kilogrammètres par seconde avec une atmosphère et demi de pression effective, il faut dépenser 4,010 litres à l'heure et 40 mètres cubes en dix heures. A Paris, la Compagnie des eaux fourni par abonnement annuel un mètre cube d'eau par jour pour 120 fr. Au-delà d'une consommation quotidienne de 20 mètres cubes, la Compagnie traite de gré à gré, mais en tout cas le prix du mètre cube ne peut être inférieur à 55 fr. La dépense par an pour 10 kilogrammètres s'éléverait donc à 3,000 fr. soit près de 10 fr. par jour. A Paris, dans certains quartiers, l'eau de l'Ourcq se vend moitié moins cher sous une pression de 12 mètres. La dépense serait encore de 6 fr. 50 c.

En fait, le prix du travail serait encore plus élevé, car on évalue le débit en s'appuyant sur les plus grandes consommations quotidiennes. Aussi un moteur de 10 kilogrammètres dont on ne se servirait que six mois reviendrait à 20 fr. par jour avec les eaux de la Seine. En province, ces chiffres varient évidemment, mais ils sont toujours assez grands pour qu'on puisse dire que les moteurs hydrauliques ne sauraient être pris au sérieux. Il faut les laisser aux montagnards qui ont de l'eau et des chutes à revendre, ou aux industriels qui ont des rivières à leur porte. Et encore ! On a vu des ingénieurs délaisser les roues hydrauliques dont l'entretien devenait trop coûteux pour avoir recours avec économie aux machines à vapeur. La force *gratuite* du cours d'eau devenait plus onéreuse que la force *payée* du moteur à vapeur. Nous ne saurions trop engager les industriels à s'appuyer en pareil cas sur les conseils d'ingénieurs expérimentés.

Un mot en passant sur les moteurs à ressort qui font fonctionner les machines à coudre. Voilà qui simplifie tout, dit-on. Une boîte avec un mécanisme et des ressorts, et ce petit système qui remplace la vapeur, le gaz, l'eau, etc. Adorable illusion ! Il faut quelques kilogrammètres à la seconde pour mettre en mouvement une machine à coudre. Voit-on d'ici ce qu'il faut emmagasiner de kilogrammètres dans un ressort pour faire face à une pareille consommation. La force ne se crée, pas plus que le reste, bien entendu. Il faut donc remonter le ressort pendant un certain temps, avec une dépense considérable d'efforts, puis comme rien ne se transmet sans perte, il est clair que le travail emmagasiner sera rendu ensuite, mais avec un déficit assez important. Autant mettre en jeu directement la pédale. Au travail des jambes on

substitue tout bonnement, avec de gros intérêts, le travail des bras et quel temps perdu! D'ailleurs, il faut s'astreindre à remonter le ressort toutes les demi-heures. Les moteurs à ressort sont naïfs!

Enfin, avant de finir, arrêtons-nous un instant sur les moteurs électriques. Encore une naïveté. On en voit fonctionner quelques-uns dans la galerie des machines. C'est si simple! Qui ne s'y laisserait pas prendre? Cela tourne avec une désinvolture si remarquable! Rien, pas de chaudière, pas d'apprêts. On met le doigt sur une touche et la jolie petite machine part à perte d'haleine. Oh! les apparences.

Avertissons charitablement notre prochain que le moteur électrique est une duperie. L'électricité coûte encore maintenant infiniment trop cher pour qu'on puisse la transformer en force. C'est attrayant, j'en conviens, mais personne ne consentira à payer le travail un prix exorbitant, sous prétexte que l'électricité est un agent d'une commodité exceptionnelle. Au surplus qu'on en juge.

En tournant à la main une simple manivelle, presque sans effort, on fait produire aux machines magneto-électriques si usitées en ce moment pour l'éclairage une quantité d'électricité équivalente à celle qu'engendrerait une pile de dix éléments Bunsen, ce qui revient à dire, que du bout du doigt on produit beaucoup d'électricité. Réciproquement, avec beaucoup d'électricité, on obtient très-peu de force. Et on voit des exposants promettre aux visiteurs assez de force pour mettre en mouvement des machines à coudre avec trois ou quatre éléments de pile! Quelle illusion!

La pile la plus économique nécessaire à la production de l'électricité la pile Bunsen fonctionne en oxydant, en brûlant du zinc. Un moteur électrique dépense en zinc ce qu'une machine à vapeur consomme en houille. Or, le zinc coûte quinze fois plus cher que le charbon; de plus l'oxydation du métal ne donne que 5,000 colories, alors que l'oxydation du charbon en produit 8,000. Un moteur électrique dépense donc à très-peu près trente fois plus qu'un moteur à vapeur. Les moteurs électriques ne pourront intéresser les industriels que lorsque les physiciens auront trouvé le moyen de produire l'électricité à très-bon marché... et nous en sommes bien loin en ce moment. Nous croyons beaucoup en l'avenir des moteurs électriques. Leur heure sonnera certainement; mais il nous faut savoir attendre.

En définitive, il ressort nettement de cette revue rapide, que le présent appartient sans conteste pour les grandes et moyennes forces aux machines à vapeur, pour les petites forces aux moteurs à gaz. Telle est la situation exacte en 1878.

Henri de Parville.

QUINZAINE POLITIQUE

10 septembre 1878.

Nous avons recommencé, en ce mois de septembre, à vivre dans cette oisiveté politique et dans ce silence qui sont les bienfaits de nos vacances parlementaires et que le bruit des Conseils généraux avait troublés pendant quelques jours. Nos hommes d'Etat se reposent çà et là, au secret de telle ou telle campagne ombreuse : M. Dufaure, au fond d'un village de la Charente ; M. de Marcère, dans un de ces vallons normands qu'il remplit de sa gloire filiale et de son éclat ministériel ; M. Gambetta, dans cette voluptueuse retraite de Ville-d'Avray, d'où il n'a pas même pu s'arracher pour venir honorer de son pieux hommage, à Notre-Dame, la mémoire du premier président de la troisième République, M. Thiers. Les discours sont donc devenus rares, et les actes ne le sont pas moins. La curiosité publique en est réduite à s'appliquer à des faits secondaires, à s'émouvoir de querelles fugitives, à s'occuper passionnément et obstinément d'incidents ordinaires qui, à d'autres époques, captiveraient à peine son attention un jour ou deux.

Par malheur pour le gouvernement, c'est à ses dépens que cette curiosité s'exerce : soit hasard, soit mauvais génie, il voit toutes les questions se dresser ou se tourner contre lui. Il ajourne au 21 octobre la distribution des récompenses décernées aux exposants. Pourquoi ce retard si préjudiciable à tous leurs intérêts et si contraire aux traditions des expositions antérieures? Quelles en sont les raisons, et ces raisons sont-elles toutes honnêtes, toutes avouables? Que ne publie-t-on du moins les listes de ces récompenses? Voilà ce qu'on se demande au Champ-de-Mars, et les murmures d'un mécontentement universel éclatent autour de M. Krantz, qui, dans ses façons souveraines et arbitraires, administre cette Exposition comme une province turque. A Avignon, M. Spuller, un préfet dont la violence, au temps de la Défense nationale, effarouchait et scandalisait la dictature elle-même de M. Gambetta, suspend de ses fonctions

M. du Demaine et ses adjoints : il assouvit ainsi son animosité républicaine et la fureur des radicaux, on le sait. Mais de quels prétextes M. Spuller s'arme-t-il? De griefs qui, la veille, étaient jugés vains et faux par la Cour de Nîmes, laquelle refusait au ministère public l'autorisation de poursuivre M. du Demaine et ses adjoints à qui la gauche avait odieusement imputé des fraudes électorales. Eh quoi! le gouvernement ne sévit-il ainsi, par la main de M. Spuller, contre des accusés absous par la justice, que pour se venger de la magistrature, pour la punir d'un arrêt dont il se plaint comme d'une indocilité? Mais alors que devient ce respect libéral que le parti républicain promettait à l'indépendance de la magistrature? Autre sujet d'étonnement : M. Léon Say destitue deux des sous-gouverneurs du Crédit foncier, qu'il assimile à des fonctionnaires obligés de servir en tout la politique du gouvernement. Or, M. Léon Say remplace M. de Soubeyran, l'un d'eux, par un député de la gauche, comme il a naguère remplacé M. Grivard par un député également républicain. Comment donc concilie-t-il la loi des incompatibilités avec ce choix de deux députés qu'il investit d'une charge à laquelle lui-même donne le nom de fonction publique? Et, d'autre part, comment ce favoritisme financier gardera-t-il intacte cette indépendance du Parlement que la République devait maintenir pure et complète, comme la dignité même et la force de sa souveraineté? Est-ce en munissant de bénéfices et en pourvoyant de sinécures, est-ce en rassasiant de salaires autant de sénateurs et de députés qu'elle pourra, que la République compte mieux garantir aux représentants du suffrage universel ces viriles et franches libertés d'examen et de contrôle qui sont le droit et le devoir de leur mandat?

A ces questions, il est vrai, le gouvernement n'oppose pas de réponse. Nous n'avons entendu aucun des ministres justifier, ni directement ni indirectement, l'une ou l'autre de ces regrettables mesures. Peut-être le gouvernement attend-il qu'on l'interroge dans la Chambre ou au Sénat. Au surplus, la République a, pour se consoler de ces critiques, les arcs de triomphe sous lesquels M. de Marcère a passé dans les rues de Mortagne et l'apologie pompeuse qu'il a faite d'elle et de lui pendant cette ovation. Sans doute, cette satisfaction de M. de Marcère n'a été pour le public sérieux, parmi tant de souffrances ou d'incertitudes, qu'un enchantement médiocre, qu'une joie peu communicative ou bien passagère. On a d'ailleurs, depuis trois semaines, tant prononcé de panégyriques de ce genre que celui de M. de Marcère, après ceux de M. Cochery, Magnin et de cent autres, a paru banal; comme eux il a proclamé que la République est le meilleur des mondes et que la France y jouit d'une

prospérité merveilleuse. Toutefois, M. de Marcère a cru devoir ajouter à ces louanges deux traits particuliers et fort originaux : à son avis, la France, docile à une maxime qu'il émettait il y a deux ans dans son fameux discours de Domfront, apprend de plus en plus à se passer de gouvernement, et M. de Marcère l'en félicite, parce qu'il estime qu'elle s'en gouvernera d'autant mieux; en outre, M. de Marcère a déclaré que la République n'était sujette à la crainte d'aucun péril social : « Il n'y a pas, s'est-il écrié, de pays au monde où les passions démagogiques aient moins d'empire qu'en France. Il n'y en a pas où les théories fausses touchant l'organisation sociale aient moins d'écho et moins de faveur. » Evidemment, M. de Marcère veut ignorer l'histoire de la République en France; les noms de Babeuf et de Cabet, de Proudhon et des apôtres du communisme, des héros de la Commune, lui sont tous inconnus; il a oublié ces mots proférés par M. Louis Blanc à la tribune de l'Assemblée nationale, en 1872 : « La République, c'est le socialisme; » il ne sait pas que partout où il prétend régner, le socialisme n'a et ne peut avoir d'autre régime que la République, parce que la République est le gouvernement qui lui est le plus naturel et le plus facile; il ne se rappelle pas que de tout temps et dès 1792, la République n'a jamais été en France, dans l'imagination des masses, l'idéal d'un gouvernement politique, mais celui d'un gouvernement social. Certes, si on peut omettre ces souvenirs et négliger ces enseignements, M. de Marcère a raison : il faudra reconnaître qu'en dépit du goût généreux et souvent chimérique de l'esprit français pour les lois générales et pour les réformes propres à l'humanité tout entière, en dépit des doctrines radicales qui furent toujours si familières chez nous au parti républicain, en dépit des moyens que la République fournit à la convoitise populaire, le gouvernement du jour préserve de soi-même la France contre toutes les ambitions et les entreprises du socialisme. Puisse l'avenir n'infliger aucun démenti à cette sereine assurance de M. de Marcère!

Que parlons-nous de l'avenir? C'est le présent lui-même qui inflige à M. de Marcère ce triste démenti. Le gouvernement vient de constater par sa propre expérience que le socialisme était près de lui ou plutôt derrière lui : ils sont républicains, en effet, ceux qui organisaient à Paris ce Congrès ouvrier qui se décorait des noms « d'international » et de « socialiste, » et M. de Marcère s'est vu forcé de les disperser; il a dû même en faire arrêter plusieurs; ils les a traités en démagogues, en hommes dangereux; il a reconnu dans leur réunion ce « péril social » qui lui semblait impossible sous le règne de la république et dont il était de mode qu'on se moquât gaîment, dans les journaux de la gauche, comme d'une peur chimé-

rique ou artificielle des conservateurs. Pour nous, nous louons M. de Marcère d'avoir osé préférer son devoir à la crainte et à la honte de se contredire. Il a touché du doigt la réalité ; il a eu la vérité sous ses yeux. Dans les organisateurs de cette réunion il a retrouvé certains meneurs de l'Internationale qu'il avait aperçus déjà, il a deux ans, parmi les orateurs de ce Congrès ouvrier qui avait alors si hardiment profité de sa tolérance : sa police l'avait instruit de leurs doctrines, de leurs visées, de leurs relations et de leur propagande ; les journaux du gouvernement l'ont dit : « Le but de cette réunion était de reconstituer les cadres de l'Internationale. » M. de Marcère savait, de plus, que les révolutionnaires de toute l'Europe accouraient de Genève et de Berlin, de Londres et de Bruxelles, de Rome et de Saint-Pétersbourg, sous des déguisements d'économistes sérieux, de généreux philanthrophes et de philosophes innocents ; c'étaient les artisans des grèves universelles, les tribuns cosmopolites du « prolétariat » ; c'étaient les socialistes de tous les pays ; là, les partisans de Lassalle ou les complices de Bakounine ; ici, les adeptes de nos Babeuf et de nos Proudhon ; au milieu d'eux, les sectaires qui ont admiré la Commune et qui en inaugureraient une autre. Que les harangues violentes qui allaient retentir dans ce club d'utopistes et de déclamateurs fussent faites pour agiter la masse, M. de Marcère le soupçonnait sans peine ; que des discours outrageants ou menaçants y fussent proférés contre les souverains et les chanceliers qui poursuivent en ce moment de leurs lois et de leurs châtiments les fauteurs du socialisme et du nihilisme, M. de Marcère pouvait l'appréhender, et il avait encore présentes à la mémoire les philippiques de ce Congrès de la paix, où, à Paris même, il y a quinze jours, on prêchait avec tant de fureur la destruction des monarchies et l'établissement de la République universelle. Pour interdire cette réunion, M. de Marcère avait donc les raisons les plus légitimes et les plus pressantes ; et, quand, bafouant ses ordres, narguant son autorité, les organisateurs du « Congrès ouvrier international socialiste » ont annoncé publiquement qu'ils se rassembleraient dans un domicile loué par eux, « chez un des délégués, » M. de Marcère a bien fait de forcer la fausse porte derrière laquelle se retranchait la prétendue inviolabilité de leur liberté individuelle. Mais pourquoi faut-il que ce droit sophistique et abusif de réunions privées où se commet tout ce qui est défendu aux réunions politiques, M. de Marcère lui-même l'ait laissé consacrer par un si fréquent usage, aux mains subtiles et audacieuses des radicaux ? Pourquoi en laissait-il jouir, la veille à peine, les panégyristes du 4 septembre dans des banquets non moins démagogiqnes? Pourquoi tant de contradictions et tant d'illusions à la fois ?

Et pourtant les avertissements de l'histoire se pressent dans tous ces anniversaires funèbres de désastres, de révolutions, de chutes et de morts, qui se célébraient presque comme des fêtes politiques la semaine dernière. Sedan ! Sedan ! que nous a-t-elle appris, cette catastrophe de l'Empire et de la France? Sommes-nous devenus ce peuple mâle, vigoureux, uni, discipliné, simple, sobre, sage et studieux, que, les yeux abaissés sur ce champ de bataille où gisaient nos drapeaux déchirés et la grandeur abattue de la vieille France, nous jurions d'être un jour ? Les larmes sanglantes d'alors, ces larmes qui purifiaient le cœur de notre patrie, le temps ne les a-t-il pas presque effacées déjà, bien que la blessure soit toujours la même ? Voilà vraiment ce qu'il faudrait se demander dans ces journées pleines du souvenir de tant de ruines nationales. Et de même, quand on célèbre, à Notre-Dame, avec tout l'appareil d'une grande manifestation républicaine, l'anniversaire du jour où M. Thiers expira si soudainement, il faudrait faire mieux que s'ameuter pompeusement autour d'un catafalque : il conviendrait de s'interroger sur le sens de cette cérémonie; il serait bon de lever son regard vers ces voûtes sacrées de Notre-Dame d'où plane l'idée de Dieu et vers ces autels où règne la religion dix-huit fois séculaire du Christ; il siérait de considérer un peu tous ces emblêmes de l'âme et toutes ces images de l'autre vie rassemblés autour de ce cercueil vide de M. Thiers comme des signes de tristesse pieuse et d'espérance céleste; et alors, méditant sur tous ces témoignages d'en haut, contemplant cette église à la majesté divine de laquelle on emprunte la seule majesté dont on ait pu couvrir, dans cet anniversaire, la mémoire et les restes de M. Thiers, il faudrait dire si on croit sincèrement que la France doit devenir matérialiste et athée pour être une république véritable. Si on ne le croit pas, qu'on cesse de le dire; qu'on cesse de vouloir détruire la foi et le culte de ce catholicisme auquel la France a dû tant de vertus et tant de gloires. Ce sont là des réflexions qui n'ont pas pu échapper aux esprits justes, pendant cette cérémonie. Sans doute qu'au dehors de Notre-Dame, les partis que M. Thiers a eu l'art de liguer sous la bannière de la République ont dû s'adresser d'autres questions. Il ne suffit pas qu'ils s'appellent les disciples et les héritiers de M. Thiers, ni qu'ils montrent son ombre combattant encore avec eux, ni qu'ils fassent tant de tapage avec son immortalité : il faut qu'ils prouvent qu'ils sont fidèles aux préceptes et aux devises qu'ils se vantent d'avoir reçus de lui. Que deviendra sous leur gouvernement son programme de « la république conservatrice ? » Pratiquent-ils à l'étranger sa politique de neutralité, d'abstention, de recueillement? Voilà ce que leur demandera tôt ou tard la foule même que M. Thiers a entraînée, par son prestige et ses con-

seils, à la suite de la gauche et du côté de la République; et selon la réponse des événements, selon le dernier mot de cet essai qu'il a si personnellement voulu et commencé, selon le jugement même de cette expérience, M. Thiers sera jugé à nouveau par l'histoire : au pied de sa tombe, il y a une grande responsabilité debout et qui veille.

Le traité de Berlin s'exécute péniblement. La Turquie n'abandonne que pas à pas le terrain qu'on l'a condamnée à perdre. Il a fallu bien des délais avant que la Russie pût prendre possession de Batoum, que les Lazes menaçaient de lui disputer. La Grèce présente en vain la liste de ses revendications; la Turquie est sourde à ses demandes : M. Delyannis va invoquer la médiation des puissances. Les Albanais refusent de céder à la Serbie et au Monténégro le moindre arpent de leur pays; ils assassinent Méhémet-Ali qui tentait de tempérer leur résistance et d'apaiser leur fanatisme. En Bosnie, sinon dans l'Herzégovine, l'Autriche se heurte à des obstacles que le comte Andrassy, soit trompé par les renseignements de ses consuls, soit aveuglé par ses espérances et par le sentiment de sa force, n'avait pas prévus, ce semble. L'armée autrichienne, il est vrai, a pris Serajewo; mais elle n'a guère avancé par là le rayon de cette ville : elle sonde l'espace; elle attend que sur sa gauche, le long de la Bosna, à Doboï, la division du général Szapary ait pu se dégager de l'étreinte des insurgés et reprendre la direction de Zwornik, en refoulant l'ennemi vers la frontière serbe; elle attend aussi que, derrière elle, les routes soient libres à ses convois, les communications rétablies et bien assurées : jusqu'à ce qu'il ait cette double certitude, cette double garantie, le feldzeugmestre Philippovitch juge imprudent de courir vers le district de Novi-Bazar, dans ce couloir où cent mille preux pourraient avoir le destin de Roland à Ronceveaux, si on les y engageait témérairement; l'Autriche se souvient, en effet, des bataillons qu'elle perdit jadis, entre d'âpres montagnes comme celles-là, aux environs de Cattaro, où une poignée de tribus réfractaires la brava victorieusement et si longtemps. Autour de Novi-Bazar se rassemblent toutes les bandes que la Ligue albanaise peut armer; les troupes régulières qui, désertant le drapeau turc sans que le sultan les retienne ou les rappelle, sont venues se joindre aux insurgés, sont là campées ou embusquées dans des positions formidables; les volontaires, Serbes, Monténégrins, Italiens même, accourent à l'envi. Quelque valeureuse et disciplinée que soit l'armée autrichienne, quelle que soit sa supériorité, elle aura là un assaut terrible à livrer. S'il faut qu'elle temporise quelques semaines encore, la saison aura cessé de lui être favorable : elle sera obligée d'ajourner au printemps cet effort décisif et de

passer l'hiver dans des guérillas continuelles ; ou bien, se contentant d'occuper la Bosnie jusqu'à la limite où commencent ces défilés de Novi-Bazar, sur la ligne qui va de la pointe nouvelle du Monténégro à la bourgade serbe de Zlatibor, l'Autriche renoncera à l'honneur d'exécuter en entier le mandat que le traité de Berlin lui a conféré. On comprend qu'en face de ces difficultés, le comte Andrassy essaie de se réconcilier un peu avec la Turquie pour diminuer la résistance qu'elle encourage et qu'elle seconde dans cette dangereuse région ; mais quand la convention que Carathéodory-Pacha lui présente ne fuit pas d'elle-même les mains du comte Andrassy, c'est le comte Andrassy qui s'y dérobe : la Turquie veut restreindre l'occupation à telle ou telle période déterminée, et elle exige que l'Autriche reconnaisse formellement la souveraineté du sultan ; l'Autriche, qui a le dessein bien fixe de convertir cette occupation en annexion, refuse de borner les droits vagues et indéfinis qu'elle tient du traité de Berlin ; de chaque côté, on compte sur les événements, on se fie à l'arbitrage de la fortune. Or, la Turquie risque peu dans dans cette attitude expectante, tandis qu'à Vienne comme à Pesth, le comte Andrassy voit le doute et le mécontentement l'assaillir de plus en plus.

Hélas ! cette occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, le comte Andrassy l'a voulue, sans peur et sans souci, comme s'il n'apercevait là qu'une conquête aisée, prompte, fructueuse, qui laisserait dès le lendemain à la puissance restaurée de l'Autriche toute sa force et toute sa liberté. Qu'on se rappelle comment il obtint au Congrès cette permission compromettante. C'était dans la séance du 28 juin. Le Congrès avait à examiner l'article XIV du traité de San Stefano relatif à la Bosnie et à l'Herzégovine. Le comte Andrassy prend la parole : il montre la Turquie impuissante à garder la Bosnie et l'Herzégovine ; il la prétend incapable de les administrer ; il énumère les « dommages » qu'ont déjà causés et que causeront de nouveau à l'Autriche-Hongrie « les ébranlements » de ces provinces ; il conclut ainsi : « Intéressée en première ligne, comme puissance limitrophe, l'Autriche-Hongrie a l'obligation de déclarer franchement et ouvertement que ses intérêts les plus vitaux ne lui permettent d'accepter qu'une solution de la question bosno-herzégovienne qui serait apte à amener la pacification desdits provinces et à empêcher le retour d'évènements qui ont fait courir de si graves dangers à la paix de l'Europe et créé à l'Autriche-Hongrie, tout en lui imposant de grands sacrifices et de graves pertes matérielles, une situation intolérable dont elle ne saurait accepter la prolongation. » M. de Bismarck, qui connaît d'avance cette propotion, écoute d'un air favorable. Lord Salisbury, qui a son rôle dans

l'intrigue, lit un discours où il insiste sur les raisons alléguées par le comte Andrassy ; il invite la Porte à se décharger « d'une tâche qui dépasse ses forces » ; il assure « qu'en la confiant à une puissance capable de la remplir, « elle détournerait de l'empire turc des dangers formidables : « Par ces motifs, dit-il, le gouvernement de la Reine propose aux puissances réunies que le Congrès statue que les provinces de la Bosnie et de l'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie ». Le comte Andrassy demeure silencieux. C'est M. de Bismarck qui élève la voix. Il répète les arguments du comte Andrassy et de lord Salisbury ; et sa péroraison sera décisive : « *Je m'associe, au nom de l'Allemagne, à la proposition de M. le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, et je la recommande vivement à l'acceptation de la Haute-Assemblée* ». Certes, ce suffrage dominateur triomphera de tous les scrupules. L'Italie voudrait bien résister : elle n'ose. Le comte Corti se contente de demander timidement au comte Andrassy « de fournir, à l'égard de cette combinaison, quelques explications ultérieures, au point de vue de l'intérêt général de l'Europe. » Le chancelier austro-hongrois répond dans un langage diplomatiquement insignifiant « qu'il a l'espoir et même la conviction que le point de vue européen qui a inspiré le gouvernement austro-hongrois ne sera pas moins apprécié par le cabinet italien que par les autres cabinets de l'Europe. » C'est une raison sans réplique ! L'Italie sait que « cette combinaison », M. de Bismarck l'a préparée et qu'il veut énergiquement qu'elle soit acceptée de tout le monde : le comte Corti a compris que « les autres cabinets de l'Europe » sont déjà gagnés ou intimidés; il devine ce que le comte Andrassy entend par ces mots : il s'incline donc et se tait.

La Turquie proteste : Carathéodory-Pacha réfute avec une véritable éloquence, habilement et un à un, les raisonnements spécieux du comte Andrassy, de lord Salisbury et de M. de Bismarck. Il a longuement parlé. Qui va maintenant arguer contre lui? Qui aura, dans cette discussion, l'honneur de porter à la Turquie le coup suprême? Qui va jeter dans l'urne un nouveau suffrage, à côté de celui de M. de Bismarck? Ah! c'est le représentant de la France. Ecoutez M. Waddington : « Le gouvernement français n'a pas d'intérêt immédiat dans la question bosniaque, mais il a intérêt à ce que l'œuvre du Congrès soit utile et durable : c'est là l'ordre d'idées où il se place pour toute affaire qui ne le touche pas directement. » Et le protocole ajoute : « Son Excellence regarde la combinaison indiquée par le cabinet anglais comme la seule qui puisse assurer une existence paisible aux populations de la Bosnie et de l'Herzégovine, si profondément déchirées par des haines politiques, religieuses

et sociales ; il estime que seule une puissance voisine, assez forte pour être impartiale, peut établir la paix dans ces provinces désolées ; en un mot, *il considère l'intervention du gouvernement d'Autriche-Hongrie comme une mesure de police européenne.* » Lord Beaconsfield appuie M. Waddington ; il reprend la thèse de lord Salisbury : il affirme que, par cette occupation, l'Autriche ne fera que « fortifier la Porte-Ottomane, en augmentant son poids dans les affaires européennes. » C'est presque l'ironie. Jusqu'alors muette, la Russie sort alors de son silence ; le prince Gortschakoff approuve la proposition de lord Salisbury : « La motion anglaise rentre dans les vues générales de la Russie, et Son Altesse Sérénissime lui donne son entière adhésion. » En vain Carathéodory-Pacha déclare-t-il que « le gouvernement ottoman prend l'engagement de pacifier la province à bref délai. » La pièce s'achève ; voici le dénouement. L'acteur principal, le comte Andrassy, reparaît pour lire la formule qu'il a rédigée d'avance, et M. de Bismarck demande « le vote formel » de tous les plénipotentiaires. « L'Autriche-Hongrie, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie, adhèrent à la proposition anglaise ; la Russie l'accepte également, en faisant remarquer que son vote s'applique exclusivement aux termes de la motion de lord Salisbury. Les plénipotentiaires ottomans refusent leur adhésion. » Puis, M. de Bismarck gourmande les Turcs : il constate que les six grandes puissances sont d'accord en ce qui concerne la Bosnie et l'Herzégovine, et maintient l'espoir qu'une œuvre, dont la Turquie est appelée à retirer de grands avantages, ne sera pas interrompue par l'opposition de la Porte. » C'est le dernier geste et le dernier mot : tout est fini ; le comte Andrassy peut remercier M. de Bismarck ; il sort content : l'Autriche aura son lot dans ce partage, elle que tant de convoitises regardent comme un objet de partage aussi.

On le voit par cet historique, l'Autriche avait arrangé sa demande avec l'Allemagne et l'Angleterre. M. de Bismarck a dû être l'instigateur ; assurément, il a été le protecteur : combien ce service lui aura rapporté, l'avenir le dira, et déjà on le devine ; M. de Bismarck ne rend pas de service pour rien, fut-ce à la civilisation. L'Angleterre a proposé, et elle a été l'avocat de l'Autriche : c'est qu'elle a calculé qu'elle mettrait ainsi l'Autriche aux prises avec le slavisme, avec la Russie, sur le terrain même de l'Orient ; et elle a cru ménager à son allié, de ce côté des Balkans, l'avantage d'une grande position stratégique, dans l'éventualité d'une autre guerre. La France, dont l'intérêt, pourtant, est de retenir d'autant plus l'Autriche en Occident que M. de Bismarck l'y pousse, la France a consenti ! La Russie eût volontiers résisté ; mais trois raisons l'ont retenue : elle ne pouvait pas déplaire à M. de Bismarck, l'arbitre souverain qui l'a laissée libre

jusqu'à San-Stefano ; elle trouvait quelque satisfaction, d'ailleurs, à voir l'Autriche participer à cette mutilation de l'empire turc ; enfin, elle sait que l'Autriche s'aventure, par cette occupation, dans des difficultés dont le prince Gortschakoff a le plan peut-être. Quant à l'Italie, elle aurait, sans doute, elle aussi, combattu la demande du comte Andrassy : aux yeux du peuple italien, en effet, cette conquête fortifie l'Autriche en Dalmatie et la fait toucher à l'Albanie ; or l'Italie a ses vues sur tout le littoral de l'Adriatique ; mais, pas plus que la Russie, elle ne pouvait contrarier la volonté de M. de Bismarck, volonté que, vraisemblablement, l'omnipotent chancelier doit avoir eu l'art de mettre d'accord, pour un temps plus ou moins prochain, avec telle ou telle des ambitions secrètes de l'Italie. Ainsi M. de Bismarck a favorisé de toute sa force cette politique du comte Andrassy. Si l'Autriche occupe aujourd'hui la Bosnie et l'Herzégovine, c'est que l'Allemagne l'a permis, ou plutôt c'est que M. de Bismarck l'a voulu. Trois années durant, les journaux officieux de M. de Bismarck l'ont conseillé au comte Andrassy : on se rappelle le tableau magique qu'ils déployaient devant l'imagination de l'Autriche, quand, pour la séduire, ils lui montraient toute la vallée du Danube devenue une province de l'empire austro-hongrois ; et personne n'a oublié combien de fois de zélés télégrammes qui partaient périodiquement de Berlin annoncèrent l'entrée immédiate des troupes autrichiennes en Bosnie et en Herzégovine. Les diplomates de Berlin se plaisaient à prouver que l'Autriche ne pouvait pas ajourner le soin d'étouffer ce foyer de désordres qui entretenaient le trouble sur ses confins ; ils l'invitaient à supprimer cette cause incessante de difficultés et de dangers. M. de Bismarck a donc aujourd'hui la joie d'avoir accompli son désir : l'Autriche a suivi son conseil. Eh bien ! Qu'a voulu M. de Bismarck ? A-t-il spécifié sa récompense au comte Andrassy ou l'attend-il des seuls événements ?

Nous n'en savons rien. Mais il nous semble que M. de Bismarck n'a pas eu besoin de réclamer, pour ce « courtage honnête », la moindre récompense, le « pourboire » le plus léger : il peut s'en remettre aux événements, ils le dédommageront d'eux-mêmes ; il a confié à l'avenir des semences, il recueillera la moisson ; il suffit, ici d'un peu d'art, là de cette fatalité qui est la logique de la fortune, pour qu'il soit tôt ou tard payé de sa peine et de sa bonne volonté. Qu'a-t-il en effet préparé par l'acte qu'il fait ainsi accomplir à l'Autriche ? Quels avantages s'est-il ménagés pour demain ? En poussant l'Autriche en Orient, il l'occupe à des difficultés qui la laissent désormais moins libre à l'Occident : la voilà obligée de comprimer une insurrection, forcée de conquérir le territoire qu'elle devait occuper pacifiquement, et Dieu sait combien de temps il lui faudra pour

réduire à l'obéissance ces populations belliqueuses, combien de forces elle y dépensera ; la voilà, en outre, contrainte de surveiller le Monténégro et la Serbie, que ce voisinage irrite comme une usurpation ; c'est une grande armée que l'Autriche devra entretenir en Bosnie et dans l'Herzégovine, même après la pacification. Il ne lui restait naguère à l'horizon qu'un point où sa frontière ne sentît pas une inimitié et où sa puissance ne se heurtât pas à une jalousie, à une convoitise : c'était là. Elle avait en face d'elle, partout ailleurs, la Russie, l'Italie ou l'Allemagne. Maintenant le cercle est complet ; l'Autriche a dès ce moment un ennemi de plus, et c'est à l'endroit même où hier elle avait le plus de sécurité, au seul endroit où elle n'eût rien à craindre. Nous pouvons donc dire qu'en conduisant sur ce terrain la politique du comte Andrassy, M. de Bismarck l'a engagée en Orient dans des embarras et même dans des périls où elle perdra de jour en jour quelque chose de la liberté d'action qu'elle avait en Occident. Cette liberté, c'est M. de Bismarck qui la conquiert pour lui-même. Comment s'en servira-t-il? Y a-t-il un pacte entre lui et le comte Andrassy, un pacte moyennant lequel l'Allemagne pourra élargir son empire, comme il lui plaira, soit à l'Est, soit au Sud? S'il n'y a point de pacte, ne suffira-t-il pas à M. de Bismarck de réclamer une compensation, pour qu'il l'obtienne à tel jour nommé, quand il aura cerné l'Autriche de toutes les inimitiés qu'il peut soulever autour d'elle de l'Orient à l'Occident? Et si M. de Bismarck arrache alors à l'Autriche la Cisleithanie, est-ce que l'Autriche n'aura pas à jeter au comte Andrassy l'imprécation douloureuse que l'empereur romain jetait à Varus?

Pour notre part, nous nous demandons vainement quels avantages le comte Andrassy a pu espérer. Assurément, il y a une satisfaction géographique à border ainsi de deux provinces la bande étroite de terre que forme la Dalmatie, sur le littoral de l'Adriatique. Mais c'est l'unique contentement que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine puisse assurer à l'Autriche. Militairement, sans doute, elle y acquiert une position d'où ses armées pourront menacer sur les flancs les armées russes qui descendraient des Balkans vers Constantinople, et cette menace complète celle que les forces de l'Autriche font déjà planer et peser du haut de la Transylvanie sur les envahisseurs de la vallée du Danube ; mais, en même temps, l'Autriche stérilise là une partie de sa puissance : il lui faudra cent mille hommes pour garder la Bosnie et l'Herzégovine contre ceux de ses voisins qui les convoitent et qui pourront y susciter une insurrection ; c'est donc de cent mille hommes que l'Autriche s'affaiblit sur ses autres frontières. Diplomatiquement, elle s'expose à des démêlés continuels avec la Turquie, la Serbie et le Monténégro ; elle pro-

voque la jalousie de l'Italie, elle en réveille la haine ; elle aura d'ailleurs aidé à ouvrir la succession de l'empire turc : ou elle se trouvera impuissante, en vertu de son exemple même, à combattre le projet d'un autre partage ; ou il faudra qu'elle s'associe à un second démembrement de la Turquie, et elle augmentera encore, en se jetant sur ces proies de l'Orient si disputées et toujours frémissantes, les embarras et les périls d'une fortune qui est déjà si précaire. Financièrement, elle n'est pas près de retirer de ces provinces le moindre profit : elle y dépensera plus qu'elle n'y gagnera pour son Trésor, et la voie de Salonique fût-elle libre à son commerce, la paix fût-elle perpétuelle dans ces régions à demi rocheuses, dans ces plaines dont la fécondité est restée dans une telle torpeur, combien de temps et de peines lui faudra-t-il pour y recueillir des bénéfices réels ? A l'intérieur enfin, cette admission nouvelle d'un élément slave dans la composition de l'empire peut changer les conditions du dualisme : le comte Andrassy est-il sûr que cette acquisition qu'il regarde comme un accroissement n'est pas pour l'Autriche le commencement d'une dislocation où la Hongrie verra périr la suprématie qu'elle exerce actuellement au-delà de la Leitha ? On ne peut donc de tous côtés que s'inquiéter, à Vienne, d'une occupation qui vaut à l'Autriche si peu d'avantages et qui lui crée tant de périls. Dieu veuille que nous nous trompions ! Mais nous croyons, nous qui tant de fois, depuis trois ans, avons averti l'Autriche des embûches où on la poussait, nous croyons que le comte Andrassy lui a fait commettre une grande faute ; et nous en sommes attristés et alarmés pour la France comme pour elle : car, depuis les coups de Sadowa et de Sedan, leurs destinées se mêlent, et le sort de l'une implique celui de l'autre.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

LA QUESTION D'ORIENT

ET LE CONGRÈS DE BERLIN

I

Le Congrès convoqué dans la capitale de l'Empire allemand pour le règlement des affaires d'Orient s'est réuni à Berlin le 13 juin. Voici en quels termes le prince de Bismarck, ouvrant le Congrès, en a défini le but :

Les stipulations du traité de San-Stefano sont en plusieurs points de nature à modifier l'état des choses tel qu'il se trouve fixé par les conventions européennes antérieures, et c'est pour soumettre l'œuvre de San-Stefano à la libre discussion des cabinets signataires des traités de 1856 et de 1871 que nous nous trouvons réunis. Il s'agit d'assurer d'un commun accord et sur la base de nouvelles garanties la paix dont l'Europe a tant besoin.

Il est, selon nous, trop tôt encore pour porter un jugement définitif sur le traité de Berlin, pour en préciser la portée et les conséquences; mais il est une chose qu'on peut faire dès aujourd'hui, c'est de préparer les considérants de ce jugement. Il nous a paru que l'un des plus sûrs moyens d'y contribuer, c'était de rechercher le rôle qui a été joué par les diverses puissances dans la question d'Orient, la part qui revient à chacune d'elles dans ses différentes phases et les résultats acquis pour les uns et les autres. C'est un examen qui, dans tous les cas, offre un incontestable intérêt.

On se rappelle les origines les plus récentes de tant et de si graves événements. Quelques révoltes partielles et de peu d'importance éclatèrent en Bosnie et en Herzégovine dans le milieu de l'année 1875. La triste condition des chrétiens dans ces provinces en était la cause, mais cette cause était ancienne et pour ainsi dire permanente. Il fallut certainement une occasion qui vint rajeunir en quelque sorte et vivifier cette cause et qui détermina la nouvelle explosion? Laquelle? On l'a cherchée sans l'avoir découverte encore. La trouverait-on dans un redoublement de souffrances des popu-

lations? Le voyage de l'empereur d'Autriche en Dalmatie, qui eut lieu quelque mois auparavant, fit-il à celles-ci l'effet d'un encouragement à secouer le joug des Turcs. L'excitation vint-elle des sociétés secrètes de Slaves? Il est difficile de préciser dès aujourd'hui jusqu'à quel point ces causes réunies, ou séparées, occasionnèrent l'insurrection chrétienne. L'avenir apportera sur ce point les lumières qui nous manquent aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, l'insurrection, si faible au début, ne tarda pas à se développer, à ce point que la Turquie n'hésitât pas à appeler sur elle l'attention de l'Europe.

Il était difficile à celle-ci de méconnaître que les traités de 1856 n'avaient pas porté les fruits que l'on était en droit d'en attendre. L'impéritie de la Turquie était manifeste pour soulager les souffrances des chrétiens et apaiser leurs plaintes.

Les puissances s'en émurent et l'Autriche, plus directement atteinte que les autres par les conséquences d'un état de choses dont le théâtre avoisinait ses frontières, proposa à l'Europe d'adopter un programme de réformes destinées à améliorer le sort des chrétiens en Bosnie et en Herzégovine et que la Turquie serait mise en demeure d'appliquer. Ce fut l'objet d'un document connu dans le monde diplomatique sous le nom de note du comte Andrassy.

La Turquie l'accepta comme les autres puissances, non sans une certaine répugnance qui fut partagée au reste par l'Angleterre. Mais l'insurrection gagnait du terrain; elle embrassa peu à peu toute l'étendue des deux provinces, et la Porte ajourna ses réformes en objectant que la paix était nécessaire pour les mettre en pratique. Cette objection n'était pas absolument dénuée de valeur : cependant si la Porte avait su inspirer plus de confiance aux insurgés ou si elle avait mis plus de vigueur dans la répression, elle eût hâté le moment d'améliorer une situation devenue insupportable. L'insurrection continua, en prenant chaque jour de plus grandes proportions, et la Turquie témoignait de plus en plus de son impuissance. C'est alors que la Russie entra en scène. Suivant elle, les remèdes proposés par le comte Andrassy étaient devenus insuffisants avant même d'avoir été appliqués. Elle entra en pourparlers avec ses deux alliés, l'Autriche et l'Allemagne, et leur soumit un nouveau projet qu'elles devaient proposer ensuite à l'adhésion de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, c'est-à-dire des puissances qui avaient signé comme les trois empires les traités de 1856.

Le prince Gortschakoff, chancelier de l'Empire de Russie, arriva à Berlin dans les premiers jours du mois de mai 1876 et s'y rencontra avec le prince de Bismarck et le comte Andrassy. Les trois ministres s'entendirent sur la teneur d'un memorandum; une fois d'accord ils convoquèrent à une réunion spéciale les ambassadeurs

d'Angleterre, de France et d'Italie pour leur donner connaissance de ce document, entendre leurs observations et obtenir par leur intermédiaire l'assentiment des gouvernements dont ils étaient les représentants. Le memorandum, en effet, ne leur semblait pas de nature à porter atteinte aux traités de 1856. Il sauvegardait le principe de l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, et, excluant la possibilité d'une action isolée de la Russie, il protégeait la sécurité de l'Orient et avec elle la paix du monde. Mais l'Angleterre déclara nettement qu'elle le repoussait. Ce fut le commencement de toutes les difficultés qui devaient créer tant d'embarras à la solution de la question orientale. L'antagonisme qui existait d'ancienne date à ce sujet entre certaines puissances devait naturellement reparaître lorsque la question elle-même rentrait dans une phase active. Les points de vue différents se manifestèrent, chacun considérant sa solution comme la meilleure, ou plutôt regardant celle du voisin comme importante à écarter. Le récit que nous entreprenons est plutôt le tableau d'un conflit d'influences rivales que celui d'une lutte commune et généreuse, de la part des grandes puissances, pour le triomphe d'une grande cause. On verra comment l'intérêt chrétien et l'intérêt européen, objets premiers des préoccupations des puissances, s'effacèrent insensiblement devant les intérêts particuliers, et comment, relégués au second rang, ce fut à grand peine qu'au règlement final ils obtinrent une place à côté de ceux qu'ils devraient dominer.

II

Ce premier désaccord s'étant manifesté à propos du memorandum, les négociations commencèrent entre toutes les puissances afin de tâcher d'arriver à une entente. La France, sous le coup des malheurs qui l'avaient si profondément atteinte peu d'années auparavant, n'entendait pas reprendre le rôle actif qu'elle avait joué en 1856. Mais elle était trop intéressée au maintien de la paix pour ne pas mettre tous ses soins à concilier les divers points de vue de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie; ce fut à l'invitation même de ces deux dernières puissances qu'elle s'employa énergiquement pour amener l'Angleterre à s'entendre avec elles. Pendant le cours entier des négociations elle a rempli la même mission, ou une mission analogue, suivant les circonstances; rien de plus, rien de moins. Des publicistes que leur talent ont mis à la tête de la presse française ont soutenu le contraire avec aussi peu de patriotisme que de clairvoyance, mais ils n'ont pu et ne pourront en fournir la moindre preuve. Sans doute la France s'est préoccupée de la condition malheureuse faite aux chrétiens sujets de la Turquie par

les exactions et l'inhabileté de la Porte. Comme signataire, et signataire principale des traités de 1856, elle devait apporter une attention vigilante à l'exécution des réformes promises par la Porte, moyennant lesquelles la Turquie avait été admise dans le concert européen. Elle ne pouvait pas ne point voir que, soit faiblesse, soit mauvais vouloir, le gouvernement ottoman, loin de mettre les réformes à exécution, en ajournait l'application sérieuse et laissait s'aggraver de jour en jour le sort des populations chrétiennes. S'il ne pouvait convenir à la France, dans la nouvelle situation, de prendre d'initiative il était naturel pour le moins qu'elle secondât les propositions faites par les autres puissances garantes pour mettre fin à des iniquités révoltantes; c'est ainsi qu'antérieurement à l'époque où la Russie eut pris le premier rôle dans les revendications, elle avait approuvé l'initiative de l'Autriche et s'y était associée. Il n'y avait aucun motif pour qu'elle n'agît pas de même lorsque la Russie se mettrait en avant à son tour et pour qu'elle ne se ralliât pas à ces nouvelles propositions, tout comme l'Autriche elle-même le fit. Et si l'Angleterre, n'apercevant dans cette question qu'une lutte d'influence entre elle et la Russie, refusa de s'associer au memorandum de Berlin, existait-il une raison quelconque pour que la France, puissance neutre, décidée à se tenir en dehors de toutes les compétitions, suivît plutôt l'Angleterre dans ses résistances exclusivement anglaises que la Russie soutenue par toutes les autres grandes puissances tant qu'elle resterait sur le terrain chrétien et humain? Son rôle, on ne saurait trop le répéter, était très-simple : en même temps qu'elle désirait une amélioration assurée dans le sort des chrétiens de la Turquie, elle devait éviter de consacrer son isolement sur le continent et employer tous ses efforts au maintien de la paix européenne; elle devait aussi redouter l'ouverture ou la continuation de conflits destinés vraisemblablement à faire surgir la question du partage de la Turquie; tel était son intérêt incontestable. Voilà pourquoi elle rechercha, défendit, appuya la conciliation entre toutes les puissances dans un but commun, celui que j'ai déjà indiqué.

D'ailleurs, son désir de se rallier aux efforts des puissances chrétiennes n'excluait pas la prudence. Interrogeant en particulier la Russie et l'Autriche sur le but qu'elles poursuivaient, elle reçut à l'origine de ces événements la déclaration formelle qu'elles ne visaient qu'à une chose en Turquie : *le statu quo amélioré*, et ce fut dans ces termes mêmes que le prince Gortschakoff, devant les ambassadeurs réunis à Berlin pour entendre la lecture du memorandum, caractérisa les vues des trois empires. Dans ces conditions, la résolution de rester neutre pour toute éventualité de conflits ne devait pas empêcher la France de s'unir à ce programme. Plus tard, il est

vrai, le programme fut dépassé : à qui la responsabilité en revient-elle? Certes, ce n'est pas à la France; dans aucun temps elle n'avait encouragé la Russie à traiter la question d'Orient autrement que par les voies de la paix et dans les limites du traité de 1856, et lorsqu'elle vit que cette puissance se laissait entraîner à d'autres mesures, elle employa vis-à-vis d'elle, pour la presser de rester conciliante et pacifique, les mêmes efforts qu'elle avait déployés antérieurement à l'égard de l'Angleterre dans un but analogue. Si elle a échoué, elle n'a pas été la seule; elle a partagé cette mauvaise fortune avec toutes les autres puissances; et lorsque la guerre éclata, fidèle à son rôle, elle n'eut plus d'autre préoccupation que celle de l'empêcher de se généraliser, et elle s'engagea vis-à-vis d'elle-même à ne négliger aucune occasion d'appuyer tout projet de médiation entre les belligérants. Tout le monde en pourrait-il dire autant? Mais la guerre se prolongea, elle ne s'arrêta qu'après épuisement complet de la Turquie. Evidemment le programme primitif du *statu quo amélioré* ne pouvait plus suffire à une situation transformée : la France du moins ne fut aucunement responsable de ce changement.

Si le gouvernement français d'alors ne s'était pas renfermé aussi sévèrement dans le système de la neutralité, les événements n'auraient-ils pas pris une tournure différente? Peut-être ! Mais si nous nous étions décidés aussi à prendre couleur entre les uns et les autres, est-on bien sûr que l'Allemagne n'attendait pas cette occasion pour se porter dans les rangs opposés? Or, étions-nous à cette époque en état de faire la guerre?

C'était donc tous nos intérêts qui nous commandaient la réserve. Plusieurs fois, à Ems, la Russie nous conseilla d'en sortir, mais nous nous refusions toujours à tout parti capable de nous entraîner hors des voies que nous suivions avec persévérance en vue d'opérer la conciliation entre les puissances; tous nos efforts agirent dans ce sens. Pareille tâche n'était pas sans mérite. Si l'on témoigna plus d'une fois des égards pour les avis de la France, d'autres fois aussi nous eûmes à subir des accès d'humeur de la part des uns et des autres, à souffrir même des ombrages de la Russie dont les impressions, on le verra plus tard, furent exploitées à notre détriment. Mais lorsque, vers le milieu du mois de juin 1876, l'Angleterre se décida enfin à faire des propositions à la Russie, tout le monde reconnut la part importante qu'avait eue la France dans ce résultat qui pouvait être décisif si on l'avait voulu fermement. A Paris et à Vienne, à Londres comme à Ems, des remercîments partis des bouches les plus augustes et les plus autorisées lui furent adressés. Le duc Decazes recueillit le fruit de ses efforts persévérants et désintéressés, et si nous sommes exactement renseigné, on l'aurait

mis à même d'apprendre que nous avions bien mérité de l'Europe.

Cette attitude impartiale et intelligente que la France prit et garda avec tant de sagesse, lui était d'ailleurs recommandée hautement dans ce temps-là par certains journaux, organes accrédités de l'opinion, interprètes d'hommes d'Etat considérables. Ils n'avaient pas assez de voix pour enjoindre aux ministres d'observer la plus stricte neutralité, et ils déterminèrent dans le pays un mouvement fortement accentué dans ce sens. Ce sont ceux-là mêmes qui pèsent aujourd'hui avec tant de vigueur sur les ministres actuels, leurs amis et leurs clients, afin qu'ils abandonnent cette politique pour se ranger du côté de l'Angleterre. « Vérité en deçà, mensonge au delà ! » Ce qui est certain, c'est que le gouvernement français regarda comme l'intérêt essentiel du pays de conserver la neutralité qui n'était pas l'indifférence. Nous serions bien étonnés si les archives des affaires étrangères contenaient une seule dépêche qui contredît cette assertion. Et quand on déclare avec autant de morgue que de légèreté que c'est le ministère conservateur qui, par ses tendances vers la Russie, a compromis la situation de la France, on fait tout simplement montre d'ignorance et d'esprit de parti.

Voilà quel fut le rôle de la France. Si nous avons commencé par elle dans l'examen de l'attitude des puissances européennes, bien qu'elle se soit exclue elle-même des premiers rôles, c'est d'abord que notre pays tient, chose naturelle, la principale place dans nos préoccupations; c'est ensuite qu'il était utile de déblayer le terrain de certaines accusations, ou si l'on veut de certains malentendus qui auraient pu obscurcir le cours de notre récit.

III

J'arrive à l'Angleterre, dont l'attitude a exercé tant d'influence sur les affaires qui nous occupent. Il serait injuste de prétendre que l'Angleterre n'avait aucune bonne raison de refuser son adhésion au memorandum de Berlin. Sans doute la Russie et l'Autriche par leurs traditions, et surtout par leur proximité de la Turquie, devaient se sentir plus atteintes que d'autres, par les événements qui troublaient l'Empire ottoman; elles n'en restaient pas moins liées aux autres puissances garantes, et il ne leur était pas permis de s'isoler pour modifier un ordre de choses qui, bien ou mal réglé, l'avait été en définitive par toutes les puissances réunies, et lesquelles y avaient eu une plus grande part que la France et l'Angleterre? De quel droit l'Autriche et la Russie avaient-elles déterminé seules les mesures à prendre en se contentant de les soumettre non pas même à la discussion, mais simplement à l'acceptation de l'Angleterre, de la

France et de l'Italie? C'était tout au moins un manque d'égards envers l'Europe, et à ce mauvais procédé les puissances du Nord en joignirent un autre qui était de nature à augmenter les préoccupations des puissances occidentales. La Russie et l'Autriche avaient jugé à propos de s'adjoindre dans leur œuvre une troisième puissance, de toutes la plus indifférente, de son propre aveu, à ce qui se passait en Orient, l'Allemagne. N'était-ce pas déclarer que la fameuse alliance des trois empires, contractée à Berlin en 1872, suffisait pour régler les affaires litigieuses de toute l'Europe? On demanderait ensuite l'assentiment des autres puissances qui sans doute l'accorderaient, l'Angleterre parce qu'elle s'isolait de plus en plus depuis une douzaine d'années, concentrant toute son activité dans les réformes de son administration intérieure et dans les intérêts de son commerce, la France et l'Italie parce qu'elles étaient trop faibles pour s'opposer aux volontés des trois Empires. Il y avait là de quoi blesser ces puissances. L'Angleterre, froissée dans son orgueil et assez forte pour se faire respecter, refusa nettement son adhésion au memorandum de Berlin, à la grande surprise de la Russie et de l'Autriche. Jusques-là, l'Angleterre était incontestablement dans son droit. Reste à savoir s'il était politique d'en user. Qu'eût-elle donc dû faire? Représenter aux trois Empires que la question d'Orient ne pouvait être réglée sans elle au moins, et proposer dès lors dans ce but une entente commune, car elle-même ne niait pas que le mauvais état des provinces chrétiennes de la Turquie ne provoquât la sollicitude de l'Europe. Cette attitude était la seule raisonnable. Le cabinet anglais en adopta une toute opposée : il se résolut même d'une manière assez inattendue à envoyer la flotte britannique dans la baie de Besika. Il transporta par là les torts de son côté, ou plutôt il ajouta les siens à ceux des trois Empires. Dès lors il fut permis de prévoir quels embarras soulèverait la solution d'une question qui débutait par une double faute. Pendant plusieurs semaines lord Beaconsfield refusa d'entrer à cet égard seulement en conversation avec le comte Schouwaloff, et sa mauvaise humeur se traduisit, dit-on, par quelques propos un peu vifs pour un premier ministre. Le prince Gortchakoff et le comte Andrassy lui disaient : « Faites-nous connaître les reproches que vous adressez au memorandum : que désirez-vous mettre à sa place? Quelle est votre opinion sur le mode de règlement de la question? » Le ministre des affaires étrangères en France, le duc Decazes, sollicité par la Russie et par l'Autriche, je l'ai déjà dit, tâcha non plus d'obtenir de l'Angleterre son adhésion refusée jusques-là, mais simplement de décider lord Beaconsfield à parler, à s'aboucher avec les représentants de ces puissances, à leur communiquer ses objections et ses vues. Ce

fut à grand'peine qu'au bout de quelques semaines le cabinet de Saint-James consentit à sortir de son mutisme, et qu'il fit entrevoir comment il comprenait le règlement des difficultés qui avaient surgi et qu'aggravait chaque jour le développement de l'insurrection chrétienne. Sans paraître, quant au fond, très-éloignée de vues avec l'Autriche et la Russie, l'Angleterre différait avec elles sur la question de moyens et d'opportunité. Les négociations ne furent pas interrompues, mais comme la raideur de l'Angleterre continuait à faire douter d'une entente générale, l'Autriche et la Russie entamèrent entre elles des pourparlers pour ainsi dire parallèles auxquels se mêla l'Allemagne, toujours préoccupée du maintien de l'alliance des trois Empires et tenant essentiellement à s'adjoindre au tête à tête de ses deux alliées. Elles avisèrent donc ensemble aux moyens de surmonter les embarras que créait, soit d'une manière permanente, soit accidentellement, une aussi grosse question. L'entrevue de Reichstadt en Autriche eut une aussi grande importance à cet égard. Il paraît qu'on y envisageait de nombreuses éventualités, entre autres l'occupation de certains points en Turquie, peut-être même qu'on y ouvrit des perspectives annexionnistes... Le bruit en courut, au moins, à cette époque, aussi bien que de la restitution de la Bessarabie à la Russie.

Il n'entre pas dans notre plan de suivre chronologiquement et par le menu toutes les péripéties des négociations et de la guerre jusqu'à la paix de Berlin. Notre dessein est seulement de mentionner les principaux incidents qui exercèrent de l'influence sur les événements et de dégager les responsabilités diverses.

Les insurgés profitaient des divergences de l'Europe pour imprimer un développement de plus en plus considérable à leur action et pour créer de sérieux embarras à la Porte. Il leur importait d'entraîner dans leur cause tous les Slaves de la péninsule des Balkans. Ce n'était pas chose très-difficile, et la Serbie n'avait pas tardé à annoncer son intention d'entrer en campagne contre la Turquie. Ce n'était pas là ce qu'eût exigé une attitude correcte : n'étant pas menacée par la Turquie, la Serbie aurait dû se tenir tranquille. Mais ce petit Etat avait de l'ambition : il méditait depuis longtemps de s'affranchir des liens de vassalité qui l'attachaient à l'Empire ottoman, et l'occasion lui parut bonne. Toutes les puissances employèrent des efforts multipliés et sincères pour contenir la Serbie. L'intensité des efforts néanmoins n'était pas égale chez toutes. L'Angleterre se montrait plus froide que les autres. Lord Beaconsfield allait jusqu'à dire que l'on ne pouvait modérer les événements, qu'il fallait une *saignée*, et qu'ensuite on arrangerait plus aisément toutes choses. Un tel langage devait donner à réfléchir, et qui le sait? La bombe qui éclata dans les coulisses du Congrès aux derniers

jours de ses délibérations en est peut-être l'explication! Il était fait tout au moins pour servir d'encouragement aux Serbes, qui en trouvèrent un autre plus puissant encore, et dont la portée fut incalculable, dans les secours en hommes et en argent que leur fournirent les associations slaves de la Russie. Ils déclarèrent la guerre à la Turquie. De toutes les complications survenues dans la question d'Orient celles-ci fut l'une des plus graves. On sait ce qui arriva. La Serbie fut écrasée par les troupes ottomanes, et sans l'intervention de l'Europe elle devait subir la loi du vainqueur. Les Russes n'ont pas agi autrement avec la Pologne après les insurrections de 1861 et de 1863. Elle conserva cependant son autonomie, mais elle s'engagea vis-à-vis de son suzerain à ne plus l'attaquer, promesse qui ne la trouva pas plus fidèle qu'à ses autres engagements.

Lord Beaconsfield avait affirmé que lorsque le conflit turco-serbe serait terminé par la défaite de l'un ou l'autre des adversaires, les plus grandes difficultés pour le règlement de la question disparaîtraient. C'est précisément le contraire qui arriva, et franchement il était aisé de le prévoir. Déjà l'insurrection s'était étendue en Bulgarie, de sorte qu'à l'exception des provinces habitées principalement par les Grecs, presque toute la Turquie était en feu. L'Angleterre, qui n'avait rien tenté de très-sérieux pour prévenir le conflit, jugea que, tant qu'il durerait, le moment n'était pas venu de s'interposer entre les belligérants, et elle repoussa les propositions que d'autres puissances mettaient en avant pour obtenir la pacification en même temps que pour assurer les réformes demandées à la Porte.

Vers le mois de septembre 1876, l'empereur Alexandre envoya l'un de ses aides de camp généraux, le général Soumarokow, à Vienne : il était porteur d'un plan d'occupation temporaire auquel devaient prendre part toutes les grandes puissances : la Russie occuperait la Bulgarie, l'Autriche, la Bosnie et l'Herzégovine, les flottes de l'Angleterre, de la France et de l'Italie bloqueraient Constantinople et les côtes : c'était un moyen de forcer la Porte à satisfaire aux demandes de l'Europe. Ce projet, à moins que nous ne nous fassions illusion, contenait, en germe du moins, une solution pacifique de la question. Que l'Europe se concertât pour effectuer une occupation dans un but déterminé et pour un temps fixé — à peu près comme elle l'avait fait en 1861 lors des troubles de Syrie, — et la plupart des difficultés qui tenaient avant tout, il faut le dire, à des défiances mutuelles, étaient aplanies. La Turquie ne pouvait prolonger sa résistance en présence d'une pression exercée sur elle par toutes les grandes puissances de l'Europe. En tout cas, une fois le but de l'intervention atteint, toutes ces puissances liées entre elles par un même engagement devaient nécessairement et

ensemble cesser l'occupation : il n'y avait plus de place pour des actions isolées et pour des arrière-pensées ambitieuses. C'était, à nos yeux, la plus efficace des garanties contre les plans attribués à la Russie. Par l'occupation collective, en outre, on ne la laissait pas manifester seule de l'intérêt pour les chrétiens et reprendre par là la situation que le traité de 1856 avait eu précisément pour but de détruire. Si on objectait que c'était une infraction au texte littéral du traité de Paris, on pouvait très-bien répondre qu'on en respectait du moins l'esprit et que la Porte s'en était la première affranchie en n'exécutant pas les engagements contractés par elle en faveur des chrétiens. En tout cas, ce ne serait pas la première de ce genre.

Mais ces méfiances dont je viens de parler exerçaient presque de tous côtés un tel empire que la proposition de la Russie ne rencontra pas l'adhésion générale sur laquelle elle croyait pouvoir compter, car tout portait à croire que cette solution de la question d'Orient ne coûterait pas une goutte de sang. L'Angleterre déclara qu'elle ne voulait pas pour son compte en entendre parler, et elle persista si bien dans cette manière de voir qu'à la conférence de Constantinople elle déclara de nouveau à la Russie qu'elle s'opposerait à toute occupation.

C'est ainsi que peu à peu les intérêts particuliers se substituaient à l'intérêt chrétien et à l'intérêt général.

Cependant lorsque les Serbes eurent été complétement vaincus et pendant que la lutte continuait avec acharnement au Monténégro et en Bulgarie, il sembla que l'Angleterre commençait enfin à comprendre les périls imminents que devaient produire pour toute l'Europe la prolongation de la guerre dans la Péninsule et la diversité des vues des puissances pour l'arrêter. Intérêts de patrie, de religion, dignité personnelle, influences, sécurité, amours propres même, en un mot tout ce qui compose l'existence des Etats aussi bien que celle des individus, tout cela était soit profondément excité, soit gravement compromis depuis que le conflit avait surgi ; et au point où en étaient venues les choses, on pouvait prédire à coup sûr qu'il en sortirait la guerre générale. L'Angleterre alors se décida à sortir de sa réserve et elle demanda aux grandes puissancee de s'unir à elle pour proposer à la Porte une armistice et une conférence destinée dans sa pensée à amener la paix. Nous ne nous étendrons pas sur les nouvelles négociations auxquelles donnèrent lieu ces propositions et qui témoignèrent une fois de plus des hésitations et même des contradictions de la politique anglaise. Bref l'armistice fut conclu et la réunion d'une conférence décidée. Nous ignorons si tous les membres du ministère britannique étaient imbus au même degré des périls et des nécessités que nous venons de signaler : il est certain du moins que le marquis de Salisbury en était pénétré et que désigné par ses

collègues pour prendre part à la conférence de Constantinople, tous les cabinets connaissant sa probité, l'élévation de son caractère, la distinction de ses sentiments en même temps que ses talents, se réjouirent à la pensée qu'avec un tel homme il y avait grande chance de trouver un terrain commun d'entente. L'Europe ne se trompait pas sur ce point : l'accord se fit à Constantinople entre les plénipotentiaires, grâce à des concessions importantes de part et d'autre, et il est de la plus élémentaire justice de reconnaître que la Russie ne fut pas au dernier rang dans cette émulation de bons vouloirs. Mais ce que peu de personnes avaient prévu arriva : l'inqualifiable aveuglement de la Porte rendit inutile un accord difficilement obtenu. Elle repoussa toutes les demandes essentielles de la conférence, quoique celle-ci eut baissé par deux fois le minimum de ses exigences. Il est impossible que la Porte ait tenu une conduite aussi téméraire si elle n'avait compté sur les divergences des puissances entre elles, et particulièrement si elle avait cru à la sincérité des résolutions de l'Angleterre telles qu'elles lui étaient affirmées par le marquis de Salisbury. Elle dut compter sur un appui qui lui viendrait de Londres à la dernière heure. Avait-elle quelque raison pour justifier ses espérances? L'histoire secrète de la diplomatie pourrait probablement donner une réponse à cette question : mais il est trop tôt encore pour l'obtenir.

La Conférence avait échoué. L'Europe retira ses ambassadeurs de Constantinople en signe de mécontentement. L'ère des négociations était terminée; on entrait dans une nouvelle phase. Etait-ce l'action qui se substituerait aux tentatives infructueuses d'entente avec la Porte? La Russie y était manifestement disposée, mais elle rencontrait la répugnance de presque toute l'Europe à la suivre dans cette voie. L'Angleterre voulait préserver la paix générale, mais la Russie, croyant sa dignité intéressée à obtenir par la force ce qu'on n'avait pu gagner par la conciliation, s'abandonna malheureusement à ses impatiences. Nous ne parlerons que pour mémoire de cet essai d'entente peu compréhensible jusqu'à présent, qui eut lieu à Londres entre lord Derby et le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie. Il en sortit un protocole informe auquel adhérèrent, sans y avoir confiance, les autres puissances et que l'on dut bien vite considérer comme mort-né, la Turquie ayant refusé, comme on devait s'y attendre, d'y donner son assentiment. L'Angleterre voyait les embarras de la Russie qui s'était trop avancée pour reculer, à moins qu'on ne lui ménageât dans l'intérêt de la paix générale une sorte de triomphe moral. Lord Beaconsfield parlait à cette époque de lui faire « un pont d'or ». Le pont d'or ne fut jamais jeté : on devait prévoir dès lors ce qui arriverait.

Le 24 avril 1877, la Russie, qui avait depuis plusieurs mois déjà mobilisé un grand nombre de troupes, déclara la guerre à la Turquie, et dès la nuit suivante elle traversait le Pruth. La Porte, ouvrant enfin les yeux, voulut traiter. La Russie, l'Autriche et l'Allemagne c'est-à-dire l'union des trois Empires, déclarèrent qu'il était trop tard. Il n'y avait plus rien à faire de la part de l'Europe, rien qu'à attendre l'occasion favorable d'offrir sa médiation.

Dans cette nouvelle et terrible phase, nous sommes bien obligé de signaler d'autres fautes de la part de l'Angleterre. Dans deux ou trois circonstances elle pouvait offrir, imposer même sa médiation. Elle ne le fit pas. Au mois de juin 1877, la Russie lui fit connaître loyalement les conditions qu'elle réclamerait à la paix. Que répondit l'Angleterre? Rien. N'était-ce pas, au reste, la conséquence logique de la fausse position où elle s'était mise? Le comte Schouvaloff avait fort habilement profité d'un discours de lord Derby qui exposait au Parlement les motifs des alarmes de l'Angleterre au point de vue particulier de ses intérêts contre la guerre faite par la Russie. Il alla le voir et le pria de consigner par écrit ses objections, se chargeant de les communiquer à Pétersbourg. Lord Derby accepta la proposition, et il établit une nomenclature officielle des conditions auxquelles l'Angleterre s'engageait à ne pas troubler les opérations de guerre de la Russie. Celle-ci y souscrivit et la neutralité de l'Angleterre fut acquise.

Ce fut une grande faute de la part de cette puissance. Elle déserta décidément le terrain des intérêts généraux pour se renfermer dans ceux qui lui étaient propres. L'Angleterre avait dénié à juste titre à la Russie le droit de se dire mandataire de l'Europe dans la revendication armée des réformes favorables aux chrétiens. Le jour où elle souscrivit sa neutralité en échange de satisfactions qui ne couvraient que ses intérêts propres, elle renonça au rôle qui lui était assigné; elle ne fut plus que la gardienne des intérêts anglais, tout comme la Russie l'était seulement des intérêts russes. Tant que les siens n'étaient pas menacés, elle n'avait dès lors plus de motifs pour intervenir et arrêter les torrents de sang qui coulèrent pendant tant de mois. Elle ne fut pas la dernière à sentir, quoique bien tard, l'impuissance à laquelle elle s'était condamnée.

La Russie se garda bien de négliger les avantages de la situation dont s'était contentée sa rivale. Elle pouvait d'ailleurs compter sur l'Allemagne pour contenir l'Autriche. Elle n'avait donc ni rivaux, ni adversaires à redouter : plus rien ne pouvait modérer ses entraînements, et ce fut presque aussi malheureux pour elle que pour la Turquie, de sorte que la faute commise par l'Angleterre ne profita à personne.

La Russie en effet se laissa gagner et par l'enivrement du succès et par la gloire de triompher dans une cause où les sentiments les plus respectables et les plus capables d'exalter un peuple, la foi et la nationalité, provoquent presque toujours des illusions. Elle ne se contenta pas de la prise d'Andrinople, et son armée, avec l'ardeur des anciens croisés, vint camper sous les murs de Constantinople même. L'Europe alors s'émut profondément, et bientôt après le traité de San-Stefano mit le comble à ses alarmes.

On n'oubliera pas de longtemps l'effet que produisit dans l'Europe tout entière la vue de la carte sur laquelle étaient écrits en caractères matériels le traité de San-Stefano.

En Russie même beaucoup de sages esprits comprirent la faute que venait de commettre leur gouvernement. Les amis qu'elle comptait hors des limites de son empire devinrent impuissants à le défendre. « Est-ce là, s'écriait-on, le résultat des promesses de la Russie et de la parole de son Empereur? On avait déclaré très-haut très-officiellement, à la face du monde, que la Russie ne voulait pas retirer de cette guerre d'avantages pour elle-même, qu'elle ne recherchait qu'un triomphe moral, qu'elle ne rêvait que l'affranchissement des chrétiens! Et la voilà qui constitue sous son contrôle direct une Bulgarie indépendante, comprenant les plus riches parties de la Turquie, confinant d'une part à la mer Noire, de l'autre à la mer Egée, qui morcèle ce qu'elle laisse à la Turquie et ne permet plus à sa capitale de communiquer autrement que par mer avec ses provinces éloignées, préparant par là dans un délai rapproché l'indépendance de celles-ci! La voilà qui ruine l'Empire ottoman en lui imposant une contribution hors de proportion avec ses ressources, qui détruit le gage de ses créanciers, et sous prétexte de soulager ses finances, le force à lui céder de vastes territoires, s'attribuant la Dobrudja, Kars, Batoum, Bayazid et rendant l'Arménie impuissante à se protéger contre de nouvelles et véritables attaques du vainqueur! Qu'on vienne ensuite vanter son désintéressement, son respect des intentions de l'Europe, sa reconnaissance pour les neutralités obtenues! Et quelle bonne foi enfin y a-t-il à rêver l'affranchissement des chrétiens en Turquie lorsqu'elle persécute les chrétiens de son propre empire!.. »

Ces reproches étaient graves et s'ils étaient fort exagérés à de certains égards, on ne peut nier que la Russie n'y ait prêté le flanc. Dans tous les cas, le traité de San-Stefano était une faute capitale qui fournissait à l'Angleterre l'occasion perdue de reprendre une attitude plus ou moins justifiée de défenseur des intérêts européens. Le soulèvement de l'opinion publique dans ce pays imposa silence à l'opposition. L'habileté de lord Beasconfield se

réveilla. Sans perdre de temps, il changea de tactique ; à la politique des intérêts britanniques, il substitua la politique des intérêts et des droits de l'Europe, dont la Grande-Bretagne prenait la garde. Il demanda au Parlement et en obtint des subsides, il arma les flottes de l'Angleterre et mobilisa ses troupes de terre, il se sépara de lord Derby, esprit honnête, mais timide et indécis, et il le remplaça par un homme dont la modération s'était manifestée à la Conférence de Constantinople, mais dont on connaissait aussi la résolution et l'énergie dans les occasions nécessaires. Lord Salisbury inaugura ses nouvelles fonctions au *Foreign-Office* par la circulaire datée du 1er avril qui exposa en termes fort nets, les périls que le traité russe faisait courir, non plus seulement aux intérêts de l'Angleterre, mais à ceux de l'Europe, et sa ferme résolution de s'opposer à son exécution. L'Autriche, encouragée par la nouvelle attitude du cabinet britannique, releva la tête à son tour et montra une vivacité inusitée dans ses revendications ; enfin dans toute l'Europe le sentiment public se trouva du côté de l'Angleterre et de l'Autriche.

Les rôles étaient encore une fois changés, et le Royaume-Uni se relevait grâce à la faute de la Russie. A ce moment l'Angleterre, s'appuyant sur l'opinion publique fortement surexcitée et sentant sa supériorité incontestée sur la Russie au point de vue des forces navales comme à celui des finances, réclama pour l'Europe le droit de réviser le traité de San-Stefano et même le droit de le modifier profondément dans toutes ses parties. La Russie ne se refusait pas à communiquer aux puissances son traité, auquel elle s'était contentée de donner le titre de préliminaires ; elle le leur avait même transmis, elle s'y était engagée, mais elle n'entendait pas le soumettre au Congrès, à qui elle déniait le droit d'en réviser tous les articles, ceux au moins qui ne concernaient qu'elle et la Turquie, l'indemnité par exemple. Il est incontestable que s'il y avait quelque subtilité dans ces distinctions, le droit strict était de son côté à certains égards. Ce qui n'était pas moins douteux, c'est que l'Europe lui ayant laissé faire la guerre, c'est que l'Angleterre en particulier lui en ayant reconnu le droit le jour où elle avait stipulé les conditions de sa neutralité, la Russie était parfaitement fondée à réclamer du vaincu le solde de sa défaite et à exiger des compensations au sang et à l'argent qu'elle avait dépensés. Tout cela était peut-être fondé en droit, mais ce droit était si compromis par des imprudences, qu'elle ne pouvait guère avoir d'espoir raisonnable de le faire triompher. L'empereur Alexandre eut le courage d'imposer silence aux froissements de son amour-propre, de ne pas se laisser entraîner aux exagérations d'une opinion publique surexcitée, et de considérer de sang-froid les conséquences d'une nouvelle guerre

pour son Empire aussi riche en bons soldats que pauvre en argent. Il témoigna une fois de plus sa sagesse, sa modération et ses sentiments pacifiques et se montra disposé à faire des concessions. Toutes les difficultés n'étaient pas levées pour cela. Mais l'Allemagne s'y employa énergiquement et sincèrement. Peut-être étaitelle inquiète elle-même des pourparlers qui avaient eu lieu entre l'Angleterre d'une part, l'Autriche et la France de l'autre. Ce qu'elle redoutait avant tout, je l'ai déjà dit, c'était la rupture de l'alliance des trois Empires. Le prince de Bismarck usa donc de toute son habileté et de tout son ascendant moral sur les deux principaux rivaux, et grâce aux soins que se donnèrent à Londres le prince impérial et la princesse impériale d'Allemagne, l'entente devint possible. Enfin un dernier arrangement intervenu à Londres entre lord Salisbury et le comte Schouvaloff rendit possible la réunion du Congrès. Or, la réunion du Congrès, c'était la paix. Il était bien clair, en effet, qu'après tant de pourparlers, il ne se réunissait que si les principaux intéressés dans la question d'Orient s'étaient préalablement mis d'accord. Il fut décidé enfin que le Congrès s'assemblerait le 13 juin, à Berlin. Sur ce point heureusement les efforts de l'Angleterre avaient triomphé.

IV

J'ai essayé de décrire avec toute l'impartialité possible, l'attitude de l'Angleterre dans la question d'Orient. Personne n'admire plus que moi ce grand pays, personne ne lui envie plus sincèrement ses institutions, qui ont résolu avec autant de perfection que les choses humaines peuvent en comporter le problème du fonctionnement régulier et simultané de l'autorité et de la liberté; personne enfin n'est plus disposé à rendre justice à cet esprit politique et pratique qui n'a d'égal dans aucun autre pays. Mais l'admiration n'est pas de l'aveuglement. A côté de grandes qualités, l'Angleterre a de grands défauts, et dans la question qui nous occupe, nous aurions manqué à la vérité si nous avions dissimulé les torts qu'elle a eus à nos yeux. Ses fautes ont beaucoup contribué à envenimer la querelle, et sinon précisément à faire éclater la guerre, du moins à la prolonger. Elle les a réparées en profitant habilement d'une occasion pour associer la cause de l'Europe à la sienne, et pour reprendre l'une et l'autre en main, mais il est incontestable qu'il lui était facile de faire durant les deux années antérieures, ce qu'elle a fait au mois d'avril 1878, et de retirer, sans effusion de sang, la gloire presque tout entière de la pacification de l'Orient, comme de l'amélioration du sort des chrétiens. Elle s'est aperçue un jour de ses erreurs, et

grâce à sa puissance, elle a fait expier à la Russie et les torts de cet Empire et les siens propres. L'histoire n'enregistre pas seulement des faits; grâces à Dieu, planant au-dessus des hommes et des temps, elle tire de l'enchaînement des événements une moralité qui éclaire la conscience humaine et l'oblige à reconnaître que la force seule ne suffit pas pour légitimer tous les triomphes.

La Russie de son côté ne fut pas exempte de fautes. C'est une grande qualité pour une nation que d'avoir une politique ferme et d'en suivre le développement à travers les vicissitudes du temps et de la fortune : elle n'en doit pas moins pour cela regarder de près à tous les moyens propres à faire triompher cette politique. Assurément, c'est un noble but que de poursuivre l'affranchissement des chrétiens, mais le but serait plus noble encore si l'ambition personnelle ne trouvait pas en même temps son compte dans le succès de l'idée à laquelle on s'est consacré. Les adversaires de la Russie sont fondés à lui observer que dans les guerres nombreuses faites à la Turquie depuis plus d'un siècle, à chaque guerre l'Empire russe a été agrandi. Comment cette puissance s'étonnerait-elle que l'Europe ait douté de son désintéressement ? Ce sont ces méfiances plus ou moins fondées, on ne peut le nier, qui ont rendu cette dernière phase de la question d'Orient si sanglante et si difficile à résoudre ; encore est-il bien des raisons de croire qu'elle n'est pas résolue ! Le peuple russe n'a voulu voir au début des revendications de l'Europe vis-à-vis de la Turquie que la cause des Slaves, ses frères en religion comme en nationalité ; au bout d'un certain temps seulement le gouvernement russe, mieux inspiré, substitua à l'appellation slave celle de chrétienne. Mais on est forcé de dire qu'il a témoigné d'une certaine faiblesse en se laissant intimider par les manifestations Slaves à Moscou, en fermant les yeux au moment où la guerre de Serbie apparaissait à l'horizon, au concours de toute nature apporté par les Slaves russes à ceux de Belgrade, et principalement à l'introduction clandestine de bon nombre de soldats et d'officiers de son armée en Serbie pour grossir et renforcer les rangs de l'insurrection. Il n'était pas douteux, en effet, que les triomphes ou les défaites de l'armée serbe devenaient dès lors les défaites ou les triomphes des Russes? Il est difficile en outre de constater que les paroles prononcées par l'Empereur Alexandre à Moscou au mois de novembre 1877 n'aient pas servi d'encouragement à une levée de boucliers plus générale encore. Finalement la guerre déclarée à la Turquie, bien que l'aveuglement de celle-ci et son refus de faire droit aux justes réclamations de l'Europe n'en aient été qu'un trop puissant prétexte, cette guerre était-elle suffisamment justifiée au point de vue des traités, peut-être aux yeux mêmes de la justice? Il faut bien reconnaître pourtant que

les souffrances des chrétiens en Turquie, l'oppression brutale et souvent sanglante qui les accablaient devaient surexciter les ardeurs chrétiennes de toute l'Europe et tout particulièrement d'une nation à laquelle ils étaient plus liés qu'à toute autre par la race et par la foi. De toutes les tentatives pacifiques employées pour amener de la part de la Turquie la cessation de cet odieux régime, aucune n'avait réussi ; le temps n'était-il pas venu de faire appel à d'autres plus énergiques et plus efficaces, et n'était-il pas certain que si l'Europe s'unissait sincèrement elle ferait fléchir la Turquie? Qui donc peut s'étonner que la Russie ait mis son énergie et sa puissance à obtenir le succès? Je ne lui reproche pas pour ma part le prix qu'elle y attachait, mais je crois que la Russie a commis une faute en recourant à la guerre, qui interrompait d'ailleurs le développement de sa prospérité intérieure si remarquable depuis vingt années, et que l'état de ses finances ne lui permettait pas de soutenir longtemps. Malgré tout ce qu'on a pu dire nous ne méconnaîtrons pas que, dans toute la période très-longue des négociations, la Russie a cherché sincèrement la conciliation, et le maintien de l'entente entre les puissances chrétiennes, qu'elle a manifesté le désir de ne pas sortir de « l'alignement européen », et à la conférence de Constantinople elle en a donné des preuves qui ont frappé tous les plénipotentiaires. Après l'insuccès de la conférence même, le prince Gortschakoff écrivait une circulaire dans laquelle il demandait à l'Europe de rester unie et de chercher de concert un nouveau moyen de réussir dans le but qu'elle se proposait. Survint ensuite la mission du général Ignatiew auprès de tous les cabinets, mission dont on peut dire pour le moins qu'elle fut inutile. Le protocole de Londres qui en fut le résultat échoua, et il n'eut d'autre conséquence en réalité que de précipiter les événements. A partir de ce jour la Russie n'y tint plus, et elle considéra son honneur comme attaché à la déclaration de la guerre contre la Turquie.

Il est malaisé de s'expliquer comment elle ne comprit pas que la paix serait bien plus difficile que la victoire. Les traités de 1856, malgré quelques mutilations, étaient pour l'Europe la charte de la Turquie. Toutes les puissances avaient des intérêts en Orient, les uns directs, précis, les autres indirects, mais très-puissants aussi, parce que l'ordre ou le désordre, la paix ou la guerre en Orient ont leur contrecoup fatal en Europe. Nous croyons savoir que notre gouvernement n'a pas failli à ce moment au devoir qui lui incombait d'appeler sur ces graves considérations toute l'attention du cabinet russe. Lorsque son intention de faire la guerre devint évidente, les protestations des uns, les réserves des autres venaient l'avertir qu'à la paix tous les comptes seraient bien difficiles, bien délicats à régler, si délicats, si difficiles qu'ils engendreraient vraisemblablement de nouvelles

guerres. On voit d'avance les conséquences que cette première faute devait amener. La discipline, le dévouement, l'héroïsme des troupes russes, triomphèrent à la longue de tous les obstacles, mais, ainsi qu'il devait arriver, plus les obstacles avaient été considérables, plus l'enthousiasme des vainqueurs augmentait, plus leurs protestations devaient grandir. Rien n'était plus naturel; c'est le contraire qui eût été étonnant. Aussi la force même des choses amena-t-elle bientôt les premières complications. C'est ainsi que l'empereur Alexandre s'opposa d'abord avec fermeté à la marche sur Constantinople au grand déplaisir de son armée et des exaltés de son empire. Les négociations de la paix commencèrent : mais elles traînaient en longueur; soit pour cette cause, soit pour une autre plus ou moins plausible, malheureusement et en opposition avec les préliminaires de paix, les détachements russes s'avancèrent au-delà d'Andrinople. L'Angleterre se croyant trompée, ou craignant de l'être si elle tardait à prendre quelque mesure capable de produire une impression profonde, fit traverser à sa flotte les Dardanelles, sans même attendre le consentement de la Porte, et elle vint s'embosser à quelques milles de Constantinople. Les Russes piqués au jeu firent marcher en avant toute leur armée, qui s'approcha presque autant de Constantinople du côté de la terre que la flotte anglaise l'avait fait par mer. La situation devenait critique, et pendant de longues semaines on peut dire que la paix du monde fût à la merci de la plus légère querelle entre quelques soldats russes et quelques matelots anglais se rencontrant dans un cabaret quelconque. S'il y avait eu susceptibilité exagérée de la part de l'Angleterre, il y avait eu grande imprudence du côté de la Russie; mais cette imprudence fut peu de chose auprès de celle que révéla bientôt après le traité de San-Stefano. Là fut sa faute capitale. A Pétersbourg on salua la signature du traité de cent coups de canon : c'est plutôt le canon d'alarme qu'on eût dû tirer ! La Russie devait apprendre, mais un peu tard, qu'il n'est pas si bons amis qui ne vous faussent compagnie. Semblant oublier tout, traités, protestations, réserves, en un mot ayant l'air d'ignorer l'existence de l'Europe, ses plénipotentiaires, livrés à eux-mêmes, découpèrent, taillèrent à leur fantaisie la malheureuse Turquie, donnant à l'un, retirant à l'autre, exigeant une indemnité prodigieuse, mais *consentant* à en transformer la plus grande partie en cession de territoires en Europe et en Asie. L'Angleterre, on l'a vu, se récria et l'Autriche davantage encore, car elle soutint que l'on n'avait tenu compte dans le traité ni de ses droits, ni des engagements pris, ni des réclamations qu'elle avait faites aussitôt les préliminaires connus. Je l'ai dit plus haut : la seule vue sur la carte des résultats du traité de San-Stefano en montra toute l'excentricité. Pour tout observateur impar-

tial, il devenait évident que la Russie aurait une partie de l'Europe sur les bras, ou qu'elle devrait revenir considérablement en arrière du traité de San-Stefano. C'est dire qu'elle s'était placée entre une faiblesse et une folie. Nous avons vu que l'Empereur, par sa sagesse et sa modération accoutumée, avait évité la folie, et s'il se laissa soupçonner de faiblesse, c'est qu'il savait bien que cette faiblesse ne l'entraînerait jamais au-delà des bornes de ce qu'il devait raisonnablement à son peuple, à son armée, à lui-même. Il n'en eût pas moins été bien préférable de ne pas s'être placé dans une alternative aussi délicate. J'ai retracé plus haut la dernière phase qui s'écoula entre le traité de San-Stefano et la réunion du Congrès de Berlin, il est donc inutile d'y revenir.

J'ai parlé longuement de l'Angleterre et de la Russie ; c'est que les événements ont mis ces deux rivaux en première ligne. Les intérêts de l'Autriche n'étaient certainement pas inférieurs en importance à ceux des deux autres puissances, mais après les premières négociations d'Ems, les pourparlers entre l'Autriche et la Russie ont pris un caractère presque confidentiel : l'Allemagne seule était au courant de ce qui se passait entre elles. Nous avons donc peu de choses à dire en particulier sur l'Autriche-Hongrie. Elle jugea à propos de n'entrer en lice ni avec la Turquie ni avec la Russie. Etait-ce habileté, était-ce nécessité ? La composition variée de cet empire, comptant dans son sein bien des nationalités diverses, ne lui créait-elle pas un rôle bien difficile ? L'Allemagne qui avait promis à la Russie de ne pas se mêler de la guerre, pesa-t-elle sur l'Autriche pour qu'elle fît de même, tout en lui promettant de ne pas l'abandonner au règlement de la paix ? Cette double supposition est vraisemblable. Il est certain que l'Autriche eût pu nuire beaucoup à la Russie si elle avait garni ses frontières d'une centaine de milliers de soldats. Elle s'en est abstenue, elle n'a gêné aucune des opérations militaires de la Russie, et elle a compté pour prix de sa modération, qui d'ailleurs n'était pas exempte de grands dangers pour elle-même, d'en toucher un jour la récompense. C'est ce que n'a jamais cessé de faire entendre le comte Andrassy, dans ses entretiens avec les diplomates accrédités à Vienne. « Je ne veux pas intervenir dans la guerre entre la Russie et la Turquie, disait-il, je me réserve pour la conclusion de la paix, » et il ajoutait invariablement : « Je suis assuré des satisfactions que doit y obtenir l'Autriche-Hongrie, mais je n'en dirai pas davantage. » Il tenait à peu de choses près le même langage devant les Délégations autrichienne et hongroise. Sa situation était fort délicate vis-à-vis des Parlements des deux parties de l'Empire, dont les intérêts et les aspirations étaient en opposition. Il leur demandait de se fier à lui, leur faisait

de loin en loin quelque confidence sur laquelle le secret était exactement gardé ; il obtint parfois, quoique avec peine, le vote de confiance qu'il sollicitait et il eut le bonheur d'arriver ainsi d'expédients en expédients jusqu'à la fin de la guerre.

Il est temps de nous rendre compte de l'attitude de l'Allemagne durant cette longue période. Le nouvel et puissant empire n'a guère fait parler de lui que par son affectation à soutenir, par la bouche de ses hommes d'Etat, que la question d'Orient ne le touchait aucunement. Le prince de Bismarck voulait tenir l'Allemagne en dehors ou au-dessus de toute complication, et il comptait assez sur son habileté pour ne laisser oublier par personne la grande situation qu'elle avait acquise récemment en Europe. Avait-il arrêté d'avance un plan pour atteindre sûrement ce double but? Avait-il fixé des limites à sa neutralité? En tout cas, sa haute perspicacité lui avait sans doute fait entrevoir déjà le rôle de « courtier honnête » qu'il ne serait pas fâché de remplir. Sans doute aussi désirait-il dès lors le maintien de la paix européenne ; je ne crois pas tout au moins qu'il soit juste d'affirmer le contraire. Mais il serait bien hardi de soutenir qu'il s'intéressait au même degré à dissiper les complications entre les grandes puissances de l'Europe et à leur interdire de s'affaiblir elles-mêmes. Au reste, il est naturel que dans l'intérêt de la paix générale il ait cherché à neutraliser les ambitions des unes par l'hostilité des autres et dans l'intérêt de la grandeur de l'Allemagne qu'il se soit servi de toutes pour affermir la prépondérance de son pays. A l'origine de la question il trouvait la Russie trop pressée : il ne lui déplaisait pas que l'attitude de l'Angleterre vint apaiser les ardeurs russes, et soucieux de l'existence de l'Autriche, il aurait vu probablement d'un bon œil un certain accord s'établir entre l'Angleterre et l'Autriche, non pas assurément un accord de nature à mettre la Russie et l'Autriche en état d'hostilité flagrante, par conséquent à dissoudre les liens de la triple alliance, mais une entente de telle sorte que la Russie dût renoncer à des plans trop étendus. Il était donc à cette époque plus en conformité de vues avec l'Angleterre et l'Autriche qu'avec la Russie ; plus disposé à soutenir les premières que la seconde, sans parti pris d'ailleurs, et résolu comme nous l'avons déjà indiqué à se rallier en définitive à tout ce qui rentrerait le mieux dans ses conceptions sur la politique allemande. En admettant que ses premières dispositions fussent celles que j'ai dites, elles ne tardèrent pas à se modifier. Vraisemblablement les causes de ce changement furent, d'une part, la prolongation des incertitudes de la politique de Londres, de l'autre, l'occasion toujours cherchée, enfin trouvée d'éloigner la Russie de la France et d'ajourner la possibilité d'une alliance

entre les deux pays, ce dernier point étant un de ceux qui lui tiennent le plus au cœur.

Dans le cours des premières négociations dont Ems fut le centre, il vit le mécontentement de la Russie qui ne parvenait pas à faire sortir la France de la seule voie qu'elle fut décidée à suivre, non pas qu'elle fut ingrate pour l'utile intervention de l'empereur Alexandre en sa faveur en 1876, mais parce qu'elle croyait servir en cela tous les intérêts de l'Europe, aussi bien ceux de la Russie que les siens propres. Comprenant les embarras de la Russie, en opposition avec l'Angleterre, peu sûre de l'Autriche, en susceptibilité vis-à-vis de la France, le prince de Bismarck fit des avances à Saint-Pétersbourg et probablement il ne tarda pas à prendre des engagements que le sentiment personnel de l'empereur Guillaume avait dès longtemps devancés. C'était d'ailleurs l'acquittement d'un service rendu en 1870 par la Russie. Peut-être était-ce aussi une heureuse chance que sa fortune lui réservait : il favorisait les vues de la Russie et il acquérait en même temps la certitude que l'épuisement des forces de cet empire lui ôterait pour un long avenir des vélléités d'intervention généreuse dans ses propres querelles, comme à Berlin en 1875 [1] ! Est-ce à dire cependant qu'il se fût engagé à livrer tout à la Russie? Nous ne le croyons pas : le prince de Bismarck n'abandonnait pas l'Autriche et il n'était pas disposé à la sacrifier à l'ambition du grand Empire slave. La Russie s'y est trompée. Il est vrai qu'il n'est pas facile de lire dans le jeu de l'habile chancelier quand il ne le veut pas, et il ne le voulait pas. Plus d'une fois, en effet, dans le cours des événements, l'Autriche et la Russie ne dissimulèrent pas leurs inquiétudes sur les intentions de l'Allemagne à l'égard de l'une et de l'autre. Parce que l'Allemagne avait promis à la Russie une neutralité bienveillante dans la guerre, celle-ci crut, dans les illusions de sa reconnaissance, que sa puissante alliée lui abandonnerait complétement le règlement de la paix, comme elle l'avait laissée mener la guerre à sa guise. Telles n'étaient pas les intentions du prince de Bismarck. Il ne lui convenait pas, par égard pour la Russie, de renoncer à la politique qu'il avait inaugurée pour son propre pays. Quelle était au juste cette politique? Si nous croyons que les habiles ministres qui dirigent les affaires intérieures de la Russie et de l'Autriche ont perdu quelquefois leur peine en essayant de lire dans le jeu de leur collègue et allié, le prince de Bismarck,

[1] Une récente publication, en réveillant ces souvenirs, donnerait à croire que le prince de Bismarck en aurait conservé une assez vive rancune contre le prince Gortschakoff. Nous nous réservons un jour de traiter à notre tour ce sujet et de rétablir la vérité à l'encontre des erreurs fondamentales continues dans le récit du *Times* relativement à l'incident de l'année 1875.

nous pourrions être à bon droit taxé d'infatuation en émettant une prétention semblable, n'ayant pas eu le même droit qu'eux à ses confidences. Non, nous ne prétendons pas pénétrer les secrets du chancelier de l'Empire allemand, nous nous contentons d'observer les faits passés et en les rapprochant du présent d'en tirer certaines conséquences que nous soumettons aux appréciations du public. C'est un fait patent, qu'en battant l'Autriche à Sadowa, en créant d'abord la Confédération du Nord, puis en y faisant entrer après la guerre de France les Etats du Sud, le prince de Bismarck a enlevé à l'Autriche toute action en Allemagne. Est-il téméraire d'affirmer ensuite qu'il reste intéressé à l'existence de l'Autriche, et ne doit-on pas supposer qu'il en veut faire un contre-poids puissant aux expansions exagérées de la Russie vers les pays d'origine slave?

Mais en excluant l'Autriche du terrain allemand, où donc lui permettrait-il d'exercer son activité et d'établir la sphère de son influence, si ce n'est du côté de l'Empire ottoman? Si nos observations sont fondées, si nos suppositions sont exactes, comment donc le prince de Bismarck aurait-il pu permettre à la Russie d'absorber à son profit la totalité de l'élément slave, de telle sorte qu'entre la pression de l'Allemagne à l'ouest, et celle de la Russie à l'est et au sud, l'Autriche-Hongrie eut fini par disparaître dans cet étouffement irrésistible ou fût condamnée à réagir contre la Prusse en Allemagne? Nous conclurons que la Russie s'est trompée, si elle a cru à des éventualités de ce genre et que le cabinet de Berlin, en s'engageant vis-à-vis de la Russie à une neutralité bienveillante pendant la guerre, a promis en même temps à l'Autriche de ne pas laisser conclure une paix qui atteindrait ses intérêts essentiels. Brider l'Autriche et la rassurer, encourager la Russie et plus tard la contenir, enfin empêcher l'alliance des trois Empires de se dissoudre, c'était là un rôle difficile. Mais l'esprit éminent du prince de Bismarck n'était pas au-dessous de ce rôle. On raconte qu'un jour le prince, en causant avec un diplomate étranger, lui aurait confié ses espérances pour la localisation de la guerre, mais il ajoutait que pour obtenir une paix durable, il fallait trancher dans le vif, et donner aux dépens de la Turquie des satisfactions matérielles à la Russie et des compensations à l'Autriche, à l'Angleterre et même à la France. Et revenant un autre jour sur ce même sujet, il aurait dit de ce ton narquois qui lui est familier. « S'il y a des annexions pour tout le monde, on ne me reprochera plus celles que j'ai faites... ! » En résumé, il faut convenir que l'Allemagne, dans la dernière période de la question orientale, a eu la plus grande part dans la conciliation entre les prétentions de l'Angleterre et de la Russie, et que c'est grâce à ses efforts que le Congrès a pu se réunir.

VII

Telle était la situation des grandes puissances chrétiennes au moment où le Congrès s'est assemblé à Berlin. La voici résumée sous une forme plus concise :

L'Angleterre, blessée à juste titre des procédés autoritaires des trois Empires pour le règlement de la question d'Orient, dominée d'abord par des susceptibilités moins légitimes peut-être que ses méfiances, repoussant toute entente européenne, puis ramenée avec peine à des sentiments plus conciliants qui, n'aboutissant à rien de précis, laissent la lutte s'étendre dans la plupart des provinces chrétiennes, et le champ libre à des arrangements particuliers entre l'Autriche, la Russie et l'Allemagne ; se décidant bien tard, après la défaite de Serbie, après les désordres qui ont ensanglanté la Péninsule presque entière, à une proposition de concert européen d'où sortira la conférence qui n'empêchera pas, cependant, faute d'une résolution énergique, la guerre d'éclater entre la Turquie et la Russie : encourant par conséquent une part bien grave de responsabilité dans les embarras qui entraveront longtemps toute solution, et dans le sang versé à flots pour vider cette querelle que son intervention morale à condition d'être franche et résolue eût put régler pacifiquement : abandonnant les intérêts européens pour les seuls intérêts de l'Angleterre, conduite par les fautes de la Russie à reprendre un rôle dont elle eût pu ne jamais se départir : assez habile enfin pour imposer sa suprématie sans livrer une seule bataille, et rendant possible, à la dernière heure, grâce à une certaine modération vis-à-vis de sa rivale, la réunion de toutes les puissances pour délibérer sur ces graves affaires et les régler.

La Russie, intéressée à la fois par des motifs de religion et de nationalité comme par ses traditions ambitieuses à obtenir l'affranchissement des chrétiens de la Turquie : attachant au commencement le plus grand prix à associer le reste de l'Europe à des revendications légitimes qui ne pouvaient trouver, en effet, de triomphe certain, mesuré, durable, que dans son concours ; puis irritée des conditions mises à ce concours, entraînée par les excitations fatales d'un patriotisme exalté, se jetant, tête baissée, dans la guerre, sur de vaines promesses de neutralité, sans prévoir qu'il lui serait plus difficile encore de s'entendre avec l'Europe sur les conditions de la paix que sur la question de la guerre, sans calculer, d'un autre côté, l'état de ses finances ; en résumé, s'acheminant, sans nécessité, à des extrémités qui lui réserveront beaucoup de gloire, mais plus de sacrifices, peut-être, que de profits.

L'Autriche-Hongrie ayant des intérêts sérieux, essentiels dans la question d'Orient, mais fort embarrassée de la manière dont elle les fera prévaloir, à cause de l'opposition des points de vue dans son propre empire, et parce que, voulant contenir les ambitions de la Russie, elle doit aussi la ménager; n'ayant pas toute sa liberté d'allures..., promettant sa neutralité dans la guerre russo-turque, à condition d'être satisfaite dans le règlement final, déçue et irritée par le traité de San-Stefano, croyant avoir été jouée, décidée à s'en venger, satisfaite ensuite par les termes de la convention du 30 mai entre la Russie et l'Angleterre, mais se promettant au Congrès d'user de la puissance de l'Angleterre et de l'influence de l'Allemagne pour arracher le plus possible de concessions à son alliée.

L'Allemagne, affectant l'indifférence quant aux résultats des affaires d'Orient, mais, au fond, soucieuse avant tout d'empêcher le concert des trois Empires de se rompre, et de ne pas laisser se conclure, en dehors de son influence, d'alliances capables d'ébranler l'état de choses créé par le traité de Francfort; s'engageant à flatter les ambitions de la Russie et à ne pas nuire à l'Autriche; bien décidée d'ailleurs à ne pas s'opposer à des compensations prises aux dépens de la Turquie, mais comptant sur la reconnaissance des uns et sur l'affaiblissement des autres pour augmenter sa prépondérance en Europe, et assurer à sa politique les perspectives qu'il plairait au prince de Bismarck de lui ouvrir dans l'avenir; désirant sérieusement aujourd'hui le maintien de la paix générale dont elle avait, du reste, un besoin impérieux pour elle-même.

La France, enfin, réduite par ses désastres à se recueillir, à se tenir en dehors des affaires qui ne la concernent pas au premier chef, à conserver la neutralité, mais intéressée, à tous les points de vue, à maintenir la paix en Europe, employant ses efforts, son habileté et sa considération croissante à concilier ses adversaires, décidée à persister dans ce rôle même lorsque la guerre a éclaté, et témoignant de son désintéressement et de sa bonne volonté jusqu'à prendre part à un Congrès dont elle ne recueillera aucun avantage pour elle-même, mais qui doit rétablir et consolider la paix.

Si nous avons laissé de côté l'Italie dans cette revue des puissances, ce n'est pas qu'elle n'occupe déjà en Europe une place importante, c'est que, comme grand Etat récemment constitué, elle n'a encore ni traditions précises à faire respecter, ni intérêts directs à sauvegarder en dehors de ceux qui sont communs à toute l'Europe, et que, puissance neutre, nous devons supposer qu'elle ne tient, comme la France, qu'à une chose, au maintien et au rétablissement de la paix.

C'est ainsi que nous apparaît dans la suite des événements dont l'Orient a été l'occasion et le théâtre, la situation prise par les

puissances, avec le but que chacune d'elles s'est proposé, l'habileté qu'elle a déployée, les fautes qu'elle a commises.

C'est dans ces conditions qu'elles se sont présentées au Congrès. La haute assemblée a terminé ses délibérations; ses protocoles en ont été rendus publics; on jugera si ses résultats sont la conséquence logique et morale des divers rôles joués dans le drame.

Il ne nous reste que peu de choses à ajouter : ainsi que nous l'avons dit en commençant, le temps n'est pas venu d'apprécier la portée et les conséquences des actes du Congrès : nous nous contenterons d'énumérer les solutions données aux principales questions, et nous terminerons par de brèves réflexions.

VIII

Le Congrès réuni n'a siégé qu'un mois. Sa durée a été courte, si on envisage la gravité des résolutions qu'on y a prises; mais en se reportant aux longs pourparlers qui l'ont précédé et préparé, on comprendra la brièveté des délibérations destinées presque exclusivement à enregistrer des accords conclus préalablement, quant aux bases au moins.

Exposons brièvement les principales questions résolues par le Congrès.

La plus grave de toutes était, sans contredit, la délimitation de la Bulgarie. La Russie demandait la formation d'une principauté autonome tributaire avec un gouvernement chrétien et une milice nationale, s'étendant du Danube aux portes de Constantinople, enserrant Andrinople et Salonique sans les englober et allant de la mer Noire à la mer Egée. L'Angleterre, appuyée par toutes les autres puissances, demanda la division de la Bulgarie en deux provinces, dont l'une, la Bulgarie du Nord, formerait une principauté autonome et tributaire, délimitée au sud par les Balkans, et l'autre resterait sous la domination de la Turquie, mais serait pourvue dans une large mesure d'autonomie administrative et d'un gouverneur chrétien, nommé avec l'assentiment de l'Europe pour un certain nombre d'années.

Après une longue délibération qui occupa plusieurs séances, le Congrès se rangea du côté des propositions anglaises en les amendant sur quelques points importants, conformément aux demandes de la Russie : Varna et le sandjack de Sofia furent incorporés dans la principauté de Bulgarie. La province située au sud des Balkans, sous le nom de Roumélie orientale, fut dotée d'une gendarmerie locale, assistée d'une milice indigène dont les officiers seront nommés par le sultan. Il fut décidé que les troupes turques ne pourraient séjourner dans la Roumélie orientale, qu'elles auraient seulement

le droit de traverser cette province pour le ravitaillement et l'entretien de garnisons destinées à occuper ses frontières de terre et de mer, et qu'elles seraient composées uniquement de troupes régulières. Enfin l'organisation de la nouvelle province autonome sera élaborée par une commission européenne d'accord avec la Porte ottomane.

C'étaient là, en résumé, des résultats qui, sans réaliser le *summum* des garanties désirées par la Russie, assuraient le but qu'elle s'était proposé : l'émancipation des chrétiens de la Turquie. Le comte Schouvaloff l'a reconnu, il est permis de le dire, dans la discussion qui eut lieu, au sujet de la Grèce, quelques jours après les résolutions du Congrès pour la Bulgarie, la Roumélie, la Bosnie, l'Herzégovine, la Serbie, le Monténégro et la Roumanie. « Les populations slaves ne troubleront pas la paix, a-t-il dit, aussitôt que l'Europe les aura dotées d'institutions qui garantissent leurs vies et leurs propriétés et qui assurent leur prospérité. Cette nouvelle situation sera le gage de la paix européenne. »

Deux points sont importants à noter dans cette longue discussion. La Russie a déclaré que la principauté de Bulgarie ne deviendrait pas une annexe de son Empire ; c'est une satisfaction qu'elle donnait à l'Europe. Elle en reçut une autre à son tour de nature à contenter sa dignité. Le prince de Bismarck, constatant qu'il y avait dans le traité de San-Stefano beaucoup de points n'intéressant que la Russie et la Turquie, auxquels il était par conséquent inutile de donner un caractère européen, proposa au Congrès, au lieu de réviser le traité dans sa totalité, d'en rédiger un nouveau où se trouveraient recueillis les résultats des délibérations de l'assemblée, et qui lierait naturellement les deux parties contractantes du traité de San-Stefano ; à une observation près de l'Angleterre, personne n'ayant élevé d'objections, ce mode de procéder fut adopté. Le traité de San-Stefano n'a donc pas été déchiré par l'Europe : il subsiste : cela a été nettement reconnu par le Congrès qui a décidé en même temps que les traités de 1856 et de 1876 étaient également maintenus, sauf dans celles de leurs dispositions qui n'ont pas été modifiées ou abrogées par le traité de Berlin. Nous nous permettons, quant à nous, de douter que ces nombreuses coexistences servent à donner la clarté désirable aux solutions indiquées... Au surplus on verra tout à l'heure que l'une des dernières résolutions de la haute assemblée a considérablement modifié la portée du traité de Berlin.

A cette question de la Bulgarie s'en rattachait immédiatement une autre. Conquise tout entière par la Russie, combien de temps après la paix cette province subira-t-elle leur occupation? L'Autriche, toujours en défiance vis-à-vis de la Russie, proposa d'en fixer la durée à six mois en ajoutant deux à trois mois pour le passage en retour des troupes

victorieuses par la Roumanie. Cette proposition, soutenue par l'Angleterre et par la France, combattue par la Russie, fut amendée d'un commun accord, et le Congrès décida que l'évacuation de la Bulgarie serait accomplie dans un délai de neuf mois, avec un délai de trois mois en sus pour l'évacuation de la Roumanie, de telle sorte qu'au bout d'un an l'armée russe aurait complétement quitté ces provinces.

Après la fixation des destinées de la Bulgarie, le Congrès a voté l'indépendance de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, en leur accordant des accroissements de territoire. La plus importante des discussions qui eurent lieu au sein de la haute assemblée concerne la Roumanie.

La Russie avait fait une question d'honneur personnel de la rétrocession de la Bessarabie, perdue par elle dans la guerre de Crimée; elle proposait de donner à la Roumanie, à titre de compensation, la Dobroudja, conquise par ses armées. La Roumanie se refusait à cet échange et de son côté elle avait également élevé son refus avec une certaine emphase à la hauteur d'une question de dignité patriotique. L'Angleterre l'appuyait, mais comme elle s'était convaincue que les autres puissances ne soutiendraient pas par les armes les prétentions de la Roumanie, elle avait déclaré qu'elle ne ferait pas de cette question un *casus belli*. C'est le petit Etat qui dut céder, devant les sommations quelque peu impérieuses de la Russie soutenue par l'Allemagne. La France voulut la consoler dans sa disgrâce : elle plaida sa cause en faveur d'une adjonction de territoire au delà du Danube, s'étendant de la mer Noire avec le port de Mangalia aux portes de Silistrie. La cause fut gagnée. En échange de cette adjonction de territoire et de son indépendance reconnue, la Roumanie dut accepter l'égalité de droits pour tous ses habitants, ainsi qu'une liberté complète de conscience et de culte. Cette condition fut exigée par le Congrès non-seulement pour la Roumanie mais pour toutes les provinces émancipées de la suzeraineté ou de l'autorité administrative de la Turquie. C'est évidemment une victoire remportée par la civilisation et la justice, et l'initiative de cette proposition revient à la France.

En consentant à l'agrandissement du Monténégro, on peut remarquer que l'Autriche sut prendre ses précautions. L'Autriche, que la Russie appuyait un peu à son corps défendant, proposa, d'une part, d'annexer Antivari au Monténégro, accompagnant la cession de ce port de réserves qui lui ôtaient toute importance maritime, mais qui étaient très-favorables pour elle-même; de l'autre, de se faire concéder Spizza. La Turquie consentait à céder Spizza, mais non Antivari et l'on ne peut nier que, là et dans quelques autres circonstances, elle ait mal dissimulé le désir de revenir sur ses engagements de San-Stefano. La rude main du président du Congrès la

ramena à des appréciations sinon plus consolantes pour elle-même, du moins plus conformes à la réalité de sa triste situation. L'Italie, de son côté, toujours inquiète d'agrandissements dont elle ne pouvait tirer un profit pour elle, émit quelque objection contre la cession de Spizza. Le Congrès n'en tint compte et l'ensemble des propositions autrichiennes fut accepté.

La question de la Bosnie et de l'Herzégovine avait plus de gravité que les précédentes. Elle n'avait pas figuré dans les arrangements conclus à Londres entre la Russie et l'Angleterre, mais elle avait sans aucun doute été l'objet de stipulations particulières entre la Russie et l'Autriche. Au Congrès cette dernière puissance, s'appuyant sur des raisons assez équitables et sur d'autres moins avouables, chercha à démontrer que la solution de cette question intéressait l'Europe tout entière plus encore qu'elle-même, et elle fit proposer par l'Angleterre que les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seraient occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie. La Grande-Bretagne représenta à la haute assemblée les périls que ferait courir à la paix européenne le maintien de ces provinces entre les mains de la Turquie impuissante à les pacifier : si l'ordre de choses actuel continuait à subsister, tôt ou tard, suivant elle, la Bosnie et l'Herzégovine tomberaient entre les mains des principautés slaves voisines, ce qui deviendrait un grand danger et pour l'Europe et pour la Turquie elle-même, menacerait l'indépendance de celle-ci, en même temps qu'elle ruinerait ses finances déjà si endommagées. C'était donc à la fois dans l'intérêt de la Turquie et de la paix générale qu'on devait confier à l'Autriche, « puissance essentiellement conservatrice et peu ambitieuse, » le soin de rétablir l'ordre et la prospérité dans ces provinces.

La France appuya la proposition anglaise; ce n'est pas sans quelque étonnement qu'on la vit soutenir des annexions déguisées sous les apparences d'une simple occupation.

L'Italie, plus conséquente avec elle-même, demanda, non sans une certaine timidité, quelques explications à l'Autriche sur la portée des mesures proposées; à vrai dire elle n'en reçut pas.

Quant à la Turquie, des objections de sa part étaient bien naturelles. On peut imaginer tous ses arguments contre les demandes autrichiennes. Devant la quasi unanimité des puissances, il était certain qu'elle ne l'emporterait pas.

Elle ne succomba point toutefois sans avoir fait entendre à la haute assemblée quelques vérités d'ordre moral plus que d'ordre politique, mais qui, dans sa pensée, devaient aller droit à la conscience de certains de ses juges. « De ce qu'une province, dit-elle au cours de son argumentation, ne fournit pas au Trésor des sommes

considérables, il n'en résulte pas que son occupation par les troupes d'une puissance étrangère doive être indifférente au souverain qui la possède!...

... « L'opportunité ou la convenance, — dit-elle encore dans une discussion analogue, — qu'on trouve à l'annexion de provinces d'un Etat voisin n'est pas une raison suffisante... »

Mais le siège des puissances était fait; la Turquie le comprit et elle finit par accepter la proposition de l'Angleterre en ces termes, bons à noter :

« Le gouvernement ottoman a pris en très-sérieuse considération l'opinion du Congrès relative aux moyens propres à amener la pacification de la Bosnie et de l'Herzégovine; il y met une confiance entière et il se réserve de s'entendre directement et préalablement avec le cabinet de Vienne à cet égard. »

Nous l'avons dit : il serait inopportun aujourd'hui d'apprécier la portée des résolutions du Congrès. Mais devant la résistance vigoureuse qui a accueilli l'entrée des troupes autrichiennes dans ces provinces, au bruit des luttes qui les ensanglantent au moment même où nous achevons ces pages, qui ne s'est déjà posé ces questions : l'Europe a-t-elle suffisamment pesé tous les considérants de ces expropriations pour cause d'utilité publique? Est-il bien certain que l'expropriation n'a pas eu plutôt pour objet de rentrer dans les vues de certaines politiques séparées que d'assurer l'avantage européen? Et pourquoi a-t-on dédaigné absolument dans ces attributions de territoire de consulter les populations, objet de ces mesures, et que d'ailleurs la force des armes n'avait pas fait passer d'une domination à une autre?... Questions délicates, au reste, que nous ne faisons qu'indiquer sans nous charger de les résoudre.

Quant aux autres provinces de la Turquie, contenant de nombreux éléments chrétiens, le Congrès a pris acte des engagements de la Porte de leur donner des institutions de nature à sauvegarder sérieusement leur liberté. Hélas! de semblables engagements ont été successivement pris par la Porte avec une bonne foi que nous ne voulons pas contester : on sait ce qu'il en est advenu!

Les puissances ont insisté plus particulièrement sur la proposition de la France pour que la Turquie s'entendît avec la Grèce, afin d'accorder à celle-ci une rectification de frontières qu'elle regarde comme nécessaire et pour l'expansion de sa vie sociale et politique, et pour la garantie durable de bonnes relations entre les deux voisins. — Un article dans ce sens inséré dans les stipulations du traité de Berlin n'est peut-être qu'une récompense platonique accordée à la Grèce pour son inaction volontaire ou forcée pendant la guerre que la Turquie soutenait contre les Russes : mais qui sait si ces espé-

rances illusoires ne sont pas de nature à précipiter une nouvelle conflagration sanglante?

L'indemnité de guerre à payer par la Porte à la Russie a donné lieu dans le sein du Congrès àu ne assez longue discussion; la Turquis assura qu'elle était ruinée, qu'il lui était donc bien difficile de payer une indemnité quelconque; et ses arguments rencontrèrent l'appui de l'Angleterre.

Quant à la Russie, tout en maintenant avec l'assentiment du Congrès son droit de régler avec la Turquie seule la question des garanties pour le payement des trois cent millions de roubles arrêtés par le traité de San-Stefano, elle n'hésita pas à reconnaître d'un autre côté à l'Europe celui de se préoccuper des formes du règlement de cette indemnité, car elle aussi avait des intérêts à sauvegarder. En conséquence elle fit les importantes déclarations qui suivent : elle affirma qu'en aucun cas l'indemnité ne serait convertie en une cession territoriale, et que la situation, en ce qui concernait les emprunts antérieurs garantis, resterait la même qu'avant la guerre. La France et l'Allemagne en particulier jugèrent ces engagements satisfaisants. Le prince de Bismarck, résumant la discussion constata au nom du Congrès deux choses : 1° Que la Russie ayant donné satisfaction à l'intérêt politique par ses deux déclarations, notamment par celle qui reconnaissait la priorité des hypothèques pour les emprunts étrangers, le fond des choses était réglé par là, que le reste n'était plus qu'une question de rédaction, et 2° que les stipulations relatives à l'indemnité de guerre n'avaient pas été « confirmées » par le Congrès, parceque celui-ci ne pouvait se faire garant de la solvabilité de la Porte.

Si l'Europe avait obtenu une satisfaction bien légitime, la Russie de son côté n'eût pas à se plaindre de la solution de ce débat.

Nous avons fait remarquer déjà les engagements pris et acceptés dans le Congrès en faveur de la plus grande extension possible de la liberté religieuse. « Aucune entrave, a prononcé le Congrès, ne pourra être apportée soit à l'organisation hiérarchique des différentes communions, soit à leurs rapports avec leurs chefs spirituels. » Nous n'avons qu'un vœu à former : c'est que toutes les puissances qui ont doté les chrétiens de la Turquie d'une liberté aussi complète et aussi excellente, veuillent bien l'appliquer au même degré chez elles. Il convient de rattacher à ce sujet un article proposé par la France relativement aux Lieux-Saints et accepté unanimement; cet article est ainsi libellé : les droits acquis à la France sont expressément réservés et il est bien entendu qu'aucune atteinte ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux-Saints.

Enfin nous devons enregistrer l'adoption d'une proposition de

l'Autriche, légèrement amendée par la Russie, destinée à accroître les garanties assurées déjà par le traité de 1856 à la libre navigation du Danube.

Quant à la question des Détroits qui avait assez fortement agité l'opinion publique pendant un temps, il fut convenu unanimement que l'ordre de choses établi par les traités de 1856 et par l'article 2 du traité de Londres en 1871 serait maintenu.

Restait encore à régler un point très-controversé, celui des conquêtes russes en Arménie. Il le fut heureusement, grâce aux sentiments de conciliation de l'empereur Alexandre. La Russie restitua Erzeroum, Bayazid et l'Alachkerd à la Turquie, en stipulant que celle-ci, en échange de Bayazid et de l'Alachkerd, rendrait le territoire de Khotour à la Perse ; elle conserva Ardahan, Kars et Batoum, qu'elle érigea en port franc « essentiellement commercial ».

Il y avait aussi des réformes reconnues par tous indispensables pour améliorer le sort des Arméniens, sujets de la Turquie. Le Congrès, sur la proposition de l'Angleterre d'accord avec la Sublime-Porte, adopta une résolution portant que « la Sublime-Porte s'engeait à réaliser sans retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens. »

L'Angleterre s'était bien gardée de faire à l'Europe la confidence des moyens qu'elle était convenue de prendre avec la Porte pour assurer ces améliorations et ces réformes. Toutefois, on ne peut méconnaître que lord Salisbury n'en ait fait pressentir quelque chose à la Russie, d'abord au Congrès, ensuite quand il déclara dans le sein de la haute Assemblée « qu'au cas où la Russie croirait devoir persévérer dans son projet d'annexion, l'Angleterre se réserverait le droit de sauvegarder ses intérêts et son influence sur les populations par le moyen qu'elle jugerait convenable. »

Nous nous hâtons d'arriver aux dernier débats du Congrès ; ils ne furent pas les moins importants. La Russie ayant exprimé le vœu que l'œuvre de pacification accomplie par le Congrès dans un esprit de conciliation assure à l'Europe une paix durable et solide, demanda aux grandes puissances participant au Congrès de garantir collectivement l'exécution de ses résolutions.

Le Congrès répondit par un refus.

La Russie demandait une *garantie collective*. L'Allemagne proposa seulement la *surveillance et le contrôle*, sans que pour cela chaque Etat isolément fût obligé de prêter main-forte à l'exécution des arrangements pris au Congrès. La Russie, abandonnée par l'Allemagne elle-même, corrigea sa première proposition dans le sens indiqué par le prince de Bismarck, mais en ajoutant que les

puissances se réservaient de s'entendre au besoin sur les moyens propres à assurer un résultat que ni les intérêts géneraux de l'Europe, ni la dignité des grandes puissances ne leur permettraient de laisser invalider. C'était presque un retour au dernier article du memorandum de Berlin et, à ce titre, la proposition russe, si elle était logique, raisonnable, conforme à la dignité de l'Europe, avait l'inconvénient de ressusciter les difficultés qui avaient surgi au début des affaires d'Orient, et comme d'ailleurs elle présenterait incontestablement des obstacles de plus d'une sorte dans l'exécution, on peut dire que c'était une imprudence. L'Autriche amenda à son tour la nouvelle proposition de la Russie. La France et l'Angleterre demandèrent le rejet de toutes les propositions de ce genre, qui, suivant elles, paraissaient consacrer une ingérence incessante dans tous les actes du gouvernement ottoman, et jetteraient un élément considérable de désaccord pour l'avenir entre les puissances qu'une œuvre de paix et de concorde venait de réunir. En résumé, elles demandaient que le Congrès se bornât à prendre acte de l'engagement que la Sublime-Porte avait pris dans le cours de cette discussion, « d'exécuter toutes les décisions du Congrès dans le plus bref délai. » On alla aux voix, et la proposition russe, quelque diminuée qu'elle ait été, et la proposition autrichienne plus amoindrie encore, furent toutes deux rejetées. C'était l'avis de l'Angleterre et de la France, ainsi que le Président le constata, qui l'emportait.

Le point qui avait particulièrement sollicité les préoccupations de la Russie était l'amélioration du sort des chrétiens livrés comme antérieurement aux seules promesses de la Turquie, et la Russie avait observé très-judicieusement qu'il importait d'éviter les mécomptes de 1856. Le Congrès jugea qu'en s'engageant à faire exécuter ces résolutions, les grandes puissances pourraient être entraînées plus loin qu'elles ne le voulaient. C'était peut-être de la prudence, mais à coup sûr, par ce refus, elles ont enlevé toute sanction à leurs résolutions. L'action de l'Europe n'aura plus lieu de s'exercer collectivement. Elle pourra devenir autrichienne en Bosnie et en Herzégovine, russe en Bulgarie, anglaise en Asie-Mineure, mais la question d'Orient a cessé d'être une question européenne. La paix du monde en sera-t-elle mieux assurée ?

C'est ce qui nous a fait dire plus haut que la portée du traité de Berlin avait été sensiblement modifiée par les dernières délibérations du Congrès.

Tel est, en résumé, l'ensemble des principales stipulations du Congrès de Berlin.

Qu'en résultera-t-il pour la pacification de l'Orient ? Nous n'osons le préjuger.

Quels avantages particuliers ont retiré les principales puissances intéressées dans cette grave question ? Il ne sera pas beaucoup plus aisé de répondre dès aujourd'hui à cette question qu'à la précédente, si on considère les divergences profondes qui existent à cet égard dans le sein même de ces Etats, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Dans la première, aussitôt qu'a été divulguée l'importante convention signée le 5 juin 1878 entre l'Angleterre et la Turquie pour le protectorat de l'Asie-Mineure, les discussions les plus vives ont éclaté et elles continuent encore. Sans doute on n'a pas contesté que l'influence de l'Angleterre n'ait amoindri au Congrès les triomphes de la Russie, mais on s'est demandé s'il y avait lieu de se féliciter ou de s'inquiéter de cette extension de la prépotence britannique dans des régions aussi difficiles à administrer et à gouverner que les contrées de l'Inde; s'il n'était pas bien périlleux d'avoir rapproché face à face l'Angleterre et la Russie jusque-là séparées en Asie, par des espaces considérables et propres à éloigner les chances de conflits entre les deux puissances. Etait-ce une nouvelle couronne sur la tête de la Grande-Bretagne ou un boulet à ses pieds ? Enfin le cabinet de Londres avait-il témoigné d'une grande sincérité vis-à-vis de l'Europe en arrivant au Congrès paré du titre de défenseur de ses intérêts, vis-à-vis de la Russie lorsqu'il venait de conclure avec elle une convention que cette puissance devait à bon droit considérer, malgré certaines expressions un peu mystérieuses, comme la solution des difficultés qui les divisaient, vis-à-vis de la France enfin à qui elle adressait peu de jours auparavant des avances significatives en lui tenant cachés des arrangements de nature à pénétrer presque subrepticement dans la sphère de son antique influence ? Voilà les questions qu'on ne s'adressait pas seulement en Angleterre mais dans le reste de l'Europe, et qui ne sont pas encore résolues.

En Autriche-Hongrie, les opinions au sujet de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine sont aussi partagées qu'en Angleterre relativement au protectorat de l'Asie-Mineure. Pourquoi avoir si souvent déclaré dans les départements de la Cisleithanie et de Transleithanie qu'on ne voulait ni annexions ni occupations; le gouvernement austro-hongrois a-t-il demandé au Congrès l'occupation indéfinie, quand au terme, de la Bosnie et de l'Herzégovine ? Pourquoi introduire dans l'Empire un nouvel et nombreux élément slave ? Les uns redoutent le rôle assumé par l'Autriche-Hongrie, les autres y applaudissent. Des perspectives brillantes s'ouvriront peut-être pour elle, pour ses destinées futures, pour ses intérêts commerciaux par l'influence qu'elle doit acquérir dans la partie occidentale de la presqu'île des Balkans, par la possession de voies ferrées qui aboutis-

sent à Salonique !... Mais quand on se livrait à ces espérances, au lendemain du Congrès, nul ne doutait que l'occupation ne fut une simple promenade militaire ; et aujourd'hui qu'il s'agit d'une campagne sanglante, laborieuse, prolongée, les doutes émis sur l'opportunité et l'habileté de la politique austro-hongroise ne doivent-ils pas revêtir une plus grande consistance ?

Nous le répétons, il est impossible à l'heure présente de se prononcer sur les avantages acquis au Congrès par l'Angleterre et par l'Autriche-Hongrie, et il est sage de se récuser devant un horizon aussi chargé de ténèbres.

Nous n'en dirons pas tout à fait autant par rapport à la Russie ; ce n'est pas s'aventurer que d'affirmer dès à présent que cette puissance a retiré des avantages réels de ses sacrifices.

Sans doute la Russie a dû faire des concessions qui ont été sensibles à propos de la délimitation de la Bulgarie ; sans doute la sphère d'influence de l'Autriche s'est étendue aux dépens de la sienne dans la presqu'île des Balkans ; sans doute encore là où son traité particulier avec la Turquie avait stipulé l'intervention seule d'un commissaire russe pour les règlements d'organisation et d'administration, le traité de Berlin a joint aux agents russes ceux des autres puissances : encore l'habileté et la vigueur du comte Schouvaloff ont-elles réussi à lui attribuer la part principale dans l'organisation intérieure de la principauté de Bulgarie : tout cela est vrai, mais à qui la Russie peut-elle s'en prendre si ce n'est aux imprudences de Moscou et de San Stefano ? Après tout, voici ce qu'elle a gagné. Le traité de Londres en 1871 avait déjà restitué à ses vaisseaux de guerre le droit de naviguer dans la mer Noire ; le traité de Berlin lui rend encore la Bessarabie. La guerre de Crimée avait violemment brisé une des bases de sa politique en Orient, le protectorat exclusif de ses coréligionnaires dans l'Empire ottoman ; l'Europe avait voulu du moins en partager le protectorat avec elle. En 1878, la Russie a repris victorieusement le cours de ses traditions, et si l'Europe a amoindri le fruit de ses victoires, elle en a d'ailleurs laissé subsister la plus grande partie, la constitution de la principauté de Bulgarie en fait foi ; celle de la Roumélie orientale en est également le témoignage ; et en définitive, la Péninsule tout entière attestera que c'est grâce aux efforts, à la persévérance, au sang de la Russie que les chrétiens doivent leur affranchissement. — Que reste-t-il donc des traités de 1856 ? Rien, ou peu de chose. — Est-ce une mince satisfaction pour la Russie ?

D'autre part, elle s'était inutilement rendue maîtresse de Kars dans plusieurs campagnes. Cette fois, elle en acquiert définitivement la possession. — Ses frontières ont été étendues en Arménie. — Ar-

dahan et Batoum lui restent, Batoum qui lui fournit un port auquel elle attachait une valeur considérable et dont l'importance ne sera pas diminuée par la restitution de Bayazid à la Turquie. Enfin qu'est devenu l'Empire ottoman ? Ses nombreux protecteurs se chargeront de la réponse. Sa puissance était un contrepoids à celle de la Russie, dans la mer Noire particulièrement : le contrepoids n'existe plus.

En résumé, si l'on doit reconnaître que le triomphe de la Russie n'a pas été aussi complet qu'elle en avait conçu l'espérance, non sans quelques illusions, il est incontestable que, tout compensé, elle a atteint le but qu'elle pouvait se proposer. C'est un triste spectacle que celui des extrémités auxquelles l'injustice des hommes peut se laisser emporter. Des feuilles publiques en Russie, à Moscou en particulier, ont osé reprocher à leurs plénipotentiaires d'avoir mal défendu les intérêts de leur patrie et d'en avoir compromis l'honneur. Ce n'est pas le patriotisme qui a pu inspirer de pareils propos, c'est le fanatisme, et les exagérations de ce dernier sentiment ne méritent pas le respect dû à l'autre, même dans ses écarts. L'empereur Alexandre et son habile ministre le prince Gortschakoff peuvent à bon droit se féliciter — plus que l'Europe — d'avoir à peu près effacé les traités de 1856, et il n'est personne assurément au Congrès, même parmi leurs adversaires, qui n'ait admiré les ressources, la valeur et la constance des plénipotentiaires russes.

Quant à la France, il n'est que trop vrai de dire qu'à chacune des solutions soulevées dans le Congrès, elle a ressenti les douloureuses conséquences de ses revers de 1871 ! Ce serait se placer à un point de vue trop absolu que d'adresser des reproches à notre ministre des affaires étrangères. La situation des plénipotentiaires de la France au Congrès était bien délicate ; peut-être leur eût-elle commandé une réserve plus entière. Peut-être M. Waddington se fait-il quelques illusions en déclarant que le traité de Berlin est la seule solution durable de la question d'Orient ; du moins, on doit leur rendre la justice qu'en défendant les intérêts de la Grèce et de la Roumanie, en soutenant la liberté de conscience, et en réservant les droits de la France dans les Saints-Lieux, nos plénipotentiaires sont restés fidèles aux traditions de la politique française.

Il faut bien ajouter que le moment n'est pas venu pour la France de reprendre le rôle qu'elle a de tout temps joué sur la scène du monde. L'heure n'est pas encore venue d'abandonner la politique inaugurée par M. Thiers et M. de Rémusat, conservée et suivie par le maréchal de Mac-Mahon, le duc de Broglie et le duc Decazes. Grâces à Dieu, la France reprend ses forces ; lorsqu'elle les aura recouvrées tout entières, elle examinera de quel côté doivent la porter ses intérêts. On viendra alors au devant d'elle. Prendre au-

jourd'hui le rôle opposé serait manquer à sa dignité. Accepter dès à présent des avances, quelques flatteuses qu'elles paraissent, et se laisser entraîner à former des liens soit avec l'Angleterre, soit avec la Russie, soit avec l'Allemagne, ce serait une imprudence. Mais affirmer aussi que telle de ces alliances ne sera jamais la sienne, ce ne serait pas commettre une imprudence moindre. Et lorsque nous entendons des hommes qui ont la prétention de personnifier l'avenir de la France, régler d'avance ses destinées et ses alliances en des déclarations plus bruyantes heureusement que réfléchies, nous nous sentirions profondément effrayé si nous étions condamné à admettre que l'avenir de ces alliances sera en effet et quoiqu'il arrive à la merci d'un parti pris. Dieu nous garde des imprudences!

Enfin que durera le traité de Berlin?

Assurément, dans l'état actuel du monde, après vingt-quatre ans de guerres continuelles qui ont soulevé tant d'intérêts opposés et qui ont modifié si profondément, nous ne savons pour combien de temps, l'équilibre européen, il serait téméraire d'affirmer, même au lendemain d'un traité signé par toutes les grandes puissances, qu'une ère de paix durable a commencé, que les ambitions sont rassasiées et toutes les défaites oubliées. Mais il y a partout une grande lassitude de la guerre! Le commerce, l'industrie dans l'Europe entière ont subi de si profonds ébranlements que la paix est une nécessité pour tous les intérêts! Les grandes puissances les plus directement engagées dans le conflit oriental ont reçu d'ailleurs des satisfactions considérables à leurs aspirations. Celui qui provoquerait la guerre aujourd'hui encourrait de terribles responsabilités.

Terminons ces pages sur des espérances que nous empruntons aux paroles du président au Congrès. « S'il a été impossible, a-t-il dit dans la dernière séance de la haute assemblée, de réaliser toutes les aspirations de l'opinion publique, les plénipotentiaires auront du moins la conscience d'avoir, dans les limites du possible, rendu et assuré à l'Europe le grand bienfait de la paix si gravement menacée. J'ai le ferme espoir que l'entente de l'Europe avec l'aide de Dieu restera durable! »

On lit dans la très-intéressante correspondance du chevalier de Gentz que les traités de Vienne n'aboutirent qu'après les tiraillements les plus prolongés et dans les sens les plus opposés. Alors on prédisait de toutes parts qu'ils tomberaient en désuétude au bout de peu d'années, peut-être de quelques mois; et cependant l'œuvre du célèbre congrès est restée pendant quarante ans le fondement du droit international de l'Europe. Il y a bien des chances pour que le traité de Berlin ait une existence moins longue et plus troublée, mais il y a beaucoup à parier aussi qu'il vivra plus longtemps que ses détracteurs ne le prédisent.

***.

LE SECRET DU ROI

I

L'ÉTAT-MAJOR D'UNE ARMÉE FRANÇAISE, PENDANT LA GUERRE DE SEPT-ANS.

J'avais commencé, il y a quelques années (c'était avant les événements de 1870), une publication qui devait être assez étendue sur la correspondance secrète entretenue par Louis XV à l'insu de ses ministres, pendant la plus grande partie de son règne, avec plusieurs de ses agents diplomatiques. Des relations de famille ayant mis à ma disposition les papiers du comte de Broglie, principal agent de cette diplomatie clandestine, j'y avais puisé de curieux renseignements, assez heureusement complétés par des recherches faites aux archives de l'Etat, du ministère de la guerre et des affaires étrangères. Quelques parties de ce travail virent même alors le jour. Les circonstances me forcèrent de le suspendre et ne m'ont permis depuis lors de les reprendre que de loin en loin dans de courts intervalles de loisir. J'espère enfin être très-prochainement en mesure de présenter au public ce tableau complet [1]. Mais dès à présent, les lecteurs du *Correspondant* me sauront peut-être gré de les associer à l'une des révélations les plus intéressantes qui soient sorties pour moi de mes investigations : c'est l'action assez importante qu'eût ce travail souterrain de Louis XV, ce *Secret du Roi* comme on l'appelle dans les Mémoires du temps sur le choix des généraux et la conduite des armées françaises pendant la guerre de Sept-Ans.

Pour bien faire comprendre le récit qui va suivre, je rappellerai en très-peu de mots quelle avait été l'origine de ces relations nouées par Louis XV avec des conseillers intimes, et ignorées de ses conseillers officiels. Il était entré dans cette voie mystérieuse à l'instigation du prince de Conti qui aspirait à succéder à Auguste III sur le trône de Pologne : dessein que le ministère de Louis XV s'était refusé à

[1] *Le Secret du Roi* formera deux volumes qui paraîtront le mois prochain, chez Calmann Lévy.

approuver. Le comte de Broglie, nommé ambassadeur en Pologne en 1752, reçut du Roi lui-même l'instruction confidentielle de travailler en secret à préparer cette élection. Les efforts qu'il dut faire pour s'acquitter de cette tâche, sans en prévenir ses supérieurs, ne purent longtemps leur échapper et excitèrent leur surprise et leur mécontentement. Ce déplaisir est porté au comble sous le ministère du cardinal de Bernis, lorsque la France étant devenue par le traité de Versailles en 1756 l'alliée de la Russie en même temps que de l'Autriche, l'existence d'un parti et la candidature d'un prince français en Pologne créèrent des embarras dont à tout prix on voulut se délivrer. Louis XV abandonna son agent secret sans oser même l'avouer, encore moins le défendre, et le comte de Broglie fut rappelé en 1750.

Le Roi cependant, par la plus singulière des fantaisies, en lui retirant son poste, ne lui retira pas sa confiance. Il avait pris goût à ses communications confidentielles, où le comte de Broglie déployait souvent, dans la critique de ses instructions officielles, un esprit piquant et perspicace dont le souverain s'amusait, et se flattait peut être de pouvoir tirer parti pour contrôler utilement les actes de son ministère : intention que par parenthèse, il ne réalisa jamais. Il voulut que le comte de Broglie continuât à recevoir par l'intermédiaire d'un commis des affaires étrangères, nommé Tercier, communication des dépêches de toutes les grandes cours d'Europe, principalement de celles du Nord, et lui donnât son avis sur tous les incidents politiques qui pouvaient survenir. Il l'autorisa en outre à correspondre lui-même avec quelques-uns des agents diplomatiques au-dehors, résidents, secrétaires d'ambassade, ou même ambassadeurs.

Ce poste de ministre des affaires étrangères *in partibus* ne pouvait cependant pas dispenser un seigneur de la qualité du comte de Broglie, n'étant plus ambassadeur et la guerre étant déclarée, d'aller reprendre sa place à l'armée. Aussi à peine revenu à Paris, le comte sollicita-t-il la faveur d'être placé aux côtés de son frère, le duc de Broglie (qui commandait un des corps de l'armée du Rhin), en qualité de chef d'état-major ou comme on disait alors de maréchal général des logis. Ce ne fut pas sans peine qu'il obtint d'être écouté favorablement dans une demande si modeste et si naturelle. Le ministère de la guerre était alors confié au maréchal de Belle-Isle, administrateur et militaire éminent, mais qui avait comme tout homme ses faiblesses. On me permettra de compter dans le nombre l'inimitié persistante qu'il portait à la famille de Broglie, par ressentiment des querelles qui s'étaient élevées entre lui et le feu maréchal de ce nom pendant leur campagne commune en Bavière dans l'année 1742. L'idée de mettre les deux fils de ce rival détesté, ensemble,

à la tête d'un grand corps d'armée, lui répugnait singulièrement, d'autant plus que ni l'un ni l'autre des deux frères ne passaient pour être d'un tempérament très-accommodant. Le duc avait fait preuve dans les dernières campagnes d'un caractère altier et un peu indocile que justifiaient des talents exceptionnels, mais qui n'en inquiétait pas moins ses supérieurs. On l'accusait d'aspirer au commandement suprême, ce qui paraissait assez naturel à l'opinion publique, mais ne plaisait pas à ses rivaux. Le comte, de son côté, venait d'être pris en flagrant délit, sinon de désobéissance, au moins d'indépendance suspecte en Pologne. Ses rapports avec le Roi étaient vaguement soupçonnés et causaient naturellement beaucoup d'ombrage à tous les ministres. Aussi comprend-on assez bien que le maréchal de Belle-Isle et Mme de Pompadour, sa protectrice, ainsi que le duc de Choiseul leur ami commun, devenu premier ministre, hésitassent (comme le disait la marquise) à rassembler *deux têtes aussi chaudes*.

A force d'instances, cependant, le comte obtint ce qu'il désirait, et au printemps de 1759, il était installé auprès de son frère dans la qualité qu'il avait souhaitée ; l'un et l'autre étaient placés sous les ordres du maréchal de Contades qui commandait en chef. Le Roi persévérant dans son étrange caprice, voulut que même dans ce poste qui condamnait le comte à une vie agitée et à des déplacements continuels, la correspondance secrète le suivît, et les dépêches qui la contenaient furent régulièrement insérées dans les paquets qui circulaient entre l'armée et Versailles. On conçoit le parti qu'un jeune ambitieux comme le comte de Broglie pouvait se flatter de tirer de ses relations directes avec le souverain pour combattre la malveillance du ministre et servir ses intérêts et ceux de son frère. Le duc de Broglie, à la vérité, n'en eut jamais connaissance, bien que l'échange des lettres eût lieu en quelque sorte sous ses yeux. On va voir cependant comment il fut appelé à en profiter tour à tour et à en souffrir.

II

La présence des deux frères au camp parut d'abord porter bonheur à l'un comme à l'autre, et la victoire qui, depuis Rosbach, avait abandonné les armes françaises sembla revenir à leur suite. Le duc de Broglie (aidé de son maréchal général des logis) n'avait pas pris depuis six semaines le commandement de la réserve de l'armée du Rhin, que déjà un brillant succès avait signalé sa présence. Dès les premiers jours d'avril 1759, le prince Ferdinand de Brunswick, à qui Frédéric avait remis le soin de défendre l'entrée de

l'Allemagne avec les troupes hanovriennes, s'avança pour passer le Rhin. Le duc de Broglie, averti à temps, ne voulut pas lui laisser le loisir d'avancer, et, bien que les troupes du prince fussent de près de moitié supérieures aux siennes, il marcha au-devant de lui et le rencontra, le vendredi saint 13 avril, à une lieue au-dessus de Francfort, dans la petite vallée de Bergen.

Cette journée, fort célèbre en son temps, a eu, entre autres bonnes fortunes, celle d'avoir un jeune témoin, alors naïf et inaperçu, qui en est devenu plus tard le narrateur et lui a communiqué quelque chose de son impérissable renommée. Un des officiers généraux de l'armée française, le comte de Thorane, était logé chez un conseiller impérial de la ville faisant fonction de bourgmestre et qu'on nommait M. Gœthe. Ce fonctionnaire avait pris, dans la guerre de 1742, vivement parti contre la maison d'Autriche, et demeurait ainsi dans le fond du cœur dévoué aux intérêts du roi de Prusse. Sa femme, au contraire, issue d'une vieille famille de la cité impériale, avait pour Marie-Thérèse un respect superstitieux et ne parlait qu'avec horreur de l'usurpateur de la Silésie. De là, dans ce ménage, très-heureux d'ailleurs, des discussions quotidiennes dont les enfants étaient témoins, et dont, en particulier, le petit Wolfgang, le fils aîné, alors âgé de dix ans, ne perdait pas une parole. Quand les deux armées se rapprochèrent et qu'il devint évident qu'elles allaient se rencontrer à la porte de Francfort, la querelle domestique devint plus vive de jour en jour, et fit sur l'imagination du petit garçon une impression si forte que plus de trente ans encore après, devenu le premier écrivain de l'Allemagne, il consacrait à ce souvenir quelques pages pleines d'animation de ses Mémoires.

« Le séjour du lieutenant royal dans notre maison, dit-il, nous procurait l'avantage de voir l'une après l'autre toutes les personnes considérables de l'armée française et d'approcher de toutes celles que la renommée nous avait déjà fait connaître. Le plus remarquable était le duc (plus tard maréchal) de Broglie, qui m'apparaît encore, comme un homme jeune, de petite taille mais bien prise, d'une physionomie pleine de vivacité, et qui lançait tout autour de lui un regard étincelant d'esprit. Il venait souvent chez le lieutenant royal et on remarquait bien qu'il était question entre eux de choses importantes... Bientôt la nouvelle se répandit sourdement que les alliés avançaient et que le prince Ferdinand de Brunswick venait pousser les Français de l'autre côté du Mein. On n'avait pas grande idée des Français, qui ne pouvaient se vanter d'aucun succès dans cette guerre, et depuis la bataille de Rosbach on croyait pouvoir les mépriser. On plaçait, au contraire, la plus grande confiance dans le prince Ferdinand, et tous les amis de la Prusse attendaient de lui avec impatience

leur affranchissement du fardeau qu'ils supportaient. Mon père devenait plus serein, mais les soucis de ma mère s'accroissaient. Elle était assez prudente pour penser qu'elle allait changer un très-petit mal présent contre un trouble beaucoup plus grand : car il était clair que les Français n'iraient pas bien loin au-devant du prince, mais l'attendraient dans le voisinage de la ville. La défaite des Français, leur fuite, la défense de la ville, nécessaire, ne fut-ce que pour protéger leur retraite, un bombardement, un pillage, tout cela se présentait à son imagination émue. Ma mère, qui pouvait tout supporter, excepté l'inquiétude, exprima sa crainte au comte de Thorane, et elle reçut de lui la réponse ordinaire, à savoir qu'elle eût à se tenir en repos, qu'il n'y avait rien à craindre et qu'elle eût soin de ne parler à personne de ce qui allait se passer.

« Des troupes, de jour en jour plus nombreuses, ne cessaient de traverser la ville ; on apprit qu'elles se massaient à Bergen ; les allées et venues d'hommes, de chevaux et de voitures se multipliaient et notre maison était jour et nuit en rumeur. J'ai vu alors le duc de Broglie y venir constamment, toujours serein, avec sa physionomie ordinaire et j'ai été heureux depuis de retrouver l'homme dont l'attitude avait fait sur moi une si durable et si favorable impression, environné dans l'histoire d'une véritable renommée.

« Enfin, arriva, après une semaine très-agitée, le vendredi saint de l'année 1759. Un grand calme annonça que l'orage approchait. On nous interdit, à nous autres enfants, de quitter la maison, mais mon père ne put tenir en repos et sortit seul. Le combat commença, je montai à l'étage le plus élevé d'où je ne pouvais à la vérité voir la contrée, mais d'où je pouvais très-bien entendre le grondement du canon et le bruit de la fusillade. Quelques heures après, nous aperçûmes les premiers résultats du combat dans une file de voitures transportant des blessés dont le visage et l'attitude exprimaient toutes les formes de la douleur et qu'on menait à un couvent transformé en hôpital : alors la compassion des bourgeois s'émut. On offrit du vin, de la bière, du pain et de l'argent à ceux qui pouvaient encore recevoir ces dons. Et lorsqu'on s'aperçut que le convoi contenait surtout des blessés et des prisonniers allemands, la pitié ne connut plus de bornes, et chacun parut vouloir se défaire de ce dont il pouvait disposer pour venir en aide à nos infortunés compatriotes.

« Ce convoi de blessés indiquait suffisamment que le combat avait mal marché pour les alliés. Mon père, dans sa partialité, se croyant parfaitement sûr de leur succès, avait eu la témérité d'aller à la rencontre des vainqueurs, ne réfléchissant pas qu'en tous cas il rencontrerait d'abord les vaincus et les fugitifs... Il apprit bientôt ce que le seul bruit de la fusillade aurait dû lui faire comprendre, c'est que

tout allait bien pour les Français, et qu'on ne pouvait s'attendre de leur part à aucune retraite. Il rentra à la maison tout découragé... ; ma mère au contraire et nous tous, nous étions dans la joie. »

Ce récit des impressions d'un enfant peint à merveille la surprise, ici joyeuse et là douloureuse, qui se répandit partout lorsqu'on apprit qu'après tant de défaites successives, l'honneur de nos armes était inopinément relevé, que les Français étaient vainqueurs du plus renommé des généraux de Frédéric, et vainqueurs, en quelques heures, dans un combat à un contre deux. L'action avait été aussi chaude que rapide et brillante : les troupes hanovriennes, tournées d'abord par une manœuvre habile, puis délogées de leur position par une charge de cavalerie irrésistible, reculaient dès le soir même en pleine déroute. Tout le plan de campagne de Frédéric, pour cette année-là, était manqué, car il avait compté que l'agression du prince Ferdinand, tenant toutes les forces françaises en échec, lui laisserait la liberté de se débattre seul contre l'Autriche et la Russie. Le duc de Broglie avait la conscience modeste de la grandeur du succès, en l'annonçant au roi lui-même par un billet dont le laconisme n'était pas sans force. « Sire, lui disait-il, rien ne doit être plus flatteur pour un des sujets de Votre Majesté que d'être assez heureux de lui apprendre le succès que ses troupes ont remporté aujourd'hui, sur l'armée hanovrienne et hessoise, commandée par M. le prince Ferdinand. On ne peut rien ajouter à la valeur qu'elles ont témoignée. »

L'effet de la nouvelle à Paris fut immense, et le nom du duc de Broglie, déjà très-populaire, vola de bouche en bouche. De savoir si la joie du maréchal de Belle-Isle, de madame de Pompadour et même du duc de Choiseul fut égale à celle du public, c'est ce que je n'oserais pas affirmer. Je soupçonne plutôt le contraire, d'après une phrase assez singulière que je trouve, à cette date, dans une lettre de la marquise tout récemment publiée. « La bataille, dit-elle, m'a fait un grand plaisir. M. de Soubise (qui avait commandé l'année précédente) avait si bien placé ses quartiers et choisi un si bon champ de bataille à Bergen que nous ne pouvions être battus. Mon seul regret est qu'il n'y ait pas été et que le Roi l'ait retenu auprès de sa personne. » L'idée de faire honneur de la journée à Soubise, qui n'y était pas, est certainement un trait qu'un auteur de comédie n'oserait pas mettre sur la scène.

Mais la duchesse de Choiseul au moins (l'aimable femme que connaissent tous les lecteurs des lettres de Mme du Deffand), éprouva un plaisir sans mélange, car elle félicitait tout de suite la duchesse de Broglie dont elle était parente, dans un petit billet d'une grâce charmante, que j'ai eu le bonheur de retrouver dans des archives de famille :

« Je voudrais être la première, ma chère cousine, à vous faire part de la victoire que vient de remporter M. le duc de Broglie, et mon compliment sur sa bonne santé. Si celui qui vous a envoyé l'an dernier le portrait du prince d'Issembourg s'est engagé à vous donner la collection de tous les généraux vaincus par M. le duc de Broglie, j'espère en voir bientôt vos appartements ornés pour notre bonheur et votre gloire. Je fais mon compliment à mon bienheureux oncle. »

Il ne manquait à la gloire du commandant de la réserve de l'armée du Rhin que le contraste d'un échec encouru par le général en chef. Contades ne fit pas longtemps attendre à son subordonné ce surcroît de renommée. Voulant profiter de la victoire de Bergen pour pénétrer dans l'intérieur de l'Allemagne, Contades se hâta de passer lui-même le Rhin au-dessous de Cologne, rallia la division de Broglie, et toute l'armée réunie s'avança ainsi le long du Weser jusque dans l'intérieur de la Westphalie, poussant devant elle, l'épée dans les reins, le prince Ferdinand.

A la fin le prince, arrivé à la hauteur d'Osnabrück, se lassa de reculer toujours, fit tête et vint offrir la bataille à l'armée qui le poursuivait, le 31 juillet, en face de Minden, sur le bord même du fleuve. Le duc de Broglie, faisant la droite de l'armée française, était chargé de garder le fleuve et l'on pensait qu'il recevrait ou engagerait la première attaque. Le prince Ferdinand trompa cette attente en se précipitant au contraire dès le commencement de l'action sur le centre et la gauche, où l'infanterie n'avait pas eu le temps de se mettre en ligne et où il ne trouva que de la cavalerie qu'il mit aisément en déroute. Le duc de Broglie se trouva ainsi isolé avec l'aile qu'il commandait, et battit de bonne heure et en bon ordre en retraite, vers le camp de Minden. La retraite continua le lendemain. En peu de jours tout le terrain conquis fut perdu et les Français ramenés à leur point de départ.

Tout dans cette triste journée s'était tellement passé de manière à faire ressortir l'incapacité de Contades, et la supériorité des mouvements du duc de Broglie qu'on ne manqua pas d'accuser celui-ci d'avoir travaillé à établir le parallèle à son avantage. Contades cria très-haut que Broglie avait engagé trop tard l'attaque dont il était chargé, l'avait poussée mollement pour le laisser dans l'embarras, et qu'en tout cas, il aurait dû venir à son aide, quand il avait vu le tour que prenaient les choses et la direction des Prussiens. La réclamation fût portée même à Versailles, et le conseil réuni à Bellevue fut appelé à juger des plaintes formées par Contades contre son lieutenant. On dit que les voix furent partagées à égalité entre l'approbation et le blâme de la conduite du duc de Broglie, et ce fut le Roi, au dernier moment, qui fit pencher la balance en se déclarant en sa

faveur. Mais le même partage n'existait pas dans l'opinion du public, qui, tout ébloui encore de l'éclat de la victoire de Bergen, n'admettait pas que son favori pût avoir tort.

Malgré le déplaisir de Belle-Isle, qui envoya le vieux maréchal d'Estrée, pour achever la campagne si compromise de cette année, rien ne manqua au succès du duc de Broglie, pas même la comparaison de sa victoire avec les revers successifs qui accablèrent pendant toute cette année ses collègues et ses supérieurs, les maréchaux de Contades et d'Estrées, de sorte qu'il fut clair pour tout le monde que le mouvement populaire était irrésistible et que l'année suivante ne pourrait pas commencer sans que la direction véritable des opérations militaires fût confiée au duc de Broglie. Il ne s'agissait plus que de savoir en quelle qualité et sous quelle forme cette haute direction lui serait remise. Quelques malveillants insistaient encore pour que, en raison de son âge et du peu d'ancienneté relative de son grade, on persistât à lui donner un supérieur, mais ils consentaient que ce fut un chef plutôt nominal que réel, un de ses amis, par exemple, comme le prince de Soubise, dont le bon caractère était connu et à qui on recommanderait, sur toutes choses, de bien vivre avec son premier lieutenant; ou bien un jeune prince du sang comme le prince de Condé, qui serait trop heureux d'avoir un bon conseiller à ses côtés. Cet avis mitigé était soutenu tout bas par le ministre et la favorite, qui ne pouvaient se décider à abandonner le pouvoir suprême à leur adversaire déclaré.

Le duc et le comte étaient tenus au courant de ces incertitudes par deux témoins intelligents et zélés pour leurs intérêts qu'ils avaient laissés à la cour. C'était d'une part la vieille maréchale leur mère, et de l'autre, leur oncle, un vieil ecclésiastique, qu'on appelait couramment à la cour *le grand abbé*, singulier personnage dont le caractère original et l'esprit piquant sont mentionnés avec des appréciations diverses dans tous les mémoires du temps. L'abbé était le vrai type d'un prélat de cour tel que le comportait la liberté des mœurs ecclésiastiques d'alors, avec cette restriction cependant, que très-libre dans ses propos, il ne l'était pas dans ses mœurs, et que très-ambitieux pour servir la grandeur de sa famille, il était désintéressé et n'aspirait à rien pour son compte personnel : du reste, mêlé à toutes les intrigues, admis dans toutes les coulisses de Versailles, aussi bien vu du Roi qu'il savait divertir à propos par quelque conte grivois, que du pieux dauphin et de sa vertueuse épouse qui lui savaient gré de défendre les jésuites contre les jansénistes et des ministres qui craignaient ses railleries et ménageaient l'influence due à son infatigable activité.

Chaque courrier apportait au camp une lettre piquante du vieux

courtisan, qui avait tout vu, savait tout et excellait à tout peindre. L'abbé aimait vivement ses neveux sans pourtant les flatter, car il trouvait l'aîné d'un puritanisme trop raide, le cadet d'une ardeur de tempérament imprudente, et se vantait de réparer à lui seul, par son adresse et ses ressources d'esprit, le tort que se faisait à elle-même la vertu farouche et entêtée de sa famille. Il y avait entre eux, à ce sujet, des prises assez vives où le comte surtout était l'objet de ses agressions railleuses, l'abbé ne voulant pas absolument comprendre pourquoi il s'était obstiné à compromettre son poste diplomatique et la faveur ministérielle par dévouement platonique aux intérêts d'une nation mal vue en cour comme la Pologne. Il ne pouvait lui pardonner cette maladresse. Dans le cas présent, cependant, ce fut le comte qui dut s'amuser de l'abbé, en se servant de lui pour jouer à son insu un coup de partie qui fut décisif.

Informé des opinions diverses qui étaient en présence dans le conseil, et très-décidé à faire pencher la balance en faveur du parti qui donnait la direction tout entière au général dont il était le confident et l'organe, le comte décida son frère à écrire à l'abbé une lettre très-étudiée, pour lui expliquer les raisons qui l'empêcheraient d'accepter toute autre mission que le commandement unique et suprême. Je ne puis résister à la tentation de citer presque tout entière cette lettre, qui me semble vraiment belle, et où sont dépeints au naturel, avec une force saisissante d'expression et de pensée, les vices dont étaient travaillées les armées françaises pendant cette déplorable guerre. Je croirais volontiers, à certains traits, que le comte y mit la main, si l'ensemble ne respirait une hauteur calme et chagrine, assez différente de la fierté bouillante qui caractérise habituellement les lettres du comte.

« Je crois que vous êtes bien persuadé, mon cher oncle, disait le duc, de la joie que j'ai ressentie en apprenant que Sa Majesté avait bien voulu paraître assurée de mon zèle inviolable pour son service et de mon respectueux attachement pour sa personne, et être convaincue que j'avais fait à l'action du 1er de ce mois (la bataille de Minden), ce que ces deux sentiments doivent m'inspirer. Vous verrez, par la copie que je joins de la lettre que j'ai reçue de M. le maréchal de Belle-Isle, qu'il a évité avec grand soin de me dire la manière dont le Roi s'était expliqué sur mon affaire... D'après cela, et d'après tout ce que j'ai vu depuis que je sers, de ce qu'a éprouvé mon père de tracasseries, de friponneries et d'obstacles, de ceux que j'éprouve moi-même, des vices de notre militaire, et des difficultés presque insurmontables pour y remédier, vous ne serez pas étonné, mon cher oncle, du peu d'empressement que je puis avoir de me trouver porté au commandement des armées. Je crois que

pour le désirer il faut être ou très-présomptueux ou très-intrigant. Je ne suis point le premier, et quant au second, j'en sais assez pour voir que j'en sais très-peu, et que les talents nécessaires pour bien commander une armée ne sont pas le partage de l'humanité.

« Vous croyez bien que j'ai réfléchi souvent là-dessus et que j'ai examiné d'où pouvaient venir les fautes que j'ai vu faire ou le peu de succès que j'ai vu tirer des actions les plus heureuses. Si je voulais entrer avec vous dans ce détail, je composerais un volume. Je me contenterai de vous indiquer la cause principale, qui est l'ignorance totale, depuis le sous-lieutenant jusqu'aux lieutenants généraux, des devoirs de leur état et de tous les détails dans lesquels ils doivent entrer. Il résulte de là que le lieutenant et le capitaine ne savent ni gouverner ni commander leurs compagnies, et successivement les colonels, les brigadiers, les maréchaux de camp, les lieutenants généraux ne savent pas davantage conduire leurs régiments, brigades, divisions, les mettre en bataille et leur faire faire les mouvements nécessaires et relatifs aux différentes circonstances. Cela est cause qu'il faut que le général fasse tout par lui-même, mette toute son armée en bataille, ordonne tous les mouvements, pourvoie à tout, soit partout; et cela étant impossible dans une grande armée, quelque jeune, quelque bien monté, quelque agissant que soit le général, il est sensible que, lorsqu'il donne une bataille, il joue un jeu de hasard où, à bonheur égal, il est nécessaire qu'il perde.

« Tous nos officiers ont, chacun en particulier, autant de courage, et plus de talents et d'intelligence que les officiers des ennemis, mais ils pèchent par un point bien essentiel; il y en a peu parmi eux dans les grades même les plus subalternes, qui ne fassent des projets de campagne pour l'armée, et qui ne censurent le général; et il n'y en a presque aucun qui ne regarde son état au-dessous de lui, et qui ne trouve de la petitesse à s'occuper des détails et du commandement de sa troupe. Rien de si commun que d'entendre raisonner sur le grand du métier, et rien de si rare que de trouver des officiers capables de mener la troupe qui leur est confiée.

« C'est cependant de la perfection avec laquelle un lieutenant conduit trente hommes, le capitaine cinquante, le colonel son régiment, et le brigadier sa brigade; de la promptitude avec laquelle elle marche, elle se rompt, elle se met en bataille, que dépend le bon ou le mauvais succès d'une affaire; et lorsque les troupes sont mal dressées, il est impossible, ou de prévenir un ennemi, ou d'empêcher qu'il ne prenne avantage sur vous dans les manœuvres que l'on est obligé de faire.

« Les ennemis ont, sur cet article, un bien grand avantage sur nous : tous leurs officiers supérieurs et généraux ont passé par tous

les grades subalternes, et en ont fait assez longtemps le service; et comme il est d'usage, chez eux, que c'est toujours l'officier le plus avancé en grade qui fait manœuvrer le régiment ou la division, il en résulte que leurs officiers généraux sont au moins d'excellents majors qui savent les termes du commandement et en ont l'habitude. Aussi, dès qu'on leur a indiqué le lieu où ils doivent se mettre en bataille, et les points sur lesquels ils doivent se ligner, cela est exécuté en un clin d'œil; pendant qu'il nous faut pour y parvenir des heures entières.

« Il faudrait donc, pour ainsi dire, en revenir aux premières instructions et aux premiers principes; et cela demanderait beaucoup plus de temps qu'il n'est possible que la présente guerre en donne. La paix a été perdue en disputes, et on a fait une intrigue de cour de la chose la plus essentielle, et qui méritait le plus d'attention, qui était la réformation de notre militaire; objet absolument indispensable, mais qui n'est pas l'affaire d'un moment, et qui demande une volonté ferme et décidée dans le maître pour l'ordonner, et une lutte constante pour en venir à le faire exécuter. Jusqu'à ce que cela soit fait, et tant qu'à commencer du général jusqu'au dernier officier de l'armée, chacun ne sera pas instruit de ses devoirs et ne sera pas en état de les apprendre et faire exécuter à ceux qui seront sous lui, il n'y a pas moyen de se flatter qu'on puisse avoir des succès assurés et constants, et le général, quel qu'il soit, qui commandera l'armée du roi, jouera toujours un jeu de hasard.

« Je suis si persuadé de cette vérité, que je regarde comme l'homme du monde le plus à plaindre celui qui, dans les circonstances présentes, peut être destiné à remplir un poste aussi difficile et qui demanderait des talents aussi supérieurs. Et c'est avec toute la franchise que vous me connaissez que je vous assure que rien ne pouvait m'affliger davantage que de voir le choix de Sa Majesté tomber sur moi. Je me rends justice, et je sais que je n'ai point la capacité nécessaire pour m'acquitter dignement d'un semblable emploi, que je reconnais être infiniment au-dessus de mes forces. Je suis persuadé que je n'aurai nul combat à soutenir pour m'en défendre, et qu'on ne pensera pas seulement à m'en charger; et je tiendrais le royaume en grand danger s'il ne pouvait être sauvé que par moi.

« Mais, puisque votre amitié pour moi vous fait illusion au point de croire qu'il pourrait être question de me faire commander cette armée la campagne prochaine, et que vous voulez que je vous réponde en détail sur les trois formes que vous imaginez que la cour pourrait vouloir donner à ce commandement, je vais vous satisfaire, et vous dire, sans aucun déguisement, ce que je pense là-dessus.

« Des trois propositions que vous imaginez qu'on pourrait me

faire, la première est d'être fait maréchal de France et de commander l'armée sous le maréchal de Soubise.

« La deuxième de la commander sous M. le prince de Condé, qu'on ferait généralissime.

« La troisième de la commander seul.

« Quant à la première, vous connaissez la façon dont je pense pour M. le prince de Soubise et la sincère amitié que j'ai pour lui, qui est fondée sur l'estime et sur la reconnaissance de l'amitié qu'il m'a témoignée dans toutes les occasions. Ainsi, de lui à moi, je suis persuadé qu'il n'y aurait jamais aucune discussion. Mais il a sa cour, ses amis à l'armée, et ses créatures à Paris. Je sais de quoi tout ce monde est capable ; je n'ignore pas tout ce que l'on a fait à l'armée pour me brouiller avec lui ; et je sais tout l'acharnement avec lequel on a travaillé, à Paris, à dénigrer les succès de Sonderhausen et de Bergen. C'était à son insu, sans doute, et je sais que cela l'a fort peiné ; mais cela n'en a pas moins été fait, et il ne serait pas en lui d'empêcher que cela ne se renouvelle dans toutes les occasions.

« Vous avez pu voir dans la lettre que j'écrivis cet hiver à Mme de Pompadour, lorsqu'il fut question de me faire repartir pour l'armée, ce que je lui disais sur les moyens nécessaires pour qu'une campagne pût être heureuse. Cela se réduit aux points suivants : unité de commandement, projet, moyens préparés et suivis pour amener le projet à une heureuse exécution.

« Il vous est aisé de voir qu'il est impossible que cela puisse se rencontrer dans la supposition présente. L'unité du commandement y sera dans un sens, puisque, si je consentais à cet arrangement, je serais le premier à donner l'exemple de la subordination la plus exacte, ainsi que je l'ai toujours fait, et que je suis persuadé que M. de Soubise me donnerait carte blanche pour ordonner, lorsque le temps ne me permettrait pas de l'en prévenir auparavant. Mais vous sentirez aisément que toutes les fois que ces ordres pourraient être désagréables à quelqu'un, ou contre leurs opinions, on trouverait cent façons de les éluder, prétextant d'en aller demander des explications au général ; et ainsi le temps se perd, et ce qui était faisable et décisif dans le moment où je l'aurais ordonné, deviendrait infaisable et peut-être même dangereux un quart d'heure après.

« Quant au projet, la cour le donnera vraisemblablement, ou du moins adoptera un de ceux qui lui seront présentés. Mais il faudra en préparer l'exécution. Il y aura pour cela bien des choses à faire avant l'ouverture de la campagne. Mais du moment qu'elle sera commencée, il n'y a pas de mouvement qui ne doive être réfléchi, et, pour ainsi dire, noté : c'est une partie d'échecs où un seul pion ne doit pas être poussé en avant sans avoir les pièces toutes prêtes pour le soutenir.

« Il faut non-seulement savoir ce qu'on veut faire, mais juger de ce que l'ennemi peut opposer à vos projets, et avoir prévu d'avance comment on rendra ses efforts inutiles. Et enfin, il faut que les remèdes soient employés à temps, sans quoi ils deviennent inutiles et nuisibles.

« Or il est impossible que cela se rencontre jamais dans la supposition présente. J'en ai fait l'épreuve l'année passée au camp sous Cassel : M. de Soubise peut se souvenir des persécutions qu'il a essuyées pour faire de continuels changements aux dispositions que j'avais faites, de l'incertitude que les propos de beaucoup de gens de son état-major, et de ses amis, jetaient dans l'armée sur la bonté de ce poste, enfin de la lenteur que cela avait apportée à l'exécution des différentes redoutes et ouvrages qu'on avait cru nécessaires de faire.

« Indépendamment de cela, ou la campagne serait heureuse, ou elle tournerait mal. Dans le premier cas, malgré toute l'attention que je pourrais avoir à en faire honneur à mon général, comme cela doit être, il se trouverait toujours beaucoup de gens autour de lui, à Paris et à la cour, qui me prêteraient des propos différents, et qui ne négligeraient rien pour chercher à lui persuader que je me vanterais d'avoir tout fait; et il n'est pas dans l'humanité qu'étant ainsi entouré, et persiflé continuellement, on ne conçoive au moins quelques soupçons qui sont plus que suffisants, étant sans cesse entretenus, pour opérer d'abord du froid et ensuite une brouillerie complète.

« Si les affaires tournaient mal, ce serait encore une matière bien plus prompte de tracasserie. Dans de semblables occasions personne ne veut avoir eu tort, et, de la meilleure foi du monde, personne ne croit l'avoir. Je connais assez M. de Soubise pour être sûr qu'il est incapable de jeter le chat aux jambes à personne, et il a fait les preuves après Rosbach, où il s'est chargé de tout le blâme, quoique M. d'Hilbergshauzen l'eût forcé de donner cette bataille. Mais sa suite, ses amis à l'armée et à Paris, et mes ennemis ne manqueraient pas d'embrouiller la matière, de me jeter tout sur le corps; et à moins d'un miracle, il ne serait pas possible que l'union entre M. de Soubise et moi ne fût au moins très-altérée.

« Vous sentirez aisément, mon cher oncle, que, pour pouvoir commander une armée, il faut que l'état-major soit du choix du général, que ce soient d'autres lui-même, de l'attachement, de l'amitié et de la capacité desquels il soit sûr, qu'il soit en droit de changer et de punir, s'ils trompaient son attente, et de récompenser à proportion du zèle avec lequel ils serviraient. Je suis persuadé que M. de Soubise composera ainsi son état-major; mais je suis sûr, en même temps, que, relativement à moi, aucun ou presque aucun de ceux qu'il y placera ne seront dans ce cas-là. Je n'aurai vis-à-vis

d'eux, pour les faire agir, ni la voie des récompenses, ni celle des marques de mécontentement, et j'aurai à éprouver leur mauvaise volonté et leur jalousie de la confiance que me témoignera M. de Soubise, sans avoir l'autorité nécessaire pour les contenir et les réprimer.

« Il en sera de même de plusieurs officiers généraux que M. de Soubise regarde comme ses amis, et que je sais être mes ennemis déclarés, et qui sont d'autant plus irréconciliables que je ne leur ai jamais fait que des amitiés, et mandé du bien d'eux, toutes les fois qu'il y en a eu le plus léger sujet, et qu'ils se sont tournés contre moi par bassesse, et pour faire leur cour aux personnes qu'ils savaient être en faveur. Vous savez que de pareils personnages ont poussé l'horreur en Bohême jusqu'à chercher à faire périr l'armée pour perdre mon père. Il en est encore de tels, malheureusement pour l'Etat. Ce seraient donc de continuels combats à soutenir : ils mettraient du trouble et du louche dans les projets les plus clairs et les mieux concertés, et finiraient par les faire manquer au moment de l'exécution, autant par ignorance que par malice; car, malgré les talents qu'on leur croit, je puis vous assurer qu'ils sont aussi ânes que fripons.

« De tout ce que je viens de vous exposer, je conclus qu'il serait fol à moi d'accepter le commandement sous M. de Soubise, et je ne m'y résoudrai jamais. Les mêmes raisons militent pour faire le même refus sous M. le prince de Condé. J'y en ajouterai encore plusieurs : l'incertitude du caractère de ce prince, sa jeunesse, les *espèces* qui entourent toujours les princes. Vous entendrez tout cela à demi-mot; ainsi je ne m'étendrai pas davantage.

« Quant au troisième point, qui est d'avoir seul le commandement de l'armée, je vous répéterai encore ma profession de foi, qui est que je n'ai nullement les talents nécessaires pour m'en charger, et qu'ainsi si vous avez de l'amitié pour moi, vous devez employer tout ce que vous pouvez, ainsi que vos amis, pour empêcher qu'il ne soit jamais question de moi pour cela.

« Mais si j'y suis condamné, je ne vois de façon d'accepter le commandement qu'en l'ayant seul; et comme je sens tout le poids de cette charge, je ne m'en chargerais sous aucun prétexte, qu'on ne me donne ce que je croirais me mettre en état de la moins mal remplir, et de suppléer à toutes les lumières qui me manquent.

« Je voudrais donc être le maître du choix de mon état-major, et des officiers généraux, être sûr que les moyens nécessaires à l'exécution des projets me seraient fournis; avoir dans mon portefeuille, en blanc, des récompenses pour chaque grade; être également le maître de punir ceux qui manqneraient, et avoir une correspondance directe avec mon maître, pour être certain qu'il serait

instruit de la vérité, et que sa volonté me parviendrait dans toute sa clarté, sans être obscurcie par aucun commentaire.

« Vous sentez bien aussi que, malgré tout cela, tant que le maréchal de Belle-Isle serait en place, il serait fol à moi de me charger du commandement d'une armée. Il a fait ses preuves de l'envie qu'il a de me perdre et du dessein où il est de perdre l'Etat, s'il le faut, pour y parvenir. Autant qu'il est mauvais général et malhabile ministre, autant est-il profond dans les intrigues. Je lui cède cet avantage, et jamais je ne me commettrai avec lui à ce genre d'escrime.

« Il faut donc, mon cher oncle, que je songe à prendre le seul parti raisonnable, et l'unique qui me reste dans la situation où je me trouve, qui est de servir Sa Majesté dans la province qu'il m'a confiée, après le maréchal de Coigny. Je ne suis point capable de commander les armées ; et c'est avec la plus intime persuasion que je vous le dis. Quand je devrais perdre la tête, je ne m'en chargerais pas pendant le ministère de M. de Belle-Isle, parce que je suis sûr de perdre l'Etat, et de me déshonorer. Il n'est plus possible que je serve sous un autre comme à présent, parce que la jalousie est trop forte, et la foule des fripons, qui conseillent et qui décident despotiquement, trop grande ; et qu'ainsi n'étant occupés qu'à me perdre, et à me mettre dans les plus mauvaises commissions, il serait impossible que je n'y périsse pas incessament.

« Je conclus de là que Dieu m'appelle au repos ; j'y ferai des vœux très-ardents pour la prospérité du Roi, auquel je suis aussi attaché que vous, et je verrai avec bien de la joie que quelque autre, plus habile et moins contrarié que moi, rétablisse les affaires et procure au royaume une paix qui lui est si nécessaire. »

On se figure aisément l'embarras où fut jeté l'abbé en recevant cette misive. Il était clair, en effet, qu'une pièce, si bien rédigée, où tout révélait le génie de l'homme de guerre, n'était pas faite pour rester sous le boisseau. Evidemment tout ce luxe de détails militaires n'était pas déployé uniquement pour l'édification d'un paisible chanoine comme lui. C'était une lettre à montrer, à faire passer sous les yeux des connaisseurs qui sauraient en tirer profit, une pièce, en un mot, à laisser circuler sous le manteau. L'abbé n'était pas en peine de trouver chez qui placer ces sortes de confidences : il avait son entrée à toute heure chez le Dauphin, il se flattait d'être le seul des Broglie qui eût conservé quelques rapports personnels avec le maréchal de Belle-Isle. Mais quelle gaucherie à l'écrivain d'avoir mêlé à de si bons avis des qualifications si sévères, si cavalièrement exprimées sur l'entourage des princes ! et plus encore cette invective contre un ministre qu'on ne pouvait raisonnablement de flatter de déplacer de haute lutte ! comment oser se faire le por-

teur et l'intermédiaire d'une lettre qui renfermait de telles inconvenances? « Voilà, dut penser le bon abbé, de ces fautes de conduite et de ces manques à toucher par lesquels mes intraitables neveux compromettent à tout coup le fruit de leurs efforts et la récompense de leurs mérites. »

Pendant qu'il gémissait ainsi et remettait la lettre dans sa poche, en délibérant sur ce qui valait le mieux, de la montrer, de la passer sous silence ou de la mutiler, l'abbé ne savait pas qu'à l'heure même, sa lettre, sa propre lettre tout entière, passait sous les yeux du roi en personne.

Le comte, en effet, après en avoir inspiré l'esprit et peut-être dicté quelques-uns des termes, avait eu soin d'en garder copie, et par le même courrier l'envoyait, sous le chiffre secret, au commis des affaires étrangères, Tercier, qui devait bien se garder aussi de la conserver pour lui. Elle voyageait ainsi à l'insu, à la fois, et de celui qui l'avait écrite et de celui à qui elle était destinée. « Il ne se peut, répondait Tercier, rien de plus digne, de plus modeste et de plus sensé que la lettre de M. le duc de Broglie. Que le Roi serait heureux et ferait de grandes choses, si tous ceux qui le servent pensaient et agissaient de la sorte! »

Effectivement le Roi, qui aurait très-mal pris qu'on lui fît publiquement une affaire soit avec les princes de sa famille, soit avec ses ministres, ne détestait nullement qu'à voix basse et à porte close on lui en parlât librement. Il prit connaissance de la lettre et témoigna tant de satisfaction des idées émises par le duc, que Tercier en conçut le plus favorable augure, non-seulement pour la nomination en question, mais pour la grandeur future de toute la famille. Il voyait déjà en espérance une double promotion qui, en mettant l'armée entre les mains d'un des frères, livrerait toute la politique étrangère à l'autre et enverrait le duc de Choiseul rejoindre dans la retraite le maréchal de Belle-Isle. Le comte, en lui répliquant, s'exprima sur cette perspective en termes qui montraient qu'il y avait déjà pensé et que, le cas échéant, il mettrait à accepter la direction de la politique moins de façon et de modestie, vraie ou fausse, que son frère n'en mettait à se charger de la conduite de la guerre.

« Je ne m'aveugle pas sur ce point, disait-il, et plus je me suis appliqué à cette besogne (*les affaires étrangères*), plus j'en connais la difficulté : elle ne m'empêcherait cependant pas de la prendre, si le Roi me l'ordonnait, parce que je sais qu'on peut trouver de grands secours, et qu'avec de la bonne volonté et un travail continuel, on vient à bout de bien des choses; mais croyez que quand Sa Majesté jetterait les yeux sur moi, elle en serait détournée par tout ce qui l'entoure. On craindrait ma vérité, et ce qu'on appelle ma fermeté,

quoiqu'il en fallût encore le double de ce que j'en ai pour bien remplir cette place. Ce que j'espère, c'est que j'en aurais assez pour mettre de côté toutes sortes de considérations, d'intrigues et de distractions, et ne m'occuper que de bien servir un Roi, dont la puissance en imposerait à toute l'Europe si elle était bien conseillée. Adieu, Monsieur, voilà une assez longue lettre, j'aurais cependant bien encore quelque chose à vous dire. Mais je suis obligé de vous quitter pour aller, avec mon frère, voir si le prince Ferdinand qui n'a pas trop peur de nous veut encore rester longtemps si à portée de recevoir une correction facile à lui donner, si on s'y prenait bien, ou s'il se dispose à s'éloigner pour couvrir le pays de Hanovre. »

L'avis du Roi, d'accord ce jour-là avec celui du public, fut décisif, et le duc de Broglie reçut dès le commencement de l'automne la promesse du commandement en chef. La cour, en général, applaudit au choix, y compris même le prince de Soubise, qui, avec l'aménité ordinaire de son caractère, avait déclaré qu'il ne voulait pas commander à un homme qui en savait plus que lui. Le maréchal de Belle-Isle, vaincu par cette unanimité, s'en tira en protestant que, puisque le duc était nommé, il lui laisserait carte blanche entière pour la conduite des opérations, et ne s'en mêlerait même pas, ne voulant pas qu'on l'accusât d'entraver les succès du général désigné par le Roi. Il y avait bien quelque malice cachée, comme la suite le fit voir, dans cette manière de mettre d'avance sa responsabilité à couvert; mais on ne pouvait en conscience demander davantage à un vieil ennemi.

Les lettres de commandement furent expédiées à l'armée dès la fin de novembre 1759, en même temps que le bâton de maréchal, qui était inséparable d'une si haute commission. C'était le troisième membre de la famille élevé à cette dignité.

III

Il s'agit alors de faire mettre à exécution les conditions que le nouveau maréchal regardait comme essentielles au libre exercice du commandement supérieur. On a vu que ses exigences à cet égard étaient assez grandes. Argent, vivres, munitions, distribution des corps, désignation et avancement des officiers, personnel et matériel de la guerre, il voulait disposer de tout, tenir tout à sa discrétion, moyennant une sorte de blanc-seing donné d'avance. Or, chacun de ces points faisait naître autant de difficultés et de contestations derrière lesquelles se réfugiaient les hostilités cachées qui n'osaient plus le combattre en face. A chaque pas d'ailleurs on se heurtait contre des abus autorisés, constituant presque des droits acquis. Ceux qui ont présent à l'esprit l'excellent ouvrage de M. Rousset sur

le *Comte de Gisors*, savent, par exemple, que tout ce qui regardait la trésorerie et l'intendance, pendant toute la gnerre de Sept-Ans, étaient aux mains de deux frères, MM. Pâris de Montmartel et Pâris-Duverney, riches et intelligents financiers, fort bien placés en cour, qui faisaient la loi à la pénurie des caisses publiques et distribuaient à leur gré, mais pas toujours à la satisfaction des chefs de l'armée, les fonds, les subsistances et les fourrages. Quant au personnel, c'était autre chose; le maréchal de Belle-Isle et son auxiliaire, Crémille y avaient leurs favoris à tous les degrés qui, aux yeux du maréchal, étaient autant d'espions chargés de le surveiller et de le trahir. De là à l'occasion de chaque décision à prendre par le ministre une exigence du nouveau chef de l'armée du Rhin suivie ou précédée d'une plainte ou d'une querelle dans laquelle le comte de Broglie donnait carrière à son impétuosité; tandis que, moins vif, mais plus hautain, le maréchal se bornait à menacer de sa retraite et à mettre le marché à la main, manière de faire sentir sa puissance qui n'était guère moins désobligeante pour ceux qui la subissaient.

Mais c'était là aussi autant d'occasions que trouvait le bon abbé pour se mettre en campagne. On le voyait à toute heure, suant sang et eau et courant de place en place, tantôt pour faire rendre justice, tantôt pour faire entendre raison à ses neveux; plaidant pour leurs réclamations et excusant leurs vivacités, arrondissant, en un mot, de son mieux tous les angles par des caresses ou des facéties d'un goût plus ou moins heureux. Il montait, du soir au matin, tous les escaliers de Versailles, ou des ministères; pénétrant dans le boudoir de Mme de Pompadour ou dans les appartements intérieurs de la dauphine, forçant la porte du maréchal de Belle-Isle et prenant place à la table toujours ouverte des frères Pâris. Le soir, il venait raconter ses hauts faits à Paris à l'hôtel de Broglie, vaste demeure de la rue de Varenne, où restaient en tête-à-tête la jeune comtesse, douce et discrète personne, à peine sortie du couvent, et la vieille maréchale douairière, pleine de préjugés et de vertus, vivant toute en Dieu et dans ses souvenirs, mais pleine, contre Belle-Isle et son monde, de ce fiel qui se rencontre parfois avec la dévotion. Quant à la maréchale jeune (comme on disait) par une tradition de dévouement conjugal, héréditaire dans la famille, elle avait suivi son mari jusqu'à Francfort et c'est à elle que l'abbé, enfin rentré chez lui, adressait chaque mois une correspondance régulière et piquante. Plus d'une de ces lettres présente de véritables tableaux de gens et de société que le lecteur me pardonnera de lui faire passer sous les yeux.

Voici, par exemple, une petite querelle de famille plaisamment racontée à l'occasion de cinquante mille francs, réclamés d'abord par le maréchal comme frais de représentation, obtenus à grande peine

par l'abbé, mais sous une forme et à des conditions qui, en en faisant une sorte de don gratuit plus que d'appointements réguliers, déplaisaient à la fierté du reste de la famille.

« D'abord que j'ai reçu cette agréable nouvelle, j'ai été à l'hôtel de Broglie de très-bonne heure où j'ai trouvé toute la famille rassemblée avec M. de la Chaise. J'ai dit tout naturellement que j'avais obtenu les cinquante mille livres. Les visages se sont allongés et le comte de Broglie m'a dit qu'il était au désespoir que j'eusse demandé l'aumône, qu'il s'était déjà expliqué plusieurs fois avec moi à ce sujet. Comme vous m'avez recommandé sur toutes choses, ma chère nièce, de bien vivre avec lui, je me suis bien gardé de lui répondre que dans le temps qu'il était ambassadeur à Varsovie, il avait demandé plusieurs fois cette aumône avec menaces réitérées de tout quitter si l'on n'augmentait pas son appointement. Je ne lui ai point dit que c'était lui qui avait introduit dans la famille ce ton impératif et cette façon de mettre le marché à la main dont je l'ai garanti plusieurs fois ; je n'ai pas voulu lui dire qu'il était aisé d'être généreux pour autrui. Je me suis contenté de lui répondre très-modestement que quand il me ferait l'honneur de me charger de ses ordres, je les exécuterais avec la plus grande exactitude ; mais que, comme vous m'aviez chargé des vôtres, j'avais exécuté ce que vous aviez désiré de moi... Je lui demandai alors en quel état étaient nos affaires, tant pour nos officiers généraux que pour notre état-major. Il ne me parut pas fort bien informé, ou bien il ne voulut pas me dire l'état des choses. Cependant je m'aperçus qu'il ne puisait à la cour que dans les réservoirs subalternes et qu'il n'allait point à la source. La maréchale aussi me débita plusieurs nouvelles qui me parurent apocryphes. Je ne pus m'empêcher de lui dire qu'elle prenait ces nouvelles dans sa *poche aux puces*. Le comte de Broglie fit un éclat de rire, la comtesse se pinçait les lèvres. Je sortis de la conversation avec toutes sortes de politesses et vous pouvez être certaine que je ne m'en écarterai jamais. Je suis à cheval sur l'ingratitude des autres : cette monture me rend inébranlable, et je ne serai jamais surpris de ne pas recevoir un paiement auquel je ne me serais jamais attendu. Adieu, ma chère nièce. Faites en sorte que quand le duc de Broglie recevra son ordonnance, il écrive un mot de remercîment à M. le maréchal de Belle-Isle, le moins sec qu'il le pourra. Je trouve le comte de Broglie si nécessaire pour les négociations et si onctueux pour les ménager, que, quand il est à l'armée, je voudrais le voir à la cour, et quand il est à la cour, je voudrais le voir à l'armée. »

Et le lendemain, envoyant l'ordonnance elle-même, il continue à supplier sa nièce de mettre le maréchal en garde contre la fougue

de son frère et l'âpreté naturelle de son propre tempérament. « Voici la copie de l'ordonnance, dit-il, je vous enverrai l'original par le comte de Broglie avec qui je suis au mieux, quoique nous pensions tous les deux et agissions bien différemment. Je pourrai bien me brouiller avec le duc de Broglie et avec vous, et ce ne sera pas la première fois : mais je ne me brouillerai jamais avec le comte de Broglie. Je m'applique à moi-même l'évangile que je prêche à votre mari.

J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon,

mais seulement avec les gens que je veux servir. Je ne m'embarrasse pas de leur plaire pourvu que je leur sois utile. Mais je n'en agis pas de même avec les personnes incorrigibles et suspectes : c'est pour eux que je réserve la tournure des expressions, sans m'écarter de la vérité. Je le dis au comte de Broglie d'une façon et à votre mari d'une autre. Je sais me taire et parler suivant l'occasion, et quand je parle au chat, je ne l'appelle pas par son nom : quoique je voie très-clairement que c'est un chat, je me garde bien de dire à cet animal féroce et trompeur : « Chat, chat », car si je me sers de cette expression, le chat s'enfuit et m'égratigne... Je ne dis pas qu'avec ma méthode je réussisse en tout ce que je désire pour votre utilité, mais je ne déplais pas : je suis instruit, on me parle et j'attrape toujours quelque chose. Il y avait un homme qui dans un bal, dansait fort mal et de très-mauvaise grâce. Un *quidam* s'écrie tout haut : « Voilà un mauvais danseur. » Le danseur prit le *quidam* par le bouton et lui dit : « Si je danse mal, je me bats bien. » Le *quidam* répondit au censeur : « Battez-vous donc toujours et ne dansez jamais. » Toute l'Europe est persuadée que mon neveu se bat à merveille, mais on trouve qu'il danse mal. Dans ce bas monde, on ne se bat pas toujours, la paix succède à la guerre. Mais à la cour on danse depuis le matin jusqu'au soir, et l'on y fait danser les autres ; c'est un pays de bal et de comédie. On y peut faire la révérence avec grâce et dignité... Que mon neveu profite pour lui-même des conseils que vous m'avez donnés de bien vivre avec le comte de Broglie ; rien n'est si nécessaire que l'union dans les familles. Mais il ne faut pas se laisser mener par le bout du nez. Il faut que celui qui est fait pour commander et qui sait commander, commande... Il est d'un habile ouvrier de se bien servir des mauvais outils ; il faut par sa prudence et son habileté surmonter les difficultés. Il faut être ferme avec douceur ; il faut être poli sans bassesse. Il faut être au comble de la gloire sans orgueil. Il ne suffit pas de vaincre l'ennemi, il faut vaincre ses passions ; il faut prendre le monde comme il est et ne pas se dépiter quand il n'est pas tel qu'on le souhaite. On peut dissimuler sans être faux. »

Il faut voir encore combien l'abbé avait peur qu'en adressant directement ses réclamations soit au Roi, soit au Dauphin, soit même au ministre, le maréchal ne gâtât tout par *ce ton impératif* si mal fait pour plaire en cour. Au moins suppliait-il qu'on lui envoyât la lettre à lui, sous cachet volant, pour qu'il fût juge de l'opportunité et de la convenance. « Je vous conjure, mon cher neveu, de prendre patience et de ne prendre aucun parti, ou de n'écrire aucune lettre de conséquence, sans consulter un vieil oncle qui vous aime tendrement. Les lettres à cachet volant sont d'une grande ressource dans la circonstance où vous vous trouvez. Une lettre rendue mal à propos peut être fort nuisible; l'oncle qui est sur les lieux, la donne, la supprime suivant l'occasion; il connaît les *mollia fandi tempora.* Qui plus est, cet oncle industrieux et tendre montre quelquefois ces sortes de lettres sans les montrer, en disant tout doucement : *J'ai reçu une lettre de mon neveu pour vous : cette lettre ne contient que vérité en ce qui concerne le service du Roi. Mais je n'ignore pas que toutes vérités ne sont pas bonnes à dire. — Montrez, l'abbé. — Je n'oserai. — Montrez toujours.* Je montre, et je dis suivant l'effet qu'elle fait ou ne fait pas : au moins vous ne l'avez pas vue. Voilà, mon cher neveu, comment j'en use suivant l'occasion et comment j'en userai... Tout, d'ailleurs, est toujours dans la même situation ; M. de Belle-Isle est trompé par les plus grands fripons du monde. Mais M. de Belle-Isle est encore plus fripon qu'eux tous. M. de Choiseul ne respecte rien ; mais comme il est de la dernière indiscrétion, il n'est pas si dangereux que l'autre. Je les connais tous ; je ferai de mon mieux de mon côté, prenez patience, je vous en conjure. Vous écrivez comme un archange, mais l'orgueil est le vice de Lucifer; il perd sûrement les hommes et rend les talents et les vertus insupportables; la modestie et la douceur sont capables d'excuser les vices et les défauts. Bonjour, bonsoir, priez Dieu en bref, mais avec ferveur. *Brevis oratio penetrat cœlos*, et moquez-vous des sots, mais gardez-vous bien de vous moquer des rats de votre vieil oncle; évitez d'écrire au Roi, c'est une tentation du malin. Le Roi connaîtra toujours votre zèle, aussi bien que votre caractère doux qui mettrait hors des gonds la patience d'un capucin.

Enfin une des lettres du maréchal a trouvé grâce devant le jugement critique de l'abbé qui se décide à lo faire remettre directement au Dauphin : « J'attends la réponse de ce prince ; mon courrier n'est pas de retour, et en attendant je m'entretiens avec vous, ma main ne tremble guère : j'ai dîné seul et bu quatre coups de vin de Champagne : cela fait trembler la main aux autres, cela raffermit la mienne. Vous savez que dans le vin je trouve la vérité... Tranquillisez-vous, mon cher neveu, je veille pour vous, et vous veillez pour

l'Etat et le service du roi que j'aime, qui m'aime, mais qui ne veille pas. C'est un malheur auquel je remédierais, si j'étais toujours auprès de lui. Je lui lâcherais certains éperons de vérité qui l'obligeraient de se servir de ses lumières supérieures : je les connais : mais il peut bien louer ses lumières à d'autres, car elles lui sont absolument inutiles : il dit *Amen* à son conseil mal composé, il ferait mieux de dire : *abrenuntio Satanas*. Mais il faudrait un exorciste qui le ne quittât pas, et je ne crois pas que le goupillon qu'il fréquente, puisse le délivrer du démon de la paresse et de la défiance de lui-même, ainsi que de la confiance mal placée. J'ai vu votre mère, la véridique et plaintive tourterelle : c'est la personne du monde la plus vertueuse, la plus sensée, mais la moins propre à gouverner les hommes et même les femmes ; elle a toujours raison, et c'est par cela qu'elle a tort. Elle voudrait partout la probité qu'elle possède. Mais elle ne sait pas gouverner ceux qui ne possèdent pas cette vertu. Elle voit parfaitement les précipices, mais elle n'a d'autre moyen de s'en garantir, ainsi que ses enfants que des lamentations fondées sur le vrai, mais déplaisantes et dangereuses. En un mot je l'aime, je l'estime et la révère infiniment, mais jamais je ne la prendrai pour mon conseil... Elle approuve pourtant, au fond, ma conduite et mes lettres, quoiqu'elle renifle encore plus fort que vous, quand je mande des douceurs à M. le maréchal de Belle-Isle. A cela, je lui réponds : *Mais, ma sœur est-il donc si malheureux qu'il y ait un Broglie dans le monde, qui puisse se faire écouter, et éviter la raideur d'une famille vertueuse et véridique, et cependant aller au but par des voies plus douces...* Ne vous fâchez pas, mon cher neveu, de cette réflexion. Vous ne croiriez peut-être pas que c'est de vous que je tiens cette maxime et que je ne fais qu'appliquer à la politique vos axiomes militaires. Vous m'avez dit souvent, et vous l'avez toujours pratiqué que quand vous trouvez l'ennemi dans un poste bien retranché et trop avantageux, vous vous gardez bien de l'attaquer de front : mais que vous tournez la position de votre ennemi, et que vous en venez à bout par ce moyen. C'est ainsi que je me conduis, et ma démarche est réglée sur vos principes. »

Le point sur lequel le maréchal de Broglie était le plus décidément et, il faut bien le dire, le plus justement intraitable, c'était la composition de son état-major. Il nous a donné lui-même le secret du prix y qu'il mettait et que comprendrait peut-être difficilement un général d'aujourd'hui. Dans les armées démocratiques de nos jours, les officiers appartenant à des classes et à des sociétés différentes n'ont guère de commun que leurs intérêts militaires et ne se voient habituellement qu'à la caserne et en uniforme. La parade ou la bataille finie, chacun rentre chez les siens, et tout aide de camp convient

également à son général, pourvu qu'il soit exact et brave... Mais la situation d'un commandant de l'ancien régime était bien différente. A l'armée comme à la cour, il vivait entouré de gens de son monde, tenant comme lui à la noblesse la plus qualifiée, ayant laissé à Versailles leurs mères, leurs femmes, leurs sœurs ou leurs maîtresses, et apportant au camp les rivalités de coterie qui partagent en tous pays les cercles élégants. Un état-major n'était qu'un détachement de l'Œil-de-Bœuf en campagne. Les intrigues de palais s'y poursuivaient au travers et le plus souvent à l'aide des incidents militaires. Chaque courrier apportait mille récits de ce qui s'était passé la veille au lever du roi et emportait en retour une nuée de commentaires sur le mouvement des troupes : jugements improvisés tantôt bienveillants, tantôt sévères pour le général, mais toujours rendus avec l'étourderie loquace et tranchante qui, au régiment pas plus qu'au théâtre, n'a jamais fait défaut aux marquis de Molière.

Une manie nouvelle qui venait de s'emparer de la légèreté française rendait cette correspondance continue de la cour et du camp plus dangereuse que jamais pour le secret comme pour l'autorité du commandement. Depuis que les manœuvres hardies du grand Frédéric avaient jeté le désordre dans les routines des gens de guerre, la stratégie était devenue l'art à la mode. Paris lui-même n'était plein que de tacticiens officieux, dressant des plans de campagne dont l'abbé *Trente mille hommes sous l'arbre de Cracovie* est demeuré le type populaire. La contagion n'était nulle part plus répandue qu'à l'armée, où chacun était pris de la rage de raisonner, suivant l'expression du maréchal, sur *le grand du métier*. Il n'était si petit blanc-bec, à qui sa famille avait acheté une charge de cornette, qui n'eût son projet de campagne en poche, et du haut de sa science de fraîche date ne fût plus pressé de discuter que d'exécuter sa consigne. Si peu qu'il fût parent d'un gentilhomme de la chambre ou d'une dame d'honneur, la critique glissée dans l'oreille de la favorite avait grande chance de pénétrer par cent portes de derrière jusque dans le cabinet du monarque.

Le maréchal avait son parti pris de n'avoir que des lieutenants qui, si on ne pouvait les empêcher d'écrire à la cour, n'écrivissent du moins qu'à son heure et dans l'intérêt de ses desseins. Dans cette pensée, il avait désigné pour l'emploi de premier lieutenant général le chevalier du Muy, bon officier, particulièrement bien vu du Dauphin, et de qui, en raison de cette amitié commune, il croyait pouvoir se tenir pour assuré. Quelle ne fut pas sa colère quand il apprit que ce poste était retiré à l'officier de son choix pour être confié à un marquis Dumesnil, personnage assez mal famé, de mœurs dissolues et d'une bravoure plus que douteuse, dont le seul titre à cette promo-

tion était l'amitié de Pâris-Duverney, de Mme de Pompadour et de toute sa séquelle? Son irritation s'accrut encore lorsqu'il sut que le Dauphin, sur lequel il comptait, s'était laissé aller, par excès de condescendance pour la volonté paternelle, jusqu'à consentir lui-même au passe-droit fait à son ami. Cette fois, ce fut lui qui relança l'abbé et le mit en campagne par une lettre tout en feu.

« Il est de fait, s'écrie-t-il, qu'en morale, on est responsable de tout le mal qu'on peut empêcher et qu'on n'empêche pas. Ma conscience serait chargée de la perte de tous les hommes que l'incapacité de M. Dumesnil pourra occasionner, si je n'avertissai pas... Je ne puis donc, mon cher oncle, que vous dire, comme saint Paul à Timothée : *Insta opportune et importune* : *argue*, *obsecra in omni veritate et doctrina.* Le temps n'est que trop arrivé que la vérité et la bonne doctrine ne peuvent plus se faire entendre, et on appelle mal ce qui est bien, bien ce qui est mal... Prenne le commandement qui voudra avec de pareils ramassis. Celui qui avec ces ouvriers fera bonne besogne : *erit mihi magnus Apollo...* On dit, je le sais, que M. du Muy n'a pas beaucoup d'acquis et qu'aucune action n'a encore roulé sur lui ; la réponse est bien simple : il n'est pas donné à tout le monde de gagner des batailles : *Pauci quos æquus amavit Jupiter...* mais quand un officier général a témoigné, comme M. du Muy, du courage, de la sagesse et de l'application, et qu'aucune des besognes dont il a été chargé n'a périclité, la présomption est pour lui... Cela vaut toujours mieux que M. Dumesnil, dont la maison et la table sont, pour les propos, à l'unisson des maisons de débauche des grenadiers.

Cette harangue (où figure, pour le dire en passant, un étalage d'érudition classique assez inattendue chez un militaire dont l'éducation avait été achevée à quinze ans), produisit l'effet désiré. L'abbé fit jouer immédiatement toutes ses batteries contre la nomination déjà faite. Mais le siège n'était pas aisé, car il fallait emporter successivement plus d'un retranchement. Il fallait agir à la fois sur le maréchal de Belle-Isle, sur Pâris-Duverney, sur Choiseul et sur le Dauphin. Je prie qu'on ait la patience de laisser l'abbé narrer lui-même les divers assauts qu'il dut livrer. Son récit, toujours amusant, s'il ne tient pas au fond même de notre récit, met du moins vivement en scène tous les personnages mêlés au drame que nous racontons.

Sa première démarche est pour les frères Pâris, de qui partait évidemment le coup; chez Duverney, il avait été devancé par le comte de Broglie, qui, « suivant sa coutume (c'est l'abbé qui parle) avait fait plus de bruit que de besogne. »

« Duverney m'a dit qu'il avait raisonné de tout cela avec le comte de Broglie; que le comte de Broglie lui avait chanté pouille de Du-

mesnil, et lui avait dit que vous abandonneriez plutôt le commandement de l'armée que de vous servir d'un pareil lieutenant-général... Sur quoi il a ajouté qu'il fallait bien vous garder de menacer de quitter le commandement de l'armée, et qu'il serait très-possible que l'on vous prît au mot; que s'il pouvait me dire tout ce qu'il savait sur cet article, je serais convaincu qu'on ne cherche qu'à vous dégoûter, à vous irriter, à vous dépeindre au Roi comme un homme si difficile et si épineux, qu'à la fin on ne pourrait plus s'en servir; que ce qu'il m'en disait était par pure amitié pour moi, et que s'il pouvait me faire part de tout ce que vos ennemis machinent et projettent contre vous, vous seriez très-persuadé et moi aussi que vous devez vous conduire avec la plus grande prudence.

« Vous pensez bien, mon cher neveu, que je n'ai pas été sans réplique... J'expliquai à Duverney que je comprenais qu'on n'avait fait un si indigne choix que pour jeter le chat aux jambes de mon neveu, mais que nous tâcherions de nous tirer d'affaire et que nous en avions vu bien d'autres. Duverney me répliqua qu'il ne croyait pas qu'il nous en eût passé par les mains de plus délicates que celle de Dumesnil. J'allai de là chez Montmartel... En passant à la porte de l'antichambre, je rencontrai nez pour nez M. le marquis Dumesnil. Je lui fis une médiocre révérence. Mais, tout impudent qu'il est, M. le marquis, il ne put me voir sans pâlir, et je fus pour lui une tête de Méduse. Dans ce moment, Montmartel entra dans le salon, et dès qu'il m'eut parlé de l'affaire, il me dit qu'il ne pouvait point s'en mêler par des raisons très-essentielles, mais qu'il me conseillait seulement d'agir avec prudence aussi bien que vous dans cette affaire, et que c'était un piège que l'on vous avait tendu. On vint avertir que l'on avait servi. Comme Montmartel ne prend que du lait et ne se met point à table, il rentra dans le salon où était Dumesnil, et moi je montai en haut et me mis à table. Il était trois heures. Dumesnil avait renvoyé son carrosse et n'osa jamais monter en haut... Ma présence lui imposa un jeûne auquel il ne s'attendait pas. Je souhaite qu'il soit utile pour sa conversion... »

L'abbé, sans désemparer, passe chez le duc de Choiseul : là encore, le nom du comte de Broglie est le premier qui est prononcé, mais avec une préoccupation visible, qui laisse voir combien l'attitude que ce mystérieux personnage avait à la cour troublait le tout-puissant ministre :

« M. de Choiseul m'a fait entrer, quoiqu'il fût dans son lit, fort vilain, fort enrhumé, le visage fort boutonné, mais très-affectueux à mon égard; et m'ayant embrassé (chose dont je me serais fort bien passé) : « Eh bien, l'abbé, vous voilà donc de retour à Versailles ? — Je n'y serai pas longtemps; ce pays ne me plaît guère. — Com-

ment êtes-vous avec le comte de Broglie ? — Je ne sais pas pourquoi vous me faites cette question. Je ne suis point soupçonné de ne point aimer mes neveux ; le comte de Broglie ne doute point de mon amitié. — Vous n'êtes pas toujours du même avis tous deux ; vos allures sont différentes. — L'on peut penser différemment sur les moyens, quoique l'on soit d'accord au fond, et cela sans altérer l'amitié. — Le comte de Broglie a été fort doux, et je ne l'ai pas reconnu dans son voyage. — Je suis fort aise que vous soyez content de lui. Il est de vos amis depuis longtemps ; il est honnête homme, et l'on peut compter sur lui. — Je viens d'en recevoir une lettre. Comment êtes-vous avec Dumesnil ? — Comme avec un fripon que j'ai comblé de bontés, que j'ai tiré de la misère, et que je n'ai pas vu depuis l'exil du maréchal de Broglie, mon frère. — Dumesnil dit que vous ne l'aimez pas. — Il a raison, je ne l'aime ni ne l'estime, et je tiens au-dessous de moi de parler d'un pareil homme. — Il sera pourtant le premier lieutenant du maréchal de Broglie, et je ne conseille ni à vous, ni au maréchal de vous y opposer ; et si c'est pour cela que vous venez à Versailles, vous pouvez vous en retourner, — Je ne suis point étonné qu'un méchant homme trouve des protecteurs, et je crois que le maréchal de Broglie doit représenter fortement l'indécence et le risque d'un pareil choix. — C'est un piège qu'on tend à votre neveu, et si vous êtes assez sots tous les deux pour y donner, vous aurez sujet de vous en repentir... Je pense sur le chapitre de Dumesnil comme toute votre famille ; mais de quoi s'agit-il ? D'inscrire son nom sur un état, et un jour de bataille de le mettre au centre ou à la droite, à l'endroit au moins le moins exposé. Ne vaut-il pas mieux que votre neveu se conduise ainsi que d'avoir un procès contre Dumesnil qu'il perdrait sûrement ? Je vous en avertis comme votre ami, l'ami du maréchal et du comte de Broglie. Comptez que Dumesnil sera souple comme un gant devant le maréchal. Pourquoi le maréchal ne sait-il pas se plier à la nécessité ? — Monsieur le duc, vous qui maniez les affaires étrangères, vous êtes souvent obligé de vous servir de fripons, d'espions et de poltrons ; mais un général d'armée doit bannir cette vermine, autant qu'il est en lui, et ne pas se laisser soupçonner de les protéger. — On ne soupçonnera jamais le maréchal de Broglie d'avoir fait un choix si honteux. La façon de penser sur Dumesnil est trop publique et la honte retombera sur ceux qui l'ont choisi. — Oui, monsieur le duc, mais la perte de l'armée peut résulter d'un choix aussi indigne... — Voyez le maréchal de Belle-Isle, vous êtes fort bien avec lui, et beaucoup mieux que le comte de Broglie. — Je verrai sûrement le maréchal de Belle-Isle. Je suis trop vieux pour ne pas connaître les hommes et trop prudent pour me brouiller avec per-

sonne... » Là-dessus je me suis levé et j'ai pris congé de lui. Il m'a dit : « Il faut que je vous embrasse encore. Vous savez que je vous aime. Vous êtes nécessaire dans ce pays-ci, venez-y souvent ; vous vous entendez mieux qu'un autre à vous tirer d'affaire. — Je connais le pays, j'y viendrai le plus rarement que je pourrai ; je n'y viendrai point sans nécessité, et je ne coucherai point à Versailles. » — De là, j'ai été chez le maréchal de Belle-Isle ; j'ai dit à son valet de chambre que je venais savoir des nouvelles de sa santé, que je ne voulais point le voir... Le valet de chambre m'a répliqué qu'il avait ordre de me faire entrer... J'entre ; le maréchal me dit alors très-amicalement qu'il était toujours ravi de me voir et que sa porte m'était toujours ouverte à quelque heure que ce pût être. Il m'embrassa, j'avais la barbe faite, une perruque neuve, l'air modeste et assuré. « Comment vous portez-vous, monsieur le maréchal ? Je suis fâché de vous voir dans votre lit. Qu'est-ce donc que vous avez ? — J'ai un érésipèle qui me tourmente beaucoup. Je suis accablé de travail... Je ne comprends pas comment j'en peux venir à bout. — Monsieur le maréchal, vous êtes fait pour opérer des miracles, mais il ne faut pas vous tuer. Conservez-vous pour les grands objets et reposez-vous des détails sur les subalternes. — Vous avez raison, monsieur l'abbé, si cela était possible ; mais il faut que je regarde à tout de peur d'être trompé. — A propos de cela, monsieur le maréchal, en usant avec vous de la franchise et de la vérité dont je ne m'écarterai jamais, est-ce vous ou vos subalternes qui ont placé M. Dumesnil pour le premier lieutenant général de l'armée que commande mon neveu : je ne vous soupçonne pas d'avoir fait un si mauvais choix ? »

« A ces paroles, le maréchal a voulu parler d'une manière ambiguë et énigmatique. Je l'ai interrompu, je lui ai fait le véritable portrait de M. Dumesnil, dont vous savez, mon cher neveu, que je suis bien informé. Je n'ai rien omis de ce qui le caractérise. M. le maréchal m'a écouté avec beaucoup de patience et m'a répliqué : « Je sais bien tout cela, mais je n'ai pu l'empêcher et M. le Dauphin y a consenti. Dumesnil a beaucoup de protections à la cour : M. de Choiseul est de ses amis ; comment voulez-vous que je fasse ! — Parbleu, monsieur le maréchal, comme vous savez faire quand vous avez bien envie de résister à tout le monde et d'empêcher la perte d'une armée. — Mais si on veut déshonorer M. Dumesnil, il demandera une justification, il faudra alléguer des faits, il faudra les prouver, ce sera un procès par écrit. Il faut que vous remarquiez, monsieur l'abbé, qu'il y a deux époques dans la vie de M. Dumesnil la première infâme et remplie d'escroqueries... M. Dumesnil convient de cette époque avec la plus grande franchise du monde ; mais

il allègue que, depuis sa conversion, il défie tout le monde de lui rien reprocher.

« Le maréchal m'a ajouté que quelque chose que vous fassiez, vous perdriez ce procès si vous l'intentez, au lieu qu'en vous contentant de mettre M. Dumesnil à la place qui vous conviendra dans l'ordre de bataille, il sera le plus souple des hommes et le plus moelleux. J'ai répondu que s'il était difficile de persuader à Dumesnil de rester en arrière, il paraissait impossible de vous persuader lorsqu'il s'agissait du bien, du service et de la perte d'une armée. Le reste de la conversation n'a été que des bavardages de part et d'autre dont il est inutile que je vous entretienne[1]. »

Après avoir ainsi sondé toutes les voies sans obtenir un résultat satisfaisant, l'abbé comprit que c'était du Dauphin seul que pouvait partir une action décisive. La difficulté était de faire repentir le prince de sa condescendance sans la lui reprocher trop ouvertement, genre de liberté qu'un héritier du trône, même aussi pieux que le Dauphin, aurait pu prendre en mauvaise part. L'artifice employé par l'abbé pour arracher un aveu dont l'orgueil royal n'eût pas trop à souffrir ne fut peut-être pas rigoureusement conforme au mélange de sincérité et d'adresse dont il avait la prétention de ne jamais s'écarter. Il fit d'abord semblant dans un premier entretien de se laisser persuader par le prince, et il accepta même de lui la commission d'intervenir auprès du maréchal pour le décider à se résigner au choix du roi. De l'humeur dont l'abbé connaissait son neveu, il savait bien quelle réponse une telle faiblesse allait lui attirer; mais c'est cela même qu'il désirait pensant que quelques dures vérités, dites en famille, et dont le dauphin ne serait pas l'objet direct, pourraient passer cependant avec avantage sous ses yeux, et qu'il ferait son profit de la leçon d'autant mieux qu'elle ne lui serait pas adressée personnellement. La lettre arriva en effet et telle qu'on pouvait la souhaiter pour la faire lire.

Mais ce n'était pas encore tout ce que désirait le rusé négociateur. Il lui fallait de plus une lettre de la maréchale, où la jeune femme tout émue et s'il se pouvait, tout en larmes, l'avertirait en confidence que son mari était décidé à tout laisser là si on ne lui rendait pas justice. Cette pièce, dans sa pensée, était destinée à toucher le cœur de la Dauphine, qui désirait fort que le maréchal restât à la tête de l'armée parce qu'il lui avait promis de veiller sur son jeune frère, le prince Xavier, comte de Lusace, entré récemment au service de la France avec une bande de Saxons fugitifs.

Mais comment faire pour s'assurer que la lettre fût écrite et dans

[1] L'abbé au maréchal. 2 mai 1760. (Papiers de famille.)

la forme et dans la mesure propres aux circonstances? Il n'y avait pas à songer à en dicter les termes d'avance. C'était un jeu auquel les scrupules de la jeune dame, vertueuse et même un peu prude, ne se seraient jamais prêtés. L'abbé, qui mettait sa conscience plus à l'aise, prit résolument le péché sur lui· Il composa de toutes pièces une lettre supposée de la maréchale à son père, M. Crozat de Thiers, et en bon auteur dramatique soucieux d'observer toutes les vraisemblances, il mêla aux paroles jugées nécessaires pour faire effet, des tendresses et des détails de ménage ou de santé, comme une fille n'en fait confidence qu'à ses parents. Puis, dans tous ces ressorts ainsi préparés, il entre en scène absolument comme au théâtre.

« En exécution de vos ordres, mon cher neveu, je suis arrivé à Versailles à huit heures et demie du matin. J'ai trouvé tout fermé chez M. le Dauphin. Je suis entré dans le cabinet de Binet (le valet de chambre), que j'ai trouvé avec Bouillac, médecin de M. le Dauphin. J'ai demandé pourquoi tout était fermé. Ils m'ont répondu qu'il était malade d'une fluxion dans la tête et dans les dents, qu'il avait eu la fièvre hier : qu'il resterait dans son lit, et qu'il ne verrait personne aujourd'hui. J'ai laissé sortir Bouillac, et quand j'ai trouvé Binet seul, je lui ai dit de dire à M. le Dauphin que j'avais envie de lui parler. Aussitôt M. le Dauphin m'a fait entrer. Je lui ai dit que je trouvais fort étrange qu'il fût malade sans ma permission. Il s'est mis à rire. Je lui ai dit alors que j'avais une lettre à lui faire voir, mais que comme il était fort embéguiné, s'il voulait, je lui lirais la lettre. — Il m'a dit : « Très-volontiers. » Mais auparavant, j'ai cru à propos de lui lire une lettre que ma nièce avait écrite à M. de Thiers. Il est vrai que c'est moi qui ai fait cette lettre, dont vous trouverez ci-joint copie, et j'espère qu'après avoir lu ma fausseté vous ne laisserez pas que de l'approuver et d'obtenir ma grâce de ma nièce, de lui avoir prêté un langage qui pourtant approche fort du sien. Si je n'ai pas accusé le vrai, j'ai du moins observé la vraisemblance. J'ai cru que cette lettre de ma nièce à son papa était nécessaire à montrer à M. le Dauphin, pour prouver à ce prince que, conformément à ses ordres, je vous avais bien écrit pour vous persuader de vous désister de votre entreprise sur le Dumesnil et que, nonobstant toutes ces précautions, vous persistiez à mettre ce héros sous la remise. Avant de lire votre lettre à M. le Dauphin, j'ai encore parlé de moi-même et j'ai dit à ce prince très-bourgeoisement et très-familièrement ce qui suit :

« — Nous avons tous deux essayé de convertir le maréchal de Broglie sur le Dumesnil ; nous n'avons fait que de l'eau claire, ainsi que vous l'allez voir par la lecture que je vais vous faire de sa lettre. Si c'était une chose qui le regardât personnellement, il vous obéirait

sur le champ; mais cela regarde le service du Roi, le salut ou la perte d'une armée ; il lui est permis d'être inflexible sur cet article. Il faut avouer tout naturellement que vous et moi avons été des ignorants quand nous avons conseillé le duc de Broglie. Mais comme j'ai été converti après la lecture de la lettre que je vous présente, je suis sûr que M. le Dauphin sera aussi bien persuadé que moi qu'il faut renoncer à Dumesnil... Quand vous aurez lu la lettre, monsieur, et les raisons du duc de Broglie, je suis persuadé que si nous les avions sues, ni vous ni moi ne lui aurions écrit ce que nous lui avons écrit. » — La lecture de la lettre a été faite, j'ai appuyé sur tous les articles les plus intéressants... et j'ai dit qu'après de telles raisons, il fallait être aussi impudent que M. Dumesnil et aussi fripon que ses protecteurs pour pouvoir non-seulement employer un pareil outil, mais le rendre pour ainsi dire indépendant des ordres de son général et de le menacer qu'il perdrait son procès avec un pareil homme. Je serais trop long, mon cher neveu, si je vous racontais en détail tout ce que j'ai dit de ferme à M. le Dauphin. Je lui avouai tout naturellement mon ânerie de m'être laissé persuader au sujet de ce monsieur : cela soit dit entre nous, mon cher neveu, car persuadé, je ne l'ai jamais été. Mais en avouant mon ânerie, j'ai voulu parler modestement de celle de M. le Dauphin, et lui laisser faire cette application à lui-même. En un mot j'ai persuadé M. le Dauphin et je lui ait fait faire un acte de contrition de la lettre qu'il m'avait fait écrire. Pendant que je lisais votre lettre et faisais mes réflexions politiques et brutalement tendres, j'ai tourné la tête et trouvé Mme la Dauphine derrière mon dos. J'étais si enthousiasmé que je ne m'en étais pas aperçu. Cette princesse m'a dit : « Vous traitez assez mal M. le Dauphin. » Je lui repliquai : « Point du tout, je lui donne l'absolution et je me la donne à moi-même de la lettre que nous avons écrite au duc de Broglie. » M. le Dauphin me dit : « L'abbé, que voulez-vous que je fasse ! je ferai tout ce qu'il vous plaira. J'ignorais tous les faits contenus dans la lettre du duc de Broglie. » Je lui ai répondu : « Et moi aussi ; mais puisque vous souhaitez que je vous dise ce qu'il faut que vous fassiez, il faut envoyer sur le champ la lettre du duc de Broglie à Sa Majesté et ne pas perdre un moment. » M. le Dauphin m'a répondu : « Cela va être fait. » J'ai insisté : « Puis-je le mander à mon neveu ? — Oui, l'abbé, je vous en réponds. » — Ensuite j'ai dit à M. le Dauphin : « Ce n'est pas tout, il faut que vous me permettiez d'aller chez M. de Belle-Isle et de lui dire que je vous ai porté une lettre de la part du maréchal de Broglie et d'argumenter contre ce ministre. » — M. le Dauphin me l'a promis. — Voici la raison, mon cher neveu, qui m'a fait demander cette permission :

« Premièrement pour lier la partie de façon que M. le Dauphin ne

pût se dédire, et secondement pour que M. de Belle-Isle ne pût pas m'imputer de lui cacher mes démarches. J'ai dit cette dernière raison à M. le Dauphin, qui l'a fort approuvée, mais je lui ai caché la première. »

Dans ce moment Mme la Dauphine a décampé. J'ai crié après elle et lui ai demandé où elle allait si vite. Elle m'a dit qu'elle allait déjeuner. — « Fi, lui dis-je, vous êtes sujette à votre bouche? restez-là, je n'ai que deux mots à vous dire. Si M. le Dauphin lâche le pied dans cette occasion, M. Dumesnil étant en ligne, soit au centre, soit à une des ailes, s'enfuira ; M. le comte de Lusace ne suivra pas l'exemple de ce héros et se fera tuer sur le champ de bataille. Allez-vous-en déjeuner après cette prophétie! » — Un autre que moi maintenant vous assurerait de la réussite de ma négociation, mais je connais le pays, c'est ce qui fait que je n'assure rien, quoique j'espère beaucoup; cependant si vous voulez vous taire absolument, ne rien dire du tout et me laisser faire, je réponds affirmativement du succès. M. de Belle-Isle est à Paris, je le verrai, ou le diable l'emportera, et il pourrait bien l'emporter encore quoique je lui rende visite. »

Effectivement, l'abbé en vint à son honneur. Il fut convenu par écrit, entre le maréchal de Belle-Isle et lui, que M. Dumesnil conserverait le nom de premier lieutenant général de l'armée, *mais qu'il n'en ferait aucun exercice*, que le maréchal de Broglie serait autorisé à laisser cet officier général à Francfort ou partout ailleurs, ainsi qu'il le jugerait à propos, à la seule condition de ne point afficher ce qu'il voulait en faire et de n'annoncer ses intentions à personne. M. le chevalier du Muy deviendrait ainsi le premier lieutenant *et le bras droit* du maréchal de Broglie. Malheureusement l'insistance qu'il avait fallu déployer dans cette petite mais épineuse négociation découragea le maréchal d'élever de nouvelles exigences, et il s'en fallut bien, comme on le verra, qu'il eût délivré son entourage de tous les témoins suspects ou importuns.

Le temps était venu cependant d'entrer en campagne et de répondre à l'attente du public, qui était extrême. On peut juger de l'impatience de l'opinion par quelque vers de Voltaire, dans sa charmante pièce du *Pauvre en diable*, où l'auteur harangue en ces termes un jeune homme prêt à s'engager :

Qui vous retient? Allez : déjà l'hiver
A disparu, déjà gronde dans l'air
L'airain bruyant, ce rival du tonnerre.
Du duc Broglie osez suivre les pas;
Sage en projet et vif dans les combats,
Il a transmis sa valeur aux soldats,

Il va venger les malheurs de la France.
Sous ses drapeaux servez avec vaillance,
Et méritez d'être aperçu de lui.

Dans l'armée, la confiance n'était pas moindre. Quand le maréchal parut pour la première fois à la tête de ses troupes, avec ses insignes de commandement, un simple soldat sortit des rangs et lui dit : « Monsieur le maréchal, l'armée a maintenant un général ; si elle est battue, ce sera la faute des soldats. »

Le sage Tercier écrivait de son côté au comte de Broglie : « Allons, une bonne touche au prince Ferdinand, et la guerre est finie. La France a besoin d'un nouveau Denain : elle l'attend de M. le maréchal. »

Les premières opérations du maréchal furent d'une promptitude heureuse. C'était, comme l'année précédente, au prince Ferdinand de Brunswick qu'il avait affaire. Le prince était chargé, cette fois encore, par Frédéric d'amuser l'armée française dans l'Allemagne méridionale, afin que le grand capitaine n'eût lui-même sur les bras que le poids déjà assez lourd des deux armées impériales. Mais le maréchal était bien résolu à ne pas se prêter à ce jeu et à tirer au plus vite la partie de cet échiquier des bords du Rhin, où elle avait été tant de fois livrée et tant de fois perdue.

Sans laisser au prince le temps de se reconnaître il marcha hardiment en avant, franchissant le Mein d'abord, puis la Lahn, et l'atteignit lui-même sur les bords de l'Ohm, où il était campé. La rencontre eut lieu le 1er juillet, à Corbach, dans le voisinage de Cassel, au cœur même de l'Allemagne. Ce ne fut qu'un gros engagement de cavalerie et d'artillerie, car le prince, ne voulant jamais croire que l'armée française eût fait tout ce chemin avec tant de célérité et de mystère, crut d'abord n'avoir affaire qu'à une avant-garde, et se retira dès qu'il s'aperçut de son erreur. Sa retraite, poursuivie jusqu'au delà de l'Eder, eut pour conséquence de livrer presque sans combat, aux Français, les deux places importantes de Gœttingue et Cassel.

Malgré le peu de gravité du combat en lui-même, la hardiesse de la marche, l'importance des résultats et la surprise où tout le monde fut en France et en Europe de voir les Français subitement apparus au centre de l'Allemagne donnèrent à cette journée un véritable retentissement. « Tout Paris, dit une correspondance du ministère de la guerre, court à l'hôtel de Broglie pour féliciter Mme la maréchale douairière. » — « Voilà, écrivait le comte tout transporté, de quoi faire taire les paresseux et les frondeurs à qui il faut un objet palpable pour sentir. »

Effectivement, le maréchal de Belle-Isle lui-même, qui pouvait passer pour le premier des frondeurs, portant la nouvelle au roi, ne put s'empêcher de s'écrier : « Voilà une marche qui ferait honneur aux plus grands généraux des temps passés. » Et Pâris-Duverney, allant en homme pratique plus au fond des choses, attribuait la rapidité du succès à l'excellente discipline que le maréchal et le comte, par des instructions qui étaient leur œuvre commune, avaient su faire régner dans leur armée.

« Qu'on dise maintenant, écrivait-il au comte de Broglie, que le Français est indisciplinable. Envoyez-moi sur-le-champ cent exemplaires de la dernière instruction de M. le maréchal à son armée; ce sera une bonne pâture pour nos enfants des écoles militaires. »

La suite naturelle d'un tel succès eût été de tendre directement, sur le Hanovre ou sur la frontière méridionale de la Prusse, dont on n'était plus séparé que par quelques journées de marche. Mais une pointe aussi éloignée de la base des opérations n'eût été possible qu'à la condition d'être secondée par des avantages et un progrès analogues de la part des armées autrichiennes et russes qui combattaient contre Frédéric. Sans la certitude d'être appuyée par ces troupes alliées, l'armée française pouvait se trouver isolée à deux cents lieues de chez elle et l'exemple du maréchal de Richelieu, obligé un an auparavant de se retirer du Hanovre, presque en déroute, malgré ses victoires, ne permettait plus de commettre une seconde fois la même imprudence. Le maréchal dut donc s'arrêter aux environs de Cassel, attendant l'annonce d'un concours qui se fit espérer longtemps et en définitive ne vint pas. Car jamais campagne ne fut plus malheureuse que celle que les armées impériales soutinrent cette année contre Frédéric. Le maréchal Daun vaincu partout, à Liegnitz comme à Torgau, chassé de la Silésie, menacé en Bohême, les Russes réduits à l'impuissance presque sans combattre, telles furent les nouvelles qui arrivèrent successivement au maréchal et qui le clouèrent, en quelque sorte, pendant tout l'été sur le terrain qu'il avait conquis. Sa position en l'air à cette distance de tout point d'appui, dans un pays hostile et rapidement épuisé, était des plus critiques, et il ne put s'y maintenir qu'en déployant de grandes ressources d'habileté, d'autant plus que le prince Ferdinand, qui ne cessait de l'observer, ne négligeait aucun moyen de l'inquiéter sur ses derrières pour le forcer à rétrograder. La plus hardie des manœuvres entreprises dans ce dessein fut l'attaque portée par le prince héréditaire de Brunswick, neveu du prince Ferdinand, dans le courant de septembre, contre la citadelle de Weser, sur les bords mêmes du Rhin. Le maréchal ne put y parer qu'en détachant de son armée un corps de trente mille hommes sous les ordres du marquis

de Castries, jeune et brillant officier, qui commença là sa réputation par la victoire de Clostercamp qu'a rendue à jamais célèbre le dévouement du chevalier d'Assas.

L'automne s'écoulant cependant sans qu'aucune nouvelle opération agressive fût possible, le maréchal fit ses préparatifs pour hiverner sur le terrain qu'il avait conquis. Il renvoya sur le Rhin une partie de ses troupes, que la quantité insuffisante d'approvisionnements et surtout de fourrages ne lui permettait pas de conserver à cette distance de France; il mit le reste dans les deux places de Gœttingue et de Cassel, dont il avait eu soin de relever avec une merveilleuse activité les fortifications délabrées. L'utilité de cette précaution fut bientôt visible : car à peine avait-il établi à Cassel son quartier général, et le maréchal était-il venu l'y rejoindre, que le prince Ferdinand, dérogeant à la coutume alors générale, entra dans la Hesse, en plein hiver, à la tête de cinquante mille hommes, avec l'intention évidente de mettre le siège devant la ville. Surpris de cette attaque inattendue, le maréchal n'eut que le temps de sortir de Cassel avec le gros de ses troupes, en confiant à son frère la charge de garder cette place jusqu'à ce qu'il pût venir le délivrer.

Le comte s'acquitta de cette tâche avec une intrépidité vigoureuse. Il supporta un blocus de vingt-huit jours, pendant lesquels le maréchal eut le temps de retourner jusqu'à Francfort et de rechercher ses troupes éparses avec des réserves fraîches. Remontant alors vers le centre de l'Allemagne, il rencontra à Grünberg le prince héréditaire de Brunswick, qui tenta de lui barrer le passage. Il le mit en déroute, lui prit vingt pièces de canon et dix-huit drapeaux. A la suite de cette victoire signalée, le siège de Cassel fut levé et les deux frères, momentanément séparés, se rejoignirent dans la joie d'un succès auquel ils avaient tous deux presque également concouru.

De l'aveu des meilleurs juges, le plus habile n'aurait pu mieux faire, la situation donnée, et cette campagne de 1760 a valu au maréchal de Broglie la réputation qu'il garde encore auprès des connaisseurs d'un tacticien très-distingué. Frédéric, dédaigneux d'ordinaire pour les généraux français, convient dans ses Mémoires que les choses marchèrent très-mal pour le prince Ferdinand cette année-là; et sa correspondance porte à plusieurs reprises la trace de la contrariété que lui causèrent la prise puis la défense de Cassel : « Je suis plus en peine de Cassel que de tous les jésuites de l'univers, » écrivait-il à son ami d'Argens, qui essayait de l'intéresser aux démêlés du marquis de Pombal avec la Compagnie. Le prince Ferdinand ne tarissait pas en éloges sur l'activité, la promptitude de coup-d'œil du maréchal, qui savait, disait-il, prendre toujours à temps son parti et *boucher tous les trous.*

Par malheur, cette série de manœuvres plus efficaces et plus utiles que brillantes n'avait pas produit de résultats assez éblouissants pour désarmer l'envie et imposer silence aux stratégistes de salon. Aussi, dès le lendemain de Corbach, et aussitôt qu'on avait vu le maréchal arrêter prudemment sa marche, les commentaires, les correspondances et les commérages avaient recommencé leur train. C'était à qui accuserait le maréchal de ne pas conquérir l'Allemagne entière au pas de course. Décidé à ne pas tolérer ces actes d'indiscipline morale, le maréchal crut devoir faire un grand exemple en renvoyant publiquement de l'armée deux officiers généraux, qui parlaient plus haut que les autres. L'un était le comte de Saint-Germain, esprit bizarre et quinteux, qui devait se faire plus tard, comme ministre de la guerre de Louis XVI, une réputation étrange en introduisant dans l'armée française la discipline et même la *schlague* à la prussienne; l'autre, le marquis de Voyer d'Argenson, fils de l'ancien ministre et cousin de l'ambassadeur qui avait remplacé le comte de Broglie en Pologne. Malheureusement Saint-Germain, malgré ses élans fantasques, était très aimé du soldat, et son départ causa une certaine émotion dans le camp. Voyer était bien vu du roi, qui s'intéressa à son déplaisir. L'un et l'autre reçurent sous main des paroles de consolation de M. de Belle-Isle.

Enfin, peu de jours après ces deux coups d'autorité, le lieutenant général particulièrement aimé du maréchal, M. du Muy eut la maladresse de se laisser prendre dans une embuscade, où il perdit assez de monde, auprès de Wartbourg : les mécontents firent grand bruit de cet échec, et tout Versailles répéta ce dicton d'un mauvais plaisant : « La retraite de M. de Saint-Germain a fait couler bien des larmes et celle de M. du Muy bien du sang. »

Puisqu'on reprochait au maréchal l'échec subi par un de ses lieutenants, il n'eût été que juste de lui tenir compte aussi du brillant fait d'armes de M. de Castries, qui tenait aussi de lui sa commission. Mais le malheur voulut que le propagateur le plus actif des mauvais bruits, ce fût le vainqueur de Clostercamp lui-même. Le marquis de Castries était le neveu du maréchal de Belle-Isle, et je ne sais trop en vérité quel nom poli on peut donner au métier dont son oncle l'avait chargé. Toujours est-il que les archives du ministère de la guerre renferment une correspondance de sa main très-régulière, rendant, presque jour par jour, un compte exact au ministre des faits et gestes du général en chef. M. de Belle-Isle paraît avoir mis beaucoup de prix à ces envois, et rassure à plusieurs reprises le jeune écrivain sur les mesures adoptées par lui pour assurer le secret de ce commerce clandestin. « Vous ne serez jamais compromis, lui dit-il souvent : en mettant une double enveloppe, la lettre ne sera vue

que de moi. » (Ce qui ne l'empêche pas, de temps en temps, de l'informer que Mme de Pompadour aussi en a eu connaissance). « Il y a des vérités, ajoute-il, que je ne peux savoir que par vous... et ne vous renfermez pas à dire du bien de ceux qui le méritent : je voudrais aussi que vous voulussiez bien m'informer de ceux qui sont dans le cas contraire... Vous me le devez doublement et par l'amitié que j'ai pour vous et par la certitude où vous êtes de n'être pas compromis. »

Le marquis comprenait à demi-mot quels étaient ceux que son oncle désirait voir dans le *cas contraire* à l'éloge, et le servait à souhait. Le choix honorable dont il fut l'objet et les compliments mérités que le maréchal lui prodigua, ne l'emportèrent pas sur le désir de plaire à son tout-puissant parent, et l'oncle et le neveu ne firent plus qu'échanger, sous la double enveloppe convenue, les accusations les plus dures contre le général en chef, et surtout contre son chef d'état-major qualifié par eux tour à tour d'*aspic venimeux* et de l'espèce d'homme la plus dangereuse qu'on ait jamais connue.

Et en même temps que le ministre poursuivait ainsi au camp ce travail souterrain, à Versailles, il se renfermait avec affectation dans une réserve qui n'était guère moins perfide. A ceux qui se plaignaient du maréchal de Broglie, il répondait sans les contredire : « Cela ne me regarde pas, je ne me mêle pas des affaires de l'armée. M. de Broglie a carte blanche. » — Puis aux plaintes du maréchal lui-même sur les lacunes du service de l'armée : « Je ne puis croire, répliquait-il, qu'ayant disposé de tout, vous ayez si mal pris vos mesures : vous vous calomniez vous-même » ! — Une seule fois, on le voit sortir de ce silence ironique et adresser à son subordonné une verte réprimande. C'est sur un point que (chose étrange) nous comprenons peut-être mieux qu'aucun des deux correspondants eux-mêmes.

M. de Belle-Isle se plaint vivement à M. de Broglie que ses courriers, en passant à Paris pour se rendre à Versailles, y déposaient des paquets et des correspondances qui arrivaient ainsi à leur adresse avant que la dépêche officielle fût parvenue au ministère : « Le roi me charge expressément de vous mander, dit-il, qu'il a toujours été défendu aux généraux de ses armées, lorsqu'ils dépêchent des courriers à son ministre, de permettre et encore moins de leur ordonner de remettre des paquets à qui que ce soit, sans la participation et la permission que leur donne ledit ministre. Dorénavant je ferai venir le courrier chez moi, et lorsque le roi aura été informé, je lui laisserai la liberté d'aller porter vos lettres et vos paquets, où il lui plaira, sans m'informer seulement à qui elles sont destinées. »

Très-étonné de cette incartade et n'ayant aucun péché d'indis-

crétion sur la conscience, le maréchal répond : « Puisque c'est la volonté du Roi, j'ordonnerai à mes courriers de ne point remettre de lettres à Paris en y passant... Vous en userez comme il vous plaira pour mes lettres : elles sont trop conformes à la vérité et à l'honneur pour que je craigne jamais qu'elles soient vues de personne. Dans les différents reproches qu'on peut me faire, je ne pense pas que celui d indiscrétion soit compris. »

Il nous est aisé de deviner quelles étaient ces distributions anticipées que les courriers de l'armée du Rhin laissaient à leur passage à Paris, au sujet desquelles l'un des maréchaux témoigne tant d'ombrage et l'autre une si pleine sécurité de conscience. C'étaient, à n'en pas douter, les expéditions confidentielles que le comte de Broglie insérait dans chaque sac de dépêches, à l'insu de son frère, et que Tercier était chargé d'arrêter en chemin.

Il est donc très-vraisemblable que le désir de surveiller de plus près cette intrigue, dont il saisissait à tout instant la trace, sans pouvoir pénétrer le fond, figura parmi les motifs qui allaient suggérer au ministre favori une décision tout à fait inattendue. Atteint d'infirmités croissantes, le maréchal de Belle-Isle succomba presque subitement dans les premiers jours de 1761. A la surprise générale, le duc de Choiseul, jusque-là beaucoup plus diplomate que soldat et qui ne savait du militaire que ce qu'un gentilhomme en devait connaître, se fit attribuer la secrétairerie d'Etat de la guerre en cédant celle des affaires étrangères à son cousin le comte de Choiseul, depuis créé duc de Praslin. Quoique Praslin ne fût pas entièrement dépourvu de valeur personnelle, c'était pourtant une créature entièrement à la dévotion du chef de famille qui l'élevait à ce rang inespéré. Choiseul prenait donc ainsi la haute main à la fois sur la paix et sur la guerre. J'imagine que, quand le comte de Broglie apprit cet arrangement domestique, il y vit l'image anticipée de celui qu'il rêvait lui-même pour sa propre maison. Seulement peut-être pensa-t-il que si la fortune réunissait, entre les mains de deux Broglie, les pouvoirs qu'allaient tenir rassemblés les deux Choiseul, le partage de l'influence se ferait entre le diplomate et le guerrier dans un sens différent.

Au premier moment, le nouvel arrangement paraissait favorable au maréchal, qu'il délivrait de son ennemi principal. Mais il était dit que le duc de Choiseul ne ferait pas un progrès dans sa rapide grandeur sans l'acheter par quelque faiblesse. La fantaisie persistante de Mme de Pompadour était de donner à son favori, le prince de Soubise, une occasion ardemment sollicitée par lui de réparer sa déroute de Rosbach. Le premier acte de Choiseul, devenu directeur de la guerre, fut de satisfaire ce vœu ridicule.

Le maréchal de Broglie apprit dans les premiers jours de mars que son armée allait être divisée en deux corps, dont l'un (le plus considérable) échapperait à son commandement pour passer sous celui du prince de Soubise. Celle des deux armées qui demeurait sous ses ordres devait manœuvrer dans la Hesse, où il était campé, tandis que celle de Soubise opérerait sur les bords du Rhin et en Westphalie. Chacun d'ailleurs agirait pour son compte avec pleine indépendance.

On peut bien penser que le maréchal à peine informé jette les hauts cris contre un procédé à la fois absurde et blessant, qui ne révoltait pas moins son juste orgueil que son sens militaire. C'était le cas ou jamais de faire entendre le *ton impératif* dont l'abbé déplorait si fort l'introduction dans la famille. Il n'y manqua pas et il ne fallut rien moins pour le réduire au silence qu'une lettre, de la propre main du Dauphin, l'assurant que le roi était informé que cet arrangement était contraire à son opinion, « mais que Sa Majesté exigeait de son zèle et de son obéissance de s'y soumettre, lui promettant de ne jamais le rendre responsable des événements malheureux qui en pourraient résulter.

Les malheurs, en effet, n'était pas malaisés à prévoir. Quand la séparation de deux armées dans une même contrée n'eût pas été en soi un plan détestable, infliger un tel déplaisir et imposer un collègue mal famé à un général encore très populaire, mais dont on connaissait le caractère irascible et insociable, c'était courir au-devant des plus désastreux conflits. Le duc de Choiseul sentait si bien à quelle imprudence sa complaisance adulatrice le condamnait, qu'il crut devoir avertir lui-même le prince de Soubise de n'avoir « pour sa gloire particulière, autant que pour le bien de la chose, rien de commun avec M. de Broglie, attendu que s'il faisait la faute de se joindre à lui, tout irait mal par l'incompatibilité de M. de Broglie. » Puis il fit venir le comte de Broglie à Paris et le conjura, au nom de leurs anciennes relations, d'adoucir l'irritation de son frère, en l'autorisant, et l'engageant même à le tenir, par correspondance privée, au courant de tout ce qu'il verrait d'inquiétant pour l'accord des géneraux et la marche des opérations.

Vaines précautions, le mal prévu ne fut pas longtemps sans se réaliser. D'abord l'état-major de l'armée de Soubise fut encombré de tous les mécontents de l'armée de Broglie : M. de Voyer, M. Dumesnil, M. de Castries lui-même, qui y fit les fonctions de maréchal général des logis en chef, ce qui n'empêcha pas le gros des officiers obscurs et des soldats de préférer par un regret exprimé tout haut le vainqueur de Bergen au vaincu de Rosbach. Puis quand vint le moment d'agir, le plan de maintenir les deux armées sans communi-

cation l'une avec l'autre se trouva parfaitement impraticable. Il suffit pour le faire tomber sous le ridicule de remarquer que, séparées, chacune des deux armées était inférieure à celle du prince de Brunswick, tandis que réunies, elles la surpassaient de beaucoup. Force fut donc bien de s'entendre et d'agir de concert. L'énergie confiante du maréchal de Broglie eut aisément raison du naturel doux, timide et embarrassé du prince de Soubise. Il fut résolu qu'une jonction aurait lieu au plutôt et que ce serait Soubise qui irait chercher Broglie à Souart, aux confins de la Westphalie et de la Hesse.

La marche de Soubise vers le lieu du rendez-vous, hésitante, mal éclairée et constamment surprise, justifia complétement l'idée que le soldat se faisait de son incapacité. « A plusieurs reprises, dit un témoin oculaire, le baron de Besenval (nullement défavorable au prince de Soubise), les officiers inférieurs durent réparer comme par miracle les fautes de leur commandant. » Lorsqu'on fut arrivé à deux lieues du quartier général de l'armée de Broglie, le maréchal vint à la rencontre de son collègue. Les soldats de Soubise étaient fatigués de la marche et se plaignaient de n'avoir pas mangé depuis le matin. « Dans ces dispositions, dit Besenval, dès que M. de Broglie parut à notre armée, il se fit un certain brouhaha parmi les troupes, dont il fut aperçu, qui désignait que tous les vœux se tournaient de son côté... Un chef de brigade fort attaché à MM. de Broglie s'avisa de battre des mains et toute la ligne lui répondit. » Soubise, homme du monde accompli, se tira de ce mauvais pas avec cette aménité qui ne l'abandonnait jamais et qu'on appelait *la politesse des Rohan.* « Monsieur, dit-il, en se reculant d'un pas, vous voyez comme mon armée vous reçoit : avancez pour vous faire voir de ceux qui ne vous ont pas encore aperçu. » — Puis, après l'avoir un instant donné en spectacle, il l'entraîna sous sa tente, où commença un conseil de guerre auquel étaient présent avec les deux maréchaux les chefs d'état-major, le marquis de Castries et le comte de Broglie, le jeune prince de Condé, qui commandait une division de l'armée de Soubise, et un simple lieutenant, M. de Stainville, en sa qualité de frère du ministre de la guerre.

Le prince Ferdinand était campé en face des armées réunies sur les deux rives de la Lippe, présentant un front très-étendu. Sa droite s'appuyait un peu sur les hauteurs de Fillingshausen, où il commandait lui-même ; sa gauche était à Scheidingen, de l'autre côté de la rivière, avec le prince héréditaire. Il fut résolu que M. de Broglie déposterait le prince Ferdinand de Fillingshausen, tandis que M. de Soubise se porterait à l'autre aile, le prince de Condé tenant le centre de l'armée française pour incliner à droite ou à gauche suivant les circonstances.

L'attaque commune devait avoir lieu le 16 juillet au matin ; dès le 15, dans l'après-midi, cependant M. de Soubise entendit le feu s'engager du côté de l'armée de Broglie. Il crut d'abord que c'étaient quelques rencontres d'avant-postes, par lesquelles M. de Broglie tâchait d'assurer sa situation pour le coup du lendemain. Mais la canonnade continua, redoubla, et il devint certain qu'une vraie bataille était engagée dans ce sens. Effectivement, vers dix heures du soir, M. de Soubise reçut un courrier du maréchal de Broglie, lui annonçant qu'il avait rencontré tant de facilité devant lui ce soir-là, qu'il avait cru devoir profiter de l'occasion en poussant vigoureusement l'ennemi ; il s'était emparé sur-le-champ de l'importante position de Fillingshausen. Sa tâche à lui était donc remplie prématurément, mais il n'était pas douteux que, dès le lendemain, à la première heure, le prince Ferdinand ne fît un puissant effort pour reprendre le terrain perdu. Il était donc urgent d'opérer sur-le-champ la diversion convenue sur Scheidingen pour contraindre le prince à tenir ses troupes divisées. Le maréchal demandait en même temps qu'on le renforçât sans délai par l'envoi de la division du prince de Condé.

Soubise accueillit avec autant de surprise que d'humeur ce changement dans les dispositions convenues. Il était tard : ses ordres étaient donnés pour ouvrir le feu seulement dans la matinée du lendemain. Avec l'irrésolution et la lenteur qui étaient ses défauts naturels, il ne mit aucun empressement à hâter le lever des troupes. Le prince Ferdinand gagna ainsi quelques heures précieuses, pendant lesquelles il attaqua avec tout son monde la position prise par le maréchal de Broglie et lui rendit impossible de s'y maintenir. Le résultat fut qu'au moment où Soubise allait se mettre en marche, il apprit que son collègue battait en retraite et que la bataille était perdue avant même d'avoir été livrée. Telle fut cette journée funeste, objet de tant de controverses dans les écrits du temps, dans laquelle soixante mille Allemands vinrent à bout de plus de cent mille Français, sans avoir un instant devant eux plus de trente à quarante mille hommes à combattre.

On peut juger de l'émotion des deux armées françoises et, dans leur confusion commune, de leur irritation réciproque. Soubise, au désespoir et tout en larmes, se plaignait qu'on lui eût manqué de parole. Broglie, en fureur, accusait les lâches qui l'avaient laissé dans le péril. Chacun opéra sa retraite, en sens différent et sans se revoir, à ce point qu'on raconte qu'un peloton de l'armée de Soubise ayant perdu sa route et étant venu chercher des renseignements au quartier général de l'armée de Broglie, le maréchal fit répondre qu'il n'avait rien à dire, ne savait rien et ne voulait rien

savoir de ce qui regardait ceux qui l'avaient trahi. Si le fait est vrai, le maréchal fut bien mal inspiré par sa mauvaise humeur, car l'officier obscur qui commandait le peloton portait un nom qui devait plus tard illustrer ses moindres aventures : il s'appelait Dumouriez.

Du camp, la querelle passa toute chaude à Paris et à Versailles, où le public et la cour se partagèrent suivant leurs préférences accoutumées. Il n'y eut pas, jusque dans le bas peuple, assez de quolibets contre le prince fainéant qui n'avait pas su se lever de bonne heure. Mais au ministère et chez Mme de Pompadour, on crut ou on voulut croire que M. de Broglie avait compromis la victoire à dessein, par une attaque anticipée, pour emporter la victoire à lui seul et triompher sans partage. Supposition ridicule dont quelques historiens se sont faits l'écho sans réflexion, car avec la différence de renommée des deux maréchaux et après l'accueil que les soldats de Soubise avaient fait à Broglie, de quelque façon que la victoire fût gagnée, le public aurait toujours bien su à qui l'attribuer. Le vrai reproche qu'on peut faire au maréchal de Broglie, c'est d'avoir oublié dans l'entraînement du combat et dans l'empressement de saisir une heureuse occasion, qu'il n'était plus seul et maître, et que pour assurer son opération, il lui fallait non envoyer un ordre, mais demander un secours. Qu'au lieu d'implorer le concours d'un collègue, il eût pu dans la nuit du 15 envoyer un commandement à un inférieur et tout eût été sauvé. « L'ensemble a manqué, écrivait le comte de Broglie au duc de Choiseul, dès le lendemain. Vous aurez pu voir par mes précédentes lettres que je ne le craignais que trop, mais vous sentirez que ce n'est pas à celui qui obéit ou du moins qui ne peut pas ordonner à répondre des événements. »

C'était donc, comme chacun l'avait prévu d'avance, la division qui avait tout perdu, et le vrai coupable, c'était le complaisant auteur de cette malheureuse disposition ; celui qui avait fait verser le char, c'était le cocher maladroit qui avait attelé au même harnais deux chevaux de tempéraments si divers et d'allures si inégales. Choiseul sentait si bien que la faute tombait principalement sur lui qu'il fit tout au premier moment pour en étouffer le retentissement. Aux plaintes des deux généraux qui s'accusaient réciproquement, il répondit en leur donnant tort à tous deux, et en les renvoyant dos à dos. M. de Broglie avait mal fait d'attaquer avant l'heure convenue, et M. de Soubise, une fois l'attaque engagée, de ne pas le soutenir à l'instant.

Soubise, fin courtisan et d'ailleurs naturellement modeste, prit sa part du reproche en douceur, et comme il avait reçu le premier le courrier qui apportait la double réprimande, il en donna communication au maréchal de Broglie dans des termes qui semblaient le convier à tout effacer par un aveu réciproque.

« Je reçois, monsieur le maréchal, écrivait-il, un courrier de la cour dont les dépêches vous feront autant de peine qu'à moi. Nous nous sommes écartés tous deux des volontés du Roi : nous nous sommes trompés, j'en suis désolé. » — Mais Broglie n'était pas homme à se courber sous la main qui le châtiait ; il bondit au contraire et se cabra : « La conduite que j'ai tenue depuis que je suis à la tête des armées n'a pas dû, à ce que j'espère, porter Sa Majesté à croire que je m'engage mal à propos. Si je ne l'ai pas fait, lorsque j'étais général en chef, et plus assuré que les engagements que j'avais pris seraient suivis, à plus forte raison m'en serais-je gardé, lorsque l'exécution ne dépendait pas de mes ordres. J'ai cru devoir donner à mon maître ces éclaircissements dans un assez grand détail, et j'ai pensé y être aussi obligé qu'à n'entrer dans aucun vis-à-vis du public. »

Accueilli ainsi d'une part et rebuté de l'autre dans ses intentions conciliantes, Choiseul passa tout entier du côté de celui qui avait su ménager son amour-propre. Au fait du moment où le maréchal tenait à plaider son procès, il ne pouvait le gagner qu'en mettant en cause et en faisant condamner le ministre. Rien d'étonnant alors que celui-ci prît les devants et se portât lui-même accusateur. Aussi, à partir de ce moment, en dépit de la parenté et de l'amitié, le maréchal put s'attendre à trouver chez Choiseul autant et plus d'hostilité que chez Belle-Isle, avec cette différence que le caractère de Choiseul expansif et ardent ne lui permettait pas de se contenter de mots couverts et d'insinuations. Les salons du ministère de la guerre retentirent au contraire d'un flux de paroles amères et piquantes, dont pas une ne tardait à faire son chemin jusqu'au quartier général de Cassel.

Devant cette attitude menaçante, le maréchal manqua de patience autant que d'adresse. Il fit d'abord une faute capitale, ce fut, au moment où les deux armées dont la jonction avait si mal réussi, devaient se séparer pour ne plus se réunir, d'exiger que la sienne fût grossie d'un corps de trente mille hommes aux dépens de celle de Soubise. C'était prendre sur sa tête la responsabilité d'une campagne mal engagée et dont le résultat (l'expérience de l'année dernière l'avait prouvé), ne pouvait être, en mettant les choses au mieux, qu'assez insignifiant. A cette imprudence il en ajouta une seconde qui n'était pas moindre, ce fut de ne pas demander, d'éviter même que ce corps fût confié au prince de Condé, en laissant entendre à demi-voix qu'il n'avait pas eu lieu de se louer de l'empressement du prince à le secourir dans la malheureuse journée du 15.

Les conséquences de ces deux fautes de politique ne se firent pas attendre. En premier lieu, le prince Ferdinand, très-fier de sa bril-

lante victoire, n'eut garde d'offrir à l'ennemi, qu'il redoutait encore, l'occasion de prendre sa revanche. Il se borna à tourner autour de lui dans le centre de l'Allemagne, l'inquiétant à toute heure et se fiant pour en venir à bout et l'user sur la difficulté qu'éprouvait à vivre et à se maintenir une armée avancée aussi loin de sa base d'opérations. Ce fut la répétition exacte de la campagne précédente, une série de petits combats stériles, avec cette différence qu'ayant commencé par une défaite au lieu d'une victoire, les Français avait perdu l'avantage moral et que le *statu quo* tournait à leur défaveur. Le duc de Choiseul ne manqua pas de faire porter durement au maréchal la responsabilité de cette inertie inévitable. On lui avait donné des troupes à volonté, qu'attendait-il pour en faire usage ? C'est la question que lui posaient incessamment les dépêches ministérielles sur un ton de plus en plus dédaigneux et sévère.

En même temps le prince de Condé, se trouvant provoqué par le mépris qu'on avait paru faire de ses services, tourna contre le maréchal toutes les forces de sa puissante maison. Il commença par l'interpeller à peu près publiquement en lui demandant s'il était vrai qu'il eût voulu jeter du louche sur sa conduite dans la journée du 15. Le maréchal se justifia à sa manière, c'est-à-dire sans beaucoup d'obligeance. Il fit remarquer au prince qu'il était *à peine nommé* dans les rapports officiels, bien loin d'avoir était dénoncé, ajoutant que ce n'était pas sa manière de *jeter du louche* d'ailleurs sur personne, mais qu'il agissait toujours : « avec la vérité de mon caractère, dit-il, qui ne s'est point démentie depuis que je suis dans le monde, qu'on m'a reprochée souvent comme un tort, mais dont je me corrigerai certainement pas. »

Lettre et réponse, le prince de Condé soumit tout au jugement du ministre et du Roi, et le duc de Choiseul ne perdit pas une si belle occasion de rédiger et faire circuler une condamnation en forme contre le général que, désormais, il avait juré de perdre. « Le Roi, Monseigneur, lui répondit-il, connaît votre volonté, votre exactitude : Sa Majesté pense que vous êtes infiniment au-dessus des tracasseries souterraines, qui ne peuvent pas offenser une conduite telle que la vôtre... Vous devez avoir bien loin de vous les misères de M. de Broglie... Le Roi n'a pas ignoré un instant la vérité des faits : il vous marque combien il est content de vous. L'intérêt de son service exige qu'on dissimule jusqu'à la fin de la campagne et que surtout on évite les procès par écrit qui augmenteraient la division dans les esprits. D'ailleurs, si les malheurs publics pouvaient vous venger, les opérations de l'armée du Haut-Rhin parlent plus évidemment que tout ce que vous pouvez dire. »

A cette lettre si peu digne, par laquelle un premier ministre res-

ponsable du salut de l'Etat condamnait un général en chef sans oser le révoquer, se trouve joint dans le même dossier un petit billet d'écriture féminine qui parlait plus haut encore sur le sort réservé au maréchal de Broglie : « Les chasses continuelles du Roi l'ont empêché, Monseigneur, de répondre plus tôt à votre lettre. Je conçois très-bien l'impatience que doit vous causer un procédé auquel vous ne deviez vous attendre en aucune espèce de façon ; mais je ne reviens pas de l'inquiétude que vous avez *pris* (*sic*). Comment, avec la réputation que vous vous êtes *fait* (*sic*) à la guerre, avez-vous pu craindre d'être condamné ici ? N'êtes-vous pas instruit particulièrement de la connaissance que l'on a du caractère à qui vous avez affaire, et ne savez-vous pas que le plus grand des malheurs est d'être forcé à se servir d'un pareil homme ? En vérité, Monseigneur, permettez-moi de vous dire, vous avez rendu trop peu de justice à la cour, et personnellement à moi, qui vous suis attachée invinciblement pour toute ma vie. »

L'orage grossissait évidemment d'heure en heure, et pour ceux qui n'avaient pas le bonheur de jouir de l'estime et de *l'attachement invincible* de la favorite, il était temps, grand temps de songer à se mettre en garde. Averti par Tercier, qui sonna l'alarme, le comte de Broglie se mit en œuvre pour détourner le coup menaçant. Profitant de l'autorisation que lui avait donnée le duc de Choiseul, il s'adressa à son équité dans plusieurs lettres chaleureuses, où il essayait moins de justifier son frère que de réveiller chez son ancien ami les sentiments de générosité et d'honneur qui avaient fait autrefois le lien de leurs relations de jeunesse.

« Vous croyez bien, monsieur le duc, lui disait-il, que nous n'ignorons pas qu'on attribue toute la faute à mon frère et qu'il s'est passé à cet égard les choses les plus propres à affliger des gens qui n'aiment que le bien et, j'ose le dire à vous-même, qui le font, malgré tous les obstacles qu'on y oppose. Quand j'ai l'honneur de vous dire que cela m'afflige, c'est, je vous le jure, beaucoup plus pour la chose que pour nous. L'esprit de cabale contre le général, qui était assoupi, se réveille : tout le monde sait ou croit savoir qu'il n'est ni approuvé, ni considéré, et il en résulte un mal pour le maître qu'il n'est pas aisé de calculer. Comme j'ai l'honneur de vous connaître depuis longtemps, monsieur le duc, j'apprécie à sa juste valeur ce qui peut donner lieu à ce mouvement d'inquiétude dans les esprits. Vous désiriez des succès : les arrangements que vous aviez de toutes parts vous en avaient fait espérer : les événements, presque de toutes parts aussi, n'ont pas répondu à votre attente : votre zèle s'est laissé emporter ; vous avez laissé percer le peu de satisfaction que vous aviez des opérations. Il arrive de là

que le général se discrédite, et rien n'est moins propre à réparer le mal dont vous vous plaigniez. Si ce général était infidèle ou désobéissant, il mériterait d'être puni; s'il est malhabile, rien ne saurait dispenser de lui donner un successeur, fût-il votre meilleur ami ou votre plus proche parent.

« Mais tant que le roi le laisse dans un poste où l'autorité et l'approbation de son maître sont si nécessaires, passez-moi la liberté que je prends de vous dire qu'il est bien nécessaire aussi qu'il ne soit pas vilipendé : et ce qui est arrivé depuis deux mois en approche beaucoup, non pas nommément de vous, mais de tout plein de gens qu'on peut croire qui ne le feraient pas sans votre approbation. Je ne saurais vous dire combien cela me fâche, parce que je ne me flatte pas d'y porter le remède nécessaire : tout s'y oppose, ne fût-ce que de sentir l'impossibilité de faire le bien dans de pareilles circonstances, et vous conviendrez que c'est le seul motif qui pourrait soutenir.

« Si vous recevez cette lettre en ministre, monsieur le duc, elle vous déplaira et j'en serais fâché, mon but en l'écrivant étant de remplir la promesse que je vous ai faite de vous parler et écrire toujours à cœur ouvert : vous me l'avez recommandé à notre dernière promenade à Trianon et je m'y suis engagé sans ignorer combien cela est difficile et peut-être dangereux à tenir.

« Vous avez ordonné que je vous dise mon avis; si votre intention n'était pas que je vous obéisse, il vous sera facile de me le faire connaître et je serais alors aussi circonspect que vous pourrez le désirer... Croyez pourtant que depuis que nous sommes au monde, nous avons eu beaucoup de critiques et d'envieux, jamais de valets, ni de flatteurs : cette sorte de gibier ne suit que la faveur; cela suffit pour nous en préserver... Nous étions préparés à ce qui arrive, et je crois avoir eu l'honneur de vous dire que nous savions bien que tous les événements défavorables nous seraient imputés; mais je crois en même temps pouvoir me servir de cette expression.

Phèdre, au fond de son cœur, me rend plus de justice.

Ou Choiseul ne répliqua pas, ou ses réponses furent assez froides pour faire voir que l'appel à la sensibilité ne serait plus entendu de son cœur, désormais fermé par l'ambition. Force fut bien alors de recourir au dernier, au plus grand, mais en même temps au plus impuissant des remèdes, à savoir de rappeler au Roi lui-même l'engagement qu'il avait pris de préserver le maréchal contre les conséquences certaines de l'arrangement insensé auquel il le condamnait. Je doute qu'en faisant jouer ce moyen extrême, le comte y plaçât grande confiance; car il avait trop éprouvé, par sa propre

expérience, quel fond il était permis de faire sur les promesses royales pour détourner le courroux ministériel.

Quoi qu'il en soit, dans les derniers jours, Tercier fut chargé de faire passer sous les yeux du Roi la lettre suivante, qui était moins une apologie du général qu'une inculpation portée contre le ministre :

« Bien que mon frère, disait-il, ignore le bonheur que j'ai de pouvoir faire passer directement à Votre Majesté mes très-humbles et très-respectueuses prières, je crois devoir cependant le lui faire partager à son insu, et j'ose espérer des bontés infinies de Votre Majesté qu'elle voudra bien m'approuver. La tournure qu'a pris (*sic*) cette campagne ne répondant pas aux espérances qu'on avait affichées plutôt que conçues, M. le duc de Choiseul, qui le voit avec regret, paraît vouloir en rejeter la faute sur mon frère. Comme il est l'auteur du projet d'avoir deux armées indépendantes, projet fatal que mon frère a combattu autant qu'il lui a été possible, et qui a est la seule cause du manque de succès de nos opérations, il croit devoir en chercher d'autres qui ne puissent pas lui être reprochées. D'ailleurs, le choix qu'il a fait, par complaisance, d'un autre général, ne lui permet pas de rejeter sur lui aucune des fautes qu'il suppose dans la conduite des armées...

« C'est sans doute d'après ces réflexions, Sire, que M. le duc de Choiseul, depuis les deux journées de Fillingshausen a changé totalement de ton et de conduite avec mon frère... il en parle dans des termes les moins mesurés et ne le ménage pas davantage en écrivant, ce qui est, à la vérité, insupportable... Je prends donc la liberté de mettre sous les yeux de Votre Majesté la récapitulation de tout ce qui est arrivé depuis notre séparation de l'armée du Bas-Rhin. J'espère qu'elle remarquera que quoiqu'on ait, en totalité, approuvé les plans que mon frère avait proposés, comme les moins mauvais, partant du principe vicieux des deux armées, on n'a jamais rien fait de ce qu'il fallait pour les seconder... En osant adresser mes plaintes à Votre Majesté, je conçois qu'elle aura elle-même de la peine à y remédier, mais mon premier devoir est de m'assurer qu'elle sera instruite de la vérité et de la supplier de se ressouvenir que c'est elle seule qui nous a soutenus contre nos ennemis, dont elle est et sera toujours entourée. Je crois que M. de Choiseul ne l'est que par l'obligation de se décharger des torts qu'il sent bien que le public lui reproche, et pour plaire à d'autres personnes qui nous persécutent depuis longtemps ; mais, en suivant ce parti, il le suit avec un caractère qui n'est pas toujours propre au ménagement... Mon frère aurait eu une réponse bien plus simple à faire aux reproches sanglants du ministre, en le priant de proposer à Votre Majesté de lui donner un successeur, s'il ne le juge pas capable de son poste, en le demandant même

comme une grâce, mais il a eu peur que cette démarche ne déplût à Votre Majesté et il a préféré le parti de la patience jusqu'à la fin de la campagne. Il espère alors qu'elle lui permettra de venir, ne fût-ce que pour un mois, à Paris, et d'y mettre à ses pieds le compte de sa conduite en attendant qu'elle daigne nous honorer d'une protection particulière dont nous avons le plus grand besoin. »

La lettre n'était pas maladroite, mais la fin gâtait tout. Demander au roi la permission de lui rendre personnellement compte du débat, c'est-à-dire le menacer de le faire juge entre l'ami et l'ennemi de sa maîtresse, entre son premier ministre et son général, c'était réclamer de lui un effort impossible pour la débilité de son tempérament. Le vrai moyen de lui plaire et de rester en grâce, c'eût été de dévorer l'affront en silence et d'accepter le pardon. A ce prix, souverain et ministre auraient peut-être trouvé leur compte à ne pas enlever à l'armée un chef qu'elle aimait. Mais c'était là justement à quoi se refusait la fierté des deux frères, beaucoup plus soucieux de justice que de faveur et tenant beaucoup plus à avoir raison qu'à rester en place.

Vainement Tercier, écrivait-il au comte : « Surtout que M. le maréchal ne vienne pas; on profiterait de sa présence pour le renvoyer. » Le maréchal ne cessa pas de réclamer un congé pour venir à Paris solliciter ou subir une enquête sur sa conduite, et il fit si bien qu'il arracha enfin au roi cette dangereuse permission, que Choiseul ne fit pas la faute de lui refuser deux fois. Il arriva dans les premiers jours de 1762, annoncé au Roi par son frère, dans une lettre de la correspondance secrète, en termes plus fiers peut-être qu'habiles. « Toute la France, disait le comte, aura les yeux ouverts sur la manière dont Votre Majesté daignera traiter mon frère à son arrivée. » La France sut bientôt à quoi s'en tenir. La présence du maréchal importunait; c'est le plus grand des crimes auprès des enfants gâtés qui portent une couronne. Louis XV le lui fit sentir en ne l'engageant pas à rester à souper avec lui, comme c'était le droit à peu près acquis de son rang.

Plus excité que découragé par ce commencement de disgrâce, le maréchal n'en demanda pas moins le lendemain audience au duc de Choiseul, pour lui remettre en mains propres un long mémoire, où étaient discutés article par article tous les incidents de la triste bataille. Il pria le ministre d'en faire hommage au Roi, en l'avertissant que tous ses collègues recevaient en même temps la même communication. Le mémoire, dont le manuscrit est presque entièrement de la main du comte de Broglie, était irréfutable. Le plus ignorant pouvait comprendre que l'action, engagée suivant toutes les règles de l'art, avait failli uniquement par le défaut d'unité dans

le commandement, résultat d'une disposition contraire elle-même à toutes les lois du bon sens. Le résultat d'une démonstration si catégorique ne pouvait se faire attendre A la suite d'un conseil long et animé où le duc de Choiseul fit l'office de ministère public, le maréchal reçut la lettre suivante :

« Mon cousin, ayant jugé que la forme et le fond de la démarche que vous avez faite, en me présentant un mémoire sur les événements de la campagne dernière, étaient aussi contraires au bien de mon service que de mauvais exemple dans mon royaume, je vous en marque mon mécontentement en vous ôtant le commandement de ma province d'Alsace, et en vous ordonnant de partir pour votre terre de Broglie dans la journée de samedi, où vous resterez jusqu'à nouvel ordre. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait et vous conserve en sa sainte et digne garde.

« A Marly, ce 17 février 1762.

« Signé : Louis. »

Le comte reçut le même jour l'ordre de rejoindre son frère au même lieu d'exil.

Quand on sut à Paris que le seul général que redoutait Frédéric était sacrifié à celui qui comptait ses campagnes par ses déroutes, la rumeur fut grande. Le soir on donnait *Tancrède* à la Comédie-Française. En prononçant ses vers du rôle d'Aménaïde :

Tancrède est malheureux, on l'exile, on l'outrage :
C'est le sort des héros d'être persécutés,

mademoiselle Clairon, s'avançant sur le devant de la scène, éleva la voix avec affectation, et tout le public battit des mains.

Le temps n'était pas venu où les murmures de la foule devaient faire changer les volontés royales : mais ceux qui assistaient à cette représentation s'en sont souvent, depuis lors, souvenus comme du premier jour où l'opinion parisienne, cette force naissante, qui s'essayait déjà à ébranler les institutions et les trônes, mais qui ne parlait encore qu'à demi-voix, poussa une clameur que, du lointain de Versailles, on ne put se dispenser d'entendre.

Duc de Broglie,
de l'Académie française.

UN SECOND NOUVEAU MONDE[1]

Au moment où l'attention générale semble absorbée tout entière par l'Exposition et où l'intérêt de cette grande œuvre a rejeté dans l'ombre jusqu'à nos dissensions intestines; lorsque Paris est devenu le pacifique point de mire du monde civilisé et que journaux et brochures n'ont de place que pour les merveilles de l'industrie, est-il bien à propos de parler de l'Afrique? L'intrépide explorateur qui vient de renouveler, sur une échelle encore plus vaste, la magnifique entreprise de Cameron, n'a-t-il pas choisi un moment peu propice pour offrir au public le résultat de ses travaux? Si paradoxal que cela puisse paraître, nous ne le croyons pas. Pour qui sait réfléchir, un fait ressort avec évidence de cette grandiose exposition des produits de l'industrie humaine. C'est que, grâce à la rapide diffusion de la science, grâce aux progrès accomplis dans la plupart des pays de l'ancien et du nouveau continent, les nations qui jusqu'ici alimentaient le commerce des grands centres, sont de plus en plus en voie de se suffire à elles-mêmes. Les fabriques de France et d'Angleterre rencontrent presque partout des rivales redoutables; la production dépasse les besoins, et ne trouve plus au dehors les débouchés par où elle s'épanchait. De là une souffrance qui s'accroît chaque jour, et dont l'état précaire de notre situation politique n'est assurément pas la seule cause. Cette crise, à des degrés divers, se manifeste dans toute l'Europe. L'industrie est atteinte de pléthore; elle ressemble à un grand fleuve qui, n'ayant plus d'issue, inonde au lieu de fertiliser. Quel remède à un mal dont les progrès mêmes de l'intelligence humaine menacent d'étendre les ravages? Il consiste sans nul doute à trouver de nouveaux déversoirs au trop plein de notre fabrication. Or, voici un continent immense, d'une merveilleuse richesse naturelle, qui s'ouvre à notre activité. Toutes les nations de l'Europe comprennent les importantes ressources qu'offrira, dans un avenir peu éloigné, cette région placée presque à nos portes. En dehors

[1] *A travers le Continent nègre, Through the dark Continent*, by H.-M. Stanley. Londres. Sampson Low, 1878.

de la grande association internationale dont Bruxelles est le siège, des comités pour l'exploration de l'Afrique se sont fondés en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Autriche. L'héritier du trône a, dans chacun de ces pays, tenu à honneur d'être le président d'une entreprise qui promet d'accroître, dans des proportions incalculables, la puissance et la richesse de ceux que les difficultés premières n'auront pas arrêtés. Les parlements rivalisent de zèle avec les souverains. Le Reichstag a dernièrement voté 125,000 francs destinés à l'expédition placée sous les ordres du voyageur Gérard Rolfs; les Portugais en organisent une autre à laquelle le gouvernement, avec une intelligente générosité, alloue une somme de 500,000 francs. L'Italie et la Belgique ne restent pas en arrière; l'une cherche à remonter les grands fleuves de l'Afrique, l'autre à préciser la géographie de ses lacs. Quant à l'Angleterre, elle se place à la tête de ce mouvement immense; les noms de ses explorateurs, Speke, Baker, Livingstone, sont dans toutes les mémoires; elle les honore à l'égal de ses plus grands citoyens. Aujourd'hui elle partage avec l'Amérique l'initiative de l'expédition de Stanley, expédition dont les résultats ont dépassé toute attente, car, dans un intervalle de trois ans, le fougueux et hardi voyageur a résolu tous les problèmes relatifs au Victoria Nyanza, au Tanganîka, au Congo lui-même. Il a, depuis les lacs jusqu'à l'Océan, suivi cet énigmatique Loualaba qui fut l'objet des patientes recherches de Livingstone, et qui, pendant plusieurs années, donna lieu à tant de suppositions différentes. Mais à quel prix durent être achetées ces magnifiques découvertes et quelles conséquences en découlent? C'est ce que nous allons rapidement exposer, autant du moins que ce drame aux proportions immenses, aux péripéties émouvantes, peut être renfermé dans le cadre étroit d'une courte analyse.

I

Si jamais de notre temps, nulle exploration ne fut aussi féconde, il faut reconnaître que jamais non plus voyageur ne disposa d'aussi vastes ressources. *Le New-York Herald*, un de ces journaux qui, de notre temps, sont de véritables puissances, avait acquis une éclatante renommée en patronnant la première expédition de Stanley en Afrique; animé par une émulation généreuse, un autre potentat de la presse moderne, *le Daily Telegraph*, résolut de marcher sur les traces de son célèbre confrère. Avec un flegme tout britannique, il adressa un jour au jeune voyageur américain l'étonnante proposition que voici :

« Pourriez-vous compléter l'œuvre commencée par Speke et Livingstone ? Le Victoria n'a été visité que sur un seul point ; le Tanganîka est encore un mystère ; et quant à la moitié occidentale de l'Afrique (ceci se passait en 1874), elle nous est complètement inconnue. Voulez-vous combler ces lacunes ? »

C'était de quoi défrayer dix explorations ; mais le directeur du *Daily Telegraph* savait à qui il avait affaire. Stanley ne sourcilla point. Toutefois il ne se dissimulait ni les difficultés, ni les dangers de l'entreprise.

« Tant qu'il me restera un souffle, dit-il simplement, je me consacrerai à cette tâche, et je la mènerai à bonne fin, si ma vie est épargnée. »

Mais le directeur du *New-York-Herald*, sir Gordon Bennett, avait un droit antérieur aux services de Stanley ; il devait être consulté. Comme selon l'adage anglais, « le temps, c'est de l'argent, » on ne dépensa pas les semaines en longue correspondance ; un télégramme fut envoyé à New-York :

« Sir Gordon Benett voudrait-il s'associer au *Daily Telegraph* pour envoyer Stanley en Afrique? »

A cette laconique question, le câble transatlantique apportait, dès le lendemain, une réponse plus laconique encore :

« Oui. *Signé* : Bennett. »

Nous passons sous silence les gigantesques apprêts que nécessite une expédition de ce genre. Les voyages de Cameron, de Baker, de Stanley lui-même, nous ont déjà initiés aux soins multiples et divers qui partagent les jours de l'explorateur, et disputent au sommeil ses nuits enfiévrées. Nous savons quelles énormes quantités de cotonnades, de verroteries, de colliers et de bracelets en fil de laiton il doit se procurer comme articles d'échange ; nous n'ignorons pas combien de provisions de toutes sortes, combien de fusils, combien d'instruments divers, lui sont indispensables ; enfin nous connaissons les difficultés qu'il éprouve à se procurer une escorte nombreuse et fidèle.

Sous ce dernier rapport, Stanley trouva la voie quelque peu aplanie par ses prédécesseurs. Les Arabes et les Vouangouana employés par Speke et Livingstone habitaient encore Zanzibar ; quelques-uns même avaient suivi Stanley lors de sa précédente expédition. Ces vétérans formaient le solide noyau d'une petite armée habituée à tous les hasards de ces explorations aventureuses. L'itinéraire de Stanley, qu'il dut leur communiquer loyalement, leur fit néanmoins pousser des cris d'alarme :

— Un pareil voyage durera au moins dix ans !

— Quelle idée ! Les Arabes, je le sais bien, mettent trois ans pour

arriver dans l'Oujiji : mais j'ai accompli ce voyage en seize mois, aller et retour ; ne vous en souvient-il plus ?

— C'est vrai. Pourtant le vieux maître (l'orateur était un ancien serviteur de Livingstone), le vieux maître avait dit qu'il partait pour deux ans. Il y a bien longtemps de cela... Et jamais il n'est revenu !..

— Hélas non. Mais j'ai su rapidement conduire ma première exploration, pourquoi serais-je lent aujourd'hui ? Suis-je beaucoup plus vieux ? Suis-je moins fort ? N'ai-je pas acquis l'expérience ? Quand nous sommes allés dans l'Oujiji, je me suis laissé diriger par le guide ; en revenant, j'ai moi-même commandé la marche, avec la seule aide de cette petite boussole.

A mesure qu'il parlait, son énergie et son ardeur virile passaient dans l'âme de ses auditeurs.

— C'est vrai, maître, c'est vrai ! répondirent-ils tout d'une voix, tandis que leurs regards exprimaient une confiance, une admiration sans bornes.

Le 17 novembre 1874, la caravane quitta Bagamoyo pour s'avancer vers l'intérieur, c'est-à-dire vers cet immense inconnu, qui d'un Océan à l'autre, s'étendait devant eux. L'énorme poids des bagages de toutes sortes, qui s'élevait à près de huit tonnes, avait été réparti de façon à ne pas surcharger à l'excès les robustes porteurs. Tous s'avançaient allègrement, le cœur rempli d'espoir, au milieu d'une contrée dont le sol sec et dur favorisait singulièrement la marche. Des rires et de joyeux propos volaient de bouche en bouche... Pour combien de ces hommes si énergiques, si pleins de jeunesse et de force, l'heure du retour ne devait cependant jamais sonner !...

Les jours suivants, la torride chaleur de midi abat l'enthousiasme des voyageurs. Les chants s'éteignent ; les hommes haletants, ruisselants de sueur, laissent de temps à autre échapper une imprécation ou une plainte ; les chiens eux-mêmes, pantelants, altérés, tournent des yeux suppliants vers leur maître. Quelques porteurs se couchent à terre, et, maudissant la folie qui les a poussés à quitter Zanzibar, refusent d'aller plus loin. La semaine suivante, quelques désertions se manifestent ; la maladie se met parmi les hommes, et la saison pluvieuse, qui ne tarde pas à survenir, aggrave la situation. Des torrents d'eau détrempent le sol argileux, les porteurs glissent à chaque pas et enfoncent jusqu'aux chevilles ; puis le soir, quand les voyageurs, mouillés jusqu'à la moëlle, cherchent le repos, il leur faut camper dans la vase, et s'endormir grelottants après un maigre repas.

La caravane avait jusqu'alors à peu près suivi, de l'est à l'ouest, l'itinéraire du précédent voyage de Stanley ; ce fut seulement après

avoir traversé l'Ousagara et l'Ougogo, qu'elle se dirigea au nord vers le lac de Speke, le réservoir du Nil, le Victoria-Nyanza. Par malheur la famine régnait dans le pays ; les voyageurs affaiblis par une nourriture insuffisante, se trouvèrent tout à coup devant de vastes jungles, au milieu desquelles il leur fallut se frayer un passage. La plaine immense s'étendait à perte de vue, couverte d'épaisses et perfides broussailles étroitement enlacées les unes aux autres. Les hommes devaient — qu'on juge du labeur — marcher avec leurs charges pesantes au milieu de ces fourrés impénétrables, tantôt écartant les branches avec le bras, tantôt les coupant avec la hache. La maladie, suite ordinaire de l'épuisement et de la fatigue, se mit dans la petite armée ; la dyssenterie, l'asthme, la fièvre, comptèrent des victimes nombreuses. Un des trois Européens qui accompagnaient Stanley, un jeune batelier de la Tamise nommé Edouard Pocock, fut un des premiers atteints. Le mal ne s'annonça pas tout d'abord d'une façon inquiétante. Souffrir de courbatures et d'étourdissements, après avoir ainsi surmené ses forces, n'avait rien de très-extraordinaire. Stanley pourtant ordonna une halte de quelques jours. Mais le lendemain, les symptômes devinrent plus graves. Le malade, tourmenté d'une soif ardente, les yeux sec et brillants, le visage livide, fut continuellement en proie au délire. Stanley reconnut avec épouvante les terribles caractères du typhus !

D'autres hommes étaient dans un état non moins désespéré. Il ne devait pourtant pas même leur être permis de mourir dans cette contrée inhospitalière. Les indigènes avaient pris ombrage de la présence des étrangers. Armés de lances, de boucliers et de flèches, peints en guerre et la tête ornée de plumes de faucon, de crinières de girafe, les Ouarimi rôdaient autour du camp d'une façon chaque jour plus menaçante ; une longue halte aurait rendu la collision inévitable. Stanley fit étendre les malades sur des litières, et la caravane se remit en route, plus semblable à un convoi funèbre qu'à la généreuse avant-garde de la civilisation, marchant à la conquête d'un monde nouveau.

« Jamais, depuis que nous avions quitté Zanzibar, nous ne nous étions trouvés, dit Stanley, découragés si profondément. Les indigènes n'eurent pas l'idée de nous poursuivre ; je doute fort que nous eussions pu leur opposer quelque résistance. La famine dont nous avions souffert dans l'Ougogo, et la terrible épreuve de notre passage à travers cette infernale jungle, nous avaient complétement abattus. Près d'Edouard Pocock marchaient, silencieux, l'œil sombre et la tête basse, son frère, Frank Pocock, et son ami, Fred. Barker. Puis venait le long défilé des malades ; nous nous sentions tous indiciblement tristes et misérables ; cependant, poussés par notre destinée,

nous poursuivions notre route d'un pas lent et appesanti. Fatigués, harassés, faibles de corps et d'âme, nous arrivâmes dans l'Itourou, et nous campâmes près du sommet d'une colline. »

Le malheureux Edouard Pocock ne s'était aperçu ni de la marche, ni de l'arrivée. Au milieu de son délire, mille images étranges s'offraient à ses yeux ; vers le soir, il déclara se trouver tout à fait bien. Une heure à peine s'était écoulée quand on vint en hâte chercher Stanley... Il accourut. Hélas! ce fut pour voir le jeune homme, dans une convulsion suprême, rendre le dernier soupir. Son frère, qui n'avait pu croire si proche la cruelle séparation, se jeta sur la couche funèbre en poussant des cris de désespoir, comme si son étreinte et ses larmes avaient pu rappeler à la vie ce corps inanimé.

Le lendemain une fosse fut creusée au pied d'un acacia séculaire. La main pieuse de Frank traça sur le tronc une croix large et profonde ; puis, en présence des Arabes, en présence des Vouangouana, les trois Européens récitèrent les solennelles prières des morts.

Ainsi c'était au-dessus d'une tombe que le christianisme arborait pour la première fois son étendard et prenait possession de cette terre sauvage.

II

La mort du jeune Européen semblait un triste présage pour l'expédition, et pourtant les voyageurs n'étaient encore qu'au début de leur tâche. Il leur fallait donc reprendre cœur, et levant en haut la tête répéter le mot célèbre des Américains : *Go ahead!*

Enfin, le 9 février 1875, la caravane entra dans l'Ousoukouma. Pour cette partie du voyage, au moins, leurs souffrances étaient finies. Depuis qu'ils étaient arrivés dans l'Itourou, le pays avait peu à peu changé d'aspect. Ce n'était plus le vaste plateau, uni, monotone, aride, élevé de quatre mille cinq cents pieds au-dessus de l'Océan. Des chaînes de collines rompaient l'uniformité de la plaine ; quelques ruisseaux commençaient à nourrir une végétation moins pauvre ; enfin une rivière, appelée tour à tour le Livoumbou, le Monangah et le Shimeyou, se montra, coulant vers le nord-ouest au milieu de fertiles vallées. Stanley ne put en suivre les détours jusqu'au point où elle se déverse dans le Victoria-Nyanza, mais ses observations personnelles, jointes aux informations puisées dans le pays, ne lui permirent pas de douter qu'il eût devant les yeux la solution dernière du problème posé depuis tant de siècles. Ce cours d'eau qui, s'épanchant des plateaux de l'Afrique Centrale, vient se jeter entre 2e et le 3e degré de latitude sud dans le Victoria-Nyanza,

c'est la source extrême, c'est le berceau du Nil. Les travaux de Speke, de Grant et de Baker étaient désormais complétés.

Pour des voyageurs exténués par les privations, l'Ousoukouma devait paraître une véritable terre promise. Là, toute caravane, pourvu qu'elle soit munie des objets d'échange qui, en Afrique, remplacent le numéraire, peut se procurer en abondance du blé, des haricots, des pommes de terre, des légumes de différentes sortes, des melons savoureux, du tabac, du miel, etc. En même temps, s'élevaient de la plaine des senteurs familières qui évoquaient devant nos voyageurs la douce vision de la patrie absente et de ses fermes plantureuses ; de vagues odeurs de laitage et de foin se mêlaient au mugissement des vaches, à la note plaintive des jeunes veaux, à la voix bêlante des moutons.

Les naturels se montraient bienveillants et hospitaliers ; sortant des nombreux villages semés sur la route, ils venaient en foule rire et causer avec l'escorte : « Qu'il soit le bienvenu parmi nous, disaient-ils, l'homme blanc dont la main est toujours ouverte ! »

Cette paix et cette abondance ne pouvaient malheureusement réparer en quelques jours les forces des voyageurs. La maladie continuait à sévir parmi eux ; un des Européens, Fréderic Barker, en ressentit à son tour les atteintes ; pourtant l'espoir commençait à renaître dans les cœurs ; on approchait du Victoria ; le gros de l'expédition devait faire une longue halte sur ses rives, tandis que Stanley irait avec quelques hommes en reconnaître l'étendue. Le 27 février, la caravane venait de gravir une colline en pente douce, quand les Arabes qui formaient l'avant-garde, et qui déjà étaient parvenus au sommet s'arrêtèrent tout à coup en poussant des hourrahs enthousiastes. Ils apercevaient le Victoria !

Frank Pocock s'élança pour les rejoindre ; son regard plongea quelques instants dans l'espace, puis il agita son chapeau en l'air et redescendit en courant vers Stanley le visage radieux, tandis qu'il s'écriait avec la joyeuse ardeur de la jeunesse :

— Le lac ! j'ai vu le lac, Monsieur. Il est grand ! Il est splendide !

Fréderic Barker, trop faible pour marcher, avait dû être placé sur un âne ; il leva la tête et regarda son ami, tandis que son pâle visage s'éclairait d'un sourire.

A six cents pieds au-dessous des voyageurs, le Victoria, éloigné à peine d'une lieue, étendait sa large nappe d'argent, scintillante sous les feux du soleil ; les joncs et les hautes herbes qui couvraient le rivage ondulaient au souffle de la brise ; de nombreux villages s'abritaient sous des bouquets d'arbres ; au loin, la ligne bleuâtre d'une chaîne de montagnes fermait l'horizon ; plus près, de petites

îles rocheuses se baignaient dans les eaux limpides, pareilles à un essaim de barques qui ouvriraient au vent leurs blanches voiles. Un des hommes de l'escorte, un jeune et robuste indigène, inspiré par ce grandiose tableau, se mit tout à coup à improviser d'une voix sonore un hymne au grand lac :

Chantez, amis, chantez, le voyage est fini !
Que vos voix s'élèvent en un chœur joyeux !
Chantez le grand Nyanza.
Chantez, amis, chantez la vaste mer !
Depuis que vous avez quitté votre patrie,
Vos enfants et vos femmes, vos amis et vos frères,
Avez-vous jamais, dites-moi,
Vu mer aussi belle ?

Ce chant naïf, où le barde mélanien laissait déborder en notes harmonieuses et puissantes, la patriotique exaltation de son âme, était, de strophe en strophe, coupé par un chœur que reprenaient ensemble les Arabes et les indigènes. La sauvage mélodie vibrait de colline en colline, réveillant les échos endormis de la solitude. C'était un de ces spectacles que n'oublient jamais ceux qui les ont vus, et quand la caravane, agitant ses bannières, salua le lac africain, tous les yeux étaient humides, tous les cœurs remplis d'une religieuse émotion.

Après une semaine de repos, Stanley résolut de s'embarquer pour explorer le Victoria. Par malheur, malgré leur admiration, les indigènes font à leur lac une réputation assez suspecte. Des monstres étranges, des hommes à queue habitent ses rivages ; d'autres tribus dressent pour la guerre des chiens énormes et féroces ; enfin l'étendue du Victoria est telle que nul voyageur ne saurait revenir vivant d'une pareille exploration. Stanley trouva donc parmi ses hommes peu d'empressement à le suivre. Une douzaine de matelots de Zanzibar se décidèrent enfin. La chaloupe apportée d'Angleterre, la *Lady Alice*, était prête. On partit le 8 mars 1875, laissant à Kagehyi, sur les rives du lac, Frédéric Barker, Frank Pocock et le reste de l'expédition.

Le ciel gris se reflétait sur les eaux pesantes ; la brume enveloppait d'un voile de tristesse les roches arides et la campagne solitaire, les hommes, avec la résignation douloureuse de gens qui marchent à une mort certaine, frappaient à regret de leurs rames le lac immobile. Leur mouvement se ralentit encore quand, après avoir dépassé la masse sombre et morne de rochers de Lutari-Point, ils perdirent de vue Kagehyi. C'en était fait ; ils avaient laissé la terre

et ses joies ; la tombe liquide du Victoria s'ouvrait seule devant eux.

Inutile de dire que ces craintes superstitieuses ne se réalisèrent point. Les voyageurs suivirent paisiblement la rive orientale, et, se dirigeant vers le nord, longèrent les côtes de l'Ourouri et de l'Ougehya. Nul monstre ne leur disputa le passage, nul animal étrange et terrible ne se jeta sur eux; ils virent un grand nombre d'îles, les unes verdoyantes, les autres nues et abruptes; près d'eux s'élevaient à l'est les hautes montagnes de l'Ougehya, tandis qu'à l'occident s'étendait à perte de vue le lac immense, large de plus de soixante-dix lieues.

Un peu au-dessus de l'équateur, la rive du Victoria-Nyanza s'incline brusquement vers l'ouest. Stanley approchait du vaste royaume de l'Ouganda, si célèbre par les récits de Speke et de Grant. Avant d'y arriver toutefois, il eut à combattre les querelleurs habitants de l'Ouvouma qui, prenant la chaloupe pour une proie facile, entreprirent de la piller. Quelques coups de revolver suffirent à les mettre en fuite; et nous aurions passé sous silence cette légère escarmouche, si Stanley n'avait dû faire plus tard avec les belliqueux Vouavouma une ample connaissance.

III

Quelques jours après, il arrivait dans l'Ouganda, et les signes d'une civilisation relative s'offraient à ses regards. Plus d'indigènes demi-nus, plus de fantastiques peintures de guerre, et de coiffures plus fantastiques encore, plus de cris et de vociférations. Comme Stanley jetait l'ancre dans la baie de Kadzi, sur la rive nord du Victoria, un jeune homme vêtu d'une peau de chèvre, d'une tunique blanche et d'un manteau de pourpre, sauta légèrement dans la barque, et vint à la façon orientale se prosterner devant lui. C'était le commandant du port. Il saluait Stanley de la part de son maître, le très-puissant Mtessa, car le bruit de la présence de notre voyageur s'était répandu dans le pays.

« Le *kabaka* (empereur) vous envoie, dit-il, ses salaams; il espère que vous voudrez bien lui faire visite, et il s'est rendu à Ousavara, près du lac, pour vous recevoir. Une des dernières nuits, sa mère a eu un songe; elle voyait arriver sur les flots un homme blanc. Elle l'a dit au *kabaka*, et vous êtes venu. Maintenant, seigneur, donnez-moi votre réponse. J'ai dit. »

A partir de ce moment, Stanley devint l'hôte de Mtessa. La description vivante qu'il nous trace du jeune monarque et de son florissant empire, fait éprouver, si l'on compare son récit à celui de

Speke, une surprise voisine de l'admiration. Quels merveilleux changements ont subis le prince et le pays, eu égard au petit nombre d'années écoulées! « Les habitants de l'Ouganda, dit Stanley, ressemblent aussi peu aux pirates de l'île d'Ouvouma, ou bien aux sauvages de l'Ousoukouma orientale que les Américains de l'Arkansas aux Chactas demi-barbares. » Quant à Mtessa lui-même, ce n'est plus le despote capricieux et sanguinaire, qui, si jeunes d'années, a déjà le cœur endurci au meurtre, qui compte pour rien la vie humaine, et dont la cruauté n'a d'égale que sa vanité puérile. Speke sans doute a raconté ce qu'il avait vu, mais il n'avait point pressenti, sous l'écorce du sauvage, les grandes qualités qui devaient faire, de l'imberbe adolescent, le réformateur de l'Afrique équatoriale.

Dès ses premiers pas dans l'Ouganda, Stanley put concevoir une idée fort imposante de la puissance de l'empire. Plusieurs milliers d'hommes, rangés militairement sur deux lignes, et commandés par des officiers au brillant costume, avaient été réunis sur la plage. Comme Stanley mettait pied à terre, la décharge de deux ou trois cents armes à feu alla porter au loin la nouvelle de l'arrivée de l'homme blanc; les tambours faisaient entendre de joyeuses fanfares, les timbales retentissaient, les drapeaux et les bannières saluaient l'hôte étranger; le peuple poussait de bruyants hourrahs. Tout ému, et passablement assourdi par cette réception pompeuse, Stanley se dirigea vers un étendard dont les plis flottants dominaient tous les autres et près duquel se tenait un jeune homme aux vêtements d'une blancheur immaculée, caché à demi sous une tunique de pourpre. Le commandant de Kadzi se prosterna devant lui, et se tournant vers Stanley, lui apprit à voix basse qu'il était en présence du *katekiro.* Fort peu éclairé par cette information, Stanley salua l'énigmatique personnage, qui, à son tour s'inclina profondément. Notre voyageur se trouvait dans une perplexité fort grande. Etait-ce par hasard Mtessa qu'il avait sous les yeux? Malgré tous ses efforts pour cacher son embarras, Stanley, le hardi, l'aventureux explorateur, se sentit rougir.

Ce n'était pourtant point Mtessa qui avait reçu en personne son hôte européen. Le *katekiro* est dans l'Ouganda le premier ministre de l'empire, le favori du maître. L'honneur d'être admis devant le monarque était remis au lendemain, quand Stanley, rafraîchi et reposé, serait mieux en état d'apprécier cette royale faveur.

En effet, dès le matin, deux pages du *kabaka* vinrent chercher l'étranger pour le conduire au palais. Stanley, suivi de tous ses hommes, le Snider sur l'épaule, s'achemina vers la hutte spacieuse qui est la salle de réception du potentat nègre. Mtessa l'attendait,

entouré de ses officiers qui, les uns assis, les autres prosternés, sans doute suivant leur rang, formaient de chaque côté du trône un demi-cercle terminé par les tambours, les gardes et les pages. Quand Stanley parut, Mtessa se leva et fit quelques pas vers lui. Aussitôt les tambours se mirent à battre, et tous, généraux, colonels, officiers civils et militaires se tinrent respectueusement debout. Mais ici, nous ne pouvons mieux faire que de laisser la parole à Stanley lui-même.

« Le kabaka est grand, mince, nerveux ; il a des yeux d'une étrange beauté, largement fendus et humides ; une expression pleine de dignité affable. Il se mit à me considérer avec attention, et nos regards furent pendant quelques instants fixés l'un sur l'autre, car il n'était pas pour moi un objet de moindre intérêt que je ne l'étais pour lui. »

Quelques jours plus tard, notre voyageur écrivait :

« Mtessa est un prince intelligent, un homme de grande valeur morale. Ou je me trompe fort, ou c'est à lui que reviendra la gloire d'éclairer, de civiliser ces peuples assis à l'ombre de la mort ; il mérite les plus ardentes sympathies de l'Europe, car, si on lui vient en aide, il sera la lumière de l'Afrique Centrale. »

Et ailleurs :

« Je vois chaque jour par mes yeux que Mtessa est un monarque puissant, qui exerce sur ses voisins une grand influence. Le roi de l'Ousoui, le turbulent Mankorongo, et aussi le terrible Mirambo, dont le nom seul répand l'épouvante à deux cents lieues à la ronde, ont envoyé des ambassadeurs lui porter leur tribut. Il a plus de trois mille soldats presque civilisés ; j'ai compté une centaine de chefs qui, certes, ne sont nullement au-dessous des habitants de Zanzibar. Ils sont armés comme eux, et revêtus comme eux de riches costumes. Enfin j'ai vu avec surprise régner l'ordre et la loi dans un pays complétement barbare il y a quelques années. »

Cette transformation admirable autant que rapide est due, il faut le dire, aux pieux efforts d'un musulman zélé, Muley-ben-Salim. Jusqu'alors Mtessa partageait la grossière idolâtrie de sa nation ; il lui en fit sentir l'odieux et le néant. Les vérités qui se mêlent aux erreurs de l'Islam, l'élévation relative de la morale du Coran, séduisirent le jeune prince ; en quelques années le tyran sauvage devint un homme aux manières calmes et courtoises, dont la rare intelligence se tourna tout entière vers l'amélioration de son peuple. Toutefois l'ardeur même avec laquelle il a embrassé le mahométisme prouve quels fruits merveilleux eût produits dans cette âme éprise du bien, dans cet esprit ouvert à tout ce qui est grand, une révélation meilleure.

Stanley ne fut pas longtemps à le comprendre. En Amérique

comme en Angleterre, les hommes d'énergie, de savoir et de talent, sont en même temps des chrétiens convaincus. Notre voyageur profita de l'admiration sans bornes que la science, la modération, la générosité des Européens avaient inspirée à Mtessa ; il n'eut pas de peine à lui démontrer que la supériorité des blancs est due à l'influence d'une vérité plus pure. Il lui exposa la vie et la doctrine de Jésus ; il lui fit voir quel abîme sépare le Dieu des chrétiens, ce Dieu tout amour, de l'inflexible Allah, du prophète Mahomet que révèrent les Arabes, et qui leur prescrit, comme un acte méritoire, de massacrer les infidèles.

Plus habitué à l'action qu'à la parole, Stanley s'exprimait simplement ; mais il avait l'éloquence qui vient du cœur, et Mtessa lui prêtait une oreille avide. Comment ne pas déplorer cependant qu'un prince si ardent à poursuivre la vérité, si digne de la connaître, ne parvienne pas à la saisir tout entière ?

Bien que ces conférences religieuses eussent absorbé de longues heures, Mtessa trouva le loisir de faire assister son hôte à des chasses royales, à des joûtes nautiques. Les femmes du harem assistaient à ces fêtes, et Stanley qui, du reste, prenait soin de relever sa jeunesse et sa bonne mine par le costume le plus soigné, ne manquait jamais d'être le point de mire de deux ou trois cents yeux noirs, expressifs et doux comme ceux de la gazelle.

— Vous voyez, Stanley, lui dit en riant Mtessa, combien mes femmes vous regardent ; mais ne craignez rien, je n'en suis pas jaloux.

Notre voyageur, de son côté, gratifiait d'une attention toute particulière, quoique fort innocente, les beautés de l'Ouganda, car le harem du puissant empereur devait sans nul doute renfermer la fine fleur de la grâce féminine. Mais les appréciations de Mtessa diffèrent, paraît-il, de celles des Européens, et quoique Stanley ne vît parmi les favorites nul échantillon de la monstrueuse obésité décrite autrefois par Speke, il put à peine en découvrir vingt qui fussent à peu près jolies. Dans ce nombre, trois étaient réellement belles. En dépit des cheveux crépus qui sont un des signes de leur race, elles ressemblaient plutôt, par la couleur du teint et la finesse des traits, à de délicates quarteronnes qu'à de véritables négresses. Le poëte Hafiz n'eût pas manqué de dire qu'elles s'élevaient « droites et gracieuses comme les palmiers, douces aux regards comme les rayons argentés de la lune. » Stanley ne put s'empêcher de les montrer d'un air d'admiration à Mtessa ; mais, ô vanité, ô néant des jugements humains ! L'Empereur ne leur accorda qu'un dédaigneux sourire. La beauté, comme tant d'autres choses, est une affaire de latitude.

Après un séjour d'environ deux semaines, Stanley s'apprêtait à partir pour aller chercher le gros de l'expédition, lorsque Mtessa, fort animé, lui apprit qu'il attendait le lendemain l'arrivée d'un homme blanc.

— Vous voulez dire d'un Arabe ?

— Non, un homme blanc, tout à fait blanc, comme vous.

— Ce n'est pas possible !

— Vous le verrez; il est venu du Caire avec Gordon-Pacha.

Ces mots expliquaient tout. On sait que, sous les bienveillants auspices du Khédive, le gouvernement anglais a envoyé, dans la région du Haut-Nil, d'abord sir Samuel Baker, plus tard le colonel Gordon, pour supprimer le trafic des esclaves, établir des communications dans le pays et lui faire accepter, avec le patronage de l'Égypte, la tutelle des puissances civilisées. Le voyageur attendu par Mtessa était, sans aucun doute, un membre détaché de cette expédition.

Le lendemain, l'étranger arriva; les troupes, en grande tenue, lui rendirent les honneurs militaires. Quand on l'introduisit au palais, sa surprise fut grande d'apercevoir, à côté du potentat nègre, un homme blanc qui paraissait être avec lui sur le pied d'une intimité toute particulière. Il le prit d'abord pour Cameron, dont il avait appris le départ.

L'Américain déclina son nom.

— Moi, dit l'inconnu, je suis M. Linant de Bellefonds, lieutenant de Gordon-Pacha.

Les deux hommes se saluèrent, comme s'ils eussent été dans un salon de Paris ou de New-York. L'audience impériale se poursuivit avec le cérémonial habituel. Mais aussitôt après, nos voyageurs, fort avides de se trouver en tête-à-tête, eurent ensemble un long entretien. En de semblables circonstances, la sympathie ne peut manquer d'éclore vite. Ces deux fils de la même civilisation, nés sous des ciels si différents, se reconnaissaient compatriotes, se reconnaissaient frères; ils passèrent ensemble des heures délicieuses à parler de la vieille Europe, de la jeune Amérique; ils devisèrent sur l'avenir réservé à la région lointaine dont ils étaient les hardis pionniers. Stanley, tout préoccupé de son prosélytisme religieux, apprit avec un vif plaisir que M. Linant de Bellefonds, quoique Français, appartenait à la communion protestante. Il recommença, de concert avec lui, son apostolat, et l'Empereur fut très-frappé, paraît-il, de voir ces deux hommes venus, l'un du Nord, l'autre du Sud, se trouver si parfaitement d'accord. La chose, en effet, a de quoi surprendre, car la religion réformée se pique d'indépendance plus que d'union, et les sectes rivales ont souvent ensemble des dissemblances non

moins fortes que celles qui les séparent du catholicisme. Mais Stanley, sans y prendre garde, nous donne l'explication du phénomène qui lui cause une joie si grande : dans ses entretiens avec Mtessa, il avait sagement évité d'aborder les côtés épineux de la doctrine, se contentant d'esquisser à grands traits la divine figure devant laquelle, sous peine de perdre le titre de chrétien, chacun de nous doit s'incliner humblement.

De tout ce qui précède, il résulte un fait sur lequel nous appelons particulièrement l'attention, un fait que notre patriotisme de Français, notre conscience de catholique déplore profondément; c'est que, dans ces riches et vastes contrées sur lesquelles se lève l'aube d'un jour meilleur, le protestantisme et la race anglo-saxonne sont à peu près seuls représentés; le premier se trouvera sans nul doute bientôt en présence d'efforts plus généreux, plus efficaces que les siens; mais la seconde pose lentement, depuis le Caire jusqu'au cap de Bonne-Espérance, les bases d'une puissance formidable.

IV

— Adieu, Linant! adieu! Rappelez-vous mes paroles; dans un mois, je serai de retour; si je ne vous retrouve plus ici, dites à vos amis d'Ismaïlia[1] qu'ils me verront bientôt sur l'Albert-Nyanza!

Ce fut avec ces encourageantes perspectives que Stanley prit congé de M. de Bellefonds. Il ne devait cependant pas le revoir, au moins à ce voyage, et les eaux de l'Albert-Nyanza n'ont pas encore porté l'explorateur américain. Mais n'anticipons pas sur les événements.

La *Lady Alice* et son équipage longeaient cette fois la rive occidentale du lac, de façon à en avoir décrit le contour entier lorsqu'ils se retrouveraient à Kagehyiy.

Les voyageurs suivirent d'abord les côtes de l'Ouganda; de nombreux villages, de larges plaines fertiles, des plateaux boisés, des montagnes pittoresques s'offraient tour à tour à leurs yeux; ils atteignirent ainsi une baie bordée d'arbres séculaires, au fond de laquelle ils virent se déverser une rivière puissante, large d'environ 150 mètres; c'est l'Alexandra-Nil, frontière naturelle des royaumes d'Ouganda et de Karagoué. Ce cours d'eau surpasse même en profondeur comme en volume le Shimeyou; les deux larges affluents, pris ensemble, formeraient un fleuve égal à celui qui sort au nord du Victoria, et, s'épanchant à travers de gigantesques rochers, constitue les chutes du Ripon.

[1] Nom donné, par Baker, à Gondokoro.

Jusque-là, nos navigateurs n'avaient côtoyé que des rives amies; la scène allait changer de face, car on approchait du groupe des îles Bumbireh, où devait se passer, quelques mois plus tard, l'épisode qu'on a, non peut-être sans cause, tant reproché à Stanley.

Depuis plusieurs jours, il avait été impossible de se procurer des vivres, et l'estomac des rameurs, surexcité par un fatigant exercice, réclamait impérieusement une nourriture plus abondante que la maigre ration qui avait été distribuée. Sur la plage s'étendaient des champs couverts de cultures; des troupeaux paissaient sur les pentes des collines; des bosquets de bananiers environnaient chaque village. Mais les indigènes se montrèrent peu disposés à entrer en négociations; en vain les noms d'amis, de frères leur furent donnés de la façon la plus engageante. Pour toute réponse, les uns jetèrent sur la chaloupe une grêle de pierres, les autres préparèrent leurs arcs.

Des gens affamés ne se découragent pas aisément. Une seconde tentative parut devoir être suivie d'un meilleur succès. Les naturels se consultèrent entre eux, puis se rapprochant de la chaloupe, qui était fort peu éloignée du rivage, ils s'avancèrent à deux ou trois mètres du bord. Là, nouveau conciliabule. Stanley remarqua que les voix étaient basses, mais fort animées. Tout à coup, une centaine d'hommes se ruèrent sur l'embarcation, la saisirent par les câbles et le plat-bord, puis la tirèrent sur la berge à une distance de vingt mètres. L'agression avait été tellement brusque, tellement inattendue, que l'équipage n'avait pas même eu le temps de se mettre en défense.

« Alors commença, dit Stanley, une scène indescriptible. Le pandémonium, avec ses noirs démons, faisait rage autour de nous. Une forêt de lances nous menaçaient; trente ou quarante arcs semblaient prêts à jeter sur nous un nombre égal de flèches barbelées; de noueuses et pesantes massues se balançaient au-dessus de nos têtes; deux cents ennemis, vomis par l'enfer, hurlaient avec fureur, se disputant l'honneur cruel de porter les premiers coups à la poignée d'hommes qui venaient de tomber en leur pouvoir. »

Dès le premier instant, notre Américain s'était dressé debout, un revolver dans chaque main, décidé à vendre chèrement sa vie. Mais un des matelots de l'équipage, un Arabe nommé Safeni, supplia son maître d'essayer encore la conciliation. Lui-même, croisant les bras sur sa poitrine, harangua les sauvages :

— Quelle fureur vous prend, mes amis? Pouvez-vous craindre dix hommes qui viennent à vous les mains tendues comme vers des frères? Nous voulons vous acheter des bananes et quelques mesures de blé; nous partirons ensuite.

Quelques-uns des assaillants s'arrêtèrent pour écouter ce pacifique discours; mais d'autres, se jetant sur l'orateur, l'envoyèrent rouler à dix pas. Dieu sait ce qui fut advenu si Stanley, toujours armé de ses deux revolvers, ne se fût adressé à l'un des chefs, vieillard dont les efforts semblaient avoir pour but de calmer la foule. Il lui montra des verroteries, des cotonnades, et finit par invoquer le nom de Mtessa.

Vaine tentative! Les sauvages se retirèrent à quelque distance, non sans avoir pris la précaution d'emporter les rames; mais ils surveillaient leur proie, et bientôt après on entendit le tambour retentir dans le village, tandis que des indigènes en costume de guerre se montraient sur les hauteurs voisines.

Safeni lui-même perdit toute confiance.

— Préparons-nous, maître. Vraiment voici l'heure du péril!

— Pour mon compte, je suis prêt depuis longtemps. Mais vous, avez-vous vos revolvers et vos fusils? Sont-ils chargés?

— Oui, maître.

— A la bonne heure! murmura Stanley.

Puis s'adressant à Safeni :

— Ecoutez, lui dit-il, prenez ces deux pièces de cotonnade rouge, et allez lentement du côté des sauvages pour occuper leur attention; mais lorsque vous entendrez ma voix, revenez à toutes jambes.

— Quant à vous, mes enfants, ajouta-t-il en s'adressant à ses matelots, c'est le moment de montrer qui vous êtes. Il y va de la vie, vous le voyez. Rangez-vous de chaque côté de la chaloupe; appuyez vos mains sur les bords, comme par manière de contenance. Dès que je vous en donnerai le signal, vous la pousserez en bas de la berge, comme si vous aviez la force de cent hommes. Vous sentez-vous de taille à le faire?

— Oui, oui, maître! Inshallah! répondirent-ils d'une seule voix.

Ce plan hardi fut résolument exécuté. Aussitôt que la chaloupe commença de descendre :

— Revenez, Safeni, revenez! cria Stanley.

Mais les sauvages avaient l'œil prompt. D'un même élan, tous se précipitèrent du sommet des collines, en poussant d'horribles vociférations.

— Dans le lac, le bateau dans le lac! commanda Stanley.

La *Lady Alice* balançait déjà sa quille dans les eaux transparentes. Ordre fut donné aux hommes d'arracher quelques planches pour servir de rames, tandis que leur maître se tenait debout à l'avant.

Safeni arrivait sur la berge. Il s'arrêta indécis, sans voir qu'à une distance de vingt mètres, un indigène, armé d'un arc, le visait.

— Plongez ! la tête la première ! cria Stanley.

En même temps, d'une main sûre, il lâchait la détente de ses revolvers. Le premier coup fit tomber deux hommes. Une nouvelle décharge acheva de porter le désordre dans les rangs ennemis. Les matelots avaient réussi à improviser des rames, la *Lady Alice* s'ébranlait pour quitter le rivage. Ivres de fureur, les indigènes coururent à leurs canots. Deux fois ceux qui tentaient de les saisir tombèrent, mortellement atteints par les balles de Stanley. Plusieurs barques réussirent pourtant à se lancer à la poursuite de la chaloupe ; cinq de ceux qui les montaient payèrent de leur vie leur audace, et deux des fragiles embarcations s'abîmèrent dans les flots. Les sauvages durent cette fois reconnaître la puissance terrible de l'homme blanc et s'avouer vaincus. La *Lady Alice* était sauvée !

— Puissiez-vous périr dans le Nyanza !

Telles furent les imprécations qui accompagnèrent les voyageurs, tandis que, poursuivant leur course rapide, ils voyaient une nuée de flèches s'abattre à quelques mètres d'eux.

Le dernier mot n'était pas dit entre nos explorateurs et les sauvages de Bumbireh. Il fallait au retour passer de nouveau devant leur île ; mais cette fois l'expédition entière accompagnait son chef. Stanley avait obtenu du roi de l'île d'Oukerewé le nombre de canots suffisant pour le transport de ses hommes, qui rassurés par le récit de sa navigation, le suivaient maintenant avec une docile confiance. Ce n'étaient pas cependant des cris de joie et de triomphe qui retentissaient au sein de la petite flottille. Des vides douloureux s'étaient faits pendant l'absence de Stanley. Malgré le bon vouloir des indigènes de l'Ousoukouma, malgré l'abondance des vivres, malgré le repos et un confort relatif, le terrible climat africain avait tué Frédéric Baker, comme il avait, quelques mois auparavant, couché dans la tombe Edouard Pocock. La mort n'avait pas davantage épargné les Arabes. Le serviteur de Burton, de Speke et de Livingstone, le fidèle Mabruki, était venu, après avoir supporté tant de fatigues, et tant de fois bravé la pestilence, terminer sa course au bord du Victoria. Quatre de ses compagnons reposaient également sur cette funèbre plage. Stanley lui-même, atteint par la fièvre, avait été retenu à Kagehyi pendant plus d'un mois.

Enfin l'horizon s'éclaircit. Le 19 juin 1875, l'expédition se remit en route. Les canots étaient primitifs et délabrés, les rameurs fort novices, car il en fallait un grand nombre et l'on avait dû employer les porteurs à cet office nouveau. Les superstitieux indigènes, pour se donner du cœur, firent une offrande au génie du lac, afin de le rendre favorable. Ils arrivèrent en effet sans encombre, mais non pas sans plus d'une panique, jusqu'à la hauteur de l'archipel des

Bumbireh, où ils débarquèrent dans la petite île de Mahyga. Là, Stanley, pour attendre en sécurité l'arrière-garde de l'expédition, qu'il avait laissée à quelque distance, fit construire un camp retranché.

L'opportunité d'une station dans ces dangereux parages était au moins contestable, car l'hostilité des indigènes ne pouvait être mise en doute. En effet, quelques heures s'étaient à peine écoulées, que deux canots approchaient de la baie où s'abritaient l'expédition.

— Votre chef serait-il l'homme blanc que nous avons vu à Bumbireh ?

— Oui.

— Il n'a donc pas été noyé dans le Nyanza ?

— Pas du tout.

— Que vient-il faire ?

— Il retourne chez l'empereur Mtessa.

— Ne sait-il pas que Bumbireh se trouve sur la route et que le grand Antari de Ihangiro a les yeux sur lui ? Peut-il voler dans les airs ?

— Non, il côtoiera le lac. Le chef blanc n'a pas peur ; ses hommes sont forts, ils sont jeunes et nombreux.

Les jours suivants, mêmes pourparlers, mêmes menaces.

— Antari est un grand roi. Toutes les terres et toutes les eaux que vous pouvez apercevoir lui appartiennent. Voici sa parole : Vous devez retourner en arrière !

Stanley avait réuni ses forces. Une collision devenait imminente.

Afin d'éviter l'effusion de sang, Stanley aurait-il dû revenir sur ses pas, et suivre une autre route ? Il ne le pensa pas. Pour se justifier, il expose longuement les motifs de sa conduite, protestant de sa bienveillance envers les indigènes : « Nous aurions été un troupeau de moutons, dit-il quelque part, que nous n'aurions pu nous montrer plus inoffensifs. » Quel que fût son caractère pacifique, l'expédition avait le droit de légitime défense. L'irrésolution, la faiblesse, ou, si on l'aime mieux, une surabondante douceur, nous avaient nui déjà en plusieurs rencontres. Notre pacifique humeur n'excitait que le mépris. Cent fois par la suite j'eus occasion de constater que le sauvage respecte seulement la force et la hardiesse. Dans son ignorance des principes chrétiens, il appelle la tolérance, lâcheté ; la bénignité lui semble une preuve évidente de mollesse. »

Nous reconnaîtrons volontiers que si Stanley eût toujours reculé devant l'opposition des indigènes et ne se fût point ouvert un passage de vive force, il n'eût pas, en trois ans, accompli tant de vastes travaux. Reste à savoir si, au résumé, la cause de la civili-

sation n'eût pas été plus efficacement servie par de prudents délais que par cette activité dévorante. On parle d'évangéliser les sauvages. Est-ce un bon moyen d'ouvrir leur cœur au christianisme que de leur faire haïr et craindre les hommes blancs?

Quoi qu'il en soit, les insulaires de Bumbireh se disposaient à combattre. Ils feignirent pourtant de s'être laissés convaincre par la diplomatie de Stanley; ce n'était qu'une ruse. Dans quel pays du monde les négociations aboutissent-elles avant que les parties belligérantes aient essayé d'en appeler aux armes? Le treizième jour qui suivit le débarquement de l'expédition dans la petite île déserte et rocheuse où elle s'était retranchée, une dizaine d'hommes tentèrent de pénétrer dans les villages indigènes; on les reçut à coups de flèches, l'un d'eux fut tué, les autres blessés gravement. Or, c'étaient précisément des Vouaganda [1] que Mtessa, inquiet de son hôte, avait envoyés à sa recherche. « Sous toutes les latitudes, dit Stanley, le sang appelle le sang. » Les naturels, de leur côté, ne pouvaient-ils prétendre qu'après les avertissements énergiques et réitérés des premiers jours, ils étaient en droit de repousser par la force l'étranger qui s'obstinait à passer dans leurs eaux malgré eux?

L'issue de la lutte n'était pas douteuse. Stanley possédait un nombre imposant d'armes à feu, les sauvages n'en avaient aucune. Ils se défendirent pourtant avec courage, et tinrent tête pendant plusieurs heures aux hommes de l'expédition. Mais de quoi pouvaient servir leurs lances et même leurs flèches contre des ennemis capables de les atteindre à une grande distance par les décharges d'armes mille fois plus meurtrières? Ils se retirèrent en désordre sur les collines où Stanley refusa de les poursuivre. « Le châtiment, dit-il, avait été complet... Il était clair maintenant que le passage ne nous serait plus disputé. »

V

L'expédition arriva en effet dans l'Ouganda sans autre incident. Presque chaque jour Stanley rencontrait sur sa route des messagers de Mtessa. Le jeune empereur avait envoyé dans différentes directions prendre des nouvelles de l'homme blanc, qui lui inspirait une sympathie fort vive, sympathie à laquelle notre Américain, du reste, répondait avec chaleur.

Ce fut près des chutes du Ripon que Stanley rejoignit son hôte. Ce lieu qu'il avait vu si solitaire quelques mois auparavant, offrait une animation extraordinaire. Des milliers d'hommes, de femmes, et

[1] La préfixe *Ou* indique le nom du pays, et *Voua,* celui des habitants.

d'enfants couvraient la plage; de grands canots étaient amarrés sur la rive; les costumes les plus bizarres s'étalaient sous les chauds rayons du soleil, car Mtessa venait de convoquer les guerriers de toutes les provinces; un conflit avait éclaté entre lui et les habitants de l'île d'Ouvouma, qui refusaient de payer le tribut. C'étaient, on se le rappelle, ces mêmes insulaires qui avaient assailli Stanley avant sa première arrivée dans l'Ouganda. Mtessa aujourd'hui avait résolu de châtier leur humeur intraitable.

A voir les préparatifs dirigés contre eux, il semblait qu'ils dussent être promptement écrasés. Stanley ne put se défendre d'un sentiment de surprise et d'admiration lorsque, s'étant informé du nombre des généraux et des colonels, du chiffre de leurs bataillons respectifs, il calcula que l'armée réunie sur les bords du Ripon ne s'élevait pas à moins de cent cinquante mille combattants! La flotte était aussi fort respectable; trois cent vingt-cinq canots montés par 8,600 hommes se rangeaient sous les ordres de l'amiral Gabunga, prêts à transporter, outre leur équipage, une force de 15 ou 16,000 guerriers.

Mais on aurait pu comparer à bon droit Mtessa au lion de la fable, mettant à l'œuvre griffes et dents pour exterminer le chétif moucheron. Les Vouavouma, rapides comme l'éclair sur leurs agiles canots, harcelaient leur puissant ennemi, ou bien, retranchés dans leur île aux côtes inaccessibles, ils se riaient de ses menaces. Mtessa devint songeur.

— Ecoutez, Stanley, dit-il, j'ai besoin de vos conseils. Les hommes blancs sont sages; ils connaissent toutes choses. Que pensez-vous de cette guerre, serai-je victorieux?

— Il faudrait être prophète pour vous répondre, répliqua en souriant Stanley; je ne me pique nullement de l'être.

— Mes Vouaganda, continua le prince, combattent mal sur l'eau; ils n'y sont pas habitués, tandis que ces Vouavouma nagent comme des poissons. Si l'on pouvait relier par une chaussée l'île à la terre ferme, je répondrais du succès.

— Les hommes, les femmes, les enfants qui vous suivent, dit l'Américain, sont aussi nombreux que les herbes de la prairie. Si chacun prenait dans une journée seulement cinquante pierres, et les jetait dans l'eau, vous aborderiez bientôt à pied sec.

Mtessa, ravi, manda aussitôt son premier ministre, et lui donna l'ordre de faire exécuter ce plan. On se mit à l'œuvre. Au bout de quelques heures, Stanley voulut voir les progrès du travail. Le katekiro, pour donner sans doute une plus magnifique idée de la puissance de son maître, avait noblement entrepris de construire une chaussée large de cent pieds!

— Mais, s'écria Stanley, il faudra un an pour achever cela!

Il perdit ses remontrances. « Quoique dit-il, le premier lord de l'Ouganda eût conservé une courtoisie parfaite, je ne tardai pas à m'apercevoir qu'il ne tiendrait nul compte des avis d'un étranger. Ce ne furent pas ses paroles, ni même son attitude, qui trahit son opposition, ce fut une imperceptible intonation de la voix. Nul Européen n'aurait pu le dépasser en politesse; il m'offrit une coupe de vin, entama différents sujets avec beaucoup d'aisance, m'interrogea sur les coutumes de mon pays. Il eût fallu voir ce sourire d'une insolence toute aristocratique! Sous un masque d'urbanité, se cachait une âme altière, incapable de fléchir. Que me restait-il à faire en présence de ce patricien souriant, sinon à déplorer amèrement que le bon, le brave Mtessa fût servi par de tels hommes? »

N'est-ce pas un portrait heureusement tracé? Ne voyons-nous pas vivre, pour ainsi dire sous nos yeux, cette cour plus orientale qu'africaine, et ces hardis sauvages qui, s'ils avaient rencontré un historien pour raconter leurs actions, auraient pu être mis en parallèle avec les héros anciens?

La chaussée avançait fort peu. Pour tromper la longueur des jours, Mtessa se mit à questionner Stanley sur l'Europe, sa religion, ses lois. Le prince écoutait, l'œil dilaté, la poitrine haletante, ces récits qui ouvraient devant lui de lumineux horizons. Par déférence pour le maître, les chefs témoignaient un intérêt fort vif, quoique peut-être plus d'un vieux dignitaire eût voulu voir à mille lieues l'homme blanc et ses renversantes nouveautés. Enflammé par le zèle de son néophyte, Stanley entreprit de traduire pour son usage particulier un abrégé de la Bible, depuis la Création jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Mtessa était digne de comprendre la sublimité des récits évangéliques. Quand on lui eut achevé la lecture, il assembla ses chefs :

— Vous vous rappelez, leur dit-il, qu'à l'époque où je montai sur le trône, j'étais un *Mshensi* (païen) ; je suivais en cela la coutume de mes pères, et j'aimais à répandre le sang. Mais un marchand arabe, qui était en même temps un mollah, me fit connaître la foi de l'Islam. Les exécutions devinrent moins fréquentes, et nul ne peut dire que depuis ce jour, Mtessa se soit une seule fois enivré. Pourtant il y avait beaucoup de choses qui répugnaient à mon esprit. Comment un homme jouit-il au ciel des délices de la terre? Comment, pour arriver au Paradis, peut-il traverser un pont dont l'épaisseur ne dépasse pas celle du cheveu le plus délié? Personne dans l'Ouganda n'était capable d'éclaircir mes doutes. Mais comme mon cœur voulait sincèrement le bien, je continuais d'espérer que Dieu m'enverrait la lumière. Aujourd'hui — le ciel en soit loué —

un homme blanc est venu avec un livre bien plus ancien que le Coran, un livre bien supérieur; ce livre était écrit longtemps avant qu'il fût en ce monde question de Mahomet. Maintenant, vous, mes chefs, vous, mes braves, dites-moi ce que nous devons faire. Faut-il croire à Moïse et Jésus? Faut-il croire à Mahomet?

— Choisissons ce qui est le meilleur, dit Chambarango, l'un des officiers.

— Mais, objecta le premier ministre, comment le reconnaître? Les hommes blancs adorent Jésus, les Arabes préfèrent Mahomet. Qui d'entre eux a raison?

L'intendant du palais, se levant alors :

— Quand mon maître est devenu fils de l'Islam, j'ai cru à sa parole, et j'ai suivi son exemple. Si, mieux instruit maintenant, il reconnaît qu'il s'est trompé, il peut me tirer aussi d'erreur; j'attends et j'écoute.

Mtessa se prit à sourire.

— Tu as bien parlé, dit-il. Si je t'ai enseigné l'islamisme, c'est que je le croyais bon. « Choisissons ce qui est le meilleur, » dit Chambarango. C'est aussi ce que je veux faire. Mais comment le reconnaîtrons-nous? demande le katekiro. Ecoutez-moi. Les hommes blancs et les Arabes agissent d'après les enseignements de leurs livres? n'est-ce pas. Les Arabes viennent ici chercher de l'ivoire et des esclaves, et nous savons qu'ils ne parlent pas toujours selon la vérité, nous savons aussi qu'ils maltraitent et enchaînent les esclaves. Les hommes blancs, au contraire, disent: « Nous sommes tous les fils de Dieu; peut-on emmener son frère en servitude? « Et jamais encore je n'ai vu un homme blanc répondre par un mensonge. Quoique nous fassions le trafic des esclaves, ce n'est pas une raison pour ne pas comprendre qu'il est mauvais. Si donc les hommes blancs et les Arabes pratiquent ce que leurs livres enseignent, lequel choisirons-nous? Celui de Stanley commence avec le monde, il nous donne les paroles de Dieu lui-même et celles de Moïse, et celles de Jésus, le fils de Marie. Je l'ai écouté, ce livre, et je l'ai trouvé beau. Devons-nous le prendre, ou garder le Coran?

Ainsi posée, la question était résolue.

— Nous voulons le livre de l'homme blanc! s'écrièrent les chefs, tandis qu'à cette réponse, le visage de l'empereur rayonnait de joie.

Comment ne pas être ému en lisant ce récit! Comment ne pas admirer le sens, la droiture, la foi simple et naïve de cette âme qui s'élance vers la vérité. « Parce que mon cœur voulait sincèrement le bien, je continuai d'espérer que Dieu m'enverrait la lumière! » Ce sentiment sans doute devait monter comme une éloquente prière

vers le trône de Celui dont les anges ont fait entendre à la terre ce divin cantique : « Paix aux hommes de bonne volonté. »

Une occasion touchante devait se présenter bientôt d'éprouver la sincérité du nouveau chrétien. Grâce à l'obstination du premier ministre, la chaussée avançait si lentement qu'il fallut renoncer à en attendre la construction. Mtessa donna l'ordre de marcher à l'assaut. Mais si les Vouaganda étaient disciplinés, les ennemis avaient un indomptable courage, une vaillante audace. Quatre fois l'empereur engagea la bataille, quatre fois la victoire demeura indécise. Le bouillant Mtessa était ivre de colère. Enfin, le cinquième jour, on réussit à capturer l'un des principaux chefs Vouavouma. C'était un homme d'environ soixante ans. Un bûcher fut aussitôt dressé sur le lieu le plus apparent de la plage.

— Venez, Stanley, cria Mtessa, les yeux brillants d'un feu sauvage, venez voir comment un Mvouma[1] sait mourir. Je veux que son supplice glace d'effroi tous les siens.

N'était-ce pas le cas de se rappeler que « sous toutes les latitudes, le sang appelle le sang ; que le sauvage respecte seulement la force, que la douceur lui semble mollesse et lâcheté. » Par bonheur, dans son apostolat chrétien, Stanley venait de se retremper aux sources pures de l'Evangile. Un langage fort différent sortit de sa bouche.

— Oh ! Mtessa, dit-il, avez-vous oublié les paroles du livre que je vous ai lu si souvent? « Si ton frère t'a offensé, tu dois lui pardonner septante sept fois. — Aime tes ennemis. — Fais du bien à ceux qui te haïssent. »

— Mais cet homme appartient à l'Ouvouma, et nous sommes en guerre. Avez-vous oublié le pauvre petit Webba ?

C'était un page de l'empereur, tué par les insulaires, auxquels il était allé porter un message de paix.

— Non, répondit l'Américain, je l'ai vu mourir, et j'en ai eu beaucoup de peine.

— Eh bien ! il sera vengé. Je brûlerai ce chef, je mettrai son pays en cendres. J'aurai du sang, du sang, tout le sang de l'Ouvouma !

— Non, Mtessa, il y a eu assez de morts. Cette guerre doit finir.

Mtessa ne l'écoutait plus.

— J'égorgerai hommes, femmes, enfants, tous jusqu'au dernier. Je ne laisserai pas debout un seul arbre, pas une seule cabane. J'en jure par la tombe de mon père.

— Ce sont des paroles de païen ; un païen seul peut rêver de répandre le sang. C'est Mtessa l'infidèle, ce n'est pas Mtessa le bon, Mtessa le chrétien, qui s'abandonne à une telle fureur.

[1] Vouavouma est le nom pluriel, Mvouma est le singulier.

La passion parlait trop haut dans l'âme de Mtessa pour qu'il pût si vite entendre ce langage. Il ordonna au bourreau de continuer son office.

Stanley alors s'avança résolument.

— Ecoutez-moi. L'homme blanc ne parle pas en vain. Si vous versez le sang de ce chef, je quitterai votre pays et je n'y reviendrai jamais. Tuez donc ce vieillard, et je pars ce soir même, à moins que vous ne vouliez me faire mourir aussi. De Zanzibar au Caire, on saura que vous êtes un despote cruel... Adieu, vous ne me verrez plus.

Il évoqua encore l'image des ancêtres, rappela une émouvante et singulière légende que nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, raconter ici. Pendant qu'il parlait, le visage de Mtessa, d'abord contracté par la fureur, prenait une expression de honte et de douleur profonde. Des larmes remplirent ses yeux, coulèrent lentement sur ses joues, puis il se mit à sangloter comme un enfant. Les chefs qui l'entouraient gardaient un morne silence ; deux d'entre eux s'approchèrent, et déroulant leur turban, essuyèrent son visage.

L'instinct sauvage était vaincu. Deux heures plus tard, l'Américain était mandé dans la tente de l'empereur.

— Stanley ne dira plus que Mtessa est cruel, car il a pardonné au chef d'Ouvouma. Il ne lui sera fait aucun mal. Mon père ne se réjouira-t-il pas dans la terre des esprits?

Ainsi se termina cette scène où l'ignorant monarque sauvage avait accompli l'acte le plus méritoire et le plus chrétien, car il avait étouffé son ressentiment, il avait remporté sur lui-même une difficile et glorieuse victoire.

Stanley pourtant, malgré toute son affection pour Mtessa, ne pouvait voir sans admiration l'héroïque résistance des assiégés. Il imagina, pour empêcher une plus longue effusion de sang, un stratagème fort ingénieux. Connaissant la superstition des sauvages, il prit trois grandes barques avec lesquelles, au moyen d'arbres, de branchages et de tiges de roseaux, il façonna une sorte de palissade mouvante, longue de soixante-dix pieds, large de vingt-sept, couverte d'une épaisse plate-forme et impénétrable aux flèches de l'ennemi. Comme un intervalle d'environ quatre mètres séparait le canot du milieu des deux autres, on pouvait, sous la toiture qui abritait le tout, diriger l'embarcation par d'invisibles rames. Dans les flancs de cette construction singulière, Stanley fit cacher cent cinquante hommes armés de fusils, qui, à travers les étroits interstices ménagés entre les branchages, étaient en état de diriger sur les indigènes un feu meurtrier.

Le 13 octobre, à huit heures du matin, on lança l'étrange machine

qui, mystérieusement et sans bruit, s'avança sur les flots. En même temps des hérauts proclamèrent à haute voix qu'un monstre terrible, dirigé par le génie protecteur de l'Ouganda, s'avançait pour mettre en poussière tous ceux qui refuseraient de reconnaître le pouvoir du grand empereur. Puis les tambours battirent, et les cors, se mêlant à ce concert, firent entendre un assourdissant vacarme.

Cependant la flottante citadelle était arrivée à cinquante mètres de l'île. Une voix sortit de son sein.

— Parlez, disait-elle. Voulez-vous enfin vous soumettre à Mtessa, ou votre île doit-elle disparaître de la face de la terre? Répondez, hâtez-vous!

Les Vouavouma, terrifiés, tinrent conseil. Quel était ce monstre bizarre qui glissait ainsi sur le lac? Personne n'était visible, et pourtant on entendait une voix menaçante.

— Parlez, répéta-t-elle. Nous ne pouvons attendre plus longtemps.

Alors un homme, un chef évidemment, s'avança sur le rivage.

— Assez, dit-il. Nous nous soumettons à Mtessa, nous paierons le tribut aujourd'hui même. O Esprit, retourne, la guerre est finie!

La mystérieuse machine revint en arrière et s'abrita paisiblement dans le port, tandis que sur les deux rives, un demi-million de voix, proclamant la paix, poussaient des hourrahs qui semblèrent ébranler le ciel et que répétèrent au loin les échos des montagnes.

Pierre du Quesnoy.

La fin au prochain numéro.

DE L'ÉTAT ACTUEL DE LA SCIENCE SOCIALE[1]

V

L'on a vu comment, dans l'état chaotique où est tombée de nos jours la science sociale, les économistes classiques et libéraux sont impuissants à défendre leur principe utilitaire et rationaliste contre les nouvelles écoles socialistes ou semi-socialistes. Elles en reviennent *par le grand tour* à proclamer la nécessité d'une science d'ensemble, qui coordonne l'intérêt personnel, moteur premier de l'ordre économique avec les principes supérieurs du droit et les aspirations de la solidarité humaine, cette ombre errante de la charité chrétienne.

Mais dès qu'ils sortent de la critique, les novateurs modernes malgré leur appareil scientifique ne produisent que le néant ou de dangereuses utopies. Nos économistes classiques rendent d'incontestables services en en démontrant le vice radical. Actuellement le principal débat des écoles rivales porte sur l'existence de lois économiques fondées sur la nature de l'homme et permanentes comme l'ordre même de la création. L'école libérale malgré ses erreurs a toujours fermement défendu ce principe fondamental, qui barre le chemin à tous les projets de transformation sociale.

Auguste Comte, un des premiers, avons-nous dit, est venu au secours des utopistes en désarroi, en essayant de renverser scienti-

[1] Voir le *Correspondant* du 10 septembre 1878. Par suite d'un accident d'imprimerie, de nombreuses fautes d'impression se sont glissées dans ce premier article. Sans relever les altérations des noms propres et des mots étrangers, nous prierons le lecteur de rectifier les principales erreurs pouvant altérer le sens de notre travail. P. 876, ligne 11, au lieu de *puissance* il faut lire *nuisance*; p. 881, ligne 4, au lieu de *M. Carey* lire M. Cairnes; p. 886, ligne 6, au lieu de *perturbations résultant du sens moral et physique* lire perturbations résultant du mal *moral et physique*; p. 888, ligne 31, au lieu *d'actes nouveaux* lire *actes moraux*; p. 888, ligne 35, au lieu de *condamne* lire *coordonne*; p. 889, ligne 2, au lieu de *dix-huitième siècle* lire *dix-septième siècle*; p. 880, une interversion dans les notes semble attribuer à M. Mouy une opinion émise par M. de Molinari.

fiquement la notion des lois économiques naturelles et permanentes.

« La démonstration positiviste de la modificabilité des phénomènes industriels, dit un historien très-compétent du socialisme, peut être considéré comme une des bases fondamentales du socialisme scientifique, que Comte aura tant contribué à substituer au socialisme utopiste et sentimental [1]. »

La vogue des théories darwiniennes a précipité encore davantage dans cette voie, non-seulement les socialistes proprement dits, mais encore tous les esprits imbus des données matérialistes.

« La politique n'est qu'un chapitre de l'histoire naturelle, et sa méthode est celle des sciences naturelles, dit M. Accolas. »

Karl Max accentue orgueilleusement le nouveau pas que son matérialisme brutal a franchi par rapport à la sophistique hégélienne :

« Pour Hégel, le mouvement de la pensée qu'il personnifie sous le nom d'idée est le démiurge de la réalité, laquelle n'est que la forme phénoménale de l'idée. Pour moi, au contraire, le mouvement de la pensée n'est que la réflexion du mouvement réel, transporté et transposé dans le cerveau de l'homme. Bien que grâce à son quiproquo, Hégel défigure la dialectique par le mysticisme, ce n'en est pas moins lui qui en a le premier exposé le mouvement d'ensemble. Chez lui elle marche sur la tête; il suffit de la remettre sur les pieds pour lui trouver la physionomie tout à fait raisonnable.

« Sous son aspect mystique, la dialectique devint une mode en Allemagne, parce qu'elle semblait glorifier les choses existantes. Sous son aspect rationnel, elle est un scandale et une abomination pour les classes dirigeantes et leurs idéologues doctrinaires, parce que dans la conception positive des choses existantes, elle inclut du même coup l'intelligence de leur négation fatale, de leur destruction nécessaire; parce que saisissant le mouvement même dont toute forme actuelle n'est qu'une configuration transitoire, rien ne saurait lui dissimuler qu'elle est essentiellement critique et révolutionnaire [2]. »

Le matérialisme engendre naturellement son économie politique comme le christianisme la sienne; et M. Büchner, l'auteur du livre de *Force et Matière*, était parfaitement logique quand il allait au Congrès de Lausanne, en 1867, prendre part à la fondation de l'*Internationale*.

Dans la nouvelle économie matérialiste, la propriété, le capital ne reposent sur aucune idée de droit, mais sont présentés comme de simples faits répondant à un ordre de choses suranné :

[1] Malon. *Exposé des écoles socialistes françaises* (Paris, 1872), p. 154.

[2] *Le Capital*, postface de la 2e édition allemande.

« Vous avez appris, disait Lasalle à M. Schultze-Delitsch, combien est grande l'erreur répandue parmi les économistes bourgeois, lorsqu'ils considèrent le capital ainsi que toutes les catégories (idées) économiques comme des catégories logiques et éternelles. *Les catégories économiques ne sont pas des catégories logiques, mais des catégories historiques*. La productivité du capital n'est pas une loi naturelle, mais l'effet d'une situation historique déterminée qui disparaîtra par une nouvelle évolution de l'état social..... »

La plupart des *Katheder-Socialisten* et M. de Laveleye lui-même ne disent pas autre chose.

La famille ne représente pas davantage un principe fixe. Les idées morales sur lesquelles nous basons les relations des sexes et des parents vis-à-vis des enfants, ne sont que l'expression transitoire d'un état social donné, et elles doivent se transformer dans le mouvement qui emporte les hommes vers un perpétuel devenir.

« Si la famille survit à la disparition de l'ancienne société, ce sera dans les conditions d'égalité pour la femme et de garanties sociales pour l'enfant. Mais il se peut que même ainsi réformée, elle ne soit nécessaire que pour un temps, et qu'un jour vienne où elle n'aura plus aucune raison d'être [1]. »

C'est un socialiste déclaré qui parle ainsi, mais il n'est que l'écho de Stuart Mill, appelant de ses vœux un nouvel état d'opinion où les idées sur les fonctions des femmes seraient changées, et où la charge de procréer des enfants ne leur serait plus imposée contre leur volonté [2]. Bakounine a indiqué plus clairement encore les moyens pratiques pour les femmes de son école de se *soustraire aux conséquences de leurs nécessités naturelles*. Il y a là un abîme de corruption que nous ne voulons pas approfondir davantage, et qui, depuis Auguste Comte, est l'obsession de tous les novateurs matérialistes.

L'invasion de l'économie politique par les théories du transformisme a pour résultat de faire disparaître avec les idées de *droit* tous les sentiments d'humanité et de charité. La justice et le droit individuel sont sacrifiés au Moloch du progrès de la collectivité.

L'année dernière, un professeur de l'école d'anthropologie n'a pas craint d'affirmer du haut de sa chaire le droit, pour les races supérieures, de s'assujettir et d'exterminer les races inférieures [3]. Si une fois l'on a admis que l'homme est soumis uniquement à des lois physiques, la conséquence est parfaitement logique. C'est

[1] Jules Guesde. *Essai de catéchisme socialiste* (Paris, 1877), ch. VIII.

[2] *Principes d'économie politique*, liv. II, ch. XIII, § 2 et liv. IV, ch. VII, § 4. Notre analyse adoucit la brutalité des expressions de l'écrivain anglais.

[3] Nous empruntons ce fait à M. Accolas. *Philosophie de la science politique*, p. 369, et nous lui en laissons la responsabilité.

en vertu du même principe que M. Herbert Spencer fait le procès de la charité, en des termes qui dépassent de beaucoup Malthus :

« Nourrir les capables aux dépens des incapables, c'est une grande cruauté, c'est une réserve de misères amassées à dessein pour les générations futures. On ne peut faire un plus triste cadeau à la postérité que de l'encombrer d'un nombre toujours croissant d'imbéciles, de paresseux et de criminels. Aider les méchants (c'est-à-dire les pauvres) à se multiplier, c'est au fond préparer malicieusement à nos descendants une multitude d'ennemis. On a le droit de se demander si la sotte philanthropie qui ne pense qu'à adoucir les maux du moment et persiste à ne pas voir les maux indirects, ne produit pas au total une plus grande somme de misère que l'égoïsme extrême. En refusant d'envisager les conséquences éloignées de sa générosité inconsidérée, celui qui donne sans réfléchir est à peine d'un degré au-dessus de l'ivrogne qui ne songe qu'au plaisir d'aujourd'hui et ignore les douleurs de demain, ou du prodigue qui cherche les jouissances immédiates au prix de la pauvreté finale. Sous un rapport il est pire; car jouissant lui-même sur le moment de la douceur de faire plaisir, il lègue à d'autres les misères futures auxquelles lui-même échappe [1]. »

Il y a des variantes dans la façon dont les nouveaux sophistes conçoivent la modificabilité des phénomènes économiques.

Pour les uns, ces modifications peuvent être à volonté produites par l'effort des savants *positifs*, aidés de la force de l'État. Par *l'instruction intégrale*, au besoin par une nourriture commune et une éducation publique obligatoire et combinée en ce sens, on peut arriver, selon M. Accolas, *à l'égalisation de nature*, si complétement démentie cependant par le mouvement de la civilisation matérielle qui tend au contraire à la multiplication de types distincts [2]. C'est naturellement la donnée des socialistes d'action et des jacobins unis dans l'Internationale et les sociétés secrètes.

Pour les autres, la modification des idées morales, des tendances économiques, des intérêts privés, de leurs besoins de famille et de sociabilité se produit par l'action continue et fatale des lois de la nature. La science n'a qu'à étudier ces transformations dans le passé et à prévoir leur direction pour l'avenir. C'est le point de vue propre aux évolutionnistes anglais et aux *Katheder-Socialisten*.

Malgré cette différence de données — ce n'est pas à l'erreur qu'il faut demander l'unité dans les principes, — tous sont d'accord pour

[1] *Introduction à la science sociale* (trad. franç. Germer Baillère, 1877), p. 369, chapitre intitulé : *Préparation par la biologie*.

[2] V. les travaux de Rümelin analysés par M. Maurice Block. *Traité théorique et pratique de statistique* (Guillaumin, 1878), p. 106.

nier l'existence de lois économiques permanentes et fixes comme la nature. Par là ils se séparent radicalement non plus seulement de l'ancienne école économique, mais de la tradition constante de tous les penseurs qui se sont appliqués dans les différents temps à la science sociale. Par là ils sont des ennemis d'autant plus dangereux de la société qu'ils affectent plus de modération. Comment M. Herbert Spencer peut-il prétendre que sa sociologie transformiste « est propre à modérer considérablement les espérances et les craintes des partis extrêmes, » quand dans la même page il dit que « des changements incommensurables sont dans le cours lent des choses » et que « l'avenir lointain tient en réserve des formes de vie sociale supérieures à tout ce que nous avons jamais imaginé [1] ? » Lorsqu'à leur tour Lasalle, Marx et tous les professseurs socialistes d'Etat préciseront mieux les choses, en disant que le capital, la propriété, la liberté du contrat, » ne sont que des « *catégories historiques* ne répondant à aucun principe fixe de droit, mais seulement les résultats transitoires de certaines combinaisons d'éléments économiques, » empêchera-t-on ces masses populaires auxquelles on a enlevé l'espérance en Dieu et qui sont privées des biens de la terre, d'accélérer ce mouvement par la force, de rapprocher ce lointain [2] ?

Voilà précisément en quoi sont dangereux les savants, qui, comme M. Cliffe Leslie et Bagehot, nient le principe de la permanence de la nature humaine et par conséquent des lois économiques. L'expérience du passé ne peut rien prouver contre l'expérimentation des utopies les plus folles, les plus contraires à la conscience et aux instincts humains.

Comment se fait-il que des conceptions si fausses puissent envahir des esprits d'ailleurs distingués? Il faut en accuser assurément l'anarchie philosophique, bien plus forte en Allemagne et en Angleterre qu'en France, parce que le catholicisme y joue moins que chez nous son rôle de conservateur du bon sens. Mais aussi il faut signaler certaines exagérations de l'ancienne école économique.

[1] *Introduction à la science sociale*, p. 432.

[2] Lisez plutôt dans l'*Egalité* du 16 juin 1878, ce passage d'un article très-caractéristique intitulé : *Socialistes et économistes*. « Si quelques cerveaux pétrifiés osent encore rabâcher sans rire les baroques apologues d'un Bastiat, les économistes intelligents, si conservateurs soient-ils, avouent que la nouvelle critique socialiste a fait justice des déductions hâtives des premiers économistes, et qu'il faut inaugurer pour l'économie politique une période reconstructive. Bien plus, les plus célèbres économistes de ce temps, Stuart Mill, de Laveleye, Wilson, Scheel, Schæffle en tête, sont passés au socialisme sur la question de la propriété. Ici encore sur la question de propriété, les rôles sont changés ; ce sont les socialistes qui reprochent aux économistes d'être les ennemis de la propriété légitime, etc. »

Des hommes qui avaient dit avec Turgot : « Quiconque n'oublie pas qu'il y a des Etats politiques séparés les uns des autres et constitués diversement, ne trouvera jamais bien aucune question d'économie politique, » étaient portés à faire des phénomènes économiques des sortes de combinaisons d'où la plupart des éléments humains étaient exclus. L'influence de la vie nationale, celle de la famille, de la liaison des hommes aux lieux, la coutume, l'action de l'idée du droit et des sentiments de bienveillance sociale, étant éliminées comme choses secondaires et indignes de la science, l'homme le sujet de l'économie politique devenait un être de convention soumis seulement à l'action de l'offre et de la demande. Que de savants ont essayé de réduire les phénomènes économiques en équations algébriques ! Combien d'autres se sont épuisés à la détermination de l'*homme moyen!*

En réalité, il en est de cette sorte d'*homo economicus* comme de l'*homme de la nature* de Rousseau : il n'a jamais existé !

Une réaction n'a pas tardé à se produire, et le principal honneur en revient à M. W. Roscher, professeur à l'université de Leipsig et incontestablement le premier économiste allemand de notre temps. Dans ses *principes d'économie politique*, il a réellement fondé la méthode historique qui consiste à rappeler l'origine de chaque théorie, et à grouper autour de chaque donnée de la science tous les faits historiques qui s'y rapportent. Son *Histoire de l'économie nationale en Allemagne*, publiée en 1874, a complété l'exposé de cette méthode par le plus bel exemple pratique qu'on put en donner. M. Roscher s'élève au-dessus de toutes les écoles et, quoique protestant, il peut à bon droit être rangé parmi les écrivains qui représentent la grande tradition sociale chrétienne.

L'application de l'histoire à la science sociale a déjà donné d'importants résultats. Les travaux de M. de Maurer sur l'ancienne constitution germanique, ceux de M. Sumner Maine, le révélateur de l'Inde antique, ceux de M. Nasse, sur les communautés villageoises du moyen âge en Angleterre, ont fait connaître sous un jour tout nouveau la vie économique du passé. La propriété privative, par exemple, existait bien autrefois, mais quand la famille patriarcale réunissait sous l'autorité d'un seul chef de nombreux ménages, parfois même tout un village, elle revêtait la forme collective entre tous les membres du groupe. De même le régime féodal mieux connu eût apparu comme l'expression de la communauté de vie des populations au moyen âge, avec une division héréditaire de fonctions économiques. La vraie compréhension des droits féodaux du seigneur se combinant avec copropriété des habitants de la marche ou du fief, a pris la place de la légende qui représentait le moyen âge comme une époque

de servitude et de despotisme ; l'on s'est ainsi rendu compte de la fâcheuse transformation de ces rapports qu'a causée au quinzième siècle l'introduction du droit romain dans les pays germaniques.

La méthode historique éclaire non moins l'application du principe de la concurrence dans les échanges. Elle indique très-bien les transactions auxquelles il s'applique légitimement, sans risquer de désorganiser les rapports harmoniques des classes rapprochées par l'œuvre commune du travail. Ce sont celles où il y a un marché libre et ouvert, et pour lesquelles l'égalité des parties existe en fait comme en droit.

L'état actuel du monde où par suite des facilités de l'échange chacun produit presque exclusivement ce qu'il ne consomme pas pour se procurer par voie d'achat les objets de sa propre consommation, cet état, disons-nous, a été précédé d'un autre tout différent, et lui reste encore quelque fois juxtaposé. Quand chaque canton devait produire tout ce qui était nécessaire à ses habitants, les industries domestiques tenaient la plus grande place dans la production ; le prix de la plupart des services et des denrées était généralement réglé par la coutume au lieu d'être abandonné aux accaparements ou aux concurrences d'un marché trop restreint.

Voilà deux états économiques bien distincts, mais qui dans la pratique se prolongent, se pénètrent réciproqnement. La nouvelle école allemande et italienne a appelé le premier *Naturalwirthschafft*, *Economia naturale* et le second *Geldwirthschafft*, *Economia del denaro*. Elle reproche justement aux *Manchester men* de ne pas tenir compte des états économiques où l'échange n'intervient pas, et des nombreux cas où le régime du travail n'est pas exclusivement réglé par un contrat.

Cette distinction doit désormais prendre place dans la science. Elle a une grande importance ; mais les hommes distingués qui, comme M. Luzzati, l'ont mise en lumière, ne devraient pas oublier qu'elle est renouvelée des Grecs et qu'Aristote l'avait faite avant eux [1].

L'existence d'institutions sociales différentes et d'états matériels du monde très-divers, n'infirme nullement l'existence des lois économiques. Sans doute il ne faut pas élever au rang de lois les phénomènes particuliers à une situation, comme ceux qui avaient donné naissance à la fausse théorie du *Wage-fund;* sans doute il faut placer au premier rang des actions économiques l'action de la famille et de la constitution politique ; mais la nature humaine étant toujours la même malgré la différence des temps et des lieux, on

[1] *Politique*, liv. I, chap. III, § 12.

trouve en elle des caractères généraux qui dominent toutes les différences de nationalité et de constitution sociale. Aussi la recherche de l'intérêt propre est le moteur premier de l'ordre économique, et en se plaçant à ce point central, M. Lowe a pu dire justement que « l'économie politique n'appartient à aucune nation, n'est d'aucun pays et qu'aucun pouvoir ne peut la changer. » Les lois économiques de cet ordre général sont en définitive l'expression même du plan divin qui a créé l'univers.

M. Dameth, établissant cette vérité contre les *Katheder-Socialisten*, remarque judicieusement que si l'amplitude d'action de ces lois va en augmentant avec l'accroissement matériel des sociétés, elles ont toujours existé même dans les états sociaux les plus primitifs, et il cite parmi les lois de cet ordre celle de la coopération des efforts, de la division des tâches, de l'échange et par conséquent de la valeur. L'histoire même de la propriété nous semble confirmer tout à fait cette vue. Ce que l'on appelle propriété collective et que l'on oppose à la propriété individuelle de nos jours n'était pas autre chose que la propriété privative d'une famille patriarcale, d'un village, vis-à-vis des familles et des villages voisins. Le caractère exclusif d'une propriété de ce genre s'accuse assez dans les guerres constantes, que soulève entre les tribus sauvages la défense de leurs territoires de chasse. Le groupe possesseur du sol s'est resserré à un seule ménage dans la suite des temps, mais le principe exclusif et privatif de la propriété remonte au premier jour même de l'humanité.

On pourrait compléter cette démonstration en rappelant toutes les applications des lois économiques mentionnées dans l'histoire de la Grèce, dans les anciennes lois de l'Inde, dans ces vieux documents juridiques de la Chaldée, publiés cette année même par MM. Menart et Oppert et qui datent du huitième siècle avant Jésus-Christ, jusque dans la Genèse enfin. Remontant plus haut encore, M. de Quatrefages, dans son beau livre, l'*Espèce humaine*, a établi par *l'ensemble des faits* le triple caractère moral, social et religieux de l'homme dans tous les temps, contrairement aux assertions de John Lubbock et d'Herbert Spencer [2].

[1] V. à la fin de l'ouvrage déjà cité de M. Dameth l'appendice intitulé : *les nouvelles doctrines économiques*. Les théories des *Katheder-Socialisten* sur la modificabilité et la transformation des lois économiques viennent d'être très-bien réfutées par M. de Stein, professeur à l'Université de Vienne, dans la nouvelle édition de son ouvrage *Volkswirth-Schafslehre* (Vienne 1878, Braumuler.)

[2] Le procédé de M. Herbert Spencer dans ses *Etudes de Sociologie* consiste dans l'accumulation d'un grand nombre de faits contraires aux idées morales reçues et empruntés à des peuples très-divers, mais ce groupement

C'est ainsi que la méthode historique sainement appliquée corrige les abus qu'on a voulu faire d'elle. Que signifierait l'histoire, si la nature de l'homme, n'était pas toujours la même, s'il ne fallait pas toujours répéter dans un certain sens avec le sage : *Nil novi sub sole?*

Telle Thucydide comprenait l'histoire quand il disait, au début de son œuvre immortelle, qu'il écrivait pour ceux « qui voudraient connaître avec certitude ce qui s'est passé, et en vue des événements qui se reproduiront un jour, et qui en vertu de la nature humaine seront semblables et analogues [1]. »

Pas plus que la sophistique n'a tué la philosophie, les socialistes et les évolutionnistes n'empêcheront l'histoire d'apporter le grave tribut de ses enseignements à la vérité morale et économique. De plus en plus les historiens contemporains se préoccupent de décrire l'état social des peuples, et la véritable histoire se substitue ainsi à *l'histoire bataille* et à *l'histoire anecdotique.* Au premier rang des œuvres récentes de ce genre, nous devons signaler *l'Histoire de Duguesclin* de M. Siméon Luce et la *Geschichte des deutschen Volkes seit dem ausgange des Mittelalters* [2] (*l'Histoire du peuple allemand depuis la fin du moyen âge*), de M. Janssen, qui l'une et l'autre apportent à l'économie politique les révélations les plus sûres et les plus intéressantes sur les âges d'où est sortie immédiatement la société moderne.

Nous citions tout à l'heure M. Dameth et sa vigoureuse réfutation des erreurs transformistes modernes appliquées à l'économie politique. Elle donne une juste idée des services rendus par la vieille école, qui mérite bien ici son nom *d'orthodoxe.* En affirmant la permanence des lois économiques et leur caractère naturel, elle conserve les bases de la science. Assurément, son programme a besoin d'être agrandi, et nous allons dire quelle est la science assez

est artificiel et ces collections de faits manquent, si l'on peut ainsi parler, à la fois de contiguïté géographique et de continuité dans l'ordre des temps. La possibilité de se dégrader et de tomber fort bas est malheureusement dans la nature humaine. De nombreux phénomènes de dégradation ne prouvent rien de plus qu'une foule d'usages bizarres, quand ils ne font pas partie d'un ensemble continu et bien lié. Voilà pour la critique de M. Spencer. Quand il veut établir positivement une donnée, sa méthode est encore plus pauvre. Par exemple dans l'*introduction à la science sociale*, il affirme au texte de la page 394 que l'enseignement des vérités religieuses ne rend pas meilleurs ceux qui le donnent. Dans une longue note il cite pour toute preuve le fait d'une revue envoyée d'office à un certain nombre de personnes qui avaient négligé de la renvoyer ou de s'abonner. La proportion des *clergymen* dans ce cas était plus forte, parait-il, que celle des laïques! et voilà la démonstration faite!!!

[1] Thucydide, *Histoires*, I, 22.

[2] Freiburg en Breisgau, chez M. Herder. T. I, 1878.

sûre d'elle-même et assez large dans ses conceptions qui devra le compléter. Mais au moins ses travaux ont une valeur propre ; sur un terrain limité ils auront maintenu les droits du bons sens et de la saine raison. A ce titre ils doivent prendre place dans cette science saine, qui est indépendante de toutes les erreurs des savants et dont on peut dire aussi : *Est perennis quædam philosophia.*

VI

Cette science-là s'est de tout temps formulée dans un ensemble de maximes et de coutumes suivies par les nations que les révolutions n'ont pas bouleversées. Le propre des époques de prospérité est précisément l'absence de questions sociales ouvertes. Après la paix dans les consciences et dans les familles, la paix dans l'atelier est certainement le plus grand bien des peuples. Ils en ont joui malgré des perturbations passagères, pendant le moyen âge et l'ancien régime. Ils n'avaient pas alors besoin d'une science économique enseignée didactiquement. Les enseignements de la loi morale appuyés sur l'autorité divine suffisaient à régler les relations des classes vouées au travail. Quelques discussions sur certains contrats dangereux eu égard aux conditions matérielles du monde comme le prêt à intérêt, des dissertations sur les impôts et les monnaies répondaient suffisamment aux besoins de ces sociétés. Heureux les peuples, qui n'ont pas d'histoire ! Heureux aussi, pourrait-on dire, les peuples qui n'ont pas d'économie politique.

A partir du dix-huitième siècle l'ancien équilibre des classes a été détruit par la révolution en même temps que l'introduction des machines changeait les conditions matérielles du travail.

Née au milieu de ces changements, la nouvelle science, avons-nous dit, s'est malheureusement trouvée infectée dans sa conception première d'un vice qui l'a empêchée de rendre à cette société si agitée les services qu'on eût dû attendre d'elle.

Bien plus ses représentants ont propagé systématiquement un certain nombre d'erreurs de nature à aggraver encore les maux du temps, et c'est à bon droit que M. de Tocqueville a signalé les physiocrates, comme ayant exercé l'influence la plus funeste sur le cours de la Révolution.

Physiocrates français et économistes anglais ont à l'envi attaqué les anciennes coutumes des peuples chrétiens qui faisaient de la richesse une fonction sociale au lieu d'un simple moyen de jouissance égoïste, et qui, par une juste conséquence, assuraient la stabilité des familles, ainsi que la consevation des domaines ruraux, et des ateliers de travail de toute grandeur.

L'application qu'ils ont faite, malgré les faits et les principes du quatrième commandement, de la loi de l'offre et de la demande aux relations entre maîtres et ouvriers, a rendu plus désastreux pour les travailleurs les changements d'emploi et leurs agglomérations sur les bassins houilliers qu'a entraînés *l'Era of machinery*. Que de chefs d'industrie égoïste et cupides ont trouvé une justification apparente de leur conduite dans les tristes maximes de Turgot et de Smith !

Enfin, pour compléter la démolition de l'édifice social, les économistes ont, au mépris de l'expérience de tous les peuples, attaqué l'existence de tous les corps intermédiaires dans l'Etat, provinces, communes, universités, colléges, corporations ouvrières, fondations charitables. Turgot demandait à Louis XVI de découper la France en parallélogrammes de quatre lieues carrées et aurait voulu confisquer toutes les propriétés des corps indépendants ! C'est bien à lui que remonte la responsabilité de l'œuvre de destruction de toutes les anciennes institutions, qu'ont accomplie la Constituante et la Convention.

Ces erreurs n'étaient assurément pas inhérentes à la science, mais bien la conséquence du faux point de vue philosophique et de l'esprit d'antagonisme religieux et politique de ses représentants. La vérité sociale n'a cependant jamais manqué de défenseurs et dès l'époque de la Révolution l'on trouve dans les écrits de Burke, de M. de Maistre, de M. de Bonald, l'expression fragmentaire sans doute, car ils n'ont pas traité ces sujets *ex professo*, mais au moins très-nette, de la tradition chrétienne et monarchique sur la propriété, le travail et l'Etat. Cette tradition était si vivante que, quand en 1815 la fameuse Chambre *introuvable* sortit avec tant de spontanéité du sein de la France rendue enfin à elle-même, elle avait un programme complet de reconstitution sociale, qui mettait à la base la stabilité de la famille et la prépondérance de la propriété foncière, qui rendait une vie propre aux localités et aux œuvres d'utilité publique, qui enfin comprenait le rétablissement, alors possible, des corporations ouvrières, dégagées des anciens abus du monopole.

Nous n'avons pas à dire par suite de quels évènements ces pensées si fécondes ne purent être réalisées, mais elles sont toujours restées la doctrine fondamentale de l'école royaliste. Passant pardessus toutes les œuvres de polémique, on en trouve l'expression vraiment scientifique et largement ordonnée dans *l'Economie politique chrétienne* de M. de Villeneuve Bargemont. Voulant signaler la plaie naissante du paupérisme et en indiquer les remèdes, l'écrivain catholique soumettait à un examen calme, appuyé sur des faits nombreux et bien observés, les conclusions de Smith, de Jean-

Baptiste Say, de Malthus, de Sismondi. A son tour, il esquissait dans un cadre bien conçu les lignes principales de la véritable science, mettant largement à profit les observations fondées des économistes contemporains, mais les rectifiant sur les questions vitales des devoirs de la propriété, du régime du travail, de l'influence d'une saine constitution politique. Il aura surtout eu le mérite de mettre en pleine lumière ce qui est la base de toute science basée sur les faits, à savoir l'influence capitale du péché originel. On ne le dira jamais mieux que lui : « Là est l'explication complète des causes de l'inégalité des conditions sociales et par conséquent la dernière raison de l'indigence. » Avec la notion de l'expiation, le dogme de la compensation dernière dans une autre vie, donne seule le sens du travail imposé à l'homme; « mais s'il en est séparé, il n'est plus que l'instrument de l'égoïsme, il ne conduit plus à la vertu ni au bonheur, il perpétue et aggrave le désordre de l'état social qu'il était appelé à fonder [1]. »

Les excellents ouvrages de M. Raudot, les nombreux articles qu'il a publiés jusqu'à ce jour dans ce recueil, ont contribué à maintenir et à développer cette saine tradition, qui au milieu du désarroi des écoles issues de l'idée révolutionnaire est appelée à rassembler les membres épars de la science. Parfois en avance sur ses contemporains par la sagesse de ses prévisions et sa hardiesse à attaquer les idoles du jour, M. Raudot est un des hommes qui auront le plus contribué dans notre pays à la restauration de la science sociale. Au même titre il faut rappeler les *Etudes sur la Russie* de M. de Haxthausen qui datent de la même époque (1849-1851) et qui ont été publiées à la fois en français et en allemand. M. de Haxthausen a pénétré profondément la constitution sociale de la Russie et en a déduit des observations comparées sur son état et celui des nations occidentales, qui après trente ans ont encore le plus haut intérêt. Penseur original, observateur consciencieux des arts agricoles et industriels il rapppelle de loin M. de Maistre et présage M. Le Play. C'est en effet à cette grande lignée d'esprits que se rattache l'illustre auteur des *Ouvriers européens et de la Réforme sociale en France*. Dès le premier jour Sainte-Beuve le signalait comme « un Bonald rajeuni, scientifique et progressif » devinant ainsi ce qui faisait sa force et allait rendre son action si puissante sur une fraction considérable de l'opinion. Entré dans les études sociales par une voie très-éloignée de l'influence catholique, M. Le Play, grâce à sa rare

[1] *Economie politique chrétienne ou Recherches sur les causes du paupérisme en France*, t. I, p. 111 et 206, 3 vol. in-8°, 1834. On doit aussi à M. de Villeneuve une *Histoire de l'économie politique*. 2 vol. in-8°, 1841. *Les Considérations sur l'économie politique* de M. de Coux (1832) expriment les mêmes doctrines.

bonne foi et à sa puissance d'observation, avait retrouvé une partie importante des grandes vérités qui constituent la tradition sociale des peuples chrétiens : à savoir l'action constante du péché originel, la nécessité de l'autorité domestique et de la religion pour réprimer les vices inhérents à la nature humaine déchue, la notion des devoirs de la richesse vis-à-vis des classes inférieures, la nécessité de conserver dans la famille le foyer et l'atelier de travail et d'unir ainsi les générations nouvelles aux anciennes. Les peuples modernes, concluait-il avec un courage rare de nos temps, ne pourront retrouver la paix sociale perdue qu'en rompant avec les trois faux dogmes de 1789, la bonté native de l'homme, la souveraineté du peuple et l'égalité providentielle.

Si les conclusions de M. Le Play sont aussi anciennes que la vérité elle-même, sa méthode pratique a un caractère absolument original et constitue un des plus puissants efforts de l'esprit scientifique.

Toute organisation sociale doit être jugée d'après ses fruits, d'après l'harmonie qu'elle produit dans la société et le bien-être qu'elle assure aux classes les plus nombreuses. Le véritable sujet de l'observation économique est la famille, non pas l'individu isolé, car c'est dans son cercle que se déroule d'un bout à l'autre la vie humaine, depuis la faiblesse de l'enfance jusqu'aux années pesantes du vieillard. Telles sont les données, tel est le cadre des *Monographies de famille* qui forment l'ouvrage des *Ouvriers européens* [1]. Par la précision de leurs budgets et de leurs comptes, par la pénétration de la vie intime du foyer et de l'atelier, elles donnent des résultats auxquels n'ont jamais pu atteindre les statistiques et les enquêtes officielles [2]. On en peut juger par l'analyse des moyens de subsistance des ouvriers. Les ouvrages d'économie politique ne parlent jamais que des salaires, c'est-à-dire du prix fixe payé en proportion du travail effectué à la tâche ou à la journée. Mais en fait, quand on regarde de près comme le fait M. Le Play, on voit que dans bien des cas, à cet élément viennent s'ajouter des subventions,

[1] Une nouvelle édition des *Ouvriers européens*, complétement refondue et augmentée d'un grand nombre de monographies nouvelles, vient de paraître chez M. Mame (6 vol. in-8°).

[2] M. Le Play ne néglige nullement les opérations de la statistique. On leur doit des indications qu'elles seules peuvent donner sur la répétition régulière sur de grands nombres de certains phénomènes qui ont, quant à l'individu, un caractère accidentel. Mais malgré tout le développement que MM. Quetelet, Engel, Rümelin et bien d'autres savants distingués ont cherché à lui donner dans ces dernières années, la statistique ne peut atteindre que cet ordre de faits. L'appréciation de tout ce qui touche à la prospérité ou à la souffrance lui échappe. Loin de s'exclure, les deux procédés d'observation doivent se compléter mutuellement.

c'est-à-dire des allocations proportionnées aux besoins de la famille et non plus comme le salaire au travail effectué. Ces subventions consistent soit en objets de consommation donnés par le patron ou propriétaire, soit en droits d'usage sur des biens communaux. Selon que le salaire ou la subvention prédomine, la constitution sociale est tout autre. La propriété du foyer, d'un jardin, d'animaux domestiques, le bénéfice des industries accessoires entreprises par la famille sont des sources d'existence et de bien-être dont il faut tenir compte avant tout quand on parle de la situation des ouvriers d'un pays. Aussi cette analyse est-elle adoptée définitivement par des écrivains, qui ne se rattachent pas directement à M. Le Play, notamment par l'économiste américain, M. Francis Walker, dans l'ouvrage sur la question des salaires dont nous avons déjà parlé [1].

Tandis que les économistes de second ordre, s'abandonnant peu à peu au procédé idéologique enlevaient à l'économique son caractère de science d'observation et ne saisissaient les phénomènes sociaux que d'une façon tronquée, M. Le Play les fait apparaître dans leur ensemble et leur complexité vivante, et non plus réduits à l'état de pièces anatomiques : *La religion — La propriété — La famille — Le travail — L'association — Les rapports privés ou la hiérarchie dans le travail — Le gouvernement*, voilà dans le seul énoncé des divisions de la *Réforme sociale*, tout l'ordre des choses rétabli et la pyramide remise sur sa base.

Les nombreuses vérités démontrées par les économistes dans le domaine de la *chrématistique* proprement dite, trouvent leur place dans cet ensemble; si M. Le Play ne les a pas traitées à son tour, c'est parce qu'il regarde comme définitivement élaborées ces démonstrations utiles, mais d'un intérêt cependant secondaire auprès des grandes vérités attaquées ou négligées imprudemment.

Très-préoccupé de l'état actuel de division des esprits, l'éminent écrivain s'est borné à prendre pour criterium du bien et du mal, les faits de prospérité et de souffrance sans remonter au principe absolu du droit. Après avoir insisté fortement sur la nécessité de conformer les institutions civiles au Décalogue, il s'arrête à cette première assise. Il indique la nécessité d'une religion positive, mais il n'étudie pas les effets sociaux si divers pourtant, des cultes faux et de la religion vraie. L'œuvre de M. Le Play n'en aura pas moins exercé une influence très-heureuse pour le redressement de la science. En effet la famille,

[1] Dans ses publications de 1874 et de 1875, le *Bureau of statistics of labour* de l'Etat de Massachussets, s'est approprié sur des proportions moindres la méthode de M. Le Play et a publié des esquisses d'un certain nombre de monographies de famille. Son livre sur *l'Organisation du Travail* a été traduit aux Etats-Unis en 1871.

la hiérarchie du travail, la légitimité politique sont des principes de l'ordre naturel [1] et la sophistique contemporaine les attaque non moins que les vérités de la religion. Des peuples païens dont Bossuet et saint Thomas ont loué la sagesse, ont trouvé dans l'observation de ces préceptes du droit naturel, une prospérité temporelle qu'on peut à bon droit, opposer aux désordres des peuples modernes qui ont rejeté, non-seulement le christianisme, mais encore le Décalogue et les lois imprescriptibles du juste gravées dans la conscience.

Mais quand on se place au point de vue absolu, il faut sous peine de méconnaître la loi de continuité des actes humains et le caractère d'unité de la science, faire à l'élément surnaturel dans les études sociales, une place adéquate à celle qu'il tient dans la vie réelle des sociétés. Il ne faut pas non plus, comme Bastiat, poursuivre dans la succession des phénomènes économiques le mirage d'une *harmonie* que la vie future peut seule réaliser.

Dès ici-bas même, la religion vraie contient dans son enseignement moral tous les fondements de l'économie sociale. « De même que les préceptes de la loi humaine ordonnent l'homme pour une certaine communauté humaine, ainsi les préceptes de la loi divine ordonnent l'homme pour une certaine communauté ou république des hommes sous le gouvernement de Dieu [2]. »

Le Décalogue est la base de la science économique, comme le rappelait dans son dernier mandement de carême, le vénérable archevêque de Paris; puis l'Evangile vient couronner cet édifice et en pénétrer toutes les parties : les sacrements de l'Eglise donnent la force de pratiquer les préceptes de l'une et de l'autre loi, et les peuples qui inclinent leur cœur à cette voix, y trouvent la paix sociale, la paix qui est la meilleure des prospérités temporelles ! Les passions humaines tendent sans cesse à troubler ce bel ordre des

[1] Les distinctions à faire en ces matières délicates, nous paraissent très-nettement indiquées dans un article sur *le travail et le christianisme* publié dans les *Etudes des Pères de la compagnie de Jésus* (mai 1878) : « Le Christianisme suppose et conserve toutes les idées métaphysiques, morales et religieuses, naturellement accessibles à la raison; il y joint les vérités révélées. A la loi naturelle qu'il retient tout entière, il ajoute des préceptes positifs. Si par *esprit chrétien* vous entendez tout ce que la religion chrétienne enseigne et commande, il est exact de dire qu'en dehors de cet esprit nulle question sociale ne peut être traitée. Mais si par ce mot vous voulez dire ce qui distingue des connaissances naturelles la révélation commencée dans l'ancienne loi et complétée par Jésus-Christ; ce que les enseignements de l'Evangile ont ajouté à ceux de la raison, ne niez pas qu'on puisse établir certaines vérités sociales sans leur donner pour base cette doctrine révélée : ce serait commettre une confusion regrettable. » P. Desjacques.

[2] *Summa theologica*, prima secundæ quæstio 100, art. V.

choses, et il ne faut rien moins qu'une autorité toujours vivante et présente pour les empêcher de prescrire contre lui.

Quoi de plus contraire à la droite raison que cette proposition condamnée par *le Syllabus* : « Toute règle des mœurs et toute honnêteté doit consister dans l'accumulation et l'augmentation des richesses de quelque façon que ce soit et dans la recherche des jouissances. » (Proposit. LVIII)! Quel anathème fut plus opportun dans ce siècle dont la Bourse semble être le temple! N'est-il pas admirablement approprié aux besoins de la société contemporaine cet enseignement donné par Pie IX dans son Encyclique du 10 août 1863 : « Certainement les hommes, selon la propre et diverse condition de chacun, doivent se procurer par leurs travaux les choses nécessaires à la vie.... Mais il faut absolument qu'ils fassent tout avec honnêteté, avec justice, avec intégrité et charité ; qu'ils aient toujours Dieu devant les yeux et qu'ils observent exactement ses commandements et ses préceptes! »

L'enseignement des grandes vérités sociales a toujours été dans les attributions de l'Eglise, et la société civile périrait inévitablement si elle parvenait jamais à l'étouffer.

Cette coordination, cette subordination de la science sociale aux vérités premières n'est que la conséquence de l'unité qui règne dans le monde des faits et elle ne gêne en rien le développement scientifique dans tout ce qui touche aux questions d'application et à l'emploi des procédés d'observation. Le concile du Vatican, qui a si nettement revendiqué les droits de la raison contre des attaques imprudentes, a aussi réservé le domaine légitime de la science.

« Bien loin que l'Eglise soit opposée à l'étude des arts et sciences humaines, dit la Constitution *de Fide catholica*, elle la favorise et la propage de mille manières. Car elle n'ignore ni ne méprise les avantages qui en résultent pour la vie des hommes; bien plus elle reconnaît que les sciences et les arts venus de Dieu, le maître des sciences, s'ils sont dirigés convenablement doivent de même conduire à Dieu avec l'aide de sa grâce ; *et elle ne défend pas assurément que chacune de ces sciences, dans sa sphère, ne se serve de ses propres principes et de sa méthode particulière;* mais tout en reconnaissant cette juste liberté, elle veille avec soin pour les empêcher de se mettre en opposition avec la doctrine divine, en admettant des erreurs ou en dépassant leurs limites respectives pour envahir et troubler ce qui est du domaine de la foi. »

Voyez plutôt comment Bossuet, dans une matière où l'enseignement de l'Eglise a souvent autrefois rencontré les défiances des légistes, fixe le terrain respectif de la morale et de la science économique :

« La religion n'entre point dans les manières d'établir les impôts publics que chaque nation connaît. La seule règle divine et inviolable parmi tous les peuples du monde est de ne point accabler les peuples et de mesurer les impôts sur les besoins de l'Etat et les charges publiques [1].

Nous le demandons à tous les savants de bonne foi, n'est-ce pas une grande condition de progrès pour l'économie sociale que d'être fixée dès le début sur les points de départ et sur ceux d'arrivée : le but de la vie des hommes — la nature et la fin de la société —, la légitimité indestructible des droits individuels de famille et de propriété, en même temps la mesure dans laquelle la société peut leur demander certains sacrifices? — Ce n'est pas nous qui discuterons indéfiniment sur la question de savoir si l'Etat doit être un *rechstaat* ou un *kulturstaat*, c'est-à-dire, s'il doit se borner à assurer matériellement la sécurité ou prendre la charge de réaliser l'œuvre de la civilisation collective. Nous sommes préservés sur ces questions de principes qui dépassent de beaucoup le cercle de la science sociale, des excès dans un sens ou dans l'autre ; nous n'en pouvons que mieux ensuite étudier par les procédés divers de la méthode d'observation les questions qui rentrent exclusivement dans notre domaine.

Aussi au fur et à mesure que les événements dissipent la confusion créée par la fausse philosophie du dix-huitième siècle, la science sociale chrétienne se reconstitue en s'adaptant aux besoins des temps nouveaux.

Dans ces dernières années, nous avons vu se multiplier les œuvres développant l'identité des principes de la morale religieuse et de l'économie politique. Citons seulement les *Conférences* du P. Félix *sur la famille* (1860), sur l'*Économie politique* (1866), sur le *Socialisme* (1878); *l'Economie sociale au point de vue chrétien*, par M. l'abbé Corbière (1863) ; *le Problème économique et la doctrine catholique*, par le R. P. Delaporte (1867).

La situation douloureuse des ouvriers de l'industrie manufacturière a surtout attiré l'attention des écrivains et des pasteurs catholiques. L'introduction des machines, en changeant les emplois du travail, en rendant momentanément inutiles un certain nombre de bras, en déplaçant les populations et les agglomérant sur des bassins houillers où elles ne trouvent plus les subventions que la sagesse sociale des âges chrétiens ménageait aux membres les plus pauvres de la communauté, voilà sans doute la cause immédiate des souffrances des populations manufacturières; mais la destruction des institutions protectrices du passé, l'oubli par les patrons de leurs devoirs

[1] *Politique tirée de l'écriture sainte*, Livre X, article 1er. *Des richesses ou des finances; du commerce et des impôts.*

envers les ouvriers ont rendu beaucoup plus douloureuse cette période de transition [1]. L'Eglise ne pouvait rester muette devant cette situation, et au milieu de nombreux écrits qu'elle a inspirés, on n'a pas perdu le souvenir de l'important travail de Mgr de Ketteler, le grand évêque de Mayence, *Die Arbeiter-Frage*, ni plus récemment la *lecture* faite par le cardinal Manning devant le *Mechanic Institute* de Leeds sur *la dignité et les droits du travail.* Le discours sur la question sociale prononcé par le prince de Lœchlenstein à l'assemblée des catholiques de Vienne en 1876, l'ouvrage de M. R. Meyer, *le Combat pour l'émancipation du quatrième Etat* (2 vol. 1876), de nombreux articles publiés par M. Icerg, le grand patriote bavarois, dans les *Historisch politische Blœtter* de Munich, la polémique spéciale soutenue par les *Christlich-Sociale Blœtter* d'Aix-la-Chapelle, indiquent combien sont vives ces préoccupations parmi les catholiques allemands. Quoique écrites dans le feu de conflits à la fois religieux, politiques et économiques, les diverses œuvres renferment d'importantes contributions pour la science sociale, que les professeurs officiels d'économie politique seraient mal venus de négliger.

Les institutions républicaines, on le sait aujourd'hui, sont loin de préserver les travailleurs de ces souffrances et les Etats-Unis ont aussi leurs convulsions sociales rendues plus dangereuses par l'isolement entre les classes, que développe l'esprit d'égalité poussé à outrance. Les catholiques si intelligents de ce grand pays ne restent pas inactifs devant ces maux nouveaux. Evêques et publicistes mettent à l'envi en lumière cet enseignement social de l'Eglise dont la démocratie avait cru pouvoir se passer. Au milieu de beaucoup d'écrits d'actualité, plusieurs méritent assurément de survivre aux circonstances qui les ont inspirés; et entre autres nous voudrions voir réimprimer et traduire une série d'articles publiés en 1872 dans le *Catholic World* sur les devoirs politiques, religieux et sociaux des riches.

En France l'école catholique peut revendiquer *les Lois économiques* de M. de Metz-Noblat comme un exposé clair et élégant de l'état de la science classique en 1867. Résumé du cours fait par cet homme de dévouement à la faculté de droit de Nancy, c'est le meilleur ouvrage élémentaire qu'on puisse recommander. Ne pouvons-nous pas aussi rattacher à la science française, l'éminent professeur de Louvain, M. Charles Périn? Dans son beau livre de *la Richesse dans les sociétés chrétiennes*, il a donné un exemple de ce que peut devenir l'économie politique appuyée sur ses vrais fondements, en même temps qu'il s'est acquis un rang scientifique, reconnu même

[1] Voir la remarquable introduction du tome IV des *Ouvriers européens,* par M. Le Play, deuxième édition.

par nos adversaires. Plus récemment un nouvel ouvrage, *les Lois de la société chrétienne*, est venu mettre le sceau à une renommée qui s'étend dans tout le monde catholique. Mais les lecteurs du *Correspondant* sont trop familiers avec ces livres pour qu'il nous soit permis de nous y arrêter, il vaut mieux leur signaler une étude sur *le Travail et le Capital en Angleterre* [1] dû à M. Devas, professeur d'économie politique au collège catholique établi récemment près de l'Université de Londres. Tout en traitant d'une façon approfondie les questions spéciales que soulève l'organisation du travail manufacturier et agricole dans son pays, le savant écrivain expose d'une façon fort remarquable l'enseignement chrétien sur les relations du travail. Nous signalons particulièrement dans son livre une détermination très-exacte des conditions qui légitiment l'action de la concurrence et la compétition pour la fixation du prix.

Nos universités française, espérons-le, apporteront, elles aussi, leur contingent à l'œuvre commune et déjà nous pouvons saluer, dans les magnifiques conférences sur l'ordre social faites par M. Lucien Brun à l'université de Lyon [2], un gage du grand renouvellement scientifique que doit produire la reprise de possession par l'Eglise d'un terrain qui aurait dû rester toujours sien.

Malgré le nombre et la valeur de ces travaux, le champ reste encore largement ouvert devant les économistes chrétiens. Faire rentrer dans le cadre de la science toutes les démonstrations acquises, toutes les observations faites par les écoles diverses et qui restent stériles entre leurs mains, pénétrer, par l'esprit d'unité et de coordination de la science générale, ces sciences particulières qui deviennent de plus en plus nombreuses, surtout étendre leur domaine par des observations précises et multipliées sur les populations ouvrières et les constitutions nationales, demander à l'histoire étayée sur les recherches d'une impartiale érudition le secret de la vie des civilisations anciennes et en tirer ces enseignements que Thucydide déjà lui demandait, mais qui sont d'autant plus positifs que des siècles plus nombreux se sont accumulés. Tel est le programme de la science sociale chrétienne. Puissent les ouvriers être à la hauteur de la tâche à laquelle l'Eglise et la patrie les convient également.

Claudio Jannet.

[1] *Labour and capital in England from catholic point of view*, in-8°, 1876. Burns and Oats, Londres.

[2] Nous espérons que ces conférences, publiées successivement par la *Revue catholique des institutions et du droit*, seront bientôt réunies en un volume.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Les grands jours de l'Exposition universelle. Quelques points noirs. Débordement de l'invasion cosmopolite. Complet partout. Hôtels garnis, restaurants et théâtres. Nombreuses vieilleries et rares nouveautés. Vaudeville : *le Mari d'Ida.* — Le congrès des femmes. Le *meeting* en faveur de la paix. L'abbé de Saint-Pierre et Richard Cobden. Le service anniversaire de M. Thiers. La revue du 15 septembre. Exécution de Barré et de Lebiez : le spectacle et les spectateurs. Une réforme réclamée par l'opinion. — Les morts : M. Naudet. M. Léon Duval. M. Clément Laurier. Un Pizarre avorté : Orélie-Antoine Ier, ex-roi d'Araucanie et de Patagonie. La statue de Lamartine à Mâcon.

I

L'Exposition universelle n'a plus guère qu'un mois à vivre, et l'on peut dire, en employant un dicton vulgaire, qu'elle jouit de son reste. Les vacances ont levé le dernier obstacle qui retenait encore bien des pèlerins avides d'entreprendre le voyage du Champ-de-Mars, et, depuis quelques semaines surtout, les retardataires affluent de toutes parts, dans cette saison propice qui n'est plus l'été, qui n'est pas encore l'automne et qui nous a rendu le soleil sans nous ramener les chaleurs accablantes. La moyenne des entrées quotidiennes s'élève au chiffre imposant de quatre-vingt à quatre-vingt-dix mille. Le dimanche, il est à peu près impossible de pénétrer dans les galeries, et même en ce large espace découvert entre le Champ-de-Mars et le Trocadéro où la foule disparaît comme engouffrée, on se touche les coudes, on se marche sur les pieds et l'on se trouve porté par le courant qu'on ne parviendrait à remonter qu'au prix des plus laborieux efforts. L'Europe et le Nouveau-Monde occupent Paris. L'ancien monde lui-même s'est levé et défile sous nos yeux. Du Nord et du Sud, de l'Orient et de l'Occident, il nous est arrivé des échantillons de tous les peuples et de toutes les races.

Paris est devenu la tour de Babel; la confusion des langues y éclate partout : dans la rue, au restaurant, en voiture, en chemin de fer, si bien que le meilleur moyen pour n'être pas compris de ses voisins est de parler français. Le Russe abonde, l'Anglais fourmille ; les Allemands eux-mêmes n'ont pas longtemps gardé rancune à notre Exposition, et il semble qu'ils aient voulu nous dédommager de l'absence de leurs produits par la surabondance de leurs personnes. Le Turc seul, parmi les nations européennes, est rare et généralement affaissé ; à peine si, de loin en loin, on voit circuler mélancoliquement à travers la foule un fantôme taciturne coiffé d'un fez à la pourpre éteinte et ternie.

Dans ma dernière visite à l'Exposition, sans parler des types exotiques les plus caractérisés, des quarterons, des mulâtres, des nègres, des Brésiliens, des Péruviens, des Japonais et des Chinois, j'ai rencontré un rajah de l'Inde, les chefs arabes portant sur leurs burnous blancs les insignes de la Légion d'honneur, le roi de Portugal et le grand-duc Constantin de Russie venu avec son frère, le grand-duc Alexis, pour assister aux concerts de musique moscovite donnés par M. Rubinstein dans la salle des fêtes du Trocadéro et au triomphe des chevaux russes dans l'exposition hippique de l'esplanade des Invalides.

D'ordinaire, les derniers jours d'août et les premiers jours de septembre achèvent de dépeupler Paris. Ceux qu'avaient retenus leurs affaires ou leurs plaisirs se hâtent de partir pour les eaux et d'aller s'enfouir sous les ombrages de leurs villas. La vie de château commence. L'ouverture de la chasse convoque tous les disciples de saint Hubert. Les grands propriétaires songent à leurs vendanges. Les touristes bouclent leurs malles pour une excursion en Suisse. Mais chaque place que fait un Parisien qui s'en va est occupée aussitôt par dix étrangers qui arrivent. Les agences de location en quête d'appartements bourgeois vous poursuivent dans votre domicile. On est traqué jusque sur son palier par cette invasion cosmopolite : il faut fuir et lui céder la place, si l'on ne veut être dévoré par elle, comme Hatto par les rats.

Les garnis sont en liesse. On assure même que les endroits où l'on couche à la nuit et à la corde ont haussé leurs prix. Les cafés et restaurants font des affaires d'or. Exceptons-en toutefois ceux qui étaient venus s'établir aux abords du Champ-de-Mars, pour mieux participer à la manne qui allait pleuvoir abondamment dans ces parages fortunés. Dès la première nouvelle de l'Exposition, tous les terrains d'alentour avaient fait prime. Des nuées de spéculateurs s'étaient abattus sur l'avenue Suffren et l'avenue La Bourdonnaye, élevant à la hâte de vastes cafés, des restaurants immenses, des bras-

series colossales, décorées des enseignes les plus pompeuses : *Aux quatre parties du monde. Au rendez-vous des nations. A l'alliance des peuples. Grand estaminet international.* Ils avaient recruté des légions de garçons et préparé un matériel suffisant pour recevoir à leurs tables des milliers de clients par jour. Mais les nations ont manqué au rendez-vous qu'on leur donnait. Le monde entier défile à l'Exposition sans s'arrêter sur le seuil. De dix heures du matin à six heures du soir, fiacres, omnibus, tramways, bateaux, tapissières, tous les véhicules possibles, jusqu'aux coucous, aux pataches et aux berlingots exhumés du fond des remises, versent à flots les visiteurs, toujours trop pressés d'entrer ou de partir pour répondre à cet appel qui arrive trop tôt ou trop tard. Rien de navrant comme cette rangée de cafés et de restaurants qui se succèdent sans interruption, d'un bout à l'autre de l'avenue La Bourdonnaye, tous mornes, silencieux, déserts. Les malheureux industriels en sont réduits à boire leur propre fonds pour l'utiliser. De loin en loin, un visiteur qui sort harassé et ne trouve pas de voiture, s'affaisse sur une chaise et demande un bock : ce sont là des aubaines plus rares que les oasis dans le désert. Aussitôt le garçon qui bayait aux corneilles sur le pas de la porte se précipite, et la dame de comptoir qui sommeillait à demi en lisant le *Petit Journal* se ranime un moment, mais le patron ne lève même plus la tête, car depuis longtemps il a perdu toute illusion.

En y regardant d'un peu près, on pourrait bien trouver quelques autres points noirs encore, car l'épreuve de 1867 n'a guéri personne, et ce mot magique d'Exposition universelle excite toujours dans l'innombrable tribu des spéculateurs et des industriels les mêmes rêves, le plus souvent suivis des mêmes mécomptes. Prêtez l'oreille aux bruits qui s'élèvent du Champ-de-Mars, vous entendrez un concert de doléances mêlées d'imprécations. Les exposants se plaignent de n'avoir pas retiré de leur exhibition un profit en rapport avec leurs efforts et avec les charges qu'ils ont dû supporter ; ils se plaignent des allures autocratiques et des abus de pouvoir du commissaire-général ; ils se plaignent d'avoir à offrir pour la loterie de l'Exposition, qu'on veut faire réussir à tout prix, des lots qui rappellent un peu trop les dons gratuits et volontaires de l'ancien régime, et grâce auxquels les favorisés du sort pourront gagner une pompe à purin, un moulin à farine, vingt kilos de tapioca, une caisse de savon, un tonneau de colle-forte, un assortiment de queues de billard, plusieurs bouteilles d'huile de foie de morue, etc. etc. ; ils se plaignent aussi que, sous les prétextes les plus frivoles, on ait reculé jusqu'au 21 octobre, c'est-à-dire jusqu'aux derniers jours, la distribution des récompenses ; ils se plaignent enfin, mais ceci rentre dans la caté-

gorie des lamentations banales et prévues d'avance, de la partialité ou de l'incompétence du jury et du trop petit nombre des médailles, alors qu'on les prodigue, au contraire, avec une abondance qui tend à les avilir.

Les théâtres faisaient d'abord leur partie dans ce chœur funèbre, car les premiers mois de l'Exposition avaient été loin de répondre à leur attente. Mais ils se sont bien dédommagés depuis. Toutes les nations ont monté le grand escalier de l'Opéra, habitué d'ailleurs à des recettes de 20 à 25,000 francs, même si l'affiche annonce *la Favorite*. L'Odéon a rouvert avec *les Danicheff*. L'Opéra-Comique vit sur *Mignon* et *l'Etoile du Nord*. Chaque soir, la Comédie-Française joue *Hernani*, *l'Etrangère* ou *les Fourchambault* devant une salle comble du parterre jusqu'aux cintres. Il se raconte que, dès le mois d'août, les heureux sociétaires avaient déjà atteint le chiffre total des recettes de l'an dernier, ce qui leur a permis de mettre en réserve une somme de cent mille francs destinée aux réparations du théâtre et d'envoyer un chèque de mille francs à la souscription ouverte en Angleterre par suite de l'effroyable catastrophe de la Tamise, afin de reconnaître le bon accueil qui leur a été fait, à Londres, en 1871, — et peut-être aussi, soit dit sans jugement téméraire, afin de préparer celui qu'ils désirent recevoir l'an prochain pendant les six semaines que durera la restauration de leur salle.

Toutes les vieilleries usées jusqu'à la corde ont reparu sur les divers théâtres de Paris et s'y éternisent. La Gaîté a repris *Orphée aux enfers;* le Châtelet, *les Sept châteaux du Diable;* le Théâtre-Historique, *Marceau ou les enfants de la République;* le Gymnase, *Frou-frou;* le Palais-Royal, *la Cagnotte*. Il se trouve quotidiennement de nouvelles couches de provinciaux et d'étrangers pour aller applaudir à la Porte-Saint-Martin le sempiternel *Tour du monde en 80 jours*, et aux Folies-Dramatiques, *les Cloches de Corneville*, qui menacent de dépasser le succès de *la Fille Angot*. Les acteurs seront las de chanter *le Petit Duc* avant que le public ne soit fatigué de l'entendre. On nous promet monts et merveilles pour l'entrée de l'hiver : à l'Opéra, *le Polyeucte* de Gounod ; au Théâtre-Français, une comédie de Sardou ; au Théâtre-Lyrique, qui vient de subir une nouvelle éclipse entre les mains de M. Escudier, mais que le ténor Capoul va rouvrir, *les Amants de Vérone*, du marquis d'Ivry ; à l'Odéon, une suite de *Joseph Balsamo*, qui ne demandait vraiment pas de suite, et au bas duquel le public avait inscrit nettement le mot *Fin*. Mais maintenant à quoi bon du nouveau, puisque le vieux suffit ? Les directeurs ne sont pas assez naïfs pour gâter ainsi le commerce. Plus une pièce est ancienne, plus elle est connue et éprouvée, et par là même plus ce public qui vient

de loin et dont les récits des journaux ont allumé la convoitise, sans qu'il eût le moyen de la satisfaire, ressent le désir de la voir. Il a tant entendu parler de *l'Etrangère* et des *Fourchambault;* on lui a tant répété que ce sont des chefs-d'œuvre, admirablement joués par l'élite de la troupe ! Il serait dix fois moins curieux d'assister à une pièce nouvelle, qui n'est pas encore célèbre, qui n'a pas encore reçu la double épreuve, la double consécration du temps et du succès.

Seul parmi les grands théâtres, le Vaudeville vient de hasarder une nouveauté : *le Mari d'Ida*, par MM. Delacour et Georges Mancel. Dans le premier de ses romans, qui fit si grand tapage il y a juste vingt ans, — il me semble que c'était hier, — et qui est si complétement oublié aujourd'hui, M. Ernest Feydeau avait peint la jalousie de l'amant contre le mari ; MM. Delacour et Mancel ont voulu peindre la répulsion de l'amant devant le mari. Le point de départ était assurément fort scabreux, mais il y avait là une idée de comédie qui pouvait avoir sa moralité, et même sa délicatesse, si les auteurs n'avaient préféré la prendre par son côté trivial et grossier. Ce sermon contre l'adultère est prêché d'une façon si libre et rehaussé de tant d'épices gauloises que la crudité des détails fait oublier la moralité, d'ailleurs fort équivoque, du dénoûment. Le comte de Saint-Iman n'éprouve le remords de son amour pour la belle Ida que du jour où celle-ci a voulu absolument le présenter à son mari, le parfumeur Colas, et ce n'est point parce qu'il rougit de son mensonge et de sa trahison devant l'homme qui le traite en ami, c'est uniquement parce que ce mari est si vulgaire, si bête, si laid, si ridicule qu'il se sent humilié de partager avec un tel être les faveurs de sa belle. D'où il suit que, si le mari avait été spirituel et beau, le comte se serait senti en paix avec sa conscience. Ce n'est pas le dégoût de la faute ou des bassesses qu'elle lui impose, c'est le dégoût du mari qui rompt sa chaîne. Il est d'ailleurs d'une invraisemblance criante, ce Sganarelle. Les auteurs du fabliau graveleux qui excite chaque soir au Vaudeville les rires d'un parterre en veine de complaisance, un peu scandalisé pourtant et parfois prêt à se révolter, ont reculé à son égard les limites de la charge. Il n'est pas permis, même à un mari de théâtre, d'être sot à ce point. Le rôle du parfumeur Colas jette la comédie de MM. Delacour et Mancel en pleine farce. Mais que voulez-vous? disent les critiques bénévoles, nous aurions mauvaise grâce à nous montrer plus sévères que le public, — comme si le critique n'était qu'un reporter ; — et ce type est généralement reçu au théâtre, où la convention fait loi, — ce qui équivaut à dire que Molière pouvait se dispenser de remplacer par des caractères étudiés dans la nature humaine les types de convention où se complaisait la vieille comédie et qui étaient acceptés de tout le monde.

II

Ce ne sont pas là les seuls spectacles que Paris ait offerts à ses hôtes ; il leur en a montré de tous les genres. J'entendais causer l'autre jour un étranger qui est venu passer un mois dans nos murs : au moment de regagner sa patrie, il témoignait à son hôte combien il était satisfait de ce petit voyage, lui énumérant ce qu'il avait vu, en dehors de l'Exposition, des théâtres, des cafés-concerts, des boulevards, de tout ce qui constitue le grand spectacle parisien de chaque jour :

« J'ai d'abord vu, disait-il, une bonne douzaine de congrès : le congrès des cochers au cirque Fernando, le congrès des femmes au Casino-Cadet, le meeting pour la paix et bien d'autres. J'espérais assister au congrès socialisite international ; la police en a décidé autrement. J'ai suivi les expériences aquatiques du capitaine Boyton. J'ai dansé au dernier bal du ministère de l'intérieur. J'avais une carte pour le service de M. Thiers ; j'en avais une aussi pour la revue du 15 septembre, et dans l'intervalle j'étais à l'exécution de Barré et Lebiez. Il n'y a vraiment que Paris pour réunir en si peu de jours tant d'éléments de distraction ! »

Ainsi parla, avec une naïveté cruelle, le compatriote du curieux intrépide qui suivait de ville en ville le dompteur Van Amburgh, épiant sans se lasser le moment où il serait dévoré par ses lions. La jeune fille de la maison demanda à ce dilettante britannique des détails sur la guillotine et sur M. Roch ; mais sa mère la trouva indiscrète et lui imposa doucement silence. Vous en aurez quelques-uns tout à l'heure, Mademoiselle.

La grève des cochers a pris fin subitement comme elle était venue, après avoir donné une nouvelle édition de la vieille comédie : *Beaucoup de bruit pour rien.* Les cochers n'ont pas même obtenu, à défaut des égards qu'ils rcélamaient pour leurs chevaux, le droit de traiter à l'amiable avec le client. Le congrès des femmes a voulu profiter du moment où Paris tient l'univers entier dans son enceinte pour plaider les droits civils et politiques du sexe faible. On a vu défiler à la tribune le personnel connu, et l'on a entendu les paradoxes, les sophismes et les divagations ordinaires. Parmi les *oratrices*, les plus jeunes abordaient avec une prédilection spéciale et un aplomb tout viril les sujets les plus scabreux. Les auditeurs masculins éprouvaient un sentiment pénible à les sentir si à l'aise; ils rougissaient, comme s'ils eussent fait échange de sexe avec elles, et croyaient voir sortir de leurs lèvres roses les couleuvres et les crapauds des contes de fées. Mais au premier regard jeté sur les

neuf dixièmes de ces femmes fortes, dont la plupart avaient de la barbe, on comprenait qu'elles aspirassent ardemment aux droits de l'homme. Le congrès des femmes s'est terminé par un banquet où l'on ne s'est pas nourri de viandes creuses comme dans les séances. On a d'ailleurs beaucoup banqueté depuis quelques mois. Peu de jours après le festin de ces dames du congrès, le grand dîner des ouvriers de l'Exposition se terminait par un échange général d'injures républicaines et de taloches démocratiques. S'il faut en croire les récits des témoins oculaires, cette petite fête de fraternité internationale a été tout à fait complète : on a battu les garçons, qui ont refusé le service, on a cassé les assiettes, et les Chinois, surexcités, ont fini par grimper eux-mêmes sur la table en chantant la *Marseillaise*, pour montrer qu'ils se mettaient au pas de la civilisation moderne.

Le *meeting* en faveur de la paix, qui s'est tenu à la fin du mois d'août dans la salle du Château-d'Eau, a passé fort inaperçu. L'initiative en avait été prise par *l'Association anglaise des ouvriers pour la paix*, et il était présidé par M. Tolain, le plus illustre personnage de la réunion. On y a lu une lettre fort courte et fort terne de M. Victor Hugo, écrite par un secrétaire qui tâche d'imiter le maître, pendant sa maladie, et une longue, solennelle et doctorale épître de M. Louis Blanc, — *grandis epistola!* La séance a été remplie de discours dans les deux langues, dont quelques-uns, malgré l'enseigne du *meeting*, étaient fort peu pacifiques. Ces réunions dont le but est chimérique oscillent généralement entre la puérilité et la violence ; celle-ci n'a point failli à l'usage. Le bon abbé de Saint-Pierre, ce doux rêveur, ce philanthrope illuminé, qui traversa le dix-huitième siècle comme un somnambule, aurait écouté avec stupeur ces étranges disciples, qui le méprisent et qui ne le valent pas, car ils ont doublé ses chimères de sophismes malsains. Hélas ! jamais on ne s'est tant, ni si cruellement battu que depuis le jour où M. Victor Hugo, entre l'abbé Deguerry et le pasteur Coquerel, prédit, au Congrès de 1849, la fin prochaine de la guerre. Toutes ces prophéties font l'effet d'une ironie sanglante lorsqu'on les relit maintenant. On dirait qu'un génie malfaisant comme le Caliban de Shakespeare s'applique à répondre à chacune d'elles par une guerre plus impitoyable et par l'invention d'un engin plus meurtrier.

J'ai lu quelque part que le promoteur du Congrès de la paix, Richard Cobden, conçut l'idée de son utopie devant un spectacle populaire exhibé dans les rues de Londres. Un industriel montrait dans une grande cage un chien et un chat, un chat et une souris, un loup et un agneau, une poule et un renard vivant fraternellement côte à côte comme les meilleurs amis du monde. Au-dessus de la cage se

lisait l'inscription suivante : *A l'heureuse famille.* Cobden fut frappé d'un pareil résultat obtenu par l'éducation sur des animaux dépourvus de raison, dont la nature elle-même semblait avoir fait des ennemis irréconciliables. Il se dit que ce qui était possible pour des bêtes le serait *a fortiori* pour les membres de la grande famille humaine, que Dieu a créés frères. La logique de ce raisonnement n'avait d'égale que sa candeur : Cobden a vécu plus longtemps qu'il ne fallait pour s'en convaincre. Ce qui fait la supériorité de l'homme sur la bête, disait un ivrogne sententieux, c'est qu'il peut boire encore même lorsqu'il n'a plus soif. Si le naïf philosophe et l'économiste ingénu avait médité cet axiome, plus profond qu'il n'en a l'air, il aurait compris pourquoi il est aussi difficile d'assurer un résultat pratique aux Congrès de la paix, que de faire réussir les sociétés de tempérance.

On demandait à M. Thiers, en 1849, d'assister avec M. Emile de Girardin et M. Victor Hugo au Congrès en faveur de la paix : « J'ai passé l'âge des jeux innocents, » répondit-il avec un sourire. M. Thiers a toujours eu le tempérament belliqueux. L'homme qu'il a peut-être le plus envié en ce siècle, c'est Napoléon Ier, et l'on sait avec quel amour, quel complaisant étalage de stratégiste en chambre il en a raconté, décrit, expliqué les campagnes, comme pour prouver qu'il eût su l'égaler. Si la nature, sur ce seul point marâtre envers lui, ne lui en eût refusé les moyens, il eût volontiers porté l'uniforme de colonel des cuirassiers, comme l'illustre homme d'Etat prussien, le prince de Bismarck. Mais M. Thiers à cheval, avec l'épaulette et l'épée, eût fourni aux mauvais plaisants l'occasion de le comparer au général Tom-Pouce.

Tous les journaux ont dit avec quel éclat a été célébré, le 3 septembre dernier, l'anniversaire de sa mort. Quinze cents délégués représentant les conseils municipaux d'un grand nombre de villes et les conseils généraux de quelques départements, ont défilé avec des couronnes, depuis la cour du Louvre jusqu'à Notre-Dame, entre une double haie de curieux. On regardait surtout l'immense couronne de roses blanches portant pour exergue en fleurs bleues : *A Thiers, la jeunesse française*; celle de Belfort, en violettes, et quelques autres, généralement d'aspect modeste, mais que leurs inscriptions désignaient plus particulièrement à l'attention publique. Des nuées de marchands nomades harcelaient les spectateurs en leur proposant des photographies, des médailles, des bouquets d'immortelles, des cocardes, de petites décorations tricolores, et une multitude de menus objets imaginés pour la circonstance par ces industriels parisiens à l'esprit éveillé, à la main alerte, toujours prêts à saisir l'occasion aux cheveux. La façade de la basilique disparaissait jusqu'à

la rosace sous une immense tenture noire dont les écussons portaient les initiales du défunt, et où se lisait dans une banderole la devise : *Patriam dilexit, veritatem coluit.* A l'intérieur, les draperies funèbres semées de larmes d'argent, avec les écussons et les palmes alternant à chaque pilier, se modelaient nettement sur les contours de l'édifice. Un catafalque somptueux, haut de dix mètres, décoré de statues allégoriques en argent, autour duquel brûlaient des centaines de torchères, de lampadaires, de cassolettes, occupait le fond de la cathédrale. De nombreux commissaires plaçaient les délégations et les invités à leur rang. La maîtrise, les orphéonistes et la musique de la garde républicaine, ont chanté dans la perfection le *Dies iræ*, l'*Agnus Dei*, le *Pie Jesu* et exécuté des morceaux parmi lesquels on avait eu soin de comprendre le chef-d'œuvre favori de M. Thiers : l'andante de la symphonie en *la*, de Beethoven. Bref, il n'a rien manqué à cette cérémonie imposante, que le recueillement et les prières de la plus grande partie de l'assistance.

Notre Anglais était parvenu à se glisser jusqu'auprès du catafalque. De sa place, comme d'une première loge, il a pu assister commodément à tous les détails du spectacle, sans en perdre un seul. Il a eu une minute pour voisin l'étrange personnage portant à la main un énorme chapeau de paille, et vêtu d'une longue robe à franges tricolores avec cette inscription en lettres d'or : LIBERTÉ, TRAVAIL, que les commissaires avaient introduit d'abord avec un empressement respectueux, mais un peu inquiet, croyant avoir affaire à quelque grand dignitaire maçonnique *enmascaradé* de ses insignes, et qu'ils ont expulsé ensuite avec indignation, en découvrant qu'ils s'étaient laissés duper par un mystificateur ou un fou. Il a vu de près les ministres et les hommes célèbres. Mais son cicérone n'a pu lui montrer M. Gambetta, que sa grandeur attachait aux ombrages de Ville-d'Avray et qui, maintenant que M. Thiers est mort et qu'il n'est plus son dauphin, n'a plus intérêt à oublier les dures qualifications du vieillard, — et il a cherché vainement aussi le maréchal de Mac-Mahon, qu'on avait négligé d'inviter.

Il a été plus heureux à la revue du 15 septembre. Les revues militaires ont toujours eu le privilège de passionner la foule ; mais aucune autre, de l'aveu universel, n'avait encore excité une curiosité aussi ardente, ni attiré une aussi prodigieuse affluence de spectateurs. On savait que, pour la première fois, les réservistes défileraient dans le rang, mêlés aux troupes régulières ; ensuite que les soldats du 4e corps seraient en tenue de campagne, le fantassin coiffé du képi, la capote relevée, le pantalon rouge fourré dans la guêtre. Enfin il n'était pas jusqu'au changement de cadre qui ne rehaussât l'attrait de cette revue. Cette fois le bois de Vincennes prenait sa

revanche sur le bois de Boulogne, habitué à toutes les faveurs et à toutes les préférences. Cette promenade plébéienne qui, à l'autre extrémité de Paris, fait le pendant de la promenade aristocratique, n'a rien à craindre d'une comparaison avec sa rivale, bien qu'elle ait été diminuée de moitié par les empiétements successifs du génie militaire et du chemin de fer. Elle a, elle aussi, ses lacs, où nagent les cygnes, où les saules baignent leurs branches éplorées; ses rivières, ses buttes factices, ses blanches villas et une foule d'agréments pittoresques ménagés sous ses ombrages par les architectes-paysagistes de M. Alphand. Mais l'art s'est borné à y seconder la nature, en lui laissant à peu près ses coudées franches. Les arbres y poussent plus vigoureux et plus drus. S'il n'était aussi loin des quartiers élégants, il mériterait de partager la vogue avec celui-ci, et les personnes qui dirigent la mode devraient lui consacrer au moins un jour par semaine.

Dès six à sept heures du matin, cette belle promenade s'emplissait déjà de mouvement et de bruit. Les buffets, les cantines, les restaurants improvisés, décorés d'enseignes fantastiques, s'installaient en toute hâte. Vers huit heures, les premières troupes, cantonnées *chez l'habitant*, aux environs de la boucle de la Marne, étaient signalées; celles de Paris quittaient leurs casernements et s'acheminaient au bois par les boulevards et les avenues, précédées ou suivies d'une foule innombrable qui emboîtait le pas au son des tambours et des clairons. A neuf heures, vous eussiez pu voir au pied de chaque arbre une famille installée sur l'herbe avec ses provisions culinaires. Les fortes senteurs du jambon, du cervelas à l'ail et du vin au litre se mêlaient aux parfums de la nature. Les cantiniers dressaient le couvert des officiers entre les massifs, et les soldats, après avoir formé les faisceaux, réunis par groupes alertes et joyeux, faisaient à la hâte un déjeuner frugal. Çà et là troupiers et bourgeois confondus buvaient à la santé les uns des autres. Le paletot fraternisait avec la capote, le pantalon gris avec le pantalon rouge, et le soleil jetait sa gaieté sur ce tableau populaire qui eût tenté le pinceau d'Hippolyte Bellangé ou le crayon de Charlet.

A midi, les troupes d'infanterie débouchaient par toutes les voies sur le champ de manœuvres et venaient prendre leur place. Cependant les chemins de fer de Vincennes et de ceinture, les petites voitures, les tapissières, les breaks, les chars-à-bancs ne cessaient de déverser à torrents Parisiens, provinciaux et indigènes de toutes les parties du monde. Un véritable fleuve humain coulait dans chaque allée. On se tassait, on s'entassait, on se bousculait joyeusement. Une légion de gardiens de la paix s'efforçait avec aménité d'établir un peu d'ordre dans ce chaos. La foule tuait le temps par des plai-

santeries et des histoires. Un soldat de 1870 racontait la campagne de l'armée de la Loire à un invalide, qui répliquait par la légende du général Daumesnil, la jambe de bois; un vieillard racontait le crime de Papavoine, commis à quelques pas de là; un voisin venait de reconnaître l'endroit où la petite Jeanne Daveluy a été assassinée par son père il y a deux ans. La foule s'égayait du moindre incident. Le lièvre qui se dérobe si obstinément aux chasseurs parisiens, mais que l'on voit toujours apparaître au milieu des préparatifs d'une revue, n'a pas manqué de s'élancer tout à coup des massifs dans une course affolée et vertigineuse, poursuivi par un rire homérique et bondissant entre les rangées de soldats que la discipline clouait à leur place. Il a fini par disparaître je ne sais où. Un plaisant assurait que ce lièvre est toujours le même et qu'il est commandé par la police pour faire patienter la foule.

Un peu avant une heure, les équipages arrivent à leur tour. Les portes des tribunes s'ouvrent. En un clin-d'œil, elles sont envahies. Depuis longtemps déjà, les chaises placées en avant ne présentent plus aux regards qu'une fourmillière de têtes humaines. Derrière le cercle immense des spectateurs debout, les deux pieds sur le sol, d'autres s'empilent sur des banquettes et des tabourets, s'étalent commodément dans les coupés et les victorias, se hissent jusque sur les impériales des fiacres et des tapissières. Tous les arbres sont peuplés de gamins, et là bas, sur le faîte du donjon de Vincennes, on distingue des milliers de curieux. La salle est garnie; le spectacle peut commencer.

Deux heures sonnent. Un coup de canon retentit. Tous les regards se dirigent vers le fort. Presque aussitôt, tandis que la salve réglementaire continue à ébranler les échos de la forêt, la tête du cortège apparaît dans le lointain, au milieu d'un tourbillon de poussière. Les burnous rouges du piquet de spahis voltigent au vent; puis on distingue le maréchal suivi de son brillant état-major, des généraux étrangers et des attachés militaires en costume d'apparat, parmi lesquels figurent un Chinois et quatre grands chefs arabes magnifiquement montés. C'est un tourbillon de croix, de broderies, d'épaulettes, de panaches multicolores, de riches uniformes, de couleurs éclatantes et martiales, qui arrive comme la foudre. Un escadron de cuirassiers ferme la marche. Les tambours battent aux champs. Le duc de Magenta passe au galop devant le front des troupes. On sent qu'il est là sur son terrain, et que le Président de la République est heureux de se retrouver maréchal de France. Puis il s'arrête devant la tribune officielle et le défilé commence.

Bien que les escadrons et les régiments fussent, pour ainsi dire, perdus et noyés dans la vaste enceinte du polygone, où ils dispa-

raissaient parfois dans des nuages de poussière, il n'en a pas moins produit son effet habituel. On a surtout vivement applaudi au passage toutes les armes de ce 4e corps, pour lequel la revue du bois de Vincennes n'était que le couronnement des grandes manœuvres et qui donnait à la foule accourue le spectacle d'une armée prête à entrer en campagne avec son matériel, mais réduit à sa plus simple expression. Les bravos chaleureux des spectateurs ont fait un succès particulier aux jeunes réservistes, solidement encadrés dans les troupes régulières et, malgré les fatigues de la quinzaine, marchant presque avec l'aplomb de soldats aguerris; surtout à la charge de cavalerie finale, où trois brigades rangées sur une étendue de plus d'un kilomètre et lancées à fond de train, avec une précision et une régularité de mouvements qui ont excité l'enthousiasme, se sont arrêtées net au commandement de *Halte!* à cent mètres des tribunes.

Depuis nos désastres, ces revues qui pouvaient passer jadis pour n'être que des parades, et qui s'adressaient surtout à notre vanité, parlent éloquemment à notre patriotisme. Si ce spectacle ravive de cruels, mais salutaires souvenirs, il permet d'y mêler l'espérance et il confond tous les partis dans la fraternité du drapeau. C'est pour cela que je n'ai point voulu laisser passer la revue du 15 septembre sans essayer d'en fixer les traits essentiels dans un tableau rapide, au risque de trahir une ignorance des termes techniques et une incompétence dignes d'un ancien *bizet* de la garde nationale.

Pour les étrangers, la revue du 15 septembre n'a été qu'un spectacle, comme le service de M. Thiers. L'exécution de Barré et Lebiez en a été un aussi. Ils étaient en nombre dans la nuit du 6 au 7 septembre sur la place de la Roquette : leurs cicerones les avaient prévenus de ce supplément imprévu qui s'ajoutait au programme de l'Exposition. Mais pourquoi parler des étrangers devant l'exemple lamentable qu'ont donné les Parisiens?

Le crime de Barré et de Lebiez, accompli avec le sang-froid et le calcul le plus révoltants, avait causé une horreur trop profonde et trop universelle, redoublée par la position sociale des deux assassins, nés d'honnêtes familles, intelligents, instruits, ayant devant eux, après les épreuves d'une gêne passagère, la perspective d'un avenir assuré, pour qu'il fût possible d'épargner ces précoces scélérats. La conscience publique, qui n'a pas encore été séduite par les déclamations spécieuses des philanthropes ennemis de la peine capitale, et qui s'en tient toujours à la phrase célèbre par laquelle Alphonse Karr a jadis résumé la question, se fût soulevée contre une grâce après laquelle il n'eût plus été possible de relever l'échafaud. Les misérables n'ont trouvé de pitié que dans la religion qu'ils avaient insultée, et de pardon que chez les représentants d'un Dieu

qu'ils niaient en blasphémant son nom. Lebiez surtout, qui dans sa conférence désormais historique sur *le Darwinisme et l'Eglise*, avait calomnié le prêtre avec la rage insensée d'une jeunesse sans principe et sans règles, ivre du vin bleu de l'athéisme le plus abject; qui le représentait à ses auditeurs comme un corbeau se jetant sur les moribonds sans force pour se défendre, Lebiez avait accueilli avec une sorte d'avidité chaque visite de l'aumônier. Si incapable qu'il parût de sentir quelque chose, il sentait bien, en ces heures suprêmes où l'ombre qu'il faisait encore sur la terre se raccourcissait chaque jour avec une rapidité effrayante, où il entendait le pas du bourreau se rapprocher dans la nuit où ses bravades impies se trouvaient jetées tout à coup face à face avec une mort inévitable, mais qui lui laissait jusqu'au dernier moment la plénitude de la réflexion et de la vie, il sentait que, parmi tant d'hommes pour qui son nom était un objet d'épouvante et d'exécration, ce prêtre seul le traitait en frère, trouvant dans sa foi et dans son désir de racheter une âme, d'autant plus chère qu'elle était plus perdue, la force de consoler, d'aimer, d'embrasser au milieu de son infamie et jusque sous le couteau l'être qui faisait horreur au reste de l'humanité. Comme dans la légende miraculeuse d'Elie, ce *corbeau* lui portait le pain de vie dans son désert et soutenait son âme contre les affres de la mort. Pensait-il alors aux outrages dont il avait essayé de le salir? Le prêtre, du moins, n'y songeait pas, ou, s'il s'en souvenait, ce n'était que pour redoubler de tendresse à l'égard de celui dont les insultes recevaient de la Providence une si terrible réponse.

Barré et Lebiez sont morts réconciliés avec Dieu. Et maintenant il importe peu que l'un ait faibli devant la guillotine et que l'autre l'ait regardée d'un œil fixe. A quoi bon insister sur les différentes façons dont s'est comportée leur machine nerveuse en face du supplice? Lemaire, qui se jeta sur la bascule avec frénésie; Avinain, qui lutta contre l'exécuteur et qu'il fallut terrasser comme une bête fauve; Hœdel, qui cracha avec un mépris ironique après avoir entendu la lecture de l'ordre d'exécution et ricana sous la hache, sont-ils plus intéressants que La Pommeraye et Verger qui semblaient déjà morts quand leur tête fut tranchée par le couperet? Nous ne le croyons pas. Celui qui s'est résigné à l'expiation et qui, avant de payer sa dette aux hommes, a fait sa paix avec Dieu, celui-là seul a su mourir.

Jamais, dit-on, car mes lecteurs me feront la grâce de croire que je n'y étais pas, le scandale de curiosité atroce qui se reproduit à presque toutes les exécutions n'avait pris de proportions pareilles. Le 24 mars 1843, lendemain de la mi-carême, à l'exécution de Norbert et Depré, qui avaient assassiné un ouvrier pour lui voler

32 francs, deux cents masques montèrent jusqu'à la barrière Saint-Jacques, où l'on guillotinait alors, et esquissèrent un effroyable *cancan* autour de l'échafaud. En 1864, à l'exécution de La Pommeraye, les soupeuses du boulevard acccourues en foule avaient apporté des paniers de vin de Champagne, et l'on entendait sauter les bouchons le long des trottoirs.

Pendant que le chef du service de sûreté allait réveiller dans leurs cellules Barré et Lebiez pour leur annoncer que l'heure était venue, et que l'exécuteur avec ses aides faisait sa répétition générale sur les lieux mêmes, les agents de police et les municipaux à pied ou à cheval avaient peine à contenir aux extrémités de la place la tourbe tumultueuse qui affluait par toutes les rues, et d'où partaient des cris, des interpellations, des ricanements, des plaisanteries hideuses, d'ignobles calembours. A d'horribles vociférations se mêlaient des chants plus horribles encore en un pareil moment et en un pareil lieu. A diverses reprises, la foule, forçant la trop faible barrière de soldats, envahit tumultueusement l'enceinte réservée, et pour l'en expulser il fallut exécuter contre elle de véritables charges de cavalerie. Dans cette enceinte même, qui n'eût pas dû contenir plus d'une soixantaine de personnes, se pressait une énorme cohue où l'on entendait résonner toutes les langues, même le japonais, et où des acteurs, voire quelques comédiennes, coudoyaient les *reporters*. Ces spectateurs privilégiés n'ont pas été beaucoup plus décents que les autres : ils se disputaient les premières places, échangeaient des propos aigres ou des *charges* tirées de la légende de Jean Hiroux. Au moment où Lebiez approchait d'un pas ferme, un cri très-distinct est parti, poussé par un curieux qui se croyait au cinquième acte du *Courrier de Lyon :* « Bravo Lebiez ! » cri révoltant où se trahissait, avec une sorte de naïveté cynique, une absence complète de sens moral et dont les valets du bourreau eux-mêmes ont dû rougir. A peine la deuxième exécution terminée, la garde a été définitivement impuissante, et la foule s'est ruée vers l'échafaud pour voir au moins le sang.

Cette veillée de la guillotine a soulevé dans la presse des protestations unanimes. Quelques-uns en ont profité pour écrire un nouveau réquisitoire contre la peine de mort, en démontrant que loin d'être un exemple elle démoralise le peuple ; loin de le terrifier elle l'amuse, lui donne la comédie, développe et met dans tout leur jour ses instincts féroces. La plupart se sont bornés à demander que le dernier supplice fût désormais infligé chez nous comme en Angleterre, dans l'intérieur de la prison, devant des témoins officiels chargés des constatations légales et les journalistes à qui reviendrait le soin de transmettre le récit de l'exécution au public. Il est certain que le mode

actuel présente des contradictions bizarres. On veut que l'exécution soit publique pour l'exemple, peut-être aussi pour que la foule puisse constater par elle-même qu'on a bien donné suite aux arrêts de la justice, et afin de prévenir des légendes comme celles qui ont couru à la mort du duc de Praslin, — et cependant l'on agit de telle sorte que cette publicité ne soit qu'une fiction, on s'ingénie à écarter le peuple, à l'empêcher de voir. On fait, comme le dit le *Dernier jour d'un condamné*, des exécutions en tapinois, qui se cachent, qui semblent avoir peur et honte, et qui furtivement, sournoisement, escamotent la tête du criminel. Rien n'est plus dépourvu de logique et il faudrait vouloir nettement ce que l'on veut.

L'ancien régime était logique, lui, quand il déployait en plein jour, en pleine ville, l'appareil imposant de ses exécutions. Alors la justice ne se cachait pas, et le soleil luisait en place de Grève sur la robe rouge du bourreau. Si l'on croit à l'efficacité de l'exemple donné par le spectacle, voilà les coutumes qu'il faudrait hardiment restaurer, en rendant à l'échafaud son aspect solennel et terrible. Mais si l'on estime que le maintien de la peine de mort, que la certitude d'une répression capitale suffisent, qu'on se borne à l'appliquer en la réduisant à sa plus simple expression, au lieu d'essayer entre ces deux extrêmes des compromis et des atermoiements dont le moindre défaut est de manquer de franchise. C'est un dernier pas à faire dans une voie où l'on en a tant fait déjà depuis moins d'un demi-siècle ; il est la conséquence et le complément nécessaire de tous les autres. En 1830, on exécutait encore place de Grève à quatre heures de l'après-midi ; en 1832, l'échafaud émigra à la barrière Saint-Jacques et l'exécution se fit au petit jour ; mais le condamné avait toujours à parcourir le long trajet de Bicêtre ou de la Roquette au lieu du supplice, et cette lente agonie doublait le châtiment. En 1851, la guillotine vient s'installer à la porte même de la Roquette, presque contre les murailles de la prison, et l'on refoule le public le plus loin possible, au débouché des rues qui convergent à la vaste place, en épaississant devant lui la barrière des soldats, des sergents de ville, des gendarmes, comme si la distance, les arbres nombreux, les hauts murs des deux prisons qui se font face ne suffisaient pas à l'empêcher de voir. L'exécuteur actuel a perfectionné l'échafaud : le condamné n'a plus à monter et demeure invisible pour la foule. Il est parvenu à dissimuler le couteau, et chacune des dernières opérations est conduite avec une telle prestesse, que, depuis le moment où l'homme a mis le pied sur la plate-forme jusqu'à celui où sa tête roule dans le panier, il s'écoule à peine dix à douze secondes. On peut douter que, parmi les spectateurs placés en dehors de l'enceinte réservée, il y en ait un seul qui

parvienne à se rendre compte nettement de ce qui se passe. C'est assez pour le scandale d'une curiosité sans pudeur que l'obstacle même surexcite ; ce n'est pas assez pour l'exemple. Peut-être ferait-on mieux de renoncer à cette observation judaïque de la lettre de la loi, qui offre tous les inconvénients des exécutions publiques sans offrir aucun de leurs avantages. Le mouvement de l'opinion semble se prononcer dans ce sens, et nous ne serions pas étonné que les atténuations successives dont nous venons de tracer rapidement l'historique eussent pour prochain corollaire l'exécution à huis-clos, entourée des formalités et des garanties nécessaires pour dissiper toute ombre de doute.

III

Nous demandons pardon à la mémoire de M. Naudet et à celle de Me Léon Duval, d'annoncer leur mort à côté de celle de Barré et de Lebiez. Les nécessités de la chronique, qui doit toucher, parfois sans transition possible, aux sujets les plus divers, sont seuls responsables de ce rapprochement. M. Naudet, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est mort dans sa quatre-vingt douzième année. Il avait pourtant dans la docte compagnie un aîné, M. Chevreul, venu au monde quelques mois avant lui, mais académicien de plus fraîche date, car sa nomination est de 1826 *seulement*, tandis que celle de M. Naudet remontait à 1817. C'était un savant historien et un humaniste distingué, dont les habitués des séances académiques connaissaient bien la belle tête couronnée de longs cheveux blancs, mais dont les titres étaient généralement assez ignorés du public, parce que les travaux de ce patriarche de l'érudition, à qui ses confrères avaient, en 1867, offert une médaille pour fêter ses noces d'or avec l'Institut, ne s'adressaient qu'à un cercle restreint et se perdaient pour la plupart dans une période quasi-préhistorique. Professeur au collège de France de 1817 à 1821, M. Naudet avait publié en 1807 son *Histoire de la guerre des esclaves en Sicile sous les Romains* ; en 1811, la *Monarchie des Goths en Italie* ; en 1815, la *Conjuration d'Etienne Marcel*, etc. Il avait traduit aussi Tacite et Catulle sous la Restauration, Horace et Plaute dans les premières années de la monarchie de juillet. Ne croirait-on pas lire les titres de l'aïeul d'un académicien actuel?

Me Léon Duval, mort à soixante quatorze ans dans son château d'Anguetot en Normandie, — car les avocats achètent volontiers des châteaux sur leurs vieux jours, et si la Fontaine eût vécu

de nos jours, ce n'est pas à Perrin Dandin qu'il eût fait avaler l'huître des plaideurs, — s'était fait un nom célèbre et une spécialité redoutable dans le barreau contemporain. Sa renommée date de l'affaire Dujarrier-Beauvallon, où il cribla de ses flèches les plus aiguës le pseudo-gentilhomme d'Ecquevillez et M. Granier de Cassagnac. Mais il était surtout l'homme des procès en séparation de corps, où sa parole incisive et mordante, ses railleries cruelles et à l'emporte-pièce, son esprit fin et perfide le rendaient terrible à ses adversaires. L'ironie se faisait meurtrière dans sa bouche; ses lèvres minces distillaient le sarcasme comme un venin subtil, et vous ne sortiez que fort endommagé de ses griffes, qui jouaient avec vous à la façon du chat avec la souris.

Me Léon Duval s'était créé bien des ennemis par son irrésistible penchant à l'épigramme. Philippe Dupin disait de lui : « Ce n'est pas un méchant, oh ! non. C'est le méchant. » Et Berryer : « Il a fait un art de la morsure. » Une telle réputation ne l'effrayait pas; il s'appliquait à l'affermir et à l'étendre dans chaque nouveau procès. Cette tournure d'esprit ne l'empêchait nullement d'être un jurisconsulte habile, très-ferré sur toutes les questions et très-savant dans tous les détours du droit civil. Lettré d'ailleurs jusqu'au bout des ongles, il limait ses plaidoiries avec un soin minutieux. C'était un habitué du Théâtre-Français, où, avant sa retraite, on le voyait presque tous les soirs assis dans un fauteuil d'orchestre, en habit noir et en cravate blanche, ou bien circulant au foyer avec sa mine de furet, semant les mots sur sa route et jugeant d'un trait caustique la pièce et les acteurs.

Du moins M. Léon Duval avait donné un exemple de sagesse trop peu suivi par ses confrères : il était un des rares avocats arrivés à la célébrité et à la fortune qui ne se fussent point laissé séduire par la politique. Je ne sache pas qu'il ait jamais eu la tentation de solliciter le suffrage universel. Que ceci lui soit compté comme une circonstance atténuante.

Me Clément Laurier, qui vient de mourir subitement à la fleur de l'âge, n'avait pas eu la même sagesse, comme on sait. Secrétaire de M. Crémieux, ami de M. Gambetta et de M. Floquet, il faisait partie, sous l'empire, du jeune barreau turbulent qui s'appliquait à transporter la tribune dans le prétoire. Le procès du *Courrier français* et le procès Baudin, l'affaire Victor Noir, celle de l'Internationale, d'autres encore lui fournirent un piédestal dont il profita de son mieux. La révolution du 4 septembre permit à Me Laurier, qui avait sollicité en vain, l'année précédente, les suffrages du Var et de l'Hérault comme candidat de *l'implacable revendication*, de jouer un rôle secondaire, assez important néanmoins, dans le gouvernement repré-

senté par la délégation de Tours. Depuis la guerre, une transformation s'était opérée en lui ; l'ancien radical avait évolué vers la droite. Me Laurier était surtout un homme d'esprit; il avait vu de trop près les hommes et les œuvres de la dictature républicaine. Le parti, peu tendre aux apostasies, ménagea pourtant ses foudres habituelles à Me Laurier, qui connaissait beaucoup de choses et qui avait bec et ongles pour se défendre. D'un commun accord, on sembla fermer les yeux sur la défection, d'ailleurs peu bruyante, de ce sceptique, qui n'apportait pas une grande force au parti conservateur, mais qui était très-amusant à entendre sur le compte de ses anciens coréligionnaires politiques. On dit que Me Clément Laurier est mort d'une attaque d'apoplexie ; je croirais plutôt que, comme l'Arétin, lequel, dit la légende, tomba à la renverse dans un accès d hilarité et se tua en entendant raconter les bons tours de sa très-honneste sœur, Me Laurier est mort de fou-rire au récit de la tournée triomphale de son honorable frère Gambetta, couvert de fleurs par les dames et embrassant sur le front les petites filles en blanc qui lui présentaient des bouquets.

Donnons aussi un souvenir à l'ex-roi d'Araucanie et de Patagonie, M. de Tounens, qui, après avoir essayé de fonder sur les bords de l'océan Pacifique une dynastie française sous le nom d'Orélie-Antoine Ier, précipité du trône dans la vie privée, a terminé récemment dans une bourgade du département de la Dordogne une existence traversée par les vicissitudes les plus romanesques. L'aventure de M. de Tounens est assurément l'un des plus curieux épisodes de l'histoire contemporaine. Elle avait commencé presque en poëme épique, mais elle tourna vite au vaudeville. La plupart de nos lecteurs se souviennent, sans doute, de l'effet produit en 1862 par la nouvelle tout à fait imprévue qu'un ancien avoué de Périgueux, sans antécédents connus, sans relations, absolument ignoré, s'était fait proclamer roi par les diverses peuplades araucanes, leur avait donné une constitution et un code calqués sur les nôtres, et qu'il faisait appel à ses compatriotes pour fonder une nouvelle France dans les contrées les plus sauvages et les plus inviolées de l'Amérique du Sud. Cette audacieuse entreprise, tentée par un homme seul, dénué de toute fortune et de ressources quelconque, évoquait dans notre siècle comme un lointain souvenir des Pizarre, des Cortez et des Valdivia. On accueillit d'abord ce bruit invraisemblable avec incrédulité; puis, quand le doute ne fut plus possible, avec ironie. La France ne répondit à l'appel de ce compatriote, qui essayait de ressusciter à l'autre bout du monde l'histoire de Napoléon Ier, que par une pluie de quolibets, qui avaient enterré sous le ridicule cette royauté éphémère avant même que le Chili n'y eût mis

fin en enlevant le monarque sur son propre territoire et en le restituant à sa patrie première.

Il faut lire dans la brochure publiée en 1863 par M. de Tounens, le curieux récit de son avénement au trône, de son arrestation et de sa captivité. L'idée avait germé dans sa tête le plus tranquillement du monde, et il la raconte avec une simplicité admirable. Débarqué au Chili en 1858, il se mit d'abord en devoir d'apprendre l'espagnol et d'étudier le pays. « Ce fut en 1860 que je franchis la frontière araucanienne. J'avais auparavant fait part au cacique Magnil du dessein que j'avais formé, et j'en avais reçu une réponse des plus encourageantes. Pour m'assurer de ses bonnes dispositions, j'inclinai vers le sud et pris le chemin de sa résidence ; mais on m'annonça en route la mort de ce chef, et, sans intermédiaire autre que mon interprète, j'allai droit aux autres caciques, qui tous, comme Magnil, donnèrent leur assentiment à mon projet. Je me déterminai alors à rendre le décret suivant :

NOUS PRINCE ORÉLIE-ANTOINE DE TOUNENS

Considérant que l'Araucanie ne dépend d'aucun autre Etat, qu'elle est divisée par tribus, et qu'un gouvernement central est réclamé par l'intérêt particulier aussi bien que par l'intérêt général :

DÉCRÉTONS CE QUI SUIT :

ART. 1er. Une monarchie constitutionnelle et héréditaire est fondée en Aracaunie ; le prince Orélie-Antoine de Tounens est nommé roi.

ART. 2. Dans le cas où le roi n'aurait pas de descendants, ses héritiers seront pris dans les autres lignes de sa famille, suivant l'ordre qui sera établi ultérieurement par une ordonnance royale.

Le même jour, il décréta la constitution, qui établissait en Araucanie une monarchie constitutionnelle, avec Corps législatif élu par le suffrage universel, conseil d'Etat, conseil du royaume, haute cour de justice. Cette charte octroyée était contre-signée par son ministre secrétaire d'Etat, F. Desfontaine. Puis il notifia son avénement au président de la république chilienne. « Ces dépêches étaient à peine parties, ajoute-t-il avec la même simplicité un peu vague, que je recevais la réponse des Patagons, à qui j'avais fait la même proposition qu'aux Araucaniens : c'était un acquiescement. » Il convient de dire toutefois que cette intronisation un peu sommaire fut soumise plus tard à la ratification des électeurs des diverses tribus, réunis successivement en assemblées générales sous la présidence de leurs caciques. Seulement les dépositions du procès qui lui fut intenté par le Chili, indiquent que ces assemblées générales se composaient l'une de trois cents Indiens, l'autre de soixante, et le reste à l'avenant.

Rentré en France, Orélie-Antoine Ier n'abdiqua jamais ses droits ;

rien ne put faire fléchir cette âme royale, et toutes ses pensées se concentrèrent sur ce point unique : reconquérir son trône légitime. Protestations, proclamations, souscriptions, articles, brochures, conférences, il n'épargna rien pour créer une agitation en sa faveur dans l'opinion récalcitrante, qui persistait à ne pas prendre sa monarchie au sérieux, Il fonda un journal, qui n'eut pas d'abonnés. Il créa l'ordre de la Couronne de fer, qui fut accueilli avec froideur par les coureurs de décorations étrangères. Il essaya d'enrôler une petite armée pour tenter un retour de l'île d'Elbe, qui avorta complétement. On ne voit pas, d'ailleurs, que ses anciens sujets aient fait la moindre démarche en faveur d'un roi qu'on avait si vite ravi à leur amour. Au milieu de ses épreuves, il n'en gardait pas moins la dignité de son attitude. Même dans la plus noire misère, couché dans un lit d'hôpital, réduit à se faire courtier en vins, abattu par le chagrin et la maladie, il n'oubliait pas qu'il avait été souverain et un congrès n'eût pu lui arracher son abdication. Il est permis de douter qu'il y eût en lui l'étoffe d'un Pizarre ou d'un Raousset-Boulbon ; ce ne devait pas être pourtant un homme tout-à-fait ordinaire que celui qui, après avoir conçu un tel projet, l'avait réalisé un moment, et l'idée d'ouvrir à l'influence et à la colonisation françaises un vaste et riche pays encore vierge méritait peut-être, malgré les maladresses ou les naïvetés du plan, et si peu pratique qu'il pût paraître, un accueil moins cruellement railleur de la part de ses compatriotes.

Il y a près de dix ans que Lamartine est mort, mais ce nom n'est pas de ceux qu'on oublie, et malgré d'injustes attaques, malgré des erreurs et des défaillances qui ont affligé les plus sincères amis du poëte, mais en laissant toujours intacte l'admiration pour son noble talent et son généreux caractère, sa gloire restera debout tant que la France gardera le culte de l'idéal. Dans ces dix années, le temps a, comme un creuset, épuré et affiné la gloire de Lamartine, il en a séparé l'alliage et rejeté les scories pour n'y laisser que l'or pur.

Le 17 août dernier, la ville de Mâcon, au milieu d'un *triduum* de fêtes, a inauguré la première statue que Lamartine ait obtenue chez nous; je dis la première, car elle sera probablement suivie d'une ou de plusieurs autres. Après la mort du poëte, M. Emile de Girardin, alors directeur de la *Liberté*, avait ouvert dans son journal une souscription pour lui ériger, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, un monument qui devait le représenter écartant le drapeau rouge d'une apostrophe éloquente et d'un geste inspiré. Mais la guerre enterra ce projet comme tant d'autres. Il ressuscitera peut-être quelque jour. M. Montégut a raconté, dans ses *Souvenirs de Bourgogne*, qu'en

passant à Milly il aperçut sur une petite place, en face de l'ancienne maison du poëte, un piédestal vide. Il s'informa : « C'est, lui dit-on, le socle de la statue de M. de Lamartine. — Elle n'est donc pas faite encore ? — Pardon, elle est terminée depuis un an ; si la maison était ouverte, vous pourriez la voir. — Et pourquoi donc ne l'érige-t-on pas ? » A ces mots, un vieux paysan au visage pointu et madré s'approcha et lui dit : « Les affaires ne sont pas réglées. Lamartine doit encore ; il doit aux vignerons, aux fermiers, et l'on attend que tout soit fini, parce qu'on ne peut pas élever une statue à un homme qui doit. »

Les *affaires* sont-elles réglées maintenant, ou la ville de Mâcon a-t-elle dédaigné ce détail ? Quoi qu'il en soit, elle n'a pas voulu différer davantage l'inauguration du monument qu'elle avait mis au concours après la guerre. Ce fut, on le sait, M. Falguière qui remporta le prix, et beaucoup de nos lecteurs ont pu voir sa statue dans nos deux derniers Salons, où elle a figuré d'abord en plâtre, puis en bronze. La tâche qui s'imposait à l'artiste pouvait sembler fort complexe, comme la physionomie même de son héros. Devait-il reproduire l'image de l'auteur des *Méditations* ou de l'écrivain politique, de l'homme d'Etat, de l'orateur ? Devait-il représenter Lamartine dans toute la fleur, dans tout le rayonnement de sa jeunesse inspirée, ou Lamartine vieilli, désabusé, pensif, courbé sous le poids de la vie ? Il semble avoir voulu prendre un terme moyen entre ces partis divers. De là, sans doute, une certaine indécision, que les modifications successivement imposées à l'artiste ne pouvaient qu'aggraver encore. Son Lamartine est arrivé à l'extrême limite qui sépare la jeunesse de la maturité. Vêtu d'un ample et disgracieux vêtement, qui tient le milieu entre la redingote et le manteau, et chaussé de bottes molles, comme dans ces vignettes de 1820 où l'on voit le poëte flotter avec sa lyre sur un nuage, il marche à grands pas, le crayon à la main et le regard levé au ciel. M. Falguière a voulu peut-être caractériser ainsi le mélange de l'action et de la pensée. Mais il eût mieux fait de prendre plus nettement son parti. Malgré quelques pages admirables et une journée sublime, Lamartine perdrait-il beaucoup de sa gloire si l'on oubliait l'historien et l'homme d'Etat ? Il resterait toujours le poëte immortel que nul autre n'a fait et ne fera oublier ; mais la blanche sérénité du marbre eût mieux convenu que le bronze au chantre du *Lac* et du *Crucifix*.

Hélas ! il faut bien le reconnaître, l'inauguration de la statue de Lamartine a manqué de prestige. Ni le gouvernement, ni l'Académie française n'y étaient représentés. Le préfet du département est le plus haut personnage officiel qui y figurât. On n'avait ni M. de Marcère, ministre de l'intérieur, ni M. Bardoux, ministre de l'instruction publique, pas même M. Lepère, sous-secrétaire d'état, qui

s'était promis en compensation et s'est dérobé au dernier moment. M. Jules Simon a témoigné ses regrets et M. Jules Favre a présenté ses excuses. Les uns alléguaient la réunion du conseil général, et les autres leurs propres affaires. Ce fut comme une désertion universelle. On eût pu sans doute avoir M. Emile Ollivier, le successeur de Lamartine à l'Académie, qui eût trouvé là une excellente occasion de placer le discours qu'il n'a pu faire entendre sous la coupole de l'Institut, mais il paraît qu'on n'y pensa pas. Cependant les vrais amis de Lamartine se seraient consolés sans trop de peine de toutes ces absences, en songeant que le plus grand service qu'on pût rendre à sa mémoire, c'était d'écarter de la fête tout ce qui eût senti la politique et l'esprit de parti : « Ah! disait avec une conviction ardente un jeune poëte avant la cérémonie, si seulement tous les républicains invités pouvaient manquer le train! » Il ne réfléchissait pas qu'il y aurait toujours eu le conseil municipal de Mâcon.

Une absence plus pénible et plus imprévue a été celle de l'Académie française. Quelques heures avant la cérémonie, une dépêche du secrétaire perpétuel, comme pour mettre le comble à tant de mécomptes, annonçait que M. Victor de Laprade, retenu par la maladie, ne pourrait se rendre à Mâcon et qu'il ne restait plus à l'Académie le temps nécessaire pour nommer un autre délégué. Parmi les poëtes du temps présent, nul n'a plus fidèlement gardé la religion de Lamartine, ni soutenu, avec un accent personnel et plus viril qui le classe lui-même parmi les maîtres, la tradition de ce génie à la fois si pur et si élevé; nul n'a défendu sa gloire contre les ingratitudes de l'oubli avec un plus filial amour; à nul autre il n'appartenait mieux de parler en son nom. Mais Lamartine devait payer jusqu'au bout l'hommage qu'on rendait à sa mémoire; il était écrit que cette fête se passerait en famille et que pas une voix digne de lui ne s'élèverait pour célébrer le grand poëte. Un sonnet de M. Monnavon, couronné dans le concours ouvert pour la circonstance et lu par M. Mounet-Sully; des strophes de M. Lucien Paté, vaincues au concours, mais imposées par Mlle Favart, qui était venue les réciter elle-même; des discours de M. le maire Martin et de M. le préfet Hendlé, qui ont eu le bon goût inespéré de s'abstenir à peu près complétement de politique, de M. Alexandre, de M. de Ronchaud, de M. Tony Révillon, voilà de quoi se composait le programme de la fête, dont la partie la plus brillante a été l'illumination de la ville. Tel est le chœur poétique et le chœur oratoire qui se sont fait entendre à tour de rôle autour de la statue tardive élevée à l'auteur des *Harmonies*. Lamartine méritait mieux.

Un vieil ami du poëte, qu'on s'attendait à entendre dans la journée du 17 août, M. H. de Lacretelle, a voulu du moins célébrer

l'inauguration de sa statue par la publication d'un volume sur *Lamartine et ses amis*, où l'on regrette de rencontrer en quelques pages des traces trop visibles de l'esprit de parti. M. de Lacretelle raconte qu'il demanda un jour à Lamartine, peu de temps après la révolution de février, comment il avait pu être conduit à se jeter, du haut de sa gloire littéraire, dans le tourbillon des luttes politiques : « Allons faire un tour, » lui dit Lamartine en se levant. Son interlocuteur, se croyant indiscret, n'osa insister. La scène se passait dans un bois que le poëte venait de vendre et dont les beaux arbres tombaient en ce moment sous la cognée des bûcherons. Un groupe de travailleurs reconnut Lamartine. Le cri de *Vive la République!* jaillit des lèvres d'un jeune homme. L'écho courut aussitôt sur toutes les bouches, et la clairière retentit d'une clameur sonore. Lamartine salua. Et quelques pas plus loin, se retournant vers M. de Lacretelle, avec un sourire qui éclairait sa figure :

« Voilà pourquoi, dit-il, je me suis mis dans la politique. »

Après quelques développements donnés à cette explication, il ajouta : « Les paroles jetées dans le vent sèment les idées. Les idées sont des germes de faits. Ces paysans, d'eux-mêmes, en me voyant, ont poussé le cri libérateur. J'ai réussi. Je suis payé au centuple de mes sueurs de l'Hôtel de Ville, et la moisson se lève! »

Hélas! Ce ne fut pas le poëte qui la récolta. L'immortalité ne suffisait point à cette âme avide de gloire; il avait voulu l'escompter, pour ainsi dire, sous une forme inférieure et fragile, mais bruyante, en y joignant la popularité. Ce fut sa grande faute, qu'il expia rudement. N'est-ce pas lui qui a défini la popularité : la gloire en gros sous? Après en avoir savouré toutes les ivresses, on sait trop comme il en goûta toutes les amertumes. Il la but jusqu'à la lie; il en put voir longuement toute la versatilité, toute la tyrannie et toute la bassesse. Et le poëte, désabusé de ce nouveau rêve comme de tant d'autres, écrivait plus tard : « Juger et mépriser sa propre popularité, c'est le signe de l'homme d'Etat. »

M. de Lacretelle nous raconte aussi le banquet de Mâcon, offert à Lamartine par ses enthousiastes après la publication de *l'Histoire des Girondins*. Couvert d'acclamations, étouffé sous les fleurs, il répandit son âme en une allocution éloquente et retomba épuisé dans son triomphe en disant à ses amis : « Un jour qu'un pareil pays donne à l'un de ses enfants ne se couche pas avec le soleil. »

Il ne se coucha pas avec le soleil, en effet, ce jour radieux, mais il devait se coucher plus de vingt ans avant sa mort, et ne jamais reparaître à son horizon. Puisque M. de Lacretelle avait le courage de rappeler des paroles empreintes d'une illusion si profonde, il eût bien fait d'y ajouter, comme correctif, le jugement que Lamartine

lui-même a porté plus tard, avec une loyauté qui l'honore, sur les brillants et dangereux sophismes du livre qui lui valait cette ovation et qui le porta au pouvoir : « J'efface, je déchire ces pages devant Dieu et devant les hommes. »

M. Victor Hugo, qui est toujours à Guernesey, a trouvé suffisant de se faire représenter à l'inauguration du monument de Mâcon par ces quatre lignes adressées au maire de la ville :

Je m'associe aux honneurs rendus à Lamartine ; j'admire le grand poëte, j'honore le grand orateur.

Je le vois toujours tel que la France l'a vu, admirable dans le livre, superbe à la tribune. Je salue cette grande ombre. Victor Hugo.

La lecture de ce billet a été accueillie sans enthousiasme. On l'a trouvé court, froid et banal. Il n'est pas de mince poëte à qui Victor Hugo, qui a le style naturellement pompeux, n'en ait écrit davantage. Il se met bien autrement en frais lorsqu'il s'adresse à M. Vacquerie. Eh ! quoi, pas seulement une métaphore, pas même une antithèse ! Est-ce possible? Malgré les dénégations de ses amis, il faut croire que M. Victor Hugo est bien malade, ou bien fatigué, car tout autre explication serait impertinente. La légende raconte que, vers l'année 1846, Victor Hugo reçut un jour une lettre qui portait pour suscription unique : *Au plus grand poëte de l'époque*, — *à Paris*, et qu'un facteur romantique s'était empressé de présenter Place-Royale. Mais sans l'ouvrir, il se hâta de la faire porter rue de l'Université, à M. de Lamartine, avec quelques mots qui disaient en substance : « Cher et illustre maître, cette lettre m'arrive par erreur. Je la renvoie à sa véritable adresse. » L'auteur de *la Légende des Siècles* a pris depuis lors d'autres façons de penser ; dix ou quinze ans plus tard, dès avant la mort de Lamartine, il eût ouvert la lettre avec une sérénité olympienne. Il se devait de rendre un hommage plus éclatant et plus ému au compagnon d'armes à qui il disait jadis :

Moi, fussé-je vaincu, j'aimerais ta victoire.

Et encore :

Nous combattons en frères,
Pour les mêmes autels et les mêmes foyers.
Montés au même char, comme un couple homérique,
Nous tiendrons, pour lutter dans l'arène lyrique,
Toi la lance, moi les coursiers.

Aujourd'hui, sur ce char où il demeure seul debout et où il combat pour d'autres autels, M. Victor Hugo n'admet plus personne à côté de lui, pas même une ombre.

Victor Fournel.

LE BONHEUR DU NABAB

OU

LA PHILOSOPHIE DE LA BOSSUE

Beati qui possidetis.
Evangile d'un courtier honnête, ch. I, v. 1er, d'après un manuscrit récemment découvert dans l'île de Chypre.

Après avoir passé de longues heures à visiter l'Exposition universelle, nous venions de nous asseoir, mon ami et moi, entre le palais du Trocadéro et celui du Champ-de-Mars, sur la rive gauche de la Seine, dans un de ces petits vallons gazonnés, semés de fleurs charmantes et ornés de belles eaux dont la vue rafraîchit le visiteur fatigué. Il me demanda tout à coup :

— Qu'est-ce qui a le plus de succès dans toute l'Exposition?

— Le tombeau de Lamoricière, répondis-je.

Il éclata de rire.

— La sculpture italienne?...

— Non.

— La peinture française?...

— Non.

— Les tapis de Beauvais?..

— Non.

— Les meubles de Paris?...

— Non.

— Les machines anglaises?...

— Non.

— La maison belge?...

— Non.

— Les verreries de Bohême, les vases du Japon, les fourrures du Canada?...

— Non.

— Les soieries de Lyon, les montres de Genève, les couteaux de Sheffield, les cotonnades de Rouen?...

— Non, mille fois non.

— Alors quoi donc?

— C'est l'exposition du prince de Galles!

— Pourquoi?

— Regardez, me dit-il, cette foule qui se presse autour de ces dépouilles de l'Orient. Avez-vous remarqué avec quelle avidité cette foule contemple de vieilles armes qui ne peuvent plus servir, de mauvais fusils qui ne valent pas un chassepot, des sabres difficiles à manier, des selles de cheval fort incommodes, des étriers massifs, des palanquins trop étroits où l'on étouffe, des services de table dont une ménagère ne voudrait pas? Avez-vous vu ces visages ébahis et frappés d'admiration, ces bouches ouvertes devant les objets qu'on est prié de ne pas toucher, et ces yeux où brille le feu de la convoitise? Croyez-vous que dans toutes ces têtes que vous voyez autour des vitrines du prince de Galles, il y ait assez de science pour distinguer le mérite des divers produits de l'industrie indoue? Croyez-vous qu'il y ait assez de goût pour comprendre l'art de ces merveilleux ouvriers qui savent combiner les couleurs des pierreries sur la poignée et le fourreau d'un sabre comme ils combinent les couleurs de la laine et de la soie dans la confection des étoffes? Point du tout. Ce qui étonne la majorité des spectateurs, ce qui excite si vivement leur curiosité, c'est cet amas de diamants et de pierres précieuses, c'est cet entassement de richesses qui ne servent à rien et dont ils voudraient bien se servir pour leur usage particulier. Si vous leur demandez ce qu'ils en feraient, ils vous répondront en souriant qu'ils n'en seraient pas embarrassés, tout comme s'ils étaient Adam Smith en personne, ou seulement Frédéric Bastiat. La plupart ne voient là que le signe d'une fortune colossale, dont la vue leur fait rêver un bonheur fantastique. En un mot, c'est pour eux le mobilier d'un nabab!

— Qu'est-ce qu'un nabab?

— C'est un heureux selon l'évangile du jour.

— Qu'entendez-vous par ces paroles?

— En 1725, Robert Clive naquit en Angleterre, dans le comté de Shropshire, près de Manchester. Son père était un petit propriétaire et un mauvais avocat de province, qui menait une vie difficile, avec une nombreuse famille et des dettes criardes. Que faire de cet étourneau de Robert? Trop paresseux pour étudier, il avait un orgueil indomptable qui échappait à toute discipline. Un jour, il entreprit de grimper au haut du clocher de son village, et il y grimpa. Un autre jour, les paysans qui venaient vendre leurs denrées au marché de Dreyton furent surpris de

voir à cheval sur une gargouille de l'église ce gamin qui les passait en revue. Il se mit à la tête d'une bande de polissons qui dévalisaient les boutique des marchandes de fruits ou leur imposaient tribut. Il passa d'école en école sans apprendre grand chose, et il arriva à l'âge de dix-huit ans avec la réputation d'un très-pauvre sujet et d'un mauvais drôle. Cependant il savait lire, écrire et compter. Ses parents crurent pouvoir l'expédier à Madras avec le titre de commis dans la compagnie anglaise des Indes-Orientales. Ils avaient voulu se débarrasser de lui : il le comprit si bien que deux fois, à Madras, se trouvant sans argent et sans ressource, il essaya de se tuer. Son pistolet rata, dit la légende. Il était condamné, pensa-t-il, à être heureux malgré lui.

La France alors dominait la péninsule de l'Indoustan. Les éminentes vertus de La Bourdonnais et les grands talents de Dupleix nous avaient assuré une supériorité éclatante dans ces parages. La Compagnie anglaise, purement mercantile, semblait ruinée ; les Français paraissaient aux nations de l'Orient un peuple né pour vaincre et commander. Clive fait prisonnier par les Français s'échappa de leurs mains et jura de se venger. Il n'avait ni armée ni expérience militaire ; en peu de temps, il eût l'une et l'autre, descendit sur les champs de bataille pour vaincre et n'y fut jamais vaincu. Il inaugura par la prise et la défense d'Arcote cette longue suite de victoires asiatiques qui a conduit les Anglais jusqu'à la chute de Ghisnée. Dès son premier voyage, il détruisit le prestige de la puissance française dans l'Inde, fonda la puissance anglaise sur des bases inébranlables, épousa une femme belle et accomplie, revint avec une immense fortune et une immense gloire en Angleterre dans le Shropshire, centre de tous ses vœux, où il embrassa d'un seul coup d'œil tout ce qu'il pouvait encore désirer et le réalisa. « Après tout, il y avait quelque chose dans cette mauvaise tête de Bobby, » disait le vieux Richard Clive, son père, dont il avait payé les dettes et enrichi toute la famille.

Clive avait pris l'habitude de vivre comme un prince : il éclipsait les premiers pairs d'Angleterre. Pour dissiper plus vite ses trésors et son butin, il acheta une élection au Parlement qui fut contestée et invalidée. Alors il partit de nouveau pour l'Inde, acheva la ruine de la Compagnie française, gagna la bataille de Plassay qui est considérée comme son chef-d'œuvre, écrasa le puissant et cruel Surajah Doulah, trompa le redoutable trompeur Omichund qui en devint fou de surprise, fit à son gré des révolutions politiques dans tout l'empire du Grand-Mogol, se promena autant qu'il lui plut parmi des monceaux d'or et d'argent, de diamants et de rubis, en prit modestement d'une seule fois pour 7,500,000 francs, et il affecta une tenue de Spartiate en campagne. Qui pouvait désormais lui résister? Les Hollandais l'essayèrent, ils furent battus comme les Français. Quant aux Indiens, les

plus forts tremblaient devant lui comme des esclaves éblouis par tant d'audace et tant de puissance « Jamais je ne me lève le matin, disait l'un d'eux, sans faire trois profonds saluts au mulet du Colonel. » C'est ainsi qu'on appelait Clive dans la vallée du Gange. Là on ne connaissait que deux manières de combattre : la tricherie ou la violence. Dans l'une et l'autre les divinités indiennes, celles des brahmanes, celles des bouddhistes, même le prophète des musulmans, n'arrivaient pas à la hauteur de la cheville de son pied. En fait de tricherie, il connaissait tout, il pratiquait tout, osait tout, même le faux en écriture ; en fait de violence, il ne lui manquait rien, ni le sang-froid, ni le coup d'œil, ni la promptitude, ni l'opiniâtreté, et une fois qu'il avait pris quelque avantage sur ses ennemis, il en profitait jusqu'à leur entière destruction. Aussi jamais conquérant n'avait si vite subjugé une telle étendue de pays cultivés avec un si énorme chiffre de revenus et une si nombreuse multitude de sujets.

Les marchands de la Compagnie anglaise qui se réunissaient à Londres dans la maison de l'Inde, rue de la Halle-aux-Cuirs, pouvaient maintenant étendre leur empire et leur commerce dans tout l'Indoustan, depuis le cap Comorin jusqu'à l'Himalaya.

Ces grands événements avaient donné naissance à toute une classe nouvelle de la société anglaise. Les commis de la Compagnie avaient pris la place dans l'Inde des nababs ou vassaux du Grand-Mogol et du Grand-Mogol lui-même. On appelait nababs en Angleterre ces hommes de famille obscure qui étaient partis jeunes pour aller dans l'Inde et qui en étaient revenus avec des grosses fortunes. Ils avaient tous les défauts des parvenus : la gaucherie, la raideur et un luxe insolent qui aimait à s'étaler ; ils avaient, de plus, certains goûts bizarres, certaines habitudes choquantes qu'ils devaient à leur séjour en Asie; leurs dépenses extravagantes faisaient monter le prix de tous les objets de consommation, depuis les œufs frais jusqu'aux bourgs pourris, dit Macaulay.

Enfin leur arrogance ne respectait rien : Burke les classera plus tard parmi les jacobins, parce qu'ils avaient le tempérament éminemment révolutionnaire. On définissait le nabab : un personnage féroce, avec une immense fortune, le teint jaune, le foie mauvais et le cœur pire encore. Clive était le nabab par excellence ; il en avait toutes les qualités et tous les vices, même les plus ridicules. Il se commandait d'un seul coup deux cents chemises, les meilleures et les plus belles qu'on pût avoir par amour ou pour de l'argent. Rien de plus singulier que de voir cet homme avec un visage d'une laideur vulgaire, avec de gros sourcils presque toujours froncés et avec un front impérieux, se parer comme une femme de couleurs éblouissantes, de broderies d'or et de toutes sortes de pierreries. Il avait un palais à Londres, il en fit bâtir

un autre dans le Shropshire, près du lieu de sa naissance, et il acheta un vaste domaine dans le Surrey où il se préparait une résidence royale. On lui avait donné un titre de pair irlandais. Le roi George III, qui venait de monter sur le trône, l'accueillit avec distinction. Le grand orateur Pitt célébrait ses louanges. Lord Clive se fit élire membre du Parlement en 1771, et il se trouva dans la Chambre des Communes à la tête d'un groupe dont il dirigeait les votes à son gré. Aucun général anglais ne pouvait alors lui être comparé ; ses compatriotes étaient fiers de lui. Son orgueil était encore plus grand que sa gloire. Ce fut surtout dans les affaires de la Compagnie des Indes qu'il le montra. Les directeurs, simples commerçants, n'entendaient rien à la politique générale et encore moins à l'administration de ce vaste et difficile empire que lord Clive leur avait conquis. Lord Clive prit plaisir à insulter leur incapacité. La cour des propriétaires jouissait d'une autorité absolue et cette cour n'était qu'une réunion d'actionnaires. Les assemblées étaient fort nombreuses, fort orageuses et d'une violence qui passait toutes bornes. Clive dépensa plus de 2,500,000 francs à se procurer des actions ; il les répartit entre de faux acquéreurs qu'il avait choisis et les mena aux discussions et au vote en phalanges serrées, comme sur les champs de bataille il menait ses soldats anglais contre les troupes indiennes. Personne n'a su faire comme lui des suffrages fictifs un usage hardi et sans scrupule. Partout l'heureux nabab triomphait.

Il ne lui manquait plus aucune satisfaction si ce n'est de goûter le luxe de la vertu. Ce fut le but de son troisième voyage dans l'Inde.

Durant l'absence de Clive, l'Inde avait été gouvernée d'une manière déplorable. L'âpre cupidité des Anglais vainqueurs avait dépassé les horreurs commises par les descendants du Grand Mogol. Les marchands anglais s'amusaient à faire des révolutions dans les divers Etats soumis à leur domination. A chaque révolution le nouveau prince partageait avec les maîtres étrangers ce qu'il trouvait dans les coffres de son prédécesseur. Les révolutions semblaient s'engendrer l'une l'autre. L'armée se désorganisait, mais un pillage général s'organisait sous le nom d'administration. Tandis que d'énormes fortunes se faisaient à Calcutta, les populations mouraient de misère et de faim. Le désespoir même ne pouvait plus donner aux timides Bengalais le courage de se plaindre, ils s'enfuyaient emportant avec eux ce qu'ils pouvaient lorsque venait à passer dans leur village le palanquin d'un employé subalterne de la Compagnie anglaise. Chaque convoi de retour ramenait en Angleterre des nababs enrichis, qui s'empressaient de mettre en sûreté le fruit de leurs rapines, et rapportaient aussi les détails les plus alarmants sur l'horrible spectacle dont ils avaient été témoins. C'en était fait de cet empire britannique que Clive avait

fondé. Qui pourrait le sauver? Clive lui-même. Tel fut le cri général, et lord Clive arriva dans l'Inde comme un sauveur.

Il donna de grosses rétributions aux employés de la Compagnie et leur défendit de recevoir des pourboires. Un prince indien lui offrit un cadeau; il n'en avait que faire et le refusa aussi bravement que Scipion l'Africain respecta la virginité d'une jeune prisonnière à Carthagène. Deux cents officiers anglais, furieux d'être sevrés de leurs bénéfices, s'entendent pour donner leur démission en même temps. Lord Clive les remplace tranquillement par des civils dont la fidélité lui est assurée, et les soldats obéissent. Un officier menace de l'assassiner. « Fi donc! répond-il, nos officiers sont des Anglais, donc ils ne sont pas des assassins. » Il fallut se soumettre. Lord Clive rentra sans difficulté dans la possession de ses vastes propriétés du Bengale qui avaient été confisquées pendant son absence. Il traita avec le dernier mépris tous ces petits souverains dont il était le seigneur et maître; il augmenta les revenus de la Compagnie et les siens; il enrichit un petit nombre d'amis qui lui étaient restés fidèles, et donna un capital énorme pour entretenir les officiers et soldats blessés à son service. Au bout de dix-huit mois il revint en Europe, aussi content de lui-même que s'il avait établi pour toujours dans l'empire des Indes le règne de la justice.

Il comptait sans les rancunes de ses compatriotes qu'il avait blessés dans leurs intérêts ou dans leur amour propre. L'envie souleva contre lui l'animosité publique, et le rendit responsable non-seulement des fourbes criminelles auxquelles il s'était abaissé, mais encore de tous les excès commis en son absence, et même des accidents météorologiques. A peine avait il quitté l'Inde qu'une terrible sécheresse y avait déchaîné le fléau le plus redoutable de ces pays, la famine. Pendant que les marchands de Calcutta spéculaient sur le riz, les rues de cette ville étaient encombrées de morts et de mourants. Le récit des horreurs qui se passaient dans l'Inde irritait la population anglaise. Les actionnaires de la Compagnie tremblaient pour leur dividende. Une immense clameur s'éleva contre lord Clive. Il fut accusé devant le Parlement et eut à subir le procès le plus humiliant sur son administration. Il se défendit avec hauteur et talent. On voulait le traiter comme un voleur de moutons, il prouva qu'il avait agi comme l'empereur Trajan ou au moins comme Fernand Cortès. Ses perfidies étaient la vraie politique, et ses rapines une louable modération. Il décrivit hardiment la situation où la victoire l'avait placé; de grands princes abattus à ses pieds, des villes opulentes qui attendaient le pillage, des banquiers qui mettaient aux enchères ses moindres sourires, des caveaux remplis d'or et de joyaux, où il pénétrait seul à son gré. « Par le Dieu qui nous écoute, monsieur le président, s'écria-t-il, si en ce moment même je suis étonné de quelque chose, c'est d'avoir été si discret. »

Le Parlement fut de cet avis. Il blama les vols faits à l'Etat; il reconnut que Clive s'était approprié des sommes considérables qui appartenaient à l'Etat, mais il déclara que lord Clive avait rendu à son pays de grands services, et le renvoya absous.

Lord Clive aurait dû se féliciter de l'indulgence du Parlement; il en conçut un violent dépit. Il aurait voulu monter au Capitole, braver ses ennemis et les accabler de sa gloire; la moindre résistance l'indignait; la plus légère censure lui parut une révoltante iniquité! Il pouvait jouir en paix de ses honneurs et de ses richesses, il trouva la vie intolérable. Il ne pouvait pas même supporter les bruits ridicules qu'on répandait sur ses actions les plus simples. Le jardinier qui dessinait son parc de Clermont remarqua chez lui un grand coffre en fer; ce coffre, disait-il, contenait des diamants et des pierreries dérobées dans l'Inde. Les murailles du château étaient fort épaisses; le méchant lord, disaient les paysans des environs, avait pris ses précautions pour se préserver du diable qui devait un jour l'enlever tout vivant. — Joignez à cela l'incommodité trop réelle d'une maladie de foie qu'il avait gagnée dans l'Inde, et la mauvaise habitude qu'il avait prise aussi d'endormir ses douleurs avec de l'opium. Sa vie allait s'user dans une pénible somnolence! Il y mit lui-même un terme. Il était jeune encore puisqu'il n'avait pas quarante-neuf ans; mais après avoir eu dans sa vie tant de jouissances, il lui était devenu impossible de languir et de souffrir. Tel fut le bonheur du nabab.

— Et vous pensez que dans cette foule qui se presse autour des vitrines du prince de Galles, bien des gens peuvent rêver à ce bonheur?

— Assurément. Ce n'est pas une fable inventée à plaisir que je viens de vous raconter ; ce n'est pas un de ces romans étranges, créés par un esprit exalté, et qui n'ont pas plus de solidité que les songes de l'ivresse; ce n'est même pas une de ces épopées orientales, bizarres mélanges de mensonge et de vérité, qui ne servent qu'à charmer l'imagination des peuples trompés; c'est de l'histoire, de l'histoire véritable et contemporaine. La Compagnie anglaise a été supprimée en 1857 ; mais l'Inde entière est maintenant sous la domination de la reine Victoria, dont le protectorat s'étend jusqu'à la Turquie d'Asie. Le Congrès de Berlin vient de confirmer l'œuvre de lord Clive.

— Je le reconnais, mais qu'est-ce que cela fait au bonheur du nabab?

— Eh! quoi ce nabab ne vous paraît pas un homme heureux? Mais pensez donc un instant à tout ce qu'il a fait! Voilà un homme, un mauvais sujet si vous voulez, aujourd'hui nous n'y regardons pas de si près, un fils déshérité expulsé par ses parents, qui a connu la pauvreté, la détresse jusqu'à vouloir deux fois se suicider, et qui,

jeune encore, acquiert tout à coup par son audace, par son intelligence, par ses travaux, non-seulement une immense fortune trois fois renouvelée, augmentée, consolidée, mais encore une réputation militaire égale à celle des plus grands conquérants des temps anciens et modernes. Faut-il rappeler toutes ses joies et tous ses triomphes? Non-seulement il saisit la richesse, objet de ses convoitises, roule sur l'or, les diamants et les pierreries, et remue, comme dit le peuple, les millions à la pelle ; mais encore il remue de même les populations de l'Orient, se venge des Français, bat les Hollandais, écarte tous les Européens qui lui portent ombrage et s'empare de l'empire du Grand-Mogol. Voyez-le donc ! son ennemi est entre ses mains, il l'abat, il le foule aux pieds, nul ne le peut défendre des coups qu'il lui porte ni lui arracher sa proie. Il s'anime à vaincre, il s'échauffe au butin, il joue avec des couronnes asiatiques, il s'amuse à renverser et à élever des trônes ; il savoure la satisfaction de se faire adorer des peuples qu'il a réduits en servitude. Dans son pays lord Clive est comblé d'honneurs, il enrichit ceux qu'il aime, il humilie ceux qu'il hait, il écrase ses envieux et arrache un verdict d'approbation à ceux-là mêmes qui voulaient le condamner. Il a fondé la grandeur de sa patrie, de sa famille, de ses amis et de son nom, et se retire du banquet de la vie comme un convive rassasié, lorsqu'il ne peut plus y trouver de plaisir. Que manque-t-il à son bonheur?

— Peu de choses ; cependant...

— Quoi donc? Je serais curieux de l'apprendre, me dit mon ami avec un air d'incrédulité.

— Votre histoire de Clive m'en rappelle une autre. Elle n'est pas aussi intéressante que la vôtre, mais elle est plus courte.

Je suis allé il y a quelques années en Angleterre et j'ai vu dans le comté de Surrey, sur la route de Londres à Southampton, un fort joli village qui s'appelle Esher. Une petite rivière assez profonde, nommée la Mole, coule près de là et va se jeter dans la Tamise en face du palais de Hampton-Court. D'un autre côté s'étendent les hauteurs ou collines du Surrey, couvertes de bruyères et de bois de sapins. Entre ces hauteurs et la rivière on rencontre un foule de charmantes propriétés, de délicieux cottages entourés de pelouses et de jardins et quelques parcs avec des châteaux. La plus belle de ces résidences appartient à la reine d'Angleterre et a été bâtie précisément pour lord Clive, le conquérant de l'Inde.

Ce serait se tromper que de croire tout le monde heureux dans ce pays. On n'y voit guère de pauvres, et cependant il y en a. Quelquefois on les rencontre à mendier sur le bord des chemins, hors du village. Ordinairement ils se cachent dans quelque coin reculé où il faut aller les chercher pour les trouver. La mendicité à Esher est

défendue par la loi ; mais la pauvreté n'est pas moins pénible au milieu des richesses que partout ailleurs.

Lorsque j'arrivai à Esher, je m'arrêtai à l'auberge qui est sur le carrefour au milieu du village. Devant l'auberge se balançait au haut d'une potence une grande enseigne qui répresentait un ours couronné de fleurs avec ces mots : A l'Ours, *on donne à boire et à manger*, *bon logis*, etc. Après m'être installé dans cette auberge je voulus voir ce qu'il y a de curieux dans le pays, et d'abord je demandai où était l'ours promis par l'enseigne. L'aubergiste se présenta d'assez mauvaise humeur. C'était un brave homme, gros, court, avec une face rubiconde et narquoise; il avait des manières assez rudes quoi qu'il s'efforçât d'être poli. Je ne peux oublier le singulier clignement de ses petits yeux. On reconnaissait sans peine qu'il faisait bien ses affaires, mais il avait la goutte; il traînait la jambe en marchant, souvent il faisait la grimace en vous parlant : quelquefois il jurait tout seul sans qu'on lui dit rien, mais cela ne le guérissait pas. Il me dit fort sèchement qu'il n'y avait pas d'ours chez lui, si ce n'est en peinture, que si je tenais à voir un ours véritable je devais aller en Russie; mais qu'il y avait des choses fort intéressantes à voir aux environs, et que souvent des gentlemen venaient de Londres avec leur famille pour les visiter et il me parla avec chaleur du château bâti par lord Clive.

— Qu'était-ce que lord Clive, lui demandai-je?

— On voit bien, me répondit-il, que vous êtes étranger. Lord Clive est le fondateur de la puissance anglaise dans l'Inde; il avait battu les Français, les armées du Grand-Mogol et fait des prodiges de valeur, et c'est à lui que Sa Majesté la reine doit l'honneur de porter aujourd'hui le titre d'Impératrice des Indes.

— Et puis après, lui dis-je?

— Après!... après s'être couvert de gloire, il revint en Angleterre, fut membre du Parlement, baron de Plassey : il battit les plus grandes familles d'Angleterre aux courses d'Epsom. Mais un beau jour, dans un accès de spleen, il se coupât la gorge avec son rasoir.

— Il était bien avancé! lui dis-je?

Mon aubergiste fronça le sourcil et me regarda comme s'il eût été lord Clive en personne. Puis il me dit non sans dédain :

— Monsieur est Français sans doute.

— Oui, monsieur, répliquai-je.

— Oh! alors je connais votre affaire, me dit-il d'un air triomphant. Allez au pont de la Môle voir l'amie de la reine. Vous n'avez qu'à suivre ce chemin qui conduit à la rivière : à l'entrée du pont vous verrez une petite maison; c'est là. Vous ne pouvez vous tromper, il n'y en a pas d'autres.

En effet, je ne me trompai pas. Je me mis en route et je trouvai,

comme il me l'avait dit, à l'entrée du pont, une vieille masure qui avait jadis servi à loger le percepteur des péages de la rivière. La taxe que l'on payait avant de passer le pont avait été supprimée par le gouvernement; l'homme qui recevait la monnaie des passants avait abandonné la petite maison; et la petite maison abandonnée tombait en ruines, lorsque une pauvre vieille mendiante s'y était réfugiée. Je fus ému de compassion en voyant cette petite bonne femme, bossue, contrefaite, en haillons et extrêmement vieille.

— Est-ce vous qui êtes l'amie de la reine, lui dis-je?

Je craignais de l'offenser par cette question, qui avait bien l'air d'une mauvaise plaisanterie.

— Oui, me dit-elle sans aucun embarras. Souvent on m'appelle ainsi pour se moquer de moi, mais j'en suis fière, je vous l'assure.

— Qu'est-ce donc que cela veut dire?

— Oh! monsieur, il ne s'agit pas de notre gracieuse reine Victoria, mais de la reine des Français, exilée de son pays, et qui est morte, il n'y a pas longtemps, au château de Claremont, de la reine Marie-Amélie, dont nous n'oublierons jamais la bonté et la charité.

— Comment avez-vous pu la connaître?

— Comment? Ah! c'est bien simple : jamais on ne lui demandait l'aumône qu'elle ne vous donnât quelque chose; elle avait une préférence pour les vieilles gens. La ressemblance d'âge lui inspirait pour eux une sympathie particulière: elle allait chercher ceux qui lui étaient recommandés par leurs cheveux blancs ou leurs infirmités, et elle aimait à s'entretenir avec eux. C'est ainsi que nous fîmes connaissance. Elle venait me voir souvent et me donnait le secours dont j'avais besoin. Nous causions toujours ensemble à cœur ouvert, et nous ne restions jamais longtemps sans penser l'une à l'autre.

Quand elle était quelques semaines sans me venir voir, j'étais sûre qu'elle était malade, ou qu'il était arrivé quelque grave accident dans sa famille; je demandais de ses nouvelles aux gentlemen qui vivaient avec elle, mais le plus souvent, elle m'en envoyait elle-même par quelqu'un d'eux. Quand j'étais malade, elle venait me voir dans cette petite maison. Et jamais je n'oublierai ses visites et les paroles consolantes qu'elle me disait.

— Que pouvait-elle donc avoir à vous dire?

A un mouvement que fit la vieille bossue, je m'aperçus que j'étais indiscret; je crus devoir lui faire mes excuses de l'avoir offensée.

— Non, monsieur, dit-elle, vous ne m'avez point offensée, mais votre question m'a surprise. Est-ce que, pour être princesse, on est moins femme et chrétienne pour cela? Est-ce que notre commun maître ne nous a pas dit : « Je vous commande de vous aimer les uns les autres « comme je vous ai aimés. » Puis, tenez, monsieur, je me suis laissé

dire que les plus grandes actions, celles qui font le plus de bruit dans le monde, ne sont pas celles que Dieu estime le plus. Que faisait Notre-Seigneur, pendant les trente années qu'il demeura chez un charpentier de la Judée? Il était soumis à Marie et à Joseph; le fils unique de Dieu, Dieu lui-même avait choisi, en venant sur la terre, d'être le dernier des hommes. Là dessus la reine et moi, nous étions parfaitement d'accord. N'est-ce pas aussi votre avis, monsieur?

Sans lui répondre je voulus lui donner une pièce de monnaie. Elle refusa. Piqué de son refus, je lui dis :

— La reine vous donnait sans doute beaucoup d'argent? Et je ne suis pas aussi riche qu'elle.

— Non, monsieur, elle ne me donnait pas beaucoup d'argent, mais elle me donnait son cœur avec son aumône.

— Et je vis une larme mouiller les paupières de la vieille femme.

— Alors acceptez en souvenir de votre amie.

— A ce titre, je ne puis refuser. Mais en échange acceptez un souvenir de la Reine. Ce souvenir m'est très-cher et nous pouvons le partager. Quand je me plaignais de mes souffrances ou de ma misère, elle répétait toujours : « Bienheureux les pauvres, parce que le royaume du Ciel est à « eux... »

Je revenais tout pensif à l'auberge, lorsque l'aubergiste, qui prétendait être aussi aimable que l'ours de son enseigne, me dit d'un air goguenard :

— Eh bien, monsieur, êtes-vous content? N'est-ce pas que vous avez vu quelque chose de beau?

— J'ai vu lui répondis-je, quelque chose de très-beau.

— Quoi donc, me demanda-t-il en riant?

— Une vieille femme très-pauvre et très-heureuse.

— Ah! bast! la vieille ne s'est donc pas encore jetée dans la rivière?

— Pas si bête, cela est bon pour ceux qui, après avoir conquis l'Inde et tous ses trésors, trouvent moyen de s'ennuyer dans le repos au sein de leur patrie.

Il haussa les épaules et voulut rire de mon peu de bon sens. La goutte changea subitement son rire en grimace.

Je plaignis le pauvre homme. Mais je plains bien plus encore ceux qui, comme lui, ne comprennent pas ce que c'est que la charité chrétienne.

— Je vous comprends, reprit mon ami avec un léger sourire. Selon vous le vrai bonheur consiste dans la philosophie de la Bossue?

— Je l'avoue; mais je vous accorde que, dans cette foule qui se pressait tout-à-l'heure autour des vitrines du prince de Galles, bien peu seraientde mon avis.

Six heures sonnaient. Il nous fallut quitter l'Exposition.

ALLAIRE.

LES TRAMWAYS RURAUX

A propos des tramways urbains, *le Correspondant* a signalé des premiers, l'année dernière [1], l'utilité et l'avenir des tramways ruraux. Depuis cette époque, la question a fait un grand pas dans le sens que nous avions prévu. Elle peut même être considérée comme résolue par l'établissement, la mise en exploitation provisoire et la campagne d'essai d'un premier tramway rural à vapeur, dans une des régions les plus riches et les plus fertiles de la France, l'ancien Vexin normand. Ce tramway, d'une longueur totale de 22 kilomètres, met en communication cinq localités agricoles ou industrielles d'une sérieuse importance, Tourny, Fontenay, les Tilliers, Gamaches, et Etrépagny, où il vient se relier à la ligne de Gisors à Pont-de-l'Arche, l'un des trop chemins de fer secondaires qui donne des bénéfices ; *rara avis !!*

Voici, à propos de ce premier tramway rural, quelques renseignements pris sur les lieux, qui peuvent servir de corollaire à notre précédent article, et rectifier quelques appréciations de l'exposé des motifs du nouveau projet de loi relatif aux voies ferrées établies sur les voies publiques, déposé le 29 avril dernier par l'honorable et infatigable M. de Freycinet.

D'après cette campagne d'essai, et les calculs d'hommes compétents, et notamment de grands industriels vivement intéressés au succès d'entreprises semblables, et en mesure d'y apporter un concours important, le coût du kilomètre de tramway rural peut être évalué présentement comme il suit :

Rails à 18 kilog. le mètre, 22 fr. les 100 kil. . . .	7,920 fr.
Traverses en chêne	4,000
Pose (à raison de 2 fr. par mètre).	2,000
Sable et cailloux (ballast) à pied d'œuvre, à raison de 4 fr. le mètre courant.	4,000
Eclisses, crampons, etc., frais généraux.	2,000
Total.	19,920

Les locomotives les mieux appropriées à ce service doivent être de 9 à 10 tonnes, et coûteront au maximum 25,000 fr. ; les wagons de voyageurs (*cars* sans impériale, dans le genre de ceux des Tramways-nord de Paris), de 3,500 à 4,000 fr. ; ceux de marchandises 1,500 fr.

La confection du tramway rural d'Etrépagny est en grande partie conforme à ce programme, sauf quelques tâtonnements et quelques erreurs peut-être inséparables d'un premier début, notamment en

[1] N° du 25 mars 1877.

ce qui concerne les rails. Ceux de 12 kilog., considérés d'abord comme suffisants, ne résisteraient pas assez longtemps à la fatigue de l'exploitation. Aucun accident n'a signalé cette campagne d'essai de plusieurs mois. Cette expérimentation est d'autant plus significative, que la moitié au moins de ce parcours (d'Etrépagny aux Tilliers), est empruntée à un simple chemin de grande vicinalité, dans des terrains très-accidentés, où l'on rencontre de nombreuses pentes de 5 et 6 centimètres par mètre. Dans la traversée longue et fort sinueuse d'un des villages, qu'on eût mieux fait de tourner, les rails ne laissent de passage libre que pour une seule voiture. Néanmoins, nous le répétons, il n'est pas survenu le plus léger accident. Nous avons même remarqué plus d'une fois, dans ce trajet, que les conducteurs de quelques voitures semblaient bien plus émus que les chevaux. Il est vrai que dans ce pays de culture avancée, déjà sillonné par de nombreux chemins de fer, les chevaux sont plus habitués que ceux des villes, à la vue et au bruit de la vapeur. Un règlement fort sage, et digne d'être généralisé, prescrit d'aller au pas, et défend de faire siffler la machine pendant la traversée des villages. Malgré ce retard, et celui qu'occasionne l'organisation encore tout à fait rudimentaire des prises d'eau, ce trajet de 22 kilomètres s'accomplit en trois quarts d'heure au plus ; et la locomotive d'essai, d'un calibre moins fort que celle indiquée plus haut, remorque sans peine, sur les rampes les plus fortes, des charges de 60 tonnes.

Ce tramway rural est donc, dans l'ensemble, un type satisfaisant de ceux auxquels le projet de loi du 29 avril propose d'accorder des garanties sous forme d'annuités allouées collectivement par l'Etat et les départements, à raison de 2,000 fr. par kilomètre ; annuités qui devraient cesser, dans tous les cas, après vingt ans d'exploitation ; et même plus tôt, si les recettes brutes venaient à dépasser 4,000 fr., somme qu'on juge suffisante pour couvrir les frais d'exploitation et les intérêts des obligataires. Nous y trouvons, en effet, tous les caractères indiqués dans le projet de loi : « L'exploitation dessert plusieurs communes, a en vue le transport des marchandises aussi bien que celui des voyageurs, et s'effectue à l'aide de moteurs mécaniques. En d'autres termes, ces tramways jouent le rôle d'un véritable chemin de fer d'intérêt local. » On aurait pu ajouter qu'ils le jouent à prix fort réduits, et par conséquent avec une perspective de rémunération plus prochaine et plus certaine ; puisque, d'après les calculs précédents, dont nous affirmons la scrupuleuse exactitude, le coût kilométrique de ces tramways, tout compris, ne doit pas dépasser 30,000 fr., c'est-à-dire le quart seulement de celui des voies ferrées d'intérêt local, établies avec la plus stricte économie.

Nous ferons seulement deux observations sur le nouveau projet. En premier lieu, nous croyons que dans ce qu'il appelle la *limitation*, et selon nous, l'extension exagérée du chiffre de la subvention, M. le ministre s'est encore laissé entraîner bien loin par l'envie de *faire grand*. « La subvention de 2,000 fr. par kilomètre et par an, dit-il, répond *et au-delà*, au désir exprimé par la plupart des entrepre-

neurs de ce mode de transport, lesquels s'accordent à dire qu'une subvention en capital de 20 à 25,000 fr. au plus (!) par kilomètre, assurerait généralement le succès de leur opération. » Ces entrepreneurs, et M. le ministre à leur remorque, n'y vont pas de main morte, et nous croyons qu'au lieu d'aller au-delà de leurs vœux, l'Etat fera bien de rester fort en-deçà. D'après des évaluations que nous avons d'excellentes raisons de croire plus exactes, et surtout plus désintéressées que celles des entrepreneurs auxquels s'en est rapporté M. le ministre, l'allocation par l'Etat et le département réunis, d'une subvention de 10,000 fr., ou d'une garantie d'annuité de 1,000 fr., suffirait pour encourager la création d'entreprises de ce genre vraiment utiles, et pour les entretenir.

En second lieu, on est un peu surpris de la faveur accordée exclusivement par le projet, aux tramways à moteurs mécaniques, et de l'exclusion absolue de ceux à traction de chevaux, dont l'emploi peut être, dans bien des cas, le plus avantageux, et même le seul possible.

L'établissement des tramways ruraux nous paraît aussi mériter, dans bien des cas, le concours des grandes Compagnies. Ils peuvent devenir pour elles des affluents utiles, et leur épargner la construction de lignes coûteuses et pour longtemps improductives dans des régions accidentées ou pauvres, que des tramways suffiront amplement à desservir. Une des dispositions du nouveau projet semble viser cette éventualité probable d'intervention financière des grandes compagnies. Cette disposition est celle qui élève la limite brute de 4 à 5,000 fr., sans changer le maximum de la participation de l'Etat ou du département, *quand la voie ferrée est établie de manière à recevoir les véhicules des grands réseaux*. Véritablement, il est bien à regretter qu'on n'ait pas songé plus tôt à ce système économique; on eût ainsi évité bien des dépenses inutiles, des pertes douloureuses et des rachats onéreux.

Un fait suffira pour donner une juste idée des ressources que ces tramways ruraux doivent procurer à l'industrie et en recevoir. Dans l'essai préliminaire dont nous parlions tout à l'heure, deux établissements industriels, les sucreries d'Etrépagny et de Fontenay, ont fait faire *à eux seuls* au tramway pour plus de 70,000 fr. de transport; c'est-à-dire pour plus de 3,000 fr. de recette par kilomètre. Il ne faut pas oublier non plus un autre avantage de ce système, avantage d'un caractère essentiellement démocratique, les facilités de transport qu'il donne aux plus humbles cultivateurs, qui pourront ainsi tirer un meilleur parti de leurs denrées.

Enfin nous constatons avec plaisir les mesures prises dans le nouveau projet pour prévenir les abus financiers dont ces entreprises pourraient être l'occasion, comme l'ont été celles de tant de petites Compagnies de chemins de fer. Ces précautions sont dignes d'une République sage, « s'il en est de telles dans le monde. » Pourquoi pas, après tout? Il s'y trouve bien, dit-on, des loups remplis d'humanité. Il est vrai que c'est la fable qui le dit. Baron Ernouf.

REVUE CRITIQUE

I. *La Jeunesse de lord Beaconsfield,* par Victor Valmont. 1 vol. — II. *Histoire de la Charité à Rome,* par M. Léon Lallemand. 1 vol. — III. *Madame Nicanora Izarié,* par le P. Lescœur. 1 vol. — IV. *Le Colonel Paqueron,* notice biographique par Mgr Saivet. 1 vol.

I

Il y a, en Europe, deux hommes qui ont eu et qui ont sur le monde une action plus considérable que celle des empereurs et des rois d'aujourd'hui, dont il est plus souvent question que les souverains dont ils sont les ministres, et devant la mystérieuse pensée desquels les nations demeurent troublées et inquiètes. On voit que nous voulons parler de M. de Bismarck et de M. Disraeli. Nous aurions pu en signaler un troisième qui n'a pas mis une main moins forte peut-être dans les affaires du temps, mais dont la pression est moins sensible.

Les deux chanceliers de l'empire d'Allemagne et de l'empire de Russie sont connus dans leur passsé qui est simple, naturel et dont leur situation présente est le résultat naturel et normal. Il n'en est pas ainsi du premier ministre de la reine d'Angleterre. Même pour un pays où les hommes sont souvent le fruit de leurs œuvres et où, à proprement parler, il n'y a point de parvenus, la fortune de M. Disraeli paraît sans proportions avec ses antécédents. Il est vrai que ces antécédents sont assez mal connus; une légende toute différente de celles qui d'ordinaire entourent le berceau des hommes célèbres, s'est plu, en quelque sorte, à les rabaisser. On a fait descendre celui qui est aujourd'hui lord Beaconsfield d'une pauvre famille de juifs vagabonds échoués on ne sait comment, vers le milieu du dernier siècle, sur les rives de la Tamise. Son père émergeant de la classe infime que constituent ses compatriotes en tout pays, aurait été simple professeur de grammaire.

Il y a là une exagération manifeste à laquelle la jalousie aristocra-

tique pourrait bien n'être pas étrangère. Un écrivain qui nous semble assez bien renseigné, nous donne, dans un ouvrage dont le premier fascicule seulement a paru [1] des renseignements au moins plus vraisemblables, sur l'origine et la position personnelle de lord Beaconsfield, son arrivée aux affaires. Ce n'est pas un humble professeur au cachet qui aurait pu élever son fils comme le fut le jeune Disraeli et le mettre en position de voyager par toute l'Europe à vingt ans, de publier à ses frais, comme cela se fait en Angleterre, des livres qui furent loin, pour la plupart, d'avoir un débit rémunérateur et de se présenter enfin comme candidat aux élections législatives. Il n'en est pas chez nos voisins comme à Paris, où l'on est élu conseiller municipal sans même pouvoir justifier d'un « garni ». Le père de lord Beaconsfield était un bourgeois de Londres, retiré du commerce, ayant terres et domaines à High-Wycombe dans le comté de Buckingham, cultivant les lettres et publiant des livres de sa façon.

Des livres, lord Beaconsfield en écrivit aussi et de bonne heure, même avant d'être majeur, dit-on, mais bien différents de ceux de son père qui n'étaient guère que des compilations. Ses publications, à lui, furent des romans étranges dont le succès — car quelques-uns en eurent — ne s'expliquerait pas ailleurs qu'en Angleterre. L'intérêt en était tout politique. C'étaient des critiques et des utopies, où sous des noms fictifs, le jeune Disraeli se mettait en scène et dessinait la carrière qu'il se promettait de suivre et de remplir, et où le rôle définitif qu'il se traçait n'était ni plus ni moins que celui de premier ministre d'Angleterre et de réorganisateur de l'Europe. Sous ce rapport, ces romans, ceux du moins qui furent remarqués, sont curieux à étudier en ce moment. Ils offrent, celui de *Vivian Grey* surtout, le premier en date comme un avant-projet des plans que lord Beaconsfield est en voie de réaliser. Il y a là la preuve que, dès l'âge de vingt ans, il entrevoyait ce qui se passe aujourd'hui, se faisait, parmi les hommes qui président au gouvernement des peuples la place qu'il occupe, et y exposait les idées qu'il est arrivé à faire prévaloir. M. Valmont ne nous semble pas avoir suffisamment fait ressortir les rapprochements qu'offre ce roman de *Vivian Grey* avec les événements qui se passent depuis quelques années et que M. Disraeli a, en partie conduits : la presse a été plus explicite, et elle a laissé à dire. Il ne remarque qu'une chose, assez étrange d'ailleurs, c'est que ce nom de lord Beaconsfield dont la reine d'Angleterre a gratifié son premier ministre avec le haut titre de lord, est le nom d'un personnage ridicule du roman.

[1] *La Jeunesse de lord Beaconsfield*, par Victor Valmont. In-12. Théodore Olmer, éditeur.

M. Valmont énumère et passe en revue les autres romans-manifestes du jeune Disraeli, que ses échecs ne décourageaient pas, et qui continuait, à travers ses bonnes et mauvaises fortunes littéraires, à se poser de plus en plus en aspirant politique ; nous le suivons ainsi jusqu'au jour où, après avoir été deux fois battu, il parvient enfin à la députation, mais où il lui arriva, pour ses débuts oratoires, comme pour quelques-uns de ses romans, d'échouer complétement et de provoquer plusieurs fois de suite l'hilarité de ses adversaires. Cependant pas un instant il ne doute de lui. « A travers les rires et les huées qui ne cessent de saluer « le Juif oriental » égaré dans une assemblée protestante anglaise, il entrevoit clairement, dit M. Valmont, ses triomphes futurs. Un jour, il jettera à la face de ses interrupteurs ce mot fameux : « l'heure viendra où vous m'écouterez, » et de ce moment elle était déjà venue. »

C'était en 1839. La jeunesse de M. Disraeli est dès-lors passée ; il avait fait un mariage de raison qui lui mettait dans la main une haute fortune ; il avait triomphé de lui-même et de ses ennemis. La vie publique allait commencer pour lui. Une seconde esquisse de M. Valmont doit nous le montrer dans cette nouvelle période de sa vie.

II

Une chose a toujours désagréablement impressionné autrefois les étrangers de passage à Rome, les catholiques aussi bien que les incrédules et les dissidents, les amis du gouvernement des papes aussi bien que leurs ennemis : c'était l'importune affluence des mendiants. Nulle ville n'en offrait autant et de pareils ; à leur attitude, on eût dit qu'ils se sentaient des droits et que le riche était leur tributaire. Ce regrettable état de choses que les esprits modérés déploraient, devint de bonne heure, pour les adversaires passionnés des souverains pontifes, le point de départ d'une longue suite d'accusations contre leur gouvernement. A les entendre, le spectacle de la mendicité, qui déshonorait la capitale des Etats-Romains, n'était qu'un des effets du pitoyable régime qu'ils subissaient depuis des siècles. Et, prenant texte de ce fait, philosophes et économistes, ont dressé, au nom de la science et de l'humanité, contre l'institution hybride des prêtres-rois, les plus injustes et les plus violents réquisitoires. « La plaie de la mendicité avait des causes profondes et d'une date ancienne : c'était le résultat de l'incurie et de l'inintelligence administrative des souverains..., sinon même l'effet d'un pieux machiavélisme, imaginé pour tenir le peuple dans la dépendance et l'abrutissement. Les papes avaient-ils jamais rien fait pour l'élever ? S'étaient-ils jamais occupés

d'encourager chez leurs sujets l'agriculture, l'industrie, le commerce, ces trois sources du bien-être et de la dignité des nations? Non, nul pays n'était, sous ces divers rapports, plus arriéré que le leur. » Cela était devenu un lieu commun que répétaient, sans malveillance d'ailleurs, des gens qui, pour avoir vu les choses sur place, se tenaient pour bien renseignés, mais qui, de fait, n'appartenaient qu'à cette classe « d'observateurs en poste » dont se moque quelque part M. de Gerando et dont il dit, avec raison, qu'il faut s'en défier plus que des simples touristes.

Il y avait pourtant à Rome quelque chose d'aussi frappant que la tourbe des mendiants : c'étaient ces établissements si beaux, si nombreux, si bien conçus, fondés par les papes ou sous leur inspiration pour le soulagement de ces misères que nul Etat, si bien administré qu'il soit, ne saurait prévenir ; mais l'on affectait presque de ne pas les voir et l'on n'en parlait que le moins possible, sans doute, pour n'avoir pas à démentir, sur ce point, les accusations dont, sur d'autres, on poursuivait le gouvernement pontifical. Les papes n'ont pas fait vanité de ces créations de la charité catholique sans égales dans le monde, et leurs défenseurs ont trop longtemps imité leur discrétion. M. Gerbet, dans ses *Esquisses de Rome chrétienne*, nous a fait le premier de quelques-unes de délicieux tableaux ; mais l'œuvre est restée interrompue, et, quoique depuis, plusieurs ouvrages aient été publiés sur ce sujet, on ne peut contester qu'il est encore peu connu chez nous. Or, ces beaux et innombrables établissements présentent d'autant plus d'intérêt que tous aujourd'hui sont menacés, sinon de destruction, au moins de réduction, de mutilation, de transformations équivalentes, pour beaucoup, à la suppression. En effet, ces vénérables fondations de l'âge chrétien ont contre elles, outre les ennemis du christianisme que leur caractère religieux offusque, les économistes qui veulent en régénérer la gestion et la soumettre à leurs procédés, et le Trésor public qui couve des yeux leurs propriétés avec lesquelles il espère combler pour un moment ses vides.

Ce sont ces craintes et le désir de glorifier, preuves en mains, tandis qu'il en est temps encore, le gouvernement des papes qui ont fait entreprendre à M. Léon Lallemand l'important ouvrage que vient de publier sous le titre de : *Histoire de la Charité à Rome* [1], travail consciencieux, solide et qui a dû coûter de longues années de recherches. L'auteur, en effet, a compulsé tout ce qui a été écrit avant lui, sur ces établissements, en a consulté les archives, et, détail précieux, nous en a fait connaître dans leurs parties essentielles, les statuts et les règlements. On trouvera là-dessus des choses très-inattendues et qui

[1] Un vol. in-8° de 600 p. Poussielgue frères, édit.

rabattront un peu les prétentions de notre temps à l'initiative en matière de bienfaisance. On y verra notamment que les « Maisons de convalescence » dues, chez nous, à la sollicitude de l'impératrice Eugénie pour les malades traités dans les hôpitaux, existent à Rome depuis le milieu du seizième siècle. C'est saint Philippe de Néri, le fondateur de l'Oratoire, qui en eut l'inspiration. Il avait remarqué, dit M. Lallemand, que bien souvent les malades recueillis dans les hôpitaux en sortaient avant d'avoir complétement recouvré leurs forces épuisées par la maladie et étaient exposés à de graves rechutes. Il appliqua une partie du personnel de sa congrégation et des bâtiments qu'elle occupait à héberger et à soigner ces pauvres gens. La maison, agrandie dans la suite des siècles, subsiste encore sous le nom d'*Hospice de la Trinité pour les Pèlerins*. Quoique ce soit un édifice considérable (plus de douze mille convalescents y sont reçus chaque année), il n'a pas la beauté et le confort de nos hospices de Vincennes et du Vésinet, mais il leur est antérieur de trois cent vingt-sept ans! C'est un titre.

Une institution de charité plus ancienne encore, que, comme toutes les autres nations, nous avons importée du dehors et dont nos artisans apprécient tous les jours le bienfait, est née aussi à Rome, dès le quinzième siècle, et s'est développée rapidement sous ces papes qui, comme nous l'avons vu, ne faisaient rien pour le peuple : nous voulons parler des *Monts-de-piété*. C'est à un pauvre capucin, révolté par la cruauté des usuriers Juifs et Lombards, que l'idée en vint, comme un éclair, au milieu d'un sermon. Le gouvernement pontifical qui en comprit tout de suite la portée, lui prodigua ses encouragements, et les membres du Sacré-Collège furent les premiers souscripteurs des fonds nécessaires au primitif fonctionnement de cette banque des pauvres.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer seulement les œuvres de charité où Rome a eu sur nous la priorité de l'idée et la supériorité de l'exécution. Ainsi en est-il, entre autres, de ces associations professionnelles de secours que le socialisme se flatte d'avoir imaginées, et dont il fait un moyen de propagande radicale plus encore que de secours fraternel. Elles existaient à Rome, sous le nom d'*universités*, comme chez nous sous celui de *confréries*, dès le quatorzième siècle. L'aide réciproque des membres d'un même Etat en était également l'objet; mais on l'entendait dans un sens plus large : ce n'était pas de l'aide matérielle seulement qu'il s'agissait; on s'aidait de prières, de conseils, de bons exemples d'abord : les secours matériels venaient aussi, mais jamais seuls. Voilà pourquoi l'association était toujours sous le patronage d'un saint et la direction d'un grand personnage religieux. Les membres en étaient nommés à l'élection et les résolutions prises au scrutin secret. C'était de la même façon qu'on était désigné pour les divers services de charité qu'il y avait à rem-

plir. La visite et le soulagement des malades était le premier de tous, mais non le seul; le soin des intérêts matériels n'était pas oublié; les associés se défendaient mutuellement, sur ce point, avec un soin très-passionné et qui pouvait bien aller parfois, dirait-on, jusqu'à une sorte de grève, témoin ce détail de l'un de leurs statuts : « Si un maître quitte sa maison, parce que le propriétaire accroît démesurément le prix de son loyer, aucun autre maître ne devra prendre l'emplacement abandonné. » Presque chacune de ces corporations possédait son hôpital particulier, et avait concouru à donner à Rome la réputation dont elle jouissait dans le monde entier, d'être la ville la plus riche en établissements charitables.

C'était là le résultat de la grande liberté que le gouvernement des papes, bien différents en cela des gouvernements centralisateurs de ce temps-ci, avait laissée aux Romains de créer et fonder en faveur du public. Ce paternel gouvernement n'était pas plus jaloux du bien qui se faisait en dehors de lui, que de celui qui avait été conçu et réalisé à l'étranger. M. de Gerando l'avait remarqué déjà à l'occasion de l'empressement avec lequel les papes accueillirent et encouragèrent, il y a une cinquantaine d'années, les caisses d'épargne. « Quoique ce beau pays si riche de ses propres et anciennes institutions de charité semble avoir peu à emprunter sous ce rapport aux autres contrées de l'Europe, disait-il, les caisses d'épargne s'y sont déjà introduites, et quelques-unes même y ont obtenu un succès presque ignoré ailleurs. » Un autre exemple de ce large esprit du gouvernement des papes est l'introduction à Rome des Sœurs de la charité. Chose singulière et étonnante! Jusqu'à ces derniers temps, Rome qui compta de bonne heure tant de maisons, d'ordres et de confréries charitables, n'avait pas de religieuses hospitalières. Ce vide laissé dans l'hospitalité romaine était vivement senti par ceux qui avaient été à même de comparer nos établissements avec ceux de la capitale des papes. Pie VII, que son séjour forcé en France avait mis à même d'apprécier nos Filles de saint Vincent de Paul désirait vivement les introduire dans ses Etats. Mais il lui fallait lutter contre les préventions de l'opinion publique qui ne croyait pas la femme italienne de force à faire tous les sacrifices que le service des pauvres réclame. Ce sont ses successeurs seulement, Léon XII et Grégoire XVI qui, sur ce point, ont pu réaliser ses vœux.

Il nous semble que, pour répondre à l'absurde accusation portée contre l'indifférence des souverains pontifes, à l'égard du bien-être de leurs sujets et pour renverser le perfide échafaudage de griefs tirés du fait, exagéré d'ailleurs et mal compris, de la mendicité traditionnelle de la ville de Rome, M. Lallemand aurait pu s'en tenir au riche tableau qu'il a tracé des innombrables institutions de prévoyance

et de secours charitables, conçues, inspirées ou secondées par les papes : c'est par lui-même un éloquent plaidoyer. Mais l'auteur n'a pu se défendre d'opposer à une mauvaise foi et à des calomnies dont la persévérance trahit maintenant le honteux secret, une réfutation en règle. Cette réfutation chaleureuse et solide forme le prélude de l'ouvrage que nous signalons, et auquel il sert, à son tour de preuve et de démonstration.

Qu'adviendra-t-il de tant d'œuvres admirables et touchantes? Beaucoup périront, c'est à prévoir, sous le famélique régime de l'usurpation, et toutes en souffriront à divers degrés. Mais, du moins, grâce au livre de M. Léon Lallemand, elles vivront pour l'histoire, qui les retrouvera là telles que la foi catholique les avait faites.

III

L'accueil si vif et si constant fait par le public au *Récit d'une Sœur*, a encouragé beaucoup de publications du même genre, qu'on a pu quelques fois taxer de fictions, mais qu'il est permis de croire vraies pour la plupart, tant, hélas ! sont nombreuses en ce siècle de vies fragiles, les existences brisées comme celle d'Alexandrine de La Ferronnays. Toutes assurément ne finissent pas comme celle-ci, mais il en est plus qu'on ne croit que les mêmes coups jettent dans la même voie. Se donner toute entière à Dieu quand disparaît, sans rien laisser de lui, l'homme à qui l'on s'était donnée tout entière, est, pour une femme de cœur noble, la seule consolation acceptable, et aussi la seule efficace.

C'était une femme, de ce pur et rare métal, de cette trempe délicate et forte, que la jeune et gracieuse créole dont le R. P. Lescœur, de l'Oratoire, vient de nous donner l'histoire autobiographique, c'est-à-dire la correspondance encadrée dans un court récit [1]. Il y a entre Mme Nicanora Izarié et Mme Alexandrine de La Ferronnays des rapports très-frappants : elles étaient étrangères toutes les deux, toutes les deux fort instruites, parlant et écrivant notre langue comme la leur, spirituelles et naturellement gaies; seulement Mme Izarié n'était pas née comme Mme de La Ferronnays, hors de l'Eglise et n'avait pas le mérite d'y être entrée à la suite d'une longue lutte pour la vérité. Son père John Halsted Coe, était citoyen des Etats-Unis d'Amérique, et sa mère, Trinitad Baleara y Garcia, de la république de la Plata, « et c'est peut-être au double sang dont la jeune Nicanora était sortie qu'elle dut le mélange d'énergie anglo-saxonne et de foi espagnole, qui plus tard forma son caractère. » Ce sont, en effet, ces dons, auxquels il faut

[1] *Madame Nicanora Izarié,* par le P. Lescœur, prêtre de l'Oratoire. 1 vol. in-12. Sauton, éditeur.

joindre une imagination brillante et une âme tendre, qui inspirent une vive sympathie pour elle dès qu'elle apparaît, c'est-à-dire au moment de son mariage avec un Français, M. Gaston Izarié, élève consul à Buenos-Ayres et gérant provisoire du consulat de cette ville. C'est pendant son séjour à Bahia, où son mari avait été nommé consul, que Mme Izarié se révéla tout entière, dit son historien, comme chrétienne, comme femme du monde, comme maîtresse de maison..., nous ne pouvons ajouter comme mère de famille, car — autre ressemblance avec Alexandrine — Dieu lui refusa toujours des enfants.

Cette lutte qu'elle n'avait pas eu à essuyer pour la conquête de la vérité catholique, la jeune femme eut à la livrer pour se défendre contre les agressions des protestants anglais auxquels elle se trouva mêlée à Bahia. Et c'est merveille de voir cette fille de l'Espagne, dont la foi naïve n'avait jamais soupçonné la possibilité d'une contradiction, s'engager dans des études de controverse et y montrer une véritable distinction.

Autre surprise : les femmes du pays de Mme Izarié, les créoles, ne passent pas pour s'entendre beaucoup en matière de gouvernement domestique. Sur ce point, la femme du consul de Bahia, transportée en Europe, à Porto, où le ministère avait appelé son mari, et où la vie était plus difficile que sur l'autre continent, donna un complet démenti à l'opinion reçue à cet égard. Il faut l'entendre, dans la spirituelle correspondance qu'elle entretient dès lors avec sa famille et que nous a donnée son historien, avec quel art et quelle gaieté elle sait mettre d'accord les exigences de la représentation officielle et celles d'un revenu limité. Ces lettres rappelleront tout de suite le petit et élégant ménage d'Alexandrine en Allemagne, si gracieusement décrit par M. de Montalembert.

La dernière ressemblance entre ces deux infortunées jeunes femmes se complèta vite. M. Izarié, dont la poitrine avait toujours été irritable fut emporté presque subitement à la veille d'obtenir un grand avancement dans sa carrière. Ce malheur mit le couronnement à la perfection chrétienne de sa femme. Mme Izarié devint la veuve selon saint François de Sales, ou plutôt selon l'idée catholique. Pas plus qu'Alexandrine de La Ferronnays, de qui on ne peut se défendre de la rapprocher, elle ne songea d'abord à abriter sa douleur derrière les murs d'un cloître et à mettre la grille d'un couvent entre elle et le monde. La retraite, la prière, les œuvres de charité furent, au premier moment, le seul refuge qu'elle chercha, ne voulant pas, en femme prudente et en fille tendre, céder à l'attrait qu'elle avait pour la vie religieuse, qui s'était éveillé en elle dès les premiers jours, mais qu'elle ne voulait pas écouter sans s'être assurée de ses forces et de celles de ses parents que son entrée en religion pouvait accabler.

Le jour vint où elle crut pouvoir suivre l'inspiration céleste; mais ce jour-là la mort vint aussi; la porte du tombeau s'ouvrit pour elle en même temps que celles du Carmel de Tours, Sans les avoir franchies, Mme Izarié put s'appeler du nom de fille de sainte Thérèse : elle avait obtenu de revêtir en mourant l'habit des aspirantes de cet ordre. Les pages que le P. Lescœur nous a conservées d'elle sont peu nombreuses, mais exquises; tous les cœurs religieux, tous ceux que réjouit la contemplation d'une belle âme lui en seront reconnaissants.

IV

Un écrivain qui aurait été, selon nous, une des gloires littéraires de l'Eglise, vient de nous être révélé, hélas! le lendemain de sa mort : c'était un jeune évêque, Mgr Saivet, que le diocèse de Mende posséda quelques années, et que ne fit qu'entrevoir celui de Perpignan où l'espoir de le sauver d'une implacable maladie de poitrine l'avait fait transférer. Il n'a pas eu le temps de se faire un nom. Sa mémoire n'est restée qu'à ceux qui l'ont vu de près, mais elle leur est démeurée chère. « Il était jeune, dit M. de Pontmartin qui le rencontra, un jour, dans une de ses tournées pastorales, et cet air de jeunesse ajoutait au charme de sa figure. On reconnaissait en lui, au premier coup d'œil, non-seulement l'homme supérieur, mais le consolateur prédestiné à pénétrer dans les esprits par le chemin des cœurs... Il parla : sa parole était douce comme ses manières, persuasive comme son visage. Il plaçait la foi sous la garde de l'amour; il suffisait de l'écouter pour le croire, tant on était sûr de l'aimer en le regardant. Il possédait au plus haut degré l'art bien rare d'être très-simple dans ces discours adressés à un très-simple auditoire, tout en laissant deviner à messieurs les savants qu'il n'aurait qu'à vouloir pour prendre son essor. »

Cette disposition à ouvrir les ailes se montre à chaque page du volume inédit qu'on vient de publier de lui[1], cet ouvrage est une biographie militaire. Il ne faut pas en être trop surpris; le colonel Paqueron (ainsi s'appelait l'irréprochable soldat qui en est le sujet) avait plus d'un titre à l'honneur que lui a fait Mgr Saivet de raconter sa vie. Entré dans la carrière des armes sous le premier empire, il ne la quitta que sous le second, et ses loyaux services furent distingués par les cinq ou six gouvernements sous lesquels, dans une haute impassibilité politique, il servit son pays. D'ailleurs, et c'était là un mérite plus propre à le recommander à un évêque : le colonel Paqueron fut

[1] *Le colonel Paqueron,* notice biographique par Mgr Saivet, évêque de Mende et de Perpignan. 1 vol. in-8°. Wattelier, édit.

toute sa vie le type du soldat chrétien, professant sa foi sans ostentation ainsi que sans faiblesse, et conservant dans la régularité d'une conduite exempte de défaillance, condamnation muette de celle de beaucoup d'autres, l'esprit de bonne camaraderie et la joyeuse bravoure du militaire français. Ainsi on le vit au terrible siège de Dantzig, par lequel s'ouvrit sa carrière au sortir de l'Ecole polytechnique, ranimer maintes fois, par des espérances courageusement simulées, la confiance au cœur des assiégés à bout de forces physiques et morales, et contribuer, par là, à prolonger une défense qui fera toujours l'admiration de l'histoire. Et, lorsque, pour prix de leur héroïque résistance, ces sentinelles perdues de l'armée impériale furent, en plein hiver, emmenées prisonnières en Russie, Paqueron, bien que souffrant tout le premier de l'épuisement du siège et des rigueurs du climat, donna à tous l'exemple d'une tenue digne devant l'ennemi, réconfortant les faibles par de bonnes paroles, et ramenant même le sourire aux lèvres des malades par ses histoires plaisantes et ses gais propos.

La paix se fit, les prisonniers furent rendus et Paqueron rentra en France et dans l'armée reconstituée par Gouvion Saint-Cyr. Mais, dit son biographe, la gloire s'arrêta pour lui à l'entrée de sa vie publique; il vécut dans l'ombre, tout entier livré aux travaux utiles mais obscurs de l'artillerie de terre et du service des poudres. Il n'eut qu'une fois l'occasion d'y montrer son courage : une explosion ayant eu lieu à la poudrière de Saint-Jean d'Angély et le dépôt principal en étant menacé on vit le lieutenant Paqueron s'élancer sur la toiture autour de laquelle tombaient les flammèches et y tenir, la pompe en main, l'incendie à distance, jusqu'à ce qu'il fut entièrement éteint. La croix de la Légion d'honneur accompagnée d'une lettre flatteuse du ministre de la guerre fut la récompense de cet acte d'intrépidité, dont la modestie du jeune officier rehaussa le prix; car il n'en parla jamais, et ses enfants ne l'apprirent que tard, incidemment et par voie étrangère.

Dès lors il n'y eut plus d'action d'éclat, du moins aux yeux des hommes, dans la vie du colonel Paqueron; ce fut dans une autre sphère que son héroïsme se déploya. « Dans la vie à demi cachée que lui firent les événements, dit Mgr Saivet, son cœur de chrétien grandit sans mesure sous l'action incessante de Dieu et sous les coups redoublés de la douleur. » Il vit, en effet, mourir entre ses bras sa jeune femme qu'il adorait et l'un des trois enfants qu'elle lui avait donnés. La mort de ses vieux parents suivit de près. Il ne fut pas au-dessous des épreuves que lui avait ménagées ainsi la Providence et dans lesquelles il reconnut sa main. Il reprit avec une énergie désespérée sa route à travers la vie, ajoute son biographe, sans rien ôter à l'activité de sa vie officielle; il s'enveloppa intérieurement dans ses chers souvenirs, s'adonna avec une infatigable persévérance à toutes les pra-

tiques de la perfection chrétienne et à la méditation de ses destinées éternelles. » Le spectacle de sa vie intérieure, à partir de ces grandes douleurs domestiques, offre vraiment le plus haut intérêt.

Voilà ce qui explique cette biographie d'un vieux soldat par un jeune évêque : la vie du colonel Paqueron offrait une réalisation si belle d'un idéal rare à toutes les époques et surtout à la nôtre, que l'on comprend que Mgr Saivet se soit senti porté à la peindre, et qu'il l'ait fait comme nous le voyons, avec une chaleur et une effusion telles que le genre du travail en a été transformé et que ce qui semblait n'offrir que la matière d'une simple notice, ait pris de soi-même les larges proportions et le style brillant d'une œuvre oratoire. Sans doute il y a là un peu d'exubérance, mais c'est la marque d'un vrai talent que l'âge aurait équilibré de bonne heure si, comme tant d'autres, en ce siècle de morts prématurées, la main qui traça ces pages n'avait été glacée avant le temps.

P. Douhaire.

Parmi les *Guides* plus ou moins fidèles, et déjà trop nombreux, qui s'offrent aux visiteurs de l'Exposition, il en est un qui se recommande par son caractère original et le mérite de l'exécution : c'est le *Chromo-Guide* publié par la librairie de l'*Echo de la Sorbonne*. Le texte de ce joli petit volume a un cachet d'individualité, d'humour, rare dans les écrits de ce genre. Il est, de plus, illustré de dix-huit lithochromies représentant le Trocadéro et les fabriques les plus intéressantes au point de vue architectural. Cet opuscule est donc à la fois un guide et un album, digne d'être conservé comme souvenir.

MÉLANGES

LORD PALMERSTON

SA CORRESPONDANCE INTIME [1], traduite par M. Augustus Craven.

Le premier volume d'une traduction française de la *Correspondance intime de lord Palmerston*, *tirée de sa vie* écrite par H. Bulwer et M. Evelyn Ashley, vient de paraître. M. Augustus Craven, jadis attaché à l'ambassade d'Angleterre à Paris en qualité de secrétaire particulier de lord Normanby, a entrepris cette traduction dans le but de faire connaître la correspondance particulière de son ancien chef, et de la placer à côté des nombreux Mémoires, lettres et réminiscences d'hommes d'État et de diplomates célèbres déjà publiés sur le continent, tels que Humboldt, Gentz, Bunsen, Stockmar, Hardenberg, Guizot, lord John Russell, etc.

« Il lui a semblé, dit-il dans sa préface, qu'il y avait un intérêt général à publier dans la langue internationale diplomatique des lettres d'autant plus sincères qu'aucune d'elles n'est officielle, et qui cependant traitent de toutes les grandes affaires auxquelles a pris part un homme si longtemps placé à la tête du pouvoir en Angleterre, et dont le rôle en Europe a été si considérable. »

M. Craven était en même temps animé par une autre pensée. Durant les longues années qu'il a passées dans la diplomatie sous lord Palmerston, il s'est convaincu de l'importance que ce dernier attachait à l'alliance française, et de son sentiment réfléchi et mille fois exprimé que cette alliance sincère et solide assurait la paix, la liberté et le progrès du monde. »

Persuadé que tel était bien le fond de la pensée de lord de Palmerston, M. Craven a tenu peu de compte des vivacités de langage qui, dans certaines lettres particulières, lui échappent de temps à autre contre quelques-uns de nos hommes d'Etat, surtout sous le règne de Louis-Philippe, et qui lui semblaient pouvoir donner le change sur la réalité de ses sentiments. Et pour mieux appuyer cette thèse, il a rassemblé dans un appendice la correspondance échangée entre le roi Louis-Philippe, M. Guizot et M. Bresson en 1846, relativement aux mariages espagnols, publiée en 1848 dans la *Revue Rétrospective*.

[1] Paris. Librairie académique Didier et Ce.

Cette Correspondance intime de lord Palmerston s'étend de 1830 à 1865, et elle formera deux volumes. Le premier, qui vient de paraître, comprend dix-huit années et va jusqu'à la révolution de 1848. Le second embrassera toute la période du second empire, qui a réalisé en Crimée la pensée d'alliance caressée par l'homme d'Etat britannique.

Le *Correspondant* en a déjà publié, à propos de la guerre d'Orient, un intéressant extrait dans son numéro du 10 juin 1876. Une communication bienveillante du traducteur nous permet de placer aujourd'hui sous les yeux de nos lecteurs un nouveau fragment tout-à-fait curieux et d'une rare opportunité de cette correspondance intime. C'est une lettre à lord Clarendon au sujet de l'annexion de l'Egypte à l'Angleterre, annexion secrètement proposée par Napoléon III en échange de l'autorisation pour la France de s'emparer du Maroc, tandis que le Piémont aurait reçu la Tunisie! La révélation est étrange, mais ce qui ne surprendra peut-être pas moins le lecteur, c'est le refus itérativement opposé par lord Palmerston à l'offre de l'empereur et les raisons qu'il en donne dans la forme la plus piquante. La politique suivie alors par le cabinet de Londres peut éclairer sa politique d'aujourd'hui à l'égard de l'Egypte et nous aider à comprendre les vues véritables de l'Angleterre dans une question qui nous touche de si près.

« L'avenir de l'Egypte, dit M. Ashley, sera longtemps encore le sujet d'un intérêt spécial pour l'Angleterre, et les opinions de lord Palmerston sur cette matière furent souvent répétées. Il trouvait une extrême importance à ce que l'Egypte fut ouverte au transit, mais il n'encouragea jamais aucune idée d'annexion. Un jour, traitant cette question avec lord Cowley, il se servit d'une comparaison très-pittoresque et très-simple.

« Nous n'avons pas besoin de l'Egypte, lui dit-il. Nous n'en voulons « pas plus qu'un homme raisonnable qui aurait une propriété dans le « nord de l'Angleterre et un château dans le sud, ne voudrait posséder « les auberges qui se trouveraient le long de la route. La seule chose « qu'il puisse vouloir, c'est que les auberges soient bien tenues, toujours « accessibles, et qu'elles puissent lui fournir, en passant, une bonne « côtelette et des chevaux de poste [1]. »

Deux ans plus tôt, en 1857, il avait déjà décliné de la façon la plus formelle les propositions inattendues et vraiment surprenantes de Napoléon III à ce sujet; et voici la lettre curieuse qu'il adressait à ce sujet à lord Clarendon, ministre des affaires étrangères :

« Piccadilly, 1er mars 1857.

« Mon cher Clarendon,

« Quant aux plans de l'Empereur au sujet de l'Afrique, le plus tôt Cowley pourra lui soumettre nos objections, le mieux cela vaudra.

« Il est très-possible que beaucoup de pays pussent être mieux gouvernés par la France, l'Angleterre et la Sardaigne qu'ils ne le sont à présent ; et nous n'avons pas besoin d'aller plus loin que l'Italie, la Sicile et l'Espagne pour en avoir des exemples. Mais l'alliance de l'Angleterre et de la France a tiré sa force non-seulement de la puissance militaire et maritime des deux Etats, mais de la force du principe moral sur lequel cette union a été fondée. Notre union a pour base la résistance contre l'agression injuste, la défense du faible contre le fort, et le maintien de l'équilibre du pouvoir tel qu'il existe. Comment alors pourrions-nous nous unir pour devenir des agresseurs sans provocation, pour imiter, en Afrique, le partage de la Pologne par la conquête du Maroc pour la France, de Tunis et de quelque autre province pour la Sardaigne, et de l'Egypte pour l'Angleterre? Et plus spécialement encore, comment l'Angleterre et la France, qui ont garanti l'intégrité de la Turquie, pourraient-elles se retourner et arracher l'Egypte au sultan? Une coalition pour un tel but révolterait les sentiments moraux de l'humanité et serait fatale à tout gouvernement anglais qui l'entreprendrait.

« Ensuite, quant à l'équilibre du pouvoir qui serait soi-disant maintenu en nous donnant l'Egypte, en premier lieu, nous n'avons pas besoin de l'Egypte. Nous désirons pour l'Egypte qu'elle continue à être liée à l'empire turc, ce qui est une garantie contre le danger de la voir aux mains d'une autre puissance européenne. Nous voulons commercer avec l'Egypte, et voyager à travers l'Egypte, mais nous ne voulons pas nous charger du fardeau de gouverner l'Egypte, et sa possession ne serait pas considérée dans ce pays sous un point de vue politique, militaire et naval, comme un dédommagement de la possession du Maroc par la France.

« Tâchons donc d'améliorer tous ces pays par l'influence générale de notre commerce, mais abstenons-nous tous d'une croisade qui appellerait sur nos têtes la condamnation de tous les autres pays civilisés.

« Cette conquête du Maroc était le but secret de Louis-Philippe, et c'est un des projets déposés, pour en user selon l'occasion, dans les archives du gouvernement français.

« A vous sincèrement,

« PALMERSTON. »

Le document est précieux, et il serait du plus haut intérêt de savoir si l'Angleterre actuelle reste animée des sentiments et des vues exprimés avec tant de netteté par son premier ministre d'il y a vingt ans?

[1] Lettre à lord Cowley, 25 nov. 1859.

QUINZAINE POLITIQUE

25 septembre 1878.

La curiosité publique n'est plus oisive : elle regarde le sillon que la main téméraire de M. Gambetta vient de tracer dans l'avenir en marquant ce qu'il appelle « la seconde étape de la République. » Ce ne sont plus de vains discours qui se déclament comme dans la période si vide de ces deux derniers mois ; ce sont des cris de guerre qui retentissent de la gauche à la droite, tout autour du gouvernement. M. Gambetta est sorti de son silence, et les échos sont pleins, pour longtemps, des menaces que, dans son programme de Romans, il a faites à quelques-unes des lois séculaires qui régissaient l'Etat, à quelques-unes des grandes institutions sur lesquelles repose notre société française. On peut dire qu'avec cette harangue de Romans l'année 1879 a commencé, cette année fatidique où le Sénat sera renouvelé et où la présidence de la République sera mise en discussion. Car voilà bien toutes les questions qui s'agiteront pendant cette année de crise. La République deviendra-t-elle radicale, comme le promet le programme de Romans ? Et verrons-nous ses destinées reprendre le cours qu'elles ont déjà suivi deux fois dans notre histoire, pour finir par on ne sait quel désastre et de l'ordre et de la liberté, et de la patrie peut-être? Plus que jamais, après cet acte hardi et dangereux de M. Gambetta, on a le droit de se le demander.

On venait d'assister au voyage de M. de Freycinet, traînant après son char comme un captif le pauvre ministre des finances. Le spectacle n'était qu'étrange. M. Léon Say, personne ne l'ignorait, avait désapprouvé tout bas les plans fantastiques de M. de Freycinet ; les radicaux l'avaient même soupçonné d'avoir voulu, par les combinaisons malheureuses qui avaient empêché la réussite du 3 0|0 amortissable, dérober aux projets du ministre des travaux publics les ressources nécessaires pour les mettre en œuvre. Leurs journaux ne s'étaient pas contentés de ce grave soupçon ; ils avaient accablé M. Léon Say des plus vives critiques ; ils lui avaient reproché la maladresse avec laquelle il avait émis cet emprunt ; ils s'étonnaient jusqu'au scandale que, le public ayant si manifestement refusé son argent, le ministre des finances pût néanmoins annoncer que cent dix millions avaient été souscrits ; ils voulaient savoir au crédit

occulte de quels banquiers complaisants il avait eu recours ; ils réclamaient des comptes, ils exigeaient « des explications ». Eh bien ! M. Léon Say paraissait au banquet de Boulogne, et, à force de componction et de soumission, il se faisait tout pardonner. M. de Freycinet lui offrait la main très-ostensiblement ; il l'appelait très-haut « son excellent ami » ; M. Léon Say déclarait, lui, avec une bonne volonté qui paraissait plate, qu'il était « d'accord sur tous les points » avec son collègue, et on applaudissait. Cette scène, où ceux qui connaissaient bien le secret de la comédie ne sentaient que fiction et calcul, ne suffisait pas encore aux radicaux pour l'abaissement de M. Léon Say. A son départ, le journal particulier de M. Gambetta lui avait défendu de parler de la conversion de la rente, conversion que M. Léon Say jugeait nécessaire et préparait même, et M. Léon Say s'était tu. Il avait loué ces entreprises de M. de Freycinet que son bon sens avait naguère condamnées, et il avait renoncé à une opération qu'il croyait utile à l'Etat. C'était une complète répudiation de soi-même. On ne pouvait acheter plus cher la faveur de M. Gambetta avec l'amitié condescendante de M. de Freycinet, et tout le public, à gauche comme à droite, avait pris en pitié cette humiliation de M. Léon Say. Puis on s'était séparé. M. Léon Say avait passé la Manche, après avoir ingénieusement disserté à Calais sur la crise économique du jour, « la crise des bas prix », et M. de Freycinet avait repris sa course, semant de Dunkerque à Lille, de Valenciennes à Douai, les promesses irréalisables, les bonnes paroles, et, il faut le reconnaître, les témoignages d'un esprit qui, tout en étant enclin à l'utopie et en rêvant pour la république les félicités d'une Salente, veut et sait rester étranger à ces idées de sectaire et d'absolutiste si communes dans le parti républicain. Car il faut avoir l'esprit assez libre de la métaphysique républicaine que débite M. Gambetta ou que professe M. Louis Blanc, pour daigner ranger à côté de la république « sage, modérée, progressive, » dont l'image ne flotte encore que dans les régions lointaines de l'espérance, « la monarchie parlementaire qui a fait le bonheur de l'Angleterre ! »

On avait, pendant presque huit jours, entendu, soir ou matin, une allocution de M. de Freycinet, et, avec la revue du 15 septembre où le 4e corps d'armée et les troupes de Paris ont ensemble défilé à Vincennes, c'était l'unique sujet de l'attention publique, quand M. Gambetta s'est élancé de Ville-d'Avray à Valence, on sait avec quel faste et quel fracas. C'était, sur son passage, toute la pompe des honneurs qu'on aurait pu rendre à un chef d'Etat : les maires venaient lui souhaiter la bienvenue et lui présenter leurs conseils municipaux ; le préfet et les sous-préfets de la Drôme se

mêlaient à son cortège; il buvait les vins d'honneur dans les hôtels de ville; on tirait le canon à son approche, bruit bien doux aux oreilles de l'ancien dictateur militaire de Tours et de Bordeaux; on le faisait passer sous les arcs de triomphe; les petites filles en blanc lui offraient des fleurs, et il leur donnait des baisers paternes et princiers. C'était une ovation. Il n'y manquait pas même les hommages de ces farouches Jacobins qui jadis insultaient à sa « sagesse » : il s'en allait, dans les rues de Valence, en tête d'une foule délirante de joie et d'amour, aux bras de l'austère M. Madier de Montjau qui naguère... mais depuis... Et, au banquet, enivré des fumées de ce triomphe populaire, M. Gambetta s'écriait dans une sorte d'extase : « Je bois au bon sens national, qui nous permettra d'introduire dans le monde l'image nouvelle d'une République sans exemple, sans précédent, d'une République qui sera l'épanouissement de l'élite de l'humanité. » Puis, toujours escorté des mêmes acclamations, il poursuivait ce voyage presque présidentiel jusqu'à Romans où, pour fournir à son éloquence un théâtre digne d'elle et pour contenir un auditoire digne de lui, on avait construit un cirque provisoire; et c'est dans ce cirque que M. Gambetta a décrit à la France la forme prochaine qu'il veut donner à la République, en attendant qu'elle devienne, par une série de changements divins, cette cité idéale où s'épanouira « l'élite de l'humanité », comme dans la République imaginaire de Platon!

Nous ne sommes pas, nous l'avouons, de ceux qui s'étonnent de cette marche triomphale de M. Gambetta, de ces décors officiels au milieu desquels il étale modestement sa grandeur, de ces fêtes qu'on lui prodigue comme à une sorte de souverain. Car nous n'oublions pas que nous sommes dans une République où près du consul qui va déposer ses faisceaux il y a le consul désigné, et où, d'ailleurs, la puissance n'appartient pas à celui qui a le pouvoir, mais à celui qui a le cœur de la foule. C'est la vertu de l'élection, c'est la magie de la popularité. Or, qui l'ignore? La popularité ressemble à ces chants dont Homère dit que les plus familiers aux lèvres des peuples, les plus connus de leur mémoire, ce sont toujours les derniers qu'on a chantés. Il faut, dans une République, s'incliner devant ces faveurs du peuple : elles sont les lois véritables, si passagères qu'elles puissent être; et certes, un président ou un ministre, qui, par jalousie, voudrait interdire à un favori quelconque du populaire ces honneurs exceptionnels, les hommages destinés et réservés aux magistrats suprêmes de la République, celui-là méconnaîtrait, en vérité, les conditions mêmes de l'état républicain. Mais ce qui nous étonne, c'est la force rapide et comme fabuleuse qu'a l'oubli en France. Comme elle est prompte, cette France qui a toujours besoin d'une

idole, comme elle est prompte à effacer ses souvenirs, ceux mêmes qui étaient écrits avec son sang ou avec la boue de ses hontes! Et quel homme, quel parti pourra donc désespérer de ressaisir cette âme si changeante et si mobile de la France, quand il aura eu cet exemple de M. Gambetta, qui, du mépris où il gisait en 1871, se relève en sept ans à ce haut degré d'estime et d'amour? Le lendemain des désastres que son impéritie avait comme à plaisir ajoutés à ceux de l'Empire, ce tribun qui avait volé à la France jusqu'à la liberté de délibérer sur ses misères, ce dictateur qui avait épuisé par sa folie et son despotisme jusqu'à l'impuissance de sa patrie expirante, le cri public s'élevait contre lui. Malgré ses ordres, malgré ses ruses, il voyait le suffrage universel voter sa condamnation devant l'Europe. Il se retirait découragé, honni, détesté; il allait à l'étranger cacher dans le silence sa renommée sinistre. Les jugements des républicains eux-mêmes, ceux de M. Thiers, de M. Lanfrey, de Mme Sand, de M. J. Grévy, le frappaient d'une réprobation qui semblait être déjà celle de l'histoire. Et quand il reparut dans l'Assemblée, une sorte d'horreur régnait autour de lui : à la tribune, son éloquence écumante donnait le dégoût; ce fut comme un scandale quand M. Thiers daigna, un jour, lui toucher la main. Où sont-ils donc, ces temps d'indignation et de dédain? Aujourd'hui M. Gambetta gouverne la Chambre et règle le ministère; aujourd'hui M. Gambetta est l'oracle de la République; aujourd'hui la foule est à ses pieds, la France l'acclame comme le plus grand et le plus cher de ses enfants. Or, qu'a-t-il fait? Ce n'est pas la République : elle est l'œuvre de M. Thiers et de nos fautes. Ce n'est pas une France indépendante et fière : l'Alsace et la Lorraine sont encore aux mains du conquérant. Qu'a-t-il fait, dites-le, ô gloire, qui naguère étiez le seul charme capable de verser dans l'esprit de la France l'oubli du mal commis et des maux soufferts? Qu'a-t-il fait? Sa fortune.

Nous sommes sévères. Si M. Gambetta n'a rien fait de noble pour purifier son nom, s'il n'a rendu ni à la République, ni à la patrie, aucun de ces services dont l'immortalité relève une réputation justement tombée en disgrâce, il a eu l'art qui procure la popularité dans ce siècle et dans notre pays : il a composé des harangues sonores et il a courtisé la foule, en flattant tantôt une de ses convoitises, tantôt un de ses préjugés. En 1872, à Grenoble, quand il recommença sa carrière de tribun, il caressait l'envie de cette démocratie égalitaire qui est un des besoins et un des vices de notre race : il prédisait à la foule ou plutôt à la tourbe, avec le charlatanisme trompeur du démagogue, l'avènement « des couches sociales. » En 1878, quand il recommence sa carrière de dictateur, il jette en pâture à l'appétit de la multitude « le cléricalisme ». Cet habile homme, qui veut une

proie sur laquelle il puisse aisément détourner l'activité et les fureurs de ce radicalisme qu'il ne sait comment satisfaire dans la République, cet habile homme s'est dit que la haine du « cléricalisme » était bonne à exploiter, facile à émouvoir et à propager. M. Gambetta, nous le reconnaissons encore, a un autre art : il tempère le radicalisme ; non qu'il renonce aux théories et aux rêveries du parti radical; mais il est « opportuniste » : il prend le secours du temps ; il n'ignore pas que la France n'accepterait ni complètement ni trop vite, dans ses lois ni dans ses mœurs, les doctrines de ce parti radical dont elle connaît par une expérience si funeste les violences et les utopies ; M. Gambetta se contente donc de l'y habituer peu à peu, en l'y préparant de jour en jour par ses excitations ou par ses essais ; ici, il enflamme l'opinion publique ; là, il place son parti ; à tel moment, il abolit une garantie conservatrice, et à tel autre il inaugure une réforme radicale ; et ainsi, de progrès en progrès, tout en mesurant son audace, tout en dissimulant ses projets, il réalise de plus en plus cet idéal d'une république radicale qu'il a sans doute appris à envelopper de nuages ou à entourer de rayons tour à tour, mais qu'il n'a jamais perdu de vue. Voilà le génie de M. Gambetta. Il a beau rasséréner son éloquence dans la Chambre et affecter d'être le modérateur de son parti ; il a beau se montrer dans le Parlement un joueur subtil et hardi, apte à l'intrigue, ingénieux dans ses combinaisons, habile à manier les consciences et les votes ; il a beau mêler avec ostentation à ses principes et à ses desseins les grands mots de prudence et de sagesse : il n'oubliera jamais que sa force réelle est dans ces passions du peuple que son radicalisme a remuées, hier à Belleville ou à Grenoble, et qu'il remue de nouveau à Romans. Il trompe les naïfs ; il entraîne les pusillanimes ; il fournit des excuses aux ambitieux et des raisons aux aveugles, et c'est ainsi que « lentement, sûrement, » sans que dans la Chambre les timides résistent, sans que dans le pays les crédules et les ignorants honnêtes hésitent et s'effraient, M. Gambetta substitue la république radicale à la république conservatrice.

Le discours de Romans est un acte décisif. M. Gambetta arrive au cirque de Romans sous les auspices de M. Madier de Montjau. Au banquet de Valence, M. Madier de Montjau a embrassé M. Gambetta, et, pour mieux sceller leur union, pour justifier et affermir leur fraternité, M. Gambetta lui a dit : « S'il y a entre nous des dissidences, elles ne portent que sur des questions de forme et de mesure. » Sur l'estrade de Romans, M. Madier de Montjau le salue, le complimente, l'encense : il juge M. Gambetta assez radical pour le reconnaître comme le chef de toutes les gauches, le maître présent et futur de la République ; et M. Naquet lui-même, avant que M. Gambetta

n'ait ouvert la bouche, annonce par une lettre qu'il applaudit à ce qu'on va entendre. Ainsi, loin de se séparer des radicaux à l'heure où, devenu à lui seul un gouvernement, il exerce sur toute la République cette « dictature spirituelle » qu'un journal « républicain conservateur » a proclamée, M. Gambetta s'allie à eux et ce n'est pas seulement par un échange de protestations amicales qui ne seraient qu'une pure rhétorique de méridionaux habitués à se payer de phrases. A l'instant, M. Gambetta leur donne un gage, son programme même de gouvernement. De ce programme, pas un article qui ne soit plus ou moins un de ceux de la foi radicale : 1° épurer de plus en plus l'administration et y renforcer « la centralité ; » 2° républicaniser l'armée en appelant des généraux républicains aux grands commandements ; 3° abolir le volontariat et soumettre les prêtres à l'obligation du service militaire ; 4° suspendre l'inamovibilité de la magistrature, puis investir les nouveaux magistrats en raison de leur républicanisme ; 5° expulser les ordres religieux, comme les Jésuites, les Dominicains, etc. ; 6° exclure de l'enseignement primaire l'enseignement religieux ; rendre l'instruction laïque en même temps que gratuite et obligatoire : 7° abolir la liberté de l'enseignement secondaire et rétablir le monopole de l'Etat ; 8° ôter aux Universités libres le droit de conférer les grades ; 9° l'amnistie. Tel est le programme de Romans, « le maximum de nos ambitions immédiates, » s'écrie M. Gambetta. Et ce programme, si peu conciliable avec celui que M. Thiers proposait comme règle à la République conservatrice, ce ne sont pas seulement les radicaux qui le louent et le préconisent, tout en regrettant que M. Gambetta n'ait pas encore toute la logique et toute l'audace de leurs idées et des siennes ; les républicains, les amis du ministère, les hommes qui célébraient la veille sur la tombe de M. Thiers son bon sens et ses sages maximes, trouvent à peine à faire dans ce programme de Romans, les uns, une objection, une restriction, les autres, deux. Tant la popularité de M. Gambetta les asservit à son empire, et tant, dans ce développement successif de la République, les principes qui conservent la société se dénaturent vite et périssent !

Le programme de Romans commence, M. Gambetta l'a déclaré, la seconde phase de la République : les réformes qu'il propose doivent devenir les lois de cette république nouvelle. On ne s'y trompera pas, pour peu qu'on ait de sagacité : ce règne, c'est celui de M. Gambetta pour qui la mort a détrôné à temps M. Thiers ; cette transformation, c'est le changement graduel et continu de la république conservatrice en république radicale ; M. Thiers n'a servi qu'à être le fondateur et la république conservatrice le moyen. Et après la seconde phase la troisième ! « Car, comme dit M. Gambetta

nous ne nous arrêterons pas ; nous ou nos successeurs, plus heureux ou plus habiles, pousserons plus avant. » Nous ignorons combien de temps M. Gambetta gardera comme auxiliaire le gouvernement d'aujourd'hui. Mais il est plus qu'évident que, dans son discours de Romans, il a prononcé la condamnation de ce ministère trop « disparate » ou trop peu « actif » ; il n'y a plus que la sentence à exécuter : « J'attends, comme tout le monde, qu'il y ait une certaine coïncidence dans l'état de l'opinion pour réclamer les modifications dont la nécessité est sentie même par les plus intéressés. » M. Gambetta voudrait sans doute que M. le maréchal de Mac-Mahon demeurât « jusqu'au bout ; » car, il faut montrer la bonté « du mécanisme républicain » : il faut que la transmission d'un pouvoir présidentiel à l'autre s'opère règulièrement, à l'heure marquée ; il faut prouver que « nous avons trouvé la vraie stabilité, celle qui se fait par la dévolution de la loi » ; et c'est dans ce sens que M. Gambetta, après avoir affirmé d'ailleurs « qu'il ne s'écoulerait pas un intervalle d'une heure entre la retraite et le remplacement, » a dit du président de la République : « Il ne se retirera pas, et nous n'avons aucun intérêt à ce qu'il se retire. » Le respect nous défend d'interroger M. le maréchal de Mac-Mahon ni de nous livrer sur le fond de son âme à une étude psychologique. Resterait-il le témoin inerte et muet, et, par cette inertie même et ce mutisme, l'aide conscient et volontaire du radicalisme qui va travailler la France, dans cette seconde phase de la République? Signerait-il, de loi en loi, tout le programme de de M. Gambetta? Exécuterait-il contre l'armée, contre la magistrature, contre le clergé les menaces de ce programme? On peut, on doit au moins en douter... M. Gambetta met à une dure épreuve la patience et la résignation de M. le maréchal de Mac-Mahon, qui après tout, n'étant pas le chef du parti qui établit ce programme, n'a pas la qualité obligatoire et naturelle d'un vrai président de république. Quant à ce ministère auquel M. Gambetta impose son programme comme une sorte de mandat impératif, l'accepte-t-il? Consent-il à afficher comme le sien, sous les yeux des électeurs du Sénat, ce programme que M. Gambetta veut voir adopter par tout le monde, ministère et parti, comme le programme gouvernemental de la République? M. Dufaure, M. Bardoux, M. le général Borel, M. Léon Say, obéiront-ils chacun aux ordres qui leur sont intimés? Résisteront-ils et quitteront-ils un pouvoir que M. Gambetta discrédite, affaiblit, déshonore même entre leurs mains? Ou bien ouvriront-ils l'ère de la république radicale? C'est à ces questions difficiles que le programme de Romans est venu réduire le ministère du 14 décembre ; c'est entre ces embarras et ces périls que M. Gambetta place et presse le gouvernement.

Nous aurons à suivre d'un regard constant et anxieux les mouvements de la politique que M. Gambetta vient de mettre en train par ce programme de Romans. A quel progrès aboutira-t-elle? On le devine. Sur la route où M. Gambetta pousse la République et mène les destinées de la France, il n'y a pas d'arrêt : il faut aller toujours plus loin, toujours haletant et ne se reposant jamais que pour recueillir un instant son effroi et se débattre contre le souffle qui vous emporte. La troisième étape de la République, M. Louis Blanc la montrait à M. Gambetta, trois jours après le discours de Romans, dans ce banquet où les radicaux parisiens fêtaient l'anniversaire de la République de 1792. Après avoir glorifié la Convention, M. Louis Blanc disait, non sans des allusions malignes et hostiles au programme de Romans, que « pour que la République fût véritablement fondée », il faudrait : 1° Une présidence amovible à volonté, responsable, sujette de la Chambre; 2° pas de Sénat; 3° un mandat parlementaire « d'assez courte durée pour empêcher les serviteurs du peuple de devenir ses maîtres » ; 4° le principe électif dans la composition du jury, c'est-à-dire la magistrature éligible; 5° la presse « absolument libre » ; 6° la liberté du droit de réunion et d'association absolue et indépendante « même du pouvoir législatif » ; 7° l'autonomie de la commune « embrassant tout ce qui a un caractère vraiment communal » ; 8° l'abolition du budget des cultes; 9° la séparation de l'Eglise et de l'Etat; 10° la suppression de l'enseignement religieux dans l'école; 11° le service militaire imposé au clergé; 12° la suppression du principe de l'obéissance passive dans la discipline militaire; 13° la liberté du travail, « sa liberté vraie par l'association du travail avec le capital et par le concours des efforts, graduellement substitué à leur antagonisme. » De son côté, M. Naquet, célébrant le même anniversaire dans un banquet de Marseille, composait ainsi son programme : 1° La mise en accusation des ministres du 16 mai; 2° l'amnistie; 3° la rentrée du gouvernement et des Chambres à Paris; 4° l'abolition de la présidence; 5° la suppression du Sénat; 6° la suppression du droit de dissolution; 7° la liberté absolue de réunion et d'association; 8° la liberté absolue de la presse; 9° l'abolition du volontariat et la réduction du service militaire à trois ans; 10° le rachat des chemins de fer et des canaux; 11° l'anéantissement de « l'aristocratie financière qui entrave tout » ; 12° l'instruction laïque; 13° la révision de la loi sur la collation des grades. » Et M. Naquet, en finissant, a juré que « si, après les élections sénatoriales, il est impossible de suivre ce programme en tout ou en partie, l'union cessera. » Assurément, les amis de M. Gambetta se récrieront : ils prétendront que M. Gambetta ne commettra jamais la folie de donner au gouvernement de la Répu-

blique un programme comme ceux de M. Louis Blanc ou de M. Naquet. Mais quoi! les points communs entre les trois programmes ne sont-ils pas nombreux, et la logique des principes ne conduit-elle pas fatalement de l'un à l'autre? M. Gambetta n'a-t-il pas d'ailleurs porté jadis à Belleville la plupart de ces revendications de M. Naquet et de M. Louis Blanc? Et le jour où il aura mis en pratique le programme de Romans, que lui restera-t-il à faire pour garder son pouvoir sur cette opinion publique qu'il aura, non pas assouvie, mais excitée, enfiévrée, rendue plus impérieuse et plus exigeante? Il ne lui restera qu'à emprunter à M. Louis Blanc et à M. Naquet quelques-uns des articles de leurs programmes. Ce sera la troisième époque de la République.

Devant ces menaces, le parti conservateur a besoin, non-seulement de courage et de discipline, mais de prudence et de sang-froid. Dieu merci! le malheur des temps ne rend encore insuffisantes ni ces vertus ni la loi: on en a fait l'épreuve à Lambézellec et dans toutes les localités où des préfets et des maires, qui, dans l'esprit de M. Gambetta, veulent un « Kulturkampf » français, avaient expulsé de leurs écoles les Frères de la doctrine chrétienne; on en a fait l'épreuve à Carpentras même, où le gouvernement n'a pu maintenir le sous-préfet Habeneck, après la lettre mémorable par ses outrages ridicules que cet ancien insulteur du jury qui condamna Rochefort avait écrite au supérieur des Dominicains. Résister avec toutes les armes de la légalité, poursuivre devant la justice toutes les calomnies, opposer à tous les empiètements du radicalisme une fermeté calme autant qu'énergique, signaler avec vigilance tous les abus, en appeler sans virulence au bon sens et à l'équité de la France : ce sont les devoirs les plus utiles que nous ayons à pratiquer dans cette lutte. Conservateurs, nous n'avons à emprunter aux radicaux ni leurs moyens, ni leur langage; de ce qui est révolutionnaire, tout nous doit être étranger. Catholiques, nous avons l'obligation de nous abstenir de tout ce qui pourrait, dans nos disputes politiques, dans nos contentions sociales, nuire à la majesté de l'Eglise et à la sainteté de la religion. Parce que nos adversaires commettent des excès, ce ne serait pas une raison pour exagérer nos principes, pour forcer nos sentiments, pour nous forger des devises irritantes et lever des drapeaux provocateurs: ni la violence, ni l'utopie ne conviennent à des causes comme les nôtres. Surveillons nos ennemis et veillons sur nous-mêmes. Quand on a conseillé aux conservateurs, aux catholiques, de prendre pour mot d'ordre celui de *contre-Révolution,* on a prononcé à Chartres un mot qui est d'un autre siècle et qui ne saurait changer l'histoire. On l'a dit judicieusement dans une lettre publiée par l'*Union*

de l'Ouest et où nous croyons reconnaître la main d'un des hommes les plus éloquents et les vaillants qui aient défendu en 1848 tout ce que nous avons à défendre en 1878 : il ne peut y avoir de symbole moins vrai et plus mal choisi. « Le mot de *contre-Révolution* écrit le sagace auteur de cette lettre, n'a aucune exactitude : la *contre-Révolution* est aujourd'hui dans la pensée de fort peu de gens, et n'est, l'expérience l'a bien prouvé, au pouvoir de personne. C'est, en outre, un mot mal défini et probablement indéfinissable, gros de préjugés, de malentendus, et par conséquent de tempêtes. Assurément, les réformes à solliciter, les réparations à obtenir, les améliorations à poursuivre ne manquent pas; mais il faut donner à chacune d'elles leur vrai sens et leur vrai nom, et non pas leur imposer un nom de guerre provocateur, qui confond dans une obscurité déplorable ce qu'on doit conserver et ce qu'on doit combattre. L'Eglise ne recule devant aucun péril pour remplir sa mission ; mais il faut au moins que ce soit sa mission, et elle ne peut ni se compromettre, ni se laisser compromettre par des thèses plus que contestables, qui ne supporteraient pas une heure de discussion contradictoire et sérieuse. » Cet avertissement, ce conseil, mérite d'être entendu avec un esprit et un cœur d'autant plus dociles que le trouble augmente de toutes parts dans les idées et dans les événements. Les libertés que, conservateurs, nous aurons à sauver, et les croyances que, catholiques, nous aurons à préserver, veulent de nous, il faut nous le répéter, autant de modération et de sagesse que de constance et d'abnégation. Car pourquoi n'aurions-nous pas l'espoir de voir la la France désabusée redemander, tôt ou tard, aux forces qui créèrent pendant des siècles sa grandeur et son unité, les biens que les radicaux menacent de ruiner en elle? Et n'est-ce pas par la supériorité morale et la conduite intelligente de notre politique qu'il nous faut nous préparer à reconquérir la confiance de la France?

Pendant que M. Gambetta recommence sa course et mène la République à « sa seconde étape, » des souvenirs bien graves se sont réveillés à notre frontière des Vosges et un grand débat a retenti de Berlin dans toute l'Europe. Nous avons entendu M. de Bismarck dire à l'indiscret correspondant du *Times* que ce n'était pas lui, mais « le parti militaire, » qui avait voulu faire la guerre à la France en 1875 : à en croire M. de Blowitz, son tout-puissant interlocuteur aurait été calomnié par le prince Gortschakoff et par l'honorable représentant de la France à Berlin M. le vicomte de Gontaut-Biron; jamais il n'aurait conçu un si criminel dessein ; au contraire, il aurait employé toute son adresse et toute son influence à en dissuader le parti militaire; et ce serait grâce à un stratagème diplomatique de M. de Bismarck que la France aurait dû le bonheur d'échapper à cette

agression. Il est fâcheux que le récit du *Times* n'ait convaincu personne, et que la brutalité narquoise, l'ironie presque injurieuse avec laquelle M. de Bismarck avait parlé à M. de Blowitz du tzar et du prince Gortschakoff aient offensé le gouvernement russe : il n'est pas de démenti indirect, de désaveu moqueur, que, du haut de la tribune du Reichstag ou dans ses journaux officieux, M. de Bismarck repentant n'ait infligé à son libre historien ; et par dessus ces démentis et ces désaveux, il y en a un qui, dans un spirituel article du *Nord*, paraît inspiré du prince Gortschakoff lui-même, et un autre, qui, dans une lettre reçue par le *Mémorial diplomatique*, est adressé au confident de M. de Birmarck par M. de Gontaut-Biron : ce sont les plus graves, et nous nous permettrons d'affirmer en toute sûreté qu'à notre connaissance, M. de Gontaut-Biron, le loyal et perspicace ambassadeur que la haine de M. de Bismarck, servie par le ministère du 14 décembre, a réussi à éloigner de Berlin, a droit à une créance absolue. M. de Bismarck n'a pas été plus heureux, d'ailleurs, dans l'apologie à laquelle l'ont contraint les révélations de M. Bebel : il n'a pu détruire les témoignages que M. Bebel invoquait pour prouver, sinon que le chancelier avait été lui-même un socialiste, du moins qu'il avait favorisé les premiers apôtres et les premiers actes du socialisme allemand, dont il s'était servi comme d'un allié dans les élections du Parlement prussien. Certes, la réputation de M. de Bismarck n'en aura pas changé : on sait partout et surabondamment combien il excelle à se contredire, à se renier lui-même, à se métamorphoser ; il a tout été avec un égal emportement ; il a employé tous les instruments avec une égale indifférence. D'autre part, la loi exceptionnelle qu'il a préparée contre les socialistes sera sanctionnée sans doute : M. de Bismarck se rallie évidemment les libéraux-nationaux qu'au préalable il avait effrayé par ses négociations avec le Vatican ; moyennant quelques concessions ils voteront avec la même servilité qu'autrefois. Mais si l'autorité de M. de Bismarck pouvait être diminuée, ne le serait-elle pas par des révélations comme celles de M. Bebel ? Et n'en reste-t-il pas moins certain qu'un homme d'Etat qui a recours à l'assistance des révolutionnaires ne s'en sert jamais impunément, ni pour son propre honneur ni pour le bien de son pays ?

En Orient, le traité de Berlin s'exécute peu à peu, mais ni complétement ni promptement, selon les intérêts de la paix européenne. C'est en vain que la Grèce invoque les promesses et la recommandation du Congrès ; la Turquie repousse ses revendications, et le gouvernement grec, bien qu'il affecte de vouloir se faire justice par la force, n'aura vraiment d'autres armes que les offices platoniques de la diplomatie. L'Allemagne avait songé, paraît-il, à exercer, en faveur de la Grèce, une pression de toutes les puissances sur la

Turquie : cette « action collective », l'Angleterre a refusé de s'y associer, et l'Italie a dès lors réservé sa liberté. Or, M. de Bismarck, qui lui-même avait déclaré dans le Congrès qu'aucune puissance ne pouvait être obligée à l'usage de la force pour l'exécution du traité, a aussitôt cessé toute démarche. Le Monténégro se plaint comme la Grèce: on ne lui a pas encore livré les territoires que le traité lui accorde; mais il faudra bien que la Porte satisfasse à cet intrépide et remuant client de la Russie; le sultan ordonnera aux Albanais d'abandonner ces territoires qu'ils veulent garder comme le patrimoine antique de leur nation; toutefois leur ligue cédera-t-elle à une injonction du Sultan? On peut en douter, après l'assassinat de Méhémet-Ali, qu'ils ont tué comme un traître parce qu'il voulait apaiser leur patriotisme. A la Serbie le gouvernement turc a remis les clefs de deux petites villes. Ses troupes ont évacué Schoumla et Varna; les Russes ont pris possession de Batoum et rendu Erzeroum; aujourd'hui même ils se retirent de San Stefano et Totleben transporte à Andrinople son quartier général; seulement ils n'ont pas encore abattu une seule pierre des forteresses qu'ils ont à raser sur les rives du Danube. Les Roumains quittent la Bessarabie, sans se presser de s'établir dans la Dobroudja. Par malheur, l'armée autrichienne dépense toujours beaucoup de sang et d'argent à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine; elle achève, dit-on, la pacification de l'Herzégovine, mais, bien qu'elle ait dégagé Doboï et contraint Bihacs à capituler, elle avance peu en Bosnie : l'hiver l'y surprendra, avant qu'elle ait pu dépasser le cercle de Serajévo, et certes, si elle veut pénétrer au printemps dans le défilé de Novi-Bazar, elle y rencontrera des difficultés formidables. Comme on le voit, le traité de Berlin laisse bien des sujets de querelles aux rivalités des puissances petites ou grandes qui se disputent les débris de cet empire turc en proie à l'anarchie et au partage. Et au lointain, entre les steppes où la Russie chemine silencieusement dans l'Asie centrale et les remparts de montagnes derrière lesquels l'Angleterre abrite ses trésors de l'Inde, voici que l'Afghanistan devient pour elles un champ de bataille où Schere-Ali, encouragé par un ambassadeur du Tzar, semble défier et attendre les Anglais. De Constantinople à Caboul, du Danube au Rhin, des Alpes aux Carpathes, tout est prêt encore pour des épopées terribles. Puisse seulement la France demeurer paisible parmi tant d'agitations et de périls!

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

Paris. — E. DE SOYE et FILS, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT DOUZIEME

(SOIXANTE-SEIZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : C. R., compte rendu ; — Art., article; — V., voyez.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 Septembre 1878.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT DOUZIÈME

TABLE

DU TOME SOIXANTE-SEIZIEME DE LA NOUVELLE SERIE

(CENT DOUZIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1878

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1878

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1878

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1878

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1878

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1878

Paris. — E. de Soye et Fils, imprimeurs, place du Panthéon, 5.

